Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Z 63
sc.

12694

103573

Digitized by Google

HISTOIRE NATURELLE

DES PUNAISES

Digitized by Google

Lyon. — Imp. Rimka, rue Turin, 31.

Digitized by Google

103573

HISTOIRE NATURELLE

DES

PUNAISES DE FRANCE

PAR

E. MULSANT

Sous-Bibliothécaire de la ville de Lyon,
Professeur d'histoire naturelle au Lycée,
Président de la Société Linnéenne,
Correspondant du Ministère de l'instruction publique, etc.

ET CL. REY.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1894

SCUTELLÉRIDES

PARIS

F. SAVY
Rue Hautefeuille, 24

DEYROLLE
Rue de la Monnaie, 19

1865

Digitized by Google

A MONSIEUR

W.-S. DALLAS

ESQ.

Membre des Sociétés Linnéenne de Londres et de Lyon, etc.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1894

MONSIEUR,

Vous avez eu, dans le temps, l'extrême obligeance de faire, avec l'un de nous, la révision des Hémiptères de la collection de Linné. Aidés de vos connaissances profondes dans les insectes de cet ordre, nous avons pu arriver ainsi à connaître avec certitude les types décrits par ce père de la science.

Digitized by Google

Puissent ces feuilles que nous nous plaisons à vous offrir, vous redire notre reconnaissance, et vous offrir l'assurance des sentiments de haute estime avec lesquels

Nous avons l'honneur d'être

Vos dévoués,

MULSANT, REY.

Lyon, le 10 mai 1864.

Digitized by Google

TABLEAU MÉTHODIQUE

DES

SCUTELLÉRIDES DE FRANCE

1re FAMILLE.

COPTOSOMIENS.

Coptosoma, Laporte.

globus, Fabricius.

2e FAMILLE. **EUCORIENS.**

Eucoria, Mulsant et Rey.

marginipennis, Mulsant et Rey.

Coreomelas, White.

scarabœoïdes, Linné.

Ondonscelis, Laporte.

fuliginosa, Linné.
dorsalis, Fabricius.

3e FAMILLE. **PSACASTINS.**

Psacasta, Germar.

pedemontana, Fabricius.

Cryptodontus, Mulsant et Rey.

tuberculatus, Rossi.

Phimodera, Germar.

galgulina, Hebrich-Schæffer.

Odontarsus, Laporte.

caudatus, Klug.
grammicus, Linné,

Eurygaster, Laporte.

maurus, Linné.
hottentotus, Fabricius.
maroccanus, Fabricius.

4e FAMILLE.

LES TRIGONOSOMIENS

Vilpianus, Staol.

galii, Wolff.

Digitized by Google

Glypheria, Mulsant et Rey.

aeruginosa, Cyrillo.

Trigonosoma, Laporte.

falcata, Cyrillo.

5e FAMILLE.

LES SCUTELLÉRIENS.

Ancyrosoma, Amyot et Serville.

albolineata, Fabricius.

Sternodontus, Mulsant et Rey.

obtusus, Mulsant et Rey.

Tholagmus, Staol.

flavolineatus, Fabricius.

Scutellera, Lamarck.

semipunctata, Fabricius.
lineata, Linné.

Derula Mulsant et Rey.

Flavoguttata, Mulsant et Rey.

Podops, Laporte.

inunctus, Fabricius.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1894

Digitized by Google

HISTOIRE NATURELLE

DES

PUNAISES DE FRANCE

PAR

E. MULSANT ET REY

PREMIÈRE DIVISION

GÉOCORISES.

Caractères. *Antennes* notablement plus longues que la tête; apparentes durant la marche de l'insecte, quand celui-ci est examiné en dessus; insérées plus avant que le bord postérieur des yeux. *Tibias* ou *Tarses* non garnis de cils destinés à les rendre propres à la nage. *Pieds intermédiaires* insérés plus près l'un de l'autre que des angles latéraux du pronotum.

PREMIÈRE TRIBU.

LES SCUTELLÉRIDES.

Caractères. *Ecusson* voilant une partie de la corie des élytres et la majeure partie ou la totalité de leur membrane; arrondi ou obtusément tronqué à son extrémité. *Bec* de quatre articles distincts. *Antennes* insérées sur un tubercule, près du bord interne du repli des

---

Obs. — Dans une introduction qui devra être placée en tête de cette histoire, nous développerons des considérations générales sur ces insectes, et ferons l'historique de la science.

Digitized by Google

joues, plus avant que le niveau du bord postérieur des yeux ; de longueur médiocre ; à 1er article moins avancé que le bord antérieur de la tête.

On peut ajouter pour nos Scutellérides de France :

Antennes de cinq articles de longueur variable, suivant les genres : le 1er épais : les 2e et 3e ordinairement grêles, filiformes : les deux derniers, ou du moins le dernier, épaissis, pubescents. *Labre* allongé et strié transversalement. *Ocelles* apparents. *Ongles* habituellement munis, chacun en dessous, d'un appendice membraneux.

La *Tête*, toujours enchâssée dans le pronotum jusqu'aux yeux, varie de forme et de dimensions proportionnelles. A sa partie antéoculaire, elle se montre en demi-cercle chez les uns, triangulaire chez d'autres, presque carrée dans un petit nombre.

L'*Epistome* est tantôt enclos par les joues qui se réunissent au delà de son extrémité, tantôt il est aussi longuement ou un peu plus longuement prolongé que celles-ci, et il reste alors naturellement libre à sa partie antérieure.

Les *Joues*, situées de chaque côté de l'épistome, constituent avec lui la partie antéoculaire de la face supérieure de la tête ; elles forment en dessous un *repli*, en général, assez nettement distinct des pièces prébasilaires qui lui servent de limites.

Les *Yeux*, situés sur les côtés de la tête, à la suite du bord latéral des joues, varient un peu de forme ; tantôt ils débordent, tantôt ils sont débordés par les angles antérieurs du pronotum.

Les *Ocelles*, situés sur le vertex, sont rapprochés du bord antérieur du pronotum, mais varient un peu de position relativement à leur proximité des yeux ou de la ligne médiane de la tête.

Le *Pronotum*, ou la partie supérieure du prothorax, offre des modifications nombreuses dans sa forme. Son bord antérieur constitue une échancrure tantôt en demi-cercle, tantôt presque en demi-hexagone, d'autres fois il est presque tronqué, avec le côté interne des angles un peu avancé. A partir de ces angles antérieurs, il s'élargit soit en ligne presque droite, soit en courbe extérieure, soit en courbe rentrante ou en angle rentrant, ordinairement jusqu'aux *angles latéraux*, considérés par divers écrivains comme étant les angles postérieurs. Il se ré-

Digitized by Google

trécit ensuite, à ses *côtés externes postérieurs* jusqu'à ses *angles postérieurs*, et se montre habituellement tronqué ou à peine arqué en arrière entre ces derniers, c'est-à-dire à sa *base*. Ses angles latéraux sont parfois dilatés en pointe ou en cornicule : les postérieurs sont obtus ou arrondis, chez les uns, en forme d'angle ou de dent dirigée en arrière; chez les autres, sa surface est déclive en devant jusqu'au niveau des angles latéraux, et convexe ou convexement déclive postérieurement. Sur sa déclivité antérieure se montrent ordinairement deux espèces de *cicatrices* transverses, n'arrivant ni à la ligne médiane ni au bord externe, parfois sublinéaires, habituellement plus développées de dedans en dehors, ou presque en forme de triangle transverse; génératement imponctuées ou plus finement ponctuées que les parties voisines. Derrière celles-ci, le pronotum est souvent creusé d'un *sillon transverse*. Quelquefois il présente une ligne ou léger sillon juxta-marginal, près des angles latéraux ; il est chargé, près de ses angles latéraux, d'un calus plus ou moins saillant, suivi d'une fossette sur chacun de ses côtés externes postérieurs. Chez les Ancyrosomates, il est paré de côtes ou lignes élevées.

L'*Ecusson*, chez les premiers Scutellérides, déborde la base du pronotum : chez les autres, il est seulement de la largeur de celle-ci. Tantôt il va en s'élargissant sur les côtés, tantôt il reste parallèle jusqu'à la moitié de sa longueur : dans le premier cas, il voile ordinairement les côtés de l'abdomen, après la partie cornée ou subcornée ou plus ou moins raccourcie des élytres : dans le second, la partie solide de la corie se prolonge davantage. A sa partie postérieure, l'écusson est habituellement arrondi ; parfois il est plus ou moins obtusément tronqué ; rarement il se prolonge d'une manière caudiforme. Chez le plus grand nombre, il atteint l'extrémité de l'abdomen ; chez quelques-uns, il se montre un peu plus court et laisse à découvert une assez faible partie de la *membrane* des élytres. Sa surface est tantôt convexe, tantôt en toit, et, souvent alors, il est déclive sur ses deux cinquièmes postérieurs. Parfois sa ligne médiane, au moins, est chargée d'une carène plus ou moins sensible ; chez quelques espèces il est orné de côtes longitudinales; rarement il est relevé en bosse ou en cône obtus vers la moitié de sa longueur. Le plus souvent, après les angles

Digitized by Google

postérieurs du pronotum, chez les espèces à écusson, plus large que la base de ce dernier, ou à chacun de ses angles de devant, chez les autres, il offre un *stigma* formé soit d'un point enfoncé, d'une fossette ou d'une impression en demi-cercle, soit d'une légère boursouflure. Chez plusieurs espèces, au côté interne de ce signe, il présente une sorte de point tuberculeux ou de trait saillant, lisse, et d'une couleur souvent flave ou pâle. Sa base est ordinairement chargée d'une *tuméfaction* en arc, ou plus rarement en angle dirigé en arrière, et parfois seulement rendue distincte par les dépressions qui la suivent et en indiquent les limites.

Les *Elytres* sont réduites à des *hémiélytres*, c'est-à-dire sont cornées ou subcornées sur leur partie basilaire d'une étendue variable, membraneuses ensuite. La partie basilaire ou *corie* est divisée, par deux sutures longitudinales naissant de la base, en trois pièces : l'*externe* ou *exocorie*, séparée de la suivante par la suture radiale : la médiane ou *mésocorie*, séparée de l'externe par la *suture radiale*, et de l'interne par la *suture cubitale* : l'interne ou *endocorie* (nommée *clavus* par M. Fieber) : celle-ci paraît jouir d'une certaine mobilité, indépendante de celle de la voisine, et se trouve en partie voilée ou même entièrement cachée par l'écusson. La corie se prolonge souvent jusqu'aux trois cinquièmes, aux deux tiers, ou même un peu plus, de la longueur des élytres ; mais elle n'est pas ordinairement d'une consistance solide sur toute la surface qui semble constituer son domaine. Par une loi physiologique, facile à comprendre, ses parties recouvertes par l'écusson sont réduites à un état coriace, ou même à une consistance aussi faible que celle de la membrane. La partie solide de la corie a donc un développement en sens inverse de celui de l'écusson. Quand ce dernier couvre la presque totalité de l'abdomen, comme chez les Coptosomes, la partie cornée est réduite à l'exocorie et à une fraction de la mésocorie, et se prolonge à peine jusqu'au niveau de l'extrémité du 2e arceau ventral. Quand, au contraire, comme chez les Scutellaires, l'écusson et plus restreint dans sa largeur, l'exocorie se prolonge jusqu'aux deux tiers ou à peu près de celui-ci.

La *Membrane* des hémiélytres offre des nervures en nombre variable, et dont les dispositions peuvent fournir des caractères plus ou moins

Digitized by Google

utiles. Le *repli des élytres*, dans la partie non réduite à une tranche, est subparallèle sur les côtés de la poitrine et se prolonge, en se rétrécissant ensuite, à peine au delà de l'extrémité du 2e arceau ventral. Le *dessus de l'abdomen* est souvent voilé complètement par l'écusson et par les cories; mais d'autres fois il est plus ou moins étroitement apparent en dehors de ces parties. Il constitue alors chez quelques espèces un rebord aplani, une *tranche abdominale*, qui est visiblement un repli supérieur des arceaux du ventre, bien distinct, par ses intersections, de ceux du *dos de l'abdomen*. La tranche abdominale, dans l'état de repos des élytres, offre généralement sa plus grande largeur vers les 3e et 4e segments.

Le *dessous du corps*, dont l'étude est souvent un peu négligée, mérite une étude spéciale.

Le *Bec* ou *Rostre*, de longueur variable, comprend les *mandibules* et les *mâchoires*, transformées en filets rigides, dilatés à leur base, grêles ensuite, denticulés à leur extrémité, et la *lèvre*, représentée par une gaîne coriace ou subcornée, composée de quatre articulations, servant à recevoir les pièces précédentes.

Cette gaîne est elle-même logée dans un *sillon rostral* habituellement existant, sur le dessous de la tête; quelquefois nul ou peu marqué sur cette partie inférieure; d'autres fois prolongé sur la partie sternale jusqu'à l'extrémité de la poitrine, ou même jusque sur la base du ventre, comme on le voit chez les Glyphéries.

La *pièce prébasilaire* constitue, sous la tête, la majeure partie de ce sillon rostral, et paraît de chaque côté de cette gouttière, divisée en une pièce triangulaire limitée par les joues ou par leur *repli*. Chacune de ces pièces est tantôt graduellement épaissie depuis le bord interne du repli des joues jusqu'au sillon rostral; elle est quelquefois pourvue d'une dent, comme dans les Cryptodontes; mais d'autres fois elle se relève sur les côtés de ce sillon en une *lame prébasilaire* oblique ou verticale.

Le *repli du pronotum* est ordinairement en partie au moins tranchant sur son bord externe, et se confond parfois sur sa moitié ou sur son tiers postérieur, avec le flanc de l'antépectus.

Le *dessous du corps*, après la tête, comprend deux parties principales : la *poitrine* et le *ventre*.

Digitized by Google

La *poitrine* composée, comme chez tous les insectes, de trois segments portant chacun une paire de pieds, présente les *flancs*, composés chacun de plusieurs pièces plus ou moins distinctes, séparés par la partie médiane ou *sternale*.

L'antépectus forme souvent à son bord antérieur un angle rentrant très-ouvert, aboutissant à la partie sternale : dans ce cas, il est rarement, comme dans les Sternodontes, muni d'une dent dirigée en avant, près de chaque bord du sillon rostral ; d'autres fois le bord antérieur et le bord interne de chacun des flancs de l'antépectus prennent plus de développement : l'antérieur, s'avance en arc, en se détachant un peu du corps, de manière à constituer en devant une *lame antépectorale* servant à voiler, dans l'état de repos, une partie des antennes qui viennent se loger dans son abri : l'interne, se relève parfois en totalité ou en partie en une *lame prosternale* (1).

Les flancs de la poitrine présentent entre les limites du *médi* et du *pospectus* une *stigmate thoracique*, dont M. Léon Dufour a, le premier, révélé l'existence. Cette bouche respiratoire, difficile à appercevoir dans l'état de dessiccation, est dépourvue de *péritrème*, c'est-à-dire du cerceau corné dont les autres stigmates sont munis ; mais elle est garnie de poils pour tamiser l'air, et empêcher l'introduction dans les trachées de tout corps étranger.

Le *postpectus* offre sur chacun de ses flancs l'*orifice* de l'*organe odorifique*. Cet orifice est situé au milieu d'une partie généralement de couleur matte, paraissant un peu tuméfiée, et que nous nommerons *région odorifique*. Quelquefois cet orifice est auriculé, ou terminé par un tuyau saillant et obliquement coupé, comme on le voit chez les Tholagmes.

La région odorifique, suivant son développement, resserre plus ou moins sur les côtés le postépisternum.

Le *ventre* est ordinairement aplani sur les côtés. Chez les espèces présentant en dessus une tranche abdominale, il est composé de sept

(1) L'antépectus est ordinairement la seule partie de la poitrine offrant, chez les Scutellérides d'Europe, des lames sternales ; mais chez les Solénostéthies propres aux régions les plus méridionales, les lames sternales se prolongent jusqu'à l'extrémité du postpectus.

Digitized by Google

arceaux, dont le premier, peu apparent, est en partie voilé par le postpectus. Les six premiers sont pourvus chacun d'une paire de *stigmates* : l'antérieur de ceux-ci est le plus souvent caché sous la partie postérieure des flancs du postpectus. Les 2e à 6e arceaux sont souvent chargés d'une petite saillie ou sorte de tubercule vers chacun de leurs bords latéraux : le 7e arceau, voile protecteur des parties internes, varie de conformation suivant les sexes et selon les espèces; il est indivis chez les ♂, et formé de plusieurs pièces ou écailles chez les ♀.

Les *Pieds* sont en général de longueur médiocre. Les *Cuisses* et les *Tibias* sont parfois denticulés ou épineux. Les *Tarses* ont rarement deux, ordinairement trois articles, dont le deuxième est plus court.

Les *Ongles*, au nombre de deux, présentent généralement en dessous un appendice membraneux.

Suivant les belles recherches de M. Léon Dufour, les insectes de ce groupe, ont des *trachées* en même temps tubulaires et utriculaires; le plus long des conduits efférents des *glandes salivaires* très-flexueux et uniformément capillaire; quatre *cordons valvuleux* enveloppant la dernière portion du ventricule chylifique; une seule paire de *vaisseaux hépatiques* à anses; une *vésicule biliaire*; une *bourse* ou *glande odorifique*, placée comme chez les autres Cimicides, à la base du ventre, immédiatement au dessous des organes digestifs, et couchée sur la paroi ventrale, mais débouchant par un col tubuleux sur les flancs du postpectus.

Les Scutellérides peuvent être divisés de la manière suivante :

				Familles.
Ecusson	plus large en devant que la base du pronotum, c'est-à-dire que la partie de celui-ci, comprise entre ses angles postérieurs.	*Tarses* de deux articles. Sillon rostral à peu près nul.		COPTOSOMIENS.
		Tarses de trois articles.	Bord antérieur des flancs de l'antépectus à peine aussi avancé que le bord postérieur des yeux	EUCORIENS.
			Bord antérieur des flancs de l'antépectus avancé en forme de lame arquée presque jusqu'au niveau du bord antérieur des yeux	PIAGASTIENS.
	pas plus large en devant que le pronotum à sa base, c'est-à-dire que la partie comprise entre ses angles postérieurs. Tarses de trois articles. Sillon rostral prolongé jusqu'au postpectus.		Bord antérieur des flancs de l'antépectus avancé en forme de lame arquée à peu près jusqu'au niveau du bord antérieur des yeux. . .	TRIGONOSOMIENS.
			Bord antérieur des flancs de l'antépectus à peine aussi avancé que le bord postérieur des yeux. . .	GRAPHOSOMIENS.

Digitized by Google

PREMIÈRE FAMILLE.

LES COPTOSOMIENS.

Caractères. *Ecusson* plus large en devant que la base du pronotum, c'est-à-dire que la partie de celui-ci comprise entre ses angles postérieurs. *Tarses* de deux articles. *Antennes* insérées moins avant que le niveau du bord antérieur des yeux ; de cinq articles. *Pronotum* non dilaté aux angles latéraux ; subarrondi aux postérieurs. *Endocorie* cachée par l'écusson. *Sillon rostral* presque nul. *Flancs de l'antépectus* moins avancés à leur bord antérieur que le bord postérieur des yeux. 1er *arceau ventral* très-court, mais apparent.

Cette famille est réduite en France au genre suivant :

Genre *Coptosoma*, Coptosome ; De Laporte.

De Laporte, Essai d'une Classif. des Hémipt. *in* Mag. zool. (1832), p. 73.

(κόπτω, je coupe ; σῶμα, corps).

Caractères. *Tête* arrondie en devant ; notablement plus large que longue. *Epistome* enclos par les joues. *Antennes* insérées à découvert, joignant le milieu du côté interne des yeux ; à peine plus longuement prolongées que les angles postérieurs du pronotum ; de cinq articles : le 1er à peine plus long que la moitié du 3e : le 2e à peine aussi long que la cinquième partie du suivant : le 3e au moins aussi grand que le 5e et un peu plus que le 4e. *Yeux* suborbiculaires, débordés par les angles antérieurs du prothorax. *Ocelles* presque aussi rapprochés de la ligne médiane de la *tête* que des yeux *Pronotum* élargi en ligne un peu courbe presque jusqu'aux angles latéraux ; couvrant, à la base, les cinq sixièmes médiaires de la largeur de l'abdomen. *Ecusson* couvrant en devant les sept huitièmes médiaires de la largeur de l'abdomen ; laissant peu distincts les côtés de ce dernier, à partir de l'extrémité de l'exocorie ; voilant l'endocorie et la majeure

Digitized by Google

partie de la mésocorie; prolongé à peu près jusqu'à l'extrémité de l'abdomen, et laissant peu ou point visible la membrane. *Elytres* à corie étroite dans la partie cornée visible, réduite à l'exocorie et à la base de la mésocorie : l'exocorie prolongée jusqu'à l'extrémité du deuxième arceau ventral. *Bec* verticalement relevé en coude formé par les 2e et 3e articles de la gaîne; prolongé à peu près jusqu'aux hanches postérieures. *Pieds* médiocres; non épineux. *Corps* élargi d'avant en arrière jusqu'aux trois quarts environ de sa longueur; obtusément arrondi postérieurement; médiocrement convexe.

Obs. Le pronotum montre, au moins dans l'espèce suivante, sur sa partie antérieure déclive, une trace lisse, transverse, interrompue dans son milieu, premiers indices des *cicatrices* qui sont plus prononcées chez d'autres espèces.

1. Coptosoma globus; Fabricius.

D'un noir bronzé : base des antennes, genoux, ordinairement l'extrémité des tibias et la base des tarses, d'un roux flave ou testacé. Ventre parés sur les côtés des 2e à 6e arceaux, d'une tache flave. Pronotum subsinué sur les côtés des angles latéraux, qui sont chargés d'un calus.

♂ *Ecusson* échancré dans le milieu de son bord postérieur. Dernier arceau ventral verticalement déclive à l'extrémité de l'abdomen, subarbiculaire, concave et chargé d'un tubercule saillant dans son milieu.

♀ *Ecusson* à peine échancré dans le milieu de son bord postérieur. Dernier arceau ventral obliquement déclive, en ogive ou en triangle à côtés un peu curvilignes; divisé par une ligne transversale en deux moitiés inégales : l'antérieure plus grande, de deux pièces, ridées : la postérieure arquée en arrière à son postérieur, formée de cinq pièces : la médiane subarrondie ou en ovale transverse, souvent en partie d'un flave roussâtre ainsi que les deux postérieures.

La Punaise cuirasse. Geoffr., Hist. t. I. p. 435. 2.
Cimex scarabæoides. Rossi, Faun. etr. t. II. p. 229. 1293.— Id. édit. Illig. t. II. p. 1293. — Duméril, Dict. des sc. nat. t. XLVIII. p. 221. 4.

Digitized by Google

Cimex globus. Fabr., Entom. Syst. t. IV. p. 88. 36. — Coqueb., Illustr. t. I. 39. pl. 10. fig. 6. — Wolff, Icon. Cimic. p. 3. 3. pl. I. fig. 3.
Tetyra globus. Fabr., Syst. Rhyng. p. 143. 71.
Scutellera globus. Latr. Hist. nat. t. XII. p. 183. 20.— Id. Gen. t. III. p. 114. 5. — Lamarck, Anim. s. vert. t. III. p. 491. 4.
Coptosoma globus. de Laporte., Mag. zool. de Guérin 1832. p. 73. — Spinola, Hémipt. p. 372. — Amyot et Serville., Hémipt. p. 65. 1. — A. Costa, Cimic. cent. I. p. 69. 1. — Dallas, List. Hémipt. p. 66. 12.
Globocoris globus. Hahn, Wanz., t. II. p. 41. pl. 44. fig. 117.
Thyrecocoris globus. Leach, Edinb. Encycl. (1815). t. 9. p. 121. — Burmeist., Handb. t. II. p. 384. 1. — Germar, Zeitschr. t. I. p. 25. 1.
Platycephala globus. Brullé, Hist. nat. (Hémipt.). p. 404. pl. 33. fig. 2.
Canopus globus. Blanch. Hist. nat. t. III (Hémipt.). p. 162. 6.
Coptosoma. Amyot, Ann de la soc. ent. de Fr. 2e série. t. III (1845). p. 417. 23. — Id. Rhynch., p 49. 23.

Long. 0m,0045 (2 l.). — Larg. 0m,0033 (1 l. 1/2) à la base des élytres, 0m,0045 (2 l.) vers les trois cinquièmes de l'abdomen.

Corps d'un noir légèrement bronzé, luisant en dessus. *Tête* plane, ridée sur les joues, lisse postérieurement, à peine relevée en un rebord tranchant. *Epistome* brièvement enclos par les joues. *Antennes* testacées vers les deux ou trois premiers articles : le 3e souvent en partie brun ou noir : les deux derniers noirs, ou d'un noir brun ou bronzé. *Yeux* bruns, ordinairement pâles postérieurement. *Pronotum* échancré en arc à son bord antérieur; élargi en ligne courbe presque jusqu'aux angles latéraux, subsinué sur les côtés avant ces angles; chargé, après ceux-ci, d'un calus assez saillant; muni latéralement d'un rebord très-étroit; convexe; assez finement ponctué; marqué d'une ligne un peu obliquement longitudinale, naissant au bord antérieur et prolongée jusqu'au calus, limitant un espace un peu moins déclive et plus fortement ponctué; offrant les indices des cicatrices, et après celles-ci les traces d'un sillon transversal étendu jusqu'à la ligne longitudinale oblique. *Ecusson* voilant presque tout l'abdomen; obtusément arrondi postérieurement, plus ou moins sinué ou échancré dans le milieu de son bord postérieur chez le ♂; muni d'une sorte de repli sur les côtés de la base, et d'un rebord à la base de ses côtés; chargé d'une tuméfaction basilaire en arc dirigé en arrière, couvrant à peine son cinquième antérieur, et

Digitized by Google

dont les extrémités aboutissent aux angles postérieurs du pronotum. *Exocorie* étroite, à peine prolongée jusqu'au niveau du deuxième arceau ventral; la mésocorie très-courte; l'endocorie non apparente. *Repli* étroit, dépassant à peine la partie postérieure de la poitrine. *Bec* brun ou testacé. *Labre* testacé. *Dessous du corps* d'un noir mat sur la poitrine, d'un noir luisant et un peu bronzé sur le ventre; paré d'une tache flave, sur les côtés des 2e à 6e arceaux. *Pieds* noirs: genoux, extrémité des tibias et partie basilaire des tarses, ordinairement d'un flave roux testacé.

On trouve cette espèce en battant le chêne, en fauchant les herbes. Elle n'est pas rare, et a une odeur pénétrante.

DEUXIÈME FAMILLE.

LES EUCORIENS.

CARACTÈRES. *Ecusson* plus large en devant que la base du prothorax, c'est-à-dire que la partie comprise entre les angles postérieurs. *Antennes* insérées moins avant que le niveau du bord antérieur des yeux; de cinq articles. *Pronotum* non dilaté à ses angles latéraux; obtus ou subarrondi à ses angles postérieurs. *Pièces prébasilaires* subgraduellement épaissies de dehors en dedans vers le sillon rostral. *Lames prébasilaires* nulles, chez les uns: peu saillantes et obliquement déclives, chez les autres. *Sillon rostral* marqué sur toute la partie sternale de la poitrine. *Flancs de l'antépectus* moins avancés que le bord postérieur des yeux; mais ordinairement un peu détachés du corps à leur partie antérieure, pour protéger une partie des antennes dans l'état de repos. *Tarses* de trois articles: le 2e court. *Ongles* munis chacun, en dessous, d'un appendice membraneux.

Les insectes de cette famille peuvent être partagés en deux branches:

		Branches.
Ecusson	débordé par les élytres sur toute la longueur de ses côtés. 1er arceau du ventre indistinct. Corps glabre en dessus.	EUCORITAIRES.
	voilant les élytres après l'extrémité de la corie. 1er arceau ventral très-apparent quoique raccourci. Corps pubescent, en dessus.	ODONOCELATRES.

Digitized by Google

PREMIÈRE BRANCHE.

LES EUCORIAIRES.

CARACTÈRES. *Ecusson* non prolongé tout à fait jusqu'à l'extrémité de l'abdomen, laissant à découvert une partie de la membrane des élytres, débordé par ces dernières sur toute la longueur de ses côtés. *Premier arceau ventral* indistinct, entièrement caché par le pospectus. *Corps* glabre, en dessus. Ajoutez :

Tête notablement plus large que longue. *Antennes* insérées à découvert près du milieu du côté interne des yeux ; à peine aussi longuement prolongées que la moitié du corps; les deux ou trois derniers articles épaissis, pubescents : le 2e beaucoup plus court que le 3e. *Pronotum* sans lignes enfoncées indiquant les limites des cicatrices; sans sillon juxta-marginal : sans sillon transverse bien marqué. *Elytres* voilant ou à peu près les côtés de l'abdomen. *Membrane* à nervures faibles et peu nombreuses. *Corps* ovalaire ; glabre en dessus.

Obs. Le prothorax n'offre pas ou offre à peine les traces des cicatrices, et surtout les limites de ces dernières parties ne sont pas indiquées par des lignes enfoncées, comme dans la branche suivante. Par la brièveté du 2e article des antennes, ces insectes se placent naturellement après ceux de la famille précédente.

Ces insectes se répartissent dans les deux genres suivants :

		Genres.
Antennes	à 2e article à peine égal au cinquième de la longeur du suivant. Epistome plus avancé que les joues. Tibias non épineux.	*Eucoria.*
	à 2e article au moins égal à la moitié du suivant. Epistome à peine aussi avancé que les joues. Tibias très épineux.	*Coreomelas.*

Genre *Eucoria*, EUCORIE; Mulsant et Rey.

CARACTÈRES. *Tête* plus large que longue. *Epistome* non enclos par les joues. *Antennes* à 1er article à peu près aussi long que le 4e : le 2e, à

Digitized by Google

peine égal au 5e du suivant : le 3e plus grand que le 4e et un peu moins que le 5e. *Yeux* semi-orbiculaires, débordant à peine les angles du pronotum. *Ocelles* trois fois plus rapprochés des yeux que de la ligne médiane de la tête. *Pronotum* élargi en ligne peu courbe jusqu'aux trois cinquièmes de ses côtés, sinué entre ce point et les angles latéraux ; débordant faiblement à ceux-ci la base des élytres. *Ecusson* couvrant les deux tiers médiaires au moins de la largeur de la base de l'abdomen, débordé sur toute la longueur de ses côtés par les élytres ; arrondi postérieurement et laissant à découvert une partie de la membrane. *Exocorie* prolongée au moins jusqu'à l'extrémité du 4e arceau ventral ; voilant à peu près les côtés de l'addomen. *Lames prébasilaires* nulles. *Prosternum* rétréci d'avant en arrière, canaliculé. *Cuisses* et *tibias* inermes, ou à peu près.

1. **Eucoria marginipennis** ; Mulsant et Rey.

Ovalaire ; assez médiocrement convexe ; d'un noir verdâtre ou bronzé luisant, en dessus : exocorie et moitié postérieure de la mésocorie d'un blanc roussâtre. Antennes et tarses testacés.

♂ Avant-dernier arceau ventral presque aussi long sur la ligne médiane du ventre que les trois précédents réunis : le dernier, situé verticalement à l'extrémité de l'abdomen ; souvent voilé par la membrane des élytres ; orbiculaire, ombiliqué dans son milieu.

♀ Inconnue.

Long. 0m,0028 (1 l. 3/4). — Larg. 0m,0016 (3/4).

Corps ovalaire ; assez médiocrement convexe. *Tête* d'un noir verdâtre ou bronzé ; densement ponctuée ; à peine rebordée sur les côtés des joues. *Epistome* parallèle ; un peu plus avancé que les joues. *Antennes* testacées ; pubescentes sur les trois derniers articles. *Yeux* noirs ou noirâtres. *Prothorax* largement tronqué en devant, avec le côté interne des angles de devant avancé ; médiocrement convexe ; ponctué, un peu moins densement et plus légèrement que la tête ; d'un noir verdâtre ou bronzé,

Digitized by Google

à peu près sans traces de sillon; subsinué sur les cotés avant les angles latéraux, tronqué et à peu près aussi large à la base que la moitié de l'abdomen; à angles postérieurs arrondis et peu marqués. *Ecusson* couvrant en devant les deux tiers médiaires ou en plus de la largeur de l'abdomen ; un peu élargi jusqu'aux deux septièmes de sa longueur, arrondi postérieurement; assez médiocrement convexe; offrant d'une manière peu apparente, un stigma ou impression obtriangulaire noirâtre, vers chacun des angles postérieurs du pronotum; noté d'une tuméfaction basilaire arquée en arrière, peu prononcée; d'un noir verdâtre ou bronzé; finement ponctué. *Elytres* d'un blanc sale ou roussâtre ou d'un blanc roussâtre sur l'exocorie et la moitié postérieure de la mésocorie, d'un noir verdâtre sur la base de celle-ci. Membrane blanche. *Dessous du corps* d'un noir verdâtre ou bronzé; ponctué, plus grossièrement sur la poitrine que sur le ventre. *Pieds* d'un noir verdâtre ou bronzé, avec les tarses, et souvent, mais moins distinctement, l'extrémité de la partie inférieure des cuisses, testacés.

Cette espèce dont nous n'avons vu qu'un seul exemplaire se trouve dans les environs de Marseille et vraisemblablement dans d'autres parties de notre ancienne Provence. Elle nous a été envoyée par M. Wachanru.

Obs. Par son pronotum subsinué sur les côtés près des angles latéraux; par sa brièveté du 2e article des antennes; par la conformation du dernier arceau ventral du ♂, l'E. *marginipennis* se rapproche du *Coptosoma globus* et semble venir naturellement à sa suite.

Genre *Coreomelas* Coreomèle; White.

Corimelaena, White, Magaz. of natur. Histor. 1839. p. 24. dénomination changée plus tard par l'auteur, en celle de *Coreomelas*. (Voy. Amyot et Serville, Hémiptères, p. 69.)

(κόρις, punaise; μέλας, noir.)

Caractères. *Tête* arrondie en devant. *Epistome* à peine aussi avancé ou un peu moins avancé que le bord antérieur des joues; ordinairement enclos par celles-ci, parfois libre ou presque libre. *Antennes* à 1er article un peu plus long que le 2e : celui-ci égal au moins à la moitié du 3e :

Digitized by Google

les 3e et 4e presque égaux : le 5e un peu plus long. *Yeux* suborbiculaires; débordant faiblement les angles antérieurs du pronotum. *Ocelles* petits; deux fois au moins plus rapprochés du bord interne des yeux que de la ligne médiane de la tête. *Pronotum* élargi en ligne courbe jusqu'aux angles latéraux : obtus, et ne débordant pas les élytres à ceux-ci; tronqué à la base sur la moitié médiane de largeur de l'abdomen. *Ecusson* couvrant en devant les trois cinquièmes médiaires de la largeur de l'abdomen; débordé sur toute la largeur par les élytres; arrondi postérieurement. *Elytres* voilant ou à peu près les côtés de l'abdomen. *Exocorie* prolongée à peu près jusqu'au 4e arceau ventral. *Cuisses* inermes, ou à peu près. *Tibias* épineux.

Obs. Ce genre a été placé parmi les Cydnides, par M. Fieber; mais l'espèce qui le constitue appartient évidemment aux Scutellérides par son endocorie très-courte et en partie voilée par l'écusson; par la base de celui-ci plus large que les angles postérieurs du pronotum, etc.

1. **Coreomelas Scarabæoides**; Linné.

Bronzé ou d'un bronzé obscur; ponctué et luisant en dessus. Antennes et tarses d'un rouge testacé.

♂ Dernier arceau ventral semi-circulaire, échancré en demi-cercle à son bord postérieur.

♀ Dernier arceau ventral en triangle à côtés un peu curvilignes, et subarrondi en devant; divisé par une ligne transversale en deux moitiés inégales; l'antérieure, plus grande, de deux pièces, carénée sur la ligne médiane : la postérieure paraissant formée de cinq pièces; la médiane, en triangle à côtés curvilignes.

Cimex Scarabaeoides, Linn., Syst. nat. 10e éd. 1758. t. 1. p. 441. 3. — Id. 12e éd. t. 1 p. 716. 4. — Id. Faun. suec. p. 246. 912. — Fabr. Syst. entom. p. 700. 16. — Id. Entom. syst. t. IV. p. 89. 37. — Gmel., C. Linn., syst. nat. t. I. p. 2130. 4. — De Villers, C. Linn. Entom. t. I. p. 480 2. — Rossi., Faun. etr. t. II. p. 1293. — Id. éd. Illig. t. II. p. 365. 1293. — Petagn. inst. entom. t. II. p. 630. 6. — Wolff., Icon Cimic. p. 4. 4. pl. I. fig. 4.
La punaise tortue brune. Geoffr., Hist. t. I. p. 435. 3.

Digitized by Google

Thyreocoris scarabaeoides. SCHRANK., Faun. boic. t. II. p. 69. 1096. — HAHN, Wanz. t. II. p. 47. pl. XLV. fig. 141. — KOLENAT. Mel. entom. t. 4. p. 9. 128.
Cimex testudinarius, FOURCR., Entom. par. t. I. p. 195 3.
Tetyra scarabaeoides. FABR. Syst. Rhyng. p. 143. 70. — FALLÉN. Monogr. Cimic. p. 42. 3. — Id. Hemipt. suec. p. 16. 6. — HERRICH-SCHAEFF. Faun. Germ. 112. 13.
Scutellera scarabaeoides. LATR. Hist. Nat. t. XII. p. 182. 19.
Odontoscellis scarabaeoides. BURMEIST. Handb. t. II. p. 385. 1. — GERM. Zeitschr. t. I. p. 38. 3. — HERRICH-SCHAEFF. Wanz. t. V. p. 34. — BLANCH. Hist. Nat. t. III. (Hemipt.) p. 161. t. pl. VIII. fig. 6.
Coreomelas scarabaeoides. AMYOT. et SERV. Hemipt. p. 68. 1. — SAHLB. Geoc. FENN. 17. 1.
Coreomelas. AMYOT. Ann. Soc. Ent. de Fr. 2e série, t. III. p. 417. 24. — Id. PERYNGOTES. p. 49. 24.
Corimelaena scarabaeoides. DALLAS, List. Hémipt. p. 57. 4.

Long. 0m,0033 à 0m,0045 (1 l. 1/2 à 2 l.) — Larg. 0m,0022 à 0m,0026 (1 l. à 1 l. 1/5)

Corps ovalaire; médiocrement convexe; bronzé ou d'un bronzé obscur et luisant, en dessus. *Tête* planiuscule; ponctuée. *Epistome* brièvement enclos en devant par les joues, presque libre. *Labre* noir ou brun. *Antennes* d'un rouge testacé. *Yeux* d'un noir brun. *Prothorax* médiocrement convexe; ponctué; offrant, un peu avant le milieu de sa longueur, les traces plus ou moins faibles et parfois peu distinctes d'un sillon transversal; sans traces ou presque sans traces des cicatrices; chargé d'un calus près des angles latéraux; creusé d'une fossette basilaire, au côté interne de cet angle. *Ecusson* arrondi postérieurement, offrant de chaque côté, à la base, vers les angles postérieurs du pronotum un stigma ou une sorte de dépression obtriangulaire. *Elytres* prolongées sur toute la longueur des côtés de l'écusson; voilant les côtés de l'abdomen: ponctuées; laissant voir au moins une partie des trois pièces de la corie: l'exocorie prolongée jusqu'aux trois cinquièmes de leur longueur. *Membrane* blanchâtre, visible en partie après l'exocorie et à l'extrémité. *Dessous du corps* bronzé ou d'un bronzé obscur; assez finement ponctué. *Cuisses et tibias* bronzés. *Tarses* testacés, avec l'extrémité obscure: tibias épineux.

Cette espèce paraît habiter toutes les provinces de la France. On la trouve sur divers végétaux. Elle n'est pas rare.

Digitized by Google

DEUXIÈME BRANCHE.

LES ODONSCELLAIRES.

Caractères. *Ecusson* prolongé presque jusqu'à l'extrémité de l'abdomen ; voilant ou à peu près la membrane des élytres ; non débordé par celles-ci, sur la seconde moitié de l'abdomen. *Premier arceau ventral* très-apparent, quoique raccourci. *Corps* pubescent en dessus.

Ajoutez :

Tête arrondie en devant ; plus large que longue. *Epistome* subparallèle, un peu plus avancé que les joues, et conséquemment non enclos par elles.

Antennes insérées à découvert, au tiers de la distance comprise entre les yeux et le sillon rostral ; à peine prolongées jusqu'à la moitié de la longueur du corps ; à trois derniers articles épaissis et pubescents.

Cette branche est réduite au genre suivant, pour les espèces de notre pays.

Genre *Odonscelis*, Odonscèle (1).

Odontoscelis, Delaporte, Magaz. de zool. 1832. p. 74.

(ὀδοὺς - ὀδόντος, dent ; σκέλος, jambe).

Caractères. Ajoutez à ceux de la branche :

Antennes à 1er article plus long que le 2e : celui-ci plus grand que le 3e : les 4e et 5e plus grands que chacun des deux précédents : le 5e ordinairement plus long. *Yeux* transverses ; débordés par les angles du pronotum. *Pronotum* élargi en ligne courbe d'avant en arrière, rétréci

(1) Nous avons supprimé une syllabe à ce nom, pour en adoucir la prononciation.

Digitized by Google

à angle droit un peu avant chacun des angles latéraux; émoussé et non dilaté à ces derniers; marqué d'un sillon linéaire longitudinal juxta-marginal plus ou moins complet; offrant les traces de cicatrices pubescentes comme le reste, et limitées par deux lignes enfoncées transverses presque unies sur la ligne médiane qu'elles n'atteignent pas, et aboutissant, au moins l'une d'elles, au sillon juxta-marginal; sans sillon transverse bien marqué; à bord latéral tranchant; couvrant à sa base la moitié ou les trois cinquièmes médiaires de la largeur de l'abdomen. *Ecusson* couvrant en devant les sept neuvièmes médiaires de la largeur de l'abdomen; laissant peu déborder ce dernier sur ses côtés. *Repli du pronotum* presque uniformément large. *Repli des élytres* à peine prolongé jusqu'à l'extrémité du 1er arceau raccourci du ventre. *Cuisses* garniesde poils spinosules. *Tibias* munis de fines épines. *Corps* ovalaire; épais; médiocrement convexe; pubescent.

1. Odonscelis fuliginosa; Linné.

Ovalaire; ciliée dans sa périphérie; d'un noir fuligineux au moins sur sa tête et sur la moitié antérieure du pronotum, souvent autrement colorée sur le reste. Dessus du corps garni de poils d'un noir ou brun fuligineux sur les parties noires ou d'un noir brun. Sutures génales non prolongées par un sillon jusqu'au vertex. Tête et Poitrine glabres ou à peu près. Pièces prébasilaires ordinairement relevées en lame oblique sur les côtés du sillon rostral.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle une fois plus large que long : les 4e et 5e creusés, de chaque côté de la ligne médiane, d'une fossette commune, presque carrée, veloutée de noir brun.

♀ Dernier arceau ventral en ogive, sinuément élargi sur les côtés; divisé, par une ligne transverse arquée sur les trois quarts médiaires de sa largeur, en deux moitiés inégales : l'antérieure plus grande, de deux pièces, subcaréenée sur la ligne médiane : la postérieure échancrée dans le milieu de son bord postérieur; paraissant composée de 5 pièces : la médiane de celles-ci petite, triangulaire, peu distincte.

Digitized by Google

ETAT NORMAL : *Tête* et *Prothorax* d'un noir fuligineux ou d'un noir brun fuligineux. *Ecusson* de même couleur, paré d'une ligne médiane flave, prolongée environ jusqu'aux sept huitièmes de sa longueur, étroite jusqu'aux trois cinquièmes ou deux tiers, renflée en fer de lance postérieurement, et plus ou moins distinctement bordée de noir velouté dans cette partie renflée; orné de deux lignes d'un noir velouté, extérieurement bordées de flave, naissant après les angles postérieurs du pronotum, et longitudinalement prolongées jusqu'aux deux tiers, en se courbant un peu en dehors à l'extrémité.

Obs. Cet état semble plus particulier aux ♂, ou du moins les ♀ le présentent rarement d'une manière aussi nette.

Variations (par excès).

Var. A. *Ecusson entièrement d'un noir ou noir brun fuligineux.*

Odontoscelis. AMYOT, Ann. de la Soc. ent. de Fr. 2e série, t. III. p. 418. 25. var. 1. — *Id.* Rhyng. p. 51. var. 1.

Var. B. *Ecusson noir ou d'un noir brun fuligineux, offrant d'une manière plus ou moins distincte les deux lignes longitudinales noires, interrompues dans leur milieu; sans traces de la ligne médiane flave.*

Tetyra aethiops. (KUNZE).
Arctocoris fuliginosus. GERMAR, Zeitschr, t. I. p. 48. var. *e.*

Var. γ. *Ecusson offrant, en outre, l'extrémité de la ligne flave médiane.*

Var. δ. *Quelquefois cette partie postérieure de la ligne flave est bordée de noir.*

Cimex fuliginosus. LINN., Faun. suec. p. 246. 914. — Id. Syst. nat. 2e édit. t. I. p. 716. 8. — FABR., Syst. ent. p. 70. 18. — Id. Ent. Syst. t. IV. p. 90. 42. — GMEL., C. LINN., Syst. nat. t. I. p. 2032. 8. — DE VILLERS, C. LINN., Ent. t. I. p. 482. 6. — PETAGN., Inst. ent. t. II. p. 630. 7. — WOLFF, Icon. p. 50. 47. pl. V. fig. 47. a. b.
Tetyra fuliginosa. FABR., Syst. Rhyng. p. 139. 40.

Digitized by Google

Scutellera fuliginosa. LATR., Gener. t. III. p. 114. 4. — LAMARCK, Anim. s. vert. t. III. p. 491. 3.
Arctocoris fuliginosus. GERM., Zeitschr. t. I. p. 47. 1. var. *a*.
Odontoscelis fuliginosus. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 378 var. *β*. — FLOR, Rhynch. Livlands. p. 152. 1.

Var. *ε*. *Semblable à la précédente, mais la ligne flave médiane a entièrement disparu et les bordures noires de sa partie postérieure ont persisté, et constituent deux petites taches noires.*

Var. *ζ*. *Semblable à la var.* B ; *mais offrant des taches jaunâtres au côté externe ou sur les deux côtés des lignes noires.*

Var. *η*. *Semblable à la var.* B. *mais offrant les deux lignes noires interrompues extérieurement, bordées d'une ligne longitudinale flave, ordinairement non interrompue.*

Var. *θ*. *Offrant de plus que dans la variété précédente des traces de la ligne médiane flave, ou cette ligne toute entière.*

Var. *ι*. *Semblable à la précédente, mais offrant de plus le pronotum paré d'une ligne flave médiane.*

Tetyra fuliginosa. HERRICH-SCHÆFF., Faun. Germ. p. 112. 14.
Ursocoris liturus. HAHN, wanz. t. II. p. 50. pl. 46. fig. 143.
Arctocoris fuliginosus. GERM., Zeitsch. t. I. p. 48. var. c.
Odontoscelis fuliginosa. BURMEIST, Handb. t. II. p. 386. var. b.

Var. C. *Ecusson noir ou d'un noir brun fuligineux, marqué de deux lignes longitudinales d'un noir velouté, prolongées depuis les angles postérieurs du pronotum jusqu'aux trois quarts de sa longueur.*

Var. *κ*. *Offrant de plus que dans la variété précédente la partie postérieure de la ligne médiane flave.*

Cimex... SCHAEFFER, Icon. pl. XI. fig. 10 et 11.
Odontoscelis fuliginosa. BURMEIST. Handb. t. II. p. 385. 3 var. *a*. — BRULLÉ. Hist. nat. Hemipt. p. 400. pl. 32. fig. 5. — AMYOT et SERVILLE, Hemipt. p. 69. 1. — Kolenat. Mel. entom. IV. 5. 122. — DALLAS, List. Hemipt. p. 55. 1.

Digitized by Google

Odontoscelis. AMYOT, Ann. de la Soc. entom. de Fr. 2e série t. III. p. 418. 25. var. 2. — Id. Rhynch. p. 51. var. 2.

Var. λ. *Semblable à l'état normal, mais offrant aussi sur le pronotum une ligne médiane flave.*

Tetyra fuliginosa. FALLÉN, Monogr. cimic. p. 42. 2.
Ursocoris dorsalis. HAHN, Wanz. t. II. p. 49. pl. XLVI. fig. 144.
Arctocoris fuliginosus. GERMAR, Zeitrch. t. I. p. 48. var. *a.*
Odontoscelis fuliginosa. BLANCH. Hist. nat. t. III. Hemipt. p. 161. 4.
Odontoscelis dorsalis. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 378. 1.

Var. μ. *Semblable à l'état normal, mais offrant la ligne médiane réduite à sa partie postérieure.*

Cimex litura. FABR. Ent. syst. t. IV. p. 90. 43.
Odontoscelis litura. RAMBUR, Faun. de l'Andal. t. II. p. 107. 1. — FIEBER, Eur. hémipt. p. 378 2. var. *litura.*
Arctocoris fuliginosus. GERMAR, Zeitschr t. I. p. 47. 1.
Odontoscelis, AMYOT. Ann. de la Soc. entom. de Fr. 2e série t. III. p. 418. 25. var. 3. — Id. Rhynch. p. 51. var. 3.

Var. γ. *Quelquefois les lignes noires sont peu ou point marquées.*

Arctocoris fuliginosus. GERMAR, Zeitshr. t. I p. 47. var *b.*

Variations (par défaut).

Var. D. *Ecusson brun ou brun noir, sur la tuméfaction basilaire et sur les côtés; testacé et maculé ou marbré de brun noir sur le reste; paré d'une ligne médiane flave plus ou moins complète, et de deux lignes noires interrompues, bordées extérieurement de flave testacé.*

Var. ξ. *Semblable à la variété précédente, mais avec la teinte testacée offrant plus de développement.*

Var. E. *Ecusson testacé ou d'un flave testacé, ponctué d'obscur et marbré de brun ou brun noir; orné d'une ligne médiane flave plus ou moins com-*

Digitized by Google

plète, bordée de noir dans sa partie renflée, et notée de deux lignes noires interrompues.

Var. θ. *Semblable à la variété précédente, mais offrant de plus le pronotum fauve ou d'un fauve testacé sur sa seconde moitié, et quelquefois paré des traces d'une ligne médiane flave.*

Scutellera fuliginosa LATR. Hist. Nat. t. XII. p. 181. 13 *bis*.

Long. 0m,0061 à 0m,0078 (2 l. 3/4 à 3 l. 1/2). — Larg. 0m,0033 à 0m,0045 (1 l. 1/2 à 2).

Corps ovalaire; peu fortement convexe. *Tête* moins convexe; à sutures génales non continuées chacune par un sillon noir prolongé jusqu'à sa partie postérieure; noire ou d'un noir de suie; marquée de points donnant naissance à des poils de cette dernière couleur; garnie dans sa périphérie de cils grossiers et assez longs, et hérissée sur sa surface de poils de même couleur. *Antennes* ordinairement brunes, avec la base du 2e article testacé, rarement avec les 2e et 3e articles d'un testacé plus ou moins foncé; à 1er article presque aussi long que le 5e, qui est plus grand: le 2e sensiblement ou près d'un quart plus grand que le 3e: celui-ci, le plus court. *Pronotum* garni en devant et sur les côtés de cils grossiers et fuligineux; offrant avant les angles latéraux une entaille, dont le bord antérieur est transversal; à angles latéraux peu ou point émoussés; marqué de chaque côté d'un sillon longitudinal naissant vers le milieu du bord postérieur de l'œil, inégalement profond, souvent réduit en devant à une trace lisse, et passant, après la moitié de la longueur du segment, sur un gros point enfoncé; rayé de deux lignes transverses, naissant, au moins l'une, de chaque sillon longitudinal, et unies à leur côté interne, sans arriver jusqu'à la ligne médiane, et semblant former les limites de cicatrices pubescentes; pubescent; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* noté à la base, derrière les angles postérieurs du pronotum, d'un stigma ou petite pièce ou écaille en arc, ou presque en triangle dirigé en arrière; offrant souvent les traces d'une tuméfaction basilaire, en arc dirigée en arrière, et dont les extrémités aboutissent chacune à la petite écaille

Digitized by Google

précitée; ponctué, coloré et peint comme il a été dit. *Dessous du corps* noir ou d'un noir brun; ponctué; glabre ou à peu près sur le dessous de la tête et sur la poitrine, garni sur le ventre de poils peu apparents. *Pièces prébasilaires* relevées en lame oblique sur les côtés du sillon rostral. *Pieds* noirs ou d'un noir brun, avec la base des cuisses d'un brun rouge chez les variétés par défaut: tarses fauves ou testacés. *Cuisses* spinosules ou garnies de poils spinosules, en dessous. *Tibias* assez fortement épineux.

Cette espèce habite principalement les lieux sablonneux, les coteaux secs et arides ou garnis d'une courte pelouse. Pendant le jour elle se tient souvent cachée dans les pierres.

Obs. Elle varie beaucoup par la couleur, et même assez pour la taille.

Les ♀ sont généralement plus grandes et offrent plus souvent des variations par défaut de matière colorante.

Dans l'état que nous considérons comme normal, l'écusson est d'un noir fuligineux ou d'un noir brun fuligineux, paré d'une ligne médiane flave, renflée en fer de lance vers son extrémité, et de deux lignes longitudinales d'un noir velouté extérieurement bordées de flave.

Mais quand la matière colorante a abondé, l'écusson est tantôt sans taches, tantôt paré, à partir de chacun des angles postérieurs du pronotum, d'une ligue d'un noir velouté, interrompue dans son milieu; chez d'autres individus, la couleur testacée ou d'un flave testacé commence à se montrer près de ces lignes; la ligne médiane flave se dessine, soit entière, soit réduite à son extrémité renflée et bordée de noir; les lignes noires se présentent parées extérieurement d'une bordure flave non interrompue; les deux tronçons des lignes noires finissent pas se rejoindre et par constituer une ligne entière, bordée de jaune; l'insecte est alors orné de son dessin normal : quelquefois le pronotum se présente en outre paré d'une ligne médiane flave.

Quand la matière colorante à fait défaut, l'écusson se montre maculé de testacé ou de fauve testacé sur son disque; bientôt la tuméfaction basilaire et les côtés qui conservaient encore la foncière normale, passent au testacé; les lignes noires veloutées se montrent de nouveau interrompues; leur bordure flave extérieure ne se distingue plus; la

Digitized by Google

ligne flave médiane persiste plus ou moins, souvent même elle se prolonge sur la ligne médiane du pronotum ; enfin la moitié postérieure de ce segment passe elle-même à une teinte plus ou moins pâle. Dans l'état le plus incomplet l'écusson est testacé ou d'un fauve testacé, ponctué d'obscur, et les lignes noires ainsi que la ligne médiane flave finissent par devenir moins distinctes.

Malgré ses diverses variations, elle se distingue aisément de l'espèce suivante par sa taille plus avantageuse ; par son corps garni dans sa périphérie de poils plus longs, plus nombreux et plus grossiers ; par ses antennes ordiuairement brunes, à 2e article plus sensiblement plus long que le 3e ; par ses sutures séparant les joues et l'épistome non continués par un sillon jusqu'à la partie postérieure de la tête ; par ses joues de la couleur de l'épistome ; par son pronotum muni, avant les angles latéraux, d'une entaille dont le bord antérieur est transverse, par ses angles latéraux constituant un angle dirigé en dehors moins émoussé ; par son pronotum et son écusson non garnis de poils d'un cendré argenté ; par le dessous de la tête et sa poitrine glabres ou à peu près ; par ses pièces prébasilaires relevées en lame oblique sur les côtés du sillon rostral.

Le ♂ se distingue de celui de l'*O. dorsalis* par son dernier arceau ventral en demi-centre une fois plus large que long ; la ♀ par la ligne transversale du dernier arceau ventral arquée sur les trois quarts médiaires de la largeur.

2. **Odonscelis dorsalis** ; Fabricius.

Ovalaire ; peu ciliée dans sa périphérie. Dessus du corps brun au moins sur la tête et sur la moitié antérieure du pronotum, souvent autrement coloré sur le reste. Joues garnies de poils d'un gris ou cendré argenté. Pronotum et écusson garnis sur les côtés et parés de quatre bandes ou lignes de poils semblables. Sutures génales prolongées par un sillon jusqu'au vertex. Dessous de la tête et poitrine revêtus de poils d'un gris ou cendré argenté. Pièces prébasilaires non relevées en lame sur les côtés du sillon rostral.

Digitized by Google

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle, de moitié plus large que long : les 4e et 5e creusés, de chaque côté de la ligne médiane, d'une fossette commune, subarrondie, veloutée de noir brun.

♀ Dernier arceau ventral en ogive ou subarrondi en devant, sinuément élargi sur les côtés ; de moitié plus large à son bord postérieur que long sur son milieu ; divisé par une ligne transversale arquée sur ses deux tiers médiaires en deux moitiés inégales : l'antérieure, plus grande, de deux pièces, carénée sur sa ligne médiane : la postérieure paraissant composée de cinq pièces : la médiane petite, peu distincte.

ÉTAT NORMAL : *Dessus du corps* brun ou d'un brun fauve ; garni de poils d'un gris ou d'un cendré argenté sur les joues et sur les côtés, et paré sur le pronotum de quatre lignes formées de poils semblables : les submédiaires prolongées jusqu'à l'extrémité de l'écusson : les latérales peu prolongées après la base de ce dernier ; garni de poils bruns sur les intervalles de ces lignes ; paré sur l'écusson d'une ligne médiane flave prolongée jusqu'aux six septièmes de la longueur de celui-ci, renflée en fer de lance et bordée de noir à sa partie postérieure, parfois interrompue sur son milieu ou peu distincte sur sa partie antérieure ; orné de deux lignes longitudinales noires, un peu arquées au côté interne, et naissant chacune près de la base de l'écusson, après les angles postérieurs du pronotum, prolongées jusqu'aux trois cinquièmes de sa longueur, et plus largement bordées de flave à leur côté externe ; paré en outre d'un trait noir et court ou d'une petite tache sublinéaire courte, située à la base, de moitié plus près des lignes noires précitées que de la ligne médiane.

Variations (par excès).

Var. A. *Dessus du corps brun ou d'un brun noirâtre presque uniforme.*

Obs. Quand la matière colorante a abondé, le dessus du corps est d'une couleur presque uniformément brune ou d'un brun noirâtre ; la

Digitized by Google

ligne flave médiane de l'écusson et ses lignes noires naissant après les angles du pronotum sont indistinctes; les lignes de poils cendrés argentés sont même souvent peu marquées, surtout sur l'écusson.

Cette variété est surtout particulière aux ♀.

Var. B. *Ecusson brun offrant des traces plus ou moins distinctes, soit de la ligne flave médiane, soit des deux lignes noires, naissant après les angles postérieurs du pronotum ; mais celles-ci sont interrompues chacune dans leur milieu.*

Obs. Dans cette variation, la couleur foncière est un peu moins sombre et parfois mélangée de fauve ; les lignes de poils cendrés argentés sont distinctes, au moins sur le pronotum. Les lignes noires, interrompues dans leur milieu, sont plus ou moins distinctes ; la ligne médiane flave est nulle ou réduite à sa partie postérieure ; les deux traits noirs basilaires sont généralement apparents sur l'écusson.

Cette variation semble encore surtout particulière aux ♀.

ÉTAT NORMAL (voy. p. 25).

Obs. Ici le dessus du corps est encore brun ou d'un brun fauve ; mais les lignes de poils d'un cendré argenté sont bien marquées ; les lignes noires sont entières et bordées de flave à leur côté externe ; la ligne flave médiane est renflée et bordée de noir à sa partie postérieure, et soit réduite à celle-ci, soit entière, les deux petits traits noirs basilaires sont bien caractérisés.

Tetyra dorsalis. FABR., Syst. Rhyngot. p. 139. 54. — SCHIŒDTE, Revis. critic. spec. generis *Tetyræ* FABR., *in* Naturhistor. Tidskrift. t. IV (1842). p. 300. 17.
Tetyra fuliginosa. FALLÉN., Hémipt. suec. p. 15. 3.
Odontoscelis dorsalis. DALLAS, List. Hémipt. p. 56. 2.

Var. A. *Semblable à l'état normal ; mais l'écusson montre tous les affaiblissements de teinte entre le brun fauve et le flave testacé ; la partie postérieure du pronotum participe même souvent à cette teinte, et le segment est ordinairement paré d'une ligne médiane flave.*

Digitized by Google

Obs. L'état normal et cette variété se montrent plus ordinairement chez les ♂.

Variations (par défaut).

Var. C. *Ecusson et souvent partie postérieure du pronotum testacés, ou d'un flave testacé : l'écusson plus ou moins marbré de brun, souvent brun sur la tuméfaction basilaire : lignes noires interrompues et non bordées de flave : ligne flave médiane non bordée de noir vers son extrémité, entière ou partielle et parfois prolongée sur le pronotum.*

Obs. Dans cette variation le dessin de l'écusson se rapproche, pour les lignes noires, de ce qu'il était chez les variations par excès; mais la couleur dernière de cette partie et souvent celle du tiers postérieur du pronotum a pâli jusqu'au testacé ou au flave testacé. Les lignes de poils d'un cendré argenté sont souvent peu apparentes sur l'écusson : les deux traits noirs basilaires sont plus ou moins marqués.

Arctocoris plagiatus. GERM., Zeitschr. t. I. p. 48. 2. — HERRICH-SCHÆFFER, Wanz. t. V. p. 38. pl. 156. fig. 187.
Odontoscelis. AMYOT, Ann. de la Soc. entom. de Fr. 2e sér. t. III. p. 419. 25. v. 4. — Id. Rhynch. p. 51. n° 25. var. 4.
Odontoscelis plagiatus. FIEBER, Ent. Hemipt. p. 379. 3.

Long. 0m,0045 à 0m,0061 (2 l. à 2 l. 1/4). — Larg. 0m,0028 à 0m,0033 (1 l. 1/4 à 1 l. 1/2).

Corps ovalaire, médiocrement ou peu fortement convexe; pubescent. *Tête* convexe; creusée de deux sillons formant chacun la prolongation des sutures génales jusqu'à sa partie postérieure; brune; revêtue de poils bruns ou d'un brun noir sur l'épistome, d'un gris argenté ou d'un cendré argenté sur les joues. *Antennes* testacées, ordinairement avec les deux derniers articles bruns; à 1er article presque aussi grand que le 5e qui est le plus long : le 2e faiblement ou un peu plus long que le 3e qui est le plus court. *Pronotum* peu garni de cils sur ses

Digitized by Google

bords latéraux ; offrant avant les angles latéraux une entaille un peu dirigée en avant ; à angles latéraux en forme d'angle dirigé en dehors et émoussé ; marqué, de chaque côté, d'un sillon naissant près du milieu du bord postérieur de l'œil, et prolongé jusqu'à son bord postérieur, près de l'angle latéral : ce sillon inégalement profond et passant après la moitié de sa longueur sur un gros point enfoncé : rayé de deux lignes transverses, naissant du sillon longitudinal précité et unies près de la ligne médiane qu'elles n'atteignent pas ; finement ponctué ; pubescent ; coloré et peint comme il a été dit ; paraissant souvent légèrement sillonné longitudinalement près de la ligne médiane. *Ecusson* noté à sa base, derrière les angles postérieurs du pronotum, d'une impression sémicirculaire ou obtriangulaire ; finement ponctué ; pubescent ; coloré et peint comme il a été dit. *Dessous du corps* brun ; ponctué ; revêtu d'un duvet gris argenté. *Pièces prébasilaires* non relevées en lames sur les côtés du sillon rostral. *Pieds* bruns ou d'un brun testacé, avec les tarses testacés. *Cuisses* garnies en dessous de poils spinosules. *Tibias* armés en outre de petites épines sur leur arête.

Obs. Elle offre des variations analogues à celles de l'espèce précédente. Néanmoins l'*O. dorsalis* se distingue facilement de l'*O. fuliginosus* par sa taille moins avantageuse, surtout chez le ♂ ; par ses sutures génales continuées par un sillon assez profond jusqu'au bord postérieur de la tête ; par son écusson brun et ses joues revêtues de poils d'un gris ou d'un cendré argenté ; par ses antennes testacées ou d'un testacé pâle, soit entièrement, soit plus ordinairement avec les deux derniers articles bruns ou brunâtres : à 2e article à peine plus long que le 3e ; par les côtés de son pronotum et du reste du dessus de son corps garnis de poils d'un gris ou d'un cendré argenté ; par son pronotum paré de quatre bandes de poils semblables, plus ou moins distinctement prolongées sur l'écusson ; par ce dernier paré d'un trait basilaire noir, près du côté interne de chaque ligne noire naissant après les angles postérieurs du pronotum ; par ces lignes un peu arquées ou un peu anguleuses en dedans, quand elles sont entières, et plus largement bordées de flave à leur côté externe ; par son corps garni dans sa périphérie de cils moins longs, moins grossiers et moins

Digitized by Google

nombreux ; par le dessous de son corps garni ou revêtu de poils d'un gris argenté ou d'un cendré argenté ; par les pièces prébasilaires non relevées en forme de lame sur les bords du sillon rostral.

Les ♂ et ♀ offrent d'ailleurs dans le dernier arceau ventral des différences caractéristiques qui ont été négligées.

Cette espèce a été confondue par plusieurs écrivains avec la précédente, et il est assez difficile de donner une synonymie très-exacte de ces deux Odonscèles, par suite de l'insuffisance des descriptions.

D'autres auteurs ont rapporté à une variété de l'*O. fuliginosus* la *Tetyra dorsalis* de Fabricius. Voici la description de cet auteur : *Minor T. liturâ. Caput canaliculatum, fuscum. Thorax fuscus : lineâ dorsali albâ. Scutellum fuscum : lineâ dorsali albâ. Præterea lineola utrinque albâ atrae innata.*

Le professeur Kiel, avec son coup-d'œil souvent remarquable, a noté ici un des traits les plus caractéristiques de cette espèce, celui d'avoir la tête canaliculée, c'est-à-dire d'avoir chacune des sutures génales prolongées par un sillon assez prononcé, jusqu'à l'extrémité de la partie postérieure de la tête.

Nous avons été heureux de voir cette opinion que nous avions toujours eue, quoique en contradiction avec celle de presque tous les cimicologistes, confirmée par M. Schiœdte, dans sa *Révision critique* des espèces du genre *Tetyra* de Fabricius, d'après les exemplaires typiques existant dans le Muséum royal de Copenhague. Ce savant donne en effet comme synonyme de cette espèce l'*Arctocoris plagiatus* de Germar.

Avant ce premier genre *Odonscelis*, doit être placé le genre *Irochrotus*, Amyot et Serville, différent de celui-ci par ses *antennes* à 2e article notablement plus court que le 3e ; par ses tibias spinosules et longuement ciliés ; par le dessus de son corps hérissé d'une longue villosité ; par son pronotum creusé d'un sillon transverse profond, offrant au devant de celui-ci, de chaque côté de la ligne médiane, une ligne enfoncée ou un sillon linéaire un peu obliquement transverse, représentant le bord postérieur des cicatrices et montrant les rapports qui existent entre les espèces de ce genre et celles des Odonscèles.

Digitized by Google

Au genre *Irochrotus* appartient l'espèce suivante :

I. maculiventris; GERMAR.

Dessous du corps noir ou d'un noir ardoisé; hérissé, surtout sur la tête et sur le pronotum, d'une longue villosité cendrée. Antennes d'un roux pâle. Ventre parfois paré de deux taches blanches.

Pachycoris maculiventris. GERMAR, Faun. Ins. Europ. fasc. 21.

Long. 0m,0090 à 0m,0112 (4 l. à 5 l.).

Patrie : La Sicile, etc.

Obs. Le ♂ offre de chaque côté de la ligne médiane une grande plaque commune, un peu enfoncée, sur les 4e à 6e arceaux du ventre. Suivant MM. Amyot et Serville, cette plaque existerait aussi chez la ♀. Les exemplaires ♀ que nous avons eus sous les yeux ne nous ont pas offert cette marque distinctive.

TROISIÈME FAMILLE.

LES PSACASTINS.

CARACTÈRES. *Ecusson* plus large en devant que la base du pronotum, c'est-à-dire que la partie de celle-ci comprise entre les angles postérieurs. *Antennes* insérées à peine aussi avant ou moins avant que le niveau du bord antérieur des yeux, entre ceux-ci et le sillon rostral; pouvant dans le repos se cacher en partie sous les lames antépectorales; de médiocre longueur; de cinq articles. *Pronotum* peu ou point dilaté à ses angles latéraux. *Pièces prébasilaires* graduellement relevées de dehors en dedans, sur les côtés du sillon rostral. *Lames prébasilaires* nulles ou peu développées. *Sillon rostral* prolongé ordinairement jusqu'à l'extrémité du métasternum. *Flancs* de l'antépectus formant chacun en devant

Digitized by Google

une *lame antépectorale* arquée, détachée du corps, plus avancée que le bord postérieur des yeux et souvent avancée jusqu'au niveau niveau du bord antérieur de ces organes. *Organe odorifique* laissant à découvert le postépisternum; ordinairement plus développé dans le sens de la longueur et subarrondi ou tronqué extérieurement : son *orifice* petit et simple. *Tarses* de trois articles : le 2e court.

Les Psacastins ont, comme les premiers Scutellérides, l'écusson plus large que la base du pronotum; mais ils se distinguent de ceux de la famille précédente par le bord antérieur des flancs de l'antépectus, avancés chacun en forme de lame arquée, servant à voiler une partie des antennes, dans l'état de repos.

Les Pscacastins se partagent en trois branches.

			Branches.
Abdomen	débordant faiblement les élytres et l'écusson sur les côtés.	Epistome moins avancé que les joues et ordinairement enclos par elles. Tibias épineux ou dentés. Ecusson arrondi à l'extrémité; en toit et parfois caréné sur les trois cinquièmes antérieurs, déclive postérieurement	PSACASTAIRES.
		Epistome plus avancé que les joues et conséquemment non enclos par elles. Tibias ciliés ou garnis seulement de cils rigides. Ecusson rétréci sur les deux cinquièmes postérieurs, ordinairement tronqué ou caudiforme à son extrémité . .	ODONTARSAIRES.
	pourvu d'une tranche abdominale aplanie, débordant sur les côtés, les élytres et l'écusson, depuis la base du premier arceau ventral : cette tranche généralement plus large vers l'extrémité de son 3e ou 4e segment que la partie visible de la corie. Tibias denticulés. Ecusson arrondi à sa partie postérieure, caréné sur une partie de la ligne médiane .		EURYGASTERAIRES

PREMIÈRE BRANCHE.

LES PSACASTAIRES.

CARACTÈRES : *Abdomen* débordant faiblement les élytres et l'écusson sur les côtés. *Epistome* moins avancé que les joues et ordinairement enclos par elle. *Tibias* épineux ou dentés. *Ecusson* arrondi ou subarrondi postérieurement; ni sinué, ni rétréci en ligne droite sur ses deux cinquièmes postérieurs; ne dépassant pas ou dépassant à peine le dernier arceau ventral; caréné ou en toit sur ses trois cinquièmes anté-

Digitized by Google

rieurs, déclive postérieurement; chargé de points élevés ou de sortes de petites verrues.

Ajoutez :

Tête en triangle plus ou moins arrondi en devant; plus large que longue au devant des yeux. *Antennes* insérées plus près des yeux que du sillon rostral; à 2e et 3e articles grêles : les deux derniers épaissis, pubescents; le 1er à peu près égal au 4e : le 5e un peu plus long que le 2e. *Yeux* semi-globuleux. *Pronotum* échancré à son bord antérieur; tronqué à la partie postérieure de cette échancrure qui est peu profonde; élargi en ligne à peu près droite jusqu'aux angles latéraux ou près de ces angles ; couvrant à sa base les quatre septièmes médiaires environ de la largeur de l'abdomen; à cicatrices ponctuées. *Ecusson* couvrant en devant au moins les cinq septièmes de la largeur de l'abdomen. *Exocorie* à peine prolongée jusqu'à l'extrémité du 3e arceau ventral. *Endocorie* brièvement apparente. *Bec* renflé, vers la partie postérieure du dessous de la tête. *Pièces prébasilaires* graduellement épaissies et non relevées en lames sur les bords du sillon rostral. *Repli du pronotum* prolongé jusqu'aux angles latéraux, élargi postérieurement et surtout dans son milieu. *Ventre* à 1er arceau distinct, quoique raccourci; tuberculeux ou chargé d'un point élevé sur les côtés des arceaux. *Pieds* denticulés sur l'arête externe des tibias et souvent sur la partie inférieure des cuisses.

Les Psacastaires sont remarquables par leur corps épais, presque parallèle depuis les angles postérieurs du pronotum jusqu'au tiers de la longueur de l'abdomen; par leur écusson caréné ou en toit en devant, déclive postérieurement et généralement chargé de points élevés ou de sorte de petites verrues.

Ces espèces habitent principalement les provinces méridionales, et se plaisent surtout dans les lieux garnis d'herbes sèches. Leurs couleurs sont peu brillantes.

Ils se divisent en deux genres :

Digitized by Google

		Genres.
Pièces prébasilaires	mutiques, c'est-à-dire non munies d'une dent vers l'extrémité postérieure de leur côté interne, sur le bord du sillon rostral. Antennes à 2e article trois fois environ aussi long que le 3e	*Psacasta.*
	armées chacune d'une dent vers l'extrémité postérieure de leur côté interne, sur le bord du sillon rostral. Antennes à 2e article d'un tiers à peine plus grand que le 3e.	*Cryptodontus*

Genre *Psacasta*, Psacaste ; Germar.

Germar. Zeitschr. f. d. Entomol. t. 1 (1839). p. 68.

Caractères. *Pièces prébasilaires* mutiques, c'est-à-dire non munies d'une dent vers l'extrémité postérieure de leur côté interne, au bord du sillon rostral. *Antennes* à 2e article trois fois environ aussi long que le 3e.

Ajoutez : *Antennes* insérées à peu près ou niveau du bord antérieur des yeux. *Yeux* débordant un peu les angles antérieurs du pronotum. *Ocelles* un peu plus rapprochés des yeux que de la ligne médiane de la tête. *Pronotum* à angles latéraux subarrondis ou subanguleux. *Ecusson* en toit; non gibbeux vers la moitié ou un peu après de la ligne médiane.

1. **Psacasta pedemontana** ; Fabricius.

Dessus du corps fauve ou testacé, ou d'un testacé ou fauve brunâtre, marqué de points enfoncés noirs ou obscurs, assez serrés; parsemé de points verrugueux d'un blanc sale, sur le pronotum et l'écusson, dont trois un peu plus gros à la base du dernier. *Pronotum* débordant à peine la base des élytres; marqué d'un sillon transverse obsolète. *Ecusson* creusé de deux stigmas, en impression, marquées chacune de six à huit points; chargé d'une tuméfaction basilaire ridée. Abdomen aussi large à la base que long sur sa ligne médiane.

Digitized by Google

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle régulier : les 2e à 5e ou 6e marqués de chaque côté de la ligne médiane d'une dépression commune constituant chacune une grande tache ou plaque brune ou d'un brun noir, mat et imponctué. Ventre brun, avec les points tuberculeux d'un flave roussâtre.

♀ Dernier arceau du ventre en demi-cercle sinueusement élargi sur les côtés ; une fois plus large au bord postérieur que sur la ligne médiane, divisé par une ligne transversale en deux moitiés inégales : l'antérieure, plus grande, de deux pièces, un peu carénée sur la ligne médiane : la postérieure formée de cinq ou sept pièces peu distinctes. Ventre maculé ou parsemé de taches d'un flave testacé ou parfois paré d'une bande longitudinale inégale de couleur analogue ; presque uniformément ponctué ; quelquefois imponctué sur un espace longitudinal assez étroit, mais dépourvu des grandes sortes de plaques qu'on voit chez le ♂.

Cimex exanthematicus. Scopol. Entom. carn. p. 121. 353 ?
Cimex pedemontanus. Fabr. Spec. ins. t. II (1781). p. 342. 19. — Id. Entom. syst. t. IV. p. 86. 27. — Cyrillo, Faun. neap. Specim. p. 8. pl. XII. fig. 9. — Rossi, faun. etr. t. II. p. 228. 1292. — Id. édit. illig. t. II. p. 364. 1292. — Petagn., Inst. entom. p. 629. 3. — Wolff, Icon. cimic. p. 94. 88. pl. IX. fig. 88.
Cimex Allioni. Gmel., Syst. nat. t. I (1788). p. 2132. 164.
Tetyra pedemontana. Fabr. Syst. Rhyngot p. 137. 42. — Herrich-Schæffer, Faun. germ. t. III. 6. — Burmeist., Handb. t. II. p. 300. 4. — Blanch. Hist. nat. t. III. p. 156. 3.
Scutellera pedemontana. Latr., Hist. nat. t. XII. p. 181. 15.
Ventocoris pedemontana. Hahn, Wanz. Ins. t. II. p. 37. pl. XLIII. fig. 134.
Psacasta pedemontama. Germar, Zeitschr. t. I. p. 69. 1. — Amyot et Serville, Hémipt p. 46. 1.
Psacasta. Amyot, Ann. de la Soc. entom. de Fr. 2e série. t. III. p. 404. 5. — Id. Rhynch. p. 36. 5,
Psacasta Allioni. Fibeer. Eur. Hemipt. p. 376. 2.

Long. 0m,0090 à 0m,0112 (4 à 5 l.). — Larg. 0m,0056 à 0m,0067 (2 1/2 à 3 l.).

Corps épais ; convexe ; marqué de points enfoncés noirs ou obscurs, avec la couleur foncière variant du testacé ou fauve au testacé ou fauve

Digitized by Google

brunâtre ou rougeâtre, plus foncé sur la tête et sur la partie antérieure du pronotum. *Tête* peu convexe, ponctuée de noir. *Epistome* au moins aussi long que les trois quarts des joues. *Antennes* brunes ou obscures. *Pronotum* débordant peu les élytres à ses angles latéraux; tantôt obtusément anguleux, tantôt subsinué (surtout chez la ♀) à ces derniers; convexe: marqué de points enfoncés; plus obscur sur sa partie antérieure; parsemé de points saillants ou sortes de petites verrues d'un flave roussâtre; marqué d'un sillon transverse plus ou moins obsolète; à cicatrices peu apparentes et à peine moins ponctuées que le reste; creusé à son bord postérieur externe, près des angles latéraux, d'une fossette assez prononcée. *Ecusson* marqué de points enfoncés obscurs, comme ceux de la moitié postérieure du prothorax; parsemé de points verruqueux d'un blanc flave un peu plus nombreux, dont trois un peu moins petits ou plus gros à sa base : un, au milieu : un, au tiers interne de chaque impression basilaire : celles-ci, obtusément en triangle une fois plus large que long et dirigé en arrière, marquées de six à huit points obscurs; chargé d'une tumafaction basilaire ordinairement marquée de rides transversales; en toit sur ses trois cinquièmes antérieurs, déclive postérieurement. *Cories* ponctuées. *Bec* noirâtre. *Dessous du corps* ponctué de brun; brun sur le dessous de la tête; marbré ou maculé de taches flavescentes ou d'un flave roussâtre sur la poitrine (♂ et ♀) et sur le ventre (♀). Ce dernier, chargé de chaque côté, sur les 2e à 5e arceaux, de deux rangées longitudinales de points tuberculeux d'un blanc flavescent ou d'un flave roussâtre : la rangée interne sur les stigmates : l'externe, vers l'angle postéro-externe des arceaux, en quinconce avec la précédente; rayé, après chaque tubercule stigmatique, d'un sillon transverse prolongé jusqu'au quart de la largeur de l'arceau. *Pieds* noirs ou bruns, maculés de testacé ou d'une teinte analogue. *Cuisses* peu denticulées en dessous. *Tibias* plans ou subcanaliculés sur l'arête externe, dentés de chaque côté de cette arête.

Cette espèce est principalement méridionale; mais on la trouve aussi quelquefois dans les environs de Lyon. Nous l'avons prise à La Pape, en août, sur le *Cynoglosum officinale* et dans quelques autres parties du département, en septembre, dans les herbes sèches et dans les mousses.

Digitized by Google

Obs. Divers entomologistes rattachent, à la *P. pedemontana*, la *Tetyra cerinthe* (1) de Fabricius, dont la *T. pagana* (2) du même auteur n'est qu'une variété.

On semble, en effet, par cette dernière, dont le dessus du corps est souvent d'un rouge brun ou d'un brun rouge et parsemé de quelques points verruqueux d'un blanc sale, passer par toutes les transitions de couleur à la *cerinthe*, qui est entièrement noire.

Cependant, d'après les exemplaires que nous avons eus sous les yeux, la *P. cerinthe*, malgré ses variations de teintes, nous semble constituer une espèce particulière. Elle a l'épistome en toit; le pronotum arrondi à ses angles latéraux, en général moins fortement ponctué, dépourvu de points verruqueux; l'écusson rugueux et souvent comme réticulé, moins parsemé de points vurruqueux, caréné sur la partie en toit et sur la base de la partie déclive; les sillons transverses situés après les points tuberculeux des stigmates du ventre plus étendus, et, comme signe plus caractéristique de l'espèce, la ♀ présente la moitié interne de chacune des moitiés du ventre voisine de la ligne médiane, marquée sur les 2e à 6e arceaux d'un espace mat ou d'une sorte de plaque aussi grande et presque aussi prononcée que chez le ♀, un peu obsolètement ponctuée au lieu d'être imponctuée.

Genre *Cryptodontus*, Cryptodonte; Mulsant et Rey.

(κρυπτός, caché; ὀδοὺ-ὀντος, dent).

Caractères. *Pièces basilaires* armées chacune d'une dent vers l'extrémité postérieure de leur côté interne, au bord du sillon rostral. *Antennes* à 2e article d'un tiers à peine plus grand que le 3e.

---

(1) *Cimex cerinthe*. Fabr., Entom. syst. t. IV. p. 82. 9. — *Tetyra cerinthe*. Fabr., Syst. Rhyngot. p. 140. 36. — Wolff. Icon. p. 170. 167. pl. 17. fig. 167. — Schiœdte, Revis. etc. *in* Koij. Tijdsk. t. IV. p. 301. 18. — *Psacasta anthriboïdes*. Germ. Zeitschr. t. I. p 70. 3. — *Psacasta nigra*. Germ., t. C. p. 141. 6. — Herrich-Schæff., Wanz. t. V. p. 47. pl. 159. fig. 498. — *Tetyra hispana*. Ramb., Faun. Andal. t. II. p. 99. 4.

(2) *Tetyra pagana*. Fabr., Syst. Ryng. p. 140. 37. — Schiœdte, loc. cit. p. 301. 19. — *Tetyra hispana*. Ramb. L. c.

Digitized by Google

Ajoutez : *Antennes* insérées presque au niveau du bord antérieur des yeux. *Yeux* ne débordant pas les angles de devant du pronotum. *Ocelles* aussi rapprochés de la ligne médiane de la tête que des yeux. *Pronotum* ordinairement tronqué aux angles latéraux. *Ecusson* caréné sur la ligne médiane, gibbeux vers la moitié de la longueur de celle-ci ou à peu près.

1. **Cryptodontus tuberculatus**; Rossi.

Dessus du corps variant du rouge brun au noir ; ponctué (les points, noirs ou obscurs suivant les variétés) ; caréné sur l'épistome, sur une partie du pronotum et de la ligne médiane de l'écusson : celui-ci relevé en bosse un peu après la moitié de sa longueur ; parsemé de petits tubercules ou points verruqueux.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle régulier, une fois plus large que long. Ventre marqué, de chaque côté de la ligne médiane, sur les 3e à 5e arceaux, d'un espace commun ou sorte de plaque imponctuée, d'une couleur matte.

♀ Dernier arceau ventral en demi-cercle un peu élargi, plus d'une fois plus large que long ; divisé par une ligne transversale en deux moitiés très-inégales : l'antérieure, beaucoup plus grande, de deux pièces, subcarénée sur la ligne médiane : la postérieure, très-courte, composée de plusieurs pièces peu distinctes. Ventre uniformément ponctué, noir ou noirâtre sur la région longitudinale médiaire, et généralement d'un flave roussâtre ou d'une teinte plus claire que sur les côtés sur l'espace occupé par les plaques du ♂.

Cimex tuberculatus. Rossi, Faun. etrusc. t. II. p. 229. 1,294. — Id. éd. Illig. t. II. p. 365. 1,294. — Petagn., Inst. entom. t. II. p. 630. — Fabr., Entom. syst. t. IV. p. 90. 44.

Tetyra tuberculata. Fabr., Syst. Rhyngot. p. 139. 52. — Herrich-Schæff., Faun. Germ. 135. 2. — Rambur, Faun. de l'Andal. t. II. p. 98. 3.

Psacasta tuberculata. Germar, Zeitschr. t. I. p. 70. 2. — Herrich-Schæff., Wanz, t. V. p. 46. — Amyot et Serv. Hémipt. p. 46. 2. — Dallas, Hémipt. t. I. p. 44. — Fieber, Eur. Hemipt. p. 376. 4.

Oncopygia. Amyot, Ann. de la Soc. entom. de Fr. 2e série t. III. p. 403. 6. — Id. Rynch. p. 37. 6.

Digitized by Google

Long. 0m,0056 à 0m,0067 (2 l. 1/2 à 3 l.). — Larg. 0m,0036 à 0m,0045 (1 2/3 à 2 l.).

Corps épais; convexe; marqué de points enfoncés obscurs chez les variétés peu sombres, noirs sur les autres; à fond variant du rouge brun au noir. *Tête* convexiuscule; ponctuée. *Epistome* en toit ou caréné. *Antennes* ordinairement testacées à la base, obscures à l'extrémité. *Pronotum* débordant peu les élytres; tronqué à ses angles latéraux et légèrement entaillé dans le milieu de cette troncature; convexe; marqué de points enfoncés; à cicatrices un peu tuméfiées et ponctuées; creusé d'un sillon transverse assez profond, prolongé presque jusqu'aux bords latéraux; marqué, près des angles latéraux, d'une fossette peu profonde. *Ecusson* marqué de points enfoncés; parsemé de petits tubercules; marqué de deux stigmas, ou fossettes basilaires arquées en arrière à leur bord postérieur, lisses en devant, ruguleuses postérieurement; noté, au côté interne de chacun de ces stigmas, d'un point tuberculeux ou virguliforme, ordinairement de teinte claire; chargé sur son cinquième antérieur d'une tuméfaction basilaire assez prononcée; chargé d'une carène ou ligne saillante sur la ligne médiane de sa partie en toit et sur la moitié de sa partie déclive. *Cories* ponctuées : mésocories à partie cornée prondément échancrée et membraneuse dans cette échancrure. *Bec* obscur. *Dessous du corps* assez fortement marqué de points enfoncés, noirs ou obscurs; ruguleux; variant, pour la couleur foncière, du testacé au noir; parfois en partie noir maculé de taches testacées ou d'un flave testacé. *Ventre* chargé de chaque côté, sur les 2e à 5e arceaux, de deux rangées de points tuberculeux, ordinairement d'un flave roussâtre : la rangée interne sur les stigmates : l'externe, vers l'angle postéro-externe des arceaux, en quinconce avec la précédente; rayé d'un petit sillon transverse après les points tuberculeux stigmatiques : plaques du ♂, variant du rouge brun au noir, mattes : partie médiane du ventre de la ♀ ordinairement noire sur les 2e ou 3e à 5e arceaux, souvent plus claire qu'ailleurs sur la partie correspondante aux plaques du ♂. *Pieds* testacés, maculés de brun. *Tibias* dentelés sur leur arête externe.

Digitized by Google

Cette espèce habite principalement les provinces méridionales. Nous l'avons prise dans diverses localités de la Provence. Elle nous a été envoyée, des environs de Marseille, par M. Wachanru. On la trouve quelquefois, mais rarement, dans les environs de Lyon. Elle se plaît principalement dans les lieux secs et arides.

Obs. La couleur du dessus du corps varie du fauve au noir ou brun noir, par excès de matière colorante, et parfois du testacé au flave livide, par défaut de cette matière. Dans les variétés, le dessous du corps est parfois tout noir; dans l'état normal il est d'une teinte plus ou moins claire, ponctué de noir, avec les plaques du ventre du ♂ de cette dernière couleur. Dans les variations par défaut, les plaques du ♂ sont parfois seulement d'un rouge brun, au lieu d'être noires.

DEUXIÈME BRANCHE.

LES ODONTARSAIRES.

Caractères. *Abdomen* débordant faiblement les élytres et l'écusson sur les côtés. *Epistome* plus avancé ou au moins aussi avancé que les joues et par conséquent non enclos par elles. *Tibias* ciliés ou garnis seulement de cils rigides. *Ecusson* rétréci sur les deux cinquièmes postérieurs, dépassant souvent l'extrémité du ventre; soit caudiforme, soit tronqué ou obtusément tronqué à sa partie postérieure.

Ajoutez:

Antennes un peu moins longuement prolongées que la moitié du corps; insérées moins avant que le niveau du bord antérieur des yeux et moins près de ces organes que du sillon rostral; à 2e et 3e articles grêles: les deux derniers épaissis, pubescents. *Yeux* semi-globuleux. *Pronotum* tronqué en devant chez les uns, peu profondément échancré chez les autres; élargi sur les côtés jusqu'aux angles latéraux ou un peu avant; couvrant à la base plus de la moitié médiaire de l'abdomen; marqué de cicatrices. *Ecusson* couvrant en devant les cinq septièmes environ de la largeur de l'abdomen. *Exocorie* non ou à peine prolongée

Digitized by Google

jusqu'à l'extrémité du 3e arceau ventral. *Endocorie* très-courte ou indistincte. *Bec* prolongé au moins jusqu'aux hanches intermédiaires ou plus loin. *Pièces prébasilaires* plus ou moins sensiblement relevées en lames sur les bords du sillon rostral. *Repli du pronotum* prolongé jusqu'aux angles latéraux, anguleusement élargi dans son milieu. *Ventre* à 1er arceau distinct quoique raccourci. *Pieds* ni dentés ni épineux, garnis seulement de cils quelquefois rigides.

Les Odontarsaires ont encore le corps épais; mais leur épistome est plus avancé que les joues; leurs pieds sont seulement ciliés; leur écusson est rétréci sur les deux cinquièmes postérieurs et soit tronqué, soit caudiforme, à son extrémité.

La robe de ces insectes est souvent moins sombre que celle des espèces de la branche précédente; quelquefois même elle est parée de dessins gracieux.

Ces Hémiptères habitent principalement les contrées méridionales; mais quelques-uns se montrent aussi dans des zones moins chaudes.

Les Odontarsaires sont réduits, dans notre pays, aux genres suivants:

		Genres.
Tête	presque carrée au devant des yeux. Antennes à 2e article plus de deux fois plus gros que le 3e. Yeux débordant complétement le côté de la tête. Ecusson ne dépassant pas l'extrémité de l'abdomen. Ventre tuberculeux sur les côtés.	*Phimodera.*
	triangulaire au devant des yeux. Antennes à 2e article moins d'une fois plus grand que le 3e. Yeux à moitié enchâssés dans la tête. Ecusson dépassant l'extrémité de l'abdomen. Ventre non tuberculeux sur les côtés.	*Odontarsus.*

Genre *Phimodera*, Phimodère; Germar.

Germar. Zeitschr. f. d. Entom. t. I (1839) p. 60.

(φιμὸς, frein; θέρη, cou.)

Caractères. *Tête* presque carrée au devant des yeux, c'est-à-dire parallèle au devant de ces organes, et presque aussi longue que large. *Antennes* à 2e article près de trois fois aussi grand que le 3e. *Yeux* très-

Digitized by Google

saillants, presque pédonculés, débordant complétement le côté de la tête. *Ecusson* ne dépassant pas ou atteignant à peine l'extrémité de l'abdomen. *Ventre* tuberculeux sur les côtés.

Ajoutez : *Epistome* saillant. *Antennes* à 1er article un peu moins grand que le 2e : le 4e au moins aussi long que le 2e : le 5e le plus long. *Ocelles* plus rapprochés des yeux que de la ligne médiane. *Pronotum* à peine échancré en arc, derrière la tête, à son bord antérieur, avec les angles de devant presque rectangulaires; offrant sur les côtés un angle rentrant assez ouvert, jusqu'aux trois cinquièmes de sa longueur, brusquement rétréci avant les angles latéraux qui sont arrondis et débordent peu la base des élytres, rétréci ensuite en ligne un peu arquée en arrière jusqu'aux angles postérieurs qui sont peu prononcés; creusé d'un sillon transverse. *Ecusson* un peu élargi depuis la base jusqu'aux trois cinquièmes, rétréci ensuite en ligne peu courbe, ordinairement obtusément tronqué, quelquefois subarrondi à l'extrémité. *Endocorie* peu ou pas distincte. *Abdomen* débordant peu l'écusson et les élytres (♂), ou n'offrant pas une tranche aplanie (♀). *Pièces prébasilaires* relevées sur les côtés du sillon rostral, en une lame graduellement plus saillante d'avant en arrière, subarrondie à son angle postérieur, et presque perpendiculairement coupée à sa partie postérieure. *Bec* à peine prolongé jusqu'aux hanches postérieures. *Lames antépectorales* avancées à peu près jusqu'au niveau du bord antérieur des yeux. *Antépectus* un peu relevé en lame sur les bords du sillon rostral. *Ventre* convexe; sans sillon rostral; chargé d'un petit tubercule, sur le côté de chacun des 1er à 6e arceaux. *Tibias* brièvement ciliés.

1. **Phimodera galgulina**; Herrich-Schaeffer.

Dessus du corps finement (♂) ou assez finement (♀) ponctué : ces points obscurs chez la ♀ ; d'un blanc sale au moins aux angles de devant et à sa partie humérale de l'écusson et des élytres, d'une couleur variable sur le reste (♂). Tête presque trilobée en devant. Epistome saillant. Pronotum

Digitized by Google

creusé d'un sillon transversal; brusquement plus bas sur la partie située au devant de ce sillon. Ecusson paré, au côté interne de chaque stigma, d'une ligne saillante, longitudinale, assez courte, d'un blanc sale. Ventre chargé d'un tubercule de même couleur sur les côtés des six premiers arceaux.

♂ Abdomen d'un sixième plus long sur sa ligne médiane que large à la base, faisant paraître le corps parallèle depuis les épaules jusqu'à la moitié de la longueur de l'abdomen; garni en dessus de poils cendrés très-courts. Dernier arceau ventral arqué en devant ou presque en demi-cercle une fois plus large en arrière que long sur la ligne médiane; creusé d'une fossette dans le milieu de son bord postérieur.

♀ Abdomen aussi large à la base que long sur la ligne médiane, faisant paraître le corps plus ovalaire; glabre. Dernier arceau ventral arqué en devant ou presque en demi-cercle, une fois au moins plus large en arrière que long sur la ligne médiane; divisé par une ligne transversale en deux moitiés très-inégales: l'antérieure, une fois au moins plus grande de deux pièces: la postérieure, de plusieurs pièces souvent peu distinctes.

ETAT NORMAL.

♂ *Dessus du corps* d'un blanc sale ou d'un flave cendré; finement ponctué; garni de poils cendrés très-courts; ordinairement noirâtre sur les sutures génales; maculé de quelques petites taches brunes sur le pronotum. *Ecusson* chargé, au côté interne de chaque stigma, d'une ligne ou d'un trait longitudinal court et saillant, d'un blanc sale; orné au côté externe de celui-ci d'une ligne longitudinale noire, onduleuse, prolongée jusqu'aux deux cinquièmes de sa longueur; noir ou noirâtre à la base, entre les lignes saillantes jusqu'au quart ou un peu plus de sa longueur, où cette partie noire se réduit ensuite à deux lignes longitudinales, bordant chacune la ligne médiane, qui, par là, paraît un peu plus pâle que la couleur foncière. *Dessous du corps* testacé, pointillé d'obscur.

Obs. Les points tuberculeux et les points verruqueux du pronotum sont souvent peu distincts. Nous n'avons pas eu l'occasion d'observer des

Digitized by Google

variations de couleur chez le ♂; mais la couleur foncière du dessus du corps offre sans doute aussi des couleurs obscures. Il faut vraisemblablement rapporter à une variation semblable du ♂ ou de la ♀, la

Tetyra lapponica. Zetterst, Faun. lapp. p. 460. 1. — Id. Ins. lapp. p. 257. 1.
Podops lapponicus. Germar, Zeitschr. t. I. p. 67. 9.

♀ *Dessus du corps* presque glabre; marqué de points obscurs ou noirâtres sur un fond en majeure partie fauve, brunâtre ou d'un brun rougeâtre, excepté aux endroits dont il va être parlé. *Pronotum* paré aux angles de devant d'une tache d'un blanc sale ou flavescent, prolongée jusqu'au sillon transverse et non ponctuée d'obscur; paré d'une ligne longitudinale médiane d'un blanc sale; chargé, au devant de chaque cicatrice, d'un point tuberculeux et parsemé sur sa moitié postérieure de petits points verruqueux, d'un blanc sale. *Ecusson* chargé d'une ligne ou d'un trait longitudinal court, saillant et d'un blanc sale, au côté interne de chaque stigma; paré d'une ligne noire naissant de chaque stigma, prolongée en se courbant vers le troisième tubercule abdominal, vers lequel elle n'arrive pas, et en se montrant interrompue peu après les stigmas; d'un blanc sale ou flavescent ponctué de nébuleux en dehors de cette ligne noire, fauve brunâtre ou d'un fauve ou brun rougeâtre sur le reste, et parsemé de petits points verruqueux d'un blanc sale.

Phimodera galgulina. Fieber, Eur. Hemipt. p. 375. 1.

Obs. M. Herrich-Schæffer a donné la figure d'un exemplaire ♀, qui serait plutôt l'état normal de celle-ci. La couleur foncière est d'un blanc sale ou cendré, avec la partie postérieure de la tête et la moitié postérieure de l'écusson nébuleux ou brunâtre. L'écusson est presque entièrement d'un blanc sale ou cendré : la ligne noire naissant du stigma se divise après son interruption en deux branches : l'une courbée vers le 3e tubercule abdominal, l'autre courbée vers la ligne médiane : cette dernière, qui paraît peu distincte du reste de la couleur foncière, est bordée de chaque côté, jusqu'aux trois cinquièmes de sa longueur, c'est-à-dire jusqu'à sa partie déclive, par une rangée de points noirs, et postérieurement, par des taches nébuleuses.

Digitized by Google

Podops galgulinus. HERRICH-SCHÆFF., Wanzen. t. IV (1839). p. 29. pl. CXIX. fig. 379 (♀).
Phimodera galgulina. GERMAR, Zeitschr. t. I. p. 61. 1 (♀). — AMYOT et SERV., Hémipt. p. 56. 1 (♀ ?).
Phimodera. AMYOT, Ann. de la Soc. entom. de Fr. 2e série. t. III. p. 413. 18.— Id. Rhynch. p. 45. 18 (♀ ?).

Obs. Le *Podops nodicolis*, BURMEIST, Handb. t. II. p. 387. 3, — *Phimodera nodicolis*, GERMAR, Zeitschr. t. I. p. 62. 2. pl. fig. VII, n'est probablement qu'une variété de cette espèce, faisant le passage aux variations par excès, ou se rattachant à celles-ci.

Variations (par excès).

Var. β. *Quand la matière colorante a été plus abondante, la couleur foncière fauve passe au brun ou même au noir. Nous en avons reçu un exemplaire ayant la tête noire, avec les côtés des joues d'un blanc cendré, le pronotum noir, avec la tache des angles de devant, d'un blanc sale, mais marquée de points enfoncés bruns ou noirs ; les deux points tuberculeux d'un blanc sale ; chargé de peu de points verruqueux de même couleur, sans traces ou presque sans traces de ligne médiane pâle. L'écusson, d'un blanc sale sur l'espace indiqué dans l'état normal, en dehors des stigmas, sur les traits saillants situés au côté interne de chacun de ceux-ci et sur les petits points verruqueux dont il est parsemé, noir sur tout le reste.*

Tetyra humeralis. DALMAN, Analcat. entom. (1823) p. 94 (♀). — FALLÉN, Hemipt. suec. p. 14. 4. (♀).
Phimodera humeralis. GERMAR, Zeitschr. t. I. p. 62. 3 (♀). — BAERENSPRUNG, Berlin. entom. Zeitschr. t. II p. 79.

♂ Long. 0m,0056 (2 l. 1/2). — Larg. 0m,0029 (1 l. 1/3).

♂ *Corps* ovalaire ; parallèle depuis la base de l'abdomen jusqu'à la moitié de la longueur de celui-ci ; médiocrement ou assez faiblement con-

Digitized by Google

vexe; marqué en dessus de petits points donnant naissance à un poil court et livide ou d'un blanc cendré livide. *Tête* cendrée ou d'un blanc flavescent, avec les sutures génales obscures; presque trilobée en devant, par suite de l'avancement de l'épistome au delà des joues : celles-ci, dilatées d'une manière arquée, vers la moitié de la largeur de leur bord interne. *Front* chargé d'un tubercule aplati, plus large que l'épistome auquel il fait suite. *Sutures génales* prolongées par un sillon jusqu'au bord postérieur de la tête. *Antennes* brunes, avec partie des 1er, 2e et parfois base du 3e article, testacées ou pâles. *Yeux* bruns, bordés de pâle au côté interne. *Pronotum* brusquement mais faiblement rétréci sur la seconde moitié de ses angles latéraux; creusé d'un sillon transverse profond, étendu presque jusqu'aux bords latéraux; un peu aplati et brusquement plus bas au devant de ce sillon; marqué de deux cicatrices un peu verruqueuses; souvent peu distinctement chargé des deux points tuberculeux situés au devant des cicatrices, et des petits points verruqueux parsemés sur sa moitié postérieure; creusé d'une fossette très-marquée entre les angles latéraux et les postérieurs; d'un blanc sale, cendré, ou d'un flave testacé, finement ponctué, brièvement garni de poils. *Ecusson* d'un sixième plus long sur la ligne médiane que sur les côtés, un peu élargi jusqu'à l'extrémité du premier arceau ventral; voilant à peu près l'abdomen à partir de ce point, et ne laissant paraître que les tubercules latéraux de celui-ci; médiocrement convexe ou un peu en toit sur ses trois cinquièmes antérieurs, rétréci en ligne droite et déclive sur les deux cinquièmes postérieurs; brièvement tronqué à l'extrémité; finement ponctué; brièvement pubescent; coloré et peint comme il a été dit; marqué à la base, derrière chaque angle postérieur, d'un stigma ou impression assez faible; chargé au côté interne de cette dernière d'un trait saillant, brièvement longitudinal, d'un blanc sale. *Cories* cendrées, d'un blanc sale ou flavescent : *endocorie* peu ou point distincte. *Bec* pâle. *Dessous du corps* testacé; marqué de très-petits points enfoncés, obscurs. *Ventre* chargé de chaque côté, sur ses 1er à 6e arceaux, d'un tubercule d'un blanc sale. *Pieds* d'un roux flave, maculés de taches brunes.

Digitized by Google

♀ Long. 0m,0056 à 0m,0067 (2 l. 1/2 à 3 l.). — Larg. 0m,0036 à 0m,0042 (1 l. 2/3 à 1 l. 7/8).

♀ *Corps* plus large, paraissant, par là, moins allongé, plus ovale, moins parallèle sur la 1re moitié du ventre; glabre ou à peu près en dessus, et d'une teinte moins claire ou parfois obscure ou noire; marquée de points enfoncés moins petits; mais offrant aux angles antérieurs du pronotum, et surtout à la partie humérale des élytres et de l'écusson, une tache d'un blanc sale ou flavescent. *Tête* non chargée d'un tubercule sur le front. *Sutures génales* non continuées par un sillon jusqu'à la partie postérieure de la tête. *Antennes* ordinairement brunes, avec une partie du 1er article, l'extrémité et souvent la base du 2e et parfois la base du 3e pâles. *Pronotum* généralement paré aux angles de devant d'une tache d'un blanc flave, qui semble disparaître chez les variétés les plus foncées en couleur; chargé, au devant des cicatrices, de deux points tuberculeux, d'un blanc sale; marqué, sur sa dernière moitié, de petits points verruqueux de même couleur, mais moins abondants sur les variétés noires. *Ecusson* rétréci sur les deux derniers cinquièmes de ses côtés en ligne moins droite ou sensiblement courbe; à peine obtusément tronqué ou subarrondi à son extrémité; ordinairement un peu déprimé sur la tranche humérale; rarement chargé d'un léger pli sur les limites internes de cette tranche; ponctué; coloré et peint comme il a été dit. *Abdomen* moins complétement voilé sur les côtés, laissant paraître un bord déclive ou non aplati, marqué d'une trace brune ou noire sur les intersections des arceaux, ou seulement d'une tache subponctiforme, marginale, en quinconce avec les tubercules latéraux du ventre. *Dessous du corps* et *Pieds*, comme chez le ♂.

Cette espèce est rare en France. Elle a été prise dans les environs de Mont-de-Marsan par notre célèbre entomologiste, M. Perris.

Obs. Elle offre des différences assez sensibles suivant les sexes, et des variations de couleurs ou de teintes si marquées, qu'il n'est pas étonnant qu'on ait cru voir des différences spécifiques dans plusieurs de ses variétés.

Digitized by Google

Le ♂ est moins large, par conséquent plus parallèle, proportionnellement moins court; garni de poils très-courts, en dessus; ses élytres et son écusson voilent à peu près complètement l'abdomen; ses couleurs sont ordinairement pâles; sa ponctuation plus fine; son front chargé d'un tubercule débordant les sutures génales.

La ♀ a le corps plus ovalaire, à peu près glabre. Son front est sans tubercule; les sutures génales non prolongées en arrière. Son abdomen montre sur les côtés des élytres et de l'écusson un bord déclive, qui représente une assez étroite tranche marginale non aplanie; ses teintes sont généralement moins claires ou quelquefois sombres; la ponctuation est moins fine et mieux marquée. Outre ces différences, cette espèce offre en outre quelques variations. Les points tuberculeux et les petits points verruqueux du pronotum sont souvent peu marqués ou peu distincts chez le ♂, au moins chez les individus à robe pâle. Le rétrécissement de ce segment, au devant des angles latéraux, est quelquefois très-apparent et forme un angle rentrant droit, surtout chez la ♀; d'autres fois ce rétrécissement est presque nul et ses angles se montrent à peine encochés.

Genre *Odontarsus* (1), Odontarse; Laporte.

Odontotarsus, Laporte, Essai d'une classif., etc., *in* Magaz. de zool. 1832. p. 68.

(ὀδοὺς-ὀδόντος, dent; ταρσός, tarse).

Caractères. *Tête* triangulaire au devant des yeux. *Antennes* à 2e article moins d'une fois plus grand que le 3e. *Yeux* peu saillants, à moitié enchâssés dans la tête. *Ecusson* dépassant le bord postérieur de l'abdomen; tronqué ou caudiforme à l'extrémité. *Ventre* non tuberculeux sur les côtés.

Ajoutez : *Epistome* peu saillant. *Antennes* à 1er article à peu près égal

(1) Nous avons retranché une syllabe à ce mot, pour en adoucir la prononciation.

Digitized by Google

au 2e : celui-ci, d'un tiers au moins plus long que le 3e qui est le plus court : le 4e un peu plus grand que le 2e : le 5e le plus long. *Yeux* débordant faiblement les angles du pronotum. *Ocelles* une fois plus rapprochés des yeux que de la ligne médiane. *Pronotum* échancré en arc obtus à son bord antérieur, avec les angles de devant aigus ; élargi sur les côtés en ligne presque droite, ou en offrant au niveau du sillon transverse un angle rentrant faible et très-ouvert ; subsinueusement rétréci aux angles latéraux ; rétréci, après ceux-ci, en ligne presque droite, jusqu'aux angles postérieurs qui sont peu émoussés et un peu dirigés en arrière ; marqué de cicatrices ; souvent à peine creusé d'un sillon transverse. *Ecusson* un peu élargi depuis sa base jusqu'aux deux cinquièmes, sinueusement rétréci ensuite. *Endocorie* très-courte ou à peine distincte. *Abdomen* voilé ou à peu près par l'écusson et les élytres. *Pièces prébasilaires* épaisses, relevées sur les côtés du sillon rostral, subarrondies à leur angle postérieur. *Bec* prolongé un peu au delà des hanches postérieures. *Lames antépectorales* avancées à peu près jusqu'au niveau du bord antérieur des yeux. *Antépectus* un peu relevé en lame sur les bords du sillon rostral. *Ventre* convexe ; creusé d'un sillon rostral sur son 1er arceau : celui-ci distinct quoique raccourci ; sans tubercules ou n'offrant que des tubercules rudimentaires sur les côtés des 2e à 6e arceaux. *Tibias* brièvement ciliés ou paraissant à peine denticulés.

1. **Odontarsus caudatus** ; Klug.

Dessous du corps ponctué, rugueux. Ecusson prolongé d'une manière caudiforme, à peine de moitié plus large à son extrémité que l'épistome ; à ligne médiane flave transversalement ridée à la base ; paré de deux bandes longitudinales d'un roux fauve ou purpurescent, alternant avec des bandes flaves : les bandes purpurescentes juxta-médiaires prolongées au moins jusqu'aux trois cinquièmes : les autres, continues, arquées en dehors vers la moitié de leur longueur, prolongées jusqu'à l'extrémité : la bande flave externe, marquée de deux taches purpurescentes : l'une basilaire : l'autre marginale, vers le tiers.

Digitized by Google

♂ Avant-dernier arceau ventral arrondi sur la ligne médiane : le dernier, presque en demi-cercle, plus long sur sa ligne médiane que large à son bord postérieur ; échancré dans le milieu de ce dernier et creusé d'une fossette au devant de cette échancrure.

♀ Avant-dernier arceau ventral obtusément arrondi sur la ligne médiane : le dernier, en demi-cercle, un peu arqué en arrière à son bord postérieur ; divisé par une ligne transversale en deux moitiés presque égales : l'antérieure à peine plus petite, formée de deux pièces : la postérieure paraissant composée de 5 : la médiane, petite, n'avançant pas sur la moitié antérieure.

Etat normal. *Pronotum* paré de sept bandes longitudinales flaves ou d'un flave pâle, alternant avec cinq bandes d'une teinte moins claire et bordées de points obscurs : les trois dorsales de celles-ci, d'un roux flave ou purpurescent : les latérales noires ou noirâtres : les bandes flaves, à peine saillantes : la médiane étroite, faisant suite à la bande médiane de la tête : chacune des juxta-médiaires faisant suite à la bande juxta-médiaire du front, postérieurement un peu arquée en dehors et moins rapprochée de la médiane : chacune des bandes suivantes, moins étroite, située dans la direction des joues, interrompue en devant par la cicatrice transverse : la dernière bande flave, élargie d'arrière en avant, couvrant le bord externe avant l'angle latéral, et séparée, à partir de celui-ci, du bord externe, par la bande noire. *Ecusson* orné, entre les angles postérieurs du pronotum, de trois bandes longitudinales et de deux bandes basilaires rudimentaires, un peu saillantes, flaves : ces bandes alternant avec trois bandes d'un roux testacé ou purpurescent, bordées de points obscurs : la bande flave médiane faisant suite à celle du pronotum : chacune des voisines, correspondant à la bande juxta-médiaire du pronotum, un peu renflée à la base, dilatée presque en demi-cercle dirigé en dehors, vers la moitié de sa longueur, postérieurement réunie à la bande flave médiane : les bandes submédiaires d'un roux testacé ou purpurescent, ordinairement noirâtres à la base, prolongées jusqu'aux deux tiers ou un peu plus : les deux autres aboutissant en devant aux angles postérieurs du pronotum : chacune d'elles (enclosant presque, sur leur

Digitized by Google

partie basilaire, la bande flave rudimentaire), arquée en dehors, vers la moitié de sa longueur, noire postérieurement et bordant la partie caudiforme; parée en dehors de chacun des angles postérieurs du pronotum d'une bande longitudinale flave irrégulière, marquée de deux espaces d'un roux testacé ou purpurescent : l'un basilaire, l'autre ovalaire, marginal ou submarginal vers le quart ou le tiers de la longueur de l'écusson.

Pachycoris caudatus. Klug, *in* Ehrenb. Symb. phys. dec. v. pl. 43 fig. 6. — Burmeist, Handb. t. II. p. 392. 6. — Herr.-Schæff, Wanzen. t. IV. 23. pl. CXIX. fig. 378. — Germ., Zeitschr. t. I. 1. p. 105. 47. — Blanch., Hist. nat. Hémipt. t. III. p. 145. 2.

Odontotarsus productus. Spinola. Ess. s. les Hémipt. p. 362. 3.

Odontotarsus caudatus. Ramb., Faun. de l'Andal. t. II. p. 104. 1. — Amyot, et Serv. Hémipt. p. 43. 2. pl. II. fig. 3. — Fieber, Eur. Hemipt. p. 377. 2.

Zenobus. Amyot, Ann. Soc. entom. de Fr. 2e série. t. III (1845). p. 404. 4. — Id. Rhynch. p. 36. 4.

Long. 0m,0100 à 0m,0112 (4 l. 1/2 à 5). — Larg. 0m,0056 (2 l. 1/2).

Corps épais; assez convexe; ponctué et rugueux, en dessus. *Tête* flave ou d'un flave pâle. *Epistome* un peu saillant, convexe. *Sutures génales* noires et prolongées chacune par une ligne noire ou par un léger sillon noir jusqu'au bord postérieur de la tête. *Front* orné, en dehors des lignes précitées, d'une ligne noire parallèle à la précédente, ordinairement liée en devant à la suture génale. *Joues* extérieurement bordées de noir. *Yeux* blonds. *Pronotum* offrant sur les côtés un angle rentrant très-ouvert, correspondant à l'extrémité du sillon transverse; rugueux; à bandes flaves plus ou moins un peu saillantes; marqué sur sa moitié antérieure de deux ou de quatre sillons linéaires, correspondant aux lignes génales et autres lignes du front; chargé de deux cicatrices peu ponctuées; marqué derrière celles-ci d'un sillon transversal plus ou moins faible; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* presque horizontal sur la première moitié de sa ligne médiane, concave sur la seconde; prolongé en pointe caudiforme un peu relevée, étroitement tronqué à celle-ci, à peine de moitié plus large à son extrémité que l'épistome, dépassant l'abdomen d'une longueur égale au

Digitized by Google

dernier arceau du ♂ et au moins à la moitié de celui de la ♀ ; offrant les traces d'une tuméfaction basilaire, et ridé sur les lignes flaves de cette partie : sans stigma bien prononcé derrière les angles postérieurs du pronotum ; coloré et peint comme il a été dit, avec les bandes flaves un peu saillantes. *Cories* flaves, et marquées de points enfoncés nébuleux vers l'extrémité et parfois vers la base, prolongées à peine au delà du premier arceau ventral. *Dessous du corps* d'un flave roussâtre ; marqué d'une tache formée par des points enfoncés noirs, sous les angles latéraux du pronotum, et ordinairement d'une autre sur les médi et postpectus ; parfois parsemé en outre de quelques points noirs. *Ventre* obtusément et légèrement denté sur les côtés des arceaux ; chargé d'une rangée de tubercules assez faibles et souvent peu marqués, au côté interne de chaque stigmate ou sur chacun de ceux-ci : le premier de ceux-ci, parfois un peu apparent. *Pieds* d'un flave roussâtre, parsemé de points enfoncés noirs ou obscurs.

Cette espèce, plus particulière au nord de l'Afrique, à la Sardaigne, l'Espagne et l'Italie, se trouve très-rarement dans les parties les plus chaudes de la Provence.

Obs. Elle est très-facile à distinguer de la suivante, par son écusson plus fortement sinué sur les côtés, prolongé en une pointe caudiforme étroite et un peu relevée ; par les lignes noires des sutures génales continuées chacune par un sillon sur le front et le vertex ; par son corps rugueux ; par ses bandes flaves un peu saillantes ; par la bande purpurescente de l'écusson qui naît après les angles postérieurs du pronotum, qui est continue, sans rameau latéral ; par la disposition des bandes du pronotum.

2. **Odontarsus grammicus** ; Linné.

Dessus du corps ponctué ; à couleur foncière variant du flave blanchâtre au jaune flave. Pronotum paré sur sa seconde moitié de huit bandes moins lisses ou purpurescentes et marquées de points noirs ou obscurs sur les côtés. Ecusson paré de deux bandes longitudinales et de deux taches de teinte analogue : les bandes juxta-médiaires, droites, prolongées jus-

Digitized by Google

qu'aux deux tiers. les voisines, divisées chacune en devant pour se lier à deux des bandes du pronotum, arquées en dehors vers la moitié de leur longueur et parfois interrompues : la 1re tache, obtriangulaire, située à la base, en dehors des angles postérieurs du pronotum : l'autre, marginale, vers le tiers ; obtusément tronqué à son extrémité, et près de trois fois aussi large à celle-ci que l'épistome à sa base.

♂ Dernier arceau ventral obtusément en demi-cercle, une fois plus large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane ; creusé d'une fossette souvent bifurquée en devant.

♀ Dernier arceau ventral en demi-cercle ou en ogive, presque aussi large à la base que long sur la ligne médiane ; partagé par une ligne transversale ou un peu onduleuse en deux moitiés inégales : la 1re, un peu plus grande, formée de deux pièces : la 2e, paraissant composée de cinq pièces : la médiane petite.

Etat normal. *Pronotum* variant du flave pâle au jaune flave ; paré de huit bandes longitudinales de couleur moins claire ou nébuleuse, ordinairement purpurescentes ou d'un rouge vineux et marquées de points obscurs ou noirâtres sur leurs bords : les externes, maculiformes, courtes, situées près des angles latéraux : les autres, longitudinales, en partie incomplètes sur la moitié antérieure. *Ecusson* paré de quatre bandes et de deux taches de teinte analogue : les bandes juxta-médiaires faisant suite à celles du pronotum, longitudinales, prolongées en se rétrécissant jusqu'aux deux tiers : les autres prolongées jusqu'à l'extrémité, formant une courbe en dehors vers la moitié de leur longueur, souvent interrompues avant cette moitié, ou avec la partie antérieure de leur moitié postérieure, émettant une branche dirigée en dehors : la 1re tache, obtriangulaire, située à la base, en dehors des angles postérieurs du pronotum : la 2e, marginale, vers le tiers de la longueur de l'écusson.

Obs. Les bandes du pronotum et de l'écusson sont souvent plus ou moins décolorées ; souvent elles sont de la couleur du reste du fond et seulement indiquées par les points noirs de leurs bords ; parfois même

Digitized by Google

les points sont eux-mêmes décolorés et les bandes sont en partie peu distinctes.

Cimex grammicus. LINNÉ, Syst. nat. 12e édit. t. I. p. 716. 6. — FABR. Syst. Entom. p. 699. 12. — Id. Entom. syst. t. IV. p. 86. 26. — DE VILL. C. LINN. Entom. t. I. p. 482. 5.
Cimex purpureolineatus. Rossi, Faun. etr. t. II. p. 223. 129. pl. VII. fig. 2. — Id. édit. illig. t. II. p. 364. 1291. pl. VII. fig. 2.
Thyreocoris grammicus. SCHRANK, Faun. boic. t. II. p. 68. 1093.
Tetyra grammica. FABR., Syst. Rhyng. p. 137. 43. — WOLFF. Icon. cimic. p. 172 p. 17. fig. 166.
Scutellera grammica. LATR., Hist. nat. t. XII. p. 178. 6.
Odontotarsus purpureolineatus. LAPORTE, Hémipt. p. 68. — ♂ SPINOLA. Essai sur les Hémipt. p. 362. 1.
Pachycoris grammicus. BURMEIST, Handb. t. II. p. 392. 5. — GERM. Zeitschr. t. I. 1. p. 104. 47. — BLANCH., Hémipt. Hist. nat. t. III. p. 155. 1.
Bellocoris purpureolineatus. HAHN, Wanzen. t. II. p. 43. pl. XLIV. fig. 138.
Odontotarsus grammicus. SPINOLA, Hémipt. p. 362. 2. (♀). — RAMB. Faun. de l'Andal. t. II. p. 104. 2. — AMYOT et SERVILLE, Hémipt. p. 42. 1. — KOLENATI, Mel. ent. t. IV. p. 13. 133. — DALLAS, Hémipt. p. 40. 2. — FIEBER, Eur. Hemipt. p. 377. 1.
Odontotarsus. AMYOT, Ann. de la Soc. entom. de Fr. 2e série. t. III (1845) p. 403. 3. — Id. RHYNCH. p. 35. 3.

Long. 0m,0090 à 0m,0100 (4 l. à 4 l. 1/2). — Larg. 0m,0056 à 0m,0061 (2 l. 1/2 à 2 l. 3/4) aux angles latéraux du pronotum.

Tête ponctuée; flave ou d'un flave livide; parée sur chaque suture génale d'une ligne noire prolongée jusqu'à sa partie postérieure; ornée sur le front, parallèlement à celle-ci, d'une autre ligne également noire. *Yeux* testacés ou en partie nébuleux. *Antennes* ordinairement d'un flave testacé sur les trois premiers articles, d'un rouge brunâtre sur les derniers. *Pronotum* marqué de points enfoncés assez petits et assez rapprochés, ordinairement nébuleux; pointillé ou presque imponctué sur les cicatrices; offrant les traces plus ou moins marquées d'un sillon transverse; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* subhorizontal sur les deux cinquièmes basilaires de sa ligne médiane, déclive ensuite et presque sans concavité; dépassant faiblement le dernier arceau ventral; obtusément tronqué ou obtusément subarrondi

Digitized by Google

postérieurement; presque aussi large à son extrémité que la tête entre les yeux; non rugueux; chargé d'une faible tuméfaction basilaire; à stigmas peu ou point marqués; offrant au côté interne de ceux-ci un très-petit espace lisse et peu saillant; coloré et peint comme il a été dit. *Labre* noir. *Bec* d'un flave testacé avec l'extrémité noire. *Dessous du corps* ponctué; flave; d'un flave livide ou d'un roux flave; parsemé sur la poitrine de points enfoncés noirs, plus épais vers les angles latéraux. *Lames antépectorales* avancées presque jusqu'au niveau du bord antérieur des yeux. *Antépectus* relevé en lame sur les bords du sillon rostral. *Ventre* à peine denté vers l'angle postéro-interne de ses arceaux; marqué de points enfoncés noirs, vers la région médiane de la base et quelquefois vers le bord des premiers arceaux : ces points noirs constituant en outre quatre rangées longitudinales, convergeant vers l'avant-dernier arceau. *Stigmates* un peu saillants, nébuleux ou obscurs. *Pieds* d'un flave roussâtre ou testacé, maculés de taches brunes ou d'un brun noir; garni de poils fins.

Cette espèce est principalement méridionale; mais on la trouve aussi dans les environs de Lyon et un peu plus au nord, sur les coteaux arides, en mai, juin et juillet.

Obs. Elle se distingue facilement de l'*O. caudatus* par son écusson faiblement prolongé au delà de l'extrémité du dernier arceau ventral; et presque aussi large à sa partie postérieure que la tête entre les yeux; par le dessus de son corps peu rugueux, etc.

Elle varie un peu par le dessin. Ainsi les deux lignes noires du front se lient parfois en devant aux lignes noires des sutures génales ou en restent isolées. Les bords du pronotum offrent quelques différences dans leur largeur ou dans les espaces qui les séparent : la bande de l'écusson située entre la juxta-médiaire et la tache basilaire, offre surtout des variations assez sensibles : parfois sa partie antérieure est réduite à une tache basilaire obtriangulaire prolongée jusqu'au tiers, et la partie antérieure de la moitié postérieure se dirige en dehors vers la base de l'abdomen; d'autres fois, avec cette disposition de la moitié postérieure, la bande est continuée sur toute sa longueur : plus rarement cette bande manque de cet appendice externe et forme un arc plus ou moins régulier dirigé en dehors vers la moitié de sa longueur.

Digitized by Google

Quand on n'a sous les yeux qu'un petit nombre d'individus, on serait tenté de former deux espèces des *O. grammicus* et *purpureo-lineatus*. Le premier offre sur les côtés du pronotum un angle rentrant très-ouvert : le second, présente ces côtés en ligne à peu près droite. Le ♂ du *grammicus* a le dernier arceau ventral arqué plutôt qu'en demi-cercle, et la fossette bifurquée en devant : la ♀ a la ligne transversale ordinairement droite, et la pièce médiane paraît appartenir inclusivement à la seconde moitié. Chez le *purpureolineatus* le dernier arceau ventral du ♂ est obtusément en demi-cercle et habituellement creusé d'une simple fossette : celui de la ♀ offre la ligne transversale onduleuse et la pièce médiane appartenant aussi bien à la moitié antérieure qu'à la postérieure, mais ces caractères n'ont pas une constance rigoureuse, et semblent faire croire qu'ils ne sont, comme les modifications du dessus du corps, que des variations de l'espèce.

Après le genre *Odontarsus* doit être placé le suivant, mais dont les espèces sont étrangères à notre pays.

Genre *Tarisa*, Tarise ; Amyot et Serville.

Caractères. *Epistome* moins avancé que les joues, mais ordinairement non enclos par elles. *Tête* triangulaire au devant des yeux ; longitudinalement subconvexe ; subperpendiculairement déclive. *Antennes* insérées à découvert, au niveau de la moitié du côté interne des yeux ; couchées, dans le repos, dans le sillon rostral ; à 1er article le plus court : le 2e plus grand que le 3e : les deux derniers les plus longs : le 5e ordinairement le plus grand. *Yeux* débordant à peine les angles antérieurs du pronotum. *Ocelles* une fois plus rapprochés des yeux que de la ligne médiane de la tête. *Pronotum* arrondi à ses angles latéraux et débordant peu des élytres ; un peu moins large à son bord postérieur que la base de l'abdomen ; subarrondi aux angles postérieurs.. *Ecusson* couvrant en devant les cinq septièmes de la largeur de l'abdomen ; voilant presque entièrement l'abdomen à partir de la moitié de la longueur de celui-ci, rétréci ensuite presque en ligne

Digitized by Google

droite, obtusément tronqué à l'extrémité et un peu plus longuement prolongé que le ventre; voilant la membrane des élytres; chargé d'un cône obtus sur la ligne médiane. *Cories* visibles seulement jusqu'à la moitié de la longueur de l'abdomen. *Endocorie* cachée. *Bec* à peine prolongé jusqu'aux hanches postérieures. *Pièces prébasilaires* arquées ou subarrondies sur leur tranche; de niveau avec le bord rostral du repli des joues. *Lames antépectorales* à peine avancées jusqu'au niveau de la moitié des yeux. *Ventre* de six arceaux apparents : le 7e ou antérieur, caché; convexe, sans sillon; non tuberculeux ou n'offrant que des tubercules rudimentaires sur les côtés. *Tibias* à peine denticulés.

Tarisa flavescens; Amyot et Serville.

D'un flave roussâtre (ou peut-être verdâtre à l'état de vie). Pronotum chargé de cinq gros tubercules arrondis : un sur chaque angle latéral : un autre plus prononcé entre chacun de ceux-ci et la ligne médiane : un, plus faible, sur la ligne médiane, près des cicatrices. Ecusson chargé à la base de quatre tubercules : les deux voisins de la ligne médiane arrondis, très-gros : les deux voisins des angles, petits ; chargé, vers la moitié de sa ligne médiane, d'un cône obtus très-saillant.

Tarisa flavescens. Amyot et Serville. Hémipt. p. 60. 1. pl. XII. fig. 3.

Long. 0m,0042 (1 l. 7/8). Larg. 0m,0035 (1 l. 3/5) aux angles latéraux du pronotum; un peu moins vers la moitié de l'abdomen.

Patrie : l'Espagne, environs de Madrid (Muséum de Paris).

La figure donnée par MM. Amyot et Serville indique une couleur verte sur le dessus du corps : l'individu que nous avons eu sous les yeux est entièrement d'un roux flave ou d'un flave roussâtre; mais probablement la couleur change après la mort.

Ici vient également se placer le genre *Solenosthedium*, Spinola, distinct des autres coupes génériques de cette deuxième branche, par

Digitized by Google

ses *antennes* à 2e article plus court que le 3e; ses *anté*, *médi* et *postpectus* relevés en lames verticales sur les bords du sillon rostral; par son *ventre* sillonné sur la ligne médiane.

A ce genre appartient l'espèce suivante :

Sotenosthedium lynceum; FABRICIUS.

Dessus du corps variant du roux brunâtre au brun; parsemé de taches ponctiformes noires. Ecusson paré, après les deux tiers de sa longueur, de deux taches flaves, suborbiculaires, bordées de noir. Pieds roux garnis de poils blancs.

Cimex lynceus. FABR., Entom. Syst. t. IV. p. 87. 29. etc.

Larg. 0m,0123 à 0m0147 (5 l. 1/2 à 6 l. 1/2). — Larg. 0m,0078 à 0m,0090 (3 l. 1/2 à 4 l.)

Patrie : La Sicile, le nord de l'Afrique, etc.

TROISIÈME BRANCHE.

LES EURYGASTÉRAIRES.

CARACTÈRES. *Abdomen* pourvu d'une tranche abdominale aplanie, débordant, sur les côtés, les élytres et l'écusson, depuis la base du premier arceau ventral : cette tranche généralement plus large, vers l'extrémité de son 3e ou 4e segment, que la partie visible de la corie. *Tibias* denticulés. *Ecusson* arrondi à sa partie postérieure, caréné sur une partie de sa ligne médiane.

Ajoutez : *Tête* penchée; planiuscule; à bords tranchants; en triangle obtus et plus large que long, au devant des yeux. *Antennes* insérées un peu moins avant que le niveau du bord antérieur des yeux, vers la moitié de l'espace compris entre ces organes et le sillon rostral; voilées ou presque voilées à la base par la lame antépectorale; prolongées environ jusqu'à la moitié du corps; à 1er article au moins aussi long que

Digitized by Google

le 2e : celui-ci plus long que le 3e et un peu plus que le 4e : le 5e le plus grand. *Yeux* presque en triangle transverse, élargis de dedans en dehors; ne débordant pas ou débordant à peine les angles du pronotum. *Ocelles* presque aussi rapprochés de la ligne médiane de la tête que des yeux. *Pronotum* échancré à son bord antérieur, en arc obtus et dirigé en arrière, jusqu'au côté interne des yeux, obliquement tronqué derrière ces organes; élargi en ligne droite ou peu arquée jusqu'à ses angles latéraux; couvrant à la base la moitié médiaire au moins de la largeur de l'abdomen; offrant des cicatrices plus ou moins apparentes et au moins les traces d'un sillon transverse. *Ecusson* couvrant à la base les trois cinquièmes ou presque les deux tiers de la largeur de l'abdomen; prolongé jusqu'à l'extrémité de ce dernier; subparallèle jusqu'à plus de la moitié de la longueur, arrondi postérieurement. *Cories* prolongées environ jusqu'à l'extrémité du 4e segment de la tranche abdominale : *endocorie* assez courte, mais très-apparente. *Membrane* cachée. *Repli* à peine prolongé jusqu'à l'extrémité du 1er arceau ventral. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches postérieures; à 1er article un peu plus longuement prolongé que la tête. *Sillon rostral* élargi, subcordiforme sur la 2e moitié de la partie inférieure de la tête. *Pièces prébasilaires* peu ou point relevées en lames. *Repli du pronotum* prolongé, aplani jusqu'aux angles latéraux; à peu près aussi large en devant que le diamètre de l'œil. *Lames antépectorales* plus ou moins avancées. *Antépectus* relevé en lame sur les bords du sillon rostral. *Région odorifique* en ovale transverse, laissant à découvert le postépisternum. *Orifice* de la glande, simple et petit. *Ventre* aplani sur les côtés. *Cuisses* et *tibias* denticulés. *Tarses* ciliés en dessous.

Les Eurygastéraires s'éloignent des autres Psacastins par leur abdomen pourvu d'une tranche abdominale aplanie, plus large vers son 3e ou 4e segment que la partie visible de la corie. Leur corps est moins épais, moins convexe, et présente souvent, chez les mêmes espèces, des variations nombreuses dans la couleur de la robe.

Ces insectes se trouvent dans différentes zones. L'une des espèces au moins est nuisible à nos céréales.

Les insectes de cette branche peuvent être réduits au genre suivant :

Digitized by Google

Genre *Eurygaster*, EURYGASTRE ; de Laporte.

De Laporte, Essai d'une classific. *in* Magaz. de zoolog. 1832. p. 68.

(ευρυς, large ; γαστήρ, ventre).

A. *Epistome* au moins aussi avancé que les joues, et non enclos par celles-ci (S.-G. *Platypleurus*).

1. **Eurygaster maurus** ; LINNÉ.

Corps variant en dessus du testacé uniforme ou paré de dessins obscurs, au rouge purpurescent, ou au noir ; ponctué. Pronotum creusé d'un sillon subtransversal. Ecusson chargé d'une petite callosité longitudinale blanchâtre, au côté interne de chaque stigma. Abdomen plus long que large ; ordinairement noirâtre sur la seconde moitié des segments de sa tranche. Lames antépectorales plus avancées que le bord antérieur des yeux.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle un peu élargi, tronqué à son bord postérieur, un peu moins d'une fois aussi large à ce dernier que long sur sa ligne médiane.

♀ Dernier arceau ventral obtusément arrondi en devant, élargi d'avant en arrière sur les côtés, entaillé dans le milieu de son bord postérieur ; divisé par une ligne transversale arquée en arrière en deux moitiés inégales : l'antérieure, plus petite, formée de deux pièces : la postérieure composée de six.

ETAT NORMAL. *Dessus du corps* testacé ou d'un flave testacé, mais ayant une teinte grisâtre, par suite des points enfoncés, obscurs, dont il est marqué. *Ecusson* chargé de deux petites saillies blanchâtres situées à chacune des extrémités de la tuméfaction basilaire. *Tranche abdominale* noirâtre sur la seconde moitié des segments.

Le dessous du corps et les pieds sont ordinairement testacés ou d'une teinte grisâtre.

Digitized by Google

Cimex maurus. LINN., Syst. nat. 10e édit. t. I. p. 441. 4. — Id. 12e édit. t. I. p. 716. 5. — Id. Faun. suec. p. 246. 913. — PODA, Ins. mus. graec. p. 53. 3. — SCOPOL., Entom. carn. p. 120. 352. — FABR., Syst. entom. p. 699. 13. — Id. Entom. syst. t IV. p. 87. 30. — DE VILLERS, C. LINN. Entom. t. I. p. 480. 3. — ROSSI, Faun. etrusc. t. II. p. 227. 1290. — Id. Edit. Illig. t. II. p. 363. 1290. — PETAGN., Inst. entom. t. II. p. 630. 4.
La punaise tortue brune. GEOFF., Hist. t. I. p. 435. 3.
Cimex..... SCH : EFFER, pl. LVII. fig. 10?
La punaise grise à bouclier. STOLL, Pun p. 117. pl. XXIX. fig. 204.
Cimex austriacus. SCHRANK, Beytr. p. 78. 32. — Id. Enum. p. 263. 508. var. γ.
Tyreocoris austriaca. SCHRANK, Faun. boic. t. II. p. 68. 1095.
Tetyra maura. FABR., Syst Rhyng. p. 136. 36. — FALLÉN, Hemipt. suec. p. 12. 2. — BURMEIST, Handb. t. II. p. 390. 3. a. — GERMAR, Zeitschr. t. I. 1. p. 73. a. — BLANCH., Hist. nat. Hémipt. t. III. p. 156. 1. pl. IX. fig. 6 — RAMB., Faun. de l'Andal. t. II. p. 100. 5.
Scutellera maura. LATR., Hist. nat. t. XII. p. 180. 13. — LÉON DUFOUR, Rech. Hémipt. p. 154.
Bellocoris maura. HAHN., Wanz. t. II. p. 44. pl. XLV. fig. 139.

Var. « *Ecusson offrant sur la ligne médiane une bande postérieurement élargie et un espace près de chacun de ses côtés, d'un flave pâle ; gris ou d'un gris brunâtre sur le reste ; paré en outre de deux points basilaires saillants, flaves, indiqués dans l'état normal.*

Obs. Le dessous du corps et les pieds sont ordinairement d'un flave testacé, avec les points enfoncés obscurs. Quelquefois le ventre est d'un rouge testacé.

Cimex maurus. WOLFF, Icon. p. 135. 129. pl. XIII. fig. 129. a.
Tetyra picta. FABR., Syst. Rhyng. p. 136. 38.
Scutellera picta. LATR., Hist. nat. t. XII. p. 180. 12.
Tetyra maura. HERRICH-SCHÆFFER, Faun. germ 112. 15.
Bellocoris pictus. HAHN, Wanz. t. II p. 45. pl. XLV. fig 140.
Odontotarsus maurus. SPIN., Hémipt. p. 363. 4.
Eurygaster maurus. AMYOT et SERVILLE, Hémipt. p. 53. 2. — DALLAS, Hémipt. p. 48. 2. — FIEBER, Eur. Hemipt. p. 370 3.
Eurygaster maura. KOLEN. Mel. entom. IV. 10. 129.
Halomerus. AMYOT, Ann. de la soc. entom. de Fr. 2e série t. IX (1845). p. 410. 14. — Id. Rhynch. p. 42. 14.
Tetyra maura. Var. b BURMEIST, l. c. — GERMAR, Var. b. loc. cit. — BLANCH., Var. loc. cit.
Eurygaster maurus. Var. AMYOT et SERV., l. cit. — DALLAS, loc. cit.

Digitized by Google

Var. b. *Dessus du corps d'un roux testacé purpurescent, paré d'une ligne médiane et de deux espaces latéraux plus pâles : les latéraux parfois peu distincts ; orné de deux points basilaires flaves saillants, indiqués dans l'étut normal. Tranche abdominale variée de rouge purpurescent et de noir.*

Var. γ. *Dessus du corps d'un rouge purpurescent. Ecusson paré à la base de deux points flaves, saillants, indiqués dans l'état normal, mais sans autres taches. Tranche abdominale variée de rouge purpurescent et de noir.*

Obs. Le dessous du corps est ordinairement d'un testacé rougeâtre. Le ventre montre ordinairement sur les 3e et 4e arceaux, une ou deux lignes noires de chaque côté de la région médiane.

Cimex..... SCHÆFFER. Icon. pl. XLIII. fig. 4 et 5.

Var. δ. *Dessus du corps d'un testacé nébuleux, avec les points enfoncés, noirs, sur la tête, une partie du pronotum, les cories des élytres et la moitié antérieure des cinq ou six premiers segments de la tranche abdominale. Ecusson offrant encore à la base les deux points flaves saillants.*

Obs. Le dessous du corps est ordinairement d'un rouge testacé maculé de taches noires.

Var. ε *Dessus du corps entièrement noir, ou avec les cories un peu moins obscures. Ecusson ordinairement sans traces de points flaves, basilaires.*

Obs. Le dessous du corps et les pieds sont plus ou moins obscurs. Le ventre montre souvent la région médiane noire.

Long. 0m,0090 à 0m,0112 (4 l. à 5 l.). — Larg. 0m,0056 à 0m,0067 (2 l. 1/2 à 3 l.).

Corps très-médiocrement convexe ; obtusément arrondi postérieurement. *Tête* variant du testacé au noir ; marquée de points enfoncés

Digitized by Google

noirâtres ou obscurs. *Epistome* non enclos par les joues. *Antennes* testacées, avec le dernier article et la majeure partie du précédent, noirs. *Yeux* bruns ou d'un gris brun, bordés de testacé. *Pronotum* élargi en ligne presque droite ou à peine rentrante, jusqu'aux angles latéraux ; débordant à peine à ceux-ci la base des élytres ; marqué de points enfoncés obscurs ; creusé d'un sillon transversal ; à cicatrices plus légèrement ponctuées ; offrant au devant de celles-ci une trace nébuleuse ou les traces d'une dépression transverse, variant du testacé au noir. *Ecusson* marqué de points enfoncés plus ou moins obscurs ; en toit ou assez faiblement caréné sur la moitié basilaire de sa ligne médiane, déclive postérieurement ; marqué, après chacun des angles du pronotum, d'un stigma presque en triangle large et dirigé en arrière ; chargé, au côté interne de chacun de ces stigmas, d'un empâtement ou d'un trait court, saillant, ponctiforme ou accentiforme, lisse, d'un flave pâle ou d'un blanc flavescent ; chargé, entre ces stigmas, d'une tuméfaction basilaire assez prononcée. *Abdomen* plus long que large ; offrant sa plus grande largeur vers le 3e ou 4e segment de sa tranche ; un peu plus large dans ce point que le pronotum à ses angles latéraux ; obtusément arrondi postérieurement. *Tranche abdominale* non festonnée sur les côtés ; testacée sur la 1re moitié de ses segments, noire sur la 2e, parfois toute noire chez les variétés noires. *Bec* testacé, avec l'extrémité obscure. *Dessous du corps* variant du testacé au noirâtre ; pointillé de rougeâtre, de nébuleux ou d'obscur chez les variétés peu foncées. *Lames antépectorales* un peu plus avancées que le niveau du bord antérieur des yeux. *Pieds* ordinairement testacés ; marqués de points nébuleux ou d'un roux nébuleux, parfois noirs ou noirâtres. *Cuisses* et *Tibias* spinosules ou dentés.

Cette espèce paraît habiter toutes les parties de la France. On la trouve sur différents végétaux.

Obs. L'*E. maurus* a été confondu par beaucoup d'écrivains avec le *E. hottentotus*. M. Burmeister, le premier, a signalé la différence caractéristique de ces deux espèces, indiquée par l'épistome non enclos par les joues dans la première, et enfermé par ces organes dans la seconde.

Digitized by Google

M. Spinola, d'après ces différences, a placé ces deux insectes non seulement dans des genres séparés, mais dans des divisions différentes; il a regardé ainsi comme dominateur, un caractère d'un ordre secondaire.

AA. *Epistome* moins avancé que les joues et enclos par celles-ci (S.-G. *Eurygaster*).

2. Eurygaster hottentotus; Fabricius.

Corps obtusément arrondi postérieurement; variant, en dessus, du testacé au noir; finement ponctué. Pronotum offrant à peine les traces d'un sillon transversal. Abdomen plus long que large; à tranche offrant son bord marginal continu, et n'offrant point de dépression sur la seconde moitié de ses segments. Lames antépectorales à peu près aussi avancées que le bord antérieur des yeux.

♂ Dernier arceau ventral arqué ou obtusément arqué en devant, élargi d'avant en arrière sur les côtés, sinué dans le mileu de son bord postérieur : ce dernier un peu moins d'une fois plus long que la ligne médiane. Avant-dernier arceau offrant près du dernier les traces de rides arquées, et souvent deux taches noirâtres.

♀ Dernier arceau ventral conformé d'une manière analogue à celui de l'espèce précédente; mais il en diffère par sa ligne transversale droite ou à peine arquée en arrière, ou parfois légèrement bissinuée.

Etat normal. *Dessus du corps* entièrement testacé ou d'une teinte rapprochée, avec la carène de l'écusson ordinairement en partie plus pâle ou flavescente.

Cimex hottentota. Fabr., Syst. Entom. p. 699. 14. — Id. Entom. Syst. t. IV. p. 87. 31. —Valcken., Faun. par. t. III. p. 340. 3. —Schæff., Icon. pl. 43. fig. 15 et 16.

Cimex maurus. Schrank, Enum. p. 263. 508. var. δ et ε. — Sturm, Verzeich. (1796). p. 60. 32. pl. 4. fig. 2.

Digitized by Google

Scutellera maura. LATR., Hist. nat. t. XII. p. 180. 13. — Id. Nouv. Dict. d'Hist. nat. t. XXX (1819). p. 442. — L. DUF. Recherch. *in* Mém. de l'Acad. des sciences (Savants Etr. (1833). p. 154. var.

Scutellera hottentota. DUMÉRIL, Dict. des Sc. nat. t. XLVIII. p. 221. 3.

Cimex maurus. var. WOLFF., Icon. p. 136. n° 129, pl. XIII. fig. 129 4.

Tetyra hottentota. FABR., Syst. Rhyng. p. 136. 37. — HERRICH-SCHÆFF., Faun. GERM, 111. 7. — BURMEIST, Handb. t. II. p. 390. 2. — GERM., Zeitschr. t. I. p. 72. 2. — BLANCH., Hist. nat. Hémipt. t. II. p. 156. 2. — RAMB., Faun. de l'Andal. t. II. p. 101. 6.

Bellocoris maurus. HAHN, Wanz. t. II. p. 44. var. c. pl. XLIV. fig. 139.

Eurygaster hottentotus. DALLAS, Hemipt. p. 48. 4. — AMYOT et SERV. Hémipt. 53. 1. — FIEBER, Europ. Hémipt. p. 369. 2.

Eurygaster. AMYOT, Ann. de la Soc. entom. de Fr. 2e série. t. III (1845). p. 409. 12. — Id. Rhynch. p. 41. 12.

Var. A. *Dessus du corps testacé, avec les bords latéraux du prothorax, les cories des élytres et la tranche abdominale.*

Var. B. *Dessus du corps en partie testacé, en partie nébuleux, obscur ou noirâtre.*

1. Ordinairement le rebord commence à se montrer obscur ou noirâtre; les cories des élytres, une partie de la tête, la partie antérieure du pronotum sont souvent aussi nébuleuses.

Les pieds et la poitrine se montrent souvent d'un gris livide ou nébuleux, et le ventre obscur.

2. Dans les diverses variations un peu plus avancées que dans le n° 1, les points enfoncés du dessus du corps sont noirs ou noirâtres; la tête, le pronotum et l'écusson sont en partie noirs ou noirâtres: l'écusson offre souvent deux taches ponctiformes basilaires et la carène d'un jaune pâle; la tranche abdominale est souvent noire sur la seconde moitié de ses arceaux, testacée sur l'antérieure; les élytres sont testacées, ponctuées de noir.

Le dessus du corps et les pieds sont testacés, parsemés de taches ponctiformes noires ou noirâtres.

La Punaise porte-chappe brune. GEOFFR., Hist. t. I. p. 467. 66.

Pentatoma fuscus. DE TYGNY, t. IV. p. 292.

Cimex maurus, var. VOLFF, Icon. p. 136. pl. XIII. fig. 129. c.

Tetyra hottentota. GERM., l. c. var. b.

Digitized by Google

Var. γ. *Dessus du corps noir ou noirâtre, avec la carène de l'écusson d'un jaune testacé, et la partie antérieure de chacun des arceaux de l'abdomen constituant la tranche, en partie testacée.*

Quelquefois l'écusson montre encore deux taches ponctiformes saillantes, flaves.

Le dessous du corps et les pieds, sont ordinairement testacés, marqués de taches ponctiformes on un peu plus grosses, noires ou noirâtres.

Bellocoris maurus. HAHN, Wanz. var. *c*. (e). t. II. p. 44.

Var. δ. *Dessus du corps entièrement noir.*

Le dessous du corps est alors ordinairement noir, avec le ventre brun ou en partie d'un brun jaunâtre; les pieds noirs, les tarses testacés.

La Punaise porte-échappe noire. GEOFFR., Hist. t. I. p. 468. 67.
Cimex..... SCHÆFF., Icon. pl. LXXIX. fig. 4.
Tetyra nigra. FABR., Syst. Rhyng. p. 136. 39.
Scutellera nigra. LATR., Hist. nat. t. XII. p. 180. 14.
Tetyra hottentota. BURM., l. c. var. b. — GERM. l. c. var. c. — BLANCH. l. c. var.
Eurygaster hottentota. KOLEN., Mel. ent. IV. p. 12. 131.
Eurygaster hottentota. AMYOT et SERV., l. c. — DALLAS, l. c. var.

Long. 0m,0100 à 0m,0135 (4 l. 1/2 à 6 l.). — Larg. 0m,0067 0m,0072 (3 l. à 3 l. 1/4) aux angles latéraux du pronotum; à peine plus large vers le 4e arceau ventral.

Corps peu convexe; coloré en dessus comme il a été dit. *Tête* assez finement ponctuée. *Epistome* enclos par les joues. *Antennes* testacées sur le 1er article, noires sur le dernier : les intermédiaires ordinairement testacés, mais en partie noirs chez les variétés obscures. *Yeux* gris; bordés de testacé. *Pronotum* élargi en ligne presque droite ou à peine courbe jusqu'aux angles latéraux; ne débordant pas ou débordant à peine, à ceux-ci, la base des élytres; pointillé; à cicatrices en partie imponctuées, rarement unies entre elles; en général à peine marqué d'un sillon transverse, qui parfois est assez prononcé. *Ecusson* poin-

Digitized by Google

tillé, rugulosule; caréné sur les deux tiers basilaires de la ligne médiane; marqué après chacun des angles postérieurs du pronotum d'un stigma un peu tumescent; chargé, entre les stigmas, d'une tuméfaction basilaire assez prononcée. *Abdomen* plus long que large; offrant vers le 3e arceau ventral la plus grande largeur; à peine plus large dans ce point que le pronotum à ses angles latéraux: obtusément arrondi postérieurement. *Tranche abdominale* continue ou non festonnée sur son bord marginal; non déprimée sur la seconde moitié de ses segments. *Bec* testacé, avec l'extrémité noire. *Dessous du corps* finement ponctué; testacé, mais obscur chez les variétés noires. *Lames antépectorales* avancées à peu près jusqu'au niveau du bord antérieur des yeux. *Pieds* colorés comme il a été dit. *Cuisses* et *Tibias* spinosules ou dentés.

Cette espèce est commune dans les diverses parties de la France. On la trouve principalement sur les céréales dont elle pique les grains encore tendres.

Obs. Le pronotum ordinairement sans sillon transversal, ou n'en offrant que les traces, en montre parfois un assez prononcé. Ses cicatrices, habituellement séparées, s'unissent ou paraissent rarement s'unir.

Malgré les variations de couleur, l'*E. hottentotus* ne peut être confondu avec l'*E. maurus*, en raison de son épistome enclos par les joues. Il se distingue de l'*E. maroccanus* par le dessus de son corps plus finement ponctué, non verruqueux; par les angles latéraux du pronotum ne débordant pas ou débordant à peine la base des élytres; par son abdomen plus long que large, obtusément arrondi postérieurement; par sa tranche marginale en ligne continue sur son bord latéral, non déprimée sur la seconde moitié de ses segments; par ses lames antépectorales avancées jusqu'au niveau du bord antérieur des yeux.

3. **Eurygaster maroccanus**; Fabricius.

Corps obtusément tronqué postérieurement; ordinairement testacé en dessus. Pronotum creusé d'un sillon transversal. Ecusson verruqueux. Ab-

Digitized by Google

domen plus large que long ; un peu festonné sur le bord marginal de sa tranche, déprimé et ordinairement noir sur la seconde moitié des segments de celle-ci. Lames antépectorales moins avancées que le niveau du bord antérieur des yeux.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle, tronqué en ligne droite à son bord postérieur, moins d'une fois plus large à ce dernier que long sur la ligne médiane, souvent chargé d'un point tuberculeux.

♀ Dernier arceau ventral conformé d'une manière analogue à celui des deux espèces précédentes ; à bord postérieur variablement un peu entaillé ou entier à son bord postérieur ; à ligne transversale droite ou légèrement onduleuse.

ETAT NORMAL. *Dessus du corps* d'un testacé de nuance variable. *Tranche abdominale* noire et déprimée sur la seconde moitié des segments, testacée sur l'antérieure.

Cimex maroccanus. FABR., Entom. Syst. suppl. p. 529.
Tetyra maroccana. FABR., Syst. Rhyngot. p. 135. 35. — BURMEIST, Handb. t. II. p. 390. 1. — HERRICH-SCHÆFF., Faun. germ. fasc. 114. fig. 6. — GERM., Zeitschrift. t. I. 1. p. 73. 1. — RAMB., Faun. de l'Andal. t. II. p. 102. 7.
Platistus. AMYOT, Ann. de la Soc. entom. de Fr. 2e série. t. III (1845). p. 409. 13. — Id. Rhynch. p. 41. 13.
Eurygaster maroccanus. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 369.

Var. a. *Rebord aplani de l'abdomen, uniformément testacé, en dessus.*

Long. 0m,0112 à 0m,0135 (5 l. à 6 l.). — Larg. 0m,0070 à 0m,0078 (3 l. 1/8 à 3 l. 1/2) aux angles latéraux du pronotum ; 0m,0090 à à 0m,0095 (4 l. à 4 l. 1/2) vers le 4e arceau ventral.

Corps peu convexe ; obtusément tronqué postérieurement. *Tête* assez finement ponctuée ; testacée. *Epistome* enclos par les joues. *Antennes* rosâtres, avec le 2e article testacé et le dernier noirâtre. *Yeux* d'un gris brun, bordés de testacé. *Pronotum* élargi en ligne légèrement courbe jusqu'aux angles latéraux ; débordant plus ou moins sensiblement à ceux-ci la base des élytres ; ponctué, creusé d'un sillon trans-

Digitized by Google

versal ; plus finement ponctué sur les cicatrices : celles-ci non unies; obsolètement verruqueux sur sa moitié postérieure ; ordinairement testacé ou d'une teinte rapprochée. *Ecusson* ponctué ; verruqueux ; caréné sur les trois cinquièmes basilaires de sa longueur ; noté d'un stigma un peu tumescent, après chacun des angles postérieurs du pronotum ; chargé entre ces stigmas d'une tuméfaction basilaire assez prononcée ; ordinairement testacé, parfois nébuleux. *Abdomen* plus large que long ; obtusément tronqué postérieurement. *Tranche abdominale* testacée sur la première moitié des segments, déprimée et ordinairement noire ou obscure sur la seconde ; un peu festonnée sur son bord marginal. *Bec* testacé, avec l'extrémité obscure. *Dessous du corps* testacé ou d'un roux flave testacé, parsemé de points nébuleux ou obscurs. *Lames antépectorales* moins avancées que le bord antérieur des yeux. *Pieds* rosâtres ou d'un testacé rosat, parsemé de points obscurs. *Cuisses* et *Tibias* spinosules ou dentés.

Cette espèce est exclusivement méridionale ; nous l'avons prise aux Martigues, dans les environs d'Arles, de Toulon et de diverses parties de la Provence. Elle nous a été envoyée des environs de Marseille par M. Vachanru.

QUATRIÈME FAMILLE.

LES TRIGONOSOMIENS.

Caractères. *Ecusson* à peine aussi large en devant que la base du pronotum, c'est-à-dire que la partie de celle-ci, comprise entre les angles postérieurs. *Tarses* de trois articles : le 2e court. *Bord antérieur de l'antépectus* plus avancé, au moins dans certains points, à l'état de repos que le bord postérieur des yeux, presque aussi avancé, ou plus avancé que le bord antérieur de ces organes. *Antennes* de cinq articles. *Pièces prébasilaires* sans lames, ou à lames peu saillantes. *Corps* épais.

Digitized by Google

Les Trigonosomiens commencent la série des Scutellérides ayant l'écusson à peine aussi large que la base du pronotum.

Leur corps est épais; mais il varie dans ses formes : chez les dernières espèces il se rapproche de celle d'un triangle.

Leur robe est tantôt pâle ou d'un testacé cendré, tantôt assez fortement colorée.

Ces insectes sont particulièrement propres aux provinces méridionales.

Ils se répartissent dans les genres suivants :

		Genres.
Ventre armé d'une dent un peu relevée dans le milieu de sa base. Partie antérieure du bord du sillon rostral du dessous de la tête, munie d'une dent. Bec à peine prolongé jusqu'aux hanches postérieures. Cuisses et tibias dentés.		*Vilpianus.*
Ventre sans dent dans le milieu de sa base. Bord du sillon rostral du dessous de la tête sans dent.	Bec prolongé au delà des hanches postérieures; reçu dans un sillon de la base du ventre. Pronotum non dilaté à ses angles latéraux	*Glyphería.*
	Bec à peine prolongé jusqu'aux hanches postérieures. Ventre sans sillon rostral dans le milieu de sa base. Pronotum dilaté à ses angles latéraux en forme de corne, et débordant les élytres d'une largeur égale à celle de la base de leur corie.	*Trigonosoma.*

Genre *Vilpianus*, Vilpian; Staol.

Berlin. Entom. Zeit. t. IV (1860). p. 277.

Caractères. *Ventre* armé d'une dent dans le milieu de sa base. *Pièces prébasilaires* armées d'une dent dirigée en avant, vers la partie antérieure du bord du sillon rostral. *Pronotum* très-dilaté à ses angles latéraux. *Bec* à peine prolongé jusqu'aux hanches postérieures. *Cuisses* et *Tibias* dentés.

Ajoutez : *Tête* en triangle allongé, entaillée en devant; perpendiculairement inclinée; pouvant, dans le repos, s'appliquer contre la partie antérieure de l'antépectus. *Épistome* enclos par les joues. *Antennes* insérées au niveau du bord antérieur des yeux ou à peine plus avant, près du bord antéro-interne de ces organes; à peine voilées à la base

Digitized by Google

par l'antépectus; à peine prolongées jusqu'à la moitié du corps; les 2e, 3e et 4e articles grêles, peu inégaux en longueur : le 5e épais, notablement le plus long. *Yeux* sémi-globuleux, saillants, débordant à peine les angles antérieurs du pronotum. *Ocelles* une fois plus rapprochés des yeux que de la ligne médiane de la tête. *Pronotum* échancré en arc à son bord antérieur, avec la partie située derrière les yeux, obliquement transverse; élargi en ligne droite jusqu'aux angles latéraux; obtus ou subarrondi à ceux-ci et débordant faiblement la base des élytres; obliquement rétréci ensuite; couvrant environ les trois quarts médiaires de la largeur de l'abdomen, à sa base; à angles postérieurs dirigés en arrière en forme de dent; marqué de deux cicatrices. *Ecusson* montrant en devant presque les trois quarts médiaires de la largeur de l'abdomen; prolongé à peu près jusqu'à l'extrémité de celui-ci. *Exocorie* à peine prolongée jusqu'à l'extrémité du 2e arceau ventral visible. *Endocorie* cachée. *Abdomen* un peu apparent en dessus en dehors des élytres et de l'écusson. *Repli des élytres* ne dépassant pas l'extrémité du postpectus. *Repli du pronotum* étroit, non aplani en dessous. *Antépectus* échancré derrière les yeux et presque aussi avancé au côté interne de cette échancrure que le bord antérieur de ces organes, moins avancé sur le reste de son bord antérieur, pour permettre à la tête de s'appliquer contre lui dans l'état de repos. *Orifice de la glande* en quart de cercle. *Ventre* de six arceaux apparents sur les côtés : le 1er indiqué ordinairement sur la majeure partie médiane par un sillon transverse le séparant du 2e : tuberculeux sur les côtés. *Pieds* assez courts; denticulés sous les cuisses et sur l'arête externe des tibias. *Ongles* munis d'un appendice membraneux, en dessous. *Corps* presque aussi large que long.

1. **Vilplanus galli**; Wolff.

Corps presque aussi large que long; d'un flave testacé ou d'un blanc sale flavescent; marqué de points enfoncés assez petits, de la plupart desquels sort un petit point saillant et luisant. Cicatrices ordinairement brunes et limitées dans leur périphérie par une ligne enfoncée. Tête subper-

Digitized by Google

pendiculaire, convexe ou en toit, rebordée sur le côté des joues. Ecusson offrant après la tuméfaction basilaire un sillon transverse. Dessous du corps et pieds testacés.

♂ Dernier arceau ventral obtusément en demi-cercle, une fois plus large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane; souvent sillonné transversalement près de son bord postérieur.

♀ Dernier arceau ventral en demi-cercle un peu obtus, aussi long sur la ligne médiane que large à son bord postérieur, divisé par une ligne tranversale en deux moitiés inégales : l'antérieure plus grande, formée de deux pièces convexes, séparées par un profond sillon : la postérieure composée de cinq pièces peu distinctement séparées.

Cimex galii. Wolff, Icon. cimic. p. 97. 91. pl. X. fig. 91.
Scutellera galii. Latr., Hist. nat. t. XII. p. 179. 11.
Trigonosoma galii. Herrich-Schæff., Wanz. t. IV. p. 25. pl. CXIX. fig. 376. — Germ., Zeitschr. t. I. 1. p. 58. 8.
Trigonosoma galii.? Dallas, Hist., Hemipt. p. 47. 3.
Camaromus. Amyot, Ann. Soc. entom. de Fr. 2e série. t. III. p. 408. 11. — Id. Rhynch. p. 40. 11.
Acroplax galii. Fieber, Eur. Hemipt. p. 372. 1.

Long. 0m,0033 (1 l. 1/2). — Larg. 0m,0026 (1 l. 1/5).

Corps épais; presque aussi large que long; médiocrement convexe; d'un flave testacé ou d'un blanc sale et flavescent, en dessus. *Tête* perpendiculaire dans l'état de repos; en triangle un peu plus long que large, au devant des yeux; entaillée, en devant; convexe ou en toit; ruguleusement ponctuée; rebordée sur les côtés des joues. *Epistome* avancé jusqu'à la moitié ou aux deux tiers des joues. *Yeux* bruns, bordés de testacé. *Antennes* d'un testacé pâle, avec le dernier article nébuleux et pubescent. *Pronotum* marqué de petits points enfoncés; à cicatrices ordinairement nébuleuses ou brunâtres et limitées dans leur périphérie par une ligne enfoncée noirâtre ou obscure; offrant parfois de légères traces d'un sillon transverse. *Ecusson* subparallèle jusqu'à la moitié de sa longueur, arrondi postérieurement; marqué, comme

Digitized by Google

le pronotum de points assez petits, desquels sort un petit point saillant et luisant ou brillant à certain jour; chargé d'une tuméfaction basilaire ordinairement flave, couvrant à peine le cinquième de sa longueur, et chargée à chacune de ses extrémités latérales d'une callosité; offrant ordinairement, vers le milieu de sa longueur, un sillon transverse ou arqué en arrière. *Cories* ponctuées. *Membrane* hyaline. *Abdomen* débordant un peu les élytres et l'écusson sur les côtés et en arrière. *Bec* testacé à la base, noir à l'extrémité. *Dessous du corps* d'un flave testacé ou d'une teinte rapprochée; plus grossièrement ponctué que la partie supérieure. *Ventre* convexe; chargé d'un tubercule sur les côtés des 2e et 6e arceaux, et paraissant, par-là, un peu festonné sur les côtés. *Pieds* de la couleur du ventre; dentelés sous les cuisses et sur l'arête externe des tibias.

Cette espèce est exclusivement méridionale; nous l'avons prise dans les environs d'Hyères, de Marseille, de Nîmes et de Montpellier. On l'obtient en fauchant les herbes sèches, surtout les *Galium*.

Genre *Glypheria*, Glyphérie; Mulsant et Rey.

Caractères. *Ventre* inerme dans le milieu de sa base. *Pièces prébasilaires* inermes sur les bords du sillon rostral. *Bec* prolongé au delà des hanches postérieures. *Ventre* creusé à la base d'un sillon rostral. *Pronotum* non dilaté à ses angles latéraux.

Ajoutez : *Tête* très-déclive; subtriangulaire, obtuse, subarrondie ou un peu en devant; planiuscule. *Epistome* enclos par les joues. *Antennes* insérées à peu près aussi avant que le niveau du bord antérieur des yeux; plus près de ces organes que du sillon rostral; un peu voilées à la base par la lame antépectorale; de cinq articles : les 2 derniers un peu épaissis : le 1er, à peu près aussi court que le 3e : le 2e, près d'une fois plus long que le suivant : le 4e, un peu moins court : le 5e, à peu près aussi long que le 2e. *Yeux* un peu tranverses; débordant à peine les angles antérieurs du pronotum. *Ocelles* une fois au moins plus rappro-

Digitized by Google

chés des yeux que de la ligne médiane de la tête. *Pronotum* échancré en demi-cercle à son bord antérieur, avec la partie située derrière les yeux obliquement transverse; élargi en ligne à peu près droite jusqu'à ses angles latéraux; obtus ou subarrondi et débordant très-faiblement la base des élytres, à ceux-ci; obliquement rétréci ensuite jusqu'aux angles postérieurs; couvrant environ les quatre cinquièmes médiaires de la largeur de l'abdomen, à sa base; à angles postérieurs dirigés en arrière en forme de dent; marqué de cicatrices. *Ecusson* couvrant en devant les quatre cinquièmes médiaires de l'abdomen; prolongé presque jusqu'à l'extrémité de celui-ci; non caréné. *Cories* à peine prolongées jusqu'à l'extrémité du 3e arceau ventral. *Endocorie* courte, souvent peu distincte. *Abdomen* assez étroitement apparent en dessus, en dehors des élytres et de l'écusson. *Repli des élytres* ne dépassant pas le bord postérieur du postpectus. *Repli du prosternum*, étroit, linéaire en devant; non explané en dessous. *Pièces prébasilaires* non relevées en lames sur les côtés du sillon rostral. *Antépectus* avancé au bord antérieur de chacun de ses flancs sous la forme d'une lame arquée, aussi avancée que le niveau du bord antérieur des yeux; un peu relevé sur les bords du sillon rostral. *Région odorifique* transverse, étendue jusqu'au postépisternum; simple. *Ventre* convexe; rayé, dans le milieu de sa base, d'un sillon pour recevoir l'extrémité du bec; de 7 arceaux : le 1er court, oblitéré ou peu distinct sur les côtés; non turberculeux sur les côtés des arceaux. *Pieds* médiocres. *Cuisses* et *Tibias* inermes. *Tarses* à 1er article un peu épaissi. *Ongles* munis d'un appendice membraneux, en dessous. *Corps* scutiforme, plus long que large.

1. **Glypheria aeruginosa**; Cyrillo.

Corps scutiforme, épais; d'un roux testacé sur la tête et la partie déclive antérieure du pronotum, d'un noir ou brun vineux sur le reste de la partie supérieure. Poitrine assez grossièrement ponctuée; d'un flave testacé, maculée de noirâtre. Ventre pointillé; à dernier arceau noir (♂) ou en majeure partie brun (♀), d'un flave roussâtre au moins sur les côtés. Pieds d'un flave pâle ou roussâtre.

Digitized by Google

♂ Dernier arceau ventral obtusément en demi-cercle, une fois plus large à son bord postérieur que long sur la ligne médiane; noir ou brun; ordinairement relevé en rebord postérieurement.

♀ Dernier arceau ventral presque en demi-cercle élargi, d'avant en arrière, d'un quart plus large à son bord postérieur que long sur la ligne médiane; divisé par une ligne transversale en deux moitiés presque égales : l'antérieure, formée de deux pièces à surface inégale, rugueuse : la postérieure, composée de six pièces : la médiane antérieure une fois plus large que longue : la médiane postérieure plus longue que large : les deux latérales postérieures d'un flave jaunâtre : toutes les autres brunes.

ETAT NORMAL. Dessus du corps d'un brun vineux ou châtain, avec la partie antérieure du pronotum et la tête d'un flave roussâtre.

Cimex aeruginosus. CYRILL., Entom. neap (1787). p. 5. pl. VI. fig. 3.
Cimex nigellae. FABR., Entom. syst. t. IV (1794) p. 82. 8. — PANZ. Faun. Germ. 66. 19. — WOLFF, Icon. cimic. p. 92. 86. pl. IX. fig. 86.
Tetyra nigellae. FABR., Syst. Rhyngot. p. 140. 35. — RAMB., Faun. de l'Andal. p. 96. 1.
Ventocoris nigellae. HAHN., Wanz. t. II. p. 36. pl. XLIII. fig. 133.
Trigonosoma nigellae. BURMEIST., Handb. t. II. p. 389. 3. — A COSTA. Cimic. centur. 1. p. 64. 1 (93). — GERM., Zeitschr. t. I. p. 56 2. — AMYOT et SERVILLE., Hemipt. p. 48. — KOLENAT., Melet. entom. IV. p. 13 134. — DALLAS, Hist. Hemipt. p. 47. 2. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 372. 1.
Trigonosoma. AMYOT., Ann. Soc. entom. de Fr. 2e série t. III. p. 406. 7. — Id Rhynch. p. 38. 7.

Var. a. *Dessus du corps entièrement noirâtre.*

Trigonosoma nigellae. Var. *a*. P. COSTA. l. c. Var. *a*.

Long. 0m,0090 à 0m,0100 (4 l. à 4 l. 1/2) Larg. 0m,0067 (3 l.)

Corps épais ; médiocrement convexe. *Tête* déclive; ponctuée ; ruguleuse; planiuscule; d'un roux testacé. *Epistome* avancé jusqu'aux deux tiers ou un peu plus des joues. *Yeux* d'un roux testacé ou brunâtre. *Antennes* flaves, avec les deux derniers articles moins clairs et pubescents.

Digitized by Google

Pronotum ponctué; ruguleux; marqué de deux cicatrices limitées, dans leur périphérie, par une ligne enfoncée; offrant à peine les traces d'un sillon transverse; d'un roux testacé sur sa partie antérieure déclive, d'un brun ou brun noir vineux sur le reste. *Ecusson* assez étroitement débordé, après les cories, par la tranche de l'abdomen; subarrondi ou en ogive obtuse ou presque tronquée postérieurement; médiocrement convexe, chargé d'une tuméfaction basilaire arquée en arrière, ridée et couvrant le cinquième de sa largeur; offrant aux extrémités de celle-ci une dépression assez faible; d'un noir ou brun vineux. *Cories* de même couleur, avec le bord basilaire externe de l'exocorie et le repli, d'un flave roussâtre : partie postérieure de la mésocorie ordinairement cachée, d'un rouge carmin : endocorie souvent peu distincte. *Bec* d'un roux brûlé à la base, noir à l'extrémité. *Labre* noir. *Dessous du corps* grossièrement ponctué sur la poitrine, finement sur le ventre. *Poitrine* d'un roux testacé, maculée de brun surtout sur son disque. *Ventre* parfois entièrement d'un roux jaunâtre, avec le 6e arceau noir (♂) ou en majeure partie brun (♀), plus ordinairement brun ou brun noir sur son disque et graduellement noir obscur, avec les côtés et l'avant-dernier arceau d'un flave roussâtre ou jaunâtre. *Pieds* d'un jaune pâle.

Cette espèce est exclusivement méridionale.

Obs. La couleur varie suivant le développement de la matière colorante. Chez les exemplaires moins foncés en couleur, le ventre est parfois entièrement d'un flave roussâtre ou jaunâtre, moins le dernier arceau.

Genre *Trigonosoma*, TRIGONOSOME; de Laporte.

De Laporte. Essai d'une classif. des hémipt. p. 69. *in* Mag. de zool. 1832.

CARACTÈRES. *Ventre* sans dent et sans sillon dans le milieu de la base. *Pièces prébasilaires* sans dent sur les bords du sillon rostral. *Bec* à peine prolongé jusqu'aux hanches postérieures. *Pronotum* dilaté à ses angles latéraux en forme de corne débordant les élytres d'une largeur égale à celle de la base de la corie.

Digitized by Google

Ajoutez : *Tête* au moins aussi longue au devant des yeux que large entre ces organes, subarrondie en devant, subparallèle sur la moitié antérieure de ses côtés, élargie sur la seconde. *Epistome* avancé jusqu'aux deux tiers des joues, enclos par elles. *Antennes* insérées un peu plus avant que le niveau du bord antérieur des yeux ; plus près du bord de ces organes que du sillon rostral ; un peu voilées à la base par la lame antépectorale ; de cinq articles : les 2e et 3e grêles : les deux derniers un peu épaissis : le 1er un peu plus long que le 3e : le 2e près d'une fois plus long que ce dernier qui est le plus court : le 4e plus long que le 3e : le 5e à peine plus grand que le 2e. *Yeux* subtransverses, débordant à peine les angles antérieurs du pronotum. *Ocelles* très-petits ; près d'une fois plus rapprochés des yeux que de la ligne médiane de la tête. *Pronotum* échancré en demi-cercle à son bord antérieur, avec la partie située derrière les yeux, obliquement transverse ; élargi en courbe rentrante jusqu'aux angles latéraux ; dilaté, à ceux-ci, en forme de corne obtuse et dirigée en avant, débordant les élytres comme il a été dit ; obliquement rétréci ensuite jusqu'aux angles postérieurs ; couvrant environ les trois quarts ou quatre cinquièmes médiaires de la largeur de l'abdomen, à sa base ; à angles postérieurs dirigés en arrière en forme de dent ; marqué de deux cicatrices. *Ecusson* couvrant en devant les trois quarts médiaires de la largeur de l'abdomen ; prolongé à peu près jusqu'à l'extrémité de celui-ci ; non caréné. *Cories* des élytres à peine prolongées jusqu'à l'extrémité du 3e arceau ventral. *Endocorie* très-courte ou peu distincte. *Membrane* cachée ou peu apparente. *Tranche abdominale* à peine apparente sur les côtés des élytres et de l'écusson. *Repli des élytres* à peine prolongé jusqu'à l'extrémité du 2e arceau ventral. *Repli du pronotum* étroit, linéaire en devant, non explané en dessous. *Pièces prébasilaires* un peu relevées en forme de lame sur les bords du sillon rostral. *Antépectus* avancé au bord antérieur de chacun de ses flancs, en forme de lame arquée, au moins aussi avancée que le niveau du bord antérieur des yeux. *Région odorifique* transverse, étendue jusqu'au postépisternum, arrondie extérieurement, simple. *Ventre* de sept arceaux : le 1er apparent quoique raccourci ; chargé d'un petit tubercule, vers l'angle postéro-externe de chacun des 3e à 6e arceaux. *Pieds* médiocres. *Cuisses* et *Tibias* non denticulés. *Ongles* sans appendice membraneux, en dessous.

Digitized by Google

1. **Trigonosoma falcata**; CYRILLO.

Dessus du corps d'un flave roussâtre; marqué sur le pronotum et sur l'écusson de points enfoncés nébuleux ou d'un roux rosat, donnant à ces parties une teinte grisâtre: bord des angles latéraux corniformes, et base du pronotum, noirâtre. Dessous du corps flavescent ou d'un flave roussâtre. Ventre tuberculeux sur les côtés.

♀ Dernier arceau ventral obtusément en demi-cercle un peu élargi postérieurement, d'un quart plus large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane; divisé, par une ligne transversale, en deux moitiés presque égales; l'antérieure, formée de deux pièces: la postérieure composée de six pièces: la médiane antérieure, transverse: la médiane postérieure plus longue que large.

Cimex falcatus. CYRILLO, Entom. neap. Specim. 1. (1787). p. 5. pl. VI. fig. 9.
Cimex Desfontainii. FABR., Entom. Syst. t. IV (1794). p. 89. 40.— COQUEB., Illustr. t. I. p. 39. pl. X. fig. 5.
Tetyra Desfontainii. FABR., Syst. Rhygot. p. 141. 162. — RAMB. Faun. de l'Andal. t. II. p. 97. 2.
Scutellera Desfontainii. LATR., Hist. nat. t. XII. p. 179. 9.
Trigonosoma Desfontainii. GERM., Zeitschr. t. I. p. 36. 1. — AMYOT et SERV., Hémipt. p. 48. 2. — DALLAS, Hémipt. p. 46. 1. — FIEBER, Eur. Hemipt p. 373. 3.
Desfontainii. AMYOT., Ann. de la Société entom. de Fr. 2e série. t. III. p. 406. 8. — Id. RHYNCH. p. 38. 8.

Long. 0m,0078 à 0m,0090 (3 l. 1/2 à 4 l.). —Larg. 0m,0067 (3 l.) aux angles latéraux du pronotum.

Corps épais; médiocrement convexe. *Tête* ponctuée; rugulosule; déclive; planiuscule, avec la partie située au devant de l'épistome ordinairement concave; d'un flave roussâtre. *Epistome* avancé environ jusqu'aux deux tiers des joues. *Yeux* bruns ou d'un gris brun. *Antennes* d'un flave roussâtre, avec les deux derniers articles en partie nébuleux

Digitized by Google

et brièvement pubescents. *Pronotum* ponctué; rugulosule; marqué de deux cicatrices indiquées chacune par une ligne enfoncée, transverse, un peu onduleuse; d'un flave roussâtre ou d'une teinte rapprochée, avec la ponctuation nébuleuse ou d'un nébuleux rougeâtre ou rosat; avec les côtés des angles corniformes, noirs ou bruns, et la base noirâtre. *Écusson* étroitement débordé par les côtés du dessus de l'abdomen, en dehors des cories des élytres; arrondi postérieurement; très-médiocrement convexe; d'un flave roussâtre ou d'une teinte rapprochée, avec la ponctuation nébuleuse ou d'un nébuleux rosat; chargé d'une tuméfaction basilaire, couvrant le cinquième ou presque le quart de sa longueur; presque sans traces de stigmas; parfois offrant un petit point tuberculeux à chacun des angles latéraux de la tuméfaction. *Cories* de la couleur de l'écusson, ordinairement avec la moitié du bord externe de l'exocorie noirâtre. *Membrane* cachée ou peu apparente. *Repli des élytres* flavescent. *Bec* d'un roux flave, avec l'extrémité noire. *Labre* noir. *Dessous du corps* d'un flave roussâtre: assez grossièrement ponctué sur la poitrine, presque imponctué sur le ventre. Celui-ci convexe; parsemé de taches ponctiformes d'un rouge testacé; chargé d'un tubercule sur les côtés des 2e à 6e arceaux. *Stigmates* plus faiblement tuberculeux. *Pieds* d'un flave roussâtre, maculés de petites taches ponctiformes d'un rouge testacé.

Cette espèce est exclusivement méridionale. Nous l'avons prise à Nîmes, aux Martigues et dans quelques lieux du département du Var. On la trouve également dans les environs de Montpellier et de Perpignan.

CINQUIÈME FAMILLE.

LES SCUTELLÉRIENS.

Caractères. *Ecusson* à peine aussi large ou pas plus large au devant que le pronotum à sa base, c'est-à-dire que la partie de celle-ci com-

Digitized by Google

prise entre ses angles postérieurs. *Tarses* de trois articles; le 2e court. *Bord antérieur de l'antépectus* moins avancé que le bord postérieur des yeux. *Antennes* de cinq articles; insérées au moins aussi avant ou plus avant que le niveau du bord antérieur des yeux; munies, au côté interne de leur base, d'une saillie ou d'une dent plus ou moins sensible, naissant du pédoncule ou tubercule antennifère.

Les Scutellériens ont encore, comme les Trigonosomiens, l'écusson pas plus large en devant que le pronotum à sa base; mais le bord antérieur de leur antépectus forme sur la ligne sternale un angle rentrant très-ouvert, moins avancé même à la partie antérieure de ses flancs que le bord postérieur des yeux.

Les insectes de cette famille peuvent être divisés en deux branches:

		Branches.
Tête	triangulaire au devant des yeux. Antennes à 2e article plus grand que le 3e. Yeux non pédonculés, au moins aussi longs que larges. Endocorie indistincte ou très-courte	SCUTELLÉRAIRES.
	presque carrée au devant des yeux. Antennes à 2e article à peine égal au 3e ou moins grand que ce dernier. Yeux presque pédonculés, très-saillants sur les bords de la tête, plus larges que longs. Endocorie prolongée jusqu'aux deux cinquièmes au moins de la longueur de la mésocorie	PODOPSAIRES.

PREMIÈRE BRANCHE.

LES SCUTELLÉRAIRES.

CARACTÈRES. *Tête* triangulaire au devant des yeux. *Antennes* à 2e article plus grand que le 3e. *Yeux* non pédonculés; au moins aussi longs que larges. *Endocorie* indistincte ou très-courte. *Pronotum* à angles postérieurs dirigés en arrière, ordinairement en forme d'angle ou de dent.

Les insectes de cette branche peuvent être partagés en deux rameaux.

Digitized by Google

		Rameaux.
Pronotum	chargé de côtes ou de lignes longitudinales saillantes, continuées sur l'écusson.	*Ancyrosomates.*
	non chargé de côtes ou de lignes longitudinales saillantes.	*Scutellérates.*

Les premiers Ancyrosomates se rapprochent des Trigonosomiens par leur corps presque triangulaire ou scutiforme. Tous ont le dos chargé en dessus de côtes ou lignes longitudinales de couleur claire et plus ou moins saillantes. Le flave ou jaune pâle constitue le fond de leur manteau, mais cette teinte est souvent altérée par la couleur obscure des points enfoncés dont le corps est marqué.

PREMIER RAMEAU.

LES ANCYROSOMATES.

Caractères. *Pronotum* chargé de côtes ou lignes longitudinales saillantes, continuées sur l'écusson. *Endocorie* indistincte. *Antennes* à 2e et 3e articles très-inégaux : le 2e notablement plus long que le 3e. *Epistome* relevé en carène.

Les insectes de ce rameau sont remarquables par les côtes saillantes dont leur pronotum et leur écusson sont chargés. Ils sont exclusivement propres aux provinces méridionales et habitent les lieux arides. Leur couleur est en harmonie avec celle des végétaux mi-desséchés sur lesquels on les trouve.

Ils se répartissent dans les genres suivants :

Digitized by Google

		Genres.
Antennes insérées aux deux cinquièmes de l'espace compris entre chaque œil et le bord antérieur de la tête. Angles latéraux du pronotum débordant notablement la base des élytres. Côtés de la tranche de l'abdomen ne débordant pas les élytres d'une largeur égale à celle de la corie vers l'extrémité du 3e arceau ventral. Orifice des glandes odoriférantes non auriculé.	Antépectus non armé en devant d'une dent spiniforme, près de la gouttière rostrale. Angles latéraux du pronotum anguleux. Ventre creusé d'un sillon rostral sur les deux premiers arceaux . .	*Ancyrosoma.*
	Antépectus armé en devant d'une dent spiniforme, de chaque côté de la gouttière rostrale. Angles latéraux du pronotum arrondis. Ventre sans sillon rostral . . .	*Sternodontus.*
Antennes insérées au niveau du bord antérieur des yeux. Angles latéraux du pronotum débordant à peine la base des élytres : l'abdomen formant en dessus, sur les côtés, une tranche aplanie au moins aussi large que la partie visible de la corie, vers l'extrémité du 3e arceau ventral. Orifice des glandes odoriférantes auriculé ou recouvert d'une saillie en forme d'oreille.		*Tholagmus.*

Genre *Ancyrosoma*, Ancyrosome; Amyot et Serville.

Amyot et Serville. Hémipt. (1843), p. 49.

(ἄγκυρα, ancre; σωμα, corps.)

Caractères. *Antennes* insérées aux deux cinquièmes de l'espace compris entre chaque œil et le bord antérieur de la tête. *Angles latéraux du pronotum* anguleux, débordant notablement la base des élytres. *Tranche abdominale* ne débordant pas les élytres d'une largeur égale à la partie visible de leur corie, vers l'extrémité du 3e arceau ventral. *Antépectus* non avancé en forme de dent spiniforme à la partie antérieure de chacun des bords de la gouttière ou du sillon rostral. *Orifice des glandes odoriférantes* non auriculé ou muni d'un appendice en forme d'oreille. *Bec* prolongé un peu plus longuement que les hanches postérieures. *Base du ventre* creusée d'un sillon rostral sur les deux premiers arceaux.

Ajoutez : *Tête* penchée, allongée, subtriangulaire, un peu taillée en devant; carénée sur l'épistome et sur sa partie médiane postérieure.

Digitized by Google

Epistome enclos par les joues; avancé jusqu'aux trois quarts environ de celles-ci. *Antennes* à peu près aussi longues que la moitié du corps; à 1er article court, à peu près égal au 3e; le 2e une fois au moins plus long que celui-ci; les 4e et 5e presque égaux, un peu moins longs chacun que le 2e; le 4e un peu épaissi dans sa seconde moitié; le 5e sur toute sa longueur. *Yeux* peu enchâssés dans le bord de la tête; débordant à peine les angles antérieurs du pronotum. *Ocelles* plus rapprochés des yeux que de la ligne médiane de la tête. *Pronotum* échancré presque en demi-cercle obtus, avec la partie située derrière les yeux, étroitement transverse; élargi en courbe rentrante jusqu'aux angles latéraux; dilaté en angle aigu à ceux-ci, et débordant la base des élytres d'une largeur égale à celle de la base de leur corie; retréci en ligne un peu arquée en arrière ou en angle ouvert jusqu'aux angles postérieurs; couvrant à sa base les quatre cinquièmes médiaires de la largeur de l'abdomen; à angles postérieurs dirigés en arrière; marqué de deux cicatrices. *Ecusson* à peine aussi large au devant que le pronotum à ses angles postérieurs; prolongé jusqu'à l'extrémité de l'abdomen; obtusement tronqué ou subarrondi postérieurement. *Exocorie* prolongée au moins jusqu'aux deux tiers des côtés de l'abdomen. *Endocorie* indistincte. *Membrane* peu ou point apparente. *Tranche abdominale* étroitement apparente en dehors des élytres et de l'écusson. *Repli des élytres* à peine visible après le bord postérieur du postpectus. *Repli du pronotum* étroit, non explané en dessous, peu distinctement séparé des flancs de la poitrine. *Pièces prébasilaires* relevées chacune en forme de lame sur les bords du sillon rostral. *Ventre* de sept arceaux : le 1er très-court. *Pieds* médiocres. *Cuisses* et *Tibias* à peine dentelés : les premières, sur leur arête inférieure; les seconds, sur leur arête interne. *Corps* assez épais, en ogive postérieurement.

1. **Ancyrosoma albolineata**; Fabricius.

Scutiforme. Dessus du corps variant du flave au roux flave, ruguleux et marqué de points enfoncés souvent nébuleux ou noirâtres, qui lui donnent une teinte grisâtre; chargé de lignes élevées d'un blanc flavescent et im-

Digitized by Google

ponctués : une médiane sur la tête, cinq sur le pronotum, continuées sur l'écusson : les submédiaires du pronotum et ordinairement la médiane nulles, en devant : les subexternes avancés presque jusqu'à l'extrémité des angles latéraux anguleux : ces angles et la base du pronotum, parfois obscurs. Stigmates noirs.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle aussi large sur sa ligne médiane que large à son bord postérieur, souvent tri ou quadridenté à ce dernier, convexe sur sa moitié antérieure, creusé ensuite d'une fossette ou d'un sillon transversal.

♀ Dernier arceau ventral obtusément en demi-cercle élargi postérieurement, près d'une fois plus large à son bord postérieur que large sur sa ligne médiane; divisé par une ligne transversale en deux moitiés un peu inégales; l'antérieure, un peu plus grande, de deux pièces : la postérieure, de six pièces : les deux médianes, plus larges que longues.

Cimex albolineatus. Fabr., Spec. ins. t. II (1781), p. 342. 22.— Id. Entom. Syst. t. IV. p. 88. 32. — Rossi, Faun. etrusc. t. II. p. 229. 1295.— Id. Edit. Illig. t. II. p. 366. 1295. — Petagn., Inst. entom. t. II. p. 630. 5. —Panz., Faun. Germ. 66. 20. — Wolff., Icon. cimic. p. 95. 89. pl. 9. fig. 89.
Cimex nervosus, Cyrillo, Faun. neap. Spec. t. I. p. 5. pl. 6. fig. 10.
Cimex leucogrammum. Gmel. C. Linn., Syst. nat. t. I. p. 2131. 158.
Tetyra albolineata. Fabr., Syst. Rhyngot. p. 140. 58.
Scutellera albolineata. Latr., Hist. nat. t. XII. p. 179. 7.
Ventocoris albolineatus. Hahn, Wanz. t. II. p. 37. pl. 43. fig. 135.
Trigonosoma albolineata. Burmeist., Handb. t. II. p. 389. 5. — Kolen., Mel. entom, v. 15.
Graphosoma albolineata. Germ., Zeitsch. t. I. 1. p. 52. 5.
Ancyrosoma albolineatum. Amyot et Serv., Hemipt. p. 46. 1. pl. 2. fig. 1. — Dallas, Hemipt. p. 46. 1. — Fieber, Eur. Hemipt. p. 373. 1.
Ancyrosoma. Amyot, Ann. de la Soc. entom. de Fr. 2e série, t. III. p. 407. 9. — Id. Rhynch. p. 39. 9.

Long. 0m,0056 à 0m,0078 (2 l. 1/2 à 3 l. 1/2) — Larg. 0m,0045 à 0m,0059 (2 l. à 2 l. 3/4)

Corps presque en forme d'écusson, médiocrement épais; assez faiblement ou médiocrement convexe; glabre. *Tête* plus ou moins sensi-

Digitized by Google

blement relevée en rebord sur les côtés des joues; assez finement ponctuée; tantôt presque uniformément d'un jaune ou flave roussâtre, ordinairement avec les sutures génales et les points en dehors de la carène, nébuleux ou obscurs. *Antennes* d'un flave pâle, avec les deux derniers articles nébuleux. *Yeux* cendrés ou d'un cendré brunâtre. *Pronotum* chargé de cinq côtes longitudinales d'un blanc flavescent, imponctuées : les médiane et submédiaire faibles sur la seconde moitié, et à peu près nulles en devant : les autres, dirigées de la base vers les pointes des angles latéraux : intervalles de ces côtes d'un flave ou jaune roussâtre, ruguleux, ponctués, avec les points souvent nébuleux ou obscurs. *Ecusson* un peu relevé en forme de côte à ses bords latéraux ; chargé en outre de cinq côtes d'un blanc flavescent et imponctuées, formant la continuation de celles du pronotum, mais un peu plus prononcées que ces dernières : les submédiaires à peine prolongées jusqu'aux deux tiers de sa longueur : les subexternes aboutissant chacune à l'angle externe de la subtroncature postérieure : intervalles de ces côtes ponctués, ruguleux ou rugueux, d'un flave ou jaune roussâtre, souvent avec les points nébuleux, ce qui donne au-dessus du corps une teinte cendrée ou grisâtre; chargé d'une assez faible tuméfaction basilaire, rendue plus sensible par une dépression plus ou moins faible qui en forme les limites. *Cories* de la couleur de l'écusson, marquées d'une tache obscure formée par des points noirâtres, sur l'exocorie et sur la mésocorie, chez les variétés plus ou moins foncées. *Dessous du corps* assez finement ponctué; d'un flave roussâtre, ordinairement marqué d'une bande noire ou noirâtre sous les angles latéraux du pronotum ; souvent aussi à ponctuation noirâtre sur une partie des flancs de la poitrine ; marqué d'un point noir sur les côtés des 1er ou 2e à 3e des 6 arceaux du ventre; orné d'un point noir sur les stigmates; marqué ordinairement d'une rangée parallèle de points noirs, entre les stigmates et la ligne médiane : cette rangée parfois nulle, d'autres fois convertie en une bande plus ou moins large, formée par les points enfoncés noirs. *Pieds* flaves, maculés de brun ou de brunâtre sur les cuisses : ces taches brunes laissant, près du genou, un demi-anneau flave.

Cette espèce est exclusivement méridionale; nous l'avons prise, en mai et juin, dans les lieux arides, aux environs de Toulon, Hyères,

Digitized by Google

Grasse et Marseille. Nous l'avons reçue de M. Wachanru, de cette dernière localité. Elle habite l'Italie, l'Espagne, le nord de l'Afrique, la Syrie, etc.

Obs. La couleur foncière de cette espèce varie du blanc roussâtre au jaune roux. Quelquefois les points enfoncés du dessus du corps sont à peine obscurs, d'autres fois ils sont sur divers espaces noirâtres ou noirs. Dans ce premier cas, le dessus du corps paraît d'un flave roux ou d'un roux flave, avec les côtés d'un blanc flavescent. Dans les variations par excès les angles latéraux du pronotum ont une tache noire, la base de ce segment est également noire et les côtes sont bordées de points noirs.

Dans l'état normal, le ventre, outre les stigmates noirs, présente, sur les côtés, une tache ponctiforme noire, sur les intersections des arceaux, et une rangée de points noirs entre les stigmates et la ligne médiane. Chez les individus à teinte pâle, cette rangée a disparu; dans les variations par excès, au contraire, elle est transformée en une bande noire.

Genre *Sternodontus*, Sternodonte; Mulsant et Rey.

Mulsant et Rey, *in* Muls. Opusc. entom. 7e cah. (1856). p. 119. — Ann. de la Soc. Linn. 1856. p. 119.

(στερνον, sternum; ὀδοὺς, dent.)

Caractères. *Antennes* insérées aux deux cinquièmes de l'espace compris entre chaque œil et le bord antérieur de la tête. *Angles latéraux du Pronotum* arrondis, débordant notablement la base des élytres. *Dessus de l'abdomen* ne débordant pas les élytres, d'une largeur égale à la partie visible de leur corie vers l'extrémité du 3e arceau ventral. *Antépectus* avancé en forme de dent à la partie antérieure de chacun des bords de la gouttière ou du sillon rostral. *Orifice des glandes odoriférantes* simples, non auriculé. *Bec* à peine prolongé jusqu'aux hanches postérieures. *Base du ventre* sans sillon rostral.

Ajoutez: *Tête* penchée; en triangle allongé, souvent entaillé en de-

Digitized by Google

vant; carénée sur l'épistome et sur la partie médiane postérieure. *Epistome* enclos par les joues; avancé environ jusqu'aux trois quarts de celles-ci. *Antennes* à peine aussi longuement prolongées que la moitié du corps; à 1er article à peu près égal au 3e: le 2e deux fois au moins aussi long que le 3e: les 4e et 5e presque égaux, un peu moins longs que le 2e: le 5e un peu plus épais sur toute sa longueur, et le 4e sur sa seconde moitié. *Yeux* peu profondément enchâssés dans les bords de la tête, débordant à peine les angles antérieurs du pronotum. *Ocelles* petits; plus rapprochés des yeux que de la ligne médiane de la tête. *Pronotum* échancré en demi-cercle à son bord antérieur, avec la partie située derrière les yeux obtuse ou obtusément et étroitement tronquée; élargi en courbe rentrante jusqu'aux angles latéraux; dilaté et arrondi à ceux-ci, et débordant la base des élytres d'une largeur presque égale à la moitié de la base de leur corie; rétréci ensuite en ligne courbée en arrière jusqu'aux angles postérieurs; couvrant à sa base environ les cinq septièmes médiaires de la largeur de l'abdomen; à angles postérieurs anguleusement dirigés en arrière; marqué de deux cicatrices. *Ecusson* à peine aussi large en devant que le pronotum à ses angles postérieurs; prolongé à peu près jusqu'à l'extrémité de l'abdomen; obtusément tronqué ou subarrondi postérieurement. *Exocorie* prolongée au moins jusqu'aux deux tiers des côtés du ventre. *Endocorie* indistincte. *Membrane* peu ou point apparente. *Tranche abdominale* étroitement apparente sur les côtés des élytres et de l'écusson. *Repli des élytres* à peine visible après le bord postérieur du postpectus. *Repli du pronotum* étroit, non explané en dessous, peu distinctement séparé des flancs de la poitrine. *Pièces prébasilaires* relevées en forme de lame sur les bords du sillon rostral. *Ventre* de sept arceaux: le 1er très-court. *Pieds* médiocres. *Cuisses* et *Tibias* presque inermes ou à peine denticulés. *Corps* assez épais; en ogive tronquée ou obtuse, postérieurement.

I. **Sternodontus obtusus**; Mulsant et Rey.

Scutiforme. Dessus du corps ordinairement d'un roux testacé, ruguleux et marqué de points enfoncés en partie noirâtres, qui donnent à diverses

Digitized by Google

parties une teinte d'un roux brûlé; chargé de lignes élevées d'un blanc flavescent et imponctuées : une médiane sur la tête, cinq sur le pronotum, continuées sur l'écusson : la médiane du pronotum prolongée sur toute sa longueur, plus prononcée en devant : les submédiaires affaiblies, souvent peu distinctes : les subexternes dirigées vers le sommet des angles latéraux arrondis du pronotum, mais dépassant à peine le niveau des côtés de l'écusson.

♀ Dernier arceau ventral obtusément en demi-cercle, élargi dans sa seconde moitié, une fois environ plus large à son bord postérieur que long sur la ligne médiane; divisé par une ligne transversale en deux moitiés inégales : l'antérieure, un peu plus grande, convexe, formée de de deux pièces : la postérieure composée de six; les deux médianes petites, souvent peu distinctement divisées : l'antérieure ou toutes les deux un peu concaves.

Sternodontus obtusus. MULS. et REY, *in* MULS. Opusc. 7e cah. (1856). p. 119. — Id. Ann. Soc. linn. de Lyon (1856). p. 119.
Ancyrosoma obtusangula. FIEBER, Europ. Hemipt. p. 373. 2.

Long. 0m,0061 à 0m,0067 (2 l. 3/4 à 3 l.) — Larg. 0m,0045 à 0m,0056 (2 l. à 2 l. 1/2) aux angles latéraux du pronotum.

Corps presque en forme d'écusson d'armoiries; un peu épais; médiocrement convexe. *Tête* rousse ou d'un roux testacé; ponctuée; ruguleuse; relevée en rebord sur les côtés des joues. *Yeux* d'un testacé brunâtre. *Antennes* d'un roux flave ou testacé, avec les 4e et 5e articles pubescents et moins pâles. *Pronotum* chargé de cinq lignes élevées, d'un blanc flavescent; la médiane formant la continuation de la carène épistomale, prolongée sur toute la longueur, un peu plus saillante en devant : les submédiaires affaiblies, incomplètes, souvent peu distinctes ou presque nulles : les subexternes courbées dans la direction du sommet des angles latéraux arrondis ou subarrondis, mais dépassant à peine le niveau des bords latéraux de l'écusson; creusé d'une fossette vers la moitié des angles postéro-externes; ordinairement d'un roux ou testacé brûlé sur cette fossette, vers le sommet des angles latéraux, à la base et

Digitized by Google

parfois sur les côtés des lignes élevées. *Ecusson* médiocrement convexe; subconvexement un peu déclive à partir de la moitié de sa longueur; un peu relevé; d'un blanc flavescent sur les côtés; chargé de cinq côtes d'un blanc flavescent, formant la continuation de celles du pronotum: la médiane prolongée jusqu'à l'extrémité: les submédiaires prolongées en s'affaiblissant au moins jusqu'aux deux tiers: les subexternes un peu sinuées un peu avant la moitié de leur longueur, parfois presque droites, prolongées jusqu'à l'extrémité; ponctué, ruguleux; flave ou d'un flave roussâtre entre les bords latéraux et les côtes subexternes, marqué sur les autres intervalles de points noirâtres qui le font paraître d'un roux brûlé; chargé d'une tuméfaction basilaire assez faible, couvrant le sixième de sa longueur, et rendue plus distincte par la dépression en arc dirigé en arrière qui la suit; offrant à chacune des extrémités de cette tuméfaction un petit point saillant d'un flave roussâtre. *Cories* d'un flave roussâtre, marquées d'une tache noire allongée sur le milieu de l'exocorie et sur plus de la moitié interne de la mésocorie. *Repli* d'un roux testacé. *Dessous du corps* ponctué sur la poitrine, pointillé sur le ventre; d'un roux testacé; marqué d'une tache noire sous les angles latéraux du pronotum; maculé de quelques autres taches noires ou noirâtres sur la poitrine. *Ventre* marqué, sur les côtés, d'une tache ponctiforme noire sur les intersections des arceaux; paré entre les stigmates qui sont à peine obscurs et la ligne médiane d'une bande noire convergeant avec sa pareille sur le 6e arceau; souvent marqué de chaque côté de la ligne médiane d'un point noir sur les 1er, 2e et quelquefois 3e et 4e arceaux. *Cuisses* brunes, plus ou moins maculées de petites taches testacées ou d'un testacé roussâtre; à peine denticulées en dessous. *Tibias* ordinairement testacés ou d'un testacé roussâtre ou livide, avec l'extrémité brune ou brunâtre; denticulés sur leur arête externe. Taches brunes ou brunâtres.

Cette espèce est exclusivement méridionale. On la trouve dans les environs de Marseille et dans diverses autres localités de l'ancienne Provence.

Digitized by Google

Genre *Tholagmus;* THOLAGME; Staol.

Berlin. Entom. Zeitschr. t. IV (1860). p. 276.

CARACTÈRES. *Antennes* insérées ou à peu près au niveau du bord antérieur des yeux. *Angles latéraux du pronotum* débordant à peine la base des élytres. *Abdomen* formant en dessus, sur les côtés, une tranche aplanie au moins aussi large que la partie visible de la corie, vers l'extrémité du 3e arceau ventral. *Orifice des glandes odoriférantes* auriculé ou recouvert d'une saillie en forme d'oreille. *Antépectus* sans dent sur les bords du sillon rostral. *Bec* à peine prolongé jusqu'aux hanches postérieures. *Ventre* sans sillon rostral à sa base.

Ajoutez : *Tête* penchée; en triangle à peu près aussi long que large au devant des yeux; saillante sur l'épistome et sur sa partie médiane postérieure. *Epistome* enclos par les joues; avancé jusqu'aux deux tiers de celles-ci. *Antennes* à peine aussi longues que la moitié du corps; à 2e et 3e articles grêles; les deux derniers un peu épaissis; le 1er à peu près égal au 3e; le 2e deux fois environ aussi long que le dernier; les 4e et 5e presque égaux, un peu plus longs que le 2e. *Yeux* à moitié enchâssés dans les côtés de la tête; débordant à peine les angles antérieurs du pronotum. *Ocelles* beaucoup plus rapprochés des yeux que de la ligne médiane de la tête. *Pronotum* échancré en arc obtus, avec la partie située derrière les yeux étroitement subtransverse; élargi jusqu'aux angles latéraux, en ligne un peu sinuée près de ceux-ci; obtusément tronqué ou obtusément subarrondi à ses angles, et débordant à peine la base des élytres; rétréci ensuite en ligne presque droite jusqu'aux angles postérieurs; couvrant à la base les trois cinquièmes médiaires ou un peu plus de la largeur de l'abdomen; à angles postérieurs anguleusement dirigés en arrière en forme de dent; marqué de deux cicatrices. *Ecusson* à peine aussi large en devant que le pronotum à ses angles postérieurs; prolongé jusqu'à l'extrémité de l'abdomen; obtusément tronqué postérieurement. *Exocorie* prolongée environ jusqu'à l'extrémité du 4e arceau ventral. *Endocorie* indistincte. *Repli des élytres* prolongé jusqu'à l'extrémité du postpectus. *Repli du pronotum* à peu près nul. *Pièces*

Digitized by Google

prébasilaires relevées en forme de lame postérieurement déclive en ligne courbe, sur les bords du sillon rostral. *Ventre* de sept arceaux : la partie visible du 1er presque égale à la moitié du second. *Cuisses et Tibias* à peine denticulés : les cuisses en dessus : les tibias sur leurs deux arêtes. *Corps* oblong ; médiocrement épais ; en ogive obtuse postérieurement.

1. Tholagmus flavolineatus ; Fabricius.

Corps oblong ; variant en dessus du flave roussâtre au jaune roux ; marqué de points enfoncés parfois en partie obscurs, ruguleux et chargé en dessus des côtes ordinairement plus pâles : une, sur la partie médiane de la tête : cinq, sur le pronotum, dont les angles latéraux sont obtus, relevés et séparés par une fossette de chaque côte subexterne : les côtes médianes et submédiaires prolongées sur l'écusson, dont les bords latéraux sont relevés : la médiane prolongée jusqu'à l'extrémité : les submédiaires plus larges à la base, graduellement affaiblies vers l'extrémité.

♂ Dernier arceau ventral plus saillant que les autres ; obtusément arrondi en devant, peu arqué sur les côtés, au moins aussi long que large, entaillé sur toute la largeur de son bord postérieur, sur le tiers postérieur de sa longueur.

♀ Dernier arceau ventral obtusément en demi-cercle élargi postérieurement ; un peu plus large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane ; divisé par une ligne transversale en deux moitiés inégales : l'antérieure plus courte, formée de deux pièces convexes : la postérieure composée de six pièces : les deux médianes plus larges que longues : l'antérieure triangulaire : la postérieure, en parallélogramme transverse.

Cimex flavolineatus, Fabr., Suppl. ent. syst. p. 529. 33. — Coqueb., Illustr. icon. t. I. 36. pl. 9. fig. 6
Tetyra flavolineata. Fabr., Syst. Rhyng. p. 141. 60.
Scutellera flavolineata. Latr., Hist. nat. t. XII. p. 179. 8.
Trigonosoma flavolineata. Burmeist, Handb. t. II. p. 389. 4.

Digitized by Google

Graphosoma flavolineata. GERMAR, Zeitschr. t. I. 1. p. 52. 4.
Xanthogrammus. AMYOT, Ann de la Soc. ent. de Fr. 2e série. t. III. p. 413. — Id. Rynch., p. 45. 17.
Tholagmus flavolineatus. STAOL., Berlin. Entom. Zeitschr. 1860. p. 276.
Stirapsis flavolineata. FIEBER, Europ. Hemipt. p. 371.

Var. α. *Côtes du pronotum et de l'écusson plus sensiblement bordées de points enfoncés noirs.*

Tetyra strigata. HERRICH-SCHÆFFER, Faun. germ. 135. 1. — GERM., Zeitschr. t. I. 1. p. 53. 6.

Long. 0m,0067 (3 l.). — Larg. 0m,0056 (2 l. 1/2) aux angles latéraux du pronotum.

Corps oblong en ovale oblong; très médiocrement convexe; médiocrement épais; tantôt flave ou d'un flave pâle ou roussâtre, avec les côtes d'un blanc flavescent, tantôt d'un jaune roussâtre, avec les côtes presque concolores; marqué de points enfoncés, parfois à peine obscurs, d'autres fois noirâtres sur les bords des côtes et sur une partie de la corie des élytres. *Tête* peu entaillée en devant; relevée et convexe sur l'épistome et sur sa partie médiane postérieure. *Epistome* triangulaire, enclos par les joues, avancé jusqu'aux deux tiers de celles-ci. *Antennes* d'un flave pâle, avec les deux derniers articles bruns ou brunâtres. *Yeux* gris ou d'un gris noir, bordés de flave roussâtre. *Pronotum* chargé de cinq côtes longitudinales nulles en devant, à partir des cicatrices; relevé à ses angles latéraux, qui sont séparés par une fossette sulciforme de chaque côte subexterne. *Ecusson* très-médiocrement convexe; relevé presque en forme de côte à ses bords latéraux; chargé de trois côtes longitudinales: la médiane, presque uniformément prononcée, prolongée jusqu'à l'extrémité: les submédiaires, faisant suite à celles du pronotum, élargies à leur base, graduellement affaiblies ensuite, variablement prolongées du tiers aux trois quarts ou même plus; chargé d'une tuméfaction basilaire assez prononcée, couvrant le sixième de sa longueur; noté, à chaque extrémité de celle-ci, d'un stigma ou petite fossette ou gros point enfoncé et obscur. *Cories* tantôt unicolores, tantôt brunes près de l'écusson. *Tranche abdominale* tantôt unicolore, tantôt noirâtre près

Digitized by Google

de l'écusson. *Repli* des élytres flave. *Labre* noir. *Bec* d'un flave pâle, avec la partie postérieure noire. *Dessous du corps* plus pâle que le dessous, flave ou d'un flave roussâtre; parfois marqué de quelques points noirs sur la poitrine. Stigmates ordinairement marqués d'un petit point noir ou obscur. *Ventre* à peine chargé d'un petit point tuberculeux vers l'angle postérieur de ses arceaux. *Pieds* flaves ou d'un flave roussâtre.

Cette espèce habite nos provinces méridionales.

DEUXIÈME RAMEAU.

LES SCUTELLÉRATES.

Caractères. *Pronotum* non chargé de côtes ou lignes longitudinales saillantes, continuées sur l'écusson. *Endocorie* courte, mais souvent apparente. *Abdomen* formant en dessus, sur les côtés, une tranche aplanie, aussi large environ que la moitié partie visible de la corie, vers la partie antérieure ou vers l'extrémité du 4e arceau ventral.

Les scutellérates se rapprochent du genre *Tholagmus* par leur tranche abdominale large et aplanie. Ils n'ont plus de côtes saillantes, en dessus; mais plusieurs présentent des lignes longitudinales qui semblent représenter ces dernières. La robe de plusieurs est agréablement colorée: celle de la dernière espèce est polie.

Ces insectes se partagent en deux genres :

		Genres.
Antennes	insérées au niveau du bord antérieur des yeux ou à peine plus avant; à 2e article une fois environ plus long que le 3e. Pronotum non chargé d'un point tuberculeux derrière chaque cicatrice. Membrane des élytres un peu apparente sur les côtés de l'écusson	*Scutellera.*
	insérées au tiers de l'espace compris entre l'œil et le bord antérieur de la tête; à 2e article faiblement plus long que le 3e. Pronotum chargé d'un point tuberculeux derrière chaque cicatrice. Membrane des élytres voilée par l'écusson.	*Derula.*

Digitized by Google

Genre *Scutellera*, SCUTELLÈRE; Lamarck.

Lamarck. Syst. des anim. s. vert. (1801), p. 293.

CARACTÈRES. *Antennes* insérées au niveau du bord antérieur des yeux ou à peine plus avant; à 2e article une fois environ plus long que le 3e. *Pronotum* non chargé d'un point tuberculeux derrière chaque cicatrice. *Endocorie* plus ou moins apparente. *Membrane des élytres* un peu apparente sur les côtés de l'écusson.

Ajoutez : *Tête* penchée; en triangle à peu près aussi long que large, au devant des yeux; souvent un peu entaillée en devant; planiuscule. *Epistome* à peine saillant; enclos par les joues; avancé au moins jusqu'aux deux tiers de celles-ci. *Antennes* à peine prolongées jusqu'à la moitié de la longueur du corps; à 2e article grêle; les 4e, 5e, et graduellement le 3e, un peu épaissis; le 1er à peine aussi long que le 3e; le 2e, le plus long, une fois plus grand que le 3e: le 4e presque égal au 5e: celui-ci un peu moins grand que le 2e. *Yeux* à moitié enchâssés dans le bord de la tête; débordant à peine les angles antérieurs du pronotum. *Ocelles* plus rapprochés des yeux que de la ligne médiane de la tête. *Pronotum* obtusément échancré en arc ou presque en demi-cercle, à son bord antérieur, avec la partie située derrière les yeux obliquement transverse; élargi en ligne presque droite ou un peu sinuée jusqu'aux angles latéraux; arrondi à ceux-ci et débordant à peine la base des élytres; rétréci ensuite en ligne presque droite jusqu'aux angles postérieurs; couvrant à la base presque les deux tiers médiaires de la largeur de l'abdomen; à angles postérieurs anguleusement dirigés en arrière en espèce de dent; marqué de deux cicatrices membraneuses. *Ecusson* à peu près aussi large en devant que le pronotum entre les angles postérieurs; à angles antérieurs subarrondis; prolongé jusqu'à l'extrémité du ventre ou un peu moins; laissant souvent un peu apparaître, après lui, la membrane des élytres; subarrondi postérieurement. *Exocorie* prolongée presque jusqu'à l'extrémité du 4e arceau ventral. *Mésocorie* parallèle, presque aussi longue. *Endocorie* très-courte, n'at-

Digitized by Google

teignant pas le niveau du bord postérieur de la région odorifique. *Membrane* apparente sur les côtés de l'écusson, à partir de l'extrémité de la corie. *Abdomen* aplani, en dessus, sur les côtés, et constituant une tranche à moitié aussi large que la partie visible de ses cories, vers l'extrémité du 4e arceau ventral. *Repli des élytres* prolongé jusqu'au bord postérieur du postpectus. *Repli du pronotum* explané sur sa moitié antérieure; peu distinct des flancs de l'antépectus sur la seconde moitié. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches postérieures; à 1er article un peu plus longuement prolongé que la partie postérieure de la tête : le 2e plus grand que le 3e. *Pièces prébasilaires* relevées en lames plus ou moins faibles sur les côtés du sillon rostral. *Région odorifique* en ovale oblong transversal, étendue jusqu'au postépisternum. *Orifice des glandes* petit et simple. *Ventre* de sept arceaux : le 1er court; un peu explané sur les côtés; sans sillon rostral. *Cuisses* et *tibias* à peine denticulés. *Corps* médiocrement épais, peu convexe en dessus.

En 1801, deux auteurs eurent, chacun de leur côté, la pensée de séparer des *Cimex* de Linné et de Fabricius, pour en constituer un genre particulier, les espèces chez lesquelles l'écusson est aussi longuement prolongé que l'abdomen. Lamarck, dans son *Système des animaux sans vertèbres*, en fit des *Scutellera*, et Schrank, dans sa *Fauna boica*, des *Thyreocoris*. Ce dernier plaça à la tête de sa coupe nouvelle le *Cimex lineatus* de Linné. L'entomologiste français se borna à citer le *Cimex nobilis* du Pline du Nord.

En 1803, Fabricius, dans son *Systema Rhyngotorum*, reconnut la nécessité de la coupe nouvelle; mais, par suite de cet esprit dominateur dont il était animé, il n'adopta ni l'une ni l'autre des dénominations créées, et leur substitua le nom de *Tetyra*.

Le nom de *Scutellera* fut néanmoins admis par Latreille et la plupart des autres écrivains français; celui de *Tetyra* prévalut en Allemagne et dans les royaumes du nord de l'Europe, où Fabricius exerçait une influence sans rivale.

En 1831, quand la coupe renfermant les punaises à grand écusson commença elle-même à être fractionnée, Hahn prit pour type du genre *Scutellera* le *Cimex lineatus* de Linné.

Digitized by Google

En 1832, M. de Laporte fit de cette dernière espèce la base de son genre *Graphosoma* et appliqua le nom de *Scutellera* à une autre coupe, dont le *Tetyra cyanipes* de Fabricius était le type.

En 1835, M. Burmeister rattacha à son genre *Scutellera* le *Cimex nobilis* de Linné, indiqué par Lamarck.

En 1837, M. Westwood comprit avec raison que Lamarck, en indiquant le *Cimex nobilis*, avait moins eu en vue de prendre cet insecte pour type de son genre nouveau, que de signaler l'une des nombreuses espèces entrant dans cette coupe, puisque dans le tome 3 de son *Histoire naturelle des animaux sans vertèbres* (1816), le professeur de Paris citait, comme représentant de son genre *Scutellera*, les *Cimex nobilis*, LINNÉ; *cinctus*, LINNÉ; *fuliginosus*, LINNÉ; *globus*, FABRICIUS, et par esprit de justice, le savant professeur d'Oxford, dans le *Catalogue des Hémiptères* de la collection de M. Hope, rendait à Hahn son droit d'antériorité, en appliquant le nom de *Scutellera* aux insectes que cet auteur avait compris dans ce genre. Nous ne pouvions suivre un autre exemple.

I. **Scutellera semi-punctata;** FABRICIUS.

Pronotum et écusson d'un rouge pâle : le pronotum paré de deux bandes submarginales antérieurement raccourcies et de deux taches ponctiformes, noires : quatre en rangée transversale après le bord antérieur : quatre en rangée parallèle vers la moitié de sa longueur : deux basilaires, parfois unies aux médiaires de la troisième rangée. Ecusson orné de quatre bandes longitudinales noires : les externes submarginales, prolongées à peine jusqu'à sa moitié. Tranche marginale noire bordée de rouge pâle.

♂ Dernier arceau ventral obtusément arrondi en devant, arqué sur les côtés, plus large que long; échancré sur toute la largeur de son bord postérieur, avec les angles en forme de dent; déprimé sur sa moitié; unicolore.

♀ Dernier arceau ventral obtusément arrondi en devant; élargi postérieurement; tronqué à son bord postérieur; divisé par une ligne

Digitized by Google

transversale en deux moitiés un peu inégales : l'antérieure, plus courte, formée de deux pièces convexes ; la postérieure, composée de six pièces : la médiane antérieure transverse, rétrécie d'avant en arrière : la postérieure, parallèle, plus longue que large ; marqué d'une tache noire sur la partie bombée de chacune des écailles antérieures.

Cimex semi-punctata. FABR., Syst. Entom. p. 698, 10. — Id. Entom. Syst. t. IV. p. 85. 23. — CYRILLO, Faun. neap. Spec. 1. p. 6. pl. VII. fig. 4. — PETAGN., Spec. p. 42. 19. — Id. Inst. entom. t. II. p. 629. 2. — DE VILLERS, C. LINN., Entom. t. I. p. 482. 7. — ROSSI, Faun. etr t. II. p. 227. 1289. — Id. édit. Illig. t. II. p. 362. 1289. — WOLFF, Icon. cimic. Fasc. 1. p. 2. pl. I. fig. 2.

Tetyra semi-punctata. FABR.. Syst. Rhyngot. p. 135. 53. — BLANCH., Hist, nat. Hemipt. t. III. p. 157. 7.

Scutellera semi-punctata. LATR., Hist. nat. t. XII. p. 178. 5. — Id. Nouv. Dict. d'Hist. nat. t. XXX. (1819). p. 442. — GERMAR, Faun. Ins. Europ. 2. 20. — DUMÉRIL, Dict. de sc. nat. t. 48. p. 221. 2. — HAHN, Wanz t, I. p. 175. pl. 37. fig. 91.

Trigonosoma semi-punctata. BURMEIST. Handb. t. II. p. 388. 1.

Graphosoma semi-punctata. A. COSTA, Cimic. Cent. I. p. 65. 2. (96). — GERM., Zeitschr. t. I. p. 52. 3. — KOLEN, Mel. entom. t. IV. p. 18. 137. — FIETER, Enr. Hémipt. p. 371. 2.

Graphosoma semi-punctata. DALLAS. Hemipt p, 51. 4.

Hemistictus. AMYOT, Ann. de la Soc. entom. de Fr. 2e série. t. III. (1843). p. 413. 16. — Id. Rhynch. p. 45. 16.

Long. 0m,0090 à 0m,0112 (4 l. à 5 l. 1/4). — Larg. 0m,0067 à 0m,0072 (3 l. à 3 l. 1/4).

Corps peu convexe, ponctué, un peu chagriné ou ruguleux en dessus. *Tête* rouge sur la ligne médiane et sur les côtés ; parée de deux bandes longitudinales noires couvrant ses trois quarts aux quatre cinquièmes internes des joues et prolongées jusqu'à la partie postérieure. *Yeux* noirs ou bruns, bordés de rouge pâle. *Antennes* d'un rouge pâle à la base, avec le 5e article et la seconde moitié du 4e, ou parfois avec les trois derniers articles, d'un brun noir. *Pronotum* un peu arqué en arrière dans le milieu de sa base ; d'un rouge pâle, orné de dix taches ponctiformes et de deux bandes submarginales, noires : chacune de ces bandes, raccourcie en devant : les taches, disposées de la manière sui-

Digitized by Google

vante : quatre, en rangée transversale, après le bord antérieur : quatre en rangée parallèle, vers la moitié de sa longueur : deux, basilaires : ces deux dernières parfois unies aux submédiaires de la rangée précédente. *Ecusson* d'un rouge pâle, paré de quatre bandes longitudinales noires : les submédiaires formant la continuation des taches basilaires du pronotum, prolongées presque jusqu'à l'extrémité : les deux autres submarginales, prolongées à peine jusqu'à la moitié de sa longueur ; offrant à peine les traces d'une tuméfaction basilaire, couvrant près du tiers de sa longueur et ridée ; creusé d'un très-faible stigma à chaque extrémité de cette tuméfaction. *Exocorie* d'un rouge pâle au bord interne, parée d'une bande longitudinale noire, avancée presque jusqu'à sa base et couvrant au moins les trois quarts externes de sa largeur. *Mésocorie et endocorie* d'un rouge pâle : la mésocorie noire sur les deux cinquièmes postérieurs internes de sa longueur et plus de la moitié de sa largeur. *Membrane* noire ou brune. *Tranche abdominale* d'un rouge pâle sur sa moitié longitudinale externe, noire sur l'interne. *Labre* d'un jaune rougeâtre. *Bec* de même couleur à la base, noir à l'extrémité. *Dessus du corps* ponctué sur la poitrine, à peine pointillé sur le ventre ; d'un flave ou jaune testacé rougeâtre ; marqué sur la poitrine de deux rangées irrégulières de taches ponctiformes noires, dont quelques taches sont unies ; paré sur le ventre d'une tache ponctiforme noire, sur chaque stigmate, et de quatre rangées de taches analogues, de chaque côté de la ligne médiane, sur les 2e à 5e ou 6e arceaux. *Pieds* d'un rouge pâle : cuisses marquées d'une tache ponctiforme vers les deux tiers de leur côté antéro-postérieur : extrémité des tibias, et tarses, noirs.

Cette espèce est méridionale. Elle n'est pas rare, en mai et juin, dans la Provence et dans le Languedoc. On la trouve sur diverses plantes.

2. **Scutellera lineata** ; Linné.

Pronotum et écusson rouges : le premier, paré de six bandes longitudinales noires : les subexternes antérieurement raccourcies : les médiaires, avancées sur les deux tiers internes des joues et prolongées jusqu'à l'ex-

Digitized by Google

trémité de l'écusson : le dernier orné en outre d'une bande marginale noire postérieurement raccourcie. Tranche abdominale entrecoupée de rouge et de noir.

♂ Dernier arceau ventral obtusément arrondi en devant, parallèle sur les côtés, ordinairement plus large que long : échancré dans le tiers médiaire de son bord antérieur, avec les angles postérieurs de cette entaille chargés chacun d'un point tuberculeux ; convexe sur sa partie antérieure, déprimé sur la moitié médiaire au moins de la postérieure ; noir sur cette partie déprimée, marqué de deux taches noires en devant, rouge sur le reste.

♀ Dernier arceau ventral obtusément arrondi en devant, élargi sur les côtés, tronqué à son bord postérieur, d'un tiers plus large à celui-ci que long sur la ligne médiane ; divisé par une ligne transversale en deux moitiés un peu inégales : l'antérieure, formée de deux pièces : la postérieure de six : la médiane antérieure transverse : la postérieure parallèle, au moins aussi longue que large ; rouge, marqué d'une tache noire sur chacune des écailles de la moitié antérieure et sur les latérales antérieures de la moitié postérieure.

Cimex lineatus. LINN. Syst. nat. 10e éd. t. I. p. 442. 5. — Id. 12e éd. t. 1. p. 716. 6. — PODA. Ins. mus. græc. p. 53. 2. — SCOPOL. Entom carn p. 120. 351. — FABR., Syst. entom p. 698. 9. — SCHRANK. Enum., p. 264. 509. — DE VILLERS., C. LINN., Entom. t. I. p. 481. 4.
La punaise siamoise. GEOFFR. Hist. t. I. p. 468. 68.
Cimex... SCHAEFF., Elem. pl. XLIV fig. 1. — Id. Icon. t. I pl. II. fig. 3.
La punaise rouge à raies noires. STOLL, Pun. p. 16. pl. II. fig. 9.
Cimex nigrolineatus. FABR. Spec. ins. t. II. p. 341. 15. — Id. Entom. syst. t. IV. p. 85. 22. — PETAGN., Specim. p. 41. 218. — Id. Inst. entom. t. II. p. 629. 1. pl. IX. fig. 7. — ROSSI, Faun. etr. t. II. p. 226. 1288. — Id. éd Illig. t. II. p. 361. 1288. — PANZ., Faun. germ. t. II. — Id. WOET, col. IV. p. 112. 13. pl. XLVII. fig. 13. — DONOV., Brit. ins. t. XIV. 19. pl. CDLXXIII. — WOLFF, Icon. cimic. p. 1. 1. pl. I. fig. 1.
Tyreocoris lineata. SCHRANK, Faun. boic. t. II. p. 67. 1092.
Pentatoma nigrolineatus. DE TIGNY, Hist. nat. t. IV. p. 291. pl. CCLIV. fig. 97.
Tetyra nigrolineata. FABR., Syst. Rhyng. p. 135. 32. — ZETTERST, Act. holm. 1819. p. 69. — LABRAM et IMHOF, Abbild. sewciz. Insekt. 3e cahier. — FALLÉN, Hemipt. suec. p. 12. 1
Tetyra lineata. LEACH, Edinb. Encyclop. (1815) t. 9. p. 121.

Digitized by Google

Scutellera lineata. LAMARCK, Hist. nat. Anin. s. vert. t. III. 1816. p. 491. 2. — BRULLÉ, Hist. nat. t. IXX bis. Hémipt. p. 401.

Scutellera nigrolineata. LATR., Hist. nat. t. XII. p. 178. 4. pl. XCVI. 1. — Id. Gener. t. III. p. p. 113. 2.— DUMÉRIL, Dict des scic. nat. t. XLVIII. p. 220. 1. — HAHN, WANZ, t. 1. p. 173. pl. XXVII. fig. 90. — L. DUF., Rech. Hémipt. p. 141.

Tetyra schangini. GEBL., Nouv. Mém. de la Soc. i de Mosc. t. V. 323. 10.

Trigonosoma nigrolineata. BURM., Handb. t. 2. p. 388. 2.

Graphosoma lineata. GERM., Zeitsch. t. 1. 1. p. 51. 1.— KOLEN., Mel. Ent. IV. p. 16. 136. — FIEBER., Eur. Hemipt. p. 371.

Graphosoma nigrolineata. A. COSTA, Cimic. 1er cent. p. 65. 1. (94). — RAMB. Faun. de l'Andal. t. 2. p. 103.

Graphosoma lineatum. AMYOT et SERV., Hémipt. p. 55. 1. — DALLAS, Hemipt. p. 50. 1.

Graphosoma. AMYOT, Ann. soc. entom. de Fr. 2e série. t. III. p. 412. 15. — Id. Rhynch. p. 44. 15.

Var. α. *Pattes et Antennes d'un jaune rougeâtre.*

Graphosoma flavipes. (SIGNORET), AMYOT, Rhych. 1. c.

Long. 0m,0081 à 0m,0100 (3 l. 3/4 à 4 l. 1/2). — Larg. 0m,0061 à 0m,0067 (2 l. 3/4 à 3 l.).

Corps peu convexe ; ponctué, un peu chagriné ou ruguleux, en dessus. *Tête* rouge sur la moitié postérieure de l'épistome, sur la partie médiane postérieure et sur le tiers externe environ des joues, noir sur le reste. *Yeux* noirs, en partie bordés de rouge. *Antennes* rouges à la base, avec le cinquième article, la moitié du quatrième, ou parfois avec les trois derniers, noirs. *Pronotum* tronqué à sa base ; rouge, orné de six bandes longitudinales noires : les submarginales raccourcies en devant. *Ecusson* rouge, paré de quatre bandes longitudinales noires : les externes, marginales ou presque marginales, prolongées un peu au delà de la moitié de sa longeur ; à peine chargé d'une tuméfaction basilaire couvrant au moins le quart de sa base, un peu ridée ; creusé d'une faible fossette à chacune des extrémités de cette tuméfaction. *Exocorie* rouge, bordée de noir sur la moitié externe de sa largeur et sur les trois cinquièmes postérieurs de sa longueur. *Mésocorie et Endocorie* rouges : la mésocorie noire sur le cinquième postérieur de sa longueur et la moitié de sa largeur. *Membrane* noire ou brune. *Tranche abdominale* rouge, alternée d'une bande noire sur les intersections des segments. *Labre* noir. *Bec*

Digitized by Google

en majeure partie noir. *Lames* prébasilaires peu relevées. *Dessous du corps* ponctué sur la poitrine, pointillé sur le ventre; rouge, paré sur la première d'une grosse tache noire sous les angles latéraux du pronotum, et de deux ou trois rangées longitudinales un peu irrégulières de taches ponctiformes, noires; orné, sur le ventre, d'une tache marginale noire, sur les intersections des arceaux, d'une tache ponctiforme noire, sur les stigmates, et de quatre rangées de taches semblables, de chaque côté de la ligne médiane, sur les 2e à 6e arceaux : la rangée voisine des stigmates, en quinconce avec ceux-ci dont elle est très-voisine. *Cuisses* noires sur leur tranche antérieure, rouges sur le reste, marquées d'un arceau noir près du genou. *Tibias* rouges, avec la partie postérieure au moins, noire; quelquefois presque entièrement noirs. *Tarses* noirs.

Cette espèce est commune dans le midi, en Corse, en Italie; mais on la prend jusque dans les environs de Paris. Elle n'est pas rare dans les environs de Lyon; on la trouve en mai, juin et juillet sur les ombelles et sur diverses autres plantes; mais elle devient d'autant plus rare qu'on s'avance davantage vers le nord.

Genre *Derula*, Derule; Mulsant et Rey.

(Mulsant et Rey. *in* Muls. Opusc. entom. 7e cah. (1856). p. 123. — Ann. de la Soc. linn. de Lyon. 1856. p. 123.

(δέρη, cou; οὐλή, cicatrice).

Caractères. *Antennes* insérées au tiers de l'espace compris entre l'œil et le bord antérieur de la tête; à 2e article faiblement plus long que le 3e. *Pronotum* chargé d'un point tuberculeux derrière chaque cicatrice. *Endocorie* peu apparente ou indistincte. *Membrane des élytres* voilée par l'écusson.

Ajoutez : *Tête* penchée; en triangle à côtés un peu courbes, et à peine aussi longue que large, au devant des yeux; planiuscule. *Epistome* à peine saillant; enclos par les joues; avancé au moins jusqu'aux deux tiers de celles-ci. *Antennes* à peine prolongées jusqu'à la moitié de la longueur du corps; à 2e et 3e articles grêles : le 4e graduelle-

Digitized by Google

ment et faiblement épaissi : le 5e plus épaissi : le 4e le plus court : les 3e et 4e presque égaux : le 2e un peu plus grand que le 3e : le 5e un peu plus long, pubescent. *Yeux* à moitié engagés dans le bord de la tête; débordant un peu les angles antérieurs du pronotum. *Ocelles* un peu plus rapprochés des yeux que de la ligne médiane de la tête. *Pronotum* échancré en arc à son bord antérieur, avec la partie située derrière les yeux obliquement transverse; élargi en ligne à peu près droite jusqu'aux angles latéraux; subarrondi à ceux-ci et débordant la base des élytres d'une largeur égale à celle de l'exocorie; rétréci ensuite en ligne un peu courbe jusqu'aux angles postérieurs; couvrant à sa base les deux tiers médiaires de la largeur de l'abdomen; à angles postérieurs faiblement dirigés en arrière; marqué de deux cicatrices; chargé, derrière chacune d'elles, d'un point tuberculeux. *Ecusson* à peu près aussi large en devant que le pronotum entre ses angles postérieurs; à angles de devant rectangulaires; prolongé environ jusqu'à l'extrémité du ventre, subarrondi postérieurement. *Exocorie* prolongée jusqu'à l'extrémité du 4e arceau ventral. *Mésocorie* rétrécie d'avant en arrière, d'un quart ou d'un tiers moins longue. *Endocorie* indistincte ou à peine apparente. *Membrane* cachée sur les côtés, par l'écusson. *Abdomen* applani en dessus, sur les côtés, et constituant une tranche aussi large que la partie visible de la corie, vers la partie antérieure du 4e arceau ventral. *Repli des élytres* dépassant à peine le bord postérieur du postpectus. *Repli du pronotum* plus étroit en devant que le diamètre de l'œil; explané sur sa moitié antérieure; peu distinct des flancs de l'antépectus, sur sa seconde moitié. *Bec* prolongé à peu près jusqu'aux hanches postérieures; à 1er article prolongé jusqu'à la partie postérieure de la tête : le 2e à peine aussi long que le 3e. *Pièces prébasilaires* relevées chacune, sur le bord du sillon rostral, en une lame peu saillante, prolongée jusqu'à la partie postérieure de la tête et perpendiculairement coupée à son bord postérieur. *Région odorifique* en ovale oblong transverse, étendue jusqu'au postépisternum, non verruqueuse. *Orifice* des glandes, petit, simple. *Ventre* de sept arceaux : le 1er très-court. *Cuisses* et *Tibias* à peine spinosules ou denticulés.

Digitized by Google

1. D. flavoguttata; Mulsant et Rey.

Dessus du corps d'un flave testacé pâle ou livide; marqué de points enfoncés assez petits : ceux-ci noirs sur certaines parties et constituant une bande noirâtre sur la moitié interne de chaque joue, une ou deux taches aux angles latéraux du pronotum et au devant des cicatrices, et trois bandes longitudinales sur l'écusson : la médiaire, divisée en deux par la ligne médiane plus pâle. Pronotum chargé d'un point tuberculeux blanc, derrière chaque cicatrice. Ecusson chargé, près de chaque angle postérieur, d'un trait blanc, lisse, saillant, un peu obliquement longitudinal. Tranche abdominale entrecoupée de noir, sur les intersections des segments.

♂ Dernier arceau ventral, en demi-cercle d'un quart moins long sur sa ligne médiane que large à son bord postérieur; faiblement bissinué à ce dernier; convexe, un peu déprimé sur son milieu près de sa partie postérieure.

♀ Dernier arceau ventral obtusément arrondi en devant, élargi sur sa seconde moitié, près d'une fois plus large à son bord postérieur que long sur son milieu; divisé par une ligne transversale en deux moitiés, presque égales : l'antérieure, divisée en deux pièces convexes : la postérieure, formée de six pièces : les deux médiaires transverses, rétrécies d'avant en arrière.

Derula flavoguttata. Mulsant et Rey, *in* Muls. Opusc. entom. 7e cah. p. 124. — Ann. de la Soc. linn. de Lyon. 1856. p. 124. — Baerensprung, Catal. Hemipt. Eur. p. 2. — Fieb., Europ. Hemipt. (Appendice). p. 396.
Graphosoma oculata. Baerensp., Berlin. Entom. Zeitschr. t. II. 1858. p. 203. — Fieb., Europ. Hemipt. 1861. p. 370.

Long. 0m,0051 à 0m,0059 (2 l. 1/4 à 2 l. 3/4). — Larg. 0m,8832 à 0m,0036 (1 l. 1/2 à 1 l. 2/3) aux angles du pronotum.

Corps brièvement ovalaire; un peu épais; postérieurement subarrondi; ponctué, subruguleux; médiocrement convexe, en dessus. *Tête*

Digitized by Google

d'un flave testacé pâle; parée, sur la moitié interne de chaque joue, d'une bande longitudinale obscure, prolongée jusqu'à sa partie postérieure et formée par la couleur noire des points enfoncés. *Yeux* bruns, bordés de testacé. *Antennes* d'un testacé flavescent, avec le dernier article nébuleux. *Pronotum* d'un flave testacé ou d'une teinte rapprochée; marqué de points enfoncés nébuleux ou obscurs, excepté sur les bords latéraux qui sont, par là, parés d'une bordure plus pâle : les points obscurs formant ordinairement aux angles latéraux une tache divisée par le calus de ceux-ci, et une tache au devant des cicatrices, qui sont elles-mêmes irrégulièrement ponctuées de noir; paré derrière ces cicatrices d'un point tuberculeux, blanc; creusé d'une fossette, entre les angles latéraux et les postérieurs. *Ecusson* subparallèle jusqu'aux deux cinquièmes de sa longueur, rétréci ensuite en ligne courbe; obtus ou obtusément arrondi postérieurement; médiocrement convexe ou obtusément en toit; faiblement chargé d'une carène obtuse; chargé d'une faible tuméfaction basilaire un peu ridée, prolongée jusqu'au quart de sa longueur; paré, à chacune des extrémités de cette tuméfaction, d'un relief lisse, blanc ou d'un blanc flavescent, un peu obliquement longitudinal, égal au sixième de sa longueur; d'un blanc flave ou flavescent sur la moitié basilaire environ de la ligne médiane; d'un flave testacé ou d'une teinte rapprochée, sur le reste; marqué de points enfoncés nébuleux ou obscurs : ces points formant une tache noire de chaque côté des reliefs blancs de la base, et constituant trois lignes longitudinales obscures : la médiane divisée en deux, presque jusqu'à l'extrémité, par la ligne médiane plus pâle: chacune des autres, naissant après le relief blanc et prolongée presque jusqu'à l'extrémité, sur une dépression ou un léger sillon longitudinal. *Cories* d'un flave testacé ou d'une teinte rapprochée. *Tranche abdominale* testacée, parée d'une bande noire, sur les intersections des segments. *Bec* d'un testacé nébuleux avec l'extrémité noire. *Dessous du corps* ponctué sur la poitrine, à peine plus finement sur le ventre; d'un flave testacé ou d'une teinte rapprochée; paré d'une bande brune, formée par des points obscurs, interrompue, et dirigée de chaque œil vers les hanches postérieures; et d'une autre, partant de chacun des angles latéraux du pronotum et convergeant avec sa pareille vers le

Digitized by Google

milieu du 6e arceau ventral. *Ventre* marqué d'une tache noire, souvent formée de deux points, aux intersections des arceaux. *Stigmates* ordinairement marqués d'un petit point noir. *Pieds* d'un flave testacé, avec quelques taches formées par de petits points enfoncés, obscurs.

Cette espèce est exclusivement méridionale. Nous l'avons prise dans les environs de Marseille, et dans quelques autres localités de l'ancienne Provence. On la trouve en fauchant les herbes, surtout les *Galium*.

DEUXIÈME BRANCHE.

LES PODOPSAIRES.

Caractères. *Tête* presque carrée au devant des yeux. *Antennes* insérées au tiers de l'espace compris entre l'œil et le bord antérieur de la tête; munies, au côté externe de leur base, d'une saillie ou d'une dent assez prononcée, naissant du tubercule antennifère; à 2e article à peine égal au 3e ou moins long que ce dernier. *Yeux* presque pédonculés, très-saillants sur les côtés de la tête, plus larges que longs. *Endocorie* prolongée jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes au moins de la longueur de la mésocorie. *Antépectus* en angle rentrant sur la partie sternale, à son bord antérieur; moins avancé que le bord postérieur des yeux.

Les Podopsaires s'éloignent de tous les autres Scutellérides par la longueur de la partie apparente, à l'état de repos, de l'endocorie de leurs élytres; ils semblent faire pressentir les Géocorises chez lesquelles cette partie des hémiélytres sera entièrement visible. Sous ce rapport et sous quelques autres, ils semblent devoir terminer cette première tribu, et servir de transition aux Pentatomides. Ils sont réduits, dans notre pays, au genre suivant :

Digitized by Google

Genre *Podops*, Podops; Laporte.

De Laporte. Essai d'une classif. des Hémipt. in Magaz. de zool. (1832). p. 72.

(πούς, pieds; ὤψ, œil).

Caractères. Ajoutez à ceux de la branche : *Tête* penchée. *Epistome* en toit; enclos par les joues; avancé jusqu'aux trois quarts de celles-ci. *Antennes* un peu moins longuement prolongées que la moitié de la longueur du corps; à 2e, 3e et 4e articles subfiliformes : le dernier épaissi, fusiforme : le 1er un peu plus long ou à peine aussi long que le 2e : celui-ci ordinairement plus court que le 3e : le 4e un peu moins long que ce dernier : le 5e le plus grand. *Ocelles* un peu plus rapprochés des yeux que de la ligne médiane de la tête. *Pronotum* échancré presque en demi-cercle derrière la tête, avec la partie située derrière les yeux transversalement coupée; à angles antérieurs munis extérieurement, près d'eux, d'un appendice (ou saillants en forme de dent chez d'autres espèces); élargi sur les côtés en courbe rentrante; brusquement un peu rétréci au devant des angles latéraux, qui sont par conséquent moins saillants en dehors que l'espèce de dent située au devant d'eux; rétréci ensuite en ligne presque droite jusqu'aux angles postérieurs; couvrant à la base les trois cinquièmes médiaires de la largeur de l'abdomen; à angles postérieurs obtus ou peu ou point dirigés en arrière; marqué de deux cicatrices. *Ecusson* à peine aussi large en devant que le pronotum à sa base, sinué vers le quart de ses côtés, un peu élargi ensuite jusqu'aux deux tiers de sa longueur, arrondi postérieurement, un peu moins longuement prolongé que l'abdomen et laissant à découvert une partie de la membrane des élytres sur les côtés et postérieurement. *Exocorie* prolongée jusqu'à la moitié du 5e arceau ventral : mésocorie un peu moins longue, élargie d'avant en arrière. *Abdomen* aplani en dessus sur les côtés, débordant un peu les élytres à partir du 1er arceau ventral. *Repli des élytres* à peine prolongé au delà du niveau du 1er arceau ventral. *Repli du pronotum* explané,

Digitized by Google

assez étroit dans sa première moitié, peu distinctement séparé des flancs de l'antépectus, dans la seconde. *Bec* à peine prolongé jusqu'aux hanches postérieures; à 1er article un peu moins longuement prolongé que le dessous de la tête : le 2e un peu plus long que le 3e. *Pièces prébasilaires* relevées en lames ordinairement assez faibles sur les côtés du sillon rostral. *Région odorifique* en ovale oblong transversal, étendue jusqu'au postépisternum. *Ventre* de sept arceaux : le 1er très-court ou peu distinct. *Pieds* à peine ou non sensiblement denticulés.

1. **P. inunctus**; Fabricius.

Dessus du corps d'un fauve testacé, mais souvent marqué de points enfoncés obscurs qui le font paraître d'un brun olivâtre : ces points, offrant dans le fond, à certain jour, un très-petit point blanc et luisant. Tête et partie antérieure du pronotum ordinairement brunes : le dernier muni sur les côtés, près des angles de devant, d'un appendice en triangle dont la base est en dehors. Ecusson creusé de deux stigmas, prolongés chacun par une dépression convergeant vers le tiers ou un peu plus de sa longueur, et chargé, au côté interne des stigmas, d'un point tuberculeux blanchâtre. Pieds d'un flave livide, avec deux taches sur les cuisses et le dernier article des tarses, bruns.

♂ Dessous du corps noir. Dernier arceau ventral en demi-cercle d'un tiers plus large à son bord postérieur que long sur la ligne médiane; divisé par un sillon profond, sur la seconde moitié de sa ligne médiane, en deux dents dirigées en arrière, entaillé à son bord postérieur au côté externe de chacune de ces dents.

♀ Poitrine d'un brun noir avec quelques taches d'un roux brûlé. Ventre d'un brun noir, sur la région longitudinale médiane et sur les côtés, d'un roux brûlé sur le reste. Dernier arceau ventral en demi-cercle une fois plus large à son bord postérieur que long sur la ligne médiane; divisé par une ligne transversale en deux moitiés inégales : l'antérieure, de deux pièces : la postérieure, de six : la médiane antérieure transverse, arquée en arrière à son bord postérieur : la postérieure petite, presque carrée.

Digitized by Google

ETAT NORMAL. *Dessus du corps* à fond d'un fauve testacé, mais marqué de points enfoncés, obscurs ou brunâtres, qui le font paraître d'un gris brunâtre ou d'un brun olivâtre, avec la tête ordinairement plus obscure.

Cimex inunctus. PANZ., Faun. German. 36. fig. 24 (non le texte) — SCHELLENB., Cimic. p. 6. 5. pl. 5. fig. 5 et 5. b. — WOLFF, Icon. cimic. p. 5. 4. 5. pl. 1. fig. 5.
Tetyra tangira. FABR. Syst. Rhyng. p. 138. 49. — FALLÉN, Hemipt. suec. p. 16. 7. — SCHIŒDT. Kræy. Naturh. Tijdsschr. t. IV (1842). p. 300. 16.
Podops inunctus. BURMEIST. Handb. t. II. p. 387. 2. — AMYOT et SERV., Hémipt. p. 57. 1.
Podops tangirus. GERM., Zeitschr. t. I. 1. p. 66. 6.
Podops. AMYOT, Ann. de la Soc. entom. de Fr. 2e série. t. III. p. 415. 20. fig. 6. — Id. Rhynch. p. 47. 20.

Var. α. *Dessus du corps d'un gris noirâtre.*

Cimex inunctus. FABR., Syst. Entom. p. 700. 20. — Id. Entom. Syst. t. IV. p. 90. 45. — PANZ., Faun. Germ. 36. 24 (le texte seulement qui est la réproduction de celui de Fabricius).
Tetyra inuncta. FABR., Syst. Rhyng. p. 139. 53.
Scutellera inuncta. LATR., Hist. nat. t. XII. p. 182. 17.
Podops inuncta. A. COSTA, Cimic. 1re cent. p. 67. 1 (98). — GERM., Zeitschr. t. 1. p. 63. 1. — A. DOHRN, Entom. Zeit. (1860). p. 100.

Long. 0m,0056 à 0m,0067 (2 l. 1/2 à 3 l.). — Larg. 0m,0029 à 0m,0034 (1 l. 1/3 à 1 2/3).

Corps médiocrement convexe. *Tête* très-obtusément arrondie à sa partie antérieure, souvent entaillée dans le milieu de celle-ci ; en toit sur l'épistome; ponctuée; ruguleuse, noirâtre ou d'un noir tirant sur le fauve roux. *Epistome* moins avancé que les joues; tantôt libre, tantôt enclos par celles-ci. *Antennes* brunes, avec l'extrémité des quatre premiers articles, pâle. *Yeux* d'un brun noir. *Pronotum* muni sur les côtés, près des angles antérieurs, d'un appendice élargi en triangle de dedans en dehors; obtus à ses angles postérieurs; ordinairement d'un fauve testacé, depuis le bord postérieur jusqu'aux cicatrices, brun ou d'un brun noir sur celles-ci et au devant d'elles; marqué de points plus gros et moins rapprochées que ceux de la tête, au fond desquels paraît

Digitized by Google

à certain jour un très-petit point blanc et brillant; ordinairement un peu caréné sur le tiers antérieur de sa ligne médiane. *Ecusson* de la couleur de la moitié postérieure du pronotum, et marqué de points enfoncés semblables ou un peu moins gros; obtusément en toit; chargé d'une très-faible tuméfaction obtriangulaire, prolongée jusqu'aux deux cinquièmes de sa longueur, et rendue moins indistincte par une faible dépression indiquant ses limites latérales; chargé, à chacun des angles antérieurs de cette tuméfaction, d'un point tuberculeux blanchâtre; creusé en dehors de celui-ci, après les angles postérieurs du pronotum, d'une fossette formant le commencement des dépressions précitées. *Elytres* de la couleur de l'écusson et ponctuées comme lui; laissant à découvert une tranche abdominale de même couleur, graduellement moins étroite d'avant en arrière. *Dessous du corps* coloré variablement suivant le sexe, noir, chez ♂; d'un noir brun, avec quelques taches d'un roux brûlé sur la poitrine, brun ou d'un noir brun sur les deux septièmes longitudinalement médiaires et sur les côtés du ventre, et d'un roux brûlé, sur le reste, chez la ♀; plus densement et un peu plus finement ponctué sur le ventre que la poitrine, chez le ♂; ponctué sur la poitrine finement, et peu densement ponctué sur le ventre, avec les intervalles des points plus unis, chez la ♀. *Région odorifique* mamelonnée. Pieds d'un flave livide: cuisses marquées de deux taches brunes: l'une, aux deux tiers, l'autre près du genou: dernier article des tarses, brun.

Cette espèce paraît habiter la plupart des provinces de la France. On l'obtient soit en fauchant les herbes, soit en battant les arbres et les buissons.

Obs. La couleur du dessus du corps varie suivant que les points enfoncés sont ou ne sont pas obscurs ou noirâtres. Ordinairement la tête est brune, ainsi que les cicatrices du pronotum et la partie située au devant de celles-ci; quelquefois la région médiaire de cette partie antérieure est également brune; d'autres fois enfin tout le pronotum est de cette couleur. L'écusson et les élytres sont généralement moins foncés.

M. A. Costa a enrichi ce genre de deux autres espèces, propres à l'Europe méridionale, mais que nous ne connaissons pas.

Digitized by Google

1° *Le P. siculus*, Costa (*Ann.* de la Soc. entom. de Fr. t. 10, 1841, p. 301, pl. VI, fig. 8), que M. Dallas a considéré comme une variété du *P. inunctus*, paraît en différer par la présence d'une dent située sur les côtés des joues, au devant des yeux, et par les angles extérieurs du pronotum terminés par une épine transversalement dirigée en dehors.

2° Le *P. curvidens*, Costa (Cimic, 1er centr. p. 68. 2. (90). fig. 9. 12), dont les côtés des joues manquent de dent, comme chez le *P. inunctus*, mais dont les angles de devant sont terminés par une forte dent, au lieu de montrer, après eux, une appendice obtriangulaire.

Le *Cimex neglectus*, Rossi (Faun. etr. t. II. p. 230, 1296), qu'on rapporte à ce genre, doit être mis de côté, comme une énigme impossible à deviner.

Digitized by Google

EXPLICATION DE LA PLANCHE Ire

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1894

A Tête vue en dessus (fig. 1, 2).
a *Joues* (fig. 1, 2).
b *Epistome* enclos par les joues (fig. 2).
b *Epistome* libre jusqu'à sa partie antérieure (fig. 1).
c *Yeux* (fig. 1, 2, 10).
d *Ocelles* (fig. 1, 2).
e *Antenne* entière, de cinq articles, dont le premier est moins avancé que le bord antérieur de la tête (fig. 3).
e Partie basilaire d'une *Antenne* (fig. 10).
B Pronotum (fig. 3, 4, 5).
f *Echancrure antérieure* (fig. 5).
g *Angle antérieur* (fig. 4, 5).
h *Bord latéral* (fig. 4).
i *Angle latéral* (fig. 3, 4).
k *Bord latéral — postérieur* (fig. 4).
l *Angle postérieur* (fig. 3).
m *Base* ou *bord postérieur* (fig. 3, 4).
n *Cicatrice* (fig. 5, 6).
o *Sillon transverse* (fig. 6).
p *Calus* suivi d'une *fossette* à son côté interne (fig. 6).
C Ecusson (fig. 3, 4, 5, 6).
r *Tuméfaction basilaire* (fig. 3, 4, 6).
s *Stigma* (fig. 5).
D Hémiélytre, ou *aile supérieure*, comprenant la *corie* ou partie subcornée (E) (fig. 12), et la *membrane* (F) (fig. 12).

Digitized by Google

PUNAISES

PL. I

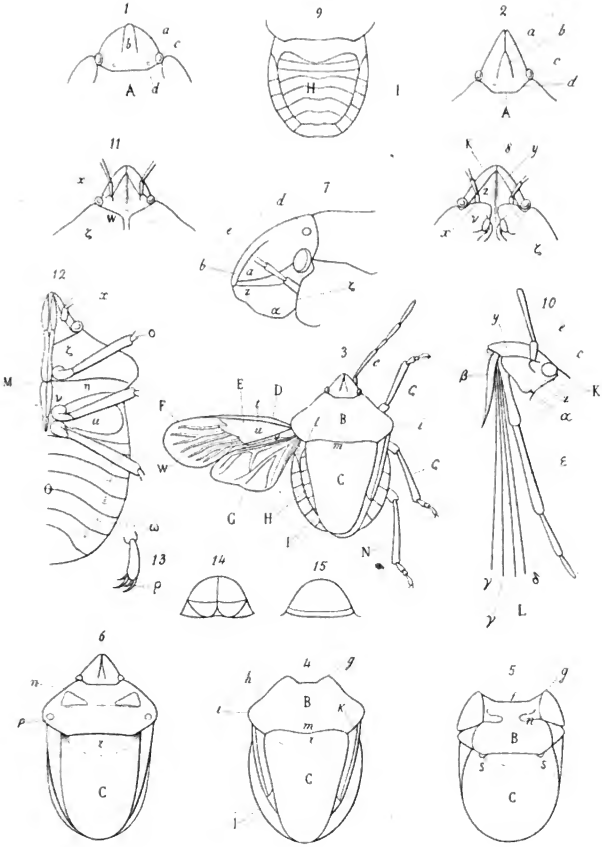

impr. Fugère

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
LYON
1896

Digitized by Google

E *Corie*, formée de trois pièces : l'*exocorie*, la *mésocorie* et l'*endocorie*.

t *Exocorie* (fig. 3, 4), séparée de la *mésocorie* par la *suture radiale*.

u *Mésocorie* (fig. 3, 4), séparée de l'*exocorie* par la *suture radiale*, et de l'*endocorie* par la suture cubitale.

v *Endocorie* (fig. 3), séparée de la *mésocorie* par la *suture cubitale*.

w *Nervures* de la membrane (F) (fig. 3).

G Aile ou *aile postérieure*, avec les nervures (fig. 3).

H Dos de l'Abdomen, divisé en arceaux, (fig. 9).

I Tranche abdominale, divisée en segments (fig. 9).

K Tête, vue en dessous (fig. 8 et 11).

— sur le côté (fig, 10 et 7).

x *Tubercule antennifère* (fig. 12).

— ce tubercule situé au côté interne de l'œil (fig. 11).

— ce tubercule situé plus avant que l'œil (fig. 12).

— ce tubercule voilé par la *lame antépectorale* (fig. 8).

y *Repli des joues* (fig. 8, 10).

z *Pièce prébasilaire* (fig 7, 8).

α Pièce prébasilaire élevée à son bord interne et constituant une *lame prébasilaire* (fig. 7, 10).

L *Bec* comprenant le *labre*, les *mandibules* et les *mâchoires* transformées en sortes de *soies*, et la *lèvre* constituant une gaîne formée de plusieurs articles (fig. 10).

β *Labre*, strié transversalement (fig. 10).

γ *Mandibules* (fig. 10).

δ *Mâchoires* (fig. 10).

ε *Lèvre* ou *gaîne du bec*, composée de quatre articles (fig. 10) et logée dans le sillon rostral du dessous de la tête, formée par les pièces prébasilaires.

M *Poitrine* (fig. 12) formée par l'*antépectus*, le *médipectus*, le *postpectus* dont la partie longitudinale médiane constitue le *sternum* divisé en *prosternum*, *mésosternum*, *métasternum*, dont chacune de ces parties est tantôt creusée en sillon, tantôt chargée d'une ligne élevée, tantôt plane.

ζ *Antépectus* (fig. 12).

— Antépectus dont le bord antérieur de chacun des flancs est moins

Digitized by Google

avancé que le bord postérieur des yeux, et constitue sur la partie sternale un angle rentrant très-ouvert (fig. 11).

— Antépectus dont le bord antérieur de chacun des flancs s'avance d'une manière arquée en devant, constituant une *lame antépectorale* (fig. 7 et 8) ordinairement un peu détachée du corps, servant souvent à cacher une partie des antennes et voilant parfois le tubercule antennifère.

Obs. Quelquefois l'antépectus se relève au côté interne de chacun de ses flancs pour constituer un *lame prosternale.*

η *Médipectus* (fig. 12).

θ *Postpectus* (fig. 12) sur lequel se voit la *région odorifique* (λ), au milieu de laquelle est *l'orifice* (fig. μ) des glandes odorifiques.

N *Pieds* (fig. 3) composés chacun d'une *hanche* (ν) (fig. 8, 12).

d'une *cuisse* (ο) (fig. 7, 12).

d'un *tibia* (ξ) (fig. 3).

d'un *tarse* (π) (fig. 3) composé de plusieurs articles.

Dernier article des tarses (fig. 13) portant deux *ongles* ou *crochets* (δ) au dessous de chacun desquels se voit un appendice membraneux (fig. 13).

O Ventre divisé en arceaux (fig. 9).

Dernier arceau (♂) ψ (fig. 14).

— — (♀) χ (fig. 15).

ω *Stigmates* (fig. 12).

Lyon. Imprimerie Pinier, 31, rue Tupin.

Digitized by Google

HISTOIRE NATURELLE

DES PUNAISES

Digitized by Google

Lyon, Imp. Pomme, rue Tupin, 51.

Digitized by Google

HISTOIRE NATURELLE

DES

PUNAISES DE FRANCE

PAR

E. MULSANT

Sous-Bibliothécaire de la ville de Lyon,
Professeur d'histoire naturelle au Lycée,
Président de la Société Linnéenne
Correspondant du Ministère de l'instruction publique, etc.

ET CL. REY

Membre de la Société Linnéenne de Lyon.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1893

PENTATOMIDES

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON

PARIS

F. SAVY
Rue Hautefeuille, 24

DEYROLLE
Rue de la Monnaie, 19

Juin 1866

Digitized by Google

A MONSIEUR

LE Dr HERRICH-SCHAEFFER

Médecin juré de la ville et du Tribunal de Ratisbonne,
Président de la Société zoologico-minéralogique de la même ville,
etc., etc.

MONSIEUR,

Peu de personnes, de nos jours, ont embrassé autant de parties de l'Entomologie et ont autant contribué à répandre le goût de cette science, que vous l'avez fait avec vos travaux iconographiques. Celui qui forme la continuation de l'ouvrage de Hahn est aujourd'hui entre les mains de tous les Hémiptéristes. Vous leur aurez rendu un nouveau service, en mettant à notre disposition tous les matériaux de votre riche collection; car nous aurons pu, avec ce secours, faire

Digitized by Google

exactement connaître la synonymie des espèces décrites dans votre Monographie.

Puisse l'hommage que nous vous adressons ici, vous redire notre gratitude, et vous offrir l'assurance des sentiments profonds de respect avec lesquels

Nous avons l'honneur d'être

Vos dévoués,

E. MULSANT, CL. REY.

Lyon, le 10 février 1866.

Digitized by Google

PENTATOMIDES

NON TROUVÉS EN FRANCE JUSQU'A CE JOUR ET DÉCRITS DANS CE VOLUME

CYDNIENS.

cydnus (*Byrsinus*) fossor 18
— (*Psammozetus*) albipennis. 19
schirus ovatus 51

SCIOCORIENS.

oploscelis Dohrniana 86
sciocoris conspurcatus 92
— Gravenhorsti. 103
— Leprieuri. 104
— homalonotus 113
— distinctus 114

HALYDIENS.

mustna spinosula 286

ÆLIENS.

ælia Germari 130
— virgata 141
crispinus angustatus 158

PENTATOMIENS.

nitilia stolida 197
— (*stenozygum*) variegata . . 199
strachia lineola 232
aspongopus niger 234
schizops ægyptiaca 235
peribalus inclusus 266
brachynema Baerensprungi . . . 283
nezara geniculata 289

ASOPIENS.

apodiphus amygdali. 277

Digitized by Google

HISTOIRE NATURELLE

DES

PUNAISES DE FRANCE

PAR

E. MULSANT ET REY.

DEUXIÈME TRIBU

LES PENTATOMIDES.

Caractères. *Ecusson* rétréci d'avant en arrière, ordinairement obtriangulaire, parfois arrondi ou subarrondi postérieurement; prolongé environ jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur de l'abdomen, plus ou moins sensiblement subsinué sur les côtés, ne voilant pas la corie des hémiélytres, et laissant à découvert la membrane de celle-ci. *Bec* de quatre articles distincts. *Antennes* insérées sur un tubercule, près du bord interne du repli des joues, plus avant que le bord postérieur des yeux; de longueur médiocre. *Tête* engagée dans le pronotum jusqu'aux yeux. *Elytres* offrant presque toujours distinctes les trois divisions de la corie.

A ces caractères, on peut ajouter pour nos Pentatomides de France :

Antennes de cinq articles, de longueur variable suivant les genres : le 1er épais : le 2e et ordinairement le 3e grêles : le 2e au moins filiforme : les deux derniers plus ou moins épaissis, pubescents. *Pronotum* à angles postérieurs le plus souvent prononcés; marqué de cica-

Digitized by Google

trices plus ou moins apparentes. *Ecusson* noté de stigmas de forme variable, quelquefois peu distincts; chargé souvent d'une tuméfaction basilaire apparente. *Ventre* de sept arceaux : le 1er toujours court, parfois caché, au moins sur les côtés : les 2e à 6e pourvus chacun d'une paire de stigmates. *Pieds* de longueur médiocre. *Tibias antérieurs* ordinairement munis, vers les deux tiers de leur côté interne, d'une sorte de petite épine, paraissant souvent formée par quelques poils. *Tarses* de trois articles : le 2e plus court.

Les Pentatomides se répartissent dans les familles suivantes.

Famille.

Tibias ordinairement inermes; parfois spinosules, mais alors écusson sinué avant la moitié de ses côtés.

- épineux. Pronotum non foliacé sur les côtés. Ecusson sinué latéralement après la moitié de ses côtés. — CYDNIENS.
- Mésosternum canaliculé. Ecusson sinué avant la moitié de ses côtés. Stigmas représentés par un point fossette ou par une rangée longitudinale de points.
  - Pronotum foliacé et à peu près sans rebord sur les côtés. Flancs de l'antépectus moins avancés que le bord postérieur des yeux. Tibias souvent spinosules. — SCIOCORIENS.
  - Pronotum non foliacé latéralement, muni sur les côtés d'un rebord assez épais, courbé en dessous postérieurement et non visible en dessus jusqu'à l'extrémité des angles latéraux. Flancs de l'antépectus arqués en devant et plus avancés que le bord postérieur des yeux. — ÆLIENS.
- Mésosternum chargé d'une ligne élevée. Bord postérieur du pronotum ordinairement pas plus large que la base de l'écusson; quelquefois plus large, mais alors ventre armé d'une épine.
  - Ventre non armé à sa partie antérémédiaire d'une épine avancée jusqu'aux hanches intermédiaires.
    - Ecusson sinué vers les deux cinquièmes de de ses côtés. Stigmas formés d'une rangée longitudinale de points enfoncés. Ventre non sillonné. — EYSARCORIENS.
    - Ecusson ordinairement sinué vers la moitié de ses côtés ou plus postérieurement, quelquefois avant la moitié de ceux-ci, mais alors cotyles marqués chacun d'un point noir. Stigmas rarement formés d'une rangée de points enfoncés, mais alors ventre sillonné. — PENTATOMIENS.
  - Ventre armé d'une épine avancée au moins jusqu'aux hanches intermédiaires. — ACANTHOSOMIENS.
- Bord postérieur du pronotum ordinairement pas plus large que la base de l'écusson; quelquefois paraissant pas plus large, mais alors bec non reçu sous la tête dans un sillon. Ventre non armé en devant d'une épine avancée jusqu'aux hanches intermédiaires. — ASOPIENS.

Digitized by Google

PREMIÈRE FAMILLE.

LES CYDNIENS.

Caractères. *Tibias* armés d'épines : les *antérieurs*, au moins sur leur tranche externe : les *intermédiaires* et *postérieurs*, dans leur pourtour, ou du moins sur leur côté extérieur. *Antennes* insérées moins avant que le niveau du bord antérieur des yeux; à 1er article moins avancé que le bord antérieur de la tête. *Pronotum* non foliacé sur les côtés; ne débordant pas ou débordant à peine la base des élytres, à ses angles latéraux; parfois presque tronqué après ceux-ci, ordinairement assez faiblement arqué en arrière, avec les angles postérieurs peu ou à peine indiqués. *Ecusson* faiblement sinué sur les côtés, et seulement vers les deux tiers de ceux-ci ou un peu après; à stigmas presque nuls, ou représentés par un petit espace lisse. *Elytres* voilant le dessus de l'abdomen, et ne laissant pas paraître la tranche abdominale; à cories prolongées jusqu'à l'extrémité du 4e arceau ventral ; offrant leur plus grande longueur à l'angle postéro-externe de l'exocorie. *Bec* logé sous la tête dans un sillon rostral ; rarement prolongé jusqu'aux hanches postérieures, jamais au delà. *Ventre* sans sillon longitudinal médiaire; non armé, vers le milieu de sa base, d'une épine ou d'une pointe dirigée en avant.

Ajoutez pour les espèces de notre pays :

Tête penchée ou déclive; en demi-cercle ou presque en demi-cercle en devant, souvent entaillée dans le milieu de son bord antérieur ; munie, chez les espèces plus exclusivement fouisseuses, d'un rebord près duquel se hérissent de longs poils et même de courtes épines redressées; glabre et presque sans rebord chez les autres.

Epistome souvent aussi avancé que les joues; parfois enclos par elles.

Antennes n'atteignant pas ou atteignant à peine la moitié de la longueur du corps, souvent beaucoup plus courtes; de cinq articles :

Digitized by Google

le 1er, épais : le 2e, filiforme, suivant les genres ou les espèces variablement plus long ou plus court que le 3e : les deux derniers au moins épaissis et pubescents.

Yeux de forme variable, ordinairement situés sur les côtés de la tête et visibles en dessous, quelquefois apparents seulement en dessous ou même rudimentaires.

Ocelles parfois nuls ou indistincts; le plus souvent apparents. *Pronotum* échancré en devant; élargi sur les côtés jusqu'aux angles latéraux; rarement sinué ou entaillé latéralement; marqué de cicatrices parfois peu distinctes, ordinairement unies l'une à l'autre sur la ligne médiane et constituant alors une sorte de bande transverse, plus rarement séparées par une ponctuation visible; marqué d'une dépression ou d'un sillon transverse ordinairement peu profond, quelquefois presque nul; rebordé et garni de longs cils, sur les côtés, chez les espèces fouisseuses, glabre, chez les autres.

Ecusson rarement plus large que la base du pronotum, ordinairement de la largeur de ce dernier entre les angles postérieurs à peine marqués ou indiqués; obtriangulaire, avec l'extrémité anguleuse ou subarrondie, souvent déclive et creusée d'une fossette; ordinairement plus long que le bord interne des cories, rarement un peu plus court ou pas plus long que ce bord; habituellement prolongé environ jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur de l'abdomen, parfois à peine jusqu'à la moitié de celui-ci, chez les Brachypeltes; le plus souvent assez étroit vers l'extrémité du bord interne des cories, rarement aussi large dans ce point que le bord postérieur de la mésocorie, et à tuméfaction basilaire nulle ou peu prononcée.

Cories offrant généralement les trois divisions ordinaires, paraissant exceptionnellement d'une seule pièce, chez les Céphaloctées; parfois sinuées, ordinairement en ligne à peu près droite et obliquement transverse à leur bord postérieur; souvent chargées de nervures ou rayées de faibles stries; munies latéralement d'un rebord plus ou moins sensible, souvent non prolongé jusqu'à l'extrémité; ciliées sur les côtés, chez les espèces ayant les habitudes les plus fouisseuses, glabres chez les autres. *Membrane* très-courte ou presque nulle et dépourvue de système vasculaire chez les premières espèces; développée, dé-

Digitized by Google

bordant souvent un peu l'abdomen, et plus ou moins chargée de nervures, chez les autres.

Repli des cories de longueur variable, atteignant à peine parfois l'extrémité du 2e arceau ventral, avant d'être réduit à une tranche, d'autres fois prolongé jusqu'à l'extrémité du 4e arceau.

Bec naissant près de la partie antérieure du dessous de la tête; reçu, sous celle-ci, dans un sillon rostral; séparant parfois à peine les hanches antérieures.

Pièces basilaires peu ou faiblement relevées en lames.

Repli du pronotum plus ou moins tranchant à son bord antérieur.

Prosternum généralement sillonné; de longueur variable suivant le genre de vie des espèces; plus court que le dessous de la tête, chez celles qui ont des habitudes plus souterraines, plus long chez les autres.

Antépectus moins avancé (au moins sur la moitié externe de son bord antérieur) que le bord postérieur des yeux; souvent arqué en devant et plus ou moins avancé et relevé sur la moitié interne du même bord; lisse sur les flancs chez les premières, granuleux ou simplement ponctué chez les autres.

Mésosternum hérissé ou garni de poils chez les espèces ayant une vie cachée, glabre ou presque glabre chez celles qui sont moins lucifuges; souvent chargé d'une carène ou ligne élevée; quelquefois creusé d'un sillon rostral profond, chez les Ochetostèthes.

Métasternum court; rarement chargé, d'une lame verticale.

Région odorifique d'un noir mat; séparée des bords latéraux de la poitrine par un postépisternum triangulaire ou tronqué en devant, plus ou moins large postérieurement.

Hanches antérieures globuleuses ou obliques; généralement séparées par un sillon prosternal; plus fortes chez les espèces fouisseuses.

Hanches intermédiaires et *postérieures* ordinairement rapprochées ou presque contiguës, séparées par une lame sternale, chez les Ochetostèthes.

Tibias antérieurs quelquefois un peu arqués en dehors et toujours plus ou moins élargis de la base à l'extrémité, chez diverses espèces aimant à se cacher dans le sol, droits et moins élargis, chez les autres; munis,

Digitized by Google

sur leur tranche externe, d'épines plus ou moins nombreuses; armés, vers l'extrémité de leur tranche interne de quelques épines plus longues; en général épineux en dessous chez les espèces arénicoles; en toit ou comme chargés sur leur côté antérieur, d'une arête souvent garnie de cils, ou d'autres fois de petites épines.

Tibias intermédiaires et *postérieurs* parfois épaissis, un peu arqués sur leur tranche extérieure et très-hérissés d'épines sur leur côté externe et lisse sur l'interne ou antérieur, comme on le voit chez les Céphaloctées; presque de même grosseur sur toute leur longueur ou peu épaissis graduellement et plus ou moins hérissés d'épines dans leur pourtour dans les branches suivantes.

Tarses très-grêles chez les espèces fouisseuses, plus développés chez les autres.

Ongles dépourvus en dessous d'appendices membraneux, chez quelques-unes des premières, garnis de ces appendices chez le plus grand nombre.

Ventre à 1er arceau ordinairement peu ou point distinct au moins sur les côtés; généralement réduit à un rebord. *Stigmates* souvent accompagnés d'un poil chez les espèces à vie souterraine.

Les Cydniens sont faciles à reconnaître aux caractères que nous avons indiqués. Leur tête presque en demi-cercle, leur tibias épineux, les antérieurs comprimés et plus ou moins élargis vers les extrémités, suffisent pour révéler leurs habitudes.

Les uns, plus particulièrement conformés pour fouir avec facilité dans le sol, recherchent les terrains arénacés, les plages maritimes, ont une vie en grande partie souterraine, et cherchent aux racines des plantes ou dans les débris de matières animales épars dans les sables, un soutien à leur obscure existence. Leur robe porte le plus souvent les lugubres couleurs de deuil ou celles qui se rapprochent du rouge brun ou du fauve.

Les espèces moins lucifuges ont les tibias antérieurs moins dilatés, les autres souvent moins épineux, les tarses moins grêles, le corps glabre. Les uns se cachent encore au pied des plantes qui leur servent de nourriture : les autres, épars sur les rameaux des végétaux semblent se plaire aux feux du jour. Leur manteau se pare en général des couleurs

Digitized by Google

d'autant moins tristes ou plus joyeuses qu'ils reçoivent davantage l'influence des rayons du soleil. Leurs élytres se montrent alors souvent ornées d'un point ou d'une bordure blanche, ou de taches plus étendues de cette couleur, sur un fond de jais, et celui-ci passe parfois au bleu foncé.

La plupart des espèces de cette famille sont d'une détermination difficile dans les ouvrages des auteurs, par suite des descriptions insuffisantes de ces derniers. Nous serions heureux si, par une étude plus approfondie, nous étions parvenus à rendre cette étude moins aride, et à permettre de reconnaître sans ambiguïté les espèces.

Les Cydniens se partagent en quatre branches.

			Branches.
Cuisses garnies de cils flexibles ou spiniformes près de leur tranche postérieure. Prosternum plus long jusqu'aux hanches que le dessous de la tête. Mésosternum hérissé de poils.		Ocelles indistincts. Yeux peu ou point apparents en dessus.	CÉPHALOCTÉAIRES.
		Ocelles distincts. Yeux très-apparents en dessus.	CYDNAIRES.
Cuisses glabres et inermes près de leur tranche postérieure. Prosternum plus long jusqu'aux hanches que le dessous de la tête. Mésosternum glabre ou à peu près.	Métasternum non chargé d'un relief longitudinal, sillonné sur sa tranche, et séparant entre elles chaque paire de hanches postérieures et même intermédiaires. Mésosternum plus ou moins sensiblement caréné.		SEHIRAIRES.
	Métasternum chargé d'une lame longitudinale sillonnée sur sa tranche, séparant entre elles chaque paire de hanches postérieures et même intermédiaires. Mésosternum creusé d'un sillon rostral profond.		OCHÉTOSTÉTHAIRES.

PREMIÈRE BRANCHE.

LES CÉPHALOCTÉAIRES.

CARACTÈRES. *Cuisses* garnies de cils flexibles ou spiniformes près de

Digitized by Google

leur tranche postérieure. *Ocelles* indistincts. *Yeux* peu ou point apparents en dessus. *Hanches intermédiaires* et *postérieures* presque contiguës, non séparées, à chaque paire, par une lame métasternale. *Pronotum* plus court, jusqu'aux hanches, que le dessous de la tête. *Antépectus* en angle ou presque en demi-cercle dirigé en arrière à son bord antérieur, moins avancé que le bord postérieur des yeux.

Les Céphaloctéaires sont les Cydniens les plus éminemment fouisseurs. Leurs yeux sont protégés par le bord extérieur des joues, pour n'être pas blessés par les corps étrangers, quand ils s'enfoncent dans le sol; ils sont petits ou presque rudimentaires, comme étant d'une médiocre utilité à des êtres dont la vie est principalement souterraine. Les ocelles manquent sans doute dans le même but.

Ils peuvent être partagés en deux rameaux :

		Rameaux.
Membrane des élytres	courte, laissant à découvert la partie postérieure de l'abdomen; sans système vasculaire. Cories en forme d'écailles; paraissant d'une seule pièce. Yeux en partie divisés par la tranche des joues, peu apparents en dessus.	CÉPHALOCTÉATES.
	aussi longuement prolongée que le dos de l'abdomen; chargée de nervures.	AMBLYOTTATES.

PREMIER RAMEAU.

LES CÉPHALOCTÉATES.

CARACTÈRES. *Membrane des élytres* laissant à découvert la partie postérieure de l'abdomen; presque coriace; sans système vasculaire. *Cories* en forme d'écailles, paraissant d'une seule pièce, c'est-à-dire n'offrant pas les trois divisions ordinaires. *Yeux* en partie divisés par la tranche des joues; à fossettes nulles ou peu distinctes.

Ils sont jusqu'à ce jour réduits en France au genre suivant :

Digitized by Google

Genre *Cephalocteus*, Céphaloctée ; Léon Dufour.

Léon Dufour. Ann. de la Soc. entom. de Fr. t. III (1834). p. 342.

Caractères. *Tête* presque en demi-cercle, ou plutôt en demi hexagone, en devant, avec le milieu de son bord antérieur entaillé ; munie d'un rebord pectiné, et hérissé de longs cils. *Epistome* subparallèle, moins avancé que les joues, mais non ou à peine enclos par elles. *Antennes* prolongées environ jusqu'aux deux tiers des côtés du pronotum ; coudés après le 1er article : celui-ci, le plus grand : le 2e sensiblement plus court que le suivant : le 3e un peu moins long que le 1er, faiblement obconique : les 4e et 5e, épaissis : le 4e presque turbiné, le plus court, paraissant offrir à la base une petite rotule : le 5e ovoïde ou oblong, appendicé. *Yeux* petits et peu apparents en dessus, en partie coupés et débordés par la tranche extérieure des joues ; paraissant sans facettes. *Pronotum* débordant en devant les organes de la vision ; échancré presque en demi-cercle, en devant ; paraissant presque tronqué après les angles latéraux ; à angles postérieurs peu ou point indiqués ; couvrant à sa base au moins les trois quarts médiaires de la largeur de l'abdomen ; longuement cilié sur les côtés, à cicatrices peu distinctes. *Ecusson* obtriangulaire, prolongé jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur de l'abdomen ; couvrant à sa base à peine la moitié médiaire de la largeur de ce dernier. *Cuisses* prolongées environ jusqu'à l'extrémité du 4e arceau ventral apparent ; longuement ciliées sur les côtés. *Bec* court ; prolongé jusqu'aux hanches postérieures. *Flancs de l'antépectus* lisses. *Ventre* de sept arceaux : le 1er peu ou pas distinct ; garni sur les suivants d'une rangée transversale de longs poils. *Cuisses* renflées ; garnies de poils. *Tibias antérieurs* épineux sur leur tranche externe : les *intermédiaires* et *postérieurs* subconvexes, dilatés, très-épineux extérieurement, lisses et concaves, inermes et ciliés à leur côté interne. *Tarses* grêles. *Ongles* sans appendices membraneux, en dessous. *Corps* presque hémisphérique, se rapprochant, par sa forme, des Coléoptères Palpicornes, connus sous le nom de Sphéridies.

Ici nous retrouvons un caractère que nous avons signalé chez les premiers Scutellérides, celui d'avoir l'écusson plus large en devant

Digitized by Google

que le pronotum entre les angles postérieurs; mais ceux-ci sont à peine indiqués.

Les Céphaloctées ne sont pas entièrement privés d'yeux comme on l'a dit, et ces organes ne sont pas complètement invisibles en dessus. Leur couleur conforme à celles des parties voisines, leur surface presque lisse et leur petitesse empêchent souvent de les distinguer; ils sont refoulés et en partie coupés par la tranche externe des joues; mais avec un peu d'attention on peut les apprécier en dessus et en dessous, comme l'avait déjà fait observer M. Schiœdte (1).

Toute l'organisation des Céphaloctées suffit pour révéler en eux des fouisseurs par excellence. Leur tête bordée de petites épines relevées, faisant l'office des dents d'un râteau; les côtés de leur pronotum tranchants et ciliés; leurs hanches robustes, leurs cuisses renflées dans le milieu; les tibias intermédiaires et postérieurs épaissis, lisses sur leur côté interne, mais armés, à l'externe, d'épines nombreuses et dirigées en arrière; leurs tarses presque nuls; leurs cories squammiformes, et dont la membrane raccourcie est passée à l'état coriace, sont merveilleusement appropriées au genre de vie pour lequel ils ont été créés. La délicatesse des trois derniers articles des antennes qui sont d'une contexture pulpeuse, semble, comme l'a très-bien fait remarquer Léon Dufour, suppléer à l'imperfection des organes de la vue, en donnant à ces parties des qualités tactiles qu'on ne trouve pas, ou du moins au même degré, chez les autres Cydniens.

1. **Cephalocteus histeroides**; L. Dufour.

Dessus du corps variant du brun noir au rouge testacé; parsemé de quelques points, près des angles latéraux du pronotum et sur l'écusson, et marqué de points plus nombreux, quoique peu rapprochés sur les cories; glabre, avec les côtés du pronotum et des cories garnis de longs cils d'un roux flavescent. Dessous du corps variant de couleur comme le dessus. Tibias antérieurs munis de huit ou neuf épines sur leur tranche externe.

---

(1) Voy. Kroyer's Naturh. Tidsskr. t. IV (1842), p. 327.

Digitized by Google

♂ Dernier arceau ventral garni de poils ; en demi-cercle plus large que long, arqué ou anguleux à son bord postérieur.

♀ Dernier arceau ventral garni de poils ; en demi-cercle plus d'une fois plus large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane ; divisé par une ligne transversale en deux moitiés inégales : l'antérieure plus grande, formée de deux pièces : la postérieure, de six : la médiane antérieure en paralléllogramme transverse : la postérieure en demi-cercle une fois plus large que long.

Cydnus scarabaeoïdes. Fabr., Syst. Rhyng, p. 186. 11 (suivant M. Schioedte, d'après l'exemplaire typique).
Cephalocteus histeroïdes. L. Dufour, Ann. Soc. entom. de Fr. t. III (1834). p. 347. pl. 5. C. fig. 1. 7. — Amyot et Serville, Hémipt. p. 94. 1. — Fieber, Europ. Hemipt. p. 362. 1.
Cephalocteus scarabaeoïdes. Blanch., Hemipt. p. 153. — Rambur, Faun. Andal. t. II. p. 108.

Long. 0m,0039 à 0m,0051 (1 l. 3/4 à 2 l. 1/4). — Larg. 0m,0033 à 0m,0036 (1 1/2 à 1 l. 2/3).

Corps presque orbiculaire, convexe, offrant vers le tiers ou la moitié de ses élytres sa plus grande largeur ; luisant et variant du noir brun ou du brun noir ou rouge testacé, en dessus. *Tête* presque en demi-hexagone en devant, obtusément tronquée et entaillée en devant, élargie d'avant en arrière sur les côtés, et paraissant ainsi presque arrondie ; hérissée près du bord des joues, de cils spiniformes courts et relevés ; imponctuée. *Antennes* d'un flave roussâtre. *Pronotum* élargi en ligne courbe sur les côtés jusqu'aux angles latéraux ; marqué, près de ceux-ci, de quelques points enfoncés, lisse sur le reste, excepté près des côtés ; garni le long de ceux-ci de longs poils d'un roux flavescent, glabre sur sa surface. *Ecusson* glabre ; parsemé de quelques points peu nombreux. *Elytres* couvrant près des trois quarts de la longueur de l'abdomen ; parsemées de points enfoncés peu rapprochés ; glabres, mais garnies sur les côtés de cils d'un roux flavescent ; à membrane courte, semi-coriace d'un blanc jaunâtre, sans nervure, laissant à découvert le cinquième postérieur environ du dessus de l'abdomen. *Repli* réduit à une tranche à partir de la base du ventre. *Dessous du corps* variant aussi du brun noir au rouge testacé ou au testacé roussâtre. *Ventre*

Digitized by Google

garni sur une partie au moins de ses arceaux apparents, d'une rangée transverse, de longs poils d'un roux flavescent. *Cuisses* variant du brun au brun rouge ou rouge testacé. *Tibias* souvent d'un rouge brun ou d'un rouge testacé à la base, bruns postérieurement : les antérieurs graduellement élargis, armés sur leur tranche externe de huit ou neuf épines. Les intermédiaires et postérieurs bruns ou d'un brun noir sur la majeure partie de leur longueur. *Tarses* d'un flave pâle.

Cette espèce curieuse est éminemment fouisseuse; elle se tient cachée dans le sable sec des bords de la mer. Elle nous a été envoyée par M. Perris.

Obs. Nous avons dû rejeter le nom donné par Fabricius : l'adjectif de *scarabaeoides* ayant été donné à une autre Cimicide par Linné.

DEUXIÈME RAMEAU.

LES AMBLYOTTATES.

CARACTÈRES. *Yeux* à facettes. *Membrane* des élytres aussi longuement prolongée que l'extrémité du dos de l'abdomen; chargée de nervures.

Ce rameau est réduit au genre suivant :

Genre *Amblyottus*, AMBLYOTTE ; Amyot et Serville.

Amyot et Serville. Hémipt. (1843). p. 92.

(ἀμβλύωττω, être à moitié aveugle).

Nous sommes forcés de nous réduire à l'indication trop succincte des caractères propres au rameau ; n'ayant pas eu sous les yeux l'espèce sur laquelle le genre a été fondé.

Feu Solier l'avait découverte dans les environs de Marseille, et en avait envoyé à son ami M. Serville, deux individus qui paraissent aujourd'hui ne plus exister dans les collections.

Voici ce qu'écrivait Solier : « Les yeux sont ordinairement recouverts en dessus par une pièce latérale de la tête (une joue, sans doute) en triangle curviligne, et terminée par un poil épineux assez long. Ils

Digitized by Google

sont aussi recouverts en dessous, moins en arrière, par la même pièce, qui se replie intérieurement. La partie lisse (1) est manifestement à facettes assez grandes et en triangle sphérique, dont l'angle le plus aigu serait arrondi.

MM. Amyot et Serville se sont bornés à dire de ce genre :

Ocelles non apparents. Tous les autres caractères sont ceux des Cydnes, mais taille fort petite en général.

Si ces insectes ont tous les autres caractères des Cydnes, ils s'éloignent des Céphaloctées par leurs élytres offrant les trois divisions limitées par les sutures radiale et cubitale; par leur membrane plus longue et pourvue d'une organisation vasculaire, ils doivent avoir aussi des tarses grêles, des antennes courtes. Leur écusson est-il plus large que la base du pronotum? Il est impossible de le dire.

1. **Amblyottus Dufouri**; Amyot et Serville.

D'un brun noir luisant. Membrane des élytres d'un jaunâtre transparent. Pronotum faiblement ponctué en arrière.

Cephalocteus Dufouri. Solier.
Amblyottus Dufouri. Amyot et Serville, Hémipt. p. 92. 1.

Long. 0m,0030 à 0m,0040 (2 l. 2/5 à 2 l. 3/4).

Tête assez large, courte, arrondie, un peu échancrée au bord antérieur. *Antennes* ayant leurs deux derniers articles ovalaires, gros, assez courts, en forme de grain de chapelet, très-fins et pointus à leur base. *Pronotum* sans impression transverse. *Membrane* des élytres de moitié plus courte que la corie, très-claire, blanchâtre, dépassant de peu l'extrémité de l'abdomen. Amyot.

Cet insecte habite un sable léger et mobile où il s'enfonce facilement; il se tient le plus habituellement à la racine des plantes qui vivent dans le sable, telles que l'*Artemisia campestris*, la *Centaurea aspera*, etc. Solier.

---

(1) Solier voulait sans doute dire la partie à découvert.

Digitized by Google

DEUXIÈME BRANCHE.

LES CYDNAIRES.

Caractères. *Cuisses* garnies de cils flexibles ou spiniformes près de leur tranche postérieure : les cuisses intermédiaires et postérieures au moins, marquées d'une rangée de points piligères sur leur côté antérieur. *Prosternum* plus court, jusqu'aux hanches, que le dessous de la tête. *Mésosternum* hérissé ou garni de poils. *Ocelles* distincts. *Yeux* apparents en dessus, plus larges que longs, en majeure partie enchâssés dans les bords de la tête. *Antennes* ordinairement à peine prolongées au delà des deux tiers des côtés du pronotum, ou moins longuement.

Ajoutez : *Tête* en demi-hexagone ou en demi-cercle en devant. *Ecusson* pas plus long à la base que le pronotum entre ses angles postérieurs. *Cories* à trois divisions, indiquées par les sutures radiale et cubitale. *Membrane* pourvue d'un système vasculaire. *Bec* coudé verticalement : le coude formé par les 2e et 3e articles; non ou à peine prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires. *Antépectus* moins avancé, au moins sur la moitié externe du bord antérieur de ses flancs, que le bord postérieur des yeux. *Tibias antérieurs* inermes ou seulement garni de poils flexibles sur l'arête de leur côté antérieur.

Les Cydnaires présentent sur chaque exocorie une strie ou plutôt une ligne légèrement saillante, naissant de la base, et prolongée à peu près jusqu'à leur bord postérieur, presque parallèle à la suture radiale, séparée de celle-ci par un espace assez étroit, qui se montre parfois subconvexe ou comme chargé d'une nervure. La mésocorie et l'endocorie présentent des stries ponctuées ou des rangées striales de points, savoir : une sur l'endocorie, parallèle à la suture cubitale : deux, sur la mésocorie : l'interne ou la plus voisine de la suture cubitale assez prononcée : l'autre, en dehors de la précédente, souvent obsolète.

Les Cydnaires, comme les Céphaloctéaires laissent facilement deviner leurs habitudes, à leur organisation extérieure. Leur tête arrondie et ciliée en devant, les côtés du pronotum, des cories et ordinaire-

Digitized by Google

ment ceux du ventre garnis au moins de quelques longs poils; leur prosternum court, leur mésosternum hérissé ou garni de poils; leurs hanches antérieures fortes, globuleuses, refoulant par leur volume les flancs de la poitrine, pour donner aux pieds antérieurs une plus grande puissance d'action; leurs cuisses robustes et garnies de petites épines ou cils près de leur tranche inférieure; leurs tibias antérieurs dilatés, parfois un peu arqués en dehors, armés sur les côtés d'épines leur servant à labourer le sol, dépourvues au contraire d'épines sur l'arête de leur côté antérieur, pour n'offrir aucun obstacle à leur marche souterraine; les flancs de l'antépectus ordinairement lisses, dans le même but; tout sert à montrer en eux des insectes éminemment fouisseurs.

Ils habitent généralement les lieux sablonneux et les bords des mers. Leur bec moins prolongé que chez beaucoup d'autres Pentatomides leur permet, suivant les occasions, de se nourrir des humeurs des animaux ou des sucs des végétaux.

Leur robe est ordinairement noire, ou passe au rouge de cuir, par défaut de matière colorante.

Ces insectes se partagent en deux rameaux :

		Rameaux.
Ecusson	plus long que la moitié du dessus de l'abdomen; un peu plus longuement prolongé que le bord interne de chaque corie.	CYDNATES.
	moins long ou à peu près aussi long que la moitié du dessus de l'abdomen; un peu moins longuement prolongé que le bord interne de chaque corie.	BRACHYPELTATES.

PREMIER RAMEAU.

LES CYDNATES.

CARACTÈRES. *Ecusson* plus long que la moitié du dessus de l'abdomen, un peu plus longuement prolongé que le bord interne de chaque corie. *Flancs* de l'antépectus lisses.

Ajoutez : *Tête* garnie, près de son rebord, de points assez gros don-

Digitized by Google

nant naissance à des poils parfois usés; notée, en outre, d'un point piligère près de la moitié du côté interne des yeux, et d'un autre, vers la partie antéro-interne de chaque joue. *Pronotum* marqué sur les côtés de points piligères; noté d'un point piligère entre entre chaque cicatrice et le bord externe, et ordinairement marqué de deux points semblables près de chacun des côtés de l'échancrure antérieure. *Cories* garnies, au moins sur la moitié basilaire de leur côté externe, de points piligères; peu ou point bissinuées à leur bord postérieur. *Repli du pronotum* tranchant sur son bord extérieur; aplani ou concave en dessous. *Ventre* au moins garni d'un poil naissant près de chaque stigmate. *Tibias antérieurs* assez étroits à la base, presque triangulairement élargis ensuite vers l'extrémité; épineux sur leur tranche externe, armés de trois ou quatre épines plus longues, vers l'extrémité de leur tranche interne. *Tibias intermédiaires* et *postérieurs* très-épineux dans leur pourtour.

Les Cydnates se répartissent dans les genres suivants :

		Genres.
Tête	munie, près de son rebord, de petites épines courtes et en outre de longs cils. Exocories offrant leur rebord extérieur, celui qui constitue le rebord externe du repli, souvent peu visible en dessus; munies d'un faux rebord naissant de l'épaule et prolongé au moins jusqu'à la moitié de leur longueur; garnies sur l'espace déclive existant entre ces deux rebords de nombreux points donnant chacun naissance à un cil.	*Cydnus.*
Tête non pectinée près de son rebord, garnie seulement de quelques cils. Exocories offrant leur rebord extérieur, celui qui constitue le rebord extérieur en repli, toujours visible en dessus; marquées sur ce bord ou près de lui de cinq points piligères au plus.	rebord externe de chacun des côtés du pronotum incourbé et caché sous les angles latéraux. Exocories marquées de points piligères près de leur bord.	*Macroscytus.*
	rebord externe de chacun des côtés du pronotum visible jusqu'à l'extrémité des angles latéraux. Exocories marquées de points piligères situés sur leur rebord.	*Geotomus.*

Digitized by Google

Genre *Cydnus*, Cydne; Fabricius.

Fabricius, Syst. Rhyng. (1803). p. 184.

Caractères. *Tête* pectinée ou munie, près de son rebord, de petites épines ou cils spiniformes courts et relevés; garnie, en outre, près de ce bord, de longs cils. *Exocories* offrant leur bord extérieur, celui qui constitue le bord externe du repli, souvent peu visible, quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus; munies d'un faux rebord, naissant de l'épaule, et prolongé jusqu'à la moitié ou plus de leur longueur; garnies entre ce faux rebord et le véritable bord externe, et presque jusqu'à leur extrémité de points enfoncés nombreux, donnant chacun naissance à un long cil. *Tibias intermédiaires* et *postérieurs* subcylindriques, garnis d'épines dans leur pourtour. *Antennes* à peine prolongées au delà de la moitié des côtés du pronotum; à 2e article variablement un peu moins long ou un peu plus long que le 3e: les 4e et 5e ovoïdes, fusiformes ou d'une forme rapprochée. *Ongles* sans appendice membraneux.

Le nom générique de *Cydnus*, créé par Fabricius pour ces Géocorises à tibias très-épineux, a été, suivant les auteurs, appliqué à des coupes diverses, qui sont aujourd'hui des démembrements du genre primitif. Nous avons dû le conserver aux premiers insectes de ce rameau, qui répondent le mieux aux caractères distinctifs qui avaient frappé l'illustre professeur de Kiel.

Le corps des Cydnes est garni de poils plus nombreux que ceux des Géotomes; leurs ongles grêles et dépourvus d'appendices membraneux en dessous, et surtout les courtes épines dont leur tête est munie, révèlent en eux des dispositions plus prononcées pour une vie souterraine.

Leurs épines ou cils spiniformes finissent souvent par être usés par le frottement, à tel point qu'il semble parfois n'en rester plus de traces.

A. *Ventre* garni, presque sur tous ses arceaux apparents, d'une rangée transversale de longs poils. *Pronotum* échancré presque en demi-cercle en devant.

Digitized by Google

Hanches antérieures globuleuses, robustes. *Tibias antérieurs* armés de cinq à sept épines sur leur tranche externe (S.-G. *Cydnus*).

Obs. L'écusson est déclive et terminé en angle ou en ogive, à sa partie postérieure ; à peu près égal, l'extrémité de l'endocorie, au tiers de la largeur du bord postérieur d'une mésocorie. Les hanches intermédiaires et postérieures marquées sur le milieu de leur côté inférieur d'une rangée de points piligères : les intermédiaires au moins garnis de petites épines sur la dernière moitié, près de leur tranche postérieure. Le mésosternum est plus hérissé de poils.

En tête des Cydnates doivent être placées les deux espèces suivantes qui s'éloignent de nos véritables *Cydnes* par divers caractères que nous allons signaler :

α Tibias intermédiaires et postérieurs hérissés, en même temps, d'épines et de poils longs et nombreux. Ecusson garni de poils fins et courts, sur sa seconde moitié. Repli des cories réduit à une tranche à partir de la base du ventre. Antennes à peine prolongées au delà de la moitié des côtés du pronotum : leurs articles 3e à 5e fusiformes ou ovoïdes (S.-G. *Byrsinus*, Fieber).

αα Tibias intermédiaires et postérieurs armés seulement d'épines et non hérisés de longs poils. Ecusson glabre.

β Tibias postérieurs épais ; élargis de la base à l'extrémité ; densement armés d'épines presque couchées. Repli des cories réduit à une tranche presque à partir de la base du ventre. Antennes à peine prolongées jusqu'à la moitié des côtés du pronotum : leurs articles 3e à 5e, ovoïdes ou fusiformes. Cories presque coriaces (S.-G. *Psammozetus*, Mulsant et Rey).

ββ Tibias postérieurs grêles, de grosseur uniforme ; armés d'épines presque relevées. Cories cornées (S. G. *Cydnus*).

Cydnus (Byrsinus) fossor ; Mulsant et Rey.

Dessus du corps d'un rouge fauve ou brunâtre ; cilié latéralement de longs cils d'un roux pâle. Antennes d'un flave de gomme. Tête et pronotum lisses et glabres sur leur surface, à part les points pilifères : la première pectinée et hérissée de poils, en devant. Ecusson glabre et lisse en devant, postérieurement ponctué et garni de poils courts. Cories ponctuées ; en ligne droite à leur partie postérieure. Dessous du corps de la couleur du dessus, un peu plus pâle sur la poitrine et sur les pieds que sur le ventre. Tibias antérieurs armés extérieurement de six épines : les intermédiaires et postérieurs hérissés d'épines et de longs poils.

Digitized by Google

Byrsinus scarabaeoides. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 363. 3.

Long. 0m,0045 (2 l.). — Larg. 0m,0026 (1 l. 1/5).

Patrie : la Russie européenne méridionale (collection Freye-Gessner).

Obs. Nous avons été obligé de changer le nom spécifique, donné par M. Fieber, attendu que le *Cydnus scarabaeoides* de Fabricius se rapporte au *Cephalocteus Dufourii* et non à cet insecte.

Le *B. sphaeridioides* de M. Fieber nous est inconnu. Il habite la Sicile.

Cydnus (psammozetus) albipennis; COSTA.

Corps garni sur les côtés de longs cils blonds. Tête, pronotum et écusson, d'un brun de poix, parfois d'un brun fauve. Tête ridée, presque impointillée. Antennes d'un flave livide. Pronotum offrant les traces d'une dépression transverse; ponctué, avec les cicatrices lisses. Ecusson ponctué, plus légèrement en devant et à l'extrémité. Cories légèrement ponctuées: d'un blanc sale, comme la membrane, paraissant coriaces ou subcornées. Dessous du corps d'un brun fauve. Pieds d'un blanc roussâtre, avec la majeure partie des tibias intermédiaires et postérieurs d'un brun fauve : les antérieurs latéralement armés de six épines.

Cydnus albipennis. A. COSTA. Cimic. Regn. Neapol. cent. 3 fragm. 4, p. 56, 12 (306), pl. III, fig. 9.

Long. 0m,0051 (2 l. 1/4). — Larg. 0m,0025 (1 l. 1/8).

Patrie : La Sicile, l'Espagne (coll. Signoret).

Nos espèces françaises sont les suivantes :

« Postépisternums densement ponctués sur leur moitié interne voisine de la région odorifique. Tibias intermédiaires et postérieurs d'un rouge testacé. *Flavicornis*.

«« Postépisternums rayés de trois lignes longitudinales, sur leur moitié interne voisine de la région odorifique. Tibias intermédiaires et postérieurs bruns, au moins sur leurs deux tiers postérieurs. *Fuscipes*.

Digitized by Google

1. Cydnus flavicornis; Fabricius.

Corps cilié de roux sur les côtés ; variant en dessus, du brun ou du noir de poix au brun rouge ou au rouge brun, généralement moins obscur sur les cories : marqué de points moins petits, plus légers et moins serrés sur la mésocorie que sur l'écusson. Pieds roux ou d'un roux testacé : cuisses intermédiaires armées de petites épines sur leur tranche postérieure. Postépisternums densement ponctués sur leur moitié interne.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle une fois plus large à son bord postérieur que sur sa ligne médiane

♀ Dernier arceau ventral en demi-cercle élargi postérieurement; divisé par une ligne transversale en deux moitiés très-inégales : l'antérieure, trois ou quatre fois aussi grande que l'autre, lisse et carénée sur la ligne médiane, ponctuée sur le reste; formée de deux pièces : la postérieure, ponctuée; composée de cinq pièces : la médiane transverse, échancrée à son bord postérieur.

La punaise brune luisante. Geoffr., Hist. t. I. p. 470. 71.
Cimex flavicornis. Fabr., Entom. Syst. t. IV. p. 124. 70. — Panz. Faun. germ. XXXIII. 23. — Wolff., Icon. Cimic. p. 66. 63. pl. 7. fig. 63.
Cydnus flavicornis. Fabr., syst. Rhyngot. p. 184. 2. — Gorski, Analect. entom. p. 60. 28. — Fieber, Eur. Hemipt. p. 363. 1. — Flor, Rhynch. t. I. p. 163. 7. — Hahn., Wanz. t. I. p. 170. p. XXVI. fig. 89.
Pentatoma flavicornis. Latr., Hist. nat. t. XII. p. 197. 44.

Long. 0m,0030 à 0m,0033 (1 l. 2/5 à 1 l. 1/2). — Larg. 0m,0014 à 0m,0016 (3/5 l. à 2/3 l.).

Corps ovale-oblong, offrant sa plus grande largeur vers la moitié de la longueur de l'abdomen; très-médiocrement convexe. *Tête* en demi-cercle en devant; munie d'un rebord peu relevé; garnie, près de ce rebord, de cils courts, relevés, spiniformes, et hérissée de longs poils roux; variant du noir au brun de poix, avec le rebord d'un rouge brun, parfois presque entièrement de cette couleur; ponctuée; ruguleuse; presque lisse sur le vertex : rayée de deux ou trois lignes transverses sur l'épistome. *Epistome* parallèle, à peu près aussi avancé que les

Digitized by Google

joues. *Yeux* d'un brun rouge ou d'un rouge brun. *Antennes* d'un rouge testacé. *Pronotum* élargi d'abord en ligne courbe jusqu'au quart, puis en ligne à peu près droite jusqu'aux angles latéraux; médiocrement convexe; muni sur les côtés d'un rebord très-étroit, peu apparent en dessus; garni près de ce rebord de cils longs et d'un roux fauve; variant du noir ou noir brun, au brun de poix ou même au brun rouge, surtout près des bords antérieur et postérieur et sur les côtés; luisant; lisse sur les cicatrices et sur les calus; presque sans trace de dépression transverse; peu ponctué en devant et près de la base, marqué sur le reste de sa surface de points fins et assez rapprochés. *Ecusson* déclive, subconcave et en angle aigu à son extrémité; à peine aussi large que le tiers du bord postérieur d'une mésocorie, quand on l'examine vers l'extrémité de l'endocorie; variant du noir au brun de poix, et dans ce cas avec l'extrémité souvent d'un rouge testacé ou rougeâtre; marqué de points assez petits et médiocrement rapprochés, avec les angles de devant lisses. *Cories* parfois d'un brun noir, plus ordinairement brunes avec quelques parties, surtout de la mésocorie et de l'endocorie d'un rouge brun; garnies sur la moitié basilaire au moins de leur côté externe de cils longs et nombreux, d'un roux fauve, naissant au côté interne de leur rebord externe, sur un espace déclive, limité du côté interne par un faux rebord à peine prolongé au delà de la moitié : le bord externe peu visible en dessus; marquées, surtout sur la mésocorie, de points plus légers et moins serrés que ceux de l'écusson. *Membrane* d'un blanc sale et livide. *Bec* à peine prolongé jusqu'à la moitié du mésosternum; d'un roux testacé. *Dessous du corps* variant du brun au rouge brun. *Postépisternums* densement ponctués sur la moitié interne de leur largeur, lisses sur l'externe. *Ventre* à peine pointillé sur les côtés, lisse sur la région médiane; garni sur les 2e à 5e ou 6e arceaux d'une rangée transverse de longs poils. *Pieds* antérieurs d'un rouge ou roux testacé, avec les épines obscures. *Cuisses intermédiaires* et *postérieures* d'un rouge ou roux testacé : les intermédiaires garnies de trois ou quatre épines sur leur tranche inférieure. *Tibias* intermédiaires et *postérieurs* d'un rouge ou roux testacé, avec les épines obscures. *Tarses* d'un flave livide. *Tibias antérieurs* armés de six ou sept épines sur leur tranche externe.

Digitized by Google

Cette espèce paraît habiter la plupart de nos provinces. On la trouve dans les lieux sablonneux, dans les terrains arides ou garnis de graminées.

2. **Cydnus fuscipes**; Mulsant et Rey.

Corps cilié de roux fauve sur les côtés ; noir en dessus. Pronotum ponctué, excepté sur les cicatrices. Ecusson et cories plus fortement et uniformément ponctués. Pieds noirs, sur la majeure partie de leurs tibias intermédiaires, plus ou moins rougeâtres sur le reste. Cuisses intermédiaires peu épineuses près de leur tranche postérieure. Postépisternums rayés de trois lignes longitudinales sur leur moitié interne.

♀ Dernier arceau ventral en demi-cercle élargi postérieurement; divisé, par une ligne transversale, en deux moitiés très-inégales : l'antérieure, trois fois aussi grande que la postérieure, carénée, formée de deux parties : la postérieure, composée de cinq pièces.

Long. 0m,0033 à 0m,0036 (1 l. 1/2 à 1 l. 2/3). — Larg. 0m,0022 (1 l.).

Corps ovale-oblong, offrant sa plus grande largeur vers la moitié de la longueur de l'abdomen; très-médiocrement convexe. *Tête* en demi-cercle en devant; munie d'un rebord relevé et tranchant; garnie, près de ce rebord, de cils courts; relevés, spiniformes et hérissés de longs poils fauves ; noire ou d'un noir brun; ruguleusement ponctuée, lisse sur le vertex, rayée sur l'épistome de deux lignes transverses. *Epistome* un peu rétréci en devant, à peu près aussi avancé que les joues. *Yeux* d'un rouge brun. *Antennes* d'un rouge testacé. *Pronotum* élargi d'abord en ligne courbe jusqu'au quart de ses côtés, puis en ligne à peu près droite jusqu'aux angles latéraux; médiocrement convexe; muni sur les côtés d'un rebord tranchant et peu relevé; garni près de ce rebord de longs cils fauves; noir ou d'un noir brun, luisant; lisse sur les cicatrices, peu ponctué en devant et sur les calus, marqué sur les côtés et sur les deux cinquièmes postérieurs de points assez rapprochés; presque sans traces de la dépression transverse. *Ecusson* déclive et triangulaire à son extrémité; à peine aussi

Digitized by Google

large que le tiers du bord pord postérieur de la mésocorie, vers l'extrémité de l'abdomen ; noir ou d'un noir brun ; lisse aux angles de devant ; marqué, sur le reste, de points moins rapprochés sur le disque, que près des côtés. *Cories* d'un noir brun, d'un brun noir, ou brunes ; garnies sur la moitié basilaire de leur côté externe, de cils longs et nombreux, naissant sur un espace étroit et déclive, limité par le bord extérieur et par un faux rebord naissant de la base, graduellement affaibli et nul sur la moitié ou le tiers postérieur, et qui semble constituer le rebord latéral ; uniformément marquées de points au moins aussi gros que ceux de l'écusson. *Membrane* d'un brun sale et livide. *Bec* prolongé jusqu'aux deux tiers du mésosternum ; d'un rouge testacé, avec l'extrémité obscure ou noirâtre. *Dessous du corps* brun ou d'un brun noir, avec la partie médiane des trois ou quatre premiers arceaux du ventre parfois d'un rouge brun. *Postépisternums* rayés de trois lignes longitudinales sur leur moitié interne, lisse sur l'externe. *Cuisses* d'un rouge brun : les intermédiaires peu épineuses, ordinairement armées d'une ou de deux épines près de leur tranche postérieure. *Tibias* antérieurs bruns ou d'un brun rouge : les autres, noirs, avec la base parfois d'un rouge brun : les antérieurs légèrement arqués en dehors, gaduellement élargis de la base à l'extrémité, armés sur leur tranche externe de cinq à six épines. *Tarses* d'un flave livide.

Cette espèce a été prise dans les environs de Montpellier par M. Signoret.

Obs. le *C. fuscipes* a beaucoup d'analogie avec le *flavicornis*. Il s'en éloigne non seulement par la couleur plus foncée du dessus de son corps et de ses tibias intermédiaires et postérieurs ; mais il s'en distingue par son pronotum uniformément ponctué sur toute sa surface, excepté sur ses cicatrices ; par ses cories aussi fortement et aussi densement ponctuées que l'écusson ; par ses cuisses intermédiaires moins épineuses près de leur tranche postérieure, et surtout par leurs postépisternums rayés de trois lignes longitudinales sur leur moitié interne, au lieu d'être densement ponctuées.

Digitized by Google

AA *Ventre* n'offrant pas une rangée transversale de poils sur les arceaux.

B *Pronotum* non entaillé vers les trois cinquièmes de ses côtés; à angles postérieurs assez faiblement indiqués. *Ventre* de sept arceaux : le 1er, peu ou point apparent sur les côtés. *Tibias antérieurs* ordinairement armés de huit à dix épines sur leur tranche externe (S.-G. *Trichosternus*).

Obs. L'écusson, chez les espèces suivantes, est obtusément anguleux ou subarrondi postérieurement, et au moins aussi large, vers l'extrémité de l'endocorie, que la moitié du bord postérieur d'une mésocorie. Les cuisses intermédiaires et postérieures sont marquées sur leur côté antérieur de points moins gros que chez les Cydnes. Le repli des élytres est prolongé jusqu'à l'extrémité du 3e arceau ventral (le 2e apparent). Le faux rebord de l'exocorie est au moins prolongé jusqu'à la moitié de la longueur de celle-ci.

A ce sous-genre appartiennent les espèces suivantes :

α Ecusson aussi large, vers l'extrémité de l'abdomen, que les trois quarts du bord postérieur d'une mésocorie. Tibias postérieurs noirs ou bruns. *Pilosus.*

αα Ecusson aussi large, vers l'extrémité de l'endocorie, que la moitié du bord postérieur d'une mésocorie. Tibias postérieurs d'un roux ou rouge testacé. *Nigrita.*

3. **Cydnus pilosus**; Herrich-Schaeffer.

Corps cilié de roux fauve sur les côtés; noir ou d'un noir brun luisant, en dessus. Pronotum ponctué sur les côtés, lisse sur les cicatrices, presque imponctué sur le reste. Écusson et cories presque uniformément ponctués : l'écusson subarrondi à son extrémité, aussi large, vers l'extrémité de l'abdomen, que les trois quarts du bord postérieur d'une mésocorie. Cuisses d'un rouge brun. Tibias ordinairement d'un noir brun.

♂ Dernier arceau du ventre en demi-cercle une fois plus large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane.

♀ Dernier arceau du ventre en demi-cercle élargi postérieurement, de moitié au moins plus large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane; divisé, par une ligne transversale, en deux moitiés

Digitized by Google

très-inégales : l'antérieure, deux ou trois fois aussi grande que la postérieure, en toit et lisse sur la ligne médiane, ponctuée et ridée sur les côtés, formée de deux pièces : la postérieure rugueusement ponctuée ; garnie de cils roux fauves, paraissant composée de cinq pièces.

Cydnus pilosus. Herrich-Schaeffer, Faun. Germ. CXXVI. 22 (*type*). — Fieber, Europ. Hemipt. p. 364. 4.

Long. 0m,0067 (3 l.). — Larg. 0m,0036 à 0m,0039 (1 l. 2/3 à 1 l. 3/4).

Corps ovale, offrant sa plus grande largeur vers la moitié de la longueur de l'abdomen ; médiocrement convexe. *Tête* en demi-cercle en devant, ordinairement un peu entaillée dans le milieu de son bord antérieur ; munie d'un rebord relevé et tranchant ; garnie, près de ce rebord, de cils courts, relevés, spiniformes, et hérissée de longs poils d'un roux fauve ; d'un noir luisant ; ruguleusement ponctuée, presque lisse sur le vertex ; rayée sur l'épistome de deux lignes transverses. *Épistome* un peu rétréci en devant, un peu moins avancé ou à peine aussi avancé que les joues. *Yeux* d'un brun rouge. *Antennes* d'un rouge testacé et parfois en partie brunâtres. *Pronotum* élargi d'abord en ligne courbe jusqu'au tiers de ses côtés, puis en ligne droite jusqu'aux angles latéraux ; médiocrement convexe ; muni sur les côtés d'un rebord tranchant et peu relevé ; garni, près de ce bord, de longs cils d'un roux fauve ; d'un noir luisant ; lisse sur les cicatrices et sur les calus, peu ponctué en devant, légèrement et éparsement ponctué sur sa seconde moitié, noté, sur les côtés, de points plus marqués et plus rapproché ; sans traces ou presque sans traces de dépression transversale. *Ecusson* subarrondi, subdéprimé et peu déclive à l'extrémité ; aussi large que les trois quarts ou quatre cinquièmes du bord postérieur d'une mésocorie, vers l'extrémité de l'endocorie ; d'un noir luisant, avec sa partie postérieure parfois moins obscure ; lisse aux angles de devant, marqué sur son disque de points médiocrement serrés, affaiblis vers l'extrémité, marqué près des côtés, surtout vers les sinuosités, de points plus serrés. *Cories* d'un noir luisant ; marquées de points à peine plus légers, que ceux de l'écusson ; garnies sur la moitié basilaire de leur côté externe, les cils d'un roux fauve, longs et nombreux, sortant de points situés sur la partie déclive du côté ex-

Digitized by Google

terne de l'exocorie, entre le véritable rebord extérieur, et un faux rebord, naissant de la base et prolongé au moins jusqu'à la moitié de la longueur de l'exocorie. *Membrane* d'un blanc sale ou livide. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires; cilié; d'un roux testacé, avec l'extrémité obscure. *Dessous du corps* noir ou d'un brun noir luisant; lisse sur les flancs de l'antépectus, presque imponctué sur le reste de la poitrine, densement ponctué sur les côtés du ventre, avec la partie médiane de celui-ci presque lisse. *Postépisternums* lisses, rayés d'une strie près de leur bord interne : espace compris entre chaque postépisternum et la partie matte de la région odorifique rayée de stries et de rangées de points. *Cuisses* d'un rouge brun ou brunâtre. *Tibias* noir ou d'un brun noir. *Tarses* d'un flave livide. *Tibias* antérieurs un peu arqués en dehors, graduellement élargis de la base à l'extrémité; armés sur leur tranche externe de huit ou neuf épines.

Cette espèce est méridionale. Nous l'avons prise dans les sables rapprochés des bords de la mer, dans notre ancienne Provence. Elle nous a été envoyée des environs de Marseille par M. Wachanru. On la trouve également dans diverses parties plus méridionales de l'Europe.

Obs. Elle se distingue facilement des deux espèces précédentes, par sa taille au moins double; par son ventre dépourvu de rangées de poils; par ses cuisses intermédiaires sans épines près de leur tranche postérieure; par la largeur de son écusson, vers son extrémité, etc.

4. **Cydnus nigrita**; Fabricius.

Corps cilié de roux fauve sur les côtés; d'un brun noir ou d'un brun de poix, ordinairement d'un rouge brunâtre ou testacé sur les limites des sutures radiale et cubitale, ou même sur toutes les cories et au bord antérieur de la tête. Pronotum lisse sur les cicatrices et près de la base, finement ponctué sur le reste, plus densement sur les côtés; offrant près de ceux-ci les traces d'une dépression transverse. Ecusson et cories ponctués : l'écusson déclive et en angle aigu postérieurement; à peu près aussi large à l'extrémité de l'endocorie, que la moitié du bord postérieur d'une mésocorie; celle-ci, marquée de points très-légers et moins rapprochés que ceux de l'écusson. L'exocorie creusée d'un sillon, au côté interne de son faux-rebord. Pieds d'un rouge testacé ou livide.

Digitized by Google

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle, une fois plus large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane.

♀ Dernier arceau ventral en demi-cercle élargi postérieurement, de moitié au moins plus long à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane; divisé par une ligne transversale un peu en angle dirigé en arrière, en deux moitiés très-inégales : l'antérieure, ponctuée en toit, deux fois au moins plus longue que la postérieure sur la ligne médiane, et près d'une fois plus longue sur les côtés, formé de deux pièces : la postérieure, composée de cinq : la médiane, transverse, échancrée en arc à son bord postérieur.

Cimex nigrita. FABR., Entom. Syst. t. IV. p. 123. 169.
Cimex flavicornis. WOLFF, Icon. Cim. p. 66, 62. pl. VII. fig. 63. *a. b.*
Cydnus nigrita. FABR., Syst. Rhyng. p. 184. 1. — HERRICH-SCHAEFF., Deutsch. Faun. 126. 23. — GORSKI, Melet. entom. p. 59. 27. note. — BURMEIST. Hand. 6. t. II. p. 376. 10. — FIEBER. Eur. Hemipt. p. 364. 3.
Cydnus picipes. HAHN., Wanz. t. I. p. 165. pl. XXV. fig. 85.

Long. 0m,0045 à 0m,0050 (2 l. à 2 l. 1/4). — Larg. 0m,0028 à 0m,0033 (1 l. 1/4 à 1 l. 1/2).

Corps ovale-oblong; peu convexe. *Tête* en demi-cercle en devant, ordinairement à peine entaillée dans le milieu de son bord antérieur; munie d'un rebord relevé et tranchant; garnie près de ce rebord de cils courts, relevés, spiniformes, et hérissée de longs poils roux; d'un brun noir, brune ou d'un brun rougeâtre, avec la partie antérieure parfois graduellement d'un rouge brunâtre ou testacé, et le rebord d'un rouge ou roux flave ou livide; ruguleuse et finement ponctuée, même sur le vertex; rayée sur l'épistome de deux à quatre raies transverses. *Epistome* un peu rétréci à son extrémité antérieure, presque aussi avancé que les joues. *Antennes* d'un roux testacé ou livide, avec le bord externe des articles parfois obscur. *Pronotum* élargi d'abord en ligne courbe jusqu'au quart, puis en ligne droite jusqu'aux angles latéraux; médiocrement convexe; muni sur les côtés d'un rebord tranchant et un peu relevé; garni, près de ce rebord de longs cils roux ou d'un roux fauve; variant du brun noir au brun de poix, et dans ce dernier cas, avec les calus et les bords antérieur et postérieur souvent d'un roux testacé; lisse sur les cicatrices, peu ponctué en devant, sur les calus et

Digitized by Google

à la base, marqué sur le reste de sa surface de points peu profonds et médiocrement rapprochés, plus marqués sur les côtés; offrant, surtout près des côtés, de légères traces d'une dépression transverse; légèrement ridé sur sa seconde moitié. *Ecusson* déclive, déprimée et anguleux à son extrémité; aussi large vers l'extrémité de l'endocorie que la moitié ou les trois cinquièmes du bord postérieur d'une mésocorie; noir, d'un noir brun ou d'un brun noir; lisse aux angles de devant, marqué sur le reste de sa surface de points assez gros et assez rapprochés, affaiblis vers l'extrémité. *Cories* variant du noir brun au brun de poix, avec les limites de la suture cubitale, souvent la majeure partie de la mésocorie ou parfois même presque toute leur surface d'un rouge brunâtre ou d'un rouge testacé; garnies sur les côtés de longs cils d'un roux fauve, plus nombreux sur la moitié antérieure de ceux-ci, naissant sur un espace déclive, entre le véritable rebord peu visible en dessus, et un faux rebord, assez prononcé à la base, graduellement affaibli, et annihilé postérieurement; creusées sur l'exocorie, au côté interne du faux rebord, d'un sillon prolongé depuis la base jusqu'à la moitié de leur longueur. *Membrane* d'un blanc sale ou livide ou parfois nébuleux postérieurement. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires; d'un roux ou rouge livide. *Dessous du corps* noir ou d'un brun noir; lisse sur les flancs de l'antépectus, peu ponctué sur les autres parties pectorales. *Postépisternums* lisses, rayés d'une strie près de leur bord interne : espace compris entre eux et la partie matte de la région odorifique presque lisse ou peu strié. *Ventre* ruguleusement ponctué sur les côtés, avec la partie médiane presque lisse. *Pieds* d'un roux ou rouge livide ou testacé. *Tibias* antérieurs un peu arqués en dehors, graduellement élargis; armés de huit ou neuf épines sur leur tranche externe.

Cette espèce est commune dans la plupart des provinces de la France.

Obs. Elle se distingue du *C. pilosus* par une taille plus faible, par une teinte ordinairement moins obscure; par son prothorax plus visiblement ponctué après la faible dépression transverse, peu avant la base; par son écusson plus anguleux et moins large à son extrémité; par les cories plus légèrement et moins densement ponctuées, surtout sur la mésocorie, généralement d'un rouge de nuances diverses près de

Digitized by Google

la suture cubitale, creusées d'un sillon au côté interne du faux rebord de l'exocorie; par la couleur de ses tibias.

BB Pronotum profondément entaillé vers les trois cinquièmes de ses côtés; sensiblement arqué en arrière après les angles latéraux; à angles postérieurs indiqués. *Repli des élytres* prolongé au-delà de l'extrémité du 3e arceau ventral (du 2e apparent) (S.-G. *Tominotus*, Muls. et Rey).

Obs. Si nous n'avions eu sous les yeux qu'un seul exemplaire de l'insecte décrit ci-après, nous aurions regardé l'entaille de son pronotum comme étant accidentelle; mais nous en avons pu examiner deux individus d'une conformation pareille, et pris dans la même localité.

La tête était bien marquée, près de son rebord, de points enfoncés habituels; mais les cils spiniformes étaient peu apparents : étaient-ils usés, ou manqueraient-ils? Dans ce cas l'espèce dont il est ici question formerait une transition naturelle au genre suivant; mais elle a si bien les autres caractères des Cydnes, que sa place naturelle semble ici marquée.

Le premier arceau ventral quoique très-court est apparent. Les 4e et 5e articles des antennes quoique renflés dans leur milieu, sont plutôt fusiformes qu'ovoïdes ou turbinés, et semblent par leur longueur plus sensible faire pressentir la forme allongée et presque d'égale grosseur des mêmes articles dans les genres suivants.

5. **Cydnus Signoreti**; Mulsant et Rey.

Corps garni de cils d'un brun rouge sur les côtés : brun ou d'un brun rouge, en dessus. Pronotum, tête et partie antérieure du pronotum lisses : à petits points piligères : le pronotum presque sans impression transverse, ponctué sur les côtés et sur sa seconde moitié ; entaillé vers les trois cinquièmes de ses côtés. Ecusson et cories peu densement ponctués : le premier, aussi large vers l'extrémité de l'endocorie, que les deux tiers du bord postérieur d'une mésocorie : les cories d'un rouge testacé sur la suture cubitale, chargées d'une nervure sur l'exocorie. Tibias antérieurs armés de six ou sept épines à leur côté externe.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle; creusé d'une assez grosse fossette arrondie, près de chacun de ses angles postérieurs.

Digitized by Google

♀ Inconnue.

Long. 0m,0056 (2 l. 1/2). — Larg. 0m,0033 (1 l. 1/2).

Corps ovale; peu convexe. *Tête* en demi-cercle en devant; ordinairement non entaillée; munie d'un rebord relevé; brune; lisse ou à peu près; marquée, près de son rebord, de points assez gros donnant naissance à de longs poils parfois usés. *Epistome* parallèle, aussi avancé que les joues, rayé de deux lignes transverses. *Antennes* d'un roux testacé, à 2e article moins long que le 3e. *Yeux* d'un rouge brun ou brun rouge. *Pronotum* profondément entaillé vers les trois cinquièmes de ses côtés, arqué sur la partie située avant cette entaille, élargi en ligne courbe sur la seconde, jusqu'aux angles latéraux; médiocrement convexe; brun ou d'un brun rouge; ponctué sur les côtés et depuis les cicatrices jusques près du bord postérieur, lisses sur les calus et sur le reste; muni latéralement de longs cils roux ou d'un roux fauve, naissant au côté interne de leur rebord latéral. *Ecusson* ordinairement d'un noir brun ou d'un brun noir; marqué de points peu rapprochés, lisse aux angles de devant et sur une partie de la base; subarrondi et déclive postérieurement, aussi large, vers l'extrémité de l'endocorie, que les deux tiers du bord postérieur d'une mésocorie. *Cories* brunes, ordinairement avec les limites des méso et endocorie d'un rouge testacé; ponctuées; chargées d'une nervure sur l'espace compris entre la suture radicale et la strie de l'exocorie voisine de la suture cubitale; garnies sur les deux tiers basilaires de leur longueur, de cils d'un roux fauve, naissant de points piligères, situés sur un espace déclive, entre le véritable rebord et un faux rebord, convexe et assez prononcé à la base, graduellement affaibli et nul postérieurement. *Membrane* d'un blanc sale ou flavescent, marquée, après la base, d'une rangée transverse de taches brunes. *Repli des élytres* prolongé environ jusqu'à la moitié du 4e arceau ventral. *Dessous du corps* noir ou d'un noir brun; lisse. *Bec* d'un roux testacé; à peine prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires. *Pieds, cuisses et tibias* variant du brun noir au rouge ou roux testacé. *Tarses* d'un flave livide. *Tibias antérieurs* armés sur leur tranche externe de six ou sept épines; inermes sur la moitié basilaire de leur tranche interne.

Digitized by Google

Cette espèce nous a été communiquée par M. Signoret comme ayant été prise dans les environs de Montpellier. Nous l'avons dédiée à ce savant obligeant, dont les travaux sur les Hémiptères sont connus et justement appréciés de tous les entomologistes.

Genre *Macroscytus*, Macroscyte; Fieber.

Fieber, Europ. Hémipt. p. 362.

(μακρὸς, long, σκυτος, cuir).

Caractères. *Tête* non pectinée près de son rebord, garnie seulement de longs cils, près de celui-ci. *Exocories* offrant leur bord externe, celui qui forme le bord externe du repli, toujours visible en dessus; rayées d'une strie parallèle à ce bord et munie au plus de cinq points piligères sur l'espace étroit et planiuscule séparant cette strie du rebord latéral. *Rebord de chacun des côtés du pronotum* courbé et caché sous l'angle latéral et non visible en dessus jusqu'à cet angle. *Antennes* aussi longuement prolongées que les angles latéraux; à 3e article moins long que chacun de ses voisins; les trois derniers, épaissis, pubescents : le 3e un peu obconique : les 4e et 5e, à peine renflés dans leur milieu : le 4e variablement un peu moins long ou aussi long que le 2e : le 5e, ordinairement au moins aussi long que ce dernier. *Epistome* ordinairement aussi avancé que les joues. *Écusson* anguleux à son extrémité; creusé d'une fossette près de celui-ci; moins large, vers l'extrémité de l'endocorie, que la moitié du bord postérieur d'une mésocorie. *Ventre* de sept arceaux : le premier très-court ou peu apparent sur les côtés; non garni d'une rangée transversale de poils sur ses arceaux. *Repli des cories* prolongé au moins jusqu'à la moitié ou jusqu'à l'extrémité du 4e arceau ventral (le 3e apparent). *Ongles* munis en dessous d'un appendice membraneux.

Obs. Les Macroscytes n'ont plus sur l'exocorie le faux rebord que présentent les Cydnes; mais ils ont une strie qui le remplace. L'espace étroit existant entre cette strie et le bord latéral est planiuscule au lieu d'être déclive. La strie radiale est à peine prolongée jusqu'aux trois quarts de la longueur de la corie, tandis que la strie ou ligne

Digitized by Google

élevée située sur l'exocorie et parallèle à cette suture, atteint l'extrémité.

Le pronotum n'offre plus ou presque plus de traces des deux points enfoncés et piligères situés de chaque côté de leur échancrure antérieure.

L'espèce suivante sur laquelle ce genre est fondé se distingue par un caractère facile à remarquer et qui n'a cependant été signalé par personne. Le rebord latéral présente une disposition que nous retrouverons plus prononcée chez les Æliens, dont elle est un des traits caractéristiques : il se courbe et se cache en dessous vers les angles latéraux, de telle sorte qu'il n'est pas visible jusqu'à l'extrémité de ces angles, quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus; le rebord externe de l'exocorie est visible en dessus, mais entre ce rebord et la strie ou le sillon qui lui est parallèle existe un espace planiuscule garni de points piligères, qui représente l'espace déclive des espèces précédentes.

1. **Macroscytus brunneus**; Fabricius.

Corps variant du brun noir au brun rougeâtre, en dessus. Tête imponctuée, à part les points piligères. Pronotum imponctué; muni latéralement d'un rebord courbé et non visible en dessus vers les angles latéraux. Ecusson et cories finement ponctués : les secondes munies d'une strie parallèle à son rebord latéral, et marquées de trois à cinq points piligères sur l'espace étroit existant entre cette strie et son bord externe. Dessous du corps imponctué. Tibias antérieurs armés de sept épines sur leur tranche externe.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle; à bord postérieur un peu arqué en arrière et un peu relevé en rebord.

♀ Dernier arceau ventral en demi-cercle, élargi d'avant en arrière en courbe rentrante; divisé, en deux moitiés inégales par une ligne transversale bissinuée, et ruguleusement prolongée en arrière sur la ligne médiane : la moitié antérieure en toit ou carénée, formée de deux pièces échancrées chacune presque en demi-cercle à leur bord postérieur; à peine plus grande que la postérieure dans le milieu de

Digitized by Google

chacune de ces échancrures, deux fois au moins aussi longue sur la ligne médiane : la postérieure paraissant composée de cinq pièces.

Cydnus brunneus. FABR. Syst. Rhyng. p. 285. 5. — HERRICH-SCHAEFFER, Faun. Germ, 126. 21 (*type*).
Microscytus brunneus. FIEBER, Europ. Hemipt. p. 362.

Long. 0m,0090 (4 l.). — Larg. 0m,0045 (2 l.) aux angles latéraux du pronotum.

Corps ovalaire ou ovale-oblong ; offrant la plus grande largeur vers le tiers des cories. *Tête* en demi-cercle en devant et munie d'un rebord obtus, peu ou point saillant ; marqué près de ce bord de points assez gros donnant naissance à des cils souvent usés ; marquée sur chaque joue, de deux autres points piligères, lisse sur le reste ; d'un noir luisant. *Antennes* variant du rouge brun au rouge testacé, parfois maculées de taches obscures. *Yeux* bruns. *Pronotum* élargi en ligne courbe jusqu'au tiers des côtés, puis en ligne droite jusqu'aux angles latéraux ; émoussé à ceux-ci ; muni latéralement d'un rebord tranchant, courbé aux angles latéraux et non visible en dessus à ces angles ; marqué, près de ce bord, de points donnant naissance à des cils ; lisse, à cicatrices peu distinctes et unies ; faiblement déprimé transversalement après celles-ci ; d'un noir ou brun de poix. *Ecusson* un peu déclive et souvent marqué d'une légère fossette à l'extrémité ; d'un noir ou brun de poix ou brun rougeâtre ; finement et peu densement ponctué, lisse aux angles de devant. *Cories* de la couleur de l'écusson ; finement et peu densement ponctuées ; à suture radiale à peine prolongée jusqu'aux trois quarts, à strie parallèle à cette suture prolongée jusqu'à l'extrémité : *Exocorie* munie d'une strie parallèle à son bord latéral ; marqué sur le tiers basilaire de l'espace existant entre cette strie et le bord marginal de trois ou quatre points donnant naissance à des cils souvent usés ; bord postérieur des cories échancré en arc ou sinué sur sa moitié externe, avec l'extrémité légèrement échancrée en arc ou sinuée sur sa moitié externe, avec l'extrémité de l'exocorie terminée en angle aigu. *Membrane* d'un blanc sale ou livide, chargée de cinq à sept nervures assez faibles. *Repli* brun ; prolongé jusqu'à l'extrémité du 4e arceau ventral visible. *Bec* d'un rouge brun ou d'un roux tes-

Digitized by Google

tacé; prolongé à peine jusqu'à la moitié du mésosternum. *Dessous du corps* variant du brun de poix au rouge brun; lisse. *Postépisternums* lisses. *Cuisses* antérieures variant du rouge de cerise au rouge brunâtre : les autres, bruns ou d'un brun rougeâtre. *Tibias* variant du brun noir au rouge de cuivre. *Tarses* d'un flave livide. *Tibias antérieurs* armés de sept épines sur leur tranche externe.

Cette espèce est rare dans les environs de Lyon. Nous l'avons prise en Auvergne; mais elle paraît principalement méridionale. On la trouve près de Marseille, de Nîmes, etc.

Obs. Le *M. brunneus* se distingue facilement des espèces précédentes par le caractère générique du rebord latéral de son pronotum; par ce dernier lisse; par ses exocories munies chacune d'un rebord plan assez large vers la base, graduellement rétréci d'avant en arrière, souvent comme rebordé de chaque côté, marqué de quatre à cinq points enfoncés sur son tiers basilaire; par son ventre imponctué, etc.

Genre *Geotomus*, Geotome; Mulsant et Rey.

(γεωτόμος, qui fend la terre).

Caractères. *Tête* non pectinée près de son rebord; garnie seulement de cils près de celui-ci. *Exocories* offrant leur bord extérieur, celui qui forme le côté externe du repli toujours visible en dessus; sans faux rebord ni strie parallèle au bord externe; marquées au plus de cinq points piligères sur leur rebord marginal. *Rebord* de chacun des côtés du pronotum prolongé visiblement jusqu'à l'angle latéral; peu cilié près de ce rebord. *Antennes* à peine aussi longuement prolongées que les angles latéraux du pronotum; à 3e article obconique ou épaissi vers son extrémité, au moins aussi grand ou plus long que le 2e : les 3e, 4e et 5e presque égaux, épaissis, pubescents : les 3e et 4 obconiques : le 5e, subfusiforme : les deux derniers, ordinairement les plus longs. *Epistome* ordinairement aussi avancé que les joues. *Pronotum* creusé en devant de deux fossettes, continuées chacune sur la tête, près du côté interne des yeux. *Ventre* de sept arceaux : le 1er très-court ou peu apparent sur les côtés; non garni d'une rangée de poils

Digitized by Google

sur ses arceaux. *Repli des cories* prolongé au moins jusqu'à la moitié du 4e arceau ventral.

Les Geotomes commencent à montrer une tendance moins prononcée à se cacher dans le sol. Leur tête n'est plus armée de ces petites épines relevées qui aident aux précédents à se frayer une voie dans le sable; leurs antennes sont moins courtes, leurs deux derniers articles moins épaissis; leur pronotum et surtout leurs cories peu ciliés sur les cotés; leur mésosternum moins hérissé de poils; leurs ongles sont pourvus d'un appendice membraneux, mais souvent court ou peu distinct chez la première espèce.

Ce genre comprend les espèces suivantes :

« Rebord de l'exocorie marqué parfois seulement de deux, mais plus ordinairement de trois ou même de quatre points piligères. Postépisternums imponctués. Corps ovale.	*Punctulatus.*
«« Rebord de l'exocorie ordinairement marqué d'un seul point piligère, vers le 8e ou 10e basilaire de leur longueur. Postépisternums marqués chacun, près de la région odorifique, d'une ou de rangée de petits points. Corps subparallèle depuis la moitié des côtés du pronotum, jusqu'aux deux tiers des cories.	*Elongatus.*

1. **Geotomus punctulatus**; A. Costa.

Ovale. Très-médiocrement convexe; luisant, en dessus. Tête à peine pointillée, à part les points piligères ordinaires. Pronotum presque lisse, pointillé sur les côtés et sur la dépression transverse nulle ou à peine indiquée. Ecusson et cories ponctués. Rebord de chaque exocorie ordinairement marqué de trois ou quatre points piligères. Postépisternums ordinairement imponctués.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle de deux tiers plus large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane; un peu ou à peine relevé en rebord postérieurement.

♀ Dernier arceau ventral en demi-cercle élargi postérieurement, une fois plus large à son bord postérieur que long sur la ligne médiane; divisé, par une ligne transversale presque droite, ou faiblement en

Digitized by Google

angle très-ouvert et dirigé en arrière, en deux moitiés très-inégales : l'antérieure en toit ou carénée, formée de deux pièces presque lisses ; une fois au moins plus longue sur les côtés, et deux ou trois fois plus longues sur la ligne médiane que la postérieure : celle-ci ponctuée, paraissant formée de cinq pièces.

Cydnus punctulatus. A. Costa, Cent. 2. decas. 6. 10 (1847). p. 30. 8 (188). pl. V. fig. 11. — Fieber, Wien. entom. Monatschr. t. VIII (1864). p. 233. 44.
Cydnus Helferi. Fieber, Entom. Hemipt. p. 364. 6.
Cydnus bifoveoletus. Herrich-Schaeffer, Wanz. t. IX (1853). p. 442 (*type*).
Cydnus aciculatus. Fieber, Wien. entom. Monotschr. t. VIII. p. 233 (*type*).

Long. 0m,0033 à 0m,0045 (1 l. 1/2 à 2 l.). — Larg. 0m,0018 à 0m,0022 (3/4 à 1 l.).

Corps ovalaire, offrant vers la moitié de la longueur des cories sa plus grande largeur; très-médiocrement convexe. *Tête* en demi-cercle, en devant; munie d'un rebord obtus; marquée, près de ce bord de points donnant naissance à des poils fauves ou obscurs, assez longs, mais souvent noirs ; marquée sur chaque joue de deux points piligères ordinaires; noire, luisante, à peine pointillée, un peu ruguleuse sur les joues ; ordinairement rayée sur l'épistome des deux lignes transverses. *Epistome* parallèle, aussi avancé que les joues. *Antennes* habituellement d'un fauve testacé ou testacée, parfois moins claires. *Yeux* bruns. *Pronotum* élargi d'abord en ligne courbe jusqu'au tiers de ses côtés, puis en ligne droite jusqu'aux angles postérieurs; médiocrement ou peu fortement convexe ; noir, luisant ; le plus souvent presque sans traces de dépression transverse ou n'en offrant point de traces sur sa région médiane ; tantôt à peine pointillé sur les côtés et sur ceux de la dépression, tantôt marqué sur ces deux parties de points assez marqués, lisse sur le reste ; noté, en devant, près du bord interne de chaque œil, d'une fossette commune avec la partie postérieure de la tête ; muni d'un rebord latéral, près duquel naissent des cils fauves peu serrés. *Ecusson* arrondi et un peu déclive à l'extrémité ; creusé d'une fossette près de celle-ci ; d'un noir luisant, avec l'extrémité postérieure moins obscure ou d'un brun rouge; ponctué, avec les angles antérieurs lisses. *Cories* noires, souvent avec une partie postérieure plus ou moins grande des méso et exocories d'un rouge brun ou brunâtre ; marquées

Digitized by Google

de points presque semblables à ceux de l'écusson ; munies, au côté externe de l'exocorie, d'un rebord marqué rarement de deux, ordinairement de trois ou même parfois de quatre points piligères : le dernier, situé un peu avant la moitié de leur longueur ; à suture radiale prolongée jusqu'aux sept huitièmes de leur longueur ; planiuscule sur l'intervalle étroit qui sépare cette suture de la strie de l'exocorie qui lui est subparallèle : cette dernière prolongée jusqu'à leur extrémité. *Membrane* d'un blanc sale ou légèrement nébuleux. *Repli* rétréci à partir de la base du ventre, et prolongé à peine ensuite jusqu'à l'extrémité du 4e arceau ventral (le 3e apparent). *Dessous du corps* d'un noir luisant, flancs de la poitrine à peu près imponctués. *Postépisternums* à peu près imponctués. *Ventre* à peine pointillé ou ruguleux sur les côtés, lisse sur sa région médiane. *Cuisses* et *tibias* parfois d'un brun noir, le plus souvent, en partie au moins, d'un rouge brun ou brunâtre ou même d'un rouge testacé. *Tarses* d'un flave livide. *Tibias antérieurs* armés de cinq ou six épines sur leur tranche externe.

Cette espèce est principalement méridionale. On la trouve en Sicile, en Corse, en Espagne. Nous l'avons prise dans les environs d'Hyères. Elle nous a été envoyée de Marseille par M. Wachanru et de Cannes par M. Millière. Elle vit aux racines de diverses plantes dont elle suce la séve, principalement de la *Konigia maritima*.

Obs. Elle offre diverses variations. Le pronotum est parfois à peine pointillé, et dans ce cas la dépression transverse est obsolète ou à peine indiquée près des côtés ; d'autres fois ce segment présente les points plus ou moins marqués, sur les côtés et sur ceux de la dépression, dont les traces sont alors plus évidentes. Les cories sont tantôt noires, tantôt leur teinte passe au brun rouge ou rouge brun ou brunâtre, sur une partie plus ou moins grande de leur surface, surtout de la moitié postérieure des méso et exocories. Le rebord latéral de ces dernières est creusé ordinairement de trois points piligères ; parfois on en distingue seulement deux ; d'autres fois on en compte quatre. Les cuisses et tibias sont parfois noirs ou d'un brun noir, le plus souvent ils sont au moins en partie d'un rouge brun ou brunâtre ou d'un rouge testacé : les cuisses antérieures et les tibias sont généralement les plus disposés à offrir ces teintes claires.

Digitized by Google

Le *Cydnus aciculatus*, FIEBER, dont M. Mink a eu l'obligeance de nous communiquer des exemplaires typiques, se rattache aux variations ayant le pronotum presque lisse ou faiblement pointillé : chez l'un des exemplaires que nous avons eu sous les yeux, la dépression transverse est obsolète ou nulle : chez l'autre, elle offre des traces à ses extrémités. Les tibias sont d'un brun noir : les cuisses d'un brun rouge ou d'un rouge brunâtre.

Le *Cydnus bifoveolatus* de M. Herrich-Schaeffer, a le pronotum lisse, à peine pointillé sur les faibles traces de la dépression transverse; les pieds d'un rouge testacé ou brunâtre. Mais ni l'un ni l'autre ne peuvent être séparés du *G. punctulatus* par des caractères véritablement spécifiques.

Nous avons reçu de M. Arias Teijeiro un Géotome provenant de l'Espagne, qui a la plus grande analogie avec le *G. punctulatus* : Le pronotum est finement mais distinctement ponctué sur les côtés et sur sa seconde moitié, excepté près de la base; les postépisternums ont des points très-petits et très-larges et presque disposés sur trois rangées sur leur moitié interne; mais cet individu qui semblerait, surtout par ce dernier caractère, constituer une espèce particulière (*G. episternalis*) n'est vraisemblablement encore qu'une variété du *G. punctulatus*.

Le *G. punctulatus* s'éloigne de l'*elongatus*, par son corps ovalaire, plus sensiblement convexe ; par sa tête lisse ou à peine pointillée ; par son pronotum offrant à peine ou n'offrant pas les traces d'une dépression transverse; imponctué ou à peine pointillé sur les côtés ; par le rebord latéral de ses exocories marqué ordinairement de trois ou quatre points piligères; par ses postépisternums imponctués ou à peu près, par son ventre imponctué ; par ses tibias antérieurs généralement un peu moins épineux sur leur tranche externe.

2. **Geotomus elongatus**; HERRICH-SCHAEFFER.

Oblong, parallèle depuis le tiers postérieur du pronotum jusqu'aux deux tiers des cories ; subplaniuscule ; variant en dessus du noir au brun, avec une partie des cories souvent d'un rouge brun. Pronotum assez densement ponctué sur les côtés et sur la dépression transversale assez sensible. Exo-

Digitized by Google

cories marquées sur le quart antérieur de leur bord latéral d'un point piligère. Postépisternums marqués d'une ou de deux rangées longitudinales de petits points, à leur côté interne. Ventre ruguleusement ponctué sur les côtés. Tarses d'un flave livide.

♂ Dernier arceau ventral en ogive, un peu plus large à son bord postérieur que long sur la ligne médiane; lisse sur celle-ci, ponctué sur les côtés; transversalement déprimé, surtout sur les côtés, vers les deux tiers de sa longueur.

♀ Dernier arceau ventral en ogive obtuse ou en demi-cercle élargi postérieurement, de deux tiers au moins plus large à son bord postérieur que long sur son milieu; divisé en deux moitiés inégales par une ligne transversale presque droite ou plutôt faiblement en angle très-ouvert dirigé en arrière : l'antérieure, en toit ou carénée, formée de deux pièces, lisse près de la ligne médiane, ponctuée sur les côtés; de moitié plus longue que la postérieure sur les côtés; deux fois au moins aussi longue sur la ligne médiane : la moitié postérieure paraissant formée de cinq pièces : la médiane en triangle élargi.

Cydnus elongatus. HERRICH-SCHAEFFER, Wanz. t. V (1839). p. 96. pl. 177. fig. 546 (type).

Cydnus oblongus. RAMBUR, Faun. andal. t. II (1841). p. 115. 7. — FIEBER, Eur. Hemipt. p. 364. 5.

Long. 0m,0045 à 0m,0048 (2 l. à 2 l. 1/8). — Larg. 0m,0018 (4/5 l.).

Corps oblong; parallèle depuis la moitié ou le tiers postérieur du pronotum jusqu'à la moitié des côtés de l'abdomen; planiuscule. *Tête* en demi-cercle en devant; munie d'un rebord obtus; marquée, près de ce rebord, de points assez gros donnant naissance à des poils longs et noirs, parfois usés; marquée sur chaque joue, des deux points piligères ordinaires; noire; ruguleuse; finement ponctuée, presque lisse sur le vertex; rayée sur l'épistome d'une ou de deux lignes transverses légères. *Epistome* parallèle; aussi avancé que les joues. *Antennes* d'un roux ou fauve testacé, souvent avec les 2e à 4e articles brunâtres au moins en partie. *Yeux* bruns. *Pronotum* élargi d'abord en ligne courbe jusqu'à la moitié, puis en ligne à peu près droite jusqu'aux angles laté-

Digitized by Google

raux; très-médiocrement convexe: noir, luisant; marqué de points assez rapprochés sur les côtés et sur la dépression transversale qui est assez sensible, moins ponctué en devant, lisse sur les cicatrices et sur sa partie postérieure; noté, en devant, près du bord interne de chaque œil, d'une fossette correspondant à une impression moins sensible de la tête; muni d'un rebord latéral étroit, près duquel naissent des cils peu nombreux. *Ecusson* subanguleux ou subarrondi à l'extrémité et creusé d'une fossette près de celle-ci; noir, luisant; moins densement ponctué que le pronotum, avec les angles postérieurs lisses. *Cories* noires ou d'un noir brun, avec la mésocorie ordinairement brune ou d'un brun rouge, parfois même d'un rouge ou roux testacé, ainsi qu'une partie des endo et exocories; marquées de points un peu plus rapprochés que ceux de l'écusson; à suture radiale prolongée au moins jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur; parfois subconvexes sur l'espace séparant cette suture de la strie de l'exocorie; celle-ci prolongée jusqu'à l'extrémité; munie au côté externe de celle-ci, d'un rebord obtus, marqué ordinairement d'un seul point piligère. *Membrane* d'un blanc sale et livide. *Repli* prolongé jusqu'à l'extrémité du 4e arceau ventral. *Bec* variant du rouge roux au roux testacé; prolongé au moins jusqu'à la moitié du mésosternum. *Dessous du corps* noir ou d'un noir brun luisant; lisse sur les flancs de l'antépectus; finement et densement ponctué sur les côtés du ventre, lisse sur la partie médiane de celui-ci. *Postépisternums* lisses, marqués près de leur bord interne d'une ou de deux rangées longitudinales de points peu profonds. *Cuisses* antérieures variant du rouge brun, au rouge de cerise: les autres, ordinairement noires ou brunes ou d'un brun rougeâtre. *Tibias* variant du noir au brun rougeâtre. *Tarses* d'un flave livide. *Tibias antérieurs* graduellement élargis, armés de six à huit épines sur leur tranche externe.

Cette espèce paraît habiter la plupart des provinces de la France. Nous l'avons prise dans le midi, en Auvergne, dans la Bourgogne; elle n'est pas rare dans les environs de Lyon. Elle se tient souvent dans les mousses.

Obs. Le *Geotomus elongatus* se distingue du *G. punctulatus* par son corps plus étroit, parallèle au moins depuis le tiers postérieur des côtés

Digitized by Google

du pronotum jusqu'à la moitié de ceux de l'abdomen; par ses joues ponctuées; par son pronotum marqué d'une dépression transverse assez sensible, densement ponctuée, débordant les cicatrices et parfois prolongée jusque près des bords latéraux; assez densement ponctué près de ceux-ci; par le rebord de ses exocories ordinairement marqué, près de la base, d'un seul point enfoncé ou parfois peu visiblement ponctué; par son ventre ponctué sur les côtés; par ses postépisternums marqués près de leur bord interne, d'une ou de deux rangées de points assez petits mais apparents; par ses tibias antérieurs armés de six à huit épines sur leur tranche externe.

DEUXIÈME RAMEAU.

LES BRACHYPELTATES.

CARACTÈRES. *Ecusson* moins longuement prolongé que la moitié du dessus de l'abdomen; un peu moins long que le bord interne de chaque corie. *Bec* prolongé seulement jusqu'aux hanches de devant. *Flancs de l'antépectus* granuleux.

Ajoutez : *Tête* peu ciliée en devant : les cils naissant de la partie inférieure de la tête.

Ce rameau est réduit au genre suivant :

Genre *Brachypelta*, BRACHYPELTE; Amyot et Serville.

Amyot et Serville, Hémipt. (1843). p. 891.

(βραχύς, court, πέλτη, bouclier).

CARACTÈRES. Ajoutez à ceux déjà indiqués. *Tête* relevée en rebord en devant; non marquée de points piligères près de ce rebord; ni sur les joues, ni près du côté interne des yeux. *Epistome* enclos par les joues. *Antennes* au moins aussi longuement prolongées que les angles postérieurs du pronotum; à 1er article le plus court : le 3e moins long que chacun de ses voisins : les 2e, 4e et 5e presque égaux : les trois derniers épaissis, pubescents : le 3e graduellement : les 4e et 5e subparallèle ou à peine fusiformes. *Pronotum* marqué sur les côtés de points piligères; non marqué de points semblables près de son rebord antérieur, ni

Digitized by Google

entre les cicatrices et le bord latéral; creusé d'un sillon transversal; déprimé en devant. *Cories* munies sur l'exocorie d'un bord aplani, marqué près de sa base d'un ou de peu de points piligères : les poils souvent usés. *Repli du pronotum* tranchant sur son bord extérieur, aplani en dessous. *Ventre* de sept arceaux : le 1er caché ou très-court sur les côtés; garni, près de chaque stigmate, d'un poil souvent usé. *Repli des élytres* prolongé au moins jusqu'à la moitié du 4e arceau ventral (ou le 3e apparent). *Tibias antérieurs* assez étroits à la base, arqués et graduellement élargis; épineux sur leur tranche externe, armés de trois ou quatre épines plus longues, vers l'extrémité de leur tranche interne. *Tibias intermédiaires* et *postérieurs* très-épineux dans leur pourtour.

Les Brachypeltates s'éloignent des Cydnates par leur tête relevée à sa partie antérieure, mais non munie d'un rebord, et surtout par l'absence de points piligères près de ce bord. Ils offrent encore un poil près du côté interne des yeux et sur chaque joue; mais leur pronotum manque du point piligère situé entre chaque cicatrice et le bord latéral, et des deux points semblables placés de chaque côté de l'échancrure antérieure de ce segment. Les flancs de l'antépectus sont granuleux au lieu d'être lisses. Le côté antérieur de leur premier tibias est muni sur son arête de poils plus rigides : ceux de la partie basilaire de cette arête sont même déjà un peu spinosules.

La mésocorie et l'endocorie ne montrent chacune que des traces souvent très-affaiblies d'une strie ponctuée ou rangée striale de points parallèle à la suture cubitale.

1. **Brachypelta aterrima**; Forster.

Ovalaire. Dessus du corps d'un noir peu luisant; finement ponctué. Pronotum creusé d'un sillon transverse, déprimé ou convexe en devant. Cories fortement bissinuées chacune à leur bord postérieur, formant à l'extrémité de l'écusson, une échancrure commune, obtusément arquée en devant; chargées, sur l'exocorie, d'une ligne élevée parallèle au rebord, marquée d'un ou de deux points piligères. Tibias antérieurs armés de douze ou treize épines sur leur tranche externe.

Digitized by Google

♂ Pronotum assez concave, sur une largeur égale à celle de la tête, sur les deux cinquièmes antérieurs de sa longueur ; variablement presque lisse ou pointillé sur les cicatrices. Dernier arceau du ventre en demi-cercle près d'une fois plus large que long ; bissinué à son bord postérieur, arqué et un peu tranchant sur la moitié médiane de ce bord, déprimé au devant de cette sorte de rebord.

♀ De taille ordinairement un peu moins avantageuse. Pronotum faiblement déprimé transversalement sur le quart antérieur de sa longueur ; presque imponctué sur les cicatrices. Dernier arceau ventral en demi-cercle élargi postérieurement ; divisé par une ligne transversale en deux moitiés inégales : l'antérieure plus grande, de deux pièces concaves, séparées par un sillon longitudinal : la moitié postérieure de six pièces : les médianes transverses : l'antérieure de celle-ci échancrée en arc à son bord postérieur.

La Punaise noire. GEOFFR., Hist. t. I. p. 470. 70.
Cimex aterrimus. FORSTER, Nov. spec. ins. (1771). p. 71. 71.
Cimex niger. DE GEER, Mém. t. III (1773). p. 269. 13.
Cimex tristis. FABR., Syst. entom. (1775). p. 716. 97. — Id. Entom. syst. t. IV. p. 124. 171. — CYRILL., Entom. neap. specim. I. p. 2. pl. I. fig. 14. — ROSSI, Faun. Etrusc. t. II. p. 237. 1315. — PANZ., Faun. Germ. 32. 16.
Cimex spinipes. SCHRANK, Enum. p. 273. 527.
Cimex carbonarius. FOURCR., Entom. par. t. I. p. 217. 72. — DE VILLERS, C. LINNÉ, Entom. t. I. p. 504. 76.
Pentatoma tristis. LATR., Hist. nat. t. XII. p. 198. 46. — LEPELLET., et SERV., Encycl. méth. t. X. p. 58. 24.
Cydnus tristis. FABR., Syst. Rhyng. p. 185. 7. — HAHN, Wanz. t. I. p. 161. pl. XXV. fig. 83. — BURMEIST., Handb. t. II. p 375. 5. — BRULLÉ, Hist. nat. Hémipt. p. 399. pl. XXXI. fig. 4. — BLANCH., Hémipt. p. 152. 5. pl. VII. fig. 3. — A. COSTA. Cimic. regn. Neap. I. p. 62. 4. — RAMB. Faun. Andal. t. II. p. 114 6.
Brachypelta tristis. AMYOT et SERVILLE, Hémipt. p. 90. 1.
Brachypelta aterrima. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 362.

Long. 0m,0090 à 0m,0112 (4 l. à 5 l.). — Larg. 0m,0042 à 0m,0054 (1 l. 7/8 à 2 l. 2/5).

Corps ovale-oblong ou suballongé ; subparallèle sur les deux cinquièmes basilaires de l'abdomen ; très-peu convexe. *Tête* en demi-cercle avec le milieu de son bord antérieur entaillé, et souvent comme bifes-

Digitized by Google

tonné en devant; relevé en rebord; garnie, en dessous, de cils obscurs débordant ce rebord; d'un noir peu luisant; rugueuse; finement et densement ponctuée; rayée de deux lignes transverses sur l'épistome. Celui-ci, rétréci en devant et enclos par les joues. *Antennes* noires ou brunes, avec les trois derniers articles, plus rarement les deux autres parfois d'un brun rouge ou d'un rouge brun. *Pronotum* en ogive ou subarrondi aux angles de devant; élargi d'abord en ligne courbe jusqu'au tiers de ses côtés, puis en ligne droite jusqu'aux angles latéraux; muni latéralement d'un rebord étroit et tranchant; garni plus près de ce rebord de points piligères; variablement déprimé en devant, suivant les sexes, comme il a été dit; creusé d'un sillon transversal très-marqué, prolongé presque jusqu'aux bords latéraux; d'un noir presque mat ou peu luisant; presque impointillé sur les cicatrices et sur le calus, marqué sur la dépression antérieure, sur les côtés et sur le sillon transversal de points assez petits et très-serrés, plus obsolètement ponctué postérieurement. *Ecusson* presque en triangle équilatéral; sinué vers les quatre cinquièmes de ses côtés, étroit, peu déclive et anguleux à son extrémité; muni latéralement d'un léger rebord; noir, peu luisant; finement ponctué, excepté vers les angles de devant. *Cories* noires et ponctuées comme l'écusson; fortement bissinuées à leur bord postérieur, et offrant, prises ensemble, après l'écusson, une échancrure large, obtusément tronquée ou obtusément arrondie en devant; munies, au côté externe de l'exoçorie, près de leur bord tranchant à peine relevé, d'une ligne parallèle, à peine plus saillante que le bord, séparée de ce dernier par un espace étroit, sur lequel naissent près de la base un ou deux poils, sortant chacun d'un point enfoncé. *Membrane* d'un blanc livide, un peu plus longuement prolongée que l'abdomen; chargée de six ou sept nervures. *Repli* noir; prolongé jusqu'à l'extrémité du 4e arceau ventral. *Dessous du corps* d'un noir luisant; granuleux sur le prosternum et sur les flancs de l'antépectus. *Prosternum* peu profondément sillonné. *Mésosternum* chargé d'une faible carène. *Ventre* couvert sur les côtés de petits points un peu râpeux ou granuleux; lisse sur la région médiane; marqué, sur les limites des 1er et 2e arceaux, d'une rangée transversale de points enfoncés assez gros et rapprochés. *Cuisses* et *tibias* d'un noir luisant. *Tarses* d'un rouge ferrugineux ou

Digitized by Google

testacé. *Tibias antérieurs* un peu arqués en dehors; graduellement et assez fortement élargis; armés de douze ou treize épines sur leur tranche externe.

Cette espèce habite la plupart des provinces de la France, surtout celles qui se rapprochent du midi. Elle n'est pas rare dans les environs de Lyon, dans les lieux sablonneux.

TROISIÈME BRANCHE.

LES SEHIRAIRES.

Caractères. *Cuisses* glabres et inermes près de leur arête postérieure : les *intermédiaires* et *postérieures* non marquées d'une rangée longitudinale de points piligères sur leur côté antérieur. *Prosternum* au moins aussi long ou plus long que le dessous de la tête jusqu'aux hanches. *Mésosternum* chargé d'une carène ou ligne saillante. *Tête* à peine munie d'un rebord; ni pectinée ni ciliée, près de celui-ci. *Antennes* environ aussi longuement prolongées que les angles latéraux du pronotum, ou plus longuement; à 4e et 5e articles allongés. *Pronotum* non cilié sur les côtés; à angles postérieurs plus ou moins prononcés. *Ecusson* de la largeur, à sa base, du pronotum entre ses angles postérieurs; obtriangulaire; prolongé jusqu'aux trois cinquièmes de la largeur de l'abdomen. *Cories* moins longues à leur côté interne que l'écusson; toujours divisées en trois parties par les sutures radiale et cubitale. *Exocories* non ciliées sur les côtés; à rebord latéral toujours visible en dessus; ordinairement prolongées jusqu'à l'extrémité du 6e arceau ventral (le 5e apparent). *Membrane* voilant le dessus de l'abdomen jusqu'à l'extrémité. *Bec* peu ou médiocrement coudé. *Antépectus* moins avancé au moins sur la moitié externe de son bord antérieur, que le bord postérieur des yeux. *Dessous de la tête* offrant ordinairement un faible relief linéaire, naissant au côté externe du tubercule antennifère, et dirigé en avant d'une manière oblique, vers le côté interne des yeux. *Ventre* de sept arceaux : le 1er caché ou peu apparent, au moins sur les côtés. *Hanches antérieures* peu ou point renflées : les suivantes, presque contiguës entre elles. *Tibias antérieurs* peu élargis de la base à l'extrémité :

Digitized by Google

les *intermédiaires* et *postérieurs* subcylindriques, moins fortement épineux que dans les branches précédentes. *Tarses* de trois articles : le 2e court. *Ongles* munis en dessous d'un appendice membraneux.

Obs. La tête est ordinairement en demi-cercle au-devant des yeux, quelquefois presque en demi-hexagone. L'*épistome* est moins avancé ou à peine aussi avancé que les joues. Les *Antennes* ont les deux derniers articles au moins épaissis, pubescents, les plus longs : le 2e généralement plus court ou à peine aussi long que le 3e. Le *Pronotum* est, comme chez les précédents, chargé près des angles latéraux d'un calus ordinairement peu saillant et suivi d'une fossette plus ou moins faible ; les cicatrices ont ordinairement des limites peu nettement indiquées et sont souvent unies. L'*écusson* est peu sinué sur les côtés, et seulement vers les trois quarts ou quatre cinquièmes de sa longueur.

Les cories présentent des caractères sensiblement différents de ceux des Cydnaires. Elles n'ont plus sur l'exocorie une ligne longitudinale enfoncée ou saillante prononcée depuis la base, et prolongée, presque parallèlement à la suture radiale, jusqu'à l'extrémité du bord postérieur des cories. Cette ligne est nulle ou à peine distincte sur plus de la moitié antérieure de l'exocorie, et, sur le tiers postérieur ou un peu plus, elle est représentée par une ligne saillante ou nervure plus ou moins faible. La suture radiale est à peine prolongée au delà des deux tiers, ou à peine jusqu'aux trois quarts de la longueur des cories, et, à son côté interne, sur la mésocorie, se montre ordinairement sur le tiers ou sur les deux cinquièmes postérieurs de celle-ci, une ligne saillante ou faible nervure, obliquement prolongée jusqu'au bord postérieur de la corie. La suture cubitale est encore accompagnée d'une strie ou rangée striale de points sur l'endocorie, et de deux, dont l'externe parfois obsolète, sur la mésocorie.

Les insectes de cette branche ne sont pas constitués d'une manière si remarquable que les précédents, pour des habitudes fouisseuses.

Leur tête non pectinée et même dépourvue de cils en devant, ainsi que le pronotum et les cories sur les côtés; leurs hanches antérieures moins volumineuses; leurs cuisses peu ou point renflées, non ciliées vers leur arête postérieure; leurs tibias antérieurs moins dilatés; souvent munis de petites épines, au lieu de cils, sur l'arête de leur bord

Digitized by Google

antérieur; leurs tarses plus allongés et moins grêles, tout indique en eux des insectes moins faits pour une vie souterraine.

Ils recherchent encore principalement les lieux sablonneux, où plusieurs se plaisent à se cacher soit peu profondément dans le sol, soit au pied des plantes; les autres se tiennent plus volontiers sur les rameaux de celles-ci,

Ceux qui se rapprochent le plus des Cydnaires par leur manière de vivre, portent encore des couleurs obscures comme ces derniers. Les autres ont presque tous leurs cories bordées de blanc ou parées de taches blanches; quelques-uns montrent même, pour couleur foncière de leur cuirasse, les riantes couleurs des insectes qui aiment les feux du soleil.

Les Sehiraires (1) se répartissent dans les genres suivants :

Yeux à moitié engagés dans les côtés de la tête, paraissant suborbiculaires quand ils sont examinés en dessus.	Antépectus chargé de granulations sur les flancs.	*Sehirus.*
	Antépectus pontué, mais moins granuleux sur les flancs.	*Canthophorus.*
en cône transverse et obtus; plus larges que longs; débordant au moins des deux tiers de leur largeur le côté de la tête.		*Gnathoconus.*

Genre *Sehirus*, SEHIRE; Amyot et Serville.

Amyot et Serville. Hémipt. p. 96.

CARACTÈRES. *Yeux* à moitié engagés dans les côtés de la tête; paraissant suborbiculaires, vus en dessus. *Antépectus* moins avancés que les yeux, au moins sur la moitié externe du bord antérieur de chacun de ses flancs; chargé sur ceux-ci de granulation. *Postépisternums* (2) lar-

(1) M. Schioete, en donnant les caractères de son groupe des *Cydnini* (KROYER naturh Tidssk. (1848) a établi, sous le nom de *Lagnotus* un genre qui correspond à peu près aux *Sehirus* et *Tritomegas* de MM. Amyot et Serville.

(2) La pièce ou partie du postpectus située en dehors de la région odorifique, quoique paraissant souvent soudée avec cette dernière ou non séparée d'elle par une articulation, est un véritable postépisternum.

Digitized by Google

gement tronqués en devant, peu élargis d'avant en arrière. *Antennes* prolongées environ jusqu'aux angles latéraux du pronotum; à 1er article le plus court : le 2e filiforme, variablement un peu plus ou un peu moins long que le 3e : les 4e et 5e épaissis, à peine renflés, les plus longs : le 5e souvent un peu plus grand que le 4e. *Pronotum* à cicatrices lisses et unies. *Ecusson* à peine aussi large à l'extrémité de l'endocorie que les deux cinquièmes du bord postérieur d'une mésocorie. *Cories* prolongées à leur angle postéro-externe, jusqu'à l'extrémité du 4e arceau ventral; non bordées ni tachées de blanc. *Bec* prolongé presque jusqu'aux hanches intermédiaires. *Prosternum* profondément canaliculé. *Mésosternum* caréné, glabre. *Tibias antérieurs* épineux sur l'arête de leur côté antérieur.

Ajoutez : *Tête* en demi-cercle. *Pronotum* échancré en devant; élargi d'avant en arrière sur les côtés, en courbe très-prononcée sur le tiers antérieur de ses côtés, plus faiblement ensuite; rebordé latéralement; chargé d'un calus médiocrement saillant.

Les insectes de ce genre se lient aux Brachypeltes par les flancs de leur antépectus chargé de granulations : par leur port et par leur manière de vivre, ils se rapprochent davantage que les suivants, des insectes de la branche précédente. Comme ceux-ci, leur robe, porte uniformément les tristes couleurs du deuil.

Les espèces de notre pays sont les suivantes :

a Postépisternums marqués chacun de quatorze points environ près de la région odorifique : ces points disposés irrégulièrement sur une ligne longitudinale. *Morio.*

aa Postépisternums marqués chacun de vingt points environ près de la région odorifique : ces points disposés en partie sur deux rangées incomplètes. *Luctuosus.*

1. **Schirus morio**; Linné.

Noir, peu luisant en dessus, bord antérieur de la tête légèrement entaillé. Antennes noires, à 2e article d'un rouge roux, ordinairement aussi long que le 3e. Pronotum lisse sur les cicatrices, ponctué fortement sur les côtés, moins densement sur la dépression transversale peu profonde, plus

Digitized by Google

faiblement près de la base. Ecusson et cories ponctuées : le premier obtusément anguleux à son extrémité. Membrane d'un blanc livide. Tibias antérieurs armés de 11 *à* 13 *épines sur leur tranche extérieure, jusqu'à la moitié de leur bord antérieur. Postépisternums marqués ordinairement de quatorze points, près de la région odorifique. Tarses d'un rouge ferrugineux. Bec en partie brun.*

♂ Dernier arceau ventral obtusément arrondi en devant, élargi en courbe rentrante sur les côtés; de deux tiers plus large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane.

♀ Dernier arceau du ventre obtusément arrondi en devant, élargi d'avant en arrière en courbe rentrante; divisé par une ligne transversale en deux moitiés inégales : l'antérieure, plus grande, convexe ou en toit, formé de deux pièces : la postérieure paraissant composée de cinq ou six.

Cimex morio. LINNÉ, Faun. suec. p. 250. 932. — Id. Syst. nat. 12e édit. t. I. p. 722. 51 (type). — DE VILLERS, C. LINN. Entom. t. I. p. 498. 60.
SCHAEFF., Icon. pl. LXXXII. fig. 6.
Cydnus morio. FALLÉN., Monog. cim. p. 52. 1. id. Hémipt. suec. p. 18. 1. — BLANCH., Hist nat. Hémipt. p. 152. 6.
Cydnus affinis. HERRICH-SCHAEFF., Deutsch. Faun. 114. 8. — Id. Wanz. t. III. p. 11. pl. LXXVII. fig. 237 (type). — GORSKI, Melete. entom. p. 61. 30.
Sehirus morio. AMYOT et SERVILLE, Hémipt. p. 96. 1. (en partie). — DALLAS, Hemipt. p. 128. 4.
Sehirus affinis. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 267. 2 (type).

Long. 0m,0100 à 0m,0112 (4 l. 1/2 à 5 l.). — Larg. 0m,0045 à 0m,0056 (2 l. à 2 l. 1/2), aux angles latéraux du pronotum.

Corps ovalaire ou ovale-oblong; offrant vers la moitié de l'abdomen sa plus grande largeur; peu convexe. *Tête* en demi-cercle et relevée en rebord, au devant des yeux; ordinairement un peu entaillée dans le milieu de son bord antérieur; d'un noir peu luisant; rugueusement et plus finement ponctuée que le reste du dessus du corps. *Epistome* enclos par les joues; rayé d'une ligne transverse; plus densement ponctué après celle-ci qu'avant. *Antennes* à 2e article d'un rouge roux ou d'un roux fauve; ordinairement aussi long que le 3e. *Pronotum* d'un noir peu luisant, imponctué sur les cicatrices et sur les calus, marqué

Digitized by Google

de points plus faibles peu rapprochés sur la moitié postérieure, fortement ponctué, en devant, sur les côtés et moins densement sur la dépression transverse : celle-ci, peu profonde et ne débordant pas les cicatrices. *Ecusson* déclive, ordinairement obtusément anguleux ou subarrondi et creusé d'une fossette à son extrémité; d'un noir peu luisant; ponctué, avec les stigmas lisses et peu apparents. *Cories* ponctuées à peu près comme l'écusson; ordinairement d'un noir peu luisant; habituellement subéchancrées près de l'écusson à leur bord postérieur. *Exocorie* munie d'un rebord latéral saillant à la base, graduellement affaibli, et formant à son côté interne une gouttière graduellement moins profonde. *Membrane* d'un blanc livide. *Bec* en partie brun, en partie d'un rouge ferrugineux. *Dessous du corps* d'un noir luisant. *Antépectus* tantôt échancré en demi-cercle dirigé en arrière, à son bord antérieur, tantôt avec la moitié interne de celui de chacun de ses flancs arquée en avant et plus avancée que la moitié externe. *Postépisternums* lisses sur la majeure partie de leur surface; marqués près de la région odorifique d'environ 14 points, disposés sur une rangée longitudinale irrégulière. *Ventre* densement et finement ponctué sur les côtés, lisse ou presque lisse sur la région médiane. *Cuisses* et *tibias* ordinairement noirs, parfois moins obscurs. *Tarses* d'un rouge testacé. *Tibias antérieurs* armés sur leur tranche externe de 11 à 13 épines, jusqu'à la moitié externe de leur bord antérieur. *Tibias postérieurs* munis de 10 à 13 épines sur leur tranche externe.

Cette espèce est principalement maritime. Nous l'avons prise, dans les lieux sablonneux voisins de la mer, dans notre ancienne Provence.

Obs. Les antennes varient un peu de couleur suivant le développement de la matière colorante; ordinairement le 2e seul est d'un rouge roux ou d'un roux fauve et les autres noirs; parfois la partie supérieure du 1er article et la base des 3e et 4e sont également d'un rouge fauve. D'autres fois le 2e article est nébuleux dans sa partie médiane, le bord antérieur de chacun des flancs de l'antépectus est en ligne irrégulièrement un peu arquée en arrière; d'autres fois la moitié interne de ce bord se relève, en s'avançant d'une manière arquée.

Obs. C'est bien là le *Cimex morio* de Linné, comme nous l'avons constaté avec M. Dallas, sur l'insecte typique de l'illustre naturaliste.

Digitized by Google

Le *Sehirus morio* a la plus grande analogie avec le *S. luctuosus;* aussi n'est-il pas étonnant que divers auteurs aient confondu ces deux espèces. Le *morio* se distingue cependant par le 2e article de ses antennes d'une couleur habituellement foncée, ordinairement aussi long que le 3e; par le bord de sa tête ordinairement un peu plus relevé; par son pronotum plus faiblement ponctué après la dépression transversale; par son écusson obtusément anguleux à l'extrémité; par la membrane des cories d'un blanc livide, au lieu d'être d'un blanc fuligineux; par ses tibias antérieurs ordinairement armés de 11 à 13 épines sur leur tranche externe jusqu'à la moitié de leur bord antérieur; mais surtout par sa taille plus avantageuse et par la ponctuation de ses postépisternums. Chez le *S. morio*, on compte ordinairement près de la région odorifique, quatorze points disposés sur une rangée irrégulière : chez le *S. luctuosus*, on en voit habituellement une vingtaine, en partie disposés sur deux rangées irrégulières.

Près du *Sehirus morio*, vient se placer l'espèce suivante :

Sehirus ovatus; Herrich-Schaeffer.

Noir, peu luisant en dessus. Bord antérieur de sa tête sans entaille apparente. Antennes noires, à 2e article d'un rouge testacé livide, aussi long que le 3e. Pronotum lisse sur les cicatrices, ponctué fortement sur les côtés et sur la dépression transversale qui est assez marquée, obsolètement près de la base. Ecusson et cories ponctués : le premier en angle aigu à son extrémité. Membrane d'un fuligineux brunâtre. Tibias antérieurs armés de 11 à 13 épines sur leur tranche extérieure jusqu'à la moitié de leur bord antérieur. Postépisternums marqués d'environ 25 à 30 points près de la région odorifique. Bec et tarses d'un testacé livide.

Cydnus ovatus. Herrich-Schaeffer, Wanz. t. V. p. 96. pl. CLXXVII. fig. 545. (type).
Sehirus ovatus. Fieber, Europ. Hemipt. p. 367.

Long. 0m,0078 (3 l. 1/2). — Larg 0m,0045 (2 l.).

Patrie : la Turquie et la Dalmatie. Herrich-Schaeffer (type).

Obs. Cette espèce tient le milieu par sa taille, entre le *morio* et le

Digitized by Google

luctuosus. Elle se distingue de tous les deux par sa tête arrondie en devant et sans entaille sensible; par la membrane de ses élytres d'un fuligineux brunâtre; par ses postépisternums marqués près de la région odorifique, de vingt-cinq à trente points, disposés en partie sur trois rangées.

Obs. Nous avons vu dans la collection de M. Frey-Gessner un *Sehirus* provenant de Sarepta, ayant la plus grande analogie avec le *S. ovatus* par sa taille, par la longueur du 2e article des antennes; par la ponctuation du dessus du corps et par celle des postépisternums, mais dont la membrane des cories est hyaline, et dont les postépisternums n'ont guère chacun que que 22 points enfoncés. Il semblerait constituer une espèce intermédiaire (*S. parens*) entre l'*ovatus* et le *luctuosus;* mais il n'est vraisemblablement qu'une faible variété de l'*ovatus*.

2. **Sehirus luctuosus**; Mulsant et Rey.

Noir, peu luisant en dessus. Tête faiblement entaillée au milieu de son bord antérieur. Antennes noires, avec le 2e article et quelquefois partie du 1er et du 3e, d'un rouge testacé : le 2e ordinairement un peu moins long que le 3e. Pronotum lisse sur les cicatrices, assez densement et presque uniformément ponctué sur le reste; marqué d'une dépression transverse peu profonde. Ecusson et cories ponctuées : le premier en angle aigu à son extrémité. Membrane fuligineuse. Tibias antérieurs ordinairement armés de 9 à 11 épines sur leur tranche extérieure jusqu'à la moitié de leur bord antérieur. Postépisternums marqués, près de la région odorifique d'une vingtaine de points, en partie disposés sur deux rangées irrégulières. Bec et tarses d'un rouge testacé.

♂ et ♀. Mêmes caractères que chez le *S. morio*.

La punaise noire. Geoffr., Hist. t. I. p. 470. 70.
Cimex morio. Fabr., Syst. entom. p. 716. 96. — Id. Entom. Syst. t. IV. p. 124. 171. — Wolff., Icon. Cim. p. 67. 64. pl. VII. fig. 44.
Pentatomus morio. Tigny, Hist. nat. t. IV. p. 428. — Latr., Hist. nat. t. XII. p. 197. 47. — Lepeillet et Serv., Encyc. méth. t. X. p. 58. — Faun. Franc. Hémipt. pl. IV. fig. 5.
Cydnus morio. Fabr., Syst. Rhyng. p. 184. 3. — Fallén., Hemipt. suec. p. 18. 1. Var. β. — Burmeist., Handb. t. II. p. 375. 6. — Ramb. Faun. de l'Andal.

Digitized by Google

t. II. p. 113. 3. — GORSKI, Analect. entom. p. 61. 29. — FLOR., Rhynch. Livl. t. I. p. 159. 4.

Sehirus morio. AMYOT et SERVILLE, Hémipt. p. 96. 1. (en partie). — FIEBER, Eur. Hemipt. p. 367. 2.

Long. 0m,0056 à 0m,0067 (2 l. 1/2 à 3 l.).— Larg. 0m,0030 à 0m,0036 (1 l. 2/3 à 1 l. 2/3), aux angles latéraux du pronotum.

Corps ovale, offrant vers les deux cinquièmes ou un peu plus de l'abdomen sa plus grande largeur; peu convexe. *Tête* en demi-cercle et peu relevée en devant; souvent un peu entaillée dans le milieu de son bord antérieur; d'un noir peu luisant; ruguleusement et plus finement ponctuée que le reste du dessus du corps. *Epistome* enclos par les joues; rayé d'une ligne transverse parfois peu apparente; plus densement ponctué après celles-ci qu'avant. *Antennes* à 2e article fauve: le 1er variant du brun au fauve: les trois derniers noirs ou d'un brun noir, parfois avec la base et l'extrémité des 4e et 5e articles et la base du 3e, brièvement d'un fauve testacé. *Pronotum* d'un noir peu luisant; imponctué sur les cicatrices et sur les calus, marqué sur le reste de sa surface de points un serrés, un peu plus gros que ceux de l'écusson et des cories; noté d'une dépression transverse peu profonde et ne débordant pas les cicatrices. *Écusson* déclive, variablement creusé ou non d'une fossette et ordinairement anguleux à son extrémité; d'un noir peu luisant; ponctué avec les stigmas lisses et peu apparents. *Cories* ponctuées à peu près comme l'écusson; ordinairement d'un noir peu luisant; habituellement échancrées au côté interne de leur bord postérieur. *Exocorie* munie, d'un rebord latéral saillant à la base, graduellement affaibli, et formant à son bord interne une gouttière graduellement moins profonde. *Membrane* d'un blanc fuligineux parfois brun ou brunâtre. *Bec* d'un rouge testacé. *Dessous du corps* d'un noir luisant. *Antépectus* arqué et relevé sur la moitié interne du bord antérieur de chacun de ses flancs, avancé dans le point le plus saillant jusqu'au niveau de la moitié des yeux, un peu relevé sur les bords du sillon rostral. *Postépisternums* marqués près de la région odorifique d'une vingtaine de points, ou partie disposés sur deux rangées. *Ventre* pointillé ou finement ponctué sur les côtés, lisse ou à peu près sur la région médiane. *Cuisses et tibias* variant du

Digitized by Google

brun noir au brun rouge. *Tarses* d'un rouge testacé. *Tibias antérieurs* armés de 8 à 11 épines sur leur tranche externe.

Cette espèce habite les lieux sablonneux, on la trouve dans la plupart des provinces de France.

Obs. La couleur des articles des antennes varie : quelquefois le 1er est en partie ou en totalité de même couleur que le 2e : souvent la base du 3e et du 4e sont aussi d'un roux fauve ; la tête est parfois à peine relevée à son bord; l'écusson quelquefois sans fossette à son extrémité; les cories, chez quelques-uns, sont peu sensiblement échancrées ou sinuées au coté interne de leurs bords postérieurs.

Le *S. luctuosus* souvent confondu avec le *morio* se distingue de ce dernier par une taille moins avantageuse, par ses tibias antérieurs armés seulement de 9 à 11 épines sur leur tranche extérieure, jusqu'à la moitié externe de leur bord antérieur; par le bord antérieur de chacun des flancs de son antépectus, en général plus constamment et plus sensiblement relevé et arqué sur sa moitié interne; par son pronotum presque aussi fortement ponctué sur sa moitié postérieure que sur le reste de sa surface; par ses cuisses plus anguleuses à son extrémité, par la mambrane de ses élytres d'un blanc fuligineux, c'est-à-dire plus ou moins couleur de suie; par ses postépisternums marqués, près de la région odorifique, d'une vingtaine de points en partie disposés sur deux rangées irrégulières.

Genre *Canthophorus*, Canthophore ; Mulsant et Rey.

Caractères. *Yeux* à moitié engagés dans les côtés de la tête; paraissant suborbiculaires, vus en dessus. *Antépectus* échancré en arc obtus et dirigé en arrière, à son bord antérieur, moins avancé que le bord postérieur des yeux. *Antennes* un peu plus longuement prolongées que les angles postérieurs du pronotum; à 1er article le plus court : les 4e et 5e épaissis, de grosseur presque uniforme, les plus longs. *Ecusson* moins large vers l'extrémité de l'endocorie que la moitié du bord postérieur d'une mésocorie. *Cories* prolongées à leur angle postéro-externe au moins jusqu'à l'extrémité du 4e arceau ventral, tachées ou bordées de blanc au côté externe de l'exocorie. *Bec* de longueur variable, prolongé au

Digitized by Google

moins jusqu'à la moitié du mésosternum. *Prosternum* canaliculé. *Mésosternum* caréné et glabre.

Ajoutez : pronotum échancré en devant ; élargi d'avant en arrière sur les côtés, en ligne plus courbe sur le tiers antérieur, plus faiblement ensuite ; chargé d'un calus médiocrement saillant, suivi d'une fossette assez faible.

Ce genre peut être divisé en petites coupes secondaires destinées à indiquer la marche de la nature et à faciliter la connaissance des espèces.

A 2e Article des antennes à peine aussi long ou plus court que les trois cinquième du 3e.
Exocories et mésocories en partie pâles.

B Postépisternums presque parallèles, largement tronqués en devant. 2e articles des antennes à peine plus grand que la moitié du suivant.
Pronotum paré sur les côtés, d'une bordure ou d'une tache blanche. Endocories noires (S.-G. *Tritomegas*).

BB Postépisternums étroitement tronqués en devant, élargis d'avant en arrière. 2e article des antennes presque égal aux trois cinquièmes du 3e.
Pronotum sans tache ni bordure blanche sur les côtés. Endocories pâles (S.-G. *Crocistethus*).

AA 2e Article des antennes au moins aussi long que les deux tiers du suivant.

C Postépisternums largement tronqués en devant.
Cories noires ou bleuâtres, avec le rebord extérieur blanc (S.-G. *Canthophorus*).

I. S.-G. *Tritomegas*, Amyot et Serville.

« Bec prolongé au delà des hanches postérieures. *Sexmaculatus*.
«« Bec prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires. *Bicolor*.

1. Canthophorus sexmaculatus ; Rambur.

Antennes noires, à 2e article au moins aussi long que la moitié du 3e. Bec prolongé au delà des hanches postérieures. Dessus du corps d'un bleu foncé ou violâtre ; paré d'un point blanc à la partie antérieure du repli de

Digitized by Google

chaque joue, d'une bordure sur les trois quarts des côtés du pronotum, et de deux taches au côté externe, de la corie de chaque élytre, de même couleur : la tache antérieure ne couvrant pas la base de la mésocorie : la postérieure couvrant l'extrémité de l'exocorie et la partie externe de celle de la mésocorie.

♂ 2e article des antennes ordinairement à peine plus grand que la moitié du troisième. Dernier arceau ventral, arrondi en devant, élargi d'avant en arrière sur les côtés, près d'une fois plus large à son bord postérieur que long sur la ligne médiane, blanc ou paré de trois taches blanches, à son bord postérieur.

♀ De taille plus avantageuse. 2e article des antennes généralement plus grand que la moitié du 3e. Dernier arceau ventral arrondi en devant, élargi en courbe rentrante sur les côtés, d'un quart à peine plus large à son bord postérieur que long sur la ligne médiane; divisé, par une ligne transversale, en deux moitiés presque égales : l'antérieure un peu en toit ou carénée, formé de deux pièces : la postérieure de cinq ou six : la médiane antérieure, triangulaire, convexe, avec sa partie postérieure déclive, en demi-cercle : celle-ci, paraissant parfois suivie d'une petite pièce transverse séparant sur la ligne médiane les deux pièces latérales postérieures.

Cimex bicolor. Scopoli., Entom. carn. p. 122. 357.
Pentatoma bicolor. Faun. Fr. geocorises, pl. III. fig. 8.
Cydnus bicolor. A. Costa, Cimic. nap. spec. 1. p. 61. 87. Var. c. — Blanch. Hist. nat. t. III. p. 5. 7. fig. 4. — Kolenat., Melet. t. IV. 191.
Cydnus sexmaculatus. Rambur, Faun. Andal. t. II. p. 110. 1.
Sehirus sexmaculatus. Dallas, Hemipt. p. 129. 7. — Id. Fieber, Eur. Hemipt. p. 368. 8.

Long. 0m,0067 à 0m,0078 (3 l. à 3 l. 1/2). — Larg. 0m,0036 à 0m,0045 (1 l. 2/3 à 2 l.) aux angles latéraux du pronotum.

Corps ovale, offrant, et d'une manière sensible, sa plus grande largeur vers la moitié des côtés de l'abdomen ; subplaniuscule ou très-peu convexe. *Tête* presque en demi-hexagone ou obtusément arrondie en devant; parfois faiblement entaillée dans le milieu de son bord antérieur; à peine ou faiblement relevée à son bord ; d'un bleu foncé ;

Digitized by Google

rugueusement ou ruguleusement ponctuée. *Epistome* parallèle; variablement aussi avancé ou un peu moins avancé que les joues; non enclos par elles; rayé d'une ligne transverse souvent peu distincte. *Antennes* noires ou brunes; à 2e article au moins égal à la moitié du suivant, ou plus grand. *Pronotum* d'un bleu foncé ou violâtre; paré sur les trois quarts antérieurs de ses côtés d'une bordure blanche un peu graduellement rétrécie d'avant en arrière; lisse ou superficiellement pointillée sur les cicatrices qui paraissent unies entre elles; ponctuée sur le reste; à peine marquée d'une dépression transverse. *Ecusson* postérieurement déclive et presque lisse postérieurement; ordinairement marqué d'une fossette transverse, avant cette déclivité; d'un bleu foncé ou violâtre; ponctué, avec les stigmas, lisses. *Cories* d'un bleu foncé ou violâtre; ponctuées; parées chacune de deux taches blanches : l'antérieure, couvrant les trois septièmes basilaires de l'exocorie, peu anguleusement prolongée en arrière sur celle-ci à son angle postéro-interne, et formant sur la mésocorie, du tiers aux deux cinquièmes de cette dernière une tache transverse, avancée en forme de dent à son angle antéro-interne, et prolongée en forme de dent à son angle postéro-interne, la tache postérieure, située à l'extrémité de la corie, constituant sur l'exocorie une sorte de carré un peu entaillé, en devant, et sur le tiers externe de la mésocorie, une tache analogue, d'un tiers moins avancée. *Membrane* brune ou d'un fauve brunâtre, souvent un peu moins obscure à son bord postérieur; chargée de quelques faibles nervures. *Repli des cories* blanc, et bordé de noir à son côté interne, jusqu'à l'extrémité de la poitrine, entièrement noir sur les côtés du ventre. *Replis des joues* parés chacun sur leur partie antérieure, d'une tache blanche, un peu apparente, quand l'insecte est examiné en dessus. *Bec* prolongé un peu au delà des hanches postérieures; brun, ou en partie d'un fauve testacé. *Repli du pronotum* paré d'une bordure blanche, sur les trois quarts antérieurs de ses côtés. *Dessous du corps* ponctué, avec la région médiane du ventre pointillée; noir luisant : postépisternums souvent d'un rouge fauve. *Ventre* paré sur les côtés, sur les deux cinquièmes antérieurs de chacun de ses arceaux, d'une tache blanche, presque carrée, à peine prolongée en forme de dent, à son angle postéro-externe. *Pieds* noirs. *Tibias* parés, près du genou,

Digitized by Google

d'une tache blanche plus grande sur les postérieurs que sur les autres, couvrant l'arête extérieure et une partie des côtés, mais non l'arête interne. *Tibias antérieurs* armés ordinairement de huit épines sur leur tranche externe.

Cette espèce se trouve dans nos provinces méridionales, dans les environs de Lyon, et dans diverses provinces au nord de cette dernière ville. Elle est un peu moins commune que la suivante. Elle vit sur diverses plantes.

Obs. Le *C. sexmaculatus* a été pendant longtemps confondu avec le *C. bicolor*. M. Rambur est le premier à l'avoir signalé. Il se distingue de l'espèce suivante par son bec prolongé au delà des hanches postérieures; par le 2e article de ses antennes plus grand que la moitié et parfois que les trois cinquièmes du 3e; par sa couleur d'un bleu ou bleu violâtre foncé au lieu d'être noire ou d'un noir bleuâtre; par son pronotum chargé d'un calus plus saillant aux angles latéraux, paré sur les côtés d'une bordure blanche plus étroite, prolongée jusqu'aux trois quarts de ses côtés, dépourvu de point blanc aux angles latéraux; par la tache antérieure de ses élytres ne couvrant pas la base de la mésocorie; par la tache postérieure moins allongée sur l'exocorie; par le repli de chacune de ses joues marqué à sa partie antérieure d'une tache ou point blanc; par la tache blanche des tibias embrassant moins complètement cette partie des pieds.

Il a la taille ordinairement un peu plus avantageuse.

2. **Canthophorus bicolor**; Linné.

Antennes noires, à 2e article plus court que la moitié du 3e. Bec à peine prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires. Dessus du corps noir ou d'un noir bleuâtre; paré d'une bordure blanche sur la moitié antérieure des côtés du pronotum, d'un point aux angles latéraux de celui-ci et de deux taches au côté externe de la corie de chaque élytre, de même couleur : la tache antérieure couvrant la base de la mésocorie : la postérieure, couvrant l'extrémité de l'exocorie et la partie externe de celle de la mésocorie.

♂ et ♀. Mêmes caractères que chez l'espèce précédente.

Digitized by Google

Cimex bicolor. LINN., Syst. nat. 10e édit. t. I. p. 446. 42. — Id. 12e édit. t. I. p. 722. 55. — Id. Faun. suec. p. 250. 936. — PODA, Mus. graec. p. 57. 12. — DE GEER. Mem. t. III. p. 268. 12. — FABR., Syst. Entom. p. 715. 91. — Id. Entom. Syst. t. IV. p. 121. 161. — Id. Syst. Rhyng. p. 176. 109. — FOURCR., Entom. par. p. 218. 75. — DE VILLERS, C. Linn. Entom. t. I. p. 499. 63. — DONOV, Ins. brit. t. IX. pl. XXI. fig. 297. — WOLFF., Icon. Cim. p. 63. 60. pl. VII. fig. 60. — PANZ., Faun. germ. 32. 11.

La punaise noire à quatre taches blanches. GEOFFR., Hist. t. I. p. 470. 73.

Cimex nubilosa. HARRIS, Exp. Engl. Ins. 90. pl. XXVI. fig. 8.

Pentatoma bicolor. LATR., Hist. nat. t. XII. p. 196. 42. — LEPELLET. et AUD. SERV., Encycl. méth. t. X. p. 63. 191. — SCHILLIG., Auzug. 1843. p. 17. 32. (Cydnus).

Cydnus bicolor. FALLÉN., Monog. Cim. p. 53. 2. — Id. Hemipt. suec. p. 19. 2. — HAHN., Wanz. t. I. p 192. pl. XXXI. fig. 99. — ZETTERST., Faun Lapp. p. 461. 4. — Id. Ins. Lapp. p 258. 1. — BURMEIST., Handb. t. II. p. 374. 1. — A. COSTA, Cimic. neap. Spec. 1. p. 61. 87. — KOLEN., Melet. t. IV. p. 63. 191. — GORSKI, Anal. p. 63. 34. — FLOR., Rhynch. Livl. t. I. p. 157. 3. GEHIN, Bullet. de la Soc. d'hist. nat. de la Moselle. t. IX. p. 203.

Tritomegas bicolor. AMYOT et SERV., Hémipt p. 98. 1. — SAHLB., Geoc. fenn. p. 21. 1.

Schirus bicolor. DALLAS, Hémipt. p. 129. 6.

Long. 0m,0056 à 0m,0071 (2 l. 1/2 à 3 l. 1/4).—Larg. 0m,0033 à 0m,0039 (1 l. 1/2 à 1 l. 3/4), aux angles latéraux du pronotum.

Corps ovale offrant, et d'une manière sensible, sa plus grande largeur vers la moitié des côtés du ventre; subplaniuscule. *Tête* obtusément arrondie ou presque en demi-hexagone en devant, parfois entaillée dans le milieu de son bord antérieur; à peine relevée à son bord antérieur; noire ou d'un noir bleuâtre; densement ou ruguleusement ponctuée. *Épistome* subparallèle, variablement aussi avancé ou un peu moins avancé que les joues, non enclos par elles; rayé d'une ligne transverse. *Antennes* noires; à 2e article plus court ou à peine aussi long que la moitié du suivant. *Pronotum* paré sur les côtés d'une tache oblongue ou bordure blanche, prolongée jusqu'à la moitié environ de ceux-ci, en laissant postérieurement le rebord étroit noir, orné d'une tache ponctiforme blanche aux angles latéraux; noir ou d'un noir bleuâtre sur le reste de sa surface, ponctué, avec les cicatrices lisses et paraissant unies entre elles; à peine déprimé transversalement derrière celles-ci, sur sa partie médiane, mais plus sensiblement près des côtés. *Ecusson* déclive

Digitized by Google

et presque lisse postérieurement, marqué d'une dépression transverse avant cette déclivité; noir ou d'un noir bleuâtre, ponctué avec les stigmas petits et lisses. *Cories* ponctuées, noires ou d'un noir bleuâtre; parées chacune de deux taches blanches: l'antérieure, couvrant les trois cinquièmes basilaires de l'exocorie, un peu anguleusement prolongée en arrière à son angle postéro-interne sur celle-ci, couvrant à peu près aussi longuement la mésocorie, mais en laissant sur sa partie médiane-interne un espace noir ovalaire: la tache postérieure, située à l'extrémité de la corie, constituant sur l'exocorie un carré de moitié plus long que large, et sur les deux cinquièmes externes de la mésocorie, un parallélogramme transverse avancé en pointe à son angle antéro-interne. *Membrane* d'un blanc livide; chargée de quatre à six faibles nervures. *Repli des élytres* blanc et bordé de noir à son bord interne sur les côtés de la poitrine, entièrement noir sur les côtés du ventre. *Repli des joues* bordé de blanc en devant et graduellement d'une manière très-étroite jusqu'à la moitié de ses côtés, noir postérieurement. *Bec* à peine prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires; brun ou en partie fauve. *Dessous du corps* ponctué, mais plus finement sur la région médiane du ventre; noir, luisant. *Ventre* paré, sur le tiers antérieur du bord latéral de chacun de ses arceaux, d'une tache blanche, prolongée à son angle postérieur en une dent presque aussi longue que le reste de son bord externe. *Pieds* noirs: tibias parés près du genou, d'une tache blanche, plus grande sur les postérieurs que sur les autres, laissant ordinairement noire leur tranche interne. *Tibias antérieurs* armés ordinairement de huit épines sur leur tranche externe.

Cette espèce habite la plupart des provinces de France; elle est commune, durant l'été, sur diverses plantes potagères et autres et même sur les arbres fruitiers; mais, comme la précédente, on la trouve plutôt dans les plaines ou les parties chaudes que dans les montagnes.

Obs. Le C. bicolor a, sans doute, été confondu par beaucoup d'auteurs avec le *C. sexmaculatus*; il se distingue de ce dernier par son bec à peine prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires; par le 2e article de ses antennes, plus court; par la couleur du dessus du corps noire ou d'un noir bleuâtre, au lieu d'être d'un bleu foncé ou violâtre; par son pronotum paré sur les côtés d'une tache blanche ovalaire, plus large et

Digitized by Google

moins longue, ayant moins l'apparence d'une bordure; marqué d'un point blanc aux angles latéraux; par la tache blanche située à la base des élytres couvrant la base de la mésocorie; par la tache postérieure blanche plus avancée sur l'exocorie; par les taches du ventre presque en triangle transverse, et dont l'angle postéro-externe se prolonge en arrière en une longue dent.

II. S.-G. *Crocistethus*, FIEBER.

3. Canthophorus Waltli ; FIEBER.

Antennes variant du fauve testacé au brun fauve sur les trois premiers articles, brunes sur les derniers : le 2e égal aux trois cinquièmes du suivant. Densement ponctué sur la tête et le pronotum, un peu moins densement sur l'écusson : ces parties d'un vert bronzé ou foncé ou obscur, avec les calus d'un blanc flave. Cories d'un blanc livide ou roussâtre, ordinairement parées chacune de trois taches d'un vert bronzé : une, linéaire, sur le milieu de l'exocorie : deux, sur la mésocorie : l'antérieure, triangulaire : la postérieure presque carrée : celle-ci parfois seule existante. Dessous du corps et cuisses, d'un vert bronzé : tibias et tarses d'un blanc flavescent, à épines bronzées : tibias antérieurs à quatre épines sur leur tranche externe.

♂ Dernier arceau ventral subarrondi en devant, élargi en courbe rentrante sur les côtés; divisé par une ligne transversale, formant un angle dirigé en avant sur la ligne médiane en deux moitiés très-inégales : l'antérieure, deux fois au moins aussi longue que la postérieure, divisée en deux pièces, un peu arquées chacun à leur bord postérieur : la moitié postérieure, paraissant formée de cinq ou six pièces : la médiane triangulaire, paraissant parfois suivie d'une pièce transverse très-courte.

ETAT NORMAL. *Cories* ordinairement d'un blanc flavescent, ou d'un blanc roussâtre ou livide, parées chacune de trois taches d'un vert bronzé foncé ou obscur : une, linéaire, sur le milieu de l'exocorie : deux, sur la mésocorie : l'antérieure, subbasilaire, triangulaire : la postérieure, presque carrée.

Digitized by Google

Var. « *Tache linéaire de l'exocorie ou tache antérieure de la mésocorie, ou toutes les deux, nulles ou peu distinctes.*

Cydnus Waltli. FIEBER, Beitr. zur Kenntn. d. Schnabelk. *in.* WEITENWEBER's. Beitr. z. nat. u. Heilk. t. I. 1836. p. 352. 34. pl. 2. fig. 30.
Crocistethus Waltli. FIEBER Europ. Hemipt. p. 365. 1.

Long. 0m,0036 à 0m,0045 (1 l. 2/3 à 2 l.). — Larg. 0m,0013 (3/5 l.), vers les angles latéraux du pronotum.

Corps ovalaire, offrant sa plus grande largeur vers la moitié des côtés de l'abdomen, sensiblement plus large dans ce point qu'aux angles latéraux du pronotum; très-peu convexe. *Tête* subarrondie ou presque en demi-hexagone; assez étroitement relevée à son bord; d'un vert bronzé obscur; marquée de points rapprochés, ou presque contigus. *Epistome* subparallèle, aussi avancé que les joues. *Antennes* à peine plus prolongées que les angles postérieurs du pronotum; variant du fauve testacé au brun fauve sur les trois premiers articles, brunes sur les deux derniers. *Pronotum* échancré en arc, en devant; élargi en ligne courbe jusqu'au niveau de cette échancrure, puis en ligne presque droite jusqu'aux angles latéraux; médiocrement convexe; muni sur les côtés d'un rebord uniformément très-étroit et non saillant; densement ponctué, même sur les cicatrices ou ne laissant sur celles-ci qu'une trace linéaire lisse; marqué d'une dépression linéaire transverse assez faible; creusé, au côté interne de chaque calus, d'une fossette avancée en sillon longitudinal assez faible jusqu'à la dépression transverse; d'un vert bronzé obscur, avec les calus d'un flave livide ou d'un blanc flave. *Ecusson* déclive et creusé d'une fossette à sa partie postérieure; d'un vert bronzé obscur; un peu moins densement ponctué que le pronotum, avec les stigmas petits, lisses et parfois creusés d'une fossette. *Cories* munies d'un rebord latéral très-étroit; creusées, sur l'exocorie, au côté interne de ce rebord, d'une gouttière à peine prolongée jusqu'à la moitié de leur longueur; variant du blanc livide au flave pâle ou au blanc roussâtre; parées ordinairement chacune de trois taches d'un vert bronzé obscur : la 1re triangulaire, située sur la mésocorie, naissant vers le huitième de la longueur de celle-ci, prolon-

Digitized by Google

gée jusqu'aux deux cinquièmes, limitée entre la suture radiale et la strie juxta-cubitale externe : la 2e, linéaire, située sur l'exocorie, sur le quart presque médiaire de sa longueur, plus près de la suture radiale que du bord externe, reposant sur une ligne enfoncée et assez visible : la 3e presque carrée, couvrant les deux cinquièmes postérieurs de la mésocorie; marquées de points enfoncés fauves, plus petits et moins rapprochés que ceux de l'écusson, souvent plus superficiels sur la mésocorie et surtout sur la tache postérieure de celle-ci. *Membrane* d'un blanc transparent, parfois avec une ou deux lignes brunes. *Repli du pronotum* et *repli des cories* d'un vert bronzé obscur : le second prolongé environ jusqu'à l'extrémité du 2e arceau ventral. *Bec* testacé ou d'un testacé fauve, prolongé à peu près jusqu'aux hanches intermédiaires. *Dessous du corps* d'un vert bronzé obscur, luisant; finement ponctué. *Cuisses* d'un vert bronzé obscur. *Tibias* et *tarses* d'un blanc flavescent ou roussâtre, avec les épines obscures. *Tibias antérieurs* convexes et sans arête sensible sur leur côté antérieur; armés de quatre ou cinq épines sur leur tranche externe.

Cette jolie espèce est méridionale; on la trouve dans l'Algérie et l'Espagne. Nous l'avons reçue de M. Perris, comme provenant des environs de Bône. Elle a été prise dans les environs de Montpellier par M. Signoret.

III. S.-G. *Canthophorus*, MULSANT et REY.

α Tibias unicolores. Dessus du corps d'un bleu violet.	*Dubius.*
αα Tibias tachés de blanc. Dessus du corps noir.	*Maculipes.*

4. **Canthophorus dubius**; SCOPOLI.

Antennes noires. Dessus du corps d'un bleu foncé ou violet; orné d'un rebord blanc sur les côtés du pronotum et des cories. Repli des élytres extérieurement bordé de blanc. Dessous du corps d'un bleu foncé. Ventre paré d'une tache blanche sur les côtés de ses arceaux. Pieds d'un noir bleu.

♂ Dernier arceau ventral arrondi en devant, élargi d'avant en

Digitized by Google

arrière sur les côtés; d'un cinquième environ plus large à son bord postérieur que long sur la ligne médiane.

♀ De taille ordinairement plus grande. Dernier arceau ventral arrondi en devant, élargi d'avant en arrière en courbe rentrante sur les côtés; divisé par une ligne transversale en deux moitiés inégales: l'antérieure plus grande, de deux pièces : la postérieure, de cinq : les deux latérales postérieures unies sur la ligne médiane : la médiane presque triangulaire, convexe sur la moité antérieure, déclive et en demi-cercle postérieurement.

Cimex dubius. Scopol., Entom. carn. p. 121. 355. — Gmel. C. Linn., Syst. nat. t. I. p. 2159. 348. — Wolff., Icon. Cimic. p. 64. 61. pl. VII. fig. 61.
Cimex albomarginatus. Schrank., Enum. p. 275. 531. — Id. Faun. boic. t. II. p. 76. 1112. — de Villers, C. Linn., Entom. t. I. p. 504. 79. — Panz., Faun. germ. 33. 22.
Cydnus albomarginatus. Fallén., Hemipt. suec. p. 19. 4. — Ramb., Faun. Andal. t. II. p. 111. 2. — Gorski. Anal. p. 62. 32.
Cydnus dubius. Hahn., Wanz. t I. p. 191. pl. XXXI. fig. 98. — Flor, Rhynch. Livl. t. 1. p. 160. 5.
Cydnus albomarginellus. Burmeist., Handb. t. II. p. 374. 2. — Curtis., Brit. Entom. t. II. pl. LXXIV. — A. Costa, Cimic. Regn. neap. cent. 1. p. 61. 88. — Blanch., Hémipt. p. 152. 4. — Schilling., Auszug. etc. 1843. p. 17. 34.
Sehirus albomarginellus. Amyot et Serv., Hémipt. p. 97. 2.
Sehirus dubius. Dallas., Hemipt. p. 127. 1. — Fieber., Eur. Hemipt. p. 368. 5.

Long. 0m,0056 à 0m,0081 (2 l. 1/2 à 3 l. 3/4). — Larg. 0m,0030 à 0m,0045 (1 l. 2/5 à 2 l.) aux angles latéraux.

Corps ovalaire, offrant sa plus grande largeur vers le milieu des côtés de l'abdomen, faiblement plus large dans ce point qu'aux angles latéraux du pronotum; peu convexe. *Tête* presque en demi-hexagone; d'un bleu foncé, rugueusement ponctuée; relevée en devant et sur les côtés; ordinairement un peu entaillée à son bord antérieur. *Epistome* un peu moins avancé que les joues et enclos par elles. *Antennes* noires. *Pronotum* muni sur les côtés d'un rebord blanc et lisse, d'un bleu foncé luisant, sur le reste de sa surface; ponctué, avec les cicatrices lisses et unies entre elles; marqué, après celles-ci, d'une faible dépression transverse. *Ecusson* d'un bleu foncé; ponctué; déclive et lisse à l'extrémité. *Cories* ponctuées; d'un bleu foncé, munies chacune d'un rebord

Digitized by Google

latéral blanc et lisse, graduellement rétréci d'avant en arrière. *Membrane* d'un blanc livide et en partie nébuleux. *Repli* bleu, extérieurement bordé de blanc. *Bec* d'un bleu noir, prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires. *Dessous du corps* ponctué; d'un bleu foncé, ou d'un bleu noir luisant; paré d'une tache blanche sublinéaire à l'angle antéro-externe des 2e à 6e arceaux du ventre. *Pieds* d'un noir bleu.

Cette espèce se trouve dans toutes les parties de la France, sur diverses plantes.

Obs. M. Rambur a remarqué avec raison que le *C. albomarginellus* de Fabricius, ayant l'extrémité de l'écusson blanc, ne saurait être rapporté à cette espèce. Peut-être ce caractère a-t-il été indiqué par erreur; dans tous les cas, cette synonymie doit être retranchée.

5. **Canthophorus maculipes**; Mulsant et Rey.

Antennes noires. Dessus du corps d'un noir luisant ; orné d'un rebord blanc et lisse sur les côtés du pronotum et des cories. Repli des élytres noir, extérieurement bordé de blanc. Dessous du corps d'un noir luisant, sans taches. Pieds noirs, avec les tibias et les tarses, en partie d'un blanc livide ou d'un blanc rougeâtre.

♂ et ♀ comme chez l'espèce précédente.

Cydnus maculipes. Muls. et C. Rey, Ann. de la Soc. linn. de Lyon (1850-52). p. 78. — Muls., Opusc. entom. 1re cah. p. 97. — Fieber, Eur. Hemipt p. 368. 6.

Long. 0m,0045 à 0m,0056 (2 l. à 2 l. 1/2). — Larg. 0m,0018 à 0m,0022 (4/5 l. à 1 l.) aux angles latéraux du pronotum.

Corps ovale-oblong; presque parallèle sur la moitié antérieure des cories; peu convexe. *Tête* presque en demi-hexagone; noire; ruguleusement ponctuée; relevée en devant et sur les côtés; un peu entaillée dans le milieu de son bord antérieur. *Epistome* ordinairement moins avancé que les joues, et enclos par elles; rayé d'une ligne transverse souvent indistincte. *Antennes* noires. *Pronotum* muni sur les côtés, d'un

Digitized by Google

rebord blanc et lisse; d'un noir luisant sur le reste de sa surface; lisse ou faiblement pointillé sur les cicatrices, assez densement ponctué sur le reste; marqué après les cicatrices d'un sillon ou d'une dépression transverse. *Ecusson* déclive à son extrémité; d'un noir luisant; ponctué. *Cories* extérieurement parées d'un rebord blanc et lisse; d'un noir luisant et ponctué sur le reste. *Membrane* d'un livide blanchâtre ou fuligineux. *Repli* noir, extérieurement bordé de blanc. *Bec* prolongé jusqu'à la moitié du mésosternum; d'un fauve ou rouge fauve testacé, avec quelques portions brunes. *Dessous du corps* d'un noir luisant et ponctué. *Pieds* noirs, avec les tibias d'un blanc livide ou rougeâtre, près de la base des antérieurs, sur une longueur moins courte sur les intermédiaires, sur la majeure partie de la longueur des postérieurs. *Tarses* en partie d'un blanc rougeâtre.

Cette espèce est méridionale. Nous l'avons prise en Provence et en Languedoc, en fauchant les herbes.

IV. S.-G. *Adomerus*, MULSANT et REY.

Mésocories parées chacune d'un point blanc. *Biguttatus*.

6. **Canthophorus biguttatus**; LINNÉ.

Dessus du corps d'un noir peu luisant, avec le rebord latéral du pronotum et des cories blanc : ces dernières parées d'une tache ponctiforme de même couleur, sur le milieu de la mésocorie. Membrane fuligineuse. Dessous du corps noir. Pieds noirs ou d'un brun châtain : deux premiers articles des tarses et premier article des antennes, fauves ou d'un fauve testacé.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle élargi d'avant en arrière; près d'une fois aussi large à son bord postérieur que long sur son milieu.

♀ En demi-cercle élargi d'avant en arrière; de trois quarts plus large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane; divisé par une ligne transversale en deux moitiés inégales : l'antérieure plus grande, formée de deux pièces un peu bombées : la postérieure, de cinq ou six, comme chez les espèces du genre précédent.

Digitized by Google

Cimex biguttatus. LINNÉ, Syst. nat. 10e édit. t. I. p. 446. 41. — Id. 12e édit. t. I. p. 722. 54. — Id. Faun. suec. p. 250. 935. — SCOPOL., Entom. carn. p. 122. 356. — FABR., Syst. Entom. p. 716. 94. — Id. Entom. Syst. t. IV. p. 122. 164. — Id. Syst. Rhyng. p. 178. 116. — DE VILLERS, C. LINN. Ent. t. I. p. 499. 62. — PANZ., Faun. Germ. 32. 13.

Pentatoma biguttata. LATR., Hist. nat. t. XII. p. 196. 39. — SCHILLIG., Auszug. p. 17. 31.

Cydnus biguttatus. FALLÉN., Monog. Cimic. p. 53. 3. — Id. Hemipt. suec. p. 19. 3. — HAHN., Wanz. t. II. p. 169. pl. XXVI. fig. 88. — ZETTERST. Faun. Lapp. p. 461. 2. — Id. Ins. Lapp. p. 258. 2. — BURMEIST., Handb. t. II. p. 374. 3. — A. COSTA, Cimic. neap. spec. 1. p. 62. 3. — KOLEN., Melet. t. IV. p. 65. 193. — GORSKI, Annal. p. 63. 35. — FLOR., Rhynch. Livl. t. I. p. 162. 6.

Tritomegas biguttatus. AMYOT et SERV. Hémipt. p. 98. 2. — SAHLB., Geoc. fenn. p. 22. 2.

Sehirus biguttatus. DALLAS, Hemipt. p. 128. 8. — FIEBER, Eur. Hemipt. p. 367. 4.

Long. 0m,0056 à 0m,0067 (2 l. 1/2 à 3 l.). — Larg. 0m,0030 à 0m,0033 (1 l. 2/5 à 1 l. 1/2) aux angles latéraux du pronotum.

Corps ovalaire, offrant sa plus grande largeur vers la moitie des côtés de l'abdomen, très-sensiblement plus large dans ce point qu'aux angles latéraux du pronotum; subplaniuscule ou très-peu convexe. *Tête* presque en demi-hexagone en devant; ordinairement un peu entaillée dans le milieu de son bord antérieur; relevée en rebord; d'un noir peu luisant, grossièrement ponctué. *Epistome* rétréci en devant, moins avancé que les joues, ordinairement enclos par elles. *Antennes* noires, le plus souvent avec l'extrémité des 1er, 2e et 3e articles brièvement testacé. *Pronotum* d'un noir peu luisant; muni sur les côtés d'un rebord lisse et blanc; à cicatrices lisses, variablement unies ou séparées par des points sur la ligne médiane; marqué sur le reste de sa surface de points assez gros, plus serrés près du bord antérieur, sur les côtés et après les cicatrices que sur la partie postérieure; creusé d'un sillon transverse assez profond, débordant ordinairement les cicatrices. *Ecusson* un peu déclive postérieurement; d'un noir peu luisant; ponctué. *Cories* noires; ponctuées; ornées d'un rebord latéral graduellement rétréci, blanc et lisse; parées chacune sur le milieu de la mésocorie d'une tache ponctiforme également blanche. *Membrane* fuligineuse ou d'un blanc fuli-

Digitized by Google

gineux. *Repli* noir, laissant à peine apparaître la partie blanche du rebord de l'exocorie. *Bec* d'un fauve testacé; prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires. *Dessous du corps* d'un noir luisant; plus finement ponctué sur le ventre que sur la poitrine. *Pieds* noirs ou d'un brun châtain : deux premiers articles des tarses d'un fauve livide ou testacé.

Cette espèce paraît habiter toutes les parties de la France. On la trouve au pied des plantes ou quelquefois sur les tiges, dans les mousses des bois, etc.

Obs. Elle est facile à distinguer de tous les autres Sehiraires, par le point blanc dont chacune de ses mésocories est parée.

Genre *Gnathoconus*, Gnathocone; Fieber.

Fieber, Europ. Hemipt. p. 364.

(γνάθος, joue; κῶνος, cône).

Caractères. *Yeux* en cône transverse obtus, débordant au moins des deux tiers de leur largeur les côtés de la tête. *Postépisternums* triangulairement élargis d'avant en arrière; à angles antérieurs aigus. *Antennes* prolongées jusqu'à la moitié du corps; à 2e article plus court que le 3e : celui-ci grossissant à peine graduellement vers son extrémité : le 4e graduellement renflé vers son extrémité : le 5e fusiforme, presque aussi long que les 2e et 3e, pris ensemble : le 4e un peu moins long. *Exocorie* prolongée un peu plus loin que le niveau de l'extrémité du 4e arceau ventral (le 5e apparent). *Repli* des élytres prolongé jusqu'à l'extrémité du 4e arceau ventral (le 3e apparent.)

La tête est obtusément arrondie en devant, tantôt subparallèle, tantôt élargie d'avant en arrière sur les côtés; souvent munie au devant des yeux d'une saillie anguleuse, d'autres fois peu marquée. Elle est entaillée ou non en devant suivant le développement de l'épistome. Le pronotum est muni latéralement d'un rebord étroit : les cicatrices sont séparées sur la ligne médiane, et souvent rendues moins distinctes par la ponctuation. L'écusson est environ aussi large, vers l'extrémité interne des cories, que les deux tiers environ du bord postérieur d'une mésocorie. Les tibias antérieurs ont ordinairement 6 à 7 épines sur

Digitized by Google

leur tranche externe : les tibias intermédiaires en ont une rangée de chaque côté de leur tranche externe, et quelques-unes sur leur tranche interne.

α Cories noires, parées, sur les côtés, d'un rebord pâle (blanc) ou d'un roux orangé.

β Rebord latéral des cories, et partie de l'exocorie voisine de ce rebord, d'un blanc d'ivoire. *Albomarginatus*.

ββ Rebord latéral des cories d'un roux orangé : reste de l'exocorie entièrement noir. *Picipes*.

αα Cories entièrement noires. *Concolor*.

1. **Gnathoconus albomarginatus**; Fabricius.

Dessus du corps ponctué; noir ou parfois en partie d'un noir légèrement bleuâtre. Exocories d'un blanc d'ivoire sur leur rebord latéral et sur quelques faibles parties voisines : ce rebord aplani, assez large en devant, graduellement rétréci. Membrane d'un blanc fauve : bord du repli blanc. Tête ruguleuse, marquée de points contigus irréguliers; relevée sur les côtés d'une manière graduellement élargie, depuis le bord antérieur des yeux jusqu'à l'angle antéro-interne des joues. Epistome ordinairement moins avancé que les joues. Bec prolongé à peu près jusqu'aux hanches intermédiaires.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle, relevé en rebord à son bord postérieur; d'un quart ou de moitié plus large à ce dernier que long sur sa ligne médiane.

♀ Dernier arceau ventral en demi-cercle de moitié plus large à son bord postérieur que long sur la ligne médiane; divisé par une ligne transversale en angle dirigé en avant, en deux moitiés très-inégales : l'antérieure, de moitié plus longue que l'autre sur la ligne médiane, une fois au moins plus longue sur les côtés, carénée, formée de deux pièces : la postérieure, paraissant composée de cinq : la médiane en demi-cercle, formant la partie médiane du bord postérieur : les latérales antérieures contiguës sur la ligne médiane, lisses : les latérales postérieures ponctuées.

Digitized by Google

La punaise noire à bordure blanche. Geoffr., Hist. t. I. p. 470. 72.
Cimex limbosus. Fourc., Entom. par. t. I. p. 217. 74. — de Villers, C. Linn., Entom. t. I. p. 504. 78.
Cimex albomarginatus. Fabr., Entom. Syst. t. IV. p. 123. 68. — Id. Syst. Rhyngot. p. 179. 121. — Wolff., Icon. Cimic. p. 65. 62. pl. VII. fig. 62.
Pentatoma albomarginata. Latr., Hist. nat. t. XII. p. 196. 41. — Schilling., Anszug etc. 1843. p. 17. 33.
Cydnus albomarginatus. Hahn., Wanz. t. I. p. 167. pl. XXVI. fig. 86. — Burmeist., Handb. t. II. p. 375. 4. — A. Costa, Cimic. cent. 1. p. 62. 3. — Kolen., Melet. t. IV. p. 66. 194. — Gorski, Anal. p. 62. 3. — Flor, Rhynch. Livl. t. I. p. 136. 2.
Sehirus albomarginatus. Amyot et Serv., Hémipt. p. 97. 4. — Dallas, Hemipt. p. 128. 5.
Gnathoconus albomarginatus. Fieber, Eur. Hemipt. p. 366. 1.

Long. 0m,0033 à 0m,0048 (1 l. 1/2 à 2 l. 1/8). — Larg. 0m,0015 à 0m,0022 (2/3 à 1 l.) aux angles latéraux du pronotum.

Corps ovalaire; peu convexe. *Tête* obtusément arrondie en devant; planiuscule; noire; marquée de points contigus, irréguliers; ruguleuse; relevée sur les côtés des joues, très-étroitement au devant des yeux, et d'une manière graduellement élargie jusqu'à l'angle antéro-interne desdites joues. *Epistome* le plus souvent moins avancé que les joues, et laissant à la partie antérieure de la tête une entaille carrée. *Antennes* à 1er et 2e articles fauves ou d'un fauve testacé : le 3e variant du brun au fauve testacé : les deux derniers bruns ou d'un brun noir : le 2e un peu plus court que le 3e. *Pronotum* d'un noir peu ou un peu luisant; à cicatrices presque lisses ou superficiellement ponctuées; ponctué sur le reste de sa surface; marqué d'une dépression transverse débordant ordinairement les cicatrices. *Ecusson* déclive et subarrondi postérieurement; ponctué, avec un petit espace à ses angles de devant lisse; noir ou parfois d'un noir bleuâtre ou violâtre; peu ou très-peu luisant. *Cories* ponctuées à peu près comme l'écusson : les points moins rapprochés sur la mésocorie; noires ou parfois d'un noir bleuâtre, avec le rebord latéral et quelques faibles parties voisines de ce rebord, d'un blanc d'ivoire : ce rebord planiuscule, quatre ou cinq fois aussi large en devant que le rebord du pronotum, graduellement rétréci jusqu'à son extrémité; un peu plus large en devant que la partie antérieure du bord du repli du pronotum. *Membrane* d'un blanc fauve ou

Digitized by Google

roussâtre. *Repli* noir, avec son bord extérieur blanc. *Bec* d'un rouge testacé; prolongé à peu près jusqu'aux hanches intermédiaires. *Dessous du corps* luisant; noir, avec le ventre parfois d'un noir bleuâtre ou violâtre. *Antépectus* assez fortement ponctué. *Médi* et *postpectus* plus finement ponctués. *Région odorifique* d'un noir mat. *Ventre* finement ponctué, avec la région médiane des cinq premiers arceaux apparents, lisse ou presque lisse. *Pieds* ordinairement noirs ou d'un noir brun sur les cuisses, bruns, d'un brun rouge ou parfois d'un rouge brun sur les tibias; mais alors cuisses moins obscures. *Tarses* d'un flave testacé.

Cette espèce paraît habiter la plupart des provinces de la France. On la trouve assez communément, en battant les arbres et les haies, et en fauchant les herbes.

2. **Gnathoconus picipes**; Fallén.

Dessus du corps ponctué; noir : Exocories d'un blanc orangé sur la majeure partie de leur rebord latéral : ce rebord, convexe, assez étroit en devant graduellement rétréci et obscur postérieurement : Membrane d'un blanc hyalin : bord du repli obscur ou obscurément orangé. Tête marquée de points arrondis; étroitement ou à peine relevée sur ses bords. Epistome ordinairement aussi avancé que les joues. Bec prolongé jusqu'à la moitié du mésosternum.

Cydnus picipes. Fallén., Monogr. Cimic. p. 54. 4. — Id. Hemipt. suec. p. 20. 5. — Gorski, Analect. entom. p. 59. 27. — Herrich-Schaeffer, Wanzen., t. IX. index. p. 77.
Gnathoconus costalis. Fieber, Eur. Hemipt. p. 366. 2.

Long. 0m,0039 à 0m,0056 (1 l. 3/4 à 2 l. 1/2). — Larg. 0m,0018 à 0m,0025 (4/5 l. à 1 l. 1/8) aux angles latéraux du pronotum.

Corps ovalaire; peu convexe. *Tête* obtusément arrondie en devant; planiuscule; noire; marquée de points arrondis, très-rapprochés; étroitement ou à peine relevée sur ses bords. *Epistome* ordinairement aussi avancé que les joues. *Antennes* à 1er et 2e articles fauves ou d'un fauve testacé : le 3e tantôt en partie au moins de cette couleur, tantôt brun : les deux derniers bruns ou d'un brun noir : le 2e ordinairement de moitié

Digitized by Google

plus court que le 3e. *Pronotum* d'un noir peu ou un peu luisant; pointillé ou plus finement ponctué sur les cicatrices que sur le reste de sa surface; marqué d'une dépression transverse débordant ordinairement les cicatrices. *Ecusson* déclive et subarrondi postérieurement; ponctué, offrant à peine un petit espace imponctué à ses angles de devant; d'un noir peu ou peu luisant. *Cories* ponctuées à peu près comme l'écusson; noires comme lui, avec le rebord latéral d'un blanc orangé sur la majeure partie de sa longueur, obscur ou noir à l'extrémité : ce rebord, deux ou trois fois plus large au devant que le rebord du pronotum, graduellement rétréci, convexe, plus étroit à sa base que la partie antérieure du bord latéral du repli du pronotum. *Membrane* d'un blanc hyalin ou vitré. *Repli* noir, parfois avec son rebord obscurément roussâtre. *Bec* d'un rouge testacé, prolongé à peu près jusqu'à la moitié du mésosternum. *Dessous du corps* d'un noir luisant. *Antépectus* assez fortement ponctué. *Médi* et *postpectus* plus finement ponctués. *Région odorifique* d'un noir mat. *Ventre* finement ponctué, avec la région médiane des cinq premiers arceaux apparents, lisse ou presque lisse. *Pieds* ordinairement noirs ou d'un noir brun sur les cuisses et les tibias. *Tarses* d'un rouge testacé.

Cette espèce paraît être principalement méridionale. Nous l'avons prise en Provence sur les coteaux sablonneux ou rapprochés des bords de la mer.

Obs. Le *G. picipes* diffère du *G. albomarginatus* par sa tête étroitement relevée en rebord en devant et sur les côtés, au lieu d'avoir les joues relevées d'une manière graduellement élargie d'arrière en avant; par ses joues marquées de points arrondis et un peu plus gros; par son épistome ordinairement aussi avancé que les joues; par ses antennes à 2e article plus court; par ses exocories munies d'un rebord latéral plus étroit, plus convexe, d'un blanc orangé à la base, obscur à l'extrémité, au lieu d'être d'un blanc d'ivoire jusqu'à l'extrémité; par les parties voisines de ce rebord, entièrement noires, par le rebord du repli des cories ordinairement obscur; par la membrane d'un blanc hyalin; par le bec moins longuement prolongé; par les tarses moins clairs; par les tibias ordinairement aussi obscurément colorés que les cuisses.

Le *Cydnus picipes* de Fallen paraît avoir été peu connu de beaucoup

Digitized by Google

d'auteurs, ou confondu par la plupart d'entre eux avec notre *Cydnus nigrita*, qui paraît être celui de Fabricius. Il est vrai que la description du naturaliste suédois laisse à désirer; mais nous en avons reçu de M. Staol des exemplaires, qui lèvent tous les doutes sur l'espèce qu'a voulu décrire son savant compatriote. Cette espèce existe aussi sous son véritable nom dans la collection de M. Herrich-Schaeffer.

3. **Gnathoconus concolor**; Mulsant et Rey.

Dessus du corps noir, ponctué : Exocories munies d'un rebord presque uniformément étroit concolore ou obscurément d'un brun fauve. Membrane blanche à la base, d'un blanc fauve ou roussâtre ensuite. Tête ruguleuse marquée de points contigus irréguliers ; un peu relevée sur les bords. Epistome ordinairement aussi avancé que les joues. Bec à peine prolongé au-delà des hanches antérieures.

Cydnus fumigatus. A. Costa, Cinic. regn. neap. cent. 3 (1852), p. 55, n° 11 (305) ?

Long. 0m,0029 à 0m,0033 (1 l. 1/3 à 1 l. 1/2). — Larg. 0m,0012 à 0m,0015 (2/5 à 2/3 l.) aux angles latéraux du pronotum.

Corps ovalaire; peu convexe. *Tête* obtusément arrondie en devant; étroitement relevée en rebord en devant et plus faiblement sur les côtés; ruguleuse, marquée de points contigus irréguliers; noire. *Epistome* ordinairement aussi avancé que les joues. *Antennes* à 1er et 2e articles fauves ou d'un fauve testacé : le 3e parfois en partie ou en totalité de même couleur, d'autres fois brun : les 4e et 5e ordinairement bruns ou d'un brun noir : le 2e variablement à peine moins long (♂) ou sensiblement moins long (♀) que le 3e. *Pronotum* d'un noir peu ou un peu luisant; à cicatrices pointillées ou finement ponctuées; marqué de points plus gros sur le reste de sa surface; creusé d'une dépression transverse plus ou moins prononcée et débordant ordinairement les cicatrices. *Ecusson* déclive et subarrondi postérieurement; ponctué, même ordinairement à ses angles de devant; d'un noir peu ou un peu luisant. *Cories* ponctuées à peu près comme l'écusson; noires comme lui, avec le rebord latéral de l'exocorie concolore ou

Digitized by Google

d'un brun fauve jusqu'à l'extrémité : ce rebord presque uniformément étroit, à peine plus large ou moins d'une fois plus large en devant que le rebord latéral du pronotum, trois fois au moins plus étroit que la partie antérieure du bord latéral du repli du pronotum. *Membrane* blanche à la base, d'un blanc fauve ou roussâtre sur la majeure partie de sa surface. *Repli* noir ou brun noir. *Bec* d'un rouge testacé flavescent. *Dessous du corps* d'un noir luisant. *Antépectus* assez fortement ponctué. *Médi* et *postpectus* plus finement ponctués. *Région odorifique* d'un noir mat. *Ventre* finement ponctué, avec la région médiane des cinq premiers arceaux apparents, lisse ou presque lisse. *Pieds* ordinairement d'un brun rouge ou d'un rouge brun, sur les cuisses et les tibias. *Tarses* d'un flave pâle ou testacé.

Cette espèce paraît être exclusivement méridionale. Nous en avons trouvé deux exemplaires seulement dans les environs de Saint-Raphaël (Var). Nous en avons vu un exemplaire dans la collection de M. Signoret.

Obs. Le *G. concolor* diffère des deux espèces précédentes, non-seulement par le bord latéral de ses exocories de même couleur ou presque de même couleur que le reste de leur surface ; mais surtout par l'étroitesse de ce rebord, à peine ou faiblement plus large en devant que le rebord latéral du pronotum. Sa tête diffère de celle du *picipes* par sa ponctuation, et se rapproche sous ce rapport de celle de l'*albomarginatus ;* mais elle est étroitement et assez faiblement relevée en rebord sur les côtés, comme chez le *picipes*. Ses cuisses et ses tibias sont ordinairement de teinte uniforme : les cuisses au moins sont habituellement moins obscures que chez les deux espèces précédentes.

QUATRIÈME BRANCHE.

LES OCHÉTOSTÉTHAIRES.

Caractères. *Cuisses* glabres et inermes près de leur arête inférieure. *Prosternum* plus long jusqu'aux hanches, que le dessous de la tête. *Antépectus* plus avancé sur la moitié interne de son bord antérieur que sur l'externe, presque aussi avancé près du sillon rostral, que le bord antérieur des yeux. *Mésosternum* creusé, ainsi que le prosternum d'un

Digitized by Google

sillon profond pour loger le bec. *Métasternum* chargé d'une lame longitudinale sillonnée sur sa tranche, séparant entre elles chaque paire des hanches postérieures et même intermédiaires. *Antennes* insérées aussi près des lames prébasilaires que des yeux ; un peu plus longuement prolongées que les angles latéraux du pronotum. *Ecusson*, à sa base, de la largeur du pronotum entre ses angles postérieurs. *Bec* peu ou point coudé. *Cories* divisées en trois parties distinctes. *Membrane* prolongée jusqu'à l'extrémité. *Dessous de la tête* offrant un faible relief linéaire, naissant au côté externe du tubercule antennifère, et dirigé en avant, d'une manière oblique vers le côté interne des yeux. *Hanches antérieures* peu volumineuses. *Cuisses de devant* peu renflées. *Tibias antérieurs* peu comprimés, peu élargis de la base à l'extrémité ; médiocrement épineux ainsi que les suivants. *Tarses* de trois articles : le 2e très-court. *Ongles* munis en dessous d'un appendice membraneux.

Cette branche est réduite au genre suivant :

Genre *Ochetostethus*, OCHETOSTETHE ; Fieber.

FIEBER, Eur. Hemipt. (1861) p. 365.

(ὀχετός, canal ; στῆθος, canal).

CARACTÈRES. Ajoutez aux précédents : *Tête* presque en demi-cercle, en devant. *Epistome* moins avancé que les joues. *Antennes* de cinq articles : les 2e, 3e et 4e presque égaux : le 3e obconique : le 4e renflé vers son extrémité : le 5e fusiforme, le plus long. *Yeux* à moitié enchâssés dans les côtés de la tête, presque orbiculaires, vus en dessus ; à grosses facettes. *Pronotum* échancré en demi-cercle jusqu'au côté interne des yeux, subarrondi aux angles antérieurs ; élargi jusqu'aux angles latéraux, en ligne plus courbe sur son tiers antérieur ; chargé, près des angles latéraux d'un calus suivi d'une fossette : à angles postérieurs émoussés ; marqué de cicatrices séparées ; noté d'un sillon transverse. *Ecusson* prolongé jusqu'aux trois cinquièmes environ du dos de l'abdomen. *Repli des élytres* prolongé jusqu'à l'extrémité du 3e arceau ventral (le 2e apparent). *Repli du pronotum* aplani. *Ventre* de sept arceaux : le 1er le plus souvent indistinct ou peu apparent, au moins sur les côtés.

Digitized by Google

Obs. Les cories ont la suture radiale à peine prolongée jusqu'aux deux tiers; l'exocorie chargée depuis la base jusqu'à l'extrémité, d'une nervure presque parallèle à cette suture et plus prononcée dans sa seconde moitié : la mésocorie chargée, près de la suture radiale, d'une nervure naissant du bord postérieur, non avancée jusqu'à la moitié.

1. **Ochetostethus nanus** ; Herrich-Schaeffer.

Oblong, subparallèle sur la moitié antérieure des élytres d'un noir ou brun mat, avec une partie des cories souvent d'un rouge brun ou brunâtre; ruguleusement et densement ponctué sur la tête et le pronotum ; creusé sur celui-ci d'un sillon transverse profond. Ecusson ponctué ; muni sur les côtés d'un rebord affaibli en devant. Antépectus granuleux. Tibias antérieurs muni sur les côtés de 4 à 6 petites épines , espacées entre elles.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle ou en ogive subarrondi, un peu relevé à son bord postérieur.

♀ Dernier arceau ventral arrondi en devant, élargi ensuite en courbe rentrante; divisé par une ligne transversale, en angle rentrant en devant, en deux moitiés inégales : l'antérieure plus courte, de deux pièces : la postérieure de cinq pièces : la médiane en cône un peu saillant, déclive et en demi-cercle à sa partie postérieure.

Cydnus nanus. Herrich-Schaeffer. Faun. germ. 126 (1834). 24 (type).—Goreki, Analect. entom. p. 62. 31. — Flor, Rhynch. Livl. t. 1. p. 155. 1.
Cydnus pygmaeus, Rambur, Fau. de l'Andal. t. 2 (1841). p. 116. p. 9.
Cydnus tarsalis. Muls. et Rey, Ann. soc. lin. 1852. p. 79. — in. Muls. opusc. entom. 1er cah (1852). p. 98.
Ochetostethus pygmaeus, Fieber, Europ. Hemipt. p. 366. 2.

Long. 0m,0033 à 0m,0036 (1 l. 1/2 à 2 l. 1/3).— Larg. 0m,0013 à 0m, 0016 (3/5 à 2/3).

Corps oblong ou ovale-oblong; parallèle sur la première moitié des élytres; subplaniuscule. *Tête* arrondie et légèrement relevée sur ses bords; glabre; d'un noir mat; couverte de points assez gros et contigus, ruguleuse. *Epistome* enclos par les joues. *Antennes* brunes ou d'un brun

Digitized by Google

rouge. *Yeux* noirs. *Pronotum* muni sur les côtés d'un rebord étroit ; muni d'un rebord étroit à la base ; d'un noir mat ; couvert comme la tête de points arrondis et contigus ; à cicatrices ponctuées, souvent peu marquées, non contiguës sur la ligne médiane; creusé derrière celle-ci d'un sillon transverse très-prononcé ; noté au côté interne de chaque calus d'une fossette parfois avancée jusqu'au sillon transverse. *Ecusson* légèrement sinué de chaque côté près de l'extrémité ; peu déclive, subarrondi et creusé d'une fossette à celle-ci ; muni latéralement d'un rebord nul en devant et graduellement plus saillant en arrière ; un peu convexe ; densement ponctué ; d'un noir mat, avec l'extrémité parfois moins obscure. *Cories* de même couleur, ou souvent brunes, d'un brun rouge ou d'un rouge brun, surtout sur les méso et exocories ; moins densement ponctuées que les autres parties ; munies latéralement d'un rebord étroit ; munies, au côté interne de la suture radiale, d'une faible nervure naissant de la base, et s'annihilant vers le tiers; offrant, au côté externe de ladite suture, une nervure plus prononcée, naissant presque de la base et prolongée jusqu'à l'extrémité ; montrant vers la moitié du bord postérieur de la mésocorie les traces d'une faible nervure, à peine avancée jusqu'aux deux tiers postérieurs ; offrant une rangée striale de points de chaque côté de la suture cubitale. *Membrane* d'un blanc fuligineux ; à nervures obscures brunes ou brunâtres. *Repli* à peine prolongé jusqu'à la moitié du 2e arceau ventral. *Bec* d'un rouge brunâtre ou testacé. *Dessus du corps* d'un noir ou brun mat. *Antépectus* granuleux : *médi et postépectus* ponctués. *Ventre* finement granuleux. *Pieds* : cuisses noires ou brunes : tibias de même couleur ou d'une teinte moins obscure : *tarses* d'un rouge testacé pâle. *Tibias antérieurs* armés sur les côtés de quatre à six petites épines, espacées entre elles ; inermes à la base de leur côté interne, et garnis de 3 à 4 épines, vers l'extrémité de celui-ci.

Cette espèce paraît être principalement méridionale ou maritime, nous l'avons prise en Provence et en Languedoc.

Digitized by Google

DEUXIÈME FAMILLE.

LES SCIOCORIENS.

Caractères. *Tibias* le plus souvent munis de petites épines, ou cils spinosules. *Antennes* insérées plus avant que le niveau du bord antérieur des yeux ; à 1er article moins avancé que le bord antérieur de la tête. *Tête* sans rebord ; rarement ciliée ; creusée près du bord antéro-interne des ocelles, d'un petit *sillon* lisse. *Epistome* enclos par les joues. *Pronotum* foliacé et sans rebord sur les côtés ; ne débordant pas ou débordant peu ordinairement la base des élytres, à ses angles latéraux ; à angles postérieurs assez nettement indiqués. *Ecusson* de la largeur, à sa base, de l'espace compris entre les angles postérieurs du pronotum ; faiblement ou à peine sinué sur les côtés, vers le tiers ou les deux cinquièmes de ceux-ci ; à stigmas représentés par une fossette ou un sillon court et ponctué, noir, au moins en partie ; ordinairement accompagnés chacun à leur côté interne, d'un point pâle, lisse, à peine calleux. *Élytres* laissant à découvert la tranche abdominale et souvent les côtés du dos de l'abdomen ; à cories écointées à leur angle postéro-interne : la partie cornée ou subcornée remplacée, dans cette écointure par la *cicatricule*, pièce triangulaire, coriace ou membraneuse. Exocories ne dépassant pas ordinairement l'extrémité du 4e arceau ventral, parfois un peu moins ou un peu plus. *Bec* de quatre articles ; logé sous la tête dans un sillon rostral ; à peine prolongé jusqu'aux hanches postérieures, rarement au delà. *Région odorifique* généralement pâle, livide. *Ventre* sans sillon longitudinal médiaire ; non armé d'une épine ou d'une pointe dirigée en avant, à sa partie antéro-médiane ; de sept arceaux : le 1er court, mais apparent ; séparé du 2e par un sillon transverse, sur sa partie médiane.

Ajoutez, pour les espèces de notre pays.

Digitized by Google

Tête toujours enchâssée dans le pronotum jusqu'aux yeux ; arrondie ou en ogive en devant ; débordant notablement la naissance du bec ; planiuscule, peu ou médiocrement penchée.

Epistome à peine avancé jusqu'aux trois quarts ou quatre cinquièmes des joues.

Antennes prolongées jusqu'aux angles postérieurs ou un peu plus, n'atteignant pas ordinairement la moitié de la longueur du corps ; de cinq articles : le 1er épais, le 2e ordinairement un peu plus grand que le 3e, quelquefois variablement à peine aussi grand ; les deux derniers les plus longs, épaissis et pubescents.

Yeux de forme variable ; souvent subglobuleux et presque à moitié enchâssés dans les bords de la tête, parfois comme portés sur un pédoncule et débordant le bord de la tête presque de toute leur largeur.

Ocelles toujours distincts, ordinairement un peu plus rapprochés des yeux que de la ligne médiane de la tête.

Pronotum échancré en devant ; ordinairement tronqué ou faiblement arqué en arrière au bord postérieur de cette échancrure, avec les côtés de celle-ci obliquement avancés, tantôt jusqu'à son angle antéro-externe, comme chez les *Oploscèles*, tantôt et plus ordinairement, seulement jusqu'au côté interne des yeux, en offrant la partie postoculaire tronquée soit transversalement, soit d'une manière oblique ; élargi d'avant en arrière sur les côtés jusqu'aux angles latéraux, soit en ligne faiblement courbe, avec ces angles peu ou point émoussés, soit en se dilatant latéralement et avec les angles latéraux subarrondis, comme on le voit chez les Dyrodères ; marqué de cicatrices dont les contours sont souvent peu distincts, et qui semblent le plus souvent réduits à une sorte de bande linéairement transverse, imponctuée ; marqué d'un sillon transverse, léger, peu profond ou parfois peu apparent ; chargé, chez les Sciocores, d'un calus généralement marqué d'un point obscur ou noirâtre, suivi au côté interne d'une fossette plus ou moins prononcée ; sans calus et sans fossette, chez les Dyrodères ; rarement cilié sur les côtés.

Ecusson prolongé jusqu'aux quatre septièmes ou trois cinquièmes de la longueur de l'abdomen ; arrondi ou subarrondi à l'extrémité ; souvent plus large qu'une corie, vers l'angle postéro-interne de celles-ci ; à tuméfaction basilaire assez faible.

Digitized by Google

Cories offrant toujours les trois divisions ordinaires ; habituellement rétrécies à partir des deux cinquièmes de leur bord externe, rarement presque dès la base, comme on le voit chez les Dyrodères ; offrant leur plus grande largeur soit à leur angle postéro-externe, soit vers les deux cinquièmes environ de leur longueur. Leur suture radiale est prolongée jusqu'au deux tiers ou trois quarts, et parfois est accompagnée d'une nervure sur les deux cinquièmes ou le tiers postérieur de l'exocorie.

Membrane pourvue de nervures ; dépassant ordinairement un peu l'extrémité du ventre, chez les ♂, habituellement un peu plus courte chez les ♀.

Repli des cories ne dépassant pas ordinairement la moitié du 2e arceau ventral, ou même ne dépassant pas chez les Dorydères, l'extrémité de la poitrine.

Bec notablement débordé à sa naissance par la partie avancée de la tête.

Pièces prébasilaires offrant généralement une petite saillie lobiforme à leur partie antérieure, peu relevées ensuite en lame, postérieurement. *Repli du pronotum* explané en dessous, variablement plus large ou plus étroit que le diamètre de l'œil en devant.

Partie sternale de la poitrine creusée d'un sillon prolongé ordinairement jusqu'au ventre. *Antépectus* formant un angle rentrant à son bord antérieur et par conséquent moins avancé que le bord postérieur des yeux.

Région odorifique de couleur mate et ordinairement d'un flave livide. *Postépisternums* ordinairement ponctués à leur côté interne, lisses à l'externe.

Hanches globuleuses, les antérieures habituellement séparées par le sillon rostral : les autres souvent rapprochées et voilant ce sillon.

Cuisses peu ou point renflées : les antérieures ciliées près de leur arête inférieure chez les premières espèces.

Tibias parfois inermes, le plus souvent denticulés ou spinosules ; les antérieurs sur leur tranche externe. les autres, soit des deux côtés, soit dans leur pourtour. *Tarses* de trois articles : le 2e court.

Digitized by Google

Ongles ordinairement pourvus d'un appendice membraneux en dessous.

Ventre muni sur les 2e à 6e arceaux d'une paire de stigmates apparents.

Les Sciocoriens sont faciles à distinguer au premier coup d'œil des autres familles de cette tribu, par leur pronotum foliacé et à peu près sans rebord sur les côtés; par leur tête arrondie ou subarrondie et planiuscule, débordant notablement en devant la naissance du bec, etc. Ils se distinguent des Cydniens par leurs élytres débordées par la tranche abdominale et quelquefois même par les côtés du dos de l'abdomen; par leurs antennes insérées plus avant que le niveau du bord antérieur des yeux; par leur tête offrant, vers la partie antéro-interne des ocelles, un petit *sillon* lisse, peu profond, plus ou moins apparent; par leur écusson ordinairement plus large postérieurement, à sinuosités latérales nulles ou très-faibles, ne dépassant pas les deux cinquièmes de sa longueur; à stigmas formés d'une fossette ou d'un sillon ponctués et au moins en partie noirs; par les points subcalleux, pâles, voisins de chaque stigma; par leurs cories écointées chacune à leur angle postéro-interne; et munies dans ce point d'une cicatricule; par leurs tibias en général moins épineux.

Ils n'ont ni le ventre armé en devant d'une pointe ou d'un épine, comme les Acanthosomiens; ni la base du pronotum plus large que celle de l'écusson comme la presque totalité des Asopiens. Ils s'éloignent des Aeliens par leur tête arrondie au lieu d'être triangulaire; par leur tranche abdominale débordant largement les élytres, et par l'absence d'un rebord latéral du pronotum courbé en dessous à son extrémité, caractère presque exclusivement propre à ces derniers Pentatomides. Enfin leur tête planiuscule et débordant notablement la naissance du bec, leur pronotum foliacé et à peu près sans rebord sur les côtés, leurs tibias le plus souvent spinosules, leurs cories écointées à leur angle postéro-interne, moins longuement prolongées à leur angle postéro-externe, suffisent pour les séparer des Pentatomiens.

Les premiers Sciocoriens destinés comme les Cydniens à avoir la facilité de se cacher dans le sol, ont le bord de la tête et les côtés du pronotum garnis de cils spinosules, les cuisses ciliées près de leur tranche

Digitized by Google

postérieure. L'absence de ces caractères et les jambes moins épineuses, indiquent chez les autres espèces des dispositions moins grandes à fouir.

Les Sciocoriens sont peu remarquables par leurs couleurs. Leur robe est généralement terreuse et se confond avec facilité avec celle du sol. Ils se tiennent au pied des plantes, sous les pierres, sous les débris des végétaux, dans les herbes entassées, parmi les fagots empilés dans les bois. Leur corps aplati et leurs jambes épineuses leur permettent de se glisser comme en rampant sous des corps peu détachés du sol.

Les Sciocoriens peuvent être divisés en deux rameaux :

		Rameaux.
Tête	en demi-cercle, une fois plus large entre les yeux, prise vers la moitié du côté interne de ceux-ci, que longue depuis cette ligne transversale imaginaire, jusqu'au point le plus avancé de son bord antérieur. *Pronotum* non tronqué derrière les yeux. *Tibias* très-épineux.	*Oploscelates.*
	subarrondie ou en ogive; moins de moitié plus large entre les yeux, que longue depuis cette ligne transversale imaginaire, jusqu'au point le plus avancé de son bord antérieur. *Pronotum* tronqué, soit transversalement, soit obliquement, derrière les yeux. *Tibias* brièvement épineux ou presque inermes.	Sciocorates.

PREMIER RAMEAU.

LES OPLOCELATES.

Caractères. *Tête* en demi-cercle en devant; une fois plus large entre les yeux, vers la moitié du côté interne de ceux-ci, que longue, depuis cette ligne transversale imaginaire jusqu'au point le plus avancé de son bord antérieur. *Pronotum* offrant le côté latéral de son échancrure antérieure, obliquement dirigé jusqu'à la partie antérieure du bord latéral; conséquemment non tronqué derrière les yeux; chargé d'un calus, ordinairement marqué d'un point noir. *Antennes* visiblement insérées plus avant que le niveau du bord antérieur des yeux. *Tibias* très-épineux.

Les insectes de ce rameau offrent dans la largeur de leur tête et dans

Digitized by Google

leur pronotum non tronqué à ses angles antérieurs, un facies particulier.

L'espèce de nos pays semble représenter ici les premiers Cydnaires, par le bord de la tête et les côtés du pronotum munis de cils spiniformes, par les cuisses ciliées vers leur tranche inférieure; caractères qui révèlent leurs habitudes fouisseuses.

Ce rameau est réduit au genre suivant :

Genre *Oploscelis*, Oplescèle; Mulsant et Rey.

Mulsant et Rey, Annales de la Soc. Linnéenne de Lyon (1852), p. 80. — Muls., Opusc. Entom. t. I. p. 99.

(ὅπλον, arme; σκελίς, jambe).

Caractères. Ajoutez à ceux indiqués : *Bords de la tête* et *côtés du pronotum* munis de cils courts et spinosules. *Epistome* rétréci en devant; avancé jusqu'aux trois quarts ou un peu plus des joues; enclos par celles-ci. *Antennes* un peu plus longuement prolongées que les angles latéraux du pronotum; à 1er article variablement plus grand que le 3e ou égal à celui-ci, plus court que le 2e : ce dernier, ordinairement plus grand que le 3e : le 4e, subgraduellement épaissi vers son extrémité : le 5e, subfusiforme, le plus long. *Yeux* assez petits suborbiculaires, vus en dessus; un peu débordés par les angles latéraux du pronotum. *Pronotum* presque en ligne droite sur les côtés; à cicatrices très-nettement limitées, lisses et imponctuées. *Ecusson* large; à sinuosités latérales situées vers le quart ou un peu plus des côtés; à stigmas formés par un sillon ponctué prolongé presque jusqu'aux sinuosités latérales. *Cuisses* garnies, vers leur tranche postérieure, de cils spiniformes.

1. **Oploscelis arenicola**; Scholtz.

Ovalaire. D'un blanc flavescent ou d'un blanc testacé, marqué sur le pronotum, l'écusson et les cories de petits points obscurs : ces points inco-

Digitized by Google

lores sur la bordure latérale du pronotum, côtés de ce dernier et bord de la tête, garnis de cils spiniformes noirs et très-courts. Ecusson un peu plus courts que les cories, visiblement plus large que chacune d'elles, vers l'angle postéro-interne de celles-ci; arrondi postérieurement. Suture radiale prolongée jusqu'aux trois quarts des cories. Ventre pointillé d'obscur, avec une bande longitudinale imponctuée et plus pâle, sur chacun de ses flancs. Tibias à épines noires: les antérieurs munis de douze épines sur leur tranche externe.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle; creusé d'une fossette, et noir ou brun, sur sa moitié postérieure.

♀ Dernier arceau ventral arrondi en devant, élargi en courbe rentrante sur les côtés; divisé par une ligne transversale en deux moitiés presque égales: l'antérieure de deux pièces: la postérieure paraissant composée de sept: les deux latérales submédiaires constituant, prises ensemble, à leur bord postérieur un demi-cercle dirigé en arrière et interrompu dans son milieu: la médiane antérieure échancrée à son bord postérieur: la seconde, transverse: la postérieure la plus grosse, paraissant soudées aux latérales postérieures qui semblent unies par elle sur le tiers postérieur de la seconde moitié.

Sciocoris arenicolus. Scholtz, Arbeit. u. Verand. d. Schles. Gesellsch. f. v. Kult. 1846. p. 52. 2. — Baerensprung., Berlin. Entom. Zeitsch. t. II. 1858. p. 97. 3. — Fieber, Eur. Hemipt. p. 356. 2.

Oplosulis ciliata. Muls. et Rey., Ann. de la Soc. Entom. de Fr. 1850-52. p. 80. — Muls., Opusc. entom. t. I. p. 99.

Long. 0m,0056 à 0m,0078 (2 l. 1/2 à 3 l. 1/2). — Larg. 0m,0033 à 0m,0042 (1 l. 1/2 à 1 l. 7/8) aux angles latéraux du pronotum; un peu plus large vers la moitié des côtés de l'abdomen.

Corps ovalaire; peu convexe; d'un blanc testacé ou flavescent, en dessus. *Tête* presque en demi-cercle; parfois à peine entaillée dans le milieu de son bord antérieur; garnie à son bord, de cils bruns ou noirs, très-courts; faiblement ou obsolètement ponctuée; à sutures génales ordinairement obscures. *Yeux* noirs. *Ocelles* rougeâtres. *Antennes* d'un flave testacé, avec les deux derniers articles bruns ou brunâtres. *Pro-*

Digitized by Google

notum échancré en devant, tronqué sur la moitié de sa longueur à la partie postérieure de cette échancrure, avec les côtés de celle-ci obliquement avancés jusqu'aux angles antérieurs ; élargi d'abord en ligne courbe jusqu'au tiers de ses côtés, puis en ligne presque droite jusqu'aux angles latéraux, à calus peu saillant; à fossette presque nulle; garnie sur les côtés de cils bruns, courts et parfois usés; à cicatrices lisses, un peu élargies en dehors, tronquées à leurs deux extrémités; marqué sur le reste de sa surface de points ordinairement assez petits, noirs ou obscurs, mais incolores sur les côtés, et laissant sur ceux-ci une bordure pâle, étendue en devant jusqu'à la moitié du bord postérieur des yeux et postérieurement limitée par le calus. *Ecusson* à peine plus longuement prolongé que la moitié du dessus de l'abdomen, arrondi à son extrémité; un peu plus prolongé que les cories; plus large que chacune de celles-ci, vers leur angle postéro-interne; à stigmas noirs; paré au côté interne de chacun de ceux-ci d'une tache à peine calleuse, lisse, allongée en se rétrécissant; chargé d'une tuméfaction basilaire assez faible, prolongée jusqu'aux deux cinquièmes; ordinairement un peu caréné postérieurement ; marqué de points petits et obscurs. *Cories* prolongées un peu plus longuement que l'extrémité du 3e arceau ventral, offrant leur plus grande longueur à l'angle postéro-externe de l'exocorie. *Membrane* presque concolore. *Tranche abdominale* marquée d'une tache noire, didyme, sur la moitié externe des intersections. *Bec* d'un blanc flavescent avec l'extrémité noire. *Dessous du corps* et *pieds* d'un blanc flavescent. *Ventre* paré d'une tache à l'angle antéro-externe des arceaux de la tranche, marqué sur le reste de sa surface de petits points souvent concolores ou d'autrefois obscurs, et formant près des stigmates une bande nébuleuse. Cils ou épines des cuisses et des tibias, bruns ou noirs. *Tibias antérieurs* à 12 ou 13 épines sur leur tranche externe.

Cette espèce paraît être principalement méridionale. Nous l'avons prise en juin, dans les plaines sablonneuses d'Aiguemortes, au pied des plantes basses, et sur le *Melilotus altissimus*.

Obs. Nous avons vu dans la collection de M. Signoret une espèce d'Oplocelate dont voici la description :

Digitized by Google

Oploscelis dohrniana.

Ovalaire. D'un blanc flavescent ou d'un blanc testacé; inégalement marquée ou parsemée en dessus de très-petits points obscurs. Bords de la tête et côtés du pronotum sans cils. Cuisses garnies de cils flexibles. Ecusson variablement un peu plus ou un peu moins long que les cories, à peine plus large que chacune d'elles, vers leur angle postéro-interne, en ogive à l'extrémité. Suture radiale prolongée seulement jusqu'aux deux tiers des cories, obscure ou plus profonde dans la seconde moitié. Tibias à épines brunes : les antérieures munies d'environ douze épines sur leur tranche externe. Ventre sans bandes pâles sur ses flancs.

Long. 0m,0048 à 0m,0059 (2 l. 1/8 à 2 l. 2/3).

Patrie : la Sicile (coll. Signoret). Dédiée à M. Antoine Dohrn.

Obs. Cette espèce, par sa tête et les côtés de son pronotum dépourvus de cils, par les cuisses munies seulement de cils flexibles vers leur tranche inférieure, semble faire le passage aux *Sciocorates* et devrait constituer parmi les Oploscelates un sous-genre (S.-G. *Orocephalus*).

DEUXIÈME RAMEAU.

LES SCIOCORATES.

Caractères. *Tête* subarrondie ou en ogive en devant ; moins de moitié plus large, prise entre les yeux, que longue depuis cette ligne transversale imaginaire jusqu'au point le plus avancé. *Pronotum* tronqué, soit transversalement, soit obliquement, derrière les yeux. *Tibias* brièvement épineux ou presque inermes.

Les Sciocorates par leurs cuisses non ciliées vers leur tranche postérieure ou garnies seulement de quelques poils indistincts, par leur tête non garnie de cils spiniformes, ont évidemment moins de tendance à se cacher dans le sol que les précédents.

Ce rameau se divise en deux genres.

Digitized by Google

		Genres.
Bord postérieur du tubercule antennifère	plus avancé que le bord antérieur des yeux. Cories subparallèles jusqu'au tiers ou un peu plus de la longueur de leur bord externe, et ne commençant à se rétrécir qu'à partir de ce point. Côtés du pronotum non dilatés.	*Sciocoris*.
	moins avancé que les bords antérieurs des yeux. Cories commençant à se rétrécir à partir du dixième basilaire de leur bord externe. Côtés du pronotum très-dilatés, angles latéraux subarrondis.	*Dyroderes*.

Genre *Sciocoris*, Sciocore; Fallén.

Fallén, Hemipt. suec. (1829) p. 20.

Caractères. *Bord postérieur du tubercule antennifère* plus avancé que le bord antérieur des yeux. *Cories* commençant à se rétrécir à partir du tiers au moins de leur longueur. *Antennes* plus longuement prolongées que les angles latéraux du pronotum; à 1er article ordinairement le plus court : le 2e de longueur un peu variable, suivant les espèces, mais non de moitié plus grand que le 3e : les 4e et 5e épaissis, les plus grands : le 4e souvent le plus long. *Pronotum* échancré en devant; habituellement près d'une fois aussi large au bord postérieur de cette échancrure, que la ligne qui serait tirée depuis l'une des extrémités de ce bord, jusqu'à l'un des bords latéraux; le plus souvent presque transversalement tronqué derrière les yeux; à bords latéraux non dilatés : chargé d'un calus marqué d'un point obscur, et suivi d'une fossette; à angles latéraux plus ou moins prononcés. *Ecusson* large : à sinuosités faibles, situées ordinairement vers le tiers ou les deux cinquièmes des côtés. *Cuisses* non distinctement ciliées, ou n'offrant que quelques poils courts et indistincts. *Tibias* ordinairement plus ou moins brièvement spinosules.

Chez les Sciocores, comme chez les Oplocèles, la seconde moitié du dernier arceau ventral (♀), offre les deux pièces latérales postérieures unies entre elles, ou par l'intermédiaire d'une troisième pièce médiane soudée avec elles ou peu distinctement distincte de celles-ci, en sorte que les pièces latérales antérieures ou internes ne peuvent arriver jusqu'au

Digitized by Google

bord postérieur; caractère qui sert encore à distinguer les Sciocores des Dyrodères.

La couleur presque uniformément semblable de ces insectes, rend souvent assez difficile la distinction des espèces entre elles. Les caractères fournis par le dernier arceau ventral, caractères généralement négligés, rendent ces distinctions moins difficiles.

Celles de notre pays se répartissent de la manière suivante :

A. Postépisternums de couleur pâle ou seulement obscure à leur côté externe. Ventre n'offrant pas deux bandes longitudinales noires, convergeant vers une grosse tache de même couleur, situé sur l'avant-dernier arceau.

B. Yeux comme pédonculés débordant de tout leur diamètre le côté de la tête. Pronotum non ponctué de noir sur les côtés. Ecusson non sillonné. *Macrocephalus.*

BB. Yeux en partie enchâssés dans les côtés de la tête.

C. Ecusson sillonné sur la ligne médiane. Pronotum non ponctué de noir sur les côtés. 2e article des antennes à peine plus grand que le 3e. *Angustipennis.*

CC. Ecusson non sillonné sur la ligne médiane.

D. Pronotum non ponctué de noir sur la moitié antérieure de ses côtés.

E. Membrane des cories non maculée de brun. 2e article des antennes faiblement plus long que le 3e. *Fissus.*

EE. Membrane des cories maculée de brun. 2e article des antennes de moitié plus long que le 3e. *Auritus.*

DD. Pronotum ponctué de noir sur toute la longueur de ses côtés.

F. Ecusson plus long que les cories : celles-ci subarrondies à leur bord postérieur; moins longues à l'angle postéro-externe de l'exocorie que près de celui de la mésocorie. Postépisternums pâles à leur côté externe. *Curtipennis.*

FF. Ecusson à peine aussi long que les cories : celles-ci peu arquées à leur bord postérieur; plus longues à l'angle postéro-externe de l'exocorie qu'à celui de la mésocorie. Postépisternums ordinairement obscurs extérieurement. *Umbrinus.*

AA. Postépisternums noirs au mois à leur côté externe. Ventre marqué sur l'avant-dernier arceau, d'une grosse tache noire, vers laquelle convergent le plus souvent deux bandes longitudinales de même couleur.

Digitized by Google

G. Postépisternums noirs à leur côté externe, flaves et ponctués de noir à l'interne. Suture cubitale prolongée à peu près jusqu'au niveau de la moitié de l'écusson. *Helferi.*

GG. Postépisternums entièrement noirs. Suture cubitale prolongée seulement jusqu'au niveau du tiers de l'écusson. *Terreus.*

1. **Sciocoris macrocephalus**; Fieber.

D'un flave testacé ou d'un flave pâle ou cendré en dessus, et marqué de points enfoncés nébuleux ou obscurs, excepté sur une bordure latérale du pronotum et sur le tiers basilaire des exocories. Yeux comme pédonculés, débordant de toute leur largeur les côtés de la tête. Ecusson obtusément en toit, marqué à son extrémité, d'un point noir sur une fossette; à points calleux de couleur foncière. Cories moins larges chacune que l'écusson, à leur angle postéro-interne : ce dernier vif. Repli du pronotum non ponctué de noir et sans taches noires sous les angles latéraux. Postépisternums flaves. Ventre d'un flave pâle, marqué de points nébuleux.

♂ Dernier arceau ventral arrondi en devant, parallèle sur les côtés; très-déclive sur sa seconde moitié et creusé d'une fossette noire et avancée sur la partie postéro-médiane de son bord postérieur; offrant à chacun de ses angles postérieurs un relief, en forme de demi-cercle.

♀ Dernier arceau ventral arrondi en devant, élargi en ligne à peu près droite (c'est-à-dire sans angle rentrant ou saillant) sur les côtés; divisé par une ligne transversale en deux moitiés inégales : l'antérieure un peu plus courte, de deux pièces : la postérieure, de six ou sept pièces : les deux médianes antérieures petites, un peu moins longuement prolongées que les latérales antérieures : celles-ci constituant, prises ensemble, un demi-cercle tronqué ou obtus à leur bord postérieur : les latérales postérieures aussi longues près de la ligne médiane que les latérales antérieures.

Sciocoris macrocephalus. Fieber, Rhynchot. *in.* Abhandl. d. Bœhm. Gesellsch. 5e série, t. VII. 1852. p. 413. 12. — Id. Eur. Hemipt. p. 357. 5 *(type).*

Digitized by Google

Long. 0m,0054 à 0m,0070 (2 l. 1/2 à 3 l. 1/8). — Larg. 0m,0026 à 0m,0033 (1 l. 1/5 à 1 l. 1/2) aux angles latéraux du pronotum; — 0m,0033 à 0m,0041 (1 l. 1/2 à 1 l. 4/5) vers la moitié de l'abdomen.

Corps ovale-oblong; subplaniuscule; d'un flave cendré ou d'un testacé livide et marqué de petits points nébuleux ou obscurs, avec les côtés du pronotum et le tiers basilaire de l'exocorie marqués de points de couleur foncière, en dessus. *Tête* tantôt presque ogivale, tantôt subarrondie en devant, avec les côtés subsinués et formant, en devant des yeux, une dent plus ou moins faible; d'un cinquième environ plus longue sur la ligne médiane que large entre les yeux; à peine ou assez faiblement relevée à son bord; légèrement déprimé longitudinalement entre l'épistome et les côtés; marquée de points petits et peu profonds, souvent peu obscurs. *Epistome* avancé jusqu'au quart ou au cinquième antérieur des joues. *Antennes* d'un flave testacé, ordinairement avec l'extrémité du 3e article et la majeure partie des deux dernières brunes ou brunâtres; à 2e article plus long que le 3e. *Yeux* bruns; comme munis d'un pédoncule d'un blanc roussâtre, non engagés dans les côtés de la tête, ou débordant les côtés de celle-ci, à peu près de toute la longeur de leur partie brune. *Pronotum* échancré en devant; tronqué au bord postérieur de cette échancrure; à peu près une fois plus large à ce rebord postérieur qu'à chaque troncature postoculaire; élargi en ligne assez faiblement ou obtusément courbe jusqu'aux angles latéraux; peu ou point émoussé à ceux-ci; deux fois et demie aussi large à ces derniers que long sur sa ligne médiane; à cicatrices presque réduites à une ligne lisse; creusé, après celles-ci, d'un sillon transverse ordinairement peu profond, surtout dans son milieu; marqué d'un léger sillon longitudinal, naissant du bord antérieur, vers le bord interne des yeux, prolongé jusqu'aux limites du sillon transverse, non lié à la fossette située au côté interne du calus; marqué de points enfoncés noirs ou obscurs, avec ses côtés marqués de points plus petits et de couleur foncière, paraissant ainsi paré sur les côtés d'une bordure pâle, limitée par une ligne longitudinale qui partirait du côté interne des yeux et passerait au côté interne du calus qui est obscur. *Ecusson* presque sans sinuosités, ou offrant de faibles sinuosités latérales vers

Digitized by Google

le tiers de sa longueur; à peine prolongé jusqu'aux trois cinquièmes de l'abdomen; un peu plus long que les cories à leur angle postéro-externe; de moitié environ plus large que chacune de celles-ci, prises vers leur angle postéro-interne; en ogive à son extrémité; marqué de stigmas formés par des points noirs, non prolongés jusqu'aux sinuosités latérales; ordinairement paré, au côté interne de ceux-ci, d'une petite tache pâle, lisse, à peine calleuse; chargé d'une faible tuméfaction basilaire obtriangulaire; un peu en toit sur sa surface, avec l'arête de celui-ci souvent pâle; terminé à l'extrémité par une tache noirâtre, reposant ordinairement sur un point fossette; marqué comme le pronotum de points assez petits et noirs, quelquefois un peu plus rapprochés sur certains espaces, de manière à constituer de petites taches brunes. *Cories* prolongées presque jusqu'à l'extrémité du 4e arceau ventral, à leur angle postéro-externe : celui-ci ordinairement assez vif et presque rectangulairement ouvert; marquées de petits points enfoncés noirs ou obscurs, avec le tiers basilaire de l'exocorie noté de points plus petits et de couleur foncière et paraissant pâle sur cette partie; à suture peu saillante : la cubitale, prolongée jusqu'au tiers ou jusqu'aux deux cinquièmes de l'écusson; la radiale postérieurement accompagnée, sur l'exocorie, des traces d'une nervure. *Mésocorie* plus large que l'exocorie. *Membrane* hyaline; à cinq ou six nervures. *Dos de l'abdomen* noir, avec les quatre derniers arceaux parés sur les côtés d'une bordure d'un roux testacé pointillée de noir, et graduellement élargie. *Tranche marginale de l'abdomen* d'un flave testacé ou cendré; marquée sur les intersections des segments de sortes de bandes obscures ou noirâtres, formées par des points noirs ou noirâtres, mais souvent réduits à deux petites taches marginales. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires : d'un testacé pâle avec l'extrémité noire. *Dessous du corps* d'un flave pâle ou cendré ou d'un blanc flavescent, avec le sillon rostral noir. *Poitrine* marquée de points enfoncés, noirs, constituant près des côtés de chaque segment pectoral, une sorte de tache noire. *Repli des joues* marqués de points noirs assez petits, avec la moitié ou le tiers postérieur de sa moitié externe, imponctué. *Repli du pronotum* d'un flave testacé, marqué de points enfoncés légers et concolores, ou à peine nébuleux sur leur moitié externe;

Digitized by Google

non marqués d'une tache noire, sous les angles latéraux. *Repli des cories* marqué de points concolores ou à peine obscurs chez le ♂, paraissant souvent imponctué chez la ♀. *Postépisternums* d'un flave pâle, marqués de points noirs sur plus de leur moitie interne, lisses et imponctués extérieurement. *Ventre* d'un flave cendré ou testacé; marqué de petits points peu profonds et nébuleux; noir sur la partie médiane des 1er et 2e arceaux; souvent marqué, sur le 3e arceau, de deux taches noires ou obscures près de la ligne médiane; noté sur les côtés à l'angle antéro-externe des arceaux, d'une petite tache noire. *Pieds* d'un flave livide. *Cuisses* glabres, ponctuées de roux fauve ou d'obscur. *Tibias* garnis de courtes épines noires : tranche externe des antérieures munies de sept à dix épines.

Cette espèce habite diverses zones. Elle n'est pas rare dans notre Provence, au pied des plantes, principalement dans les lieux sablonneux. On la prend aussi en fauchant les herbes.

Obs. Le *Sc. macrocephalus* est facile à distinguer de toutes les espèces suivantes, par ses yeux comme portés par un pédoncule court et pâle, et débordant de toute leur largeur le côté de la tête qui les précède. Il s'éloigne d'ailleurs des *terreus* et *Helferi* par ses postépisternums et par son ventre pâles; de l'*angustipennis* par son écusson non sillonné; des *fissus* et *auritus*, *curtipennis* et *umbrinus*, par les côtés de son pronotum non ponctués de noir sur toute leur longueur; de tous ceux de notre pays, par les caractères tirés du dernier arceau ventral : chez aucune autre espèce les pièces latérales postérieures de cet arceau, chez la ♀, n'ont autant de longueur près de la ligne médiane.

A cette section se rattache l'espèce suivante :

Sclocoris conspurcatus; Klug.

D'un rouge flave et marqué de petits points bruns, en dessus, excepté sur une bordure des côtés du pronotum et sur les deux cinquièmes basilaires des exocories. Yeux comme pédonculés, débordant de toute leur largeur les côtés de la tête. Ecusson à peine plus long que les cories à leur angle postéro-externe; noté d'un point calleux presque concolore au côté interne de chaque stigma noir. Cories moins larges chacune que l'écusson, vers

Digitized by Google

leur angle postéro-interne; prolongées jusqu'à la moitié du 4e arceau ventral. Replis du pronotum et des cories, flavescents, sans points et sans tache noirs. Postépisternums flaves antérieurement. Ventre et pieds d'un roux flave : ceux-ci ponctués de brun.

Sciocoris conspurcatus. Klug, Symb. phys. dec. V. (1845). pl. XLIV. fig. 2. — Fieber, Rhynch. in. Abhandl. d. proh. Geselleh. 5e série, t. VII. 1851-52. p. 413. 11.

Long. 0m,0067 à 0m,0070 (3 l. à 3 l. 1/8).

Patrie : Diverses parties de l'Afrique. — Tanger (coll. Signoret).

Obs. La ponctuation paraît varier de force, et le dessus du corps a quelquefois des taches, qui manquaient dans l'exemplaire que nous avons eu sous les yeux.

2. **Sciocoris angustipennis**; Mulsant et Rey.

D'un flave testacé ou d'un flave pâle ou cendré; marqué en dessus de points enfoncés nébuleux ou noirâtres : ces points constituant parfois, sur la tête, le pronotum et l'écusson, des bandes longitudinales noirâtres : côtés du pronotum et deux cinquièmes basilaires de chaque exocorie non ponctuée d'obscur. Ecusson plus long que les cories, obtusément en toit, sillonné sur la ligne médiane; à points calleux de couleur foncière. Cories moins larges chacune, à leur angle postéro-interne, que l'écusson : membrane débordée par les côtés du dos de l'abdomen. Repli du pronotum ordinairement marqué d'une tache noire sous les angles latéraux; flave et non ponctué de noir au moins sur sa moitié interne. Postépisternums d'un flave pâle, extérieurement. Ventre pâle ou en partie rosé, marqué de points nébuleux.

♂ Dernier arceau ventral arrondi en devant, parallèle sur les côtés, prolongé postérieurement en angle peu vif à ses angles postérieurs, avec le tiers médiaire de son bord postérieur échancré sur le tiers postérieur de sa longueur, et parfois pourvu d'un petit appendice dans cette échancrure.

♀ Dernier arceau du ventre en ogive en devant, élargi d'avant en

Digitized by Google

arrière sur les côtés; divisé en deux moitiés inégales par une ligne en angle dirigé en arrière : la moitié antérieure carénée sur la ligne médiane; de deux pièces : la postérieure à peine plus longue que la précédente sur la ligne médiane, plus longue qu'elle sur les côtés : de six ou sept pièces : les deux latérales antérieures formant, avec les deux médianes, un demi-cercle dirigé en arrière : les deux latérales postérieures, paraissant unies ou peu nettement séparées par une pièce pâle; à peine aussi longues près de sa ligne médiane que les latérales antérieures.

Sciocoris angustipennis. MULS. et REY, Ann. de la Soc. Linn. de Lyon. 1850-52. p. 81. — MULS., Opusc. entom. t. I. p. 100.

Sciocoris sulcatus. FIEBER, Rhynchotogr. *in*. Abhandl. d. Geselleh. 1851-52. p. 451. 24. — Id. tiré à part. p. 27. 24. — Id. Eur. Hemipt. p. 360. 16.

Long. 0m,0056 à 0m,0067 (2 l. 1/2 à 3 l.).— Larg. 0m,0023 à 0m,0028 (1 l. à 1 l. 1/4) aux angles latéraux du pronotum.— 0m,0028 à 0m,0033 (1 l. 1/4 à 1 l. 2/3) vers la moitié de l'abdomen.

Corps ovalaire; subplaniuscule; testacé, d'un flave pâle ou testacé ou d'un flave cendré, en dessous. *Tête* tantôt en ogive, tantôt subarrondie en devant, parfois un peu entaillée à son bord antérieur; élargie d'avant en arrière presque en ligne droite sur les côtés, offrant au devant des yeux une petite dent plus ou moins sensible; à peine relevée à son bord : longitudinalement déprimée ou largement et peu profondément sillonnée entre l'épistome et chaque bord latéral; finement ponctuée : les points variablement de couleur foncière ou obscure, sur une partie de sa surface, mais ordinairement obscurs ou noirâtres sur les côtés de l'épistome et de chaque bord latéral, et constituant des bandes obscures prolongées jusqu'à sa partie postérieure; parfois noire ou obscure sur les sutures génales, surtout chez les individus ayant les points de couleur foncière. *Epistome* avancé jusqu'au quart ou au cinquième antérieur des joues. *Antennes* d'un blanc testacé, souvent à extrémité du 3e article, la majeure partie du 4e et le 5e bruns ou brunâtres; à 2e article à peine plus long que le 3e. *Yeux* bruns, à moitié enchâssés dans les côtés de la tête. *Pronotum* échancré en devant; tronqué au bord postérieur de cette échancrure; plus d'un tiers plus large à ce bord

Digitized by Google

postérieur qu'à chaque troncature postoculaire ; élargi en ligne peu courbe jusqu'aux angles latéraux qui sont souvent un peu émoussés ; deux fois et quart à deux fois et demie aussi large à ses angles que long sur la ligne médiaire ; longitudinalement déprimé ou sillonné de chaque côté à partir du côté interne des yeux jusqu'au bord interne du calus, au devant de la fossette voisine de ce dernier ; faiblement sillonné longitudinalement de chaque côté de la ligne médiane, qui parfois est elle-même légèrement sillonnée ; ponctué ; quelquefois entièrement d'un flave testacé, avec les côtés plus pâles, ordinairement marqués de points (excepté sur les côtes), enfoncés, noirs, plus prononcés sur les quatre sillons, sur chacun desquels ils constituent une sorte de ligne ou de bande obscure ; à cicatrices souvent peu distinctes et parfois à peine plus obsolètement ponctuées. *Ecusson* rétréci en ligne presque droite ou à peine subsinué vers les deux cinquièmes de ses côtés ; prolongé environ jusqu'aux trois cinquièmes de l'abdomen ; en ogive ou subarrondi à l'extrémité ; un peu plus longuement prolongé que les cories à leur angle postéro-externe ; offrant sur les deux cinquièmes antérieurs les traces d'une subconvexité basilaire subtriangulaire ; obtusément en toit après celle-ci, et creusé, sur son arête, d'un sillon plus prononcé postérieurement ; déprimé longitudinalement près de ses bords latéraux qui sont à peine relevés ; de la couleur du pronotum, marqué de points enfoncés parfois de couleur foncière, ordinairement obscurs ou noirâtres, surtout sur chaque dépression longitudinale sur laquelle ils constituent alors une sorte de bande obscure ; à stigmas représentés par un sillon ponctué, noir, souvent prolongé jusqu'aux sinuosités latérales ; ordinairement paré au côté interne de chaque stigma d'une tache d'un blanc livide ou flavescent, à peine calleuse. *Cories* prolongées, jusqu'à l'extrémité du 4e arceau ventral, à leur angle postéro-externe : celui-ci, assez vif et à peine plus ouvert que l'angle droit ; en ligne droite ou non arquée en arrière sur les deux tiers externes de leur bord postérieur ; colorées et ponctuées à peu près comme l'écusson, avec le tiers basilaire de l'exocorie plus pâle, marqué de points petits, obsolètes et de couleur foncière : les points du reste de leur surface variablement noirâtres ou à peine obscurs ; à suture radiale nerviforme ; chargées près de cette suture, sur l'exocorie, d'une nervure naissant vers les deux tiers de

Digitized by Google

leur longueur et prolongée jusqu'au bord postérieur; à suture cubitale prolongée jusqu'au niveau du tiers de l'écusson. *Mésocorie* plus large que l'exocorie : celle-ci un peu arquée en dehors. *Membrane* d'un blanc cendré laissant ordinairement à découvert les côtés du dos de l'abdomen; au moins aussi longue que ce dernier, chez le ♂, ordinairement plus courte chez la ♀ ; chargée de quatre ou cinq nervures saillantes. *Tranche abdominale* testacée, marquée, sur les intersections des segments, d'une bande obscure formée par des points noirs et souvent réduite à deux petites taches noires, près du bord externe. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches intermédiaires ; d'un flave testacé, avec le dernier article et souvent partie du précédent, noirs. *Repli du pronotum* et *repli des élytres* d'un flave pâle ou testacé; marqués de points légers et concolores ou à peine obscurs : le premier ordinairement noté d'une tache noire sous les angles latéraux. *Dessous du corps* d'un flave testacé , avec le sillon rostral noir, au moins sur les méso et métasternum, et sur la partie médiane antérieure du ventre. *Repli des joues* marqué de points noirs sur la moitié longitudinale externe, imponctué sur l'interne. *Poitrine* marquée de points noirs assez ou très-petits, sur les côtés de ses flancs et sur les cotyles des hanches. *Postépisternums* d'un flave pâle, marqués de points nébuleux ou obscurs à leur côté interne. *Ventre* d'un flave pâle ou cendré, avec la partie médiane des 1er et 2e arceaux noire; ordinairement rose en devant, chez le ♂; pointillé, souvent d'une manière obsolète: les petits points parfois noirâtres , d'autres fois concolores ; à stigmates noirs ou obscurs ; marqué d'une petite tache noire à l'angle antéro-externe de ses arceaux; non paré de bandes longitudinales noires. *Pieds* d'un flave testacé à peine ou parcimonieusement ponctués d'obscur. *Tibias* brièvement spinosules; ces spinules un peu obscures : huit à dix sur la tranche externe des antérieures.

Cette espèce est principalement méridionale, elle est assez commune dans notre ancienne Provence.

Obs. La couleur foncière est d'un flave testacé ou d'un cendré roussâtre; mais elle varie suivant que les points sont noirs, noirâtres ou à peine obscurs, dans le premier cas l'insecte paraît grisâtre : dans le second d'un jaune testacé chez les individus les plus pâles, c'est-à-

Digitized by Google

dire ceux chez lesquels la matière colorante a fait défaut, les autres sont souvent unicolores, ou seulement brunâtres à l'extrémité; ont les lignes obscures de la tête et du prothorax indistinctes, la partie tectiforme de l'écusson moins prononcée, le dessous du ventre non ponctué d'obscur; chez les individus plus foncés en couleur, le ventre est au contraire plus marqué de points obscurs ou noirâtres.

Le *Sc. angustipennis* s'éloigne du *macrocephalus* par ses yeux à moitié enchâssés dans les côtés de la tête; par son écusson sillonné; des *Helferi* et *terreus* par ses postépisternums et son ventre pâle; des *auritus* et *fissus*, par les côtés de son pronotum pâles jusqu'aux angles latéraux; de l'*auritus* d'ailleurs, par la membrane de ses cories non maculées de brun; du *fissus*, par le devant de sa tête non relevé et bifide; des *curtipennis* et *umbrinus*, par les côtés de son pronotum non ponctués de noir ou de brun, par son écusson sillonné, etc.

Nous avons conservé à cette espèce le nom que nous lui avions donné : notre publication ayant devancé de quelques mois celle du t. 7, des mémoires de la Société des sciences de Bohême.

3. **Sciocoris fissus**; Mulsant et Rey.

D'un blanc cendré; marqué en dessus de points enfoncés bruns, excepté sur une bordure des deux tiers antérieurs des côtés du pronotum et sur le tiers basilaire des exocories. Tête relevée et comme bidentée, en devant. Ecusson plus long que les cories à leur angle postéro-externe : cet angle assez vif; à points calleux blancs, souvent marqués de quelques autres taches basilaires blanches. Cories plus larges chacune que l'écusson, à leur angle postéro-interne : à membrane non maculée de brun. Repli du pronotum flave, marqué d'une tache noire sous les angles latéraux. Postépisternums flaves extérieurement. Ventre d'un blanc cendré, marqué de points obscurs constituant ordinairement quatre rangées ou bandes obscures.

Sciocoris umbrinus. Ramb., Faun. de l'Andal. t. II. p. 120. 4?

Long. 0m,0045 à 0m,0048 (2 l. à 2 l. 1/8). — Larg. 0m,0024 à 0m,0026 (2 l. 1/8 à 2 l. 1/5) aux angles latéraux du pronotum. — 0m,0033 (1 l. 1/2) vers la moitié de l'abdomen.

Digitized by Google

Corps ovalaire; très-médiocrement convexe. *Tête* en ogive, un peu entaillée, livide et relevée en rebord, en devant; plus large entre les yeux que longue depuis cette ligne transversale imaginaire jusqu'au point le plus avancé de son bord antérieur; d'un blanc cendré flavescent; densement et presque uniformément marquée de point enfoncés noirs. *Epistome* avancé jusqu'aux deux tiers ou trois quarts antérieurs des joues. *Yeux* bruns, globuleux, assez gros, presque à moitié enchâssés dans les côtés de la tête. *Antennes* d'un testacé cendré ou pâle, avec les deux derniers articles brunâtres. *Pronotum* peu profondément échancré en devant, un peu arqué en arrière au bord postérieur de cette échancrure qui est étendue jusqu'aux yeux; trois fois aussi large à ce bord que chaque troncature postoculaire; élargi en ligne sensiblement courbe jusqu'aux angles latéraux, qui sont peu émoussés; deux fois et demie aussi large à ces angles que long sur sa ligne médiane : à cicatrices transverses, en partie imponctuées; d'un brun cendré flavescent; marqué de points enfoncés noirâtres qui le font paraître d'un cendré grisâtre : ces points moins noirs et plus petits, au devant des cicatrices, plus petits et moins obscurs sur la partie médiane de cette région antérieure et sur le reste de sa surface; non ponctué de noir sur les deux tiers antérieurs de ses côtés; offrant souvent une ligne médiane pâle très-étroite; marqué de deux ou trois taches obscures sur chaque cicatrice; sans traces ou presque sans traces de sillon transverse. *Ecusson* faiblement sinué vers le tiers ou les deux cinquièmes de ses côtés; subarrondi postérieurement; moins large qu'une corie vers l'angle postéro-interne de celles-ci; prolongé à peine jusqu'aux trois cinquièmes de l'abdomen; notablement moins long que les cories à leur angle postéro-externe; marqué de deux stigmas formés d'une fossette noire obtriangulaire; paré, au coté interne de chacun de ces derniers, d'une tache d'un blanc flavescent, et parfois de deux autres petites taches basilaires de même couleur; à tuméfaction basilaire très-faible; d'un blanc cendré flavescent; marqué de points enfoncés petits, noirs ou noirâtres, affaiblis vers l'extrémité, et constituant souvent quelques taches basilaires brunes, et quelques autres près de la ligne médiane, qui se montre parée d'une fine ligne pâle, non prolongée jusqu'à l'extrémité. *Cories* prolongées jusqu'à l'extré-

Digitized by Google

mité du 4e arceau ventral, à leur angle postéro-externe ; cet angle vif et aigu; en ligne à peu près droite à leur bord postérieur, depuis la moitié de la mésocorie jusqu'au bord externe; d'un blanc cendré flavescent, marqué de points enfoncés obscurs; à suture radiale prolongée jusqu'aux trois quarts, non accompagnée postérieurement d'une nervure sur l'exocorie. *Membrane* hyaline, à cinq ou six nervures. *Dos de l'abdomen* presque entièrement noir. *Tranche abdominale* d'un blanc cendré flavescent, avec les intersections parées d'une bande formée de deux lignes de points noirs. *Bec* testacé, avec l'extrémité obscure ; prolongé presque jusqu'aux hanches postérieures. *Repli des joues* d'un flave roussâtre livide ; marqué de points noirs, avec un espace triangulaire au côté externe du tubercule antennifère, imponctué de noir. *Repli du pronotum* d'un flave roussâtre livide, marqué d'une tache noire sous les angles latéraux. *Repli des élytres* de la couleur de celui du pronotum, avec une tache basilaire noirâtre. *Poitrine* d'un blanc cendré; marqué, sur les côtés de chacun de ses segments, d'une grosse tache obscure formée par des points enfoncés noirs. *Sillon rostral* noir. *Postépisternums* flaves extérieurement; ponctués de noir au côté interne. *Ventre* d'un blanc cendré ou flavescent, marqué de petits points enfoncés bruns ou obscurs, presque nuls sur la partie médiane, constituant sur les côtés deux sortes de rangées ou de bandes obscures : la latérale plus large, laissant sur chaque arceau une tache en demi-ovale pâle. *Pieds* d'un livide ou flave roussâtre : cuisses marquées, vers les deux tiers de leur côté antérieur, d'un demi-anneau brun, formé par des petits points noirâtres. *Tibias* ciliés en dessous, inermes sur leur arête externe.

Cette espèce a été prise à Hyères (Var), (coll. Signoret).

Obs. Le *S. fissus* se distingue de toutes nos espèces françaises par sa tête relevée et bifide, en devant. Il s'éloigne d'ailleurs du *macrocephalus* par ses yeux à moitié enchâssés dans les côtés de la tête; de l'*angustipennis* par les côtés de son pronotum non paré d'une bordure pâle prolongée jusqu'aux angles latéraux, par son écusson non sillonné longitudinalement; de l'*auritus*, par la membrane de ses cories non maculée de brun; des *umbrinus* et *curtipennis*, par les côtés de son pronotum non ponctués de noir sur leur moitié antérieure; par le repli

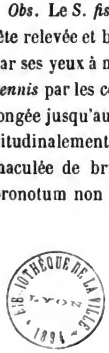
BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1894

Digitized by Google

de son pronotum non ponctué de noir et marqué seulement d'une tache noire sous les angles latéraux ; des *S. Helferi* et *terreus*, par ses postépisternums flaves au lieu d'être noirs à leur côté interne; par son ventre non marqué, sur son avant-dernier arceau, d'une grosse tache noire, ni de deux bandes longitudinales plus antérieures.

4. **Sciocoris auritus**; Mulsant et Rey.

D'un flave roussâtre ou d'un flave testacé ou cendré ; marqué en dessus de points enfoncés noirs ou noirâtres, qui lui donnent une teinte grisâtre : deux tiers antérieurs des côtés du pronotum et tiers basilaire de chaque exocorie, non ponctués d'obscur. 2e article des antennes de moitié plus long que le 3e. Ecusson non tectiforme, plus étroit que chaque corie, vers leur angle postéro-interne ; à points calleux blancs. Membrane des cories hyaline, maculée de brun. Repli du pronotum marqué d'une tache noire sous les angles latéraux, flave sur le reste. Postépisternums flaves extérieurement. Ventre testacé, pointillé de brunâtre : ces points formant le plus souvent six rangées de taches brunâtres ; paré latéralement d'une tache plus foncée aux intersections des segments. Pieds ponctués de brun.

♂ Dernier arceau ventral arrondi ou obtusément arrondi en devant, parallèle sur les côtés; tronqué et muni d'un rebord pâle à son bord postérieur, avec la partie médiane creusée d'une fossette noire, plus large que longue, de chaque côté de laquelle part un sillon un peu obliquement transverse, dirigé vers les trois quarts du bord latéral.

♀ Dernier arceau ventral arrondi en devant, en angle rentrant sur les côtés; divisé par une ligne transversale en deux moitiés presque égales : l'antérieure à peine plus longue, de deux pièces : la postérieure de six ou sept pièces : les deux antérieures latérales constituant, prises ensemble, une ogive dirigée en arrière : les postérieures soudées ; la médiane antérieure en parallélogramme transverse : la seconde médiane plus étroite, presque carrée, non prolongée aussi longuement que les latérales antérieures : celles-ci près d'une fois plus longues sur la ligne médiane que les latérales postérieures.

Digitized by Google

Sciocoris auritus. Muls. et Rey, Ann. de la Soc. Linn. t. III. p. 126. — Muls., Opusc. Entom. t. VII. p. 126.

Long. 0m,0045 à 0m,0056 (2 l. à 2 l. 1/2). — Larg. 0m,0022 à 0m,0029 (1 l. à 1 l. 2/5) aux angles latéraux du pronotum; 0m,0026 à 0m,0033 (1 l. 1/5 à l. 1/4) vers la moitié des côtés du ventre.

Corps ovale-oblong; subplaniuscule; testacé, d'un flave cendré ou d'un flave testacé en dessus et marqué de points enfoncés généralement noirs, qui lui donnent une teinte grisâtre. *Tête* arrondie en devant, parfois faiblement entaillée à son bord antérieur, à peine plus longue au-devant des yeux que large entre les organes; planiuscule, très-légèrement ou peu sensiblement relevée à son bord; munie d'une dent plus ou moins sensible au devant des yeux; marquée de points enfoncés noirs, assez serrés. *Epistome* avancé jusqu'au quart antérieur des joues. *Antennes* d'un flave testacé, avec les deux derniers articles et l'extrémité du 3e ordinairement brunâtres: le 2e, de moitié environ plus grand que le 3e et le 4e, à peine ou un peu plus long que le 2e. *Yeux* bruns, à moitié engagés dans les côtés de la tête. *Pronotum* peu profondément échancré en-devant, faiblement en arc dirigé en arrière au bord postérieur de cette échancrure, deux fois et quart ou deux fois et demie aussi large entre les yeux que chaque troncature postoculaire; élargi en ligne un peu courbe jusqu'aux angles latéraux qui sont peu émoussés; deux fois et quart aussi large à ces angles que long sur sa ligne médiane: à cicatrices sublinéairement transverses, imponctuées; rayé d'un sillon transverse débordant un peu les cicatrices; marqué, comme la tête, de points enfoncés noirs ou obscurs assez serrés, mais paré de chaque côté d'une bordure flave, marquée de points plus petits et de couleur foncière : cette bordure parallèle depuis l'angle de devant jusqu'au sillon transverse, rétrécie ensuite jusqu'aux deux tiers ou un peu plus des côtés. *Ecusson* rétréci en ligne droite sur les côtés; ou offrant vers le tiers ou un peu plus de faibles traces de sinuosités; en ogive ou subarrondi à l'extrémité; prolongé jusqu'aux trois cinquièmes de l'abdomen ; ordinairement plus longuement prolongé que les cories à leur angle postéro-externe; aussi large que les trois quarts d'une corie vers l'angle postéro-interne de celles-ci; chargé d'une tuméfaction basilaire assez

Digitized by Google

friable, obtriangulaire : celle-ci parfois suivie des traces d'une faible carène très-obtuse et souvent nulle ou à peu près ; marquée, comme le pronotum, de points enfoncés noirs ou obscurs, ordinairement affaiblis ou peu obscurs vers l'extrémité, qui paraît alors flavescente ou d'un flave roussâtre ou testacé ; noté à chacun de ses angles de devant d'un stigma noir, en forme de sillon assez court et graduellement rétréci ; chargé au côté interne de celui-ci d'un point calleux, d'un blanc livide. *Cories* prolongées jusqu'au tiers du cinquième arceau ventral ; à angle postéro-externe vif et aigu ; en ligne droite très-oblique, sur les deux tiers externes de leur bord postérieur ; d'un flave cendré ou testacé et ponctuées de noir comme l'écusson, avec le tiers basilaire de l'exocorie plus roussâtre et marquée de points plus petits et de couleur foncière ; ordinairement imponctuées sur une partie au moins des bords de la suture radiale ; celle-ci, nerviforme, non accompagnée d'une nervure sur la partie postérieure de l'exocorie ; suture cubitale prolongée jusqu'au niveau du tiers ou des deux cinquièmes de l'écusson. *Membrane* subhyaline chargée de six à huit nervures ; ordinairement maculée de taches brunes ou brunâtres sur les intervalles. *Dos* de l'abdomen noir, marqué sur les côtés d'une bordure de taches d'un roux testacé. *Tranche abdominale* marquée de points enfoncés noirs, laissant au milieu du côté externe de chaque segment, une tache d'un roux testacé anguleuse en dedans. *Repli des joues* presque uniformément ponctué de noir, offrant parfois un très-petit espace imponctué au côté externe du tubercule antennifère. *Repli du pronotum* subparallèle jusqu'à la moitié, rétréci ensuite ; flave testacé : paré d'une tache noire sous les angles latéraux. *Repli des élytres* flave testacé. *Dessous du corps* testacé ou d'un roux flave ; sillon rostral noir : poitrine marquée de points enfoncés noirs, constituant trois sortes de taches noires sur les côtés de celle-ci. *Ventre* d'un flave testacé, avec la partie médiane du bord antérieur du premier arceau, noire ; noté d'un point blanchâtre au côté interne des stigmates ; finement pointillé : les points parfois concolores, surtout chez la ♀, d'autres fois obscurs ou noirâtres et constituant le plus souvent six rangées de taches brunes ou brunâtres ; marqué, de chaque côté, d'une tache plus foncée aux intersections des segments. *Pieds* d'un testacé livide, ponctués de brun ou de fauve : cuisses marquées sur les deux

Digitized by Google

tiers de leur côté antérieur, d'une tache formée de la réunion de deux ou trois points bruns. *Tibias* peu ou pas distinctement spinosules sur leur tranche externe.

Cette espèce habite nos provinces méridionales. Nous l'avons prise communément dans les environs de Marseille, Avignon et Nîmes. On la trouve sous les pierres et parmi les mousses qui couvrent les roches, dans les lieux arides et escarpés.

Obs. Le *S. auritus* se distingue des *S. macrocephalus* et *angustipennis* par son pronotum ponctué de noir sur le tiers postérieur de ses côtés, par la membrane de ses cories maculées de brun; il s'éloigne en outre du *macrocephalus* par ses yeux à moitié enchâssés dans les côtés de la tête, par le repli de son pronotum marqué d'une tache noire; et de l'*angustipennis* par son écusson non sillonné sur la ligne médiane et peu ou point sensiblement en toit. Il se distingue du *fissus* par sa tête non bifide et relevée en devant; par la membrane de ses élytres maculée de brun; des *umbrinus* et *curtipennis*, par ce dernier caractère, par les côtés de son pronotum imponctués de noir sur leurs deux tiers antérieurs, par le repli de son pronotum non ponctué de noir, si ce n'est sous les angles latéraux, par l'angle postéro-externe des cories vif, par la mésocorie notablement plus large que l'exocorie; des *Helferi* et *terreus* par ses postépisternums à fond flavescent; par son ventre noir paré de deux bandes longitudinales noires, convergeant vers une tache de même couleur, située sur l'avant-dernier arceau.

Le *Sc. Gravenhorsti*, Fieber, qu'on trouve en Allemagne, mais que nous ne savons pas avoir été prise en France, a beaucoup d'analogie avec le *S. auritus*; mais il a le corps proportionnellement plus étroit ($0^m,0022$ aux angles du pronotum, au lieu de $0^m,0026$), plus parallèle ou moins ovale; le 2e arceau de la tranche abdominale peu apparent en dessus; l'écusson à peine plus large, vers les quatre cinquièmes de sa longueur, que les trois quarts d'une corie, au lieu d'être aussi large que l'une de celles-ci, etc.

Sciocoris Gravenhorsti. Fieber, Rhynchot. *in*. Abhandl. d. bohm. Gesellsch. t. VII. 1851-52. p. 446. 16. — Id. tiré à part. p. 22. 16. — Fieber, Europ. Hemipt. p. 360. 15.

Digitized by Google

Le *Sc. maculatus* du même auteur a le corps proportionnellement un peu plus large, plus ovalaire que celui de notre *Sc. auritus ;* la bordure pâle des côtés du pronotum plus large que le diamètre d'un œil, vers le sillon transverse, au lieu de l'avoir moins large ; l'écusson un peu plus large, vers les quatre cinquièmes de sa longueur que le diamètre transversal d'une corie dans le même point ; les cories en ligne moins obliquement transversale à leur bord postérieur, à peine plus longues que l'écusson à leur angle postéro-externe, dépassant à peine à cet angle la moitié ou les deux tiers du 4e arceau ventral, c'est-à-dire n'atteignant pas l'extrémité de cet arceau.

Sc. maculatus. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 360 14.

Patrie : la Dalmatie et la Sicile.

A cette section se rattache l'espèce suivante :

Sciocoris Le Prieuri; PERRIS. *D'un roux testacé en dessus, et marqué de points enfoncés noirs, qui lui donnent une teinte d'un roux fauve. Deux tiers antérieurs des côtés du pronotum et base des exocories non ou à peine ponctués d'obscur. Pronotum noir à sa base jusqu'aux fossettes ou jusqu'au calus. Ecusson souvent plus pâle et plus finement ponctué à l'extrémité ; notablement moins long que les cories à leur angle postéro-externe, moins large que l'une d'elles à leur angle postéro-interne. Cories prolongées jusqu'à l'extrémité du 4e arceau ventral ; à angle postéro-externe aigu ; membrane maculée de taches brunâtres. Repli du pronotum non ponctué de noir, mais marqué d'une tache noire sous les angles latéraux. Postépisternums flaves à leur côté externe. Ventre flave, paré d'une bande longitudinale médiane noire, incomplète, aboutissant à une tache de même couleur située sur l'avant-dernier arceau.*

Sciocoris Le Prieuri. PERRIS, in Litter.

Long. 0m,0045 à 0m,0056 (2 l. à 2 l. 1/2). — Larg. 0m,0022 à 0m,0026 (1 l. à 1 l. 1/5) aux angles latéraux du pronotum. — 0m,0025 à 0m,0029 (1 l. 1/8 à 1 l. 2/5) vers la moitié de l'abdomen.

Patrie : Bône (Algérie) (coll. Perris).

Digitized by Google

Obs. Cette espèce se distingue de toutes les autres par son pronotum paré d'une bordure noire couvrant la base entre les deux calus; par la bande noire située sur la partie médiane des six premiers arceaux du ventre. Quelquefois cette bande est en partie effacée ou interrompue, ou d'autrefois divisée longitudinalement par une ligne claire.

Le dos de l'abdomen est noir, bordé de taches d'un roux testacé sur les trois derniers arceaux. Le repli des joues est uniformément ponctué de noir.

5. **Sciocoris curtipennis**; Mulsant et Rey.

Testacé ou d'un testacé roussâtre; presque uniformément marqué en dessus, de points bruns ou noirs, qui lui donnent une teinte d'un testacé fauve ou brunâtre. Pronotum deux fois et demie aussi large que long: en ligne droite, à sa base. Écusson un peu plus long que les cories; offrant les faibles traces d'une carène obtuse non prolongée jusqu'à l'extrémité; à points calleux, de couleur foncière. Cories sensiblement plus étroites chacune, vers leur angle postéro-interne, que l'écusson; subarrondies à leur bord postérieur; à exocories à peu près aussi longues chacune que la mésocorie vers les deux tiers de leu longueur. Repli du pronotum non ponctué de noir, si ce n'est près des bords externe et postérieur. Postépisternums flaves extérieurement. Ventre sans tache noire sur l'avant-dernier arceau.

♂ Ventre habituellement densement et plus obscurément ponctué, et conséquemment plus noir; à dernier arceau arrondi en devant, parallèle ou un peu rétréci en arrière sur les côtés; échancré et concave sur le tiers médian au moins de sa partie postérieure, avec les angles postérieurs munis d'un relief en forme de C, et la partie médiane bituberculée.

♀ Ventre ordinairement plus clair; à dernier arceau arrondi en devant, élargi ensuite en ligne droite, sur les côtés; divisé par une ligne transversale en deux moitiés subégales : l'antérieure, plus courte, de deux pièces : la seconde de six ou sept pièces : les latérales antérieures offrant, prises ensemble, un demi-cercle dirigé en arrière, au moins aussi longues que les latérales postérieures près de la ligne mé-

Digitized by Google

diane : les deux médianes, de même largeur, un peu moins longuement prolongées que les latérales qui les enclosent.

Cimex umbrinus. Panz. Faun. Germ. 93. 15. — Latr., Hist. nat. t. XII. p. 190. 19. — Hahn., Wanz. t. I. p. 195. pl. XXXI. fig. 100. — Fieber, Rhynchot *in*. Abhandl. d. bohm. Geselleh. t. VII. p. 440. 7. — Id. tiré à part, p. 167. — Id. Eur. Hemipt. p. 358.10 (type).

Long. 0m,0045 à 0m,0067 (2 à 3 l.). — Larg. 0m,0026 à 0m,0033 (1 l. 1/5 à 1 l. 1/2) aux angles latéraux du pronotum. — 0m,0030 à 0m,0045 (1 l. 2/5 à 2 l.) vers la moitié de l'abdomen.

Corps ovale-oblong; subplaniuscule; testacé ou d'un testacé roussâtre, et presque uniformément marqué de points enfoncés noirs ou noirâtres, en dessus: les points quand ils sont noirs lui donnent une teinte plus foncée. *Tête* subarrondie ou un peu en demi-cercle ogival, en devant, ordinairement peu ou point échancrée dans le milieu de son bord antérieur; élargie presque en ligne droite sur les côtés, et souvent sans dent sensible au-devant des yeux; plane, légèrement déprimée longitudinalement entre l'épistome et les bords latéraux : testacée ; marquée de points enfoncés noirs ou obscurs. *Epistome* avancé jusqu'aux trois quarts des joues. *Antennes* testacées, avec les deux cinquièmes postérieurs du 3e article, la presque totalité des 4e et 5e, bruns ou brunâtres. *Yeux* bruns, à moitié engagés dans les côtés de la tête. *Pronotum* échancré en devant; tronqué au bord postérieur de cette échancrure; plus d'une fois plus large à ce bord qu'à chaque troncature postoculaire; une fois environ plus large à ce même bord que l'espace compris entre l'une de ses extrémités et le bord latéral; élargi en ligne un peu courbe sur les côtés jusqu'aux angles latéraux qui sont peu émoussés; deux fois et demie aussi large à ses angles que long sur la ligne médiane; chargé d'un calus assez saillant, suivi d'une fossette assez marquée; à peine aussi long ou un peu moins long sur sa ligne médiane que la tête : tronqué en ligne droite à sa base; à cicatrices linéaires, lisses ; marqué après celles-ci, d'un sillon transverse linéaire et peu profond ; testacé; uniformément marqué de points noirs ou obscurs. *Ecusson* rétréci en ligne presque droite, sur les côtés, subarrondi à l'extrémité; à peine prolongé jusqu'aux trois cinquièmes de l'abdo-

Digitized by Google

men; un peu plus long que les cories à leur angle postéro-externe; d'un tiers plus large que l'une d'elles vers leur angle postéro-interne; chargé sur son tiers basilaire ou un peu plus d'une subconvexité basilaire obtriangulaire; légèrement en toit ou offrant les faibles traces d'une carène non prolongée jusqu'à l'extrémité; à stigmas représentés par un léger et court sillon marqué de points enfoncés noirs ou parfois seulement obscurs, et alors peu distincts du reste de la couleur foncière; marqué, au côté interne de chacun de ces stigmas, d'une tache pâle à peine calleuse; testacé, marqué de points enfoncés noirs ou obscurs. *Cories* à peine prolongées jusqu'aux deux tiers ou trois quarts du 4e arceau ventral, à leur partie postéro-externe; subarrondies ou très émoussées ordinairement à celles-ci, et moins longues à leur angle postérieur que près de la mésocorie; plus arquées que chez les espèces précédentes sur les deux tiers postérieurs de leur bord externe; colorées et ponctuées comme le pronotum; n'offrant pas ordinairement près de la suture radiale, de traces d'une nervure sur le tiers postérieur de l'exocorie; à exocories aussi larges ou presque aussi larges chacune que la mésocorie. *Membrane* laissant à découvert les côtés du dos de l'abdomen; d'un cendré pâle ou testacé à trois ou quatre nervures saillantes : l'interne bifurquée. *Dos de l'abdomen* noir sur les deux ou trois premiers segments et sur le tiers médiaire des suivants, testacé ou d'un roux fauve et marqué de points obscurs sur les côtés de ces derniers. *Tranche abdominale* testacée; marquée sur les intersections des segments d'une sorte de bande obscure formée par des points enfoncés noirs ou noirâtres, égale aux parties imponctuées d'obscur. *Repli du pronotum* d'un flave pâle ou testacé; marqué de points enfoncés noirs, le plus souvent seulement près de ses bords extérieurs et postérieurs, sans tache ponctiforme noire sous les angles latéraux. *Repli des cories* d'un flave pâle ou testacé, souvent presque imponctué, d'autres fois pointillé de noir. *Dessous du corps* d'un testacé pâle livide ou flavescent; presque uniformément marqué de petits points enfoncés noirs et peu rapprochés, sur le repli des joues et sur la poitrine. *Sillon rostral* noir. *Postépisternums* flaves, extérieurement. *Ventre* noir sur le sillon transverse médian antérieur; explané sur les côtés; marqué de points enfoncés noirs plus rapprochés que ceux de la poitrine qui le font

Digitized by Google

paraître souvent presque noir, surtout chez le ♂, souvent blanchâtre sur la ligne médiane et paré de chaque côté de celle-ci de deux rangées de taches ponctiformes blanchâtres : la moins voisine du milieu située sur les stigmates; marqué sur les côtés de chaque arceau d'un espace ordinairement moins ponctué, constituant une tache ovalaire plus pâle. *Pieds* d'un flave pâle et testacé; ponctué de noir : cuisses imponctuées près du genou.

Cette espèce paraît habiter les différentes zones de notre pays. On la trouve dans les environs de Paris. Nous l'avons prise à la Chartreuse et dans le midi. Elle n'est pas rare dans les environs de Lyon.

Obs. Le *S. curtipennis* se distingue de toutes les autres espèces de notre pays par ses cories subarrondies à leur bord postérieur, plus courtes à l'angle postéro-externe de l'exocorie que près de la mésocorie; par ses exocories aussi larges ou presque aussi larges chacune que la mésocorie. Elle s'éloigne d'ailleurs du *macrocephalus* par ses yeux en partie enchâssés dans les côtés de la tête; par son écusson non marqué d'une tache noire à l'extrémité; par les côtés de son pronotum ponctués de noir sur toute leur longueur : ce caractère le distingue des *S. fissus*, *angustipennis* et *auritus*. Il n'a d'ailleurs ni la partie antérieure de la tête relevée et bifide, comme le *fissus*, ni l'écusson sillonné, comme l'*angustipennis*, ni la partie antérieure des côtés du pronotum dépourvu de points noirs, l'écusson plus étroit que chaque corie, vers leur angle postéro-externe et la membrane des cories maculée de brun, comme chez l'*auritus*. Il s'éloigne enfin des *S. Helferi* et *terreus* par ses postépisternums pâles à leur côté externe et par son ventre sans bandes longitudinales noires. Il a beaucoup d'analogie avec l'*umbrinus*; mais il s'en distingue par son pronotum moins court proportionnellement à sa largeur, en ligne droite à sa base; par ses cories plus courtes, subarrondies à leur bord postérieur, moins longuement prolongées à l'angle postéro-externe de l'exocorie qu'à celui de la mésocorie; par ses postépisternums pâles, au lieu d'être nébuleux; par le repli du pronotum entièrement marqué de points noirs ou bruns, seulement près des bords extérieur et postérieur.

Digitized by Google

6. **Sciocoris umbrinus** ; Wolff.

Testacé ou d'un testacé roussâtre, et presque uniformement marqué, en dessus, de points bruns ou noirs, qui lui donnent une teinte d'un testacé fauve ou brunâtre. Pronotum trois fois aussi large que long, un peu échancré en arc à sa base. Ecusson aussi long ou à peu près que les cories : offrant ordinairement des traces d'un carène obtuse non prolongée jusqu'à l'extrémité; à points calleux blancs. Cories à peu près aussi larges chacune vers leur angle postéro-interne, que l'écusson; en angle aigu à leur angle postéro-externe ; à exocories moins large chacune que la mésocorie, vers les deux tiers de leur longueur. Repli du pronotum ponctué de noir. Postépisternums flaves extérieurement. Ventre non marqué d'une large tache noire sur l'avant-dernier arceau.

♂ Ventre habituellement plus coloré, brun ou brun noir, avec les stigmates blancs et marqués d'une rangée longitudinale de petites taches blanches entre chaque stigma et la ligne médiane, et d'une tache pâle au milieu du bord latéral des arceaux : le dernier arrondi en devant, parallèle sur les côtés, offrant chaque tiers externe de son bord postérieur obliquement transverse, convergeant en dedans; ce bord interrompu dans son tiers médiaire et muni dans ce point d'un tubercule dirigé en arrière, de chaque côté duquel part un sillon transverse, dirigé vers la moitié des bords latéraux.

♀ Ventre moins foncé. Dernier arceau arrondi en devant, élargi en ligne presque droite d'avant en arrière, sur les côtés ; divisé par une ligne transversale en deux moitiés inégales; l'antérieure plus courte, de deux pièces, et paraissant souvent offrir une petite pièce triangulaire vers l'extrémité de la suture médiane : la seconde de sept pièces : les deux intermédiaires antérieures, presque confondues en une seule, rétrécies d'avant en arrière : les deux latérales antérieures plus longues près de la ligne médiane que les latérales postérieures : celles-ci séparées par une pièce médiane dont les bords latéraux saillants constituent un V.

Cimex umbrinus. Wolff, Icon. Cimic (1804). p. 141. 136. pl. XIV. fig. 136.

Digitized by Google

Sciocoris brevicollis. Fieber, Rhynchot. *in*. Adhandl. de bohm. Gesselleh. t. VII. 1852. p. 441. 8. — Id. tiré à part. p. 17. 8. — Id. Eur. Hemipt. p. 458. 9 (type).

Long. 0m,0051 à 0m,0061 (2 l. 1/4 à 2 3/4). — Larg. 0m,0025 à 0m,0033 (1 l. 1/8 à l. 1/2).

Corps ovalaire ou ovale-oblong; subplaniuscule; testacé ou d'un testacé cendré et presque uniformément marqué, en dessus, de points noirs ou noirâtres qui lui donnent une teinte grise. *Tête* arrondie ou subarrondie en devant; à peine sinuée, et munie d'une faible dent, au devant des yeux; planiuscule, un peu relevée en rebord, déprimée entre l'épistome et les bords latéraux; testacée; uniformément marquée de points noirs rapprochés. *Epistome* un peu saillant, avancé jusqu'aux deux tiers ou trois quarts des joues. *Antennes* testacées ou d'un testacé fauve, avec les deux derniers articles presque entièrement et souvent une partie du 3e, bruns; le 2e à peine aussi long ou un peu moins long que le 3e. *Yeux* bruns ou noirs; à moitié engagés dans les côtés de la tête. *Pronotum* échancré en devant, d'une profondeur presque égale au diamètre d'un œil; tronqué au bord postérieur de cette échancrure; plus d'un tiers plus large à ce bord qu'à chaque troncature postoculaire; une fois environ plus large à ce même bord, que l'espace compris entre l'une de ses extrémités et le bord latéral; élargi en ligne un peu arquée, sur les côtés, jusqu'aux angles latéraux qui sont un peu émoussés; deux fois et demie aussi large à ces angles que long sur sa ligne médiane; à cicatrices linéaires et peu apparentes; creusé d'un sillon transverse plus ou moins faible; chargé d'un calus assez saillant, borné par une fossette avancée jusqu'au sillon transverse; cendré, testacé ou d'un testacé cendré; uniformément marqué de points noirs ou bruns rapprochés. *Ecusson* rétréci en ligne à peu près droite; arrondi ou subarrondi à l'extrémité; prolongé au moins jusqu'au trois cinquièmes de l'abdomen; un peu plus long ou à peine aussi long que les cories à leur angle postéro-externe; un peu plus long que l'une d'elle à leur angle postéro-interne; chargé sur son tiers basilaire d'une subconvexité obtriangulaire; offrant ordinairement, après la subconvexité, une carène obtuse non prolongée jusqu'à l'extrémité et parfois

Digitized by Google

obsolète ou peu sensible; à stigmas représentés par un point fossette noir; chargé au côté interne de chacun de ces stigmas, d'un petit calus blanc, cendré, testacé ou testacé cendré, et uniformément marqué comme le pronotum de points noirs ou noirâtres rapprochés. *Cories* prolongées jusqu'à l'extrémité du 4e arceau ventral, à leur angle postéro-externe; cet angle assez vif, peu aigu; faiblement arquées à leur bord postérieur; colorées comme l'écusson; un peu moins densement ponctuées de noir ou de brun; à mésocorie un peu plus large que l'exocorie; à suture radiale non accompagnée postérieurement d'une nervure; à suture cubitale prolongée jusqu'au tiers de l'écusson. *Membrane* nébuleuse ou obscure; laissant un peu à découvert les côtés du dos de l'abdomen; ordinairement à cinq nervures saillantes; l'avant-dernière externe, ordinairement bifurquée. *Dos de l'abdomen* noir sur les trois premiers segments et sur le tiers médiaire des suivants, testacé ou d'un testacé nébuleux sur les côtés de ceux-ci. *Tranche abdominale* testacée, marquée de points bruns, plus petits sur la partie médiane de chaque arceau, plus foncé et plus épais près des bords antérieur et postérieur de ceux-ci, où ils forment une bande transversale brune. *Bec* prolongé jusqu'au métasternum; testacé avec l'extrémité brune. *Repli des joues* et *pièces prébasilaires* testacés, ponctués de noir ou de brun. *Repli du pronotum* et *repli des cories* testacés, ponctués de brun. *Poitrine* testacée ou d'une teinte rapprochée; peu ou point marquée de grosses taches noires sur les côtés (parfois cependant notées d'une tache nébuleuse sur les côtés de l'antépectus); région odorifique couleur de chair livide ou nébuleuse, pointillée de noir. *Sillon rostral* noir. *Postépisternums* ordinairement obscurs ou nébuleux à leur côté externe, parfois d'un testacé flavescent. *Ventre* parfois presque entièrement brun ou brun noir, avec une bande noire sur le milieu des deux premiers arceaux, marqué d'un point blanc sur les stigmates; ordinairement paré en outre d'une rangée d'un blanc testacé plus ou moins complète entre les stigmas et la ligne médiane, quelquefois avec celle-ci pâle et offrant au moins sur les parties antérieures de sa région médiane une couleur foncière fauve ou d'un fauve testacé ou roussâtre, entre les points bruns; marqué sur la moitié médiaire du repli de la tranche de points noirs moins rapprochés; noir ou noirâtre sur chaque tiers antérieur et postérieur de la

Digitized by Google

tranche. *Pieds* testacés ou d'une couleur rapprochée, peu ponctués de noir ou de brun.

Cette espèce paraît rare en France ; nous l'avons prise seulement quelquefois dans les montagnes des Basses-Alpes.

Obs. Elle se distingue de toutes les précédentes par le 2e article des antennes plus court que le 3e ; par ses postépisternums ordinairement nébuleux ou obscurs à leur côté externe.

Le *S. umbrinus* s'éloigne des *S. Helferi* et *terreus* par son ventre non paré, sur l'avant-dernier arceau, d'une grosse tache noire, vers laquelle convergent deux larges bandes noires; des *macrocephalus*, *angustipennis*, *auritus* et *fissus*, par les côtés de son pronotum ponctués de noir jusqu'aux angles latéraux ; sous ce rapport il se rapproche du *curtipennis ;* mais il s'en distingue par le 2e article de ses antennes généralement plus court que le 3e ; par son pronotum proportionellement plus large aux angles latéraux que long sur sa ligne médiane ; par son écusson à peine aussi long que les cories à leur angle postéro-externe; par cet angle assez vif, presque rectangulairement ouvert; non subarrondies, à leur bord postérieur; par ses postépisternums ordinairement obscurs à leur côte externe, etc.

Le *S. umbrinus* semble avoir été méconnu par tous les entomologistes.

Les Géocorises de cette famille avaient été si mal étudiées jusqu'à M. Fieber, que la plupart des écrivains avaient cru retrouver l'espèce décrite par Wolff, dans toutes celles qui leur tombaient sous la main. M. Fieber s'est le plus rapproché de la vérité ; mais il a évidemment donné le nom d'*umbrinus* à celle que Panzer a figurée, et celui de *brevicollis* à celle qui est représentée dans l'ouvrage de Wolff : il suffit de voir les figures données par ces auteurs, pour s'en convaincre. Le *cimex umbrinus* de l'*Icones cimicum*, montre les cories un peu plus longues que l'écusson, à leur angle postéro-externe, et en angle aigu à cette partie postéro-externe, ce qui constitue les principaux caractères servant à distinguer cette espèce de notre *Sc. curtipennis* (*umbrinus*, Panzer). Mais comment, dira-t-on, le *Cimex umbrinus* de Wolff n'est-il pas le même que celui de Panzer, puisque le premier tenait du second l'insecte qu'il a décrit? il est facile de répondre à cette objection : Panzer avait sans doute dans sa collection, sous le nom de *C. umbrinus* des

Digitized by Google

insectes d'espèces différentes, et l'exemplaire qu'il aura communiqué à Wolff, n'était pas identique à celui qu'il a représenté. Dans tous les cas, avec l'insuffisance des descriptions de ces deux auteurs, on ne peut avoir recours qu'aux figures, et celle de Wolff se rapporte sans aucun doute à notre *umbrinus*, comme celle de Panzer s'applique à notre *curtipennis*.

Nous avons reçu de M. Minck, sous le nom de *Sc. ochraceus*, un individu déterminé par M. Fieber, qui ne nous a pas paru différent de notre *Sc. umbrinus*, ou qui semble n'en être qu'une variété.

Près du *Sc. umbrinus* vient se placer l'espèce suivante :

Sciocoris homalonotus; Fieber. *Testacé ou d'un testacé cendré ou grisâtre ; presque uniformément marqué en dessus de point bruns ou noirs, qui lui donnent une teinte d'un gris brunâtre. Pronotum deux fois et deux tiers aussi large que long et à peu près en ligne droite à sa base. Ecusson prolongé jusqu'aux quatre septièmes de l'abdomen, plus long que les cories; légèrement en toit; à points calleux de couleur foncière. Cories sensiblement moins larges chacune, vers leur angle postéro-interne, que l'écusson; à angle postérieur assez vif et presque rectangulaire; peu arquées à leur bord postérieur. Pronotum ponctué de noir. Postépisternums flaves extérieurement. Ventre non marqué d'une large tache noire sur l'avant-dernier arceau.*

Sciocoris homanolotus. Fieber, Eur. Hemipt. p. 350. 11.

Long. 0m,0078 (3 l. 1/2). — Larg. 0m,0045 (2 l.).

Patrie : l'Italie, la Dalmatie, etc. (coll. Fieber, Mink et Signoret).

Obs. Le *S. homanolotus* a la tête obtusément arrondie en devant, à peu près aussi longue que le prothorax sur sa ligne médiane, peu sinuée sur les côtés : les yeux enchâssés seulement jusqu'au quart dans les côtés de la tête; chaque angle postérieur de l'échancrure du pronotum séparé du bord latéral par un espace à peu près égal au bord postérieur de cette échancrure; les cories prolongées jusqu'à la moitié du 4e arceau ventral; le repli de chaque joue et des cories marqués de

Digitized by Google

points noirs : le premier, offrant un espace imponctué au côté interne du tubercule antennifère; le ventre marqué de points noirs constituant diverses rangées de taches noirâtres : les pieds ponctués de noir, avec un demi-anneau noir aux cuisses, suivi d'un espace imponctué.

Avant le *Sciocoris Helferi*, se place l'espèce suivante :

Sciocoris distinctus; Fieber. *Cendré en dessus, flavescent en dessous; marqué en dessus de points noirs, plus petits sur la mésocorie. Pronotum ponctué sur les côtés; paré à la base d'une bordure blanchâtre très-étroite. Ecusson sensiblement plus court que les cories; à peine aussi large que chacune d'elles vers les deux tiers de sa longueur; pâle sur les côtés de la ligne médiane densement ponctué de noir, et paraissant sillonné sur cette ligne. Cories prolongées jusqu'à l'extrémité du 4e arceau ventral, arquées à leur bord postérieur; en angle aigu à leur angle postéro-interne; à mésocorie une fois plus large que l'exocorie vers l'extrémité de la suture cubitale : celle-ci prolongée jusqu'au niveau de la moitié de l'écusson. Repli du pronotum marqué de points noirs. Postépisternums noirs à leur côté externe. Ventre flavescent; marqué de très-petits points nébuleux, plus obscurs près des stigmates; noté d'une tache noire sur la partie médiane de son avant-dernier arceau.*

Sciocoris distinctus. Fieber, Eur. Hemipt. p. 357. 8.

Long. 0m,0067 (3 l.). — Larg. 0m,0033 (1 l. 1/2).

Patrie : l'Ukraine.

7. **Sciocoris Helferi**; Fieber.

D'un blanc cendré ou flavescent; marqué en dessus de points noirs ou bruns, excepté sur une bordure latérale des côtés du pronotum. Ecusson à peine aussi long que les cories à leur angle postéro-externe; à peine aussi large que l'une d'elles à leur angle postéro-interne; marqué souvent de cinq petites taches basilaires brunes entre les calus blancs et parsemés de points blanchâtres subcalleux. Cories prolongées au delà du 4e arceau ventral; à angle postéro-externe aigu; à suture cubitale prolongée jusqu'à

Digitized by Google

la moitié de l'écusson. Postépisternums noirs à leur côté externe, flavescents et ponctués de noir à l'interne. Ventre marqué, sur l'avant-dernier arceau, d'une grosse tache noire, vers laquelle convergent deux bandes longitudinales de même couleur.

♂.

♀ Dernier arceau ventral arqué ou arrondi en devant, largement élargi d'avant en arrière sur les côtés; divisé par une ligne transversale arquée ou anguleuse en arrière en deux moitiés assez inégales : l'antérieure un peu plus longue sur la ligne médiane, à peine aussi longue sur les côtés; carénée sur la ligne médiane et offrant une petite pièce triangulaire à l'extrémité de celle-ci : la seconde moitié, de six ou sept pièces : les deux intermédiaires antérieures petites, moins longuement prolongées que les deux latérales antérieures : celles-ci une fois plus longues près de la ligne médiane que les postérieures latérales.

Sciocoris Helferi. Fieber, Rhynchot. *in*. Abhandl. d. B. Geselleh. t. VII. p. 449. 20. — Id. tiré à part p. 25. 20. — Id. Eur. Hemipt. p. 361. 17.

Long. 0m,0056 à 0m,0072 (2 l. 1/2 à 3 l. 1/4). — Larg. 0m,0039 (1 l. 3/4).

Corps ovalaire ou ovale-oblong; subplaniuscule; d'un blanc cendré, en dessus, et marqué de points bruns qui lui donnent une teinte grisâtre. *Tête* ordinairement subarrondie ou en ogive en devant, quelquefois entaillée à son bord antérieur; variablement sans sinuosité latérale et sans dent au devant des yeux, ou plus rarement sinuée sur les côtés et offrant alors une dent, au devant des organes de la vision : plane, à peine déprimée entre l'épistome et les bords latéraux; d'un blanc cendré, marquée de points noirs. *Epistome* avancé jusqu'aux trois quarts des joues. *Antennes* d'un blanc flavescent, avec les deux derniers articles noirs ou bruns, excepté à la base. *Yeux* bruns, à moitié engagés dans les côtés de la tête. *Pronotum* échancré en devant, d'une profondeur à peine égale au diamètre d'un œil; en ligne à peu près droite au bord postérieur de cette échancrure; près de quatre fois plus large à ce bord que chaque troncature postoculaire; une fois environ

Digitized by Google

plus large à ce même bord que l'espace compris entre l'une de ses extrémités et le bord latéral; élargi en ligne un peu courbe sur les côtés jusqu'aux angles latéraux qui sont émoussés; une fois au moins plus large à ces angles que long sur la ligne médiane; à cicatrices linéaires et peu apparentes; marqué d'un sillon transverse faible ou peu profond; chargé d'un calus assez saillant, limité par une fossette avancée jusqu'au sillon; d'un blanc cendré, marqué de points noirs ou bruns, excepté sur une bordure latérale prolongée sur toute la longueur de ses côtés : les points constituant une tache noirâtre sur le calus, et souvent six, moins marquées, sur le sillon transverse, qui semble creusé d'une fossette légère sous chacune d'elles. *Ecusson* rétréci en ligne presque droite, arrondi ou subarrondi à l'extrémité; prolongé jusqu'aux trois cinquièmes de l'abdomen; à peine aussi long ou un peu moins long que les cories à leur angle postéro-externe; à peine aussi large ou un peu moins large que l'une d'elles, à leur angle postéro-interne; chargé sur son quart ou tiers basilaire d'une faible subconvexité; ordinairement ensuite un peu en toit, ou chargé d'une côte médiane obtuse, non prolongée jusqu'à l'extrémité; à stigmas formés d'une fossette obtriangulaire ponctuée de noir; chargé d'un calus blanc sale au côté interne de chaque stigma; d'un blanc cendré ou flavescent, marqué de points noirs ou bruns : ces points constituant ordinairement, entre les calus blancs, cinq petites taches basilaires; habituellement parsemé de petits points calleux d'un blanc sale plus ou moins apparents. *Cories* prolongées au moins jusqu'au quart du cinquième arceau ventral, à leur angle postéro-externe; en angle aigu à ce dernier; en ligne droite sur la moitié externe de leur bord postérieur ou légèrement sinuées près de l'angle postéro-externe qui semble alors légèrement incourbé; d'un blanc cendré ou flavescent; marquées de points noirs ou bruns, souvent plus petits et plus légers sur la mésocorie; quelquefois marquées de points bruns ou noirâtres, plus gros, près de la suture radiale; à suture cubitale prolongée jusqu'à la moitié de l'écusson; à mésocorie de deux tiers plus large que l'exocorie, vers les deux tiers de leur longueur; ordinairement chargées au côté externe de la partie postérieure de la suture radiale d'une nervure prolongée jusqu'à l'extrémité. *Membrane* hyaline : à cinq nervures.

Digitized by Google

Dos de l'abdomen noir, avec les côtés des trois derniers arceaux parés de taches ou d'une bordure d'un blanc flave ou testacé, graduellement plus large. *Tranche abdominale* d'un blanc flave ou testacé, marqué sur les intersections d'une bande formée par des points noirs ou noirâtres. *Dessous du corps* d'un blanc flavescent ou testacé. *Bec* prolongé jusqu'à la moitié du mésosternum; d'un blanc flave, avec le dernier article noirâtre. *Repli des joues* et *pièces prébasilaires* marqués de points noirs, laissant un espace imponctué au côté externe du tubercule antennifère, *Repli du pronotum* ponctué de noir seulement vers son bord postérieur. *Repli des cories* non ponctué de noir. *Sillon rostral* noir seulement sur le mésosternum. *Poitrine* marquée de points noirs, constituant ordinairement une grosse tache sur les côtés de chacun des segments pectoraux. *Postépisternums* noirs à leur côté externe, flavescents et ponctués de noir à l'interne. *Ventre* d'un blanc flave ou d'un flave pâle; superficiellement marqué de points souvent à peine nébuleux ou obscurs: ces points constituant souvent, un peu plus en dedans que les stigmates, une bande longitudinale nébuleuse; marqué, sur le milieu de l'avant-dernier arceau, d'une grosse tache noire, vers laquelle convergent deux bandes ou rangées de grosses taches noires, parfois brunâtres ou en partie obsolètes; marqué latéralement sur les intersections d'une petite tache noire, brune ou parfois obsolète. *Pieds* d'un blanc flavescent ou testacé, peu ponctués de brun.

Cette espèce est exclusivement méridionale. Nous l'avons prise rarement dans les environs de Marseille. On la trouve aussi en Italie, en Sicile et en Algérie.

Obs. Elle se distingue de toutes nos espèces précédentes par son ventre marqué, sur l'avant-dernier arceau, d'une grosse tache noire, vers laquelle convergent deux bandes noires; par ses postépisternums noirs au côté externe; par les sutures cubitales prolongées jusqu'au niveau de la moitié de l'écusson; par ses cories dépassant un peu l'extrémité du 4e arceau ventral, etc.

Elle offre des variations de couleurs suivant le développement de la matière colorante. Les taches noirâtres du sillon transverse et de la base de l'écusson, sont souvent peu marquées, ainsi que les points blancs de ce dernier; les taches latérales situées sur les intersections des arceaux

Digitized by Google

du ventre sont parfois indistinctes et les deux bandes formées de taches noires sont souvent presque effacées ou réduites à une trace d'un brun rougeâtre ou d'un rouge brunâtre représentant le côté externe de ces bandes.

8. **Sciocoris terreus**; Schrank.

D'un cendré testacé ou flavescent; marqué en dessus de points noirs ou obscurs, ordinairement excepté sur les côtés du pronotum et à la base de l'exocorie. Ecusson à peine de la longueur des cories à leur angle postéro-externe; plus large que l'une d'elles à leur angle postéro-externe; marqué ordinairement de quelques petites taches basilaires brunes entre les calus blancs. Cories prolongées jusqu'au quatrième arceau ventral; à angle postéro-externe aigu; à suture cubitale prolongée jusqu'au niveau du tiers de l'écusson. Postépisternums entièrement noirs. Ventre marqué sur l'avant dernier arceau d'une grosse tache noire, vers laquelle convergent deux bandes longitudinales ordinairement de même couleur.

♂ Bandes noires du ventre ordinairement très-larges. Dernier arceau arrondi en devant, parallèle sur les côtés; à angle très-ouvert et dirigé en avant, à son bord postérieur; muni à celui-ci d'un rebord d'un blanc sale, interrompu dans son quart médiaire; chargé d'une petite pièce arquée en arrière, dans cette partie interrompue.

♀ Bandes noires du ventre ordinairement moins développées. Dernier arceau ventral arqué ou arrondi en devant, largement élargi d'avant en arrière sur les côtés; divisé par une ligne transversale en deux moitiés peu inégales: l'antérieure à peine plus longue, de deux pièces: la seconde de six ou sept pièces: les deux intermédiaires antérieures petites, moins longuement prolongées que les deux latérales antérieures: celles-ci un peu moins courtes sur la ligne médiane que les postérieures.

Cimex terreus. Schrank, Faun. Boic. t. II (1803). p. 75. 1109.
Cydnus umbrinus. Fallén, Monogr. cimic. suec. (1809). p. 54. 3.
Sciocoris umbrinus. Fallén. Hemipt. suec. (1829). page 21. 1. — Burmeist, Handb. t. II. p. 373. 3. — Blanchard, Hist. nat. Hemipt. p. 151. 4. — Flor, Rhynch. liv. I. t. I. p. 111. 1.

Digitized by Google

Sciocoris terreus. FIEBER, Rhynotog. *in* Abhand I. d. bohmish. Gesellsch. t. VII. p. 449. 21. — Id. tiré à part. page 25. 21. — Id. Europ. Hemipt. p. 361. 18.

Long. 0m,0039 à 0m,0067 (2 l. 2/3 à 3 l.). — Larg. 0m,0033 (1 l. à 1 l. 1/2) aux angles latéraux du pronotum. — 0m,0030 à 0m,0045 (1 l. 2/3 à 2 l.) vers la moitié du ventre.

Corps ovale-oblong; subplaniuscule; cendré ou testacé en dessus et marqué de points enfoncés noirs ou bruns qui lui donnent une teinte grisâtre ou d'un testacé grisâtre. *Tête* en ogive ou subarrondie en devant: élargie en ligne presque droite sur les côtés, ordinairement sans dent sensible au devant des yeux; un peu plus large entre ces organes que longue depuis sur cette ligne transversale jusqu'à son bord antérieur; testacée ou d'un testacé livide, marquée de points bruns ou noirs, tantôt uniformément disposés, tantôt en offrant des traces plus foncées ou plus claires; ordinairement parée d'une ligne blanche prolongée depuis le vertex jusqu'à un point plus ou moins avancé de l'épistome. *Epistome* avancé jusqu'aux trois quarts ou un peu plus des joues. *Yeux* bruns, à moitié enchâssés dans les côtés de la tête. *Antennes* cendrées ou testacées, avec les deux derniers articles et ordinairement l'extrémité du 3e, bruns; le deuxième article un peu plus long que le 3e. *Pronotum* échancré en devant, d'une profondeur à peu près égale au diamètre d'un œil, en ligne à peu près droite au bord postérieur de cette échancrure; près de quatre fois aussi large à ce bord que chaque troncature particulière; une fois au moins plus large à ce même bord que l'espace compris entre l'une de ses extrémités et le bord latéral; élargi en ligne faiblement arquée sur les côtés jusqu'aux angles latéraux; deux fois et demie au moins aussi large à ces angles que long sur la ligne médiane; à cicatrices linéaires et peu marquées; creusé, un peu après le milieu de sa longueur, d'un sillon transverse peu profond; testacé ou testacé cendré, marqué de points noirs ou bruns, tantôt presque uniformément disposés, tantôt constituant des sortes de bandes longitudinales plus obscures : offrant ordinairement sur les côtés une bordure foncière dépourvue de points bruns; chargé d'un calus ordinairement marqué d'un point noir, et limité par une fossette avancée jusqu'au sillon transverse. *Ecusson* rétréci d'avant en arrière et presque

Digitized by Google

sans sinuosités sur les côtés, ou n'en offrant que de faibles traces vers le tiers de la longueur; arrondi ou subarrondi à l'extrémité: à peine aussi long ou un peu moins long que les cories vers leur angle postéro-externe; d'un tiers environ plus large que chacune d'elle vers leur angle postéro-interne; chargé sur son tiers basilaire d'une tuméfaction assez prononcée; ordinairement ensuite un peu en toit ou chargé d'une côte médiane obtuse, non prolongée jusqu'à l'extrémité; à stigmas formés par une fossette couverte de points noirs ou noirâtres; chargé d'un calus d'un blanc sale près de chaque stigma; ordinairement marqué d'un petit point noir au côté interne du calus blanc et souvent de trois autres points basilaires bruns; testacé ou d'une teinte rapprochée; marqué de points bruns ou noirs, tantôt disposés d'une manière uniforme, tantôt constituant de petites taches peu apparentes ou des sortes de bandes plus obscures. *Cories* prolongées jusqu'au quatrième arceau ventral, à leur angle postéro-externe: celui-ci vif, un peu aigu ou presque rectangulairement ouvert; en ligne droite ou non arquée sur la moitié externe de leur bord postérieur; testacées ou d'une teinte rapprochée; marquées de points bruns ou noirs, tantôt disposés d'une manière uniforme, tantôt constituant de petites taches brunes; sans points noirs sur la base de l'exocorie; à suture radiale ordinairement saillante, variablement accompagnée ou non, à sa partie postérieure, d'une nervure peu marquée; à suture cubitale prolongée à peine jusqu'au niveau du tiers de l'écusson: mésocorie d'un quart ou d'un tiers plus large que l'exocorie, vers le tiers de leur longueur. *Membrane* hyaline, mais paraissant testacée; à cinq ou six nervures assez saillantes. *Dos de l'abdomen* noir, avec les côtés des quatre derniers arceaux testacés et ponctués de brun, sur les côtés. *Tranche marginale de l'abdomen* testacée ou d'une teinte rapprochée, avec les angles ou les bords des intersections des arceaux marqués d'une tache ou d'une bande brune. *Bec* prolongé presque jusqu'aux hanches postérieures; d'un cendré testacé, avec l'extrémité noire. *Repli des joues* testacé, marqué de petits points enfoncés bruns ou noirs. *Poitrine* noire sur le sillon rostral; testacée ou d'une teinte rapprochée; marquée de points enfoncés bruns ou noirs; marquée d'une grosse tache noire ou brune au côté interne de chacun de ses segments. *Repli du pronotum* d'un flave pâle ou testacé,

Digitized by Google

marqué ordinairement d'une tache noire sous les angles latéraux ; variablement marqué sur le reste de points noirs ou concolores. *Repli des cories* souvent non ponctué de brun. *Ventre* noir sur le sillon médian transverse de sa partie antérieure ; paré sur la partie médiane de l'avant-dernier arceau d'une grosse tache noire presque carrée ; orné sur les cinq premiers arceaux de deux bandes longitudinales noires souvent formées de taches unies, plus développées chez le ♂ que chez la ♀ ; d'un flave testacé ou parfois rosâtre chez le ♂, entre les bandes noires, avec la ligne médiane d'un flave pâle ; d'un flave pâle ou testacé au côté externe des bandes noires ; marqué plus extérieurement de points bruns ou obscurs constituant une bande nébuleuse ou obscure sur la région des stigmates, qui sont blancs ou blanchâtres ; marqué d'une tache brune à l'angle des intersections. *Pieds* flaves ou d'un flave testacé, ordinairement marqués de points bruns.

Cette espèce se trouve quelquefois dans les environs de Lyon ; mais elle est moins rare dans le Midi. Nous l'avons prise dans diverses localités de notre ancienne Provence. On la trouve dans les lieux exposés au soleil, au pied des plantes ou sous les pierres.

Obs. Le *Sciocoris terreus* offre de nombreuses variations, suivant le développement de sa matière colorante et de celui des points enfoncés bruns ou obscurs.

La couleur foncière varie du cendré ou cendré blanc, au flavescent, au testacé, au flave roussâtre. La tête est tantôt uniformément ponctuée, avec une ligne pâle naissant du vertex et s'avançant sur l'épistome ; quelquefois cette ligne est peu distincte ; d'autres fois la tête est marquée de sortes de bandes brunes et de quatre taches brunes sur sa partie postérieure. Le pronotum offre parfois une petite tache brunâtre derrière chaque œil et deux autres entre celles-ci ; quelquefois sa surface en présente d'autres ou montre des sortes de bandes longitudinales obscures ; sa ligne médiane est parfois pâle ; ses côtés sont ordinairement parés d'une bordure imponctuée de brun ; mais quelquefois cette partie est marquée de points nébuleux ou même bruns, ordinairement un peu moins épais que sur le reste de sa surface. Le point noir de chaque calus est obsolète chez les variétés pâles ; la ligne médiane est parfois pâle, souvent uniformément ponctuée. Les cicatrices offrent

Digitized by Google

souvent une ligne transverse lisse, plus rarement cette ligne semble ponctuée. L'écusson offre chez la plupart, à sa base, un point noir au côté interne du calus blanc et deux ou trois autres; mais souvent ces taches sont complètement effacées; quelquefois il montre diverses petites taches brunes ou des sortes de bandes longitudinales obscures. Les cories ont la suture radiale tantôt nerviforme, tantôt à peine saillante; quelquefois vers la partie postéro-interne de celle-ci se montrent les traces d'une faible nervure. Le repli du pronotum est tantôt ponctué de noir, plus souvent sans points noirs. Les deux bandes noires du ventre sont généralement plus développées chez les ♂. Quand elles sont très-foncées, la partie médiane et la bande flavescente qui les borde à leur côté externe est plus pâle. Quand ces bandes sont moins obscures, souvent l'espace voisin de la ligne médiane prend une teinte rosâtre: quelquefois les bandes noires sont faiblement ou à peine indiquées. La tache noire de l'avant-dernier arceau est parfois bilobée postérieurement, ou divisée par une ligne médiane pâle. Les postépisternums ne sont parfois noirs ou noirâtres qu'à leur côté externe. Les pieds, ordinairement ponctués en noir, n'ont parfois point de traces de ces points.

Malgré ces variations, le *S. terreus* se distingue sans peine des *S. macrocephalus*, *angustipennis*, *fissus*, *auritus*, *curtipennis* et *umbrinus* par son ventre marqué, sur l'avant-dernier arceau, d'une tache noire, vers laquelle convergent deux bandes longitudinales de même couleur; par ses postépisternums noirs. Il s'éloigne du *S. Helferi*, par une taille ordinairement moins avantageuse; par ses postépisternums le plus souvent entièrement noirs; par sa suture cubitale à peine prolongée jusqu'au tiers de l'écusson; par ses cories à peine prolongées jusqu'à l'extrémité du 4e arceau ventral, à leur angle postéro-externe.

Genre *Dyroderes*, Dyrodère; Spinola.

Spinola. Essai sur les ins. Hemipt. (1880), p. 311.

Caractères. *Bord postérieur du tubercule antennifère* moins avancé que le bord antérieur des yeux. *Cories* commençant à se rétrécir à partir du

Digitized by Google

dixième de la longueur de leur côté externe. *Antennes* prolongées jusqu'à la moitié du corps; à 1er article le plus court ou à peu près égal au 3e : le 2e presque une fois plus long que celui-ci : le 4e un peu moins grand que le 2e, graduellement et faiblement épaissi : le dernier, le plus grand. *Pronotum* échancré en devant, pas plus large au bord postérieur de cette échancrure, que la ligne transversale qui serait tirée depuis l'extrémité du bord, jusqu'à l'un des bords latéraux; obliquement tronqué derrière les yeux; subarrondi aux angles de devant; à côtés dilatés, foliacés, obtusément arqués; à angles latéraux subarrondis; sans calus huméral et sans fossette. *Ecusson* large; à sinuosités latérales très-faibles, situées vers les deux cinquièmes de sa longueur. *Repli des cories* ne dépassant pas l'extrémité de la poitrine. *Cuisses* non ciliées. *Tibias* inermes.

1. **Dyroderes marginatus**; Fabricius.

Dessus du corps testacé ou d'un testacé livide, marqué de points fauves ou bruns rapprochés qui lui donnent une teinte fauve ou d'un fauve brunâtre. Pronotum paré aux angles de devant d'une tache d'un blanc flavescent, parsemé de gros points noirs et prolongés jusqu'à la moitié des côtés; écusson blanc à l'extrémité. Ventre d'un blanc flavescent; pointillé d'obscur; marqué sur les trois cinquièmes médiaires du 2e arceau de quatre grosses taches et de deux sur le 3e arceau, unies ou presque unies; noires ou d'un noir verdâtre. Pieds d'un livide testacé ponctués de noir.

♂ Ventre paré sur les trois cinquièmes médiaires des 1er et 2e arceaux d'une tache d'un noir verdâtre ou d'un vert noirâtre ou bronzé, graduellement rétréci presque jusqu'à l'extrémité du 6e arceau où elle est tronquée. Dernier arceau ventral arrondi en devant, parallèle sur les côtés, entaillé jusqu'au tiers postérieur de sa longueur, avec la partie antérieure de cette entaille tronquée.

♀ Ventre paré sur les trois cinquièmes médiaires des 1er et 2e arceaux de quatre grosses taches unies ou presque unies, d'un noir verdâtre ou d'un vert noirâtre ou bronzé, de deux taches semblables sur le 3e arceau, et d'une sur le 6e arceau. Dernier arceau arrondi en de-

Digitized by Google

vant, élargi en courbe rentrante sur les côtés; divisé par une ligne transversale irrégulière, en deux moitiés : l'antérieure plus courte, formée de deux pièces, échancrées chacune sur la moitié externe de leur bord postérieur : la moitié postérieure de six ou sept pièces : la médiane antérieure, transverse, échancrée à son bord postérieur : la médiane suivante très-petite : les latérales antérieures prolongées jusqu'au bord postérieur, laissant entre elles un espace en triangle étroit et allongé.

Cimex marginatus. FABR., Suppl. Ent. Syst. p. 532. 98-99.
Cimex umbraculatus. WOLFF., Icon. Cimic. p. 102. 96. pl. X. fig. 96.
Edessa marginata. FABR., Syst. Rhyng. p. 154. 43.
Pentatoma marginata. LATR., Hist. nat. t. XII. p. 189. 18.
Pentatoma aparines. L. DUFOUR, Recherch. Hémipt. (1833). p. 31.
Sciocoris marginatus. BURMEIST., Handb. t. II. p. 373. 4. — BLANCHARD, Hist. nat. Hémipt. p. 151. 3. — FIEBER, Rhyngotogr. *in*. Abhandb. d. bohm. Geselleh. 1851-52. p. 437. 1. — Id. tiré à part, p. 13. 1. — Id. Eur. Hemipt. p. 355. 1.
Sciocoris marginata. BRULLÉ, Hist. nat. Hémipt. p. 398. pl. XXXI. fig. 3.
Dyroderes marginatus. SPINOLA, Hemipt. p. 311. — DALLAS. List. Hémipt. p. 146. 1.
Dyroderes marginatus. AMYOT et SERVILLE, Hémipt. p. 122. 1.

Long. 0m,0078 à 0m,0090 (3 l. 1/2 à 4 l.). — Larg. 0m,0045 à 0m,0049 (2 l. à 2 l. 1/5) aux angles latéraux du pronotum. — 0m,0052 à 0m,0056 (2 l. 1/3 à 2 l. 1/2) vers la moitié du ventre.

Corps ovalaire ; subplaniuscule. *Tête* arrondie en devant, légèrement sinuée sur les côtés et munie d'une faible dent au-devant des yeux; à peine aussi longue au devant de ces organes que large entre ceux-ci ; plane ou légèrement convexe; d'un testacé fauve, marquée de petits points noirâtres. *Yeux* bruns; à moitié enchâssés dans le bord de la tête. *Antennes* livides sur les deux premiers articles, à 3e article nébuleux : les 4e et 5e noirs, avec le tiers basilaire d'un livide testacé. *Pronotum* échancré presque en arc obtus; subarrondi à ses angles antérieurs; obtusément arqué, très-dilaté et sensiblement relevé sur les côtés; subarrondi aux angles latéraux; à cicatrices peu marquées, munies d'un bord postérieur relevé, précédant un sillon transverse plus ou moins prononcé; paré aux angles de devant d'une tache blanche, prolongée jusqu'à la

Digitized by Google

moitié des bords latéraux, étendue jusqu'au côté interne de l'œil, coupée à angle droit à son angle postéro-interne, parsemé de quelques gros points noirs; testacé sur le reste de la surface et marqué de points bruns très-rapprochés qui lui donnent une teinte fauve, ordinairement plus foncé ou noirâtre, vers la base. *Ecusson* prolongé jusqu'aux quatre septièmes de l'abdomen; arrondi postérieurement; moins large ou à peine aussi large qu'une corie vers leur angle postéro-interne; sensiblement moins long que les cories à leur angle postéro-externe; creusé d'un stigma noir, en forme de fossette obtriangulaire et ponctuée; chargé d'une assez faible tuméfaction basilaire obtriangulaire, suivie d'une faible arête aplanie sur sa tranche; testacé ou d'un testacé livide, ponctué de brun comme le pronotum, et paraissant comme lui avoir une teinte fauve, avec l'extrémité d'un blanc livide, et souvent une partie de la ligne médiane pâle. *Cories* prolongées jusqu'à l'extrémité du 4e arceau ventral, à leur angle postéro-externe : cet angle assez vif et un peu aigu : colorées et ponctuées comme l'écusson, avec la base de l'exocorie d'un blanc livide. *Membrane* d'un fauve ou testacé livide, parsemée de taches ponctiformes fauves ou brunâtres, à cinq nervures fauves. *Dos de l'abdomen* d'un noir verdâtre ou d'un vert bronzé. *Tranche abdominale* d'un blanc livide sur la moitié médiaire des segments, parée sur les intersections d'une bande noire ou d'un noir verdâtre, formée de deux lignes. *Repli du pronnotum* d'un blanc livide et parsemé de points noirs, sur sa moitié antérieure, marqué postérieurement d'une grosse tache formée de points noirs. *Repli des cories* d'un blanc flavescent marqué de très-petits points obscurs. *Repli des joues* d'un blanc testacé, marqué de points bruns, noté d'une tache noire au devant du tubercule antennifère. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures, ou un peu plus; d'un testacé livide, avec l'extrémité obscure. *Poitrine* d'un blanc flavescent marqué sur les côtés de chacun de ses segments d'une tache formée de points noirs; moins densement marquée de points noirs sur le reste. *Sillon rostral* noir. *Ventre* d'un blanc flavescent; pointillé d'obscur; marqué de taches d'un noir verdâtre ou d'un vert bronzé variables suivant les sexes, comme il a été dit; noté d'une tache noire à l'angle antéro-externe de ses arceaux, paraissant offrir après celle-ci une tache ovalaire plus pâle ou moins pointillée d'obscur que le

Digitized by Google

fonds. *Pieds* d'un livide testacé, marqué de points noirs : cuisses parées d'un demi-anneau vers les deux tiers de leur côté antérieur.

Cette espèce se trouve dans les environs de Lyon et surtout dans nos provinces plus méridionales.

Elle vit principalement sur le Grateron (*Galium aparine*, Linn.) dont elle pique et suce les fruits.

La femelle, suivant les observations de Léon Dufour, fait sa ponte vers la fin de juin; dépose ses œufs hérissés d'un duvet court, qui s'ouvrent par un opercule ou calotte.

Les ♀ paraissent plus abondantes que les ♂.

Obs. Les taches d'un noir bronzé du ventre sont quelquefois en partie obsolètes.

TROISIÈME FAMILLE.

LES ÆLIENS.

Caractères. *Tibias* ni épineux ni spinosules. *Pronotum* non foliacé sur les côtés; muni à ceux-ci d'un rebord assez épais, convexe, courbé en dessous près des angles latéraux et par conséquent non visible en dessus sur la seconde moitié de ces angles (1) : cette seconde moitié ne débordant pas ou débordant à peine la base des élytres; à angles postérieurs nettement indiqués. *Tête* triangulaire. *Epistome* rétréci en devant, enclos par les joues. *Antennes* variablement insérées plus avant ou un peu moins avant que le bord antérieur des yeux; de cinq articles : le 1er moins avancé que le bord antérieur de la tête. *Ecusson* sinué vers le tiers ou les deux cinquièmes de ses côtés; marqué à chacun de ses angles de devant, d'un sillon noir ou continué par des points enfoncés jusqu'aux sinuosités ou à peu près : ces points, noirs au moins près de la base. *Cories* non prolongées jusqu'à l'extrémité du 5e arceau ventral; subarrondies à leur angle postéro-interne. *Tranche abdominale* peu

(1) Ce caractère très-distinctif se retrouve chez tous nos Æliens de France. Il n'existe pas chez l'*Eusarcoris angustatus*, Baerensprung, qui fait le passage des Æliens aux Eysarcoriens.

Digitized by Google

ou point apparente en dehors des élytres. *Bec* débordé à la base par la partie antérieure du desssus de la tête; logé, sous celle-ci, dans un sillon; ordinairement prolongé jusqu'aux hanches postérieures ou un peu plus. *Antépectus* arqué en devant au bord antérieur de chacun de ses flancs, et constituant des lames antépectorales plus avancées que le niveau du bord postérieur et souvent même que le bord antérieur des yeux. *Mésosternum* canaliculé. *Ventre* sans sillon longitudinal médiaire, ou du moins sans sillon prolongé jusqu'au 6e arceau; non armé dans le milieu de sa base d'une pointe ou d'une épine dirigée en avant. *Ongles* munis en dessous d'un appendice membraneux.

Ajoutez, au moins pour les espèces de notre pays :

Antennes prolongées jusqu'à la moitié de la longueur du corps, ou un peu plus; de cinq articles : le 1er épais : le 2e et ordinairement le 3e filiformes : les 4e et 5e subfusiformes, épaissis, pubescents. *Tête* convexe; à peine munie latéralement d'un rebord très-étroit. *Yeux* plus larges que longs; débordant un peu les angles antérieurs du pronotum. *Ocelles* un peu plus rapprochés des yeux que de la ligne médiane de la tête. *Pronotum* peu profondément échancré à son bord antérieur, presque tronqué derrière la partie postérieure de la tête comprise entre les yeux, avec sa partie postoculaire, constituant un angle peu avancé; obtus ou non tranchant sur les côtés; marqué de cicatrices transverses en majeure partie imponctuées. *Ecusson* chargé d'une tuméfaction basilaire plus ou moins faible, prolongée jusqu'au niveau des sinuosités basilaires, souvent rendue plus apparente par une dépression transversale qui la suit; chargé au côté interne de chaque stigma d'une ligne élevée d'une sorte de côte courte ou d'un calus longitudinal lisse, d'un blanc flavescent ou d'un flave pâle. *Ventre* de sept arceaux : le 1er court, mais apparent; creusé sur sa région médiane, entre le 1er et le 2e arceaux d'un sillon transverse. *Repli des Cories* à peine prolongé plus loin que le bord postérieur du 1er arceau ventral. *Dessous du corps* ponctué, moins finement sur la poitrine que sur le ventre. *Pieds* de longueur médiocre; simples.

Nos Æliens forment une famille très-naturelle et très-distincte par les caractères indiqués, savoir : par l'existence de lames antépectorales;

Digitized by Google

par leur pronotum muni sur les côtés (chez tous ceux de France), d'un rebord courbé en dessous avant l'extrémité de ses angles latéraux ; par la forme et la longueur de leurs stigmas.

Il est étonnant que ces caractères très-apparents et très-distinctifs aient en général été négligés par les auteurs.

Ainsi, ils s'éloignent des Cydniens par leurs tibias non épineux, et par leur écusson sinué latéralement avant la moitié de sa longueur. Cette particularité les sépare ainsi des Pentatomiens, des Asopiens et des Acanthosomiens. Ils se distinguent des Sciocoriens par leur tête triangulaire, par leur pronotum non foliacé et muni sur les côtés d'un rebord latéral épais ; des Eysarcoriens par ce rebord non visible en dessus jusqu'à l'extrémité des angles latéraux et par leur mésosternum canaliculé au lieu d'être chargé d'une ligne longitudinale saillante.

Chez tous nos Æliens de France les pièces latérales antérieures ou internes de la seconde moitié du dernier arceau ventral des ♀, se prolongent jusqu'au bord postérieur ou à peu près.

Les Æliens se partagent en deux genres.

		Genres.
Exocorie	chargée d'une large côte, le long de la suture radiale. Poitrine marquée d'un point noir au côté externe de chaque cotyle.	*Ælia.*
	non chargée d'une côte le long de la suture radiale. Poitrine non marquée d'un point noir au côté interne de chaque cotyle.	*Æliodes.*

Genre *Ælia*, Ælie ; Fabricius.

Fabricius, Syst. Rhyngot (1803), p. 188.

Caractères. *Exocorie* chargée d'une large côte, le long de la suture radiale. *Tête* penchée ; plus longue au devant des yeux que large entre les organes ; rétrécie d'arrière en avant, en ligne à peu près droite jusqu'au niveau de la partie antérieure de l'épistome ou un peu plus, puis subparallèle ou arquée en dehors jusqu'à sa partie antérieure ; offrant dans le point où la direction de ses côtés se modifie, une entaille ou angle rentrant plus ou moins sensible ; comme bilobée en devant. *Poitrine* marquée, au côté externe de chaque cotyle, d'un point noir,

Digitized by Google

constituant une rangée longitudinale de trois points, laissant un peu en dehors l'orifice de la glande odorifère également noir. *Abdomen* subgraduellement rétréci, jusqu'à sa partie postérieure qui est tronquée.

Ajoutez pour les espèces suivantes de notre pays :

Epistome subconvexe; avancé environ jusqu'aux trois quarts des joues. Antennes insérées plus avant que le niveau du bord antérieur des yeux. *Pronotum* creusé, au côté interne du calus, d'une fossette continuée en avant par un sillon avancé jusqu'aux deux cinquièmes antérieures de la longueur de ce segment. *Ecusson* non plus longuement prolongé que le point le plus postérieur des cories. *Cories* en ogive ou subarrondies à leur angle postéro-interne. *Sillon rostral* et *sillon transverse de la base du ventre* de couleur foncière, c'est-à-dire flave ou d'une teinte rapprochée.

Chez les espèces de notre genre *Ælia* les pièces latérales antérieures ou internes de la seconde moitié du dernier arceau ventral des ♀ est séparé postérieurement par une troisième pièce médiane qui paraît souvent soudée avec elles, caractère qui sert à séparer ce genre de celui d'*Æliodes*. Dans tous les cas, la seconde pièce médiane, chez les *Ælia* ne se prolonge pas jusqu'au bord postérieur.

Ce genre est réduit en France à deux ou trois espèces :

α Mésocorie non marquée d'une ligne noire le long de la suture radiale.

β Antennes à 2e article à peu près égal au 3e. Côte médiane lisse de l'écusson ne dépassant pas les trois cinquièmes ou les deux tiers de la longueur de ce dernier. Cuisses à un point noir. *Acuminata*

ββ Antennes à 2e article près d'une fois moins long que le 3e. Côte médiane lisse de l'écusson prolongée au moins jusqu'au trois quarts de la longueur de celui-ci. Cuisses à deux points noirs. *Rostrata*.

αα Mésocorie chargée d'une ligne noire le long de la suture radiale. Antennes à 2e article un peu moins long que le 3e. Côte médiane lisse de l'écusson prolongée jusqu'aux cinq sixièmes de celui-ci. Cuisses à un petit point noir, souvent nul. *Klugii*.

Digitized by Google

Avant les espèces de notre pays doit être placée la suivante :

Ælia Germari; Kuster. *Antennes à 2e et 3e articles presque égaux. Dessus du corps d'un flave pâle ou d'un blanc roussâtre; chargé d'une côte blanchâtre, lisse et inégalement saillante, prolongée depuis la partie antérieure de l'épistome jusqu'aux trois quarts de l'écusson. Pronotum à rebord latéral blanchâtre; chargé entre chaque rebord et la ligne médiane d'une côte plus affaiblie postérieurement, et offrant à sa base les traces d'une autre côte entre celle-ci et chaque fossette. Ecusson plus long que les cories; chargé de quatre autres côtes basilaires courtes : une au côté interne des stigmas : une entre celle-ci et la médiane; ponctué de noir entre ces dernières, sur la tuméfaction basilaire, et tout le long de la côte médiane jusqu'à l'extrémité : la médiane prolongée jusqu'aux deux tiers. Dessous du corps et pieds d'un flave pâle : stigmates noirs.*

Ælia Germari. Kuster. Stett. entom. Zeit. t. XIII. 1852. p. 391. 1. pl. III. fig. 1 (la tête). — Fieber, Eur. Hemipt. Kaef. Eur. 351. 2.

Long. 0m,0112 à 0m,0123 (5 l. à 5 l. 1/2). — Larg. 0m,0052 à 0m,0054 (2 l. 1/3 à 2 l. 1/2) aux angles latéraux du pronotum.

Patrie : l'Espagne (Perris).

Obs. La tête est rétrécie en ligne presque droite jusqu'à sa partie antérieure, c'est-à-dire offre à peine sur les côtés des joues un angle rentrant très-ouvert au niveau de l'extrémité de l'épistome, et la partie antérieure des côtés des joues est subparallèle au lieu d'être arquée en dehors; ses antennes sont entièrement flaves. L'écusson est moins large postérieurement que chaque corie, vers leur angle postéro-interne. Les cories sont plus longues d'un cinquième environ que l'écusson et offrent leur plus grande longueur près de la suture radiale. Le bord rostral du repli des joues est en ligne droite, un peu sinué près des pièces prébasilaires; celles-ci sont assez faiblement arquées sur leur tranche. Le dos de l'abdomen est gris brun, ponctué de noir, avec la ligne médiane flave; la tranche abdominale flave, avec quelques taches linéaires noires, près de son bord interne. Pieds sans taches.

Digitized by Google

1. Ælia acuminata; Linné.

Antennes à 2e article à peine égal au 3e. Dessus du corps d'un flave pâle; chargé d'une côte lisse et plus pâle, inégalement saillante, depuis la partie antérieure de l'épistome jusqu'aux trois quarts de l'écusson : cette côte parée de chaque côté d'une bordure formée de points noirs, interrompue sur la seconde moitié du pronotum; et réduite à des points obscurs après la tuméfaction de l'écusson. Pronotum chargé, sur sa moitié antérieure, de deux autres côtes en dehors de la médiane (l'interne souvent faible). Ecusson chargé à la base de deux courtes côtes en dehors de la médiane : celle-ci à peine prolongée jusqu'aux deux tiers : tranche abdominale flave, avec la moitié interne noire. Dessous du corps flave pâle; repli des joues presque imponctué de noir : stigmates noirs, cuisses ordinairement à un point noir.

♂ Dernier arceau ventral arrondi en devant, parallèle sur les côtés, offrant à son bord postérieur trois petites échancrures en demi-cercle allongé, noté de deux taches ponctiformes, noires.

♀ Dernier arceau ventral arrondi en devant, élargi sur les côtés en ligne presque droite; divisé en deux moitiés par une ligne transversale arquée en arrière; la moitié antérieure, de deux pièces, ordinairement séparées vers l'extrémité de la médiane par une très-petite pièce triangulaire : la moitié postérieure, un peu plus grande, de six ou sept pièces, la médiane antérieure plus grande, transverse, rétrécie d'avant en arrière; la médiane postérieure presque carrée : la 3e médiane, transverse, unissant les deux latérales internes ou antérieures.

Cimex acuminatus. Linné, Syst. nat. 10e édit. t. I. p. 444. 43. — Id. 12e édit. t. I. p. 723. 59. — Panz., Faun. Germ. XXXII. 17. — Wolff., Icon. Cimic. p. 19. 19. pl. II. fig. 19.
..... Schaeffer, Icon. Cimic. pl. XLII. fig. 11.
Ælia acuminata. Hahn., Wanz. t. I. p. 120. pl. XIX. fig. 63. — Blanch., Hist. nat. t. III. Hémipt. p. 154. 1. pl. VII. fig. 5. — Ramb., Faun. d. l'Andal. t. II. p. 105. 1. — Costa, Cimic. centur. 2. dec. 6-10. p. 26. 1. fig. 7. — Kolén., Melatem. entom. t. IV. p. 20. 140. — Dallas, Hemipt. p. 223. 2. —

Digitized by Google

KUSTER., Stett. entom. Zeit. 1852. p. 392. 2. pl. III. fig. 2 (tête). — FIEBER, Eur. Hemipt. p. 352. 3.
Ælia rostrata. BOHEM., *in*. Ofvers. k. Vetens. akad. forhandl. (1852). p. 50. 1.

Long. 0m,0105 à 0m,0112 (4 l. 3/4 à 5 l.). — Larg. 0m,0052 à 0m,0056 (2 l. 1/3 à 2 l. 1/2) aux angles latéraux du pronotum.

Corps oblong; médiocrement convexe. *Tête* un peu arquée sur la partie antérieure des joues; lisse sur l'épistome et sur une bande médiane faisant suite à celle-ci; ponctuée ou ruguleusement ponctuée sur le reste de sa surface; d'un jaune ou flave orangé; ornée de chaque côté de la bande médiane d'une bordure noire ou formée de points enfoncés noirs, rétrécie d'arrière en avant sur les côtés de l'épistome et ordinairement avancée jusqu'à la moitié de la longueur de celui-ci : ces bordures noires, parfois obsolètes sur le front et le vertex, et réduites, sur les côtés de l'épistome, à une suture génale noire, dans les variations par défaut. *Antennes* brièvement ciliées; à 1er article le plus court: les 2e et 3e presque égaux : les 4e et 5e plus longs, presque égaux : le 4e ordinairement le plus long : les trois premiers d'un flave pâle : les deux derniers et parfois l'extrémité du 3e rose. *Pronotum* élargi en ligne soit droite, soit un peu en angle rentrant, jusqu'à l'extrémité visible en dessus du rebord latéral d'un blanc flavescent; creusé vers les deux cinquièmes de sa longueur, d'un sillon transverse étendu jusqu'aux rebords latéraux; chargé de trois côtes longitudinales, lisses : la médiane faisant suite à celle de la tête, prolongée en s'affaiblissant jusqu'au bord postérieur : chacune des autres, naissant du bord postéro-interne de chaque cicatrice, rétrécie et plus ou moins raccourcie postérieurement; offrant ordinairement en devant, au côté interne des cicatrices, et postérieurement entre chaque fossette et chaque côte submédiaire les traces d'une ligne courte et peu saillante; marqué sur le reste de sa surface de points enfoncés assez rapprochés : d'un jaune ou flave pâle sur les côtés, d'un roux testacé sur le reste; ordinairement noir ou marqué de points enfoncés noirs, en devant, entre la côte médiane et chacune des autres, jusqu'au sillon transverse et surtout près de ce sillon : cette partie noire presque concolore chez les variations par défaut. *Ecusson* ordinairement un peu moins longuement prolongé que

Digitized by Google

les cories; en ogive obtuse sur les deux septièmes postérieurs; plus large que chaque corie vers leur angle postéro-interne; chargé de cinq côtes lisses : la médiane faisant suite à celle du pronotum, prolongée en s'affaiblissant jusqu'aux deux tiers à peine de la longueur de l'écusson : chacune des autres naissant de la base, prolongée seulement jusqu'au bord postérieur de la tuméfaction : chacune des externes, située au côté interne des stigmas : chacune des intermédiaires un peu plus rapprochée de la médiane que de la latérale, offrant souvent entre la côte médiane et les intermédiaires les traces d'une ligne ou côte rudimentaire; marqué sur le reste de sa surface de points plus prononcés près de la base, affaiblis postérieurement; à stigmas noirs, ponctués, prolongés jusqu'aux sinuosités; d'un jaune ou flave pâle sur les côtés : noir ou marqué de points enfoncés noirs entre la côte médiane et chacune des intermédiaires, jusqu'à l'extrémité de la tuméfaction basilaire, puis paré, de chaque côté de la côte médiane, d'une bordure formée par des points noirs, qui se réunissent postérieurement en une bande unique plus noire à l'extrémité; d'un blanc cendré ou rosâtre sur le reste. *Cories* en ligne courbe à leur bord interne postérieur, presque depuis la moitié des côtés de l'écusson, jusqu'à un point de la mésocorie, presque aussi distant de la côte radiale que la largeur du bord postérieur de l'exocorie; un peu moins longuement prolongées à leur extrémité apicale que la moitié du 5e arceau ventral; chargées sur la mésocorie au côté interne de la suture cubitale, d'une faible nervure émettant, après le milieu de sa longueur, une ramification dirigée vers le bord postérieur; ponctuées; variant du blanc cendré au blanc rosâtre, avec la nervure de l'exocorie d'un blanc flavescent. *Membrane* d'un blanc vitreux. *Dos de l'abdomen* noir, paré sur les deux derniers arceaux d'une ligne médiane d'un testacé pâle. *Tranche abdominale* d'un flave pâle, avec la moitié interne irrégulièrement noire. *Bec* prolongé au moins jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures; d'un flave testacé, avec l'extrémité noire. *Repli des joues* arqué sur la partie antérieure, sinué près des lames prébasilaires; flave, marqué d'une rangée de petits points noirs près de son bord externe. *Pièces prébasilaires* offrant, vers la partie antérieure de leur tranche, un angle médiocrement saillant; subhorizontales postérieurement. *Lames antépectorales*

Digitized by Google

presque aussi avancées que le bord antérieur des yeux. *Dessous du corps* d'un jaune ou flave pâle : ventre offrant parfois les traces de deux ou quatre rangées de très-petites taches noires : stigmates noirs ou bruns. *Pieds* d'un jaune ou flave pâle; cuisses marquées, vers les deux tiers de leur côté antérieur, d'un petit point noir, parfois effacé.

Cette espèce se trouve sur diverses plantes, principalement sur les céréales. Elle habite la plupart des provinces de la France, surtout les parties méridionales, ou les endroits des zones tempérées exposées au soleil.

Linné, comme la plupart des autres naturalistes de son temps, a sans doute confondu cette espèce avec la suivante; il avait vraisemblablement reçu de diverses provenances, des exemplaires des deux espèces, puisqu'il donne à cette Pentatomide l'Europe pour patrie; mais dans sa collection, comme nous avons pu le constater avec M. Dallas, l'insecte portant l'étiquette écrite de sa main, est bien notre *Ælia acuminata;* à côté de celui-ci s'en trouvent deux autres individus appartenant à l'*Æ. rostrata.*

2. **Ælia rostrata**; DE GEER.

Antennes à 2e article une fois environ plus court que le 3e. Dessus du corps d'un flave pâle; chargé d'une côte lisse inégalement saillante, prolongée depuis la partie antérieure de l'épistome jusqu'aux trois quarts de l'écusson : cette côte parée de chaque côté sur toute sa longueur, d'une bordure formée de points enfoncés noirs, graduellement rétrécie sur l'écusson. Pronotum offrant jusqu'au sillon transverse les traces de deux autres côtes en dehors de la médiane (l'interne souvent peu distincte). Ecusson moins long que les cories; offrant à la base des traces de deux courtes côtes, en dehors de la médiane : celle-ci prolongée au moins jusqu'aux trois quarts Dessous du corps flave pâle : repli des joues bordé de points noirs : stigmates noirs : ventre parsemé de petites taches noires, cuisses à deux points noirs.

♂ Dernier arceau ventral arrondi en devant, un peu élargi d'avant en arrière sur les côtés; tronqué à son bord postérieur, en offrant dans

Digitized by Google

le milieu de celui-ci une seule petite échancrure, ou fente avancée jusqu'au quart postérieur de sa longueur.

♀ Dernier arceau ventral conformé d'une manière analogue à celui de l'*Æ. acuminata;* noir avec la ligne transversale moins arquée, la moitié antérieure un peu carénée sur les trois cinquièmes médiaires : la pièce antérieure médiane près d'une fois plus large que la médiane qui la suit : celle-ci plus large que longue.

La punaise à tête allongée. Geoffr., Hist. nat t. I. p. 472. 77.
Cimex rostratus. de Geer, Mém. t. III. p. 271. 16. pl. XIV. fig. 12 et 13.
Ælia acuminata. Curtis, Brit. Entom. t. XV. 704.
Ælia neglecta. Dallas, List. Hemipt. p. 223. 3.
Ælia pallida. Kuster, Stett. Entom. Zeit. t. XIII (1852) p 394. pl. III. fig. 4. (tête). — Fieber, Eur. Hemipt. p. 352. 5. — Flor., Rhyng. livl. t. I. p. 121.

Long. 0m,0072 à 0m,0090 (3 l. 1/4 à 4 l.).— Larg. 0m,0036 à 0m,0045 (1 l. 2/3 à 2 l.) aux angles latéraux du pronotum.

Corps oblong; médiocrement convexe. *Tête* offrant la partie antérieure des côtés des joues un peu arquée en dehors, séparée par un angle rentrant assez marqué de la partie postérieure de ses côtés, qui est en ligne légèrement sinuée dans son milieu; densement et un peu ruguleusement ponctuée; d'un jaune ou flave pâle; parée d'une bordure noire, très-étroite sur les côtés et ornée de deux bandes longitudinales assez larges, formées par des points enfoncés noirs, situées chacune sur les côtés internes des joues et prolongés jusqu'au vertex, en laissant de couleur foncière la partie médiane qui suit l'épistome. *Antennes* brièvement ciliées; à 1er article le plus court; le 2e un peu plus long que celui-ci ; à peine plus grand que la moitié du 3e : le 3e à peine aussi long que celui-ci : le 4e un peu moins grand : le 1er pâle; les autres d'un rose plus foncé sur les deux derniers. *Pronotum* élargi un peu en angle rentrant très-ouvert jusqu'à l'extrémité, visible en dessus du rebord latéral, d'un jaune pâle; chargé d'un calus saillant; marqué, vers les trois cinquièmes de sa longueur, d'une dépression transverse étendue jusqu'aux rebords latéraux ; chargé d'une côte longitudinale médiane peu saillante, lisse et d'un jaune pâle ou blanc flavescent, faisant suite à celui de la tête; offrant, entre celle-ci et

Digitized by Google

chaque rebord latéral, les traces plus ou moins apparentes d'une ou de deux faibles lignes élevées, affaiblies ou peu distinctes postérieurement, à couleur foncière d'un blanc ou flave roussâtre pâle; marqué de points enfoncés en partie concolores mais en partie noirs et constituant quatre bandes noirâtres ; savoir : une, au côté interne de chaque rebord latéral ; une entre la côte médiane et chaque ligne intermédiaire. *Ecusson* moins longuement prolongé que les cories; chargé d'une côte médiane et longitudinale lisse, d'un blanc flavescent, faisant suite à celle du pronotum et prolongée, en s'affaiblissant, jusqu'aux trois quarts au moins de sa longueur; offrant en outre sur la tuméfaction basilaire quatre nervures ou côtes faibles et courtes, une, au côté interne de chaque stigma : une entre celle-ci et la côte médiane, mais un peu plus rapprochée de celle-ci; offrant parfois entre chacune des côtes intermédiaires et la médiane, les traces d'une autre ligne élevée ; ponctué ; d'un flave pâle; paré de chaque côté de la côte médiane d'une bande noirâtre formée de points noirs : chacune de ces bandes graduellement rétrécie et réunies en une seule vers l'extrémité ; offrant quelquefois des points enfoncés noirs ou obscurs entre les côtes intermédiaires et les latérales ; ou même offrant d'autres fois presque tous les points enfoncés noirs ou obscurs. *Cories* en ligne courbe à leur bord interne postérieur, depuis les deux tiers au moins des côtés de l'écusson jusqu'à un point de la mésocorie assez rapproché de la suture radiale, assez faiblement raccourcies ensuite de ce point à l'extrémité du bord latéral de l'exocorie ; prolongées, dans leur plus grande longueur, jusqu'au niveau de l'extrémité du 4e arceau ventral ; chargées au côté interne de la mésocorie, joignant la nervure cubitale, d'une faible nervure, émettant une ramification prolongée jusqu'au bord postérieur de la corie; à couleur foncière ordinairement d'un flave pâle sur l'exocorie, d'un blanc sale ou cendré sur le reste; marqué de points enfoncés, concolores sur l'exocorie, noirs ou obscurs, plus petits et un peu moins rapprochés que ceux du pronotum sur les méso et endocories. *Membrane* d'un blanc vitreux ; à six ou huit nervures assez fines. *Dos de l'abdomen* noir ; paré sur les deux derniers arceaux d'une ligne médiane d'un testacé fauve livide, élargie postérieurement. *Tranche abdominale* d'un flave pâle à peine bordée de noir sur la partie antérieure de son côté interne. *Bec* pro-

Digitized by Google

longé au moins jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures ; d'un flave pâle, avec l'extrémité noire. *Bord rostral du repli des joues* horizontal, jusqu'à la sinuosité voisine des lames prébasilaires : celles-ci arquées sur leur tranche, près du repli précité. *Lames antépectorales* plus avancées que le bord antérieur des yeux, au moins à leur côté interne. *Dessous du corps* d'un livide flave ou flavescent ou d'un flave pâle : stigmates noirs. *Ventre* ordinairement paré sur la région médiane de deux ou quatre rangées de petites taches ou points noirs. *Repli des joues* bordé de points noirs. *Pieds* d'un livide flave ou flavescent : cuisses ordinairement marquées de deux points noirs vers les deux tiers de leur côté antérieur.

Cette espèce se trouve sur les herbes, sur les épis de blé, sur diverses plantes. Elle est plus commune que la précédente.

Obs. L'*Æ. rostrata* a été confondue, à n'en pas douter, par Fabricius et les autres auteurs dont nous avons négligé la synonymie, avec l'*Æ. acuminata.* La figure donnée par de Geer montre bien que c'est elle qu'il a décrite sous le nom de *C. rostratus.* Elle paraît-être l'*Ælia acuminata* de Fallén et des autres hemiptérologues suédois.

Elle se distingue de l'*acuminata* par une taille généralement moins avantageuse ; par le bord latéral de chacune de ses joues légèrement sinué entre sa base et l'angle rentrant antérieur ; par la côte médiane parée d'une bordure formée de points enfoncés noirs, rarement interrompue sur la moitié postérieure du pronotum : cette bordure, avancée jusqu'à la partie antérieure de l'épistome, n'étant pas complétement noire à la base de l'écusson ; par son pronotum paré d'une bordure de points noirs près des côtés, offrant de plus faibles traces des autres nervures ; par son écusson plus arrondi postérieurement ; chargé à la base de nervures plus faibles ; offrant les stigmas plus étroits et ordinairement non ponctués de noir jusqu'à l'extrémité ; par ses cories contiguës au bord de l'écusson jusqu'aux deux tiers de la longueur de celui-ci, au lieu de s'en éloigner à partir de l'extrémité de la suture cubitale ; par la mésocorie chargée près de cette suture d'une nervure très-faible ; par les méso et endocories ordinairement grisâtres ; par la plus grande longueur des cories plus rapprochée de la suture cubitale ; par la tranche marginale bordée de noir seulement au côté

Digitized by Google

interne de sa base ; par le repli des joues bordé de points noirs; par la tranche des pièces prébasilaires arquée mais non anguleuse; par le ventre marqué ordinairement de quelques rangées de petites taches noires; par les cuisses marquées de deux points noirs, et surtout par le 2e article des antennes près d'une fois moins long que le 3e.

3. Ælia Klugii; Hahn.

Antennes à 2e article d'un quart environ plus court que le 3e. Dessus du corps flave; chargé d'une côte médiane d'un flave blanchâtre prolongée depuis la partie antérieure de l'épistome jusqu'aux quatre cinquièmes au moins de l'écusson ; d'une autre faible côte entre la médiane du pronotum et ses bords latéraux et d'une autre courte, au côté interne des stigmas noirs; paré d'une bordure formée de points noirs, 1° sur les côtés des joues ; 2° au côté interne de chaque rebord latéral du pronotum ; 3° de chaque côté de la ligne médiane de celui-ci : cette dernière et celle des côtés du pronotum ordinairement divisées postérieurement. Cories plus longues que l'écusson; parées d'une ligne noire ou formée de points noirs au côte interne de la suture radiale. Dessous du corps d'un blanc jaune : repli des joues, côtés de l'antépectus et des postépisternums marqués de points noirs. Ventre paré de traces de bandes formées de points noirs. Pieds d'un jaune orangé.

♂ Dernier arceau ventral analogue à celui de la *rostrata*; mais avec le bord postérieur offrant sur la partie médiane seulement une très-petite échancrure en demi-cercle.

♀ Dernier arceau ventral analogue à celui de la *rostrata*.

Aelia Klugii. Hahn., Wanz. t. I (1831). p. 122. pl. XIX. fig. 64. — Germar., Stettin. Entom. Zeit. t. III (1842). p. 68. — A. Costa, Cimic. Centur. Secunda. decas. 6-10. p. 27. 2 (182). — Kuster, *in*. Stett. Entom. Zeit. t. XIII. 1852. p. 396. 5. — Kolen., Melet. Entom. IV. p. 20. 138. — Sahlb., Monog. Geoc. p. 28. 8. — Fieber, Eur. Hemipt. p. 352. 4. — Flor., Rhynch. Livl. t. I. p. 119. 1.

Long. 0m,0056 à 0m,0067 (2 l. 1/2 à 3 l.). — Larg. 0m,0030 à 0m,0033 (1 l. 2/5 à 1 l. 1/2).

Digitized by Google

Corps oblong; médiocrement convexe. *Tête* offrant la partie antérieure des côtés des joues arquée en dehors, et séparée, par un angle rentrant assez prononcé, de la partie postérieure de ces côtés qui est en ligne à peu près droite; assez densement ponctuée; d'un jaune ou flave pâle; parée sur les côtés du rebord qui est noir, d'une bordure formée par des points enfoncés noirs; parée au côté interne de chaque joue d'une bordure pareille, avancée jusqu'à la partie antérieure de l'épistome. et prolongée jusqu'au vertex, en laissant de couleur foncière la côte médiane qui suit l'épistome. *Antennes* à 1er article le plus court : le 3e d'un quart environ plus long que le 2e : les 4e et 5e pubescents et plus longs : le 5e ordinairement le plus grand : les trois premiers, d'un flave pâle ou d'une nuance rapprochée : les deux derniers ordinairement bruns ou d'un roux fauve, parfois noirs, foncés. *Pronotum* élargi soit en ligne presque droite, soit un peu en angle rentrant, jusqu'à l'extrémité visible en dessus du rebord latéral d'un blanc flavescent; sillonné au côté interne de ce rebord; chargé d'un calus saillant; marqué d'une dépression transversale tantôt prononcée, tantôt à peine indiquée, étendue jusqu'au sillon juxta-marginal; chargé d'une côte longitudinale médiane lisse, obtuse, d'un flave blanchâtre, élargie dans son milieu, affaiblie et rétrécie postérieurement, faisant suite à celle de la tête; offrant souvent les traces d'une autre faible côte entre celle-ci et chaque bord latéral; à couleur foncière flave ou d'un flave roussâtre; paré d'une bordure noire formée de points enfoncés au côté interne de chaque rebord latéral et au côté externe de la côte médiane; ces bordures divisées et raccourcies postérieurement; marqué de points concolores sur le reste de sa surface. *Ecusson* moins longuement prolongé que les cories; parfois à peine plus long que celles-ci à leur angle postéro-interne; chargé d'une côte médiane lisse et d'un flave blanchâtre, prolongée jusqu'aux quatre cinquièmes de sa longueur; offrant en outre, sur la tuméfaction basilaire les traces de quatre autres côtes ou lignes courtes, lisses, et d'un livide flavescent : une, au côté interne de chaque stigma : une, plus affaiblie ou parfois peu distincte entre celle-ci et la médiane, mais un peu plus rapprochée de cette dernière; d'un flave orangé pâle; ponctué; paré d'une bande noire, ou formée de points enfoncés noirs, de chaque côté de la côte médiane, plus foncée à

Digitized by Google

la base et couvrant tout l'espace compris entre la côte médiane et la submédiaire, prolongée en se rétrécissant, jusqu'à l'extrémité où elle est unie à sa pareille. *Cories* en ligne un peu courbe à leur bord postérieur depuis leur angle postéro-interne jusqu'à l'extrémité de la nervure radiale, raccourcies ensuite de ce point à l'extrémité du bord latéral de l'exocorie; prolongées dans leur plus grande longueur jusqu'au niveau de l'extrémité du 4e arceau ventral; n'offrant pas au côté interne de la mésocorie les traces d'une nervure parallèle à la suture cubitale ou n'en offrant que des traces à peine distinctes; à couleur foncière d'un flave jaune sur l'exocorie, d'un flave pâle ou cendré sur le reste; parées sur la mésocorie, près de la suture radiale, d'une ligne ou bande noire très-étroite, ordinairement raccourcie à ses extrémités; marquées sur le reste de la mésocorie de petits points enfoncés en partie noirs. *Membrane* d'un blanc vitreux; à cinq nervures. *Dos de l'abdomen* d'un noir gris; marqué de points enfoncés noirs, postérieurement paré d'une ligne médiane pâle. *Tranche abdominale* flave, à peine bordée de noir à son côté interne. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires; d'un testacé nébuleux avec l'extrémité noire, parfois entièrement obscur ou noirâtre. *Bord rostral du repli des joues* saillant, en forme de dent obtuse sur sa tranche, et sinué près des lames prébasilaires : celles-ci un peu avancées sur leur tranche. *Lames antépectorales* un peu moins avancées que le bord antérieur des yeux. *Dessous du corps* d'un jaune flave ou d'un flave orangé; marqué de points noirs sur les replis des joues; parés, sur les côtés de l'antépectus, d'une sorte de tache formée de points noirs; marqué de quelques points noirs au côté interne des postépisternums. *Ventre* offrant les traces de quatre ou six bandes longitudinales formées par des points noirs. *Stigmates* noirs. *Pieds* d'un jaune orangé; à peine marqués de quelques points noirs très-petits, ou sans taches.

Cette espèce se trouve en Allemagne; mais nous ne savons pas qu'elle ait été prise en France.

Obs. Elle se distingue facilement des *Æ. acuminata* et *rostrata* par ses joues bordées de noir et par les mésocories offrant, près de la suture radiale, une ligne noire ou formée de points noirs. Elle se distingue en outre de cette dernière à laquelle quelques entomologistes veulent la

Digitized by Google

réunir, par le 2e article de ses antennes moins court; par son pronotum marqué d'une dépression transversale plus faible; chargé près des angles latéraux d'un calus moins saillant; creusé, au côté de celui-ci, d'une fossette non visiblement avancée jusqu'au sillon transverse; par ses cories offrant leur plus grande longueur près de l'extrémité de la suture radiale; par la nervure voisine de la suture cubitale très-faible et souvent sans ramification; par le repli de ses joues formant sur sa tranche une dent obtuse très-marquée; par les cuisses non marquées de deux points noirs.

L'espèce suivante n'offre plus sur les flancs de sa poitrine la rangée de points noirs située au côté externe de chaque cotyle. Elle semble ainsi faire le passage aux *Aeliodes* et former un sous-genre (*Seminia*).

Ælia virgata; Herrich-Schaeffer. *Antennes à 2e article à peine moins long que le 3e. Dessus du corps d'un flave pâle ou d'un blanc roussâtre, chargé d'une côte obtuse, lisse et peu saillante, prolongée depuis la partie antérieure de l'épistome presque jusqu'à l'extrémité de l'écusson, interrompue sur la partie antérieure et sur la moitié postérieure du pronotum : cette côte parée de chaque côté d'une large bordure noire, excepté sur ses parties interrompues. Pronotum paré au côté interne du rebord flave de ses côtés, d'une bande noire prolongée jusqu'au sillon transverse. Cories plus courtes que l'écusson : mésocorie brune ou noire, surtout postérieurement; chargées d'une côte parallèle à la suture cubitale. Postépisternums noirs et ponctués, avec le côté externe lisse et flave. Ventre paré de six rangées de taches brunes ou noires.*

Cimex virgatus (Klug), Herrich-Schaeffer, Wanz. t. 6 (1842). p. 67. pl. CCII. fig. 632.

Ælia virgata. Klug, Symb. physi. dec. V. (1845) n° 4.— Fieber, Ent. Hemipt. p. 851. 1.

Long. 0m,0090 (4 l.). — Larg. 0m,0045 (2 l.).

Patrie : la Turquie et la Syrie (Herrich-Shaeffer (*type*), Signoret).

Obs. La tête est rétrécie en ligne à peu près droite jusqu'à sa partie antérieure, le pronotum offre, sur le sillon transverse, les traces d'une

Digitized by Google

côte au côté externe de chacune des bandes noires juxta-médiaires ; les stigmas sont noirs jusqu'aux sinuosités, et à peine bordés d'une côte ; les pièces prébasilaires forment une saillie anguleuse sur les côtés du sillon rostral.

Cette espèce est très-distincte des suivantes par son écusson plus long que les cories; par ses mésocories noirâtres et surtout par la forte côte dont chaque mésocorie est marquée près de la suture cubitale.

Genre *Æliodes*, Æliode ; A. Dohrn.

Antoine Dohrn, Stettin, Entom. zeit. t. 21 (1860). p. 101.

Caractères. *Exocories* non marquées d'une côte le long de la suture radiale. *Tête* convexement déclive ; moins longue au devant des yeux que large entre les organes ; rétrécie d'arrière en avant jusqu'à sa partie antérieure, en ligne courbe un peu irrégulière, plus ou moins sensiblement bissinuée sur ses côtés, et obtusément subanguleuse un peu après la moitié de sa longueur, en partant de sa base; tantôt entière, tantôt et plus ordinairement un peu entaillée en angle aigu, en devant. *Abdomen* peu ou point rétréci sur sa moitié antérieure ; subarrondi à l'extrémité.

Ajoutez pour les espèces suivantes.

Epistome avancé jusqu'aux trois quarts ou quatre cinquièmes des joues et enclos par elles. *Pronotum* chargé près des angles latéraux, d'un calus souvent faible, suivi d'une fossette non continuée en devant sous la forme d'un sillon, comme dans le genre précédent. *Sillon rostral* et *sillon transverse* de la base du ventre, noirs.

Obs. La couleur de ces deux sillons, quoique fournissant un caractère en apparence de peu d'importance, suffit pour distinguer, au premier coup d'œil, les Æliodes de notre pays, des espèces du genre *Ælie*, qui ont les sillons de couleur flave ou d'une teinte rapprochée.

La longueur proportionnelle des 2e et 3e articles des antennes varie souvent dans la même espèce.

Digitized by Google

Chez les *Æliodes* la seconde moitié du 2e arceau ventral des ♀ semble n'offrir le plus souvent que deux pièces médianes au lieu de trois ; et, dans ce cas, la 2e pièce médiane se prolonge à peu près jusqu'au bord postérieur ; mais quelquefois les pièces latérales postérieures semblent unies par une 3e pièce médiane soudée avec elle.

Les espèces de notre pays se répartissent ainsi :

α Ecusson moins long ou à peine aussi long que les cories.

β Exocories et côtés du ventre, en dehors des stigmates ponctués de brun.

γ Cories offrant leur plus grande longeur à l'angle postéro-externe des exocories qui est aigu. *Albomarginata*

γγ Cories subarrondies à leur extrémité, offrant leur plus grande longueur à l'extrémité de la suture radiale.

δ Ventre entièrement d'un noir bronzé *Inflexa*.

δδ Ventre d'un noir bronzé sur la région médiane, paré d'une large bande pâle longitudinale entre cette région et la latérale. *Lineolata*.

ββ Exocories et côtés du ventre en dehors des stigmates, flaves, non ponctués de brun. *Bifida*.

αα Ecusson d'un cinquième environ plus long que les cories. Exocories et côtés du ventre flaves. *Leporina*.

1. Æliodes albo-marginata ; Lucas.

Antennes d'un livide roussâtre avec les deux derniers articles d'un roux fauve. Dessus du corps à couleur foncière d'un livide testacé, marqué de points enfoncés bruns, qui le font paraître d'un brunâtre testacé ; paré d'une ligne médiane d'un blanc flavescent, prolongée depuis le vertex ou la partie postérieure de l'épistome jusqu'aux quatre cinquièmes de l'écusson, celui-ci un peu moins long que les cories ; paré au côté interne des stigmas d'une ligne élevée d'un blanc flavescent, prolongé au moins jusqu'aux sinuosités. Cories offrant leur plus grande longueur à l'angle postéro-externe de l'exocorie. Ventre d'un testacé livide ou rougeâtre, plus densement

Digitized by Google

ponctué de brun sur les côtés jusqu'au repli d'un blanc flavescent de la tranche.

♂ Dernier arceau du ventre en demi-cercle un peu élargi postérieurement; ponctué de fauve brunâtre, excepté souvent sur un espace en demi-cercle sur la partie médiane de son bord postérieur.

Obs. Quelquefois le milieu de la ligne médiane est caréné ou tuberculeux.

♀ Dernier arceau ventral ponctué; arrondi en devant, élargi d'avant en arrière sur les côtés; une fois plus large à son bord postérieur que sur la ligne médiane; divisé en deux moitiés par une ligne transversale bissinuée : la moitié antérieure de deux pièces : la postérieure de six, souvent peu distinctes : les deux médianes transverses : l'antérieure une fois plus large que longue : la postérieure aussi longue que large.

Obs. Quelquefois la moitié antérieure est carénée sur la ligne médiane, et déprimée de chaque côté.

Pentatoma albo-marginatus. Lucas Explor. Sc. de l'Algérie (Sc. phys. 1. t. 3. p. 89. 132. pl. 3. fig. 10 (type).
Platystolen griseus, Fieber. Eur. Hemipt p 353. 1.

Long. 0m,0067 à 0m,0072 (3 l. à 3 l. 1/4). — Larg. 0m,0033 (1 l. 1/2).

Corps ovalaire; médiocrement convexe. *Tête* ordinairement à peine entaillée en devant; d'un livide testacé; marquée de points enfoncés noirs ou bruns très-rapprochés, plus pâles près des côtés, parfois unicolores; souvent parée sur la moitié postérieure d'une ligne médiane d'un blanc testacé; cette ligne quelquefois avancée sur l'épistome : celui-ci, subconvexe, séparé des joues par des sutures enfoncées. *Antennes* brièvement ciliées; à 1er article court : le 2e ordinairement d'un quart ou d'un cinquième plus long que le 3e, parfois à peine aussi long que lui : les 4e et 5e les plus longs, presque égaux : le 5e ordinairement le plus grand : les trois premiers d'un livide tirant sur le testacé : les deux derniers d'un testacé roussâtre. *Pronotum* élargi d'abord en ligne un peu courbe, puis en ligne droite, jusqu'à l'extrémité visible

Digitized by Google

en dessus du rebord latéral d'un blanc flavescent; chargé d'un calus saillant, suivi d'une fossette profonde; marqué, au devant de celle-ci, d'une dépression assez légère, avancée jusqu'aux deux cinquièmes antérieurs, mais non unie postérieurement à elle; offrant d'assez faibles traces d'une dépression transverse, étendue jusqu'aux rebords latéraux; coloré et ponctué comme la tête, avec une ligne longitudinale médiane d'un blanc sale. *Ecusson* un peu moins longuement ou à peine aussi longuement prolongé que la partie la plus postérieure des cories; à stigmas noirs, densement ponctués et prolongés jusqu'aux sinuosités ou presque jusqu'à elles; puis, au côté interne des stigmas, d'une côte ou ligne saillante, lisse, d'un blanc flavescent, prolongé jusqu'à l'extrémité des stigmas ou parfois un peu plus; orné d'une ligne longitudinale médiane, à peine saillante, d'un blanc sale prolongée presque jusqu'à l'extrémité; coloré et ponctué sur le reste de sa surface comme le pronotum : les points un peu affaiblis postérieurement. *Cories* rétrécies en ligne courbe à leur bord postérieur, depuis la moitié environ des côtés de l'écusson, jusqu'à l'angle postéro-externe de l'exocorie : cet angle aigu; offrant dans ce point leur plus grande longueur, et prolongées jusqu'à l'extrémité du 4e arceau ventral; colorées et ponctuées comme l'écusson, avec la moitié antérieure du bord externe de l'exocorie d'un blanc flavescent. *Membrane* d'un blanc vitreux; à 6 ou 8 nervures. *Dos de l'abdomen* d'un noir verdâtre. *Tranche abdominale* noire, bordée extérieurement de blanc flavescent. *Bec* prolongé au moins jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures; d'un fauve livide, avec l'extrémité noire. *Replis des joues* en ligne horizontale à leur bord rostral; flaves, ponctués de noir, avec la partie basilaire imponctuée. *Lames prébasilaires* arquées sur leur tranche, ovalairement écartées entre elles. *Lames antépectorales* ordinairement à peine aussi avancées que le bord antérieur des yeux. *Dessous du corps* d'un livide testacé. *Poitrine* marquée de points enfoncés bruns plus obscurs et plus serrés sur les côtés. *Postépisternums* ponctués de brun sur leur partie interne lisse et imponctués à l'externe. *Ventre* d'un livide testacé ou rougeâtre; marqué de points enfoncés bruns, plus obscurs et plus serrés sur les côtés jusqu'au repli d'un blanc flavescent de la tranche. *Stigmates* bruns. *Pieds* d'un flave roussâtre livide : cuisses marquées de deux très-petits

Digitized by Google

points noirs, vers les deux tiers de leur côté antérieur ou interne : ces points souvent peu apparents.

Cette espèce est méridionale. On la trouve dans les environs d'Hyères, de Marseille, de Nîmes. Elle est peu commune.

Obs. Elle se distingue de toutes les suivantes par sa taille moins faible; par son écusson sans tache noire à l'extrémité; par ses cories offrant leur plus grande longueur à l'angle postéro-interne de l'exocorie qui est aigu. Elle s'éloigne d'ailleurs de la *leporina* par son écusson plus court ou à peine aussi long que les cories; de la *bifida* par son ventre obscur sur les côtés jusqu au repli de la tranche; de la *lineolata* par les deux derniers articles de ses antennes non noirs; par son ventre plus obscur sur la région médiane que sur les côtés et non paré d'un bande flave entre cette région et la latérale; de l'*inflexa* par ses joues et son ventre non d'un noir verdâtre; par la côte d'un blanc flavescent voisine des stigmas plus prononcée et plus saillante que la ligne médiane et prolongée jusqu'aux sinuosités.

2. Æliodes inflexa; Wolff.

Antennes d'un flave roussâtre avec les deux derniers articles noirs. Dessus du corps presque entièrement noir sur la tête, d'un flave livide et marqué de points bruns, avec une ligne médiane prolongée depuis le front ou le vertex jusqu'aux quatre cinquièmes de l'écusson, les rebords latéraux du pronotum, une tache ponctiforme derrière les cicatrices, une tache au côté interne des stigmas, et la base du rebord de l'exocorie, d'un blanc flavescent. Ecusson à peu près aussi long que les cories; noté d'une tache noire à l'extrémité. Repli des joues noir. Ventre d'un violet métallique jusqu'au repli d'un blanc flavescent de la tranche.

♂ Dernier arceau ventral arrondi en devant, un peu élargi d'avant en arrière sur les côtés; brièvement échancré en demi-cercle dans le milieu de son bord postérieur.

♀ Dernier arceau ventral en ogive en devant, élargi d'avant en arrière sur les côtés ; divisé par une ligne transversale arquée en arrière en deux moitiés inégales : l'antérieure plus grande, un peu carénée sur la ligne médiane, de deux pièces concaves chacune sur leur

Digitized by Google

disque : la postérieure formée de six pièces souvent peu distinctement séparées : la médiane antérieure transverse : la postérieure presque aussi large : chacune des latérales antérieures ou internes légèrement concaves.

Cimex griseus nigro-punctatus. DE GEER, Mém. t. III. p. 270. 13.
Cydnus inflexus. WOLFF., Icon. Cimic. p. 183. 182. pl. XVIII. fig. 182.
Cimex perlatus. FALLÉN., Monog. Cimic. p. 50. 18. — Id. Hemipt. suec. p. 32. 18. — PANZ., Faun. Germ. 33. 24.
Eysarcoris inflexus. HAHN., t. II. p. 129. pl. LXIX. fig. 210.
Ælia inflexa. RAMB., Faun. de l'Andal. t. II. p. 105. 2. — AMYOT et SERVILLE, Hémipt. p. 134. 2. — A. COSTA, Cimic. centur. 2e decas. 6-10. p. 28. 4. (184).
Platystolen inflexus. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 234. 3 (type).

Long. 0m,0061 (2 l. 3/4). — Larg. 0m,0030 (1 l. 2/3).

Corps ovale-oblong; médiocrement convexe. *Tête* brune fortement marquée de points noirs et serrés : côté interne du rebord noir des joues, et la ligne médiane du front ou du vertex, d'un flave blanchâtre. *Sutures génales* sulciformes. *Antennes* à 2e article plus long que le 3e, un peu moins long que le 4e : le 5e le plus long : les trois premiers d'un flave livide : les deux derniers noirs. *Pronotum* presque tronqué à son bord antérieur, avec les angles à peine avancés ; élargi très-légèrement en courbe rentrante jusqu'à l'extrémité, visible en dessus du rebord latéral, d'un blanc flavescent; chargé d'un calus tuberculeux, suivi d'une fossette; sans dépression bien visible au devant de celle-ci; marqué d'une dépression ou sillon transverse ordinairement très-apparent; d'un blanc flave ou d'un flave livide, marqué de points enfoncés bruns, moins serrés, un peu moins gros et moins enfoncés que ceux de la tête; paré d'une ligne médiane d'un blanc flave. *Ecusson* à peu près aussi long que les cories; paré au côté interne des stigmas d'une tache ou ligne saillante lisse, entrecoupée et non prolongée jusqu'aux sinuosités, d'un blanc flavescent; orné d'une ligne médiane d'un blanc flavescent, lisse, prolongée presque jusqu'à l'extrémité, suivie d'une tache ponctiforme noire ; ponctué et coloré sur le reste de sa surface, comme le pronotum. *Cories* rétrécies en ligne courbe, à leur bord postérieur, depuis la moitié environ des côtés de l'écusson, jusqu'à l'extré-

Digitized by Google

mité de la suture radiale ; subarrondies dans ce point ; prolongées un peu plus loin que l'extrémité du 4e arceau ventral ; colorées comme l'écusson, avec la moitié antérieure du bord de l'exocorie d'un blanc flavescent. *Membrane* d'un blanc vitreux. *Dos de l'abdomen* d'un noir verdâtre. *Tranche abdominale* flave, bordée de noir au côté interne. *Bec* prolongé environ jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures ; d'un fauve livide, avec l'extrémité obscure. *Repli des joues* ponctué ; noir ; en ligne horizontale à son bord rostral ; séparé par une sinuosité profonde des pièces prébasilaires : celles-ci arquées sur leur tranche. *Lames antépectorales* à peine aussi avancées que le bord antérieur des yeux. *Poitrine* d'un blanc flavescent, marquée de points enfoncés noirs. *Ventre* d'un violet métallique obscur, irisé de cuivreux, jusqu'au repli de la tranche abdominale, qui est d'un blanc flavescent. *Stigmates* de cette dernière couleur. *Pieds* d'un blanc flavescent : cuisses marquées de petits points enfoncés noirs ; parées vers les deux tiers de leur côté antérieur de deux taches ponctiformes noires : extrémité du dernier article des tarses noirâtre.

Cette espèce se trouve sur les côteaux garnis de gazon.

L'*Æ. inflexa* se distingue de toutes les autres par son écusson de la longueur des cories ; par le repli noir de ses joues ; par son ventre d'un violet métallique obscur, un peu irisé de cuivreux, jusqu'au repli flave de la tranche abdominale ; par ses cuisses ponctuées de noir.

Elle s'éloigne d'ailleurs de l'*Æ. albo-marginata* par sa taille plus faible ; par la teinte du dessus du corps, par ses cories offrant leur plus grande longueur à l'extrémité de la suture radiale au lieu de l'avoir vers l'angle postéro-externe de l'exocorie ; par sa tranche moins noire.

Elle se distingue de l'*Æ. lineolata* par la couleur du dos de l'abdomen ; par la tranche abdominale non parée d'une bordure noire dentée ; par son écusson aussi long que les cories ; par la brièveté de la tache flave située au côté interne des stigmas ; par la couleur du repli des joues et du ventre.

Elle ne peut être confondue avec les *Æ. bifida* et *leporina*, dont le ventre offre en dehors des stigmates une bande flave ou roussâtre non

Digitized by Google

ponctuée de noir, et dont le repli des joues est flave, avec une bordure de points noirs près de ses côtés.

Elle s'éloigne en outre de la *leporina*, par son écusson ne dépassant pas la longueur des cories.

3. **Æliodes lineolata**; Mulsant et Rey.

Antennes d'un flave roussâtre, avec les deux derniers articles noirs. Dessus du corps flave ou d'un flave roussâtre, marqué de points enfoncés bruns, médiocrement rapprochés. Tête concolore au côté interne du rebord noir des joues. Rebords latéraux du pronotum et une saillie au côté interne des stigmas prolongés presque jusqu'aux sinuosités, d'un blanc flavescent; une ligne médiane prolongée depuis le front jusqu'aux deux tiers ou plus de l'écusson et ordinairement un point tuberculeux derrière les cicatrices d'un flave livide. Ecusson moins long que les cories; noté d'une tache noire à l'extrémité. Repli des joues flave, ponctué de noir. Ventre paré sur les six premiers arceaux d'une bande médiane noire, séparée de chaque côté par une bande flave de la région latérale: celle-ci, ponctuée de noir jusqu'au repli de la tranche, avec un point noir à l'angle postéro-externe des arceaux. Stigmates flaves.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle presque régulier; brièvement entaillé en demi-cercle dans le milieu de son bord postérieur, marqué d'une courte ligne noire, au devant de cette petite entaille.

♀ Dernier arceau ventral plus densement ponctué; arrondi en devant, élargi d'avant en arrière sur les côtés; une fois plus large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane; divisé par une ligne transversale en deux moitiés: l'antérieure, de deux pièces, la postérieure de six, souvent peu distinctes; les deux médianes transverses: les latérales postérieures ordinairement marquées chacune d'une tache noire à leur angle postéro-interne.

Pentatoma lineolata. Muls. et Rey., *in.* Ann. de la Soc. linn. de Lyon, 1850-52. p. 84.-Id. *in.* Muls. opusc. Entom. t. 1. p. 103.

Platystolen inflexus. Fieber., Eur. Hemipt. p. 354. 3 ? (en partie).

Digitized by Google

Long. 0m,0045 à 0m,0056 (2 l. à 2 l. 1/2). — Larg. 0m,0026 à 0m,0030 (1 l. 1/4 à 1 l. 2/3).

Corps ovale-oblong ; médiocrement convexe. *Tête* variablement entière ou entaillée à sa partie antérieure ; d'un flave pâle et roussâtre ; à rebord latéral noir ; marquée de points enfoncés noirs, nuls ou moins nombreux sur certaines parties, et laissant entièrement ou presque entièrement de couleur foncière, une bande longitudinale latérale, une ligne médiane sur la partie postérieure : cette ligne plus ou moins avancée sur l'épistome ; et souvent deux ou quatre petites taches, joignant le bord antérieur du pronotum. *Antennes* à 1er article le plus court : le 2e d'un cinquième environ plus long que le 3e : les 4e et 5e épaissis, les plus longs : le 5e ordinairement le plus grand ; les trois premiers d'un livide flavescent : les deux derniers noirs. *Pronotum* tronqué en ligne presque droite à son bord antérieur jusqu'aux angles antérieurs ; élargi en ligne droite, jusqu'à l'extrémité visible en dessus du rebord latéral d'un blanc flavescent ; chargé d'un calus saillant, suivi d'une fossette très-prononcée ; à sillon transverse plus ou moins faible ; à couleur foncière flave ou d'un flave pâle, avec la ligne médiane et un point tuberculeux derrière la moitié de chaque cicatrice d'un blanc flavescent ou livide ; marqué sur le reste de sa surface de points enfoncés bruns ou noirs. *Ecusson* un peu moins longuement prolongé que les cories ; flave ou d'un flave pâle ; à tuméfaction basilaire assez faible, chargée au côté interne de chaque stigma, d'une côte ou saillie lisse et d'un blanc flavescent, ou d'un flave blanchâtre, prolongée presque jusqu'aux sinuosités latérales ; paré d'une ligne médiane d'un blanc flave ou livide, prolongée environ jusqu'aux deux tiers ou trois quarts de sa longueur, suivie d'une tache noire ou noirâtre ; marqué de points enfoncés bruns ou noirs : les points plus gros ou plus rapprochés sur la tuméfaction basilaire de chaque côté de la ligne médiane, plus affaiblis vers l'extrémité, et laissant le bord postérieur d'un blanc flavescent. *Cories* rétrécies en ligne courbe depuis les deux tiers de l'écusson ; arrondies postérieurement ; offrant leur plus grande longueur à l'extrémité de la suture radiale ; peu raccourcies de dedans en dehors

Digitized by Google

à l'extrémité de l'exocorie; prolongées jusqu'à l'extrémité du 4e arceau ventral; d'un flave pâle; marquées de points enfoncés bruns ou noirs médiocrement rapprochés comme ceux de l'écusson; notées souvent d'une petite tache noire à l'extrémité de la suture radiale et ordinairement d'une autre moins petite, vers les deux tiers de l'écusson. *Membrane* d'un blanc vitreux. *Dos de l'abdomen* d'un vert bronzé. *Tranche abdominale* flave, marquée au côté interne d'une bordure noire dentée. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures; d'un flave pâle, avec l'extrémité noire. *Repli des joues* marqué de points enfoncés noirs, avec leur partie postérieure flave; en ligne horizontale à leur bord rostral. *Pièces prébasilaires* arquées sur leur tranche. *Lames antépectorales* presque aussi avancées que le bord antérieur des yeux. *Poitrine* d'un blanc flave, marquée d'assez gros points enfoncés noirs. *Ventre* peu ou point distinctement sillonné à la base; paré sur sa région médiane d'une bande obtriangulaire, d'un noir verdâtre couvrant en devant le tiers médiaire au moins de sa longueur, graduellement rétrécie jusque sur l'avant-dernier arceau; paré, de chaque côté, d'une bande longitudinale flave entre cette bande noire et la région latérale: celle-ci, marquée de points noirs ou bruns : ces points constituant une tache noire vers l'angle postéro-externe de chaque arceau, et laissant en devant, de couleur flave, la partie la plus voisine du repli d'un blanc flavescent de la tranche. *Stigmates* d'un flave pâle. *Pieds* d'un blanc flave ou d'un flave pâle : cuisses marquées de deux points noirs, vers les deux tiers de leur bord antérieur.

Cette espèce se trouve dans les bois de chêne, dans les environs de Lyon, dans ceux de la Bourgogne et vraisemblablement de différentes autres provinces.

Elle est assez rare.

Obs. L'Æ. lineolata se rapproche des *Æ. flavo-marginata* et *inflexa* par son ventre paré, sur les côtés, d'une bande brune, formée par des points enfoncés noirs ou noirâtres, étendue jusqu'au repli flave de la tranche abdominale, mais en laissant la partie antérieure des côtés des arceaux flave; elle se distingue, par là, des *Æ. bifida* et *leporina* dont le ventre offre, en dehors des stigmates, une assez large bande flave.

Elle s'éloigne de l'*Æ. flavo-marginata* par sa taille beaucoup plus

Digitized by Google

faible ; par sa couleur ; par son écusson marqué d'une tache noire ou noirâtre à l'extrémité de la ligne médiane pâle ; par ses cories marquées de deux petites taches noires, offrant leur plus grande longueur à l'extrémité de la suture radiale ; par sa tranche parée, à son côté interne, d'une bordure noire dentée ; par la bande médiane noire de son ventre. Sous le rapport de la taille elle a plus d'analogie avec les autres espèces ; mais elle se distingue de l'*Æ. inflexa* par la couleur d'un vert bronzé du dos de l'abdomen ; par la bordure noire dentée à la tranche abdominale ; par le repli de ses joues à couleur foncière flave, marqué de points enfoncés noirs, excepté vers la base ; par la large bande flave ou à peine pointillée d'obscur, qui sépare sur son ventre la bande noire médiane de la bande formée de points bruns qui passe sur les stigmates. Enfin elle s'éloigne des *Æ. bifida* et *leporina*, outre les caractères déjà indiqués, par la bande noire de son ventre ; par le repli des joues uniformément ponctué de noir excepté vers la base ; par la bordure noire dentée de la tranche abdominale ; par ses exocories ponctuées de noir ; par ses stigmates flaves.

4. **Æilodes bifida** ; Costa.

Antennes d'un flave roussâtre. Dessus du corps flave ou d'un flave pâle ou roussâtre ; marqué de points bruns : ces points, concolores au côté interne du rebord noir des joues et sur quelques autres espaces variables : bords latéraux du pronotum et les saillies voisines des stigmas, lisses et flaves ou flavescents ; ordinairement paré d'une ligne médiane pâle inégalement apparente, depuis le front ou le vertex jusqu'aux deux tiers de l'écusson. Celui-ci, à peine aussi long que les cories, noté d'une tache ponctiforme noire à l'extrémité. Repli des joues flave, ponctué de noir sur les bords. Ventre flave, paré de chaque côté, jusqu'aux stigmates bruns, d'une bande concolore, marqué sur le reste de sa surface de points bruns ordinairement plus épais près de la région médiane et près des stigmates. Pieds flaves : cuisses notées de deux points noirs. Stigmates bruns.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle, d'un cinquième moins

Digitized by Google

long sur la ligne médiane que large à son bord postérieur ; sans échancrure dans le milieu de celui-ci.

♀ Dernier arceau ventral obtusément arrondi en devant ; élargi d'avant en arrière sur les côtés ; plus d'une fois plus large à son bord postérieur que long sur la ligne médiane ; divisé en deux moitiés par une ligne transversale, obtusément arquée en arrière sur sa moitié médiaire : la moitié antérieure de deux pièces : la postérieure de six : la 1re médiane transverse : la 2e médiane et les deux latérales antérieures n'arrivant pas ordinairement au bord postérieur : les deux pièces latérales postérieures sont unies entre elles par une pièce intermédiaire.

Ælia bifida. A. Costa, Cimic. centur. 2e decas. 6-10 (1847). p. 27. 3 (183). pl. VI. fig. 9.

Long. 0m,0036 à 0m,0067 (2 l. 1/2 à 3 l.). — Larg. 0m,0029 à 0m,0036 (1 l. 1/3 à 1 l. 2/3) aux angles latéraux du pronotum.

Corps ovale-oblong ; très-médiocrement convexe. *Tête* ordinairement entaillée en devant ; flave ou d'un flave roussâtre ; avec le rebord latéral noirâtre ; marquée de points noirs assez petits : ces points laissant près des côtés une bande de couleur foncière. *Epistome* subconvexe ; ordinairement plus faiblement ponctué, et parfois aussi la partie médiane du front et du vertex. *Antennes* d'un flave roux : à 1er article le plus court : le 2e plus grand que le 3e : les 4e et 5e plus longs, épaissis : le 5e le plus grand. *Pronotum* élargi en ligne à peu près droite jusqu'à l'extrémité visible en dessus du rebord latéral d'un blanc flavescent ; chargé d'un calus assez saillant, suivi d'une fossette assez prononcée ; marqué au devant de celle-ci d'une dépression assez légère, avancée jusqu'aux deux cinquièmes ou au tiers antérieur, mais non unie à la fossette ; offrant une dépression ou un sillon transverse ordinairement nul ou presque nul sur la moitié médiane de sa largeur, plus ou moins marqué sur les côtés ; ponctué et coloré comme la tête, souvent avec la ligne médiane et quelques petits espaces variables plus pâles. *Ecusson* à peine aussi longuement ou un peu moins longuement prolongé que les cories ; à tuméfaction basilaire ordinairement peu marquée, d'autres fois rendue plus apparente par une dépression transversale assez fai-

Digitized by Google

ble qui la suit; marqué de stigmas ponctués de noir jusqu'aux sinuosités et à fond noir sur une partie de leur longueur; paré au côté interne des stigmas d'une côte ou ligne peu saillante, lisse, d'un blanc flavescent, un peu moins longuement prolongée; flave ou d'un flave roussâtre, marqué, comme le pronotum de petits points enfoncés noirs ou bruns: cette ponctuation parfois inégalement répartie, laissant plus pâle, soit une bande longitudinale médiane prolongée jusqu'aux deux tiers, soit une courte ligne basilaire située entre celle-ci et les côtes latérales; les points plus serrés entre ces traces plus pâles. *Cories* subarrondies à l'extrémité, offrant leur plus grande longueur à l'extrémité de la suture radiale; prolongées dans ce point jusqu'à l'extrémité du 4e arceau ventral; d'un flave pâle; concolores sur l'exocorie; marquées de petits points noirs sur les méso et endocories. *Membrane* d'un blanc vitreux. *Dos de l'abdomen* d'un vert bronzé, avec la partie antérieure noirâtre. *Tranche abdominale* d'un flave roussâtre, marquée d'un point noir aux intersections des segments: celui du 2e arceau moins petit. *Bec* prolongé au moins jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures; d'un flave livide, avec l'extrémité noire. *Repli des joues* flave, bordé, de chaque côté, d'une rangée de points noirs; en ligne horizontale à son bord rostral. *Pièces prébasilaires* anguleuses ou subanguleuses sur la moitié antérieure de leur tranche, horizontales ou déclives sur la moitié postérieure. *Lames antépectorales* ordinairement à peine plus avancées que la seconde moitié des yeux. *Dessous du corps* flave ou d'un flave roussâtre. *Poitrine* marquée de points bruns plus gros et moins rapprochés que ceux du ventre, constituant parfois une tache noirâtre sous les angles latéraux. *Ventre* creusé sur les deux premiers arceaux d'un sillon longitudinal médiaire souvent prolongé, en s'affaiblissant, sur les arceaux suivants; sans points noirs et comme paré d'une bande flave, de chaque côté, en dehors des stigmates; marqué sur le reste de sa surface de points bruns ou noirs, plus serrés et comme constituant de chaque côté deux bandes longitudinales plus foncées: une, près de la ligne médiane, qui souvent est pâle: une autre au côté interne des stigmates: ceux-ci bruns. *Pieds* flaves: cuisses marquées de deux points noirs, quelquefois réunis en un seul, vers les deux tiers de leur longueur.

Digitized by Google

Cette espèce paraît habiter la plupart des parties de la France, sur tout les zones tempérées et méridionales. On la trouve communément en battant les taillis.

Obs. Elle se distingue des *Æ. flavo-marginata*, *inflexa* et *lineolata*, par le repli de ses joues flave et paré seulement d'une rangée de points noirs près de chacun de ses bords latéraux; par son ventre offrant, en dehors des stigmates, une bordure flave ou flave roussâtre non marqué de points noirs; par sa tranche abdominale flave, marquée d'une ligne noire sur le premier segment et d'un point noir sur les autres intersections; de la *lineolata* par ses stigmates bruns; et son écusson un peu plus court que les cories ne permet pas de la confondre avec la *leporina*.

5. **Æliodes leporina**; Herrich-Schaeffer.

Antennes d'un flave pâle ou roussâtre, avec les deux derniers articles brunâtres. Dessus du corps variant du flave grisâtre au roussâtre; marqué de points enfoncés bruns ou noirs : tête parée d'une bande concolore au côté interne du rebord noir des joues : bords latéraux du pronotum et saillies voisines des stigmas, lisses et d'un flave pâle; ordinairement paré d'une ligne médiane pâle, inégalement apparente, depuis le front jusqu'à la moitié au moins de l'écusson : celui-ci, d'un cinquième plus long que les cories, marqué d'une tache noire à l'extrémité. Repli des joues flave, ponctué de noir sur les bords. Ventre flave sur les côtés jusqu'aux stigmates bruns, marqué sur le reste de sa surface de points bruns plus épais près de la région médiane et près des stigmates. Pieds flaves. Cuisses notées d'un ou de deux points noirs.

♂ Analogue à celui de l'*Æ. bifida*.

♀ Analogue à celui de l'*Æ. bifida*, noir avec le dernier arceau ordinairement plus tronqué en devant.

Obs. Les pièces latérales postérieures de la 2e moitié sont parfois marquées d'une tache formée par des points enfoncés noirs.

Pentatoma leporinum. Herrich-Schaeffer, Faun. Germ. 113. 7 (type).
Platystolen leporina. Fieber, Eur. Hemipt. p. 354. 2 (type).

Digitized by Google

Long. 0m,0056 à 0m,0067 (2 l. 1/2 à 3 l.).— Larg. 0m,0026 à 0m,0031 (1 l. 1/5 à l. 2/5).

Corps ovale-oblong. *Tête* variablement un peu ou non entaillée à sa partie antérieure ; d'un flave pâle roussâtre ; à rebord latéral noir ; marquée de point enfoncés noirs, nuls ou moins nombreux sur certaines parties, laissant de couleur foncière une bande longitudinale près du rebord des joues, une bande moins ponctuée sur l'épistome et souvent jusqu'à la partie postérieure ou d'autrefois, seulement sur cette dernière. *Antennes* à 1er article le plus court : le 2e plus grand que le 3e ; les 4e et 5e les plus grands : le 5e ordinairement le plus long : les trois premiers d'un livide flavescent : les deux derniers épaissis, d'un roux nébuleux, ou brunâtres. *Pronotum* tronqué en ligne à peu près droite derrière la tête, avec les angles plus avancés ; élargi en ligne droite jusqu'à l'extrémité visible en dessus du rebord latéral d'un blanc flavescent ; chargé d'un calus saillant, suivi d'une fossette très-prononcée ; sans dépression au devant de celle-ci ; creusé d'un sillon transverse médiocrement prononcé ; variant du flave au livide ou flave pâle ou grisâtre, ordinairement marqué d'une ligne médiane étroite, pâle, parfois peu distincte ; noté derrière chaque cicatrice d'un ou de deux points lisses et pâles plus ou moins distincts ; marqué sur le reste de sa surface de points enfoncés bruns ou noirs assez petits. *Ecusson* prolongé jusqu'au niveau de l'extrémité du 5e arceau ventral, d'un cinquième au moins plus long que les cories ; à tuméfaction basilaire assez faible mais ordinairement suivie d'une dépression transversale plus ou moins sensible ; à stigmas ponctués de noir et prolongés jusqu'aux sinuosités, à fond en partie noir ; chargé, au côté interne de chaque stigma, d'une côte ou ligne élevée lisse et d'un blanc flavescent ; d'un flave pâle, marqué de points enfoncés non affaiblis vers son extrémité, ordinairement plus serrés sur la tuméfaction basilaire, laissant ordinairement plus pâles une ligne médiane prolongée jusqu'à la moitié de sa longeur plus ou moins, et souvent une ligne ou trait basilaire entre cette ligne médiane et les côtés ; noté d'un point noir à son extrémité. *Cories* subarrondies à l'extrémité, offrant leur plus grande longueur sur un

Digitized by Google

point de la mésocorie rapproché de la suture radiale ; prolongées dans ce point jusqu'à l'extrémité du 4e arceau ventral ; d'un flave pâle ; marquées de points enfoncés concolores, sur l'exocorie; noirs ou bruns sur les mésocorie et endocorie ; notées vers l'angle postéro-externe de la mésocorie d'une tache noire, plus ou moins distincte, formée par ces points. *Membrane* d'un blanc vitreux. *Dos de l'abdomen* d'un vert bronzé. *Tranche abdominale* flave ; notée d'une ligne noire sur le 2e segment, et ordinairement d'une tache ponctiforne noire sur les intersections des segments, cette tache parfois nulle. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures ; d'un flave pâle avec l'extrémité noire. *Repli des joues* flave et lisse sur sa partie longitidunale médiane, marqué d'une rangée de points noirs près de ses bords ; horizontal à son bord rostral. *Pièces prébasilaires* arquées ou subarrondies sur leur tranche. *Dessous du corps* d'un flave pâle ou d'un blanc flave. *Poitrine* marquée de points enfoncés noirs moins petits et moins rapprochés que ceux du ventre. *Ventre* noir sur le sillon basilaire transverse ; souvent creusé d'un sillon longitudinal à la partie antérieure de sa ligne médiane; paré d'une bande flave de chaque côté en dehors des stigmates ; souvent paré d'une ligne médiane flave : marqué sur le reste de sa surface de points bruns plus serrés près de la ligne médiane et au côté interne des stigmates et constituant sur chacune de ces régions une sorte de bande brune. *Stigmates* bruns. *Pieds* d'un blanc flave ou d'un flave blanchâtre. *Cuisses* marquées d'un ou de deux points noirs vers les trois quarts de leur côté antérieur.

Cette espèce paraît habiter la plupart de nos provinces, on la trouve en battant les taillis, en fauchant les herbes; elle est commune.

Obs. Elle se distingue de toutes les autres par la longueur de son écusson, prolongé jusqu'au niveau de l'extrémité du 5e arceau ventral, et dépassant au moins d'un cinquième la longueur des cories. Elle s'éloigne des *Æ. flavo-marginata*, *lineolata* et *inflexa*, par le repli de ses joues flave et imponctué sur toute la partie médiane de sa longueur ; par son ventre, paré en dehors des stigmates, d'une bande flave non marquée de points noirs ; elle a beaucoup d'analogie avec l'*Æ. bifida*, mais elle offre une ou deux petites taches lisses et pâles ou d'un livide roussâtre derrière chaque cicatrice ; elle ne montre point de trace sul-

Digitized by Google

ciforme au devant de la fossette du pronotum ; et la longueur de ses cories ne permet pas de la confondre avec cette dernière.

Ici se place naturellement le genre *Crypsinus*, A. Dohrn.

La seule espèce connue est un véritable Ælien, par le développement de ses plaques antépectorales, au moins aussi avancées que le bord antérieur des yeux. Elle se rapproche des *Ælia* par sa tête en triangle à côtés presque droits; par la suture radiale des cories saillante et comme chargée d'une ligne élevée à son côté interne; elle a plus d'analogie avec les *Æliodes* par sa tête plus déclive et plus arrondie en devant que chez les *Ælia*, par sa faible taille et par la forme générale de son corps. Elle s'éloigne de l'un et de l'autre de ces genres par le rebord latéral de chacun des côtés du pronotum prolongé d'une manière visible en dessus jusqu'aux angles latéraux de ce segment. Sous ce rapport le genre *Crypsinus* sert naturellement de passage de la famille des Æliens à celle des Eysarcoriens.

Crypsinus angustatus, Baerensprung. *Antennes d'un cendré flavescent ou roussâtre. Dessus du corps variant du cendré au cendré flavescent ; marqué de points bruns ou noirs ; pronotum à rebords latéraux d'un blanc flavescent, et ordinairement marqué d'une tache ponctiforne de même couleur sur les cicatrices tuméfiées. Ecusson à peine aussi long que les cories ; chargé d'un large calus au côté interne des stigmas ponctués de noir, d'une ligne médiane basilaire et d'une bordure latérale linéaire, d'un blanc flavescent ; paré de deux lignes noires convergeant vers l'extrémité où elles se réunissent. Cories prolongées jusqu'au 4e arceau ventral, offrant leur plus grande longueur à leur angle postéro-externe qui est aigu ; à rebord latéral en partie blanc ; à suture radiale un peu saillante. Dessous du corps d'un flave cendré. Poitrine marquée de points bruns. Ventre à peine pointillé d'obscur ; paré de chaque côté, entre la ligne médiane et les bords latéraux, d'une bande noire sur les cinq premiers arceaux.*

Eysarcoris angustatus. Baerensprung, Berlin. Entom. Zeit. t. 3 (1859) p. 337. pl. VI. fig. 2. — Fieber, Eur. Hemipt. p. 414.
Crypsinus angustatus. A. Dohrn. Stett. Entom. Zeit. 1860. p. 102.
Platystolen angustatus. Fieber, Eur. Hemipt. p. 354. 4.

Digitized by Google

Long. 0m,0039 (1. 3/4).— Larg. 0m,0015 (2/3).

Patrie : Sarepta (Frey-Gessner).

Obs. Le 2e article des antennes varie de longueur, il est souvent plus long que le 3e, d'autres fois presque égal à ce dernier. Les replis des joues sont marqués de points à peine obscurs. La poitrine est marquée d'une tache noire sur les angles latéraux. Les cuisses sont ponctuées de noir, avec deux taches de cette couleur vers les deux tiers du bord antérieur : les tibias sont d'un flave pâle.

QUATRIÈME FAMILLE.

LES EYSARCORIENS.

Caractères. *Tibias* ni épineux ni spinosules. *Pronotum* non foliacé sur les côtés; muni latéralement d'un rebord assez étroit, visible en dessus jusqu'à l'extrémité des angles latéraux; à angles postérieurs assez nettement indiqués. *Antennes* insérées tantôt moins avant ou à peine aussi avant que le bord antérieur des yeux, chez les uns, tantôt sensiblement plus avant, chez les autres; à 1er article moins avancé que le bord antérieur de la tête : celle-ci, de forme variable, en triangle ou tronquée en devant. *Épistome* parfois enclos, ordinairement non enclos par les joues. *Ecusson* sinué sur les côtés, avant la moitié de sa longueur; arrondi ou subarrondi postérieurement; souvent plus large qu'une corie vers l'angle postéro-interne de celle-ci; à stigmas représentés par une rangée longitudinale de points enfoncés, ordinairement non prolongée jusqu'aux sinuosités de l'écusson. *Elytres* voilant la tranche abdominale ou la laissant assez faiblement apparaître. *Membrane des cories* offrant à son angle antéro-interne une *cicatricule* ou partie lisse presque triangulaire, qui écointe l'angle postéro-interne de la corie. *Bec* naissant le plus souvent près du bord antérieur de la tête, logé, sous celle-ci, dans un sillon prolongé environ jusqu'aux hanches postérieures ou un peu plus loin. *Antépectus* formant ordinairement un angle rentrant avec le bord antérieur de chacun de ses

Digitized by Google

flancs, rarement arqué en avant sur la moitié interne de chacun de ceux-ci. *Mésosternum* chargé d'une ligne longitudinale plus ou moins saillante. *Ventre* de sept arceaux : le 1er court, souvent indistinct sur les côtés ; creusé entre le 1er et le 2e arceau, d'un sillon transverse, sur sa partie médiane; sans sillon longitudinal médiaire; non armé dans le milieu de sa base, d'une pointe ou d'une épine dirigée en avant.

Ajoutez pour les espèces suivantes :

Tête munie latéralement d'un rebord très-étroit, à peine indiqué ou parfois même peu apparent. *Antennes* prolongées environ jusqu'à la moitié du corps, un peu moins ou un peu plus; à 2e article filiforme : le 3e subfiliforme, à peine épaissi extérieurement : les 4e et 5e épaissis, pubescents. *Pronotum* échancré derrière la tête, en arc ou presque en demi-cercle plus ou moins obtus, avec la partie postoculaire tronquée ou obliquement tronquée; marqué de deux cicatrices; chargé d'un calus plus ou moins saillant, suivi à son côté interne d'une fossette. *Ecusson* plus longuement prolongé que le bord interne des cories, moins longuement que le bord externe. *Cories* en ligne courbe sur la partie interne de leur bord postérieur; terminées en angle plus ou moins aigu à leur angle postéro-externe; non prolongées jusqu à l'extrémité du 5e arceau ventral. *Bord externe des pièces prébasilaires* ou *bord interne du repli des joues* ordinairement un peu saillant. *Pieds* simples; d'un livide flavescent : cuisses marquées de points noirs, et le plus souvent avec une tache de même couleur vers les deux tiers de leur côté antérieur. *Tibias* ciliés ou garnis de poils fins. *Ongles* munis en dessous d'un appendice membraneux.

Les Eysarcoriens constituent une petite famille assez naturelle, malgré les tendances qu'ont plusieurs espèces à s'écarter des autres par quelques particularités accessoires. Ils s'éloignent des Cydniens par leurs tibias non épineux et par les sinuosités des côtés de l'écusson situées avant la moitié de la longueur de cette pièce. Ce dernier caractère suffit pour les distinguer des Asopiens, des Acanthosomiens et de la plupart des Pentatomiens; ils n'ont pas le côté externe des cotyles marqué d'un point noir, comme les Carpocorates, chez lesquels les sinuosités de l'écusson se prolongent à peine jusqu'à la moitié des

Digitized by Google

côtés de celui-ci. Ils n'ont d'ailleurs ni le ventre armé d'une pointe ou d'une épine, dans le milieu de sa base, comme les Acanthosomiens, ni le bec libre ou presque libre, comme presque tous les Asopiens. Ils ne peuvent être confondus avec les Sciocoriens; car ils n'ont pas, comme ces derniers, le pronotum foliacé sur les côtés, la tête arrondie en devant, et les tibias ne sont pas spinosules. Ils ont plus d'analogie avec les Æliens; mais leur pronotum est muni latéralement d'un rebord visible en dessus jusqu'à l'extrémité des angles postérieurs; leur antépectus n'est pas arqué en devant sur toute la largeur du bord antérieur de chacun de ses flancs et leur mésosternum est chargé d'une ligne saillante.

En dehors des caractères principaux qui les distinguent, ces insectes offrent des modifications qui en varient un peu la physionomie. Ainsi les *Rubiconia* et les *Staria* ont la tête triangulaire des *Aeliides* : les premiers ou les *Rubiconia* semblent se lier aux *Æliens* par leur épistome notablement moins avancé que les joues, enclos ou presque enclos par elles; les seconds, ou les *Staria*, par leur antépectus qui présente sur la moitié interne du bord antérieur de ses flancs, une saillie en arc dirigé en avant. Les autres Eysarcoriens ont entre eux plus d'analogie par leur tête presque carrée, par leur écusson muni d'une blanche callosité au côté interne de chaque stigma, par leur épistome aussi avancé que les joues. Mais chez les *Daleria* et les *Onylia*, la base du pronotum déborde celle de l'écusson, caractère que nous retrouverons plus général chez d'autres Pentatomides.

Les Eysarcoriens peuvent être partagés en deux branches :

		branches.
Tête	triangulaire. Ecusson pas plus large à sa base que l'écusson à la sienne.	*Rubiconiaires*
	presque carrée au devant des yeux. Epistome aussi avancé que les joues	*Eysarcoraires*

PREMIER RAMEAU.

LES RUBICONIAIRES.

Caractères. *Tête* triangulaire.

Digitized by Google

Ces insectes se partagent en deux genres :

		Genres
Antépectus	en angle rentrant très-ouvert, en devant, avec le bord antérieur de ses flancs (formant chacun l'un des côtés de cet angle rentrant) en ligne presque droite. Epistome rétréci en devant, avancé seulement jusqu'aux quatre cinquièmes des joues.	*Rubiconia.*
	offrant sur la moitié interne du bord antérieur de chacun de ses flancs un lobe ou une saillie presque en demi-cercle. Epistome parallèle, à peu près aussi avancé que les joues.	*Staria.*

Genre *Rubiconia*, Rubiconie; A. Dohrn.

Antoine Dohrn. Stettin. Entomol. Zeit. t. XXI (1860). p. 102.

Caractères. *Ongles* simples. *Tête* en triangle à côtés curvilignes moins longue que large, au devant des yeux; entaillée en angle aigu à sa partie antérieure. *Epistome* rétréci en devant, avancé seulement jusqu'aux quatre cinquièmes de la longueur des joues, c'est-à-dire jusqu'à la partie postérieure de l'entaille antérieure de la tête; à peine ou presque enclos par les joues. *Pronotum* pas plus large à sa base que l'écusson à la sienne. *Antépectus* offrant en devant un angle rentrant très-ouvert, dont les côtés formés par le bord antérieur de chacun de ses flancs, sont en ligne droite ou à peine arquée en devant, et sans saillie près du sillon rostral. *Pièces prébasilaires* peu ou point arquées sur leur tranche, vers leur partie antérieure.

1. **Rubiconia intermedia**; Wolff.

Tête triangulaire; entaillée; fortement ponctuée; d'un vert bronzé ou noirâtre, avec des taches pâles sur la partie postérieure de la ligne médiane. Dessus du corps d'un fauve testacé, marqué de points enfoncés noirs ou obscurs, avec le rebord des côtés du pronotum, et ordinairement l'extrémité de l'écusson, d'un blanc livide ou flavescent. Pronotum déprimé et vert ou noirâtre, sur les cicatrices et près du rebord. Repli des joues d'un vert bronzé obscur. Ventre d'un flave roussâtre, ponctué de

Digitized by Google

vert obscur; marqué d'une tache noire sur les intersections de la tranche marginale flave. Sillon rostral noir.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle élargi; échancré en arc à son bord postérieur : tronqué ou brièvement bilobé sur le tiers médiaire, obliquement dirigé en arrière, puis déclive ou comme rebordé sur chaque tiers externe.

♀ Dernier arceau ventral très-obtusément arqué en devant, élargi sur les côtés un peu en courbe rentrante; divisé par une ligne transversale, en deux moitiés : l'antérieure, un peu plus grande, composée de deux pièces, chargée d'une carène ou d'une bande linéaire sur la suture : la moitié postérieure de six pièces : la médiane antérieure transverse, près de trois fois aussi large que la postérieure : celle-ci presque carrée : chacune des latérales antérieures atteignant le bord postérieur.

Cydnus intermedius. WOLFF, Icon. Cimic. p. 182. pl. XVIII. fig. 181.
Eysarcoris intermedius. HAHN, Wanz. t. II. p. 128. pl. LXX. fig. 209.
Pentatoma neglectum. (HERRICH-SCHAEFFER).
Pentatoma intermedia. GORSKI, Analect. Entom. p. 74. 41.
Ælia (Eusarcoris) intermedia. FLOR, Rhynch. Livl. p. 126. 1.
Apariphe intermedia. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 338. 1.

Long. 0m,0061 à 0m,0072 (2 l. 3/4 à 3 l. 1/4). — Larg. 0m,0033 à 0m,0036 (1 l. 1/2 à 1 l. 3/4) aux angles latéraux du pronotum.

Corps ovale; très-médiocrement convexe. *Tête* en triangle à côtés curvilignes; à peine aussi longue au devant des yeux que large entre ces organes; entaillée en devant; subconvexe; couverte de gros points enfoncés très-rapprochés; variant du vert bronzé au noir, avec la partie postérieure médiane au moins en partie d'un flave roussâtre. *Sutures génales* subsulciformes. *Epistome* avancé, à peu près jusqu'au bord postérieur de l'entaille antérieure. *Antennes* insérées plus avant que le niveau du bord antérieur des yeux; à 1er article le plus court : les 2e et 3e presque égaux : le 4e à peine plus grand : le 5e le plus long : les deux ou trois premiers testacés ou d'un testacé nébuleux : le 3e souvent noir à l'extrémité ou en majeure partie : les deux derniers noirs. *Pronotum* élargi en ligne à peu près droite jusqu'aux angles latéraux;

Digitized by Google

muni sur les côtés d'un rebord d'un blanc flavescent, rétréci ou presque nul aux angles latéraux déprimé de chaque côté près de ce rebord; marqué de points enfoncés noirs ou noirâtres, serrés ou contigus sur ces dépressions et à sa partie antérieure, moins rapprochés sur le reste de sa surface; à couleur foncière variant du vert bronzé au noir brun, sur les parties densement ponctuées, d'un roux ou fauve testacé ou d'un testacé nébuleux ou verdâtre, sur le reste; à dépression transverse faible ou à peine indiquée dans son milieu. *Ecusson* paré d'un point calleux, lisse et d'un blanc flavescent, au côté interne des stigmas colorés, et ponctué comme la moitié postérieure du pronotum; paré postérieurement d'une bordure lisse, d'un blanc sale ou flavescent. *Cories* prolongées jusqu'à la moitié du 5e arceau ventral; en ligne arquée à leur bord postérieur; colorées et ponctuées comme l'écusson, avec le bord externe de l'exocorie d'un blanc flavescent presque jusqu'à l'extrémité du 1er arceau ventral. *Membrane* d'un blanc roussâtre, parée d'une tache fauve ou brune vers ou sur la cicatrice; à six ou sept nervures. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* noire; extérieurement parée d'une étroite bordure blanche, laissant noire les intersections des segments. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches postérieures : testacé, avec l'extrémité noire. *Dessous de la tête* noir ou vert obscur, avec une tache d'un blanc flavescent sur la partie postéro-interne. *Pièces prébasilaires* tronquées en devant et en arrière, dépassant à peine la hauteur du bec. *Repli du pronotum* d'un blanc flavescent, avec l'angle antéro-interne vert obscur. *Poitrine* d'un livide flavescent, marquée de points verts ou d'un vert obscur et notée, sur les côtés, de trois taches de même couleur ou formées par des points plus serrés. *Postépisternums* d'un blanc livide, marqués de points verts, avec le bord externe lisse, imponctué. *Sillon rostral* et sillon transverse de la base du ventre, noirs. *Repli de la tranche* flave ou flavescent, marqué d'un point noir sur les intersections. *Ventre* coloré et ponctué comme la poitrine; à 1er arceau apparent sur les côtés. *Pieds* d'un livide roussâtre. *Cuisses* ponctuées de noir et marquées d'une tache plus grosse vers les deux tiers de leur côté antérieur. *Tarses* noirs ou noirâtres sur leur dernière moitié et sur la seconde moitié des ongles.

Cette espèce paraît habiter la plupart des provinces de la France.

Digitized by Google

Elle n'est pas rare dans les environs de Lyon. On la trouve surtout en battant les taillis.

Obs. A notre *Rubiconia intermedia* se rapporte le *Pentat. neglectum* de divers catalogues.

Genre *Staria*, STARIE; A. Dohrn.

Antoine Dohrn. Stettin. Entom. Zeitung. t. XXI (1860). p. 101.

CARACTÈRES. *Ongles* simples. *Tête* en triangle obtus, à côtés un peu curvilignes ou presque droits; à peine aussi longue au devant des yeux que large entre les organes. *Epistome* parallèle : presque aussi avancé que les joues, non enclos par elles *Pronotum* pas plus large à sa base, que l'écusson à la sienne. *Antépectus* offrant au bord antérieur de chacun de ses flancs, près du sillon rostral, une saillie ou petite lame avancée presque en demi-cercle, cachant l'extrémité postérieure des pièces prébasilaires : celles-ci peu ou point arquées sur leur tranche vers leur partie antérieure.

1. **Staria lunata**; HAHN.

Tête triangulaire, non entaillée. Dessus du corps d'un flave jaune, roussâtre ou testacé, marqué de points noirs assez petits, moins nombreux sur les cicatrices, entre celles-ci et sur la seconde moitié du dos de l'écusson : celui-ci paré postérieurement d'une bordure lisse d'un blanc flavescent, et d'un point calleux de même couleur au côté interne des stigmas. Nervure radiale ordinairement prolongée jusqu'au bord postérieur de la corie et bifurquée. Tranche abdominale flave, avec une bande noire sur les intersections. Dessous du corps d'un blanc flave, ponctué de noir. Ventre marqué d'une tache ponctiforme noire, sur les intersections de sa tranche marginale flave. Sillon rostral pâle.

♂ Dernier arceau ventral arqué en devant, parallèle sur les côtés, offrant sur chaque tiers externe de celui-ci une saillie naissant de l'angle postéro-externe et obliquement avancée presque jusqu'à la moitié

Digitized by Google

de sa longueur, garni entre ces deux saillies d'une partie presque membraneuse, entaillée dans son milieu.

♀ Dernier arceau ventral arrondi en devant, élargi en courbe rentrante sur les côtés; divisé par une ligne transversale en deux moitiés : la 1re plus grande, de deux pièces : la 2e de six : les deux médiaires plus larges que longues : l'antérieure une fois plus large que la postérieure : les deux latérales antérieures atteignant le bord postérieur.

Eysarcoris lunatus. Hahn, Wanz. t. II (1834). p. 127. pl. LXX. fig. 208. — Dallas, List. of Hemipt. p. 229. 13.
Pentatoma impressum. Herrich-Schaeffer, Faun. Germ. 115. 10. — Id. Wanz. t. VII. p. 93.
Pentatoma lunata. A. Costa, Cimic. cent. 2e Decas 6-10. p. 22. 9 (174).
Sciocoris lunatum. Kolenat., Meletem. Entom. t. IV. p. 31. 154. ?
Cimex lobulatus. Ramb., Faun. d. l'Andal. t. II. p. 120. 5.
Rhacosthetus lunatus. Fieber, Europ. Hemipt. p. 331. 1.

Long. 0m,0067 à 0m,0072 (3 l. à 3 l. 1/4). — Larg. 0m,0042 à 0m,0045 (2 l. à 2 l. 1/2).

Corps ovale; très-médiocrement convexe. *Tête* en triangle obtus, à côtés curvilignes ou subanguleux; un peu moins longue au devant des yeux que large entre ces organes; d'un flave ou jaune roussâtre ou testacé; inégalement marquée de points enfoncés noirs assez petits. *Epistome* faiblement moins avancé que les joues qui sont terminées en angle aigu. *Antennes* insérées à peine aussi avant ou à peine plus avant que le niveau du bord antérieur des yeux; à 1er article le plus court : le 2e moins long que le 3e : le 5e ordinairement le plus grand : le 1er et souvent les trois premiers, d'un livide testacé : les deux derniers et plus rarement les quatre derniers, d'un nébuleux brunâtre ou roussâtre. *Pronotum* élargi en ligne droite jusqu'aux angles latéraux; émoussé à ceux-ci et débordant à peine la base des élytres; chargé d'un calus assez saillant, suivi d'une fossette prononcée; marqué au devant de chacune de celles-ci d'une dépression sensible; creusé d'un sillon transverse plus ou moins faible ou prononcé, aboutissant à chacune des dépressions précitées; ordinairement d'un flave ou jaune roussâtre, quelquefois d'un flave ou livide testacé; marqué de points enfoncés noirs ou obscurs inégalement rapprochés, plus serrés près du bord an-

Digitized by Google

térieur, sur la fossette et sur la dépression située au devant d'elle : ces points peu rapprochés entre les cicatrices et laissant sur celui-ci une ligne ou bande transverse lisse ; paré sur les côtes d'un rebord lisse, de couleur foncière ou d'un flave pâle. *Ecusson* arrondi postérieurement ; aussi large qu'une corie, vers l'angle postéro-interne de celle-ci ; coloré comme le pronotum et marqué comme lui de points noirs peu nombreux sur la seconde moitié de la ligne médiane ; paré à l'extrémité d'une bordure lisse, d'un blanc flavescent ; marqué d'un point calleux d'un blanc flavescent, au côté interne de chaque stigma, et souvent d'un point d'un blanc flavescent au milieu de sa base. *Cories* prolongées jusqu'à l'extrémité du 4e arceau ventral ou jusqu'au quart du 5e ; à suture radiale paraissant prolongée sous forme de nervure jusqu'au bord postérieur, et paraissant souvent émettre, à partir des trois quarts des cories, une nervure dirigée vers le milieu du bord postérieur de la mésocorie : bord postérieur des cories souvent un peu entaillée à l'extrémité de la nervure radiale. *Membrane* d'un livide roussâtre, ordinairement chargée de six à huit nervures : les internes, naissant d'une tache d'un fauve brunâtre située au bord postérieur de la cicatricule. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* noire sur les intersections, et très-étroitement à son bord interne, jaune ou flave sur le reste. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures ou un peu plus loin ; d'un livide roussâtre, avec l'extrémité obscure ou noire. *Dessous de la tête* d'un jaune ou flave pâle, marqué d'une rangée de points noirs au côté interne du repli des joues, et de quelques points semblables au côté interne des pièces prébasilaires, celles-ci, tronquées postérieurement, mais non en devant. *Repli du pronotum* d'un blanc flave ou jaune pâle marqué d'une tache noire sous les angles latéraux. *Repli des cories* d'un blanc flave ; prolongé jusqu'au 1er arceau ventral. *Poitrine* d'un jaune ou flave roussâtre inégalement marquée de points enfoncés noirs : sillon rostral flavescent. *Postépisternums* ponctués de noir, parés antérieurement d'une bordure lisse et blanche. *Repli de la tranche* blanc, paré d'une double tache ponctiforme noire aux intersections. *Ventre* à 1er arceau apparent sur les côtés ; coloré et ponctué comme la poitrine ; à stigmates noirs, sillon transverse basilaire flave. *Pieds* d'un jaune ou flave roussâtre. *Cuisses* marquées vers les deux

Digitized by Google

tiers de leur côté antérieur d'une tache formée par des points noirs; parsemées de points noirs plus petits. *Tibias* garnis d'assez longs poils, à peine marqués de points obscurs. *Tarses* noirs ou noirâtres à l'extrémité du dernier article et sur la seconde moitié des ongles.

Cette espèce se trouve dans les environs de Lyon et dans la plupart de nos provinces du centre et du midi de la France, sur les caille-lait, le thym et diverses autres espèces d'herbes.

Obs. Elle est très-distincte de la *R. intermedia* par son épistome à peu près aussi avancé que la tête; par celle-ci non entaillée en devant; par la couleur de la tête, de ses cicatrices, de son écusson et du dessous de la tête; par la suture radiale ordinairement prolongée jusqu'au bord postérieur des cories, par la couleur de sa tranche abdominale et par celle du sillon rostral qui rappelle la teinte qu'il a chez les Æliens, tandis que ce sillon est coloré en noir chez la *R. intermedia*, comme chez les *Æliodes*.

Elle s'éloigne des espèces suivantes par sa tête triangulaire. M. Flor rapporte à la *Rub. intermedia* le *Sciocoris lunatum*, de M. Kolenati, cependant les expressions *capite griseo* qui se trouvent dans la description très-insuffisante de ce dernier auteur, semblent se rapporter à notre *S. lunata*.

DEUXIÈME RAMEAU.

LES EYSARCORAIRES.

Caractères. *Tête* presque carrée au devant des yeux. *Epistome* aussi avancé que les joues (1).

Ces insectes se répartissent dans les genres suivants :

			Genres.
Pronotum	pas plus large à sa base que l'écusson à la sienne.		*Eysarcoris*.
	couvrant à sa base la moitié au moins de celle de l'endocorie, c'est-à-dire debordant sensiblement la base de l'écusson.	ongles simples.	*Daleria*.
		munis chacun d'une dent vers la moitié de leur côté interne.	*Onylla*.

(1) L'épistome offre souvent, en devant, une partie pâle et paraissant séparée du reste par une ligne transverse : cette partie antérieure semble être alors le véritable épistome et la partie suivante serait un postépistome.

Digitized by Google

Genre *Eysarcoris*, EYSARCORE ; Hahn.

Hahn. Wanzen, t. 2 (1834). p. 66.

CARACTÈRES. *Ongles* simples. *Tête* presque carrée au devant des yeux. *Epistome* aussi avancé ou presque avancé que les joues. *Pronotum* pas plus large à sa base que l'écusson à la sienne. *Antépectus* offrant en devant un angle rentrant très-ouvert, dont les côtés sont à peu près droits. *Pièces prébasilaires* offrant à leur partie antérieure une saillie en forme de lobe ou de dent ; à peine plus saillantes ensuite que le niveau du bec. *Ongles* simples.

Ajoutez pour les espèces suivantes :

Antennes à 1er article le plus court : le 2e au moins égal au 3e ou un peu plus grand : le 4e plus long que le 3e : le 5e le plus grand.

Obs. Le genre *Eysarcoris* se distingue aisément des deux précédents par sa tête presque carrée au devant des yeux ; il s'éloigne d'ailleurs des *Rubiconia* par son épistome à peu près aussi avancé que les joues, et des *Staria* par le bord antérieur de chacun des flancs de son antépectus non avancé en lame arquée sur sa moitié interne. Son pronotum pas plus large à la base que l'écusson à la sienne, ne permet pas de la confondre avec les espèces des deux genres suivants.

« Ventre d'un vert bronzé ou cuivreux jusque près de ses bords latéraux, qui sont d'un blanc flavescent, et marqués d'une tache bronzée sur les intersections. Dessous de la tête et postépisternums d'un vert bronzé. Antennes insérées moins avant que le bord postérieur des yeux. *Melanocephalus*.

«« Ventre en partie ou en totalité d'un blanc flavescent ou roussâtre.

β Antennes insérées plus avant que le bord antérieur des yeux. Ventre paré de trois bandes longitudinales bronzées ou noirâtres, unies à la base. Epistome moins avancé que les joues. Postépisternums entièrement d'un vert bronzé. *Perlatus*.

Digitized by Google

ββ Antennes insérées moins avant que le bord antérieur des yeux. Ventre paré d'une bande longitudinale médiane noire ou bronzée ; offrant en outre, entre celle-ci et les stigmates, les traces d'une sorte de bande formée de points noirs. Epistome plus avancé que les joues. Postépisternums d'un vert bronzé, extérieurement bordés de blanc. *Epistomalis*.

1. **Eysarcoris melanocephalus** ; Fabricius.

Dessus du corps d'un blanc cendré ou flavescent, avec la tête, une tache sur chaque cicatrice et une tache obtriangulaire couvrant la tuméfaction basilaire de l'écusson, d'un vert bronzé ou violâtre, rebords latéraux du pronotum et points calleux de l'écusson, blancs. Ventre d'un vert bronzé. Epistome moins avancé que les joues. Angles de devant du pronotum munis d'une dent. Antennes moins avancées au bord postérieur de leur insertion que le bord antérieur des yeux.

♂ Dernier arceau ventral arrondi en devant, élargi presque en courbe rentrante sur les côtés, un peu échancré en arc et comme rebordé à son bord postérieur ; ordinairement d'un vert métallique.

♀ Dernier arceau du ventre arrondi en devant, élargi d'avant en arrière sur les côtés ; divisé par une ligne transversale bissinuée et un peu arquée en arrière, en deux moitiés: l'antérieure, un peu plus grande, formée de deux pièces, sinuées chacune vers les deux cinquièmes internes de leur bord postérieur : la moitié postérieure, de six pièces, la médiane antérieure transverse, presque linéaire ; la postérieure presque carrée : cette dernière d'un vert bronzé : les autres ordinairement d'un blanc livide, ponctuées de vert. Les deux latérales antérieures atteignant le bord postérieur, ordinairement creusées d'une fossette, vers la moitié de leur longueur.

Cimex aeneus. Scopoli, Entom. carn. p. 122. 358?
Cimex venustissimus. Schranck., Entom. p. 122. 535?
Cimex melanocephalus. Fabr., Syst. Entom. p. 716. 99. — Id. Entom. Syst. t. 4. p. 125. 176. Panz. faun. Germ. 26. 24.— Donov. t. XII. pl. 431.— Wolff, Icon. Cimic. p. 139. 134. pl. XIV. fig. 134.

Digitized by Google

Pentatoma melanocephala. LATR., Hist. nat. t. XII. p. 194. 34.— A. COSTA, Cimic. centur. 2° decas. 6.-10. p. 23. 11 (176). — GORSKI., Analect. Entom. p. 78. 43.
Cydnus melanocephalus. FAB., Syst. Rhyng. p. 187. 14.
Eysarcoris melanocephalum. HAHN., Wanz. t. 2. p. 130. pl. LXX. fig. 211.
Eysarcoris melanocephalus. KOLEN. Melet. Ent. t. 4. p. 33. 157.
Eusarcoris melanocephalus. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 332. 1.

Long. 0m,0056 à 0m,0067 (2 l. 1/2 à 3 l.).— Larg. 0m,0033 à 0m,0036 (1 l. 1/2 à 1 l. 2/3).

Corps ovale, peu convexe. *Tête* presque carrée au devant des yeux; obtusément tronquée au devant avec les angles antéro-externes des joues arrondies; rugueusement ponctuée; ordinairement d'un vert bronzé, parfois d'un noir violet ou violâtre; avec la partie la plus antérieure de l'épistome brièvement ou peu distinctement d'un blanc flavescent. *Epistome* un peu moins avancé que les joues: ces dernières offrant à leur partie antéro-interne leur point le plus avancé. *Antennes* insérées moins avancées, au bord postérieur de leur insertion, que le bord antérieur des yeux, d'un livide blanchâtre sur les trois premiers articles; le 3e parfois nébuleux vers son extrémité: les 4e et 5e noirs, pubescents, avec la base d'un blanc flavescent. *Pronotum* muni d'une très-petite dent au côté externe de ses angles de devant, et débordant presque les yeux; élargi en ligne presque droite ou légèrement en courbe rentrante, jusqu'aux angles latéraux; munis sur les côtés d'un rebord blanc livide; chargé d'un calus assez prononcé, suivi d'une fossette assez profonde; densement ponctué et d'un vert bronzé ou cuivreux, plus rarement d'un noir violâtre en devant (excepté sur la partie médiane) depuis le bord postérieur des cicatrices jusqu'au bord antérieur et jusqu'au rebord latéral qui reste d'un blanc livide; d'un blanc flavescent et marqué de points peu rapprochés sur le reste de sa surface, avec la base ordinairement moins claire. *Ecusson* arrondi postérieurement; au moins aussi large qu'une corie, vers l'angle postéro-interne de celle-ci; chargé d'une tuméfaction basilaire, ruguleusement ponctuée, d'un vert bronzé ou cuivreux, en triangle dirigé en arrière et prolongée jusqu'aux deux cinquièmes de sa longueur; souvent légèrement subcaréné ensuite; d'un blanc livide sur le reste de sa surface et

Digitized by Google

marqué de points enfoncés bruns ou d'un vert bronzé peu rapprochés; laissant parfois, par leur défaut, près de la tuméfaction basilaire, celle-ci comme parée d'une étroite bordure de couleur foncière d'un blanc livide ; chargé au côté interne de chaque stigma, d'un petit point calleux lisse et d'un blanc livide. *Cories* prolongées jusqu'à l'extrémité du 4e arceau ventral ; d'un blanc livide ou cendré ; marquées de points bruns ou d'un vert bronzé, assez petits et peu rapprochés. *Membrane* translucide, d'un livide roussâtre ; presque sans tache vers la cicatricule; ordinairement chargée de quatre ou cinq nervures. *Dos de l'abdomen* noir ou d'un vert noirâtre. *Tranche abdominale* noire, parée sur chaque segment d'une tache flave rétrécie en triangle de dehors en dedans. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures. *Dessous du corps* ponctué ; d'un vert bronzé, ou d'un vert bronzé cuivreux ou mélangé de violet, y compris les postépisternums, avec le repli du pronotum et celui des cories, et quelques espaces vers l'angle postéro-externe du postpectus, d'un blanc livide. *Repli de la tranche* blanc, paré d'une tache bronzée sur les intersections. *Ventre* d'un vert bronzé ou cuivré, marqué de petites taches blanches près du repli de la tranche : celle-ci, étroite, blanchâtre ou d'un blanc flavescent, entrecoupée par une tache d'un vert bronzé sur les intersections des arceaux. *Pieds* d'un livide flavescent ou d'un blanc livide, marqués de petits points bruns. *Cuisses* notées d'une tache d'un brun noir, vers les deux tiers de leur côté antérieur : seconde moitié du dernier article des tarses, d'un noir brun.

Cette espèce se trouve au printemps et pendant l'été, sur la scroplulaire et sur diverses autres plantes. Elle paraît habiter la plupart des provinces de France.

Obs. Elle se distingue sans peine des deux espèces suivantes par son pronotum muni d'une petite dent extérieurement dirigée à ses angles de devant ; par son écusson chargé sur la tuméfaction basilaire d'une grosse tache obtriangulaire d'un bronzé métallique ; ou parfois plus obscure ; par sa tranche abdominale noire, marquée sur chaque segment d'une tache flave, en triangle dont la base est dirigée en dehors ; par son ventre entièrement d'un vert métallique, cuivreux ou mi-doré, jusque près des bords latéraux, qui sont parés d'une tranche longitudi-

Digitized by Google

nale étroite, ou flavescente blanche, marquée d'une tache noire sur les intersections de chaque arceau.

Elle diffère d'ailleurs de l'*E. perlatus* par ses joues offrant à leur angle antéro-interne leur point le plus avancé ; par son pronotum muni d'une petite dent à ses angles de devant ; à angles latéraux obtus et ne débordant pas la base des élytres ; par son écusson paré de points blancs calleux plus petits ; par ses antennes moins avancées au bord postérieur de leur insertion que le bord antérieur des yeux.

Elle n'a pas comme l'*E epistomalis* l'épistome plus avancé que les joues, ni chacun des postépisternums bordés de blanc à son côté interne.

Elle ne peut-être confondue avec l'*E. pusillus*, dont la tête et tout le dessous du corps sont d'un blanc flavescent marqués de points bruns; dont la tête est arrondie en devant, et sinuée assez profondément sur les côtés des joues.

Il faut probablement rapporter à cette espèce le *Cimex venustissimus* de Schrank ; mais la description de cet auteur est si incomplète qu'elle doit être mise de côté.

Il est plus probable qu'il faut aussi rattacher à l'*E. melanocephalus* le *Cimex aeneus* de Scopoli ; les expressions suivantes : *abdomen subtus aeneo-niteus ; puncto eminente, nigro utrinque in qualibet incisura*, semblent l'indiquer ; mais cette description laisse également trop à désirer pour s'en préoccuper.

2. Eysarcoris perlatus ; Fabricius

Dessus du corps d'un blanc cendré ou verdâtre, ponctué de vert bronzé : majeure partie de la tête et des cicatrices du pronotum de cette dernière couleur. Rebords latéraux du pronotum et points calleux de l'écusson d'un blanc flavescent. Epistome moins avancé que les joues. Pronotum à angles latéraux saillants. Dessous de la tête et postépisternums, d'un vert bronzé. Ventre d'un blanc flavescent, paré de trois bandes longitudinales bronzées ou noires, unies à la base ; paré d'une petite tache noirâtre sur les intersections des arceaux de la tranche. Antennes insérées plus avant que le bord antérieur des yeux.

Digitized by Google

♂ Dernier arceau du ventre obtusément arrondi en devant, parallèle sur les côtés; entaillé en angle très-ouvert, avancé jusqu'au quart postérieur ou un peu plus de sa longueur, et rebordé à son bord postérieur.

♀ Dernier arceau du ventre en demi-cercle élargi sur les côtés ; divisé par une ligne transversale en deux moitiés : l'antérieure un peu plus grande, formée de deux pièces : la postérieure de six : la médiane antérieure transverse, obtriangulaire : la postérieure, parallèle sur les côtés, plus longue que large : chacune des latérales antérieures atteignant le bord postérieur, creusée d'une fossette peu profonde et marquée de points verts sur cette fossette.

Cimex fucatus. Rossi, Faun. etrusc. (1790). t. 2. p. 1311.
Cimex perlatus. Fabr., Entom. syst. t. 4. p. 125.— 177. — Wolff. Icon. Cimic. p. 68. 65. pl. VII. fig. 65.
Pentatoma perlata. Latr., Hist. nat. t. 12. p. 193. 32.— Herrich-Schaeffer, Faun. Germ. 113. 7.— A. Costa, Cimic. cent. secunda, dec. 6.-10. p. 26. 15. (1850).— Gorski, Analect. entom p. 79. 44.
Cydnus perlatus. Fabr. Syst. Rhyng. p. 187. 15.
Cimex melanocephalus. var. Illig. Faun. etrusc. t. 2. p. 374. 1311 (*C. Fucatus*).
Pentatoma perlatum. Herrich-Schaeffer. Wanz. t. 7. p. 93. fig 155.
Eysacorias aeneum. Kolenat. Melet. ent. t. 4. p. 32. 156.
Eysacoris perlatus. Hahn, Wanz. t. 2 p. 67. pl. LI. fig. 155. — Dallas, List of. Hemipt. p. 228. 8.
Eusarcoris aeneus. Fieber, Europ. Hemipt. p. 332. 2.

Long. 0m,0052 à 0m,0067 (2 l. 1/3 à 3 l.). — Larg. 0m,0033 à 0m,0043 (1 l. 1/2 à 2 l.).

Corps brièvement ovale, presque en forme d'écusson ; médiocrement convexe. *Tête* presque carrée, et à peine aussi longue au devant des yeux que large entre ces organes; presque bilobée en devant; sans rebord sur la seconde moitié des côtés des joues, à peine rebordée sur l'antérieure; rugueusement ponctuée; ordinairement d'un vert bronzé, parfois d'un noir violâtre ou cuivreux, offrant chaque joue arquée en devant, plus avancée dans le milieu de son bord antérieur. *Epistome* convexe, saillant, un peu moins avancé que la partie la plus antérieure de chaque joue. *Antennes* visiblement insérées plus avant que le niveau du bord antérieur des yeux ; à 2e article un peu plus long que le 3e :

Digitized by Google

les trois premiers d'un livide blanc; le 4e de même couleur à la base, noir à l'extrémité : le 5e noir. *Pronotum* échancré en devant en arc un peu obtus et dirigé en arrière, avec la partie postoculaire tronquée ; élargi un peu en courbe ou en angle rentrant jusqu'aux angles latéraux; anguleux à ceux-ci et débordant sensiblement les élytres, avec le bord postérieur de ces angles subsinué ; chargé d'un calus médiocrement saillant, suivi d'une fossette assez faible; muni latéralement d'un rebord un peu rétréci d'avant en arrière, convexe, peu saillant, et d'un blanc flavescent; paré de deux taches ordinairement d'un vert bronzé, parfois d'un noir métallique verdâtre ou violâtre, densement ponctuées, couvrant chaque cicatrice, étendues jusqu'au rebord latéral et jusqu'au bord antérieur, en laissant la partie médiane de couleur foncière; ordinairement d'un cendré grisâtre ou d'un livide cendré flavescent et marqué de points enfoncés peu rapprochés, surtout sur la partie transverse située après les cicatrices ; quelquefois entièrement d'un noir verdâtre, avec la partie transverse médiane seule d'un blanc livide ou cendré; marqué de points enfoncés d'un vert bronzé clairsemés. *Ecusson* sans tuméfaction basilaire bien marquée; ordinairement d'un livide cendré flavescent ou d'un cendré grisâtre, avec la ligne médiane au moins en partie plus pâle ; marqué de points enfoncés d'un vert bronzé peu rapprochés constituant une petite tache près de l'extrémité; quelquefois à couleur foncière inégalement moins claire ou verdâtre surtout à la base et près des bords latéraux ; paré au côté interne de chaque stigma, d'une callosité assez grosse, d'un blanc flavescent, en ellipse oblique; stigmas sulciformes, fortement ponctués, verts ou verdâtres, ne dépassant pas les callosités. *Cories* rétrécies en ligne un peu courbe depuis les deux tiers de l'écusson, jusqu'à l'extrémité de l'exocorie ; prolongées dans ce point jusqu'à l'extrémité du 4e arceau ventral ou un peu plus; émoussées à leur angle postéro-externe; souvent à peine plus longues à cet angle qu'à l'extrémité de la suture radiale; colorées et marquées de points enfoncés comme l'écusson, avec la moitié antérieure du bord externe de l'exocorie d'un blanc livide ; quelquefois en partie moins claires, ou verdâtres, chez les variétés par excès. *Membrane* translucide ; d'un livide roussâtre ; à peine marquée d'une très-petite tache d'un fauve livide, vers l'angle postéro-interne de la mésocorie; chargée

Digitized by Google

de cinq ou six nervures. *Dos de l'abdomen* d'un brun vert, marqué de petits points noirs. *Tranche abdominale* à moitié voilée par les élytres; d'un vert bronzé, ponctuée à son côté interne et sur les intersections, extérieurement parée sur chaque segment d'une tache flave un peu arquée du côté interne. *Bec* prolongé au moins jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures; d'un livide testacé, avec l'extrémité noire. *Dessous de la tête* ponctué, d'un vert bronzé, avec le bord rostral des pièces prébasilaires d'un livide roussâtre. *Repli du pronotum* et *repli des cories* d'un blanc flavescent. *Poitrine* d'un blanc flavescent, marquée de petits points enfoncés d'un vert bronzé ; notée d'une tache d'un vert bronzé ; brunâtre ou violâtre, à l'angle antéro-externe de l'antépectus, et sous les angles latéraux du pronotum. *Postépisternums* d'un vert bronzé, ponctués sur sa majeure partie interne, lisses à leur côté externe. *Sillon rostral* vert bronzé ou obscurs. *Repli de la tranche* d'un blanc flavescent ; marqué d'un point noir ou vert sur les intersections. *Ventre* d'un blanc flavescent ou d'un flavescent roussâtre, ponctué de vert, paré de trois bandes longitudinales d'un vert métallique bronzé ou noirâtre, unies sur les deux premiers arceaux : la médiane, la plus large, plus obscure, dentée sur les côtés, rétrécie d'avant en arrière, prolongée jusqu'à la fin du 6e arceau : chacune des autres plus ou moins raccourcie postérieurement, plus foncées à leur côté externe, laissant entre elles et la médiane un espace de couleur foncière, et une bande semblable, près de chaque bord latéral : cette bande marquée d'un point noir sur chaque stigmate. *Pieds* d'un livide ou blanc roussâtre. *Cuisses* marquées de petits points d'un vert bronzé ou noirâtres et d'une tache plus grosse, de même couleur, vers les deux tiers de leur côté antérieur : seconde moitié du dernier article des tarses et des angles d'un vert bronzé ou noirâtre.

L'*E. perlatus* paraît habiter la plupart des provinces de la France. Nous l'avons pris dans le Midi, dans les environs de Lyon, dans les Alpes, sur diverses sortes de plantes.

Rossi le premier a fait connaître cette espèce; mais il craignait qu'elle ne fût une variété de l'*E. melanocephalus*.

Obs. L'*E. perlatus* se distingue facilement du *melanocephalus* par son ventre paré de trois bandes bronzées ou noirâtres sur un fond d'un

Digitized by Google

blanc flavescent; par son écusson non paré d'une tache obtriangulaire d'un vert bronzé ; par ses joues offrant leur partie la plus avancée dans le milieu de leur bord antérieur, au lieu de la montrer vers leur angle antéro-interne; par son pronotum sans dent aux angles de devant; anguleux et saillant à ses angles latéraux; par l'angle postéro-externe de ses cories émoussé ; par ses antennes plus avancées au bord postérieur de leur insertion que le bord antérieur des yeux. Il s'éloigne par ces derniers caractères de l'*E. epistomalis*, dont il se distingue encore par son épistome plus pâle en devant, moins avancé que les joues; par son pronotum plus saillant à ses angles latéraux; par ses postépisternums entièrement d'un vert bronzé ; par son ventre paré de trois bandes longitudinales noires ou bronzées, unies sur les deux premiers arceaux.

3. **Eysarcoris epistomalis**; Mulsant et Rey.

Dessus du corps d'un livide ou cendré flavescent, marqué de points enfoncés verdâtres. Tête ponctuée en majeure partie d'un vert bronzé; à épistome plus avancé que les joues. Pronotum à cicatrices lisses, d'un vert bronzé, suivies d'une bande transverse ondaleuse blanchâtre, peu ponctuée. Rebord du pronotum et points calleux de l'écusson d'un blanc livide. Dessous de la tête d'un vert bronzé. Postépisternums d'un vert bronzé, extérieurement bordés de blanc. Ventre d'un blanc flavescent paré d'une bande médiane bronzée ou verdâtre; orné entre celle-ci et les stigmates, d'une sorte de bande formée par des points noirs. Antennes moins avancées au bord postérieur de leur insertion, que le bord antérieur des yeux.

♂ Dernier arceau du ventre en demi-cercle, entaillé sur le tiers ou la moitié médiaire de son bord postérieur : cette entaille en triangle plus large que long, avancée jusqu'au quart postérieur, ciliée à son bord interne.

♀ Dernier arceau du ventre flave, pointillé de noir; en demi-cercle, élargi postérieurement; divisé par une ligne transversale un peu arquée en arrière, en deux moitiés inégales; l'antérieure, trois fois plus grande, carénée, formée de deux pièces : la moitié postérieure

Digitized by Google

composée de six : les deux médianes étroites, de même largeur : l'antérieure, carrée : la postérieure une fois plus large que longue : chacune des latérales antérieures atteignant le bord postérieur, profondément sillonnées près de leur bord antérieur, vertes ou obscures sur ce sillon.

Pentatoma inconspicuum. HERRICH-SCHAEFFER, Wanz. t. VII. p. 93 (type).
Eusarcoris Helferi. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 332. 3.
Pentatoma pusilla. A. COSTA, Cimic. Centur. sec. decas. 6-10. p. 24. 12. (177).

Long. 0m,0052 à 0m,0067 (2 l. 1/3 à 3 l.). — Larg. 0m,0033 à 0m,0045 (1 l. 1/2 à 2 l.).

Corps ovalaire; très-médiocrement convexe. *Tête* presque carrée, arquée en devant; parallèle sur les trois cinquièmes antérieurs de ses côtés, un peu élargie ensuite au devant des yeux; ruguleusement ponctuée; d'un vert métallique ou plus rarement d'un vert violâtre, avec quelques traces d'un blanc flavescent sur l'épistome; parée d'un point calleux d'un blanc flavescent au côté interne antérieur des yeux. *Epistome* plus avancé que les joues. *Antennes* moins avancées au bord postérieur de leur insertion que le bord antérieur des yeux; pâles sur les trois premiers articles et à la base du 4e: les autres ordinairement bruns ou noirs, parfois à peine plus foncés que les premiers. *Pronotum* élargi jusqu'aux angles latéraux en formant un angle rentrant peu marqué; émoussé ou subarrondi à ceux-ci et débordant à peine les élytres; chargé d'un calus assez saillant, suivi d'une fossette assez prononcée; muni latéralement d'un rebord rétréci d'avant en arrière, convexe, peu saillant, d'un blanc livide; de même couleur sur le rebord antérieur et sur le pli transverse postérieur de sa partie déclive : celle-ci, onduleuse à son bord postérieur et marqué de points enfoncés d'un vert métallique ou verdâtre : cicatrices d'un vert métallique; d'un blanc flavescent verdâtre sur sa moitié postérieure : cette partie plus pâle près du bord postérieur, marquée de points nébuleux ou verdâtres. *Ecusson* à peine sinué vers les deux cinquièmes des côtés; sans tuméfaction basilaire apparente; d'un blanc flavescent verdâtre; marqué de points nébuleux ou verdâtres médiocrement rapprochés, un peu plus petits que ceux du prothorax; paré au côté interne de cha-

Digitized by Google

que stigma d'un point calleux lisse, ordinairement gros et oblique, presque d'un blanc de lait; le plus souvent marqué d'un petit point blanchâtre sur le milieu de sa base; à stigmas réduits à une étroite rangée de points enfoncés noirs, à peine plus longuement prolongée que les points calleux. *Cories* prolongées environ jusqu'à la moitié du 5e arceau ventral; terminées en angle aigu à leur angle postéro-externe; colorées et ponctuées comme l'écusson; avec le bord externe de l'exocorie d'un blanc livide jusqu'à l'extrémité du postpectus. *Membrane* d'un blanc hyalin à quatre ou cinq nervures. *Dos de l'abdomen* d'un vert foncé. *Tranche abdominale* de même couleur, avec une étroite bordure externe d'un blanc flavescent, laissant les intersections d'un vert foncé; débordant à peine ou faiblement les élytres. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches postérieures; d'un livide flavescent avec l'extrémité obscure. *Dessous de la tête* d'un vert métallique; ponctué. *Repli du pronotum* d'un blanc flavescent, avec une tache verte sous les angles latéraux. *Repli des cories* d'un blanc flavescent, avec l'angle antéro-interne vert. *Poitrine* d'un blanc livide ou flavescent, marquée de points verts, et parée sur chacun de ses flancs de trois taches d'un vert métallique : une, sur la moitié antérieure des côtés de l'antépectus : une, sous les angles latéraux du pronotum : une, sur les postépisternums : ceux ci blancs à leur côté externe. *Repli de la tranche* d'un blanc flave ou flavescent, noté d'un point vert ou brunâtre sur les intersections. *Ventre* ponctué et paré sur la moitié médiaire des six premiers arceaux, d'une bande longitudinale d'un vert métallique, rétrécie d'avant en arrière; d'un blanc flavescent sur les côtés, marqué de petits points bruns ou verdâtres : ces points plus serrés entre la bande médiane et les stigmates et constituant une sorte de bande nuageuse non liée à la médiane sur les premiers arceaux. *Pieds* d'un livide flavescent. *Cuisses* ponctuées de vert noirâtre et marquées d'une tache plus grosse de même couleur, vers les deux tiers de leur côté antérieur. *Tibias* à peine pointillés de vert.

Obs. L'*E. epistomalis* se distingue des *E. melanocephalus* et *perlatus* par la partie antérieure et blanche ou pâle de l'épistome, plus avancée que le point le plus antérieur de chaque joue; par ses postépisternums ordinairement à fond pâle, marqués de points bronzés ou noirâtres et

Digitized by Google

parés d'une bordure blanche et lisse à leur côté externe. Il s'éloigne d'ailleurs du *melanocephalus* par son ventre à fond d'un blanc flavescent, orné d'une bande longitudinale noire ou bronzée; et du *perlatus* par son ventre n'offrant entre celle-ci et les stigmates qu'une sorte de bande nuageuse formée par des points bruns, et isolée chacune à la base de la bande médiane (au lieu de lui être unie); par ses angles latéraux du pronotum obtus; par l'angle postéro-externe de ses exocories aigu; par ses antennes moins avancées que le bord antérieur des yeux.

A cette espèce se rattache le *Pentatoma inconspicuum*, de M. Herrich-Schaeffer, dénomination spécifique donnée à une autre espèce par M. Baerensprung. Nous n'avons pu adopter également le nom de *Helferi* Fieber, déjà appliqué par le même auteur à une espèce de *Sciocoris*, d'après la loi que nous nous sommes faite, de n'avoir pas deux noms spécifiques identiques dans la même famille.

Genre *Dalleria*, Dallérie; Mulsant et Rey.

Caractères. *Pronotum* couvrant à sa base la moitié au moins de celle de l'endocorie, c'est-à-dire débordant sensiblement la base de l'écusson. *Ongles* simples.

1. **Dalleria pusilla**; Herrich-Schaeffer.

Dessus du corps à couleur foncière variant du rouge brunâtre au blanc flavescent ou grisâtre; marqué de points noirs. Tête arquée en devant, sinuée d'abord sur les côtés des joues puis élargie au devant des yeux. Pronotum ponctué sur les cicatrices; à rebord latéral blanc: débordant à la base celle de l'écusson : celui-ci un peu moins large qu'une corie, vers les deux tiers de sa longueur; arrondi postérieurement; marqué d'une tache noire plus ou moins grosse au devant de l'extrémité; paré à celle-ci d'une bordure lisse, étroite; chargé de callosités grosses, blanches et presque carrées. Dessous du corps d'un blanc presque rosâtre ou flavescent; marqué de points noirs. Repli blanc de la tranche marqué d'une tache noire sur les intersections. Pieds pâles, ponctués de noir. Antennes insérées plus avant que le bord antérieur des yeux.

Digitized by Google

♂ Avant-dernier arceau ventral en triangle à côtés un peu curvilignes : le dernier, en demi-cercle, une fois moins long sur la ligne médiane que large à son bord postérieur; un peu en arc rentrant, rebordé et cilié à ce dernier.

♀ Avant-dernier arceau ventral arrondi en devant : le dernier, en demi-cercle élargi postérieurement; une fois au moins plus large à son bord postérieur que long sur la ligne médiane; divisé par une ligne transversale un peu arquée en arrière, en deux moitiés très-inégales : l'antérieure quatre fois aussi grande, de deux pièces : la postérieure de six : les deux médianes petites : les deux latérales antérieures terminées par une sorte de tubercule ponctiforme, creusées d'une petite fossette près de leur angle antéro-externe.

ETAT NORMAL. *Dessus du corps* en partie au moins d'un rouge brunâtre.

Cimex pusillus. HERRICH-SCHAEFFER, Faun. Germ. 115. 9 (type).
Eysarcoris binotatus. HAHN, Wanz. t. II. p. 130 (texte).
Eysarcoris pusillum. KOLENAT. Meletem. entom. t. IV. p. 34. 158.
Eusarcoris binotatus. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 336. 6.

Var. *a Dessus du corps grisâtre*.

Obs. Quand la matière colorante a plus ou moins fait défaut, la teinte rouge ou rougeâtre disparaît.

Eysarcoris binotatus. HAHN, l. c. pl. LXX. fig. 212?
Pentatoma consimilis. A. COSTA, Cimic. Centur. secunda. decas. 6-10. p. 23. 14 (179). pl. V. fig. 5.
Eusarcoris gibbus. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 333. 5.

Long. 0m,0039 à 0m,0037 (2 l. 2/3 à 3 l.). — Larg. 0m,0036 à 0m,0042 (1 l. 2/3 à 1 l. 7/8).

Corps ovalaire; très-médiocrement convexe. *Tête* presque carrée, arquée en devant, sinuée sur les côtés, puis élargie en devant des yeux; variant du blanc rosâtre au blanc flavescent, sale ou livide; presque uniformément marquée de points noirs ou obscurs. *Epistome* aussi avancé, ou plus avancé que les joues. *Antennes* insérées plus avant que le bord antérieur des yeux; d'un livide blanchâtre sur les trois

Digitized by Google

premie s articles et sur la base du 4e, noires sur le reste. *Pronotum* élargi en ligne presque droite sur les côtés, ou en offrant seulement les faibles traces d'un angle rentrant; émoussé ou subarrondi aux angles latéraux et débordant à peine à ceux-ci la base des élytres; couvrant à sa base la moitié de celle de l'endocorie; chargé d'un calus médiocre, suivi d'une fossette assez faible; muni d'un rebord latéral rétréci d'avant en arrière, convexe, peu saillant, d'un blanc livide ou flavescent; à couleur foncière variant du rouge brunâtre ou du rouge rosâtre au blanc grisâtre ou livide; marqué, même sur les cicatrices et le faible rebord antérieur, de points noirs ou obscurs et médiocrement rapprochés, qui lui donnent une teinte plus ou moins grisâtre *Ecusson* à peine sinué vers les deux cinquièmes de sa longueur; à peine aussi large qu'une corie, vers l'angle postéro-interne de celles-ci; en ogive obtuse à l'extrémité; paré à celle-ci d'une bordure d'un blanc sale ou livide, lisse et imponctuée, assez étroite, remontant jusqu'au quart postérieur des côtés; noté en devant de cette bordure d'une tache noire, ordinairement subarrondie et souvent couvrant les trois cinquièmes médiaires de sa largeur, mais plus réduite chez les variations par défaut; à couleur foncière du reste de sa surface variant du rouge brunâtre, au rouge rosâtre ou au blanc grisâtre ou cendré; marqué de points noirs médiocrement rapprochés; chargé d'une tuméfaction basilaire assez faible, ordinairement brunâtre ou plus foncée que le reste; paré, au côté interne de chaque stigma, d'une callosité ordinairement grosse, presque carrée, lisse, d'un blanc livide ou flavescent; à stigmas réduits à une étroite rangée de points noirs, ne dépassant pas ordinairement la longueur de la callosité. *Cories* prolongées jusqu'à l'extrémité du 4e arceau ventral; à angle postéro-externe aigu; variant de couleur foncière comme l'écusson, avec le bord externe de l'exocorie d'un blanc livide ou flavescent jusqu'à l'extrémité des postépisternums. *Membrane* d'un blanc hyalin, à six ou sept nervures. *Dos de l'abdomen* d'un noir verdâtre. *Tranche abdominale* ne débordant pas ou débordant à peine les élytres; d'un blanc flavescent; marquée d'un point noir sur les intersections des segments. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures; d'un blanc testacé, avec l'extrémité noire. *Dessous de la tête* d'un blanc rosâtre ou livide; finement ponctué de brun

Digitized by Google

ou de noir. *Poitrine* d'un rosâtre livide ou d'un livide cendré ou grisâtre, ponctuée de noir. *Repli du pronotum* lisse et imponctué sur une largeur graduellement moins étroite jusqu'aux deux tiers de sa longueur, ponctué postérieurement. *Repli des cories* rosâtre ou d'un blanc cendré ou flavescent, imponctué. *Sillon rostral* noir ou obscur. *Postépisternums* d'un blanc sale ou rosâtre, marqués de points noirs, avec leur côté externe lisse. *Repli de la tranche* d'un blanc flavescent ou rosâtre, marqué, sur les intersections des arceaux, d'une tache ponctiforme noire, parfois didyme. *Ventre* d'un flave pâle ou livide, souvent en partie au moins rosâtre ou rosé ; pointillé de noir ou de brun. *Pieds* d'un livide ou blanc rosâtre, ou d'un blanc ou flavescent : cuisses et tibias ponctués de noir.

Cette espèce paraît assez rare en France. Nous l'avons prise dans nos montagnes des environs de Lyon, au pied des plantes connues sous le nom de Bouillon-blanc; mais on la trouve aussi sous d'autres zones.

Obs. Elle se distingue des *Eys. melanocephalus*, *perlatus* et *epistomalis* par un caractère organique qui avait échappé aux regards de tous les entomologistes, celui d'avoir la base du pronotum débordant celle de l'écusson, et couvrant au moins la moitié de la base de chaque endocorie. La couleur foncière du dessus du corps varie du rouge brunâtre au blanc cendré ou au livide flavescent : souvent alors la bordure blanche de l'extrémité de l'écusson est plus restreinte, moins nette, moins distincte.

Nous devons à l'obligeance de M. Signoret, la communication d'une Dallérie, qui peut être caractérisée ainsi :

Dalleria Grenieri; Signoret.

Dessus du corps à couleur foncière d'un blanc flavescent; marqué de points noirs ou obscurs. Tête arquée en devant; sinuée d'abord sur les côtés, puis élargie au devant des yeux. Pronotum d'une teinte moins claire et ponctuée sur les cicatrices; à rebord latéral blanc; débordant à la base celle de l'écusson. Celui-ci un peu moins large qu'une corie, vers les deux tiers de sa longueur; arrondi postérieurement; ponctué presque jusqu'à l'extrémité; marqué au devant de celle-ci de deux petites taches noires;

Digitized by Google

chargé de callosités blanches assez petites, au côté interne des stigmas noirs. Dessous du corps d'un blanc flavescent; marqué de points noirs sur la poitrine, presque concolores sur le ventre. Repli blanc de la tranche marqué d'une tache noire sur les intersections. Pieds à peine marqués de points obscurs. Antennes insérées plus avant que le bord antérieur des yeux.

Eusarcoris Grenieri. SIGNORET, Ann. de la Soc. Entom. de France. 4e série. t. V. 1865. p. 116

Long. 0m,0056 (1 l. 1/2). — Larg. 0m,0033 (1/2 l.).

Prise dans les provinces méridionales de la France par M. Grenier.

A première vue l'individu que nous avons eu sous les yeux, par sa couleur foncière d'un blanc livide ou peu flavescent, par son écusson ponctué presque jusqu'à l'extrémité, marqué au devant de celle-ci d'une petite tache noire ou noirâtre de chaque côté de la ligne médiane, par ses callosités assez petites, semble constituer une espèce distincte. Cet exemplaire offre les mésocories très-légèrement échancrées en arc sur la moitié interne de leur bord postérieur; l'exocorie en angle moins aigu à l'extrémité, l'écusson imponctué sur un espace étroit du milieu de la base et plus densement ponctué entre celui-ci et les callosités.

Mais à part ces trois dernières particularités qui sont sans doute individuelles, la *D. Grenieri* a tant d'analogie de conformation, tant de ressemblance dans ses caractères principaux et dans la configuration du dernier arceau ventral, avec la *D. pusilla*, qu'elle semble n'en être qu'une variété immature, chez laquelle la matière colorante n'a pas eu le temps de se développer. Par suite de ce défaut, les points de la tête sont moins noirs sur la partie postérieure de celle-ci et concolores sur la partie antérieure; le pronotum est d'un blanc livide flavescent, avec les cicatrices moins claires; la tache noire de l'extrémité de l'écusson s'est non-seulement rapetissée, mais divisée en deux; les callosités sont devenues à peine saillantes et restreintes par la ponctuation; le dessous du corps est plus pâle et les pieds d'un flave livide à peine marqués de points obscurs.

De nouvelles observations apprendront quelque jour si ces supposi-

Digitized by Google

tions sont justes, ou si la *D. Grenieri* doit constituer une espèce particulière.

Genre *Onylia*, ONYLIE; Mulsant et Rey.

CARACTÈRES. *Pronotum* couvrant à sa base la moitié au moins de la base de l'endocorie, c'est-à-dire débordant sensiblement la base de l'écusson. *Ongles* munis chacun d'une dent, vers la moitié de leur côté interne; pourvus en dessous d'un appendice membraneux. *Tête* presque carrée au devant des yeux, obtusément arquée en devant. *Epistome* aussi avancé que les joues. *Antépectus* offrant en devant un angle rentrant très-ouvert, dont les côtés formés par le bord antérieur de chacun des flancs, est en ligne à peu près droite et sans saillie près du sillon rostral. *Pièces prébasilaires* offrant en devant une sailllie lobiforme; puis en ligne à peu près droite sur leur tranche. *Ventre* terminé en pointe chez la ♀.

1. **Onylia bipunctata**; FABRICIUS.

Antennes à 2e article au moins aussi long que le 3e; d'un blanc flavescent, avec les deux derniers articles, moins la base du 4e, noirs. Tête d'un blanc flavescent, densement ponctuée de noir: reste du dessus du corps, ponctué de noir, d'un rouge brunâtre, avec quelques taches entre les cicatrices du pronotum et sur les cotés de celles-ci, le rebord des cotés du pronotum, un gros point calleux subarrondi au côté interne de chaque stigma, une bordure en demi-cercle à l'extrémité de l'écusson, et le bord de l'exocorie d'un blanc flavescent. Pronotum débordant, à sa base, celle de l'écusson. Tranche abdominale et rebord latéral du ventre, d'un blanc flavescent, avec une tache noire aux intersections. Ventre d'un blanc livide ou flavescent, ponctué de noir.

♂ Avant-dernier arceau ventral en angle dirigé en avant à sa partie antérieure; tronqué postérieurement quand il est vu d'une manière perpendiculaire: le dernier arceau arrondi en devant, parallèle sur les côtés, postérieurement rebordé et entaillé en angle très-ouvert

Digitized by Google

et peu avancé à son bord postérieur. Membrane des cories dépassant le dernier segment abdominal.

♀ Avant-dernier arceau ventral obtusément arrondi en devant; prolongé en angle dirigé en arrière à son bord postérieur : le dernier arceau en angle aigu à sa partie postérieure; composé sur sa page inférieure de deux lames enclosant en dessus quelques petites pièces : savoir : une, tuberculiforme, à chaque angle antéro-externe, séparée par une pièce transverse, puis une pièce obtriangulaire étroite. Membrane des cories débordées par l'extrémité du dernier arceau ventral.

Cimex bipunctatus. FABR., Spec. ins. t. 2 (1781) p. 338. — Id. Ent. syst t. 4. p. 121. 160.— Id. Syst. Rhyng. p. 176. 108 (♀).— DE VILLERS. Linn. Entom. t. 1. p. 503. 73.— COQUEB. Illustr. icon. decas. 2. pl. XIX. fig. 1 (♀).— ROSSI. Faun. etrusc. t. 25. p. 1310 (♂).— Id. édit. Illig. t. 2. p. 372 1310 (♂).
Pentatoma bipunctata. LATR. Hist. nat. t. 12. p. 195. 37. — HERRICH-SCHAEFFER, Faun. germ. 113. 10. (♀).— A. COSTA, Cimic. cent secunda. decas, 6-10. p. 24. 13 (178.)— GORSKI. analect. Entom. p. 81. 45.
Pentatoma amœna. BRULLÉ, Expéd. scient. de Morée p. 70. 10. ♀.
Eysarcoris bipunctatus. HAHN, Wanz. t. 2. p. 68. pl. LI. fig. 156.
Eysarcoris bipunctatum. KOLENAT. Melet. entom. t. 4. p. 34. 159.
Eusarcoris bipunctatus. FIEBER, Europ. Hemipt. p. 333. 4.

♂ Long. 0m,0056 à 0m,0067 (2 l. 1/2 à 3 l.).— Larg. 0m,0036 à 0m,0039 (1 l. 2/3 à 1 l. 3/4).

♀ Long. 0m,0078 (3 l. 1/2).— Larg. 0m,0045 (2 l.).

Corps ovalaire ; tronqué postérieurement chez le ♂, terminé en pointe aiguë chez la ♀, très-médiocrement convexe. *Tête* presque carrée ; obtusément arquée en devant, parallèle sur la partie antérieure de ses côtés, puis sinueusement élargie au devant des yeux ; d'un blanc flavescent ; marquée de points enfoncés noirs très-rapprochés, laissant le bord antérieur et parfois une trace sur l'épistome ou sur le vertex, de couleur foncière. *Epistome* aussi avancé que les joues ; blanc ou blanchâtre à sa partie antérieure. *Antennes* insérées un peu plus avant que le niveau du bord antérieur des yeux ; prolongées jusqu'à la moitié du corps ; à 1er article le plus court : le 2e au moins égal au 3e ou un peu plus long : le 5e le plus grand ; les trois premiers d'un blanc rous-

Digitized by Google

sâtre : les deux derniers épaissis, pubescents, noirs, avec la base du 3e pâle. *Yeux* bruns ou brunâtres, bordés de pâle. *Pronotum* échancré en devant en arc dirigé en arrière, avec la partie postoculaire tronquée ; élargi en ligne presque droite jusqu'aux angles latéraux ; émoussé ou subarrondi à ceux-ci et débordant à peine les élytres; débordant à sa base celle de l'écusson jusqu'à la moitié au moins le celle de l'endocorie; chargé d'un calus assez saillant, suivi d'une fossette prononcée ; muni latéralement d'un rebord rétréci d'avant en arrière, convexe, peu saillant, d'un blanc livide; d'un rouge brunâtre et marqué de points enfoncés noirs ; à cicatrices presque ponctuées; offrant souvent, entre celles-ci et leurs côtés, quelques intervalles des points, d'un blanc flavescent. *Ecusson* moins longuement prolongé que les cories à leur angle postéro-externe; arrondi postérieurement; au moins aussi large que les cories vers l'angle postéro-interne de celles-ci , à subconvexité basilaire plus ou moins marquée et prolongée jusqu'au quart basilaire ou un peu plus; d'un rouge brunâtre, ponctué de noir, avec la tuméfaction plus foncée, et sa partie postérieure parée d'une bordure en demi-cercle d'un blanc flavescent remontant jusqu'au quart postérieur des côtés; paré au côté interne de chaque stigma, d'une callosité lisse, subarrondie, presque d'un blanc de lait; à stigmas réduits à une étroite rangée de points enfoncés noirs, à peine plus longuement prolongés que les points calleux. *Cories* prolongées jusqu'à l'extrémité du 4e arceau ventral; à angle postéro-externe de l'exocorie aigu ; d'un rouge brunâtre, ponctuées de noir, avec le bord externe de l'exocorie d'un blanc livide à la base jusqu'à l'extrémité des postépisternums. *Membrane* livide, roussâtre ou paraissant parfois brunâtre; à cinq ou six nervures. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* d'un blanc flavescent, avec une tache noire sur les intersections des segments. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures; d'un blanc roussâtre avec l'extrémité obscure. *Pièces prébasilaires* relevées en espèce de petit lobe, à leur partie antérieure, puis horizontales sur leur tranche et ne dépassant pas le niveau du bec. *Dessous de la tête* d'un blanc flavescent, ponctué de noir, avec le bord extérieur des joues bordé de blanc flavescent lisse. *Repli du pronotum* d'un blanc flavescent; ponctué de noir sous les angles latéraux. *Repli*

Digitized by Google

des cories d'un blanc flavescent. *Poitrine* d'un blanc flavescent, ponctuée de noir : région odorifique d'un blanc rosé. *Postépisternums* d'un blanc flavescent, marqué de points noirs, et parés extérieurement d'une bordure lisse de couleur foncière ou d'un blanc sale. *Repli de la tranche* d'un blanc flavescent, avec une tache noire sur les intersections. *Ventre* d'un blanc flavescent ou rosat et ponctué de noir. *Pieds* d'un livide flavescent ou d'un blanc roussâtre, avec les tarses et ordinairement l'extrémité des tibias postérieurs moins clairs. *Cuisses* ponctuées de noir jusqu'aux deux tiers, où se montre un point plus gros, pointillées ou imponctuées ensuite. *Tibias* pointillés de noir.

Cette espèce est exclusivement méridionale. Nous l'avons prise dans le département du Var. Elle nous a été envoyée des environs de Marseille par M. Wachanru, et du département des Landes par M. Perris.

CINQUIÈME FAMILLE.

LES PENTATOMIENS.

Caractères. *Tibias* non épineux. *Mésosternum* chargé d'une ligne longitudinale saillante. *Pronotum* échancré en devant; non foliacé sur les côtés ; pas plus large à son bord postérieur que la base de l'écusson. *Ventre* non armé en devant d'une épine avancée jusqu'aux hanches intermédiaires; rarement muni d'une saillie ou d'un cône obtus, à peine avancé entre les hanches postérieures. *Ecusson* ordinairement sinué après la moitié de sa longueur; quelquefois plus avant, mais alors à stigmas non formés d'une rangée longitudinale de points enfoncés noirs ou obscurs et poitrine le plus souvent marquée d'un point noir au côté externe des cotyles; plus long que les cories à leur angle postéro-interne; plus court que celles-ci à leur angle postéro-externe. *Cories* prolongées au-delà de l'extrémité du 4e arceau ventral. *Bec* reçu dans un sillon sur toute la longueur du dessous de la tête.

Ajoutez pour les espèces de notre pays :

Digitized by Google

Tête arrondie en devant chez les uns, tronquée ou presque bilobée chez plusieurs, subtriangulaire chez les autres; creusée, près du côté interne des yeux, d'un sillon lisse, court et plus ou moins apparent. *Antennes* insérées au moins au niveau du bord antérieur des yeux ou un peu plus avant : de cinq articles : le dernier ou les deux derniers, épaissis. *Pronotum* échancré en arc obtus à son bord antérieur, avec la partie postoculaire le plus souvent tronquée; rarement dilaté à ses angles latéraux; marqué de cicatrices séparées; à sillon transverse ordinairement assez faible ou peu marqué, parfois précédé d'une sorte de pli; à calus ordinairement médiocre, parfois nul ou très-faible. *Ecusson* chargé d'une tuméfaction basilaire assez faible. *Membrane des cories* dépassant le plus souvent un peu la partie postérieure de l'abdomen; chargée de nervures. *Tranche abdominale* débordant les élytres chez les uns, voilée ou à peu près chez les autres. *Ventre* de sept arceaux : le 1er court, mais apparent, au moins sur sa partie médiane. *Repli des cories* à peine prolongé au-delà de l'extrémité du postpectus ou du 1er arceau ventral. *Pieds* simples. *Tarses* de trois articles : le 2e le plus court. *Ongles* munis en dessous d'un appendice membraneux.

Les Pentatomiens se partagent en trois branches :

		Branches.
Ventre	creusé d'un sillon longitudinal médiaire. Pronotum muni à son échancrure antérieure d'un rebord limité postérieurement par une ligne enfoncée très-marquée : ce rebord plus épais dans le milieu que sur les côtés. Tête sans rebord. Epistome libre.	*Aulacetraires.*
Ventre non creusé d'un sillon longitudinal sur sa ligne médiane.	Pronotum muni à son échancrure antérieure d'un rebord limité postérieurement par une ligne enfoncée très-marquée : ce rebord saillant et plus épais dans le milieu que sur les côtés. Tête rebordée, courte. Epistome enclos par les joues. Premier article des antennes aussi avancé que le bord antérieur de la tête.	*Strachiaires.*
	Pronotum à peine rebordé ou sans rebord à son échancrure antérieure : le rebord, quand il existe, non limité postérieurement par une ligne enfoncée. Tête à peu près sans rebord. Premier article des antennes notablement moins avancé que le bord antérieur de la tête.	*Pentatomaires.*

Digitized by Google

PREMIÈRE BRANCHE.

LES AULACÉTRAIRES.

Caractères. *Ventre* creusé d'un sillon longitudinal sur sa ligne médiane; tronqué à la partie antérieure de celle-ci. *Pronotum* muni à son échancrure antérieure d'un rebord limité postérieurement par une ligne enfoncée très-marquée : ce rebord plus épais dans son milieu que sur les côtés. *Tête* non rebordée. *Epistome* parallèle ou un peu élargi en devant, un peu plus avancé que les joues. *Ecusson* sinué après le milieu de ses côtés; à stigmas formés d'une rangée longitudinale de points enfoncés et obscurs.

Ces insectes sont réduits en France au genre suivant :

Genre *Aulacetrus*, Aulacètre; Amyot.

Amyot, Ann. de la Soc. entom. de France. 2e série. t. III (1845). p. 434.

Caractères. Ajoutez à ceux de la branche : *Tête* au moins aussi longue ou plus longue au devant des yeux, que large entre ces organes. *Epistome* parallèle ou presque parallèle, ordinairement un peu plus avancé que les joues. *Antennes* insérées plus avant que le niveau du bord antérieur des yeux; presque aussi longuement prolongées que la moitié du corps; à 1er article épaissi, moins avancé que le bord antérieur de la tête : les 2e et 3e filiformes : les 4e et 5e épaissis, pubescents : le 1er presque aussi grand que le 2e : celui-ci moins long que le 3e : le 5e à peine plus grand que ce dernier : le 5e le plus long. *Yeux* subarrondis. *Ocelles* plus rapprochés des yeux que de la ligne médiane de la tête. *Pronotum* échancré en arc jusqu'aux angles de devant, à sa partie antérieure, ou à peine très-obliquement tronquée derrière les yeux; à angles latéraux débordant à peine la base des élytres. *Ecusson* offrant les sinuosités latérales vers les trois cinquièmes de sa longueur; *Tranche abdominale* débordant un peu les élytres. *Bord antérieur de l'antépectus* en angle rentrant; non sinué derrière chaque œil; en ligne

Digitized by Google

droite au bord antérieur de chacun de ses flancs. *Repli des cories* ne dépassant pas le bord postérieur du postpectus. *Pièces prébasilaires* ordinairement munies d'une petite dent à la partie antérieure de leurs lames peu saillantes.

Les Aulacètres se rapprochent des derniers insectes de la famille précédente, par leur épistome subparallèle, et paraissant, par là, plus avancé que les joues; par la forme de leur pronotum; par leurs stigmas formés d'une rangée longitudinale de points enfoncés obscurs ou noirs; mais leur écusson est moins large postérieurement; il n'offre pas de point calleux au côté interne des stigmas, et ses sinuosités sont situées un peu après la moitié de la longueur des côtés.

Ils commencent donc naturellement la série des Pentatomiens.

Ils se lient aux Strachiaires par leur pronotum muni en devant d'un rebord plus épais dans son milieu que sur les côtés et limité postérieurement par une ligne enfoncée très-marquée; ils s'en rapprochent encore par ce même pronotum muni sur les côtés d'un rebord saillant. Mais ils s'éloignent de tous les autres Pentatomiens par la forme de leurs stigmas, et surtout par leur ventre creusé d'un sillon sur sa ligne médiane. L'espèce unique de notre pays présente en outre un caractère distinctif particulier : chacune de ses mésocories offre au côté interne de la suture radiale une sorte de nervure ou de côte lisse, aplatie, peu saillante, émettant à son côté interne, d'une manière plus ou moins apparente, une branche obliquement transverse, vers la moitié de la longueur de la mésocorie, et souvent une autre vers l'extrémité de la suture radiale.

1. **Aulacetrus fibulatus**; Germar.

Dessus du corps d'un blanc sale; souvent paré de taches d'un rouge rosat; marqué de points enfoncés noirs : ceux-ci constituant ordinairement quatre bandes longitudinales sur le pronotum, et trois taches sur chaque corie. Epistome d'un blanc sale sur sa moitié antérieure, noir sur la postérieure. Tête creusée d'un sillon noir juxta-oculaire. Ecusson marqué d'une petite tache blanche au côté interne des stigmas, d'un blanc sale et plus ou moins lisse à l'extrémité. Cories chargées, au côté interne de la

Digitized by Google

suture radiale d'une sorte de nervure lisse émettant deux branches obliques au côté interne. Tranche abdominale alternée de noir et de blanc sale. Ventre rosat ou blanc sale, paré de chaque côté d'une bordure noire et blanche.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle un peu élargi, entaillé, à son bord postérieur, en angle rentrant, avancé jusqu'à la moitié de sa longueur, longuement cilié à ce bord.

♀ Dernier arceau ventral arrondi en devant, élargi en courbe rentrante sur les côtés; divisé par une ligne transversale en deux moitiés : l'antérieure de deux pièces; arquées chacune sur la moitié interne de leur bord postérieur, et un peu sinuée sur l'externe : la moitié postérieure de six pièces : la médiane antérieure, transverse, rétrécie d'avant en arrière : la médiane postérieure, carrée, aussi longue que large.

Etat normal. *Joues* d'un blanc sale ou cendré, ponctuées de noir, avec une tache d'un rouge rosat ou orangé, au devant des yeux. *Front* et *vertex* d'un blanc cendré, ponctués de noir : le front, creusé d'un sillon noir au côté interne de chaque œil : le vertex paré d'un court bandeau noir bifestonné. *Epistome* noir sur sa moitié postérieure, d'un blanc flavescent sur l'antérieure. *Antennes* à 1er article nébuleux : le 2e d'un livide roussâtre ou verdâtre : le 3e de même couleur, avec l'extrémité noire; les 4e et 5e noirs, avec la base plus ou moins brièvement d'un livide verdâtre ou roussâtre. *Pronotum* d'un blanc cendré ou flavescent, marqué de points noirs; paré de quatre bandes noires, formées par des points disposés par rangées transverses : ces bandes, naissant près de son bord antérieur ou des cicatrices, et prolongées jusqu'à la moitié ou aux trois quarts de sa longueur, ou parfois même jusque près de sa base : chacune de ces bandes séparées par des intervalles plus étroits qu'elles, et moins densement ponctués : chacune des internes, constituant une tache noire sur la partie interne de chaque cicatrice : chacune des externes débordées extérieurement par celles-ci; ordinairement d'un rouge orangé sur la moitié antérieure de ses rebords latéraux, et marqué d'une tache de même couleur entre les cicatrices. *Ecusson* arrondi postérieurement; moins large qu'une corie vers l'angle postéro-interne de celles-ci; d'un blanc cendré ou flavescent; marqué

Digitized by Google

de points noirs en partie disposés par rides ou rangées transverses ; en laissant une petite tache blanchâtre au côté interne des stigmas, et, sur la ligne médiane une trace pâle prolongée au moins jusqu'à la moitié : les points noirs, constituant le plus souvent une sorte de tache de chaque côté, après les sinuosités latérales : ces mêmes points plus petits ou nuls à l'extrémité, qui reste plus ou moins blanche ; souvent marqué d'une tache d'un rouge orangé, de chaque côté de la ligne médiane, vers le sixième de sa longueur. *Cories* d'un blanc cendré ou flavescent densement marquées de points noirs, avec le tiers antérieur du bord externe de l'exocorie, d'un rouge pâle; chargées sur la mésocorie, au côté interne de la suture radiale, d'une nervure ou sorte de côte aplatie, ordinairement couleur de chair ou d'un rouge pâle, émettant au côté interne une ou deux branches obliquement transverses, dirigées en arrière : l'une, vers la moitié ou aux trois cinquièmes : l'autre, aux deux tiers ; marquées de trois taches noires ou brunes : une sur l'exocorie : deux sur la mésocorie : la seconde de celle-ci, entre les deux branches précitées : l'antérieure, avant la première branche : celle de l'exocorie, au niveau de cette dernière. *Dessous du corps* et *replis* d'un rouge pâle ou rosat.

Variations.

Quand la matière colorante a été peu abondante, la couleur foncière du dessus du corps est généralement d'un blanc sale ou cendré; les taches basilaires d'un rouge orangé ; les joues sont d'un blanc flave; la partie noire de la moitié basilaire de l'épistome est presque réduite aux sutures génales qui sont noires sur cette moitié ; le rosat de la tache antéro-médiane et de la moitié antérieure du rebord latéral a passé au blanc flavescent ou au flave blanc; les quatre bandes noires antérieures sont peu ou point marquées, ou réduites à deux ou quatre taches ; le rebord latéral est à peine noirâtre sur les angles latéraux. L'écusson est peu ou point ruguleux sur la tuméfaction; les points enfoncés noirs sont plus petits, moins rapprochés, moins obscurs; la partie noire de la base et les taches rosat ont disparu. La couleur foncière est presque uniformément d'un blanc sale ou cendré avec la partie postérieure plus blanche. Les cories sont aussi plus finement ponctuées; uniformément

Digitized by Google

d'un blanc sale ou cendré, avec la partie antérieure du rebord de l'exocorie d'un blanc sale ou flavescent et l'empâtement ramifié de l'exocorie d'un rose pâle ou d'un livide rosat. Le dessous du corps et les replis ont passé au blanc cendré (Var. β.).

Obs. Dans les variations par défaut les antennes sont tantôt entièrement vertes, ou avec les deux derniers articles en majeure partie un peu obscurs.

Quand au contraire la matière colorante a été plus abondante, la tête est presque entièrement noire sur sa partie postérieure, sauf un trait d'un blanc cendré situé au côté interne de chaque sillon noir juxtaoculaire. Les bandes noires du pronotum sont plus marquées et semblent se prolonger jusqu'à son bord postérieur. L'écusson est noir à la base, jusqu'au sixième de sa longueur, sauf la ligne médiane et la tache pâle située à côté des stigmas; les points noirs laissent parfois à peine l'extrémité blanchâtre. Les taches des cories sont mieux marquées. Les parties blanchâtres de la tranche abdominale sont plus restreintes (Var. γ.).

Obs. Dans les variations par excès les antennes sont en majeure partie obscures, ou même noires en totalité.

Pentatoma fibulatum. GERMAR, Faun. Ins. Eur. 14. 10.
Aulacetrus (pini. PERRIS), AMYOT, Ann. Soc Entom. d. Fr. 2e série. t. III. p. 424. 45.
Pentatoma fibulata. GORSKI, Analect entom. p. 91. 52.
Halcogaster fibulatum. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 337. 1.

Long. 0m,0056 à 0m,0081 (2 l. 1/2 à 3 l. 3/4). — Larg. 0m,0033 à 0m,0045 (1 l. 1/2 à 2 l.).

Corps ovale; très-médiocrement convexe. *Tête* subarrondie en devant, sinueusement élargie sur les côtés; plus convexe que le reste du corps; munie latéralement d'un rebord étroit; ponctuée et colorée comme il a été dit. *Epistome* parallèle ou un peu élargi en devant, plus avancé que les joues. *Antennes* colorées comme il a été dit; à 2e article moins long que le 3e : le 5e le plus long. *Pronotum* élargi en ligne droite ou à peine en angle rentrant jusqu'aux angles latéraux; émoussé à ceux-ci et débordant à peine la base des élytres; muni d'un rebord latéral

Digitized by Google

tranchant, étroit, peu saillant; muni en devant d'un rebord obtus, sans rebord à sa base; en partie lisse sur les cicatrices; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* subarrondi postérieurement; marqué de stigmas formés par une ligne ou sillon ponctué de noir et assez court; chargé, sur son quart antérieur, d'une faible tuméfaction basilaire; offrant souvent les traces d'une faible carène obtuse; ruguleux sur la tuméfaction basilaire, uni vers l'extremité; marqué de points constituant ordinairement sur la moitié antérieure de courtes rangées transverses séparées par des espaces lisses vermiculaires; coloré et peint comme il a été dit. *Cories* prolongées jusqu'à l'extrémité du 5e arceau ventral; colorées et ponctuées, comme il a été dit. *Membrane* d'un blanc vitreux, parfois fuligineuse; parée d'une grosse tache d'un brun fauve, couvrant la cicatricule et une partie de sa base. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* débordant un peu les élytres; noire sur les deux tiers ou la moitié antérieure de chaque segment, d'un blanc sale sur le reste. *Bec* prolongé jusqu'à une partie du 3e arceau ventral. *Repli des joues* d'un blanc sale, imponctué. *Pièces prébasilaires* peu ponctuées; d'un blanc flavescent. *Repli du pronotum* rosat ou blanc sale ou flavescent, ponctué et taché de noir sous les angles latéraux. *Repli des cories* prolongé jusqu'à l'extrémité du postpectus; rosat ou d'un blanc cendré. *Poitrine* d'un blanc rosat, ponctuée de noir, et marquée d'une tache noire au côté externe de chaque segment. *Repli de la tranche* flavescent ou rosé; marqué d'une tache noire obtriangulaire, à l'angle antéro-externe des arceaux. *Ventre* sillonné sur la ligne médiane; ordinairement plus rose que la poitrine ou parfois d'un blanc sale flavescent ou cendré; lisse sur sa région médiane, ponctué de noir ou d'obscur sur les côtés. *Cuisses* d'un livide cendré, flave ou verdâtre; marquées d'un anneau ou de deux points noirs vers les deux tiers de leur côté antérieur. *Tibias* et *tarses* d'un vert livide ou d'un livide verdâtre.

Cette espèce paraît se trouver dans toutes les parties de la France, sur les pins.

Obs. Elle varie passablement par la taille et par la coloration.

Digitized by Google

DEUXIÈME BRANCHE.

LES STRACHIAIRES.

Caractères. *Ventre* non creusé d'un sillon longitudinal sur la ligne médiane. *Pronotum* muni, à son échancrure antérieure, d'un rebord ordinairement saillant, plus épais dans son milieu que sur les côtés, suivi d'une ligne enfoncée et transversale qui lui sert de limites; rebordé sur les côtés; creusé d'un sillon transverse souvent faible, et ordinairement précédé d'un *pli transverse* plus ou moins saillant. *Tête* rebordée; obtusément tronquée, ou presque bilobée en devant; notablement plus large entre les yeux que longue sur sa ligne médiane jusqu'à ces organes. *Epistome* rétréci d'arrière en avant, à peine plus long que les trois quarts des joues; ordinairement enclos ou presque enclos par celles-ci. *Antennes* de cinq articles: le premier, à peu près aussi avancé que le bord antérieur de la tête. *Ecusson* sinué ordinairement vers les trois cinquièmes de ses côtés; plus étroit que la moitié du bord postérieur d'une corie, vers l'angle postéro-interne de celle-ci; à stigmas petits, obtriangulaires, non formés par une rangée longitudinale de points enfoncés. *Cories* prolongées au delà de l'extrémité du 4e arceau ventral; à suture radiale non prolongée jusqu'à l'extrémité: mésocorie chargée d'une *saillie transversale* plus ou moins marquée, naissant de l'extrémité de la suture radiale, et dirigée vers son bord postérieur, plus ou moins près de son angle postéro-interne. *Bord antérieur de l'antépectus* en angle rentrant; non sinué derrière les yeux au bord antéro-externe de chacun de ses flancs; généralement chargé d'un pli transversal à son bord antérieur.

Les Strachiaires sont des insectes généralement parés de couleur agréables et vives, tantôt le rouge forme le fond principal de leur robe, en se mêlant parfois au flave ou au blanc, varié de taches noires ou d'un bleu ou vert métallique; tantôt, sur ces dernières couleurs qui constituent la teinte principale de leur manteau, se montrent des lignes ou des points rouges, blancs ou orangés; quelquefois le dessin de leur cuirasse se modifie de telle sorte, par l'extension des taches ou

Digitized by Google

les variations de nuances, que ces changements capricieux trompent les yeux peu exercés; et rendent difficiles la délimitation des espèces.

Ces insectes se plaisent généralement sur les crucifères et semblent, suivant les espèces, rechercher plus particulièrement certaines plantes de cette famille.

Les Strachiaires se partagent en deux groupes :

		Genres
Epistome	un peu plus avancé que la partie antérieure des joues (1). Tête triangulaire.	*Nitilia*.
	enclos par les joues. Tête très-obtuse ou presque bilobée en devant.	*Strachia*.

Genre *Nitilia*, Nitilie ; Mulsant et Rey.

Caractères. *Epistome* un peu plus avancé que la partie antérieure des joues. *Tête* triangulaire.

Obs. Les insectes de ce genre semblent se lier par leur épistome non enclos par les joues à quelques espèces d'*Eysarcoris ;* mais ils appartiennent aux Strachiens par leur conformation générale.

« Ecusson offrant les sinuosités latérales avant la moitié de sa longueur (S.-G. *Nitilia*).

Nitilia stolida ; Herrich-Schaeffer. *Dessus du corps orné de deux couleurs : l'une flave, l'autre variant du noir bleuâtre au noir vert : la flave, formant une bande transversale sur la tête, les bords antérieur et latéraux, la ligne médiane, et souvent deux taches triangulaires basilaires, sur le pronotum, une large bordure, parfois interrompue, sur les côtés de l'écusson, et enfin couvrant l'exocorie. Membrane brune, largement bordée de blanc. Dessous du corps et pieds, d'un flave blanchâtre : ventre paré de deux ou trois bandes longitudinales noires : cuisses ornées de quelques lignes étroites ou rangées de points noirs. Repli des cories dépassant à peine le postpectus.*

(1) Là comme chez les Aulacètres, l'épistome semble formé de deux parties : le postépistome en arrière, et l'épistome en devant.

Digitized by Google

♂ Dernier arceau ventral obtusément en demi-cercle, creusé d'un sillon, ou triangulairement échancré sur sa partie longitudinale médiane, flave sur les bords latéraux de cette cavité, noir sur le reste.

♀ Dernier arceau ventral en demi-cercle élargi postérieurement; divisé en deux moitiés par une ligne bifestonnée formant sur la ligne médiane un angle rentrant dirigé en avant : la moitié antérieure, de deux pièces prolongées chacune jusqu'aux deux tiers, sur les côtés, jusqu'au tiers près de la ligne médiane : la moitié postérieure, de six pièces; les deux latérales antérieures presque aussi grandes que les latérales postérieures, aboutissant comme celles-ci au bord postérieur.

Eurydema stolidum (Frivaldsky). Herrich-Schaeffer. Wanz. t. 4 (1839). p. 601. pl. CXLII. fig. 418.
Strachia albo-picta (Nitsch.).
Strachia stolida. Fieber. Europ. Hemipt. p. 344. 8.

Long. 0m,0045 (2 l.).— Larg. 0m,0025 (1 l. 1/8).

Patrie : la Grèce et la Turquie (Herrich-Schaeffer (*type.*), Frey-Gessner, Mink).

Obs. La couleur flave paraît être quelquefois teintée de rouge.

Le dessin du dessus du corps varie. La tête est d'une couleur noire depuis le milieu du front jusqu'à sa partie postérieure, et parée d'une tache de même couleur à la partie antérieure de chaque joue ; mais la bande transversale flave qui existe entre cette tache et la partie postérieure est souvent plus ou moins restreinte; le pronotum est parfois de couleur noire, sauf une bande longitudinale médiane et les bords antérieurs et latéraux jaunes; d'autres fois la partie obscure est réduite de chaque côté de la ligne médiane à une bande longitudinale d'une largeur double de celle-ci, et à un trait couvrant la fossette voisine du calus et avancée jusqu'à la bande foncée précitée, en sorte qu'il reste de chaque côté, entre la fossette et cette bande, une tache triangulaire flave assez grande. La bordure flave des côtés de l'écusson se prolonge parfois jusqu'à l'extrémité; mais d'autres fois elle est interrompue et réduite à une bordure prolongée depuis les angles antérieurs jusqu'aux

Digitized by Google

deux cinquièmes et à une lunule postérieure. Les endo et mésocories sont entièrement de couleur noire : l'exocorie d'un flave pâle, avec une tache ponctiforme carnée vers l'extrémité de la suture radiale, sur la mésocorie. La bande noire de la région médiane du ventre manque souvent. La tranche abdominale est étroite, flave, sans taches; le premier arceau du ventre étroit, non ou à peine apparent, et seulement sur les côtés, tandis qu'il égale au moins le quart ou le tiers de la longueur du 2e arceau, chez les *Strachia;* le ventre est flave, paré de chaque côté, près des stigmates, d'une bande longitudinale noire; rayé sur les côtés de chaque arceau d'une ligne oblique, dirigée d'avant en arrière vers le repli de la tranche, enclosant en devant un petit espace tuméfié.

** Ecusson offrant ses sinuosités latérales après la moitié de ses côtés (S.-G. *Minodia*).

2. **Nitilia variegata** ; Klug.

Dessus du corps d'un noir luisant. Tête blanche ou pâle sur le côté interne des joues, la ligne médiane du front et le bord interne des yeux. Pronotum creusé d'un sillon transverse interrompu dans son milieu, et continué sur la partie antérieure des côtés en formant un demi-cercle : paré d'une ligne médiane blanche en forme de verre à pied et de diverses taches blanches. Ecusson orné d'un point au côté interne des stigmas, d'une bande transverse et d'une tache apicale, blanche ou rosâtre. Cories marquées de deux taches sur la mésocorie et sur l'exocorie, pâles. Tranche abdominale noire entrecoupée de blanc. Ventre en partie blanc ou d'un blanc flavescent, avec une tache noire en carré transverse, sur les côtés. Repli des cories dépassant à peine le bord du postpectus.

♂ ?

♀ Dernier arceau ventral arrondi en devant, élargi en courbe rentrante sur les côtés; divisé par une ligne transversale en deux moitiés : l'antérieure formée de deux pièces : la postérieure, de six : la médiane antérieure transverse, arquée en arrière : la médiane posté-

Digitized by Google

rieure presque en carré élargi d'avant en arrière : les deux pièces de la moitié antérieure noires, bordées postérieurement de blanc : chacune des pièces de la moitié postérieure noire, avec une tache blanche.

ÉTAT NORMAL. *Tête* d'un noir luisant ; ornée d'un trait longitudinal d'un pâle orangé, sur la ligne médiane du front. *Joues* parées vers leur partie postéro-interne, c'est-à-dire près du front, d'une tache blanche, continuée jusqu'au bord antérieur, par leur rebord interne et arqué en dedans. *Yeux* noirs ou bruns, bordés de blanc à leur côté interne. *Pronotum* d'un noir luisant, paré d'un rebord antérieur aplati, blanc sur les côtés, noir sur le tiers médiaire de sa largeur ; orné sur les côtés, d'une bordure blanche très-étroite en devant, subtriangulairement élargie jusqu'aux deux tiers de sa longueur, où elle s'arrête ; marqué sur la ligne médiane d'une bande presque en forme de verre à pied, c'est-à-dire en forme de coupe sur sa moitié antérieure, très-rétrécie ensuite et triangulairement élargie à la base : la coupe, munie de chaque côté d'un appendice linéaire naissant de chaque angle antéro-externe, prolongé sur les côtés d'une manière un peu divergeante et recourbé extérieurement à son extrémité ; marqué d'une tache blanche triangulaire sur la fossette peu profonde, au devant du stigma : cette tache indiquant la séparation incomplète des deux taches postérieures qui parent le pronotum des autres espèces de ce genre, de chaque côté de la ligne médiane, et faisant comprendre que chez la *F. variegata* le pronotum peut offrir quelquefois ces taches plus sensiblement isolées. *Ecusson* noir, luisant ; paré d'une tache ponctiforme blanche de chaque côté des stigmas ; orné d'une bande transversale blanche ou en partie d'un blanc orangé, couvrant des deux septièmes aux deux tiers de sa largeur ; noté d'une tache blanche, à l'extrémité ; paré d'une ligne médiane d'un blanc orangé, prolongée depuis la base jusqu'à la bande transversale, puis presque jusqu'à la tache apicale. *Cories* d'un noir luisant ; parées de taches blanches ou en partie d'un blanc orangé : l'endocorie noire, bornée par la suture cubitale ordinairement relevée en forme de faible nervure blanche : la mésocorie noire, parée d'une tache et d'une bande obliquement transverse, blanchâtres, couleur de chair ou d'un blanc orangé : la tache subponctiforme ou

Digitized by Google

subarrondie, située vers les deux cinquièmes de sa longueur, près de la suture radiale : la bande, naissant sur la saillie transverse à l'extrémité de la suture radiale, et dirigée vers le milieu du bord postérieur : l'exocorie, noire, offrant son rebord externe blanc sur son sixième antérieur : ce rebord blanc lié à une tache blanche prolongée jusqu'au tiers de sa longueur ; notée d'une autre tache blanche, liée au côté externe antérieur de la bande obliquement transverse de la mésocorie. *Tranche abdominale* noire, ornée sur le quart ou le tiers postérieur de chaque segment, d'une tache ou bande transverse blanche, atteignant à peine le bord interne. *Dessous de la tête* varié de noir et de blanc. *Repli du pronotum* blanc, marqué d'un trait basilaire longitudinal noir. *Repli des cories* blanc avec la base noire. *Poitrine* noire, avec les cotyles ordinairement blancs, et le bord postérieur de chaque segment souvent blanc. *Ventre* en majeure partie d'un blanc flavescent avec les lignes articulaires des arceaux, noires ; offrant de chaque côté un carré transverse noir, limité extérieurement par un sillon longitudinal noir formé par des points enfoncés, et postérieurement, vers les trois cinquièmes de chaque arceau par une ligne enfoncée noire : 6e arceau marqué d'une grosse tache médiane noire, presque carrée. *Pieds* noirs, avec la base des cuisses, leur tranche inférieure et une tache en demi-anneau sur leur côté antérieur, près de l'articulation fémoro-tibiale, blanches.

Variations.

Le dessus du corps doit varier nécessairement suivant le développement plus ou moins abondant de la matière colorante noire.

Peut-être, chez quelques individus, la tache postérieure blanche de la fossette du pronotum s'avance-t-elle quelquefois assez pour montrer ce segment paré de chaque côté de la ligne médiane de trois taches noires sur un fond blanc, et dont les deux postérieures sont unies à l'antérieure : l'interne de celles-là, plus grosse. L'écusson au lieu de paraître noir, marqué d'une ligne médiane blanche, entre la bande transversale et la tache apicale paraît noté de deux taches noires, sur un fond blanc, quand la ligne médiane acquiert plus de largeur. La mésocorie montre souvent les traces plus ou moins incomplètes, d'une

Digitized by Google

ligne très-étroite et peu saillante, blanche ou carnée, naissant vers l'angle antéro-externe de la mésocorie et dirigée vers son angle postéro-interne : cette ligne n'offrant ordinairement qu'à ses extrémités et parfois en outre dans son milieu, des traces de son existence. Le dessous de la tête blanc sur les pièces prébasilaires, offre des taches blanches plus ou moins nombreuses sur le reste de ces pièces et sur le repli des joues. La poitrine est parfois presque entièrement noire, avec les cotyles blanchâtres ; d'autres fois les cotyles sont plus visiblement blancs ainsi que le bord postérieur de chaque segment. Les taches latérales du ventre sont parfois noires seulement dans leur periphérie ou seulement sur leurs bords latéraux et postérieurs : d'autres fois elles sont presque entièrement noires ou avec une tache médiane pâle. Les cuisses n'ont parfois qu'une petite tache blanche, au lieu d'un demi-anneau, près de leur articulation fémoro-tibiale.

Long. 0m,0056 à 0m,0067 (2 l. 1/2 à 3 l.). — Larg. 0m,0023 à 0m,0026 (1 l. à 1 l. 1/5) aux angles latéraux du pronotum, un peu plus large vers la moitié de l'abdomen.

Corps ovalaire; très-peu convexe. *Tête* à peine rebordée; colorée comme il a été dit, lisse sur les parties blanches et sur l'épistome, ponctuée sur les joues et un peu moins sur le front : les joues, arquées en dedans à leur côté interne, au devant de la partie antérieure de l'épistome, et laissant apercevoir entre elles la partie antérieure de celui-ci, obtriangulaire, noire, constituant l'épistome et postépistome avancés jusqu'aux deux tiers des joues. *Antennes* noires. *Pronotum* échancré en angle obtus derrière la tête, avec la partie postoculaire tronquée transversalement; muni, sur la partie échancrée en arc, d'un rebord aplani, étroit sur les côtés; creusé de chaque côté de la ligne médiane d'une ligne enfoncée limitant postérieurement les côtés du rebord antérieur, le côté interne du rebord latéral, et s'unissant au sillon transverse : celui-ci interrompu dans son milieu ; sans rebord sur les côtés après le sillon précité; coloré et peint comme il a été dit ; lisse sur les parties blanches et sur la partie antérieure jusqu'au sillon transverse, grossièrement ponctué ensuite; à calus et à fossette peu prononcés. *Ecusson*

Digitized by Google

situé vers les trois cinquièmes ou un peu plus des côtés; assez étroit et en ogive à l'extrémité; chargé d'une tuméfaction basilaire grossièrement ponctuée; lisse sur les points blancs basilaires, obsolètement ou finement ponctué sur le reste; coloré et peint comme il a été dit. *Cories* prolongées jusqu'à l'extrémité du 5e arceau ventral; assez densement ponctuées; colorées et peintes comme il a été dit. *Membrane* d'un blanc hyalin ou roussâtre, avec les nervures obscures et une tache noirâtre à la base. *Dos de l'abdomen* en partie d'un blanc flavescent ou roussâtre. *Tranche abdominale* débordant parfois à peine les élytres, d'autres fois plus apparente. *Repli des cories* dépassant à peine le bord postérieur du postpectus. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches postérieures. *Dessous du corps* et *pieds* colorés comme il a été dit. *Poitrine* en partie ponctuée. *Ventre* lisse, marqué de chaque côté, près du bord latéral, sur les deux tiers antérieurs des 2e à 6e arceaux, d'une dépression ou d'un sillon ponctué, noir, formant le côté externe du signe noir en carré transverse, indiqué dans l'état normal.

Cette espèce est exclusivement méridionale et paraît rare en France. Elle a été prise dans les environs de Montpellier par M. Signoret, qui a eu l'obligeance de nous la communiquer.

Obs. Elle se distingue de toutes les suivantes de ce genre par ses joues arquées du côté interne sur la moitié antérieure de leur côté intérieur; par la brièveté du repli des cories et par le dessin du dessus et du dessous du corps.

Genre *Strachia*, Strachie; Hahn.

Hahn, Wanz. t. I (1833). p. 18). pl. XXIX. fig. A.-D.

Caractères. *Epistome* enclos par les joues. *Tête* obtuse ou comme bilobée, en devant.

Les espèces de notre pays se répartissent de la manière suivante :

α Mésocories parées chacune de deux taches rouges, jaunes ou blanches : la seconde, sur la saillie transverse.

β Exocories de couleur rouge ou pâle à l'extrémité. Ecusson de couleur foncière claire, marqué de taches obscures.

Digitized by Google

x Exocories parées chacune d'une tache ponctiforme noire, vers la moitié ou un peu moins de leur longueur

δ Ventre paré d'une tache noire à l'angle antérieur des 3e à 6e arceaux du repli de la tranche. Exocories rouges postérieurement. *Ornata.*

δδ Ventre n'offrant pas ordinairement une tache noire à l'angle antérieur des 3e à 6e arceaux du repli de la tranche.

ε Exocorie d'un blanc flavescent, après la tache ponctiforme noire. Dos de l'abdomen noir. *Picta.*

εε Exocories rouges, après la tache ponctiforme noire. Dos de l'abdomen au moins en partie rouge. *Decorata.*

xx Exocories entièrement rouges, c'est-à-dire non marquées d'une tache noire vers la moitié de leur longueur. Ventre ordinairement sans tache noire sur les arceaux du repli de la tranche. Dos de l'abdomen au moins en partie rouge. *Festiva.*

ββ Exocories de couleur obscure à l'extrémité. Ecusson de couleur foncière obscure, paré de trois taches rouges. *Dominula.*

αα Mésocories parées chacune d'une seule tache rouge, orangée ou blanche, sur la saillie transverse. *Oleracea.*

ααα Mésocories sans taches. *Cyanea.*

1. **Strachia ornata**; Linné.

Joues noires. Pronotum et écusson rouges ou flavescents, parés de taches d'un bleu noir ou verdâtre : trois, souvent unies, de chaque côté de la ligne médiane du pronotum : une grosse basilaire sur l'écusson et une oblongue vers les quatre cinquièmes de chacun de ses côtés. Endocorie d'un bleu noir ou verdâtre : méso et exocories rouges ou flavescentes : la mésocorie parée, le long de la suture cubitale, d'une large bordure couvrant sa base et liée postérieurement à une bande un peu obliquement transverse, et d'un point après l'extrémité de la suture radiale, d'un bleu noir ou verdâtre : l'exocorie marquée d'un point de même couleur, vers la moitié de sa longueur. Dos de l'abdomen et tubercule antennifère en partie rouge ou flave. Ventre rouge ou d'un blanc flave, paré souvent d'une bande médiane, et de chaque côté de celle-ci, de deux rangées de taches noires : les taches de la rangée latérale, placées sur les arceaux du repli de la tranche.

Digitized by Google

♂ Dernier arceau ventral en espèce de demi-cercle obtus, trois fois aussi large postérieurement que long sur son milieu; échancré en arc obtus, sur la moitié médiaire de son bord postérieur; relevé et creusé de deux fossettes au devant de cette échancrure; rouge, avec deux taches près du bord antérieur et une sur chaque fossette, noires. Dos de l'abdomen parfois tout rouge ou peu marqué de taches noires sur la partie médiane des derniers arceaux.

♀ Dernier arceau ventral obtusément arqué en devant, élargi sur les côtés en courbe rentrante, une fois plus large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane; divisé, en deux moitiés presque égales, par une ligne transversale bifestonnée, en angle rentrant dirigé en devant sur la ligne médiane: la moitié antérieure formée de deux pièces arquées en arrière chacune à leur bord postérieur : la seconde moitié composée de six pièces : la médiane antérieure, transverse, arquée en arrière à son bord postérieur : la médiane postérieure en cône tronqué ne laissant après elle qu'un bord linéaire; rouge, parée d'une tache noire sur la plupart des pièces. Dos de l'abdomen généralement marqué de taches noires plus nombreuses et plus grandes sur la partie médiane de ses arceaux.

Etat normal. *Tête* noire, avec le rebord rouge. *Pronotum* rouge, paré, de chaque côté de la ligne médiane, de trois grosses taches noires, ou d'un bleu noir ou verdâtre, disposés en quinconce sur deux rangées : une, sur la première : deux sur la seconde. *Ecusson* rouge, orné d'une tache obtriangulaire et de deux taches oblongues, d'un bleu noir ou verdâtre; la tache obtriangulaire, étendue jusqu'aux stigmas noirs, lesquels émettent souvent en arrière une petite languette prolongée jusqu'aux deux cinquièmes ou un peu plus de la longueur de l'écusson : chaque tache oblongue couvrant le bord latéral, sur le quatrième cinquième de sa longueur ou un peu plus : cette tache souvent liée par une bordure latérale noire à la languette des stigmas. *Endocorie* d'un bleu noir ou verdâtre. *Mésocorie* rouge, parée de deux grosses taches et d'une tache ponctiforme d'un bleu noir ou verdâtre: la tache antérieure couvrant toute la base de la mésocorie jusqu'au quart de sa longueur, graduellement rétrécie en formant une bordure à la suture cubitale, jus-

Digitized by Google

qu'à la seconde tache à laquelle elle s'unit : celle-ci, grosse, un peu obliquement transversale, parallèle à la saillie transverse qu'elle joint postérieurement, plus prolongée en arrière à son bord interne qu'à l'externe, couvrant le quart postérieur ou plus du bord interne de la mésocorie et le quatrième cinquième de son bord externe : la tache ponctiforme noire, située près de l'extrémité de la suture radiale, et parfois en partie sur l'exocorie : celle-ci, rouge, ornée d'une tache d'un bleu noir ou verdâtre, ovalaire un peu avant la moitié de sa longueur. *Tranche abdominale* ordinairement visible, entrecoupée de noir et de rouge. *Dos de l'abdomen* noir sur le 1er arceau, rouge au moins sur les côtés des suivants. *Dessous de la tête* noir, ordinairement avec le tubercule antennifère et la tranche des pièces basilaires rouges. *Repli du pronotum* rouge. *Antépectus* noir, avec ses angles postéro-externes, rouges. *Médipectus* noir, avec les parties latérales, au moins en partie, rouges. *Postpectus* noir, avec le bord postérieur, rouge. *Ventre* rouge, avec la région longitudinale médiaire des six premiers arceaux, parée d'une bande noire, ou formée de taches unies, dentée latéralement; orné de chaque côté, de deux rangées longitudinales de taches noires : celles de la rangée extérieure, située à l'angle antérieur des 2e à 6e arceaux du repli de la tranche : la première, ponctiforme : les autres presque carrées ou en triangle transverse : celles de l'autre rangée, arrondies, situées sur les stigmates des 2e à 6e arceaux. *Pieds* noirs.

Cimex ornatus. LINN. Syst. nat. 10e édit. t. I. p. 446. 43. — Id. 12e édit. t. I. p. 723. 56. — Id. Faun. suec. p. 251. 917. — SCOPOL., Entom. carn. p. 123. 361. — P. S. L. MULLER, C. LINN., Natursyst. t. V. p. 498. 56. — FABR., Syst. entom. p. 714. 86. — Id. Entom. syst. t. IV. p. 118. 50. — Id. Syst. Rhyngot. p. 172. 93. — FOURCR., Entom. paris. t. I. p. 217. 71. — GMEL., C. LINN., Syst. nat. t. I. p. 2156. 56. — DE VILLERS, C. LINN., Entom. t. I. p. 500. 64. — PETAGN., Inst. entom. p. 654. 26. — PANZ Faun. Germ. 33. 21. — WOLFF., Icon. cim. p. 15. 15. pl. II. fig. 15. — FALLÉN, Monog. cimic. p. 49. 15. — Id. Hemipt. suec. p. 30 15. — BURMEIST., Handb. t. II. p. 368. 12. Var. α. — RAMB., Faun. d. l'Andal. t. II. p. 118. 1.

La punaise rouge du choux. GEOFFR., Hist. t. I. p. 469. 69.

La punaise mignonne du choux. STOLL., Pun. p. 15. pl. II. fig. 11.

Pentatoma ornatus. TIGNY, Hist. nat. t. IV. p. 301. pl. fig. 2.

Pentatoma ornata. LATR., Hist. nat. t. XII. p. 194. 35. — Id. Regn. anim. de Cuv. t. III (1817). p. 388. — Id. 2e édit. t. IV. p. 194 — L. DUFOUR., Rech. p. 30. 6.

Digitized by Google

Strachia ornata. HAHN., Wanz. t. III. p. 12. pl. LXXVII. fig. 238. — DALLAS., Hemipt. p. 257. 1. — FIEBER, Eur. Hemipt. p. 342. 2.
Pentatoma ornatum. BLANCH., Hémipt. p. 148. 7.
Eurydema ornata. AMYOT et SERVILLE, Hémipt. p. 126. 1.
Eurydema ornatum. KOLEN., Melet. entom. t. IV. p. 25. 144. — FLOR., Rhynch. Livl. t. I. p. 144. 1.

Variations (par excès).

Obs. Quelquefois le rebord de la tête est noir au lieu d'être rouge (Var. α).

Les taches antérieures noires du pronotum, au lieu de laisser le rebord antérieur de ce segment entièrement rouge, s'avancent chacune sur lui (Var. β).

Les deux taches postérieures noires situées de chaque côté de la ligne médiane du pronotum, souvent séparées des antérieures par une ligne saillante et transverse rouge, envahissant cette ligne pour s'unir à l'antérieure, soit toutes les deux, soit l'une ou l'autre (Var. γ).

L'écusson offre souvent chaque tache noire latérale isolée; parfois chacune d'elles est unie par une bordure latérale noire à la languette de même couleur située aux angles latéraux antérieurs (Var. δ).

Le tubercule antennifère est parfois presque entièrement noir.

Les taches noires constituant la bande médiane noire du ventre, s'unissent en se dilatant à celles de la rangée voisine (Var. ε).

Variations (par défaut).

Quand la matière noire s'est un peu moins développée, chaque joue présente souvent, à sa partie postérieure, une ligne transverse saillante rouge, les taches du pronotum sont isolées ou à peu près (Var. ζ).

D'autres fois l'écusson dont la base est brièvement ou peu distinctement noire jusqu'aux stigmas, offre sa tache obtriangulaire noire isolée de ceux-ci. Les taches latérales, situées vers les quatre cinquièmes de sa longueur sont isolées, c'est-à-dire ne se lient pas par un rebord latéral noir aux stigmas. La poitrine est rouge, tachée de noir; la bande noire médiane du ventre est réduite à des gouttes ou à des taches presque ponctiformes, unies au bord antérieur des arceaux et non liées les

Digitized by Google

unes aux autres. La tache du 2e arceau de la tranche fait souvent défaut. Les cuisses sont parfois rougeâtres à la base (Var. κ).

Cimex ornatus. FALLÉN, l. c. var. β. etc.
Strachia ornata. var. *pectoralis.* FIEBER, l. c.

Quand la matière noire a fait plus sensiblement défaut, les parties rouges du corps passent au rosat et celles du dessous du corps au jaune pâle. La base des cuisses est rougeâtre ou d'un rouge pâle. Le dos de l'abdomen est en partie de cette couleur (Var. θ).

Enfin, dans les parties les plus chaudes de l'Europe, en Espagne, en Sicile, cette espèce prend une coloration si différente qu'on serait tenté de la considérer comme une espèce particulière. La tête est noire, avec les rebords latéraux et la saillie transverse des joues et souvent une tache sur le front, jaunes ou flaves : le pronotum flave ou jaune, avec les taches noires isolées. La partie de l'écusson qui est rouge chez les espèces de nos pays a passé au flave ou au jaune, ou se montre parfois blanche depuis les stigmas jusqu'à la tache ponctiforme latérale noire. Les parties des cories et de la tranche abdominale, rouges dans l'état normal, sont flaves, jaunes ou d'un jaune orangé : dos de l'abdomen en majeure partie flave ou d'un rouge pâle, avec la base et l'extrémité, noires : repli des joues, du pronotum et des cories d'un blanc flavescent ou flave : celui des joues marqué en devant d'une tache ponctiforme noire. Poitrine d'un flave blanchâtre ou jaunâtre, parée sur les flancs de chacun de ses arceaux d'un anneau noir plus ou moins incomplet. Ventre flave ou jaune, soit sans taches sur la région longitudinale médiane, soit paré d'une tache noire sur quelques-uns des 2e à 6e arceaux, ou sur tous; orné, comme dans l'état normal, de deux rangées de taches noires; mais celle du 2e arceau de la tranche fait ordinairement défaut. Cuisses, d'un blanc flavescent sur plus de leur moitié basilaire, ornées vers l'extrémité d'une ligne noire sur les côtés antérieurs et postérieurs : ces lignes unies souvent en demi-anneau, près du genou. Tibias noirs aux extrémités, souvent d'un blanc flavescent au milieu. Tarses noirs en dessus (Var. ι).

Strachia ornata. var. *dissimilis.* FIEBER, l. c.

Digitized by Google

Cette variété singulière rappelle les variations de couleurs que présente la *S. picta*, dont elle se rapproche beaucoup sous ce rapport.

Long. 0m,0078 à 0m,0100 (3 l. 1/2 à 4 l. 1/2). — Larg. 0m,0045 à 0m,0056 (2 l. à 2 l. 1/2) aux angles latéraux du pronotum.

Corps ovale-oblong; très-peu convexe ou subplaniuscule. *Tête* noire, avec le rebord ordinairement rouge; ponctuée; ruguleuse. *Joues* plus ou moins sensiblement relevées en rebord transverse à leur partie postérieure. *Antennes* noires, avec la partie antérieure du tubercule antennifère, rouge. *Pronotum* rebordé en devant et sur les côtés; à cicatrices en partie imponctuées; marqué de points assez gros sur le reste de sa surface; creusé d'un sillon transverse assez prononcé; précédé d'un pli transverse un peu onduleux, affaibli sur la ligne médiane; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* subsinué vers les trois cinquièmes de sa longueur; ponctué, ridé, subcaréné, sur la seconde moitié; coloré et peint comme il a été dit. *Cories* prolongées presque jusqu'à l'extrémité du 5e arceau ventral; ponctuées; colorées et peintes comme il a été dit. *Saillie transverse de la mésocorie* dirigée vers l'angle postéro-interne de celle-ci. *Membrane* noire, brune ou d'un brun fuligineux, avec le bord postérieur d'un blanc hyalin. *Tranche abdominale* débordant les élytres; rouge, avec la moitié antérieure des segments noirs, *Dos de l'abdomen* noir sur le 1er arceau, rouge au moins sur les côtés des divers arceaux suivants. *Repli du pronotum* et celui des *cories* rouges; celui-ci prolongé au moins jusqu'à la moitié du 3e arceau ventral. *Bec* noir, prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires. *Dessus du corps* ponctué, moins grossièrement sur le ventre que sur la poitrine; coloré et peint comme il a été dit. *Pieds* ordinairement noirs : parfois rouges ou blancs à la base des cuisses et sur le milieu des tibias, articulation fémoro-tibiale blanchâtre, chez les variétés par défaut.

Cette espèce est commune dans toute la France sur divers crucifères, principalement sur les choux. Elle dépose ses œufs sur les feuilles. Ils s'y trouvent disposés par bandes serrées. Leur forme est oblongue; ils ont une couleur grise, sur laquelle se montrent des points bruns, et une bande de même couleur à l'extrémité. La larve en sort, en soulevant la partie supérieure qui se détache comme une calotte, ou comme une

Digitized by Google

sorte de couvercle, fixé par une espèce de charnière au corps principal de la coque.

Obs. Elle a été confondue par divers auteurs avec quelques autres espèces surtout avec la *decorata*. Mais elle constitue bien une espèce distincte. Elle s'éloigne des *S. picta, decorata, festiva* et *dominula*, par la conformation du dernier arceau du ventre chez la ♀. Chez l'*ornata*, chacune des pièces de la moitié antérieure de cet arceau est arquée en arrière, en sorte que leur bord postérieur forme sur la ligne médiane un angle rentrant : chez les autres espèces précitées, chacune de ces pièces est comme bifestonnée à son bord postérieur, en offrant le feston externe plus prononcé et plus prolongé en arrière que l'interne.

La *S. ornata* se distingue d'ailleurs de la *picta* par ses joues noires, bordées de rouge ou de blanc; par le dos de son abdomen en partie rouge; par les taches noires du pronotum ordinairement liées; par son ventre paré d'une tache noire sur les arceaux du repli de la tranche; de la *decorata* par les mêmes caractères précités; par la seconde tache noire de la mésocorie constituant une bande oblique, au lieu d'être transversalement droite; de la *festiva* par son exocorie marquée d'une tache ponctiforme noire; de la *dominula* par son exocorie rouge à l'extrémité, etc.

2. **Strachia picta**; Herrich-Schaeffer.

Joues rouges ou blanches, marquées d'une tache noire. Pronotum et écusson rouges, ou variés de blanc ou d'orangé et parés de taches noires ou d'un bleu foncé ou verdâtre : trois, ordinairement isolées, de chaque côté de la ligne médiane du pronotum : une grosse basilaire, et deux ponctiformes vers les quatre cinquièmes de l'écusson. Endocorie brune ou verdâtre : mésocorie ordinairement rouge, parée d'une bordure cubitale couvrant la base, d'une bande tranversale postérieurement liée à la saillie et d'un point, vers l'extrémité de la suture radiale, d'un bleu foncé ou verdâtre. Endocorie marquée d'un point de même couleur vers la moitié de sa longueur; ordinairement rouge avant, blanchâtre après le point bleu. Dos de l'abdomen noir. Ventre rouge ou blanc, paré d'une rangée de taches noires sur les stigmates, sans taches sur le repli de la tranche.

Digitized by Google

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle élargi; échancré postérieurement sur la moitié médiaire de sa largeur; bilobé dans cette échancrure et sur chaque partie postéro-latérale.

♀ Dernier arceau ventral obtusément arrondi en devant, élargi sur les côtés en courbe rentrante; divisé par une ligne transversale bissinuée, en deux moitiés inégales; l'antérieure, formée de deux pièces sinuées chacune dans le milieu de leurs deux tiers internes et raccourcies à leur côté externe : la postérieure, formée de six pièces : la médiane antérieure moins petite, obtriangulaire : la postérieure, carrée.

Etat normal. *Tête* noire sur sa partie postérieure, sur le front et sur l'épistome : le front souvent paré d'une tache médiane rouge ou rose. *Joues* rouges, marquées chacune d'une tache noire antérieure ne couvrant pas ses rebords. *Pronotum* rouge, paré de chaque côté de la ligne médiane de trois taches noires, d'un noir bleu ou d'un bleu foncé ou verdâtre, disposées sur deux rangées : une, avant le pli transversal : deux, après celui-ci : ces taches, ordinairement isolées les unes des autres : les postérieures, rarement un peu unies : celles de devant n'envahissant pas le bord antérieur. *Ecusson* rouge : paré d'une grosse tache basilaire et de deux taches ponctiformes, d'un bleu foncé ou verdâtre : la tache basilaire, tantôt presque en demi-cercle, tantôt en triangle à côtés curvilignes ou rarement droite, couvrant les cinq septièmes médiaires de la base, linéairement unie, à la base, aux stigmas : les taches ponctiformes, situées chacune vers les quatre cinquièmes des côtés. *Endocorie* d'un bleu foncé ou verdâtre. *Mésocorie* rouge, parée d'une sorte de bande couvrant le quart antérieur de sa base et constituant en se rétrécissant ensuite une bordure à la suture cubitale, s'unissant ensuite postérieurement à une bande transversale de même couleur, étendue depuis la suture radiale jusqu'à l'angle postéro-interne de la mésocorie : celle-ci, ornée en outre d'une tache ponctiforme d'un bleu foncé ou verdâtre située entre l'extrémité de la suture radiale et le bord postérieur de la corie. *Exocorie* marquée, un peu avant la moitié de sa longueur, d'une tache ponctiforme d'un bleu foncé ou verdâtre ; rouge avant cette tache, d'un blanc sale après elle. *Tranche abdominale* rouge, avec une tache ou bande presque transversale, vers la partie

Digitized by Google

antérieure des arceaux. *Dessous de la tête* rouge ou flave, paré d'une tache noire à la partie antérieure du repli des joues. *Poitrine* rousse sur le repli du pronotum, rose ou d'un flave orangé sur les flancs, parée sur chacun de ceux-ci d'un anneau noir plus ou moins incomplet : bord postérieur des arceaux et cotyles, blancs. *Repli des cories* rouge. *Ventre* rouge, paré de chaque côté, d'une rangée de taches noires sur les stigmates. *Cuisses* d'un blanc flavescent, parées, près du genou, d'une ligne noire sur leurs côtés antérieurs et postérieurs : ces lignes constituant souvent un demi-anneau. *Tibias* d'un blanc flavescent sur leur région médiane, noirs aux extrémités. *Tarses* noirs, en dessus.

Variations.

La couleur foncière du dessus du corps est parfois rouge (Herrich-Schaeffer, Faun. Germ. 116. 12). Souvent elle est en partie blanche ou d'un blanc flavescent ou orangé (Herrich-Schaeffer, 116. 13).

Le front, souvent noir, offre chez d'autres individus une tache blanche ou rose en losange (Var. α).

Les taches noires du pronotum sont ordinairement isolées; quelquefois les deux postérieures sont unies (Var. β).

L'écusson est généralement marqué d'une tache ponctiforme noire, vers les quatre cinquièmes de chacun de ses bords latéraux; d'autres fois cette tache se rapetisse ou disparaît (Var. γ).

L'exocorie, parée d'une tache noire ponctiforme, vers le milieu de sa longueur, offre rarement cette tache prolongée jusqu'à la tache ponctiforme de la mésocorie (Var. δ).

La poitrine au lieu d'être d'un rouge pâle est souvent en majeure partie blanche ou d'un blanc flavescent (Var. ε).

Le ventre souvent rouge, passe au flave ou au blanc soit sur sa région médiane, soit sur toute sa surface; il est souvent sans tache sur sa région médiane; mais d'autres fois il offre les faibles traces d'une petite tache sur les 2e à 6e arceaux ou seulement sur quelques-uns (Var. ζ).

Ordinairement les côtés du ventre sont sans taches; mais parfois ceux des 3e à 6e arceaux sont marqués d'une petite tache nébuleuse ou

Digitized by Google

noirâtre vers leur angle antéro-externe du repli de la tranche (Var. η).

La couleur foncière des cuisses et de l'anneau des tibias, varie du blanc sale au rose pâle (Var. θ).

Pentatoma pictum. Herrich-Schaeffer, Faun. Germ. 116. 12 et 13.
Strachia picta. Hahn, Wanz. t. III. p. 14. pl. LXXVII. fig. 240. — Fieber, Eur. Hemipt. p. 343. 5.

Long. $0^m,0078$ à $0^m,0100$ (3 l. 1/2 à 4 l. 1/2).— Larg. $0^m,0045$ à $0^m,0052$ (2 l. à 2 l. 1/3) aux angles latéraux du pronotum.

Corps ovalaire ou ovale-oblong ; très peu-convexe. *Tête* ponctuée, ruguleuse ; colorée et peinte comme il a été dit. *Epistome* en triangle avancé jusqu'aux deux tiers des joues. *Antennes* noires, avec la partie antérieure du tubercule antennifère blanc ou brièvement noir à l'extrémité. *Pronotum* rebordé en devant et sur les côtés ; imponctué ou à peu près sur le disque des cicatrices qui constituent les deux taches noires antérieures, paraissant assez grossièrement ponctué sur les autres taches, marqué sur le reste de sa surface de points plus petits et médiocrement rapprochés ; à peine ou faiblement creusé d'un sillon transverse, précédé d'un pli transverse ; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* obtriangulaire, subsinué vers les trois cinquièmes de sa longueur ; rugulosule sur ses quatre cinquièmes antérieurs, presque imponctué vers l'extrémité ; coloré et peint comme il a été dit. *Cories* prolongées jusqu'à la moitié du cinquième arceau ventral ; ponctuées ; colorées et peintes comme il a été dit. *Membrane* d'un brun ou noir bronzé, avec le bord blanc. *Tranche abdominale* débordant un peu ou faiblement les élytres ; rouge, flave ou d'un blanc flave, avec les 3e à 5e arceaux entrecoupés de noir et brièvement bordés de noir au côté interne. *Dos de l'abdomen* noir. *Bec* noir, prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires. *Repli du pronotum* et celui des *Cories* ordinairement blancs : le second prolongé jusqu'à la moitié du 2e arceau ventral. *Dessous du corps* ponctué sur les parties pectorales, avec le disque de chaque flanc en partie lisse ; finement ponctué sur le ventre, avec la région médiane presque lisse ; coloré et peint comme il a été dit. *Pieds* colorés et peints comme il a été dit.

Cette espèce habite principalement les parties méridionales ou tem-

Digitized by Google

pérées, elle n'est pas rare dans les environs de Lyon, sur diverses espèces de crucifères.

Obs La *S. picta* offre de nombreuses variations de couleur. Les individus à robe rouge se rapprochent de la *decorata* par leur exocorie d'un blanc sale, après la tache ponctiforme d'un blanc noir ou verdâtre; mais ils s'en éloignent par leurs joues à couleur foncière pâle; par leur ventre sans bande médiane noire; par l'anneau blanc de leurs tibias.

Ceux dont le dessus du corps est en partie d'une couleur foncière d'un blanc flavescent, ont de l'analogie avec la variété *dissimilis* de *l'ornata;* mais ils se distinguent de celle-ci par les joues à fond pâle; par le dos noir de l'abdomen, et par les caractères tirés du dernier arceau ventral de la ♀.

Son exocorie marquée d'une tache noire empêche de la confondre avec la *festiva.* Cette même partie rouge ou blanche à son angle postéro-externe, l'éloigne des autres.

3. **Strachia decorata**; Herrich-Schaeffer.

Joues noires, bordées de rouge. Pronotum et écusson rouges : le premier ordinairement orné de trois taches noires, de chaque côté de la ligne médiane : le second marqué d'une grosse tache basilaire et d'un point, vers les deux tiers de chacun de ses côtés, d'un bleu noir. Endocorie noire ou d'un bleu noir : mésocorie et exocorie rouges : la mésocorie, avec une bordure cubitale, couvrant sa base et postérieurement liée à une bande transversale, noires ou d'un bleu noir ; ornée d'un point de même couleur après l'extrémité de la suture radiale. Exocorie parée d'une tache ponctiforme noir ou d'un bleu noir, un peu avant la moitié de sa longueur, rouge avant cette tache d'un blanc pâle après. Dos de l'adomen noir. Ventre rouge, paré d'une bande médiane et d'une rangée de taches sur les stigmates, noires. Cotyles blancs, pieds noirs, avec l'articulation fémoro-tibiale blanche.

Etat normal. *Tête* noire, avec le rebord rouge. *Pronotum* rouge, paré, de chaque côté de la ligne médiane, de trois grosses taches noires, ou d'un bleu noirâtre, libres, disposées en quinconce sur deux rangées :

Digitized by Google

une avant le pli transversal : deux, après. *Ecusson* rouge, orné d'une tache basilaire, presque en demi-cercle, et d'une tache ponctiforme, vers les deux tiers ou plus de chacun de ses bords latéraux, noires ou d'un bleu noirâtre : la tache en demi-cercle, ordinairement non liée aux stigmas, si ce n'est par une ligne basilaire. *Endocorie* noire ou d'un bleu noirâtre. *Mésocorie* rouge, parée de deux grosses taches, unies, et d'une ponctiforme, noire ou d'un bleu noirâtre : la tache antérieure en forme de bande couvrant toute la base de la mésocorie jusqu'au quart de sa longueur, graduellement rétrécie, en formant une bordure à la suture cubitale, liée à la seconde à partir des quatre septièmes du bord interne de la mésocorie : la seconde transversalement étendue depuis la suture radiale jusqu'à l'angle postéro-interne de la mésocorie : la tache ponctiforme, située entre l'extrémité de cette suture et le bord postérieur de la corie. *Exocorie* ornée d'une tache ponctiforme noire, vers les trois septièmes ou le milieu de sa longueur ; rouge avant cette tache, d'un blanc sale ou rose après cette dernière. *Tranche abdominale* rouge, marquée d'une bande transverse ou d'une tache ponctiforme noire, à la partie antérieure des 3e à 5e ou 6e segments, et ordinairement d'une bordure noire très-étroite au côté interne de ceux-ci. *Tubercule antennifère* noir. *Dos de l'abdomen* noir. *Dessous de la tête* noir avec le bord du repli des joues au moins en partie rouge. *Pièces prébasilaires* rouges ou blanches sur leur tranche. *Poitrine* noire, avec le bord latéral des deux premiers segments, les postépisternums et le bord postérieur des 1er et 3e segments en partie blancs ou rouges. *Cotyles* blancs. *Ventre* rouge, paré jusqu'à la moitié du 5e arceau, d'une bande noire graduellement rétrécie ; orné en outre d'une tache noire sur les stigmates. *Pieds* noirs.

Pentatoma decoratum. Herrich-Schaeffer. Faun. Germ. 116 14 (1834).
Strachia pustulata. Fieber, *in.* Weitenw. Beitr. z. Nat. und. Heilk (1836). p. 352. pl. II. fig. 31. a, 6. — Id. Eur. Hemipt. p. 343. 4.

Variations.

Quand la matière noire a été plus abondante, les arceaux du ventre se trouvent parfois marqués d'une tache noirâtre, vers l'angle antéro-externe du repli de la tranche, comme chez l'*ornata* (Var. β.).

Digitized by Google

Le rebord de la tête est quelquefois noir (Var. γ).

Quand au contraire la matière noire a été moins abondante, le pronotum est réduit, de chaque côté de la ligne médiane à deux taches noires : l'antérieure et la postérieure interne (Var. η) ou même à une seule : l'antérieure (Var. ε).

Pentatoma decoratum. Herrich-Schaeffer. Faun. Germ. 116. 14.

L'écusson manque souvent de la tache noire située vers les quatre cinquièmes de ses bords latéraux (Var. ζ).

La tache postérieure ou transverse de la mésocorie est parfois divisée en deux, ou réduite à une tache ponctiforme près de son angle postéro-interne, ou même les deux grosses taches de la mésocorie ou la tache ponctiforme de cette partie font défaut (η).

Long. 0m,0078 à 0m,0090 (3 l. 1/2 à 4 l.). — Larg. 0m,0036 à 0m,0045 (1 l. 2/3 à 2 l.).

Corps ovale-oblong; très-peu convexe. *Tête* noire, avec rebord ordinairement rouge; ponctuée; ruguleuse. *Antennes* noires, avec la partie antérieure du tubercule antennifère de même couleur. *Pronotum* rebordé en devant et sur les côtés ; coloré et peint comme il a été dit ; assez grossièrement ponctué sur les taches noires postérieures, lisse sur les cicatrices et sur la partie antérieure de la ligne médiane, assez finement et un peu superficiellement ponctué près de la base; marqué d'un sillon transverse; chargé au devant de celui-ci d'un pli transverse imponctué. *Ecusson* subsinué vers les trois cinquièmes de ses côtés; ridé et ponctué à la base, superficiellement ponctué à l'extrémité; coloré et peint comme il a été dit. *Cories* ponctuées; colorées et peintes comme il a été dit. *Membrane* noire ou d'un noir brun, bordée de blanc. *Tranche abdominale* débordant un peu les élytres. *Dos de l'abdomen* noir. *Bec* noir, prolongé jusqu'à la moité du métasternum. *Dessous de la tête* noir, avec la tranche des lames prébasilaires, rouge ou pâle. *Repli du pronotum* rouge. *Repli des cories* rouge; prolongé jusqu'à l'extrémité du 2e arceau ventral. *Dessous du corps* coloré et peint comme il a été dit. *Cotyles* blancs. *Pieds* noirs, avec l'articulation fémoro-tibiale blanche ou blanchâtre.

Digitized by Google

Cette espèce paraît habiter la plupart de nos provinces, elle n'est pas très-rare dans les environs de Lyon, ni dans le midi de la France.

Obs. Son pronotum et ses cories offrent parfois des variations qui dénaturent le dessin primitif au point de le rendre peu reconnaissable; mais les caractères que nous avons indiqués suffisent pour permettre de la distinguer des espèces voisines.

Obs. La *S. decorata* a vraisemblablement été confondue par divers auteurs avec la *S. ornata.* Elle se distingue de celle-ci par une taille généralement moins avantageuse; par la seconde tache des mésocories en ligne plus transverse ou moins oblique; par la seconde moitié de ses exocories blanchâtres; par le dos de son abdomen noir; par son ventre manquant des taches noires sur les arceaux de la tranche.

Elle s'éloigne de la *picta* par ses joues noires; par son ventre paré d'une bande longitudinale médiane noire; de la *festiva*, par ses exocories marquées d'une tache ponctiforme noire ou d'un bleu noir ou verdâtre, vers la moitié de la longueur; par la seconde moitié des mêmes pièces d'un blanc sale; par le dos de son abdomen noir; des *dominula* et suivantes, par ses exocories pâles à l'extrémité, etc.

4. **Strachia festiva**; Linné.

Joues d'un noir bleuâtre. Pronotum et écusson rouges, parés de taches d'un noir bleu : trois, de chaque côté de la ligne médiane du pronotum, ordinairement isolées : une grosse basilaire sur l'écusson, et une ponctiforme, vers les quatre cinquièmes de chacun des côtés de ce dernier. Endocories d'un noir bleu : méso et exocories, rouges : l'exocorie sans taches : la mésocorie parée, jusqu'à la saillie obliquement transverse, de deux grosses taches noires à son côté interne, et d'un point, après l'extrémité de la suture radiale, d'un noir bleu. Dos de l'abdomen en grande partie rouge, Tubercule antennifère et ventre rouges : celui-ci paré de trois rangées de grosses taches noires : les latérales, liées aux stigmates. Pieds noirs.

♂ Dernier arceau ventral noir; en demi-cercle au moins une fois plus large que long; échancré ou raccourci sur les deux tiers médiaires de son bord postérieur, relevé sur les côtés, entaillé à chaque

Digitized by Google

quart externe de ce bord, et assez faiblement échancré en arc à la partie médiane, située entre ses entailles.

♀ Dernier arceau ventral obtusément arrondi en devant, élargi sur les côtés un peu en courbe rentrante; une fois plus large à son bord postérieur que long sur son milieu; divisé par une ligne transversale, en deux moitiés un peu inégales: la moitié antérieure, formée de deux pièces, raccourcies presque à angle droit vers chaque quart externe de leur bord postérieur, avec la partie médiane plus courte, en ligne transverse droite : la moitié postérieure composée de six pièces; la médiane antérieure transverse, en demi-hexagone dirigé en arrière : la médiane postérieure un peu élargie d'avant en arrière, un peu plus large que longue, ne laissant après elle qu'un rebord linéaire; rouge, paré ordinairement de cinq taches noires : une sur chacune des pièces de la moitié antérieure : une sur la médiane postérieure et sur chacune des latérales antérieures de la moitié postérieure.

Etat normal. *Tête* noire, avec une partie au moins du rebord rouge. *Pronotum* rouge, paré, de chaque côté de la ligne médiane, de trois taches d'un bleu noir, ou verdâtre, isolées: une, au devant du repli transversal : deux, après celui-ci : l'antérieure, ne s'avançant pas sur le rebord : l'interne des postérieures la plus grosse. *Ecusson* rouge, orné sur les quatre cinquièmes médiaires de sa base d'une tache d'un bleu noir ou verdâtre presque en demi-cercle dirigé en arrière; marqué, sur les stigmas d'une très-petite tache noire liée à la précédente par une ligne basilaire; noté, sur les quatrième cinquièmes de chacun de ses bords latéraux, d'une tache oblongue d'un bleu noir ou verdâtre. *Endocorie* de cette dernière couleur. *Mésocorie* rouge, parée d'une bordure cubitale, liée à une bande transversale et d'une tache ponctiforme, d'un bleu noir ou verdâtre: la bordure, couvrant au moins le cinquième externe de la mésocorie, graduellement rétrécie jusqu'à la bande transversale : celle-ci, aboutissant à l'angle postéro-interne de la mésocorie, postérieuremeut limitée par la saillie transverse : la tache ponctiforme, située vers la moitié du côté externe de ce triangle, dans la direction de la suture radiale. *Exocorie* rouge, sans tache. *Tranche abdominale* débordant peu les élytres, par-

Digitized by Google

fois peu visible; rouge, avec la partie antérieure des segments parfois parée d'un point noir. *Dessous de l'abdomen* noir sur le premier ou les deux premiers arceaux, rouge ou en majeure partie rouge sur les autres. *Dessous de la tête* noir, avec le *tubercule antennifère* et ordinairement la tranche des pièces prébasilaires, rouges. *Repli du pronotum* rouge; chacun des flancs de la poitrine rouge, avec la région médiane, noires. *Sillon rostral* noir. *Repli des cories* rouge. *Ventre* rouge, paré, sur les premiers arceaux, de trois rangées de grosses taches en ovale transverse, noires: celles de la rangée médiane souvent unies : celles de chacune des rangées sublatérales attenant par leur côté externe à chaque stigmate. *Pieds* noirs.

Obs. Cette espèce nous a offert peu de variations. Le rebord de la tête est tantôt rouge, tantôt partiellement ou totalement noir (var. *a*). Les taches du pronotum paraissent être toujours isolées, et l'antérieure n'envahit pas le rebord antérieur. La tranche abdominale, ordinairement marquée d'un point noir, ou un peu entrecoupée de noir, est parfois entièrement rouge (var. *β*). Les taches de la rangée médiane du ventre sont souvent isolées les unes des autres, quoique moins sensiblement que les latérales, d'autres fois elles se touchent (var. *γ*). Enfin, quelquefois la tranche offre une tache noirâtre sur quelques-uns des arceaux.

Cimex dominulus. Scopol., Entom. carn. p. 124. 362 ?
Cimex festivus. Linn., Syst. nat. 12e édit. t. I. p. 723. 57. — P. S. L. Muller, C. Linn., Naturs. t. V. p. 491. 57. — Fabr., Syst. entom. p. 714. 87. — Id. Entom. syst. t. IV. p. 118. 151. — Id. Syst. Rhyng. p. 173. 93. — Schrank., Enum. p. 278 537. — Id. Faun. boic. t. II. p. 75. 1110. — Gmel. C. Linn., Syst. nat. t. I. p. 2156. 57.— De Villers, C. Linn., Entom. t. I. p. 500. 65. — Rossi, Faun. etr. t. I. p. 255. 1309. — Id. édit. illig. t. II. p. 337. 1309.— Panz., Faun germ. 6. 19. — Wolff, Icon. cimic. p. 61. 58. pl. VI. fig. LXI.
Pentatoma festiva. Latr. Hist. nat. t. XII. p. 194. 36.
Pentatoma fimbriolata. Germar, Faun. ins. Eur. 17. 9.
Strachia festiva. Hahn, Wanz. t. I. p. 181. pl. XXIX. fig. 93. — Fieber, Europ. Hemipt. p. 342. 1.
Cimex ornatus. Burmeist., Handb. t. II. 368. var. *b*.
Pentatoma ornatum. Blanch. Hemipt. p. 149. 7. var. *festivum*.
Eurydema festivum Kolenat., Melet. entom. t. IV. p. 26. 146.

Long. 0m,0061 à 0m,0078 (2 l. 3/4 à 3 l. 1/2). — Larg. 0m,0030 à 0m,0036 (1 l. 2/3 à 1 l. 2/3).

Digitized by Google

Corps ovalaire ; peu convexe. *Tête* noire, avec une partie antérieure au moins du rebord rouge ; ponctuée ; ruguleuse. *Epistome* en triangle allongé, avancé jusqu'aux trois cinquièmes des joues. *Sutures génales* approfondies en devant. *Antennes* noires, avec la partie antérieure du tubercule antennifère rouge. *Pronotum* rouge ; marqué de trois taches noires isolées, de chaque côté de la ligne médiane ; imponctuées sur la partie antérieure de cette ligne et sur le disque des cicatrices, qui constituent la tache antérieure ; marqué sur le reste de points assez gros ; rebordé en devant et sur les côtés ; creusé d'un sillon transverse assez prononcé ; ordinairement relevé en une sorte de pli transverse au devant de ce sillon. *Ecusson* obtriangulaire, sinué vers les quatre septièmes de ses côtés, un peu déclive et rétréci en angle aigu à son extrémité ; à peine subcaréné depuis sa moitié jusqu'à la partie déclive ; ponctué, ridé ; coloré et peint comme il a été dit. *Cories* prolongées à peu près jusqu'à l'extrémité du 5e arceau ventral ; ponctuées ; colorées et peintes comme il a été dit. *Membrane* noire, brièvement bordée de blanc livide. *Tranche abdominale* débordant un peu ou faiblement les élytres ; rouge, ordinairement avec la partie antérieure des segments, noire, ou marquée d'un point noir. *Dos de l'abdomen* rouge, avec la base et le milieu du dernier segment, noir. *Repli du pronotum* et *des élytres* rouges. *Dessous du corps* luisant, ponctué sur la poitrine et sur les côtés du ventre, presque impointillé sur la région médiane de celui-ci. *Cotyles* rouges ou d'un rouge pâle. *Pieds* noirs.

Obs. Elle se distingue aisément de toutes les autres espèces par son exocorie entièrement rouge, sans tache. Elle s'éloigne d'ailleurs de la *S. ornata*, par son ventre non paré d'une rangée de taches noires, à l'angle antéro-externe des arceaux de sa tranche ; des *decorata* et *picta*, par son tubercule antennifère rouge au moins en devant ; par le dos de l'abdomen en majeure partie rouge ; et de la dernière par ses joues et ses tibias, noirs. Ses exocories rouges à leur angle postérieur, ne permettent pas de la confondre avec les espèces suivantes.

L'*Euridema lhesgicum*. Kolenati (Meletem. entom. t. IV. p. 28. 147. pl. XV. fig. XXXI), qui paraît se rapporter à la *festiva*, a les taches noires du pronotum unies ; la base des cuisses et le milieu des tibias, obsolètement blanchâtres.

Digitized by Google

Cette variété se trouve dans le Caucase.

5. **Strachia dominula** ; Harrer.

Tête d'un vert foncé. Pronotum rouge, paré de chaque côté de la ligne médiane de trois taches d'un vert foncé, dont les deux postérieures unies à l'antérieure; ou d'un vert foncé avec la ligne médiane et les bords, rouges. Ecusson et cories d'un vert foncé : l'écusson paré de trois taches rouges, une, vers la moitié de chacun de ses côtés, parfois avancée vers la base : une, apicale ou subapicale : les cories rouges à la base de l'exocorie et parées de deux taches de même couleur sur la mésocorie : une, vers la moitié du bord interne : l'autre, sur la saillie obliquement transverse. Majeure partie de la poitrine et du ventre et pieds, d'un vert noir.

♂ Dernier arceau ventral obtusément en demi-cercle, élargi sur les côtés en courbe rentrante; une fois plus large postérieurement que long sur la ligne médiane; comme divisé en deux moitiés par un relief transversal affaibli ou interrompu dans son milieu : la moitié antérieure creusée de deux fossettes : la postérieure offrant à chacun de ses angles postérieurs un relief en demi-cercle, échancrée en arc entre ces reliefs, avec la partie médiane échancrée elle-même dans son milieu; noir ou bleu, avec les reliefs rouges.

♀ Dernier arceau ventral obtusément arrondi en avant, élargi en courbe rentrante sur les côtés; une fois et demie plus large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane; divisé en deux moitiés inégales, par une ligne transversale obtusément arquée en devant sur les deux tiers médiaires de sa largeur et recourbée en avant à ses extrémités : la moitié antérieure, plus grande, de deux pièces : la postérieure de six; noir, bleu ou vert, avec le bord postérieur des deux pièces de la moitié antérieure et celui des pièces latérales et médiaires antérieures de la moitié postérieure, rouges ou jaunes.

Etat normal. *Dessus du corps* varié de rouge, sur une couleur foncière, noire, d'un noir vert, d'un vert foncé ou d'une teinte moins sombre, ou d'un noir bleu ou bleu foncé : le rouge variant du rouge

Digitized by Google

carmin au rouge orangé. *Tête* de couleur foncière, étroitement bordée de rouge. *Pronotum* rouge, paré, de chaque côté de la ligne médiane, de trois taches de couleur foncière : une, antérieure, sur la cicatrice : deux, après le sillon transverse, généralement unies à la précédente; offrant ordinairement le rebord antérieur rouge. de couleur foncière derrière les yeux. *Ecusson* de couleur foncière, avec l'extrémité et une tache sur les côtés, rouges : celle-ci, située vers la moitié des bords latéraux, le plus souvent courte. *Stigmas* petits, noirs, obtriangulaires. *Cories* de couleur foncière : l'endocorie, sans tache : la mésocorie marquée de deux taches rouges : l'antérieure, vers la moitié de la longueur, attenante à la suture radiale, subtriangulaire : la postérieure, sur la saillie obliquement transverse, naissant vers l'extrémité de la suture radiale et prolongée jusqu'au milieu du bord postérieur : l'exocorie rouge, sur les deux cinquièmes antérieurs, de couleur foncière sur le reste, avec le rebord seul rouge. *Dos de l'abdomen* en partie rouge. *Membrane* noire, brièvement bordée de blanc cendré. *Tranche abdominale* à bord externe rouge, souvent avec le bord interne et une tache sur les intersections, foncées ; ou rouge avec la moitié antérieure des arceaux, foncée. *Tubercule antennifère* rouge au côté externe, foncé à l'interne. *Dessous de la tête* de couleur foncée. *Poitrine* en majeure partie d'un vert foncé ou d'une teinte rapprochée, ordinairement avec le bord postérieur des segments en partie rouges. *Ventre* rouge ou orangé, paré, sur les six premiers arceaux, de trois rangées de taches d'un vert de nuances variables ou d'un bleu foncé : l'une, sur la ligne médiane : chacune des autres, couvrant les stigmates et étendue au côté interne de ceux-ci : les taches, en ovale transverse; orné ordinairement d'une petite tache près du bord antéro-externe des six premiers arceaux de la tranche. *Pieds* de couleur foncière.

Strachia dominula. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 343.

Variations.

La tête a parfois son rebord de couleur foncière (Var. α).
Rarement la moitié externe des joues est rouge (Var. β).
Le pronotum offre souvent plus grosses les taches noires ou bleuâtres :

Digitized by Google

Les deux postérieures sont le plus souvent unies chacune à l'antérieure, et l'espace qui les sépare est plus ou moins restreint (Var. γ).

Pentatoma herbaceum. HERRICH-SCHAEF., Faun. Germ. 115. 12.

Quelquefois l'espace rouge servant à séparer chacune des taches postérieures est interrompu dans son milieu par la couleur foncière.

Eurydema armeniacum. KOLENAT., Meletem. Entom. t. IV. pl. XV. fig. 32.
Strachia cognata. FIEBER, Wien. entom. Monatsch. 1861. p. 231.

Chez quelques individus, l'espace rouge qui sépare l'une de l'autre, chacune des taches postérieures, ne laisse qu'une sorte d'échancrure postérieure rouge, pour traces de son existence (Var. δ).

D'autres fois les trois taches situées de chaque côté de la ligne médiane du pronotum sont unies en une seule, et ce segment est alors de couleur foncière, paré d'une ligne médiane et d'une bordure périphérique, rouges (Var. ε).

Cimex dominulus. HARRER, Beschreib. d. Schaeff. Ins. nº 468.
Pentatoma dominulus. HERRICH-SCHAEFF., Faun. Germ. 112. 16.
Eurydema dominula FIEBER, *in*. WEITENWEB., Beitr. t. II. fig. 33 4.
Eurydema Heeri (Meyer-Dür).
Strachia rotundicollis. A. DOHRN., Stett. Entom. Zeit. 1860. p. 108. 8. pl. III. fig. 4.

L'écusson est ordinairement paré de trois taches rouges : une, apicale; une, vers la moitié de chaque bord latéral.

Eurydema dominula. FIEBER, *in*. Weitenw. Beit. l. c. fig. 33 et 33. *a*.

Chacune des taches latérales se termine postérieurement vers la moitié de la longueur des côtés; mais d'autres fois elle forme une bordure latérale plus ou moins longue, ou même s'avance jusqu'à la base, en rasant le bord interne des stigmas (Var. ζ).

Pentatoma dominulus. HERRICH-SCHAEFF., Faun. Germ. 112. 16.
Eurydema dominula. FIEBER, Beitr. l. c. fig. 32.

Quelquefois l'écusson offre un petit point rouge au côté interne de chaque stigma (Var. η).

Pentatoma herbaceus. HERRICH-SCHAEFF., Faun. Germ. 115. 12.

Digitized by Google

D'autres fois la tache apicale n'atteint pas l'extrémité de l'écusson (Var. θ).

Les cories sont ordinairement parées chacune de trois taches rouges indiquées dans l'état normal.

Quelquefois la partie basilaire de l'exocorie est à peine rouge (Var. ι).

D'autres fois la tache antérieure de la mésocorie s'unit par sa partie antérieure à l'angle postéro-externe de la partie rouge de l'exocorie (Var. κ)

Pentatoma dominulus. Herrich-Schaeff., Faun. Germ. 112. 16.

Plus rarement, cette tache antérieure de la mésocorie, située vers la moitié de la longueur de celle-ci, s'unit à la partie antéro-externe de la bande obliquement transverse (Var. λ).

Eurydema armeniacum. Kolenat., Melet. Entom. t. IV. p. 28. pl. XV. fig. 32.

Quand la matière colorante de couleur foncière a fait plus complètement défaut, la partie rouge de l'exocorie et les deux signes rouges de la mésocorie sont plus largement unis.

La poitrine de couleur foncière verte ou d'une nuance rapprochée avec une partie au moins du bord postérieur des arceaux, rouge, offre parfois les cotyles de cette dernière couleur (Var. μ).

Le ventre, quand la couleur verte a pris le moins d'extension, offre sur un fond rouge, trois rangées de taches en ovale transverse, et d'un vert de nuances variables, sur chaque arceau, plus une petite tache soit transverse, soit allongée, près de l'angle antéro-externe des arceaux de la tranche; mais quand la matière colorante a pris plus de développement, les taches de la rangée médiane s'unissent aux latérales, et celles-ci souvent à la tache des arceaux de la tranche, qui prend alors elle-même plus de développement (Var. ν).

Long. 0m,0072 à 0m,0090 (3 l. 1/8 à 4 l.).— Larg. 0m,0036 à 0m,0045 (1 l. 2/3 à 2 l.) aux angles latéraux du pronotum.

Corps ovalaire ou ovale-oblong; très-peu convexe; varié de deux couleurs principales, en dessus : l'une, foncée, noire, d'un bleu noir, d'un bleu ou d'un vert obscur : l'autre rouge. *Tête* ponctuée; rugu-

Digitized by Google

leuse ; rebordée ; de couleur foncière, avec le rebord parfois étroitement rouge. *Antennes* noires, ordinairement avec le côté externe du tubercule antennifère, rouge. *Pronotum* rebordé en devant et sur les côtés ; pointillé ou presque lisse sur les cicatrices ; marqué sur le reste de sa surface de points médiocrement rapprochés, affaiblis près du bord postérieur, presque nuls sur la ligne médiane ; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* subsinué vers les trois cinquièmes de sa longueur ; ponctué ; ridé près de la base, obsolètement ponctué à l'extrémité ; coloré et peint comme il a été dit. *Cories* prolongées environ jusqu'à la moitié du 5e arceau ventral ; ponctuées ; colorées et peintes comme il a été dit. *Membrane* brune ou d'un brun fuligineux, à reflet souvent verdâtre, bordée de blanc hyalin postérieurement. *Dos de l'abdomen*, en partie rouge. *Tranche abdominale* rouge, marquée sur chaque segment d'une tache verte laissant le bord marginal rouge. *Repli du pronotum* et *celui des cories*, rouges : celui-ci prolongé jusqu'à la moitié du 2e arceau. *Bec* noir, prolongé jusqu'aux hanches postérieures. *Dessous du corps*, marqué de points plus gros sur la poitrine que sur les côtés du ventre, presque lisse sur la région médiane de celui-ci ; coloré et peint comme il a été dit. *Pieds* noirs ou d'un noir vert, avec les cuisses souvent bleues.

Cette espèce paraît principalement méridionale, on la trouve dans les lieux sablonneux exposés au soleil, sur l'*Alyssum saxatile* et principalement sur les bords de la mer sur la *Psamma arenaria*. M. Perris l'a trouvée quelquefois en grande abondance sur cette dernière plante.

Obs. Elle varie de teinte depuis le noir verdâtre ou bleu noirâtre, jusqu'au vert pur, mais non d'une teinte claire.

La *Strachia rotundicollis*, Dohrn, qui présente cette dernière teinte est propre aux sommets alpestres. Les individus que nous avons eu sous les yeux et que nous devons à l'obligeance de M. Frey-Gessner, nous ont offert contrairement aux autres exemplaires de la *S. dominula* le rebord rouge des joues prolongé sur le bord postérieur et saillant du repli des joues jusqu'au tubercule antennifère : le pronotum paré d'un rebord antérieur entièrement rouge, c'est-à-dire non de couleur foncière derrière les yeux ; creusé d'un sillon transversal très-marqué et par suite d'un repli transversal moins faible ; ses cories prolongées

Digitized by Google

au delà de la moitié du 5e arceau ventral; la tache rouge postérieure ne couvrant que la partie postérieure de la saillie transversale, au lieu de couvrir en entier cette dernière; le dos de l'abdomen en majeure partie rouge. Malgré ces différences de tels individus se rattachent vraisemblablement à la *dominula* dont ils sont une des variétés les plus remarquables.

Entre la S. *dominula* et la suivante, semble devoir se placer la *S. Gebleri*, Kolenati, que nous n'avons pas vue, et dont voici la description donnée par les auteurs.

Tête d'un noir bronzé avec le bord et une tache sur chaque joue, blancs ou jaunes. Pronotum varié de rouge et de blanc, paré de chaque côté de la ligne médiane de trois taches d'un noir bronzé, libres ou unies. Ecusson et cories d'un noir bronzé : l'écusson, avec les côtés et l'extrémité, rouges, jaunes ou blancs : cories blanches ou orangées à la base de l'exocorie et sur la saillie transverse de la mésocorie. Dos de l'abdomen noir. Tranche marginale et son repli, rouges. Ventre flave, paré de quatre rangées de taches d'un noir bronzé; cuisses et tibias en partie flaves ou blancs; tarses noirs.

Cimex sex punctatus. Gebler, Ins. sib. dec. II. p. 332. 9. *in.* Mem. de Mosc. 1817.

Eurydema ornatum. Kolenati, Melet. entom. t. 4. p. 23. 143.

Long. 0m,0067 (3 l.).— Larg. 0m,0045 (2 l.).

Patrie : le Caucase et les provinces transcaucasiennes.

Obs. Elle s'éloigne des espèces précédentes par ses mésocories parées d'une seule tache claire ; de *l'oleracea* par ses joues parées d'une tache jaune ; par son pronotum à couleur foncière claire, orné, de chaque côté de la ligne médiane, de trois taches d'un noir bronzé.

7. **Strachia oleracea** ; Linné.

Dessus du corps vert, bleu, violet ou presque noir, offrant de couleur blanche, rouge, orangée ou jaune, savoir : le rebord de la tête, les rebords antérieurs et latéraux et une bande longitudinale médiane, et au moins une partie du bord postérieur du pronotum; l'extrémité de l'écusson et

Digitized by Google

parfois une bordure prolongée jusqu'aux trois cinquièmes de ses côtés, bordure souvent nulle ou réduite à une ou deux taches; une bande sur la saillie transverse de ses mésocories, la base ou au moins le rebord des exocories. Tibias annelés de couleur claire. Repli des cories prolongé jusqu'à l'extrémité du 3e arceau ventral.

♂ Dernier arceau ventral obtusément en demi-cercle élargi; échancré en arc à son bord postérieur, et laissant un espace vide entre ce bord et le bord postérieur du dos de l'abdomen; une fois au moins plus large sur les côtés et trois fois sur le milieu de ce bord que long sur la ligne médiane; perpendiculaire, inégal, chargé de deux oreillettes transverses vers les côtés de son bord postérieur; d'un vert foncé avec le rebord antérieur des oreillettes, blanc.

♀ Dernier arceau ventral obtusément arrondi en devant, élargi en courbe rentrante sur les côtés; plus d'une fois plus large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane; divisé en deux moitiés presque égales par une ligne transversale bissinuée : la moitié antérieure, de deux pièces presque unifestonnées chacune sur leur moitié externe, un peu plus courtes et en ligne transverse presque droite sur l'interne : la moitié postérieure de six pièces : la médiane antérieure obtusément arquée en arrière : la médiane postérieure presque carrée, un peu élargie d'avant en arrière; en partie de couleur claire : les deux pièces de devant marquées d'une tache verte : les latérales antérieures et la médiane postérieure, d'un vert foncé.

Etat normal. La couleur foncière du dessus du corps varie : elle est, suivant les individus, verte, d'un vert bleuâtre, d'un bleu verdâtre, bleue, d'un bleu violet, violette ou noire, avec les bordures ou des taches de trois couleurs principales : B. rouges.— C. blanches.— D. jaunes ou orangées.

A cette dernière couleur se rapporte le *Cimex flavatus*, Schrank, Enum. p. 276. 533.

La couleur blanche et surtout la jaune ont généralement plus de développement que la rouge : celle-ci, plus restreinte, semble constituer les variations par excès.

Digitized by Google

Tête de couleur foncière, à rebord rouge, blanc ou jaune.

Pronotum de couleur foncière, avec une ligne médiane et les rebords antérieurs et latéraux de l'une des couleurs joyeuses, les rebords latéraux élargis à leur côté interne, depuis le sillon transverse, et prolongés plus ou moins sur le bord latéral postérieur.

Ecusson de couleur foncière, avec l'extrémité de couleur joyeuse.

Cories de couleur foncière : la mésocorie parée d'une bande sur la saillie transverse, dirigée vers le tiers du bord postérieur ; l'exocorie, avec la base et le rebord extérieur, de couleur joyeuse.

Tranche abdominale de couleur foncière plus ou moins interrompue de couleur joyeuse, vers l'angle postérieur des arceaux.

Dos de l'abdomen de couleur foncière.

Repli du pronotum et celui des cories, de couleur joyeuse.

Dessous du corps de couleur foncière : ventre paré sur le repli de la tranche d'une ligne ou bordure joyeuse.

Pieds de couleur foncière, cuisses, avec l'articulation fémoro-tibiale, les tibias, avec le tiers médiaire, blanc, orangé ou rouge.

Variations (par excès).

La couleur foncière envahit les bords latéraux postérieurs et la base du pronotum, de manière à ne laisser qu'une étroite bordure claire après les angles latéraux (var. B). (Cette variation est presque l'état normal des individus parés de rouge).

La tranche et son repli offrent la couleur claire plus ou moins restreinte (Var. γ).

Variations (par défaut).

La ligne médiane du pronotum s'élargit plus ou moins en se rapprochant de la base, et celle-ci est parée d'une bordure claire depuis les angles latéraux (Var. δ).

L'écusson offre une bordure latérale claire prolongée depuis les stigmas jusqu'aux trois cinquièmes de ses côtés (Var. ε) : bordure réduite parfois à deux taches ponctiformes (Var. ζ) ou à une seule (Var. η).

La poitrine est quelquefois de couleur claire au bord postérieur des

Digitized by Google

flancs du postpectus ou même des trois parties pectorales, avec quelques petites taches sur les côtés de ces parties (Var. θ). D'autres fois les anté, médi et postpectus offrent une tache claire sur leur disque (Var. ι). Enfin, quand la matière colorante a été moins abondante, la poitrine est jaune ou d'un blanc jaune, avec un anneau plus ou moins incomplet sur les flancs de ses trois arceaux (Var. κ).

Le ventre, ordinairement de couleur foncière, montre parfois une tache blanchâtre ou flavescente sur sa région médiane ou sur celle de quelques-uns de ses arceaux (Var. λ). D'autres fois, soit que cette région médiane soit de couleur foncière ou qu'elle présente une trace pâle ou livide, le ventre présente entre celle-ci et la région latérale, une bande longitudinale plus ou moins blanchâtre ou jaunâtre (Var. μ). A mesure que la matière foncière fait plus ou moins défaut, cette bande prend une teinte plus claire et plus étendue (Var. ν). Enfin, dans son état de décoloration le plus avancé, le ventre se montre d'un jaune pâle ou blanchâtre, paré de trois rangées longitudinales de taches d'un vert foncé : une sur la région médiane ; une sur les stigmates, et les bords du ventre sont de couleur claire parée d'une tache verte près du bord antérieur de quelques-uns des arceaux de la tranche (Var. ο).

Obs. Ces variations du ventre concordent avec la décoloration plus ou moins avancée de la poitrine.

Les cotyles, ordinairement de couleur foncière, se montrent pâles ou blanchâtres, dans les variations les plus affaiblies de la poitrine (Var. ξ). Les cuisses passent parfois au fauve livide ou au blanc obscur sur leur première moitié ; à mesure que la moitié colorante foncière fait défaut, elles passent au blanc flavescent, avec un anneau incomplet d'un vert obscur, près du genou (Var. π).

Les tibias et les tarses conservent leur couleur normale, seulement l'anneau blanc des tibias prend plus d'extension.

Nous avons vu dans la collection de M. Perris une variété singulière, qui semblerait constituer une espèce particulière (*S. insidiosa*). Ses couleurs claires sont le rouge noté d'orangé sur la ligne médiane du pronotum. Elle présente, de plus que dans l'état normal, sur chaque mésocorie, un point rouge, rapproché de la suture radiale, vers la moitié de la longueur de celle-ci, et l'extrémité de chaque exocorie, brève-

Digitized by Google

ment rouge. Mais sa tête de couleur foncière; son pronotum paré seulement de la bande médiane et des rebords latéraux jusque après les angles latéraux, rouges; son écusson rouge seulement à l'extrémité; le dos de son abdomen et le dessus de son corps de couleur foncière; ses tibias annelés de rouge ou d'orangé la font sans peine reconnaître pour une variété anormale de l'*oleracea*.

Cimex oleraceus. LINN., Syst. nat. 10e édit. t. I. p. 446. 40. — Id. 12e édit. t. I. p. 722. 53. — Id. Faun. Suec. p. 250. 914. — PODA, Ins. Mus. Graec. p. 57. 11. — DE GEER, Mem. t. III. p. 266. 10. pl. 15. fig. 22 et 23. — P. L. S. MULLER, C. LINN., Natursyst t. V. p. 490. 53. — FABR. Syst. Entom. p. 715. 92. — Id. Entom. Syst t. IV. p. 121. 162. — Id. Syst. Rhyng. p. 177. 112. — SCHRANK., Enum. p. 276. 532. — Id. Faun. boic. t. II. p. 77. 1114. — FOURCR., Entom. Paris. t. I. p. 218 76. — GMEL., C. LINN., Syst. nat. t. I. p. 2155. 53 — DE VILL., C. LINN., Entom. t. I. p. 498. 61. — ROSSI, Faun. et. 1313.— Id. édit. illig. t. II. p. 376. 1313. — PETAGN. Inst. entom. p. 635. 29. — PANZ., Faun. ins. Germ. 32. 12. — WOLFF., Icon. Cimic. p. 16. 16. pl. II. fig. 16. — FALLÉN, Monog. Cimic. p. 49. 16. — Id. Hemipt. suec. p. 31. 16. — ZETTERST., Faun. ins. lappon. p. 465. 8. — Id. ins lapp. p. 260. 8. — BURMEIST., Handb. t. II. p. 368. 11.

La punaise verte, à raies et taches rouges ou blanches. GEOFFR., Hist. t. I. p. 471. 74.

.....SCHAEFFER, Icon. pl. XLVI. fig. 4. 5. (Var. C). 6. (Var. B).

Pentatoma oleracea. TIGNY, Hist. nat. t. IV. p. 300. — LATR., Hist. nat. t. XII. p. 195. 38. — Id. Règne. anim. de Cuv. (1817). t. III. p. 338. — S. FARG. et SERVILLE, Encycl. méth. t. X. p. 56. 18. — SCHILLING., Arb. und. Verand. (1844). p. 182. 23. — GORSKI, Analect. p. 83. 41.

Strachia oleracea. HAHN, Wanz. t. I. p. 182. pl. XXIX. fig. 94. — DALLAS, Hemipt p. 258. 4. — FIEBER, Eur. Hemipt. p. 343. 9.

Pentatoma oleraceum. BLANCH., Hemipt. p. 149. 8. pl. VI. fig. 5.

Eurydema oleracea. KOLENAT., Melet. t. IV. p. 22. 141. — SAHLB., Geoc. fenn. p. 25. 2.

Eurydema oleraceum. FLOR., Rhynch., Livland. t. I. p. 146.

Long. 0m,0056 à 0m,0070 (2 l. 1/2 à 3 l. 1/8). — Larg. 0m,0029 à 0m,0039 (1 l. 1/3 à 1 l. 3/4).

Corps ovalaire; très-peu convexe ou subplaniuscule. *Tête* ponctuée, ruguleuse; rebordée; colorée comme il a été dit. *Antennes* noires, avec le tubercule antennifère de couleur variable. *Pronotum* rebordé en devant et sur les côtés; pointillé sur les cicatrices, lisse ou à peine et superficiellement ponctué sur la ligne médiane, marqué de points assez

Digitized by Google

gros sur le reste de sa surface; creusé d'un sillon transverse interrompu dans son milieu; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* à peine subsinué vers les trois cinquièmes de sa longueur; marqué de points assez gros; coloré et peint comme il a a été dit. *Cories* prolongées jusqu'à la moitié du 3e arceau ventral; ponctuées; colorées et peintes comme il a été dit. *Membrane* d'un noir ou brun noirâtre; bordée de blanc. *Tranche abdominale* ordinairement voilée; d'un vert foncé, parée sur chaque segment d'une tache triangulaire de couleur claire. *Dos de l'abdomen* bleu, vert ou noir. *Repli des cories* prolongé environ jusqu'à l'extrémité du 3e arceau ventral. *Dessous du corps* marqué de points assez gros sur la poitrine, plus finement ponctué sur les côtés du ventre et souvent presque lisse sur la région médiane de celui-ci; coloré ainsi que les *pieds*, comme il a été dit. *Tibias* annelés.

Cette espèce est commune sur les crucifères. Suivant Linné, les choux et les raves furent en partie détruits par elles, en 1760, dans les provinces de la Suède.

Obs. Elle offre un caractère particulier dans le repli de ses cories prolongé jusqu'à l'extrémité du 3e arceau ventral.

Elle se distingue d'ailleurs aisément des *S. ornata*, *picta*, *decorata* et *festiva*, par ses cories de couleur foncée; parées sur chaque mésocorie d'une bande transverse claire, naissant du tiers interne de son bord postérieur et aboutissant à l'extrémité de la suture radiale; par ses exocories de couleur foncée à l'extrémité; par son pronotum de couleur foncée, avec la ligne médiane, les rebords antérieurs et latéraux, et ordinairement une partie seulement du bord postérieur, de couleur claire. Ses mésocories parées d'une seule tache claire et le repli de ses élytres un peu plus longuement prolongé, l'éloignent de la *S. dominula*, avec laquelle la var. *c*, pourvue d'une tache ponctiforme rouge, a beaucoup d'analogie; mais chez cette dernière, le bord postérieur du pronotum est en grande partie envahi par la couleur des taches claires, ce qui n'a pas lieu chez la précédente.

Baerensprung a publié la description d'une Strachie que nous n'avons pas vue; mais qui paraît se rapprocher beaucoup de l'*oleracea*. En voici la phrase diagnostique :

Digitized by Google

Æneo-cærulea, albo-marginata, lineola media pronoti angusta, postice abbreviata, linea transversa ante apicem hemelytrorum, maculis nonnullis pone rostri basin et pone coxis albis; antennis nigris; pedibus nigris albo-maculatis; abdomine nigro, margine albo marginato, subtus interdum croceo variegata.

Strachia lineola. BAERENSPRUNG, *in.* Berlin. entom. Zeitschr. t. II (1859). p. 205.

Patrie : l'Andalousie.

8. **Strachia cyanea**; FIEBER.

Dessus du corps d'un bleu violet, d'un bleu vert ou varié de ces deux couleur. Pronotum à peine ou non bordé de blanc sur les côtés; offrant, entre les cicatrices, les traces d'une ligne rouge étroite. Ecusson et corios sans taches. Membrane d'un noir bleu ou vert, à peine bordées de blanc. Tranche abdominale bordée de blanc. Dessous du corps bleu ou bleu vert. Repli de la tranche flave. Ventre d'un bleu ou vert foncé sur les côtés et sur les deux derniers arceaux; paré sur la ligne médiane des cinq premiers d'une rangée de taches vertes ou bleues, séparées, par une bande rouge, de la région latérale.

♂ Inconnu.

♀ Dernier arceau ventral à peu près comme chez la *S. oleracea.*

Strachia cyanea. FIEBER, Wien. entom. Monatschr. 1861. p. 732.

Long. 0m,0067 à 0m,0070 (3 l. à 3 l. 1/8). — Larg. 0m,0033 à 0m,0036 (1 l. 1/2 à 1 l. 2/3) aux angles du pronotum.

Corps ovalaire; très-peu convexe; d'un bleu violet, d'un bleu d'acier, d'un bleu vert ou bronzé ou varié de bleu ou bleu foncé et de vert, en dessus. *Tête* rebordée; ponctuée; unicolore. *Antennes* noires. *Pronotum* rebordé en devant et sur les côtés; presque imponctué sur les cicatrices, marqué sur le reste de sa surface de points assez gros; creusé d'un sillon transverse prolongé presque jusqu'aux côtés; ordinairement bleu

Digitized by Google

violet ou bleu d'acier, offrant entre les cicatrices les traces d'une ligne médiane étroite, rouge ou orangée, à peine prolongée jusqu'au sillon transverse : rebord latéral tantôt de couleur foncière, tantôt étroitement blanc. *Ecusson* ordinairement bleu violet ou bleu d'acier, ponctué; ridé sur sa moitié antérieure, subcaréné postérieurement. *Cories* ordinairement d'un bleu violet ou d'un bleu d'acier, parfois irisées de vert; ponctuées; sans taches. *Membrane* d'un noir bleu ou vert, brièvement ou à peine bordée de blanchâtre. *Tranche* abdominale débordant un peu les élytres; d'un bleu d'acier, bordée de blanc. *Repli des élytres* prolongé jusqu'à l'extrémité du 2e arceau ventral. *Bec* noir, prolongé jusqu'aux hanches postérieures. *Dessous du corps* bleu, bleu d'acier, bleu vert ou d'un vert foncé bleuâtre; plus fortement ponctué sur la poitrine que sur les côtés du ventre : ce dernier, offrant sur le repli de la tranche une bordure linéaire blanche un peu dentée; parcimonieusement et faiblement ponctué sur sa région médiane : celle-ci, parée, sur chacun des cinq premiers arceaux, d'une tache en ovale transverse bleue ou verte; orné entre cette rangée de taches et les côtés, d'une bande longitudinale rouge ou orangée. *Pieds* noirs, sans taches qui sont également verts ou d'un bleu violet.

Cette jolie espèce a été trouvée dans les Pyrénées par notre ami M. de Kiesenwetter.

Entre les STRACHIAIRES et les PENTATOMAIRES semble se placer naturellement la branche des ASPONGOPAIRES, composée d'insectes jusqu'à ce jour étrangers à la France ou du moins à la France continentale. Ces Pentatomiens se distinguent de tous les autres par leur bec court, ne dépassant pas, ou dépassant à peine les hanches antérieures.

Ces insectes se divisent en deux rameaux :

		Rameaux.
Tête	courte, moins longue au-devant des yeux que large entre ces organes; presque bilobée en devant. Antennes à 1er article au moins aussi avancé que le bord antérieur de la tête.	ASPONGOPATES.
	en triangle aussi long au devant des yeux que large entre ces organes. Antennes à 1er article sensiblement moins avancé que le bord antérieur de la tête.	PHYLLOCEPHALATES.

Les Aspongopaires sont réduits, en Europe, au genre suivant :

Digitized by Google

Genre *Aspongopus*, Aspongope ; Laporte.

Laporte. Essai d'une classific. p. 58.

Caractères. *Tête* obtusément arrondie ou presque bilobée en devant, moins longue au devant des yeux que large entre les organes. *Joues* relevées en rebord sur les côtés. *Epistome* triangulaire, à peine avancé jusqu'aux deux tiers des joues; enclos par elles. *Antennes* épaissies ; insérées au devant des yeux; à 1er article le plus court, débordant faiblement la partie antérieure de la tête : le 2e plus long que le 3e : les 4e et 5e presque égaux, une fois au moins plus longs chacun que le 3e. *Pronotum* à peu près sans rebord en devant; relevé en rebord saillant sur les côtés, ne débordant pas ou débordant à peine à ses angles latéraux la base des élytres. *Ecusson* sinué vers les trois cinquièmes de ses côtés. *Bec* prolongé à peine jusqu'à la moitié du mésosternum. *Cuisses* munies près de leur tranche postérieure de très-courts poils spinosules. *Tibias* garnis de poils semblables, moins courts sur leur tranche externe et surtout sur l'inférieure.

L'insecte suivant sur lequel ce genre est constitué, se rapproche des *Strachia* par la forme de sa tête, par son épistome court et enclos par les joues; par les angles postérieurs de son pronotum n'offrant en devant que des traces d'un rebord postérieurement limité par une ligne enfoncée. Il diffère de tous les Pentatomaires par les poils spinosules dont ses cuisses et ses tibias sont garnis.

Aspongopus niger, Fieber ; *entièrement noir ou d'un noir brunâtre. Joues canaliculées longitudinalement. Pronotum élargi en ligne à peu près droite jusqu'aux angles latéraux qui sont vifs et débordent à peine les élytres ; muni sur les côtés d'un rebord tranchant et relevé ; sans rebord à la base ; finement chagriné. Ecusson arrondi postérieurement. Cories voilant à peu près la tranche abdominale ; à angle postéro-externe aigu, prolongé à peine jusqu'à la moitié du 4e arceau ventral. Membrane d'un noir brunâtre : à sept ou huit nervures à la base, plus nombreuses postérieurement.*

Aspongopus niger. Fieber. Eur. Hemipt p. 330.

Digitized by Google

Long. 0m,0074 à 0m,0180 (7 l. 3/4 à 8 l.).— Larg. 0m,0090 (4 l.).

Patrie : la Syrie.

Nous ne mentionnerons des Phyllocéphalates que le genre suivant :

Genre *Schizops*, SCHIZOPS ; Spinola.

Spinola. Essai p. 297.

CARACTÈRES. *Tête* en triangle aussi long au devant des yeux que large entre les organes ; fendue à sa partie antérieure. *Joues* à bords tranchants. *Epistome* à peine plus avancé que les deux tiers des joues, enclos par celles-ci. *Pronotum* échancré presque en demi-cercle en devant, avec la partie postoculaire tronquée ; sans rebord en devant ; à angles latéraux subarrondis, débordant peu la base des élytres. *Ecusson* sinué vers la moitié de ses côtés. *Bec* ne dépassant pas les hanches antérieures. *Ventre* non sillonné.

Schizops ægyptiaca ; LEFEBVRE. *Dessus du corps brun, ruguleusement ponctué. Ecusson paré, de chaque côté, d'une bande d'un jaune orangé ou roussâtre, naissant au côté interne des stigmas, laissant, en dehors d'elle une bordure brune, jusqu'aux sinuosités, et formant ensuite une bordure marginale jusqu'à son extrémité. Exocorie parée d'une bordure également d'un jaune orangé, sur sa moitié externe de leur largeur.*

Pentatoma ægyptiaca. LEFEBVR. Mag. de zool. de Guerin. pl. XX.
Ælia ægyptiaca. BURMEIST. Handb. t. II. p. 358. 5.
Phyllocephala ægyptiaca. BLANCH. Hemipt. p. 144. 2.
Schizops ægyptiaca. AMYOT et SERV., Hémipt. p. 177. 1. — FIEBER. Europ. Hemipt. p. 341.

Long. 0m,0168 à 0m,0180 (7 l. 1/2 à 8 l.).

Patrie : l'Egypte, la Turquie, et la Corse, suivant M. Amyot.

Digitized by Google

TROISIÈME BRANCHE.

LES PENTATOMAIRES.

Caractères. *Ventre* non creusé d'un sillon longitudinal sur sa ligne médiane. *Tête* à peu près sans rebord. *Antennes* à 1er article notablement moins avancé que le bord antérieur de la tête. *Pronotum* à peine rebordé ou sans rebord à son échancrure antérieure : le rebord quand il existe, non limité postérieurement par une ligne enfoncée.

Les Pentatomaires peuvent être partagés en deux rameaux :

Poitrine	marquée d'une tache ponctiforme noire, au bord externe de chaque cotyle : ces points constituant une rangée longitudinale, passant sur l'orifice également noir de l'organe odorifique. Écusson à sinuosités latérales situées vers la moitié, ou moins, des deux côtés. Tranche abdominale entrecoupée de noir sur une couleur pâle.	*Carpocorates.*
	non marquée d'une tache ponctiforme noire au côté externe de chaque cotyle. Écusson à sinuosités latérales situées vers les trois cinquièmes de ses côtés. Tranche abdominale non entrecoupée de noir sur une couleur pâle.	*Pentatomates.*

PREMIER RAMEAU.

LES CARPOCORATES.

Caractères. *Poitrine* marquée d'un point noir vers le milieu de la base de chaque cotyle : ces points constituant une rangée longitudinale passant sur l'orifice également noir de l'orifice odorifique ; ordinairement marquée d'un point noir plus petit, vers le milieu du bord antérieur des flancs du médipectus. *Ecusson* à sinuosités latérales situées vers la moitié, ou moins, de la longueur de ses côtés. *Tranche abdominale* entrecoupée de noir et d'une couleur pâle sur chaque arceau, et débordant les élytres. *Dos de l'abdomen* noir.

Ces caractères qui semblent au premier coup d'œil offrir une importance médiocre, et qui sans doute par cette raison ont été négligés par les auteurs, révèlent cependant dans l'organisation des insectes de ce

Digitized by Google

premier rameau, des particularités qu'on ne trouve pas chez ceux du second, et semblent justifier la division que nous avons établie.

Les Carpocorates peuvent être réduits aux genres suivants :

			Genres.
Antennes à deuxième article	de moitié environ plus long que le 3e. Tête en triangle obtus, aussi longue au devant des yeux que large entre ces organes. Epistome non enclos par les joues.		*Carpocoris.*
	à peine plus long que le 3e. Tête arrondie ou subarrondie en devant.	Epistome d'un cinquième moins long que les joues et enclos par elles.	*Preibalus.*
		Epistome à peine moins long que les joues et non enclos par elles.	*Dryocoris.*

Genre *Carpocoris*, Carpocore ; Kolenati.

Kolenati. Melet. entom. t. IV (1846). p. 45 (1).

Caractères. *Antennes* à 2e article de moitié environ plus long que le 3e. *Tête* en triangle obtus, aussi longue au devant des yeux que large entre ces organes. *Epistome* non enclos par les joues.

Les Mormédiens peuvent être divisés comme suit :

A. Dessus du corps glabre ou à peu près. Ecusson généralement sinué avant la moitié de sa longueur.

B. Angles latéraux du pronotum aigus et saillants, débordant la base des élytres d'une largeur égale à celle des méso et endocories réunies. Tubercule antennifère marqué d'une ligne noire à son côté externe (S.-G. *Carpocoris*).

BB. Angles latéraux du pronotum plus ou moins obtus, ne débordant pas la base des élytres d'une largeur égale à celle des méso et endocories réunies.

C. Ecusson sinué vers les trois septièmes de sa longueur. Tubercule antennifère marqué d'une ligne noire à son côté externe (S.-G. *Codophila*).

---

(1) Le genre *Mormidea*, ayant pour type le *Cimex ypsilon* de Linné, forme une coupe différente de celle-ci.

Digitized by Google

CC. Ecusson sinué vers les deux cinquièmes de sa longueur. Tubercule antennifère à peine marqué d'un point noir à son côté externe (S.-G. *Antheminia)*.

AA. Dessus du corps hérissé de poils fins sur la tête, le pronotum et l'écusson : celui-ci sinué un peu après la moitié de ses côtés. Tubercule antennifère marqué d'une ligne noire à son côté externe (S.-G. *Dolycoris)*.

I. S.-G. *Carpocoris.*

1. **Carpocoris baccarum** ; Linné.

Antennes noires, à premier article pâle. Dessus du corps glabre ; ponctué ; à couleur foncière ordinairement en partie flave et rosâtre. Joues extérieurement bordées de noir. Pronotum à angles latéraux aigus, relevés, et débordant les élytres d'une largeur égale à celle de la base des méso et endocories ; paré en devant de quatre courtes bandes formées de points noirs ; marqué aux angles latéraux d'une tache noire prolongée en forme de bordure jusqu'aux angles postérieurs. Membrane des corie d'un livide flavescent marquée d'une ligne obscure obliquement longitudinale dirigée vers l'angle postéro-externe.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle, fendu sur la ligne médiane, échancré presque en demi-cercle à son bord postérieur, entaillé à celle-ci, de chaque côté, près de la ligne médiane et près de l'angle postéro-externe et sinué entre ces deux entailles.

♀ Dernier arceau ventral obtusément arrondi en devant, élargi d'avant en arrière sur les côtés légèrement en courbe rentrante, une fois environ plus large à son bord postérieur que long sur la ligne médiane ; divisé, par une ligne transversale arquée en arrière, en deux moitiés : l'antérieure, plus courte surtout sur les côtés, formée de deux pièces principales arrondies chacune à leur angle postéro-interne, et séparées entre elles par une troisième pièce, étroite, rétrécie d'arrière en avant en triangle très-allongé : la moitié postérieure, comme quadrilobée postérieurement, formée de six pièces : la médiane antérieure transverse, rétrécie d'avant en arrière, tronquée ou subéchancrée à son

Digitized by Google

bord postérieur : la médiane postérieure ordinairement à peine aussi longue que large.

ETAT NORMAL. *Tête* rosâtre; parée d'une assez large bordure noire au côté interne des joues; marquée de points noirs sur le vertex jusqu'à la base de l'épistome. *Antennes* noires, à 1er article rosat. *Pronotum* rosat, avec la partie antérieure plus pâle : paré sur celle-ci de quatre sortes de bandes formées par des points enfoncés noirs : ces bandes naissant au bord antérieur et ne dépassant pas les cicatrices; marqué aux angles latéraux d'une tache noire, prolongée en forme de bordure sur le bord latéral postérieur, jusqu'aux angles postérieurs. *Ecusson* rosat, avec la moitié postérieure souvent flave, et l'extrémité ordinairement un peu plus pâle; paré à la base de quatre taches subponctiformes noires, et de deux autres après les deux médiaires précédentes. *Elytres* rosâtres, sans tache. *Tranche abdominale* marquée d'une sorte de bande transversale formée de points noirs, sur le tiers antérieur et sur le tiers postérieur de ses arceaux. *Dessous du corps* d'un flave plus ou moins pâle : *replis* du pronotum et des cories et repli de la tranche marginale d'un rouge pâle. *Pieds* rosats, avec les cuisses plus pâles surtout à la base.

Variations (par défaut).

Quand la matière a été moins abondante, la couleur du dessus du corps varie du livide verdâtre au livide flave; la base du 2e article des antennes est pâle; les taches ponctiformes de la base de l'écusson sont souvent peu marquées : les bandes de la tranche sont parfois nulles ou formées de très-petits points obscurs : les replis du pronotum et des cories varient du livide verdâtre au flavescent, ainsi que le dessous du corps et les pieds ou du moins les cuisses : celles-ci, offrent souvent une ligne obscure ou noirâtre sur leur tranche antérieure.

Variations (par excès).

Quand au contraire la matière colorante a été plus abondante le dessus du corps prend une teinte moins joyeuse, plus nébuleuse : les taches de la partie antérieure du pronotum et celle de la base de l'écus-

Digitized by Google

son deviennent moins nettes ou moins distinctes : les tarses ou du moins le dernier ou les deux derniers articles passent au brun ou au noir.

Cimex baccarum. Faun. suec. p. 249. 928. — Id. Syst. nat. 10e édit. t. I. p. 445. 34. — Id. 12e édit. t. I. p. 72. 45 (suivant l'exemplaire type).
Cimex nigricornis. WOLFF, Icon. Cimic. p. 137. 132. pl. XIV. fig. 132 a, b. — BURM., Zool. Hand atlas. pl. XXIX. fig. 2. — RAMB., Faun. Andal. t. II. p. 124. 11.
Pentatome à antennes noires. Faun. fr. (géocorises). pl. 2. fig. 8.
Pentatoma nigricornis. HAHN, Wanz. t. II. p. 58. pl. XLVIII. fig. 47.
Pentatoma nigricorne. BLANCH., Hist. nat. t. III. Hémipt. p. 150. 14. — HERRICH-SCHAEFF., Faun. Germ. 113. 9.
Carpocoris nigricornis. KOLENAT., Melet. Entom. t. IV. p. 46. 170.
Cimex fusispinus. BOHEM., Handling. 1849. p. 241.
Mormidea nigricornis. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 335. 3.
Pentatoma baccarum. DALLAS, List. Hemipt. p. 235. 6.

Long. 0m,0112 à 0m,0135 (5 l. à 6 l.). — Larg. 0m,0067 à 0m,0078 (3 l. à 3 l. 1/2).

Corps ovalaire; peu convexe. *Tête* subtriangulaire; rétrécie d'arrière en avant; plus longue au devant des yeux que large entre ces organes; densement ponctuée; à sutures épistomales noirâtres; colorée et peinte comme il a été dit. *Epistome* un peu rétréci d'arrière en avant, ordinairement un peu moins avancé que le bord antérieur des joues. *Antennes* noires, à 1er article pâle : le 1er à peine plus grand que le tiers du 2e : celui-ci de moitié au moins plus long que le 3e, variablement un peu plus long ou plus court que le 5e : le 4e le plus grand. *Pronotum* élargi d'avant en arrière, jusqu'aux angles latéraux en formant un léger angle rentrant vers le niveau des cicatrices; à angles latéraux aigus, un peu relevés, débordant la base des élytres d'une largeur égale à celle des méso et endocories réunies; rétréci en ligne courbe à chacun de ses bords latéraux postérieurs; à peine rebordé à la base; trois fois environ plus large à ses angles latéraux que long sur la ligne médiane; à cicatrices ponctuées sur leur partie centrale, lisses dans leur périphérie; lisse sur ses tranches latérales; ruguleusement ponctué sur le reste; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* offrant les sinuosités en angle rentrant, vers la moitié ou un peu moins de la moitié de sa longueur; à peine plus large vers l'angle

Digitized by Google

postéro-interne des cories que la moitié du bord postérieur de celles-ci ; chargé d'une tuméfaction basilaire prolongée jusqu'aux deux cinquièmes ; ordinairement creusé, après celle-ci, d'un sillon assez large prolongé presque jusqu'à l'extrémité; parfois chargé sur ce sillon d'une carène obtuse et peu saillante; à stigmas peu distincts; ponctué, d'une manière ordinairement rugueuse ou ruguleuse sur la tuméfaction ; coloré et peint comme il a été dit. *Cories* prolongées ou à peu près jusqu'à l'extrémité du 5e arceau ventral ; ponctuées ; colorées comme il a été dit. *Membrane* d'un livide mi-cuivreux; à cicatricule brune; parée près de son angle postéro-externe, d'une ligne ou tache brunâtre un peu obliquement longitudinale. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* et *dessous du corps* colorés et ponctués comme il a été dit. *Tubercule antennifère* marqué d'une ligne noire à son côté externe. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches postérieures ; à soies noires; gaîne d'un blanc flave, avec l'extrémité noire. *Poitrine* marquée d'un point noir près du côté externe de chacun de ses cotyles : quelques-uns de ces points parfois peu marqués. *Ventre* sensiblement moins large vers son 3e arceau que le pronotum à ses angles latéraux. *Pieds* colorés comme il a été dit : cuisses parfois marquées d'un point noir, vers les deux tiers de leur côté antérieur.

Cette espèce est commune dans toute la France. On la trouve sur les baies de divers arbrisseaux, sur les blés et sur différentes plantes.

Obs. Linné, dont la description est très-obscure, a probablement confondu cette espèce avec d'autres; mais l'insecte qui, dans sa collection, porte le nom de *baccarum*, écrit de sa main, appartient bien à cette espèce, ainsi que nous avons pu nous en convaincre. M. Dallas avait au reste déjà restitué à cet insecte son véritable nom, et M. Dohrn a eu raison de suivre cette indication.

Notre ami, le savant M. Boheman, regardant avec tout le monde notre *C. verbasci* comme étant le *C. baccarum* de Linné, avait donné à cette espèce le nom très-caractéristique de *fuscispinus*, que nous regrettons de ne pouvoir adopter.

Le *C. baccarum* diffère de toutes les espèces suivantes par les angles latéraux de son pronotum relevés aigus et plus saillants; par les sinuosités de l'écusson ordinairement situées vers la moitié de la lon-

Digitized by Google

gueur de celui-ci; du *nigricornis* et des suivants, par la tache noire des angles latéraux du pronotum, prolongée en forme de bordure, sur les côtés latéraux postérieurs jusqu'aux angles postérieurs.

II. S.-G. *Codophila*.

« Quatre derniers articles des antennes noirs. Tubercule antennifère marqué d'une ligne noire à son côté externe.

β Ecusson chargé d'une tuméfaction basilaire — *Nigricornis*.

ββ Ecusson déprimé sur la tuméfaction basilaire et tuméfié sur les côtés de celle-ci. — *Melanocera*.

«« Trois premiers articles des antennes roses ou flavescents.

δ Ecusson marqué à la base de deux lunules blanches. Tranche abdominale parée d'une bande transversale noire sur les intersections. Tubercule antennifère marqué d'une ligne noire à son côté externe. — *Lunula*.

δδ Ecusson non paré de deux lunules blanches à sa base. Tranche abdominale marquée aux intersections d'une tache noire rétrécie de dehors en dedans et ordinairement raccourcie. Tubercule antennifère à peine marqué d'un point noir à son côté externe. — *Lynx*.

2. **Carpocoris nigricornis**; Fabricius.

Antennes noires, à premier article rouge, souvent marqué extérieurement d'un trait noir. Dessus du corps variant du flave pâle ou flavescent verdâtre au rouge rosat, ou varié de ces couleurs ; marqué de points enfoncés en majeure partie concolores. Joues parées d'une bordure extérieure noire. Pronotum à angles latéraux non relevés, plus ou moins obtus, débordant la base des élytes d'une largeur à peine égale à la moitié de la base d'une corie ; noir à ces angles, et paré en devant de quatre courtes bandes formées par des points noirs. Membrane des cories d'un livide mi-cuivreux, parée d'une bande longitudinale brune près du bord externe. Dessous du corps flave pâle, avec les côtés d'un rouge pâle. Ventre ordinairement moins large dans son milieu que le pronotum à ses angles latéraux.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle; fendu sur la ligne médiane,

Digitized by Google

échancré presque en arc à son bord postérieur, offrant de chaque côté, près de la ligne médiane, une petite languette dirigée en arrière, entaillé au côté externe de cette languette, et près du bord postéro-externe et sinué entre ces deux entailles.

♀ Dernier arceau ventral obtusément arrondi en devant, élargi presque en ligne droite sur les côtés, près d'une fois plus large à son postérieur que long sur sa ligne médiane; divisé par une ligne transversale arquée en arrière en deux moitiés : l'antérieure plus courte, surtout sur les côtés; formée de deux pièces principales, arrondies chacune à leur angle postéro-interne, et séparées entre elles par une troisième pièce, étroite, retrécie d'arrière en avant en triangle très-allongé : la moitié postérieure comme quadrilobée postérieurement, formée de six pièces. La médiane antérieure transverse, rétrécie d'avant en arrière, tronquée et échancrée à son bord postérieur : la médiane postérieure en carré un peu plus long que large.

Etat normal. *Dessus du corps* variant du flave livide verdâtre au rosat ou rouge pâle, soit sur toutes les parties cornées, soit sur quelques-unes de celles-ci, avec l'écusson plus pâle à l'extrémité. *Joues* parées d'une bordure extérieure noire. *Antennes* noires, avec le 1er article rose, marqué d'un trait noir à son côté externe. *Pronotum* offrant sur chacune de ses tranches latérales une étroite bordure pâle ou rose imponctuée; paré en devant de quatre courtes bandes formées par des points noirs et ne dépassant pas ordinairement les cicatrices; marqué aux angles latéraux d'une tache noire ou formée de points noirs, souvent réduite à une bordure assez étroite, ou d'autres fois laissant le bord externe étroitement pâle; cette tache noire, peu avancée au devant des angles et non prolongée après eux. *Ecusson* marqué, à la base, de quatre taches subponctiformes noires, et souvent de deux autres, également noires, près de la ligne médiane, après les médiaires précédentes.

Variations principales.

Var. « *Dessus du corps d'un livide flavescent verdâtre, ou d'un flave pâle, avec les cories de même couleur ou à peine teintées de rose.*

Digitized by Google

Obs. Le premier article des antennes manque souvent alors du trait noir latéral.

Mormidea nigricornis. FIEBER. Eur. Hemipt. p. 335. 3.

Var. β Dessus du corps d'un flave pâle sur la tête et la partie antérieure du pronotum et sur l'écusson (dont l'extrémité est plus pâle ou blanchâtre), d'un rouge pâle sur la moitié antérieure du pronotum, rosat sur les cories.

Cimex purpureipennis. DE GEER, Mem. t. III. p. 358. 5. pl. XIII. fig. 15.
Cimex nigricornis. FABR., Entom. Syst. t. 4. p. 94. 59. — SCHRANK, Faun. Boic. t. 2. p. 70 1097. — FALLÉN, Hemipt. Suec. p. 27. 9.
Cimex eryngii. GERMAR, Reise. n. Dalmat. p. 233. 479. — AHRENS. Faun. Ins. Europ. 2. 21.
Pentatoma eryngii. HAHN, Wanz. t. 2. p. 59. pl. XLVIII. fig. 148. — GORSKI, Analect. Entom. p. 97. 56. Note 1.
Mormidea nigricornis. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 335. 3. Var. β.

Var. γ Dessus du corps à couleur foncière entièrement ou à peu près d'un rouge pâle.

Il faut probablement rapporter à cette variété le

Cimex pudicus. PODA, Ins. Mus. Ginel. p. 53. 9. — SCHRANK, Enum. p. 271. 524. — Id. Faun. Boic. t. 2. p. 73. 1106.

Var. δ Quand la matière colorante a été plus abondante la couleur foncière est généralement plus obscure, d'une teinte souvent équivoque d'un fauve rougeâtre ou d'un cendré rougeâtre, et alors les bandes antérieures du pronotum et les taches noires de la base de l'écusson sont affaiblies ou peu marquées; parfois au contraire la matière noire en se concentrant sur ces taches, les a rendu plus noires et plus développées, et sa couche foncière est généralement d'un rouge pâle.

Pentatoma nigricornis. LATR., Hist. nat. t. 12. p. 187. 11.

Var. ε Chez d'autres variétés, mais qui paraissent étrangères à la France, le dessus du corps est également d'un rouge pâle; mais les bandes antérieures noires du pronotum ont pris plus de développement; les latérales s'unissent à la tache des angles latéraux: les médiaires se prolongent parfois jusqu'à la base. L'écusson montre

Digitized by Google

vers les trois cinquièmes de ses côtés une tache noire, et quelquefois les deux taches médiaires de la base s'unissent à celles qui les suivent près de la ligne médiane et celles-ci aux latérales.

Var ç Enfin l'on trouve des variétés dont la couleur foncière est grisâtre et marquée de points noirs qui lui donnent une teinte d'un gris noirâtre.

Long. 0m,0112 à 0m,0135 (5 l. à 6 l.). — Larg. 0m,0061 à 0m,0067 (2 l. 3/4 à 3 l.).

Corps ovalaire; peu convexe. *Tête* rétrécie d'arrière en avant; plus longue au devant des yeux que large entre les organes; planiuscule; à peine relevée en rebord à ses côtés; ruguleusement ponctuée; marquée d'un sillon lisse au côté interne des yeux; à couleur foncière variant du livide flavescent verdâtre au rouge pâle; parée d'une assez large bordure noire au côté interne des joues; postérieurement marquée de deux bandes formées par des points noirs, avancées jusqu'à la partie postérieure des sutures épistomales, ou se rétrécissant graduellement. *Epistome* un peu rétréci d'arrière en avant, aussi avancé ou presque aussi avancé que les joues. *Antennes* à 1er article, le plus court à peine plus avancé que les deux tiers des joues : le 2e près de la moitié plus long que le 3e : les 4e et 5e presque égaux, plus longs chacun que le 2e: le 1er d'un rose pâle, ordinairement marqué d'un trait noir à son côté externe: les autres, noirs. *Pronotum* élargi en ligne presque droite ou à peine rentrante jusqu'aux angles latéraux; ceux-ci en angle émoussé, non relevés et débordant les élytres à peine de la largeur de la moitié de la base d'une corie; à bord latéral tranchant, à peine relevé en rebord; à cicatrices ponctuées dans leur milieu, lisses dans leur périphérie; ruguleusement ponctué sur le reste de sa surface; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* à sinuosités ordinairement en forme d'angle rentrant ou d'entaille, situées vers la moitié ou un peu moins de sa longueur; ponctué; ridé sur la tuméfaction basilaire: celle-ci plus ou moins saillante, quelquefois prolongée en arrière sur la ligne médiane d'autres fois sillonnée sur cette ligne jusqu'aux deux tiers, et parfois un peu tuméfiée sur les parties latérales de la tuméfaction et de ce sillon;

Digitized by Google

coloré et peint comme il a été dit; toujours plus pâle à l'extrémité. *Cories* ponctuées ; colorées comme il a été dit. *Exocories* prolongées à peu près jusqu'à l'extrémité du 5e arceau ventral. *Membrane* d'un livide mi-cuivreux *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* flave ou d'un flave rouge sur la partie médiane de ses arceaux, noire sur chaque tiers antérieur et postérieur de ceux-ci. *Dessous du corps* d'un flave pâle ou blanchâtre ou parfois d'un blanc flavescent verdâtre sur le ventre; marqué de points concolores. *Poitrine* marquée d'un point noir, au côté externe de chaque cotyle. *Ventre* généralement moins large vers le 3e arceau que le pronotum à ses angles latéraux ; offrant souvent sur les arceaux de la tranche une tache ovalaire plus flave ou rougeâtre et paraissant parfois un peu tuméfiée. *Tibias* et *tarses* d'un rouge pâle ou d'un flave rouge : *cuisses* plus pâles, souvent notées d'un point noir vers les deux tiers de leur côté antérieur ; parfois marquées d'une ligne noirâtre sur leur tranche postérieure.

Cette espèce paraît commune dans toutes les parties de la France.

Obs. Elle a été confondue souvent avec le *C. baccarum;* mais elle paraît devoir constituer une espèce particulière. Elle se distingue du *C. baccarum* par ses angles latéraux non relevés, plus obtus, débordant à peine les élytres d'une largeur égale à la moitié de la base d'une corie, au lieu de le faire d'une largeur égale à celle des méso et endocorie réunies ; par les angles latéraux marqués d'une tache noire (réduite souvent à une étroite bordure) non prolongée ordinairement après les angles, au lieu de former une large bordure noire près des angles latéraux postérieurs, etc.

Nous avons pris dans le Midi un Carpocore qu'on pourrait caractériser ainsi :

Carpocoris tarsata. *Antennes noires à premier article rouge, extérieurement marqué d'une ligne noire. Dessus du corps glabre : à couleur foncière d'un livide cendré, mais densement couvert de points enfoncés noirs, qui le font paraître d'un gris noir. Pronotum à angles latéraux vifs, débordant la base des élytres d'une largeur égale à la moitié à peine de la base d'une corie; à bord latéral tranchant ; rouge, noir en dedans de ce bord depuis les cicatrices jusqu'aux angles postérieurs. Ecusson sillonné après*

Digitized by Google

la faible tuméfaction. Membrane des cories d'un brunâtre mi-doré, marquée d'une tache brune près du côté externe. Ventre flave, ponctué de noir ; au moins aussi large dans son milieu que le pronotum à ses angles latéraux. Cuisses pâles, tibias rouges, tarses noirs.

Long. 0m,0135 (6 l.).— Larg. 0m,0072 (3 l. 1/4) aux angles latéraux du pronotum 0m,0078 (3 l. 1/4) vers le 3e arceau de l'abdomen.

Obs. Cet individu s'éloigne des *C. baccarum* et *nigricornis* par la membrane brune de ses cories et par des postépisternums marqués de points enfoncés noirs, il semble se rapprocher du *baccarum* par son pronotum noir, aux angles latéraux et sur les côtés de chaque bord latéral postérieur jusqu'aux angles postérieurs ; il s'éloigne du *nigricornis* par les angles latéraux de son pronotum plus vifs et un peu plus saillants, ; par son ventre au moins aussi large vers son 3e arceau que le pronotum à ses angles latéraux ; mais probablement n'est-il qu'une variété méridionale de ce dernier, chez laquelle la matière colorante a rendu la tête presque uniformément noire, a fait disparaître ou rendu indistinctes les quatre bandes antérieures noires du pronotum, a donné à tout le dessus du corps, même à l'extrémité de l'écusson une teinte d'un gris noir, en laissant une bordure noire près des côtés latéraux postérieurs du pronotum, a marqué le ventre d'assez gros points noirs, et donné aux tarses cette dernière couleur.

3. **Carpocoris melanocera** ; Mulsant et Rey.

Antennes noires, à premier article rouge, ordinairement marqué d'un trait noir à son côté externe. Dessus du corps glabre, variant du cuivré au grisâtre ou fauve rougeâtre, presque uniformément marqué de points enfoncés noirs. Joues parées d'une bordure extérieure noire. Pronotum à angles latéraux subarrondis ou obtusément anguleux, débordant la base des élytres d'une largeur à peine plus grande que le tiers de la base d'une corie ; ordinairement marqué à ces angles d'une tache noire ou formée de points noirs, souvent avancée jusqu'aux cicatrices. Ecusson obtriangulairement déprimé sur la tuméfaction basilaire et tuméfié sur les côtés de cette dépression et de la ligne médiane. Dessous du corps et pieds d'un livide

Digitized by Google

flave ou rougeâtre. Ventre plus large dans son milieu que le pronotum aux angles latéraux.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle élargi ; caréné sur sa ligne médiane : cilié et échancré en arc à son bord postérieur, bissinué de chaque côté de la partie médiane de ce bord, et de plus entaillé près de ses angles postérieurs.

♀ Dernier arceau ventral obtusément arrondi en devant, élargi légèrement en courbe rentrante sur les côtés, près d'une fois plus large à son bord postérieur que sur la ligne médiane ; divisé par une ligne transversale un peu arquée en arrière en deux moitiés : l'antérieure plus courte, formée de deux pièces principales, subarrondies chacune à leur angle postéro-interne, et séparées entre elles par une pièce étroite, rétrécie d'arrière en avant en triangle, très-allongé : la moitié postérieure comme quadrilobée postérieurement, formée de six pièces : la médiane antérieure transverse, rétrécie d'avant en arrière échancrée ou entaillée à son bord postérieur : la médiane postérieure plus longue que large.

Etat normal. *Dessus du corps* variant du cendré au grisâtre ou fauve rosâtre ou rougeâtre, presque uniformément marqué de points noirs. *Joues* marquées extérieurement d'une bordure noire. *Tête* offrant au côté interne des yeux une trace ou sillon longitudinal imponctué et plus pâle ; souvent plus obscure entre ces sillons. *Pronotum* marqué aux angles latéraux d'une tache noire ou plus ordinairement formé de points noirs, ne dépassant pas l'angle en arrière, et souvent avancée jusqu'à l'angle postéro-externe des cicatrices.

Pentatoma melanocera. Mulsant et Rey, Ann. de la Soc. Linn. de Lyon, 1850-52. p. 50.— Muls., opusc. Entom. t. I. p. 108.
Mormidea nigricornis. Var. Fieber, Europ. Hemipt. p. 396.

Long. 0m,0128 à 0m,0135 (5 l. 3/4 à 6 l.) — Larg. 0m,0067 à 0,0072 (3 l. à 3 l. 1/4) aux angles latéraux du pronotum. — 0m,0078 (3 l. 1/2) vers le milieu de l'abdomen.

Corps ovale ou ovalaire ; peu convexe. *Tête* rétrécie d'arrière en

Digitized by Google

avant; obtuse à sa partie antérieure, avec le milieu à peine échancré; un peu plus longue au devant des yeux que large entre ces organes; planiuscule; légèrement relevée en rebord sur les côtés; marquée de points enfoncés noirs ou obscurs; parée d'une bordure noire au côté externe des joues; ordinairement plus obscure ou marquée de deux taches noires sur le vertex; creusée au côté interne des yeux d'un faible sillon, parallèle, avancé à peu près jusqu'au niveau du bord antérieur des yeux, livide, imponctué, et dont le côté interne correspond au milieu de la partie postérieure des joues. *Epistome* assez large, ordinairement peu rétréci en devant, à peine moins avancé que les joues, mais non enclos par elles. *Antennes* à 1er article court, moins avancé que le bord antérieur de la tête : le 2e de moitié plus long que le 3e : les 4e et 5e presque égaux, à peine aussi long chacun que le 2e le 1er rose pâle, avec un trait noir au côté extérieur : les autres noirs. *Pronotum* élargi en ligne à peu près droite jusqu'aux angles latéraux; subarrondi ou obtus à ceux-ci ou légèrement subsinué à leur partie postérieure, et débordant les élytres d'une largeur égale au tiers de la base d'une corie; à peine relevé en rebord tranchant sur les côtés, sans rebord à la base; à cicatrices ponctuées sur leur partie centrale imponctuées dans leur périphérie; marqué sur le reste de sa surface de points enfoncés bruns ou noirs : marqué aux angles latéraux d'une tache noire ou formée de points noirs, souvent avancée jusqu'à l'angle postéro-externe des cicatrices, laissant le rebord latéral d'un jaune de gomme; coloré sur le reste comme il a été dit. *Ecusson* marqué de points enfoncés bruns ou noirs; égal environ aux trois cinquièmes de la largeur du bord postérieur d'une corie, vers l'angle postéro-interne de celle-ci; creusé à la base d'une dépression obtriangulaire une fois plus large que longue, étendue en devant presque jusqu'aux angles de devant, prolongée à peine jusqu'aux deux cinquièmes de sa longueur; tuméfié sur les côtés de celle-ci et sur ceux de la ligne médiane; planiuscule et parallèle sur celle-ci jusque près de l'extrémité; ordinairement rayé d'une ligne à cette dernière; de couleur uniforme. *Cories* marquées comme l'écusson de points enfoncés bruns ou noirs; colorées comme il a été dit. *Exocorie* prolongée jusqu'à l'extrémité du 5e arceau ventral. *Membranes* translucides; ordinairement d'un livide mi-

Digitized by Google

cuivreux; marquées à leur côté externe d'une tache longitudinale nébuleuse, assez large. *Dos* de l'abdomen noir. *Tranche abdominale* un peu plus large vers le 3e segment que le pronotum à ses angles latéraux, d'un flave rougeâtre ou roussâtre et parsemée de points enfoncés bruns ou noirs, sur la partie médiane de chaque segment : ces points plus serrés sur le reste et constituant des bandes noires ou noirâtres sur les intersections. *Repli du pronotum* et celui des *élytres*, d'un flave livide ou rosé : le dernier à peine prolongé au delà de l'extrémité du 7e arceau ventral. *Dessous du corps* peu profondément ponctué sur la poitrine, obsolètement ponctué ou presque lisse sur le ventre; d'un blanc sale ou flavescent sur la poitrine, un peu plus jaunâtre sur le ventre. *Poitrine* parée d'un point noir près du côté externe de chaque cotyle. *Ventre* un peu explané sur les côtés. *Stigmates* de couleur foncière. *Cuisses* livides ou d'un livide flavescent : tibias et tarses d'un flave pâle ou d'un rouge livide.

Cette espèce paraît alpine ou subalpine. Nous l'avons prise à la Grande-Chartreuse. On la trouve également à Chamounix.

Obs. Elle se distingue de toutes les précédentes par les angles latéraux de son pronotum obtus et parfois presque arrondis, débordant plus faiblement la base des élytres ; par son écusson creusé sur l'espace occupé par la tuméfaction basilaire d'une dépression obtriangulaire, fortement tuméfié sur les côtés de celle-ci et sur ceux de la ligne médiane qui reste plane ; par l'extrémité de cet écusson ordinairement rayé d'une ligne longitudinale plus ou moins légère ; par son ventre plus large, vers l'extrémité du 3e arceau, que le pronotum à ses angles latéraux ; par la tache de ces angles parfois nulle et ordinairement formée seulement de points noirs ; par la couleur pâle de la tranche latérale du pronotum ne dépassant pas le rebord ; par le dernier arceau ventral du ♂ caréné sur la ligne médiane.

4. **Carpocoris lunula** ; Fabricius.

Antennes rouges sur les trois premiers articles, noires sur les deux derniers. Dessus du corps glabre. Joues flaves ou roses sur la ligne médiane, noires ou ponctuées de noir sur les côtés. Reste du dessus du corps variant

Digitized by Google

du cendré flavescent ou gris, au rosâtre ou au rouge brunâtre. Pronotum subarrondi à ses angles latéraux et débordant la base des élytres du quart environ de la largeur de la base d'une corie ; marqué de quatre courtes bandes en devant, et d'une tache aux angles latéraux, noires. Ecusson blanc ou blanchâtre à son extrémité, et paré à la base de deux lunules blanches entourant chacune une tache noire, fortement ponctuée. Tranche abdominale flave sur la moitié médiaire des arceaux, noire sur les intersections. Dessous du corps et cuisses d'un flave pâle : tibias rosats.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle élargi ; chargé de chaque côté d'un rebord convexe duquel naît un appendice formé de poils serrés en alène et recourbé en forme de hameçon ; cilié et échancré en angle ouvert à son bord postérieur ; fendu sur la ligne médiane de ce bord, sinué entre cette ligne et l'entaille voisine des angles postérieurs.

♀ Dernier arceau ventral obtusément arrondi en devant, élargi un peu en courbe rentrante sur les côtés ; une fois environ plus large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane ; divisé par une ligne peu arquée en arrière en deux moitiés : l'antérieure plus courte, formée de deux pièces subarrondies, chacune à leur angle postéro-interne et n'offrant pas entre elles de pièce intermédiaire : la moitié postérieure comme quadrilobée postérieurement ; formée de six pièces : la médiane antérieure transverse, échancrée postérieurement : la médiane postérieure un peu plus longue que large.

Cimex lunula. Fabr., Entom syst. t IV. p. 96. 64. — Id. syst. Rhyng. p. 138. 14.
Pentatoma lunula. Latr., Hist. nat. t. XII. p. 187. 7.
Pentatoma varium. Herrich-Schaeff., Faun. germ. 136. 20.
Carpocoris bilunulata. Kolenat, Melet. entom. 17e. pl. XVI. fig. 35.
Mormidea varia. Fieber, Eur. hemipt. p. 335. 2.

État normal. *Joues* flaves ou roses sur leur partie longitudinale médiaire, noires ou ponctuées de noir sur chacun de leurs côtés. *Epistome* noir ou ponctué de noir. *Partie postérieure de la tête* marquée d'un sillon juxta-oculaire d'un flave blanchâtre, lisse ; marquée sur le reste de points noirs, ou parfois avec une tache pâle sur le ventre. *Pronotum* variant du livide cendré au flavescent, au flave, au rouge

Digitized by Google

pâle ou même au rouge brunâtre; marqué de points concolores ou nébuleux ; paré en devant de quatre courtes bandes noires ou formées par des points noirs, ne dépassant pas les cicatrices ; marqué aux angles latéraux d'une tache noire, ne dépassant pas en arrière le point le plus saillant de ces angles, et ordinairement liée en devant à la bande noire antérieure externe, en laissant au bord externe une bordure flave ou pâle, élargie vers la moitié de la longueur des bords externes. *Ecusson* blanc ou blanchâtre à l'extrémité, variant de couleur comme le pronotum ; paré à la base de deux lunules blanches ou blanchâtres et un peu saillantes, enclosant chacune une tache basilaire noire densement ponctuée : cette tache parfois divisée en deux ; paré sur sa ligne médiane, après les lunules précitées, d'une tache noire ou noirâtre, subarrondie, prolongée jusqu'au tiers de sa longueur ; parfois marqué sur les côtés, d'une tache brunâtre, après les sinuosités. *Stigmas* noirs et petits. *Cories* variant du livide cendré au rosat ou rougeâtre brunâtre.

Variations.

Quand la matière colorante a été peu abondante, la couleur foncière du dessus du corps est d'un livide cendré ou grisâtre ; les points enfoncés sont concolores ou brunâtres, excepté sur les taches, sur lesquelles ils prennent la teinte noire (Var. β).

Chez d'autres individus la couleur foncière passe au flave plus ou moins pâle (γ).

Plus ordinairement la teinte générale des deux tiers postérieurs du pronotum, la majeure partie de l'écusson et les cories passent au rose cendré ou rosâtre (Var. δ).

On arrive ainsi par des transitions insensibles à une couleur foncière d'un rouge brunâtre plus ou moins prononcée (Var. ε).

Obs. Parfois alors les trois articles basilaires des antennes se montrent presque entièrement noirs, mais le plus souvent on peut reconnaître encore la couleur rouge normale qui s'est assombrie. Les lunules blanches de l'écusson sont moins complètes, et ce dernier offre souvent sur les côtés, après les sinuosités une tache noire.

Il faut probablement rapporter à l'une de ces variations par excès le

Digitized by Google

Cimex varius. Fabr., Entom. Syst. t. 4. p. 95. 63.

Enfin chez quelques individus de nos provinces méridionales la couleur foncière est cendrée ou d'un livide grisâtre, mais le dessus du corps est couvert de points enfoncés noirs, qui lui donnent une teinte d'un gris noirâtre, comme chez le *C. tarsata*. Les lunules de l'écusson sont alors moins blanches et moins complètes ; et le dernier ou les deux derniers articles des tarses sont noirs (Var. ζ).

Long. 0m,0100 à 0m,0123 (4 l. 1/2 à 5 l. 1/2).— Larg. 0m,0056 à 0m,0067 (2 l. 1/2 à 3 l.) aux angles latéraux du pronotum.— 0,0056 (2 1/2). (♂). 0,0070 (3 l. 1/8) (♀) vers la moitié de la longueur du ventre.

Corps ovalaire un peu convexe. *Tête* rétrécie d'arrière en avant, un peu plus longue que large au devant des yeux ; planiuscule ; à peine relevée en rebord étroit sur les côtés ; ruguleusement ponctuée ; ordinairement noire sur l'épistome ; noire sur les côtés externe et interne de chaque joue, avec la partie longitudinale médiaire de celle-ci, flave ou d'un rouge incarnat; creusée au côté interne des yeux d'un léger sillon flave livide, lisse; marquée, entre ces sillons, sur la partie postérieure, de points noirs disposés souvent sur deux ou quatre lignes, et laissant parfois une partie du vertex flave ou rouge. *Epistome* ordinairement subparallèle et aussi avancé que les joues. *Antennes* à 1er article variablement aussi grand que le 3e : le 2e de moitié ou parfois près d'une fois plus grand que le 3e : le 4e un peu plus long et le 5e, un peu moins long que le 2e : les trois premiers d'un rouge incarnat : les deux derniers noirs. *Pronotum* élargi un peu en angle rentrant (surtout chez la ♀) jusqu'aux angles latéraux; subarrondi à ceux-ci et débordant les élytres d'une largeur égale à environ le quart de la base d'une corie ; sans rebord ou à peine relevé en rebord étroit sur les côtés ; sans rebord à la base ; à cicatrices ponctuées sur leur partie centrale, imponctuées dans leur périphérie : ruguleusement ponctuée sur le reste de sa surface ; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* presque lisse sur les lunules basilaires, obsolètement ponctué ou pointillé à l'extrémité, assez densement ponctué sur le reste de la surface, et surtout sur les taches noires basilaires ; coloré

Digitized by Google

et peint comme il a été dit. *Cories* ponctuées; colorées comme il a été dit. *Exocorie* à peine prolongée jusqu'à l'extrémité du 5e arceau ventral. *Membrane* d'un blanc vitreux ou d'un livide mi-cuivreux; peu ou point marquée d'une tache nébuleuse près du côté externe. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* flave ou d'un flave d'ocre sur la moitié médiaire des segments, noire sur le reste. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures ou un peu plus: soies noires: gaîne couleur de chair ou pâle, avec l'extrémité noire. *Repli du pronotum* et celui des *cories* variant du flave pâle au rouge incarnat. *Dessous du corps* peu profondément ponctué sur la poitrine, obsolètement ponctué sur le ventre; d'un blanc flave sur la poitrine, flave ou d'un flave pâle sur le ventre. *Poitrine* marquée d'un point noir au côté externe de chaque cotyle. *Ventre* marqué d'un trait noir, sur les intersections des arceaux de la tranche. *Pieds* d'un rose de chair, avec les cuisses pâles.

Cette espèce est méridionale. Nous l'avons prise en Provence où elle est médiocrement commune.

Obs. Elle se distingue des espèces précédentes par les trois premiers articles de ses antennes ordinairement rouges; par des joues bordées de noir à leur côté interne aussi bien qu'à l'externe; par les angles latéraux de son pronotum subarrondis et moins saillants; par les lunules blanches de la base de son écusson et par les caractères tirés du dernier arceau du ventre du ♂ et de la ♀, caractères qui forcent à reconnaître en elle une espèce particulière et non une variété de l'une des précédentes, avec lesquelles elle a été souvent confondue.

III. S.-G. *Antheminia.*

5. **Carpocoris lynx**; Fabricius.

Antennes pâles ou roses sur les trois, premiers articles d'un rouge foncé ou noir sur les deux derniers. Dessus du corps glabre; finement et peu profondément ponctué; d'un pâle ou livide verdâtre, avec les cories au moins rosâtres. Tête noire sur les rebords externe et interne des joues et parfois postérieurement de deux bandes formées de point noirs. Pronotum obtus ou subbarrondi aux angles latéraux et débordant les

Digitized by Google

élytres d'une largeur égale au sixième de la base d'une corie ; marqué de quatre courtes bandes, en devant, et d'un rebord aux angles latéraux, noirs, tranche abdominale marquée sur les intersections d'une tache ou bande noire, rétrécie de dehors en dedans. Dessous du corps et pieds d'un livide flavescent.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle un peu élargi ; cilié et échancré en angle très-ouvert à son bord postérieur, caréné et fendu sur la partie postérieure de la ligne médiane, sinué ou entaillé près de cette fente et près des angles postérieurs; et arqué en arrière entre les sinuosités.

♀ Dernier arceau ventral obtusément arrondi en devant; élargi en ligne presque droite ou un peu sinuée sur les côtés; de deux tiers plus large à son bord postérieur que long sur la ligne médiane; divisé par une ligne transversale en deux moitiés : l'antérieure plus courte; formée de deux pièces, tronquées chacune derrière la pièce antéro-médiaire de la moitié postérieure et un peu arquées en arrière sur la moitié externe de leur bord postérieur : la moitié postérieure, comme quadrilobée en arrière ; de six pièces : les deux médianes transverses : l'antérieure, presque égale au tiers médiaire de la base de cette moitié postérieure, rétrécie d'avant en arrière.

Etat normal. *Tête* d'un livide ou flavescent verdâtre, avec le rebord externe et interne de chaque joue, et parée sur toute sa partie postérieure de deux bandes formées de points, noirs. *Pronotum* de la couleur de la tête, avec les calus souvent rosâtre; paré, en devant, de quatre courtes bandes formées de points noirs : les deux externes naissant chacune des angles de devant, et prolongées à peine jusqu'à la moitié de sa longueur : les deux médianes faisant suite à celles de la tête, non prolongées après les cicatrices; noir sur le rebord des angles latéraux. *Ecusson* d'un livide ou flavescent verdâtre, avec le bord de son tiers postérieur et souvent les angles latéraux blanchâtres ; marqué à la base, près de la ligne médiane, de deux petits points noirs. *Cories* roses ou rosâtres, avec l'exocorie ou du moins la moitié basilaire de celle-ci pâle ou d'un livide flavescent.

Digitized by Google

Obs. Dans cet état, les antennes ont ordinairement le 1er article d'un livide verdâtre : les 2e et 3e d'un flave pâle ou rosâtre : le 4e rose ou en partie noir : le 5e en majeure partie rouge, brun ou noirâtre; mais ces couleurs varient.

Variations.

Quand la matière colorante a été peu abondante, les points de la tête sont presque tous concolores : le rebord latéral et les sutures génales sont presque les seules parties noires. Le pronotum est uniformément d'un livide ou flavescent légèrement verdâtre, avec le rebord des angles latéraux noirs. Les bandes antérieures ont disparu, ou le segment ne montre que de faibles traces des bandes latérales; partout ailleurs les points sont concolores. L'écusson est de la couleur du pronotum et offre à peine des traces des points ou taches basilaires, les cories sont d'un flave verdâtre, comme l'écusson. La tranche abdominale est de même couleur et les taches noires constituent, près du bord latéral des intersections, une tache presque ocellée, non prolongée jusqu'à la moitié de sa largeur (Var. β).

Obs. Les antennes sont alors tantôt comme dans l'état normal, tantôt les 2e, 3e et 4e articles sont d'un rouge carné et le dernier en majeure partie noir.

Quand au contraire la matière colorante a été plus abondante, la tête est rose en partie ou en totalité, les deux bandes génales sont plus larges et plus noires; la bande latérale du devant du pronotum s'unit avec le rebord noir des angles latéraux, ou d'autres fois les quatre bandes antérieures deviennent moins distinctes ; la moitié postérieure du pronotum se montre plus verdâtre ou rosée; l'écusson est plus foncé sur la tuméfaction basilaire; il montre au lieu de deux petits points quatre taches basilaires noirâtres, ou formés par des points noirs, plus ou moins distincts. Les cories sont plus roses, avec la base seule de l'exocorie pâle; les intersections de la tranche abdominale sont souvent noires jusqu'à leur bord interne (Var. γ).

Obs. Dans cet état, les antennes se rapprochent tantôt de l'état normal, tantôt elles sont d'un livide verdâtre et flavescent sur le 1er arti-

Digitized by Google

cle, d'un rouge carmin sur tous les autres; tantôt enfin les 2e, 3e et 4e articles sont d'un rouge carmin et le 5e noir.

Cimex lynx. FABR., Entom. Syst. t. IV. p. 110. 118. — Id. Syst. Rhyng. p. 168. 68. — WOLFF, Icon. Cimic. p. 100. 94. pl. X. fig. 94 (non reconnaissable).
Pentatoma lynx. PANZ., Faun. Germ. 113. 8. — GORSKI, Analect. Entom. p. 90. 51.
Pentatoma helianthemi. (L. DUFOUR).
Carpocoris pusio. KOLENAT., Melet. Entom. t. IV. p. 18. 172. pl. XVI. fig. 39.
Mormidea lynx. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 336. 4.
Mormidea pusio. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 336. 5.

Long. 0m,0078 à 0m,0084 (3 l. 1/2 à 3 l. 3/4). — Larg. 0m,0048 à 0m,0056 (2 l. 1/8 à 2 l. 1/2) aux angles latéraux du pronotum, un peu plus vers le 3e arceau ventral.

Corps brièvement ovale; peu convexe. *Tête* rétrécie d'arrière en avant, subsinuée sur la seconde moitié de ses côtés; plus longue que large au devant des yeux; subruguleusement ponctuée; peu convexe; colorée et peinte comme il a été dit. *Epistome* rétréci en devant; généralement un peu moins avancé que les joues. *Antennes* brièvement pubescentes; à 2e article de moitié et parfois du double plus grand que le 3e : le 4e ordinairement à peine moins long que le 5e; celui-ci, à peine aussi long ou à peine plus long que le 5e; colorées comme il a été dit; à tubercule antennifère à peine marqué d'un point noir à son côté externe. *Pronotum* élargi en ligne presque droite jusqu'aux angles latéraux; émoussé ou subarrondi à ceux-ci et débordant les élytres d'une largeur égale au sixième ou au cinquième de la base d'une corie; chargé d'un calus prononcé, suivi à son côté interne d'une fossette très-marquée; déprimé vers la moitié de ses bords latéraux; à cicatrices imponctuées ou ponctuées seulement sur leur partie centrale; marqué sur le reste de sa surface de points peu profonds; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* sinué en angle rentrant très-ouvert, ordinairement vers les deux cinquièmes de sa longueur; en ogive étroite à l'extrémité; aussi large environ qu'une corie, vers l'angle postéro-interne de celles-ci; chargé d'une tuméfaction basilaire prolongée au moins jusqu'aux deux cinquièmes; assez faiblement ruguleux et ponctué sur celle-ci,

Digitized by Google

presque lisse ou peu ponctué vers l'extrémité; ordinairement creusé, près de celle-ci, d'un point fossette; coloré et peint comme il a été dit. *Cories* assez finement ponctuées; colorées comme il a été dit. *Exocorie* prolongée jusqu'à l'extrémité du cinquième arceau ventral. *Membrane* d'un blanc vitreux ou d'un livide mi-cuivreux; à cicatricule noire. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche marginale* débordant assez largement les élytres; colorée comme il a été dit. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches postérieures; d'un livide flavescent, avec l'extrémité et les soies, noires. *Dessous du corps* d'un livide blanchâtre, flavescent ou légèrement verdâtre; peu profondément ponctué sur la poitrine, plus obsolètement sur le ventre : en partie, concolore, mais parfois en partie noir sur la poitrine. *Repli du pronotum* et des *élytres* variant du livide verdâtre au flave pâle ou rosat. *Poitrine* marquée d'un point noir au côté externe de la base des cotyles. *Ventre* plus large vers le 3e arceau de sa tranche, que le pronotum à ses angles latéraux; faiblement denté sur les côtés; marqué d'une petite tache noire à l'angle postérieur de ces dents. *Pieds* d'un livide flavescent, souvent avec l'extrémité des tibias et des tarses rose ou rosat : cuisses ordinairement marquées d'un point noir vers les deux tiers de leur côté antérieur.

Cette espèce est principalement méridionale; mais on la trouve aussi quelquefois dans les environs de Lyon.

Obs. Elle se distingue des précédentes par sa taille moins avantageuse; par son pronotum offrant généralement vers les deux cinquièmes seulement de sa longueur les sinuosités latérales : par le tubercule antennifère offrant à peine un point noir, au lieu d'une ligne, à son côté externe; par sa tranche abdominale marquée aux angles externes de ses arceaux d'une tache non prolongée jusqu'à son côté interne ou d'une bande rétrécie de dehors en dedans; par les angles latéraux de son pronotum débordant peu la base des cories : par les caractères tirés du dernier arceau ventral du ♂ et de la ♀.

IV. (S.-G. *Dolycoris*).

6. **Carpocoris verbasci**; DE GEER.

Antennes annelées de blanc et de noir. Dessus du corps hérissé de poils

Digitized by Google

fins sur la tête, le pronotum et l'écusson ; marqué de points enfoncés bruns ; ordinairement rosâtre sur les cories, sur la moitié postérieure du pronotum et parfois sur la tuméfaction de l'écusson, d'un livide flavescent, testacé ou brunâtre sur le reste, avec l'écusson d'un blanc flavescent, à l'extrémité. Pronotum obtus et débordant peu les cories à ses angles latéraux, à rebord latéral brièvement noir avant ces angles. Tranche abdominale entrecoupée de blanc flave et de noir. Pieds hérissés de poils. Tarses noirs annelés de blanc.

♂ Dernier arceau ventral obtusément arrondi en devant, élargi d'avant en arrière; échancré en angle très-ouvert à son bord postérieur; cilié et bissinué de chaque côté, entre la ligne médiane et ses angles postéro-externes; une fois au moins plus large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane; chargé, de chaque côté, d'une lame longitudinale relevée en demi-cercle, aboutissant au côté interne de la sinuosité juxta-latérale.

♀ Dernier arceau vental obtusément arrondi en devant, élargi sur les côtés en ligne presque droite; une fois au moins plus large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane; divisé par une ligne transversale en deux moitiés; l'antérieure, de deux pièces un peu obtusément arquées en arrière chacune à leur bord postérieur : la moitié postérieure comme quadrilobée postérieurement; de six pièces : la médiane antérieure à peine plus large que le cinquième de la base de cette moitié.

Cimex verbasci. DE GEER., Mém. t. III. p. 257. 4. pl. XIV. fig. 5.
Cimex baccarum. FABR., Syst. entom. p. 715. 83. — Id. entom. syst. t. IV. p. 117. 144. — Id. syst. Rhyng. p. 172. 93. — SCHRANK., Enum. p. 272. 525. — Id. Faun. boic. t. II. p. 74. 1107. — PANZ., Faun. Germ. 33. 20. — WOLFF., Icon. cimic. p. 60. 57. pl. VI. fig. 57. — FALLÉN., Monog. cimic. p. 48. 13. — Id. Hemipt. suec. p. 29. 13. — ZETTERST., Faun. ins. Lapon. p. 464. 5. — Id. Ins. lapp. p. 260. 6. — BURMEIST., Handb. t. II. p. 269. 13. — RAMB., Faun. Andal. t. II. p. 124. 10.
Pentatoma baccarum. LATR., Hist. nat. t. XII. p. 193. 31. — HAHN., Wanz. t. II. p. 63. pl. L. fig. 152. — L. DUFOUR, Rect. p. 158. 5. — BLANCH. Hist nat. t. III. Hemipt. p. 150. 13. — SAHLB., Geoc. fenn. p. 26. 1. — FLOR. Rhynch. livl. t. I. p. 137. 5. — GEHIN, Bullet. de la Soc. de la Mos. t. 9. p. 206. 79.
Carpocoris baccarum. KOLENAT., Melet. entom. t. IV. p. 53. 181.

Digitized by Google

Pentatoma verbasci. DALLAS, List. Hemipt. t. I. p. 235. 7. — DOHRN. (A), Catal. p 15. — BAERENSPR., Catal. p. 4.
Mormidea baccarum. FIEBER, Eur. Hemip. p. 335. 1.

ETAT NORMAL. *Tête* grisâtre ou d'un fauve cendré; marquée de points noirs, avec l'épistome et parfois la partie médiane jusqu'aux vertex plus pâle ou peu ponctuée de noir. *Pronotum* grisâtre en devant, rosâtre sur ses deux tiers postérieurs, marqué de points noirs, au moins près des bords latéraux : ceux-ci, blanchâtres sur leur tranche. *Ecusson* grisâtre ou d'un gris flavescent, et marqué de points bruns à la base, d'un blanc flavescent et à peine pointillé de brun à son extrémité. *Cories* rosâtres. *Tranche abdominale* flave sur le tiers médiaire ou un peu plus des arceaux, noire sur le reste.

Variations.

Quand la matière colorante a été peu abondante, la teinte générale est plus grisâtre ou moins rosâtre; la tête est moins foncée et présente sur l'épistome et jusqu'au vertex une bande longitudinale plus pâle; la moitié postérieure du pronotum et parfois l'écusson dont l'extrémité est plus pâle ont une couleur foncière d'un flave pâle.

Quand au contraire la matière colorante s'est développée en liberté, la tête est noire et la teinte générale des autres parties est d'un fauve ou grisâtre rosâtre, sauf l'extrémité de l'écusson qui est d'un blanc flavescent.

Avec un développement plus considérable de la matière colorante, la couleur passe au gris ou rosâtre foncé ou noirâtre, comme chez les variétés les plus obscures de la *lunula*.

Long. 0m,0112 à 0m,0123 (5 l. à 5 l. 1/2). — Larg. 0m,0051 à 0m,0056 (2 l. 1/4 à 2 l. 1/2) aux angles latéraux du pronotum.

Corps ovalaire; peu convexe. *Tête* subtriangulaire à peu près aussi longue que large au devant des yeux; planiuscule; sans rebord; hérissée de poils livides; marquée de points enfoncés bruns ou noirs, plus petits et plus serrés que sur le reste du corps; co-

Digitized by Google

lorée comme il a été dit. *Epistome* rétréci en devant, à peine aussi avancé que les joues. *Antennes* à 1er article un peu moins long que la moitié du 2e : celui-ci de deux tiers plus long que le 3e : les 4e et 5e épaissis : le 4e ordinairement de la grandeur du 2e, un peu plus long que le 5e : le 1er d'un blanc flavescent, souvent marqué d'un trait brunâtre à son côté interne : les suivants, d'un blanc flavescent à la base, noirs à l'extrémité. *Pronotum* élargi en ligne à peu près droite jusqu'aux angles latéraux. *Pronotum* à côtés un peu relevés en un rebord tranchant, et offrant près ce rebord une très-légère ligne élevée et parallèle ; à angles latéraux un peu anguleux, en ligne courbe en devant et en ligne droite en arrière, et débordant à peine les élytres : sans rebord à la base ; hérissé de poils livides ; à cicatrices en partie seulement lisses; marqué sur le reste de sa surface de points enfoncés noirs ; coloré comme il a été dit. *Ecusson* offrant des sinuosités vers la moitié ou les trois cinquièmes des côtés ; à peine plus large que la moitié du bord postérieur d'une corie vers l'angle postéro-externe de celles-ci ; marqué de points enfoncés noirs ; hérissé de poils livides ; coloré comme il a été dit ; avec la partie postérieure d'un blanc flavescent; ordinairement chargé en devant d'une tuméfaction suivie d'une dépression transverse vers les deux cinquièmes ; souvent sillonné sur une partie de la moitié postérieure de sa ligne médiane. *Cories* glabres ; marquées de points enfoncés noirs ou obscurs ; colorées comme il a été dit. *Exocorie* prolongée au moins jusqu'à l'extrémité du 5e arceau ventral ; souvent sinuée près de son angle postéro-externe. *Membrane* hyaline ou plus souvent à teinte mi-cuivreuse ; à cicatricule flave à la base, noire postérieurement. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* d'un flave pâle sur la moitié médiaire au moins de la longueur des arceaux, avec l'extrémité de ceux-ci, noire. *Repli du pronotum* et celui des *élytres* ordinairement d'un blanc flavescent ou d'un flave cendré. *Dessous du corps* d'un blanc sale, flavescent ou à teinte orangée. *Poitrine* marquée d'un point noir au côté externe de chaque cotyle. *Ventre* à peine aussi large vers le 3e arceau de sa tranche que le pronotum à ses angles latéraux ; parsemé de points enfoncés noirs ; explané sur les côtés et marqué d'une petite tache noire, aux angles antérieurs et postérieurs des arceaux de la tranche. *Stigmates* noirs. *Pieds* de la couleur du ventre ; hérissés de poils livides ; ponctués

Digitized by Google

de noir. *Tarses* noirs à 1er et 3e articles en majeure partie noirs : le 2e en majeure partie d'un blanc sale ou flavescent.

Cette espèce est commune dans toute la France, sur les *verbascum* les *thapsus*, etc.

Obs. Elle se distingue sans peine des précédentes, par les poils fins, dont la partie antérieure du dessus de son corps est hérissée; par ses antennes annelées de blanc et de noir; par ses cories sinuées près de leur angle postéro-externe, etc. A l'exemple de MM. Dallas, Dohrn et Baerensprung, nous avons restitué à cette espèce le nom de *verbasci* imposé par de Geer, qui le premier l'a décrite d'une manière reconnaissable.

Genre *Peribalus*, Peribale ; Mulsant et Rey.

Caractères. *Deuxième article des antennes* à peine aussi long ou plus long que le 3e : les 4e et 5e notablement plus longs. *Tête* arrondie ou subarrondie en devant; à peine plus longue que large au devant de ces organes. *Epistome* d'un cinquième moins long que les joues et enclos par elles. *Tranche abdominale* débordant les élytres ; entrecoupée de noir et de couleur claire. *Dos de l'abdomen* noir.

1. **Peribalus vernalis**; Wolff.

Antennes à 1er article pâle : les autres roses, avec la partie médiane des deux derniers articles, noire; le 2e à peine plus long ou aussi long que le 3e. Dessus du corps à couleur foncière variant du flave au fauve, marqué de points bruns qui lui donnent une teinte d'un flave ou fauve brunâtre : rebord latéral du pronotum et extrémité de l'écusson blancs : le dernier, parfois rosat. Pronotum élargi presque en ligne droite; déprimé sur les côtés avant les angles latéraux; débordant à ceux-ci les élytres d'un quart de la largeur de la base d'une corie. Ventre et pieds d'un flave pâle ou blanchâtre : le premier, explané sur les côtés : les seconds ponctués de noir. Repli des joues extérieurement bordé d'une ligne de points noirs.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle, assez faiblement échancré en arc à son bord postérieur; une fois environ plus large à ce bord

Digitized by Google

que long sur la ligne médiane, souvent un peu relevé en carène sur celle-ci, entaillé en angle aigu à l'extrémité de cette dernière, et bi ou trisinué de chaque côté entre ladite entaille et chaque angle postéro-externe.

♀ Dernier arceau ventral obtusément arrondi en devant, élargi en courbe rentrante de chaque côté; une fois plus large à son bord postérieur que long sur la ligne médiane ; divisé par une ligne transversale en deux parties presque égales : l'antérieure, à peine plus courte, formée de deux pièces principales, paraissant séparées par une pièce linéaire : la postérieure, de six pièces : les deux médianes transverses : l'antérieure plus grande.

Etat normal. *Dessus du corps* fauve, marqué de points enfoncés bruns, d'une teinte ordinairement plus foncée ou noirâtre sur la tête et au devant des angles latéraux du pronotum : rebord de ce dernier blanc : extrémité de l'écusson d'un blanc flave ou d'un rouge orangé. *Antennes* à 1er article d'un blanc flavescent : les 2e et 3e roses : le 4e rose sur les deux cinquièmes basilaires et le 6e apical de sa longueur, noir sur le reste : le 5e rose sur les deux septièmes basilaires, noir sur le reste, ou avec la pointe pâle.

Variations.

Quand la matière colorante a été moins abondante, la couleur foncière est flave, le 4e article des antennes n'a qu'une tache noire au lieu d'avoir un anneau : le 5e article est souvent rose ou blanchâtre à l'extrémité sur le 6e ou 7e de sa longueur.

Quand au contraire la matière colorante a abondé, la couleur foncière est fauve : la tête et les côtés du pronotum, au devant des angles latéraux et en dedans du rebord sont noirâtres. Le 4e article des antennes est complètement annelé de noir et le 5e est noir sur ses cinq derniers septièmes.

Cimex vernalis. Wolff, Icon. Cimic. p. 140. 135. pl. XIV. fig. 135. — Fallén, Monog. Cimic. p. 48. 14. — Id. Hemipt. suec. p. 30. 14. — Fieber, Eur. Hemipt. p. 339. 1.

Pentatoma vernalis. Hahn, Wanz. t. II. p. 64. pl. L. fig. 153. — Sahlb. Monog. Geoc. fenn. p. 26. 2. — Gorski, Analect. Entom. p. 88. 49.

Digitized by Google

Pentatoma vernale. Panz., Faun. Germ. 113 6 (mais non la figure). — Flor, Rhynch. Livl. t. I. p. 135. 4.
Carpocoris vernalis. Kolen., Melet Entom. t. IV. p. 52. 179.

Long. 0m,0081 à 0m,0095 (3 l. 2/3 à 4 l. 1/4). — Larg. 0m,0045 à 0m,0056 (2 l. à 2 l. 1/2) aux angles latéraux du pronotum, un peu moins dans la plus grande largeur de l'abdomen.

Corps glabre; ovalaire; peu convexe. *Tête* subarrondie en devant; au moins aussi longue au devant des yeux que large entre ces organes; sans rebord; planiuscule; marquée de points enfoncés bruns ou noirs très-rapprochées; rayée d'un sillon lisse pâle et imponctué au côté interne des yeux; à couleur foncière variant du flave au fauve. *Epistome* rétréci en devant, d'un cinquième plus court que les joues; enclos par elles. *Antennes* brièvement pubescentes; colorées comme il a été dit; à 2e article ordinairement à peine aussi long que le 3e : le 4e ou le 5e variablement le plus long. *Pronotum* élargi en ligne presque droite ou faiblement en courbe rentrante vers le niveau des cicatrices, sur les côtés; subarrondi aux angles latéraux et débordant la base des élytres d'une largeur ordinairement égale au quart de la base d'une corie; à calus plus ou moins faible et ordinairement en forme de point tuberculeux : à fossette ne dépassant pas ordinairement le niveau antérieur du calus : déprimé sur les côtés au devant des angles latéraux : à cicatrices peu nettement limitées; offrant à peine les traces d'un sillon transverse; ponctué et coloré comme il a été dit. *Ecusson* offrant les sinuosités latérales ordinairement vers les quatre septièmes de sa longueur; à peine aussi large que la moitié du bord postérieur d'une corie, vers l'angle postéro-interne de celles-ci; lisse et d'un flave blanchâtre ou d'un flave rouge orangé à l'extrémité; coloré et ponctué sur le reste comme il a été dit. *Cories* colorées et ponctuées comme l'écusson : exocorie prolongée ordinairement jusqu'à l'extrémité du 5e arceau ventral. *Membrane* d'un livide fauve : cicatricule brune, extérieurement bordée d'une ligne blanchâtre. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* débordant les élytres; flave ou d'un rouge flave sur le quart ou le tiers médiaire de ses arceaux, noire sur le reste. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches postérieures : d'un blanc flave, avec l'extrémité

Digitized by Google

noire. *Pièces prébasilaires* tronquées perpendiculairement à leur partie antérieure et souvent relevées en une petite dent à leur angle antéro-inférieur. *Dessous du corps* d'un flave pâle, parfois rosat sur le ventre; ponctué, avec la région médiane du ventre lisse : les points ordinairement en partie bruns ou noirâtres sur la poitrine, constituant sur le ventre, six rangées longitudinales de taches noires : celle-ci marquée en outre d'un point plus gros au côté externe de chaque cotyle. *Ventre* explané sur sa tranche et marqué d'une tache noire aux angles de celle-ci. *Repli des joues* extérieurement bordé d'une rangée de points noirs. *Repli du pronotum* et *repli des cories*, d'un flave pâle ou d'un flave rosat, le second au moins ordinairement ponctué de brun. *Pieds* d'un flave pâle ou livide; parfois d'un rosat pâle; marqués de points noirs : cuisses ordinairement notées de deux points noirs vers les deux tiers de leur côté antérieur.

Cette espèce est commune dans toutes les parties de la France. On la trouve sur les ombellifères, sur les bouillons-blancs, sur diverses autres plantes, sur les chênes et différentes autres espèces d'arbres.

M. Fieber a décrit sous le nom de *Cimex distinctus* (Meyer-Dür), une espèce qu'on pourrait caractériser ainsi :

Antennes à 1er article pâle : les suivants, roses : le 5e le plus souvent noir des deux aux cinq septièmes : le 2e ordinairement au moins aussi long que le 3e. Dessus du corps à couleur foncière d'un flave pâle ou légèrement verdâtre, marqués de points bruns. Pronotum élargi en courbe rentrante sur les côtés, à angles latéraux débordant les élytres du quart ou de la moitié de la base d'une corie ; à rebord latéral blanc ; peu ou point déprimé près de ce bord. Ecusson ordinairement concolore à l'extrémité. Ventre et pieds d'un flave blanchâtre : le premier non explané sur les côtés : les seconds peu ou point ponctués de noir.

♂ et ♀ comme chez le *vernalis*.

Obs. Dans le nord ou les parties tempérées de la France, le *vernalis* a ordinairement une couleur foncière fauve en dessus. Dans notre Midi, il affecte généralement une teinte plus pâle, d'un flave testacé ou cendré et marqué de points noirs ou bruns qui lui donnent une teinte légèrement verdâtre; souvent il se montre en outre brun ou noirâtre

Digitized by Google

sur la tête, surtout sur la moitié antérieure et sur les côtés du pronotum, en dedans du rebord latéral blanc. La poitrine et les pieds sont peu ou pas ponctués de brun; les antennes ont le 4e article entièrement rose et le 5e rose ou pâle sur les deux septièmes ou un peu moins de l'extrémité; quelquefois même le 5e article est entièrement rose.

Mais là ne se bornent pas les modifications que subit l'espèce. Le pronotum s'élargit en courbe rentrante plus sensible de ses angles antérieurs à ses angles latéraux; il se montre peu ou point déprimé au devant de ceux-ci; il déborde plus sensiblement la base des élytres; l'écusson n'est souvent pas plus pâle à l'extrémité; le ventre n'est pas ou est peu explané sur les côtés.

Dans les parties plus méridionales de la France et en Corse, on trouve des individus chez lesquels les angles latéraux du pronotum débordant la base des élytres de la moitié environ de la largeur de la base d'une corie; dans ce cas, la courbe rentrante des bords latéraux du pronotum est plus sensible; les côtés de ce segment sont peu ou point déprimés, et la fossette située au côté interne du calus, s'avance jusque vers le sinus de la courbe des côtés.

Mais souvent chez ces individus l'écusson est aussi plus pâle ou d'un flave pâle, et l'on passe par des variations si insensibles à toutes les autres modifications entre toutes ces variations extrêmes de couleur ou de formes, qu'il est difficile de trouver un caractère capable de séparer nettement ces deux espèces, à part la couleur du 4e article des antennes, qui elle-même est variable. Ordinairement le ventre est explané sur sa tranche, chez les variétés foncées et ne l'est pas sur les variétés pâles; mais ce caractère même n'est pas constant.

Enfin, nous avons reçu de M. Parris des individus, provenant de Bône en Algérie, dont les côtés du pronotum sont d'un brun noir, en dedans de la tranche rosâtre ou rougeâtre, que cette partie obscure rétrécit davantage aux angles latéraux.

Tous ces exemplaires ont des caractères sexuels identiques et semblent indiquer que le *P. distinctus* n'est qu'une variété du *vernalis*.

Peribalus inclusus; Dohrn. *Antennes à 1er article pâle : les suivants roses : le 2e d'un quart plus grand que le 3e. Dessus du corps d'un*

Digitized by Google

cendré flavescent marqué de points bruns ou noirs : rebord du pronotum et extrémité de l'écusson blancs. Pronotum élargi en ligne droite jusqu'aux angles latéraux : ceux-ci débordant à peine la base des élytres. Tranche abdominale d'un flave pâle sur plus des deux tiers médiaires des arceaux, ponctuée de noir sur les intersections. Repli des joues ponctué de noir. Ventre et pieds d'un blanc flave : le premier, non explané sur les côtés, n'offrant pas ou offrant à peine les traces des rangées de taches formées de points noirs : les pieds sans taches.

Pentatoma inclusa. A. Dohrn. Stett. Entom Zeit. 1860. p. 103.

Long. 0m,0081 (3 l. 3/4). — Larg. 0m,0045 (2 l.) aux angles du pronotum.

Patrie : Sarepta.

Obs. Cette espèce, qui est bien distincte, semble par la longueur plus grande du 2e article des antennes, faire le passage des Péribales aux Dryocores, dont elle se distingue par sa tête plus arrondie en devant, et par son épistome enclos par les joues.

Genre *Dryocoris*, Dryocore (1).

Caractères. *Antennes* à 2e article à peine plus long que le 3e. Tête arrondie ou subarrondie en devant. *Epistome* à peine moins long que les joues et non enclos par elles. *Tranche abdominale* entrecoupée de noir et de blanc. *Dos de l'abdomen* noir.

1. **Dryocoris sphacelatus** ; Fabricius.

Tête obtusément arrondie ou subéchancrée en devant. Epistome à peine moins avancé que les joues et non enclos par elles. Antennes blanches à la

(1) M. Amyot en citant, comme synonyme de son *Dryocoris*, le *Cimex sphacelatus* de Fabricius, avait peut-être sous les yeux notre *Peribalus vernalis ;* mais le nom de *Holcostethus* donné par M. Fieber, est si dur à prononcer, que nous avons préféré adopter le nom de l'auteur français.

Digitized by Google

base et noires à l'extrémité des quatre derniers articles : le 1er à peu près égal au 3e : le 5e le plus long. Dessus du corps densement ponctué de brun bronzé, avec la couleur foncière variant du cendré au gris brun ; rebord latéral du pronotum, deux cinquièmes basilaires du bord externe de l'exocorie, un point au côté interne de chaque stigma et une lunule à l'extrémité de l'écusson, blancs. Tranche abdominale entrecoupée de blanc et de noir. Ventre et pieds d'un livide flavescent roussâtre, ponctués de noir.

♂ Dernier arceau du ventre arrondi en devant, un peu élargi sur les côtés ; de deux tiers plus large en arrière que long sur la ligne médiane ; caréné sur celle-ci ; cilié à son bord postérieur, en angle rentrant très-ouvert et offrant à peine une légère sinuosité sur chaque moitié de ce bord.

♀ Dernier arceau ventral obtusément arrondi en devant, élargi en courbe rentrante sur les côtés ; une fois plus large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane, divisé par une ligne transversale bissinuée, en deux moitiés : l'antérieure de deux pièces : la postérieure de six : les deux médiaires plus larges que longues : l'antérieure plus grande, de moitié plus longue que la postérieure, rétrécie d'avant en arrière : la seconde en parallèlograme transverse.

Cimex sphacelatus. Fabr., Entom. Syst. t. IV. p. 120. 155.— Id. Syst. Rhyng. 175. 103.— Wolff, icon. cimic. p. 101. 95. pl. X. fig. 95.— Ramb. Faun de l'Andal. t. II. p. 122. 7.
Cimex lynx. Panz. Faun. Germ 33. 17.— Latr., Hist. nat. t. XII. p. 193. 33.
Pentatoma baccarum. Amyot et Serville, Hemipt. p. 132. 6?
Pentatatoma annulata. Muls et Rey, ann. de la Soc. Linn. de Lyon, 1850-52. p. 86.— Id. Muls. opusc. entom. t. I. p. 105.
Pentatoma sphacelata. Dallas. List. Hemipt. p. 233. 8.— Gorski, Analect. entom. p. 89. 50.
Holcostethus sphacelatus. Fieber, Eur. Hemipt. p. 334.
Pentatoma sphacelatum. Flor. Rhyng. liv. t. I. p. 134. 3.

Variations.

Quand la couleur foncière du dessus du corps a été moins abondante, il est cendré ou d'un cendré légèrement fauve. Quand au contraire elle a abondé, le dessus du corps est d'un gris brun ou brun rosâtre, et

Digitized by Google

les points noirs lui donnent une teinte plus foncée ; la partie pâle du segment de la tranche abdominale ne s'étend que jusqu'à la moitié du segment au lieu d'être transversale, et le repli du pronotum et celui des élytres sont ponctués de noirs. Souvent alors, par contre, le rebord latéral du pronotum et celui des deux cinquièmes antérieurs de l'exocorie sont plus blancs et moins restreints.

Long. 0,0084 à 0,0095 (3 l. 3/4 à 4 l. 1/4). Larg. 0,0051 à 0,0056 (2 l. 1/4 à 2 l. 1/2) aux angles latéraux, faiblement plus large vers la moitié de l'abdomen.

Corps ovalaire; faiblement convexe. *Tête* obtusément arrondie en devant, un peu échancrée dans le milieu de son bord antérieur; presque sans rebord; planiuscule, à peine plus saillante sur l'épistome; subdéprimée sur chaque joue ; rayée d'un sillon juxta-oculaire pâle; densement marquée de points enfoncés d'un brun noir : intervalles des points tantôt à peu près de même couleur, tantôt cendrés ou d'un cendré fauve. *Epistome* graduellement est assez faiblement rétréci d'arrière en avant, variablement un peu moins ou aussi avancé que les joues, non enclos par elles. *Antennes* brièvement pubescentes; à 1er article le plus court; le 2e ordinairement à peine plus grand que le 3e : le 4e d'un tiers plus long que celui-ci : le 5e le plus grand : le 1er, d'un blanc livide ou noir à l'extrémité : les autres blancs à la base et noirs à l'extrémité : la partie blanche couvrant les trois quarts basilaires sur la 2e, plus courte sur les autres, réduite au quart ou au 5e de la longueur sur le dernier. *Pronotum* élargi en ligne à peu près droite jusqu'aux angles latéraux, qui sont obtusément anguleux et débordent les élytres souvent à peine de la largeur de la base de l'exocorie; muni latéralement d'un rebord subconvexe blanc : ordinairement déprimé près de ce rebord ; à périphérie des cicatrices indiquées par une ligne d'un livide roussâtre; marqué sur le reste de sa surface de points enfoncés d'un brun bronzé, avec les intervalles tantôt presque de même couleur, tantôt plus pâles. *Ecusson* offrant les sinuosités latérales vers les quatre septièmes de sa longueur ; arrondi à l'extrémité, un peu plus large que la moitié du

Digitized by Google

bord postérieur d'une corie. vers l'angle postéro-externe de celle-ci ; ponctué et coloré comme le pronotum ; marqué d'un point calleux blanc, assez petit, au côté interne de chaque stigma ; noté souvent de une ou trois autres taches blanchâtres , plus petites, liées à la base ; paré à l'extrémité d'une lunule blanche, couvrant le septième postérieur de sa longueur. *Cories* ponctuées et colorées comme l'écusson, avec les deux cinquièmes basilaires du bord externe de l'exocorie, blanc : celle-ci, prolongée jusqu'à la moitié du 5e arceau ventral. *Membrane* d'un livide tirant sur le fauve cuivreux ; marquée d'une tache brune à l'angle antéro-interne. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* débordant plus ou moins les élytres ; d'un blanc flavescent sur le tiers médiaire de chaque segment, noire sur chacun des tiers antérieur et postérieur. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures. *Dessous du corps* marqué, sur le dessous de la tête et sur la poitrine de points noirs ou bruns, ordinairement plus gros et plus nombreux sur le repli des joues et sur les côtés de l'antépectus, qui, par là, paraissent parfois noirs ou noirâtres. *Poitrine* marquée d'un point noir au côté externe de chaque cotyle. *Repli du pronotum* étroit, blanc, marqué d'une tache noire sur les angles latéraux. *Repli des cories* à peine prolongé après le bord postérieur du postpectus; d'un blanc livide. *Ventre* non explané sur les côtés ; d'un livide flavescent roussâtre ou rosat, marqué de points plus petits, en partie concolores, en partie noirs, et constituant des sortes de taches ; noté, sur les côtés, d'une tache noire aux angles antérieur et postérieur des arceaux de la tranche. *Pieds* livides ou d'un livide blanchâtre ou roussâtre ; ponctués de noir : extrémité des tibias, partie au moins des 1er et 3e articles des tarses obscurs ou noirâtres.

Cette espèce n'est pas rare dans la plupart des provinces de la France.

Obs. Elle varie assez faiblement par la teinte du dessus du corps.

Elle se distingue des Carpocores, par sa tête arrondie en devant; par le 2e article des antennes à peine plus long que le 3e ; du *Per. vernalis* par son épistome à peu près aussi avancé que les joues et non enclos par elles ; par ses antennes annelées de blanc et de noir ; par son écusson marqué d'un point blanc au côté interne des stigmas, et marqué d'une lunule blanche à son extrémité.

Digitized by Google

Elle s'éloigne des Pentatomates, par ses cotyles marqués d'un point noir: par sa tranche abdominale entrecoupée de noir et de couleur claire.

DEUXIÈME RAMEAU.

LES PENTATOMATES.

CARACTÈRES. *Poitrine* n'offrant pas une tache ponctiforme noire, au côté externe de chaque cotyle. *Pronotum* à sinuosités latérales situées au moins vers les trois cinquièmes de la longueur de ses côtés. *Tranche abdominale* non alternée de noir et de couleur pâle sur chaque arceau.

- Ventre non avancé en saillie obtuse à sa partie antéro-médiaire, et non chargé d'une carène sur sa ligne médiane.
  - Tranche abdominale en partie noire ou presque uniformément marquée de points noirs.
    - Tranche abdominale, noire à son côté interne, uniformément verte ou pâle sur sa moitié externe au moins. Tête subtriangulaire. Epistome parallèle, non enclos par les joues. *Pentatoma*.
    - Tranche abdominale presque uniformément marquée de points noirs sur un fond pâle. Tête subarrondie en devant. Epistome presque enclos par les joues. *Palomena*.
  - Tranche abdominale de couleur verte ou pâle, marquée d'un seul point noir à l'angle postéro-externe des arceaux. Bec à peine plus longuement prolongé que le bord postérieur des hanches intermédiaires. Epistome enclos ou à peu près par les joues. *Brachynema*.
- avancé en saillie obtuse à sa partie antéro-médiaire, et souvent chargé sur sa ligne médiaire d'un carène plus ou moins sensible. Bec prolongé au moins jusqu'aux hanches postérieures. Epistome subparallèle aussi avancé que les joues. Tranche abdominale verte, marquée d'un point noir à l'angle postéro-externe des arceaux. *Nezara*.

Genre *Pentatoma*, PENTATOME; Olivier.

Olivier, Encycl. méth. t. IV. p. 25.

CARACTÈRES. *Ventre* non avancé en saillie obtuse à sa partie antéro-médiaire; non chargé d'une carène longitudinale sur la ligne médiane;

Digitized by Google

obtus ou tronqué à sa partie antéro-médiaire. *Tête* subtriangulaire. *Epistome* parallèle, à peu près aussi avancé que les joues. *Antennes* à 2e article d'un tiers au moins plus long que le 3e. *Tranche abdominale* débordant peu les élytres, noire à son bord interne, de couleur uniformément verte ou pâle au moins sur sa moitié externe, c'est-à-dire non marquée d'un point noir à l'angle postéro-externe de ses segments. *Dos de l'abdomen* noir.

1. **Pentatoma juniperina**; Linné.

Tête subtriangulaire, ordinairement un peu échancrée en devant. Epistome un peu moins long que les joues. Antennes à 2e article vert, de moitié au moins plus long que le 3e. Bec prolongé à peine jusqu'à la moitié du 2e arceau ventral. Dessus du corps d'un vert de pré marqué de points enfoncés concolores : rebord latéral du pronotum et des deux cinquièmes basilaires de l'exocorie, jaunes : extrémité de l'écusson d'un blanc livide. Tranche abdominale jaune sur sa moitié externe, noire sur l'interne. Dessous du corps et pieds d'un vert jaunâtre.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle, une fois au moins plus large en arrière que long sur la ligne médiane; un peu échancré en arc à son bord postérieur; muni à celui-ci d'un rebord interrompu dans son milieu et suivi d'un appendice rétréci d'arrière en avant, échancré postérieurement.

♀ Dernier arceau ventral obtusément arrondi en devant, élargi en angle rentrant sur les côtés; divisé par une ligne transversale un peu arquée en arrière en deux moitiés presque égales : l'antérieure de deux pièces, un peu sinuées chacune sur la moitié externe de leur bord postérieur : la seconde moitié de six pièces : la médiane antérieure transverse, rétrécie d'avant en arrière, un peu échancrée en arc à son bord postérieur : la médiane postérieure parallèle aussi longue que large.

Cimex juniperinus. Linn., Syst. nat. t. I. p. 445. 37. — Id. 12e édit. t. I. p. 722. 48. — Id. Faun. suec. p. 249. 930. — de Geer, Mém. t. III. p. 253. pl. XIII. fig. 1-8. — Fabr., Syst. entom. p. 711. 68. — Id. Entom. syst. t. IV. p. 109. 113. — Id. Syst. Rhyng. p. 167. 60. — de Villers, C. Linn., Entom.

Digitized by Google

t. I. p. 496. 37. — Rossi, Faun. etr. t. II. p. 1303. — Id. édit. illig. t. II. p. 369. 1303. — Panz, Faun. Germ. 33. 13. — Schellenb., Cimic. p. 5. pl. I. fig. 1. — Wolff, Icon. Cimic. p. 54. 51. pl. VI. fig. 51. — Fallén, Monog. Cimic. p. 47. 12. — Id. Hemipt. suec. p. 28. 11. — Zetterst., Faun. lapp. p. 465. 7. — Id. Ins. lapp. p. 260. 7. — Burmeist, Handb. t. II. p. 369. 14.

Pentatoma juniparina. Tigny, Hist. nat. t. IV. p. 300. — Latr. Hist. nat. t. XII. p. 191. 23. — Hahn, Wanz t. II. p. 61. pl. XL. fig. 150. — Gorski. Analect. entom. p. 92. 53. — Sahlb., Monog. Geoc. fenn. p. 26. 3. — Flor, Rhynch. livl. t. I. p. 132. 2.

Carpocoris juniperina. Kolenat., Melet. t. IV. p. p. 50. 175.

Pentatoma juniperum. Gehin, Bullet. de la Soc. d'Hist. nat, de la Moselle. t. 9. p. 205.

Pentatoma juniperi. Fieber, Eur. Hemipt. p. 336. 3.

Long. 0m,0112 (5 l.). — Larg. 0m,0067 à 0m,0070 (3 l. à 3 l. 1/8).

Corps ovalaire; peu convexe. *Tête* presque en triangle à côtés sinués; un peu plus longue au devant des yeux que large entre ces organes; plane, sans rebord ou munie d'un rebord à peine distinct; ruguleusement et densement ponctuée; verte. *Epistome* sensiblement rétréci d'arrière en avant sur sa moitié antérieure, tronqué en devant, et un peu moins avancé que les joues, qui se terminent en pointe obtuse; non enclos par elles. *Antennes* à 1er article à peine égal au tiers du 2e: celui-ci de moitié au moins et parfois près d'une fois plus grand que le 3e: les 4e et 5e presque égaux entre eux et au 2e: le 1er et le second ou seulement le 1er et la moitié du 2e verts: les autres bruns ou d'un brun noir, parfois verts à la base. *Pronotum* élargi en ligne à peu près droite jusqu'aux angles latéraux; en angle émoussé ou subarrondi à ceux-ci et débordant les élytres d'une largeur à peine plus grande que celle de la base de l'exocorie; ruguleusement, densement et un peu moins finement ponctué que la tête; lisse sur une partie des cicatrices; vert un peu foncé; muni latéralement d'un rebord jaune ou flave ou d'un flave légèrement verdâtre, presque tranchant et peu saillant: un peu déprimé au côté interne de la moitié antérieure de ce rebord. *Ecusson* rugueusement ponctué, avec la partie postérieure lisse et ordinairement creusée d'une fossette; d'un blanc flavescent à son extrémité, vert sur le reste de sa surface; chargé d'une faible tuméfaction basilaire prolongée jusqu'aux deux septièmes de sa longueur; marqué, à ses angles de devant, d'un petit stigma obtriangulaire, concolore et peu

Digitized by Google

apparent. *Cories* marquées de points plus petits que ceux de l'écusson, avec les intervalles plus unis ou moins ruguleux; vertes, avec le bord externe de l'exocorie flave ou d'un jaune verdâtre parfois jusqu'à la moitié de sa longueur ou un peu moins, et une partie de la base de l'exocorie de même couleur. *Exocorie* prolongée jusqu'à l'extrémité du 5e arceau ventral. *Membrane* translucide, d'un blanc à peine roussâtre, à teinte métallique, mais paraissant souvent obscure ou noirâtre quand les élytres sont couchées. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* noire sur la moitié interne, jaune sur l'externe : la partie noire un peu festonnée; cachée ou à peu près par les élytres : la partie jaune au moins en partie visible. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures ou jusqu'à la moitié du 2e arceau du ventre : soies noires : gaîne verte, avec l'extrémité noire. *Dessous du corps* vert; ruguleusement et un peu obsolètement ponctué sur la poitrine, plus finement sur le ventre; presque lisse sur la partie médiane de celui-ci. *Repli du pronotum* jaune ou d'un jaune verdâtre, convexe. *Repli des cories* jaune, avec la moitié interne verdâtre; à peine prolongé jusqu'à la moitié du 2e arceau ventral. *Ventre* tronqué et rebordé sur sa partie médiane antérieure; jaune ou jaune verdâtre, et muni d'un rebord épais, et non denté sur les côtés. *Stigmates* verts ou à peine obscurs. *Pieds* verts, avec le dernier article des tarses ordinairement obscur ou brun : cuisses non marquées d'un point noir.

Cette espèce paraît habiter la plupart des provinces de la France. Elle n'est pas rare dans les environs de Lyon sur le genevrier.

2. **Pentatoma pinicola** ; Mulsant et Rey.

Tête subtriangulaire. Epistome à peu près aussi long que les joues. Antennes brunes ou d'un brun noir, avec le premier article et souvent la base du 2e verts ; celui-ci d'un tiers environ plus grand que le 3e. Bec prolongé jusqu'à l'extrémité du 3e arceau ventral. Dessus du corps d'un vert cendré livide ou d'un vert olivâtre ou vert livide brunâtre ; marqué de points enfoncés concolores : rebord latéral du pronotum et des deux cinquièmes basilaires de l'exocorie d'un flave blanchâtre : extrémité de l'écusson d'un blanc livide. Tranche abdominale noire au côté interne, verte au moins sur

Digitized by Google

la moitié externe de sa largeur. Dessous du corps et pieds d'un vert olivâtre.

♂ et ♀ presque comme dans l'espèce précédente ; mais offrant chez le ♂ le dernier arceau ventral plus sensiblement échancré.

Pentatoma pinicola. Muls. et Rey, Ann. Soc. linn. de Lyon, 1852. p. 89. — Id. *in.* Muls., Opusc. entom. t. 1 p. 108. — Fieber, Eur. Hemipt. p 336.

Variations.

Quelquefois la tranche des côtés du pronotum au lieu d'être d'un flave blanchâtre est de la couleur du reste du segment.

A cette variation poralt devoir se rapporter le

Pentatoma macrorampha. Fieber. Eur. Hemipt. p. 336. 1.

Long. 0m,0100 à 0m,0123 (4 l. 1/2 à 5 l. 1/2). — Larg. 0m,0067 à 0m,0070 (3 l. à 3 l. 1/4).

Corps ovale ; peu convexe. *Tête* presque en triangle à côtés subsinués ; à peine plus longue au devant des yeux que large entre ces organes ; plane, sans rebord, ou offrant à peine les traces d'un très-étroit rebord ; ruguleusement et densement ponctuée ; ordinairement d'un vert gris cendré, d'un vert cendré olivâtre ou brunâtre. *Epistome* un peu renflé en fuseau sur sa moitié postérieure, subparallèle ou un peu rétréci sur l'antérieure, tronqué en devant, et à peu près aussi avancé que les joues qui se terminent en pointe obtuse. *Antennes* à 1er article à peine égal au tiers du 2e : celui-ci, ordinairement le plus grand ou souvent à peine égal au 5e : le 3e d'un tiers plus court que le 2e : le 4e un peu plus long et moins grand que le dernier : le 1er vert : les autres bruns ou d'un brun noir : le 3e vert à sa base. *Pronotum* élargi en ligne à peu près droite jusqu'aux angles latéraux ; subarrondi ou en angle émoussé à ceux-ci, et débordant les élytres d'une largeur à peine égale à la base de l'exocorie ; un peu moins finement ponctué que la tête, ruguleux sur sa moitié antérieure, peu sur la postérieure ; de la couleur de la tête, avec les côtés blancs ou d'un flave blanchâtre ; un peu explané sur sa moitié antérieure, au côté interne de ses bords latéraux. *Ecusson* rugueusement

Digitized by Google

ponctué, avec la partie postérieure lisse, presque impointillée et ordinairement creusée d'une fossette; d'un blanc livide à son extrémité, coloré comme le pronotum sur le reste de sa surface; chargé d'une tuméfaction basilaire prolongée jusqu'aux deux septièmes de sa longueur, ordinairement assez prononcée, et souvent rendue plus marquée par une dépression qui la suit; noté, à ses angles de devant, d'un petit stigma lisse. *Cories* marquées de points un peu plus petits que ceux de l'écusson, avec les intervalles presque unis ou moins ruguleux; de la couleur de l'écusson, avec la base de l'exocorie d'un blanc verdâtre. *Exocorie* prolongée jusqu'à l'extrémité du 5e arceau ventral. *Membrane* transparente, d'un blanc vitreux, mais paraissant souvent verdâtre ou d'une teinte rapprochée quand elle est couchée. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* noire presque sur sa moitié interne, d'un flave verdâtre sur le reste: la partie noire, ordinairement un peu festonnée, cachée par les élytres: l'autre au moins en partie apparente. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité du 3e arceau ventral: soies noires; gaîne verte, avec l'extrémité noire. *Repli du pronotum* d'un livide verdâtre ou blanchâtre, ou d'un flavescent verdâtre, un peu convexe.

Cette espèce vit sur le pin sylvestre. On la trouve dans les montagnes du Beaujolais et dans diverses provinces de la France.

Obs. Le *Pent. pinicola* se distingue du *Juniperina* par sa couleur plus olivâtre, plus livide et plus obscure; par ses joues à peine jaunâtres sur leur tranche; par son épistome ordinairement aussi avancé que celles-ci, subparallèle ou moins rétréci en devant; par ses antennes brunes ou d'un noir brun à partir du 2e article ou du tiers de celui-ci; par le 2e article d'un tiers à peine plus grand que le 3e; par son bec prolongé jusqu'à l'extrémité du 3e arceau ventral; par son pronotum sans rebord saillant et d'un flave blanchâtre ou d'un blanc livide sur les côtés, ainsi que la base du bord de l'exocorie, le repli du pronotum, et celui des cories; par les côtés du ventre non munis d'un rebord épais, plus tranchant, parés d'une bordure flavescente ou plus étroite, ou parfois à peine marquée; par la partie noire de sa tranche abdominale un peu plus étroite.

Digitized by Google

Genre *Palomena*, PALOMÈNE ; Mulsant et Rey.

CARACTÈRES. *Ventre* non avancé en saillie obtuse à sa partie antéro-médiaire ; non chargé d'une carène longitudinale sur sa ligne médiane ; obtus ou tronqué à sa partie antèro-médiaire. *Tête* subarrondie en devant. *Epistome* rétréci en devant, un peu moins large que les joues, enclos ou à peu près par celles-ci. *Antennes* à 2e article à peine plus large que le 3e. *Tranche abdominale* débordant plus ou moins les élytres ; presque uniformément ponctuée de brun ou de noir sur un fond pâle. *Dos de l'abdomen* noir.

1. Palomena viridissima ; PODA.

Tête subarrondie en devant. Epistome rétréci en pointe en devant, un peu moins avancé que les joues et presque enclos par elles. Antennes d'un vert flave ou rougeâtre livide, avec les deux derniers articles d'un rouge rosat : le dernier surtout souvent noirâtre sur sa seconde moitié : le 2e à peine plus grand que le 3e : le 5e, le plus long. Dessus du corps marqué de points noirs ou bruns assez petits ; à couleur foncière variant du vert de pré au brun fauve verdâtre, avec la tranche du pronotum flavescente ou rosâtre. Tranche abdominale ponctuée de brun, avec les sutures des intersections flavescentes. Ventre pâle, de nuances variables. Pieds d'un flave verdâtre ou d'un livide rougeâtre. Dessus du corps et pieds flaves ou rosats. Ventre tranchant sur les côtés.

♂ Dernier arceau du ventre en demi-cercle un peu élargi ; échancré presque en demi-cercle jusqu'au tiers antérieur de sa longueur, et, postérieurement sur les deux tiers médiaires de sa largeur, réduit ainsi à une bande assez étroite : la partie située dans cette échancrure concave et invisible quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessous : le bord antérieur de cette échancrure un peu échancré lui-même en arc et offrant une petite dent à chacune des extrémités de cet arc.

♀ Dernier arceau ventral obtusément arrondi en devant, élargi

Digitized by Google

ensuite en courbe rentrante ; une fois au moins plus large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane ; divisé en deux moitiés par une ligne transversale sinuée sur les côtés et constituant sur la ligne médiane un angle aigu très-rentrant : la moitié antérieure plus courte, formée de deux pièces convexes, sinuées chacune sur la moitié externe de leur bord postérieur et arrondies à l'interne, renfermant entre elles sur la ligne médiane une petite pièce en triangle étroit : la moitié postérieure composée de six pièces : la médiane antérieure transverse, rétrécie d'avant en arrière : la postérieure plus longue que large, élargie d'avant en arrière, tronquée à ses extrémités.

Variations.

Les variations de couleur peuvent être réduites aux suivantes, très-bien signalées par M. Gorski.

Var. A (Etat normal). *Dessus du corps vert. Dessous du corps d'un vert blanchâtre ou d'un vert flavescent.*

α. *Tranche des côtés du pronotum verte.*

β. *Tranche du pronotum rose ou rouge.*

Obs. Les antennes sont vertes sur les trois premiers articles, roses sur les deux derniers, avec la seconde moitié du dernier ordinairement brune. La membrane est translucide, la tranche abdominale est verte ou couleur de chair.

Cimex viridissimums. Poda, Ins. mus. gr. p. 56. 10.

La punaise verte. Geoffr. Hist. t. I. p. 464. 61.

Cimex prasinus. Linn., Faun. suec. p. 249. 911 ?— Schrank, Enum. p. 271. 522. — Id. Faun. boic. t. II. p. 73. 1105.—Fabr., Entom. Syst. t. IV. p. 109. 111. — Id. Syst. Rhyng. p. 166. 58.— De Villers, c. Linn. Entom. t. I. p. 497. 58.—Rossi, Faun. etr. édit. illig. t. 2. p. 371. 1305. — Fallén, Monogr. cimic. p. 47. 11.— Id. Hemipt. succ. p. 28. 10.— Donov. Brit. ins. t. IV. pl 123.— Fieber, Eur. Hemipt. p. 339. 3.

Pentatoma prasina. Latr. Hist. nat. t. XII. p. 190. 21.— Lamarck, anim. s. vert. t. III. p. 493. 3.— Gorski, Analect. entom p. 93. 54. α.

Pentatoma prasinum. Hahn, Wanz. t. 2. p. 60. pl. 49. fig. 149. — Flor, Rhynch. Livl. t. I. p. 130 1.

Carpocoris prasina. Kolenati, Melet. entom. t. IV. p. 48. 173.

Var B. *Dessus du corps vert : tranche des côtés du pronotum rouge ou d'un rouge pâle. Dessous du corps couleur de chair ou d'un carné rougeâtre.*

Digitized by Google

Obs. Les antennes ont les 2e et 3e articles tantôt d'un livide flave, tantôt d'un vert pâle : le 3e variablement livide rosé, rose sans tache, ou brunâtre sur une partie de sa moitié postérieure, vert pâle à la base et brun ou noirâtre ensuite : le 5e avec les mêmes couleurs à la base que le précédent, mais généralement brun ou noirâtre sur la majeure partie de sa longueur : la membrane est ordinairement moins translucide. La tranche abdominale le plus souvent d'un carné livide.

Cimex dissimilis. Fabr., Entom. Syst. t. IV. p. 109. 112 — Id. Syst. Rhyng. p. 167. 59.— Panz. Faun. Germ. 33. 15.— Wolff. Icon. cimic. p. 53. 50. pl. VI. fig. 50 (la tranche marginale est faussement représentée).— Fieber, Eur. Hemipt. p. 399. 4.

Pentatoma dissimilis. Latr., Hist. nat. t. XII. p. 190. 22.— Faun. fr. Hémipt. pl. II. fig 3.— L. Dufour, recherch. p. 157. 3.— Gehin, Bullet. de la Moselle 1860. p. 204. 76. — Amyot et Serv., Hémipt. p. 131. 4.

Carpocoris dissimilis. Gorski, Melet. Entom. t. IV. p. 49. 174.

Pentatoma prasina. Var. *dissimilis*, Gorski. l. c.

Var. C. *Dessus du corps d'un vert fauve. Dessous du corps tantôt d'un vert pâle, tantôt rougeâtre.*

Obs. Les antennes offrent des variations à peu près analogues à celles de la var. β.

Cimex discolor. Wolff, Icon. Cimic. p. 178. 177. pl. 18. fig. 177.

Pentatoma prasina. Gorski, l. c. var. (*discolor*).

Var. D. *Dessus du corps d'un fauve brunâtre. Dessous du corps couleur de chair ou d'un carné rougeâtre. La tranche abdominale est ordinairement d'un fauve livide.*

Obs. Les antennes ont les 3e et 4e articles tantôt d'un vert pâle, tantôt d'une couleur de chair pâle : les 4e et 5e roses ou d'un rose rouge, tantôt sans taches, tantôt en partie obscurs. La membrane est nébuleuse.

Pentatoma prasina. Gorski, l. c. var. *subrubescens.*

Cimex dissimilis. Fieber, l. c. var. β.

Long. 0m,0105 à 0m,0147 (4 l. 3/4 à 6 l. 1/2). — Larg. 0m,0061 à 0m,0078 (2 l. 3/4 à 3 l. 1/2).

Corps ovalaire ou ovale-oblong ; peu convexe. *Tête* arrondie ou subarondie en devant; paraissant parfois bilobée en devant; à peine aussi longue au devant des yeux que large entre ces organes; sans rebords, plane; assez densement marquée de points assez petits noirs ou bruns;

Digitized by Google

ordinairement verte; creusée d'un sillon pâle au côté interne des yeux. *Epistome* rétréci en pointe en devant, un peu moins avancé que les joues et néanmoins enclos ou à peu près par elles. *Antennes* à 1er article à peine aussi long que la moitié du suivant : le 2e à peine plus grand que le 3e : le 4e un peu long : le 5e le plus grand; colorées comme il a été dit. *Pronotum* élargi en ligne droite jusqu'aux angles latéraux, obtusément anguleux ou subarrondi à ceux-ci et débordant les élytres d'une largeur double de celle de la base de l'exocorie; lisse sur la phériphérie des cicatrices : marqué sur le reste de sa surface de points noirs ou bruns, assez petits, ordinairement un peu plus serrés sur la partie déclive que sur la postérieure, légèrement plissé ou ruguleux sur la première; ordinairement vert, mais variant comme il a été dit. *Ecusson* offrant les sinuosités basilaires vers la moitié ou les quatre septièmes de sa longueur, en ogive obtuse à l'extrémité; égal environ à la moitié de la longueur d'une corie; vers l'angle postéro-interne de celles-ci; marqué d'un stigma petit, obtriangulaire et concolore; à peine chargé d'une subconvexité basilaire un peu ruguleuse; ponctué et coloré comme le pronotum, avec le bord postérieur seulement souvent plus pâle. *Cories* prolongées environ jusqu'à l'extrémité du 5e arceau ventral; ponctuées et colorées comme l'écusson, avec la base de l'exocorie flave ou couleur de chair. *Membrane* translucide, roussâtre ou d'un fauve livide, à teinte cuivreuse ou mi-dorée. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* plus ou moins visible sur les côtés des élytres; à couleur foncière verte, carnée, d'un carné testacé ou d'un fauve livide ou testacé; ponctuée de noir, avec les intersections des segments étroitement imponctuées, pâles, flaves, rosâtres ou testacées. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures : soies noires : gaîne d'un livide verdâtre ou flavescent, avec l'extrémité noire. *Dessous du corps* ponctué; plus obsolètement sur le ventre que sur la poitrine; coloré comme il a été dit. *Repli du pronotum* et *repli des cories* variant du livide verdâtre ou flavescent à la couleur de chair : le second, à peine prolongé jusqu'au tiers du 2e arceau ventral. *Ventre* tronqué à sa partie antéro-médiane, étroitement explané et faiblement denticulé; sans point noir aux angles postéro-externes des segments. *Stigmates* obscurs

Digitized by Google

ou noirâtres. Dernier arceau souvent en partie rouge, au moins chez la ♀. *Pieds* colorés comme il a été dit.

Cette espèce est commune dans toutes les parties de la France. On la trouve sur une foule de plantes et d'arbres différents.

Obs. Malgré les variations de ses teintes elle se distingue, entre tous les Pentatomates, par un caractère particulier : sa tranche abdominale n'est ni entrecoupée de noir et de couleur claire, comme chez le *P. vernalis;* ni marquée d'un seul point noir à l'angle postéro-externe des segments, comme chez la *Brachy. cincta;* ni noire à son bord interne et de couleur claire à l'externe, comme chez la *Pent. juniperina;* mais elle est d'une couleur uniforme, ponctuée de noir, avec les intersections des segments imponctuées de noir et par conséquent plus pâles. Sous ce rapport, elle se rapproche de la *Carpocoris melanocera;* mais chez cette dernière, les points sont inégalement répartis et plus épais près des intersections, nuls ou peu rapprochés sur la partie médiaire des segments.

Linné a eu sans doute en vue ce *Cimex* lorsqu'il écrivait sa *Fauna suecica*, car la *Nazara prasina* ne se trouve pas dans le nord de l'Europe; mais comme il recevait souvent du midi de la France des insectes qui lui étaient envoyés par Gouan et par quelqes autres personnes, il a confondu plus tard ces deux insectes, et le type qui représente l'espèce décrite dans son *Syst. nat.* est notre *Nazara prasina.*

Il n'est donc pas étonnant que la plupart des auteurs aient regardé notre *Palem. viridissima* comme étant le *Cimex prasinus* de Linné.

L'espèce dont il est ici question se distingue de toutes les autres Pentatomates par sa tranche abdominale soit verte, soit couleur de chair ou d'un fauve livide uniformément ponctuée de points noirs. Elle n'a pas d'ailleurs comme la *N. prasina* le ventre chargé d'une carène terminée en avant par une saillie ou pointe obtuse, ni le dos de l'abdomen vert.

Cet insecte est connu de tout le monde, en France, sous le nom de *Punaise verte.* Cette raison nous a fait adopter le nom donné par Poda, nom qui a d'ailleurs l'autorité de l'ancienneté. La science doit autant que possible marcher d'accord avec les traditions populaires.

Digitized by Google

Genre *Brachynema*, Brachyneme; Mulsant et Rey.

Mulsant et Rey, Ann. de la Soc. Linn. de Lyon (1850-52). p. 88. — Muls., opusc. t. I. p. 107.

Caractères. *Ventre* non avancé en saillie obtuse à sa partie antéro-médiaire; non chargé d'une carène longitudinale sur la ligne médiane. *Tête* subarrondie en devant. *Epistome* rétréci et raccourci en devant, enclos par les joues. *Bec* prolongé à peine au-delà des hanches intermédiaire. *Antennes* à 2e article d'un quart au moins plus long que le 3e. *Tranche abdominale* débordant un peu les élytres; de couleur verte ou pâle, marquée seulement d'une tache ponctiforme noire à l'angle postéro-externe de ses segments.

Les espèces de notre pays sont les suivantes :

« Bord extérieur de la tranche abdominale et des côtés du pronotum d'un rose ou rouge carminé. Dos de l'abdomen noir. *Cincta.*

«« Tranche abdominale d'un vert tendre et pâle; côtés du pronotum et base du bord externe de l'exocorie d'un blanc flavescent. Dos de l'abdomen vert. *Virens.*

1. **Brachynema cincta**; Fabricius.

Ovale-oblong. Dessus du corps d'un vert tendre, passant parfois au vert rosâtre; marqué de points concolores : bord latéral du pronotum et de son repli, base de l'exocorie, repli des cories et moitié externe de la tranche abdominale, d'un rouge carmin : celle-ci, marquée d'un point noir à l'angle postéro-externe des arceaux. Epistome d'un quart plus court que les joues. Membrane des cories roses. Dos de l'abdomen noir.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle un peu élargi; échancré en arc sur la moitié médiaire ou un peu plus de son bord postérieur.

♀ Dernier arceau ventral arrondi en devant, élargi d'avant en arrière, une fois au moins plus large à son bord postérieur que long sur son milieu; divisé en deux moitiés par une ligne transversale arquée en arrière : la moitié antérieure, de deux pièces convexes,

Digitized by Google

chacune : la moitié postérieure de six pièces : la médiane antérieure transverse, grande, rétrécie d'avant en arrière : la médiane postérieure parallèle, tronquée en avant et en arrière, plus large que longue.

ETAT NORMAL. *Dessus du corps* d'un vert tendre : bord latéral du pronotum, deux cinquièmes basilaires de l'exocorie et partie externe de la tranche abdominale d'un rouge carminé : celle-ci noire à son bord interne, et marquée d'un petit point noir à l'angle postéro-externe des segments. *Membrane des cories* d'un blanc vitreux teinté de rose. *Dessous du corps* d'un vert tendre. *Repli du pronotum* et des *cories* et *bord latéral du ventre* d'un rouge carminé. Cette bordure latérale marquée d'un point noir à l'angle postéro-externe des arceaux.

Variations.

Quand la matière colorante a été moins abondante, la couleur verte du dessus du corps passe au vert rosé, au rose verdâtre, au rose livide ou au rose pâle sur diverses parties du corps (Var. β).

Obs. L'écusson, surtout dans sa partie basilaire, la tête et la moitié antérieure du pronotum sont les premières à montrer cette variation de teinte. Le rouge pâle passe parfois au rose carminé.

D'autres fois le dessus du corps se montre entièrement d'un rose pâle, plus verdâtre ou moins prononcé sur les cories (Var. γ).

Obs. Dans ces diverses variations par défaut, le dessous du corps se modifie aussi dans ses teintes. Le ventre passe au vert jaunâtre ou au jaune verdâtre ou orangé, et chez d'autres individus tout le dessous du corps prend aussi la même teinte.

Les pieds passent aussi au jaunâtre à la base des cuisses ou sur la presque totalité de celles-ci, et les tibias au jaunâtre rosat ou au rose pâle.

Quelques articles des antennes présentent aussi parfois la teinte jaunâtre.

Cimex cinctus. FABR., Entom. Syst. t. IV. p. 113. 130. — Id. Syst. Rhyng. p. 169. 79. — A. DOHRN, Stett. entom. Zeit. XIX (1858). p. 228.
Cimex purpureo-marginatus. RAMBUR, Faun. Andal. t. II. p. 121. 6.
Cimex tarsatus. KLUG., Symbalæ. physic. 5e dec. pl. XLIV. fig. 12.

Digitized by Google

Pentatoma (Brachynema) *roscipennis*. MULSANT et REY, Ann. Soc. Lin. d. Lyon. 1850-52. p. 87. — Id. MULS., Opusc. entom. t. I. p. 106.
Brachynema cincta. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 340. 1.

Long. 0,0090 à 0,0100 (4 l. à 4 l. 1/2) Larg. 0,0049 à 0,0052 (2 l. 1/3 à 2 l. 1/3) aux angles latéraux du pronotum; un peu moins vers la moitié de l'abdomen.

Corps ovalaire ou ovale-oblong; peu convexe. *Tête* arrondie en devant et ordinairement non entaillée dans le milieu de son bord antérieur; à peine aussi longue au devant des yeux que large entre ces organes; planiuscule; sans rebord, à peine un peu relevée sur les côtés; obsolètement et finement ponctuée; ordinairement d'un vert tendre. *Epistome* rétréci dans sa moitié antérieure, d'un quart environ moins long que les joues et enclos par elles. *Antennes* à 2e article d'un quart ou d'un tiers plus long que le 3e, à peine plus grand que le 4e: les 4e et 5e subfusiformes, variablement à peine plus grand l'un que l'autre, et presque égaux chacun au 2e: les trois premiers ordinairement d'un beau vert: les 4e et 5e, tantôt verts, tantôt d'un jaunâtre ou rosé. *Pronotum* élargi en ligne presque droite, ou plutôt légèrement en courbe rentrante, jusqu'aux angles latéraux; obsolètement anguleux à ces derniers et débordant les élytres d'une largeur à peine plus grande que la base de l'exocorie; sans rebord sur les côtés et à la base, mais paré sur les premiers d'une bordure d'un rouge carmin, passant au rose chez les variétés par défaut et prolongée jusqu'à la base des élytres; d'un vert tendre sur le reste; obsolètement ou à peine ruguleusement ponctué: cicatrices concolores, souvent peu distinctes et un peu plus finement ponctuées. *Ecusson* offrant les sinuosités latérales vers les deux tiers de ses côtés; subarrondi à son extrémité; à peine plus large que le tiers d'une corie, vers l'angle postéro-interne de celles-ci; marqué d'un stigma obtriangulaire, petit, lisse, peu apparent; coloré et ponctué comme le pronotum, avec l'extrémité lisse et d'un vert pâle. *Cories* colorées et ponctuées comme l'écusson, avec les deux cinquièmes basilaires de l'exocorie d'un rouge carmin: celle-ci prolongée jusqu'à l'extrémité du 5e arceau ventral. *Membrane* d'un vitreux rosé; à 8 ou 9 nervures; sans tache noire à son

Digitized by Google

angle antéro-interne, marquée seulement près de cet angle d'un arc roussâtre, dirigé en arrière. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* à bord interne noir, extérieurement d'un rouge carmin, passant au rose ou flave rosat chez les variétés par défaut; marquée d'un petit point noir à l'angle postéro-externe des arceaux. *Bec* prolongé jusqu'à la moitié du métasternum; verdâtre ou rosé, avec l'extrémité noire. *Dessous du corps* obsolètement ponctué, surtout sur le ventre; ordinairement d'un vert tendre sur la poitrine et d'un vert plus pâle ou jaunâtre sur le ventre, quelquefois entièrement d'un jaune rougeâtre ou orangé. *Repli du Pronotum* et celui des *Cories* ordinairement d'un rouge carmin. *Ventre* paré sur les côtés, d'une bordure d'un rouge carmin, et marqué d'un point noir à l'angle postéro-externe des arceaux. *Stigmates* presque de couleur foncière. *Pieds* ordinairement d'un vert tendre, avec l'extrémité des tibias et les tarses roses ou d'un vert ou flave rosé.

Cette espèce est exclusivement méridionale. Elle n'est pas bien rare dans notre ancienne Provence, on la trouve sur diverses sortes de plantes.

Obs. Elle se distingue de la *B. virens* par sa taille moins avantageuse; par son épistome plus court, plus complètement enclos; par sa tête un peu moins longue; par son pronotum, la base de son exocorie et son ventre, parés d'une bordure latérale d'un rouge carmin; par sa tranche abdominale noire à son bord interne et extérieurement d'un rouge carmin: par le dos de son abdomen noir.

Près de la *B. cincta*, vient se placer la suivante:

Brachynema Baerensprungi; MULSANT et REY. *Ovale-oblongue. Dessus du corps d'un vert pâle ou flavescent. Tête d'un vert rosat sur les côtés. Pronotum étroitement d'un livide ou testacé rougeâtre sur les côtés. Ecusson d'un blanc verdâtre à l'extrémité, orné d'une tache d'un flave pâle, en carré plus long que large, sur le milieu de sa base, exocorie d'un testacé rosat sur le côté, jusqu'à la moitié du ventre. Dessous du corps et pieds d'un vert flave ou d'un flave verdâtre. Tibias rosats: tarses noirs ou obscurs.*

Pentatoma Baerensprungi. MULSANT et REY. — In MULS. opusc. entom. t. 13. p. 185.

Digitized by Google

Long. 0,0090 (4 l.)

Patrie : l'Allemagne.

Nous avons décrit cette espèce, à Berlin, sur un exemplaire de la collection de M. le Dr Baerensprung.

Elle a le corps proportionnellement plus allongé et plus étroit que la *Brachynema cincta*, avec laquelle elle a beaucoup d'analogie ; malheureusement nous n'avons pas eu l'occasion de revoir cet insecte, pour pouvoir signaler toutes les différences qui peuvent la séparer de la précédente.

2. **Brachynema virens** ; Klug.

Ovale-oblongue. Dessus du corps d'un vert pâle, marqué de petits points presque concolores, bord latéral du pronotum et de la base de l'exocorie d'un flave pâle : extrémité de l'écusson imponctuée et plus pâle. Epistome un peu moins long que les joues, faiblement enclos. Tranche abdominale d'un vert pâle, marquée, à l'angle postéro-externe de ses segments, d'un point visible en dessus et en dessous. Ventre et pieds, d'un vert pâle. Dos de l'abdomen vert.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle élargi d'avant en arrière ; échancré en arc à son bord postérieur sur le quart postérieur de sa longueur.

♀ Dernier arceau ventral arrondi en devant, élargi d'avant en arrière sur les côtés, une fois au moins plus large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane ; divisé par une ligne transversale un peu arquée en arrière en deux moitiés presques égales : la première carénée sur la ligne médiane ; formée de deux parties marquées chacune d'une fossette près de la carène : la seconde, formée de six pièces : la médiane antérieure transverse : la postérieure plus longue que large.

Cimex virens. Klug. Symb. Phys. Dec. V. n. 7. pl. XLIV. fig. 11.
Rhaphigaster Germari. Kolenat. Melet. Entom. t. IV. p. 56. pl. XVI. fig. 3 ?
Oncoma Germari. Kuster. Eur. Hemipt. p. 333 ?

Digitized by Google

Long. 0m,0112 à 0m,0123 (5 l. à 5 l. 1/2).— Larg. 0m,0056 (2 l. 1/2).

Corps ovale-oblong; peu convexe; d'un vert pâle en dessus et marqué de petits points concolores un peu obscurs. *Tête* subarrondie en devant et ordinairement un peu entaillée dans le milieu de son bord antérieur; sans rebord; d'un vert pâle, plus finement ponctuée que les autres parties. *Epistome* rétréci en devant, un peu moins avancé que les joues, brièvement ou à peine enclos par elles. *Yeux* verts. *Antennes* à 1er article d'un vert pâle : les 2e et 3e ordinairement de même couleur : les 4e et 5e bruns : le 2e une fois environ plus long que le 3e : le 4e faiblement moins long que le 5e : celui-ci moins grand que le 2e. *Pronotum* élargi en ligne droite ou à peine en courbe rentrante jusqu'aux angles latéraux; obtusément anguleux à ceux-ci et débordant les élytres d'une largeur à peine plus grande que la base de l'exocorie ; à calus peu saillant; à fossette médiocre; lisse sur les cicatrices; marqué sur le reste de sa surface de points un peu moins petits que ceux de la tête; d'un vert pâle, avec le rebord latéral flave ou d'un flave blanchâtre. *Ecusson* offrant les sinuosités latérales vers les deux tiers de ses côtés ; en ogive à son extrémité; à peine aussi large que le tiers d'une corie, vers l'angle postéro-interne de celles-ci; noté de stigmas lisses, petits, obtriangulaires; marqué sur le reste de sa surface de points enfoncés un peu moins petits que ceux du pronotum; d'un vert pâle, avec l'extrémité imponctuée, d'un vert pâle blanchâtre ou d'un flave cendré ou blanchâtre. *Cories* ponctuées et colorées comme l'écusson, avec le tiers ou les deux cinquièmes basilaires du bord externe de l'exocorie, flaves ou d'un flave blanchâtre : exocorie prolongée presque jusqu'à l'extrémité du 5e arceau ventral. *Membrane* d'un blanc hyalin à huit ou dix nervures. *Dos de l'abdomen* d'un vert pâle. *Tranche abdominale* de même couleur, parée, à l'angle postéro-externe de ses segments, d'un point noir appartenant plutôt à son repli ou commun avec ce dernier. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches postérieures, ou à peu près. *Repli du pronotum* et *Repli des cories* d'un vert pâle ou blanchâtre ou d'un flave pâle. *Dessous du corps* légèrement ponctué ou pointillé; ces points concolores ou nébuleux; à couleur foncière d'un vert pâle, parfois un peu flavescente. *Ventre* presque impointillé, ordinairement

Digitized by Google

plus pâle ou parfois paré d'une bordure latérale flave, sur les côtés. *Pieds* d'un vert pâle ou parfois d'un flave roussâtre; finement ponctués : les points concolores ou nébuleux.

Cette espèce plus particulière à l'Egypte, à la Syrie et à quelques autres parties voisines, se trouve rarement dans les parties les plus chaudes de notre ancienne Provence.

Obs. Le *N. virens*, par le dos de son abdomen vert, semble lier le genre *Brachynema* à celui de *Nezara*.

Le *Rhaphigaster Germari* de M. Kolenati, paraît se rapporter à cette espèce. La figure donnée par cet auteur est conforme à notre insecte, et cet écrivain dit lui-même que son *Germari* est semblable au *virens* de Klug; mais le ventre du *Germari* est pourvu d'une *spinule très-petite à peine visible :* dans notre *B. virens*, la partie médiane antérieure du ventre est tronquée.

Genre *Nezara*, Nézare; Amyot et Serville.

Amyot et Serville Hémipt (1843). p. 143. genre 106.

Caractères. *Ventre* avancé en saillie obtuse et souvent roussâtre ou brunâtre, à sa partie antéro-médiaire; souvent chargé sur sa ligne médiane d'une carène plus ou moins sensible : la saillie, à peine avancée entre les hanches postérieures. *Epistome* subparallèle ou peu rétréci en devant, au moins aussi avancé que les joues. *Antennes* à 2e article variablement un peu moins long que le 3e ou plus long que celui-ci. *Tranche abdominale* débordant les élytres; uniformément de couleur verte ou pâle, à l'exception d'un point noir à l'angle postéro-externe des segments. *Dos de l'abdomen* vert.

Les espèces de Nézares de notre pays ont toutes le dos de l'abdomen vert, et se lient sous ce rapport à la *Brachynema virens ;* mais le genre *Nezara* se distingue du précédent, par la partie antéro-médiane du ventre avancée en saillie ou en cône obtus. Chez la *N. Millierei*, on ne voit point encore des traces de carène; chez la *N. Heegeri*, on remarque en devant le commencement d'un carène : celle-ci se prolonge sur toute la longueur du ventre, chez la *Nez. prasina*. La nature semble ici faire l'essai des caractères qui deviendront dominateurs ou généraux chez

Digitized by Google

les Acanthosomaires, chez lesquels cette carène s'avance sur la poitrine sous la forme d'une épine plus ou moins longue.

Ici, doit prendre place l'espèce suivante :

Nezara geniculata ; DALLAS. *Ovale-oblong. Dessus du corps, dos de l'abdomen, tranche abdominale et pieds, d'un vert tendre ; dessous du corps d'un vert blanc ; bords latéraux du pronotum, tiers basilaire du bord latéral des exocories et bord externe de la tranche très-étroitement flaves. Tranche marquée à l'angle postéro-externe des arceaux d'un point noir commun avec son repli ; base des cuisses d'un testacé livide. Ventre à peine avancé en saillie d'un brun roussâtre à sa partie antéro-médiane. Tête aussi longue que large au devant des yeux. Epistome un peu plus avancé que les joues, élargi en devant. Antennes vertes, avec les deux derniers articles rosats : le 2e d'un tiers plus long que le 3e. Pronotum à bords latéraux postérieurs sinués. Ecusson paré d'un point calleux blanc, au côté interne des stigmas notés d'un point noir. Bec à peine prolongé jusqu'aux hanches postérieures. Cuisses marquées d'un point noir.*

Aschenia. AMYOT, Rhynch. n° 67.
Rhaphigaster geniculatus. DALLAS, List. Hemipt. t. I. p. 279. 13.

Long. 0m,0135 (6 l.).— Larg. 0m,0067 (3 l.) aux angles latéraux du pronotum et à peu près aussi large à la base des élytres.

Patrie : la Sicile (Ghiliani) (muséum de Paris, *type*).

Obs. Le ventre n'est pas chargé d'une carène et la saillie antérieure est très-faible.

Les espèces de notre pays sont les suivantes :

α Ventre sans traces de carène, même à sa partie antéro-médiane. Bec prolongé à peu près jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures. *Millierei.*

αα Ventre offrant, à sa partie antéro-médiane, le commencement d'une carène. Bec prolongé à peu près jusqu'à l'extrémité du 2e arceau ventral. *Heegeri*

ααα Ventre chargé d'une carène sur toute sa longueur. Bec prolongé jusqu'à la partie antérieure ou jusqu'à la moitié des hanches postérieures. *Prasina.*

Digitized by Google

1. **Nezara Millierei**; Mulsant et Rey.

Dessus du corps, dos de l'abdomen, tranche de l'abdomen et pieds, d'un vert pâle ou blanchâtre. Bords latéraux du pronotum et deux cinquièmes basilaires du bord externe de l'exocorie roses ou flaves. Tranche abdominale d'un vert pâle, marquée à l'angle postéro-interne des arceaux, d'un petit point noir commun avec son repli. Tête moins longue que large au devant des yeux. Pronotum à bords latéraux postérieurs non sinués. Ecusson à stigmas d'un vert blanc. Bec prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures. Ventre d'un vert blanchâtre ou blanc verdâtre, avec la partie antérieure d'un blanc livide; non marqué de points obscurs; sans traces de carène.

♂ Ventre d'un vert pâle souvent rosat sur le tiers médiaire de sa largeur. Dernier arceau ventral, subarrondi en devant, élargi en ligne droite sur les côtés; deux fois et demie aussi large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane; échancré jusqu'aux deux tiers antérieurs de sa longueur, sur les trois cinquièmes médiaires de son bord postérieur; cilié au côté interne de cette échancrure.

♀ Ventre ordinairement d'un blanc verdâtre. Dernier arceau ventral arrondi en devant, élargi un peu en courbe rentrante sur les côtés; deux fois et demie aussi large à son bord postérieur que long sur la ligne médiane; divisé, par une ligne transversale un peu arquée en arrière, en deux moitiés : l'antérieure, à peine aussi longue, formée de deux pièces, presque séparées postérieurement sur la ligne médiane, par une pièce très-étroite : la moitié postérieure de six pièces : la médiane antérieure, transverse, large en devant, rétrécie d'avant en arrière : la médiane postérieure au moins aussi longue que large : les latérales antérieures un peu plus longuement prolongées, atteignant ou dépassant un peu le bord postérieur du ventre.

Long. 0m,0100 (4 l. 1/2). — Larg. 0m,0056 (2 l. 1/2) aux angles du pronotum, un peu moins vers la moitié du ventre.

Corps ovale-oblong; peu convexe; d'un vert pâle ou blanchâtre, en

Digitized by Google

dessus. *Tête* arrondie en devant, moins longue au devant des yeux que large entre ces organes; assez densement marquée de points concolores. *Epistome* un peu rétréci en devant et à peu près aussi avancé que les joues, souvent flave en devant. *Antennes* à peine aussi longues que la moitié du corps; vertes à la base, avec la seconde moitié du 3e article rose : le 4e en majeure partie au moins de même couleur : le 3e obscur ou noirâtre : le 2e à peu près égal au 3e : les 4e et 5e à peine plus longs: le 4e ordinairement le plus grand. *Yeux* gros, bruns. *Ocelles* rouges. *Pronotum* échancré en arc en devant, avec la partie postoculaire un peu obliquement tronquée; élargi en ligne droite jusqu'aux angles latéraux; émoussé et débordant à peine les élytres à ceux-ci; à bords latéraux postérieurs peu ou pas sensiblement sinués; lisse sur les cicatrices; marqué sur le reste de points concolores; vert, avec la tranche de ses côtés rose ou flave. *Ecusson* offrant ses sinuosités vers les deux tiers ou un peu plus de ses côtés; à peine plus large vers celles-ci que le tiers d'une corie; en ogive à l'extrémité; ponctué; d'un vert pâle; à stigmas presque nuls, d'un blanc vert. *Cories* ponctuées et colorées comme l'écusson, avec les deux cinquièmes basilaires de l'exocorie flave; bordant l'écusson, à leur côté interne, jusqu'aux cinq sixièmes de celui-ci. *Exocorie* prolongée jusqu'à la moitié du 5e arceau ventral, à angle postéro-externe aigu. *Membrane* hyaline, sans taches. *Dos de l'abdomen* d'un vert pâle. *Tranche abdominale* débordant peu les élytres : denticulée : verte ou d'un vert pâle, marquée, à l'angle postéro-externe des arceaux, d'un très-petit point noir, visible en dessus et en dessous. *Bec* vert, obscur à l'extrémité; prolongé à peu près jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures. *Repli du pronotum* d'un vert pâle; bordé de rose ou de flave. *Repli des cories* d'un vert pâle. *Dessous du corps* d'un vert tendre et pâle sur la poitrine, d'un vert blanchâtre ou d'un blanc verdâtre sur le ventre, surtout sur la partie antérieure de celui-ci; marqué de points presque concolores; sans traces de carène; à partie antéro-médiane, à peine avancé en angle jusqu'aux hanches postérieures. *Pieds* d'un vert pâle.

Cette espèce est méridionale.

Elle a été prise dans les environs de Cannes (Alpes maritimes), par notre ami M. Millière, à qui la science doit, sur les Lépidoptères, de

Digitized by Google

beaux travaux enrichis d'admirables planches. Nous la lui avons dédiée.

Obs. La *Nez. Millierei* se distingue des deux espèces suivantes par sa taille moins avantageuse; de la *N. Heegeri*, par sa couleur d'un vert tendre ou blanchâtre, par sa tête un peu plus courte; par ses stigmas plus pâles; par son écusson concolore et moins arrondi à l'extrémité; par sa tranche abdominale entièrement d'un vert tendre, avec un point noir très-petit à l'angle postérieur des arceaux; par son ventre sans traces de carène, marqué de points presque concolores; par ses pieds à peine plus pâles à la base; par les caractères tirés du dernier arceau du ventre.

Elle s'éloigne de la *N. prasina* par sa tête moins longue, plus arrondie en devant; par son pronotum non sinué à ses bords latéraux postérieurs; par ses stigmas non marqués d'un point noir; par son ventre non chargé d'une carène; par ses pieds presque concolores à leur base, etc.

2. Nezara Heegeri; Fieber.

Dessus du corps assez densement ponctué; d'un vert tendre et livide: cette couleur parfois rembrunie ou d'autres fois passant au vert tendre flavescent : rebord des côtés du pronotum et des deux tiers basilaires des exocories flaves ou d'un blanc flave : extrémité de l'écusson ordinairement étroitement blanchâtre; tête obtusément arrondie en devant, moins longue que large au devant des yeux. Epistome aussi avancé que les joues. Pronotum débordant à peine les élytres. Stigmas presque nuls. Dos de l'abdomen vert. Tranche abdominale d'un flave pâle ou d'un flave verdâtre, marquée à l'angle postéro-externe des segments, d'un point noir commun avec son repli. Dessous du corps et pieds d'un vert pâle ou livide. Bec prolongé jusqu'à l'extrémité du 2e arceau ventral. Ventre un peu avancé en pointe obtuse d'un roux brunâtre, en devant.

♂ Dernier arceau ventral élargi en ligne droite sur les côtés; plus large postérieurement que long sur la ligne médiane; échancré jusqu'à la moitié de sa longueur sur les trois cinquièmes médiaires de sa largeur, avec la partie médiane antérieure déclive et creusée de deux

Digitized by Google

grosses fossettes; cilié postérieurement sur les côtés de cette échancrure.

♀ Dernier arceau ventral élargi en courbe rentrante sur les côtés; une fois plus large postérieurement que long sur la ligne médiane; divisé par une ligne transversale en deux parties : l'antérieure, de deux pièces, ciliées à leur bord interne : la postérieure de six : la médiane antérieure transverse, rétrécie d'avant en arrière, échancrée à son bord postérieur : la médiane postérieure parallèle, plus longue que large, les latérales internes lobiformes postérieurement.

Long. 0m,0100 à 0m,0112 (4 l. 1/2 à 5 l.). — Larg. 0m,0057 à 0m,0059 (2 l. 1/2 à 2 l. 2/3) aux angles latéraux du pronotum, — presque aussi large à la base des élytres.

Corps ovale-oblong; peu convexe; ordinairement d'un vert tendre et livide, parfois d'un vert tendre grisâtre ou nébuleux, d'autres fois d'un vert pâle flavescent, en dessus. *Tête* obtusément arrondie en devant, élargie d'avant en arrière sur les côtés; moins longue que large au devant des yeux; colorée comme il a été dit; à bord blanchâtre et non saillant; ruguleuse; couverte de points enfoncés concolores et assez petits. *Epistome* graduellement un peu rétréci sur sa moitié antérieure, aussi avancé que les joues, souvent un peu blanchâtre à sa partie antérieure. *Antennes* ordinairement d'un vert tendre livide sur le 2e article et à la base du 3e, plus brièvement et moins distinctement à celle des 4e et 5e, et d'un rose rosat ou couleur de chair sur le reste de ces trois articles; parfois presque entièrement d'un vert pâle ou d'un livide vert, ou d'un rosat livide ou d'un livide rosat; à 1er article court : le 2e variablement un peu plus grand ou à peine aussi grand que le 3e : les 4e et 5e ordinairement un peu plus longs : le 4e ordinairement le plus grand. *Yeux* gros, saillants, hémisphériques, variant du brun verdâtre au brun fauve, bordés de pâle postérieurement. *Pronotum* échancré en devant en arc obtus, avec la partie postoculaire tronquée presque transversalement; élargi en ligne droite jusqu'aux angles latéraux; émoussé à ceux-ci et débordant peu la base des élytres; coloré

Digitized by Google

comme il a été dit; muni d'un rebord latéral étroit, convexe, non saillant, d'un blanc flavescent; en partie au moins lisse sur les cicatrices, ruguleux et marqué sur le reste de sa surface de points serrés, et aussi petits que ceux de la tête au devant des cicatrices, un peu moins petits et moins rapprochés, postérieurement. *Écusson* offrant ses sinuosités vers les deux tiers ou trois quarts de ses côtés; arrondi à l'extrémité; à peine égal au tiers de la largeur d'une corie, vers l'angle postéro-interne de celles-ci; ponctué comme la moitié postérieure de l'écusson, avec l'extrémité plus faiblement ponctuée; coloré comme il a été dit, avec le bord postérieur ordinairement marqué de chaque côté d'une petite tache blanche, ou paré d'une étroite bordure blanche, interrompue dans son milieu; à stigmas presque nuls, petits, lisses, obtriangulaires, peu apparents, ordinairement bordés au côté interne par un trait ou courte ligne pâle ou blanchâtre. *Cories* ponctuées et colorées comme l'écusson, avec les deux cinquièmes basilaires du bord antérieur de l'exocorie étroitement flave ou d'un blanc flave. *Exocorie* prolongée jusqu'à la moitié du 5e arceau ventral. *Membrane* hyaline, vitreuse, sans taches. *Dos de l'abdomen* d'un vert pâle. *Tranche abdominale* débordant sensiblement les élytres; subdenticulée; d'un vert pâle flavescent ou d'un flavescent verdâtre; marquée, à l'angle postéro-externe des segments, d'un point noir commun avec son repli et appartenant plutôt à ce dernier. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité du 2e arceau du ventre. *Repli du pronotum* d'un vert pâle, avec son rebord d'un blanc flave. *Repli des cories* coloré de même. *Dessous du corps* d'un vert tendre et pâle, passant souvent au rosâtre sur la région médiane, surtout de celle du ventre, marqué de points enfoncés assez gros sur l'antépectus, pointillé ou presque lisse sur le ventre : celui-ci avancé en pointe courte, obtuse et d'un roux fauve à sa partie antéro-médiane; à stigmates de couleur foncière. *Pieds* d'un vert pâle, tendre ou livide: cuisses non marquées d'un point noir.

Cette espèce est méridionale. Nous l'avons prise, mais en petit nombre dans les parties les plus chaudes de notre ancienne Provence.

Obs. Elle se distingue de la *N. Millierei* par les caractères indiqués précédemment. Le ♂ présente sur la partie médiane déclive de son dernier arceau, au devant de l'échancrure, deux fossettes qu'on ne retrouve pas chez la *N. Millierei*.

Digitized by Google

3. **Nezara prasina** ; Linné.

Dessus du corps, dos et tranche de l'abdomen et pieds d'un vert tendre ou flavescent. Tranche des joues, des côtés du pronotum, deux cinquièmes basilaires de celle de l'exocorie et celle de la tranche abdominale, flaves : celle-ci marquée, vers l'angle postéro-externe de ses arceaux, d'un point noir, commun avec son repli. Tête aussi longue que large au devant des yeux, sinuée sur les côtés. Pronotum sinué à ses bords latéraux postérieurs. Ecusson à stigmas verts, suivis d'un point noir ; ordinairement marqué de de trois points flaves, à sa base. Bec prolongé jusqu'aux hanches postérieures. Hanches et base des cuisses d'un livide verdâtre. Ventre d'un vert tendre, chargé d'une faible carène livide ou flave, passant souvent au brunâtre en devant.

♂ Dernier arceau du ventre arrondi en devant, élargi sur les côtés, d'un tiers au moins plus large postérieurement que long sur son milieu ; échancré sur les trois cinquièmes postérieurs de sa longueur et la moitié médiaire de sa largeur : déprimé sur sa partie médiane antérieure, cilié sur les côtés de l'échancrure.

♀ Dernier arceau ventral obtusément arrondi en devant, parallèle jusqu'à la moitié environ de sa longueur, élargi ensuite en angle rentrant sur les côtés ; près d'une fois et demie plus large à son bord postérieur que long sur son milieu ; divisé en deux moitiés par une ligne transversale bissinuée ; la moitié antérieure plus courte, arquée en arrière sur la moitié médiaire de son bord postérieur, formée de deux pièces : la postérieure, de six : la médiane antérieure transverse, échancrée à son bord postérieur : la médiane postérieure, plus longue que large, élargie d'avant en arrière, n'atteignant pas le bord postérieur du ventre.

État normal. *Dessus du corps* à couleur foncière d'un vert tendre, marqué de points enfoncés concolores, avec la tranche latérale des joues et celle des côtés du pronotum et trois points sur la base de

Digitized by Google

l'écusson, flaves : un sur la ligne médiane : un autre entre celui-ci et chacun des angles latéraux.

Cimex smaragdulus. FABR., Syst. entom. p. 711. 69. — Id. Entom. t. IV. p. 109. 114. — Id. Syst. Rhyng. p. 117. 61.
Pentatoma smaragdula. L. DUF. Recherch. p. 159. 4.
Pentatoma plicaticollis. LUCAS. explor. sc. de l'Algérie. t. VIII. p. 87. 126. pl. 3. fig. 9.
Rhaphigaster smaragdulus. KOLEN. Melet. entom. t. IV. p. 55. 182.
Nezara smaragdula. FIEBER. Eur. Hemipt. 330. 1.

Var. α *Couleur foncière flave au lieu d'être verte et marquée de points d'un vert tendre.*

Cimex viridulus. FABR. Entom. Syst. t. IV. 109. 110.
Nezara smaragdula. Var. α FIEBER. l. c.

Var. β *Semblable à l'état normal, mais avec les trois points blancs ou flaves de la base de l'écusson peu ou point apparents, bord latéral des jones souvent concolore au lieu d'être flave.*

Cimex prasinus. LINN. Syst. nat. 12e édit. t. I. p. 722. 49 (type).
Rhaphigaster (Nezara) prasinus. DALLAS. List. Hemipt. p. 274. 2.

Var. γ *Dessus du corps d'un vert tendre, avec la moitié antérieure de la tête, le bord postérieur des yeux, la partie antérieure du pronotum, ordinairement trois petits points à la base de l'écusson et souvent le tiers basilaire de l'exocorie, flaves : la partie verte du pronotum arquée et légèrement festonnée en devant, avancée jusqu'au quart ou au tiers sur la ligne médiane, et, sur les côtés, jusqu'aux angles latéraux, dont le bord est également flave jusqu'à la partie postérieure de ceux-ci.*

Obs. La partie flave passe quelquefois au rose.

Cimex torquatus. FABR., Syst. entom. p. 710. 65. — Id. entom. Syst. t. IV. p. 108. 107. — Id. Syst. rhyng. p. 166. 56. — PETAGN., inst. entom. t. II. p. 633. 17. — RAMB., Faun. Andal. t. II. p. 125. 12.
Pentatoma torquata. LATR., Hist. nat. t. XII. p. 190. 20.
Pentatoma flavicollis. Palis., de Beauv. Ins. p. 183. Hemipt. pl. II. fig. 4?
Rhaphygaster torquatus. HERRICH-SCHAEFF., Wanz. t. IV. 100. pl. CXLII. fig. 447.
Nezara smaragdula. AUDIT et SERV., Hemipt. p. 144. 1. — FIEBER. Eur. Hemipt. p. 330. Var. β.

Digitized by Google

Var. *δ Dessus du corps d'un vert brun ou d'un brun vert, avec la moitié antérieure de la tête et la partie antérieure du pronotum flave.*

Obs. Elle est à peu près semblable à la variété γ par le dessin ; mais la couleur verte a passé au vert brun ou brunâtre ou au brun vert, le dessous du corps au lieu d'être vert pâle est d'un vert rosé ou couleur de chair.

Long. 0m,0135 à 0m,0157 (6 l. à 7 l.).— Larg. 0m,0070 à 0m,0078 (3 l. 1/8 à 3 l. 1/2) aux angles latéraux du pronotum.

Corps oblong; peu convexe. *Tête* en ogive en devant ; à peine plus longue au devant des yeux que large entre ces organes ; sans rebord ; plane, densement et finement ponctuée ; ordinairement verte avec le bord des côtés des joues, flave. *Epistome* subparallèle au moins aussi avancé ou un peu plus avancé que les joues, souvent flave, en devant. *Antennes* d'un vert tendre, avec la base du 3e article et la majeure partie du 4e et du 5e, rose, d'un rosat brunâtre, ou brune : le 1er très-court, d'un tiers moins avancé que le bord antérieur de la tête : le 2e à peine aussi long que le 3e : les trois derniers presque égaux. *Yeux* verts, gris ou bruns, avec le bord postérieur flave. *Pronotum* élargi en ligne droite jusqu'aux angles latéraux, obtusément arrondi à ceux-ci; chargé près de ces derniers d'un calus ordinairement un peu comprimé et tranchant ; densement et finement ponctué ; d'un vert tendre avec les points enfoncés concolores, et les côtés parés d'une bordure flave, linéaire. *Ecusson* densement et finement ponctué; d'un vert tendre avec les points concolores; ordinairement orné à la base de trois points flaves : l'un sur la ligne médiane : chacun des autres entre celui-ci et les angles de devant ; marqué, à ceux-ci, d'un petit stigma obtriangulaire terminé par un point noir ou obscur. *Cories* ponctuées et colorées comme l'écusson. *Exocorie* prolongée ordinairement jusqu'à l'extrémité du 5e arceau ventral. *Membrane* d'un blanc vitreux, sans taches. *Dos de l'abdomen* vert. *Tranche abdominale* laissée en partie visible par les élytres; verte ou d'un vert pâle ; parée à l'angle postérieur des segments, d'un point noir commun avec son repli et appartenant plutôt à ce dernier. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures : soies rouges;

Digitized by Google

gaîne d'un blanc flavescent ou verdâtre, avec l'extrémité noire. *Dessous du corps* ponctué sur la poitrine, obsolètement sur le ventre ; d'un vert tendre, avec le bord externe du repli des joues, du pronotum et des élytres, flaves. *Ventre* ordinairement vert pâle ; blanchâtre et caréné sur sa ligne médiane ; muni en devant d'une pointe obtuse, d'un roux brunâtre, à peine avancée entre les hanches postérieures. *Pieds* d'un vert tendre, avec les hanches pâles, et les tarses parfois en partie roses : cuisses non marquées d'un point noir.

Cette espèce est exclusivement méridionale. Elle n'est pas rare dans notre ancienne Provence.

Obs. Elle se distingue facilement des deux espèces précédentes par la carène dont son ventre est chargé. Elle semble par là, faire une transition naturelle aux Acanthosomiens.

La *Pentatoma plicaticollis* de M. Lucas, repose sur un individu dont le pronotum et l'écusson sont accidentellement couverts de plis très-marqués.

SIXIÈME FAMILLE.

LES ACANTHOSOMIENS.

Caractères. *Tibias* non épineux. *Mésosternum* chargé d'une ligne longitudinale saillante ou d'une carène. *Antennes* insérées plus avant que le niveau du bord postérieur des yeux ; un peu plus ou un peu moins prolongées que la moitié de la longueur du corps ; de cinq articles : les 4e et 5e peu épaissis. *Pronotum* non foliacé sur les côtés ; parfois plus large, à sa base, que l'écusson. *Ecusson* sinué latéralement après la moitié de la longueur de ses côtés. *Stigmas* ordinairement nuls ou très-petits, ou parfois représentés par un point fossette. *Tranche abdominale* le plus souvent ne débordant pas ou débordant à peine les élytres. *Ventre* de sept arceaux : le 1er court, mais apparent ; orné, à sa partie antéro-médiane d'une épine avancée au moins jusqu'aux hanches intermédiaires. *Sixième* ou *dernier arceau de la tranche abdominale* en angle vif et souvent aigu, à sa partie postéro-externe, séparé par un espace en forme d'entaille du dernier arceau ventral qu'il déborde.

Digitized by Google

Tarses de trois articles, chez les uns ; paraissant n'en avoir que deux, chez les autres.

Nous avons vu, chez les derniers Pentatomaires le ventre présenter une saillie obtuse plus ou moins rudimentaire et se charger quelquefois d'une carène. La nature semblait vouloir, par ces premiers essais, nous préparer aux appendices singuliers qu'elle allait nous offrir chez les Acanthosomiens.

Ici, le ventre, au lieu de former en devant un cône obtus, est armé d'une forte épine s'avançant plus ou moins sur la poitrine. Celle-ci se charge quelquefois elle-même d'une lame saillante, et la carène ventrale qui semblait un ornement accidentel chez l'une des Nézares, devient un des caractères distinctifs des insectes de la seconde branche de cette famille.

Les Acanthosomiens sont des insectes de grande ou de médiocre taille, parés souvent de couleurs gaies ou variées.

On les trouve principalement sur les arbres ou sur les arbrisseaux.

Les Acanthosomiens se partagent en deux branches :

		Branches.
Tarses	de trois articles apparents. Ventre non chargé d'une carène. Mésosternum chargé seulement d'une ligne saillante, non avancée sur une partie du prosternum.	Rhaphigastéraires.
	paraissant n'avoir que deux articles. Ventre chargé d'une carène médiane. Mésoternum chargé d'une lame verticale, avancée sur une partie du prosternum.	Acanthosomaires.

PREMIÈRE BRANCHE.

LES RHAPHIGASTÉRAIRES.

Caractères. *Tarses* de trois articles apparents. *Mésosternum* chargé seulement d'une ligne saillante, plutôt que d'une lame verticale, et non avancée sur une partie du prosternum. *Pronotum* pas plus large à sa base que l'écusson à sa partie antérieure.

Ajoutez à ceux indiqués : *Antennes* à 1er article le plus court, un peu moins avancé que le bord antérieur de la tête. *Epistome* subparallèle,

Digitized by Google

au moins aussi avancé que les joues. *Pronotum* à angles postérieurs correspondant à chacun des angles antérieurs de l'écusson ; à angles latéraux débordant à peine la base des élytres. *Ecusson* à sinuosités situées vers les trois cinquièmes de ses côtés ; à stigmas nuls ou représentés par un point fossette. *Tranche abdominale* un peu dentelée sur ses côtés. *Ventre* ordinairement non chargé d'une carène ; orné d'une épine avancée au moins jusqu'aux hanches intermédiaires. *Dos de l'abdomen* noir.

Les Rhaphigastéraires se rapprochent par leur forme des derniers Pentatomaires ; mais le ventre qui n'offrait chez ces derniers qu'une saillie courte et obtuse, est ici, armé d'une épine plus ou moins longue, et le sixième arceau de la tranche se termine en pointe à son angle postéro-externe et se montre séparé, par un espace vide, du dernier arceau ventral.

Ces Pentatomides, généralement d'assez grande taille, se tiennent principalement sur les arbres, mais ils ne se bornent pas toujours à se nourrir de la sève des végétaux ; ils attaquent souvent d'autres insectes et les percent de leur bec pour en sucer les humeurs.

Les Rhaphigastéraires peuvent être partagés en deux genres.

		GENRES.
Epine du ventre	avancée seulement jusqu'aux hanches intermédiaires. Tranche abdominale pâle extérieurement, bordée de noir à son côté interne.	*Piezodorus.*
	avancée jusqu'aux hanches antérieures. Tranche abdominale de couleur pâle, entrecoupée de noir sur les intersections des arceaux.	*Rhaphigaster.*

Genre *Piezodorus*, PIÉZODORE ; Fieber.

Fieber, Eur. Hemipt. p. 329.

(πιέζω, je presse ; ὀδόρυ, pique).

CARACTÈRES. *Epine du ventre* avancée seulement jusqu'aux hanches intermédiaires. *Tranche abdominale* pâle extérieurement, bordée de noir à son côté interne ; presque entièrement voilée par les élytres. *Tête* moins longue au devant des yeux que large entre ces organes. *Epistome* subconvexe.

Digitized by Google

Les Piézodores, comme les Pentatomates, n'ont pas la tranche abdominale entrecoupée de noir et de couleur pâle. Ils semblent par là se rapprocher plus que les Rhaphigastres, de la seconde branche de la famille précédente.

1. **Piezodorus incarnatus**; Germar.

Antennes roses. Dessus du corps marqué de points noirs ou obscurs ; à couleur foncière souvent entièrement d'un vert pâle ou livide ; ordinairement avec la partie postérieurement déclive du pronotum et les endo et mésocories, d'un rose incarnat ; quelquefois entièrement rosat ; rebord des côtés du pronotum et moitié basilaire de celui de l'exocorie d'un jaune d'ambre. Antennes d'un rouge carminé. Ecusson sans stigmas. Tranche abdominale voilée ; flave, avec le bord interne noir. Dessous du corps d'un livide vert ou rosat, non ponctué de noir. Epine ventrale avancée jusqu'aux hanches intermédiaires.

♂ Dernier arceau ventral obtusément en demi-cercle, une fois au moins plus large que long; paraissant, quand il est examiné d'un regard perpendiculaire, échancré sur le tiers médiaire ou un peu plus de sa largeur, et le tiers postérieur de sa longueur : le bord de cette échancrure un peu arqué en arrière et cilié; perpendiculairement coupé après cette échancrure, et creusé de deux fossettes sur cette partie déclive.

♀ Dernier arceau ventral tronqué ou obtusément arqué en devant, élargi en ligne à peu près droite sur les côtés; trois fois au moins aussi large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane ; divisé en deux moitiés par une ligne transversale un peu arquée en arrière sur les côtés, et formant sur la ligne médiane un angle très-ouvert dirigé en avant: la moitié antérieure à peine plus grande que le quart de la longueur de l'arceau, de deux pièces : la postérieure de six : la médiane antérieure transverse, rétrécie d'avant en arrière, échancrée à son bord postérieur : la médiane postérieure parallèle, près d'une fois aussi longue que large ; les latérales antérieures atteignant à peine le bord postérieur ou ne l'atteignant pas, et montrant alors les postérieures unies par un lien très-court.

Digitized by Google

ETAT NORMAL. Dessus du corps d'un vert pâle, avec la partie postérieure du pronotum, l'endocorie et la mésocorie d'un rouge incarnat.

.....SCHAEFFER, icon. f. 1. pl. LVII. fig. 1.
Pentatoma purpureipennis. HAHN, Wanz. t. II. p. 62. pl. LI. fig. 151.
Cimex incarnatus. GERM., Faun. ins. Eur. 4. 23.
Cimex lituratus (KLUG). BURMEIST. Handb. t. II. p. 365. 3.
Rhaphigaster purpureipennis. DALLAS, List. Hemipt. p. 282. 24.
Raphigaster incarnatus HERR.-SCHAEFF., Nomencl. p. 57. et 94.— KOLENAT. Melet. entom. t. IV. p. 56. 183.
Piezodorus Degeeri. FIEBER., Eur. Hemipt. p. 320. 1.

Var. α *Dessus du corps entièrement d'un vert pâle ou livide.*

Pentatoma alliaceus. GERMAR, Faun. ins. Eur. 9. 14.
Pentatoma juniperina. L. DUFOUR, Rech. p. 156. 2.
Rhaphigaster purpuripennis. RAMBUR, Faun de l'Andal. t. II. p. 125. 1.

Var. β *Dessus du corps entièrement, ou à peu près, d'un rouge rosat.*

Long. 0m,0112 à 0m,0123 (5 l. à 5 l. 1/2).— Long. 0m,0056 à 0m,0067 (2 l. 1/2 à 3 l.) aux angles latéraux du pronotum.— Presque aussi large à la base des élytres.

Corps ovalaire ou ovale-oblong ; peu convexe ; marqué de points noirs ou obscurs assez petits, médiocrement rapprochés ; coloré et peint comme il a été dit. *Tête* obtusément arrondie en devant ; élargie d'avant en arrière sur les côtés ; moins longue que large au devant des yeux ; sans rebord ; planiuscule. *Epistome* presque déprimé. *Antennes* d'un rouge ou rose carminé ; à 1er article court : les 2e et 3e presque égaux : les 4e et 5e ordinairement un peu plus longs. *Pronotum* échancré presque en demi-cercle, avec la partie postoculaire peu obliquement tronquée ; élargi en ligne droite jusqu'aux angles latéraux ; obtus et débordant à peine à ceux-ci la base des élytres ; chargé, près de ceux-ci, d'un faible calus suivi d'une fossette ; muni latéralement d'un rebord flave, convexe sur son bord, peu ou point saillant ; coloré et ponctué sur le reste de sa surface comme il a été dit. *Ecusson* offrant les sinuosités basilaires presque aux deux tiers des côtés ; subarrondi à l'extrémité ; au moins aussi large que le tiers d'une corie, vers l'angle postéro-interne de

Digitized by Google

celles-ci; sans stigmas; offrant les traces plus ou moins faibles d'une tuméfaction basilaire; coloré et ponctué comme il a été dit. *Cories* ponctuées et colorées comme il a été dit, avec les deux cinquièmes basilaires du bord externe de l'exocorie, flaves: celle-ci prolongée jusqu'à l'extrémité du 5e arceau ventral. *Membrane* d'un blanc ou livide vitreux, sans taches. *Dos de l'abdomen*, noir. *Tranche abdominale* dentelée; flave ou rosâtre, avec le bord interne noir. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires. *Dessous du corps* variant du livide vert, au vert ou flave pâle, ou au rosat; densement marqué de points peu profonds et ordinairement concolores. *Ventre* non caréné; armé d'une épine avancée jusqu'aux hanches intermédiaires. *Stigmates* noirs. *Pieds* d'un livide verdâtre ou rosat.

Cette espèce paraît habiter toutes les zones de notre pays. On la trouve principalement sur les arbres.

Obs. L'épistome montre une dépression plus ou moins sensible, qui semble laisser pressentir le sillon qu'il présentera dans le rameau suivant.

Genre *Rhaphigaster*, Rhaphigastre ; Laporte

Laporte, Essai d'un classif. de l'ordre des Hémipt. *in* Magaz de zool. (1832). p. 59.

(ῥαφίς, alène ; γαστήρ, ventre).

Caractères. *Epine du ventre* avancée jusqu'aux hanches antérieures. *Tranche abdominale* entrecoupée de noir et de couleur pâle; débordant un peu les côtés de l'abdomen. *Tête* aussi longue au devant des yeux que large entre les organes. *Epistome* planiuscule ou subdéprimé.

Les Rhaphigastres, par leur tranche abdominale entrecoupée de noir et de couleur pâle, semblent ici les représentants des Carpocorates de la famille précédente; par leur épistome planiuscule ou légèrement déprimé, ils se lient naturellement aux Acanthosomaires, chez lesquels cet organe se montre ordinairement creusé d'un sillon.

1. **Rhaphigaster griseus**; Fabricius.

Antennes noires, avec les trois derniers articles blancs ou flaves à la

Digitized by Google

base. Dessus du corps à couleur foncière ordinairement testacée ou d'un flave cendré, et marqué de points noirs qui lui donnent une teinte d'un gris foncé : tête et tuméfaction basilaire de l'écusson habituellement plus obscures : extrémité de celui-ci, plus pâle. Membrane hyaline, mouchetée de brun. Tranche abdominale alternée de noir et de rouge testacé. Dessous du corps variant du blanc flavescent au livide rosat : ventre parsemé de gros points enfoncés noirs : épine avancée presque jusqu'aux hanches de devant.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle, deux fois et demie aussi large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane ; souvent comme divisé en deux parties par une ligne élevée transversale : la partie antérieure chargée des trois saillies : la médiane plus prononcée, en toit : chacune des latérales tuberculiforme : la seconde partie offrant trois sinuosités profondes à son bord postérieur : la médiane plus avancée.

♀ Dernier arceau ventral obtusément arrondi en devant, élargi sur les côtés en courbe ou un peu en angle rentrant ; une fois environ plus large à son bord postérieur que long sur la ligne médiane : divisé par une ligne transversale bissubsinuée en deux moitiés : l'antérieure de deux pièces un peu plus courtes sur les côtés que près de la ligne médiane, offrant souvent une petite pièce linéaire vers l'extrémité de celle-ci : la moitié postérieure plus longue que l'antérieure, comme quadrilobée à son bord postérieur : la pièce médiane antérieure transverse, rétrécie d'avant en arrière, échancrée en arc à son bord postérieur : la seconde médiane parallèle, plus longue que large, n'arrivant pas au bord postérieur : les latérales antérieures dépassant un peu le bord postérieur du ventre.

État normal. *Dessus du corps*, à couleur foncière grise ou cendré flavescent, marqué de points noirs qui lui donnent une teinte d'un gris foncé, ordinairement plus sombre sur la tête et sur la partie antérieure du pronotum et de l'écusson : ce dernier, marqué d'une tache noire sur les côtés, après chaque sinuosité ; plus pâle et moins marquée de points noirs à l'extrémité.

Digitized by Google

Variations.

Quand la matière colorante a abondé, la teinte du dessus du corps est d'un gris noirâtre, ou quelquefois la couleur foncière, entre les points noirs, prend une couleur rosâtre (Var. β).

Quand au contraire la matière colorante a moins abondé, la couleur foncière est d'un flave pâle, d'un flave cendré ou d'un flave blanchâtre : la partie postérieure du pronotum, depuis les cicatrices, est marquée de points concolores, à part la tranche de ses côtés, ou du moins une courte et étroite bordure au devant des angles latéraux, noires; l'extrémité de l'écusson et la partie qui suit la tuméfaction sont moins ponctués de noir (Var. γ).

D'autres fois enfin la tête est noire ou noirâtre, le pronotum noir sur la tranche de ses côtés ou du moins à ses angles latéraux, l'écusson noirâtre sur la tuméfaction basilaire et marqué de deux taches noires latérales après les sinuosités, et tout le reste des parties cornées du dessus du corps est d'un roux cendré ou d'un testacé livide et marqué de points concolores (Var. δ).

Obs. Ces deux dernières variétés sont ordinairement propres aux provinces méridionales et semblent, quand la teinte de la couleur foncière est plus ou moins claire, offrir au premier coup d'œil une espèce particulière.

Cimex nebulosus. Poda., ins. Muls. Græc. p. 56. 8?

La punaise brune à antennes et bords panachés. Geoffr. t. I. p. 466. 64 (en partie seulement).

Cimex griseus. Fabr., Spec. Ins. t. II. p. 356. 110. — Id. Entom. Syst. t. IV. p. 116. 140. — Id. Syst. Rhyng. p. 171. 87. — Schrank., Enum. p. 271. 523. — Panz., Faun. Germ. 33. 19. — Wolff. Icon. Cimic. p. 59. 56. pl. VI. fig. 56.

La punaise des groseillers. Stoll., Pun. 32. pl. VI. fig. 46.

Cimex punctipennis. Illig. Rossi., Faun. étrusc. 2e édit. t. II. p. 372. — Burmeist. Handl. t. II. p. 365. 2.

Pentatoma sigmatica. Palis de Beauv. Hemipt. pl. IX. fig. 3.

Pentatoma grisea. Latr., Hist. nat. t. XII. p. 192. 29. — Lepel. et Serv. Encycl. méth. t. X. p. 54. 6. — L. Dufour., Recherch. p. 155. 1.

Rhaphigaster griseus. A. Costa., Cimic. Centur. 1a. p. 56. 1 (80). — Ramb., Faun. de l'Andal. t. II. p. 126. 2. — Kolenat. Melet. Entom. t. IV. p. 57. 185. Dallas., List. Hemipt. p. 281. 23. — Fieber. Eur. Hemipt. p. 329. 1.

Digitized by Google

Rhaphigaster punctipennis. Amyot et Serv. Hemipt. p. 148. 1.
Pentatoma punctipennis. Gorski., Analect. entom. p 100. 58.

Long. 0,0123 à 0,0157 (5 l. 1/2 à 7 l.) Larg. 0,0064 à 0,0070 (2 l. 7/8 à 3 l. 1/8) aux angles latéraux du pronotum — 0,061 à 0,067 (2 l. 3/4 à 3 l.) à la base des élytres.

Corps en ovale oblong; faiblement convexe, à couleur foncière ordinairement grisâtre ou d'un gris livide, mais variant du flave pâle au testacé cendré ou au grisâtre ou testacé rosé ou vineux; marqué de points enfoncés ordinairement noirs, parfois concolores sur certaines parties. *Tête* arrondie en devant, élargie d'avant en arrière sur les côtés; à peu près aussi longue que large au devant des yeux; à peine rebordée, planiuscule; ruguleuse. *Epistome* déprimé ou subsillonné sur sa moitié antérieure. *Antennes* à 1er article le plus court: les 2e, 4e et 5e souvent presque égaux: le 3e plus court; noir, avec presque la moitié basilaire des trois derniers articles d'un blanc flave, rosat, ou orangé, et la partie inférieure du 1er article d'un livide grisâtre. *Pronotum* échancré en arc obtus en devant, avec la partie postoculaire tronquée presque transversalement; élargie en ligne droite jusqu'aux angles latéraux; obtus et subsinué sur la moitié postérieure de ceux-ci, et débordant les élytres du tiers à peine de la base d'une corie; à bords latéraux à peine relevés en rebord, mais offrant sur les côtés une tranche un peu aplanie; coloré et ponctué comme il a été dit. *Ecusson* offrant les sinuosités basilaires vers les trois cinquièmes de ses côtés, en ogive postérieurement; à peu près égal aux deux cinquièmes de la largeur d'une corie, vers l'angle postéro-interne de celles-ci; creusé d'un point enfoncé à ses stigmas; offrant une tuméfaction basilaire plus ou moins sensible, suivie d'un sillon chargé d'une carène obtuse; marqué de points enfoncés noirs moins nombreux, plus clairsemés ou parfois presque nuls sur la région médiane; plus pâle à l'extrémité, plus obscur sur la tuméfaction, et marqué sur les côtés d'une tache noire après chacune de ses sinuosités. *Cories* ponctuées et colorées comme il a été dit. *Exocorie* terminée en angle aigu, prolongée jusqu'à l'extrémité du 5e arceau ventral. *Membrane* d'un blanc vitreux, mouchetée de taches ponctiformes noires ou brunes. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* dentelée; débordant les

Digitized by Google

élytres; variant du blanc flavescent au rouge testacé, sur le tiers submédiaire de ses segments, noire sur le reste de ceux-ci, plus brièvement sur la moitié postérieure que sur l'antérieure. *Dessous du corps* ordinairement d'un blanc flavescent ou rosat, parfois d'un livide grisâtre ou d'un livide rosâtre; marqué de points enfoncés moins gros et parfois concolores sur la poitrine, plus espacés, plus gros et noirs sur le ventre. *Ventre* non caréné, marqué d'une tache noire aux angles antérieurs et postérieurs de la tranche. *Epine ventrale* d'un blanc livide; avancée jusque près des hanches de devant. *Pieds* variant du livide flavescent au livide carné ou rosat, pointillés de noir. *Tarses* noirs, à l'extrémité du dernier article et parfois des autres.

Cette espèce paraît commune dans toutes les parties de la France. Elle est connue de tout le monde sous le nom de *Punaise grise*.

En automne, aux approches des froids, on en voit parfois des passages considérables. Elle vient souvent alors se réfugier dans nos maisons, et s'y cacher jusqu'au retour du printemps.

Elle exhale une odeur pénétrante et désagréablement odorante.

DEUXIÈME BRANCHE.

Les Acanthosomaires.

Caractères. *Tarses* paraissant n'avoir que deux articles. *Mésosternum* chargé d'une lame longitudinale verticale, avancée au moins sur une partie du prosternum. *Ventre* chargé sur sa ligne médiane d'un carène continuée en devant par une épine avancée au moins jusqu'à l'extrémité de la lame sternale.

Ajoutez pour les espèces suivantes: *Epistome* au moins aussi avancé ou plutôt un peu plus avancé que les joues; ordinairement un peu élargi d'arrière en avant; habituellement sillonné sur sa partie antérieure. *Bord antérieur* des flancs de l'antépectus sinué derrière les yeux et plus ou moins sensiblement arqué entre cette sinuosité et la ligne sternale.

Les ♂ présentent chez les Acanthosomaires un caractère nouveau

Digitized by Google

parmi les Pentatomides, leur dernier arceau ventral est en triangle, divisé en deux moitiés par une ligne transversale plus ou moins apparente.

Les Acanthosomaires peuvent être partagés en deux rameaux :

Lame mésosternale	au moins aussi avancée que le bord antérieur du prosternum.	*Acanthosomates.*
	moins avancée que le bord antérieur du pronotum.	*Sastragalates.*

PREMIER RAMEAU.

Les Acanthosomates.

Caractères. *Lame mésosternale* au moins aussi avancée ou plus avancé que le bord antérieur du prosternum. *Epine du ventre* avancée presque jusqu'aux hanches antérieures.

Ce rameau est réduit au genre suivant :

Genre *Acanthosoma*, Acanthosome ; Curtis.

Curtis. Brit. Entomol. t. I (1824). 28.

(ἄκανθα, épine ; σῶμα, corps).

Caractères. Ajoutez à ceux indiqués. *Pronotum* à angles postérieurs correspondant exactement à ceux de la base de l'écusson ; à angles latéraux un peu relevés et débordant les élytres de la moitié au moins de la base d'une corie. *Tranche abdominale* à peu près voilée par les élytres.

1. **Acanthosoma haemorrhoidalis** ; Linné.

Dessus du corps ordinairement d'un roux fauve ou testacé en partie flavescent, souvent d'un vert tendre ou pâle sur une partie du pronotum, de l'écusson et même des cories ; marqué de points noirâtres plus rapprochés sur les cories que sur le pronotum et surtout sur l'écusson, lisse à l'extrémité de celui-ci. Antennes à 1er article dépassant le bord antérieur de la tête de plus de la moitié de sa longueur. Pronotum à angles latéraux un

Digitized by Google

peu obtus et sensiblement relevés et d'bordant les élytres environ de la moitié de la base d'une corie. Tranche abdominale flave ou rosâtre ; voilée. Dessous du corps d'un flave ou flave roux, avec le ventre souvent rosat ou verdâtre : tranche et stigmates concolores.

♂ Dernier arceau ventral en triangle un peu plus long que large et à côtés un peu curvilignes ; plus ou moins distinctement divisé par une ligne transversale en deux moitiés : la postérieure, un peu plus longue, échancrée avec les côtés de cette échancrure assez étroite, longuement ciliés à leur côté interne, dépassant les angles postérieurs du 4e arceau : la partie antérieure de cette échancrure très-courte, tronquée, un peu arquée en arrière et ciliée.

♀ Dernier arceau ventral subarrondi ou en ogive en devant, élargi en formant un angle rentrant vers la moitié de ses côtés ; divisé en deux moitiés : l'antérieure plus grande sur la ligne médiane, égale à la seconde sur les côtés, carénée sur celle-là, formée de deux pièces : la postérieure paraissant composée de six : les deux latérales externes contiguës postérieurement : la médiane postérieure en triangle plus large que long, creusée d'un sillon longitudinal, et paraissant souvent par là, formée de deux pièces : les latérales antérieures ou internes obtriangulaires, pas plus longuement prolongées que la médiane postérieure.

Cimex haemorrhoidalis. Linn. Syst. nat. 10e édit. t. I. p. 444. 24.— Id. 12e élit. t. I. p. 720. 35 — Id. Faun. suec. p. 248. 935.— De Geer, Mém, t. III. p. 254. 3. pl. XIV. fig. 7.— Fabr., Syst. Entom. p. 703. 36.— Id. Entom. Syst. t. IV. p. 98. 76.— Id. Syst. Rhyng. p. 170. 27. — Schrank, Enum. p. 267. 115.— Id Faun. boic. t. II. p. 70. 1099. — De Villers. C. Linn. Entom. t. I. p. 490. 34.—Donov. Brit. ins. t. VII. V pl. CCXVIII. fig. 2.— Wolff. Icon. cimic. p. 10. 10. pl. I. fig. 10.— Fallén, Monogr. cimic p. 44. 3.— Id. Hemipt. suec. p. 23. 3.

La punaise verte lavée de rouge. Geoff., Hist. t. I. p. 465. 63?

Cimex pabulinus Harris, Exp. engl. Ins. p. 88. pl. XXVI. fig. 2.

La punaise ensanglantée. Stoll. Pun. p. 31. pl. VI. fig. 44.

Pentatoma haemorrhoidalis. Latr., Hist. nat. t. XII. p. 189. 17.—Id. Règn. anim. de Cuvier (1817). t. III. p. 389.— Lepel. et Serville, Encycl. méth. t. X. p. 53. 1.

Pentatoma haemorrhoidale. Herrich-Schaeffer. Faun Germ. 114. 12.

Acanthosoma haemorrhoidalis. Curtis, Brit. entom. t. I. p. 28.—Burmeist. Handb.

Digitized by Google

t. II. p. 360. 3.— Blanch. Hemipt. p. 147. 2.— Amyot et Serv., Hémipt. p. 154. 1.— Kolenat. Meletem. Entom. t. IV. p. 58. 186.— Gorski, Analect. entom p. 106. 62.— Fieber. Europ. Hemipt. p. 327. 1.

Clinocoris haemorrhoidalis. Hahn, Wanz. t. II. p. 71. pl. 52. fig. 158.

Acanthosoma haemorrhoidale. Dallas, Entom. Trans. n. ser. t. I. nº 1.— Id. tiré à part p. 4. 1.— Id. List. Hemipt. p. 303. 1.— Flor. Rhynch Livl. t. I. p. 99. 1.

Long. 0m,0135 à 0m,0168 (6 l. à 7 l. 1/2).— Larg. 0m,0061 à 0m,0070 (2 l. 3/4 à 3 l. 7/8) aux angles latéraux du pronotum — 0m,0056 à 0m,0072 (2 l. 1/2 à 3 l. 1/4) à la base des élytres.

Corps oblong ou suballongé ; planiuscule. *Tête* en triangle subarrondi en devant; aussi longue que large au devant des yeux ; à peine ou faibement rebordée sur les côtés ; variant du roux testacé ou rosat au flave, ou du jaune orangé au vert tendre; marqué sur les joues de points enfoncés noirs, assez petits : cette ponctuation réduite à deux rangées parallèles aboutissant chacune à un ocelle. *Antennes* à 1er article dépassant de plus de la moitié de sa longueur le bord antérieur de la tête, variablement un peu plus long ou un peu plus court que le 2e : les 4e et 5e à peu près aussi longs : le 3e un peu plus court : le 1er variant du livide vert ou flave au roux brûlé : la 2e de couleur souvent analogue ; les autres ordinairement bruns. *Yeux* bruns. *Ocelles* d'un rouge vif et clair. *Pronotum* échancré en devant, avec la partie postoculaire un peu obliquement tronquée; à angles postérieurs assez vifs et correspondant exactement à ceux de la base de l'écusson ; à calus nul; à cicatrices unies, lisses ou à peine marquées de quelques points sur la ligne médiane; marqué sur le reste de sa surface de points enfoncés noirs, médiocrement rapprochés; variant du roux au fauve testacé livide au livide verdâtre, avec les angles latéraux noirs ou noirâtres. *Ecusson* offrant les sinuosités vers les trois quarts de ses côtés ; à peine aussi large que le septième ou le huitième d'une corie, vers l'angle postéro-interne de celles-ci ; à stigmas nuls ; sans trace apparente de tuméfaction basilaire; variant du fauve ou roux testacé livide au livide flavescent ou verdâtre; marqué de points enfoncés noirs, moins rapprochés que sur les autres parties, nuls à l'extrémité : intervalles lisses ; ordinairement creusé d'un sillon, chargé d'un carène obtuse, sur une partie

Digitized by Google

de sa seconde moitié. *Cories* de la couleur de l'écusson ou à peu près; marquées de points enfoncés noirs plus serrés que sur le pronotum: exocorie terminée en angle aigu, prolongée jusqu'à la moitié du 5e arceau ventral. *Membrane* d'un livide fauve roussâtre, marquée d'une tache nébuleuse vers la moitié externe. *Dos de l'abdomen* parfois presque entièrement d'un rose carminé; ordinairement marqué sur la ligne médiane d'une bande noire dentée ou ramifiée sur les côtés; parfois entièrement ou presque entièrement noir. *Tranche abdominale* voilée par les élytres; dentelée sur les côtés; d'un flave rosat. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches postérieures. *Dessous du corps* flave ou d'un flave roux sur la poitrine, flave, rosat ou d'un rose rosat sur le ventre; marqué de points concolores sur l'antépectus, lisse et luisant sur le ventre: celui-ci, caréné; muni d'une épine avancée presque jusqu'aux hanches antérieures. *Tranche* du ventre et *Stigmates* de la couleur du ventre. *Pieds* d'un jaune d'ambre ou d'un flave jaune ou rosat.

Cette espèce paraît habiter la plupart des provinces de la France. Elle est médiocrement commune dans les environs de Lyon. On la trouve principalement en battant les haies et les arbres.

DEUXIÈME RAMEAU.

Les Sastragalates.

Caractères. *Lame mésosternale* moins avancée que le bord antérieur du prosternum. *Antennes* à premier article ne débordant pas de la moitié de sa longueur le bord antérieur de la tête. *Epines du ventre* ne dépassant pas ou dépassant à peine les hanches intermédiaires. *Premier arceau du ventre* ordinairement un peu plus développé ou moins court sur les côtés.

Les premiers Sastragalates présentent un caractère que nous trouverons plus général dans la famille suivante, celui d'avoir le bord postérieur du pronotum plus large que la partie antérieure de l'écusson. La nature reproduit également ici sous un autre rappport la marche qu'elle suivra chez les Asopiens. Le pronotum d'abord dilaté et épineux à ses angles latéraux, finit par déborder à peine la base des élytres.

Digitized by Google

Les Sastragalates nous montrent dans les modifications de leurs caractères distinctifs des moyens assez faciles de les classer dans leur ordre naturel.

Les trois premières espèces (*ferrugator*, *intestinctus* et *lituratus*), présentent une particularité que nous avons déja vue chez les premiers Scutellérides, et même chez quelques Pentatomides précédents, mais qui deviendra presque générale chez les Asopiens : la base de leur pronotum déborde visiblement celle de l'écusson : chez la dernière espèce (*dentatus*), ce caractère s'efface, comme il disparaît ou à peu près chez le dernier insecte de la famille suivante (*Zicr. cœrulea*).

Chez la première espèce (*ferrugator*) les angles latéraux du pronotum se montrent armés d'une épine, qui rappelle en l'exagérant celle des Acanthosomes : cette saillie anguleuse devient rudimentaire chez les espèces suivantes.

Chez les deux premières espèces (*ferrugator* et *intestinctus*), la tranche de l'abdomen est marquée d'une bande noire sur les intersections : cette bande est réduite à une ligne noire, souvent obsolète, chez la troisième espèce (*lituratus*) et disparaît chez la quatrième (*dentatus*).

M. Fieber a reparti les trois dernières espèces en deux genres : *Cyphostethus*, dans lequel se trouve placé le *lituratus* ; et *Elasmostethus*, dans lequel figurent les *interstinctus* et *dentatus*. D'après notre manière de voir, ce dernier présente dans le moins grand développement de la base de son pronotum un caractère dominateur, qui doit le faire isoler des deux espèces précédentes. Ces considérations feront comprendre pourquoi nous n'avons pu adopter ni l'une ni l'autre des dominations génériques proposées par le naturaliste allemand : la manière dont il a distribué ces espèces nous semble plutôt systématique, que répondre à la marche de la nature.

Nous répartirons donc les Stragalates dans les genres suivants :

			Genres.
Pronotum	débordant sensiblement à sa base celle de l'écusson; voilant une partie de la base de l'endocorie	Pronotum dilaté à ses angles latéraux en une épine au moins aussi longue que la largeur de la base d'une corie.	*Sastragala.*
		Pronotum brièvement anguleux à ses angles latéraux, ne débordant par les élytres d'une largeur égale à la moitié de la base d'une corie.	*Meadorus.*
	pas plus large à sa base que celle de l'écusson; brièvement anguleux à ses angles latéraux.		*Oxydalus.*

Digitized by Google

Genre *Sastragala*, SASTRAGALE ; Amyot et Serville.

Amyot et Serville, Hémipt. (1843) p. 155.

CARACTÈRES. *Pronotum* à angles postérieurs dirigés en arrière et débordant sensiblement la base de l'écusson ; à angles latéraux dilatés en une épine subhorizontale ou un peu relevée, débordant les élytres d'une largeur au moins égale à la base d'une corie.

1. **Sastragala ferrugator** ; FABRICIUS.

Antennes à premier article de moitié plus avancé que le bord antérieur de la tête. Ecusson sans tache calleuse au côté interne des stigmas. Cories terminées en angle aigu ou émoussé, à leur partie postéro-externe. Tranche abdominale marquée d'une bande ou d'une tache noire aux intersections, débordant faiblement les élytres. Dessus du corps d'un roux flave, ou d'un roux testacé, avec la tête, les angles épineux du pronotum et une tache sur la moitié antérieure de la ligne médiane de l'écusson, noirs. Ventre d'un rouge ou d'un roux flave. Stigmates noirs.

♂ Dernier arceau ventral en triangle environ aussi long que large ; paraissant divisé par une ligne transversale en deux pièces de longueur presque égale : la postérieure échancrée, étroite sur les côtés qui se terminent en cornicule incourbé : la partie médiane à peine de moitié aussi longue que les côtés, tronquée à son bord postérieur, et séparée des côtés par une échancrure ou sinuosité.

♀ Dernier arceau du ventre en triangle émoussé en devant, élargi en courbe ou en angle rentrant sur les côtés, une fois plus large à son bord postérieur que longue sur sa ligne médiane ; divisée par une ligne transversale un peu arquée en arrière, en deux parties : l'antérieure, un peu en toit, de deux pièces : la postérieure paraissant formée de sept pièces : la médiane antérieure obtriangulaire, sillonnée : la médiane postérieure paraissant divisée en deux pièces, qui paraissent chacune être la suite de chaque latérale antérieure : ces pièces médianes posté-

Digitized by Google

rieures atteignant presque le bord postérieur du ventre : les latérales antérieures moins longuement prolongées.

Cimex ferrugator. Fabr., Entom. syst. t. IV. p. 101. 86. — Id. Syst. Rhyng. p. 162. 37. — Schellenb, Cimic. p. 6. pl. I. fig. 4.
Cimex bispinus. Panz, Faun. germ. 26. 23. — Wolff, Icon. cimic. p. 8. n° 8. pl. I. fig. 8. — Fallén., Monog. cimic. p. 43. 2. — Id. Hemipt. suec. p. 22. 2.
Pentatoma ferrugator. Latr., Hist. nat. t. XII. p. 186. 5.
Clinocoris ferrugator. Hahn., Wanz. t. II. p. 72. pl. LII. fig. 159.
Acanthosoma bispina. Burmeist, Handb. t. II. p. 360. 5. — Blanch. Hist. nat. Hémipt. p. 147. 2. — Gorski, Analect. entom. p. 105. 61.
Sastragala bispina. Sahlb. Geoc. fenn. p. 33. 1.
Sastragala ferrugator. Fieber, Eur. Hemipt. p. 327. 1.
Acanthosoma ferrugator. Dallas, Hemipt. p. 309. 18.
Acanthosoma (*sastragala*) *bispinum*. Flor, Rhynch livl. t. I. p. 105. 4.

Long. 0m,0090 à 0m,0100 (4 l. à 4 l. 1/2) — Larg. 0m,0056 à 0m,0061 (2 l. 1/2 à 2 l. 3/4) aux épines du pronotum. — 0m,0036 à 0m,0045 (1 l. 2/3 à 2 l.) à la base des élytres.

Corps oblong ; très-peu convexe. *Tête* triangulaire aussi longue que large au devant des yeux ; ruguleuse, marquée de points assez serrés ; à peine rebordée ; noire ou brune, avec le rebord ordinairement pâle. *Epistome* dépassant les joues en devant ; creusé sur sa partie antérieure d'un sillon ponctué. *Antennes* à dernier article brun ou nébuleux : le 1er obscur au moins à la base : les autres d'un rouge ou roux testacé : le 2e égal au 3e ou à peine plus long : celui-ci à peine moins long que le 2e : les 4e et 5e les plus longs. *Pronotum* assez faiblement échancré en arc, en devant, avec la partie postoculaire presque transversalement tronquée ; sans rebord jusqu'aux angles latéraux : ceux-ci, en forme d'épine dirigée de côté, peu relevée, débordant la base des élytres d'une longueur plus grande que la base d'une corie : à angles postérieurs dirigés en arrière et débordant un peu les côtés de l'écusson ; rebordé à ses bords latéraux postérieurs ; marqué de points noirâtres ou obscurs moins rapprochés que ceux de la tête ; noir sur les épines, d'un roux flave ou d'un roux testacé, plus pâle sur les côtés, sur les intervalles des points ; souvent nébuleux ou d'un fauve brunâtre sur une partie de la région médiane ; à cicatrices lisses. *Ecusson* sinué presque vers les

Digitized by Google

deux tiers de ses côtés, en ogive étroite postérieurement ; à peine plus large que le quart d'une corie vers l'angle postéro-interne de celle-ci ; d'un roux testacé livide ou flavescent, avec l'extrémité lisse, ordinairement plus pâle ou d'un blanc flavescent ; paré sur la moitié antérieure de la ligne médiane d'une tache noire ; marqué, excepté à l'extrémité, de points enfoncés noirâtres, peu rapprochés, laissant sur la seconde moitié de la ligne médiane une sorte de bande lisse ; intervalles lisses. *Cories* terminées en angle aigu, mais un peu émoussé ; testacées ou d'un roux testacé ; marquées de points enfoncés noirs ou noirâtres ; offrant la suture radiale continuée par une saillie, lisse, obliquement dirigée vers le milieu du bord postérieur de la mésocorie. *Exocorie* prolongée jusqu'à la moitié du 5e arceau ventral. *Membrane* hyaline marquée d'une tache brunâtre vers le milieu de son bord postérieur et de deux rangées obliquement transversales de taches plus antérieures de même teinte : ces rangées offrant une tache couvrant les trois cinquièmes postérieurs du bord externe. *Dos de l'abdomen* ordinairement testacé ou rose. *Tranche abdominale* débordant un peu les élytres ; subdenticulée ; d'un roux testacé livide, avec une tache noire vers l'angle postérieur des arceaux. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches postérieures. *Dessous du corps* d'un livide testacé, ou rosat ; marqué de points enfoncés noirs plus petits et plus serrés sur la poitrine que sur le ventre : celui-ci, caréné ; marqué d'une tache noire aux angles postérieurs, c'est-à-dire aux dents de la tranche ; orné d'une épine avancée jusqu'aux hanches intermédiaires. *Pieds* d'un roux flave ou d'un flave orangé.

Cette espèce habite particulièrement les zones tempérées ou les montagnes. Elle n'est pas rare en mai, juin et juillet sur les groseilliers. On la trouve sur quelques autres plantes.

Genre *Meadorus*, Meadore ; Mulsant et Rey.

Caractères. *Pronotum* débordant sensiblement à sa base celles de l'écusson, voilant une partie de la base de l'endocorie ; brièvement anguleux à ses angles latéraux, ne débordant pas les élytres d'une largeur égale à la moitié de la base d'une corie.

Les espèces de notre pays sont les suivantes :

Digitized by Google

« Tranche abdominale débordant les élytres ; pâle, parée d'une bande noire sur les intersections. Cories terminées en angle aigu à leur partie postéro-externe. *Interstinctus.*

«« Tranche abdominale ne débordant pas ou débordant à peine les élytres, pâle ou à peine marquée d'une ligne noire sur les intersections. Cories obtusément arrondies à l'extrémité, sur l'exocorie et le tiers externe de la mésocorie. *Lituratus.*

1. **Meadorus interstinctus**; Linné.

Antennes à premier article un peu plus avancé que le bord antérieur de la tête. Angles latéraux du pronotum subsinués postérieurement et débordant les élytres. Ecusson presque sans tache calleuse au côté interne des stigmas. Cories terminées en angle aigu à leur partie postéro-externe. Tranche abdominale débordant les élytres, pâle, marquée d'une bande transversale noire sur les intersections. Dessus du corps marqué de points assez profondément enfoncés ; variant du livide cendré, flavescent ou grisâtre, au rosat. Stigmates noirs.

♂ Dernier arceau ventral en triangle à peu près aussi large que long ; divisé par une ligne arquée en devant en deux moitiés inégales : la postérieure, trois fois aussi grande que l'antérieure, échancrée et concave sur la majeure partie de sa surface ; à bords latéraux étroits et déclives en dedans, terminés aux angles postérieurs par une partie transverse couverte de poils : l'échancrure avancée jusqu'à la moitié de l'arceau, un peu arquée en arrière à la partie médiane de son bord antérieur.

♀ Dernier arceau ventral arrondi en devant, élargi en angle rentran sur les côtés ; près d'une fois plus large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane ; divisé par une ligne transversale en angle dirigé en arrière, en deux moitiés très-inégales : l'antérieure, trois fois plus longue sur sa ligne médiane, de moitié plus longue sur les côtés, que la seconde : celle-ci paraissant divisée en six pièces : la médiane antérieure obtriangulaire, assez petite, sillonnée : la médiane postérieure formée de deux pièces aboutissant au bord postérieur et paraissant être chacune la suite des pièces latérales antérieures.

Digitized by Google

Cimex griseus. LINN. Syst. nat. 10e édit. t. I. p. 445. 32. — Id. 12e édit. t. I. p. 721. 43. — Id. Faun. Suec. p. 248. 926. — DE VILLERS. C. LINN. Entom. t. I. p. 494. 53.

Cimex interstinctus. LINNÉ. Syst. nat. 10e édit. t. I. p. 445. 33. — Id. 12e édit. t. I. p. 721. 44. — Id. Faun. Suec. p. 248. 926. — DE VILLERS. C. LINN. Entom. t. I. p. 495. 54. — SCHRANK. Faun. Boic. t. II. p. 74. 1108.

Cimex betulae. DE GEER. Mem. t. III. p. 261. 3. pl. XIV. fig. 9.

Cimex agathinus. FABR. Entom. Syst. t. IV. p. 114. 133. — Id. Syst. Rhyng. p. 170. 82. — WOLFF. Icon. Cimic. p. 58. 55. pl. V. fig. 55. a. b. — FALLÉN. Monogr. Cim. p. 45. 5. — Id. Hemipt. Suec. p. 24. 5. — ZETTERST. Faun. lapp. p. 464. 4. — Id. Ins. Lapp. p. 260. 4.

Pentatoma griseus. TIGNY. t. IV. p. 295.

Pentatoma agathina. LATR. Hist. nat. t. XII. p. 191. 26.

Pentatoma interstincta. LATR. Hist. nat. t. XII. p. 192. 30.

Acanthosoma agathinum. HERRICH-SCHAEFF. Faun. Germ. 114. 10 et 11.

Acanthosoma grisea. BURMEIST. Handb. t. II. p. 360. 6. — SAHLB. Geoc. Fenn. 33. 2.

Acanthosoma interstinctum. KOLENAT. Melet. entom. t. IV. 6. 189.

Acanthosoma griseum. DALLAS. Entom. Trans. t. I. p. 113. 4. — Id. tiré à part. p. 7. n. 4. — Id. List. Hemipt. p. 307. 11. FLOR. Rhynch. Livl. t. I. p. 102. 3.

Elasmostethus griseus. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 328.

Long. 0,0078 à 0,0090 (3 l. 1/2 à 4 l.). — Larg. 0,0035 à 0.0045 (1 l. 2/5 à 2 l.) aux angles latéraux du pronotum. — 0.0030 à 0.0037 (1 l. 1/3 à 1 l. 2/3) à la base des élytres.

Corps oblong ou suballongé, très-peu convexe. *Tête* subarrondie en devant, élargie d'avant en arrière sur les côtés; à peine aussi longue que large au-devant des yeux à peine ou pas sensiblement rebordée sur les côtés; marquée de points enfoncés noirs assez nombreux, constituant postérieurement trois rangées ordinairement doubles; à couleur foncière variant du vert pâle ou du livide verdâtre au livide testacé ou livide rosé. *Epistome* sillonné sur sa partie antérieure, et marqué ordinairement de quelques petits points noirs sur le sillon. *Antennes* à 1er article un peu moins long que le 3e, dépassant du quart de sa longueur le bord antérieur de la tête: le 2e un peu plus long que le 4e: celui-ci variablement plus court ou aussi long que le 4e: les 1er, 2e et 3e ordinairement d'un vert pâle ou d'un livide roussâtre: le 3e souvent nébuleux à l'extrémité: les 4e et 5e pâles à la base, brunâtres sur leur seconde moitié au plus. *Ocelles* d'un rouge carminé. *Pronotum*

Digitized by Google

échancré en arc obtus, en devant, avec la partie postoculaire tronquée presque en ligne transverse : élargi en ligne droite jusqu'aux angles latéraux ; peu obtusément anguleux à ceux-ci et débordant les élytres de la moitié environ de la base, d'une corie ; subsinué après les angles latéraux ; à angles postérieurs dirigés en arrière en forme de dent obtuse et débordant sensiblement les côtés de l'écusson ; creusé, depuis le bord externe de chaque cicatrice, d'un sillon longitudinal dirigé vers chaque angle latéral, et faisant paraître ses côtés rebordés sur cette partie ; à calus nul, à cicatrices lisses, paraissant unies, et marquées seulement de quelques points sur la ligne médiane ; marqué sur le reste de sa surface de points enfoncés noirs ou noirâtres, médiocrement rapprochés mais très-apparents ; à couleur foncière variant du livide flavescent verdâtre, au rose pâle, souvent de la première de ces couleurs sur sa moitié antérieure, et de la seconde sur sa partie postérieurement déclive; plus rarement brunâtre sur celle-ci. *Ecusson* sinué vers les deux tiers de ses côtés; en ogive étroite, à son extrémité ; à peine plus large ou aussi large qu'une corie, vers l'angle postéro-interne de celles-ci ; à stigmas nuls ou à peu près ; offrant les faibles traces d'une tuméfaction basilaire, suivie d'une carène aplatie ou d'un sillon, non prolongé jnsqu'à l'extrémité ; marqué, comme le pronotum, de points enfoncés noirs ou noirâtres, peu nombreux à l'extrémité ; à couleur foncière variant du livide cendré au cendré verdâtre au livide rosat ou au rouge pâle ; ordinairement marqué d'une tache transversale brune ou noire, un peu après la base, sur la tuméfaction basilaire. *Cories* terminées en angle aigu ; variant de couleur du livide cendré au rouge pâle ou rose ; marquées de points enfoncés noirs plus serrés que ceux du pronotum ; offrant à l'extrémité de la suture radiale une sorte de nervure dirigée vers le milieu du bord postérieur de la mésocorie. *Exocorie* prolongée jusqu'au tiers du 5e arceau ventral. *Membrane* d'un blanc vitreux ; marquée des deux aux quatre cinquièmes de son bord externe d'une tache grosse brune ou brunâtre, presque obtriangulaire, terminant ordinairement une ligne transversale festonnée, plus pâle. *Dos de l'abdomen* tantôt noir, tantôt rouge, avec une partie de la région médiane et la suture des arceaux, noirs ; tantôt entièrement d'un rouge pâle. *Tranche abdominale* débordant les élytres ; dentelée ; flave pâle, avec les

Digitized by Google

intersections des segments, noires. *Bec* prolongé à peu près jusqu'aux hanches postérieures. *Dessous du corps* variant du livide jaune au rouge pâle : marqué de points noirs sur la poitrine, lisses ou à peu près sur le ventre; celui-ci, caréné, marqué d'un point noir à l'angle postéro-externe des arceaux de la tranche. *Stigmates* obscurs ou noirâtres. *Pieds* variant du livide flavescent ou verdâtre au livide rosâtre.

Cette espèce paraît habiter toutes les zones de la France. Nous l'avons prise dans le Midi, dans les Alpes, autour de Lyon et dans les environs de Paris. On la trouve sur divers arbrisseaux.

Le *Cimex interstinctus* de Linné n'est qu'une variété du *griseus* ayant le dos de l'abdomen d'un rouge pâle ; variation qui se montre chez le ♂, aussi bien que chez la ♀. Nous avons adopté le premier de ces noms, pour laisser l'épithète de *griseus* à l'espèce de *Rhaphigaster* connue de tout le monde sous le nom de *Punaise grise*.

Le *M. interstinctus* se distingue de l'*Oxydalus dentatus*, par la base de son pronotum débordant celle de l'écusson, par son épistome sillonné ; par sa tranche abdominale débordant les élytres et entrecoupée de noir et de couleur pâle. Il s'éloigne du *lituratus*, par la base de son pronotum débordant plus sensiblement celle de l'écusson ; par sa tranche abdominale offrant une bande transversale noire, au lieu d'une ligne noire sur les intersections des arceaux ; par le dessus de son corps marqué de points plus profonds et en majeure partie noirs ; par ses cories terminées en angle aigu à leur angle postéro-externe.

2. **Meadorus lituratus** ; Panzer.

Antennes à premier article à peine aussi avancé que le bord antérieur de la tête. Angles latéraux du pronotum subarrondis et débordant à peine les élytres. Ecusson chargé d'une tache calleuse blanchâtre et très-apparente au côté interne des stigmas. Cories obtusément arrondies ou presque tronquées à l'extrémité de l'exocorie et du tiers externe de la mésocorie. Tranche abdominale ne débordant pas les élytres ; pâle ou à peine marquée d'une ligne noire sur les intersections. Dessus du corps marqué de points petits, presque obsolètes, concolores au moins sur la tête et sur le devant du pronotum ; d'un vert pâle ou flavescent, avec les bords latéraux posté-

Digitized by Google

rieurs d'un rouge carminé et l'endocorie et la mésocorie en majeure partie d'un rose pâle. Stigmates pâles.

♂ Dernier arceau ventral en triangle à peu près aussi large que long; divisé par une ligne transversale sinuée ou échancrée dans son milieu, en deux moitiés inégales : la postérieure, plus courte, échancrée en arc à son bord postérieur, avec les angles postérieurs de cette échancrure tronqués et non prolongés jusqu'aux angles épineux de l'arceau précédent.

♀ Dernier arceau ventral arrondi en devant, élargi un peu en angle rentrant sur les côtés; un peu plus large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane; divisé par une ligne transversale un peu en angle dirigé en arrière en deux moitiés : l'antérieure en toit ou carénée, près d'une fois plus longue que la postérieure sur la ligne médiane, de deux tiers plus longue que celle-ci, sur les côtés : de deux pièces : la moitié postérieure paraissant formée de six pièces : la médiane antérieure petite, obtriangulaire, sillonnée : la médiane postérieure représentée par deux pièces non prolongées jusqu'au bord postérieur et paraissant chacune être la suite des pièces latérales antérieures ou internes.

Etat normal ou le plus développé. *Tête, Pronotum* et *Ecusson* d'un vert pâle, passant souvent au flave sur quelques parties. Cories d'un vert pâle extérieurement, d'un rose pâle sur leur majeure partie interne : la région rose, prolongée depuis sa base jusqu'à l'angle postéro-externe de l'exocorie, formant à son côté externe un angle rentrant très-ouvert, vers la moitié de la longueur de la mésocorie; marquées de points noirs, constituant une bande noire obliquement transverse, reposant chacune sur une légère dépression, avant et après la saillie transverse de la mésocorie, et une sorte de bande noire, bordant le bord extérieur de la partie rose, jusqu'à l'angle rentrant précité, et dirigé de là vers les deux tiers ou un peu plus de l'endocorie.

Obs. Les cories ne présentent ordinairement cette parure remarquable que chez les individus de nos provinces méridionales. La partie rose ou d'un rose pâle passe souvent au blanc rosé, surtout sur l'endocorie.

Digitized by Google

Dans les contrées plus tempérées, ordinairement les points noirs qui forment les bandes précitées sont plus petits et moins marqués, de telle sorte que ces bandes s'effacent où ne montrent que des taches très-affaiblies.

Cimex lituratus. PANZ., Faun. Germ. 40. 19*(fig.) — WOLFF., Icon. cimic. p. 14. 14. pl. II. fig. 14.

Acanthosoma picta. NEWM., Entom. mag. t. I. p. 287.

Cimex collaris. FABR., Syst. Rhyng. p. 170. 53?

Acanthosoma clypeata. BURM., Handb. t. II. p. 361. 7. — GORSKI, Analect. entom. p. 109. 64.

Acanthosoma clypeatum. RAMB., Faun. Andal. t. II. p. 127.

Acanthosoma lituratum. KOLEN., Melet. entom. t. IV. p. 60. 188. — DALLAS. Entom. trans. R. S. t. I. nouv. sér. (1851). p. 112. 3. — Id., tiré à part. p. 6. 3. — Id. LIST., Hemipt. p. 305. 8.

Cyphostethus lituratus. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 288. 1.

Long. 0m,0090 à 0m,0100 (4 l. à 4 l. 1/2). — Larg. 0m,0045 à 0m,0048 (2 l. à 2 l. 1/8) aux angles latéraux du pronotum à peu près aussi large à la base des élytres.

Corps oblong; très-peu convexe. *Tête* en triangle un peu plus long que large au devant des yeux; à peu près sans rebords; marquée de points superficiels et concolores; variant du vert pâle au flave. *Epistome* élargi d'arrière en avant, un peu plus avancé que les joues; tantôt aplani, tantôt légèrement sillonné en devant. *Antennes* à premier article moins long que le 3e, un peu moins ou à peine aussi avancé que le bord antérieur de la tête : le 2e un peu plus long que le 3e : le 4e à peine plus grand que celui-ci : le 5e ordinairement un peu moins long : les trois premiers variant du vert tendre au pâle, au livide flavescent : les deux derniers pâles à la base, d'un rouge carminé brunâtre ou brun postérieurement. *Yeux* bruns ou brunâtres. *Ocelles* d'un rouge de carmin. *Pronotum* échancré en devant en arc presque régulier jusqu'aux angles antérieurs avancés en angle aigu; élargi en ligne presque droite ou à peine en courbe rentrante jusqu'aux angles latéraux; émoussés ou subarrondis à ceux-ci et ne débordant pas ou débordant à peine les élytres; à angles postérieurs vifs, souvent un peu dirigés en arrière,

Digitized by Google

débordant les côtés de l'écusson, correspondant aux deux cinquièmes internes de l'endocorie; déprimé ou marqué d'un sillon juxta-marginal plus ou moins léger, naissant au bord externe de chaque cicatrice et prolongé presque jusqu'à l'angle latéral; à cicatrices unies, lisses et d'un flave livide ou d'un blanc verdâtre; marqué sur le reste de sa surface de points superficiels ou peu profonds et concolores; chargé d'un calus médiocre, suivi d'une fossette assez faible; à couleur foncière, ordinairement d'un vert pâle, parfois d'un livide verdâtre flavescent ou rosat, sur sa moitié antérieure, ordinairement noir pâle; d'un vert tendre ou parfois d'un flavescent rosat, sur la postérieure; orné à ses bords latéraux postérieurs, c'est-à-dire depuis ses angles latéraux jusqu'aux postérieurs, d'une bordure d'un rouge carminé. *Ecusson* sinué après les deux tiers de ses côtés; en ogive étroite ou pointue à son extrémité; à peine plus large que les deux septièmes d'une corie, vers l'angle postéro-interne de celle-ci; presque sans traces de tuméfaction basilaire; puis chargé d'une faible carène, reposant parfois dans un sillon, et non prolongée jusqu'à l'extrémité; ordinairement d'un vert tendre ou d'un livide verdâtre, flavescent, rosat ou même carminé, avec l'extrémité plus pâle; chargé au côté interne de chaque stigma, d'une tache calleuse d'un flave pâle; presque lisse, marqué de points enfoncés très-petits, ordinairement concolores ou seulement en partie obscurs. *Cories* prolongées jusqu'à l'extrémité du 4e arceau ventral; subarrondies ou presque tronquées à l'extrémité de l'exocorie et sur le quart ou tiers externe du bord postérieur de la mésocorie; lisses sur la moitié médiaire de la longueur de la partie de la mésocorie voisine de la nervure radiale; marquées sur le reste de leur surface de points enfoncés obscurs ou noirâtres, petits, mais ordinairement moins superficiels que ceux de l'écusson; colorées et peintes comme il a été dit. *Membrane* d'un blanc vitreux, marqué d'une tache noire ou brune près de l'angle interne de la troncature postérieure des cories, puis d'une rangée obliquement transversale de taches semi-lunaires d'un roux cendré. *Dos de l'abdomen* parfois noir sur les quatre ou cinq premiers arceaux, vert ou rose sur les suivants; d'autres fois flave, marqué de chaque côté de la ligne médiane, d'une tache noire, plus ou moins développée sur chaque arceau, avec l'extrémité

Digitized by Google

flave ou d'un rouge carminé. *Tranche abdominale* non ou à peine denticulée, flave ou d'un flave carmin, souvent avec une ligne noire sur les intersections. *Bec* prolongé un peu au delà des hanches postérieures. *Dessus du corps* variant du vert pâle ou tendre, au livide flavescent ou rosat, et marqué de points concolores et surperficiels, sur la poitrine. *Vent e* presque lisse, tantôt vert ou d'un vert pâle ou d'un livide flavescent, tantôt d'un rose carminé plus ou moins foncé, offrant de chaque côté, entre la carène médiane et chaque bord externe, une rangée de lignes longitudinales saillantes, flaves ou blanchâtres, interrompues vers le bord postérieur de chaque arceau. *Stigmates* concolores ou peu obscurs. *Pieds* variant du blanc vert au blanc flavescent ou rosâtre.

Cette espèce se trouve aussi presque partout, sur divers arbrisseaux. Elle abonde souvent sur le genevrier.

Obs. C'est bien là le *Cimex lituratus* de la gravure donnée par Panzer; mais le texte qui n'est que la reproduction de la phrase diagnostique et trop abrégée du professeur de Kiel, ne permet pas de reconnaître l'insecte d'une manière certaine. Vraisemblablement ce n'est pas le *Cimex lituratus* de Fabricius, ou ce dernier auteur, et plusieurs autres de ceux qui l'ont suivi, ont-ils confondu le *M. lituratus* et l'*O. dentatus*. Ces considérations ont sans doute porté M. Burmeister à donner une nouvelle dénomination à cette espèce (*clypeata*). La figure donnée par Panzer laissant très-bien reconnaître son *Cimex lituratus*, nous conservons le nom appliqué à cet insecte par ce dernier écrivain.

Obs. Le *M. lituratus* se distingue de l'*interstinctus* par sa tête plus triangulaire, un peu plus longue que large au devant des yeux ; par son épistome ordinaire peu ou moins sensiblement sillonné à sa partie antérieure ; par le premier article de ses antennes n'arrivant pas ordinairement ou arrivant à peine au niveau du bord antérieur de sa tête ; par l'échancrure antérieure de son pronotum non tronquée derrière les yeux ; par son corps marqué de points petits, superficiels et concolores au moins sur la tête et sur la majeure partie du pronotum ; par son écusson orné au côté interne de chaque stigma, d'une tache calleuse flave ; par les angles latéraux de son pronotum débordant peu les élytres ; par sa tranche abdominale non entrecoupée de noir et de flave et non dentelée ; par la tache noire de la membrane des cories ,

Digitized by Google

suivie d'une rangée de taches semi-lunaires; par ses stigmates pâles, par ses cories obtusément arrondies ou presque tronquées à l'extrémité de l'exocorie.

Genre *Oxydalus*, OXYDALE; Mulsant et Rey.

CARACTÈRES. *Pronotum* pas plus large à sa base que celle de l'écusson; brièvement anguleux à ses angles latéraux.

1. **Oxydalus dentatus**; DE GEER.

Antennes à 1er article débordant du tiers au moins de sa longueur le bord antérieur de la tête. Angles latéraux du pronotum obtusément anguleux et débordant les élytres du tiers de la base d'une corie. Ecusson sans calus au côté interne des stigmas. Cories terminées en angle aigu à leur partie postéro-externe. Tranche abdominale ne débordant pas les élytres, pâle, non entrecoupée de bandes noires. Dessus du corps marqué de points noirs très-apparents; ordinairement d'un vert tendre, avec les cories d'un vert flavescent et d'un rouge carminé à leur bord postérieur. Stigmates noirs.

♂ Dernier arceau ventral en triangle subarrondi en devant; à peu près aussi large que long; divisé par une ligne transversale à peine sinuée dans son milieu, en deux moitiés inégales : la postérieure près d'une fois plus courte que l'antérieure, tronquée, pourvue de chaque côté de la ligne médiane de son bord postérieur de deux fascicules de poils, débordée sur les côtés par les angles épineux de l'avant-dernier arceau, par une longueur à peu près double de la sienne.

♀ Dernier arceau ventral en ogive en devant, élargi un peu en angle rentrant sur les côtés; une fois environ plus large à son bord postérieur que long sur la ligne médiane; divisé par une ligne transversale arquée en arrière et un peu sinuée sur la ligne médiane, en deux moitiés inégales : l'antérieure, plus grande sur la ligne médiane, à peine plus longue sur les côtés, carénée, de deux pièces : la postérieure, paraissant formée de six : la médiane antérieure, petite, obtriangu-

Digitized by Google

laire, sillonnée : la médiane postérieure représentée par deux pièces n'arrivant pas au bord postérieur et paraissant chacune faire suite aux pièce latérales antérieures.

ETAT NORMAL ou le plus coloré. *Cories* d'un rouge carminé à leur bord postérieur, sur l'endocorie, le bord interne de la mésocorie ; d'un livide flavescent ou verdâtre sur le reste de la mésocorie d'un vert pâle ou d'un livide verdâtre sur l'exocorie. Bords latéraux postérieurs du pronotum ordinairement d'un rose carminé.

Cimex dentatus. DE GEER, Mem. t. III. p. 200. 7.
Cimex haemagaster. SCHRANK., Enum. p. 270. 520.
La punaise ensanglantée. STOLL., Pun. p. 129. pl. XXXIII. 229. — Id. Faun. Fr. pl. III. fig. 3.
Cimex lituratus. FABR., Entom. syst. t. IV. p. 114. 134. 2?— Id. Syst. Rhyng. p. 170. 84? — FALLÉN, Monogr. Cimic. p. 44. 4. — Id. Hemipt. suec. p. 24. 4 (en partie). — ZETTERST., Faun. Lapp. p. 463. 3. — Id. Ins. lapp. p. 259. 3.
Pentatoma lituratа. LATR., Hist. nat. t. XII. p. 192. 28.
Pentatoma Stollii. LEPELL. et SERV., Encycl. méth. t. X. p. 53. 2.
Pentatoma hæmagaster. HERRICH-SCHAEFF., Faun. Germ. 115. 13 (type).
Acanthosoma dentatum. DALLAS, Entom. trans. n-S. t. I. p. 111. 2.— Id. tiré à part. p. 6. 2. — Id. List. Hemipt. p. 303. — FLOR., Rhync. livl. t. I. p. 101. 2.
Elasmostethus dentatus. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 328. 1.

Var. β. Parties d'un rose carminé passant au brunâtre ou au brun. Angles latéraux du pronotum parfois brunâtres.

Var. γ. Cories d'un vert pâle ou tendre. Angles latéraux du pronotum parfois brunâtres.

Acanthosoma hæmatogaster. BURMEIST., Handb. t. II. p. 350. 4. — KOLENAT., Melet. entom. t. IV. p. 59. 137. — SAHLB., Geoc. fenn. p. 32. 1. — GORSKI, Analect entom. p. 107. 63.

Obs. Quelquefois les cicatrices d'un jaune de gomme forment sur le pronotum d'un vert moins pâle, une bande transversale d'une couleur plus tranchée.

Long. 0m,0090 à 0m,0100 (4 l. à 4 l. 1/2). — Larg. 0m,0045 à 0m,0048 (2 l. à 2 l. 1/8) aux angles latéraux du pronotum — 0m,0039 à 0m,0042 (1 l. 3/4 à 1 l. 7/8) à la base des élytres.

Corps oblong ; très-peu convexe. *Tête* en triangle à côtés curvilignes,

Digitized by Google

moins longue que large au devant des yeux; à peu près sans rebords; ruguleusement ponctuée; d'un livide verdâtre ou flavescent verdâtre. *Epistome* plus avancé que les joues; sillonné ou parfois seulement aplani sur sa partie antérieure. *Antennes* à 1er article un peu moins long que le 3e, dépassant le bord antérieur de la tête du tiers au moins de sa longueur: le 2e plus long que le 3e, à peine aussi long que le 4e: le 5e un peu moins grand que ce dernier: les 2e et 3e d'un livide flavescent ou vert tendre: les 4e et 5e pâles à la base, et bruns ou brunâtres postérieurement. *Yeux* bruns. *Ocelles* d'un rouge de rubis. *Pronotum* échancré en arc en devant, avec la partie postoculaire obliquement tronquée; élargi en ligne droite jusqu'aux angles latéraux; un peu obtusément anguleux à ceux-ci et débordant les élytres au moins de la largeur de la moitié d'une corie, à angles postérieurs correspondant exactement à chacun de ceux de l'écusson; à cicatrices unies, lisses et jaune de gomme verdâtre; d'un vert pâle ou tendre et marqué de points enfoncés noirs, petits et peu rapprochés: ruguleux au moins sur la région déclive; offrant parfois de faibles traces d'un sillon transverse; quelquefois d'un rose carminé sur la suture des bords latéraux postérieurs. *Ecusson* sinué un peu après les deux tiers des côtés; terminé en pointe; à peine plus large que le sixième d'une corie vers l'angle postéro-interne de celles-ci; marqué de points enfoncés noirs, paraissant un peu plus petits que ceux du pronotum; peu rapprochés et séparés par des intervalles tantôt plans, tantôt ruguleux; sans traces de stigmas; sans calus et à peu près sans traces de tuméfaction basilaire; d'un vert pâle ou tendre, avec l'extrémité plus claire. *Cories* marquées de points noirs comme l'écusson; ordinairement d'un vert tendre comme lui; parfois d'un rose carminé sur l'endocorie, sur le bord interne de la mésocorie et à leur bord postérieur, d'un vert pâle sur l'exocorie et d'un livide flavescent ou flavescent verdâtre sur la partie médiane ou sur la moitié médiane externe de la mésocorie: les parties d'un rose carminé passant plus rarement au brunâtre. *Exocorie* prolongée jusqu'à la moitié du 3e arceau ventral; à angle postéro-externe aigu. *Membrane* subhyaline, marquée d'une grosse tache nébuleuse ou brunâtre, sur le milieu de son côté externe, et de quelques autres petites taches de même teinte. *Dos de l'abdomen* d'un rouge carminé à l'extrémité; tantôt

Digitized by Google

noir sur le reste de sa surface; tantôt marqué d'une tache noire sur chaque arceau, de chaque côté de la ligne médiane et flave sur les côtés. *Tranche abdominale* ne débordant pas les élytres; flave. *Bec* prolongé jusques un peu après les hanches intermédiaires. *Dessous du corps* d'un livide verdâtre ou flavescent, parfois en partie d'un livide rosat sur le ventre; lisse sur ce dernier, marqué sur l'antépectus de points concolores. *Ventre* caréné, non dentelé sur les côtés. *Stigmates* ordinairement obscurs. *Pieds* d'un livide flavescent ou verdâtre.

Cette espèce, comme les précédentes, paraît se trouver dans la plupart de nos provinces.

Elle est commune dans les environs de Lyon, sur diverses sortes d'arbrisseaux.

Obs. Elle varie sous le rapport de la couleur; mais elle offre pour la distinguer des deux précédentes, un caractère constant et facile, et qui n'a cependant été signalé par personne : celui d'avoir la base du pronotum pas plus large que celle de l'écusson, au lieu de déborder ce dernier en couvrant une partie de l'endocorie.

Elle s'éloigne en outre des deux Méadores, par son bec à peine ou assez faiblement prolongé après les hanches intermédiaires; par son pronotum souvent presque sans traces de sillon latéral, depuis le côté externe des cicatrices, jusque près des angles latéraux, ou offrant ce sillon, quand il existe, parallèle avec le bord externe, au lieu de converger vers lui d'avant en arrière. Notre *Oxy. dentatus* se distingue d'ailleurs du *M. interstinctus* par sa tranche abdominale flave ou pâle, c'est-à-dire non entrecoupée par les bandes noires et à peine dentelée extérieurement; et du *M. lituratus* par sa tête moins longue que large; par le premier article de ses antennes notablement plus avancé que la tête; par son pronotum obliquement tronqué derrière les yeux; par son écusson plus étroit après les sinuosités, et non paré d'une tache calleuse flave au côté interne des stigmas; par ses cories terminées en angle aigu.

M. Kolenati a rapporté, probablement avec raison, à cette espèce le *Cimex lituratus* de Fabricius : les expressions suivantes de la description assez obscure de ce dernier écrivain : *Thorax et elytra punctis numerosis fuscis*, et *abdomen utrinque linea punctarum nigrorum* ne peuvent pas

Digitized by Google

s'appliquer au *Cimex lituratus* de Panzer, dont le pronotum est marqué de points superficiels et concolores, dont les stigmates ne sont pas noirs.

Quand au *Cimex lituratus* de Fallén, il est identique avec notre *Oxy. dentatus*, au rapport de M. Staol.

SEPTIÈME FAMILLE

Les Asopiens

Caractères. *Tibias* non épineux. *Pronotum* non foliacé sur les côtés ; à angles postérieurs débordant ordinairement la base de l'écusson et aboutissant presque à la suture cubitale des cories ; rarement pas plus large que la base de l'écusson, mais alors bec non logé dans un sillon sur plus de la moitié postérieure du dessous de la tête. *Antennes* insérées plus avant que le bord antérieur des yeux ; à premier article moins avancé que le point le plus avancé du bord antérieur de la tête. *Ecusson* obtriangulaire ; plus étroit qu'une corie, vers l'angle postéro-interne de celles-ci ; sinué sur les côtés après la moitié de sa longueur ; à stigmas représentés ordinairement par une fossette ou par un point enfoncé. *Elytres* plus ou moins débordées par la tranche abdominale. *Bec* tantôt libre, c'est-à-dire non engainé dans un sillon sous la majeure partie du dessous de la tête ; tantôt enchâssé entre des lames ou pièces prébasilaires graduellement affaiblies d'avant en arrière ; prolongé au moins jusqu'aux hanches postérieures, et même au delà, chez les premières espèces, atteignant ou dépassant à peine les hanches intermédiaires chez les dernières. *Antépectus* un peu sinué derrière chaque œil, tronqué ou un peu arqué en arrière à son bord antérieur. *Mésosternum* chargé d'une ligne longitudinale plus ou moins saillante. *Ventre* de sept arceaux : le 1er court, plus ou moins apparent ; quelquefois tronqué, d'autres fois un peu avancé en pointe entre les hanches postérieures.

Ajoutez pour les espèces de notre pays :

Tête toujours enfoncée dans le prothorax jusqu'aux yeux ; ordinairement presque carrée, rarement arrondie ou en ogive au devant de ces

Digitized by Google

organes; ponctuée; parfois échancrée, en devant; presque sans rebord. *Epistome* tantôt aussi avancé que les joues; tantôt un peu enclos par celles-ci.

Antennes prolongées jusqu'à la moitié ou aux trois quarts de la longueur du corps; de cinq articles : le 1er épais : le 2e filiforme : le 3e à peine renflé vers l'extrémité : les 4e et 5e assez faiblement épaissis.

Yeux subglobuleux, parfois un peu saillants; situés sur les côtés de la tête.

Ocelles apparents; ordinairement un peu plus ou à peine plus rapprochés des yeux que de la ligne médiane de la tête.

Pronotum échancré en arc derrière la tête, tantôt jusqu'aux angles de devant, plus ordinairement avec la partie postoculaire tronquée; à peu près sans rebord en devant; élargi sur les côtés, soit d'une manière presque régulière jusqu'aux angles latéraux, qui débordent alors à peine la base des élytres, soit en ligne droite seulement jusqu'aux deux cinquièmes des côtés et denticulés sur cette partie, avec les angles latéraux dilatés, auriculés ou épineux, et formant avec la partie antérieure des côtés un angle rentrant très-ouvert; à angles postérieurs souvent vifs; à base ordinairement étendue presque jusqu'à la suture cubitale des cories, exceptionnellement pas plus large chez les Zicrones; à calus huméral nul chez les espèces à angles latéraux épineux, peu marqué chez les autres; à cicatrices indiquées; à sillon transversal nul ou presque nul.

Ecusson prolongé environ jusqu'aux trois cinquièmes de l'abdomen; subarrondi postérieurement; plus long que les cories vers leur angle postéro-interne; plus court que celui-ci à leur angle postéro-externe; offrant parfois les traces d'une tuméfaction basilaire.

Cories offrant les trois divisions ordinaires; à suture radiale à peine prolongée jusqu'aux trois quarts de la corie. *Membrane* à nervures.

Repli des élytres à peine prolongé jusqu'à l'extrémité du 1er ou du 2e arceau ventral, avant d'être réduit en tranche.

Bec naissant près de la partie antérieure du dessus de la tête.

Pièces prébasilaires peu ou pas relevées en avant; à peine saillantes ou sans lames relevées postérieurement.

Région odorifique largement étendue.

Digitized by Google

Hanches antérieures globuleuses.

Cuisses antérieures ornées, chez plusieurs, d'une épine vers les deux tiers de leur tranche inférieure, inermes chez les autres.

Tibias inermes, ou n'offrant que la petite dent ou épine habituelle, vers la moitié de leur tranche inférieure ; ciliés en dessous, parfois chargés d'une lame sur une partie de leur tranche externe.

Onyles munis en dessous d'un appendice membraneux.

Ventre parfois avancé en pointe obtuse dans le milieu de sa partie antérieure ; sans sillon sur sa ligne médiane chez nos espèces françaises.

Les Asopiens n'ont pas les tibias épineux des Cydniens. Ils se distinguent des Sciocoriens et des Æliens par leur mésosternum chargé d'une carène, par les sinuosités de l'écusson situées après la moitié de la longueur de cette pièce, etc. ; des Eysarcoriens par ce dernier caractère et par leur écusson moins large près de l'extrémité ; des deux premières familles, de la plupart des Eysarcoriens et des Pentatomiens par leur écusson moins large en devant que la base du pronotum ou par leur bec en majeure partie non engagé dans une gaîne, sous la partie inférieure de la tête. Cette dernière particularité sert aussi à les éloigner des Acanthosomiens avec lesquels ils ont plus d'analogie, car quelques-uns ont le ventre armé en devant d'une pointe obtuse ; mais ceux qui présentent ce caractère ont la base du pronotum plus large que celle de l'écusson, et se distinguent par là des Raphigastéraires et des Acanthosomates, ou montrent trois articles aux tarses, ce qui ne permet pas de les confondre avec les Sastragalates.

Les Asopiens constituent donc une famille naturelle, facile à reconnaître aux caractères indiqués. Cependant malgré l'analogie qu'ils ont entre eux, ils présentent nécessairement dans leur organisation des modifications particulières. Ainsi, chez les Tropicoris, le bec est encore en majeure partie logé dans un sillon, sous la partie inférieure de la tête ; mais il commence déjà à montrer, vers la partie postérieure de celle-ci, la liberté dont il jouira chez les espèces suivantes. Le pronotum dilaté à ses angles latéraux et denticulé sur la partie antérieure de ses côtés, chez les Asopaires devient lisse latéralement et à peine plus large que les élytres chez les Jallaires. La base visiblement plus large que celle de l'écusson, dans tous les premiers genres, finit par ne pas déborder les côtés de cette pièce chez les Zicrones.

Digitized by Google

Ces insectes sont d'une taille ordinairement assez avantageuse. La plupart ont une robe qui se rapproche des teintes de la bure : la dernière espèce cependant offre de plus riantes couleurs. On les trouve principalement sur les arbres et sur les arbrisseaux. La liberté dont leur bec jouit, leur permet d'avoir des mouvements plus variés. Ils vivent non-seulement du suc des végétaux ; mais ils font aussi la guerre aux insectes mous, et osent même attaquer les Coléoptères, percer leur cuirasse et se repaître des fluides de leur corps.

Les Asopaiens se partagent en deux branches :

		Branches
Pronotum	élargi en courbe ou en angle rentrant sur les côtés, ordinairement dentelé sur la moitié antérieure de ceux-ci; à angles latéraux dilatés, auriculés ou anguleux, débordant notablement la base des élytres.	Asopaires.
	élargi en ligne droite ou arqué en dehors sur les côtés; non dentelé sur la moitié antérieure de ceux-ci; à angles latéraux émoussés ou obtus, ne débordant pas ou débordant à peine les élytres.	Jallaires.

Les Asopaires se répartissent dans les genres suivants :

				Genres.
Pronotum	élargi en courbe rentrante sur les côtés; offrant la sinuosité vers le tiers, à peine denticulé sur ce tiers antérieur; à angles latéraux relevés et auriculés; à angles postérieurs subarrondis. Tête en ogive ou subarrondie en devant. Epistome presque enclos			*Tropicoris.*
	élargi en angle rentrant sur les côtés, offrant cet angle rentrant après la moitié de ceux-ci, denticulé sur la moitié antérieure de ces côtés; à angles latéraux vifs et saillants; à angles postérieurs vifs.	Cuisses de devant armées d'une épine vers les trois quarts de leur tranche inférieure.	Tibias antérieurs chargés d'une lame sur leur tranche externe. Epistome rétréci en devant et enclos par les joues.	*Platynopus.*
			Tibias antérieurs simples. Epistome subparallèle, aussi avancé que les joues.	*Picromerus.*
		Cuisses de devant inermes. Epistome non enclos sur les joues.	2e article des antennes d'un tiers au moins plus grand que le 3e	Ventre tronqué à sa partie antero-médiane.	*Arma.*
				Ventre avancé en pointe à sa partie antero-médiane.	*Podisus.*
			2e article des antennes à peine plus grand ou à peine aussi grand que le 3e. Ventre tronqué à sa partie antero-médiane	*Asopus.*

Digitized by Google

Genre *Tropicoris*, Tropicore; Hahn.

Hahn, Wanz. t. II (1834). p. 52.

Caractères. *Pronotum* élargi en courbe rentrante sur les côtés; offrant son sinus vers le tiers de la longueur de ceux-ci; à peine denticulé sur ce tiers antérieur; à angles latéraux relevés et auriculés, arqués en devant, échancrés en arrière; à angles postérieurs subarrondis, débordant la base de l'écusson. *Tête* en ogive, ou subarrondie en devant. *Epistome* rétréci en devant, enclos ou presque enclos par les joues. *Yeux* ovalaires, obliques. *Ecusson* à stigmas marqués de points enfoncés. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité du 2e arceau ventral. *Ventre* avancé en pointe entre les hanches postérieures. *Cuisses de devant* inermes. *Tibias antérieurs* simples.

1. **Tropicoris rufipes**; Linné.

Tête en ogive. Antennes d'un roux fauve sur les trois premiers articles et à la base des 4e et 5e, bruns sur le reste de ceux-ci. Prothorax auriculé à ses angles latéraux; ceux-ci arqués en devant, échancrés en arrière et terminés en pointe. Dessus du corps variant du fauve brunâtre ou bronzé souvent en partie d'un vert bronzé, marqué de points enfoncés obscurs : moitié antérieure des bords latéraux du pronotum, extrémité de l'écusson, et un point au côté des stigmas, d'un roux orangé. Tranche abdominale entrecoupée de noir et de flave. Dessous du corps et pieds d'un livide roussâtre.

♂ Dernier arceau ventral arqué en devant, parallèle sur les côtés; trois fois au moins aussi large que long; déprimé, et échancré sur le tiers médiaire de sa largeur, à partir du tiers antérieur de sa longueur, tronqué sur le tiers médiaire, avec les côtés un peu arqués en dedans jusqu'aux angles postérieurs qui sont aigus.

♀ Dernier arceau du ventre arqué en devant; élargi sur les côtés en formant une sinuosité vers le milieu de ceux-ci; divisé, par une ligne arquée en arrière, en deux moitiés : l'antérieure formée de deux

Digitized by Google

pièces, creusée chacune d'une fossette, près de la suture dont le bord relevé est bifurqué d'arrière en avant et cilié à son bord interne : la postérieure composée de six ou sept pièces : la médiane antérieure transverse, rétrécie d'avant en arrière sur les côtés, tronquée en avant et en arrière, paraissant précédée d'une petite pièce triangulaire s'avançant entre la suture de la moitié antérieure ; la médiane postérieure en carré long : les latérales internes, concaves, jusque près de leur extrémité postérieure qui est relevée ou épaissi et atteint le bord postérieur du ventre.

Cimex rufipes. LINN., Syst. nat. 10e édit. t. I. p. 443. 19. — Id. 12e édit. t. I. p. 719. 24. — Id. Faun. suec. p. 248. 923. — DE GEER, Mém. t. III p. 253. 2. — FABR., Syst. Entom. p. 701. 24. — Id. Entom. syst. t. IV. p. 93. 56. — Id. Syst. Rhyng. p. 156. 5. — DE VILLERS, C. LINN., Entom. t. I. p. 488. 31. — ROSSI, Faun. etr. t. II. p. 230. 1298. — PETAGN., Inst. entom. t. II. 631. 11. — SCHELLENB., Cimic. pl. I. fig. 3. — WOLFF, Icon. Cimic. 9. 9. pl. I. fig. 9. — FALLÉN, Mon. Cimic. p. 44. 7. — Id. Hemipt. suec. p 26. 7. — ZETTERST., Faun. lapp. 459. 2. — Id. Ins. lapp. p. 259. 2. — BURMEIST., Handb. t. II. p. 336. 7. — AMYOT et SERV. Hémipt. p. 149. 1. — SAHLB., Geoc. fenn. p. 30. 13.

Pentatoma rufipes. LATR., Hist. nat. t. XII. p. 188. 14. — HERRICH-SCHAEFFER, Faun. Germ. 113. 11.— LEPEL. et AUD. SERV., Encycl. méth. t. X. p. 55. 13. — GORSKI, Analect. entom. p. 98. 57.

Pentatome à pattes fauves. Faun. franç. (Géocorises), pl. II. fig. 6.

Tropicoris rufipes. HAHN, Wanz. t. II. p. 54. pl. XLVII. fig. 145. — DALLAS. Lis. Hemipt. p. 268. 1. — FIEBER, Eur. Hemipt. p. 330. 1.

Long. 0m,0112 à 0m,0135 (5 l. à 6 l.). — Larg. 0m,0066 à 0m,0078 (3 l. à 3 l. 1/2) aux angles latéraux du pronotum.

Corps oblong; subplaniuscule. *Tête* en ogive en devant; plus longue au devant des yeux que large entre ces organes, à peine relevée en un rebord moins insensible près des yeux, assez densement ponctuée; ruguleuse; ordinairement d'un vert bronzé, quelquefois d'un brun ou fauve bronzé, parfois même d'une teinte d'un fauve testacé entre les points obscurs. *Epistome* rétréci en devant, moins avancé que les joues et enclos par elles. *Antennes* d'un rouge testacé ou d'un roux fauve sur les trois premiers articles et sur la base des 4e et 5e, bruns ou d'un brun noir sur le reste de ceux-ci : à 2e article près d'une fois plus long que le 3e. *Yeux* bruns, postérieurement bordés de fauve tes-

Digitized by Google

tacé. *Pronotum* échancré en devant : cette échancrure presque continue jusqu'aux angles antérieurs qui sont aigus et très-vifs ; élargi d'abord en courbe rentrante sur les côtés, à peine denticulé sur le premier tiers de ceux-ci ; arqué en devant sur la partie qui forme le bord antérieur des angles latéraux, terminé en une petite pointe à ceux-ci ; échancré en arc très-faible à son bord latéral postérieur ; auriculé et relevé à ses angles latéraux, et débordant les élytres d'une largeur presque égale à la base d'une corie ; offrant au moins sur son disque les traces d'un sillon longitudinal médiaire ; à cicatrices en partie imponctuées ; marqué, sur le reste de sa surface, de points enfoncés obscurs et assez rapprochés ; à couleur foncière variant du vert bronzé au brun fauve ou fauve cuivreux ou bronzé, avec les cicatrices et la moitié antérieure du bord latéral d'un rouge roux ou roux testacé, ou parfois blanc. *Ecusson* offrant ses sinuosités presque aux trois quarts de ses côtés ; moins large que le tiers d'une corie vers l'angle postéro-interne de celles-ci ; variant de couleur comme le pronotum ; ponctué comme lui, d'une manière ruguleuse près de la base, avec l'extrémité lisse ou peu ponctuée, souvent creusée d'une fossette assez légère, et d'un rouge rosat ou orangé ; marqué d'un petit point calleux pâle ou rosat au côté interne de chaque stigma. *Cories* ponctuées et colorées comme l'écusson ; avec les deux cinquièmes basilaires du rebord de l'exocorie et parfois la base des sutures ou nervures radiales et cubitales de même couleur. *Exocorie* prolongée jusqu'à l'extrémité du 5e arceau ventral ; à angle postéro-externe aigu. *Membrane* d'un livide roussâtre, mais paraissant d'un vert ou brun bronzé ou cuivreux, sur le corps. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* en majeure partie visible en dehors des élytres ; à segments entrecoupés par moitié de flave ou roux testacé et de noir. *Bec* prolongé au moins presque jusqu'à l'extrémité du 2e arceau ventral. *Dessous du corps* luisant ; d'un livide ou flave roussâtre ou parfois d'un fauve ou roux testacé ; ponctué sur la poitrine, pointillé sur le ventre : ces points, tantôt obscurs, tantôt presque concolores : région odorifique rose. *Ventre* marqué sur les côtés, aux angles des intersections des arceaux, d'une tache noire qui disparaît chez les variétés par défaut. *Stigmates* noirs. *Pieds* d'un roux testacé ou d'un fauve orangé, ponctués d'obscurs.

Digitized by Google

Cette espèce habite principalement les bois. On la trouve sur divers arbres ou arbrisseaux.

Obs. La couleur foncière varie suivant le développement de la matière colorante. Dans l'état normal le dessus du corps est d'un vert bronzé, au moins sur les parties antérieures, avec les points noirs ou obscurs; mais dans les variations par défaut, plusieurs parties, surtout l'écusson, les cories et divers espaces du pronotum passent au fauve ou au fauve brun bronzé ou cuivreux, ou même au fauve testacé sur les intervalles des points, et ceux-ci se montrent alors souvent à peine obscurs.

Obs. Divers auteurs modernes paraissent avoir été embarrassés pour assigner à cette espèce la place qui lui convient. Elle doit, sans contredit, marcher à la tête des *Asopiens*, auxquels elle se rattache par la base de son pronotum plus large que celle de l'écusson, presque denticulée sur le tiers antérieur de ses côtés, dilaté à ses angles latéraux; par son port et même par sa couleur. Les pièces prébasilaires qui vont en s'annihilant d'avant en arrière pour laisser le bec se dégager, montrent que le *Tropicoris rufipes* commence la série des Pentatomides chez lesquels l'instrument de succion se montre plus ou moins libre du sillon dans lequel il est logé, sous le dessous de la tête, chez les autres insectes de cette famille.

Genre *Platynopus*, PLATYNOPE; Amyot et Serville.

Amyot et Serville, Hist. nat. des Hémipt. (1843). p. 79.

(πλατύνω, je dilate; πούς, pieds).

CARACTÈRES. *Pronotum* élargi en angle rentrant sur les côtés; offrant cet angle rentrant après la moitié de la longueur de ceux-ci; dentelé sur la moitié antérieure de ces côtés; à angles latéraux vifs; en ligne droite à la base; à angles postérieurs vifs et débordant la base de l'écusson. *Tête* presque carrée. *Epistome* rétréci en devant et enclos par les joues. *Yeux* ovalaires, obliques. *Ecusson* à stigmas creusés d'une fossette. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures. *Ventre* avancé en cône ou en saillie obtuse à sa partie antéro-médiane. *Cuisses antérieures* armées d'une épine, vers les trois quarts de leur

Digitized by Google

tranche inférieure. *Tibias* armés d'une lame sur leur tranche externe.

1. **Platynopus sanguinipes**; FABRICIUS.

Tête presque carrée. Epistome enclos. Antennes noires, à 1er article et base du dernier et souvent du 2e d'un roux pâle. Pronotum à angles de devant munis d'une petite dent; à angles latéraux vifs et saillants; en ligne droite à sa base. Dessus du corps d'un fauve testacé, marqué de points enfoncés noirs ou obscurs : majeure partie de la tête, partie antérieure et angles latéraux du pronotum noirs ou noirâtres. Ecusson flave à l'extrémité; marqué d'un point calleux rosat au côté interne des stigmas. Tranche abdominale entrecoupée de noir et d'orangé. Dessous du corps et pieds couleur de chair : extrémité des tarses noire.

♂ Avant-dernier arceau du ventre en angle dirigé en avant, sur la ligne médiane, le dernier en demi-cercle; creusé d'une fossette sur la ligne médiane; tronqué et un peu échancré à son bord postérieur, recourbé en forme de C à ses angles postérieurs.

♀ Avant dernier arceau du ventre arrondi sur la ligne médiane; le dernier en demi-cercle élargi en courbe rentrante d'avant en arrière; divisé par une ligne transversale arquée en arrière et bissinuée, en deux moitiés; l'antérieure, plus grande, formée de deux pièces, et d'une troisième, étroite, en triangle allongé, située vers l'extrémité de la suture; la moitié postérieure de six pièces : les deux médianes transverses : les deux latérales antérieures non concaves, atteignant le bord postérieur du ventre.

Cimex sanguinipes. FABR., Spec. Ins. t. II. p. 344. 36. — Id. Entom. syst. t. IV. p. 93. 55. — Id. Syst. Rhyng. p. 151. 3. — DE VILLERS, C. LINN., Entom. t. I. p. 491. 39. — FIEB., Rhyng. Livl. p. 107.
Pentatoma sanguinipes. LATR., Hist. nat. t. XII. p. 188. 15.
Platynopus sanguinipes. HERRICH-SCHAFF., Wanz. t. IV. p. 101. pl. 142. fig. 449. — FIEB., Eur. Hempit. p. 348. 1.
Asopus Genei. A. COSTA, Ann. Soc. entom. d. Fr. t. X (1841). p. 299. 11. pl. VI. fig. 7. — Id. Cimic. centur. 2e sér. 6. 10. p. 32. 2 (190).
Asopus sanguinipes. GORSKI, Analect. entom. p. 120. 71.

Long. 0m,0135 à 0m,0157 (6 l. à 7 l.). — Larg. 0m,0067 à 0m,0078 (3 l. à 3 l. 1/2) aux angles latéraux du pronotum.

Digitized by Google

Corps oblong; subplaniuscule. *Tête* presque carrée au devant des yeux, un peu arquée en devant; sans rebord; faiblement concave; ponctuée; noire ou noirâtre, avec ses bords antérieurs et latéraux et la partie antérieure au moins de l'épistome d'un rouge pâle. *Epistome* enclos par les joues. *Antennes* noires, avec le 1er article, le tiers ou les deux cinquièmes du dernier et souvent la base du 2e, d'un rouge pâle; à 2e article un peu moins long que le 3e. *Yeux* bruns, bordés postérieurement de fauve testacé. *Pronotum* échancré en devant, avec la partie postoculaire obliquement tronquée; à angles de devant armés d'une petite dent dirigée en dehors; élargi jusqu'aux angles latéraux, en formant un angle rentrant très-ouvert, vers la moitié de ses côtés; denticulé sur la partie antérieure de ceux-ci, anguleux à ses angles latéraux qui sont vifs un peu relevés; débordant, à ceux-ci, les élytres d'une largeur égale environ aux deux tiers de la base d'une corie; en ligne droite à sa base ou à peine dirigée en arrière en forme de dent à ses angles postérieurs : ceux-ci, vifs; creusé d'un sillon transverse ne débordant pas les cicatrices; offrant ordinairement une trace médiane lisse, prolongée depuis le bord antérieur jusqu'au sillon transverse; marqué de points noirs moins gros et plus serrés sur les cicatrices et au devant qu'après le sillon transverse; avec les intervalles ordinairement d'un fauve testacé, avec la région située au devant du sillon, noirâtre, et le bord latéral d'un rouge rosat. *Ecusson* offrant des sinuosités entre les trois cinquièmes et les deux tiers des côtés; arrondi postérieurement : à peu près égal aux deux cinquièmes de la largeur d'une corie, vers l'angle postéro-interne de celles-ci; offrant les traces d'une tuméfaction basilaire; ponctué et coloré comme le pronotum, avec la tuméfaction obscure et l'extrémité peu ponctuée, et d'un blanc flavescent, paré d'un point calleux d'un rouge pâle, au côté interne des stigmas : ceux-ci creusés d'une fossette ponctuée; marqué de points nébuleux ou obscurs; d'un testacé fauve ou brunâtre, avec la base du rebord de l'exocorie et de la nervure radiale plus pâle. *Exocorie* prolongée jusqu'à la moitié du 5e arceau ventral. *Membrane* d'un livide mi-bronzé ou mi-doré, marqué d'une tache nébuleuse vers sa partie postéro-externe. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* débordant en majeure partie les élytres; à segments flaves ou d'un flave testacé sur leur tiers

Digitized by Google

médiaire, noirs à leurs extrémités. *Dessous du corps* rosat ou couleur de chair : moitié interne du repli des joues, noir. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures. *Poitrine* marquée de points enfoncés noirs : ces points formant souvent une ligne noire près du bord interne du repli du pronotum. *Ventre* avancé en cône entre les hanches postérieures; marqué de points enfoncés superficiels et concolores; paré sur les côtés d'une tache noire aux angles des arceaux de la tranche; à stigmates noirs; orné d'une rangée longitudinale de taches noires sur la ligne médiane du ventre, et de deux rangées moins marquées, de chaque côté de celle-ci. *Pieds* d'un rouge ou roux orangé : seconde moitié du dernier article des tarses noirs.

Cette espèce est principalement méridionale, mais on la trouve aussi quelquefois dans les environs de Lyon. Elle est peu commune.

Genre *Picromerus*, Picromère ; Amyot et Serville.

Amyot et Serville. Hémipt (1843). p. 44.

(πικρὸς, piquant, μηρὸς, cuisse).

Caractères. *Pronotum* élargi en angle rentrant sur les côtés ; offrant cet angle rentrant après la moitié de la longueur de ceux-ci; dentelé sur la moitié antérieure de ces côtés; à angles latéraux vifs et saillants; à angles postérieurs débordant la base de l'écusson, vifs et prolongés en arrière en forme de dent. *Tête* presque carrée. *Epistome* subparallèle en devant, aussi avancée que les joues. *Yeux* subarrondis. *Ecusson* offrant ses sinuosités latérales vers les trois cinquièmes de ses côtés; à stigmas creusés d'un point enfoncé. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches postérieures ou jusqu'à l'extrémité de celles-ci. *Ventre* ordinairement avancé en saillie obtuse à sa partie antéro-médiane. *Cuisses antérieures* armées d'une épine, vers les trois quarts de leur tranche inférieure. *Tibias antérieurs* simples.

« Bec prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures. Antennes d'un rouge pâle. Extrémité de l'écusson et un point calleux au côté interne de chaque stigma, rosats. *Bidens.*

«« Bec prolongé jusqu'à la partie antérieure des hanches

Digitized by Google

postérieures. Antennes roses, avec la seconde moitié des 3e, 4e et 5e articles, noire. Ecusson unicolore. *Nigridens.*

1. **Picromerus bidens** ; Linné.

Antennes d'un rouge pâle ; à 2e article faiblement plus long que le 3e. Dessus du corps marqué de points enfoncés obscurs ; variant du gris au brun métallique ou bronzé, plus obscur sur la tête : épines des angles latéraux du pronotum, noires : un point calleux derrière chaque cicatrice, un autre au côté interne des stigmas et extrémité de l'écusson, rosats. Tranche abdominale d'un rose bronzé, souvent avec la partie médiaire des segments d'un roux rougeâtre. Ventre fauve testacé, marqué de points concolores. Bec prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures.

♂ Dernier arceau du ventre arrondi en devant, parallèle sur les côtés ; cilié et à trois faibles échancrures à son bord postérieur ; bombé en devant, déprimé postérieurement.

♀ Dernier arceau du ventre obtusément arqué en devant, élargi presque en ligne droite sur les côtés ; divisé par une ligne transversale en deux moitiés : l'antérieure, un peu plus grande, de deux pièces déprimées près de la suture : la postérieure de six pièces : la médiane antérieure transverse : la postérieure en parallélogramme plus longue que large : les deux latérales internes atteignant le bord postérieur du ventre : les latérales externes un peu relevées en rebord postérieurement.

Cimex bidens. Linné, 10e édit. t. I. p. 443. 18.— 12e édit. t. I. p. 718. 23.— Id. Faun. suec. p. 247. 921.— De Geer, Mém. t. III. p. 259. pl. XIII. fig. 9.— Fabr., Syst entom. p. 701. 23.— Id. Entom. Syst. t. IV. p. 93. 54.— Id. Syst. Rhyng. p. 153. 2.— De Villers, C. Linn. Entom. t. I. p. 488. 30.— Rossi, faun estr. t. II. p. 230. 1297.— Panz. faun. Germ. 26. 22.— Wolff, Icon. cimic. p. 7. 7. pl. I. fig. 7.— Fallén, Monogr. cimic. p. 43. 1.— Id. Hemipt. suec. p. 22. 1.—Zetterst. Faun. lapp. p. 463. 1.— Id. Ins. lapp. p. 259. 1.

Pentatoma bidens. Tigny, Hist. nat. t. IV. p. 294. — Latr. Hist. nat. t. XII. p. 188. 16.— Id. Gener. t. III. p. 116.

Arma bidens. Hahn, Wanz. t. I. p. 92. pl. XV. fig. 31.— Kolenat. Melet. t. IV. p. 39. 163.

Asopus bidens. Burmeist, Handb. t. II. p. 379. 6.— Herrich-Schaeff. Wanz. t. VII. p. 113.— A. Costa, Cimic. centur. 2e dec. 6-10. p. 33. 4. (192).— Gorski, Analect. entom. p. 120. 72.

Digitized by Google

Picromerus bidens. Amyot et Serv. Hémipt. p. 84. 1 — Sahlb. Geoc. fenn. p. 18. 1.— Dallas. Hemipt. p. 93. 2. — Fieber, Eur. Hemipt. p. 349. 1.
Stiretrus bidens. Blanch. Hist. nat. Hémipt. p. 153. 2.
Asopus (picromerus) bidens. Flor. Rhynch. Livl. p. 92 3.

Long. 0m,0090 à 0m,0135 (4 l. à 6 l.).— Larg. 0m,0067 à 0m,0078 (3 l. à 3 l. 1/2) aux angles latéraux du pronotum.

Corps oblong; subplaniuscule. *Tête* en carré un peu plus long que large et subarrondi aux angles de devant, au devant des yeux; rugueusement ponctuée; d'un brun métallique. *Epistome* subparallèle, aussi avancé que les joues. *Antennes* d'un rose ou d'un rouge pâle; à 2e article au moins aussi long que le 3e. *Pronotum* obtusément échancré en devant, avec la partie postoculaire un peu obliquement tronquée; denticulé et élargi d'abord en ligne droite jusqu'aux trois cinquièmes de ses côtés, dilaté ensuite aux angles latéraux, en un angle spiniforme et un peu relevé; débordant à ces angles, la base des élytres, d'une largeur égale aux trois quarts de la base d'une corie; à angles postérieurs vifs, débordant la base de l'écusson, et un peu dirigés en arrière en forme de dent; presque sans traces de sillon transverse; moins densement ponctué sur les cicatrices; couvert sur le reste de sa surface de points enfoncés médiocres, rapprochés et noirâtres ou obscurs, avec les intervalles fauves ou d'un fauve testacé, noir brun ou brunâtre en devant et aux épines des angles latéraux : la couleur générale paraissant d'un brun fauve métallique; noté d'un petit point tuberculeux rosat, derrière chaque cicatrice, avec les dentelures latérales de même couleur. *Ecusson* arrondi à l'extrémité; à peu près aussi large que la moitié d'une corie, vers l'angle postéro-interne de celles-ci; offrant les traces d'une tuméfaction basilaire; et ensuite d'une légère carène; marqué de points obscurs ruguleux sur la tuméfaction, coloré comme le pronotum, avec l'extrémité presque lisse et d'un rouge orangé ou rosat; orné d'un point calleux de même couleur au côté interne de chaque stigma. *Cories* un peu moins foncées que l'écusson, marquées de points obscurs, séparés par des intervalles plus unis. *Exocorie* prolongée jusqu'à la moitié du 5e arceau ventral. *Membrane* d'un livide fauve roussâtre, avec la cicatricule nébuleuse; notée d'une ligne d'un brun fauve vers

Digitized by Google

sa partie postéro-externe. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* d'un brun métallique ou bronzé, ordinairement avec la partie médiaire de chaque segment plus ou moins visiblement d'un roux fauve. *Dessous du corps* souvent à reflets cuivreux ; ordinairement d'un fauve ou d'un testacé rosat. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures. *Poitrine* marquée de points enfoncés noirâtres, constituant quelques taches, et avec les épines du pronotum noires ; marquée de quelques taches roses : région odorifique de même couleur. *Ventre* avancé en saillie obtuse à sa partie antéro-médiane : pointillé : ces points tantôt obscurs, tantôt concolores ; orné d'une tache noire sur la ligne médiane des 5e et 6e arceaux : ces taches parfois inconstantes. *Pieds* d'un rouge testacé : cuisses pointillées d'obscur : dernier article des tarses noirâtre : tibias ciliés.

Cette espèce paraît habiter toutes les parties de la France. Elle n'est pas rare dans les environs de Lyon.

2. Picromerus nigridens ; Fabricius.

Antennes d'un rouge pâle, avec la seconde moitié des trois derniers articles, noire : le 2e faiblement plus long que le 3e. Dessus du corps marqué de points enfoncés obscurs ; variant du gris au fauve ou testacé grisâtre, avec l'épine des angles latéraux du pronotum, noire : bords latéraux du pronotum et bord externe de la tranche abdominale d'un rouge testacé pâle. Ventre rosat ; parsemé de gros points enfoncés noirs. Bec prolongé jusqu'à la partie antérieure des hanches postérieures.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle un peu élargi d'avant en arrière sur les côtés ; trois fois aussi long que large ; échancré en arc subfestonné et cilié à son bord postérieur ; fendu dans le milieu de ce dernier.

♀ Dernier arceau ventral arqué en devant, élargi d'avant en arrière sur les côtés ; un peu plus large à son bord postérieur que long sur la ligne médiane ; divisé par une ligne transversale en deux parties : l'antérieure, de deux pièces, parfois rayées chacune d'une ligne près de la suture : la postérieure de six pièces : la médiane antérieure

Digitized by Google

transverse ; la postérieure en carré plus long que large : les latérales internes en parties déprimées, prolongées jusqu'au bord postérieur du ventre.

Cimex nigridens. Fabr., Syst. Rhyng. p. 156. 4.
Stiretrus maculicornis. Muls. et Rey, Ann. Soc. linn. de Lyon. 1850-52. p. 76. — Muls., Opusc. entom. t. I. p. 95. — Voy. Bærensp., Berlin Entom. Zeitsch. t. II (1858). p. 79.
Asopus nigridens. A. Costa, Cimic. centur. 2e. dec. 6-10. (1847). p. 33. 5 (193).
Picromerus nigridens. Fieb., Eur. Hemipt. p. 340. 2.

Long. 0m,0105 à 0m,0135 (4 l. 3/4 à 6 l.). — Larg. 0m,0059 à 0m,067 (2 l. 2/3 à 3 l.) aux angles latéraux du pronotum.

Corps oblong ; subplaniuscule. *Tête*, au devant des yeux, en carré un peu plus long que large, subarrondie aux angles de devant ; rugueusement ponctuée ; d'un brun submétallique. *Epistome* subparallèle, presque aussi avancé ou aussi avancé que les joues. *Antennes* à 1er article court, souvent grisâtre : le 2e rosat ou d'un rouge pâle : les trois suivants de même couleur à la base, noirs sur la seconde moitié : le 2e faiblement plus long que le 3e. *Pronotum* échancré presque en demi-cercle en devant, avec la partie postoculaire très-oblique ; denticulé et élargi presque en ligne droite jusqu'à la moitié de ses côtés, dilaté ensuite aux angles latéraux en un angle spiniforme et peu relevé, débordant les élytres d'une largeur égale aux deux tiers de la base d'une corie ; à angles postérieurs vifs, mais prolongés en arrière en forme de dent ; offrant les traces apparentes d'un sillon transverse ; moins densement ponctué sur les cicatrices ; couvert sur le reste de sa surface de points enfoncés, rapprochés, noirâtres ou obscurs, avec les intervalles gris ou fauves, souvent plus foncés en devant : bords denticulés d'un rouge testacé pâle : épines noires. *Ecusson* obtusément arrondi à l'extrémité ; moins large que la moitié d'une corie, vers l'angle postéro-externe de celles-ci ; offrant les traces d'une tuméfaction basilaire et ensuite d'une légère carène ; marqué de points obscurs, ruguleux sur la tuméfaction ; uniformément coloré, à peu près comme le pronotum. *Cories* d'un gris un peu plus pâle, ponctuées ; base du bord de l'exocorie, rosat. *Exocorie* prolongée jusqu'à l'extrémité du 5e arceau ventral. *Membrane* d'un

Digitized by Google

livide fauve ou roussâtre, cuivreux, avec une tache nébuleuse vers la partie postéro-externe. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* d'un rouge testacé, densement marquée de petits points noirs, avec le bord rosat et notée d'un point noir aux angles postérieurs des segments. *Dessous du corps* d'un livide rosat; marqué de points enfoncés, moins gros et plus rapprochés sur la poitrine, plus gros et moins rapprochés sur le ventre : celui-ci avancé en pointe, en devant; subdenticulé sur les côtés; marqué d'un point obscur à l'angle postérieur des segments; ordinairement marqué sur la ligne médiane d'une rangée de taches noires, qui font parfois défaut, au moins en partie. *Bec* prolongé jusqu'à la partie antérieure des hanches postérieures. *Pieds* d'un livide tirant sur le fauve. *Cuisses* ponctuées d'obscur : dernier article des tarses noirâtres. *Tibias* ciliés.

Cette espèce est moins commune que la précédente.

Obs. Le *P. nigridens* se distingue aisément du *P. bidens*, par ses antennes noires sur sa seconde moitié des trois derniers articles; par son pronotum dépourvu d'un point tuberculeux rosat, derrière chaque cicatrice; par son écusson unicolore; par son ventre offrant à sa partie antéro-médiaire, une pointe plus aiguë; parsemé de gros points enfoncés noirs; par sa tranche abdominale d'un rouge pâle extérieurement; par l'absence de taches roses sur la poitrine; par son bec prolongé seulement jusqu'à la partie antérieure des hanches postérieures.

Picromerus conformis. Herrich-Schaeffer. *Antennes à 2e article noir, au moins en dessus : le 3e noir à ses extrémités, d'un blanc sale, au milieu : les 4e et 5e de cette dernière couleur à la base, noirs à l'extrémité. Dessus du corps d'un cendré flavescent, marqué de points noirs, avec l'épine des angles latéraux noires et l'extrémité de l'écusson, pâle. Ecusson marqué d'un calus blanc au côté interne des stigmas. Dessous du corps d'un cendré flavescent; parsemé d'assez gros points noirs. Ventre ordinairement marqué d'une tache d'un noir bronzé sur la partie médiane de l'avant-dernier arceau, et d'un point noir sur la partie antéro-médiane des deux arceaux précédents. Bec prolongé presque jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures.*

Asopus conformis. Herrich-Schaeffer, Wanz. t. VI. p. 72. pl. 204. fig. 640.

Digitized by Google

Patrie : la Turquie (Friwaldski). Herrich-Schæffer (*type*).

Epistome aussi avancé que les joues. *Pronotum* à angles latéraux débordant les élytres de la moitié à peine de la base d'une corie; à angles postérieurs vifs et prolongés en arrière en forme de dent. *Ecusson* subcaréné sur une partie de la seconde moitié. *Cories* offrant la suture radiale continuée par une nervure jusqu'au bord postérieur de la corie; à angle postéro-externe aigu ; prolongées jusqu'au tiers du cinquième arceau ventral. *Tranche abdominale* d'un testacé flavescent sur presque la moitié médiaire des arceaux, noire à l'extrémité de ceux-ci. *Repli* de la tranche marqué d'un point noir à chacun de ses arceaux postéro-externes. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures. *Pieds* d'un blanc flavescent : cuisses et extrémité des tibias extérieurs ponctués de noir.

M. Fieber n'a sans doute pas connu le *P. conformis*, quand il l'a considéré comme identique avec le *P. nigridens ;* car il constitue bien une espèce particulière, distincte de la précédente par sa couleur foncière d'une teinte plus pâle en dessus et en dessous; par le 2e article de ses antennes noir, par le 3e noir à ses deux extrémités; par les angles latéraux de son pronotum débordant moins sensiblement la base des élytres; par son écusson chargé d'un point calleux blanc au côté interne de ses stigmas, ordinairement non ponctué de noir à son extrémité, et par conséquent pâle à cette dernière; par le repli de sa tranche marqué d'un point noir à chacun de ses angles postéro-externes; par le ventre marqué d'un point noir, faiblement plus gros que les autres, sur la partie antéro-médiane des 4e et 5e arceaux; par la tache noire du 6e arceau : cette tache parfois nulle ; par son bec prolongé à peu près jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures.

Genre *Arma*, Arme; Hahn.

Hahn. Wanz. t. I. 1831 p. 91.

Caractères. *Pronotum* élargi en angle rentrant sur les côtés ; offrant cet angle après la moitié de ceux-ci ; denticulé sur la moitié antérieure de ces côtés ; à angles latéraux vifs et saillants ; à angles postérieurs vifs, dirigés en arrière en forme de dent et débordant la base de l'écusson.

Digitized by Google

Antennes à 2e article près de trois fois aussi long que le 3e. *Epistome* un peu moins avancé que les joues. *Ecusson* à stigmas creusés d'un point fossette. *Ventre* tronqué à sa partie antéro-médiane. *Bec* prolongé à peu près jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures. *Cuisses* inermes. *Tibias* simples.

1. **Arma Custos** ; Fabricius.

Antennes d'un rouge ou rosat pâle, avec les 3e et 4e articles ordinairement noirs en dessus, vers leur extrémité : le 2e plus de deux fois aussi long que le 3e. Pronotum dilaté en angle aigu à ses angles latéraux. Dessus du corps marqué de points enfoncés obscurs sur un fonds d'un fauve testacé; unicolore. Ecusson à peine plus large que le tiers d'une corie, vers l'angle postéro-interne de celles-ci. Ventre d'un livide rosat ou testacé. Pieds d'un livide tirant sur le fauve. Tibias unicolores.

♂ Dernier arceau du ventre obtusément arqué en devant, élargi sur les côtés; trois fois au moins aussi large que long; échancré en arc à son bord postérieur : ce bord échancré lui-même et cilié sur son quart médiaire, et sinué entre cette échancrure et ses angles postérieurs.

♀ Dernier arceau ventral en ogive en devant, élargi en courbe rentrante sur les côtés; une fois environ plus large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane; quadrifestonné postérieurement; divisé en deux moitiés par une ligne transversale sinuée sur son milieu et un peu courbée en devant sur les côtés : la moitié antérieure de deux pièces : la postérieure de six : la médiane antérieure transverse, échancrée en arc à son bord postérieur : la médiane postérieure en parallélogramme de moitié plus long que large.

Cimex custos. Fabr. Entom. Syst. t. IV. p. 94. 58. — Id. Syst. Rhyngot. p. 157. 7. — Wolff. Icon. Cimic. p. 136. 131. pl. XIV. fig. 131.

Pentatoma custos. Latr. Hist. nat. t. XII. p. 188. 12. — Lepellet et Serv. Encycl. méth. t. X. p. 56. 14.

Arma custos. Hahn. Wanz. t. I. p. 95. pl. XV. fig. 52. — Amyot et Serv. Hémipt. p. 85. 1. — Kolenat. Melet. ent. t. IV. p. 41. 166. — Dallas. Hemipt. p. 96. 1. Fieber, Europ. Hemipt. p. 348. 1.

Digitized by Google

Asopus custos. BURMEIST., Handb. t. II. p. 379. 5. — COSTA. Cimic. center. 2a. dec. 6-10. p. 34. 6. p. 34. 6 (194). — GORSKI. Analect. entom p. 119. 70.
Stiretrus custos. BLANCHARD. Hist. nat. Hémipt. p. 153. 4.
Asopus (arma) custos. FLOR., Rhyng. Livl. t. I. p. 94. 4.

Long 0m,0100 à 0m,0147 (4 l. 1/2 à 6 l. 1/2) — Larg 0m,0056 à 0m,0067 (2 l. 1/2 à 3 l.) aux angles latéraux du pronotum.

Corps oblong; subplaniuscule. *Tête* aussi longue au devant des yeux que large entre ces organes, presque carrée, un peu rétrécie d'arrière en avant, souvent presque bilobée en devant; d'un fauve testacé, marquée de points enfoncés obscurs ou noirâtres. *Epistome* un peu rétréci en devant et ordinairement un peu moins avancé que les joues, mais non enclos par elles. *Antennes* roses, d'un rouge ou rosat pâle; ordinairement avec les 3e et 4e articles noirs en dessus vers l'extrémité, mais parfois à peine obscurs : à 2e article le plus long, plus de deux fois aussi long que le 3e : le 4e plus grand que le 5e. *Pronotum* échancré presque en demi-cercle, en devant, avec la partie postoculaire peu obliquement tronquée; denticulé et élargi presque en ligne droite jusqu'à la moitié de ses côtés, dilaté ensuite aux angles latéraux en un angle aigu et peu relevé, débordant les élytres d'une largeur égale environ aux trois cinquièmes de la base d'une corie; à angles postérieurs vifs et parfois un peu prolongés en arrière; sans traces ou à peu près de sillon transversal et de calus; ponctué et coloré comme la tête, parfois avec les épines obscures. *Ecusson* offrant les sinuosités latérales vers les trois cinquièmes de ses côtés; arrondi à l'extrémité; à peine plus large que le tiers d'une corie, vers l'angle postéro-externe de celles-ci; offrant les traces d'une tuméfaction basilaire, suivie d'une ligne ou carène médiane sensible; coloré et ponctué comme le pronotum, mais un peu plus obscur et ruguleux sur la tuméfaction. *Cories* colorées et ponctuées comme l'écusson. *Exocorie* prolongée jusqu'aux deux tiers du 5e arceau ventral. *Membrane* d'un livide tirant sur le fauve; avec une tache d'un fauve brunâtre vers l'angle antéro-interne. *Bec* prolongé environ jusqu'aux hanches postérieures. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* d'un rouge testacé sur la partie médiaire des segments, noire aux extrémités de ceux-ci : la partie médiane ponctuée de noir sur sa moitié interne. *Dessous du corps* variant du livide fauve au livide fla-

Digitized by Google

vescent; marqué de points enfoncés, ordinairement noirâtres, parfois concolores. *Bec* prolongé jusqu'à la moitié ou jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures. *Ventre* ordinairement tronqué à sa partie antéro-médiaire; marqué sur les côtés d'une tache noire aux angles des segments; paré sur les flancs des 2e à 6e arceaux d'une rangée de taches ponctiformes noires, plus rapprochées de la ligne médiane que du bord latéral : stigmates noirs. *Pieds* ordinairement d'un livide rosat sur les cuisses, roses ou rosat sur le reste : dernier article des tarses obscur : cuisses ponctuées de noir ou obscur.

Cette espèce paraît habiter toutes les zones de la France. Elle n'est pas rare dans les environs de Lyon.

Genre *Podisus*, Podise ; Herrich-Schaeffer.

Herrich-Schaeffer, Wanz. t. IX. p. 296.

Caractères. *Pronotum* en angle rentrant sur les côtés; offrant cet angle rentrant après la moitié de la longueur de ceux-ci; denticulé sur la moitié antérieure de ces côtés; à angles latéraux débordant la base des élytres des deux tiers environ de la base d'une corie, un peu arqués en devant; en ligne droite en arrière; à angles latéraux vifs et un peu prolongés en arrière en forme de dent, et débordant la base de l'écusson, *Antennes* à 2e article près d'une fois plus long que le 3e. *Epistome* sensiblement moins avancé que les joues. *Ecusson* à stigmas creusés d'un point fossette. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches postérieures. *Ventre* avancé en pointe à sa partie antéro-médiane. *Cuisses* inermes. *Tibias* simples.

L'insecte qui rentre dans ce genre présente aux angles latéraux de son pronotum une conformation qui rappelle un peu celle du *Tropicoris rufipes*. Le 2e article des antennes est moins long que chez les Arma; les angles postérieurs du pronotum moins prolongés en forme de dent; le ventre avancé en pointe.

1. **Podisus luridus**; Fabricius.

Antennes d'un noir vert, avec le dernier tiers du 4e article et souvent

Digitized by Google

l'extrémité du 2e d'un roux flave : le 2e près d'une fois plus long que le 3e. Pronotum dilaté à ses angles latéraux en un angle arqué à son bord antérieur. Dessus du corps marqué de points enfoncés verdâtres, ordinairement d'un vert bronzé ou cuivreux sur la tête et sur les côtés du pronotum, d'un fauve testacé sur le reste. Ecusson égal aux deux cinquièmes d'une corie, vers l'angle postéro-interne de celle-ci. Ventre d'un livide fauve. Pieds d'un livide tirant sur le fauve. Tibias unicolores.

♂ Dernier arceau ventral presque en demi-cercle élargi ; trois ou quatre fois aussi large postérieurement que long sur sa ligne médiane jusqu'au niveau de l'extrémité de ses côtés ; échancré en arc à son bord postérieur.

Cimex luridus. Fabr., Syst. entom. p. 701. 25. — Id. Entom. syst. t. IV. p. 94. 57. — Id. Syst. Rhyngot. p. 157. 6. — De Villers, C. Linn, Entom. t. I. p. 491. 40. — Panz., Faun. Germ. 92. 9. — Wolff, Icon. cimic. p. 135. 130. pl. XIII. fig. 130. — Fallén., Monog. cimic. p. 46. 8. — Id. Hemipt. suec. 26. 8.

Pentatoma lurida. Latr., Hist. nat. t. XII. p. 188. 13.

Arma lurida. Hahn, Wanz., t. I. XCVII. pl. XV. fig. 53. — Dallas, Hemipt. p. 96. 2.

Podisus luridus. Herrich-Schaeffer, Wanz. t. IX. (alphab. Verz.) p. 19.

Asopus luridus. Burm., Handb. t. II. p. 379. 4. — Herrich-Schaeffer, Wanz. t. VII. p. 114. — Gorski, Analect. entom. p. 117. 69. — Fieber, Eur. Hemipt. p. 348. 1.

Arma luridum. Kolen., Melet. t. IV. p. 40. 164.

Asopus (podisus) luridus. Flor, Rhynch. livl. t. 1. p. 95. 5.

Long. 0m,0090 à 0m,0112 (4 l. à 5 l.). — Larg. 0m,0056 à 0m,0061 (2 l. 1/2 à 2 l. 3/4) aux angles latéraux du pronotum.

Corps oblong ; subplaniuscule. *Tête* un peu moins longue au devant des yeux que large entre ces organes ; bilobée en devant, parallèle sur les côtés ; ruguleusement ponctuée ; ordinairement d'un vert métallique bronzé ou bleuâtre, parfois d'un fauve testacé sur quelque parties, surtout sur le vertex. *Epistome* rétréci à sa partie antérieure, moins avancé que les joues, mais non enclos par elles. *Antennes* à 1er article en partie brun, en partie d'un livide testacé : le 2e brun, souvent d'un livide testacé à l'extrémité et parfois à la base : les autres noirs, avec le dernier tiers ou les deux cinquièmes du 4e d'un rouge flave : le 2e le

Digitized by Google

plus long, près d'une fois plus long que le 3e : le 4e plus grand que le 5e *Pronotum* échancré presque en demi-cercle en devant, avec la partie postoculaire un peu obliquement tronquée ; dentelé et élargi en ligne droite jusqu'à la moitié au moins de ses côtés, dilaté, subarticulé et sensiblement relevé à ses angles latéraux, c'est-à-dire arqué au bord antérieur de ceux-ci et en ligne droite à leur bord postérieur et débordant les élytres de la largeur des deux tiers d'une corie à la base ; à angles postérieurs vifs et parfois un peu prolongés en arrière en forme de courte dent ; marqué d'une dépression transversale, paraissant approfondie en large fossette de chaque côté de la ligne médiane ; sans traces de calus ; en partie lisse sur les cicatrices, assez densement ponctué sur le reste de sa surface, un peu plus finement sur sa partie antérieure ; d'un vert métallique ou bleuâtre sur les fossettes et aux angles latéraux, et parfois en devant et sur toute la longueur des côtés, avec les dentelures de ceux-ci d'un rouge testacé pâle ; ordinairement d'un fauve testacé sur les intervalles du reste de sa surface, mais marqué de points verdâtres qui font dominer cette couleur. *Ecusson* offrant ses sinuosités latérales vers les trois cinquièmes de ses côtés ; obtusément arrondi à l'extrémité ; égal environ aux deux cinquièmes de la largeur d'une corie, vers l'angle postéro-interne de celles-ci ; offrant les traces d'une tuméfaction basilaire, suivie d'une carène obtuse ordinairement prolongée jusqu'à l'extrémité ; coloré et ponctué comme la seconde moitié du pronotum, souvent un peu ruguleux sur la tuméfaction ; ordinairement marqué de points un peu moins rapprochés avec les intervalles rosats ou testacés sur une partie de la carène ; offrant parfois au côté interne de chaque stigma un point rosat. *Cories* colorées et ponctuées comme l'écusson. *Exocorie* prolongée au moins jusqu'à la moitié du 5e arceau ventral. *Membrane* d'un livide tirant sur le fauve bronzé ou cuivreux ; marquée d'une tache nébuleuse vers l'angle antéro-interne, et d'une autre vers la partie postéro-externe. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* d'un noir vert ou d'un vert bleuâtre, avec le tiers médiaire d'un rouge ou roux orangé. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches postérieures ou jusqu'à l'extrémité de celles-ci. *Dessous du corps* ordinairement d'un livide cendré sur la poitrine, et d'un livide tirant sur le fauve, sur le ventre ; marqué de points enfoncés noirs sur la

Digitized by Google

trine; en partie pointillé de noir sur le ventre : ces petits points constituant souvent des sortes de taches. *Ventre* avancé en pointe à sa partie antéro-médiaire; marqué, sur les côtés, d'une tache noire aux angles des arceaux; paré sur les 2e à 6e arceaux, entre la ligne médiane et chaque bord latéral, mais plus près de celle-ci, d'une rangée de taches noires subarrondies. *Pieds* d'un livide tirant sur le fauve ou le cendré; ponctués de brun sur les cuisses et les tibias : ceux-ci assez longuement ciliés en dessous.

Cette espèce habite principalement les zones tempérées et méridionales. Elle est peu commune dans les environs de Lyon.

Genre *Asopus*, Asope; Burmeister.

Burmeister. Handbuch. t. II (1835) p. 377.

Caractères. *Pronotum* élargi en angle rentrant sur les côtés; offrant cet angle rentrant après la moitié de ceux-ci; denticulé sur la moitié antérieure de ses côtés; à angles latéraux vifs et débordant les élytres du tiers ou de la moitié à peine de la base d'une corie; en ligne droite à sa base; à angles postérieurs vifs et non prolongés en forme de dent. *Antennes* à 2e article à peine plus long ou à peine aussi long que le 3e. *Epistome* moins avancé que les joues. *Ecusson* à stigmas creusés d'un point fossette. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires ou jusqu'aux postérieures. *Ventre* tronqué à sa partie antéro-médiane. *Cuisses* inermes. *Tibias* simples.

Le 2e article des antennes qui était déjà moins long chez les Podises que chez les Armes, s'est encore raccourci dans ce genre; les angles latéraux du pronotum sont devenus moins saillants et laissent pressentir ce qu'ils seront chez les Jallaires; les angles postérieurs du même segment ne sont plus dirigés en arrière en forme de dent; le bec commence à se raccourcir.

1. **Asopus punctatus**; Linné.

Antennes d'un noir brun, ou avec la base des 3e et 4e articles très-brièvement rosâtre; à 2e article variablement plus court ou aussi long que

Digitized by Google

le 3e, et le 5e le plus long. Tête et partie antérieure du pronotum ponctués ; d'un brun vert métallique : reste du dessus du corps marqué de points enfoncés de même couleur sur un fonds fauve, avec les dentelures et la ligne médiane du pronotum, souvent la ligne médiane et partie de l'extrémité de l'écusson testacé. Ecusson postérieurement presque aussi large qu'une corie. Tibias d'un brun vert, avec la partie médiaire d'un livide rosat.

♂ Ventre assez densement et presque uniformément ponctué ; d'un noir verdâtre ou violâtre, maculé, à la base, de taches d'un flave fauve ou testacé, avec le tiers médiaire des côtés des arceaux, de même couleur. Dernier arceau du ventre presque en demi-cercle, faiblement échancré en arc à son bord postérieur.

♀ Ventre plus faiblement ponctué, presque lisse sur la partie médiane des arceaux ; d'un flave fauve ou d'un testacé livide, sur la majeure partie de la région longitudinale médiaire et sur la moitié médiaire au moins des côtés des arceaux ; d'un vert métallique aux angles de ceux-ci et marbré ou maculé, sur le reste, de taches de même couleur. Dernier arceau du ventre arrondi en devant, un peu élargi sur les côtés ; divisé par une ligne transversale en deux moitiés ; l'antérieure, de deux pièces : la postérieure de six : la médiane antérieure transverse : la postérieure en parallélogramme plus long que large.

Cimex punctatus. Linné, Syst. Nat. 10e édit. t. I. p. 444. 23. — Id. 12e édit. t. I. p. 720. 34. — Id. Faun. suec. p. 248. 924. — De Geer, Mem. t. III. p. 269. 14. — Fabr., Spec. Ins. t. II. p. 343. 41. — Id. Entom. Syst. t. IV. p. 93. 62. — Id. Syst. Rhyng. p. 157. 12. — de Villers. C. Linn. Entom. t. I. p. 489. 33. — Wolff, Icon. Cimic. p. 175. 173. pl. XVIII. fig. 173. — Fallén. Monog. Cimic. p. 45. 6. — Id. Hemipt. Suec. p. 25. 6. — Zetterst. Faun. lapp. p. 464. 5. — Id. Ins. lapp. p. 259. 5.
Pentatoma punctata. Latr.. Hist. nat. t. XII. p. 187. 9.
Pentatoma punctatum. Herrich-Schaeff. Faun. germ. 113. 5.
Eysarcoris punctatus. Hahn. Wanz. t. II. p. 69. pl. LI. fig. 157.
Asopus punctatus. Burmeist. Handb. t. II. p. 378. 2. — Herrich-Schaeff. Wanz. t. 7. p. 112. — Gorski. Analect. entom. p. 115. 67.
Stiretrus punctatus. Blanch, Hist. nat. Hémipt. p. 153. 1.
Arma punctatum. Kolenat. Melet. t. 4. p. 40.
Zicrona punctata. Sahlb. Geol. fenn. p. 19. 1. — Dallas. Hemipt. p. 109. 4.
Asopus punctatus. Baerenspr, Catal. Hemipt. p. 5.

Digitized by Google

Asopus (Zicrona) punctatus. FLOR. Rhynch. Livl. t. 1.
Rhacognathus punctatus. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 347.

Long. 0,0078 à 0,0090 (3 l. 1/2 à 4 l.). Larg. 0,0045 à 0,0051 (2 l. à 2 l. 1/4.) aux angles latéraux du pronotum.

Corps ovalaire; subplaniuscule. *Tête* un peu moins longue au devant des yeux que large entre ces organes; presque bilobée en devant, subparallèle sur la moitié antérieure de ses côtés, élargie postérieurement; rugueusement ponctuée; d'un brun verdâtre un peu métallique, avec la ligne médiane du vertex ordinairement d'un roux testacé. *Epistome* rétréci en devant, un peu moins avancé que les joues, mais non enclos par elles. *Antennes* d'un noir brun, ordinairement avec la base du 3e article et le pédicule du 4e d'un roux testacé ou rosat; le 2e variablement aussi long que le 3e, ou ordinairement plus ou moins sensiblement plus court: le 4e pourvu d'un petit pédicule à la base; le 5e le plus grand. *Pronotum* échancré en arc, en devant, avec la partie postoculaire obliquement tronquée; denticulé et élargi en ligne droite jusqu'à plus de la moitié de ses côtés; anguleusement dilaté à ses angles latéraux et débordant les élytres, à ceux-ci, d'une largeur égale au tiers de la base d'une corie; à angles postérieurs vifs et à peine prolongés en arrière en forme de petite dent; à peu près sans traces de dépression transversale; chargé d'un faible calus; en partie lisse sur les cicatrices; assez densement et ruguleusement marqué, sur le reste, de points d'un brun vert ou d'un vert brun métallique, plus petits au devant des cicatrices que sur le reste; à couleur foncière de la couleur des points en devant et sur les côtés, fauve sur le reste, avec les dentelures et partie au moins de la ligne médiane d'un flave testacé. *Ecusson* offrant les sinuosités latérales peu après la moitié de sa longueur; arrondi à l'extrémité; aussi large que les cinq sixièmes d'une corie, vers l'angle postéro-interne de celles-ci; offrant les traces d'une tuméfaction basilaire, et parfois celle d'une carène postérieure; coloré et ponctué comme la seconde moitié du pronotum: les intervalles ruguleux sur la tuméfaction plus lisses ensuite, plus larges à l'extrémité; offrant souvent une partie de la ligne médiane d'un flave fauve ou testacé et une partie des intervalles de l'extrémité de même couleur; parfois noté d'un point de

Digitized by Google

couleur semblable, au côté interne des stigmas. *Cories* ponctuées et colorées comme l'écusson. *Exocorie* prolongée jusqu'à la moitié du 5e arceau ventral. *Membrane* d'un livide tirant sur le fauve bronzé ou cuivreux, avec une tache basilaire nébuleuse. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* d'un brun vert, avec une tache submédiane d'un roux testacé retrécie de dedans en dehors et parfois réduite à une petite tache. *Bec* prolongé environ jusqu'aux hanches intermédiaires. *Repli des joues* d'un vert brun. *Pièces prébasilaires* d'un blanc flavescent. *Poitrine* d'un blanc flavescent ou tirant sur le roussâtre ou sur le fauve ; inégalement marqué de points enfoncés d'un vert brun ; marquée d'une tache de cette couleur sous les angles latéraux du pronotum, et marquée quelquefois de taches semblables sur les côtés. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches postérieurs (♀) et souvent seulement jusqu'à l'extrémité des hanches intermédiaires (♂). *Ventre* coloré et ponctué comme il a été dit. *Cuisses* d'un livide tirant sur le fauve ou le roussâtre, marquées de taches ponctiformes d'un vert foncé, en partie confluentes et couvrant presque toute la tranche antérieure des cuisses de devant. *Tibias* d'un vert brun, avec un anneau d'un blanc flave ou roussâtre, couvrant environ la moitié médiaire de sa longueur. *Tarses* d'un vert brun.

Cette espèce habite principalement les zones tempérées ou les montagnes. On la trouve sur le chêne, le sorbier et diverses autres sortes d'arbres; elle est peu commune dans les environs de Lyon.

Le 2e article des antennes varie sensiblement de longueur. La ligne médiane du pronotum et de l'écusson, celle du dernier surtout sont parfois concolores, mais ordinairement en partie d'un flave fauve ou testacé. Les stigmas sont parfois marqués d'un point de même couleur parfois nul.

A la suite de nos Asopes se range naturellement le genre *Apodiphus*.

L'insecte placé dans cette coupe appartient aux Asopiens, par son bec libre, ou à peu près sous la tête, il se lie aux derniers Asopaires, par son pronotum élargi en angle rentrant très-ouvert et denticulé sur la moitié antérieure de ceux-ci ; à angles latéraux vifs et débordant sensiblement la base des élytres; par sa tête tronquée en devant et presque carrée ; par son épistome un peu moins avancé que les joues ;

Digitized by Google

par la base de son pronotum débordant encore, quoique d'une manière moins prononcée, celle de l'écusson; il s'éloigne de toutes les autres espèces de cette famille, par son ventre canaliculé sur sa ligne médiane, et, sous ce rapport, il doit constituer un rameau, ou une branche intermédiaire entre celle des Asopaires et celle des Jallaires.

Genre *Apodiphus*, Apodiphe ; Spinola.

Spinola, Hemipt (1840). p. 296.

Caractères. *Pronotum* élargi en angle très-ouvert sur les côtés; offrant cet angle après la moitié de la longueur de ceux-ci ; denticulé sur la moitié antérieure de ses côtés ; à angles latéraux anguleux, débordant les élytres d'une largeur à peu près égale à la base d'une exocorie ; obtus à ses angles postérieurs, et débordant faiblement à ceux-ci la base de l'écusson. *Tête* presque carrée; échancrée en devant. *Epistome* moins avancé que les joues. *Antennes* à 1er article le plus court, moins avancé que le bord antérieur de la tête ; à 2e article faiblement plus long que le 3e. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures. *Ventre* canaliculé sur sa ligne médiane; non avancé en pointe, en devant. *Cuisses* inermes. *Tibias* simples.

Apodiphus amygdali ; Germar.

Antennes et pieds, variés de brun et de fauve roux. Tranche abdominale variée de ces deux couleurs. Dessus du corps d'un fauve brun ou d'un brun fauve ; ponctué.

Halys amygdali. Germar, Reis. n. Dalmat (1817). p. 284. 481. pl. IX. fig. 4.
Halys hellenica. Lefebvre, Mag. de zool. de Guérin (1831). pl. XXIV.— Herrich-Schaeffer, Wanz. t. V. p. 67. pl. CLXVI. fig. 512.— Kolenat. Melet. entom. t. IV. p. 43. 168.
Halys exsculpta. Burmeist, Handb. t. II p. 362. 1.
Apodiphus hellenicus. Spinola, Hemipt. p. 296.— Dallas, List Hemipt. t. I p. 190. 1.
Apodiphia hellenica. Amyot et Serv. Hémipt. p. 108. 1.
Apodiphya amygdali. Fieber, Eur. Hemipt. p. 337. 1.

Long. 0m,0168 à 0m,0200 (7 l. 1/2 à 9 l.).

Patrie : la Grèce, la Turquie, la Perse.

Digitized by Google

DEUXIÈME BRANCHE.

LES JALLAIRES.

CARACTÈRES. *Pronotum* élargi en ligne droite ou arquée en dehors, sur les côtés; à bord latéral lisse sur toute sa longueur, et conséquemment non denticulé sur sa moitié antérieure; à angles latéraux émoussés ou obtus, et ne débordant pas ou débordant à peine les élytres.

Ces derniers Asopiens s'éloignent des précédents non seulement par la direction des côtés de leur pronotum et l'absence de dentelures sur la partie antérieure de ceux-ci; mais ils montrent d'une manière décroissante quelques-uns des autres caractères les plus frappants qui distinguent les Asopaires. Les angles latéraux du même segment thoracique débordent à peine la base des élytres; les angles postérieurs du même anneau qui couvrent encore une partie de la base de l'endocorie, chez les *Jalla*, finissent chez les Zicrones par avoir pour limites la base de l'écusson. Le bec s'est raccourci.

Ces insectes se répartissent dans les deux genres suivants :

		Genres.
Cuisses de devant	armées d'une épine. Pronotum plus large à sa base que l'écusson à la sienne, à angles postérieurs vifs.	*Jalla*.
	inermes. Pronotum à peine plus large à sa base que l'écusson à la sienne; à angles postérieurs émoussés ou subarrondis.	*Zicrona*.

Genre *Jalla*, JALLE; Hahn:

Hahn. Wanz. t. I (1831). p. 109.

CARACTÈRES. *Cuisses de devant* armées d'une épine, vers les trois quarts de leur arête inférieure. *Tête* presque carrée. *Epistome* aussi avancé, ou à peu près, que les joues. *Pronotum* plus large à sa base que l'écusson à la sienne; à angles postérieurs vifs, et ordinairement dirigés en arrière en forme dent. *Ecusson* chargé d'un calus au côté interne des

Digitized by Google

stigmas : ceux-ci, creusés d'une fossette. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires. *Ventre* avancé en triangle obtus à sa partie antéro-médiane. *Tibias* simples.

Les Jalles, par leurs cuisses armées d'une dent, semblent ici les représentants des Platynopes et des Picromères. Comme ces derniers, les angles postérieurs de leur pronotum se prolongent ordinairement en arrière en forme de dent.

1. **Jalla dumosa** ; Linné.

Antennes noires. Dessus du corps paré d'une bande longitudinale médiane d'un roux flave, parfois prolongée depuis la part e antérieure de la tête presque jusqu'à l'extrémité de l'écusson, d'autres fois réduite aux vertex ; rarement tout noir, ordinairement en partie fauve ou d'un flave fauve ou testacé, marqué de points noirs : ces points gros et peu rapprochés sur les parties du pronotum postérieures aux cicatrices, moins gros sur l'écusson, plus petits sur les cories. Pronotum chargé en devant d'une ligne médiane plus ou moins saillante et muni d'un rebord latéral épais, d'un roux flave. Ecusson marqué d'un point calleux de même couleur, près des stigmas. Ecusson aussi large vers les quatre cinquièmes de sa longueur que les cinq sixièmes d'une corie ; chargé d'un calus près des stigmas.

♂ En demi-cercle un peu obtus ; tronqué à son bord postérieur avec le tiers médiaire ou plus de ce bord échancré en demi-cercle et garni dans cette échancrure d'une frange de poils flaves ou flavescents.

♀ Dernier arceau ventral arrondi en devant, élargi en ligne presque droite ou faiblement sinuée, sur les côtés ; divisé par une ligne transversale en deux moitiés : l'antérieure formée de deux parties bombées sur leur disque, sillonnées sur la ligne médiane : la postérieure, composées de six pièces : la médiane antérieure transverse, rétrécie, d'avant en arrière, tronquée postérieurement : la postérieure en parallélogramme allongé, laissant ainsi que les latérales internes le bord postérieur du ventre visible : ces dernières creusées en fossette sur leur disque.

Cimex dumosus. Linn, Syst. ent. 10e édit. t. I. p. 721. 46.— Id. Faun. suec. p. 249. 929.— Fabr., Syst. Entom. p. 711. 71.— Id. Entom. Syst. t. IV.

Digitized by Google

p. 111. 121.— Id. Syst. Rhyng. p. 47. 10 — De Villers, C. Linn. Entom. t. I. p 493. 56.— Panz. Entom. Germ. 33. 18.— Fallén, Monogr. cimic. p. 47. 10.— Id. Hemipt. suec. p. 28. 12.—

Pentatoma dumosa. Tigny, Hist. nat. t. IV. p. 293.— Latr. Hist. nat t. XII. p. 191. 24.

Jalla dumosa. Hahn, Wanz. t. I. p. 101. pl. XVI. fig. 54. 55.— Amyot et Serv. Hemipt. p. 86. 1.— Kolenat, Melet. t. IV. p. 36. 161.— Dallas, Hemipt. p. 87. 1.— Fieber, Eur. Hemipt p. 347. 2.

Asopus dumosus. Burmeist. Handb. t. II. p. 378. 3.— Herrich-Schaeff. t. VII. p. 113.— Costa, cimic, Reg. neap. p. 63. 1. (91).— Gorski, Analect. Entom. p. 116. 68.

Stiretrus dumosus. Blanch, Hemipt. p. 153. 3.

Etat normal. *Dessus du corps* paré sur la ligne médiane d'une bande longitudinale en partie lisse d'un roux flave, prolongée depuis la partie antérieure de l'épistome presque jusqu'à l'extrémité de l'écusson ; de même couleur sur les rebords latéraux du pronotum et sur les points calleux voisins des stigmas, brièvement à l'extrémité de l'écusson et sur les deux cinquièmes basilaires, des cories ; marqué de points enfoncés noirs, avec les intervalles noirs sur la tête et sur le pronotum jusqu'à la partie postérieure des cicatrices ; d'un roux fauve, d'un fauve testacé ou fauve sur le reste. *Tranche abdominale* noire, avec la partie médiaire des segments d'un roux orangé. *Ventre* noir, avec le bord externe et une tache sur la partie médiane des côtés des arceaux d'un rouge orangé : cette tache presque carrée, un peu rétrécie de dehors en dedans. *Pieds* noirs ; tibias ornés dans le milieu d'un anneau rouge orangé.

Variations.

Quand la matière colorante noire a été plus abondante elle envahit plus ou moins la couleur foncière ; ainsi la bande longitudinale médiane d'un roux flave ou d'un rouge orangé commence à disparaître sur la seconde moitié du pronotum et de l'écusson (Var. α) puis sur l'écusson (Var. β) et sur l'épistome (Var. γ), sur tout le pronotum et finit par ne plus offrir que sur le vertex des traces de son existence (Var. δ).

La tache latérale des arceaux du ventre disparaît quelquefois chez

Digitized by Google

des individus dont le dessus du corps est presque à l'état normal, et à plus forte raison chez les le variations par excès (Var. 4).

L'anneau orangé des tibias antérieurs disparaît (Var. 5).

Les tibias intermédiaires se montrent également noirs (Var. 6).

A mesure que le dessus du corps s'assombrit ou devient noir sur les intervalles des points, la ligne orangée se montre plus incomplète, les rebords latéraux du pronotum offrant la couleur orangée rétrécie, le bord postérieur de l'écusson n'offre presque plus des traces de cette couleur; la partie d'un rouge orangé de la tranche abdominale se rapetisse.

Enfin chez quelques individus la couleur noire envahit toutes les parties du corps; les côtés du pronotum, les points calleux de l'écusson, la tranche abdominale et les pieds n'ont plus de traces d'un roux flave ou orangé, et la bande longitudinale de cette couleur n'offre plus que sur le vertex des traces de son existence.

Peut-être même pourrait-on trouver des individus chez lesquels elle disparaît.

A cette variété par excès se rapporte le

Jalla nigriventis. FIEBER, Eur. Hémipt. p. 347. 3.

Ces dernières variétés par excès semblent particulières aux provinces méridionales. M. l'abbé Pestre nous en a envoyé quelques exemplaires pris dans les environs de Digne (Basses-Alpes).

Long. $0^m,0123$ à $0^m,0157$ (5 l. 1/2 à 7 l.). — Larg. $0^m,0061$ à $0^m,0067$ (2 l. 3/4 à 3 l.) aux angles latéraux du pronotum.

Corps ovale-oblong; faiblement convexe. *Tête* un peu moins longue en devant des yeux que large entre ces organes; presque bilobée en devant, sinuée sur les côtés, puis élargie au devant des yeux; sans rebord; anguleuse; marquée de points rapprochés et médiocres; creusée d'un sillon juxta-oculaire lisse; variant du vert foncé au noir, avec la ligne médiane du front jusqu'au vertex ou seulement une tache sur celui-ci, d'un roux ou flave orangé. *Epistome* à peine ou un peu moins avancé que les joues, un peu saillant, coloré comme il a été dit. *Antennes* noires; à 2e article un peu plus grand que le 3e; les 4e et 5e

Digitized by Google

presque égaux, au moins aussi longs, ou un peu plus longs que le 2e. *Pronotum* échancré presque en demi-cercle presque jusqu'aux angles antérieurs, ou avec la partie postoculaire très-obliquement coupée ; élargi en ligne à peu près droite jusqu'aux angles latéraux ; obtus à ceux-ci et débordant à peine ou ne débordant pas les élytres ; à angles postérieurs vifs et souvent un peu prolongés en arrière en espèce de dent ; muni latéralement d'un rebord épais, peu saillant, extérieurement convexe, un peu rétréci postérieurement, ordinairement orangé ; à calus peu saillant ; marqué d'une ligne ou bande longitudinale médiaire, lisse, un peu saillante sur la moitié antérieure, faisant suite à celle de la tête et ordinairement en partie au moins d'un flave orangé ; sensiblement déprimé près de la seconde moitié des bords latéraux ; en partie lisse sur les cicatrices ; marqué sur la partie antérieure de points médiocres assez petits et serrés ; offrant les traces plus ou moins prononcées d'un sillon transverse ; marqué après celui-ci de points enfoncés noirs ou d'un vert noir, plus gros et plus espacés sur la partie convexe que près du bord postérieur ; coloré comme il a été dit. *Ecusson* arrondi postérieurement ; aussi large que les cinq sixièmes d'une corie vers l'angle postéro-interne de celle-ci ; chargé d'un calus lisse au côté interne des stigmas ; lisse sur une partie de la ligne médiane ; ponctué et coloré comme il a été dit. *Cories* ponctuées et colorées comme il a été dit. *Exocorie* prolongée jusqu'à la moitié du 3e arceau ventral. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* colorée comme il a été dit. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires ou à peine au delà. *Dessous du corps* noir ; assez grossièrement ponctué sur la poitrine, presque lisse ou pointillé sur le ventre, et coloré comme il a été dit. *Pieds* colorés comme il a été dit.

Cette espèce habite diverses provinces de la France ; mais elle paraît assez rare partout.

Nous avons reçu de M. l'abbé Pestre, prêtre de la société de Marie, des exemplaires pris ensemble, voltigeant sur des buis, dans les environs de Digne, et offrant les diverses modifications de couleur, jusqu'à celle du corps complétement noir, à l'exception d'une tache orangée sur le vertex, seul vestige de la ligne ou bande longitudinale de cette couleur, qui pare l'insecte dans l'état normal.

Digitized by Google

Genre *Zicrona*, Zicrone; Amyot et Serville.

Amyot et Serville. Hémipt. (1843) p. 86.

Caractères. *Cuisses de devant* inermes. *Tête* en carré raccourci. *Epistome* subparallèle, aussi avancé que les joues. *Pronotum* ordinairement pas plus large ou à peine plus large à sa base que l'écusson à la sienne; à angles latéraux émoussés, ne débordant pas la base des élytres; à angles postérieurs émoussés. *Ecusson* sans callosité marquée au côté interne des stigmas : ceux-ci, creusés d'une fossette. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires. *Ventre* tronqué à sa partie antéro-médiane. *Tibias* simples.

Les Zicrones, comme les Jalles, semblent offrir, d'une manière plus prononcée le caractère tiré de la liberté dont jouit le bec, dans cette famille. Cet organe de succion qui était encore en partie reçu dans une gaîne, sous la tête, chez les premiers Asopiens, semble ici dégagé de toute entrave, et sensiblement raccourci.

Par contre, le caractère tiré de la largeur de la base du pronotum finit chez les Zicrones par n'être pas sensible. La nature nous conduit ainsi par des transitions graduelles, aux modifications diverses qu'elle semble avoir établies dans les familles des animaux.

Quoi qu'il en soit, la conformation du dernier arceau ventral des ♂, de nos Jallaires, montre les relations étroites qui existent entre les deux genres dont se compose cette branche, et vient corroborer la séparation de ces insectes, avec ceux de la branche précédente.

1. **Zicrona cœrulea**; Linné.

Antennes noires. Tout le reste du corps d'un bleu verdâtre luisant. Tibias bruns ou verdâtres.

♂ Dernier arceau du ventre en demi-cercle un peu élargi en arrière; échancré en demi-cercle sur la moitié médiaire au moins de son bord postérieur et garni dans cette échancrure d'une frange flavescente.

Digitized by Google

♀ Dernier arceau du ventre conforme à peu près comme chez l'espèce précédente.

Cimex cœruleus. LINN., Syst. nat. 10e édit. t. I. p. 445. 38. — Id. 12e édit. t. I. p. 722. 50. — Id. Faun. suec. p. 250. 923. — DE GEER., Mem. t. III. p. 268. 11. — FABR., Syst. entom. p. 716. 95. — Id. entom. Syst. t. IV. p. 123. 166. — Id. Syst. rhyng. p. 178. 119. — SCHRANK. Enum. p. 275. 530 — Id. Faun. boic. t. II. p. 76. 1111. — FOURCR. entom. par. t. I. p. 218. 77.— DE VILLERS., C. Linn. entom. t. I. p. 497. 59. — ROSSI., Faun. etr. t. II. p. 237. 1314. — WOLFF., Icon. Cim. p. 18. 18. pl. II. fig. 18. — PANZ., Faun. Ger. 32. 15. — FALLÉN., Monogr. Cimic. p. 50. 17. — Id. Hemipt. Suec. p. 32. 17.

La punaise verte bleuâtre. GEOFFR., Hist. t. I. p. 472. 75.

Pentatoma cœrulea. LATR., Hist. nat. t. XII. p. 696. 40. — TIGNY., Hist. nat. t. IV. p. 299. — HAHN., Wanz. t. II. p. 65. pl. L. fig. 154. — CURTIS. brit. Entom. t. I. 20.

Asopus cœruleus. BURMEIST. Handb. t. II. p. 378. 1. — HERRICH-SCHAEFF. Wanz. t VII. p. 112. — A. COSTA., Cimic. centur. 2a. dec. 6-10. p. 32. 3 (191). KOLENAT. Meletem. t. IV. p. 37. 162.

Stiretrus cœruleus. BLANCH. Hemipt. p. 154. 5.

Zicrona cœruleus. AMYOT et SERV. Hemipt. p. 86. 1. — SAHLB. Géoc. Fenn. p. 19. 2. — DALLAS., Hemipt. p. 108. 1. — FIEBER. Eur. Hemipt. p. 346. 1.

Asopus (zicrona) cœruleus. FLOR., Rhynch. Linn. t. I. p 90. 1.

Long. 0,0056 à 0,0078 (2 l. 1/2 à 3 l. 1/2). — Larg. 0,0030 à 0,0042 (1 l. 2/5 à 1 l. 7/8) aux angles latéraux du pronotum.

Corps ovalaire; très-faiblement convexe; d'un bleu violet ou verdâtre luisant, en dessus. *Tête* moins longue que large au devant des yeux; obtusément arquée en devant, subparallèle d'abord sur les côtés, puis élargie au devant des yeux; ponctuée; sillonnée sur les sutures génales; marquée d'un large sillon transversal au niveau de la partie antérieure des yeux. *Epistome* avancé à peu près autant que les joues. *Antennes* lisses et d'un blanc noir sur les trois premiers articles, pubescentes et d'un noir bleuâtre, sur les suivants; à 2e article d'un tiers plus grand que le 3e; le 5e un peu plus long que le 4e et ordinairement que le 2e. *Pronotum* échancré en devant, avec la partie postoculaire obliquement tronquée; élargi en ligne droite et sans rebord sur les côtés; à angles postérieurs déclives et par là paraissant émoussés; à calus faible et situé presque aux angles latéraux; offrant les traces plus ou moins prononcées d'un sillon transversal; à cicatrices en partie lisses; ponctué sur le

Digitized by Google

reste de sa surface. *Ecusson* offrant les sinuosités latérales à peine après la moitié de ses côtés ; arrondi à l'extrémité ; égal aux deux tiers de la largeur d'une corie, vers l'angle postéro externe de celles-ci ; ponctué. *Corie* ponctuées. *Exocorie* prolongée jusqu'à la moitié du 5e arceau ventral. *Dos de l'abdomen* d'un bleu noir verdâtre. *Tranche abdominale* de même couleur ; débordant les élytres. *Dessous du corps* d'un bleu verdâtre ou violet luisant ; marqué sur le ventre de points plus fins que sur la poitrine. *Pieds* d'un bleu noirâtre ou verdâtre. *Tarses* d'un brun noir ou d'un brun bleuâtre.

Cette espèce habite toutes les provinces de la France.

Digitized by Google

RECTIFICATIONS ET ADDITIONS.

Page 9. Dernière ligne, au lieu de : celui d'avoir l'écusson plus large en devant, *lisez :* celui d'avoir l'écusson plus large à sa base.

P. 24. Ligne 15, au lieu de :

Ecusson aussi large vers l'extrémité de l'abdomen, *lisez :* Ecusson aussi large vers l'extrémité de l'endocorie.

P. 43. Ligne 16, au lieu de :

Antépectus ponctué, mais moins granuleux, *lisez :* antépectus ponctué, mais non granuleux.

P. 47. Ligne 26, au lieu de *Schioete*, lisez : *Schioedte*.

A la suite des Sciocoriens, avant les Æliens, doit être placé le genre suivant de la famille des Halydiens, dont les espèces sont toutes étrangères à la France.

Genre *Mustha*, Musthe : Amyot et Serville.

Amyot et Serville. Hemipt (1843) p. 106.

Caractères. *Dessous du corps* creusé d'un sillon prolongé depuis la partie antérieure du pronotum presque jusqu'à l'extrémité du ventre. *Côtés* de la *tête* du *pronotum* et de la *tranche abdominale* dentés en scie. *Tête* subtriangulaire, plus longue que large au devant des yeux, *Epistome* moins avancé que les joues, enclos ou presque enclos par elles. *Antennes* de cinq articles : le 1er, court, moins avancé que le bord antérieur de la tête : les 2e et 3e presques égaux. *Pronotum* subfoliacé sur les côtés : pas plus large à sa base que celle de l'écusson ; à angles

Digitized by Google

latéraux débordant la base des élytres. *Ecusson* sinué vers les trois cinquièmes ou deux tiers de ses côtés. *Cories* prolongées au moins jusqu'à la moitié du 5e arceau ventral. Tranche abdominale débordant les élytres. *Bec* logé, sous la tête, dans un sillon rostral ; prolongé au moins jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures ou au delà. *Flancs de l'antépectus* un peu arqués chacun à son bord antérieur, un peu plus avancés, dans leur point le plus saillant que le bord postérieur des yeux. *Pieds* simples. *Cuisses* garnies de cils flexibles ou spinosules vers leur tranche postérieure. *Tibias* canaliculés sur leur tranche externe, ciliés sous l'inférieure. *Tarses* de trois articles : le 2e court. *Ongles* munis en dessous d'un appendice membraneux.

Mustha Spinosula ; LEFEBVRE. *Noire; garnie sur la tête, le pronotum et l'écusson d'un duvet très-court d'un cendré flavescent qui lui donne une teinte d'un noir grisâtre; chargé au moins sur le pronotum et l'écusson, de petits points saillants ou verruqueux; paré d'une ligne médiane d'un flave testacé sur le vertex et souvent à la base de l'écusson, et parsemé de taches de même couleur sur une partie des points verruqueux, à l'extrémité de l'écusson et surtout des cories. Ecusson à peine plus large qu'une corie vers l'angle postéro-interne de celles-ci; subcaréné sur sa seconde moitié. Membrane des cories noire.*

Halys spinosula. LEFEBVRE., Mag. de zool de Guérin (1831) pl. XXI. — HERRICH-SCHAEFF., Wanz. t. IV. p. 99. pl. CXLII. fig. 446. — DALLAS., List Hemipt. t. I. p. 191. 2.

Musta serrata. AMYOT et SERVILLE, Hémipt. p. 105. — FIEBER., Eur Hemipt. p. 355.

Long. 0,0225 (10 l.)

Patrie : La Grèce, la Turquie et l'Egypte.

Obs. Le *Lygæus serratus* de Fabricius est une espèce voisine, mais différente, suivant M. Dallas, qui a eu sous les yeux le type du naturaliste danois.

P. 148. Ligne 22, au lieu de **Æliodes albomarginata,** *lisez :* **Æliodes flavo-marginata**.

Digitized by Google

P. 144. Ligne 18, au lieu de *Pentatoma albo-marginatus*, lisez : *Pentatoma flavo-marginatus*.

P. 199. Ligne 12, au de S.-G. *Minodia*, lisez : S.-G. *Stenozygum*, FIEBER.

— Ligne 13, au lieu de *Nitilia variegata*, KLUG, lisez : *Nitilia variegata*, FIEBER.

P. 200. Après la ligne 3, ajoutez :

Stenozygum variegatum. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 345.

Page 237. Ligne 16, au lieu de Mormédiens, lisez : les Carpicores.

Digitized by Google

PENTATOMIDES.

PLANCHE I.

1. Cydniens. Cories du *Cephalocteus*, dépourvues des sutures radiale et cubitale, et munies de membranes coriaces et sans nervures.
2. — Ventre du *Cydnus flavicornis*, garni d'une rangée de longs poils sur ses arceaux.
3. — Cuisse et tibia antérieur du *Cydnus nigrita* : les cuisses, garnies de longs poils près de leur tranche postérieure.
4. — Tête du même insecte, munie à son bord antérieur de courtes épines et de quelques longs poils.
5. — Tibia et tarse intermédiaire d'un *Cydnus*.
6. — (*Geotomus punctulatus*), montrant les points piligères de la tête et du pronotum.
7. Sciocoriens (*Oploscelis ciliata*).
8. Æliens (*Ælia acuminata*).
9. — Tête vue en dessous. — *a* Repli de la joue. — *b* Pièces prébasilaires.
10. — Dessous de la tête et antépectus du même insecte. — *c* Lames antépectorales.
11. Eysarcoriens (*Onylia bipunctata* ♀).

Digitized by Google

PENTATOMIDES PL. I

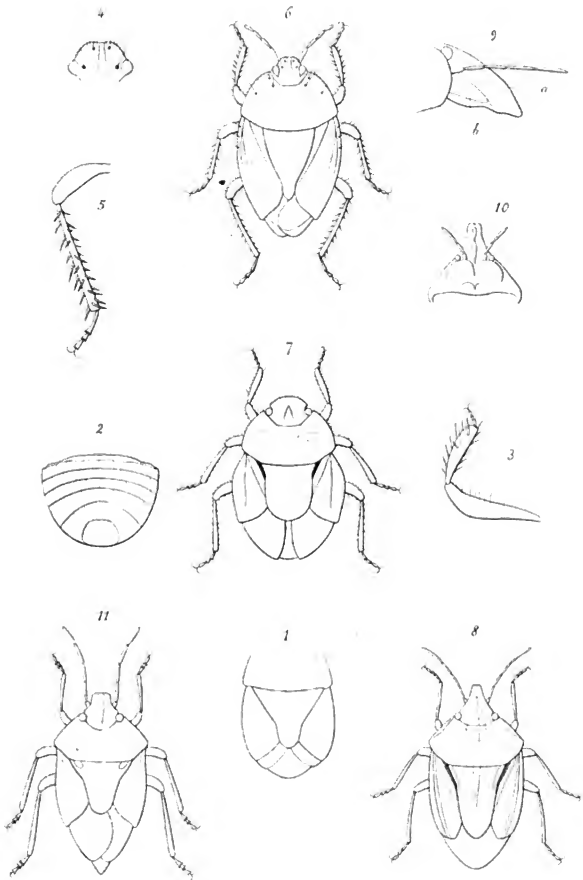

Latié Gr. col. Imp. Fugère Duchaux sculp.

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
LYON
1894

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
LYON
1894

Digitized by Google

PENTATOMIDES.

PLANCHE II.

12. PENTATOMIENS (*Aulacetrus fibulatus*).
13. — (*Strachia*).
14. ACANTHOSOMIENS (*Rhaphigaster griseus*), vu en dessous pour montrer l'épine ventrale.
15. — (*Acanthosoma hæmorrhoidalis*).
16. — Le même insecte vu en dessous pour montrer la lame sternale s'avançant au delà du prosternum.
17. — Tarse postérieur du même insecte.
18. — (*Sastragala ferrugator*).
19. — Le même insecte vu en dessous.
20. ASOPIENS. (*Picromerus bidens*).
21. — (*Jalla dumosa*).
22. — Dessous de la tête et bec du *Zicrona cærulea*.

Digitized by Google

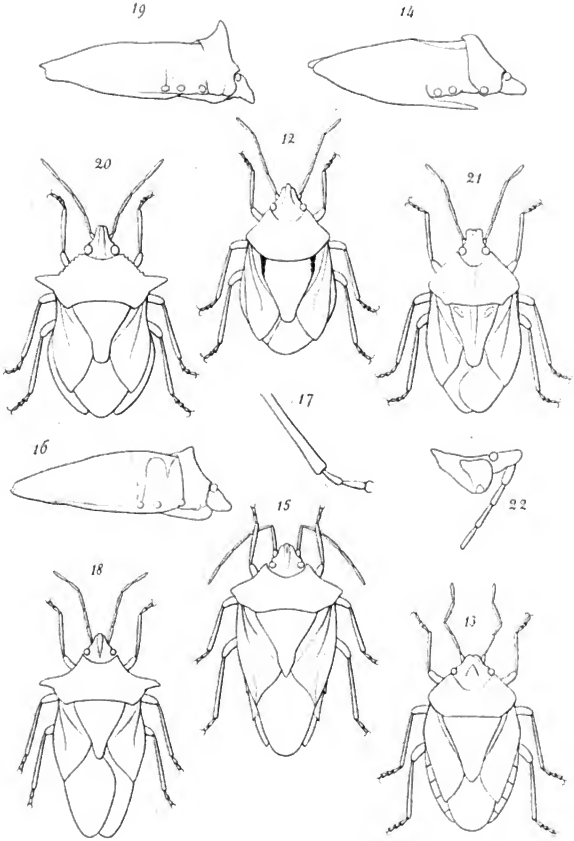

Lallé Dme del. Déchaud sculp.

impr. Lugère

Digitized by Google

LA BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
LYON
1894

Digitized by Google

TABLEAU MÉTHODIQUE

DES

PENTATOMIDES DE FRANCE

1re FAMILLE.

CYDNIENS.

Cephalocteus, L. Dufour.

histeroides, L. Dufour.

Amblyothus, Amyot et Serville.

Dufouri, Amyot et Serville.

Cydnus, Fabricius.

flavicornis, Fabricius.
fuscipes, Mulsant et Rey.

(*Trichosternus*).

pilosus, Herrich-Schaeffer.
nigrita, Fabricius.

(*Tominotus*).

Signoreti, Mulsant et Rey.

Macroscytus, Fieber.

brunneus, Fabricius.

Geotomus, Mulsant et Rey.

punctulatus, Costa.
elongatus, Herrich-Schaeffer.

Brachypelta, Amyot et Serville.

aterrima, Forster.

Sehirus, Amyot et Serville.

morio, Linné.
luctuosus, Mulsant et Rey,

Canthophorus, Mulsant et Rey.

(*Tritomegas*).

Sex-maculatus, Rambur.
bicolor, Linné.

(*Crocisthethus*).

Waltli, Fieber.

(*Canthophorus*).

dubius, Scopoli.
maculipes, Mulsant et Rey.

(*Adomerus*).

biguttatus, Linné.

Gnathoconus, Fieber.

albomarginatus, Fabricius.
picipes, Fallén.
concolor, Mulsant et Rey.

Digitized by Google

Ochetostethus, Fieber.

nanus, Herrich-Schaeffer.

2e FAMILLE.

SCIOCORIENS.

Oploscelis, Mulsant et Rey.

arenicola, Scholtz.

Sciocoris, Fallén.

macrocephalus, Fieber.
angustipennis, Mulsant et Rey.
fissus, Mulsant et Rey.
auritus, Mulsant et Rey.
curtipennis, Mulsant et Rey.
umbrinus, Wolff.
Helferi, Fieber.
terreus, Schrank.

Dyroderes, Spinola.

marginatus, Fabricius.

3e FAMILLE.

ÆLIENS.

Ælia, Fabricius.

acuminata, Linné.
rostrata, de Geer.
Klugii, Hahn.

Æliodes, Dohrn.

flavo-marginata, Lucas.
inflexa, Wolff.
lineolata, Mulsant et Rey.
bifida, Costa.
leporina, Herrich-Schaeffer.

4e FAMILLE.

EYSARCORIENS.

Rubiconia, A. Dohrn.

intermedia, Wolff.

Staria, A. Dohrn.

lunata, Hahn.

Eysarcoris, Hahn.

Melanocephalus, Fabricius.
perlatus, Fabricius.
epistomalis, Mulsant et Rey.

Dalleria, Mulsant et Rey.

pusilla, Herrich-Schaeffer.
var. *Grenieri*, Signoret.

Onylia, Mulsant et Rey.

bipunctata, Fabricius.

5e FAMILLE.

PENTATOMIENS.

Aulacetrus, Amyot.

fibulatus, Germar.

Digitized by Google

Nitilia, Mulsant et Rey.

(*Stenozigum*)

variegata, Klug.

Strachia, Hahn.

Ornata, Linné.
picta, Herrich-Schaeffer.
decorata, Herrich-Schaeffer.
festiva, Linné.
dominula, Harrer.
Oleracea, Linné.
Cyanea, Fieber.

Corpocoris, Kolenati.

(*Carpocoris*).

baccarum, Linné.

(*Codophila*).

nigricornis, Fabricius.
melanocera. Mulsant et Rey.
lunula, Fabricius.
lynx, Fabricius.

(*Dolycoris*).

verbasci, de Geer.

Peribalus, Mulsant et Rey.

vernalis, Wolff.

Dryocoris, Mulsant et Rey.

sphacelatus, Fabricius.

Pentatoma, Olivier.

juniperina, Linné.
pinicola, Mulsant et Rey.

Palomena, Mulsant et Rey.

viridissima, Poda.

Brachynema, Mulsant et Rey.

Cincta, Fabricius.
Virens, Klug.

Nezara, Amyot et Serville.

Millierei, Mulsant et Rey.
Heegeri, Fieber.
prasina, Linné.

6e FAMILLE.

ACANTHOSOMIENS.

Piezodorus, Fieber.

incarnatus, Germar.

Rhaphigaster, Laporte.

griseus, Fabricius.

Acanthosoma, Curtis.

hæmorrhoidalis, Linné.

Sastragala, Amyot et Serville.

ferrugatur, Fabricius.

Meadorus, Mulsant et Rey.

interstinctus, Linné.
lituratus, Panzer.

Oxydalus, Mulsant et Rey.

dentatus, de Geer.

Digitized by Google

7e FAMILLE.

ASOPIENS.

Tropicoris, Hahn.

rufipes, LINNÉ.

Platynopus, Amyot et Serville.

sanguinipes, FABRICIUS.

Picromerus, Amyot et Serville.

bidens, LINNÉ.
nigridens, FABRICIUS.

Arma, Hahn.

custos, FABRICIUS.

Podisus, Herrich-Schaeffer.

luridus, FABRICIUS.

Asopus, Burmeister.

punctatus, LINNÉ.

Jalla, Hahn.

dumosa, LINNÉ.

Zicrona, Amyot et Serville.

cœrulea, LINNÉ.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1894

Lyon. — Imp. Pinier, rue Tupin, 31.

Digitized by Google

HISTOIRE NATURELLE

DES

PUNAISES DE FRANCE

Digitized by Google

Lyon, Association typographique. — Regard, rue de la Barre, 18.

Digitized by Google

HISTOIRE NATURELLE

DES

PUNAISES DE FRANCE

PAR

E. MULSANT

Bibliothécaire-Adjoint de la ville de Lyon, professeur d'histoire naturelle au Lycée,
Président de la Société linnéenne,
Correspondant du Ministère de l'Instruction publique, etc.

Et Cl. REY

Membre des Sociétés Linnéenne et d'Agriculture de Lyon

CORÉIDES. — ALYDIDES. — BERYTIDES. — STENOCEPHALIDES.

PARIS

DEYROLLE, RUE DE LA MONNAIE, 19

—

Octobre 1870

Digitized by Google

A Monsieur C. STÅL,

CONSERVATEUR DU MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE DE STOCKHOLM,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE LA MÊME VILLE, ETC., ETC.

Monsieur,

Vos nombreux travaux sur les Hémiptères ont popularisé votre nom parmi les amis des sciences naturelles adonnés à l'étude de ces insectes. Puissent ces humbles pages, dont nous nous plaisons à vous

Digitized by Google

faire l'hommage, vous redire notre admiration pour vos travaux et vous offrir le témoignage des sentiments affectueux avec lesquels

Nous avons l'honneur d'être

Vos dévoués serviteurs,

MULSANT et REY.

Lyon, le 24 juin 1870.

Digitized by Google

TABLEAU MÉTHODIQUE

DES

CORÉIDES DE FRANCE

1re FAMILLE.

Les Coréens.

Genre *Phyllomorpha*, Laporte.

Laciniata, Villers 11

Genre *Verlusia*, Spinola.

Rhombea, Linné 18
Sulcicornis. Fabricius 19

Genre *Syromastes*, Latreille.

Marginatus, Linné 23

Genre *Enoplops*, Amyot et Serv.

Scapha, Fabricius 27

Genre *Coreus*, Fabricius.

Spiniger, Fabricius 32

Genre *Gonocerus*, Latreille.

Venator, Fabricius. 36
Insidiator, Fabricius 38
Juniperi, H.-Schæffer. . . . 40

2e FAMILLE.

Les Dasycoriens.

Genre *Dasycoris*, Dallas.

Denticulatus, Scopoli 48
Pilicornis, Burmeister. . . . 51
Spinolae, Costa 53
Scabricornis, Panzer. 55

Genre *Loxocnemis*, Fieber.

Dentator, Fabricius 58
Annulipes, Costa 60

Genre *Ceraleptus*, Costa.

Lividus, Stein 64
Squalidus, Costa. 67
Gracilicornis, H.-Schæffer. . 70

Genre *Arenocoris*, Hahn.

Spinipes, Fallen 76

Digitized by Google

3e FAMILLE.

Les Pseudophléens.

Genre *Strobilotoma*, Fieber.

Typhæcornis, Fabricius . . . 81

Genre *Pseudophlœus*, Burmeister.

Waltli, H.-Schæffer. 86
Fallenii, Schilling 88
Nubilus, Fallen 91

4e FAMILLE.

Les Spathocériens.

Genre *Spathocera*, Stein.

Laticornis, Schilling. 96
Dalmani, Schilling. 99
Lobata, Schilling 101

5e FAMILLE.

Les Rhopaliens.

Genre *Maccevethus*, Dallas.

Errans, Fabricius 106

Genre *Myrmus*, Hahn.

Miriformis, Fallen 109

Genre *Rhopalus*, Schilling.

Abutilon, Rossi 115
Signoreti, Mulsant et Rey . . 118
Crassicornis, Linné 120
Victoris, Mulsant et Rey. . . 123
Maculatus, Fieber 125
Distinctus, Signoret 127
Conspersus, Fieber 129
Capitatus, Fabricius 131
Parumpunctatus, Schilling . 133
Rufus, Schilling 135

Genre *Colobatus*, Muls. et Rey.

Gracilis, H.-Schæffer 137

Genre *Brachycarenus*, Fieber.

Tigrinus, Schilling 142

Genre *Corizus*, Fallen.

Hyosciami, Linné 145

Digitized by Google

HISTOIRE NATURELLE

DES

PUNAISES DE FRANCE

PAR

E. MULSANT ET REY

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1894

INTRODUCTION

Amyot et Audinet-Serville avaient donné le nom de *supericornes* à leur seconde famille des GEOCORISES, dont les caractères peuvent être résumés ainsi :

Antennes notablement plus longues que la tête, apparentes durant la marche de l'insecte, quand celui-ci est examiné en dessus; insérées soit parfois sur un tubercule situé sous l'extrémité des joues, soit sur les côtés de la tête, sur un tubercule ou sur un support dont la partie antérieure est au dessus de la ligne idéale tirée du bord postérieur des yeux à la base du bec; de quatre articles; munies parfois d'un faux article à la base du premier article (1) ou à celle du 4e (2). *Ocelles* existants. *Ecusson* obtriangulaire (3), moins long que la moitié de l'abdomen. *Hémiélytres* offrant plus ou moins distinctement les trois divisions de la corie; à membranes chargées au moins de cinq nervures longitudinales. *Bec* de quatre articles; infléchi sur la poitrine à partir de sa base (4). *Tarses* de trois articles : le 1er ordinairement plus long que les deux suivants réunis.

---

(1) Chez les Berytides.
(2) Chez quelques Coréides.
(3) Il est presque en demi-cercle chez quelques Berytides
(4) Le bec semble parfois légèrement arqué à sa base chez quelques Berytides.

Digitized by Google

Ces insectes se partagent entre quatre tribus :

	Tribus.
A. Epistome plus avancé que les joues.	
B. Pronotum plus large aux angles latéraux que long sur sa ligne médiane.	CORÉIDES.
BB. Pronotum notablement moins large aux angles latéraux que long sur sa ligne médiane. Corps allongé.	
C. Premier article des antennes soit subgraduellement épaissi, soit graduellement rétréci de la base à l'extremité. Cuisses non filiformes sur la majeure partie de leur longueur.	ALYDIDES.
CC. Premier article des antennes et cuisses filiformes sur la majeure partie de leur longueur, et renflés en massue à l'extrémité : le 1er article des antennes muni d'un faux article à la base.	BERYTIDES.
AA. Epistome notablement moins avancé que les joues : celles-ci saillantes, en forme de cône pointu ; faisant paraître la partie antérieure de la tête bidentée.	STÉNOCÉPHALIDES.

Digitized by Google

TROISIÈME TRIBU

LES CORÉIDES.

Caractères. *Ecusson* obtriangulaire, moins long que la moitié du dos de l'abdomen, laissant libres la corie des hémiélytres et leur membrane. *Antennes* insérées soit sous l'extrémité des joues, soit au devant des yeux, au côté externe des joues ou de leur base, sur un tubercule ou support dont le bord supérieur de la partie antérieure n'est pas au dessous du bord inférieur des organes de la vision; de quatre articles (1); parfois coudées après le premier : celui-ci et le 4e, plus ou moins épais. *Epistome* au moins aussi avancé ou plus avancé que les joues (2). Ocelles existants. *Pronotum* plus large à ses angles latéraux que long sur sa ligne médiane. *Hémiélytres* voilant ou à peu près le dos de l'abdomen; offrant les cories divisées en endo, méso et exocories; généralement pourvues de membranes chargées au moins de cinq nervures principales, et quelquefois d'un grand nombre. *Tranches abdominales* relevées; plus ou moins sensiblement élargies vers la moitié de leur longueur; non complètement voilées par les hémiélytres. *Bec* infléchi sur la poitrine; reçu à sa base entre des lames prébasilaires relevées; de quatre articles. *Tarses* de trois articles, dont le 2e est le plus court. *Ongles* munis en dessous d'une membrane.

On peut ajouter pour nos Coréides de France :

Antennes moins longues que le corps; naissant, chez les uns, d'un tubercule situé sous l'extrémité des joues et paraissant, par là, faire suite à la partie antérieure de ces dernières; naissant, chez les autres, d'un support situé au côté externe des joues, et dont l'angle antéro-

---

(1) Le 3e semble, quelquefois, uni au 4e à l'aide d'un petit nodule, comme on le voit chez les Pseudophlées; mais cette pièce n'est pas un véritable article.

(2) Chez les Syromastes l'épistome est comme enclos par les épines dont les joues sont armées; mais il est aussi avancé que les joues.

Digitized by Google

externe est ordinairement plus ou moins saillant; de quatre articles le 1er plus ou moins épais : les 2e et 3e le plus souvent grêles et cylindriques : le 4e épais, soit fusiforme, soit cylindrique à sa base et rétréci en pointe à son extrémité.

La *tête* varie de forme et de proportions. Chez les premiers, elle est presque carrée, les yeux non compris, ou en parallélogramme plus long que large ; chez les autres elle affecte plus ou moins la forme d'un triangle. Dans le premier cas, les yeux sont notablement distants du bord antérieur du pronotum : dans le second, ils s'en rapprochent et lui sont quelquefois contigus.

L'*épistome* est généralement plus avancé que les joues et forme avec elles, à la partie antérieure de la tête, un angle plus avancé, chez presque tous, que les lames prébasilaires. Souvent il est chargé de petites saillies dentiformes.

Les *joues*, situées au côté externe de l'épistome, constituent avec lui la *face* ou partie anté-oculaire de la tête; elles forment en dessous un *repli* ordinairement distinct des pièces prébasilaires qui lui servent de limites.

Les *yeux* situés sur les côtés de la tête sont semi-globuleux, saillants et parfois subpédonculés.

Les *ocelles*, toujours existants, sont le plus souvent saillants, situés vers le niveau du bord postérieur des yeux ou un peu après, variablement aussi ou moins rapprochés l'un de l'autre que du bord interne des yeux.

Le *pronotum* présente des modifications nombreuses dans sa forme. Il est ordinairement échancré en arc à son bord antérieur. A partir de ses angles de devant, il s'élargit jusqu'à ses *angles latéraux* en ligne tantôt droite ou à peu près, tantôt en angle rentrant ou en courbe rentrante, tantôt en ligne profondément sinuée. Ses côtés ou vrais *bords latéraux* sont lisses chez les uns, garnis chez les autres de crénelures, de petites saillies dentiformes, de dents ou d'épines. Ses *angles latéraux*, auxquels nous avons restitué leur véritable nom, sont relevés et débordent notablement, chez les Coriens, la base des hémiélytres ; chez les Dasycores, ils débordent encore, par l'épine dont ils sont armés, la base des cories, mais ils ne sont plus relevés ; chez les

Digitized by Google

autres ils sont mutiques et pas bien sensiblement saillants en dehors de la base des hémiélytres, et ne sont pas relevés, ou ne semblent l'être que par l'effet de la dépression de la fossette humérale qui les joint. Ses bords *latéraux postérieurs* constituent parfois une ligne obliquement transverse presque droite ou un peu arquée en arrière jusqu'à ses *angles postérieurs* surtout chez les espèces à angles latéraux relevés et saillants; mais chez la plupart des autres les bords latéraux postérieurs sont formés de deux parties très-distinctes : l'une *externe*, longitudinale ou un peu oblique, faisant suite aux angles latéraux, l'autre plus ou moins *transverse* constituant avec la précédente un angle *latéral postérieur*. Les espèces présentant ce caractère offrent souvent les *angles postérieurs* faiblement indiqués : ils sont parfois très-fortement prononcés et prolongés en arrière chez les autres. Le pronotum offre entre le point le plus élevé de sa partie antérieurement déclive et sa partie postérieurement déclive, un dos d'âne, une sorte d'*arête transversale*, qui s'éloigne, en général, d'autant plus du bord antérieur qu'on se rapproche davantage des dernières familles. La partie antérieure offre parfois des saillies ou des singularités particulières. Ses *cicatrices* sont habituellement lisses et de formes diverses suivant les espèces; chez quelques-unes de celles-ci elles sont accompagnées à leur côté interne d'un sillon linéaire transverse, étendu presque jusqu'à la ligne médiane; parfois elles offrent une sorte de rebord ou de relief au devant d'elles; ordinairement le pronotum présente après elles une dépression ou sillon transversal.

L'*écusson* a perdu de la longueur qu'il avait dans les deux premières Tribus; rarement, comme on le voit chez les Phyllomorphes, il est au-dessous du niveau des cories, de manière à paraître remplacé par un vide scutellaire voilé par les angles postérieurs du pronotum; ordinairement il est en triangle subéquilatéral, dont l'extrémité est parfois obtuse, tronquée ou entaillée ou souvent un peu relevée et d'une couleur différente de la foncière; il présente rarement un *stigma* bien marqué à ses angles de devant; mais parfois il est chargé d'un petit tubercule près de ceux-ci.

Les *Hémiélytres* sont ordinairement composées de la *corie* et de la *membrane;* cependant des Myrmes qui semblent adultes, ont parfois les

Digitized by Google

cories réduites à des moignons, et la membrane semble alors faire défaut. Chez plusieurs, les cories, au lieu d'être coriaces et opaques, sont en partie membraneuses et diaphanes : on le voit chez les Rhopales. Elles offrent chacune d'une manière plus ou moins sensible les trois divisions indiquées dans les familles précédentes : l'*exocorie*, limitée au côté interne par la nervure radiale, la *mésocorie* séparée de l'exocorie par la nervure précitée, et de l'*endocorie* (le *clavus* de MM. Kolenat et Fieber) par la nervure cubitale. La nervure radiale est souvent sinuée dans sa seconde moitié ou non visiblement prolongée jusqu'au bord postérieur de la corie. La mésocorie est généralement chargée d'une ou de deux nervures longitudinales : la *subradiale*, ou l'externe, est souvent plus saillante que la radiale, la *subcubitale*, ou l'interne, généralement peu prononcée, manque chez plusieurs. Outre ces nervures longitudinales, la mésocorie présente souvent d'autres nervures transverses ou récurrentes, dont le nombre et la disposition varient suivant les familles ou le genre. L'endocorie est parfois aussi chargée d'une nervure longitudinale.

Les *membranes* des hémiélytres sont chargées de nervures quelquefois très-nombreuses, et d'autres fois réduites à cinq ou six principales; plusieurs sont souvent alors postérieurement bifurquées, ramifiées ou réticulées. Ces nervures partent tantôt du bord postérieur des cories, tantôt d'une nervure parallèle à ce bord, avec lequel elles se rattachent par deux à quatre courtes nervures *radicales*. Une ou deux de ces dernières forment ordinairement une ou quelques cellules particulières, vers l'angle antéro-interne des membranes.

Les *ailes*, toujours membraneuses, fournissent aussi, par la disposition des nervures, des caractères susceptibles d'être utilisés.

L'*abdomen* est composé de six segments : le sixième est suivi en dessus et en dessous des pièces qui constituent l'*armure* destinée à protéger les organes internes chargés d'une fonction particulière. Le 1er du dos de l'abdomen est ordinairement creusé d'un sillon transversal qui semble le faire paraître composé de deux parties. Chez les insectes des premières familles, les 3e et 4e arceaux présentent, au milieu de leur bord postérieur, un lobe en arc ou en demi-cercle, logé dans une échancrure correspondante de l'arceau suivant. Chez les Rhopaliens, le

Digitized by Google

bord antérieur du 5e s'avance, dans sa partie médiane, en forme d'angle souvent incomplet. Le 6e se termine d'une manière variable suivant les genres. Le 1er arceau ventral est très-court, en partie voilé par le postpectus, et par là-même souvent peu apparent.

Les *tranches abdominales* sont plus ou moins relevées, et élargies vers la moitié de leur longueur. Chacune d'elles égale quelquefois, dans ce point, la moitié de la largeur du dos de l'abdomen ; mais ordinairement elles sont réduites à des proportions moins fortes.

Le *bec* ou *rostre*, dont la base est voilée par le labre, comprend les *mandibules* et les *mâchoires* transformées en espèces de lancettes, en instruments piquants et perforants, logés dans une gaîne de quatre articles, représentant la *lèvre* et les *palpes labiaux*.

Le *bec*, infléchi sur la poitrine, varie de longueur suivant les espèces. A sa base, il est logé entre deux *lames prébasilaires* verticalement relevées. Celles-ci s'avancent parfois au devant de la partie antérieure de la tête.

La *poitrine*, composée de trois segments : l'*antépectus*, le *médipectus* et le *postpectus*, offre ordinairement sur sa région sternale ou au moins sur une partie de celle-ci, une rainure ou sillon, pour recevoir la gaîne du bec. Ses flancs se composent de plusieurs pièces souvent en partie soudées et peu faciles à distinguer. Le bord postérieur des flancs du postpectus offre parfois des caractères utiles pour la distinction des espèces.

Sur les côtés de l'antépectus se montre le *repli du pronotum*, dont la figure varie selon les genres. Sur chaque flanc du postpectus et sur un point rapproché des hanches intermédiaires et postérieures, s'ouvre l'*orifice de l'organe odorifique*.

Les *pieds* sont en général de longueur médiocre ou assez allongés. Les *cuisses*, surtout les postérieures, sont souvent armées d'épines sur la seconde moitié de leur tranche inférieure, et dans ce cas, ces cuisses postérieures sont plus ou moins renflées. Les *tibias* sont grêles; les tarses, de trois articles, dont l'intermédiaire plus court; les *ongles*, au nombre de deux, pourvus en dessous, chacun d'un *sole* ou appendice membraneux.

Tube digestif. D'après les belles recherches anatomiques de Léon

Digitized by Google

Dufour, sur les Hémiptères, le tube digestif des Coréides se rapproche de celui des Scutellérides. Il se compose d'un *œsophage* renflé postérieurement en *jabot;* l'une et l'autre de ces parties sont logées dans le mésothorax. L'œsophage reçoit à sa partie antérieure l'ouverture des vaisseaux qui déversent dans son sein le produit des glandes salivaires. Après le jabot, vient le *ventricule chylifique* dont la partie antérieure, par sa dilatation, constitue un véritable estomac, tandis que le reste peut être considéré comme le duodénum et autres parties de l'intestin grêle. Il est suivi par l'*intestin*. Vers l'origine de ce dernier ou vers l'extrémité du ventricule chylifique se trouvent insérés les *vaisseaux biliaires*.

Quelques Coréides présentent encore entre la dernière partie du ventricule chylifique et la *vésicule biliaire*, les *cordons valvuleux* indiqués par L. Dufour chez les Scutellérides et les Pentatomides; mais ces cordons, au lieu d'être au nombre de quatre, sont réduits à deux chez les premiers insectes de cette tribu et paraissent manquer chez les Dasycoriens et familles suivantes.

Les Coréides se partagent en deux sous-tribus :

A. Antennes à 1er article presque aussi long ou plus long que le 2e. Dos de l'abdomen offrant au milieu du bord postérieur de chacun des 3e et 4e arceaux un lobe dirigé en arrière : le 5e non avancé en angle à son bord antérieur. — 1re *sous tribu*.

AA. Antennes à 1er article une fois au moins plus court que le 2e. Dos de l'abdomen n'offrant pas au bord postérieur des 3e et 4e arceaux un lobe dirigé en arrière : le 5e avancé en angle souvent incomplet, à son bord antérieur. — 2e *sous-tribu*.

PREMIÈRE SOUS-TRIBU.

Caractères. *Antennes* à 1er article presque aussi long ou plus long que le 2e. *Dos de l'abdomen* offrant au milieu du bord postérieur des 3e et 4e arceaux un lobe en arc ou en demi-cercle, dirigé en arrière et logé dans une échancrure de l'arceau suivant : le 5e arceau, non avancé en angle à son bord antérieur. *Pièces de l'armure* apparentes : celles du ♂, constituant à l'extrémité du ventre une sorte d'ovale;

Digitized by Google

celles de la ♀, composées de six pièces plus ou moins distinctes, formant par leur réunion une espèce de triangle.

Cette tribu renferme quatre familles :

			Familles.
Pronotum	relevé à ses angles latéraux et débordant notablement à ceux-ci la base des cories. Tête plus longue que large, les yeux compris. Yeux distants du bord antérieur du pronotum.		CORÉENS.
	non relevé à ses bords latéraux.	Cuisses postérieures armées en dessous d'une ou de plusieurs épines.	2e article des antennes au moins égal à la moitié du 3e ; celui-ci non uni au 4e par un nodule.	DASYCORIENS.
			2e article des antennes au moins une fois et demie plus court que le 3e ; celui-ci uni au 4e par un petit nodule.	PSEUDOPHLÉENS.
		Cuisses postérieures sans épines en dessous.	Pronotum sans épines à ses angles latéraux et ne débordant pas sensiblement la base des cories. 1er article des antennes presque aussi long ou plus long que le 2e : le 4e court, en forme de fer de pique ; appendicé.	SPATHOCÉRIENS.

PREMIÈRE FAMILLE.

LES CORÉENS.

CARACTÈRES. *Pronotum* relevé à ses angles latéraux et débordant notablement, à ceux-ci, la base des hémiélytres. *Tête* plus longue que large, les yeux compris. *Yeux* séparés du bord antérieur du pronotum par un espace presque égal ou égal à leur diamètre. *Antennes* moins longues que le corps; à 1er article, plus long que la moitié du 2e: celui-ci plus long que la moitié du 3e et parfois plus long que lui : le 4e, fusiforme. *Cuisses postérieures* non renflées ; rarement armées en dessous de véritables épines.

Les Coréens se partagent en deux branches :

		Branches.
Tranches abdominales	anguleusement et largement dilatées vers la moitié de leur longueur, profondément divisées en lobes foliacés à leur côté externe. Pronotum fortement dilaté et relevé sur les côtés. Corps épineux.	PHYLLOMORPHAIRES
	non divisés en lobes relevés et foliacés à leur côté externe.	CORÉAIRES.

Digitized by Google

PREMIÈRE BRANCHE

LES PHYLLOMORPHAIRES.

Caractères. *Tranches abdominales* anguleusement et largement dilatées vers la moitié de leur longueur; profondément divisées en lobes épineux à leur côté extérieur; ordinairement aussi larges chacune dans leur partie la plus dilatée que le dos de l'abdomen. *Tête* et *antennes* épineuses; celles-ci naissant d'un tubercule situé au côté externe des joues. *Pronotum* relevé sur les côtés en un lobe épineux. *Cories* membraneuses et transparentes entre les nervures. *Pieds* grêles. *Cuisses* et *tibias* épineux,

Les Phyllomorphaires doivent figurer à la tête des Coréides, soit en raison du développement plus remarquable des côtés de leur pronotum et de leurs tranches abdominales, soit par le relèvement prononcé de ces parties.

Ces insectes se distinguent de tous les autres de cette tribu par leurs tranches abdominales divisées en lobes profonds, parcheminés ou foliacés, correspondant aux 2e à 6e arceaux du ventre; par leurs cories très-courtes à leur côté interne, etc.

Cette branche est réduite en France au genre suivant :

Genre *Phyllomorpha*, PHYLLOMORPHE, Laporte.

Laporte. Essai d'une classif. syst. des Hemipt., p. 47.

(φύλλον, feuille; μορφή forme)

Caractères. Ajoutez à ceux de la branche :

Tête presque en parallélogramme allongé, les yeux compris. *Epistome* au moins aussi avancé que les joues, incourbé en devant. *Antennes* à 1er article assez épais, plus long que le 2e : le 3e grêle : le 4e ovalaire, le plus court : les trois derniers ordinairement rejetés en arrière dans l'état de repos. *Ecusson* situé au dessous du niveau des cories, de manière à

Digitized by Google

laisser entre celles-ci un vide scutellaire. *Cories* prolongées, à leur angle postéro-externe jusqu'à l'extrémité du 4e arceau ventral. *Mésocorie* chargée d'une nervure subradiale et d'une nervure subcubitale, unies entre elles un peu avant le bord postérieur, de manière à constituer deux cellules, dont la postérieure petite. *Membranes* chargées chacune d'une nervure prolongée parallèlement au bord postérieur des cories jusqu'à l'angle postérieur de celles-ci : cette nervure émettant de nombreuses nervures obliquement dirigées vers leur bord interne, et, à partir de l'angle postérieur des cories, quelques autres dirigées vers leur bord externe. 3e *et* 4e *arceaux du dos de l'abdomen* pourvus d'un lobe en demi-cercle et dirigé en arrière, au milieu de leur bord postérieur.

1. Phyllomorpha laciniata, Villers.

Oblong ou suballongé; hérissé d'épines. Tête blonde ou brunâtre. Pronotum ordinairement brun ou d'un brun sanguinolent sur sa moitié antérieure, d'un blanc livide sur la postérieure; offrant chacun de ses lobes latéraux obtusément subtriangulaire. Cories hyalines. Tranches abdominales livides, divisées en cinq lobes; le 3e subarrondi extérieurement, paré d'une bande brune, ainsi que les deux suivants. Dos de l'abdomen noir à la base, d'un blanc livide sur le reste, avec deux sortes de lignes transverses brunes sur chaque arceau. Bec prolongé jusqu'aux hanches postérieures.

♂ Dernier article des antennes égal au 5e du 3e. Sixième arceau ventral échancré en demi-cercle à son bord postérieur; l'armure qui le suit est convexe en devant, rapeuse sur sa partie postérieurement déclive, terminée par deux espèces de dents, à son bord postérieur.

♀ Dernier article des antennes égal au quart du 2e. Sixième arceau ventral en angle très-aigu à son bord postérieur, suivi au moins de deux pièces apparentes constituant en devant un angle très-aigu.

Cimex laciniatus, Villers, Car. Linn. Entom. t. I. p. 493. pl. 3. fig. 20.
Cimex paradoxa, Tigny, Hist. nat. t. IV. p. 265. pl. (p. 234). fig 2.
Cimex paradoxus, Latr. Hist. nat. t. XII, p. 201.
Coreus histrix, Latr. Nouv. Dict. d'hist. nat. (1817), t. VIII, p. 52, pl. B. fig 8.

Digitized by Google

Coreus paradoxus, Ahrens. Faun. ins. Eur. t. n° 24. — Wolff, Wanzen, p. 190-184? (mais non la figure). — Dumeril, Dict. des sc. nat. t. X. (1818) p. 418.

***Coreus gallicus*, Germar, Faun. ins. tabul. cent. prim. n° 55.**

Syromastes paradoxus, Latr. Regn. anim. (1829.) t. IV, p. 196.

Phyllomorpha histrix, Laporte. Essai, p. 47. — Spinola, Essai, p. 109.

Phyllomorphus laciniatus, Burmeist. Handb. t. II. p. 310. — Fieber, Eur. Hemipt. p. 215.

Coreus laciniatus, Brullé, Hist. nat. (Hemipt.) p. 363. 3. pl. 27. fig. 5. — Blanch. Hist. nat. t. III. p. 118. 3

Craspedum laciniatum, Rambur, Faun. de l'Andal. (Hemipt.) p. 139. — Rosenhauer, Th. andal. p. 403.

Phyllomorpha crinaceus, Herr.-Schæff. Wanz. pl. 214. fig. 673.

Phyllomorpha laciniata, Guerin, Rev. zool. (1839) p. 231. — Id. Dict. pittor. d'hist. nat. t. IX. p. 226. — Gorski, Analect. t. I. p. 142. 88.

Var *a*. Quand la matière colorante n'a pas eu le temps de se développer complètement, les parties brunes du pronotum, du dos de l'abdomen et les tranches abdominales pâlissent plus ou moins.

Long. 0m,0070 à 0m,010 (3 1/8 à 4 1/2 l.). Larg. 0m,045 à 0m,0056 (2 à 2 1/2 l.) aux angles latéraux du pronotum; 0m,0056 à 0m,0067 (2 1/2 à 3 l.) vers la moitié des tranches abdominales.

Corps oblong ou ovalairement suballongé, hérissé en dessus et en dessous d'épines livides. *Tête* blonde ou brunâtre. *Antennes* blondes, à 1er article très-épineux, d'un tiers plus grand que le 2e : celui-ci muni d'une épine vers le milieu de sa partie supérieure et de deux ou trois à l'extrémité, à peu près égal aux trois cinquièmes du suivant : le 3e terminé par deux petites épines : le 4e égal au quart du précédent, de couleur moins claire, hérissé de poils rigides dirigés en avant. *Pronotum* dilaté de chaque côté en un lobe relevé, épineux, presque en triangle obtus, dont le côté latéral postérieur forme la base; profondément entaillé ou échancré à sa base, avec les angles postérieurs prolongés en arrière; submembraneux, livide, ordinairement avec la moitié antérieure brune ou d'un brun sanguinolent. *Ecusson* petit, brun, peu apparent. *Cories* en partie voilées par les angles postérieurs du pronotum, membraneuses, d'un blanc livide, avec les nervures moins pâles. *Membranes* hyalines. *Tranches abdominales* foliacées, submembraneuses,

Digitized by Google

épineuses, divisées chacune en cinq lobes : le 3e, le plus grand subarrondi extérieurement, aussi large que la moitié du dos de l'abdomen : ces lobes d'un blanc livide : les trois derniers ordinairement parés d'une bande brune. *Bec* d'un flave roussâtre, prolongé jusqu'aux hanches postérieures. *Dessous du corps* variant du blond ou blond carné au blanc livide, épineux. *Ventre* marqué d'une tache brune sur les côtés du 2e arceau. *Pieds* épineux, d'un blanc livide, blonds ou d'un livide grisâtre ; marqués d'une tache brune à la base des hanches. *Ongles* obscurs.

Cette espèce aime généralement les lieux secs. Elle paraît être principalement crépusculaire ou nocturne. Durant le jour, on la trouve sous les pierres ou sous les feuilles éparses sur le sol. On la rencontre quelquefois dans les environs de Paris ; mais elle est moins rare dans nos environs et surtout dans nos provinces méridionales. M. Pellet nous l'a envoyée des Pyrénées et M. Seidlitz, de l'Espagne. Elle fait parfois entendre un bruit assez sonore, en mettant en mouvement ses organes du vol.

Obs. Wolff a probablement voulu décrire notre *Ph. laciniata*, puisqu'il avait sous les yeux un individu provenant du midi de la France qui lui avait été communiqué par Baader ; mais l'insecte dont il a donné la figure paraît appartenir à une autre espèce du cap de Bonne-Espérance qu'il avait aussi sous les yeux, car il a le 3e article des antennes un peu plus court que le 2e, au lieu de l'avoir notablement plus long.

Le *Ph. algirica*, Guérin. Rev. zool. 1859 p. 232. — Lucas, Explor. de l'Alg. t. 2. p. 61. 50. pl. II fig. 5. — *Phyllomorpha laciniata*, Amy. et Serv. Hemipt. p. 236, 7, a beaucoup d'analogie avec notre *Ph. laciniata* ; mais il a le 3e lobe des tranches abdominales anguleux extérieurement et le bec prolongé un peu au-delà des hanches postérieures.

Dans l'état normal, le pronotum, à l'exception des angles postérieurs, et les lobes des tranches abdominales, sont d'un rouge sanguinolent ; mais ces parties sont parfois livides, quand la matière colorante n'a pas eu le temps de se développer.

DEUXIÈME BRANCHE

LES CORÉAIRES.

Caractères. *Tranches abdominales* élargies dans leur milieu, mais

Digitized by Google

non divisées en lobes. *Antennes* à 1er article épais : les 2e et 3e grêles, peu inégaux en longueur : le 4e court, ovalaire ou fusiforme. *Pronotum* dilaté et relevé à ses angles latéraux et débordant notablement à ceux-ci la base des cories : ces angles situés au niveau des trois quarts ou moins de la longueur de la ligne médiane ; à angles postérieurs correspondant chacun aux angles antérieurs de l'écusson ; mais souvent peu prolongés en arrière. *Ecusson* en triangle subéquilatéral. *Cories* coriaces ou subcornées. *Dos de l'abdomen* offrant chacun un lobe dirigé en arrière, vers le milieu du bord postérieur des 3e et 4e arceaux. *Partie médiane du 1er arceau ventral* avancée entre les hanches intermédiaires. *Cuisses* peu ou point renflées, rarement armées en dessous de véritables épines. *Tibias* grêles.

Ajoutez à ces caractères :

Tête plus longue sur sa ligne médiane que large dans son diamètre transversal le plus grand, y compris les yeux ; subparallèle depuis son bord postérieur jusqu'à la partie antérieure des joues ou du tubercule antennifère débordés par les yeux : ceux-ci, enchassés de la moitié de leur largeur dans le bord latéral de la tête, peu rapprochés du bord antérieur du pronotum. *Antennes* plus longues que la moitié du corps ; ordinairement rejetées en arrière après le 1er article : celui-ci, épais, généralement trigone ou prismatique, un peu incourbé, plus long que le dernier. *Pronotum* échancré en arc à son bord antérieur ; plus large que long ; anguleux ou épineux à ses angles latéraux ; chargé au-devant de la base d'un relief transverse ; déclive en arrière à peu près à partir de la ligne tranversale dirigée d'un angle latéral à l'autre, plus sensiblement déclive en avant, à partir de ce point ; à cicatrices ordinairement non lisses. *Ecusson* en triangle subéquilatéral, au niveau des hémiélytres. *Cories* à nervure radiale un peu anguleuse ou arquée en dedans après la moitié de sa longueur. *Mésocorie* chargée de deux nervures longitudinales : la subradiale et la subcubitale, unies avant leur extrémité par une nervure transverse, et constituant ainsi deux cellules, dont la postérieure plus petite. *Membranes* chargées de nervures plus ou moins nombreuses naissant d'une nervure parallèle au bord postérieur des cories. *Abdomen* tronqué à l'extrémité, chez les ♂ ; denté, chez les ♀.

Digitized by Google

Les Coréaires se distinguent sans peine des Phyllomorphaires par leurs tranches abdominales ni laciniées, ni divisées en lobes. Mais ils se lient naturellement à ceux-ci par la largeur des mêmes tranches, par leur pronotum relevé et dilaté à ses angles latéraux, débordant notablement, à ces derniers, la base des cories. Ils s'en rapprochent encore par les angles postérieurs du premier segment thoracique, prononcés quoique parfois peu prolongés en arrière. Ils s'éloignent des Dasycoréaires par leurs angles latéraux du pronotum relevés et débordant plus largement la base des cories.

La plupart des Coréaires ont les antennes paraissant faire suite aux joues, et ceux, comme les Gonocères, qui présentent ces organes insérés sur un tubercule situé au côté des joues, ont les cuisses mutiques et les angles latéraux épineux.

Les Coréaires ont ordinairement les cuisses inermes : ceux, comme les Syromastes, qui les ont dentelées en dessus, s'éloignent des Dasycoréates par le mode d'insertion de leurs antennes et la dilatation des angles latéraux de leur pronotum.

Les Coréaires se partagent en deux rameaux :

		Rameaux.
Antennes	paraissant naître à l'extrémité des joues, c'est-à-dire naissant d'un tubercule situé au dessous de l'extrémité de celles-ci.	CORÉATES.
	naissant d'un support accolé au côté externe des joues et moins avancé que celles-ci.	GONOCÉRATES

PREMIER RAMEAU

LES CORÉATES

CARACTÈRES. *Antennes* paraissant naître à l'extrémité des joues, c'est-à-dire naissant d'un tubercule situé au-dessous de l'extrémité de celles-ci.

Les Coréates n'ont plus les tranches abdominales divisées en lobes profondément séparés comme les Phyllomorphaires; mais ils se rapprochent de ces derniers par la largeur de ces tranches et par le développement remarquable des angles latéraux du pronotum.

Chez les ♂, le 6e arceau ventral n'est pas fendu sur sa ligne médiane :

Digitized by Google

l'armure est ovale, enclose par le bord postérieur du 6e arceau et par l'extrémité du dos de l'abdomen : cette dernière est tronquée.

Chez les ♀, le 6e arceau ventral est fendu sur sa ligne médiane : chacun de ses angles postérieurs se termine par une dent séparée des pièces de l'armure. Celle-ci se compose de six pièces, dont les deux antérieures constituent par leur réunion un triangle à côtés rectilignes dans les premiers genres, mais qui commence à n'être plus aussi régulier chez les Corés. Les quatre dernières pièces se terminent tantôt chacune par une dent; mais les pièces latérales postérieures ne font parfois point de saillie, et les médianes quelquefois se soudent et se montrent faiblement entaillées à l'extrémité.

Les Coréates se partagent en quatre genres :

			Genres.
Pronotum en ligne transverse droite à son bord postérieur, avec les angles postérieurs non prolongés en arrière.	Tranches abdominales anguleusement dilatées vers la moitié de leur longueur, aussi larges dans ce point que la moitié du dos de l'abdomen. Joues inermes à leurs angles de devant.		*Verlusia.*
	Tranches abdominales élargies en arc à leur bord externe.	Joues munies chacune, à leur angle antéro-interne, d'une pointe convergeant en devant vers sa pareille et enclosant avec elle l'épistome.	*Syromastes.*
		Joues inermes à leur angle antéro-interne; munies d'une petite dent à leur angle antéro-externe. Épistome libre avancé en pointe entre les joues.	*Enoplops.*
Pronotum échancré en arc à son bord postérieur, avec les angles postérieurs assez longuement prolongés en arrière. Épistome libre et avancé en pointe entre les joues.			*Coreus.*

Genre *Verlusia*, Verlusie, Spinola.

Spinola Essai sur les Hemipt. (1840.) P. 145.

Caractères. *Pronotum* en ligne transverse droite à son bord postérieur, avec les angles postérieurs non prolongés en arrière. *Tranches abdominales* anguleusement dilatées vers la moitié de leur longueur, aussi larges dans ce point que la moitié du dos de l'abdomen. *Joues* inermes à leurs angles de devant. *Epistome* libre et avancé en pointe

Digitized by Google

entre les joues. *Nervure subradiale* de la mésocorie non liée à la nervure radiale. *Repli du pronotum* en forme de parallélogramme allongé; plus ou moins distinctement séparé en devant des flancs de l'antépectus; offrant son bord interne parallèle à l'externe. *Cuisses* cylindriques, non dentelées en dessous.

Ajoutez, pour les espèces suivantes :

Tête creusée d'une fossette ou d'un sillon, sur une partie au moins de sa ligne médiane. *Antennes* à 1er article prismatique, épais, à peu près égal en longueur à l'un des suivants : le 2e comprimé, tranchant, un peu élargi vers sa base; variablement à peine aussi long ou plus long que le 3e : celui-ci subcylindrique : le 4e ovalaire, le plus court. *Pronotum* élargi en courbe rentrante jusqu'aux angles latéraux; relevé et en courte pointe à ceux-ci; à bords latéraux postérieurs d'abord en ligne obliquement longitudinale, puis en ligne transverse faiblement mais sensiblement échancrée en arc.

Les Verlusies se rapprochent de notre Phyllomorphe par leurs tranches abdominales anguleusement dilatées. Chez la première espèce cet angle est très-prononcé : chez la suivante, il commence à s'arrondir. Chez la *V. rhombea* le 2e article des antennes est souvent à peine aussi long que le 3e : chez la *V. sulcicornis*, il est visiblement un peu plus grand, caractère qui deviendra général dans les genres suivants de cette branche.

Le genre comprend les espèces suivantes :

A. Bec prolongé jusqu'aux hanches postérieures. 1er article des antennes planiuscule et chagriné en dessus. Dessus du corps chagriné. *rhombea.*

A A Bec non prolongé jusqu'aux hanches postérieures. 1er article des antennes marqué de points enfoncés ou à peine granuleux, et sillonné en dessus.

B. Bec à peine prolongé au-delà des hanches intermédiaires. Tête ordinairement non sillonnée depuis le vertex jusqu'à l'épistome. Corps d'un tiers plus large vers la moitié des tranches abdominales qu'aux angles latéraux du pronotum. *sulcicornis.*

B B. Bec à peine prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires. Tête sillonnée, sur sa ligne médiane, depuis le vertex jusqu'à l'épistome. Corps d'un quart plus large vers la moitié des tranches abdominales qu'aux angles latéraux du pronotum. *sinuata.*

Digitized by Google

1. Verlusia rhombea, Linné.

Suballongé, anguleux et relevé aux angles latéraux, anguleux et d'un tiers plus large vers la moitié des tranches abdominales. Antennes à 1er article chagriné sur ses trois faces, sans sillon en dessus, grisâtre ; les 2e et 3e roses; le 2e, à peine aussi long que le 3e : le dernier noir au côté externe, rouge à l'interne. Tête, pronotum et cories chagrinés, d'un blond grisâtre ; bords latéraux du pronotum denticulés et d'un blanc flavescent. Tête creusée d'un fossette après l'épistome. Bec prolongé jusqu'aux hanches postérieures.

♂ Abdomen tronqué à l'extrémité.

♀ Abdomen en angle dirigé en arrière à sa partie postérieure, muni à celle-ci de six dents.

Cimex rhombeus, Linn. Syst. nat. (1867). p. 718. 22. — Tigny, Hist. nat. t. IV. p. 266.
Cimex quadratus, Fabr. Syst. ent. p. 707. 51. — Id. Mant. t. II. p. 287. 87. — De Villers, C. Linn. Entom. t. I. p. 492. 44.
Acanthia rhombea, Fabr. Mant. t. II. p. 280. 26.
Coreus rhombeus, Fabr. Entom. syst. t. IV. p. 192. 19. — Id. Syst. Rhyng. p. 199. 35. — Lepell. et Serv. Ency. méth. t. X. p. 59. 2.
Coreus quadratus, Fabr. Entom. syst. t. IV. p. 132. 20. — Id. Syst. Rhyng. p. 199. 36. — Wolff, Ic. cimic. pl. VII. fig. 67. — Latr. Hist. nat t. XII. p. 204. 7. — Fallén, Monog. cim. p. 56. 2. — Id. Hémipt. suec. p. 36. 2. — Lamarck, Anim. s. vert. (1817). t. III. p. 495. 3. — L. Dufour, Rech. mem. p. 163. 3. — Id. tiré à part, 35. 3. — Schill. Beitr. 40. 3. pl. IV. fig. 3. — Herr-Schæeff. (Panz). Faun. germ. 118. 12. — Hahn, Wan. t. II. p. 104. pl. 361. fig. 187. — Brullé, Hist. Hémipt. p. 363. 4. — Ramb. Faun. de l'Andal. 137. 8. — Blanch. Hist. nat. t. III. p. 119. 5.
Lygaeus quadratus, Coquer, Illust. t. I. p. 37. pl. IX. fig. 12.
Syromastes quadratus, Burmeist. Handb. t. II. p. 314. 1. — Gorski, Anal. p. 128. 76.
Verlusia quadrata, Spinola, Essai. p. 147. — Amyot et Serv. Hémipt. p. 265. 1. — Costa, Cimic. cent. 1, p. 35. 1.
Coreus (Verlusia) quadratus. Kolen, Melet. t. II, p. 50. 8.
Verlusia rhombea, Dallas, Hemipt. Brit. mus. p. 507. 1. — Fieber, Hemipt. p. 229. 2.

Digitized by Google

Long. 0m,0100 à 0m,0105 (4 1/2 à 4 3/4 l.). Larg. 0m,0039 (1 3/4 l.) aux angles latéraux du pronotum; 0m,0061 (2 3/4 l.) vers la moitié des tranches abdominales.

Corps suballongé, anguleux et relevé aux angles latéraux du pronotum, anguleux et d'un tiers plus large vers la moitié des tranches abdominales; chagriné, jaunâtre et d'un blond grisâtre sur le 1er article des antennes, la tête, le pronotum, l'écusson, les cories et les tranches abdominales. *Epistome* planiuscule en dessus. *Tête* creusée d'une fossette ou d'un court sillon après l'épistome. *Antennes* à 1er article chagriné sur ses trois faces, sans sillon en dessus; les 2e et 3e, roses; le 3e ordinairement un peu plus long que le 2e; le dernier, ovolaire, noir au côté externe, rouge à l'interne. *Pronotum* élargi légèrement en courbe rentrante jusqu'à ses angles latéraux; flave et denticulé jusqu'à ces derniers; à cicatrices en partie chagrinées. *Ecusson* subcaréné à son extrémité. *Membranes* hyalines, avec une légère teinte de cuivre mi-doré brillant. *Dos de l'abdomen* d'un roux ou rouge orangé, avec le premier arceau et la partie antérieure du 2e noirs. *Bec* rouge, prolongé jusqu'aux hanches postérieures. *Dessous du corps* jaune ou d'un jaune pâle, ponctué sur la poitrine, faiblement sur le ventre; noté d'un point noir sur les flancs des médi et postpectus, et d'une rangée de points semblables sur ceux du ventre. *Pieds* d'un jaune pâle. *Ongles* obscurs.

Cette espèce paraît habiter toutes les parties de la France; mais elle est assez rare dans le nord (Lethierry), et même dans les Vosges (Bellevoie); elle se plaît plus particulièrement dans celles du centre et surtout du midi. Elle y est commune dans les bois et sur les plantes.

Sa larve est hérissée de poils.

2. Verlusia sulcicornis, Fabricius.

Suballongé, anguleux et relevé à ses angles latéraux, obtusément anguleux et d'un tiers plus large vers la moitié de ses tranches abdominales. Antennes à 1er article d'un blond carné, marqué de points enfoncés, noirs et sillonné en dessus, à peine granuleux sur les côtés : les 2e et 3e blonds ou

Digitized by Google

d'un rouge rose : le 3e un peu moins long que le 2e : le dernier blond ou rosâtre, à la base d'un rouge grisâtre postérieurement. Tête, pronotum et cories d'un rouge de chair, ruguleusement marqués de petits points obscurs : bords latéraux du pronotum flaves et à peine denticulés. Tête creusée d'un sillon plus ou moins court après l'épistome. Bec à peine prolongé au-delà des hanches intermédiaires.

♂ Abdomen tronqué à l'extrémité.

♀ Abdomen en angle dirigé en arrière à sa partie postérieure ; celle-ci offrant quatre dents et une partie médiane tronquée.

Coreus sulcicornis, Fabr. Entom. syst. t. IV. p. 132. 18. — Id. Syst. Rhyng. p. 199. 34. — Coqueb. Illust. t. I. p. 40. pl. 10. fig. 6. — Herr.-Schæff. Nomencl. p. 41 et 74. — Rambur, Faun. andal. p. 136. 7.
Syromastes sulcicornis, Burmeist. Handb. t. II. p. 314. 2. — Herrich-Schæff. Wanz. t. IV, p. 98, pl. 141. fig. 442. — Gorski, Analect. p. 129. 77.
Verlusia rotundiventris, Spin. Essai. p. 147. 2.
Verlusia sulcicornis, A. Costa. Cimic. centur. I. p. 32. 5. fig. 6. — Dallas, Hemipt. Brit. mus. p. 508. 2. — Fieber. Eur. Hemipt. p. 228. 1.

Long. 0m,0100 à 0m,0112 (4 1/2 à 5 l.). Larg. 0m,0033 à 0m,0036 (1 1/2 à 1 2/3 l.), aux angles latéraux du pronotum ; 0m,0045 à 0m,0056 (2 à 2 1/2 l.) vers la moitié des tranches abdominales.

Corps suballongé, anguleux et relevé aux angles latéraux du pronotum, un peu obtusément anguleux et d'un tiers environ plus large vers la moitié des tranches abdominales ; d'un rouge de chair et marqué de points enfoncés obscurs, sur la tête, le pronotum, l'écusson, les cories et les tranches abdominales. *Epistome* subconvexe en dessus. *Tête* creusée d'un sillon ordinairement plus ou moins court après l'épistome. *Antennes* à 1er article marqué de points enfoncés noirs ou obscurs, et creusé d'un sillon en dessus, à peine granuleux sur les côtés : les 2e et 3e blonds ou d'un rouge rose : le 3e un peu moins long que le 2e : le dernier ovalaire, blond ou rosâtre à la base, d'un rouge grisâtre ou gris soyeux sur le reste. *Pronotum* élargi en courbe rentrante jusqu'à ses angles latéraux, flave et légèrement denticulé sur les côtés ; à cicatrices

Digitized by Google

granuleuses ou marquées de points enfoncés. *Ecusson* terminé en pointe blanchâtre et non carénée. *Membranes* hyalines, avec une teinte de cuivre mi-doré brillant. *Dos de l'abdomen* d'un roux ou rouge orangé avec le premier arceau, la partie antérieure du 2e et quelquefois les côtés du 3e, noirs. *Bec* d'un jaune pâle, à peine prolongé au-delà des hanches intermédiaires. *Dessous du corps* d'un jaune pâle ou d'un flave livide, finement ponctué sur la poitrine ; noté d'un point noir sur les flancs des médi et postpectus, et d'une rangée de points semblables sur ceux du ventre. *Pieds* d'un jaune ou flave pâle. Ongles obscurs.

Cette espèce, plus méridionale que la précédente, ne paraît pas habiter nos province du nord (Lethierry, Bellevoye); on la trouve cependant à la Grande-Chartreuse ; elle se rencontre moins souvent que la première dans les environs de Lyon.

3. Verlusia sinuata, Fieber

Allongé, anguleux et relevé à ses angles latéraux, obtusément anguleux et d'un quart plus large vers la moitié de ses tranches abdominales. Antennes d'un rouge carminé sur leurs trois premiers articles : le 1er marqué en dessus de points enfoncés ou à peine granuleux, sillonné près de son bord interne : le 3e presque égal au 2e : le dernier rose à la base, cendré postérieurement. Tête, pronotum, écusson, cories et tranches abdominales d'un rouge de chair sanguinolent, ruguleusement marqués de points enfoncés peu obscurs. Bords latéraux du pronotum flaves et finement denticulés, Bec à peine prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires.

♂ Abdomen tronqué à l'extrémité.

♀ Abdomen en angle dirigé en arrière à sa partie postérieure ; offrant à celle-ci quatre dents (y comprises celle de chacun des angles postérieurs du 6e arceau), et une partie médiane tronquée.

Verlusia sinuata, Fieber, Ent. Hemipt., p. 229. 3.

Long. 0m,0085 à 0m,0105 (4 l. 1/2 à 4 3/4). Larg. 0m,0030 à 0m,0035 (1 l. 1/3 à 1 3/3) aux angles latéraux du pronotum ; 0m.0040 à 0m,0042 (1 l. 3/4 à 1 7/8).

Digitized by Google

Corps allongé, anguleux et relevé aux angles latéraux du pronotum, obtusément anguleux et d'un quart plus large vers la moitié des tranches abdominales; d'un rouge de chair sanguinolent et marqué de petits points enfoncés, ordinairement obscurs, sur la tête, le pronotum, l'écusson, les cories et les tranches abdominales. *Epistome* subconvexe. *Tête* creusée ensuite d'un sillon très-apparent sur toute la longueur de la ligne médiane. *Antennes* d'un rouge carminé sur les trois premiers articles : le premier, marqué de points obscurs ou à peine granuleux, en dessus, subsillonné près de son bord interne; à peu près aussi grand que le 3e : celui-ci presque aussi long ou un peu moins long que le 2e; le dernier, ovalaire, rose à sa base, cendré postérieurement. *Pronotum* élargi en courbe rentrante jusqu'à ses angles latéraux ; flave et légèrement denticulé sur les côtés; à cicatrices ponctuées ou subgranuleuses. *Ecusson* terminé en pointe concolore ou à peine plus pâle. *Membranes* hyalines, avec une teinte de cuivre mi-doré brillant. *Dessous du corps* et *peids* d'un flave pâle ou rosâtre. *Poitrine* et *ventre* marqués de points noirs, comme chez les espèces précédentes.

Cette espèce a été découverte en Corse par M. Meyer-Duer; M. Signoret l'a prise également dans le midi de la France.

Obs. Elle se distingue des deux espèces précédentes par son corps plus étroit, par son bec plus court, par sa couleur, par sa tête creusée d'un sillon sur sa ligne médiane, depuis le vertex jusqu'à la base de l'épistome.

Genre *Syromastes*, Syromaste, Latreille.

Latreille. *Règne animal*, 2e édit. t. IV, page 196. (1).

Caractères. *Pronotum* en ligne transverse droite à son bord postérieur, avec les angles postérieurs non prolongés en arrière. *Tranches abdomi-*

---

(1) Le nom de *Syromastes* a été indiqué par Latreille (Fam. nat., p. 420) pour des longilabres ayant le 3e article des antennes plus long que le précédent et le dernier. — Dans la seconde édition du *Règne animal*, les Syromastes du même auteur furent caractérisés par des antennes à dernier article plus court que le précédent, presque ovalaire; celui-ci filiforme et simple, et Latreille indiquait

Digitized by Google

nales non divisées en lobe, élargies en ligne arquée extérieurement. *Joues* munies chacune à leur angle antéro-interne, d'une pointe convergant en devant vers sa pareille et enclosant, pour ainsi dire, avec elle l'épistome. *Pronotum* non entaillé ou échancré sur la partie externe des bords latéraux postérieurs. *Repli du pronotum* non distinctement séparé en devant des flancs de l'antépectus; presque en forme de parallélogramme, ou ligne légèrement en arc rentrant à son bord interne. *Cuisses* denticulées en dessous : les postérieures plus épaisses que les autres.

Ajoutez, au moins pour l'espèce suivante :

Tête creusée ou marquée d'une dépression sur la partie antérieure du front. *Antennes* à 1er article prismatique, épais : les 2e et 3e subcylindriques, d'un diamètre plus étroit : le dernier, ovalaire, le plus court. *Pronotum* élargi en courbe rentrante jusqu'aux angles latéraux, relevé et anguleux à ceux-ci; à bords latéraux postérieurs, d'abord en ligne obliquement longitudinale, puis en ligne obliquement transverse; à angles latéraux postérieurs très-ouverts. *Nervure subradiale* de la mésocorie non liée à la suture radiale.

♂ 6e arceau ventral suivi d'une pièce ovalaire, comme chez le genre précédent.

♀ A peu près comme dans le genre précédent, mais avec les deux pièces latérales postérieures de l'armure très-étroites et constituant à peine une dent sensible.

1. Syromastes marginatus, Linné.

Suballongé, jaunâtre, mais chagriné de points tuberculeux bruns, qui le font paraître d'un brun jaunâtre en dessus. Antennes à 1er article chagriné et de même couleur, au moins aussi long que le 3e : les 2e et 3e jaunes ou roses : le 2e le plus grand; le 4e d'un brun gris, le plus court. Arceaux

---

comme rentrant dans cette coupe les *C. marginatus, scapha, spiniger, paradoxus, quadratus.*

M. Spinola *(Essai sur les Hemipt., p. 151)* a restreint cette coupe dans les limites actuelles.

Digitized by Google

des tranches abdominales en partie jaunâtres dans le milieu de leur base au côté interne. Cuisses chagrinées de brun, souvent annelées de jaunâtre, denticulées en dessous. Tibias et tarses jaunâtres ou d'un flave roussâtre.

♂ Abdomen tronqué à l'extrémité.

♀ Abdomen terminé par quatre dents, y compris celles des angles postérieurs du 6e arceau : celles-ci moins prolongées en arrière que les deux autres.

Cimex marginatus, LINN. Faun. suec. p. 248. 963. — Id. Syst. nat. t. I. p. 719. 28. — PODA, Mus. græc. p. 55. 56. — SCOPOL. Entom. carn. p. 124. 363. — MULLER, Faun. fridrichs. p. 255. — FABR. Syst. entom. p. 707. 50. — Id. Mant. t. II. p. 287. 82. — O.-F. MULLER, Zool. D. pr. p. 105. 1191. — GMEL. C. Linn. syst. nat. t. I. p. 2137. 28. — DE VILLERS. C. Linn. entom. t. I. p. 489. 32. — PETAGN. Instit. p. 632. 15. — WOLFF, Icon Cimic. pl. 3. fig. 2. — TIGNY, Hist. nat. t. IV. p. 268.

La punaise à bec, GEOFFR. Hist. t. I. p. 446. 21.

Cimex auriculatus, DE GÉER, Mem. t. III p. 272. 17. pl. 19. fig. 7. — SCHÆFF. Icones. pl. 41. fig. 4 et 5.

La punaise brune, STOLL, Pun. 22. pl. 5. fig. 37.

Coreus marginatus, FABR. Entom. syst. t. IV. p. 126. 1. — Id. Syst. RHYNG. p. 192. 6. — LATR. Hist. nat. t. XII. p. 202. 3. — Id. Gener. t. III. p. 118. 1. — Id. Règn. anim. 1re édit. t. III. p. 389. — Id. 2e édit. t. IV. p. 196. — LAMARCK, Anim. s. vert. t. III. p. 494. 1. — FALLÉN, Monogr. cim. p. 56. 1. — Id. Hemipt. suec. p. 36. 29. — LEACH, Edimb. Encycl. t. IX. p. 121. 1. — GOLDFUS, Handb. p. 268. — ZETTERST. Faun. lapp. p. 446. 1. — Id. Ins. lapp. p. 261. 1. — SCHILLING, Beitr. p. 38. 1. pl. 4. fig. 1. — BRULLÉ, Exp. de Morée. t. III. Hem. 1. p. 71. 71. — HERRICH-SCHÆFF. Faun. germ. 117. 11. — L. DUFOUR, Rech. in mém. inst. t. IV. p. 161. 1. — Id. tiré à part. 33. 1. — BLANCHARD, Hist. nat. t. III p. 119. 6. — Id. Règn. an. de Cuv. éd. Masson. p. 35. pl. 89. fig. 2. — RAMBUR, Faun. andal. t. II. p. 137. 9.

Syromastes marginatus, BURMEIST. Handb. t. II. p. 315. 4. — HAHN, Wanz. t. III. p. 102. fig. 185. — HERR.-SCHÆFF. Faun. germ. 117. 11. — Id. Wanz. fig. 443. — A. COSTA, Cimic. Règn. neap. cent. 1. p. 33. — BRULLÉ, Hémipt. p. 361. 2. pl. 27. fig. 4. — AMYOT et SERVILLE, Hémipt. p. 207. 1. — DALLAS, List. Hemipt. part. 2. p. 505. 1. — FLOR, Rhynch. Livl. t. I. p. 172. 1. — FIEBER, Eur. Hemipt. p. 228. 1. — STOL, Hemipt. fabr. p. 121.

Coreus (Gonocerus), marginatus, KOLENAT. Melet. ent. fasc. 2. p. 51. 11.

Long. 0m,0112 à 0m,0135 (5 à 6 l.) — Larg. 0m,0056 à 0m,0067 (2 1/2 à 3 l.) aux angles latéraux du pronotum et sans la partie la plus dilatée des tranches abdominales.

Digitized by Google

Corps suballongé; jaunâtre, chagriné de points tuberculeux bruns, qui lui donnent une teinte d'un brun jaunâtre, en dessus. *Tête* creusée d'une fossette médiane sur le front. *Antennes* plus longues que la moitié du corps; à 1er article chagriné et de la couleur de la tête, épais, trigone, longitudinalement subsillonné en dessus, un peu arqué du côté interne, plus court que le 2e, au moins aussi long que le 3e : les 2e et 3e subcylindriques, jaunes ou roses : le 2e le plus long : le dernier le plus court, en ovale allongé, d'un brun gris, soyeux, avec la base brièvement d'un rouge testacé obscur. *Pronotum* élargi jusqu'aux angles latéraux, en courbe rentrante sur la moitié antérieure de sa longueur, un peu arqué en dehors près des angles latéraux qui sont relevés en pointe obtuse; rétréci en ligne arquée en arrière, depuis ces angles jusqu'aux postérieurs, en faisant un angle assez sensible vers la base des cories; à angles postérieurs prononcés et très-ouverts; tronqué à sa base; près d'une fois plus large à ses angles latéraux que long sur sa ligne médiane; à cicatrices granuleuses, lisses dans leur périphérie. *Ecusson* souvent blanc ou blanchâtre à l'extrémité. *Membranes* d'un livide cuivreux mi-doré. *Tranches abdominales* égales chacune dans leur partie la plus large, au tiers de la largeur du dos de l'abdomen; finement chagrinées de brun gris extérieurement, avec une tache d'un jaune roux vers la moitié de leur base. *Dos de l'abdomen* d'un roux orangé ou jaune rouge avec le premier arceau et les côtés du suivant, ou des deux suivants, roux. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires. *Dessous du corps* jaunâtre, ponctué de brun ou de noir sur la poitrine, chagriné de même couleur sur le ventre. *Cuisses* fortement chagrinées, denticulées en dessous, à granulations en partie brunes, ordinairement entrecoupées par des anneaux jaunâtres. *Tibias* jaunâtres, rayés d'un sillon longitudinal à leur côté externe. *Tarses* jaunâtres : ongles obscurs.

Cette espèce paraît habiter toutes les parties de l'Europe. Elle est commune dans la plupart de nos provinces (Bellevoye, Lethierry, Puton, etc.). Elle produit un bruit assez sonore par le mouvement de ses ailes, comme l'ont remarqué MM. Spence et Kirby (Introd. t. II, p. 378).

Lorsqu'on inquiète cet insecte, il fait parfois jaillir par l'anus un

Digitized by Google

liquide excrémentiel contenu dans l'intestin, suivant la remarque de L. Dufour.

Les œufs de cette espèce sont roussâtres, lisses, souvent irisés de diverses couleurs. Ils ont la figure d'un sphéroïde comprimé et tronqué à l'une des extrémités. On les trouve quelquefois sur les ronces et sur les groseilliers.

Genre *Enoplops*, Enoplops, Amyot et Serville.

Amyot et Serville. Hémipt. (1843), p. 208.

Caractères : *Pronotum* en ligne transverse droite à son bord postérieur, avec les angles postérieurs non prolongés en arrière. *Epistome* libre et avancé en pointe entre les joues. *Joues* inermes à leur angle antéro-interne, armées d'une pointe à l'extrémité de leur bord externe. *Tranches abdominales* non divisées en lobes ; élargies en ligne arquée extérieurement. *Pronotum* échancré sur la partie externe des bords latéraux postérieurs ; arrondi avant ses angles latéraux. *Repli du pronotum* non distinctement séparé en devant ; légèrement en courbe rentrante à son bord interne. *Cuisses* non ou à peine denticulées en dessous : les postérieures à peu près égales aux autres.

Ajoutez, au moins pour les deux espèces suivantes :

Tête creusée ou marquée d'un sillon plus ou moins court après l'épistome sur la partie antérieure du front. *Antennes* à 1er article épais, prismatique : les 2e et 3e plus grêles, presque prismatiques : le dernier, le plus court, ovalaire. *Pronotum* élargi d'abord en courbe rentrante, puis plus fortement élargi et arqué en dehors avant les angles latéraux; à angles postérieurs obtus et médiocrement prononcés. *Nervure subradiale* de la mésocorie non liée à la nervure radiale.

Les Enoplops ont beaucoup de rapport avec les Syromastes ; mais leurs joues sont inermes à leur angle antéro-interne, et par contre elles sont armées d'une pointe à l'extrémité de leur bord externe. Leur pronotum est arrondi avant les angles latéraux, et présente sur la partie externe des bords latéraux postérieurs une échancrure que nous retrouverons dans le genre suivant.

Digitized by Google

Tableau des espèces :

a. 3e article des antennes noir à l'extrémité. Epine de l'angle antéro-externe des joues courte et flave. *scapha*.

aa. 3e article des antennes entièrement couleur de chair. Epine de l'angle antéro-externe des joues prolongée jusqu'au tiers du 1er article, flave avec la pointe noire. *cornutus*.

Enoplops Scapha, Farricius.

Suballongé ; jaunâtre, mais chagriné de points tuberculeux bruns, qui le font paraître presque entièrement de cette couleur, sur la tête, le pronotum, l'écusson et les cories : bord externe des joues, du pronotum et des cories, d'un blanc livide ou flavescent : épine de l'angle antéro-externe des joues, droite, ne dépassant pas la base du 1er article des antennes, flave. Antennes à 2e article et majeure partie du 3e couleur de chair : le 3e noir à l'extrémité. Dos de l'abdomen d'un flave ou roux orangé, avec le 1er arceau, la base du 2e et une tache sur les côtés de celui-ci et des suivants, noirs. Tranches abdominales brunes avec le bord externe et une tache sur les intersections, d'un blanc livide.

♂ 6e arceau ventral suivi d'une pièce ovalaire, comme dans les genres précédents. 4e article des antennes un peu plus court que celui de la ♀.

♀ Les pièces latérales postérieures de l'armure qui s'étaient rétrécies chez les Syromastes, et raccourcies au point de ne constituer à leur partie postérieure qu'une dent à peine distincte, se sont ici raccourcies davantage et presque soudées d'une manière intime avec les postérieures, en sorte que l'armure semble n'avoir plus que quatre pièces au lieu de six.

La punaise à ailerons, Geoffr. Hist. t. I. p. 446, 20.

Coreus Scapha, Fabr. Entom. Syst. t. IV. p. 127. 2. — id. Syst. Rhyng. p. 193. 9. — Sturm, Verzeich. p. 61, pl. IV. fig. 4. — Wolff, Icon. cimic. cah. 2, p. 69. pl. 7, fig. 66. — Coqueb. Illust. t. II. p. 82. pl. 19. fig. 5. — Latr. Hist. nat. t. XII. p. 203. 4. — Curtis, Ent. entom. t. IV. pl. 174. — Schilling, Beitr. p. 39. 2. pl. 4. fig. 2. — Hahn. Wanz. t. II. p. 103. pl. 61. fig. 186. — Herrich-Schaeff. Fauh. germ. 117. 9. — Brullé, Hist d. Ins.

Digitized by Google

(Hémipt.), p. 362. — Blanch. Hist. nat. t. III. p. 119. 7. — Kolenat. Melet. ent. t. II. p. 49. 7. — Dallas, Hémipt. of Brit. Mus. p. 508. 1.

Enoplops Scapha, Amyot et Serv. Hémipt. p. 208. 1. — Gorski, Analect. entom. p. 126. 74. — Flor, Rhynch. Livl. t. I. p. 171. 1 — Fieber, Hemipt. p. 230. 1.

Long. 0m,0112 à 0m,0135 (5 l. à 6 l.). — Larg. 0m,0042 à 0m,0048 (1 7/8 l. à 2 1/8 l.) aux angles latéraux du pronotum; 0m,0056 à 0m,0067 (2 1/2 l. à 3 l.) vers la moitié des tranches abdominales.

Corps suballongé, relevé et dilaté aux angles latéraux du pronotum, d'un cinquième plus large vers la moitié des tranches abdominales; d'un fond jaunâtre, mais chagriné, ou couvert, sur la tête, le pronotum l'écusson et les cories, de points tuberculeux bruns ou noirs, qui lui donnent, au moins en grande partie, une teinte brune ou noire : bord externe et épine des joues, côtés du pronotum jusqu'aux angles latéraux postérieurs et repli des cories, d'un blanc livide ou flavescent : le repli marqué de points noirs. *Antennes* à 1er article un peu moins grand que le 3e, chagriné de brun, en dessus, avec les côtés d'un rouge pâle : les 2e et 3e finement chagrinés, d'un rouge rose ou de chair : le 3e noir à l'extrémité, moins long que le 2e : le 4e soyeux et hérissé de quelques poils rigides, noir à la base, gris postérieurement : épine de l'angle antéro-externe des joues droites, ne dépassant pas ou dépassant à peine la base du 1er article des antennes. *Pronotum* denticulé et faiblement élargi d'abord en ligne droite, jusqu'au niveau du bord postérieur des cicatrices, puis dilaté en courbe dirigée en dehors jusqu'aux angles latéraux; échancré sur le côté externe de chacun de ses bords latéraux postérieurs; à cicatrices en parties ponctuées ou chagrinées. *Membranes* hyalines, avec une teinte de cuivre mi-doré brillant. *Dos de l'abdomen* d'un flave ou rouge orangé avec le 1er arceau, la base du 2e, les côtés de celui-ci et les suivants, noirs. *Tranches abdominales* chagrinées de brun, avec leur bord externe, et une tache sur la partie externe du milieu des intersections, d'un blanc livide. *Bec* jaunâtre; prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires. *Dessous du corps* variant du blanc livide ou cendré, au flave pâle ou à la couleur de chair; marqué de points enfoncés bruns, et parsemé de petites taches de cette couleur. *Pieds* d'un fond jaunâtre.

Digitized by Google

Cuisses en majeure partie couvertes de points et de taches bruns. *Tibias* seulement avec quelques taches obscures.

Cette espèce paraît habiter toutes les parties de la France, mais elle paraît plus rare dans le nord de nos provinces (Bellevoye, Lethierry). On la trouve dans les environs de Paris, quoique Amyot et Audinet-Serville disent ne l'avoir pas rencontrée dans les entours de la capitale. Elle est commune dans nos environs sur diverses espèces de végétaux.

Obs. Elle varie sous le rapport des teintes. Ainsi le 2e article des antennes est tantôt d'un flave orangé et le plus souvent d'un rouge de chair carminé. Le 3e n'offre parfois la couleur claire que sur le tiers de sa base, d'autres fois il n'est noir que vers l'extrémité. Quelques-unes des taches blanches des tranches abdominales disparaissent parfois, et malgré ces variations, cet insecte ne peut être confondu avec aucun autre.

MM. H. Schaeffer (Faun. germ. 117, 9), Amyot et Audinet-Serv. (Hemipt. p. 208, 1) indiquent, par erreur, les 2e et 3e articles des antennes comme étant entièrement couleur de chair. La figure donnée par le premier se rapporte visiblement à notre *E. scapha*, et les seconds ont eu vraisemblablement en vue le même insecte.

2. Enoplops cornutus, Herrich-Schaeffer.

Suballongé, jaunâtre, m is chagriné de petits points obscurs qui le font paraître presque couleur de bure, sur la tête, le pronotum, l'écusson et les cories : bord externe des joues, du pronotum et repli des cories, flaves : épine de l'angle antéro-externe des joues, arquée, avancée jusqu'au tiers du 1er article, flave, avec la pointe noire. 2e et 3e articles des antennes couleur de chair. Dos de l'abdomen flave ou orangé, avec la base et une tache sur les côtés des autres arceaux, noires. Tranches abdominales brunes ou brunâtres, avec le bord externe et une tache sur les intersections, flaves.

Coreus cornutus, (Hoffmannseg) Herrich-Schaeffer, Faun. germ., 117, 9. — Wanzen t. IX. p. 250.
Coreus scapha, Wolff, Wanz. p. 69. 66, observ. — Rambur, Faun. andal. t. II, p. 138. 10.
Syromastes scapha, Burmeist. Handb. t. II. p. 315. 3.

Digitized by Google

Enoplops ventralis, A. Dohrn, Stett. ent. Zeit. (1860), p. 106.
Enoplops cornutus, Fieber, Eur. Hemipt. p. 230, 2.

Patrie : l'Espagne, le Portugal, la Sicile et l'Afrique. Nous n'avons pas connaissance qu'elle ait été prise en France.

M. Ant. Dohrn a décrit une troisième espèce de ce genre, dont voici la description :

3. Enoplops bos, Dohrn.

Griseus ; capitis angulis anticis in spinam permagnam, extus directam capitis ferè longitudinem adæquantem productis; antennarum articulis 2 et 3 triangularibus prismaticis, fusco-griseis, majoribus; thorace lateribus anguloso emarginatis, humeris posticè angulose sinuatis; abdomine lateraliter rotundato, subtus pallido.

Enoplops bos., Dohrn, Stett. ent. Zeit. (1860), p. 106.

Long. 15 milim.

Patrie : l'Andalousie.

Genre *Coreus*, Coré, Fabricius.

Fabricius. Ent. Syst. (1794), p. 126. (1)

Caractères. *Pronotum* échancré en arc ou presque en demi-cercle à son bord postérieur, avec les angles postérieurs assez longuement prolongés en arrière. *Epistome* libre et avancé en pointe entre les joues. *Joues* inermes à leur angle antéro-interne, armées d'une pointe à l'extrémité de leur bord externe. *Tranches abdominales* non divisées en

(1) Fabricius, en créant ce genre, avait placé à sa tête les *C. marginatus*, *scapha* et *spiniger*. Notre rameau des Coréates représente donc les véritables *Coreus* de l'entomologiste danois. Ce groupe ayant été divisé en plusieurs coupes, nous avons conservé le nom générique primitif au *C. spiniger*, que la plupart des auteurs modernes avaient adjoint dans un même genre au *C. scapha*.

Digitized by Google

lobes, élargies en ligne arquée extérieurement. *Pronotum* échancré à la partie externe de nos bords latéraux postérieurs, denté à la partie obliquement transverse de ces mêmes bords. *Repli du pronotum* confondu en devant avec les côtés de l'antépectus. *Cuisses* denticulées en dessous ; les postérieures à peine plus épaisses que les autres.

Ajoutez, au moins pour l'espèce suivante :

Tête épineuse. *Antennes* à 1er article épais, prismatique: les 2e et 3e grêles, subcylindriques : 4e ovalaire; le plus court. *Pronotum* denticulé sur les côtés jusqu'au niveau du bord postérieur des cicatrices, presque sans dentelures ensuite jusqu'aux angles postérieurs, élargi un peu en angle rentrant jusqu'à ces derniers. *Nervure subradiale* de la mésocorie unie à la nervure radiale par une nervure obliquement transverse.

♂ 6e arceau ventral suivi d'une pièce ovalaire, comme dans les genres précédents.

♀ Les pièces de l'armure s'éloignent encore davantage ici du type des premiers genres. Les six pièces sont encore distinctes; mais les deux médiaires postérieures semblent s'être soudées et ne révèlent leur existence que par leur bord interne relevé en carène, et par leur extrémité bidentée.

Les Corés, par la conformation de leurs angles postérieurs du pronotum et par celle du bord postérieur qui les sépare, rappellent les dispositions qu'ont ces parties chez les Phyllomorphes; mais toute leur organisation les rattache à nos Coréaires. La nature se plaît même à nous montrer en eux les transitions presque insensibles par lesquelles elle sait passer d'une espèce à une autre. Ainsi, le pronotum qui est entier sur la partie externe de ses bords latéraux postérieurs, chez le *S. marginatus*, commence à se montrer échancré chez l'*E. scapha ;* il l'est d'une manière plus prononcée chez le *C. spiniger*, et la partie de ces bords latéraux qui se dirige vers les angles postérieurs, est ici dentée, au lieu d'être inerme. Les joues visiblement d'une seule pièce chez le *S. marginatus*, se montrent, chez le *Scapha*, pourvues au côté externe d'une bordure d'une autre couleur : cette bordure prend plus de développement chez les *spiniger* et deviendra bientôt, dans le rameau suivant, la pièce adjointe aux joues, et servant de support aux antennes.

Digitized by Google

1. Coreus spiniger, Fabricius.

Suballongé, d'un blanc ou flave roussâtre, chargé de granulations ou de petites saillies, noires en plus ou moins grand nombre, et constituant des lignes noires sur la tête et le pronotum, une large tache noire aux angles latéraux de celui-ci, et quelques taches sur les cories. Tête armée de deux rangées d'épines relevées. Antennes à 1er article d'un livide roussâtre en partie noir et un peu chagriné en dessus : les 2e et 3e flaves : le 2e le plus long : le 4e obscur. Pronotum hérissé de petites saillies; à angles postérieurs livides. Ecusson caréné, brun, avec l'extrémité d'un flave roussâtre. Dos de l'abdomen d'un flave roussâtre, avec les deux premiers arceaux, la base du 3e, le dernier et un trait transverse sur le côté des autres, noirs. Tranches abdominales entrecoupées de brun et de flave livide.

♂ *Abdomen* tronqué à l'extrémité.

♀ *Abdomen* terminé par quatre dents : les deux extérieures constituant chacune des angles postérieurs du 6e arceau du dos de l'abdomen : les deux médiaires, à peine plus avancées que les autres, formées de l'union des deux pièces médiaires postérieures, offrant une entaille à leur extrémité.

Cimex spiniger, Fabr. Spec. ins. t. II. p. 360. 71. — Cyrillo, Ent. neap. spec. pl. 8. fig. 5. — Rossi, Faun. etrusc. t. II. p. 232. 1302. — Petagn. Instit. p. 632. 16.
Coreus spiniger, Fabr. Entom. Syst. t. IV. p. 127. 3. — id. Syst. Rhyng. p. 194. 10.—Latr. Hist. nat. t. XII. p. 202. 2. — Herr.-Schaeff. Faun. germ. 127, 5. — Brullé, Hist. nat. (Hémipt.) p. 362. — *A. Costa*, Cimic. Regn. neap. cent. 1. p. 34. 1 (45). — Dallas, List. Hemipt. part. 2. p. 509, 2.
Centrocoris variegata, Kolenati, Melet. Entom. t. II. p. 46. 4. pl. 7. fig. 2.
Syromastes spiniger, Gorski, Analect. entom. p. 127. 75.
Centrocarenus spiniger, Fieber, Ent. Hemipt. p. 231.

Long. 0m,0095 à 0m,0128 (4 1/4 l. à 5 3/4 l.)—Larg. 0m,0025 à 0m,0040 (1 1/8 l. à 1 3/4 l.) aux angles latéraux du pronotum ; 0m,0030 à 0m,0050 (1 2/5 l. à 2 1/4 l.) vers la moitié des tranches abdominales.

Corps suballongé, relevé et dilaté aux angles latéraux du pronotum, d'un cinquième environ plus large vers la moitié des tranches abdo-

Digitized by Google

minales ; d'un livide ou flave roussâtre, avec diverses lignes ou taches noires sur la tête et le pronotum, et ordinairement une grosse tache aux angles latéraux de celui-ci. *Tête* variablement d'un flave roussâtre ou noire ; armée au-devant de chaque ocelle, dans la direction des joues d'une rangée de trois épines pâles, relevées, dont l'intermédiaire plus grande : bord externe et épine des joues d'un flave ou livide roussâtre. *Antennes* à 1er article faiblement plus grand que le dernier, à peine chagriné, denté extérieurement; souvent armé d'une petite épine à son angle antéro-externe ; d'un livide flavescent, ordinairement noir en dessus, sur les deux tiers basilaires : les 2e et 3e flaves ou d'un flave roussâtre : le 2e un peu plus long que le 3e : le 4e égal aux trois quarts du précédent, d'un rouge obscur ou grisâtre. *Pronotum* dentelé et élargi en ligne droite jusqu'au niveau du bord postérieur des cicatrices, puis dilaté en ligne courbe extérieurement jusqu'aux angles postérieurs ; échancré au côté externe des bords latéraux postérieurs et dentelé sur le reste de ceux-ci ; livide et assez longuement prolongé en arrière à ses angles postérieurs ; un peu relevé en rebord sur les côtés ; marqué d'un sillon sur sa ligne médiane : chargé de chaque côté de celle-ci d'une sorte de rebord convexe plus ou moins saillant ; marqué de points enfoncés, séparés par des espaces subtuberculeux ou en partie par de petites saillies ; parfois presque entièrement d'un livide flavescent ou roussâtre, chez les variétés claires ; d'autrefois en majeure partie noir, surtout sur son tiers postérieur, et principalement aux angles latéraux. *Ecusson* ponctué; chargé de petites saillies brunes ou noirâtres; ordinairement chargé d'une carène, d'un livide flavescent, au moins à l'extrémité. *Cories* ponctuées ou peu distinctement chagrinées ; d'un livide flavescent à la base et marquées d'une tache subarrondie de même couleur, près du milieu de leur bord postérieur. *Membranes* hyalines, avec une teinte de cuivre mi-doré. *Dos de l'abdomen* d'un flave roussâtre ou orangé, avec les deux premiers arceaux, une partie du 3e et une ligne transverse de chaque côté des autres, noirs. *Tranches abdominales* brunes, avec une largeur dans le milieu des interstices, d'un livide flavescent. *Dessous du corps* d'un livide flavescent ou rosâtre, granuleux sur le ventre, parfois maculé de taches brunes. *Pieds* d'une couleur foncière d'un livide flavescent ou roussâtre. *Cuisses* antérieures maculées

Digitized by Google

de taches ou d'anneaux bruns ou noirâtres sur leurs deux tiers basilaires : les postérieures sur presque toute leur longueur. *Tibias* et *tarses* avec quelques taches brunes.

Cette espèce est exclusivement méridionale. On la trouve en Languedoc, en Provence, en Espagne, en Italie, en Sicile, etc.

Obs. Elle varie beaucoup par la taille et surtout par le dessin du dessus du corps. Quelques individus sont presque entièrement d'un flave roussâtre avec quelques tâches noires ; chez d'autres au contraire, la couleur noire prédomine. Dans le premier cas, les antennes et les pattes se ressentent aussi du défaut du pigmentum noir. Mais les modifications du dessin du dessus du corps sont si variables, suivant les individus, qu'il est impossible d'établir des limites fixes pour ces variétés.

M. Kolenati (Melet. Entom., t. II, p. 47, pl. 7, fig. 3) a décrit et fait représenter, sous le nom de *Centrocoris pellucens*, une variété qui se distingue surtout par une petite épine située à la partie externe de l'extrémité du 1er article des antennes. Ce caractère, qu'on retrouve chez les deux sexes, semblerait au premier abord devoir être spécifique; mais les individus qui le portent se rencontrent avec les autres; ils présentent dans leur taille et dans le dessin de leur robe les mêmes variations, et n'offrent aucune autre différence dans leur organisation.

DEUXIÈME RAMEAU

LES GONOCÉRATES

Caractères. *Antennes* naissant à l'extrémité d'un support accolé au côté externe des joues, et moins avancé que celles-ci.

Les Gonocérates appartiennent encore aux Coréens, par les angles latéraux relevés et débordant sensiblement la base des cories ; mais déjà ces angles se sont modifiés dans leur forme ; ils ont pris la forme d'une sorte de dent et se sont raccourcis. Mais un changement plus important s'est opéré dans l'insertion des antennes. Chez les Coréates elles naissent d'un tubercule situé au-dessous de l'extrémité des joues; mais déjà chez les Enoplops et surtout chez les Corés, ces derniers orga-

Digitized by Google

nes se montraient élargis d'une bordure d'une couleur différente; chez les Gonocérates, cette bordure semble s'être raccourcie pour former un support accolé aux joues, et servant de base aux antennes. Ces insectes montrent encore les rapports qu'ils ont avec les Corés, par la nervure subradiale de la mésocorie unie avec la nervure radiale, au lieu d'être libre comme dans les genres précédents, et par la forme des deux pièces antérieures de l'armure chez la ♀.

Les Gonocérates sont réduits en France au genre suivant :

Genre *Gonocerus*, GONOCÈRE, Latreille.

Latreille. *Fam. nat.* p. 420.

CARACTÈRES. Ajoutez aux précédents :

Antennes à 1er article épais, trigone : le 2e le plus long : le dernier, ovalaire, le plus court. *Pronotum* échancré en arc à son bord antérieur, élargi en courbe rentrante jusqu'aux angles latéraux; en ligne obliquement longitudinale à la partie externe de leurs bords latéraux postérieurs, et en ligne transverse sur le reste de ces bords ; à angles postérieurs non prolongés en arrière; à bord postérieur en ligne transverse droite. *Ecusson* en triangle subéquilatéral terminé en pointe; noir et subsillonné à l'extrémité. *Cories* coriaces. *Nervure subradiale* de la mésocorie, unie à la nervure radiale par une nervure récurrente. *Membranes* chargées de nervures nombreuses. *Tranches abdominales* relevées, dilatées, chacune en un arc dirigé en dehors ; à peine aussi larges chacune dans leur partie la plus dilatée que le quart de la largeur de l'abdomen. *Cuisses* non renflées, ni épineuses ni dentelées en dessous. *Tibias* grêles. *Abdomen* tronqué à l'extrémité chez les ♂, denté chez les ♀.

Chez les ♂, l'armure se rapproche de la forme qu'elle a chez les Coréates, c'est-à-dire est arrondie en devant et légèrement arquée en dehors sur les côtés ; mais elle est échancrée en arc à son bord postérieur.

Chez les ♀, les deux pièces antérieures de l'armure sont arquées chacune en arrière à leur extrémité, en ligne un peu courbe sur les côtés; les postérieures forment des dents souvent peu saillantes.

Digitized by Google

Nos Gonocères se répartissent de la manière suivante :

A. Corps plus large dans la partie la plus dilatée de la région abdominale qu'aux angles latéraux du pronotum. Tranches abdominales marquées de points noirs. Bec à peine prolongé jusqu'au bord postérieur des dernières hanches. *venator.*

AA. Corps moins large dans la partie la plus dilatée de la région abdominale qu'aux angles latéraux du pronotum. Tranches abdominales non marquées de points noirs. Bec prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures.

B. Tête peu sensiblement sillonnée sur sa ligne médiane. Pronotum échancré en arc en dev nt; élargi en courbe assez régulière sur les côtés jusqu'à la pointe des angles latéraux : ceux-ci rétrécis en pointe aiguë. *insidiator.*

BB. Tête creusée d'un sillon ponctué très-apparent sur sa ligne médiane. Pronotum en ligne peu échancrée en arc à son bord antérieur; élargi en ligne presque droite jusqu'à la base des angles latéraux, creusé d'une dépression à la partie antérieure de la base de ceux-ci. *juniperi.*

Gonocerus venator, Fabricius.

Corps allongé; d'un roux flave ou d'un roux canelle, et marqué de petits points noirs sur la tête, le pronotum, l'écusson, les cuvies, les tranches abdominales et le premier article des antennes : le suivant d'un flave roussâtre ou rosé : le 3e plus pâle à la base, renflé vers l'extrémité. Pronotum médiocrement relevé et peu aigu à ses angles latéraux ; moins large à ceux-ci que l'abdomen dans sa plus grande largeur. Bec à peine prolongé jusqu'au niveau du bord antérieur des hanches postérieures. Dessous du corps d'un blanc flavescent ou roussâtre.

♂ *Abdomen* tronqué à l'extrémité.

♀ *Abdomen* en angle dirigé en arrière à son bord postérieur, terminé par six dents, y comprises les deux formées par les angles postérieurs du 6e arceau.

Coreus venator, Fabr. Ent. Syst. t. IV, p. 128, 4. — id. Syst. Rhyng. p. 194 12. — Wolff, Icon. cimic. p. 21, pl. 3, fig. 21. — Latr. Hist. nat. t. XII, p. 203, 5. — Lamarck, Anim. S. Vert. t. III p. 493. — Schilling, Beitr. p. 40, 4. — Herrich-Schaeffer, Faun. germ. 116 15. — id. Nom. entom. 11 et 74. — Brullé, Hist. nat. (Hémipt.) p. 364 5. — Blanch. Hist. nat. t. III, p. 119, 8.

Digitized by Google

Coreus chloroticus, L. Dufour, Rech. hem. t. IV p. 163 2. — id. (tiré à part) p. 35, 2.

Gonocerus venator, Burmeist. Handb. t. II, p. 311, 1. — Amyot et Serv. Hemipt. p. 239. 3. — Kolenati, Melet, ent. t. II p. 51 9. — Costa, Cimic. cent. secunda (1847), p. 14. 2. (163) — Dallas, Hemipt. of Brit. Mus t. II p. 498 16. — Gorski, Analect. entom. p 144 90. — Fieber, Hemipt. p. 229, 3.

Coreus crudus, Newm. Entom. mag. t. V p. 174.

Long. 0m,0112 à 0m,0135 (5 l. à 6 l.), — Larg. 0m,0042 à 0m,0048 (1 7/8 l. à 2 1/8 l.) aux angles latéraux du pronotum — 0m,0045 à 0m,0052 (2 l. à 2 1/3 l.) dans la partie la plus dilatée de la région abdominale.

Corps allongé; moins de trois fois aussi long qu'il est large dans le diamètre transversal le plus grand de sa région abdominale; d'un roux flave ou d'un roux canelle et marqué de petits points noirs, sur la tête, le pronotum, l'écusson, les cories et les tranches abdominales. *Tête* rayée, sur sa ligne médiane, d'un sillon prolongé depuis sa partie postérieure jusqu'à la naissance de l'épistome. *Antennes* à 1er article d'un roux flave ou d'un roux canelle; planiuscule en dessus; chagriné de petits points tuberculeux noirâtres : les 2e et 3e subcylindriques subcarénés en dessus, finement chagrinés : le 2e d'un roux carné ou d'un roux rouge : le 3e de même couleur à la base, obscur, sensiblement renflé à l'extrémité : le dernier d'un roux légèrement brunâtre au milieu, plus pâle à ses extrémités. *Pronotum* tronqué en devant; élargi en courbe rentrante assez régulière jusqu'à la pointe de ses angles latéraux : ceux-ci relevés, peu aigus et ouverts presque à angle droit; d'un cinquième moins large à ces angles que dans la partie la plus large de la région abdominale; d'un quart ou d'un tiers plus large auxdits angles que long sur sa ligne médiane; offrant sur celle-ci, dans sa partie déclive antérieure, une trace lisse, et souvent un peu saillante, avancée jusqu'au niveau du bord postérieur des cicatrices : ces dernières, en ovale transverse. *Cories* au moins une fois plus longues à leur côté externe que la membrane, plus pâles et peu marquées de points noirs sur la moitié antérieure de l'exocorie. *Membranes* d'un livide cuivreux, à nervures nombreuses. *Tranches abdominales* d'un roux flave ou rosé; marquées de

Digitized by Google

points noirs peu nombreux près de leur bord interne. *Dos de l'abdomen* ordinairement noir sur les six premiers arceaux avec une bande longitudinale médiane, anguleusement dilatée sur chaque intersection d'un roux ou flave orangé : anneaux postérieurs et bord antérieur du premier, d'un roux ou flave orangé. *Bec* d'un flave roussâtre ; atteignant à peine ou n'atteignant pas le niveau du bord postérieur des hanches postérieures. *Dessous du corps* d'un blanc flavescent ou rosâtre; ponctué. *Pieds* d'un flave ou livide roussâtre ou rosâtre.

Cette espèce n'est pas rare dans les environs de Lyon. Nous l'avons également prise en Provence et en Languedoc. Elle paraît ne pas se trouver dans nos provinces du nord.

2. Gonocerus insidiator, Fabricius.

Corps allongé; ordinairement d'un rouge rosé et marqué de points noirs sur la tête, le pronotum, l'écusson et les corics. Tête peu sensiblement sillonnée sur sa ligne médiane. Antennes d'un rouge rosé, à 3e article non renflé sur sa seconde moitié. Tranches abdominales, dessous du corps et pieds, d'un flave jaune ou d'un vert livide. Pronotum échancré en devant, élargi en courbe rentrante assez régulière jusqu'aux angles latéraux, plus large à ces angles que l'abdomen dans sa plus grande largeur ; à angles latéraux relevés et terminés en pointe aiguë. Bec prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures.

♂ Abdomen tronqué à l'extrémité.

♀ Abdomen en angle dirigé en arrière, terminé par six dents, y compris celles des angles postérieurs du 6e arceau : les quatre latérales faibles.

Coreus insidiator, Fabr. Ent. Syst. t. IV p. 131 15. — Id. Syst. Rhyngot. p. 198 28. — Coqueb. Illustr. t. II p. 82 pl. 19 fig. 6. — Rambur, Faun. Andal. t. II p. 136 6.

Coreus compressicornis, Wolff, Icon. Cim. p. 103 fig. 97.

Coreus chloroticus, L. Dufour, Rech. s. les Hemipt. (Mém. de l'Inst.) 1833 p. 163 2. — Gorski, Analect. Entom. p. 144 89. — Costa, Cimic. centur. 2a (1847) p. 13 1 (162). — Dallas, List Hémipt. of. Brit. Mus. t. II p. 498 15. — Fieber, Hemipt. p. 229 2.

Digitized by Google

Long. 0m,0112 à 0m,0123 (5 à 5 1/2 l.). — Larg. 0m, 0042 à 0m,0045 (1 7/8 à 2 l.) aux angles latéraux du pronotum. — 0m,0033 à 0m,0036 (1 1/2 à 1 2/3 l.) dans la partie la plus dilatée de la région abdominale.

Corps allongé ; un peu moins de trois fois aussi long qu'il est large dans le diamètre transversal le plus grand de sa région abdominale ; ordinairement d'un rouge de chair ou d'un rouge carminé, quelquefois seulement d'un flave testacé et marqué de petits points noirs sur la tête, le pronotum, l'écusson et les cories. *Tête* sans sillon bien distinct sur sa ligne médiane. *Antennes* à 1er article variant du flave rouge au rouge carné ou carminé ; ordinairement subconvexe ou subcaréné en dessus ; peu distinctement chagriné : les 2e et 3e subcylindriques, ou plutôt trigones ; le 2e d'un rouge carné ou carminé : le 3e d'un rouge pâle à la base, obscur et non renflé vers l'extrémité : le dernier, rosâtre ou rosé, avec la base brièvement plus pâle. *Pronotum* faiblement échancré en arc, en devant ; élargi en courbe rentrante assez régulière jusqu'à la pointe de ses angles latéraux ; relevé et rétréci en pointe aiguë à ceux-ci : cette pointe rouge, avec l'extrémité noire, d'un sixième environ plus large à ces angles que dans la partie la plus large de la région abdominale ; d'un quart environ plus large à ces angles que long sur sa ligne médiane, offrant sur celle-ci, depuis le relief transverse, une trace lisse, peu sensiblement prolongée jusqu'au niveau du bord postérieur des cicatrices : ces dernières suborbiculaires. *Cories* au moins une fois plus longues à leur côté externe que la membrane ; d'un flave pâle ou rougeâtre sur la moitié antérieure de l'exocorie. *Membranes* d'un livide cuivreux, à nervures nombreuses. *Tranches abdominales* d'un flave verdâtre ou couleur de chair, non ponctuées de noir. *Dos de l'abdomen* ordinairement orangé, avec les côtés des cinq ou six premiers arceaux et le bord postérieur du premier, noirs ; parfois entièrement noir. *Bec* d'un flave verdâtre ou carné ; prolongé au moins jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures. *Dessous du corps* et *pieds* d'un flave jaune ou carné ; angles latéraux du pronotum ordinairement d'un rouge carné ou carminé.

Digitized by Google

Cette espèce n'est pas très-rare dans les environs de Lyon et moins encore dans nos provinces du midi ; on la trouve en Lorraine (Bellevoye): elle paraît rare aux environs de Paris et ne se rencontre pas dans le nord.

Obs. Le *C. insidiator* se distingue aisément du *C. venator* par son corps plus étroit, par le 3e article des antennes peu on point renflé sur sa seconde moitié, par son pronotum échancré en arc en devant, à angles latéraux plus relevés et rétrécis en pointe aiguë, plus large à ces angles que la région abdominale dans sa partie la plus dilatée; par ses tranches abdominales moins larges et non ponctuées de noir; par son bec prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures.

3. Gonocerus Juniperi, Herrich-Schaeffer.

Corps allongé, assez étroit, marqué de points noirs sur la tête, le pronotum, l'écusson et les corios, sur un fond variablement coloré, en partie jaunâtre ou rosé, avec quelques parties nébuleuses ou noirâtres. Tête creusée d'un sillon ponctué. Antennes d'un rouge rosé ou carminé sur leurs trois premiers articles : les 2e et 3e trigones, renflés et obscurs ou noirâtres sur leur seconde moitié. Tranches abdominales d'un flave rosâtre ou verdâtre. Pronotum élargi en ligne presque droite jusqu'à la base des angles latéraux, plus large à ces angles que l'abdomen dans sa plus grande largeur; à angles latéraux épais, relevés, terminés en pointe. Dessous du corps flave ou d'un flave verdâtre; angles du pronotum roses.

♂ Abdomen tronqué à l'extrémité.

♀ Abdomen en angle dirigé en arrière à sa partie postérieure, terminé par six dents : les quatre latérales faibles.

Gonocerus juniperi, (Dahl) Herrich-Schaeff. Wanz. t. IV. p. 99. pl. 141. fig. 445. — Kolenati, Melet. Ent. t. II. p. 51. 10. — Costa, Cimic. centur. 2a (1847) p. 14. 3 (164). — Gorski, Analect. entom., p. 145. 91. — Fieber, Hemipt., p. 229. 1.

Gonocerus venator, var. *juniperi*, Kolen, Melet. Entom. fasc. 2. p. 51. 10.

Long. 0m,100 à 0m,0128 (4 1/2 à 5 3/4 l.). Larg. 0m,0036 à 0m,0045 (1 2/3 à 2 l.) aux angles latéraux du pronotum. — 0m,0030 à 0m,0036 (1 2/5 à 1 2/3 l.) dans la partie la plus dilatée de la région abdominale.

Digitized by Google

Corps allongé, assez étroit; trois fois aussi long qu'il est large dans le diamètre transversal le plus grand de sa région abdominale; marqué de points noirs sur le pronotum, l'écusson, les cories, et moins apparents sur la tête, sur un fond variablement coloré, en partie jaunâtre ou d'un rouge carné et quelques parties noirâtres. *Tête* creusée d'un sillon assez profond, ponctué, et ordinairement noir, prolongé depuis la partie postérieure jusqu'à la base de l'épistome; ordinairement d'un rouge carné et peu marqué de points noirs; parfois en majeure partie noire, avec les bords latéraux et postérieurs carnés ou d'un jaunâtre rosé. *Antennes* à 1er article élargi en ligne courbe à son côté interne, finement chagriné, planiuscule en dessus, ordinairement d'un rouge carminé de nuances diverses, parfois d'un rouge brun ou noirâtre : 2e et 3e articles trigones, renflés sur leur seconde moitié (le 2e souvent presque aussi large, le 3e plus large, dans sa partie la plus dilatée, que le 1er) ordinairement creusé d'un léger sillon sur le dos, d'un rouge carminé à la base, d'un rouge brun sur leur partie renflée : le 3e carné ou d'un carné flavescent ou brunâtre. *Pronotum* élargi en ligne presque droite jusqu'à la base des angles latéraux : ceux-ci épais, médiocrement relevés, graduellement rétrécis en pointe; plus large à ces angles que dans la partie la plus large de la région abdominale; d'un quart environ plus large à ces angles que long sur sa ligne médiane; ordinairement creusé d'un sillon ou d'une dépression transverse vers la base du bord antérieur des angles latéraux; offrant sur sa ligne médiane une trace imponctuée, prolongée depuis le relief transverse jusqu'au niveau du bord postérieur des cicatrices : celles-ci suborbiculaires; ordinairement à fond d'un flave testacé, avec les côtés de la trace médiane lisses, nébuleux ou noirâtres, et les angles latéraux d'un rouge de chair avec la pointe noire; quelquefois noir ou d'un noir rougeâtre à ces angles, sur sa partie dorsale et au bord latéral antérieur. *Cories* au moins une fois plus longues à leur côté externe que la membrane; ponctuées de noir comme les autres parties: à fond variant de la couleur de chair quelquefois livide, au rouge de chair noirâtre, avec la moitié antérieure de l'exocorie d'un jaune pâle. *Membranes* d'un livide cuivreux, à nervures nombreuses. *Tranches abdominales* d'un flave verdâtre ou couleur de chair, non ponctuées de noir. *Dos de l'ab-*

Digitized by Google

domen ordinairement d'un jaune orangé, avec les côtés des six premiers arceaux noirs. *Bec* flave; prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures. *Dessous du corps* et *pieds* variant du flave au jaune ou au testacé jaune livide : angles latéraux du pronotum d'un rouge de chair, parfois noirs : tibias quelquefois, couleur de chair.

Cette espèce habite principalement nos zones tempérées et surtout méridionales. Elle n'est pas rare, en été, dans les environs de Lyon, sur les genevriers.

Obs. Le *C. juniperi* se distingue des deux espèces précédentes par son corps plus étroit, par ses antennes à 2e et 3e articles plus épais, plus renflés sur leur seconde moitié; par son pronotum presque en ligne droite à ses bords latéraux antérieurs jusqu'à la base des angles latéraux; offrant une dépression près de la base antérieure de ces angles. Il s'éloigne d'ailleurs du *C. venator* par son bec prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches postérieures et par ses tranches abdominales non ponctuées de noir; du *C. insidiator*, par son pronotum peu ou point élargi en devant; élargi en courbe moins régulière jusqu'à la pointe de ses angles latéraux; par ces angles plus épais, moins relevés, moins rétrécis, et terminés en pointe moins aiguë; par sa tête assez fortement sillonnée sur sa ligne médiane.

La couleur du dessus du corps du *C. juniperi* varie beaucoup. Chez les individus les plus pâles, la couleur foncière est d'un flave testacé légèrement carné ou couleur de chair; le pronotum est parfois en partie verdâtre en devant; les 2e et 3e articles des antennes sont alors d'un rouge de chair ou carminé, et à peine obscurs sur leur seconde moitié; le 4e article d'un rouge de chair : chez les individus les plus fortement colorés, la couleur foncière passe au rouge carminé noirâtre, et alors la 2e moitié des 2e et 3e articles des antennes, la majeure partie médiane de la tête, les angles latéraux du pronotum et quelques autres parties sont noires ou noirâtres.

Le *G. juniperi* varie sous d'autres rapports. Chez quelques individus le 2e article des antennes est peu dilaté, presque cylindrique, peu distinctement sillonné : le 3e est peu fortement dilaté; les angles latéraux du pronotum sont moins fortement dilatés, moins relevés, moins aigus. Chez d'autres, au contraire, le 3e article des antennes est très-visible-

Digitized by Google

ment trigone, sensiblement ou assez fortement dilaté vers l'extrémité; le 3e est surtout plus fortement dilaté; les angles latéraux sont plus relevés, plus aigus et débordent ordinairement davantage la base des cories.

Ces derniers constituent le *Coreus triquetricornis* de Rambur (Faun. Andal., t. II, page 136, note); mais on trouve toutes les transitions entre ces divers états, et ces divers individus se trouvent ensemble sur les mêmes arbrisseaux. Ils appartiennent évidemment à une même espèce.

Le bec, chez les divers individus, varie un peu de longueur; quelquefois il ne dépasse pas la moitié des hanches postérieures; d'autrefois il se prolonge jusqu'à la moitié du 2e arceau du ventre.

DEUXIÈME FAMILLE

LES DASYCORIENS.

Caractères. *Pronotum* non relevé à ses angles latéraux. *Antennes* insérées sur un support accolé au côté externe des joues; à 1er article jamais une fois plus court que le 2e : les 2e et 3e souvent presque égaux : le 4e épais, cylindrique sur sa moitié basilaire, rétréci en pointe vers l'extrémité. *Cuisses postérieures* armées d'une ou de plusieurs épines principales sur la seconde moitié de leur tranche inférieure.

Ajoutez à ces caractères :

Tête plus longue que large, les yeux compris. *Épistome* un peu plus avancé que les joues, formant avec elles un angle saillant. *Antennes* à 1er article épais, presque aussi long ou plus long que le 2e : les 2e et 3e ordinairement cylindriques : le 4e d'abord épais et cylindrique, puis terminé en pointe. *Ocelles* saillants, à peine plus avancés que le bord postérieur des yeux; à peu près aussi rapprochés entre eux que du bord des yeux. *Pronotum* élargi d'avant en arrière jusqu'aux angles latéraux; armé, à ceux-ci, chez les uns, d'une épine débordant la base des cories; sans épine chez les autres, et alors ne débordant pas ou débordant à peine la base des cories; plus large à ces angles que long sur sa ligne médiane; chargé d'une arête transversale ou d'un dos d'âne,

Digitized by Google

vers les quatre cinquièmes ou cinq sixièmes de sa longueur ; à angles postérieurs situés entre l'écusson et la nervure cubitale ; tantôt munis d'une languette, tantôt sans languette ou peu prononcés. *Ecusson* en triangle subéquilatéral. *Cories* chargées sur la mésocorie d'une nervure longitudinale (*subcubitale*), plus rapprochée de l'endocorie que de l'exocorie, et ordinairement d'une autre nervure (*subradiale*) moins distincte, plus voisine de la nervure radiale, et de deux nervures récurrentes, convergentes avant ou vers le bord postérieur de la mésocorie : l'une naissant de la nervure radiale, vers les trois cinquièmes de la longueur de celle-ci ; l'autre, de la nervure subcubitale précitée. La mésocorie présente ainsi quatre ou cinq cellules : l'antérieure interne, ordinairement prolongée jusqu'au bord postérieur des cories : l'antérieure intermédiaire souvent peu distincte de l'antérieure externe, et deux postérieures, petites : l'une externe, l'autre médiaire. *Membranes* chargées chacune d'une nervure parallèle au bord postérieur des cories, reliée à ce bord par deux à quatre petites nervures ; la nervure parallèle donnant naissance à six à huit principales nervures longitudinales, dont plusieurs bifurquées postérieurement. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires ou presque jusqu'à celles-ci. *Dos de l'abdomen* ordinairement marqué au milieu du bord postérieur des 3e et 4e arceaux d'un signe en demi-cercle dirigé en arrière ; terminé à chacun de ses angles postérieurs par une dent ou une pointe (♂ ♀). *Pieds* allongés : cuisses postérieures un peu renflées. *Corps* allongé ou suballongé ; garni en dessous de poils fins, livides et souvent très-courts.

Chez le ♂, le 6e arceau du dos de l'abdomen est arqué en arrière dans sa partie médiane et terminé par une dent à chacun de ses angles postérieurs. L'armure ventrale est arrondie en devant, faiblement arquée sur les côtés, arquée en arrière sur la partie médiane de son bord postérieur, entaillée aux extrémités de celle-ci et terminée par une petite pointe à chacun de ses angles postérieurs ; chargée d'un point tuberculeux un peu après sa partie discale.

Chez la ♀, le 6e arceau ventral n'est ordinairement pas fendu sur sa ligne médiane. Les deux pièces antérieures de l'armure constituent, par leur réunion, un angle dirigé en arrière à son bord postérieur : les deux pièces médianes postérieures sont habituellement comme

Digitized by Google

soudées et entaillées à leur bord postérieur : les autres sont peu ou pas saillantes sur les côtés de celles-ci.

Les Dasycoriens commencent la série des Coréides chez lesquelles les angles latéraux du pronotum ne sont plus relevés. En les étudiant, on peut suivre les modifications graduelles par lesquelles la nature nous conduit à la famille suivante.

Ainsi, chez les Dasycoraires, les angles latéraux du pronotum sont encore armés d'une épine qui les rend saillants; mais chez les Dasycores, les angles postérieurs sont munis d'une petite languette dirigée en arrière, qui disparaît chez les Loxocnèmes et genres suivants. A partir des Céralaptaires, les angles latéraux du pronotum ne sont plus armés d'une épine et ne débordent pas d'une manière bien sensible la base des cories; les cuisses postérieures sont successivement munies de dents moins nombreuses sous leur tranche inférieure. Chez les Arenocores enfin, le 2e article des antennes, qui jusqu'alors avait été à peu près égal au 3e, se montre notablement plus court que ce dernier, et se rapproche ainsi du caractère qu'il a chez les premiers insectes des familles suivantes.

Les Dasycoriens se partagent en trois branches.

			Branches.
Pronotum	armé à ses angles latéraux d'une épine débordant sensiblement la base des cories; garni latéralement, jusqu'à ces angles, de petites saillies dentiformes ou de petites épines terminées par un poil.		DASYCORAIRES.
	non muni d'une épine à ses angles latéraux et ne débordant pas bien sensiblement la base des cories.	2e et 3e articles des antennes presque égaux. Cuisses postérieures munies en dessous de plusieurs épines principales : la plus grande suivie de quelques petites.	CÉRALEPTAIRES.
		2e article des antennes de moitié environ plus court que le 3e. Cuisses postérieures munies en dessous d'une épine.	ARENOCORAIRES.

Digitized by Google

PREMIÈRE BRANCHE

LES DASYCORAIRES.

Caractères. *Pronotum* armé à ses angles latéraux d'une épine débordant sensiblement la base des cories; garni latéralement, jusqu'à ces angles, de petites saillies dentiformes ou petites épines, terminées par un poil. *Antennes* à 2e et 3e articles presque égaux.

Ces insectes peuvent être partagés en deux genres :

		Genres.
Pronotum	muni d'une petite languette dentiforme, dirigée en arrière, à chacun de ses angles postérieurs et de languettes pareilles à son bord postérieur.	*Dasycoris.*
	non muni de petites languettes à ses angles postérieurs ni à son bord postérieur.	*Loxocnemis.*

Genre *Dasycoris*, Dasycore, Dallas.

Dallas. List. of Hemipt. 2, part., p. 487.

Caractères. *Pronotum* muni de petites languettes dentiformes, submembraneuses, dirigées en arrière, à chacun de ses angles postérieurs et à son bord postérieur; garni sur les côtés, jusqu'aux angles latéraux, de petites saillies dentiformes, submembraneuses, d'un blanc livide et terminées par un poil de même couleur. *Ecusson* garni sur les côtés de petites saillies piligères.

Ajoutez :

Tête ordinairement relevée sur sa ligne médiane, et hérissée de petites saillies sur l'épistome. *Antennes* plus ou mois sensiblement denticulées sur 1er article; garnies de poils rigides et dirigés en avant sur les 2e et 3e : le 4e soyeux. *Pronotum* et *écusson* marqués de points enfoncés, séparés par des intervalles subtuberculeux. *Ecusson* chargé d'un petit point tuberculeux à ses angles de devant. *Cories* marquées de points enfoncés et presque sérialement disposés. *Nervure subradiale* de la mésocorie distante de la nervure radiale. *Cuisses* antérieures et intermé-

Digitized by Google

diaires presque cylindriques ou plus faiblement renflées que les postérieures.

Dans ce genre, les pièces latérales postérieures de l'armure des ♀ sont à peine saillantes postérieurement.

Les Dasycoris ♀ paraissent généralement beaucoup moins abondantes que les ♂.

Suivant les observations de feu L. Dufour, l'organe digestif de ces insectes manquant des cordons valvuleux que présente le canal alimentaire du *Syromastes marginatus*, la portion du ventricule chylifique qui, chez ce dernier, est le siége de ces cordons, est ici moins longue, et la poche stercorale est moins développée.

Tableau des espèces.

A. Dos de l'abdomen en partie d'un roux orangé ou d'un rouge carminé. Dessous du corps variant du livide roussâtre au roux canelle de nuance variable. 1er article des antennes hérissé de poils.

B. Lames prébasilaires obtuses ou tronquées en devant, ne dépassant pas la partie antérieure de la tête. (*Dasycoris*.)

C. Corps suballongé, sensiblement plus large vers le milieu des tranches abdominales que le pronotum à ses angles latéraux. Pronotum garni sur les côtés de huit à dix saillies blanches. Tranches abdominales ordinairement assez faiblement dentées aux intersections. Dos de l'abdomen terminées par deux dents incourbées. *denticulatus*.

C C. Corps étroit, allongé, faiblement plus large vers la moitié des tranches abdominales que le pronotum à ses angles latéraux. Pronotum ordinairement garni sur les côtés de six à huit saillies blanches. Tranches abdominales munies aux intersections de petites dents spiniformes et relevées. Dos de l'abdomen terminé par deux dents ou épines ordinairement en ligne droite à leur côté interne. *pilicornis*.

B B. Lames prébasilaires avancées en espèce de bec, et dépassant notablement la partie antérieure de la tête. (*Rhinocoris*.) *Spinolæ*.

A A. Dos de l'abdomen brun, avec les deux derniers arceaux ordinairement en partie d'un roux orangé. 1er article des antennes garni de poils d'un blanc livide et couchés (*Apolisus*.) *scabricornis*.

Digitized by Google

1. Dasycoris denticulatus, Scopoli.

Suballongé; d'un roux canelle en dessus. Antennes de même couleur sur leurs trois premiers articles : le 1er hérissé de poils livides; denticulé, un peu arqué et renflé à son coté interne. Pronotum à bords latéraux livides et garnis de huit à dix saillies piligères; armé à ses angles latéraux d'une épine un peu dirigée en arrière; creusé sur sa ligne médiane d'une dépression non prolongée jusqu'à l'arête transversale. Dos de l'abdomen d'un roux orangé, avec les deux premiers segments, les côtés des 3e et 4e et un trait sur le dernier, noirs; terminé par deux dents obtuses et incourbées. Tranches abdominales dentées aux intersections, en partie brunâtres. Lames prébasilaires obtuses et ne débordant pas la tête en devant.

♂ 4e article des antennes à peu près aussi long que le 3e.
♀ 4e article des antennes égal aux trois quarts du 3e.

Cimex denticulatus, Scopol., Entom. carn., p. 125. 365.
Coreus hirticornis, Fabr. Entom. Syst. t. IV, p. 131. 17. — Id. Syst. Rhyng. 198. 31. — Coqueb. Incon. 1, p. 39, pl. 10, fig. 8. a, b. — Panzer, Faun. germ. 92. 17. — Le Pel. et Serv. Encycl. méth. t. X, p. 59. 1. — Fallén, Hemipt. suec. p. 37. 3. — L. Duf. Rech. Hémipt. p. 37. 5. — Burmeist. Handb. t. II, p. 309. 1. — Brullé, Hist. nat. (Hémipt.), p. 361. 1. — Ramb. Faun. andal. t. II, 135. 5. — Blanch. Hist. nat. t. III, 118. 1. — Amyot et Serv. Hémipt. p. 238. 1. — Gorski, Analect. p. 146. 92. — Fieber, Hemipt. p. 221. 1.
Coreus denticulatus. Schilling, Beitr. 1, 44. 8.
Merocoris denticulatus, Costa, Cimic., cent. 1, p. 32. 1. (no 42), pl. 7, fig. 68. Id. centur. secunda (1847), p. 7. 1. — Kolenat. Mel. Entom. 2, 53. 12.
Coreus affinis, H. Schæff. Wanz. t. IV, 97. fig. 441.
Dasycoris denticulatus, Dallas, Hemipt. t. II, p. 519. 1.

Long. 0m,0080 à 0m,0100 (3 3/4 à 4 1/2 l.). Larg. 0m,0025 à 0m,0027 (1 1/8 à 1 1/5 l.) aux angles latéraux du pronotum; 0m,0029 à 0m,0033 (1 1/3 à 1 1/2 l.) vers la moitié des tranches abdominales.

Corps suballongé; d'un roux canelle de nuances variables, et garni de poils livides un peu laineux, en dessus. *Tête* rugueusement ponctuée. *Antennes* plus longues que la moitié du corps; d'un roux canelle sur leurs trois premiers articles : le 1er hérissé de poils livides, arqué et un

Digitized by Google

peu renflé dans le milieu de son côté interne : le 4e, noir sur sa première moitié, d'un gris cendré ou d'un cendré flavescent sur la seconde. *Pronotum* élargi d'avant en arrière, faiblement en courbe rentrante ; à bords latéraux d'un blanc livide, et garnis de huit à dix petites saillies dentiformes et submembraneuses de même couleur, terminées par un poil ; armé à ses angles latéraux d'une épine un peu dirigée en arrière ; d'un roux canelle ; creusé sur sa ligne médiane d'une dépression non prolongée jusqu'à l'arête transversale. *Ecusson* d'un roux canelle, faiblement relevé et blanchâtre à son extrémité. *Cories* prolongées jusqu'aux deux tiers de l'abdomen, à leur angle postéro-interne ; d'un roux canelle ; grossièrement et en partie sérialement ponctuées. *Membranes*, livides ou d'un livide légèrement fauve ; chargées chacune de six ou sept nervures longitudinales primitives. *Dos de l'abdomen* d'un roux orangé ; ordinairement avec les deux premiers arceaux, une bande graduellement rétrécie sur les côtés des 3e et 4e, et souvent un trait médiaire sur le 3e et le dernier, noirs. *Abdomen* sensiblement plus large vers la moitié de ses tranches abdominales que le pronotum à ses angles latéraux ; terminé par deux dents incourbées et un peu obtuses à l'extrémité. *Tranches abdominales* terminées par une petite dent non relevée, ni ordinairement spiniforme, à la partie supéro-postérieure des intersections, colorées d'une manière variable. *Bec* noir ou obscur, à base pâle. *Lames prébasilaires* obtuses et non saillantes en devant. *Dessous du corps* brièvement pubescent ; poitrine noire sur le sillon rostral et sur le mésosternum, marquée de deux lignes obscures sur ses flancs : ventre noté de cinq rangées de lignes ou de points noirs. *Cuisses* d'un livide fauve, ou d'un fauve livide, maculées de taches ou de points bruns, ou marquées sur les postérieures de bandes brunes : ces dernières cuisses armées en dessous de deux à quatre épines principales ; les intermédiaires soit inermes, soit munies d'une petite dent. *Tibias* d'un fauve ou roussâtre livide : les postérieures ordinairement obscures à la base et à l'extrémité, et souvent ornées d'un anneau noir. *Tarses* d'un roussâtre fauve.

Obs. Le dos de l'abdomen varie du roux orangé au rouge carminé. Le 3e arceau est souvent en partie noir sur sa partie antérieure, avec ou sans un trait noir sur son milieu.

Digitized by Google

Les tranches abdominales varient de teinte suivant le degré de développement de la matière colorante. Ordinairement elles ont chacune un trait brunâtre en devant, puis une bande d'un roux orangé ou testacé, et la moitié postérieure au moins des intersections d'un brunâtre pointillé de couleur plus claire; mais, d'autres fois, quand le pigmentum s'est peu développé, elles sont presque entièrement d'un testacé livide, avec une tache ponctiforme noire, à la base et à l'extrémité du bord supérieur des intersections.

Var. *a* Dos de l'abdomen noir sur les trois premiers arceaux et sur les côtés des 4e, 5e et 6e : le 7e marqué sur son milieu d'un trait ou d'un point noir.

Avec MM. Costa, Dallas et quelques autres entomologistes, nous reconnaîtrons dans cette espèse le *Cimex denticulatus* de Scopoli, et nous lui conserverons cette dénomination. M. Burmeister et M. Fieber, à son exemple, ont cru voir l'insecte décrit sous le nom précité par l'entomologiste de la Carniole, dans notre *Loxocnemis annulipes ;* il y a évidemment erreur : les expressions suivantes, employées par Scopoli, *Rufo-fuscus, subtus ferrugineus ; abdomen apice bidentatum, supra rubrum, basi nigrum ; macula nigra ad apicem in medio,* ne peuvent s'appliquer qu'à notre *Dasycoris denticulatus.*

On trouve une espèce de Dasycore qui a beaucoup d'analogie avec le *D. denticulatus*, mais qui s'en distingue surtout par la coloration du dos de l'abdomen.

Elle a les trois premiers arceaux, les côtés du 4e marqués d'une large bordure presque interrompue dans son milieu, une tache ponctiforme de chaque côté du 5e arceau, une ligne médiane sur les 4e, 5e et partie au moins du dernier arceau, noires. Les tranches abdominales sont en partie sensiblement relevées aux extrémités des intersections, et par conséquent plus sensiblement dentées que chez le *denticulatus*. Les côtés du pronotum ont des saillies livides qui semblent un peu plus grosses et moins nombreuses (6 ou 7). Le dessous du corps varie de couleur.

Nous avons donné à de tels individus le nom de *D. dorsalis*. Ne seraient-ils qu'une variété de l'espèce précédente? De nouvelles observations permettront sans doute de résoudre cette question.

Digitized by Google

2. Dasycoris pilicornis, BURMEISTER.

Allongé, étroit, d'un roux canelle pâle, en dessus. Antennes à 1er article de même couleur, hérissé de poils blanchâtres, dentelé, de grosseur égale, plus long que le 2e. Pronotum à bords latéraux livides, et garnis de six à huit saillies livides et piligères; armé à ses angles latéraux d'une épine un peu dirigée en arrière; creusé sur sa ligne médiane d'une dépression non prolongée jusqu'à l'arête transversale. Dos de l'abdomen d'un roux orangé ou d'un rouge carminé, avec les deux ou trois premiers segments, les côtés des deux suivants et un trait sur le dernier, noirs; terminé par deux dents ou épines ordinairement en ligne droite à leur côté interne. Tranches abdominales munies d'une dent relevée et spiniforme aux intersections; presque unicolores. Lames prébasilaires obtuses et ne dépassant pas la tête.

♂ 4e article des antennes à peu près aussi long que le 3e.
♀ 4e article des antennes égal aux trois quarts du 3e.

Coreus pilicornis. (KLUG) BURMEISTER, Handb. t. II, p. 309. 2. — FLOR, Rhynch. Livl. 1, 176. 2. — FIEBER, Eur. Hemipt., p. 221. 5.

Long. 0m,0075 à 0m,0081 (3 2/5 à 3 3/4 l.). Larg. 0m,0025 à 0m,0027 (1 1/6 à 1 1/4 l.) aux angles latéraux du pronotum; 0m,0029 à 0m,0030 (1 2/5 l.) vers la moitié des tranches abdominales.

Corps étroit, allongé; d'un roux canelle pâle, garni de poils fins et livides, en dessus. *Tête* rugueusement ponctuée. *Antennes* un peu plus longues que la moitié du corps; à 1er article d'un roux canelle, épais, de grosseur égale, plus long que le suivant, hérissé de poils blancs, garni de dentelures en partie piligères : les 2e et 3e souvent d'un rouge carminé : le 2e ordinairement moins long que le 3e : le 4e plus épais, conique postérieurement, noir à la base, avec la seconde moitié d'un rouge brun. *Pronotum* élargi d'avant en arrière, très-faiblement en courbe rentrante; à bords latéraux d'un blanc livide et garni de six à huit petites saillies dentiformes, de même couleur, terminées par un poil; armé à ses angles latéraux d'une épine un peu dirigée en arrière; d'un roux canelle; creusé sur sa ligne médiane d'une dépression non pro-

Digitized by Google

longée jusqu'à l'arête transversale. *Ecusson* d'un roux canelle, avec la pointe un peu relevée et plus pâle. *Cories* prolongées ordinairement à leur angle postéro-externe jusqu'aux cinq septièmes de l'abdomen; d'un roux canelle. *Membranes* d'un blanc livide, chargées ordinairement chacune de cinq ou six nervures longitudinales primitives. *Dos de l'abdomen* d'un roux orangé ou d'un rouge pâle carminé; ordinairement avec les deux premiers arceaux, une ligne sur le milieu du 3e, une bande graduellement rétrécie sur les côtés des 3e, 4e et parfois 5e et un trait sur le dernier, avancé souvent sur l'avant-dernier, noirs. *Abdomen* faiblement plus large vers la moitié des tranches abdominales que le pronotum à ses angles latéraux; terminé par deux dents ordinairement spiniformes et le plus souvent en ligne droite à leur côté interne. *Tranches abdominales* terminées par une dent spiniforme et relevée, à la partie postérieure des intersections, surtout vers leur moitié; souvent d'une seule couleur. *Bec* noir, à base pâle. *Lames prébasilaires* obtuses et non saillantes en devant. *Dessous du corps* d'un blanc flavescent, parfois avec une ou deux lignes longitudinales brunes sur les côtés, et quelques rangées longitudinales de points noirs sur le ventre. *Cuisses* d'un roux canelle, maculées de taches brunes : les postérieures ordinairement pâles à la base, en majeure partie brunes postérieurement; armées en dessous de trois ou quatre principales épines. *Tibias* ordinairement d'un rouge pale carminé. *Tarses* plus pâles : sommet du dernier article et ongles, noirs.

Obs. Le *D. pilicornis* a beaucoup d'analogie avec le *D. denticulatus*. Il en diffère par une taille un peu plus faible; par son corps plus étroit; par le 1er article des antennes de grosseur égale, plus long que le 2e, hérissé de poils blancs ou blanchâtres, garni d'aspérités moins prononcées, en partie piligères; par les 2e et 3e articles souvent d'un rouge carminé : le 3e ordinairement un peu plus long que le 2e; par les cories ordinairement un peu plus longuement prolongées à leur bord postéro-externe; par leur nervure récurrente externe naissant un peu plus près de la moitié de la nervure radiale; par l'abdomen terminé par deux épines en ligne droite à leur côté interne; par les tranches abdominales offrant vers la partie supéro-postérieure des intersections, et surtout vers leur seconde moitié, une petite dent spi-

Digitized by Google

niforme, relevée; par leur ventre marqué de rangées de points noirs.

M. Fieber indique comme synonyme du *D. pilicornis* le *Coreus hirticornis* de Panzer; la figure donnée par ce dernier auteur semble se rapporter plutôt à notre *D. denticulatus*.

2 Dasycoris Spinolæ, Costa.

Allongé, étroit, d'un roux cannelle carminé, en dessus : antennes de même couleur sur leurs trois premiers articles : le 1er denticulé, hérissé de poils blancs ou livides, à peine arqué à son côté interne, au moins aussi long que le 2e. Pronotum à bords latéraux souvent concolores, et garnis de 5 ou 6 saillies livides et piligères ; armé à ses angles latéraux d'une épine un peu dirigée en arrière ; creusé sur sa ligne médiane d'un sillon prolongé environ jusqu'à l'arête transversale. Dos de l'abdomen d'un roux orangé, avec les deux premiers arceaux, les côtés des deux suivants et une ligne sur le milieu des 3e et derniers, noire ou brune ; terminé par deux dents ordinairement spiniformes. Tranches abdominales munies d'une dent relevée et spiniforme aux intersections ; presque unicolores. Lames prébasilaires avancées en pointe et débordant la tête en devant.

♂ 4e article des antennes au moins aussi long ou plus long que le 3e.

♀ 4e article des antennes égal aux deux tiers du 3e.

Merocoris Spinolæ, Costa, Cimic. regn. neapol. cent. 1. (1838), p. 33, 2 (nº 43), pl. fig. 5. — Id. Cent. secunda (1847), p. 7, 2, pl. 4, fig. 2. — Id. Atti (1848), p. 173, 5.
Coreus denticulatus, Wolff, Wanz. p. 71, fig. 68 ?
Coreus Wolffi. Gorski, Analect. ent., p. 148, 96.
Coreus Spinolæ. Fieber. Eur. Hemipt. p. 220, 2.

Long. 0m,0090 (4 l.). — Larg. 0m,0020 à 0m,0022 (1 l.) aux angles latéraux du pronotum; 0m,0023 à 0m,0030 (1 l. 1/4 à 1 l. 2/3) vers la moitié des tranches abdominales.

Corps étroit, allongé; d'un roux cannelle carminé, et garni de poils fins et livides, en dessus. *Tête* rugueusement ponctuée. *Antennes* un

Digitized by Google

peu plus longues que la moitié du corps; d'un roux cannelle carminé sur les trois premiers articles : le 1er au moins aussi long que le 2e, à peine arqué à son côté interne; hérissé de poils blanchâtres ou livides, et denticulé; les 2e et 3e presque égaux : le 4e d'un rouge carminé foncé ou brunâtre sur sa première moitié, cendré sur la seconde. *Pronotum* élargi d'avant en arrière, tantôt presque en ligne droite, tantôt en courbe rentrante; à bords latéraux tantôt concolores, tantôt légèrement livides, et garnies ordinairement de 5 ou 6 petites saillies dentiformes, terminées par un poil; armé aux angles latéraux d'une épine un peu dirigée en arrière; d'un roux cannelle carminé; creusé sur sa ligne médiane d'un sillon prolongé à peu près jusqu'à l'arête transversale. *Ecusson* d'un roux cannelle carminé, légèrement relevé et concolore à l'extrémité. *Cories* ordinairement un peu prolongées à leur angle postéro-externe jusqu'après les deux tiers de l'abdomen; d'un roux cannelle carminé. *Membranes* d'un blanc livide, chargées ordinairement chacune de 6 nervures longitudinales primitives. *Dos de l'abdomen* d'un roux orangé, avec les deux premiers arceaux, les côtés des deux suivants, et une ligne sur les 3e et derniers, noirs. *Abdomen* un peu plus large vers la moitié des tranches que le pronotum à ses angles latéraux; terminé par deux dents ordinairement spiniformes et en ligne droite à leur côté interne. *Tranches abdominales* terminées par une dent spiniforme et relevée à la partie postérieure des intersections; ordinairement unicolores, soit d'un rouge carminé, soit d'un testacé brunâtre, pointillé de livide. *Bec* noir, à base pâle. *Lames prébasilaires* avancées en pointe et débordant en devant la partie antérieure de la tête. *Dessous du corps* couleur de chair ou d'un carné carminé sur la poitrine, plus pâle ou parfois d'un blanc flavescent sur le ventre; ordinairement paré d'une ligne longitudinale brune sur les flancs de ce dernier. *Médipectus* ordinairement noir, parfois concolore. *Cuisses* pâles à la base : les antérieures couleur de chair plus ou moins pâle : les postérieures couleur de chair carminée, parfois obscure. *Tibias et tarses antérieurs* variant du flavescent livide à la couleur de chair : les postérieurs couleur de chair ou carminés : extrémité du dernier article des tarses et ongles, noirs ou obscurs.

Cette espèce est exclusivement méridionale. Nous l'avons prise dans

Digitized by Google

les environs de Toulon. On la trouve également en Corse et en Italie.

Obs. Elle est facile à distinguer des deux espèces précédentes par ses lames prébasilaires formant une saillie conique dépassant en devant la partie antérieure de la tête.

Elle a été dédiée par M. Costa à feu le marquis de Spinola, de regrettable mémoire, qui, le premier, avait remarqué le caractère distinctif de cette espèce.

4. Dasycoris scabricornis, Panzer.

Suballongé, brièvement pubescent ; d'un noir gris en dessous, souvent marqué de lignes grises sur la tête et le pronotum. Antennes à 1er article noir, garni de poils blancs et couchés, ponctué et à peine denticulé sur le dos. Pronotum garni sur les côtés de 8 à 10 saillies d'un blanc livide, brièvement pilifères ; armé à ses angles latéraux d'une épine dirigée en dehors, creusé sur sa ligne médiane d'un sillon linéaire prolongé jusqu'à l'arête transversale. Dos de l'abdomen noir, avec les deux derniers arceaux d'un roux testacé, marqués dans le milieu d'une tache noire. Tranches abdominales noirâtres, avec deux traits d'un roux livide, unis à la base sur chaque intersection.

♂ 4e article des antennes à peu près aussi long que le 3e.

Coreus scabricornis, Panz. Faun. germ. 99, 21. — Gorski, Analect. p. 147, 94. — Fieber, Hemipt. p. 220, 1.
Merocoris denticulatus, Hahn. Wanz. pl. 62, fig. 188.
Merocoris serratus, Costa, Cim. regn. neap. 1847, p. 7, 3. (137), pl. 4, fig. 3.

Obs. Ordinairement le dessus du corps est marqué de points noirs sur un fond grisâtre ou d'un roux testacé, et paraît, par là grisâtre, paré sur le pronotum et souvent aussi sur la tête de lignes noires. Les 2e et 3e articles des antennes sont alors d'un roux plus ou moins clair.

Var. *a.* Quand la couleur noire a pris plus de développement, la couleur grise foncière disparaît en partie, et le dessus du corps paraît d'un noir grisâtre, ou noir, sans lignes plus claires sur le pronotum et sur la tête.

Digitized by Google

Long. 0m,0078 à 0m,0081 (3 l. 2/3 à 3 l. 3/4). — Larg. 0m,0030 (1 2/3 l.) aux angles latéraux du pronotum; 0m,0039 (1 l. 3/4) vers la moitié des tranches abdominales.

Corps suballongé; marqué de points ou de granulations noirs, sur un fond grisâtre et paraissant d'un gris plus ou moins obscur, en dessus; garni de poils fins, couchés et grisâtres. *Tête* rugueusement ponctuée; chargée, sur l'épistome, de petites saillies relevées; parfois d'un brun roussâtre sur la moitié postérieure de sa région médiane. *Antennes* un peu plus longues que la moitié du corps; à 1er article un peu plus long que le suivant; noir, un peu arqué à son côté interne; garni de poils blancs et couchés; ponctué et à peine denticulé sur le dos : les 2e et 3e presque égaux, d'un brun roussâtre; le 4e conique, noir sur sa première moitié, grisâtre sur la seconde. *Pronotum* élargi en courbe rentrante prononcée jusqu'à ses angles latéraux; garni sur les côtés de ses bords latéraux antérieurs, de petites saillies dentiformes, d'un blanc livide, terminées par un appendice ou par un poil court de même couleur : armé, à ses angles latéraux d'une épine dirigée en dehors; rugueusement marqué de points enfoncés, noirs, sur un fond grisâtre ou parfois d'un brun grisâtre ou roussâtre; souvent marqué de lignes longitudinales moins obscures ou grisâtres; creusé sur sa ligne médiane d'un sillon étroit et assez profond, prolongé en arrière jusqu'à l'arête transversale. *Ecusson* de la couleur du prothorax : blanchâtre et non relevé à son extrémité; rugueusement ponctué. *Cories* prolongées à leur angle postéro-externe jusqu'aux deux tiers de l'abdomen; de la couleur de l'écusson, avec la base du bord externe livide; marquées de gros points enfoncés et presque sérialement disposés sur l'endocorie, et de petites granulations sur les autres parties. *Membranes* livides ou nébuleuses, chargées chacune de 8 à 10 nervures longitudinales principales, obscures, entrecoupées de livide. *Dos de l'abdomen* noir, avec les deux derniers segments d'un roux testacé, marqués d'une tache noire au milieu. *Tranches abdominales* d'un roux testacé, avec les parties antérieure et postérieure des intersections, et une tache médiane non prolongée jusqu'à la base, d'un noir brun. *Lames prébasilaires* ne dépassant pas la partie antérieure du bec. *Bec* noir, avec la base pâle. *Dessous du*

Digitized by Google

corps très-brièvement pubescent, d'un roux livide; paré de trois bandes longitudinales brunes, de chaque côté de la poitrine et du ventre. *Cuisses* maculées de taches ou d'anneaux bruns, sur un fond roussâtre livide; les postérieures presque entièrement noires à leur côté interne. *Jambes et tarses* d'un roux livide, avec l'extrémité des tibias et des articles des tarses noirâtre.

Cette espèce se trouve, mais rarement, dans les Alpes voisines de la Suisse; elle est moins rare dans ce dernier pays, en Allemagne et dans le nord. Nous l'avons prise à la Grande-Chartreuse.

Obs. Elle se distingue sans peine des espèces suivantes par la couleur du dessus de son corps, par celle du dos de l'abdomen; par le sillon médian de son pronotum; par le 1er article des antennes garni de poils blancs et couchés, ponctué et peu denticulé sur le dos et au côté interne; par ses cories livides à leur partie basilaire externe; par la coloration de leurs tranches abdominales, etc.

M. Fieber rapporte, mais avec doute, au *D. scabriornis* le *Merocoris serratus* de M. Costa (*Cimic. reg. neapol. centur. secunda*, 1847, p. 7. 3. pl. 4, fig. 3). Les expressions suivantes de l'auteur napolitain : *Abdomen supra fusco-ferrugineum, ad apicem nigrum*, ne semblent pas permettre d'adopter cette opinion.

Genre *Loxocnemis*, Loxocnème, Fieber.

Fieber. Eur. Hemipt. 1861, p. 221.

Caractères. *Pronotum* non muni de petites languettes à ses angles postérieurs et à son bord postérieur; garni sur les côtés, jusqu'aux angles latéraux, de dentelures ou de petites épines obscures et terminées par un poil.

Ajoutez : *Antennes* insérées sur un support accolé aux joues, terminé en pointe à son angle antéro-externe. *Pronotum et écusson* marqués de points enfoncés, séparés par des intervalles non plans : le premier creusé sur sa ligne médiane d'une dépression garnie au moins en devant de points saillants ou de petites épines. *Cories* marquées de points enfoncés, ou de petites granulations, presque sérialement disposés. 6e arceau du dos de l'abdomen des ♂, comme chez les Dasycores :

Digitized by Google

entaillé en angle ouvert (♀). *Cuisses antérieures* presque cylindriques : les postérieures épaissies.

Les ♂ et les ♀ ont des caractères sexuels analogues à ceux des insectes du genre précédent.

Tableau des espèces :

a. 4e article des antennes plus long que le 3e. Pronotum inerme sur sa ligne médiane. *dentator.*

aa 4e article des antennes plus court que le 3e. Pronotum hérissé de dentelures sur chaque côté de sa ligne médiane. *annulipes.*

1. Loxocnemis dentator, Fabricius.

Allongé, subparallèle, ordinairement gris, marqué de points enfoncés, noirs, et hérissé de poils fins et livides, en dessus. Vertex paré d'un trait blanc flave. Antennes pubescentes, à 1er article d'un gris noir : le 3e d'un rouge sanguin : le 4e plus long que le 3e (♂ ♀). Pronotum denticulé et cilié sur les côtés ; armé à ses angles latéraux d'une épine dirigée en dehors, anguleusement prolongé en arrière à ses angles postérieurs ; creusé sur sa ligne médiane d'un sillon inerme. Écusson non relevé en rebord sur les côtés. Dos de l'abdomen d'un rouge carminé avec les deux premiers arceaux et la partie postérieure du dernier, noirs.

♂ 4e article des antennes conique ; d'un tiers plus long que le 3e.

♀ 4e article des antennes subfusiforme, rétréci à sa base, plus longuement à l'extrémité, cylindrique dans sa partie moyenne ; aussi long que le 3e.

Lygæus dentator, Fabr. Ent. Syst., t. IV, p. 138, 13.
Coreus dentator, Fabr. Syst. Rhyng. p. 198, 30. — Ahrens, Faun. Eur. 1, 23. — Burmeist, Handb. t. II, p. 309, 4.
Coreus alternans, H.-Schœffer, Faun. germ. p. 135, 4. — id, Wanz. t. IX, p. 256.
Coreus Dufouri, Lucas, Explor. de l'Alg. t. II, p. 49, pl. 2, fig. 1.
Merocoris alternans, Costa, Cim. reg. nesp. (1847), p. 8. 4 (158), pl. 4, fig. 4.
Coreus brevicornis, Rambur, Faun. andal., t. II, p. 133, 2.
Loxocnemis dentator, Fieber, Eur. Hemipt., p. 222.

Digitized by Google

Long. 0m,0078 à 0m,0090 (3 1/2 l. à 4 l.). — Larg. 0m,0028 à 0,0032 (1 1/4 l. à 1 2/5 l.) aux angles latéraux du pronotum; 0m,0029 à 0m,0034 (1 1/3 l. à 1 3/2 l.).

Corps allongé, subparallèle; ordinairement gris et marqué de points enfoncés noirs, et garni de poils fins et livides, en dessus. *Tête* rugueusement ponctuée; parée sur le vertex d'un trait d'un blanc flavescent. *Épistome* sans saillies. *Antennes* à 1er article plus long que le suivant, ordinairement d'un gris noir, hérissé de poils fins : les 2e et 3e presque égaux, cylindriques, garnis de poils fins et obscurs : le 2e ordinairement d'un rouge plus ou moins obscur à la base et noir à l'extrémité; le 3e d'un rouge de sanguine : le dernier plus long que le 3e (♂ ♀), noir à la base, d'un cendré rougeâtre postérieurement. *Pronotum* élargi jusqu'à ses angles latéraux en ligne sensiblement incourbée; denticulé et cilié sur les côtés; armé, à ses angles latéraux, d'une épine dirigée en dehors; offrant ses angles postérieurs assez prononcés et dirigés en arrière; variant du gris noir au fauve, marqué de points noirs enfoncés, et garni de poils fins, d'un blanc livide : creusé sur sa ligne médiane d'un sillon affaibli d'avant en arrière et n'atteignant pas l'arête transversale. *Écusson* coloré et ponctué comme le pronotum; un peu cilié et non rebordé sur les côtés. *Cories* colorées et ponctuées comme le pronotum. *Membranes* nébuleuses ou d'un fauve de nuance variable, parsemées de taches ponctiformes d'un blanc livide. *Tranches abdominales* débordant peu les cories; brunes, entrecoupées après chaque intersection d'une bande d'un blanc sale, rétrécie de dehors en dedans. *Dos de l'abdomen* d'un rouge de sang, avec les deux premiers arceaux et la partie postérieure du dernier, noirs. *Bec* noir. *Dessous du corps* garni de poils fins, livides et roux. *Poitrine* peu fortement ponctuée, d'un blanc livide ou flavescent, avec la partie médiane et les bords latéraux noirs; ordinairement marquée sur les flancs des médi et postpectus, d'un ou de deux traits noirâtres, et d'une rangée longitudinale de points noirs sur les flancs du ventre. *Cuisses* ordinairement d'un noir gris : les antérieures et intermédiaires munies de trois petites épines, vers leur extrémité inférieure : les postérieures armées en dessous de deux ou trois épines assez fortes : la dernière suivie de 4 ou 6 petites dents

Digitized by Google

Tibias d'un rouge de sanguine : tarses de même couleur, avec l'extrémité au moins des articles et les ongles, noirs.

Cette espèce est principalement méridionale. Nous l'avons prise en Provence et en Languedoc. Elle habite aussi l'Espagne et l'Afrique (Lucas, Perris).

Obs. Le *L. dentator* est facile à distinguer de l'espèce suivante, par son vertex paré d'une ligne longitudinale pâle ; par le 1er article de ses antennes garni de poils, au lieu de petites épines ; par le 4e plus long que le 3e ; par son pronotum plus brièvement denticulé sur les côtés, offrant la partie transverse de ses côtés latéraux postérieurs arquée, ses angles postérieurs sensiblement prolongés en arrière; par son écusson non rebordé sur les côtés; par la couleur du dos de l'abdomen. Il montre déjà sur la partie antérieure du sillon situé sur sa ligne médiane de légères petites saillies qui semblent laisser pressentir les petites épines qu'offre l'espèce suivante.

M. H.-Schœffer, en décrivant son *Coreus alternans* dans la *Fauna germanica*, Cah. 135, 4, dit : *Antennarum articulis 2 et 3 subæqualibus primo perparum, quarto evidentius brevioribus*, ce qui est le caractère de l'espèce suivante : mais dans la figure jointe à la description, le 4e article des antennes est visiblement plus long que le 3e. Le même auteur dit d'ailleurs dans un autre ouvrage (Wanzen, t. IX, p. 256) : 4e article des antennes plus long que le 3e.

2. Loxocnemis annulipes, Costa.

Suballongé, élargi vers la moitié de l'abdomen, variant du gris fauve obscur au fauve clair, marqué de points enfoncés et garni de poils livides très-courts, en dessus. Antennes à 1er article d'un gris noir, hérissé de petites épines à son côté externe : les 2e et 3e d'un rouge de sanguine : le 4e plus court que le 3e (♂ ♀). Pronotum armé sur les côtés de petites épines inégales, en partie courbées en arrière ; armé à ses angles latéraux d'une épine dirigée en dehors ; à angles postérieurs peu prononcés ; creusé sur sa ligne médiane d'un sillon raccourci postérieurement et bordé de spinules. Ecusson relevé en rebord sur les côtés. Dos de l'abdomen brun, avec les deux premiers articles et l'extrémité, noirs.

Digitized by Google

♂ 4e article des antennes égal aux trois cinquièmes du 3e.

♀ 4e article des antennes égal à la moitié du 3e.

Coreus denticulatus, Burmeist. Handb. t. II, p. 309. — Gorski, Anal ent. p. 148. 93.
Merocoris dentator, Hahn, Wanz., t. II, p. 107, fig. 189.
Merocoris annulipes, Costa, Cimic. regn. neap. (1847), p. 9. 5 (159) pl. 4, fig. 5.
Bothrostethus denticulatus, Fieber, Hemipt. p. 222.

Long. 0m,0090 à 0m,0100 (4 l. à 4 l. 1/2). Larg. 0m,0029 à 0m,0036 (1 l. 1/3 à 1 l. 2/3) aux angles latéraux du pronotum; 0m,0035 à 0m,0039 (1 l. 2/3 à 1 l. 3/4) vers la moitié des tranches abdominales.

Corps suballongé, élargi sur la moitié de l'abdomen; ordinairement gris ou d'un gris foncé et brièvement garni des poils fins et livides, en dessus. *Tête* rugueusement ponctuée; chargée de petites saillies subconiques sur l'épistome. *Antennes* à 1er article presque égal au 2e ou un peu plus court que lui; rugueusement ponctué, hérissé de poils rigides, armé de petites épines au moins à son côté externe, ordinairement d'un gris noir, parfois d'un roux testacé; à 2e et 3e articles presque égaux, cylindriques, d'un rouge de sang ou d'un rouge brunâtre; à dernier article plus court que le 3e (♂ ♀); ordinairement noirâtre à sa base, d'un gris soyeux sur le reste. *Pronotum* élargi presque en ligne droite jusqu'aux angles latéraux; muni, sur les côtés, de petites épines dirigées en arrière, piligères; armé à ses angles latéraux d'une épine plus forte dirigée en dehors; ordinairement gris, chargé de points tuberculeux noirs, donnant chacun naissance à un poil fin, d'un blanc livide; chargé, après les cicatrices, de chaque côté de sa ligne médiane, d'un sillon bordé d'une rangée d'épines noires et redressées. *Ecusson* coloré et ponctué comme le pronotum, avec la pointe blanche; fortement rebordé sur les côtés; creusé d'un sillon médiaire affaibli postérieurement. *Cories* colorées et chargées de points tuberculeux comme le prothorax. *Membranes* nébuleuses ou obscures, parsemées de taches ponctiformes d'un blanc livide. *Tranches abdominales* débordant presque en entier les cories; brunes, entrecoupées, après chaque intersection, d'une bande d'un blanc sale, rétrécie de dehors en dedans. *Dos de l'ab-*

Digitized by Google

domen noir sur les deux premiers arceaux et sur la partie postérieure du dernier, brun ou d'un brun rougeâtre sur les autres. *Dessous du corps* ordinairement gris et marqué de points noirs, sur la poitrine; d'un livide blanchâtre ou d'un livide fauve sur le milieu du ventre, d'un fauve testacé ou parsemé de taches brunes, sur les côtés; garni de poils fins et courts. *Cuisses* antérieures noires : les postérieures d'un gris noir sur le dos : cette couleur divisée sur les côtés en petites bandes séparées par des espaces d'un livide fauve : les antérieures inermes : les intermédiaires munies en dessous d'une dent plus ou moins courte; les postérieures armées en dessous de trois épines assez fortes, noires à la base, d'un blanc livide à l'extrémité : la dernière, la plus forte, suivie de trois ou quatre épines plus petites. *Tibias* d'un blanc livide, avec la base, l'extrémité, et souvent un anneau dans le milieu, noirs. *Tarses* noirs ou obscurs, avec le 1er article ordinairement d'un roux testacé.

Obs. Cette espèce est très-facile à distinguer de la précédente, par le 4e article des antennes plus court que le 3e, et par son pronotum armé de chaque côté de la ligne médiane, sur une partie de sa région antérieurement déclive, de petites épines noires, relevées et courbées; par son vertex non paré d'une ligne pâle.

La tête, le 1er article des antennes, le pronotum, l'écusson, les cories, les cuisses, sont d'un noir gris, dans l'état normal, et passent au roux testacé ou au fauve plus ou moins pâle, quand la matière colorante n'a pas eu le temps de se développer.

Quelques auteurs ont cru voir dans cette espèce le *Coreus dentator* de Fabricius; mais quoique la description donnée par ce dernier soit peu caractéristique, les expressions suivantes de l'Entomologia systematica : *antennæ breves*, *hirtæ*, ne peuvent s'appliquer au *L. annulipes*, dont le premier article des antennes est hérissé de petites épines ou dents spiniformes.

DEUXIÈME BRANCHE.

LES CÉRALEPTAIRES.

Caractères. *Pronotum* non muni d'une épine très-apparente à ses angles latéraux, ne débordant pas bien sensiblement la base des cories;

Digitized by Google

non muni de petites languettes dirigées en arrière, soit à son bord postérieur, soit à chacun de ses angles postérieurs; garni de petites saillies ou denticulé sur la partie antérieure de ses côtés. *Antennes* à 2e et 3e articles presque égaux : le 4e appendicé ou comme enfermé à la base dans une cupule; souvent uni au 3e par un nodule.

Les Céraleptaires sont faciles à distinguer des Dasycoraires, par leurs angles latéraux du pronotum non munis d'une épine débordant sensiblement à son extrémité la base des cories. Ils font une suite naturelle aux Loxocnêmes; comme ces derniers, le pronotum n'offre point de languettes ni à ses angles postérieurs ni à son bord postérieur. Ils ont encore des dentelures à la partie antérieure des côtés du même segment thoracique; mais elles ne se prolongent pas ou se prolongent à peine jusqu'aux angles latéraux, et elles se terminent par un poil très-court dirigé en arrière, mais souvent usé ou indistinct. La nervure récurrente de la mésocorie naît d'un point de la nervure radiale plus rapproché du bord postérieur que chez les Dasycoraires.

Ils se réduisent en France au

Genre *Ceraleptus*, Ceralepte, Costa.

A. Costa. Cimic. regn. neapolit. Centur. secunda, 1847, p. 11
Κέρας, corne; λεπτός, grêle.

Caractères. Ajoutez aux précédents, pour les espèces de notre pays : *Tête* et *prothorax* couverts de petites saillies subgranuliformes : celles de la tête plus saillantes sur l'épistome, qui est lui-même relevé en forme de côte. *Antennes* à 1er article graduellement épaissi, granuleux : les 2e et 3e presque égaux : le 4e épais, soyeux, rétréci en pointe sur l'extrémité. *Pronotum* à cicatrices lisses, livides, transverses; à angles postérieurs à peine indiqués au côté externe de l'écusson; à bord postérieur en ligne transverse presque droite. *Ecusson* en triangle subéquilatéral, terminé par une petite pointe lisse, d'un blanc livide. *Cories* d'un blanc livide sur leur repli : nervure récurrente externe de la mésocorie, naissant vers les trois quarts de la nervure radiale. *Nervure subradiale* distante de la nervure radiale. *Bec* à peine prolongé

Digitized by Google

jusqu'aux hanches intermédiaires, en partie noir, avec la base livide. *Lames prébasilaires* non saillantes en avant. *Cuisses antérieures* et *intermédiaires* presque cylindriques : les *postérieures* graduellement épaissies, armées en dessous de deux ou trois épines principales.

♂ Dernier arceau de l'abdomen arqué en arrière dans la partie médiane de son bord postérieur et terminé par une pointe ou dent à chacun de ses angles postérieurs.

Armure ovalaire, creusée, vers l'extrémité, de deux fossettes obliquement ovalaires, divergentes d'arrière en avant : mais avec les dents des angles postérieurs presque nulles.

♀ Dernier arceau du dos de l'abdomen entaillé dans sa partie médiane et terminé par une dent à chacun de ses angles postérieurs. Pièces latérales postérieures de l'armure constituant postérieurement une petite dent : les médiaires postérieures soudées, entaillées en dessous, tronquées en dessus.

Tableau des espèces :

a. 3e article des antennes peu distinctement uni au 4e par un nodule; graduellement épaissi et noir vers son extrémité (*Molus*). *lividus.*

aa. 3e article des antennes visiblement uni au 4e par un nodule; grêle et cylindrique comme le 2e *(Ceraleptus.)*

b. 2e et 3e articles des antennes d'un rouge carminé. Support des antennes non avancé en cône à son angle antéro-externe.

c. Support antennifère obtus à son angle antéro-externe. Angles antérieurs du pronotum dépassant à peine le bord postérieur de la tête. *squalidus.*

cc. Support antennifère muni à son angle antéro-externe d'un prolongement arqué et incourbé. Angles antérieurs du pronotum avancés jusqu'au niveau du bord postérieur des ocelles. *gracilicornis*

bb. 2e et 3e articles des antennes d'un flave pâle. Support antennifere muni, à son angle antéro-externe, d'un avancement droit et conique. *Bellieri.*

1. Ceraleptus lividus, Stein.

Allongé; marqué de points ou de grains noirs ou obscurs, sur un fond variant du blond au fauve roussâtre pâle, en dessus. Tubercule

Digitized by Google

antennifère à peine avancé à son angle antéro-externe. Antennes à 2e article cylindrique, d'un rouge carminé : le 3e graduellement épaissi et noirâtre à son extrémité ; presque directement articulé avec le 4e. Pronotum élargi presque en ligne droite sur les côtés ; noir à ces bords et denticulé presque jusqu'aux angles latéraux ; à peine sillonné et marqué d'une bande noire sur sa ligne médiane. Dos de l'abdomen d'un roux orangé avec les deux premiers arceaux noirs. Cuisses intermédiaires sans épine en dessous.

♂ 4e article des antennes appendicé ; conique ; égal aux trois quarts ou aux quatre cinquièmes du 3e.

♀ 4e article des antennes appendicé, cylindrique dans sa partie médiaire, rétréci à la base et terminé en cône ; égal aux trois cinquièmes du 3e.

Ceraleptus lividus, STEIN. Berlin. Ent. Zeitsch. 1858. p. 75. 3.
Ceraleptus squalidus, FIEBER, Eur. Hemip. p. 219. 1.

Long. 0m,0100 à 0m,0112 (4 l. 1/2 à 5 l.). — Larg. 0m,0028 à 0m,0033 (1 l. 1/4 à 1 l. 1/2.) aux angles latéraux du pronotum ; 0m,0036 à 0m,0039 (1 l. 2/3 à 1 l. 3/4) vers la moitié des tranches abdominales.

Corps allongé ; à peine garni de poils livides, fins, très-courts et peu distincts, en dessus. *Tête* granuleuse ; blonde ou parfois d'un blond brunâtre, quand ces granulations sont noires ; parée dans son état le plus complet, d'une ligne noire de chaque côté de sa région longitudinale médiaire ; d'une autre naissant au devant de chaque ocelle et avancée, en se bifurquant, au côté externe des joues et des tubercules antennifères ; d'une autre au côté externe de ces derniers, et enfin d'une autre derrière chaque œil. *Antennes* insérées sur un support obtus ou à peine très-brièvement conique à son angle antéro-externe ; à 1er article à peu près aussi grand que les 2e, blond ou d'un blond livide, chargé de petites granulations noires ou obscures : les 2e et 3e garnis de poils un peu rigides et dirigés en avant : le 2e d'un rouge carminé : le 3e, de même couleur à la base, graduellement épaissi et noirâtre vers son extrémité, peu distinctement uni au suivant par un nodule : le 4e noir, avec l'extrémité grise. *Pronotum* dépassant à peine

Digitized by Google

le bord postérieur de la tête, à ses angles de devant; élargi en ligne presque droite jusqu'aux angles latéraux; noir sur les côtés et garni de petites saillies sur les deux cinquièmes antérieurs de ceux-ci et plus faiblement denticulé ensuite presque jusqu'aux angles latéraux; d'un blond livide ou couleur de chair; couvert de petites saillies granuliformes; légèrement sillonné sur sa ligne médiane et paré d'une ligne noire formée par des points noirs. *Écusson* blond ou d'un blond carné; marqué de points tantôt concolores, tantôt noirs ou obscurs. *Corios* ordinairement blondes ou d'un blond carné, et marquées de points concolores, parfois d'un blond testacé et garnies de points granuleux noirs ou obscurs qui leur donnent une teinte grise. *Membranes* d'un livide blond ou carné, ordinairement chargées de six ou sept nervures principales, brunes, entrecoupées de livide carné. *Dos de l'abdomen* d'un roux orangé, avec les deux premiers arceaux noirs. *Tranches abdominales* brièvement dentées; d'un livide rougeâtre ou carné, ponctuées de noir, ordinairement avec le tiers antérieur des intersections peu ou point ponctué de noir. *Dessous du corps* d'un blond livide ou carné; marqué d'un point noir au côté de chaque hanche et sur les ouvertures des conduits odorifères; souvent parsemé sur le ventre de quelques petits points noirs, et d'un point de même couleur aux deux extrémités du bord externe des intersections des tranches abdominales. *Cuisses* d'un blond livide ou blanchâtre, à peine pubescentes : cuisses antérieures et intermédiaires parsemées sur toute leur longueur de très-petits points noirs ou obscurs, un peu rapeux, ordinairement inermes en dessous : les postérieures faiblement renflées, presque imponctuées de noir sur les deux tiers basilaires, densement marquées de points noirs postérieurement, au moins sur le dos; armé en dessous de deux ou trois épines principales. *Tibias* ciliés à leur côté interne; d'un blanc ou blond livide; parfois sans taches, d'autre fois marqués de petits points obscurs, et souvent noirâtres à leurs deux extrémités. *Tarses* d'un blond livide, avec l'extrémité des articles noirs ou obscurs. *Ongles* noirs ou obscurs.

Cette espèce habite les parties tempérées et méridionales de nos provinces. Nous l'avons prise dans les environs de Lyon et dans le midi.

Digitized by Google

Obs. Le *C. lividus* varie de teinte, suivant le développement du pigmentum noir. Quand les points ou les granulations sont noirs ou obscurs, le dessus du corps paraît d'un gris plus ou moins foncé. Quand au contraire la matière colorante noire a fait défaut, le dessus du corps est d'un blond fauve, les lignes noires de la tête et du pronotum s'effacent plus ou moins, et le dessous du corps et les pieds subissent des modifications de couleur en harmonie avec celles de la partie supérieure.

Chez les variétés pâles, le dernier article des antennes au lieu d'être noir, est rouge pâle à la base, et gris ou d'un gris cendré postérieurement.

Le *Ceraleptus lividus* se distingue aisément des deux espèces suivantes, par le 3e article de ses antennes peu distinctement uni au suivant par un nodule ; graduellement épaissi et noir à son extrémité ; par son pronotum noir sur les côtés et denticulé presque jusqu'à ses angles latéraux, et hérissé de poils un peu rigides ; par la coloration du dessus de son corps.

M. Fieber a cru reconnaître dans cette espèce le *Cer. squalidus* de M. Costa. Nous ne pourrions admettre cette opinion. La description de l'auteur napolitain, qui ne connaissait pas le *C. lividus* de M. Stein, et qui comparait son *C. squalidus* au *gracilicornis* ne fait pas ressortir les différences qui existent entre les *C. lividus* et *squalidus*, et peut s'appliquer aux deux espèces ; mais la figure donnée par M. Costa, montrant le 3e article des antennes de même grosseur que le 2e, ne peut s'adapter qu'à notre *C. squalidus* ou à une espèce voisine qui nous serait inconnue.

2. Ceraleptus squalidus, Costa.

Suballongé ; blond, marqué de points séparés par des intervalles granuleux, concolores ou noirâtres, en dessus. Tubercule antennifère obtus à son angle antéro-extéro-externe. Antennes à 2e et 3e articles de même grosseur, d'un rouge carminé. Pronotum dépassant à peine le bord postérieur de la tête à ses angles de devant ; élargi presque en ligne droite sur les côtés ; dentelé et parfois noirâtre sur la moitié antérieure de ceux-ci, pâle et peu distinc-

Digitized by Google

tement denticulé sur la seconde ; à peine sillonné sur sa ligne médiane et marqué d'une ligne noire, souvent en partie obsolète. Dos de l'abdomen d'un roux orangé, avec les deux premiers arceaux noirs, et parfois quelques taches obscures sur le dernier. Cuisses intermédiaires sans épine en dessous.

♂ 4e article des antennes cylindrique dans sa partie moyenne, un peu rétréci à la base et terminé en cône; égal aux trois quarts du 3e.

♀ 4e article des antennes un peu plus court que le chez ♂ ; de même forme que chez le ♂.

Ceraleptus squalidus, Costa, Cimic. regn. napol. Centur. secunda (1847). p. 12. pl. 4. fig. 7. — Stein, Berlin. Entom. Zeitschr. (1858) p. 75. 3.
Ceraleptus leptocerus, Fieber, Eur. Hemip. p. 219. 2.

Long, 0m,0090 à 0,0100 (4 l. à 4 l. 1/2). — Larg. 0m,0030 à 0m,0033 (1 l. 2/3 à 1 l. 1/3) aux angles latéraux du pronotum ; 0m,0039 à 0m,0042 (1 l. 3/4 à 1 l. 7/8) vers la moitié des tranches abdominales.

Corps suballongé; marqué de points et de petites granulations donnant naissance à un poil livide, très-court; d'un blond de nuances diverses, avec les granulations soit concolores, soit noires ou obscures, en dessus. *Tête* offrant ordinairement de petites granulations obscures; un peu saillante et garnie de petites aspérités sur l'épistome; habituellement parée d'une ligne noire de chaque côté de sa région longitudinale médiaire; d'une autre au côté externe de chaque support antennifère; d'une autre derrière chaque œil. *Antennes* insérées sur un support obtus ou peu saillant à son angle antéro-externe; à 1er article à peu près aussi long que le 2e; blond ou d'un livide carminé, chargé de petites granulations obscures : les 2e et 3e cylindriques, grêles, d'un rouge pâle carminé : le 4e distinctement uni au 3e par un nodule; d'un rouge carminé plus ou moins obscur à la base. *Pronotum* dépassant à peine le bord postérieur de la tête, à ses angles de devant; élargi en ligne presque droite jusqu'aux angles latéraux; dentelé et ordinairement noirâtre sur la moitié antérieure de ces bords, blond et ordinairement lisse sur la seconde moitié; blond ou d'un blond livide; mar-

Digitized by Google

qué de points obscurs, avec les intervalles granuleux ou subtuberculeux ; à peine sillonné sur sa ligne médiane et paré d'une ligne noirâtre, souvent en partie effacée. *Ecusson* coloré, ponctué et granuleux comme le pronotum. *Cories* blondes ou d'un blond testacé, couvertes de petites granulations tantôt noires ou noirâtres tantôt concolores. *Repli* d'un blond blanchâtre. *Membranes* livides ou d'un livide carné; ordinairement chargées de sept ou huit nervures principales. *Dos de l'abdomen* d'un roux orangé, avec les deux premiers arceaux noirs, et souvent quelques taches obscures sur le dernier. *Tranches abdominales* non ou à peine dentées; d'un blanc sale ou flavescent sur presque la moitié antérieure des intersections; noires, ponctuées de blanc sale sur le reste. *Dessous du corps* d'un testacé livide; marqué d'un point noir sur les ouvertures odorifères ; offrant les traces de trois points noirs près du bord postérieur des arceaux : ces points disposés sur trois rangées longitudinales plus ou moins incomplètes; noté d'un point noir aux intersections des tranches abdominales; chargé d'une rangée de points tuberculeux près de la base de celles-ci. *Pieds* d'un livide tirant sur le blond : cuisses antérieures et intermédiaires, marquées de petits points ou grains noirs : les intermédiaires inermes, en dessous : les postérieures tantôt noires en dessus, tantôt d'un livide flavescent, avec le dessus du dos marqué de points noirs vers l'extrémité; armées en dessous de trois épines principales : la dernière suivie de deux autres petites épines. *Tibias* d'un blond livide, parfois à peine marqués de points obscurs, avec l'extrémité noirâtre. *Tarses* obscurs à l'extrémité des articles. *Ongles* noirs.

Cette espèce semble être principalement méridionale. Nous l'avons prise dans les environs de Marseille et dans diverses autres localités de la Provence. M. Perris l'a trouvée dans les alentours de Mont-de-Marsan. Suivant M. Belleveye on la rencontre quelquefois dans la Lorraine.

Le *C. squalidus* se distingue du *lividus* par le 3e article de ses antennes grêle, cylindrique, d'un rouge carminé ; par les côtés de son pronotum dentelés et noirs seulement jusqu'à la moitié, etc. Il s'éloigne du *C. gracilicornis*, par son support antennifère obtus à son angle antéro-externe; par son pronotum, dépassant à peine le bord postérieur

rieur de la tête, à ses angles de devant ; lisse sur la seconde moitié de ses côtés, etc.

Obs. Le *C. squalidus*, comme le *lividus*, varie de couleur, en dessus, suivant le développement de la matière noire. Quand les points, ou les granulations, sont noirs ou noirâtres, le dessus du corps paraît grisâtre ou d'un gris plus ou moins foncé. Quand au contraire la matière noire a plus ou moins fait défaut, le dessus du corps est d'un blond de nuance variable ; le dessous du corps et les pieds sont également plus pâles que dans l'état précédent.

3. Ceraleptus gracilicornis.

Suballongé ; marqué de granulations ou de points noirs, sur un fonds cendré, en dessus. Support antennifère muni à son angle antéro-externe d'un prolongement arqué et incourbé. Antennes à 2e et 3e articles cylindriques d'un rouge carminé. Pronotum avancé jusqu'au niveau des ocelles, à ses angles de devant ; élargi un peu en angle rentrant sur les côtés, d'un livide blanchâtre à ces bords et dentelé sur leurs deux cinquièmes antérieurs; sillonné sur sa ligne médiane. Dos de l'abdomen d'un roux orangé, avec les deux premiers arceaux et le dernier, noirs. Cuisses intermédiaires munies d'une dent, en dessous.

♂ 4e article des antennes égal aux trois cinquièmes ou aux deux tiers du 3e; graduellement plus épais depuis la base jusqu'aux quatre cinquièmes, terminé en cône ; peu ou pas sensiblement appendicé.

♀ 4e article des antennes un peu plus court; de même forme que chez le ♂.

Coreus gracilicornis, Herrich-Schaeffer, Faun. Germ. 135. 5.
Pseudophlœus gracilicornis, H.-Schaeff. Wanz. t. vi. p. 5. pl. 182. fig. E. (antennes).
Ceraleptus gracilicornis, Costa, Cimic. reg. neap. Centur. secund. (1847) p. 11. 1. pl. 4. fig. 6. — Dallas, List. Hemipt. part. 2. p. 523. 1. — Stein, Berlin. Ent. Zeitschr. (1858) p. 71. 1. — Fieber, Eur. Hemipt. 219. 3.

Longueur 0m,0100 à 0m,0112 (4 l. 1/2 à 5 l.). — Largeur 0m,0033 (1 l. 1/2) aux angles latéraux du pronotum ; 0m,0036 à 0m,0039 (1 l. 2/3 à 1 l. 3/4) vers la moitié des tranches abdominales.

Digitized by Google

Corps suballongé, marqué de points enfoncés ou de granulations noires, sur un fond cendré et garni de poils fins, très-courts et livides, en dessus. *Tête* livide, couverte de petites granulations obscures; saillante sur sa région longitunale médiane, et chargée, surtout en devant, de petites aspérités; parée de diverses lignes longitudinales noires : une, de chaque côté de sa région médiane : une, naissant au devant de chaque ocelle, bordant le côté externe des joues : une, au côté externe de chaque tubercule antennifère; ornée, enfin, d'une courte ligne noire, derrière chaque œil. *Antennes* insérées sur un tubercule muni à son angle antéro-externe d'un prolongement arqué et incourbé; à 1er article à peine aussi long que le 2e, granuleux, noir ou d'un noir brun, en dessus, d'un blanc sale, granulé de brun, en dessous : les 2e et 3e presque égaux, grêles, filiformes, d'un rouge carminé : le 4e distinctement uni au 3e par un nodule; gris, avec l'extrémité rougeâtre. *Pronotum* avancé jusqu'au niveau du bord postérieur des ocelles, à ses angles de devant; élargi d'avant en arrière, en formant un angle rentrant très-ouvert, vers les deux cinquièmes de ses bords latéraux antérieurs; d'un livide blanchâtre sur ces bords et ponctué de noir au côté interne de ce bord livide; muni sur les deux cinquièmes antérieurs de ces mêmes bords de petites saillies dentiformes blanches, sans poil ou portant un poil très-court; plus lisse ensuite jusqu'aux angles latéraux; ordinairement d'un cendré ou grisâtre livide, marqué de points enfoncés noirs, séparés par de petites granulations; creusé sur sa ligne médiane, après les cicatrices, d'un sillon s'affaiblissant graduellement en se rapprochant de l'arête transversale, et d'un sillon près de chaque angle latéral. *Ecusson* coloré, ponctué et granulé comme le prothorax. *Cories* de la couleur foncière du pronotum et de l'écusson, ponctuées ou granulées de noir; à nervures entrecoupées de noir et de grisâtre. *Membranes* d'un livide tirant sur le blond, maculées souvent de brunâtre, ordinairement chargées de huit ou neuf nervures brunes, entrecoupées de livide blanchâtre. *Dos de l'abdomen* d'un roux orangé, avec les deux premiers arceaux, et le dernier, noirs. *Tranches abdominales* non dentelées; d'un blanc sale ou flavescent sur presque la moitié antérieure des arceaux, noires et ponctuées de livide carné sur le reste. *Dessous du corps* d'un blanc ou flavescent, ponctué de noir sur la poi-

Digitized by Google

trine, noir ou noirâtre sur la ligne sternale; pointillé de noir sur le ventre, marqué sur chaque flanc de celui-ci d'une ligne longitudinale noire, un peu en zigzag; marqué d'un ou de deux points noirs sur la seconde moitié des tranches abdominales, et d'un autre en devant. *Cuisses* d'un livide blanchâtre ou flavescent, ponctuées et maculées de noir surtout sur le dos : les intermédiaires munies en dessous d'une petite épine : les postérieures armées de trois assez fortes épines : l'antérieure plus petite, parfois nulle : la postérieure, la plus forte, suivie de deux ou trois autres petites épines. *Tibias* d'un blanc livide, avec la base, l'extrémité et souvent un anneau médiaire formé de grains, noirs. *Tarses* d'un livide blanchâtre à labase, avec l'extrémité du 1er article et la majeure partie des suivants, noirs. *Ongles* noirs.

Cette espèce habite nos provinces tempérées et surtout méridionales. Elle n'est pas très-rare dans les environs de Lyon; nous l'avons prise en Provence et en Languedoc; M. Perris, à Mont-de-Marsan.

Obs. Cette espèce se distingue des deux précédentes par ses supports antennifères, munis à leur angle antéro-externe d'une saillie ou d'un prolongement arqué et incourbé; par son pronotum avancé jusqu'au niveau du bord postérieur des ocelles, à ses angles de devant; élargi en angle rentrant très-ouvert sur les côtés; muni sur les deux cinquièmes antérieurs de ceux-ci, de petites saillies blanches; sans poil, ou muni d'un poil très-court; sillonné sur sa ligne médiane; par le dos de l'abdomen noir sur le dernier arceau, etc.

Obs. Dans l'état le plus développé sous le rapport de la couleur, le dessus du corps est cendré et marqué de granulations ou de points noirs, qui lui donnent une teinte d'un gris noir. Les lignes noires de la tête sont très-visibles, les cuisses, surtout les postérieures, sont d'un brun noir en dessus. Quand au contraire la matière colorante noire n'a pas eu le temps de se développer suffisamment, le dessus du corps passe au fauve tirant sur le blond ou le testacé; la tête et la partie antérieurement déclive du pronotum sont plus ou moins pâles; le dessous du corps prend une teinte plus livide; les cuisses sont d'un blanc flavescent à la base et seulement marquées de points noirs vers l'extrémité; les tibias perdent leur anneau noir, etc.

Coreus gracilicornis, H.-Schæff, Wanz. t. VI. p. 199. fig. 620

Digitized by Google

4. Ceraleptus Bellieri Signoret.

Suballongé; marqué de points enfoncés noirs sur le pronotum, l'écusson et les cories, sur un fond d'un flave d'ocre jaune. Support antennifère avancé en cône à son angle antéro-externe. Antennes à 2e et 3e articles cylindriques jaunâtres. Pronotum peu avancé à ses angles de devant, un peu en angle rentrant sur les côtés, denticulé sur la moitié antérieure de ceux-ci, élargi un peu en arc et muni d'une bordure lisse et jaunâtre sur la seconde, muni d'une très-petite pointe à ses angles latéraux. Ecusson presque en pointe bilobée et d'un blanc flavescent, à l'extrémité. Dos de l'abdomen d'un roux orangé, avec le 1er arceau et la majeure partie du dernier noirs. Cuisses intermédiaires munies d'une petite dent, en dessous.

Ceraleptus Bellieri, Signoret, Ann. de la Soc. entom. de Fr. (1862.) p. 378.

Long. 0m,0090 à 0m,0100 (4 l. à 4 l. 1/2). — Larg. 0m,0030 (1 l. 2/3) aux angles latéraux du pronotum; 0,0040 (1 l. 3/4) vers la moitié des tranches abdominales.

Corps suballongé; marqué de points enfoncés ou de granulations brunes ou obscures, sur un fond jaunâtre ou d'un flave blanchâtre, et à peine garni de poils très-courts, en dessus. *Tête* de moitié au moins plus longue que large; ordinairement marquée de points concolores; hérissée de petites aspérités sur l'épistome, relevée en forme de côte, sur la partie médiane du front; chargée de chaque côté de cette partie saillante, de deux points obtusément tuberculeux, parfois unis en ligne, et souvent plus pâles que le reste de la tête, ainsi que la côte frontale. *Antennes* environ aussi longues que la moitié du corps; insérées sur un support dont l'angle antero-externe est en cône allongé; à 1er article épais et court, d'un flave d'ocre, marqué de points noirs : les 2e et 3e, grêles, cylindriques, d'un flave d'ocre : le 2e, d'un quart ou d'un tiers plus court que le 3e : le 4e, uni au 3e par un nodule; égal environ au 1er, d'un noir grisâtre; rétréci à la base et à l'extrémité, épais et cylindrique dans sa partie moyenne. *Pronotum* dépassant à peine le bord postérieur de la tête à ses angles de devant qui forment une dent

Digitized by Google

obscure; élargi jusqu'aux angles latéraux, en faisant un faible angle rentrant, au niveau des cicatrices; denticulé sur la moitié antérieure de ses bords latéraux, plus fortement élargi en ligne un peu arquée en dehors, et muni d'une bordure jaunâtre et lisse, depuis les cicatrices jusqu'aux angles latéraux qui sont munis d'une petite pointe parfois peu distincte; une fois plus large à ces angles qu'à son bord antérieur; rétréci en ligne un peu obliquement longitudinale sur la partie externe de ses bords latéraux postérieurs, et en ligne transverse sur la partie postérieure de ces bords; à angles postérieurs faiblement indiqués, vers chacun des angles de l'écusson; creusé sur la partie antérieure de sa ligne médiane d'un sillon assez large et profond, ordinairement noir, à peine prolongé jusqu'à la moitié de la partie antérieurement déclive: d'un flave blanchâtre, marqué de points noirs; offrant de chaque côté de la ligne médiane, surtout quand l'insecte est examiné d'arrière en avant, deux bandes jaunâtres, obsolètes, raccourcies postérieurement. *Ecusson* de la couleur du pronotum et marqué de points enfoncés noirs, terminé par une pointe d'un blanc flavescent et presque bilobée; offrant à peine un rebord lisse, sur la partie basilaire de ses côtés. *Cories* de la couleur du pronotum; marquées de points enfoncés noirs ou transformés en granulations. *Membranes* à peine aussi longuement prolongées que l'abdomen; livides ou d'un livide grisâtre, à nervures alternées de noir. *Dos de l'abdomen* d'un rouge rose ou orangé, avec le 1er arceau et la majeure partie du dernier, noirs. *Tranches abdominales* d'un livide flavescent sur la partie médiane des intersections, ponctuées de noir sur les parties antérieure et postérieure de chacune de celles-ci. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires; d'un livide jaunâtre, avec l'extrémité noire. *Dessous du corps* d'un livide carné ou d'un flave d'ocre jaune; marqué de points enfoncés noirs sur la poitrine, avec le bord de l'orifice odorifère blanchâtre *Ventre* déprimé et noir de chaque côté de la moitié antérieure de la ligne médiane du deuxième arceau; orné, de chaque côté de la seconde moitié de cette ligne, de deux petits points noirs, situés l'un après l'autre; paré de chaque côté de la partie antérieure médiane du 3e arceau, de deux ou trois petits points disposés en rangée transverse; marqué d'une tache ponctiforme noire, près du milieu du bord antérieur

Digitized by Google

et du bord postérieur du 4e arceau; orné sur les flancs des 3e à 6e arceaux, d'une rangée de bandes courtes, obliques, sur chaque arceau, formées par des points noirs; marqué enfin d'une tache ponctiforme noire aux angles antéro-externes et aux angles postéro-externes des intersections des tranches abdominales. *Pieds* : cuisses d'un flave pâle ou d'un flave d'ocre jaune, maculées ou mi-annelées de brun : les intermédiaires munies d'une petite dent en dessous : les postérieures plus renflées, noires sur la seconde moitié de leur côté interne; armées, vers l'extrémité de leur tranche inférieure, de quatre ou cinq épines, dont deux plus fortes : tibias et tarses d'un blanc flavescent : les tibias, brunâtres à la base et à l'extrémité et parfois au milieu : les tarses, noirs à l'extrémité des articles. *Ongles* noirs.

Cette espèce habite la Corse. Il n'est pas à notre connaissance qu'elle ait été prise sur le continent de la France.

Nous lui avions donné le nom de *C. flavicornis*, la croyant distincte du *C. Bellieri* auquel M. Signoret donne un dos de l'abdomen brun, avec la base des segments jaune; mais elle a tant de rapports avec celle décrite par le savant hémiptérologue, qu'il faut vraisemblablement la rapporter au *C. Bellieri*, dont la patrie est d'ailleurs la même.

Le *C. Bellieri* se distingue du *C. lividus* par le 3e article de ses antennes ni épaissi, ni noir vers son extrémité; des *squalidus* et *gracilicornis* par la couleur de ses antennes et par le support de ces organes avancé en pointe droite et conique à son angle antéro-externe.

TROISIÈME BRANCHE

LES ARÉNOCORAIRES.

Caractères. *Pronotum* non muni d'une épine à ses angles latéraux; et ne débordant pas bien sensiblement la base des cories. *Antennes* à 2e article de moitié environ plus court que le 3e. *Cuisses postérieures* munies en dessous d'une épine.

Cette branche est réduite au genre suivant :

Genre *Arenocoris*, ARÉNOCORE, Hahn.

Hahn Wanz. t. II. (1834.) p. 109.

Digitized by Google

Ajoutez aux caractères précédents :

Tête granuleuse. *Antennes* à 1er article épais, plus long que le 2e : les 2e et 3e cylindriques, grêles : le 4e, paraissant directement articulé avec le 3e; épais, soyeux, peu distinctement appendicé; cylindrique sur sa partie basilaire, rétréci en cône à l'extrémité, au moins chez le ♂. *Pronotum* à cicatrices lisses; à angles postérieurs médiocrement prononcés, plus rapprochés de l'écusson que dans les genres précédents. *Ecusson* en triangle subéquilatéral, terminé par une petite pointe lisse, d'un blanc livide. *Cories* d'un blanc livide ou ponctué de noir sur leur repli : nervure récurrente externe de la mésocorie naissant un peu après les deux tiers de la nervure radiale. Nervure subradiale très-rapprochée de la nervure radiale. *Bec* prolongé ou à peu près jusqu'aux hanches intermédiaires. *Lames prébasilaires* non saillantes en avant. *Cuisses* antérieures et intermédiaires presque cylindriques : les postérieures faiblement plus grosses, munies d'une épine en dessous.

Les Arénocoraires sont intermédiaires entre le Dasycoriens et les Spartocériens. Ils appartiennent aux premiers par la forme du dernier de leurs antennes. Comme les Céraleptaires les angles latéraux de leur pronotum ne débordent pas d'une manière bien sensible la base des cories et ils ne présentent point de petites languettes à leurs angles postérieurs et à leur bord postérieur; mais le pronotum n'offre plus sur les côtés que de faibles traces de dentelures; leurs angles postérieurs peu prononcés, mais toutefois reconnaissables, sont situés plus près des angles antérieurs de l'écusson, et leurs cuisses postérieures, moins épaisses, sont plus faiblement armées en dessous. Ils conduisent naturellement aux deux familles suivantes, par le second article de leurs antennes, beaucoup plus court que le 3e.

1. Arenocoris spinipes, Fallén

Suballongé, presque glabre, marqué de points enfoncés noirs et paraissant, par là, d'un gris ou fauve brun, en dessus. Tête granuleuse noirâtre. Antennes insérées sur un tubercule extérieurement avancé en pointe un peu incourbée; à 2e et 3e articles d'un rouge de sanguine : le dernier, noir. Pronotum muni latéralement d'un rebord d'un blanc livide et denticulé,

Digitized by Google

rebordé postérieurement, paré d'une étroite ligne médiane livide. Cories chargées de granulations ou de points enfoncés noirs, avec le rebord livide. Membranes nébuleuses à nervures tachées de livide. Dos de l'abdomen d'un roux orangé. Ventre d'un livide rougeâtre, avec les côtés et trois lignes, noires.

♂ 4e article des antennes aussi long que le 3e; cylindrique, terminé en cône.

♀ 4e article des antennes un peu plus court que le 3e.

Coreus spinipes, FALLÉN, Hemipt. suec. (1829.) p. 38. 4. — SCHILLING, Beitr. p. 13. pl. 1. fig. 3. — H.-SCHÆFF, Faun. Germ. 127. 8.
Arenocoris spinipes, HAHN, Wanz. t. II. p. 110. pl. 63. fig. 190. — FIEBER, Eur. Hemipt. p. 216.
Pseudophlæus spinipes, HERR.-SCHÆFF. Wanz. t. VI. (1842.) p. 4.
Atractus? spinipes, DALLAS, List. Hemipt. part. 2. p. 523. 3.

Long. 0m,0090 à 0m,0095 (4 l. à 4 l. 1/4). — Larg. 0,0030 (1 l. 2/3) aux angles latéraux du pronotum; 0m,0039 (1 l. 3/4) vers la moitié des cories.

Corps allongé; presque glabre; marqué de points enfoncée obscurs, sur un fond d'un livide tirant sur le fauve ou le gris, et paraissant par la ordinairement d'un gris plus ou moins obsur, en dessus. *Tête* granuleuse, noire ou noirâtre, souvent un peu moins obscure sur l'épistome : celui-ci, légèrement saillant. *Ocelles* d'un rouge carminé obsur. *Antennes* insérées sur un tubercule avancé extérieurement en une pointe un peu incourbée à son extrémité; à 1er article, noir, granuleux, glabre, d'un tiers au moins plus long que le 2e : les 2e et 3e à peu près glabres, finement granuleux, d'un rouge de sanguine : le 2e cylindrique, de moitié environ moins long que le 3e : celui-ci, un peu plus long que le 1er, graduellement à peine épaissi vers l'extrémité : le dernier, noir, soyeux. *Pronotum* peu avancé à ses angles de devant; élargi jusqu'aux angles latéraux en ligne presque droite, ou plutôt faiblement en angle rentrant; paré sur les côtés d'un rebord d'un blanc livide et très-finement denticulé; obtusément un peu anguleux à ses angles latéraux; muni après ceux-ci, d'un rebord faisant suite à ceux-ci mais d'une

Digitized by Google

teinte moins claire; marqué de points enfoncés noirs ou obscurs, sur un fond grisâtre ou d'un livide tirant sur le fauve, avec les cicatrices et la ligne médiane d'un blanc sale et livide. *Ecusson* ponctué et coloré comme le pronotum, avec la pointe blanchâtre. *Cories* de la couleur du pronotum, avec la moitié antérieure du rebord externe d'un livide blanchâtre; chargées sur l'endocorie de petites granulations noirâtres, et sur les autres parties d'un point enfoncé accompagné d'une petite granulation piligère. *Repli* livide, ponctué de noir. *Membranes* nébuleuses ou grisâtres, chargées de six ou sept nervures principales obscures, entrecoupées de livide blanchâtre : celles des extrémités bifurquées postérieurement : les autres ordinairement simples. *Dos de l'abdomen* d'un rouge roux, ordinairement avec le 1er arceau noirâtre. *Tranches abdominales* non dentées; d'un brun ponctué de livide, avec un trait d'un livide rougeâtre, au milieu des intersections. *Bec* noir. *Poitrine* densement ponctuée de brun sur un fond rosâtre, avec les parties sternales noires. *Ventre* à peu près glabre; d'un livide rougeâtre ou roussâtre, paré d'une assez large bordure noire sur les côtés; orné d'une ligne médiane noire, et d'une bande en zig zag, de même couleur sur ses flancs. *Cuisses* d'un noir brun, maculées de taches d'un livide rougeâtre : les postérieures, munies, en dessous, d'une petite épine près de l'extrémité : tibias et tarses, de cette dernière couleur : dernier et parfois deux derniers articles des tarses, et ongles, noirs.

Cette espèce habite la Suède; elle paraît peu commune en Allemagne. Il n'est pas à notre connaissance qu'elle ait été prise en France.

TROISIÈME FAMILLE.

LES PSEUDOPHLÉENS.

Caractères. *Pronotum* non relevé à ses angles latéraux. *Antennes* insérées sur un support accolé au côté externe des joues; à 1er article jamais une fois plus court que le 2e : celui-ci au moins une fois et demie plus court que le 3e : ce dernier uni au 4e par un petit module. *Cuisses postérieures* armées d'une ou de plusieurs épines, sous la seconde moitié de leur tranche inférieure. *Membrane* chargée d'une nervure paral-

Digitized by Google

lèle au bord postérieur des cories, liée à ce bord par deux ou trois courtes nervures, et donnant naissance à cinq huit nervures, soit simples ou bifurquées postérieurement, soit réticulées.

Ajoutez :

Tête plus longue que large, même les yeux compris; presque en parallélogramme plus long que large, au moins chez les premières espèces. *Epistome* au moins aussi avancé que les joues. *Antennes* à 1er article épais, près d'une fois plus long que le 2e : celui-ci, court : le 3e grêle, parfois un peu épaissi vers l'extrémité : le 4e variable. *Yeux* saillants, semi-globuleux, situés sur les côtés de la tête. *Pronotum* dépassant à peine à ses angles de devant le bord postérieur de la tête; élargi d'avant en arrière jusqu'aux angles latéraux, d'une manière profondément sinuée chez les uns, en ligne presque droite chez les autres; garni latéralement, chez les premières espèces, de petites saillies dentiformes ou de dentelures, lisse chez les autres; armé, chez la première espèce, d'une épine à ses angles latéraux, et, par là, débordant alors la base des cories, sans épine chez les autres; parallèle sur la partie antérieure ou externe de ses bords latéraux postérieurs, en ligne transverse sur la seconde partie de ceux-ci; à angles postérieurs situés au côté externe des angles antérieurs de l'écusson ou plus rapprochés de la nervure cubitale; munis, chez les uns, d'une languette dirigée en arrière, dépourvus de cet appendice et médiocrement prononcés chez les autres; en ligne transverse à son bord postérieur; chargé d'une arête transverse vers les quatre cinquièmes on cinq sixièmes de sa longueur; creusé d'une fossette humérale, qui rend les angles latéraux plus ou moins saillants. *Ecusson* en triangle subéquilatéral, avec la pointe souvent obtuse, tronquée ou entaillée. *Dos de l'abdomen* offrant, sur le milieu du bord postérieur des 3e et 4e arceaux, la lobe dirigée en arrière.

♂ Dernier arceau du dos de l'abdomen ou arc dirigé en arrière dans sa partie médiane, avec les angles postérieurs prolongés en une épine ou une dent.

Armure semblable à celle des Céraleptaires.

♀ Dernier arceau ventral entaillé à son bord postérieur, avec les angles prolongés en forme de dent. Pièces de l'armure analogues à celles

Digitized by Google

des Céraleptaires; mais les pièces latérales postérieures ne forment point de saillie à leur extrémité.

Les Pseudophléens, très-distincts des Dasycoriens par la brièveté du second article des antennes, et par le nodule servant à unir le 3e article au 4e, semblent constituer une série parallèle avec ces derniers.

Telle paraît être, comme nous l'avons dit dans l'un de nos ouvrages, la marche de la nature : après avoir, pour ainsi dire, tenté un premier essai, selon les desseins de sa volonté toute-puissante, elle semble se reporter à quelques pas en arrière du point où elle s'est arrêtée, pour s'avancer ensuite davantage dans la voie progressive vers laquelle tendent ses efforts (1).

Les Strobilostomes sont en effet, ici, les représentants des Dasycores. Comme eux, ils sont encore armés d'une épine aux angles latéraux du pronotum, et munis d'une languette dirigée en arrière aux angles postérieurs de ce segment; comme eux aussi, le dernier article des antennes est plus ou moins allongé, cylindrique à sa base et terminé en pointe; mais, chez eux, il est uni au 3e par un petit nodule, caractère qui manque aux Dasycoriens. Dans les genres suivants, le dernier article des antennes a changé de figure; il se rapproche de la forme qu'il aura chez les Spathocériens.

Les Pseudophléens et les insectes des derniers genres, dépourvus des signes que nous venons d'indiquer, sont les analogues des Céraleptaires; et les Bathysoles dont les cuisses postérieures ne sont armées que d'une épine principale, comme celle des Arénocores, semblent indiquer, par la brièveté de cette pointe, la disparition de cette armure chez les Coréides suivants.

Les Pseudophléens se partagent en deux branches :

		Branches
Pronotum	armé à ses angles latéraux d'une épine débordant sensiblement la base des cories; muni d'une petite languette dentiforme et dirigée en arrière, à chacun de ses angles postérieurs.	STROBILOSTOMAIRES.
	ni armé à ses angles latéraux d'une épine débordant sensiblement la base des cories, ni muni, à ses angles postérieurs, d'une languette dentiforme dirigée en arrière.	PSEUDOPHLÉAIRES.

(1) Hist. nat. des Col. de Fr. (Lamellicornes), 1842, p. 39.

Digitized by Google

PREMIÈRE BRANCHE

LES STROBILOTOMAIRES

CARACTÈRES. *Pronotum* armé à ses angles latéraux d'une épine débordant sensiblement la base des cories; muni, à chacun des ses angles postérieurs, d'une languette dentiforme et dirigée en arrière.

Cette branche est réduite au genre suivant :

Genre *Strobilotoma*, STROBILOTOME, Fieber.

Fieber, Eur. Hemipt. p. 218.

CARACTÈRES. Ajoutez à ceux de la famille et de la branche :

Pronotum garni sur les côtés de petites saillies dentiformes, submembraneuses, d'un blanc livide, terminées par un poil. *Antennes* à 1er article épais, plus long que le 2e, non visiblement inséré sur un pédicule : le 2e deux fois au moins plus court que le 3e : celui-ci, grêle, uni au suivant par un petit nodule : le 4e, épais, assez allongé, cylindrique d'abord, puis terminé en cône, chez le ♂; conique depuis la base, chez la ♀. *Epistome* pas plus avancé que les joues. *Ecusson* en triangle subéquilatéral. *Membranes* chargées d'une nervure parallèle au bord postérieur des cories, donnant naissance à des nervures longitudinales. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires. *Cuisses* postérieures armées de plusieurs épines vers l'extrémité de leur tranche inférieure.

1. **Strobilotoma typhaecornis,** FABRICIUS.

Suballongé; hérissé ou garni de poils livides, variant du blond au flave ou livide testacé ou carné, en dessus; paré, chez le ♂, sur la tête et sur le pronotum, de lignes noires, nulles ou à peu près chez la ♀. Antennes à 1er article denticulé : extrémité des 3e et 4e noire. Pronotum muni sur les côtés de petites saillies livides; armé d'une épine à ses angles latéraux; muni d'une bordure livide postérieurement et d'un prolongement livide et

Digitized by Google

dentiforme à chacun de ses angles postérieurs. Ecusson terminé en pointe. Membranes nébuleuses, avec des taches blanches. Dos de l'abdomen d'un roux orangé, avec la base noire.

♂ Antennes à 1er article noir : le 4e aussi long que le 3e, épais, subfusiforme, moins distinctement appendicé, brun à la base, grisâtre à l'extrémité. Tête parée de diverses lignes noires obliques. Pronotum hérissé en partie de papilles redressées, paré de cinq lignes noires. Cories à nervures maculées de noir.

♀ Antennes à 1er article blond ou d'un blond fauve : le 4e moins long que le 3e, épais, conique depuis la base, appendicé, noir à la base, d'un fauve brun postérieurement. Tête sans lignes noires. Prothorax marqué de points enfoncés obscurs séparés par des intervalles tuberculeux ; presque sans sillon sur la ligne médiane ; sans lignes noires, ou noires seulement sur la partie antérieure de la ligne médiane et un peu sur les côtés. Cories non tachées de noir sur les nervures.

♂ *Coreus claricornis*, Fab. Syst. Rhyng. 198. 32. (Dans *l'emendada*, le nom de *typhæcornis* est substitué à celui de *clavicornis*.)
Coreus typhæcornis, H.-Schæff. Faun. Germ. 127. 7. (L'épine des angles latéraux du pronotum est trop saillante.)
Pseudophlœus typhæcornis, (Burmeister) H.-Schæff. Wanz. t. VI. p. 4. — Gorski, Anal. entom. p. 155. 104.
♀ *Atractus Genei*, Spinola, Ess. p. 212. — Costa, Cimic. regn. neap. cent. secunda. p. 21. (no 128). — Germ. Faun. ins. Eur. 24. 18.
Pseudophlœus obscurus, H.-Schæff. Wanz. t. VI. p. 4 et 5. fig. 180. (Comme l'a observé M. Fieber, les tibias sont annelés de noir à tort). — Gorski, Loc. cit. p. 155. 105.
♂ ♀ *Strobilotoma typhæcornis*, Fieber, Eur. Hemipt. p. 218.

Longueur 0m,0067 à 0m,0071 (3 l. à 3 l. 1/4). — Largeur 0m,0025 (1 l. 1/6) aux angles latéraux du pronotum ; 0m,0035 (1 l. 2/3) vers la moitié des tranches abdominales.

♂ *Corps* suballongé ; hérissé ou garni de poils livides, en dessus. *Tête* chargée de granulations ou de petites languettes saillantes, plus prononcées sur l'épistome, sur lequel elles forment une ligne blanchâtre ; variant du blond au livide carné ; parée de diverses lignes noires

Digitized by Google

obliques : une naissant de chaque côté de la moitié de la ligne médiane et dirigée vers la base des antennes : une, naissant au devant de chaque ocelle et dirigée vers chaque tubercule antennifère : une au côté externe de chacun de ces derniers : une derrière chaque œil. *Antennes* à peine plus longuement prolongées que la moitié du corps; insérées sur un support denticulé latéralement et un peu avancé en pointe à son angle antéro-externe; le 1er épais, noir, parfois avec le sommet blond, chargé de dentelures; égal environ au deux tiers du 3e : le 2e blond ou d'un roux livide : le 3e, cylindrique, à peine renflé au sommet, uni au suivant par un nodule plus étroit et paraissant, par là, rétréci à son extrémité; hérissé de poils livides dirigés en avant; trois fois aussi long que que ce dernier, blond, avec l'extrémité noire : le dernier épais, cylindrique d'abord, puis rétréci en pointe vers l'extrémité; noir, soyeux, parsemé de longs poils. *Pronotum* dépassant à peine le bord postérieur de la tête à ses angles de devant; élargi en ligne droite jusqu'aux angles latéraux, et muni sur les côtés de six à huit petites saillies dentiformes, submembraneuses, d'un blanc livide et terminées par un poil courbé en arrière; orné à ses angles latéraux d'une épine dirigée en dehors; paré postérieurement d'une bordure membraneuse d'un livide blanchâtre; muni à chacun de ses angles postérieurs d'une petite languette dentiforme, livide, dirigée en arrière; creusé d'un sillon sur la ligne médiane; marqué de points séparés par des intervalles en partie en forme de petites papilles redressées; paré sur sa partie antéro-déclive de cinq lignes longitudinales noires (la médiane souvent en partie livide sur sa raie médiane), et de quatre lignes avec les bords, livides : cicatrices de cette couleur. *Écusson* ponctué et chargé de petites saillies tuberculeuses; testacé ou obscur, souvent paré de deux lignes d'un livide blanchâtre, naissant de la base et convergentes vers la pointe également blanchâtre. *Cories* livides ou d'un livide grisâtre ou roussâtre; marquées de points ou de petites granulations nébuleuses ou obscures : rebord externe et nervures radiale et médiane, noirs, entrecoupés de blanc livide. *Membranes* nébuleuses ou brunâtres, entremêlées de taches blanchâtres; chargées de sept ou huit nervures brunes, entrecoupées de blanc livide. *Dos de l'abdomen* d'un roux orangé, avec les deux premiers arceaux, noirs, et parfois les côtés du 3e noirâtres.

Digitized by Google

Tranches abdominales non ou à peine dentées; parées, sur les intersections, d'une bande d'un livide flavescent, avec le bord antérieur et les trois cinquièmes postérieurs noirs et ponctués de livide flavescent: la partie noire postérieure, n'atteignant pas ordinairement la base sur sa première moitié. *Bec* en partie d'un livide flavescent. *Lames prébasilaires* de même couleur, tachées de noir; non saillantes en devant. *Dessous du corps* brièvement pubescent; d'un flavescent pâle ou livide: poitrine noire sur sa région sternale, parée de chaque côté de deux ou trois lignes longitudinales noires, entrecoupées de couleur foncière: ventre orné sur chacun de ses flancs d'une ligne noire, formée d'un trait oblique sur chaque arceau, avec les taches noires des tranches abdominales. *Hanches* marquées d'une tache noire. *Cuisses* noires, avec les genoux et quelques bandes, d'un flave pâle: les postérieures armées vers l'extrémité de leur tranche inférieure, d'une épine blanchâtre, suivie de petites dentelures: tibias et tarses d'un flave pâle: les tibias antérieurs ordinairement annelés de noir.

Obs. Quand la matière noire a été moins abondante, une partie des signes indiqués font défaut, ainsi:

Var. *a*. Tête n'offrant que d'une manière incomplète les lignes noires indiquées. Pronotum noir seulement sur la ligne médiane et sur les côtés. Ecusson sans lignes blanches. Cories peu tachées sur les nervures, principalement sur la médiane. Cuisses d'un roux ou flave livide, avec des taches et des anneaux noirs. Tibias antérieurs non annelés de noir.

La ♀ est assez différente du ♂ pour avoir pu être considérée comme constituant une espèce particulière. Nous nous bornerons à signaler seulement les signes qui la caractérisent:

Tête blonde ou d'une teinte rapprochée; à peu près sans traces de lignes noires. *Antennes* à 1er article blond: le 4e plus court que le 3e; conique à partir de la base, plus distinctement muni d'une cupule. *Pronotum* blond ou d'une teinte rapprochée; marqué de points obscurs, séparé par des intervalles tuberculeux plutôt que par des papilles redressées: presque sans sillon sur sa ligne médiane, noire seulement sur la partie antérieure de celle-ci et sur la partie antérieure et postérieure de ses côtés. *Cories* non ou à peine tachées de noir sur ses ner-

Digitized by Google

vures. *Tranches abdominales* nébuleuses ou d'un roussâtre brunâtre sur les parties noires chez les ♂. *Ventre* offrant ordinairement les deux lignes longitudinales noires nulles ou peu marquées. *Cuisses* d'un roussâtre livide, marquées de taches et d'anneaux brunâtres. *Tibias* postérieurs parfois marqués d'un anneau brunâtre près de la base.

Cette espèce est exclusivement méridionale. Nous l'avons prise à Hyères. Elle est moins rare en Espagne, d'où nous l'avons reçue de MM. de Kiesenwetter et Seidlitz. Nous en avons vu dans la collection de M. Perris divers exemplaires provenant des environs de Mont-de-Marsan et de Bône (Afrique).

DEUXIÈME BRANCHE

LES PSEUDOPHLÉAIRES.

CARACTÈRE. *Pronotum*, ni armé à ses angles latéraux d'une épine débordant sensiblement la base des corics, ni muni à ses angles postérieurs, d'une languette dentiforme dirigée en arrière.

Ces insectes peuvent être réduits au genre

Genre *Pseudophlœus*, PSEUDOPHLÉE, Burmeister.

Burmeister. Handb. t. II. (1835), p. 308.

CARACTÈRES. Ajoutez à ceux de la famille et de la branche :

Antennes à 1er article pédiculé à la base; épais, un peu plus long que le 2e : le 3e une fois et demie au moins plus long que le 2e, uni au suivant par un petit nodule : le 4e court ou peu allongé, renflé dans son milieu, rétréci en cône à l'extrémité, comme appendicé, c'est-à-dire rappelant l'image d'un gland enchâssé dans sa cupule. *Ecusson* en triangle subéquilatéral, terminé par une pointe souvent obtuse, tronquée ou entaillée. *Membranes* chargée d'une nervure parallèle au bord postérieur des corics, donnant naissance à cinq à huit nervures principales. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires. *Cuisses postérieures* denticulées en dessus et en dessous; armées au moins d'une petite épine, vers l'extrémité de leur tranche inférieure.

Digitized by Google

Tableau des espèces :

a. Pronotum sinué sur les côtés. Support des antennes avancé à son angle antéro-externe (s. g. *Pseudophtœus*).
 b. Support des antennes avancé en cône denticulé à son angle antéro-externe. 3e article des antennes graduellement épaissi, sillonné et noir ou obscur à l'extrémité. *Waltli.*
 bb. Support des antennes avancé et incourbé à son angle antéro-externe. Antennes à 3e article grêle, presque d'égale grosseur sur toute sa longueur, non sillonné vers l'extrémité. *Fallenii.*
aa. Pronotum élargi presque en ligne droite sur les côtés. Support antennifère obscur et subglobuleux à son angle antéro-externe (s. g. *Batysolen*, FIEBER). *nubilus.*

1. Pseudophtœus Waltli, HERRICH-SCHAEFFER.

Suballongé; glabre; d'un livide cendré, testacé, roussâtre ou brunâtre, en dessus. Tête chargée de trois rangées de saillies. Antennes insérées sur un support granuleux ou denticulé avancé en cône à son angle antéro-externe; à 3e article trois ou quatre fois plus long que le 2e; garni de poils rigides; livide, un peu renflé, sillonné et noir à son extrémité. Pronotum sinué sur les côtés et garni de saillies dentiformes et submembraneuses; hérissé en dessus de saillies redressées. Ecusson rebordé, entaille et noirâtre à son extrémité. Membranes hyalines à nervures entrecoupées de brun. Dos de l'abdomen d'un roux brûlé ou d'un brun rouge, avec les trois premiers arceaux et une partie des côtés des suivants, noirs ou noirâtres.

♂ Corps ordinairement plus étroit. 1er article des antennes moins renflé. 4e article un peu plus court.

Coreus Waltli. H.-SCHAEFF. Faun. germ. p. 127. 6.
Coreus hispanus, RAMBUR, Faun. andal. t. II. p. 134. 4.
Pseudophtœus Waltli, H.-SCHAEFF. Wanz. t. VI. p. 4 pl. 182. fig. 2. D (antennes). — FIEBER, Eur. Hemipt. p. 218. 3.

Long. 0m0078 à 0m,0085 (3 l. 1/2 à 3 l. 3/4). — Larg. 0m,0030 à 0m,0033 (1 l. 2/5 à 1 l. 1/2) aux angles latéraux du pronotum; 0m,0039 à 0m,0040 (1 l. 3/4) vers la moitié des tranches abdominales.

Digitized by Google

Corps suballongé, glabre ou à peu près, variant du testacé ou testacé roussâtre au testacé brunâtre ou même au brun testacé, en dessus. *Tête* chargée sur la seconde moitié de sa ligne médiane de saillies tuberculeuses constituant une rangée élargie vers la moitié de la longueur de la tête ; parée sur l'épistome d'une double rangée de saillies ou sorte de papilles redressées ; ornée d'une rangée de points tuberculeux naissant au devant de chaque ocelle et dirigée vers la base des antennes. *Antennes* à peine aussi longuement prolongées que la moitié du corps ; insérées sur un support denticulé et avancé en cône à son angle antéro-externe ; à 1er article testacé, pédiculé à sa base ; épais, ovalaire, une fois plus long que large dans son milieu, une fois au moins plus long que le 2e, d'un livide testacé ou flavescent : le 3e brièvement garni de poils rigides dirigés en avant, trois ou quatre fois plus long que le 2e, d'un livide testacé ou flavescent, légèrement renflé, sillonné en dessus et noirâtre, au sommet ; uni au dernier par un petit nodule : le 4e, court, appendicé, ovoïde, rétréci en pointe, noir sur sa cupule, cendré sur le reste. *Pronotum* élargi d'avant en arrière, d'abord en ligne droite jusqu'aux deux cinquièmes de sa longueur, puis brusquement élargi d'un quart de sa largeur, en ligne presque transverse jusqu'aux angles latéraux qui semblent situés aux trois cinquièmes de sa largeur; muni sur les côtés de petites saillies subdentiformes, livides, submembraneuses, inégales, non ou à peine piligères; subparallèle et denticulé sur la partie externe de ses bords latéraux postérieurs ; au moins aussi long à chacun de ceux-ci que les deux cinquièmes de sa longueur totale ; en ligne transverse postérieurement, avec les angles postérieurs assez faiblement prononcés au côté externe des angles de l'écusson ; ordinairement d'un livide testacé ou d'un livide roussâtre; creusé de trois sillons légers : l'un sur sa ligne médiane : chacun des autres faisant suite à la fossette humérale ; marqué de points enfoncés, séparés par des intervalles convexes ; chargé sur sa partie antéro-déclive de saillies coniques constituant ordinairement trois rangées transversales (la postérieure près de l'arête) ou trois rangées longitudinales. *Ecusson* de la couleur du pronotum ; granuleux ; déprimé à sa base ; relevé en rebord sur la moitié basilaire de ses côtés ; terminé par une pointe tronquée noirâtre, entaillée ou presque bilobée. *Cories* livides

Digitized by Google

ou d'un livide testacé ; marquées de points obscurs médiocrement profonds. *Membranes* hyalines, à nervures réticulées, entrecoupées de brun. *Dos de l'abdomen* noir sur les trois arceaux basilaires, d'un roux brun sur le reste, avec des taches brunes sur les côtés des arceaux suivants et le dernier noirâtre, parfois d'un brun rouge avec les trois arceaux basilaires et le dernier, noirs. *Tranches abdominales* brunes ou noires sur la partie antérieure des intersections et sur les trois cinquièmes postérieurs, d'un livide rougeâtre ou flavescent, et sur la partie médiaire extérieure de la portion brune ou noire postérieure. *Pec* noir, avec la base pâle. *Pièces* prébasilaires non saillantes en devant. *Dessous du corps* d'un flave testacé ou d'un testacé roussâtre ou rougeâtre. *Poitrine* noire au moins sur la région sternale des antè et médipectus et sur les côtés ou vers les angles latéraux *Ventre* paré d'une ligne longitudinale médiane, noire, parfois interrompue sur chaque arceau ; orné sur ses flancs de taches noires ou brunes, constituant souvent sur ceux-ci une ou deux rangées longitudinales peu régulières ; marqué près du bord postérieur des 2e à 3e arceaux, d'une rangée de points interrompue dans son milieu. *Tranches* comme en dessus. *Cuisses* testacées, d'un flave testacé ou d'un testacé roussâtre ou rougeâtre, souvent pâles à la base, marquées de taches ou d'anneaux bruns ; denticulées en dessus et en dessous : les postérieures armées d'une épine blanche, vers l'extrémité de leur tranche inférieure. *Tibias* plus finement denticulés, d'un blanc flavescent ou testacé, avec la base et l'extrémité brièvement noirâtres. *Tarses* pâles, avec l'extrémité au moins du dernier article noire. *Ongles* noirs.

Cette espèce se trouve dans les environs de Paris (Signoret), dans nos provinces de l'est (Bellevoye). Elle n'est pas très-rare dans les environs de Lyon. Nous l'avons prise également en Provence.

2. Pseudophlœus Fallenii, Schilling

Suballongé; glabre et ordinairement livide, en dessous. Tête chargée de trois rangées de saillies. Antennes insérées sur un support granuleux, avancé et incombé à son angle antéro-externe ; à 3e article granuleux, presque glabre, de grosseur uniforme ; trois fois aussi long que le 2e. Pro-

Digitized by Google

notum rebordé, sinué et denticulé sur les côtés; creusé sur sa ligne médiane d'un large sillon bordé de chaque côté d'une côte granuleuse. Ecusson creusé à la base de deux fossettes rebordées sur les côtés; tronqué et noirâtre à son extrémité. Membranes hyalines, à nervures en partie ponctuées de brun. Dos de l'abdomen d'un roux orangé, avec les trois premiers arceaux et les côtés des suivants, noirs ou bruns.

Coreus Fallenii, SCHILLING, Beitr. 1. p. 46. 9. pl. 1. fig. 2.
Atracius lituratus, CURTIS, Brit. entom. t. X. fig. 500.
Arenocoris Falleni, HAHN, Wanz. t. II. p. 112. fig 192.
Pseudophlœus Fallenii, BURMEIST. Handb. t. II. p. 308. 1. — H.-SCHAEFFER, Wanz. t. VI. p. 4. — COSTA, Cimic. regni neap. cent. 1e. (1838) p. 31. 1. (41). — AMYOT et SERV. Hemipt. p. 247. 1. — GORSKI, Analect ent. p. 153. 100. — FIEBER, Ent. Hemipt. p. 217. 1. — DOUGLAS et SCOTT, Brit. Hemipt. p. 124. 1. pl. 4. fig. 9
Pseudophlœus Dalmani, AMYOT et SERVILLE, Hémipt p. 247. 2?

Long. 0m,0061 à 0m,0078 (2 l. 3/4 à 3 l. 1/2). — Larg. 0m,0026 à 0,0030 (1 l. 1/5 à 1 l. 2/5) aux angles latéraux du pronotum; 0m,0036 à 0m,0040 (1 l. 2/3 à 1 l. 3/4) vers la moitié des tranches abdominales.

Corps suballongé; glabre ou à peu près, en dessus. *Tête* blonde ou d'une teinte rapprochée; chargée de trois rangées de petites saillies: l'une sur la seconde moitié de sa région médiane: chacune des autres naissant au devant des ocelles et dirigée vers la base des antennes. *Epistome* dépassant les joues et un peu élargi en devant. *Antennes* à peine aussi longuement prolongées que la moitié du corps; insérées sur un support granuleux ou denticulé, avancé et incourbé à son angle antéro-externe, à 1er article blond pédiculé à sa base, épais, ovalaire, une fois plus long que large dans son milieu; une fois au moins plus long que le 2e; chargé de dentelures: les 2e et 3e de même couleur, chargés de petites granulations râpeuses: le 3e, grêle, presque glabre, trois ou quatre fois plus long que le 2e. uni au suivant par un petit nodule: le 4e, court, appendicé, ovale oblong, rétréci en pointe; noir ou noirâtre, avec la cupule parfois moins obscure. *Pronotum* élargi d'avant en arrière d'abord en ligne droite, jusqu'aux deux cinquièmes de

Digitized by Google

sa longueur, puis brusquement élargi d'un quart de sa largeur en ligne un peu obliquement transverse jusqu'à ses angles latéraux, qui semblent situés aux trois cinquièmes de sa longueur; rebordé et denticulé sur les côtés, et sur la partie externe de ses bords latéraux postérieurs, au moins aussi long à ceux-ci que les deux cinquièmes de sa longueur totale; en ligne transverse postérieurement, avec les angles postérieurs assez faiblement prononcés, situés au côté externe des angles de l'écusson; ordinairement livide; marqué de points enfoncés; creusé sur sa ligne médiane d'une dépression profonde, postérieurement affaiblie; chargé de chaque côté de celle-ci d'une côte granuleuse; creusé d'une fossette ou dépression profonde, faisant suite en devant à la fossette humérale. *Ecusson* de la couleur du pronotum, avec l'extrémité carénée, obscure, terminée en pointe tronquée; creusé, à la base, de deux fossettes; relevé en rebord sur les côtés de celles-ci et caréné entre elles. *Cories* livides; ponctuées, avec la nervure radiale au moins, entrecoupée de brun. *Membranes* hyalines, ponctuées de brun sur une partie des nervures. *Dos de l'abdomen* d'un roux orangé, avec les trois premiers arceaux et les côtés des deux suivants, noirs ou bruns. *Tranches abdominales* livides, avec les parties antérieure et postérieure des intersections et une tache sur le milieu de leur tranche externe, noires ou brunes. *Bec* noir avec la base pâle. *Lames prébasilaires* non saillantes en devant. *Dessous du corps* d'un livide testacé ou roussâtre. *Poitrine* noire sur une partie de la région sternale et marquée de quelques taches brunes. *Ventre* ordinairement paré d'une ligne longitudinale médiane, souvent interrompue sur chaque arceau, et d'une ligne de chaque côté, noires; marqué près du bord postérieur des 2e à 5e arceaux d'une rangée de points interrompue dans son milieu. *Tranches* comme en dessus. *Cuisses* livides, marquées de taches brunes ou de quelques anneaux de même couleur sur les postérieures; denticulées en dessus et en dessous: les postérieures armées au moins d'une petite épine, près de l'extrémité de leur tranche inférieure. *Tibias* finement denticulés; livides, avec l'extrémité brièvement noirâtre. *Tarses* livides, avec l'extrémité du dernier article au moins, noire. *Ongles* noirs.

Cette espèce paraît habiter la plupart de nos provinces. On la trouve dans nos départements du nord (Lethierry) et de l'est (Bellevoye);

Digitized by Google

dans les environs de Paris (Signoret); dans ceux de Lyon; à Mont-de-Marsan (Perris); en Languedoc et en Provence.

Obs. Elle se distingue du *P. Waltli* par le support de ses antennes muni à son angle antéro-externe d'un prolongement incourbé; par le 3e article de ses antennes grêle, à peu près de même grosseur sur toute sa longueur; par son pronotum largement sillonné sur sa ligne médiane et relevé en forme de côte de chaque côté de ce sillon.

8. Pseudophlœus nubilus, Fallén.

Oblong, glabre; livide ou d'un livide testacé en dessus. Tête blonde, granuleuse. Antennes insérées sur un support obtus ou globuleux à son angle antéro-externe; à 3e article une fois et demie au moins plus long que le 2e, chargé de petits grains brièvement piligères, livide, avec l'extrémité légèrement renflée et noirâtre. Pronotum élargi en ligne droite et presque lisse sur les côtés; creusé en dessus de cinq sillons peu profonds; marqué de points enfoncés obscurs. Ecusson rebordé, terminé en pointe blanchâtre. Membranes livides, chargées de nervures brunes, entrecoupées de livide. Dos de l'abdomen d'un jaune orangé, avec les trois arceaux de la base et les côtés des deux suivants, noirs. Lames prébasilaires saillantes.

♂ 3e article des antennes deux fois plus long que le 2e.

♀ 3e article des antennes une fois et quart à une fois et demie plus long que le 2e.

Coreus nubilus, Fallén. Monog. Cimic. Suec. p. 58. 4. — Id. Hemipt. Suec. p. 39. 5. — Schill. Beitr. 1 p. 47. 10. pl. 4. fig. 5. — Germ. Faun. Eur. 6. 22.

Arenocoris nubilus, Hahn. Wanz. t. II. p. 111. fig. 119. — Spinola, Essai. p. 211. — Stein, Berlin. Ent. Zeitsch. 1860. p. 252. 1.

Pseudophlœus nubilus, H.-Schæff. Wanz. t. VI. p. 4. — Costa. Cimic. reg. neap. (1857.) p. 415. (212). — Gorski, Analect. Entom. p. 152. 99. — Flor, Rhync. Livl. p. 180. 1. — Douglas et Scott, Brit. Hemipt. p. 125. 2.

Pseudophlœus dentipes, Bohem. Nya swenska Hemipt.

Atractus nubilus, Dallas, List. Hemipt. part. 2. p 522. 2. — Kolenati, Meletem. t. II. p. 54. 14.

Batysolen nubilus, Fieber. Eur. Hemipt. p. 216.

Digitized by Google

Long. 0m,0056 à 0m,0061 (2 l. 1/2 à 3 l.). — Larg. 0m,0022 (1 l.) aux angles latéraux du pronotum. — Larg. 0m,0030 (1 l. 2/5) vers la moitié des tranches abdominales.

Corps oblong; d'un livide testacé ou carné de nuances variables, en dessus. *Tête* blonde ou couleur de chair; granuleuse. *Antennes* portées sur un support denticulé, dont l'angle antéro-externe est obtus et subglobuleux; à 1er article brièvement pédiculé, testacé, épais, granuleux, une fois plus long que large, de moitié au moins aussi long que le 2e : celui-ci testacé : le 3e de la grosseur à sa base du 2e à la sienne, cylindrique, faiblement renflé vers l'extrémité; testacé, avec l'extrémité noirâtre, une fois et demie (♀) ou deux fois (♂) plus long que le 2e, plus d'une fois plus long que le 1er; uni au dernier par un petit nodule : celui-ci, renflé, ovoïde, terminé en pointe, noir sur sa moitié basilaire, cendré sur la seconde, de moitié au moins aussi long que le 3e. *Pronotum* élargi en ligne presque droite jusqu'aux angles latéraux, en formant un angle rentrant à peine indiqué au niveau des cicatrices; lisse ou à peine denticulé et légèrement relevé sur les côtés; ne débordant pas, à ceux-ci, la base des cories, parallèle ensuite ou légèrement entaillé et à peine denticulé jusqu'à ces dernières; légèrement rebordé à ses bords latéraux postérieurs; offrant à peine des traces d'angles postérieurs vers les angles de l'écusson; finement granuleux; livide ou testacé, avec les bords latéraux antérieurs plus pâles ou blanchâtres; ordinairement marqué d'une petite tache noire aux angles latéraux; creusé sur la partie antérieure déclive de cinq sillons souvent marqués d'une ligne noirâtre : les sillons voisins du bord externe souvent peu distincts, les deux subintermédiaires plus rarement obsolètes; parfois seulement noirâtre sur le disque ou même sur toute cette partie déclive jusqu'aux bordures latérales pâles, surtout chez le ♂. *Ecusson* en triangle subéquilatéral, terminé par une pointe souvent carénée et pâle; finement granuleux, livide ou testacé, chargé, aux angles antérieurs, d'un point tuberculeux blanchâtre. *Cories* livides ou testacées; marquées de points enfoncés obscurs ou noirâtres; à nervures livides, en partie entrecoupées de brun. *Membranes* livides, translucides, chargées de six ou sept nervures, en partie longitudinales, brunes ou d'un fauve

Digitized by Google

brun, entrecoupées de livide. *Dos de l'abdomen* d'un jaune orangé, avec les trois premiers arceaux, les côtés des deux suivants, et souvent une tache sur le dernier, noirs. *Tranches abdominales* brunâtres à leur partie antérieure et sur la moitié postérieure des intersections, parées sur l'espace intermédiaire d'une bande d'une livide roussâtre élargie vers leur base. *Bec* noir, avec la base d'un livide roussâtre. *Lames prébasilaires* débordant en devant la base du bec. *Dessous du corps* d'un rouge ou roux testacé livide. *Poitrine* en partie obscure ou noirâtre sur la région sternale. *Ventre* paré sur ses flancs de deux rangées de points noirs, parfois obsolètes; ordinairement marqué, chez le ♂, d'une tache noire, à sa base, près de chaque hanche postérieure, et d'une bordure également noire, au bord postérieur du 6e arceau, signes habituellement nuls ou peu marqués chez la ♀. *Cuisses* presque également peu renflées; d'un livide testacé, marquées de petits points subgranuleux noirs, avec la base parfois livide : les postérieures, armées, près de l'extrémité de leur tranche inférieure, d'une épine d'un livide blanchâtre. *Tibias* et *tarses* d'un livide blanchâtre : les premiers, brièvement obscurs à l'extrémité; les derniers noirâtres à l'extrémité des articles. *Ongles* noirâtres.

Cette espèce paraît habiter la plupart de nos provinces. On la trouve dans les environs de Paris; dans nos provinces de l'est (Bellevoye); dans les environs du Mont-de-Marsan (Perris); en Languedoc et en Provence; à la Grande-Chartreuse; elle n'est pas rare dans les environs de Lyon.

Obs. Elle se distingue des deux espèces précédentes par le support de ses antennes subglobuleux à son angle antéro-externe; par son pronotum élargi en ligne presque droite jusqu'aux angles latéraux et muni d'une bordure pâle sur les côtés; par ses lames prébasilaires débordant en devant la partie antérieure de la tête, etc.

QUATRIÈME FAMILLE.

LES SPATHOCÉRIENS.

Caractères. *Pronotum* non relevé à ses angles latéraux; sans épines à ces angles, et ne débordant pas la base des cories. *Antennes* à 1er arti-

Digitized by Google

cle presque aussi long ou plus long que le 2e : le 3e dilaté à son extrémité, d'un tiers au moins plus long que le 2e : le 4e court, en forme de fer de pique, appendicé ; non uni au 3e par un nodule. *Cuisses postérieures* presque aussi grêles que les autres, sans épines en dessous.

Les cuisses postérieures, armées, en dessous, dans la famille précédente, d'épines dont le nombre allait en diminuant chez les dernières espèces de cette coupe, se montrent désormais inermes chez les Coréides suivantes.

Toutefois, les Spathocériens montrent encore, dans leur écusson creusé de fossettes, et surtout dans la conformation du 4e article de leurs antennes, les rapports qui les unissent aux Pseudophléens; mais ils s'en distinguent par plusieurs caractères saillants : leurs antennes semblent faire suite aux joues; le 2e article de ces organes est moins court; le 3e est dilaté vers son extrémité et ne s'unit plus au suivant par un nodule; les nervures de leurs membranes naissent directement du bord postérieur des cories, au lieu de partir d'une nervure parallèle à ce bord.

Genre *Spathocera*, Spathocère, Stein.

Stein. Berlin. Entom. Zeitschs. t. IV. 1860. p. 363.

Caractères. Ajoutez à ceux de la famille :

Antennes naissant d'un tubercule situé à l'extrémité des joues; à peine aussi longues ou à peine plus longues que la moitié du corps; à 1er article épais, trigone ou presque tétragone, un peu arqué au côté interne, à peine aussi long chez les uns, un peu plus long chez les autres que le 2e : celui-ci, grêle, cylindrique : le 3e, d'un tiers au moins plus long que le 2e, grêle à la base, élargi vers l'extrémité : le 4e, court, appendicé ou paraissant formé de deux pièces soudées, ovoïde, rétréci en pointe à l'extrémité. *Tête* en parallélogramme un peu plus long que large; armée de dents dirigées en avant, à la partie antérieure des joues et à celle d'une pièce accolée au côté interne postérieur de ces dernières, paraissant dépendre de celles-ci, ou plutôt être une bifurcation de la ligne médiane de la face, pièce que nous nommerons *appendice subjugal*. Cet appendice est ordinairement armé de deux ou trois dents disposées en une rangée obliquement longitudinale, à

Digitized by Google

son côté externe. *Épistome* plus avancé que les joues et rétréci à son extrémité. *Yeux* semi-globuleux. *Pronotum* un peu échancré en devant, avec les angles antérieurs un peu avancés en forme de dent; élargi d'avant en arrière en ligne droite jusqu'aux deux cinquièmes ou un peu plus, puis en ligne arquée en dehors et un peu incourbée au devant des angles latéraux; plus ou moins brusquement raccourci à son bord postérieur, au devant de l'écusson, et un peu arqué en devant, à ce bord; déclive en arrière à partir des trois quarts environ de sa longueur; chargé sur sa déclivité antérieure de trois reliefs longitudinaux : le médiaire, naissant du bord antérieur et prolongé à peu près jusqu'aux deux cinquièmes : chacun des submédiaires, naissant après les cicatrices et à peine ou non prolongé jusqu'au dos d'âne transversal; souvent chargé d'une saillie tuberculiforme, au devant de chaque cicatrice, dans la direction du tubercule submédiaire. *Ecusson* subcordiforme ou en triangle subarrondi aux angles de devant; creusé à la base de deux fossettes séparées par un relief et rebordées latéralement. *Cories* offrant peu distinctement, vers la moitié de la nervure radiale, une nervure récurrente externe unie à une nervure récurrente interne également peu apparente, constituant avec les nervures subcubitale et radiale une cellule au milieu du bord postérieur, duquel part une nervure prolongée en ligne droite, jusqu'au bord postérieur de la corie. *Membranes* sans nervure transverse parallèle au bord postérieur des cories; chargées de trois à cinq nervures naissant du bord postérieur précité, postérieurement bifurquées ou réticulées. *Bec* prolongé à peu près jusqu'aux hanches intermédiaires. *Pièces prébasilaires* aussi avancées que la base du bec. *Dos de l'abdomen* offrant sur le milieu du bord postérieur des 3e et 4e arceaux un lobe semi-circulaire dirigé en arrière. *Tranches abdominales* au moins aussi larges chacune vers la moitié de leur longueur que le tiers du dos de l'abdomen. *Cuisses* cylindriques; inermes. *Corps* suballongé, de moitié environ plus large vers la moitié des tranches abdominales qu'aux angles latéraux du pronotum.

Les Spathocériens qui ont les antennes insérées sous l'extrémité des joues, comme les Coréates, se rapprochent aussi de ces derniers par la disposition des parties qui suivent le 6e arceau de l'abdomen.

Digitized by Google

Chez les ♂, l'abdomen est tronqué ou plutôt un peu arqué en arrière à son extrémité. L'armure est ovalaire, tronquée à son extrémité, convexe en devant, déprimée en arrière; elle est enclose par le bord postérieur du 6e arceau et par l'extrémité du dos de l'abdomen.

Chez la ♀, le 6e arceau du dos de l'abdomen est échancré en arc à son extrémité et terminé par une dent à chacun de ses angles postérieurs. Le 6e arceau ventral est fendu sur sa ligne médiane. Les deux pièces antérieures constituent par leur réunion un triangle large, mais chacune d'elles est un peu anguleuse en arrière, vers la moitié de son bord postérieur : chacune des quatre pièces postérieures se termine par une dent : mais ces dents presque égales, au lieu de s'échelonner en arrière ne se dépassent pas sensiblement, et sont à peu près sur la même ligne transversale que les dents des angles postérieurs du 6e arceau du dos de l'abdomen.

Tableau des espèces :

a Tête non chargée d'une saillie tuberculeuse en arrière de chaque ocelle. Joues armées en devant de trois ou quatre dents.

b Antennes à 3e article dilaté et aplati à partir du quart de sa longueur. Bec prolongé presque jusqu'aux hanches postérieures. *laticornis.*

bb Antennes à 3e article subcylindrique jusqu'aux trois cinquièmes, élargi et prismatique vers l'extrémité. Bec prolongé jusqu'à la moitié au moins du mésosternum. *Dalmani.*

aa Tête chargée d'une saillie tuberculeuse en arrière de chaque ocelle. Joues armées seulement d'une dent à leur bord antérieur : cette dent située à leur angle antéro-externe. 3e article des antennes subcylindrique jusqu'aux trois quarts, dilaté et prismatique vers l'extrémité. Bec non prolongé jusqu'à la moitié du mésosternum. *lobata.*

1. Spathocera laticornis, Schilling.

Suballongé, élargi jusque vers la moitié des tranches abdominales ; variant du fauve cendré au fauve roussâtre, en dessus. Tête granuleuse, à ligne médiane bifurquée presque à partir du niveau du bord postérieur des yeux. Joues armées chacune en devant de trois ou quatre dents. Ocelles non

Digitized by Google

suivis d'une saillie tuberculeuse. Antennes à 3e article dilaté et aplati à partir du quart de sa longueur, échancré à l'extrémité. Pronotum peu prolongé et presque en ligne transverse droite à ses bords latéraux postérieurs, presque rectangulaire à l'angle postéro-interne de ceux-ci. Bec prolongé presque jusqu'aux hanches intermédiaires.

♂ Arceau de l'armure tronqué en arrière à l'extrémité. Dernier arceau du ventre tronqué à chacun de ses angles postéro-externes et pas plus prolongé en arrière dans ce point que le bord postérieur de l'arceau de l'armure, suivi d'un appendice obtriangulaire déclive, moins large en devant que cette partie tronquée.

♀ Ventre terminé par six dents : les quatre intermédiaires appartenant à l'arceau de l'armure : les deux intermédiaires de celles-ci divisées presque jusqu'à la base : les autres appartenant à l'angle postéro-externe du dernier arceau de l'abdomen.

Coreus laticornis, SCHILLING, Beytr. (1829). p. 42. 6. pl. 2. fig. 2.— HERRICH-SCHAEFF., Faun. germ. 135. 3.
Atractus cinereus, LAPORTE, Essai, p. 46?— AMYOT et SERV. Hémipt. p. 210. 1.
Hypophlœus laticornis, HERR-SCHAEFF. Wanz. t. VI. p. 3. pl. 182. fig. B (Antenne).
Spathocera laticornis, STEIN, Berlin. Ent. Zeitschr. t. IV (1860). p. 254. 3. — FIEBER, Hemipt. p. 215. 1.

Long. 0m,0078 à 0m0081 (3 l. 1/2 à 3 l. 5/8). — Larg. 0m0020 à 0022 (1 l.) aux angles latéraux du pronotum ; 0m0033 (1 l. 1/2) vers la moitié des tranches abdominales.

Corps suballongé, élargi jusqu'à la moitié des tranches abdominales ; ordinairement d'un fauve roussâtre ou terreux, en dessus. *Tête* testacée ; granuleuse ; sans saillie tuberculeuse derrière chaque ocelle ; à ligne médiane bifurquée en devant presque à partir du niveau du bord postérieur des yeux ; armée de trois ou quatre dents à la partie antérieure de chaque joue ; armée de deux ou trois dents au côté externe de l'appendice subjugal, et de deux dents sur l'épistome. *Antennes* à 1er article fauve ou fauve brun, granuleux, au moins aussi long que le 2e : celui-ci rosâtre ; le 3e de moitié au moins plus long que le 2e, rosâtre à

Digitized by Google

sa base, noir, aplati ou comprimé, et graduellement élargi en forme de pennes de flèche, à partir du quart de sa longueur, échancré en arc à son extrémité : le dernier, à peine plus long que le 2e, noir sur sa cupule, cendré à l'extrémité. *Pronotum* muni sur les côtés d'un rebord livide blanchâtre, prolongé en s'affaiblissant jusqu'aux angles postérieurs ; en ligne transverse presque droite, peu prolongée et presque en ligne transverse droite ou à peine arquée en arrière, entre les côtés de l'écusson et la nervure radiale, c'est-à-dire à ses angles latéraux postérieurs ; presque rectangulairement ouvert à ceux-ci ; finement granuleux ; ordinairement fauve en devant, plus foncé vers le dos d'âne transversal. *Ecusson* d'un fauve terreux, caréné postérieurement, creusé de deux fossettes à la base. *Cories* de la couleur de l'écusson, avec la base du bord externe pâle. *Membranes* d'un livide cendré ; à nervures obscures : les basilaires ramifiées postérieurement. *Dos de l'abdomen* d'un flave ou roux testacé, avec la base noire. *Tranches abdominales* d'un roux testacé obscur sur leur moitié antérieure, brunes sur la postérieure. *Bec* noir, avec la base pâle ; prolongé presque jusqu'aux hanches intermédiaires. *Dessous du corps* d'un livide ou cendré roussâtre. *Poitrine* chargée de chaque côté de lignes en relief interrompues. *Ventre* marqué, près du bord postérieur de ses arceaux, d'une rangée de points noirs, et souvent de points moins obscurs, en devant. *Pieds* livides ou d'un livide rosâtre ; maculés, surtout sur les cuisses, de taches ou d'anneaux noirs. *Tarses* noirs à l'extrémité des articles.

Cette espèce habite les provinces tempérées et méridionales de notre pays. On la trouve en Bourgogne, dans nos environs de Lyon, en Provence, à Mont-de-Marsan (Perris).

Obs. Elle se distingue de la suivante par le 3e article de ses antennes dilaté et aplati ou comprimé à partir du quart de sa longueur, échancré à l'extrémité ; par la ligne médiane de sa tête bifurquée presque à partir du niveau du bord postérieur des yeux, et par conséquent non saillante entre ces organes ; par son bec prolongé presque jusqu'aux hanches intermédiaires.

Le *S. laticornis* s'éloigne du *lobata* par les ocelles non suivis en arrière d'une saillie tuberculeuse, etc.

Digitized by Google

2. Spathocera Dalmani, SCHILLING.

Suballongé, élargi jusque vers la moitié des tranches abdominales ; d'un fauve de nuance variable en dessus. Tête ponctuée ou subgranuleuse; à ligne médiane saillante entre les yeux, bifurquée en devant; joues armées chacune en devant de deux ou trois dents : ocelles non suivis d'une saillie tuberculeuse. Antennes à 3e article dilaté et trigone à partir des trois cinquièmes de sa longueur, tronqué à l'extrémité. Pronotum notablement prolongé et arqué en arrière à ses angles latéraux postérieurs, subarrondi à l'angle postéro-interne de ceux-ci. Bec prolongé au moins jusqu'à la moitié du mésosternum.

♂ Arceau de l'armure tronqué à sa partie postérieure. Dernier arceau du ventre tronqué à ses angles postéro-externes, à peine aussi prolongé en arrière à cette partie tronquée que le bord postérieur de l'arceau de l'armure, et suivi d'une partie obtriangulaire déclive aussi large à sa base que la partie tronquée.

♀ Ventre terminé par six dents : les quatre intermédiaires appartenant à l'arceau de l'armure : les deux intermédiaires de celles-ci séparées par une entaille : les deux autres appartenant à l'angle postérieur du dernier arceau de l'abdomen.

Coreus Dahlmannii, SCHILLING, Beitr. p. 41, 5. pl. I. fig. 1.
Arenocoris Dahlmannii, HAHN, Wanz. t. II. p. 112. pl. 64. fig. 193.
Pseudophlæus Dalmanni. — *Herrich-Schaeff*, WANZ. pl. 182. fig. 161. A (antenne).
Spathocera Dalmani, STEIN, Berlin. Entom. Zeitsch. t. IV. 1860. p. 254. 1. — FIEBER, Hemipt. p. 216. — DOUGLAS et SCOTT, Brit. Hemipt. p. 122. 1. pl. 4. fig. 8.

Long. 0m,0067 à 0m,0078 (3 l. à 3 l. 1/2). — Larg. 0m,0017 à 0m,0020 (3/4 l. à 9/10 l.) aux angles latéraux du pronotum; 0m,0026 à 0m,0030 (1 l. 1/6 à 1 l. 2/5) vers la moitié des tranches abdominales.

Corps suballongé, élargi jusque vers la moitié des tranches abdominales; ordinairement d'un fauve terreux ou roussâtre, en dessus. *Tête*

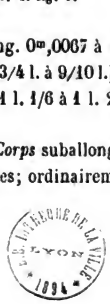
BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1894

Digitized by Google

blonde ou carnée; subgranuleuse; sans saillie tuberculeuse derrière chaque ocelle; à ligne médiane saillante entre les yeux, bifurquée au devant de ces organes; armée de deux ou trois dents au bord antérieur des joues; armée de deux ou trois dents au côté externe de l'appendice subjugal, et de deux dents sur l'épistome. *Antennes* à 1er article fauve ou testacé; finement granuleux, avec quelques petites dentelures peu apparentes, au côté externe; plus long ou au moins aussi long que le 2e; celui-ci d'un livide rosâtre; le 3e une fois plus long que le 2e, d'un livide rosâtre ou carné, graduellement élargi et trigone à partir des trois cinquièmes de sa longueur, tronqué et noir vers l'extrémité; le 4e, de deux tiers ou près d'une fois plus court que le précédent, noir sur sa cupule, d'un blond cendré à l'extrémité. *Pronotum* muni sur les côtés d'un rebord pâle ou blanchâtre, et finement granuleux jusqu'aux angles latéraux; légèrement en forme de dent dirigée en arrière à ces derniers; en arc dirigé en arrière, entre l'écusson et chaque nervure radiale, c'est-à-dire à leurs bords latéraux postérieurs, jusqu'au bord postérieur; finement granuleux à son bord antérieur; subarrondi à l'angle postéro-interne de ces bords; ordinairement d'un fauve de nuance diverse, avec le relief de la ligne médiane étroit et blanchâtre. *Ecusson* fauve ou d'une teinte rapprochée; caréné postérieurement, creusé de deux fossettes à sa base. *Cories* de la couleur de l'écusson, avec la base du bord externe, blanche. *Membranes* d'un livide cendré, à nervures basilaires ramifiées ou réticulées postérieurement. *Dos de l'abdomen* d'un flave ou roux testacé, avec les deux premiers arceaux, noirs. *Tranches abdominales* d'un livide tirant sur le fauve, sur leur moitié antérieure ou seulement sur une tache voisine de la tranche et d'un fauve plus ou moins obscur, sur le reste. *Bec* prolongé, au moins jusqu'à la moitié du mésosternum; noir, avec la base pâle. *Poitrine* cendrée ou grisâtre, parfois obscure, souvent noire sur le mésosternum; chargée de deux lignes saillantes interrompues. *Ventre* finement granuleux; d'un livide flavescent ou rosâtre; ordinairement marqué d'une rangée de points noirs, près du bord postérieur des arceaux, et souvent d'une autre rangée moins foncée près du bord antérieur de ceux-ci. *Pieds* d'un livide cendré, maculé, principalement sur les cuisses, de taches noires ou brunes : extrémité des articles des tarses et ongles, noirs.

Digitized by Google

Cette espèce se trouve depuis le nord jusque dans le midi de la France; elle n'est pas très-rare dans les environs de Lyon.

Obs. Quand la matière noire n'a pas eu le temps de se développer, le dessus du corps est parfois cendré ou d'un cendré testacé.

Le *S. Dalmani* s'éloigne du *S. laticornis* par une taille plus faible; par le 3e article de ses antennes subcylindrique jusqu'aux trois cinquièmes de sa longueur, graduellement élargi et trigone à partir de ce point, tronqué à l'extrémité; par sa tête chargée d'un relief saillant entre les yeux au moins entre la majeure partie de ces organes et bifurquée en devant; par son pronotum assez fortement prolongé et arqué en arrière à ses bords latéraux postérieurs, et subarrondi à l'angle postéro-interne de ces bords; par son bec moins longuement prolongé.

3. Sapathocera lobata, Schilling.

Suballongé, élargi jusque vers la moitié des tranches abdominales; ordinairement fauve ou d'un fauve testacé, en dessus. Tête granuleuse; chargée d'une petite saillie tuberculeuse derrière chaque ocelle; à ligne médiane ordinairement en partie saillante entre les yeux, bifurquée antérieurement. Joues armées chacune en devant seulement d'une dent, constituant leur angle antéro-externe. Antennes à 3e article dilaté et trigone seulement à partir des trois quarts ou plus de sa longueur, tronqué à l'extrémité. Pronotum graduellement plus prolongé en arrière, de dehors en dedans à ses bords latéraux postérieurs, presque rectangulaire à l'angle postéro-interne de ces bords. Bec non prolongé jusqu'à la moitié du mésosternum.

♂ Arceau de l'armure faiblement arqué en arrière à son bord postérieur. Dernier arceau du ventre tronqué à ses angles postéro-externes, à peine aussi prolongé en arrière à cette partie tronquée que le bord postérieur de l'arceau de l'armure et suivi d'une partie obtriangulaire déclive aussi large à sa base que la partie tronquée.

♀ Ventre terminé par six dents : les quatre intermédiaires appartenant à l'arceau de l'armure; les deux intermédiaires de celles-ci séparées seulement par une entaille plus ou moins faible; les deux autres

Digitized by Google

appartenant à l'angle postéro-externe du dernier arceau de l'abdomen.

Pseudophlœus, lobatus, Herrich-Schæff. Wanz. t. VI. p. 6. pl. 182. fig. 561. — A. Costa, Cimic. Centuria secunda. p. 6. n° 156. — Gorski, Analecta. p. 154. 103.
Syromastes obscurus, Germar, Faun. Eur. 22. 11.
Spathocera lobata, Stein, Berlin. Entom. Zeitschr. t. IV. (1860.) p. 254. 2.— Fieber Hemipt. p. 216.

Long. 0m,0061 à 0m,0067 (2 l. 3/4 à 3 l.). — Larg. 0m,0017 à 0m,0020 (3/4 l. à 9/10 l.) aux angles latéraux du pronotum; 0m,0028 (1 l. 1/4) vers la moitié des tranches abdominales.

Corps suballongé, élargi jusque vers la moitié des tranches abdominales; ordinairement fauve pâle ou d'un fauve testacé, en dessus. *Tête* blonde ou carnée; granuleuse; chargée d'une saillie tuberculeuse derrière chaque ocelle; armée, à la partie antérieure des joues, d'une seule dent constituant leur angle antéro-externe; armée de deux ou trois dents au côté externe de l'appendice subgénal, et d'une ou de deux dents sur l'épistome. *Antennes* à 1er article ordinairement blond ou carné, à peine aussi long que le 2e; celui-ci d'un livide rosâtre : le 3e en majeure partie de même couleur, avec l'extrémité noire, graduellement dilaté et trigone à celle-ci, à partir des trois quarts de la longueur, tronqué à l'extrémité, près d'une fois plus long que le précédent : le 4e à peu près aussi long que la moitié du 3e, noir, avec l'extrémité cendrée. *Pronotum* relevé sur les côtés en un rebord d'un blanc livide, prolongé en se rétrécissant jusqu'aux angles latéraux; souvent comme muni d'une petite dent dirigée en arrière, à ceux-ci, arqué et graduellement plus prolongé en arrière à partir du côté externe de ses bords latéraux postérieurs jusqu'à l'angle postéro-externe de ces bords, presque rectangulaire à cet angle; granuleux, ordinairement fauve ou testacé. *Ecusson* de la couleur de l'écusson, légèrement caréné postérieurement. *Cories* de la couleur de l'écusson, avec la base du bord extérieur des cories pâle. *Membranes* d'un livide plombé; à nervures obscures : les

Digitized by Google

basilaires ramifiées ou réticulées postérieurement. *Tranches abdominales* rosâtres; chargées d'un faible tubercule sur le milieu de chaque intersection. *Dos de l'abdomen* d'un livide rosâtre, avec les deux premiers arceaux et deux taches sur le dernier, noirs. *Bec* dépassant un peu les hanches antérieures, mais non prolongé jusqu'aux intermédiaires; noir, avec la base pâle. *Poitrine* d'un livide carné; chargée sur l'antépectus de deux reliefs peu marqués sur le médipectus : l'externe peu saillant sur le postpectus. *Ventre* finement granuleux; d'un livide carné ou rosâtre; marqué d'une rangée de points obscurs, près du bord postérieur des arceaux. *Pieds* d'un livide carné ou rosâtre, maculés de taches brunes ou noirâtres.

Cette espèce habite surtout les parties tempérées et méridionales. On la trouve dans les environs de Lyon et plus communément dans le Midi.

Le *S. lobata* se distingue aisément des *S. laticornis* et *Dalmani*, par sa tête chargée d'une saillie tuberculeuse derrière chaque ocelle; par ses joues armées en devant d'une seule dent constituant leur angle antéro-externe; par le 3e article de ses antennes subcylindrique jusqu'aux trois quarts ou quatre cinquièmes de sa longueur, graduellement élargi et trigone vers l'extrémité; par son bec moins longuement prolongé; par ses tranches abdominales offrant une saillie sur la partie médiane et basilaire des intersections.

Les dents dont la tête et l'épistome sont armés, sont ordinairement moins prononcées que chez les espèces précédentes.

DEUXIÈME SOUS-TRIBU.

Caractères. *Antennes* à 1er article une fois au moins plus court que le 2e. *Pronotum* non relevé à ses angles latéraux, inerme et ne débordant pas ou débordant à peine à ceux-ci la base des cories; puis prolongé en arrière après ces angles; creusé d'une fossette humérale. *Dos de l'abdomen* n'offrant pas, au bord postérieur des 3e et 4e arceaux, un lobe dirigé en arrière et logé dans une échancrure de l'arceau suivant; le 5e avancé à son bord antérieur en angle souvent incomplet; le 6e tronqué postérieurement. *Pièces de l'armure* peu saillantes chez le ♂, voilées et incluses sous le 6e arceau ventral, chez la ♀; ce 6e arceau

Digitized by Google

échancré à son bord postérieur chez le ♂, pour recevoir le voile de l'armure, entaillé en angle aigu, chez la ♀.

Ces insectes sont faciles à distinguer des autres Coréides par les caractères indiqués.

La brièveté du premier article de leurs antennes et les caractères fournis par le dos de l'abdomen les éloignent des quatre familles précédentes et justifient leur séparation en une sous-tribu particulière.

Ils sont réduits, en France, à la famille suivante :

CINQUIÈME FAMILLE.

LES RHOPALIENS.

Caractères. Ajoutez aux précédents :

Antennes moins longues que le corps ; insérées sur un support ou sur un tubercule, situé au devant des yeux, au côté interne des joues ; à 1er article épais : les 2e et 3e grêles, cylindriques : le 3e généralement un peu moins long que le 2e : le 4e épais, cylindrique sur la majeure partie de sa longueur, rétréci à ses extrémités ; ordinairement aussi long ou plus long que le 3e. *Pronotum* élargi jusqu'aux angles latéraux : ceux-ci situés au moins aux quatre cinquièmes ou cinq sixièmes de sa longueur ; à angles postérieurs faiblement indiqués. *Ecusson* en triangle au moins aussi long que large. *Cories* chargées, sur la mésocorie, d'une nervure médiane bifurquée postérieurement pour former une cellule triangulaire ; chargée d'une nervure récurrente naissant vers les deux tiers de la nervure radiale et aboutissant à la nervure médiane. *Membranes* chargées de nervures longitudinales nombreuses, naissant d'une nervure contiguë au bord postérieur des cories, laissant vers l'angle antéro-interne de celles-ci deux sortes de petites cellules. *Bec* de longueur variable. *Cuisses* peu ou point renflées : toutes inermes.

D'après les observations anatomiques faites par M. L. Dufour sur plusieurs espèces de ce genre, les Rhopaliens comme les Dasycoriens, manqueraient des cordons valvuleux qu'on observe chez le *Syromastes marginatus*.

Digitized by Google

Les Rhopaliens se répartissent dans les genres suivants :

			Genres.
Tête plus large que longue, les yeux compris ; rétrécie après ces organes ; les yeux séparés du bord antérieur du pronotum par un espace presque égal à leur diamètre.	Hémiélytres membraneuses et diaphanes sur l'endocorie et sur une partie au moins de la mésocorie.	Ocelles contigus au bord antérieur du pronotum. Cories opaques.	*Maccevethus.*
		Ocelles non contigus au bord antérieur du pronotum. Endos et mésocories membraneuses et diaphanes.	*Myrmus.*
	Bec prolongé au moins jusqu'à la moitié des hanches intermédiaires.	Dos de l'abdomen moins large au bord postérieur de son 6e arceau, que long, sur la ligne médiane de celui-ci.	*Rhopalus.*
		Dos de l'abdomen plus large au bord postérieur du 6e arceau que long sur la ligne médiane de celui-ci.	*Colobatus*
	Bec non ou à peine prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires. Angle postéro-externe du postpectus prolongé en arrière.		*Brachycarenus.*
Cories entièrement coriaces et opaques. Angle postéro-externe du postpectus prolongé en arrière.			*Corizus.*

Genre *Maccevethus*, MACCEVÊTHE, Dallas.

Dallas. List of Hemipt. brit. mus. (1852.) p. 520.

CARACTÈRES. *Tête* en triangle ; plus longue que large, les yeux compris. *Ocelles* contigus au bord antérieur du pronotum. *Yeux* rapprochés de ce bord ; à moitié enchassés dans les côtés de la tête. *Pronotum* presque sans relief transversal au devant des cicatrices ; à angles postérieurs correspondant à ceux du bord antérieur de l'écusson. *Cories* subcoriaces, peu translucides. 6e *arceau du dos de l'abdomen* moins large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane : le 4e incourbé vers sa ligne médiane à son bord antérieur : le 5e avancé en angle complet à son bord antérieur. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires. *Bord posté-*

Digitized by Google

rieur des flancs du postpectus en ligne un peu obliquement transversale, avec l'angle postéro-externe émoussé ou subarrondi.

1. Maccevethus errans, Fabricius.

Suballongé; garni de poils peu apparents et marqué en dessus de points enfoncés noirs, sur un fond variant du jaune pâle au rouge brunâtre; côté externe du support antennifère, bords latéraux du pronotum, ligne médiane et extrémité de l'écusson, et tranches abdominales d'un flave pâle. Dos de l'abdomen noir, avec une tache sur le milieu du 4e arceau et deux lignes longitudinales sur le dernier, flaves. Dessous du corps flave ou nankin, marqué d'une rangée longitudinale de points noirs sur les flancs du ventre et d'une rangée transversale de points semblables vers la base des 3e et 4e arceaux.

♂ 6e arceau du ventre échancré en demi-cercle, dans lequel est enchassé celui de l'armure.

♀ 6e arceau du ventre entaillé en angle à son bord postérieur.

Cimex linoela, Fabr. Mant. ins. t. II. (1787.) p. 302. 226.
Lygæus errans, Fabr. Entom. Syst. t. IV. (1794.) p. 152. 59. — Coquebert. Illustr. t. I. 40. pl. 10. fig. 11.
Lygæus lineola, Fabr. Ent. Syst. t. IV. p. 163. 75.— Id. Syst. Rhyng. p. 228. 21. (Voy. Staol, Hemipt. Fabr. p. 68).
Coreus errans, Fabr. Syst. Rhyng. (1803.) p. 200. 43. — Latr. Hist. nat. t. XII. p. 205. 10.
Myrmus errans, Hahn. Wanz. t. III. (1835.) p. 1. fig. 226.
Rhopalus errans, Herrich-Schæff. Nomencl. entom. 1. 35 et 42. — Fieber, Eur. Hemipt. 9. 233. 1.
Corizus errans, Herrich-Schæff. Wanz. t. IX. index. p. 71. — Costa, Cimic. Regn. nap. Cent. 1a. p. 29. 1. (37.)
Maccevethus errans, Dallas. List part. 2. p. 425.
Corizus lineola, Staol. Hemip. Fabr. p. 68.

Longueur 0m,0085 à 0m,0100 (1 l. 3/4 à 4 l. 1/2). — Largeur 0m,0030 (1 l. 2/5) aux angles latéraux du pronotum; 0m,0036 (1 l. 2/3) vers la moitié des tranches abdominales.

Corps suballongé et garni de poils fins, en dessus; marqué de points enfoncés noirs, sur un fond variant du rouge fauve ou du rouge bru-

Digitized by Google

nâtre au jaune pâle paraissant d'un flave verdâtre par l'effet des points obscurs. *Tête* d'un flave pâle sur le bord externe du support des antennes et sur le bord interne des yeux. *Antennes* prolongées à peu près jusqu'à la moitié du corps; portées par un support terminé en pointe à son angle antéro-externe; à 1er article noir ou brun : le 2e noir, avec l'extrémité d'un rouge carminé : le 3e d'un rouge carminé : le 4e noir, avec la base rouge. *Pronotum* élargi en ligne droite jusqu'à ses angles latéraux; ponctué et coloré comme la tête, avec les côtés parés d'une bordure d'un flave pâle. *Ecusson* ponctué et coloré comme le pronotum, avec la ligne médiane un peu saillante et l'extrémité d'un flave pâle. *Cories* ponctuées et colorées comme le pronotum, avec la base du repli d'un blanc flave. *Membranes* hyalines, avec la base flavescente; à huit ou neuf nervures longitudinales. *Dos de l'abdomen* noir, avec une petite tache sur le milieu du 4e arceau et deux traits longitudinaux sur le dernier, flaves : bord antérieur du 4e arceau incourbé vers la ligne médiane : bord antérieur du 5e avancé en angle complet jusqu'à la tache flave du 4e. *Tranches abdominales* flaves *Dessous du corps* d'un flave blanchâtre ou nankin; marqué d'un point noir sur les flancs et d'un autre au côté externe des hanches; noté de chaque côté du ventre d'une rangée longitudinale de points noirs situés sur le milieu de chaque arceau, et d'une rangée transversale de six points noirs à la base des 3e et 4e arceaux. *Pieds* d'un flave blanchâtre ou nankin; cuisses intermédiaires marquées d'un trait noir sur la moitié postérieure de leur côté externe : les postérieures noires sur la dernière moitié de leur côté interne. *Tarses* à 1er article noir à l'extrémité : le 3e noir.

Cette espèce paraît être commune dans les parties tempérées et surtout dans les provinces méridionales de la France.

La couleur du dessus du corps dans son état le plus foncé est d'un rouge brunâtre; mais la robe subit diverses variations.

Var. *a*. Quand le pigmentum a été moins abondant, la couleur passe au fauve ou au roux fauve, et quelques parties du pronotum sont souvent marquées de points à peine obscurs. Le 1er article des antennes est souvent en partie rouge en dessous, et le dernier, rouge à l'extrémité.

Var. *b*. Quand la matière colorante obscure a plus ou moins fait défaut, la tête, le pronotum, la majeure partie de l'écusson et des

Digitized by Google

cories sont d'un flave auquel les points noirs donnent une légère teinte verdâtre. Le 1er article des antennes est pâle en dessous : l'extrémité du 2e, le 3e et les deux extrémités ou la majeure partie du 4e sont flaves. La rangée transversale des points est parfois, en partie au moins, peu marquée. Les parties flaves des pieds passent au blanc flavescent; les cuisses intermédiaires sont sans taches : les postérieures à peine tachées de noir vers la partie postérieure de leur côté interne, ou quelquefois même également sans taches.

La variété d'un flave grisâtre n'est pas particulière au ♂, ni la variété couleur d'un rouge de nuances variables à la ♀, comme semble l'avoir cru M. H.-Schæffer (Ent. Germ. 127. 1). Les deux sexes présentent à peu près les mêmes variations de couleur.

Le *Lygæus lineola* de Fabricius, que cet auteur indiquait comme provenant des îles de l'Amérique, est identique avec le *L. errans* du du même auteur, comme nous l'a appris M. Staol, d'après la confrontation faite par ce savant des types du célèbre entomologiste danois.

Fabricius après avoir décrit cette espèce sous la dénomination de *lineola*, l'a publiée sous celle d'*errans*, après avoir visité les collections de Paris, quoique le nom de *lineola* soit le plus ancien, nous conserverons celui d'*errans* sous lequel cette espèce de coréïde a été figurée par Coquebert et Hahn, attendu qu'il est peu facile de la reconnaître dans la description du *Lygæus lineola*.

2. Maccevethus corsicus, Signoret.

Suballongé, garni de poils peu apparents et marqué en dessus de points enfoncés noirs, sur un fond d'un brun rougeâtre; bords latéraux du pronotum, ligne médiane et extrémité de l'écusson, flaves. Antennes noires, avec le 3e article, la base et l'extrémité du 4e, rougeâtres. Tranches abdominales avec chaque intersection mi-partie flave et mi-partie noire. Dessous du corps flave, avec une rangée transversale de points noirs, à la base des 2e, 3e et 4e arceaux. Dos de l'abdomen noir avec un point sur le milieu du 4e arceau et deux bandes longitudinales sur la moitié du dernier, flaves.

Maccevethus corsicus, Signoret, Ann. Soc. ent. de Fr. (1862) p. 376.

Longueur 0m,0080 (3 l. 1/2).

Patrie : la Corse.

Digitized by Google

Genre *Myrmus*, MYRME, Hahn.

Hahn, Wanzen, t. I. (1831.) p. 82.

CARACTÈRES. *Tête* en triangle; plus longue que large; rétrécie après les yeux. *Ocelles* non contigus au bord antérieur du pronotum. *Yeux* peu rapprochés de ce bord; à moitié enchassés dans les côtés de la tête. *Pronotum* sans relief au devant des cicatrices; à angles postérieurs correspondant à ceux du bord antérieur de l'écusson. Endo et mésocories membraneuses et transparentes. 4e *arceau du dos de l'abdomen* anguleusement prolongé en arrière dans son milieu : le 5e anguleusement avancé jusqu'au précédent dans le milieu de son bord antérieur. Le 6e tronqué à son bord postérieur et plus large à celui-ci que long sur sa ligne médiane. *Bord postérieur* des flancs du postpectus en ligne un peu obliquement transverse, émoussé ou subarrondi à ses angles postéro-externes.

Ce genre a tous les caractères principaux du précédent. Il en diffère par ses ocelles et par ses yeux moins rapprochés du bord antérieur du pronotum, et par la troncature plus large du bord postérieur du 6e arceau du dos de l'abdomen.

Par ses endo et mésocories membraneuses et diaphanes; il conduit naturellement au genre *Rhopalus*.

1. Myrmus miriformis, FALLÉN.

Allongé, à peine pubescent, ponctué et ordinairement d'un livide flavescent ou verdâtre sur la tête, le pronotum et l'écusson. La tête noire sur les sutures épistomales, rayée d'une ligne sur la partie médiane antérieure du front, marquée d'une bande nébuleuse au devant des ocelles. Antennes hérissées de poils, d'un rouge de chair, au moins en partie. Prothorax flave ou verdâtre sur les côtés, chargé d'un relief étroit sur la ligne médiane. Cories membraneuses et diaphanes sur les endo et mésocories; à nervures radiale, médiane et apicale rouges. Dos de l'abdomen au moins en partie d'un livide verdâtre, avec la ligne médiane noire. Tranches abdominales d'un livide vert. Pieds d'un rouge de chair.

Digitized by Google

Coreus miriformis, FALLÉN, Monogr. cimic. p. 60. 8.
Lygæus micropterus, BURRELL, *in*. Trans. of the entom. Soc. of Lond t. I. (1807.) p. 73.
Corizus miriformis, ZETTERST. Faun. lapp. 467. 3. — Id. Insect. lapp. p. 261. 3. — FALLÉN, Hemipt. suec. p. 44. 4. — HERRICH-SCHÆFF. Faun. Germ. 121. 11 (♀) 12 (♂).
Rhopalus miriformis, SCHILLING, Beitr. 1. p. 54. 6. pl. 6. fig. 3 (♀).
Chorosoma microptera, CURTIS, Brit. entom. t. VII. p. 297. 2.
Myrmus miriformis, HAHN. Wanz. t. I. p. 82. fig. 46. — BURMEIST. Handb. t. II. p. 312. — FIEBER, Eur. Hemipt. p. 227. 1. — DOUGLAS et SCOTT, Brit. Hemipt. p. 137. pl. 5. fig. 4
Chorosoma miriformis, Spin. Essai, p, 222. — COSTA, Cim. Regn. neap. (1838.) p. 36. 2. (49). — DALLAS, List. Hemipt. p. 487. 1.

Longueur 0m,0078 à 0m,0095 (3 l. 1/2 à 4 l. 1/4). — Largeur 0m,0022 (1 l.) vers les angles latéraux du pronotum; 0m,0026 (1 l. 1/6) vers la moitié des tranches abdominales.

Corps allongé, plus étroit chez le ♂ que chez la ♀; presque glabre, en dessus. *Tête* plus longue que large, les yeux compris; triangulaire; ponctuée; garnie de quelques poils peu apparents; ordinairement d'un flave ou livide verdâtre; rayée d'une ligne noire sur les sutures séparant l'épistome des joues; rayée d'une ligne longitudinale obscure sur le milieu de la partie antérieure du front; parée d'une bande obscure naissant au bord antérieur de chaque ocelle et dirigée vers la base des joues. *Antennes* un peu plus longues que la moitié du corps; insérées sur un support obtus à son angle antéro-externe; hérissées de poils obscurs assez raides et un peu dirigés en avant; à 1er article épais, court, ordinairement d'un livide ou flave verdâtre (♀) ou en partie rouge (♂): les 2e et 3e cylindriques, d'un rouge de nuance variable: le 3e, presque égal au 2e ou un peu moins long que le 3e, obscur, d'un flave verdâtre ou en partie rosâtre (♀) ou rouge (♂). *Pronotum* élargi en ligne droite jusqu'aux angles latéraux; sans relief bien sensible au devant des cicatrices; grossièrement ponctué; ordinairement d'un livide verdâtre ou flavescent, avec les côtés d'un flave pâle (♀) ou verdâtres (♂); chargé sur sa ligne médiane, depuis le bord antérieur, d'un étroit et faible relief, affaibli et raccourci postérieurement; creusé d'une fossette humérale. *Ecusson* en triangle un peu plus long que large; grossière-

Digitized by Google

ment ponctué; ordinairement d'un livide flavescent ou rosâtre, avec les bords et la ligne médiane légèrement saillants et plus pâles. *Cories* membraneuses et diaphanes sur les endo et mésocories, pâles et translucides sur les exocories : nervures cubitale, médiane et postérieure ordinairement rouges ou d'un flave verdâtre. *Membranes* hyalines, à peine plus longues que le corps. *Dos de l'abdomen* d'un livide verdâtre ou d'un flave livide chez les uns, en partie d'un rouge de chair ou d'un rouge sanguinolent chez les autres, avec une ligne ou bande longitudinale médiaire, noire : bord antérieur du 4e arceau anguleusement prolongé en arrière dans son milieu : bord antérieur du 5e arceau avancé dans son milieu en un angle atteignant la pointe de la partie obtriangulaire du bord de l'arceau précédent : le 6e arceau tronqué à son extrémité et plus large que long sur sa ligne médiane. *Tranches abdominales* verdâtres ou d'un flave verdâtre. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires; noir, avec la gaîne d'un livide ou flavescent verdâtre. *Dessous du corps* d'un livide verdâtre; brièvement pubescent; ponctué sur la poitrine : bord postérieur des flancs du postpectus en ligne transverse, avec l'angle postéro-externe émoussé ou subarrondi. *Ventre* parfois paré sur les côtés de deux bandes longitudinales flaves, marquées de points noirs. *Pieds* garnis de poils livides; d'un rouge de chair ou d'un livide carné, avec la base des cuisses et une partie des jambes ordinairement d'un livide verdâtre; garnis de petits points un peu saillants ou râpeux sur les cuisses et les jambes : cuisses postérieures un peu plus épaisses que les autres : extrémité des articles des tarses obscure.

Cette espèce habite principalement les parties froides ou tempérées. Elle paraît commune dans nos départements du Nord, durant l'été, dans les allées ombragées des bois dans lesquelles croissent les composées des genres *Centaurea* et *Senecio* (Lethierry); on la trouve dans les Vosges (Bellevoye); nous l'avons prise sur les montagnes du Pilat; elle est rare dans les environs de Lyon.

Obs. Elle offre sous le rapport de la couleur de nombreuses variétés, signalées par Hahn (Wanz. t. I. p. 83); mais elle est facilement reconnaissable aux caractères que nous avons indiqués.

Digitized by Google

Le développement des organes du vol est souvent incomplet ou réduit à des moignons, même chez les individus qui paraissent adultes.

H. Schæff. Faun. Germ. 121. 11. et 121. 112. — Hahn, Wanz, fig. 47.

Le *Myrmus miriformis* a été signalé pour la première fois dans la même année (1807) par deux auteurs différents : par Fallén, en Suède, et par Burrell, en Angleterre ; mais le 1er vol. des Transactions de la Société entomologique dans lequel ce dernier a publié son *Lygæus micropterus* n'a paru qu'en 1812.

Zetterstedt a eu le premier le mérite, en 1828, de rattacher ce genre à nos *Rhopaliens*, en le plaçant dans le genre *Corizus* de Fallén.

Genre *Rhopalus*, Rhopale, Schilling.

Schilling. Beitr. p. 36. gen. 3.

Caractères. *Yeux* séparés du bord antérieur du pronotum par un espace presque aussi grand que leur diamètre. *Ocelles* non contigus au bord antérieur du pronotum. *Tête* rétrécie après les yeux ; plus large que longue, les yeux compris. *Yeux* peu enchassés dans les côtés de la tête. *Pronotum* chargé d'un relief plus ou moins prononcé au devant des cicatrices ; à angles postérieurs situés au côté interne des angles antérieurs de l'écusson. *Ecusson* un peu plus long que large. *Cories* membraneuses et diaphanes sur les endocories et au moins sur une partie des mésocories. *Dernier arceau du dos de l'abdomen* en triangle plus ou moins brièvement tronqué à son extrémité ; visiblement moins large à celle-ci (les tranches abdominales non comprises) que long sur sa ligne médiane. *Bec* prolongé au moins jusqu'aux hanches intermédiaires.

Chez les ♂ le 6e arceau du ventre est échancré en demi-cercle pour recevoir celui de l'armure dont la forme varie suivant les espèces ; mais ce voile protecteur des pièces internes est généralement plus court ou moins prolongé en arrière que dans le genre précédent.

Chez les ♀ le 6e arceau ventral est entaillé en angle à son bord postérieur et voile en majeure partie les pièces de l'armure.

Digitized by Google

Tableau des espèces :

A. Bord postérieur des flancs du postpectus peu ou pas sensiblement échancré, subarrondi à son angle postéro-externe. 5e arceau du dos de l'abdomen avancé en angle complet à son bord antérieur, et creusé d'un point fossette en devant. Bec prolongé au moins jusqu'aux hanches intermédiaires (*Rhopalus*).

Dos de l'abdomen noir, marqué d'une tache sur le milieu du 4e arceau, de deux taches sur le 5e et de deux bandes longitudinales sur le 6e, flaves ou carnées.

b. Bord antérieur du 4e arceau ventral entier, incourbé vers la ligne médiane.

Taches du 5e arceau courtes, liées chacune à celle du 4e arceau, et postérieurement divergentes. *abutilon*.

bb. Bord antérieur du 4e arceau du dos de l'abdomen interrompu dans son milieu.

c. Taches du 5e arceau du dos de l'abdomen constituant deux bandes longitudinales prolongées jusqu'au bord postérieur qui est de leur couleur : ces taches soit isolées en devant de celle du 4e arceau, soit brièvement liées chacune à l'angle postéro-externe de celle-ci. Bec prolongé jusqu'à la partie antérieure des hanches postérieures. Dessus du corps peu pubescent, variant du blanc flavescent ou légèrement verdâtre au rouge de chair. *signoreti*.

cc. Taches du 5e arceau liées chacune à l'angle postéro-externe de celle du 4e arceau, ordinairement divergentes d'abord à leur partie antérieure, puis longitudinalement prolongées jusqu'au bord postérieur qui est de leur couleur. Bec ne dépassant pas les hanches intermédiaires. Dessus du corps pubescent, un peu laineux ; d'un gris cendré. *crassicornis*.

AA. Bord postérieur des flancs du postpectus sensiblement échancré en arc, avec l'angle postéro-externe aigu et plus ou moins dirigé en arrière. 5e arceau du dos de l'abdomen avancé à son bord antérieur en angle incomplet ou peu distinctement complet et non creusé d'un point fossette en devant.

d. 5e et 6e arceaux du dos de l'abdomen parés chacun d'une bande longitudinale sur une partie au moins de leur ligne médiane. *Victoris*.

dd. 6e arceau du dos de l'abdomen paré, sur sa ligne médiane, d'une bande (ou d'une ligne longitudinale) noire.

Digitized by Google

e. Dos de l'abdomen d'un jaune ou rouge orangé sur les 2e à 6e arceaux : les 2e à 5e marqués d'une tache noire, de chaque côté : le 6e paré d'une ligne médiane noire. *maculatus*.

ee. Dos de l'abdomen noir au moins sur les trois premiers arceaux.

f. Pronotum paré, sur sa ligne médiane, d'une ligne ou d'un relief flave, prolongé depuis le bord antérieur jusqu'au postérieur. Moitié médiaire du 4e arceau et 5e et 6e arceaux d'un rouge de chair sanguinolent : les 5e et 6e arceaux avec leur ligne médiane noire. *Distinctus*.

ff. Pronotum non paré sur sa ligne médiane d'une ligne ou d'un relief flave prolongé depuis le bord antérieur jusqu'au postérieur.

g. Tranches abdominales offrant leur intersection en partie d'un rouge de nuances diverses et de blanc flavescent, jusqu'à la base.

h. Dos de l'abdomen paré sur le 5e arceau de deux lignes ou bandes d'un blanc sale ou flavescent, liées à la tache de même couleur du 4e arceau, et prolongé jusqu'à la base. *conspersus*.

hh. Dos de l'abdomen paré, près du bord antérieur du 5e arceau, de deux courtes lignes transverses, d'un blanc flavescent, non liées à la tache de même couleur du 4e arceau. *capitatus*.

gg. Tranches abdominales d'un rouge de chair, soit sans taches, soit marquées seulement, sur les intersections, d'un point noir non prolongé jusqu'à la base.

i. Tête ordinairement marquée d'une ligne noire sur sa partie inférieure, sous la base du bec. Région sternale noire. Tranches abdominales sans taches (♀) ou marquées seulement d'un point noir à l'angle postéro-externe des intersections. *parumpunctatus*

ii. Tête sans tache noire, en dessous. Région sternale ordinairement couleur de chair ou marquée seulement d'une tache noire sur les côtés du mésosternum. Tranches abdominales couleur de chair, sans taches (♂ ♀). *rufus*.

Digitized by Google

1. Rhopalus abutilon; Rossi.

Oblong; marqué en dessus de points enfoncés, sur un fond variant du livide cendré ou flavescent, à la couleur de chair; les points ordinairement obscurs, sur la tête et sur le pronotum. Celui-ci creusé, sur sa ligne médiane, d'un sillon, chargé, au moins en devant d'un faible relief. Ecusson muni d'un rebord latéral; arrondi, rebordé et concave à l'extrémité. Dos de l'abdomen noir, sur les cinq premiers arceaux; le cinquième paré de deux taches courtes, flaves ou rosâtres, postérieurement divergentes, antérieurement liées à une tache de même couleur située sur le milieu du 4e; ce dernier incourbé à son bord antérieur vers la ligne médiane; le 5e, avancé en un angle terminé par une fossette. Le 6e flave, avec une bande médiane et ordinairement avec une bande ou une tache de chaque côté, noires. Tranches abdominales entrecoupées de flave, et de noir jusqu'à la base.

♂ Arceau de l'armure cilié postérieurement et offrant une échancrure en demi-cercle, de chaque côté de sa partie médiane.

♀ Arceau de l'armure coupé extérieurement de six pièces plus ou moins apparentes, dont les deux premières sont séparées par une arête ciliée de chaque côté, et dont les deux dernières forment une entaille ou angle rentrant sur la partie médiane.

Cimex crassicornis, Fabr. Mant. ins. t. II. p. 303. 239. — id. Ent. Syst. t. IV. p. 168. 114.
Cimex abutilon, Rossi, Faun. étr. t. II. p. 242. 1325. — id. édit. Illig. t. II. p. 384. 1325.
Coreus crassicornis, Fabr., Syst. Rhyng. p. 201. 4 b. (Voy. Staol. Hémipt. Fabr. p. 69. 3.)
Coreus capitatus, Panz. Faun. germ. 92. 19.
Corizus substriatus (Klug). Burmeist. Handb. t. II. p. 366. 2.
Rhopalus abutilon, Sahlb. Geoc. fen. p. 45. 2. — Fieber, Eur. Hémipt. p. 233. 2.
Corizus abutilon, Signoret, Monogr. d. G. *Corizus*. (Ann soc entom. de Fr. (1859). p. 77. 2. — Staol, Hémipt. Fabr. p. 69. 3.

Long. 0m,0067 à 0,0078 (3 l. à 3 l. 1/2). — Larg. 0m,0026 (1 l. 1/5) aux angles latéraux du pronotum; 0m,0030 (1 l. 2/3) vers la moitié des cories.

Digitized by Google

Corps oblong ou suballongé ; garni en dessus, sur la moitié antérieure de poils fins livides, couchés, et grossièrement marqué de points enfoncés obscurs noirs ou bruns, sur un fond parfois couleur de chair, ordinairement d'un livide cendré ou flavescent, parfois d'un flave auquel les points noirs donnent une teinte verdâtre. *Tête* ordinairement marquée d'un trait noir au côté externe du support antennifère, d'un arc naissant au côté interne des yeux et bordant le côté interne de la boursoufflure postoculaire, et avec la base des ocelles, noirs. *Antennes* à 1er article marqué d'un trait noir, en dessous; habituellement ponctué de noir en dessus, sur un fond cendré flavescent : les 2e et 3e articles ordinairement d'un cendré flavescent ou couleur de chair livide, marqués, surtout sur le 2e, de petits points obscurs : le 3e généralement un peu moins long que le 2e : le 4e au moins aussi long ou un peu plus long que le 2e, variant du brun ou brun gris, au roux brunâtre, et dans ce dernier cas, avec les extrémités plus claires. *Pronotum* à angles antérieurs subarrondis et non saillants en devant; élargi d'avant en arrière un peu en angle rentrant au niveau des cicatrices; creusé au côté interne de celles-ci d'une raie transverse, ordinairement noire, étendue presque jusqu'à la ligne médiane; habituellement à peine relevé en relief au devant des cicatrices; creusé sur sa ligne médiane d'une dépression affaiblie postérieurement et chargée au moins à la base et souvent jusqu'à l'arête transversale, d'un fin relief ; offrant souvent à partir de la fossette humérale les traces d'une légère dépression avancée presque jusqu'au bord antérieur; paré latéralement à partir des angles de devant, d'un rebord lisse, d'un blanc flavescent, graduellement rétréci jusqu'au côté externe des angles postérieurs; souvent paré de lignes longitudinales noirâtres. *Ecusson* chargé à ses angles antérieurs d'un rebord lisse d'un blanc flavescent, prolongé en se rétrécissant jusqu'aux deux tiers ou plus des côtés ; arrondi à son extrémité ; concave et muni d'un rebord d'un blanc flavescent, à celle-ci. *Cories* membraneuses et diaphanes sur les endo et mésocories : exocories et nervures d'un cendré flavescent, ponctuées en noir : celles de la cellule postéro-médiane parfois noires. *Membranes* hyalines, débordant plus ou moins sensiblement l'extrémité du corps. *Dos de l'abdomen* noir, paré sur le milieu du 4e arceau d'une tache ovalaire, d'un blanc flavescent empiétant sur le 3e ar-

Digitized by Google

ceau, noté sur le 5e, de deux taches courtes, postérieurement divergentes, liées chacune à la précédente par leur angle antéro-interne et non prolongées jusqu'au bord postérieur qui est flave ou carné; orné d'une bande longitudinale, de chaque côté de la région médiane du 6e arceau : tous ces signes, d'un blanc flavescent ou couleur de chair : le 4e arceau incourbé vers la ligne médiane à son bord antérieur : le 5e anguleusement avancé dans son milieu et creusé d'une fossette en devant : dernier arceau en angle émoussé à son extrémité. *Tranches abdominales* noires jusqu'à la base sur la seconde moitié des intersections, d'un blanc flavescent sur la première, quelquefois avec un trait noir en devant, près de la ligne de séparation : la dernière intersection d'un flave pâle avec une bande transverse ou seulement une tache ou un trait longitudinal, noirs. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires, noir, avec la base pâle. *Dessous du corps* d'un flave pâle, couleur de chair ou rosâtre; marqué de points enfoncés sur la poitrine, lisse sur le ventre; ce dernier, ordinairement moucheté de petits points rouges, quand le fond est carné ou rosâtre; souvent paré d'une rangée transversale de points noirs à la base des 3e et 4e arceaux, surtout quand le fond est flavescent. *Tranches abdominales* comme en dessus. *Bord postérieur du postpectus* en ligne un peu obliquement transverse, peu ou point sensiblement échancré, avec l'angle postéro-externe subarrondi. *Pieds* brièvement pubescents; d'un blanc flavescent, assez densement ponctués de noir : cuisses postérieures noires sur la moitié postérieure de leur côté interne : extrémité des tibias, des 1er et 3e articles des tarses et ongles, noirs.

Cette espèce est commune dans les parties tempérées et méridionales de la France; elle paraît être plus rare dans le nord de nos provinces.

Var. *a*. Quand la matière colorante obscure a été plus abondante, la couleur générale du dessus du corps est plus sombre, par suite du développement plus remarquable des points noirs; les 1er et 4e articles des antennes sont alors parfois entièrement noirs : les 2e et 3e plus fortement marqués de points noirs; le dessous du corps est ordinairement couleur de chair et marqué de taches ponctiformes rougeâtres.

Var. *b*. Quand au contraire le pigmentum s'est moins développé, la teinte du dessus du corps est d'un livide flavescent légèrement verdâtre.

Digitized by Google

ou d'un livide carné; la partie noire des tranches abdominales ne se prolonge pas quelquefois, quoique rarement, jusqu'à la base; ces tranches n'offrent parfois qu'une trace nébuleuse de la partie noire des intersections ou sont entièrement livides; le dessous du corps est d'un livide flavescent, avec peu de petites taches ou mouchetures noires, ou parfois sans en offrir des traces.

Var. *c*. Pronotum souvent paré, sur sa partie antérieure déclive, de lignes longitudinales flaves ou noires.

Obs. Outre les variations de teintes, cette espèce offre, suivant les individus, diverses autres variations. *d*. Le pronotum est parfois sensiblement relevé latéralement en rebord, chez les uns, et à peine chez les autres. *e*. La raie transverse naissant au côté interne des cicatrices, est tantôt noire, tantôt de couleur foncière. *f*. La ligne médiane du pronotum offre souvent sur sa dépression un relief linéaire tantôt court, tantôt prolongé jusqu'à l'arête transversale. *g*. L'écusson est souvent aussi chargé d'un relief linéaire sur sa partie médiane ou n'en offre pas de traces. *h*. Le bec souvent dépasse à peine les hanches intermédiaires et se prolonge d'autres fois presque jusqu'aux postérieures, etc.

2. Rhopalus Signoreti; Mulsant et Rey.

Oblong; marqué en dessus de points enfoncés, sur un fond le plus souvent couleur de chair, parfois d'un flave pâle : les points variablement concolores ou obscurs. Pronotum creusé, sur sa ligne médiane, d'un sillon offrant à peine en devant le commencement d'un relief. Ecusson muni sur la base des côtés d'un rebord calleux; arrondi et rebordé postérieurement; chargé d'une côte médiane. Dos de l'abdomen noir sur les cinq premiers arceaux : le 5e paré de deux bandes longitudinales flaves ou rosâtres, souvent isolées en devant d'une tache de même couleur située sur le milieu du 4e : ce dernier en ligne droite et interrompue à son bord antérieur; le 5e avancé en un angle terminé par une fossette : le 6e flave ou carné, avec une bande longitudinale et souvent une tache, de chaque côté, noires. Tranches abdominales ordinairement cartées, marquées d'une tache noire, vers l'angle postéro-externe des intersections. Bec prolongé jusqu'à la partie antérieure des hanches postérieures.

Digitized by Google

♂ et ♀ à peu près comme chez l'espèce précédente.

Cimex magnicornis, FAB. Ent. Syst. t. IV. p. 143. 112?
Coreus magnicornis, FABR. Syst. Rhyng. p 200. 44?
Corizus magnicornis, SIGNORET, Monog. du G *Corizus*, Soc. ent. de Fr. (1859) p. 80. 6.

Long. 0m,0078 à 0,0085 (3 l. 1/2 à 3 l. 3/4). — Larg, 0m,0030 (1 l. 2/5) vers les angles latéraux du pronotum; 0m,0036 (1 l. 2/3) vers la moitié des tranches abdominales.

Cette espèce a été probablement confondue avec la précédente; elle a en effet tant d'anologie avec celle-ci qu'elle semble, au premier coup d'œil, n'en être qu'une variété; cependant elle est généralement d'une taille un peu moins faible ou plus avantageuse, et d'une teinte plus rosâtre. Il nous suffira donc d'établir la comparaison entre ces deux sortes d'insectes, pour faire ressortir les différences qui les séparent.

Chez le *R. abutilon*, les 2e et 3e articles des antennes sont ponctués de noir sur le dos, le dernier est toujours obscur; le pronotum non avancé et arrondi à ses angles de devant, ordinairement non chargé d'un relief transversal saillant, d'une sorte de rebord au devant des cicatrices; l'écusson a un rebord moins large, moins calleux à ses angles de devant; quand il est chargé d'une ligne médiane saillante, cette ligne est étroite au lieu de ressembler à une côte; l'exocorie, la nervure subcubitale et les postérieures des cories sont ponctuées de noir; le dos de l'abdomen offre le bord extérieur du 4e arceau incourbé vers la ligne médiane et montre sur le 5e arceau deux taches divergentes d'avant en arrière et n'atteignant pas la bordure postérieure flave ou carnée de cet arceau; les tranches abdominales sont d'un livide flave ou carné sur la première moitié de leurs intersections, et noires jusqu'à la base sur la seconde; la couleur pâle n'atteint pas ordinairement la base des tranches, et souvent elle est précédée par un trait noir près de la suture des intersections; le bec, de longueur variable, ne dépasse guère ordinairement les hanches intermédiaires; le dessous du corps est moins pâle ou plus coloré; les pieds sont fortement ponctués de noir, avec la seconde moitié du côté interne des cuisses postérieures, noire.

Le *R. Signoreti*, au contraire, a ordinairement la moitié antérieure

Digitized by Google

du dessus du corps peu ou faiblement ponctuée de noir ou d'obscur; les 2e et 3e articles des antennes peu ponctués de noir; le 3e parfois égal au 2e : le dernier, le plus souvent non ou peu foncé; le pronotum avancé et arrondi à ses angles de devant : muni d'une sorte de rebord ou de relief très-prononcé au devant des cicatrices; l'écusson muni aux angles de devant d'un rebord lisse, plus large, plus en forme de col, souvent réduit à ce col ou prolongé en un rebord latéral très-étroit; offrant ordinairement sur sa ligne médiane une sorte de côte large et convexe; les cories ne sont pas ordinairement ponctuées de noir sur l'exocorie ni habituellement sur la nervure subcubitale, ou n'offrent sur celle-ci qu'un ou deux points obscurs, et quelques-uns sur les nervures de la cellule postéro-médiane; les tranches abdominales flavescentes ou couleur de chair, marquées, sur la seconde moitié du bord externe des intersections, d'une tache carnée, non prolongée jusqu'à la base, ou seulement d'un point noir; le bord antérieur du 4e arceau ventral est en ligne droite, interrompu dans son milieu, au lieu de s'incourber vers la ligne médiane; le 5e arceau est paré de deux lignes ou bandes longitudinales flaves ou plus rarement rosâtres, souvent non liées à la tache du milieu du 4e arceau; le 6e n'a sur les côtés qu'une petite tache qui manque souvent; le dessous du corps plus pâle, non ponctué de points noirs sur la poitrine, ni moucheté de points noirs ou rougeâtres sur le ventre; les pieds moins ponctués de noir; les cuisses postérieures n'offrant au plus qu'un trait longitudinal noir à leur côté interne, ou n'en offrant pas.

Cette espèce se trouve dans les mêmes lieux que la précédente.

Obs. La plupart des auteurs font le *Coreus magnicornis* de Fabricius synonyme de notre *R. abutilon*. M. Signoret, peut-être avec plus de raison, le rapporte à cette espèce. La description du professeur de Kiel est si incomplète, que pour éviter toute ambiguité, nous dédions cet insecte à M. Signoret, l'un de nos plus célèbres hémiptérologues, à qui l'on doit une bonne monographie du genre *Corizus*.

3. Rhopalus crassicornis; Linné.

Suballongé; d'un livide grisâtre, marqué de points obscurs et garni de poils un peu laineux, en dessus. Pronotum élargi faiblement en angle

Digitized by Google

rentrant et sans rebord lisse sur les côtés ; chargé d'un faible relief transversal au devant des cicatrices, peu déprimé sur sa ligne médiane. Ecusson subarrondi à l'extrémité, obtusément rebordé sur les côtés et relevé sur sa ligne médiane. Cories livides sur l'exocorie, marquées de taches brunes sur les nervures. Dos de l'abdomen noir, avec le milieu du 4e arceau paré d'une tache d'un livide carné : le 5e orné de deux taches liées à la précédente, d'abord divergentes, puis longitudinales : le 6e d'un livide ou flave carné, avec la ligne médiane et une tache sur les côtés, noires. Tranches abdominales flaves, avec une petite tache carrée, noire, à l'angle postéro-externe des intersections. Bec prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires.

♂ et ♀ à peu près comme dans les deux espèces précédentes.

Cimex crassicornis, LINN. Syst. nat. 10e édit. t. I. p. 448. 62. — Id. 12e édit. t. I. p. 727. 92. — id. Faun. suec. p. 254. 952. — PETAGN. Instit. p. 639. 51. — WOLFF, Wanz. p. 145. fig. 140.

Coreus crassicornis, FALLÉN, Monog. Cim. p. 58. 5. — LATREILLE, Hist. nat. t. XII. p. 206. 11 ?

Corizus crassicornis, FALLÉN. Hémipt. suec. p. 41. 1. — PANZ, Faun. germ. p. 92. 18. — ZETTERST., faun. lapp. p. 427. 1. — Id. Ins. lapp. p. 261. 1. — H. SCHÆFF., Nomenkl. ent. 1. 42 et 74. — Id. Wanz. t. VI. p. 2. — COSTA, Cimic. reg. neap. (1838) p. 30. 3. (39.) — BURMEIST. Handb. t. II. p. 306. 4. — KOLENATI, Melet. ent. t. II. p. 61. 23. — GORSKI, Analect. entom. p. 160. 111. — SIGNORET. Monog. (Ann. Soc. ent. de Fr. (1859) p. 79. 5. — FLOR, Rhynç. Livl. 1. p. 190. 1. — DOUGLAS et SCOTT, Brit. Hémipt p. 131. 1.

Rhopalus crassicornis, SCHILLING, Beitr. 1. 59. 1. pl. 6. fig. 2. — HAHN, Wanz. t. III. p. 2. pl. 227. — DALLAS, Syst. Hémipt. part. 2. p. 527. 5. — FIEBER, Eur. Hémipt. p. 234. 3.

Long. 0m,0071 à 0m,0078 (3 l. 1/4 à 3 l. 1/2)). — Larg. 0m,0017 à 0m,0018 (3/4 l. à 4/5 l.) aux angles latéraux du pronotum ; 0m0022 (9/10 l. à 1 l.) vers la moitié des tranches abdominales.

Corps suballongé, garni en dessus de poils livides un peu laineux, et marqué de points enfoncés obscurs, sur un fond d'un livide ou cendré grisâtre. *Tête* plus large que longue, les yeux compris ; triangulaire jusqu'à la moitié de ces organes ; rétrécie après ceux-ci ; quelquefois en partie d'un livide carné ; rayée d'une fine ligne médiane après

Digitized by Google

l'épistome. *Antennes* prolongées jusqu'à l'extrémité de l'écusson, portées par un support peu saillant à son angle antéro-externe; d'un livide cendré flavescent; pubescentes; marquées sur les premiers articles de points nébuleux ou brunâtres, parfois peu apparents; à 2e article ordinairement un peu plus long que le 3e; le 4e à peu près égal en longueur au 2e. *Pronotum* élargi jusqu'aux angles latéraux, en formant un léger angle rentrant au niveau des cicatrices; coloré et ponctué comme il a été dit; chargé d'un relief transversal assez faible au devant des cicatrices; faiblement déprimé sur sa ligne médiane; creusé d'une fossette humérale avancée en sillon sur la partie antérieurement déclive. *Ecusson* muni sur les côtés d'un rebord convexe lisse et d'un blanc flavescent et peu saillant; subarrondi, mais non rebordé à l'extrémité; souvent relevé et en partie d'un blanc flave sur sa ligne médiane; marqué de points enfoncés noirs moins apparents sur cette côte médiane que sur les parties déprimées situées entre elle et les côtés. *Cories* transparentes sur les endo et mésocories, livides, grisâtres et pubescentes sur l'exocorie; à nervures livides, marquées de taches fauves ou d'un brun rougeâtre. *Membranes* hyalines, ne dépassant pas l'extrémité du corps. *Dos de l'abdomen* noir, marqué sur le milieu du 4e arceau d'une tache d'un livide ou flave carné, s'avançant un peu sur le 3e; noté sur le 5e de deux taches de même couleur, liées chacune à l'un des angles postérieurs de la précédente, divergentes d'abord d'avant en arrière, puis prolongées longitudinalement jusqu'au bord postérieur, qui est paré d'une bordure de couleur semblable. Dernier arceau terminé en angle émoussé; d'un livide ou flave carné, avec la ligne médiane et une tache de chaque côté, noires. *Tranches abdominales* flaves ou d'un livide carné, avec une petite tache carrée brunâtre vers l'angle postéro-externe des intersections. *Dessous du corps* garni de poils d'un livide argenté; d'un blanc ou livide flavescent, avec les côtés nébuleux. *Bord postérieur des flancs du postpectus* en ligne transversale un peu oblique, peu ou point échancré, subarrondi à l'angle postéro-externe. *Pieds* livides: cuisses maculées de taches et de points bruns: tibias presque sans taches; tarses bruns à l'extrémité des articles. *Ongles* noirs.

Cette espèce se trouve dans toute l'Europe. Elle n'est pas commune dans les environs de Lyon.

Digitized by Google

Obs. Le *R. Crassicornis* se distingue des deux espèces précédentes par le dessus de son corps d'un livide ou cendré grisâtre, garni de poils livides ou d'un livide argenté, un peu laineux; par son écusson moins arrondi et non rebordé à l'extrémité. Il s'éloigne d'ailleurs du *R. abutilon* par les taches du 5e arceau du dos de l'abdomen, prolongées jusqu'à la bordure postérieure de cet arceau; il se distingue du *R. Signoreti* par ces taches du 5e arceau, toujours liées à celle du 4e, ordinairement d'abord divergentes, puis longitudinales, et par son bec ne dépassant pas ordinairement le bord postérieur des hanches intermédiaires.

4. Rhopalus Victoris; Mulsant et Rey.

Suballongé; finement pubescent, rose ou d'un livide rosé sur la tête, le pronotum et l'écusson, et marqué de points enfoncés ordinairement concolores, au moins sur ces deux derniers. Ecusson terminé en pointe, d'un blanc livide à son extrémité et chargé d'une callosité de même couleur à ses angles de devant. Cories à nervures livides, sans taches. Exocories roses à l'extrémité. Dos de l'abdomen noir, paré d'une tache sur le milieu du 4e arceau, de deux points après celle-ci, d'une bande longitudinale sur une partie des 5e et 6e arceaux et bords latéraux de celui-ci, roses ou flaves. Tranches abdominales roses, sans taches. Angle postéro-externe du postpectus aigu.

♂ ?

♀ Pièces de l'armure peu distinctes sous le 6e arceau du ventre qui les protège : cet arceau entaillé à son bord postérieur.

Long. 0m,0067 à 0m,0071 (3 l. à 3 l. 1/4). — Larg. 0m,0022 (1 l.) aux angles latéraux du pronotum; 0m,0026 (1 l. 1/3) vers la moitié des tranches abdominales.

Corps suballongé; garni ou hérissé de poils fins et livides sur la tête, le pronotum et l'écusson. *Tête* d'un rose pâle, avec le vertex d'un blanc flavescent; rayée d'une courte ligne souvent obscure sur sa région médiane, après l'épistome; ordinairement marquée de petits points noirs

Digitized by Google

sur la boursoufflure postoculaire et près des ocelles. *Antennes* prolongées au moins jusqu'à la moitié du corps; à premier article court, un peu moins avancé que la partie antérieure de la tête, d'un rose pâle, ponctué de noir en dessus; les 2e et 3e d'un livide verdâtre ou rosâtre, ponctués de noir en dessus; le 3e au moins aussi long ou un peu plus long que le 2e; le 4e à peu près égal à celui-ci, d'un blanc rosâtre. *Pronotum* élargi en ligne droite latéralement ou en faisant à peine un angle rentrant au niveau des cicatrices; d'un rose pâle ou d'un blond légèrement rosé; rayé au côté interne des cicatrices, d'un sillon linéaire étendu jusque près de la ligne médiane et souvent noté d'un point noir près de celle-ci; relevé au-devant des cicatrices en un relief transversal, offrant sur son milieu une ligne saillante lisse; à peine prolongé en arrière, faiblement déprimé ensuite sur la partie antérieure de sa ligne médiane; marqué de points enfoncés; à peine muni d'un rebord pâle, et sans sillon juxta-marginal sur les côtés. *Ecusson* terminé en pointe un peu relevée; offrant à sa base une callosité d'un blanc flavescent, muni ensuite sur les côtés d'une étroite bordure pâle; marqué de points enfoncés, et d'un rose pâle ou d'un rouge de chair sur le reste de sa surface, avec l'extrémité lisse et d'un blanc livide. *Cories* diaphanes sur les endo et mésocories, avec les exocories en partie subhyalines à la base, avec l'extrémité opaque d'un rose pâle. *Nervures* d'un livide rosé, non ponctuées de noir. *Membranes* hyalines, dépassant assez notablement le bord postérieur du corps. *Dos de l'abdomen* noir, paré sur le milieu du 4e arceau d'une tache ellipsoïde avancée sur le 3e arceau, de deux taches ponctiformes situées de chaque côté de la précédente, près du bord postérieur dudit arceau; d'une bande longitudinale sur le milieu du 5e arceau, d'une étroite bordure postérieure dudit arceau; d'une bande médiane ordinairement raccourcie en devant, d'une étroite bordure latérale et d'une bordure postérieure sur le 6e arceau; tous ces signes ou taches, roses ou d'un flave rosâtre: le 6e arceau en angle brièvement tronqué à l'extrémité; bords antérieurs des 4e et 5e arceaux interrompus dans leur milieu. *Tranches abdominales* roses ou couleur de chair, sans taches. *Bec* prolongé un peu au-delà des hanches intermédiaires; d'un livide rosé, avec l'extrémité noire. *Dessous du corps* rose et marqué de points enfoncés sur la poitrine, avec

Digitized by Google

le métasternum noir; lisse sur le ventre, rose ou souvent avec le milieu de celui-ci d'un flave livide. *Bord postérieur* des flancs du postpectus échancré en arc avec l'angle postéro-externe aigu et un peu dirigé en arrière. *Pieds* d'un livide rosé : hanches, ou au moins les intermédiaires et postérieures notées d'un point noir : cuisses et jambes pointillées d'obscur : 1er et 3e article des tarses obscurs à l'extrémité.

Cette jolie espèce a été trouvée par M. l'abbé Victor Mulsant dans les environs de la Seyne (Var), et nous la lui avons dédiée.

Obs. Elle se distingue facilement des autres espèces voisines par le 3e article de ses antennes au moins aussi long que le 2e, et par les 5e et 6e arceaux de l'abdomen parés d'une bande médiane flave ou rose.

5. Rhopalus maculatus ; Fieber.

Suballongé ; hérissé de poils livides et grossièrement marqué de points enfoncés ordinairement noirs ou obscurs, sur un fond d'un rouge clair, sur la tête, le pronotum et l'écusson ; ce dernier, terminé en pointe. Cories opaques et d'un rouge de chair sanguinolente sur les exocories et la moitié externe des mésocories ; ponctuées de noir, sur les nervures de celles-ci. Dos de l'abdomen d'un rouge ou jaune orangé, avec la base du 1er arceau, une tache de chaque côté des 2e à 5e et une ligne médiane sur la 6e, noires. Tranches abdominales orangées, avec un point noir sur le bord externe des intersections. Angle postéro-externe des flancs du postpectus aigu.

♂ Chez cette espèce et les suivantes, l'arceau de l'armure est rétus ou déclive presque immédiatement après le 6e arceau, raccourci postérieurement sur sa partie médiane, et offrant, de chaque côté de celle-ci, deux pièces : l'interne, en forme de lanière, terminée par une pointe un peu incourbée, ordinairement carnée et noire à l'extrémité : l'externe terminée en angle.

♀ Chez cette espèce et la suivante, les pièces de l'armure sont extérieurement peu distinctes sous l'arceau qui les voile ; elles offrent souvent une dépression en ovale transverse.

Digitized by Google

Corizus maculatus, FIEBER, *in* Weitew. Beitr. t. I (1836), p. 349. 30. pl. 2. fig. 26.— Id. Eur. Hemipt. p. 235. 1. — HERRICH-SCHÆFFER, Wanz. t. VI. p. 2. fig. 559. — KOLEN. Mel. ent. fasc. 2. p. 61. 22. — GORSKI, Anal. entom. p. 162. 115.— DALLAS, List. Hemipt. part. 2. p. 528. 10.— SIGNORET. Monog. *in* Ann.Soc ent. de Fr. (1859), p. 93. 29.— FLOR, Rhync. Livl. 1. p. 193. 3.— DOUGLAS et SCOTT, Brit. Hemipt. p. 133. 2.

Corizus Ledi, BOHEM. *in* Konzl. Vetensk. Akad. Forhandl. (1852), p. 54, 3· (Voy. BÆRENSPR. *in* Berl. Ent. Zeitsc. 1858) p. 79.) — SIGNORET, Loc. cit. p. 94. 30.

Long. 0m,0075 à 0m,0080 (3 l. 2/3 à 3 l. 3/5) jusqu'à l'extrémité des membranes ; 0m,0022 (1 l.) aux angles latéraux du pronotum; 0m.0026 (1 l. 1/6) vers la moitié des tranches abdominales.

Corps suballongé; hérissé de poils livides, et grossièrement marqué de points enfoncés, sur un fond couleur de chair, sur la tête, le pronotum et l'écusson. *Tête* plus large que longue, les yeux compris ; rugueusement marquée de points ordinairement non obscurs. *Yeux* bruns, avec la base et parfois le côté externe d'un livide carné. *Antennes* prolongées environ jusqu'à la moitié du corps; d'un rouge de chair, parfois livides; à 1er article court, à peine aussi avancé que la partie antérieure de la tête; les 2e et 3e un peu granuleux, hérissés de poils; le 3e variablement un peu plus long ou un peu moins long que le 2e; le 4e au moins aussi long que ce dernier. *Pronotum* élargi en ligne droite jusqu'aux angles latéraux, ou plutôt en faisant un angle rentrant très-faible, au niveau des cicatrices; ordinairement chargé d'un relief au devant de celles-ci; déprimé sur la ligne médiane et offrant parfois, sur cette dernière, un étroit relief non prolongé jusqu'au bord postérieur; couleur de chair, grossièrement marqué de points enfoncés, ordinairement noirs ou obscurs. *Ecusson* terminé en pointe parfois émoussée; grossièrement ponctué; ordinairement chargé vers la base d'un rebord calleux et d'une sorte de côte sur sa ligne médiane; d'un rouge de chair, avec la ligne médiane, les côtés et l'extrémité, souvent d'un livide rosé. *Cories* assez grossièrement ponctuées, d'un rouge de chair carminé ou sanguinolent, opaques sur les exocories et ordinairement la moitié externe des mésocories, et marquées de points noirs sur les nervures de ces parties, membraneuses et diaphanes sur le reste.

Digitized by Google

Membranes hyalines, un peu plus longuement prolongées que l'abdomen. *Dos de l'abdomen* d'un rouge de chair, d'un jaune ou roux orangé, avec la base du 1er arceau, une tache sur les côtés des 2e à 5e arceaux (cette tache offrant habituellement un point noir, lié à son côté interne) et une ligne longitudinale sur le 6e arceau, noires : le 6e arceau en triangle assez largement tronqué à l'extrémité : cette troncature moins grande que la longueur de la ligne médiane; le 4e ordinairement marqué d'un point cicatrice sur le milieu de son angle antérieur. *Tranches abdominales* d'un rouge de chair ou orangé, avec un point noir vers l'angle postéro-externe des intersections. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires ; rose, avec l'extrémité noire. *Dessous du corps* finement hérissé de poils; d'un flave orangé : poitrine marquée de points enfoncés : ces points noirs sur les côtés. *Bord postérieur des flancs* du postpectus échancré en arc, avec l'angle postéro-externe aigu et un peu dirigé en arrière. *Ventre* lisse, paré de cinq rangées longitudinales de points noirs. *Pieds* d'un rouge de chair ou d'un flave orangé, ponctués de rouge ou de rouge brun, au moins sur les cuisses; hérissés de poils fins : extrémité du dernier article des tarses et ongles noirs.

Cette espèce se plaît particulièrement dans nos provinces du Nord et dans nos zones tempérées. Elle est rare autour de Lyon.

Obs. Elle est facile à distinguer de toutes les autres espèces par la couleur d'un jaune ou rouge orangé, sur la majeure partie médiane des 2e à 5e arceaux du dos de l'abdomen, et par les mésocories coriaces sur leur moitié externe.

6. Rhopalus distinctus; Signoret.

Suballongé, hérissé de poils livides et marqué de points enfoncés sur un fond variant du rouge de chair au rouge carné fauve, sur la tête, le pronotum et l'écusson. Pronotum chargé d'une ligne médiane flave prolongée jusqu'au bord postérieur. Ecusson terminé en pointe légèrement bifide, d'un blanc flavescent à l'extrémité. Exocories d'un rouge de chair; nervures non ou à peine ponctuées de noir. Dos de l'abdomen noir en devant ; paré d'une tache carrée, couleur de chair, sur la partie médiane du 4e arceau et partie du 3e ; les 5e et 6e couleur de chair, avec une ligne médiane noire.

Digitized by Google

Tranches abdominales couleur de chair, avec la partie antérieure des intersections d'un blanc flavescent. Angle postéro-externe des flancs du postpectus aigu.

Corizus distinctus, SIGNORET, Monogr. *in* Ann. Soc. ent. de Fr. (1859), p. 83. 11

Longueur 0m,0060 à 0m,0071 (2 l. 3/4 à 3 l. 1/4). — Largeur 0m,0020 à 0m,0025 (1 l. à 1 l. 1/6) aux angles latéraux du pronotum ; 0m,0025 à 0m,0030 (1 l. 1/6 à 1 l. 2/5) vers la moitié des tranches abdominales.

Corps suballongé ; garni ou hérissé de poils livides, et grossièrement marqué de points enfoncés, sur un fond variant du rouge de chair au rouge fauve, sur la tête, le pronotum et l'écusson. *Tête* plus large que longue. *Yeux* bruns, saillants. *Antennes* à peine aussi longues que la moitié du corps ; d'un rouge de chair plus vif sur le 1er article, ordinairement plus pâle sur les deux suivants, nébuleux sur le dernier : le 1er court, épais, souvent marqué de quelques points noirs ou au moins d'un point noir à l'extrémité : les 2e et 3e grêles, hérissés de poils : le 3e un peu moins long que le 2e : le 4e à peu près aussi long que le 2e. *Pronotum* élargi en ligne droite ou à peine en angle rentrant au niveau des cicatrices ; chargé d'un relief transversal au devant de celles-ci ; paré sur la partie antérieure de la ligne médiane d'un relief flave continué par une ligne de même couleur prolongée jusqu'au bord postérieur ; creusé d'une fossette humérale. *Ecusson* d'un blanc flavescent à l'extrémité et terminé en pointe légèrement bifide ; fortement ponctué ; d'un rouge de chair ou d'un rouge fauve ; ordinairement muni sur les côtés d'un rebord convexe et lisse, parfois à peine indiqué, et d'une côte médiane parfois à peu près nulle : ces rebords et cette côte généralement plus pâles que la couleur foncière quand ils sont bien indiqués. *Cories* d'un livide flavescent et ordinairement sans points noirs sur les nervures : exocories d'un rouge de chair : endo et mésocories membraneuses, diaphanes. *Membranes* hyalines ; à peine aussi longues que l'abdomen. *Dos de l'abdomen* en angle terminé en pointe obtuse ; noir sur sa partie antérieure ; paré d'une tache carrée couleur de chair

Digitized by Google

sanguinolente, couvrant la moitié médiaire de la largeur du 4e arceau et de la seconde moitié du 3e; d'un rouge de chair sur les 5e et 6e arceaux, avec la ligne médiane de ces arceaux, noire. *Tranches abdominales* d'un rouge de chair, avec la partie antérieure de chaque intersection d'un blanc flave. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches intermédiaires; noir, avec la gaîne couleur de chair. *Dessous du corps* pubescent; couleur de chair : poitrine noire ou obscure sur le mésosternum, d'un blanc flavescent à la base des hanches : bord postérieur des flancs du postpectus échancré en arc, avec l'angle postéro-externe aigu et un peu dirigé en arrière. *Pieds* hérissés de poils : cuisses couleur de chair pâle, marquées de points et de taches d'un rouge carmin foncé : tibias et tarses d'un blanc flavescent : les tibias marqués de quelques points rouges : les tarses, noirs à l'extrémité des articles. *Ongles* noirs.

Cette espèce est principalement méridionale. On la trouve à la Teste, à Toulouse, à Bourrai (Signoret); à Mont-de-Marsan (Perris); nous l'avons prise en Provence, et quelquefois dans les environs de Lyon.

Obs. Elle varie un peu pour la taille. Les exemplaires de nos environs sont en général un peu plus petits que ceux du Midi.

Le *R. distinctus* est reconnaissable entre toutes les autres espèces de ce genre à son pronotum paré d'une ligne médiane flave, ordinairement un peu en relief, prolongée depuis le bord antérieur jusqu'au bord postérieur, et aux 5e et 6e arceaux du dos de l'abdomen couleur de chair, avec la ligne médiane noire.

3. Rhopalus conspersus, Fieber.

Oblong; peu garni de poils livides, et grossièrement marqué de points enfoncés, sur un fond couleur de chair, sur la tête, le pronotum et l'écusson. Celui-ci en pointe émoussée postérieurement, d'un blanc flavescent à l'extrémité et sinué de chaque côté au devant de celle-ci, ordinairement chargé d'une côte médiane et d'un rebord latéral à la base, souvent pâles. Cories à nervures d'un livide flavescent, ponctuées de brunâtre : exocories translucides, avec l'extrémité d'un rouge de chair. Dos de l'abdomen noir sur les cinq premiers arceaux : le 4e paré d'une tache médiane : le 5e orné

Digitized by Google

de deux taches liées à la précédente et prolongées jusqu'au bord postérieur, d'un blanc sale ou flavescent : 6e arceau, de cette couleur, avec la ligne médiane noire. Tranches abdominales d'un rouge fauve avec la partie des intersections d'un blanc sale ou flavescent. Angles postéro-externes du postpectus blancs, aigus, mais peu vifs.

Corizus guttatus, Fieber, Signoret, Monogr. *in* Ann. Soc. ent. de Fr. (1859.) p. 83. 10.
Corizus conspersus, Fieber, *in* Weit. Beitr. p. 330. 3. pl. 2. fig. 37. — Id. Eur. Hemipt. p. 235. 3.

Longueur 0m,0060 à 0m,0070 (2 l. 3/4 à 3 l.). — Largeur 0m,0025 (1 l. 1/7) aux angles latéraux du pronotum; 0m,0030 (1 l. 2/5) vers la moitié des tranches abdominales.

Corps oblong ou suballongé, peu garni de poils et grossièrement marqué de points enfoncés, sur un fond d'un rouge de chair, sur la tête, le pronotum et l'écusson. *Tête* plus large que longue. *Antennes* d'un rouge de chair sur les 1er et 4e articles, d'un flave livide sur les 2e et 3e. *Pronotum* élargi en ligne presque droite jusqu'aux angles latéraux, en faisant un faible angle rentrant au niveau des cicatrices; chargé d'un relief transversal au devant de celles-ci; paré sur la partie antérieure de la ligne médiane d'un court relief pâle et lisse; grossièrement ponctué sur le reste. *Ecusson* en pointe émoussée et d'un blanc flavescent à l'extrémité; sinueusement rétréci presque à partir de la moitié de sa longueur; grossièrement ponctué; finement rebordé sur les côtés; chargé en-dessus d'une côte médiane souvent pâle. *Cories* d'un livide blanchâtre sur les nervures et sur la majeure partie des exocories, avec l'extrémité de celles-ci d'un rouge de chair : endo et mésocories membraneuses et transparentes. *Membranes* hyalines. *Dos de l'abdomen* noir sur les cinq premiers arceaux : le 4e marqué sur son milieu d'une tache d'un blanc sale ou flavescent : le 5e paré de deux taches de même couleur, liées à la précédente et prolongées jusqu'au bord postérieur : le 6e d'un blanc sale ou flavescent, avec la ligne médiane, noire. *Tranches abdominales* d'un rouge fauve, avec la moitié antérieure des intersections d'un blanc sale ou flavescent. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches

Digitized by Google

intermédiaires, noir à l'extrémité. *Dessous du corps* d'un rouge de chair ou brun rouge. *Cotyles* et angle postéro-externe du postpectus blancs : ce dernier aigu et un peu dirigé en arrière. *Ventre* moucheté de brun ; offrant souvent sur les flancs, une sorte de bande longitudinale brune formée par des points de cette couleur. *Pieds* hérissés de poils. *Cuisses* couleur de chair, avec des taches ou des demi-anneaux d'un rouge brun. *Tibias* et *Tarses* d'un livide flavescent : les premiers, avec quelques points bruns et l'extrémité moins claire : les seconds, avec l'extrémité des articles obscure ou noirâtre.

Cette espèce habite diverses parties de l'Allemagne et de l'Helvétie.

Obs. Nous l'avons décrite d'après un individu qu'a eu la bonté de nous envoyer M. Fieber. Nous en avons vu dans la collection de M. Perris un autre exemplaire provenant de la Suisse.

Le dos de l'abdomen paraît varier de couleur ; les taches des 4e et 5e arceaux affectent des formes différentes : celle du 4e a parfois la figure d'un trèfle : celles du 5e offrent quelquefois la figure d'un X.

8. Rhopalus capitatus, Fabricius.

Oblong, hérissé de poils livides, grossièrement marqué de points enfoncés, sur un fond d'un roux carné, sur la tête, le pronotum et l'écusson. Celui-ci d'un blanc flavescent et ordinairement bidenté à l'extrémité. Cories à nervures livides, ponctuées de noir : exocories d'un rouge sanguinolent sur leur seconde moitié. Dos de l'abdomen noir sur les cinq premiers arceaux : le 4e paré d'une tache ovalaire, s'avançant sur le 3e : le 5e, orné près de son bord antérieur de deux taches transverses, rosâtres : le 6e d'un blanc rosâtre, avec une bande médiane noire, renflée dans son milieu. Tranches abdominales d'un rouge de chair ou brunâtres, avec le tiers antérieur des intersections d'un blanc flavescent. Angles postéro-externe du postpectus, blancs et un peu aigus.

Cimex nervosus, Scopol. Ent. carn p. 129 373!
Corizus capitatus, Zetterst. Faun. lapp. 467. 2.— Id Ins. lapp. p. 261. 2. — Fallén, Hemipt. suec. p. 42. 2. — H.-Schæff. Nom. ent. 1. 42 et 74. — Id. Wanz. t. VI. p. 2. et t. IX. p. 259. — Burmeist. Handb. t II. p. 307 5 — Costa, Cim Regn. neap. (1838) p 30 4. (40). — Kolenat, Meletem.

Digitized by Google

ent. fasc. 2. p. 62. 25. — SAHLB. Mon. Geoc. Fenn. 46. 4. — GORSKI, Anal. ent. p. 161. 113. — DALLAS, List. Hemip. part. 2. p. 528. 11. — SIGNORET, Monogr. *in* Ann. Soc. ent. de Fr. (1859) p. 82. 9. — FLOR, Rhync, Livl. 1. p. 193. 3. — FIEBER, Ent. Hemipt. p. 235. 2. — DOUGLAS et SCOTT, Brit. Hemipt. p. 133. 3. pl. 5. fig. 3.

Coriscus capitatus, RAMB. Faun. andal. t. II. p. 142. 2.

Lygæus capitatus. — FABR. Eur. Syst. t. IV p. 159. 118. — WOLFF, Incon. cimic. p. 75. fig. 72.

Coreus capitatus, FABR. syst. Rhync. p. 201. 49. — LATR. Hist. nat. t. XII. p. 205. 10. — FALLÉN, Man. cimic. p. 58. 6.

Rhopalus capitatus, SCHILL. Beitr. 1. p. 51. 2. — HAHN, Wanz. t. III. p. 74. fig. 223. — AMYOT et SERV. Hemipt. p. 216. 1.

Longueur 0m,0059 à 0m,0065 (2 l. 2/3 à 2 7/8). — Largeur 0m,0020 (9/10 l.) aux angles latéraux du pronotum ; 0m,0025 (1 l. 1/6) vers la moitié des tranches abdominales.

Corps oblong ; hérissé de poils livides, et grossièrement ponctué, sur un fond d'un roux orangé ou d'un roux carné, sur la tête, le pronotum et l'écusson. *Tête* plus large que longue, les yeux compris. *Antennes* prolongées au moins jusqu'à la moitié du corps ; d'un rosâtre livide et souvent marquées de petits points obscurs sur les trois premiers articles : le 4e, d'un rosâtre moins clair ou carné : les 2e et 3e, grêles, presque égaux. *Yeux* bruns. *Pronotum* relevé en relief au devant des cicatrices ; déprimé et chargé d'un étroit relief sur la ligne médiane. *Ecusson* d'un blanc flavescent et comme bidenté à l'extrémité. *Cories* à nervures d'un livide flavescent et marquées de points obscurs : exocories d'un rouge de chair carminé à l'extrémité. *Membranes* au moins aussi prolongées que le corps ; hyalines. *Dos de l'abdomen* noir sur les cinq premiers arceaux, paré sur le milieu du 4e d'une tache ovalaire ou quadrilobée, rose s'avançant sur le 3e ; orné près du bord antérieur du 5e arceau de deux courtes bandes transverses ou points, de même couleur : le bord antérieur du 5e souvent avancé en angle complet, mais non marqué d'une fossette en devant : 6e arceau, d'un blanc flavescent ou carné, paré sur sa ligne médiane d'une bande noire, renflée dans son milieu. *Tranches abdominales* d'un rouge de chair avec le tiers antérieur des intersections, d'un blanc flavescent. *Bec* prolongé jusqu'à la moitié des hanches intermédiaires, noir

Digitized by Google

à l'extrémité. *Dessous du corps* d'une couleur de chair plus vive sur les côtés : cotyles et angles postéro-externes de la poitrine, blancs : cet angle un peu aigu et peu dirigé en arrière : bord postérieur du postpectus un peu échancré en arc. *Pieds* hérissés de poils fins. *Cuisses* rosâtres, marquées de taches ou de demi-anneaux d'un rouge brun et avec la base livide. *Tibias* et *Tarses* d'un livide flavescent : les tarses noirs ou obscurs à l'extrémité des articles.

Cette espèce paraît habiter toutes les provinces de la France ; elle est commune dans les environs de Lyon.

9. Rhopalus parumpunctatus, Schilling.

Suballongé ; pubescent ; grossièrement ponctué sur la tête, le pronotum et l'écusson, sur un fond variant du livide flavescent verdâtre au rouge de chair. Tête marquée d'un point noir sur les ocelles et d'une tache noire au côté interne postérieur des yeux et de la boursouflure postoculaire. Ecusson subaigu à l'extrémité. Corios à nervures pâles, ponctuées de brun. Exocories d'un rouge de chair. Dos de l'abdomen noir, paré d'une tache sur le milieu du 4e arceau, de deux points près du bord antérieur du 5e avec une tache aux angles postérieurs, et de deux bandes longitudinales sur le 6e, d'un flave carné. Tranches marginales d'un flave carné ou couleur de chair, sans taches (♀) ou marquées d'un point noir vers l'angle postéro-externe des intersections (♂). Tête marquée sous la base du bec d'un trait noir. Partie sternale noire.

Coreus magnicornis, Fallén, Monogr. cimic, p. 59. 7.
Corizus pratensis, Fallén, Hemipt. suec. p. 42. 3 (en partie). — H.-Schæff. Wanz. t. VI. p. 2. — Gorski, Anal. ent. p. 162. 14. — Costa, Cim. Regn. neap. (1852). p. 5. 12. (2.18). — Flor, Rhync. Livl. t. p. 195. 4.
Rhopalus parumpunctatus, Schilling, Beitr. t. p. 53. 4. — Herrich-Schæff. Faun. Germ. 117. 10. — Hahn, Wanz. t. III. p. 4. fig. 229.
Corizus magnicornis, Kolenat. Melet. ent. fasc. 2. p. 62. 24.
Rhopalus parumpunctatus, Dallas, List. Hemipt. p. 530. 14.
Corizus parumpunctatus, Signoret, Monogr. in Ann. Soc. ent. de Fr. (1859.) p. 85. 13. — Fieber, Eur. Hemipt. p. 236. 3. — Douglas et Scott, Brit. Hemipt. p. 135. 4.

Digitized by Google

Longueur 0m,0060 à 0m,0067 (2 l. 3/4 à 3 l.). — Largeur 0m,0022 à 0m,0025 (1 l. à 1 l. 1/8) aux angles latéraux du pronotum; 0m,0025 à 0m,0027 (1 l. 1/8 à 1 l. 1/4) vers la moitié des tranches abdominales.

Corps oblong ou suballongé et garni ou hérissé de poils livides, en dessus. *Tête* plus large que longue, les yeux compris; d'un rouge de chair pâle ou livide; grossièrement ponctuée; marquée d'une tache noire au côté interne de chaque œil et de la boursoufflure postoculaire. *Ocelles* d'un rouge de chair, marqués d'un point noir. *Yeux* saillants, de couleur variable. *Antennes* prolongées environ ou à peine jusqu'à la moitié du corps; à 1er article court, couleur de chair pâle, marqué de points noirs : les 2e et 3e grêles, d'un flave livide, marqués de points noirs, hérissés de poils : le 2e un peu plus long que le 3e : le 4e d'un rouge de chair ou d'un rouge de chair nébuleux, aussi long que le 2e. *Pronotum* élargi en ligne droite jusqu'aux angles latéraux; variant du livide flavescent à légère teinte verdâtre à la couleur de chair; grossièrement ponctué; ordinairement concolore ou à peine noir à son bord antérieur; chargé d'un relief transversal au devant des cicatrices; faiblement déprimé sur sa ligne médiane; creusé d'une fossette humérale. *Ecusson* terminé en pointe subaiguë, rebordé à celle-ci et ordinairement subsinué de chaque côté avant l'extrémité; garni sur la partie antérieure de ses côtés d'un rebord lisse, parfois calleux, flavescent, peu longuement prolongé et parfois peu marqué; quelquefois chargé d'une ligne médiane saillante; grossièrement ponctué; ordinairement d'un rouge de chair, plus ou moins livide. *Cories* hyalines sur les endo et mésocories, translucides sur les exocories, avec l'extrémité de celles-ci coriaces, d'un rouge de chair : nervures d'un livide carné, marquées de points bruns. *Membranes* hyalines, à peu près de la longueur de l'abdomen. *Dos de l'abdomen* terminé en angle tronqué; un peu plus large à cette troncature que la moitié de la longueur du dernier arceau; noir; paré sur le milieu du 4e arceau d'une tache flave ou d'un flave orangé, avancée sur le 3e arceau, en forme de losange ou plutôt quadrilobée, en espèce de trèfle; orné au bord antérieur du 5e arceau de deux points, aussi distants entre eux que du bord latéral, et

Digitized by Google

d'une tache à chacun des angles postérieurs du même arceau, de même couleur ; à 6e arceau d'un flave orangé, paré d'une bande longitudinale médiane noire renflée, dans son milieu, et latéralement d'une bordure noire prolongée jusqu'à la moitié; à 5e arceau avancé en angle incomplet, à son bord antérieur. *Tranches abdominales* d'un flave orangé ; marquées d'un point noir, vers l'angle postéro-externe de chaque intersection, chez le ♂, sans taches, chez la ♀. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires; noir, avec la gaîne pâle. *Dessous du corps* parfois d'un flave orangé, ordinairement d'un rouge de chair; quelquefois offrant une bande nébuleuse sur les flancs; ordinairement marqué d'un trait noir sous la base du bec et noir sur les pro et mésosternum et souvent jusqu'à la base du 1er arceau ventral. Bord postérieur des flancs du postpectus, échancré, avec l'angle postéro-externe aigu et un peu dirigé en arrière. *Pieds* habituellement d'un rouge de chair plus ou moins livide : cuisses marquées de points noirs : tarses noirs ou obscurs à l'extrémité des articles : ongles obscurs.

Cette espèce paraît habiter toutes les provinces de la France; elle est commune dans les environs de Lyon.

Obs. Fallén, le premier, paraît avoir connu et décrit cette espèce, dans sa monographie des punaises de la Suède. Il la regardait alors comme étant le *C. magnicornis* de Fabricius. Dans son travail sur les Hemiptères de la Suède, il lui donna le nom de *pratensis*, mais il paraît l'avoir confondue alors avec l'espèce suivante. Schilling a séparé les deux espèces.

10. Rhopalus rufus, Schilling.

Suballongé, pubescent : grossièrement ponctué sur la tête, le pronotum et l'écusson, sur un fond variant rarement d'un flave livide, ordinairement d'un rouge vif de chair. Tête marquée d'une bordure noire au côté interne des yeux et de la boursouflure postoculaire. Pronotum noir à son bord antérieur. Ecusson subaigu à l'extrémité. Cories à nervures pâles ou carnées, ponctuées de brun. Exocories coriaces, couleur de chair. Dos de l'abdomen noir, paré d'une tache sur le 4e arceau, de deux points près du bord antérieur du 5e et de deux bandes longitudinales sur le 6e, couleur de chair. Tranches abdominales couleur de chair, sans taches (♂ ♀). Dessous de la

Digitized by Google

tête sans tache noire. Région sternale carnée ou seulement avec partie du mésosternum, noire.

Rhopalus rufus, SCHILLING. Beitr. p. 52. 3.
Corizus rubescens, KOLENAT. Mel. ent. fasc. 2. p. 59. 20. pl. 7. fig. 6.
Corizus rufus, FIEBER. Eur. Hemipt. p. 236. 5.

Long. 0m,0060 à 0m,0067 (2 l. 3/4 à 3 l.). — Larg. 0m,0022 à 0,0025 (1 l. à 1 l. 1/8) aux angles latéraux du pronotum; 0m,0026 à 0m,0028 (1 l. 1/7 à 1 l. 1/4) vers la moitié des cories.

Cette espèce se trouve dans toutes les parties de la France, comme la précédente.

Obs. Les *R. parumpunctatus* et *rufus* sont séparés par des différences si faibles et par des signes souvent si peu constants, que beaucoup d'auteurs ont dû les considérer comme appartenant à la même espèce.

Le *R. parumpunctatus* a généralement le dessus du corps d'une teinte moins vive, d'un livide flavescent légèrement verdâtre; mais elle se montre souvent d'un rouge de chair plus ou moins pâle ou livide. Il a les ocelles marqués d'un point noir, et une bande ou ligne noire joignant la seconde moitié du bord interne des yeux et le bord interne de la boursoufflure postoculaire; le bord antérieur de couleur foncière ou à peine noirâtre; les exocories, pâles, membraneuses, translucides, avec l'extrémité opaque, couleur de chair; les tranches abdominales ordinairement d'un flave orangé, sans taches chez la ♀, marquées d'un point noir vers l'angle postéro-externe des intersections; la tête marquée, sur sa face inférieure, sous la base du bec, d'un trait noir, qui manque assez souvent; la région sternale de la poitrine, ou du moins les pronotum et mésosternum, et le sillon du métasternum, noirs.

Le *R. rufus* est ordinairement d'un rouge vif de chair, en dessus; mais quand la matière colorante a été moins abondante, il est parfois d'un livide flavescent. Il manque souvent de point noir sur les ocelles; il a, comme le précédent, une ligne noire bordant la seconde moitié du côté interne des yeux et le côté interne de la boursoufflure postoculaire. Il a le pronotum habituellement noir à son bord antérieur; les exocories opaques, coriaces, couleur de chair sur toute leur longueur; les

Digitized by Google

tranches abdominales d'un flave orangé ou d'un rouge de chair, sans taches (♂ ♀); la partie inférieure de la tête sans trait noir; la région sternale de la poitrine concolore, ou seulement avec les côtés du mésosternum, noirs.

Genre. *Colobatus*, Calobate, Mulsant et Rey.

Caractères. *Yeux* séparés du bord antérieur du pronotum par un espace presque aussi grand que leur diamètre. *Ocelles* non contigus au bord antérieur du pronotum. *Tête* rétrécie après les yeux, plus large que longue, les yeux compris. *Yeux* peu enchassés dans les côtés de la tête. *Pronotum* chargé d'un relief plus ou moins prononcé au devant des cicatrices; à angles postérieurs correspondant à chaque quart externe de la base de l'écusson. *Ecusson* faiblement plus long que large. *Cories* membraneuses et diaphanes sur les endo et les mésocories. *Dernier arceau du dos de l'abdomen* plus large à son extrémité (les tranches abdominales non comprises) que long sur sa ligne médiane. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires. *Angle postéro-interne* de la poitrine un peu aigu et assez vif.

1. Colobatus gracilis; Herrich-Schaeffer.

Suballongé, pubescent et couleur de chair sur la tête, le pronotum et l'écusson. Tête marquée d'une tache noire au côté interne des ocelles, d'une sorte de T à la partie antérieure du front, d'un point derrière chaque branche de ce dernier, et d'une ligne transverse postérieure, noirs. Pronotum marqué de points enfoncés noirs, avec le bord postérieur lisse; chargé d'un relief au devant des cicatrices et d'une ligne médiane flave et lisse. Ecusson terminé en pointe, ponctué d'obscur, avec l'extrémité, les rebords latéraux, et souvent la ligne médiane lisses et d'un blanc flavescent. Exocories et nervures couleur de chair. Dos de l'abdomen noir, paré d'une tache sur le milieu du 4e arceau, de trois points sur le bord postérieur du 5e et avec une tache ou le bord postérieur du 6e carnés ou flaves : bord postérieur du 6e largement tronqué. Tranches abdominales couleur de chair ou flaves, avec une tache postérieure obscure.

Digitized by Google

♂ Arceau de l'armure tronqué à son bord postérieur et suivi de trois pièces dirigées en arrière : la médiane, obtriangulaire : chacune des autres rétrécie d'avant en arrière et incourbée.

♀ Pièces de l'armure peu distinctes sous l'arceau qui le voile.

Cerizus gracilis, H. Schaeffer. Faun. germ. (1834). 127. 2. — Id. Wanz. t. VI. p. 1. pl. 181. fig. c. (le dos de l'abdomen). — Gorski. Analect. entom. 163. 116. — Costa. Cimic. Centur. tertia et quartæ fragm. p. 12. 6 (209). — Signoret. Monog. *in* Ann. Soc. Ent. de Fr. (1859). p. 88. 17.
Corisus truncatus, Rambur. Faun. andal. t. II. (1841). p. 144. 4.
Rhopalus gracilis. Dallas. List. Hemipt. part. 2. p. 528. 7.
Rhopalus truncatus. Fieber. Eur. Hemipt. p. 234. 4.

Long. jusqu'à l'extrémité de la membrane 0m,0051 à 0m,0067 (2 l. 1/4 à 3 l.).— Larg. 0m,0022 à 0m,0026 (1 l. à 1 l. 1/3.) aux angles du pronotum ; 0m,0026 à 0m,0030 (1 l. 1/3 à 1 l. 2/3) vers la moitié des cories.

Corps suballongé ; garni en dessus de poils fins et livides. *Tête* un peu plus large que longue, les yeux compris; faiblement ponctuée; ordinairement couleur de chair; noire sur la ligne transverse qui la sépare du pronotum ; marquée d'une tache noire au côté interne des ocelles, d'un signe en forme de T sur la ligne médiane, après la base de l'épistome, et d'un point ou un trait de chaque côté de la tige de ce signe, noirs. *Yeux* bruns avec la base carnée. *Ocelles* livides ou carnés, avec un point noir. *Antennes* prolongées presque jusqu'aux deux tiers du corps; couleur de chair pâle ou d'un livide flavescent; à 1er article ne dépassant pas le bord antérieur de l'épistome, noir en dessus : le 2e et parfois le 3e ponctués de noir ou marqués d'un trait noir en dessus : le 3e un peu moins long que le 2e : le 4e d'un quart plus long que le 3e. *Pronotum* chargé d'un relief rose au devant des cicatrices; rayé au côté interne de celles-ci d'une ligne transversale noire, interrompue dans son milieu; lisse et ordinairement couleur de chair sur sa partie antérieure; d'un livide flavescent ou d'une pâle couleur de chair et marqué de petits points noirs, sur le reste, avec les côtés et son léger rebord basilaire sans points noirs ; sans sillon sur sa ligne médiane et offrant à peine, sur la partie antérieure de celle-ci, les traces d'un relief. *Ecus-*

Digitized by Google

son terminé en pointe; marqué de points enfoncés ordinairement obscurs, sur un fond couleur de chair, avec l'extrémité, un rebord lisse sur les côtés et le plus souvent une ligne médiane, d'un blanc flavescent. *Cories* membraneuses et diaphanes sur les endo et mésocories; d'un livide carné, passant au rouge de sang vers l'extrémité, sur les exocories : nervures presque sans points noirs. *Membranes* hyalines, dépassant d'un quart de leur longueur l'extrémité du corps. *Dos de l'abdomen* noir, paré, sur le milieu du 4e arceau, d'une tache elliptique rosée, avancée sur le 3e arceau, d'une bordure à trois petites taches au bord du 5e arceau et d'une bordure à l'extrémité de ce dernier arceau, anguleusement avancée sur sa ligne médiane, et constituant parfois une tache de chaque côté, flaves; le bord postérieur du 3e arceau paraissant interrompu dans son milieu : celui du 4e anguleusement avancé dans son milieu. mais affaibli sur cette partie anguleuse : le dernier tronqué postérieurement ou subéchancré en arc à son bord postérieur, plus large à ce bord que long sur sa ligne médiane. *Tranches abdominales* flaves ou d'un rouge de chair : dans le premier cas, avec la base et une tache près du bord postérieur des intersections, d'un roux foncé ou brunes : dans le second avec une tache près de l'angle postéro-externe, obscure. *Dessous du corps* d'un rouge de chair plus ou moins pâle ou livide, avec la partie médiane du ventre souvent plus pâle, et la partie postéro-externe du postpectus d'un blanc livide : cette partie un peu échancrée en arc à son bord postérieur, avec l'angle postéro-externe aigu et un peu dirigée en arrière. Poitrine ponctuée : ventre presque lisse. *Pieds* couleur de chair, assez densement marqués de points d'un rouge brunâtre, surtout sur les cuisses postérieures : extrémité des 1er et 3e articles des tarses noirâtre. *Ongles* obscurs.

Cette espèce est principalement méridionale. On la trouve en Espagne (Rambur). Nous l'avons prise en Provence.

Obs. Le *C. gracilis* a été décrit pour la première fois par M. Herrich-Schaeffer; plus tard, Rambur en a publié la description sous le nom de *Truncatus*, qui lui convient très-bien, mais qui doit être rejeté comme n'ayant pas l'antériorité.

M. Fieber rattache à cette espèce le *Corizus sanguineus* de M. Costa. Voici la phrase de l'auteur italien :

Digitized by Google

C. Dilute sanguineus, parce pubescens, antennarum articulo primo, capitis parte, pronoti, margine antico, punctis impressis, maculis duabus obsoletis, humerisque nigris; scutello nigro, lateribus apiceque subacuto dilute sanguineis; elytris corio roseo, nervis apice obscurioribus; abdomine dorso nigro, lateribus rubro maculatis; ventre vittis quatuor obsoletis nigris; femoribus conferim nigro maculatis.

Corizus sanguineus, Costa. Cim. Regn. neap. (1852). p. 14. 8. (211). pl. 6. fig. 8.

Long. 0m,0060 (2 l. 2/3). — Larg. 0m,0022 (1 l.).

Voici la description plus étendue qu'en a donné M. A. Dohrn (1860). p. 107.

C. Sanguineus, punctatus, nitidus; capite nigro maculato; thorace lateribus tomentosis, aurantiaco-marginato, sub humeris nigro-maculato; scutello nigro-punctato, apice marginibusque dilutioribus; corio venis sanguineis, passim nigro-maculatis; subtus laete sanguineus, pilosus, thorace macula magna, media, nitida; abdomine marginibus nigro-maculatis, pedibus antennisque nigro-punctatis, tarsis fuscis, singulis articulis basi luteis.

Long. 0m,0070 (3 l. 1/8).

Corps faiblement pubescent, ponctué et ordinairement d'un rouge de sang, en dessus. *Tête* à peine plus large que longue, les yeux compris; bordée de noir sur les côtés de l'épistome; marquée d'une ligne noire à son bord postérieur; ornée latéralement d'une bordure noire, depuis son angle postéro-externe jusqu'aux yeux; à ocelles rouges, bordés de noir d'un côté; parée, à partir de son bord postérieur, de trois lignes pâles ou d'un rouge de sang: l'une sur la ligne médiane: chacune des autres, sur les côtés de celle-ci, avancée jusqu'aux yeux. *Antennes* au moins aussi longues que la moitié du corps; roses ou d'un rouge de sang; ordinairement ponctuées de noir sur les deux ou trois premiers articles: le 1er court, épais: le 2e et le 3e grêles: le 2e un peu plus long que le 3e. *Pronotum* plus large que long; chargé, au devant des

Digitized by Google

cicatrices, d'un relief d'un jaune pâle ou orangé; marqué d'une fine ligne transverse noire, après le bord antérieur; creusé au côté interne des cicatrices, d'une ligne transverse de même couleur interrompue sur la ligne médiane; paré sur cette dernière d'une ligne lisse et flave prolongée depuis le bord antérieur jusqu'au postérieur; marqué aux épaules d'une tache noire ou en partie brune. *Ecusson* fortement ponctué à sa base, lisse, sur les côtés qui sont un peu convexes, et à l'extrémité qui est un peu relevé. *Nervures* des cories rouges ou d'un jaune pâle : dans le premier cas, les exocories sont noires : dans le second, d'un rouge pourpre. *Membranes* aussi longues que le bord externe des cories. *Dos de l'abdomen* d'un noir brillant, sur les 1er et dernier arceaux, chez toutes les variétés : les autres arceaux sont d'un noir mat chez les variétés claires; rouges, avec des taches noires, chez les autres. Les diverses variétés présentent généralement les signes suivants : sur le 4e arceau, deux points de couleur claire, entre lesquels se montre un trait longitudinal plus ou moins distinct, mais moins long que ledit arceau : sur le 5e un trait semblable. En outre, le bord des 2e à 5e arceaux est orné d'une fine bordure jaunâtre ou rougeâtre, ainsi que les angles postérieurs du 5e arceau : le 6e a aussi une bordure postérieure jaunâtre ou rougeâtre, avec une tache anguleuse de même couleur, au milieu. *Tranches abdominales* d'un jaune pâle, avec une tache rouge sur les intersections, chez les variétés pâles; d'un rouge de chair ou d'un rouge de sang, avec une tache noire, chez les variétés rouges. *Dessous du corps* d'une couleur foncière un peu plus pâle que le dessus. Chez les variétés d'un rouge de sang, les points du ventre sont tantôt d'un rouge de sang ou d'un rouge clair, tantôt d'un jaune pâle. On voit sur le ventre quatre sortes de bandes obsolètes, indiquées par M. Costa. *Pieds* d'un rouge de chair ou d'un jaune pâle, avec des points noirs : cuisses parées d'une ligne noire sur leur côté externe.

Patrie : Sarepta, Chypre.

A cette espèce se rapporte évidemment le *Corizus siculus*, SIGNORET. Monog. *in* Ann. Soc. ent. de Fr. (1859). p. 91. 24. — Sicile.

Digitized by Google

Genre *Brachycarenus*, Brachycarène, Fieber.

Fieber, Eur. Hemipt. p. 236.

Caractères. Yeux séparés du bord antérieur du pronotum par un espace presque aussi grand que leur diamètre. *Tête* rétrécie après les yeux, plus large que longue, les yeux compris. Yeux peu enchassés dans les côtés de la tête. *Pronotum* chargé d'un relief plus ou moins prononcé au devant des cicatrices ; à angles postérieurs correspondant au quart externe de la base de l'écusson. *Ecusson* faiblement plus long que large. *Cories* membraneuses et diaphanes sur les endo et les mésocories. *Dernier arceau du dos de l'abdomen* moins large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane. *Bec* non ou à peine prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires. *Angle postéro-externe du postpectus* assez fortement prolongé en arrière.

1. Rhopalus tigrinus; Schilling.

Suballongé, garni de poils livides, et marqué de points enfoncés, sur un fond variant du livide au flave, en dessus ; paré de cinq lignes sur la tête ; de deux rangées transversales chacune de quatre points noirs, d'une tache sur les angles latéraux et de deux autres taches, entre celles-ci, noires, et d'une ligne médiane flave, sur le pronotum. Ecusson terminé en pointe ; ponctué de noir, avec les côtés, une partie de la ligne médiane et l'extrémité, flaves. Exocories livides, marquées d'une rangée de points noirs. Dos de l'abdomen noir, orné d'une tache sur le milieu du 4e arceau, de deux points à la base du 5e et du 6e arceaux, avec la seconde moitié des côtés de celui-ci, flaves. Bec non prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires.

♂ Arceau de l'armure rétus après le 6e arceau ventral, terminé par cinq pièces dirigées en arrière : la médiane obtriangulaire, étroite : chacune des submédianes en forme de lanière : les latérales assez larges, tronquées postérieurement. Dernier arceau du dos de l'abdomen tronqué postérieurement et moins large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane.

Digitized by Google

♀ Pièces de l'armure peu distinctes sous le 6e arceau ventral qui les voile : cet arceau terminé en angle très-ouvert. Dernier arceau du dos de l'abdomen terminé en ogive et un peu courbé inférieurement à sa partie postérieure, de manière à s'appliquer au besoin contre l'arceau ventral.

Rhopalus tigrinus, SCHILLING, Beitr. 1. (1829) p. 53. 5. pl. 2. fig. 1. — DALLAS, List. Hémipt. part. 2. p. 528. 8.
Corizus tigrinus, HERRICH.-SCHAEFF. Faun. germ. p. 127. 3. — Id. Wanz. t. VI. p. 2. — HAHN, Wanz. t. III. p. 5. fig. 230. — GORSKI, Analect. entom. p. 160. 112. — SIGNORET, Monog. Ann. Soc. ent. de Fr. (1839) p. 82. 12.
Corizus laticeps, BOHEMANN, in Vetensk. akad. Handb. (1849) (Voy. BARBENSPRUNG, Berlin. entom. Zeitschr. (1858) p. 79.
Corizus gemmatus, COSTA, Cimic. Centur. tertia et quartæ frag. (1852) p. 13. 7. (nº 210) pl. 6. fig. 7.
Brachycarenus tigrinus, FIEBER, Eur. Hémipt. p. 237.

Long. 0m,0060 (2 l. 3/4). — Larg. 0m,0018 (4/5 l.) aux angles latéraux du pronotum; 0m,0022 (1 l.) vers la moitié des tranches abdominales.

Corps suballongé ; garni ou hérissé de poils livides, fins et peu apparents, et marqué de points enfoncés sur un fond variant du livide au flave. *Tête* plus large que longue, les yeux compris ; flave en devant ; marquée d'un trait longitudinal noir sur la moitié antérieure du front, avec la moitié postérieure de la ligne médiane flave ; parée de chaque côté, entre cette partie médiane et les yeux, de deux lignes longitudinales noires, parallèles, réunies à leurs extrémités, en enclosant chaque ocelle. *Antennes* à peine prolongées jusqu'à la moitié du corps ; les trois premiers articles d'un livide flavescent : le 1er court, marqué d'un point noir à la base de sa partie inférieure : les 2e et 3e grêles, hérissés de poils fins : le 2e un peu plus long que le 3e : le 4e d'un flave rosâtre, à peu près aussi long que le 2e. *Pronotum* élargi en ligne droite jusqu'aux angles latéraux ; muni, au devant des cicatrices, d'un relief noir, ou obscur, excepté sur sa ligne médiane : chargé sur celle-ci d'un relief flave, lisse et prolongé en se rétrécissant, souvent jusqu'au dos d'âne transversal ou même plus loin ; orné de deux rangées transversales de quatre points noirs chacune : la 1re vers les deux cinquièmes de sa longueur : la seconde un peu au devant des angles latéraux, et de quatre

Digitized by Google

taches également noires : une, sur chaque angle latéral : deux autres, intermédiaires entre celles-ci et paraissant formées chacune de la réunion de deux ou trois petites taches. *Ecusson* terminé en pointe; marqué de points enfoncés noirs; muni latéralement d'un bord convexe lisse et flave, avec l'extrémité et une partie de la ligne médiane flaves. *Cories* transparentes sur les endo et mésocories, avec les exocories d'un livide flavescent, marquées d'une rangée de points noirs. *Membranes* hyalines, à éclat argenté, dépassant un peu l'extrémité du corps. *Dos de l'abdomen* noir, paré de diverses taches flaves : une petite, obtriangulaire au milieu du bord antérieur du 3e arceau, parfois nulle : une oblongue, sur le milieu du 4e arceau et s'avançant sur le 3e : deux, ponctiformes vers le bord antérieur du 5e arceau : deux semblables aux précédentes vers le bord antérieur du 6e arceau : celui-ci flave sur la seconde moitié de ses côtés : le 5e avancé en forme d'angle à son bord antérieur. *Tranches abdominales* flaves, marquées d'une tache ponctiforme noire, vers le bord postéro-externe des intersections. *Bec* n'atteignant pas la base des hanches intermédiaires; noir, à gaîne d'un blanc flave. *Dessous du corps* d'un flave pâle; souvent rose sur le mésosternum; parfois marqué d'un petit point noir sur les stigmates; noté de quatre points enfoncés à la base du 3e arceau ventral et souvent aussi à celle du 4e. *Angle postéro-externe du postpectus*, sensiblement prolongé en arrière. *Pieds* d'un blanc flavescent : *Cuisses et jambes* faiblement ponctuées de noir : tarses noirs à l'extrémité des articles : ongles obscurs.

Cette espèce habite principalement les parties tempérées de la France. On la trouve en Champagne (Berton), en Bourgogne, etc.; elle est peu commune dans les environs de Lyon.

Genre *Corizus*, Corize, Fallén.

Fallén. Spécim. nov. Hémipt. dispon. method. (1814) p. 8.

Caractères. *Yeux* séparés du bord antérieur du pronotum par un espace presque aussi grand que leur diamètre. *Ocelles* non contigus au au bord antérieur du pronotum. *Tête* rétrécie après les yeux, plus large

Digitized by Google

que longue, les yeux compris. *Yeux* à moitié enchâssés dans les bords de la tête. *Pronotum* chargé d'un relief au devant des cicatrices ; à angles postérieurs correspondant aux angles antérieurs de l'écusson. *Ecusson* en triangle plus long que large. *Cories* entièrement coriaces et opaques. Dernier arceau du dos de l'abdomen moins large (les tranches abdominales non comprises) que long sur sa ligne médiane. *Bec* prolongé au moins jusqu'aux hanches intermédiaires. *Angle postéro-externe* du postpectus très-sensiblement prolongé en arrière.

1. Corizus hyosciami, Linné.

Allongé, garni de poils fins ; en majeure partie rouge : antennes noires, avec le 3e article en partie livide. Tête noire à la base et à son extrémité antérieure. Pronotum noir en devant et postérieurement paré de deux taches bilobées, noires. Ecusson noir à la base. Endocories noires, avec l'extrémité livide. Mésocories marquées de deux ou trois taches ponctiformes noires. Exocories ornées, après la moitié de leur longueur, d'une tache suborbiculaire noire, entaillée en devant. Membranes nébuleuses, à plus de vingt nervures. Bec noir. Poitrine rouge, avec sa partie médiane et des taches latérales, noires. Ventre rouge, avec les cotés et le milieu des 2e à 5e arceaux parés d'une tache noire. Pieds noirs.

♂ Arceau de l'armure rétus ou déclive après le 6e arceau ventral, en angle dirigé en arrière dans le milieu de son bord postérieur, en ligne transverse de chaque côté de cette partie médiane. Ce bord postérieur suivi de deux pièces presque contiguës en devant et rétrécies chacune d'avant en arrière à leur côté interne, terminées en angle.

♀ Pièces de l'armure peu distinctes sous l'arceau ventral qui les voile, offrant près de leur bord postérieur une fente ou dépression en ellipse transverse.

Cimex hyoscyami, Linn. Syst. nat. 10e édit. t. I. p. 447. 53. — Id. 12e édit. t. I. p. 726. 76. — id. Faun. suec. p. 252. 945. — De Géer, Mém. t. III. p. 274. 18. pl. 14. fig. 14 et 15. — Fabr. Syst. ent. p. 718. 105. — Id. Specins. t. II. p. 362. 114. — Id. Mant. t. II. p. 298. 189. — Schrank, Enum. p. 279. 539. — Petagn. Spec. p. 40. 208. — Id. Inst. p. 637. 39. — De Vill.

Digitized by Google

C. Linn. Entom. t. I. p. 512. 110. — Rossi, Faun. etr. t. p. 240. 1321. — Tigny, Hist. nat. t. IV. p. 276.

La punaise rouge à croix de chevalier, Geoff. t. I. p. 441. 12.

Lygaeus hyoscyami, Fab. Ent. Syst. t. IV. p. 149. 47. — Id. Syst. Rhyng. p. 218. 63. — Wolff, Icon. cimic. p. 27. fig. 27. — Latr. Hist. nat. t. XII. p. 212. 3. — Panz. Faun. germ. 79. 21. — L. Dufour, Rech. p. 47. 2.

Alydus hyoscyami, Schilling, Beitr. p. 49. 2. pl. 5. fig. 5.

Coreus hyoscyami. Fall. Hemipt. suec. p. 44. 6. — Curtis, Brit. ent. t. IX. p. 481. — Hahn, Wanz. t. I. p. 18. pl. 3. fig. 10. — Burmeist. Handb. t. II. p. 306. 1. — Rambur, Faun. andal. t. II. p. 142. 1. — Fr.-Schaeff. Wanz. t. VI. p. 1. et t. IX. p. 269. — Kolen. Melet. entom. fas. 2. 58. 18. — Gorski, Anal. ent. p. 158. 108. — Flor, Rhynch. Livl. t. I. p. 196. 2.

Teropha hyoscyami, Am. et Serv. Hemipt. p. 245. 2. — Sahlb. Monog. geoc. p. 44. 1. — Fieber, Eur. Hemipt. p. 232. 1.

Rhopalus hyoscyami, Dallas, List Hemipt. part. 2. p. 530. 15. — Douglas et Scott, Brit. Hemipt. p. 139. 1. pl. 5. fig. 2.

Long, 0m,0078 à 0m,0100 (3 l. 1/2 à 4 l. 1/2). — Larg. 0m,0020 à 0m,0030 (1. 9/10 à 1 l. 2/5) aux angles latéraux du pronotum; 0m,0030 à 0m,0040 (1 l. 2/5 à 1 l. 3/4) vers la moitié des tranches abdominales.

Corps allongé; hérissé de poils livides, en dessus. *Tête* rouge au milieu, avec la base, les tempes, le côté interne des yeux, l'extrémité de l'épistome et des joues, noirs. *Stemmates* et *yeux* noirs. *Antennes* un peu plus longuement prolongées que la moitié du corps; pubescentes; noires, avec le 3e article en partie ou en totalité, souvent le côté interne du premier et l'extrémité du dernier, d'un livide blanchâtre ou rougeâtre. *Pronotum* rouge, avec le rebord antérieur et une partie du bord postérieur d'un blanc livide; noir en devant, depuis le rebord antérieur jusqu'à la partie postérieure des cicatrices; paré postérieurement de deux grosses taches noires, bilobées en devant; densement ponctué. *Ecusson* noir ou marqué d'une tache bilobée noire sur sa moitié basilaire, rouge postérieurement. *Cories* : endocories noires, avec l'extrémité rouge ou d'un livide rougeâtre : mésocories rouges, marquées de deux ou trois taches ponctiformes, noires. *Exocories* rouges, armées chacune, au niveau de l'extrémité de l'écusson, d'une tache transverse, suborbiculaire, entaillée en devant. *Membranes* nébuleuses, paraissant obscures quand l'hémiélytre est couchée dans l'état de repos; transluci-

Digitized by Google

des; chargées de nervures serrées et nombreuses (plus de 20 ou 25). *Dos de l'abdomen* noir sur les premier et dernier arceaux, rouge sur les arceaux intermédiaires. *Tranche abdominale* rouge, avec le milieu du bord supérieur de la plupart des arceaux, noir. *Bec* noir, prolongé jusqu'aux hanches postérieures. *Dessous de la tête* rouge, avec les côtés de la gaîne et plus brièvement son bord antérieur, noirs. *Poitrine* noire sur sa région sternale; anté et médipectus, rouges, avec le bord antérieur et une tache à leurs angles antérieurs, noirs : postpectus, rouge, avec une tache orbiculaire rouge. *Tranche abdominale* rouge, marquée de noir comme sa partie supérieure. *Angle postéro-externe du postpectus* sensiblement prolongé en arrière. *Ventre* rouge, avec une tache au moins au milieu de la base des 4e et 5e arceaux et la partie antérieure du 6e, noires. *Stigmates* noirs. *Pieds* noirs, hérissés de poils blancs.

Cette espèce paraît habiter toutes les provinces de la France, mais est moins commune dans le Nord. On la trouve sur la jusquiame et sur quelques autres plantes.

Digitized by Google

ADDENDA.

De nouvelles observations nous portent à considérer notre *Dasycoris dorsalis* comme une espèce distincte du *denticulatus*. Les deux phrases suivantes suffiront pour faire saisir les différences qui existent entre ces deux insectes :

Dasycoris denticulatus, Scopoli.

Suballongé; d'un roux cannelle en dessus. Antennes de même couleur sur leurs trois premiers articles : le 1er hérissé de poils livides, denticulé, un peu renflé et arqué à son côté interne : les 2e et 3e hérissés de poils un peu raides, peu garnis de poils plus fins, grossissant graduellement, depuis la base assez grêle du 2e jusqu'à l'extrémité du 3e. Pronotum à bords latéraux livides et garnis de huit à dix saillies piligères ; armé à ses angles latéraux d'une épine un peu dirigée en arrière ; hérissé de poils assez courts ; creusé sur sa ligne médiane d'une dépression non prolongée jusqu'à l'arête transversale. Dos de l'abdomen d'un roux orangé, avec les deux premiers arceaux et les côtés des 3e et 4e d'une manière graduellement rétrécie, et un trait sur le dernier, noirs ; terminé par deux dents obtuses et incourbées. Membranes offrant les deux dernières nervures du côté interne en ligne droite et libres.

Dasycoris dorsalis, Mulsant et Rey.

Suballongé, d'un roux testacé en dessus. Antennes d'un roux cannelle sur leurs trois premiers articles ; hérissés de longs poils, et garnis de poils fins et couchés : le 1er paraissant à peine denticulé, un peu arqué et renflé à son côté interne : les 2e et 3e épais. Pronotum à bords latéraux livides et garnis de sept à huit saillies piligères ; armé aux angles latéraux d'une épine un peu dirigée en arrière ; hérissé de longs poils ; creusé sur sa ligne médiane d'une dépression prolongée jusqu'à l'arête transversale. Dos de

Digitized by Google

l'abdomen noir sur les trois premiers arceaux, d'un roux orangé sur le reste, avec une tache transversé sur le 4e, un trait transverse sur le 5e et une ligne médiane sur le 6e noirs; terminé par deux dents assez pointues, en ligne droite à leur côté interne. Membranes offrant les deux dernières nervures du côté interne unies de manière à constituer un réseau.

Le caractère d'avoir le 4e article des antennes uni au 3e à l'aide d'un nodule n'est pas particulier aux Spathocériens, comme semble l'indiquer le tableau page 9; car ce caractère existe chez divers Dasycoriens, surtout chez les Céraleptes, et même chez quelques autres Coréides; mais il est en général plus apparent chez les Spathocériens. Il faut donc supprimer dans le tableau précité le caractère tiré du nodule dans la famille des Dasycoriens.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE

DES

ESPÈCES DÉCRITES

Genre *Arenocoris*, Hahn.

Spinipes, Fallen 76

Genre *Brachycarenus*, Fieber.

Tigrinus, Schilling. 142

Genre *Ceraleptus*, Costa.

Bellieri, Signoret. 73
Gracilicornis, H.-Schæffer. 70
Lividus, Stein 64
Squalidus, Costa 67

Genre *Colobatus*, Muls. et Rey.

Gracilis, H.-Schæffer . . . 137

Genre *Coreus*, Fabricius.

Spiniger, Fabricius 32

Genre *Corizus*, Fallen.

Hyosciami, Linné. 145

Genre *Dasycoris*, Dallas.

Denticulatus, Scopoli, . . . 48
Dorsalis, Mulsant et Rey . . 50
Pilicornis, Burmeister . . . 51
Scabricornis, Panzer 55
Spinolae, Costa. 53

Genre *Enoplops*, Amyot et Serv.

Bos Dohrn 30
Cornutus, H.-Schæff. . . . 29
Scapha, Fabricius. 27

Genre *Gonocerus*, Latreille.

Insidiator, Fabricius 38
Juniperi, H.-Schæffer . . 40
Var? triquetricornis, Rambur 43
Venator, Fabricius. 36

Genre *Loxocnemis*, Fieber.

Annulipes, Costa. 60
Dentatur, Fabricius. 58

Genre *Macrocephalus*, Dallas.

Corsicus, Signoret 108
Errans, Fabricius. 106

Genre *Myrmus*, Hahn.

Miriformis, Fallen 100

Genre *Phyllomorpha*, Laporte.

Algerica, Guérin 13
Laciniata, Villers 11

Digitized by Google

Genre *Pseudophlæus*, Burmeister.

Fallenii, SCHILLING 88
Nubilus, FALLEN 91
Waltli, H.-SCHÆFFER 86

Genre *Rhopalus*, Schilling.

Abutilon, ROSSI. 115
Capitatus, FABRICIUS 131
Conspersus, FIEBER. 129
Crassicornis, LINNÉ. 120
Distinctus, SIGNORET 127
Maculatus, FIEBER 125
Parumpunctatus, SCHILLING. 133
Rufus, SCHILLING 135
Signoreti, MULSANT et REY. 118
Victoris, MULSANT et REY . . 123

Genre *Spathocera*, Stein.

Dalmani, SCHILLING 99
Laticornis, SCHILLING 96
Lobata, SCHILLING. 101

Genre *Strobilotoma*, Fieber.

Typhæcornis, FABRICIUS. . . 81

Genre *Syromastes*, Latreille.

Marginatus, LINNÉ 23

Genre *Verlusia*, Spinola.

Rhombea, LINNÉ 18
Sinnata, FIEBER. 21
Sulcicornis, FABRICIUS . . . 19

Digitized by Google

QUATRIÈME TRIBU

LES ALYDIDES

Caractères. *Ecusson* ordinairement obtriangulaire, parfois subcordiforme ; moins long que la moitié du dos de l'abdomen ; laissant libre la corie des hémiélytres et leur membrane. *Antennes* insérées au devant des yeux, sur un tubercule ou support situé au côté externe des joues ou de leur base, et dont le bord supérieur de la partie antérieure n'est pas au dessous du bord inférieur des organes de la vision ; de quatre articles : coudées, c'est-à-dire dirigées de côté ou en arrière après le 1er : celui-ci, plus ou moins épaissi : le 4e de forme variable. *Epistome* plus avancé que les joues. *Ocelles* toujours existants. *Pronotum* moins large à ses angles latéraux que long sur sa ligne médiame. *Hémiélytres* ne voilant pas toujours le dos de l'abdomen ; offrant les cories divisées en endo et mésocories, et la nervure radiale parallèle au rebord externe, et très rapprochée de ce bord ou presque contiguë à lui, rendant ainsi l'èxocorie linéaire ou presque nulle. *Membrane* quelquefois nulle ; chargée au moins de cinq nervures quand elle existe. *Tranches abdominales* relevées, peu ou point dilatées dans leur milieu ; au moins en partie voilées par les hémiélytres. *Bec* infléchi sur la poitrine ; de quatre articles ; reçu à sa base entre des lames prébasilaires relevées et très petites. *Tarses* de trois articles, dont le 2e le plus court. *Ongles* pourvus en dessous d'une membrane.

On peut ajouter pour les Alydides de France :

Antennes moins longues que le corps ; de forme variable suivant la tribu : dans la première, c'est-à-dire chez les Alydiens, le 1er article est graduellement épaissi de la base à l'extrémité : les 2e et 3e grèles et cylindriques : le 4e cylindrique et allongé. Dans la seconde tribu, ou chez les Chorosomiens, le 1er article et le 2e vont en diminuant de grosseur de la base à l'extrémité : le 3e est cylindrique, et le dernier, cylindrique chez les Chorosomes, se montre ovoïde et appendicé à la base chez les Sudales.

Digitized by Google

La *tête* varie de forme et de proportions.

Chez les premiers, elle offre jusqu'aux yeux la figure d'un triangle ; chez les autres, en excluant les yeux, elle est allongée et parallèle jusqu'à la base des joues. Dans le premier cas, les yeux sont plus ou moins rapprochés du bord antérieur du pronotum; dans le second, ils sont plus ou moins distants.

L'*épistome* est toujours plus avancé que les joues et forme avec elles la saillie anguleuse de la partie antérieure de la tête. Chez aucune de nos espèces françaises il n'est débordé par les pièces prébasilaires.

Les *joues*, situées chacune au côté externe de l'épistome, sont ordinairement faiblement moins longues que lui ; chez les Sudales, par une exception remarquable, elles sont réduites à de très faibles proportions.

Les *yeux*, situés sur les côtés de la tête, varient dans la place qu'ils occupent. Chez les Camptopes, ils sont situés à l'angle postéro-externe de la tête ; chez d'autres, ils sont placés notablement plus avant ; globuleux et parfois subpédonculés chez les Alydiens, ils se montrent moins saillants ou même subdéprimés chez les Chorosomiens.

Les *ocelles*, au nombre de deux, varient dans leur position.

Le *pronotum*, toujours plus long sur sa ligne médiane que large à ses angles latéraux, présente quelques modifications qui en varient la physionomie. Ordinairement échancré en arc à son bord antérieur, il est à peu près tronqué chez les Chorosomes. Il s'élargit d'avant en arrière d'une manière plus ou moins faible jusqu'aux angles latéraux, et ne déborde pas ordinairement à ces derniers la base des cories ; mais, chez les Huphes, il est armé à ces angles d'une épine dirigée en dehors et relevée. Ses bords latéraux antérieurs sont toujours inermes. Ses bords latéraux postérieurs semblent parfois peu distincts du bord postérieur ; cependant ce dernier est généralement moins prolongé en arrière, il est même échancré en arc chez les Sudales; les bords latéraux ses voisins sont souvent en arc plus ou moins faible et dirigé en arrière, à leur bord postérieur. Par suite de ces dispositions, les angles postérieurs sont peu prononcés. Le raccourcissement des bords latéraux postérieurs rend très-courte la partie déclive en arrière du pronotum, et l'espèce de dos d'âne ou d'arête transverse qui s'étend d'un angle la-

Digitized by Google

téral à l'autre et qui forme le point culminant du segment prothoracique, se trouve plus rejeté en arrière que chez la plupart des autres insectes de la tribu des Coréïdes. Les angles latéraux offrent à leur côté interne une fossette, qui les fait ordinairement paraître relevés en forme de calus, chez les espèces ayant ces angles inermes. Les cicatrices, habituellement en ovale transverse, se montrent en ovale allongé chez les Sudales.

L'*écusson* en triangle plus long que large, chez le plus grand nombre, se rapproche de la forme d'un cœur chez les derniers Chorosomiens.

Les *hémiélytres*, outre le caractère remarquable d'avoir l'exocorie linéaire ou presque nulle par suite du rapprochement de la nervure radiale du bord externe, présentent d'autres anomalies : chez les Chorosomiens, elles ne voilent pas le dos de l'abdomen dans toute sa longueur ; chez les Micrélytres, elles sont même dépourvues de membrane, et chez les Sudales, les cories sont souvent réduites à des moignons, comme les Myrmes en offrent l'exemple dans la famille précédente. Chez les Huphes et moins sensiblement chez les Camptopes, le bord externe des cories forme une courbe rentrante. La mésocorie offre des nervures dont la disposition varie suivant les genres. Les *membranes* ont des nervures plus ou moins nombreuses.

Les *ailes* manquent chez les espèces dont la corie est dépourvue de membrane.

Le *dos de l'abdomen* est formé de six segments, outre les pièces chargées de protéger les pièces internes qui constituent l'*armure*. Chez la plupart de nos Alydides, le bord postérieur des 3e et 4e arceaux présente, dans son milieu, un lobe dirigé en arrière et reçu dans une échancrure de l'arceau suivant : les Sudales, si singuliers sous d'autres rapports, semblent faire exception à cette règle.

Les *tranches abdominales* sont encore relevées, mais généralement peu développées.

Le *bec* atteint habituellement les hanches intermédiaires. Il est composé de quatre pièces, dont les deux premières sont les plus longues.

Le *dessous du corps* se rapproche par ses dispositions de celles qu'il présente dans la tribu précédente. Toutefois, le 3e arceau du ventre présente chez les Alydiens un développement remarquable.

Digitized by Google

Les *pieds* sont en général allongés, si ce n'est chez les Sudales.

Les *cuisses* fournissent encore parfois des caractères distinctifs. Ainsi elles sont armées en dessous d'épines plus ou moins nombreuses chez les Huphes et surtout chez les Camptopes, et inermes chez les autres : dans ce dernier genre, les postérieures sont notablement renflées; elles le sont à peine plus que les précédentes chez les autres Alydiens; elles sont même toutes de grosseur à peu près uniforme chez les derniers Alydides.

Les *tibias* arqués chez les Camptopes, et surtout chez les ♂, sont droits chez les autres.

Les *tarses* postérieurs ont ordinairement le 1er article une fois environ plus long que les deux suivants réunis : les Sudales s'éloignent seuls de cette règle.

Le tube digestif de ces insectes a présenté à L. Dufour quelques observations que nous ferons connaître ci-après.

Nous diviserons les Alydides en deux sous-tribus.

1re SOUS-TRIBU. *Antennes* à 1er article épaissi de la base à l'extrémité.

2e SOUS-TRIBU. *Antennes* à 1er article épais, graduellement rétréci de la base à l'extrémité.

1re SOUS-TRIBU. *Antennes* à 1er article graduellement un peu épaissi de la base à l'extrémité : les 2e et 3e grêles et cylindriques. 3e *arceau du ventre* sensiblement plus grand que chacun des autres. *Hémiélytres* à cories opaques et prolongées au moins jusqu'à la moitié de l'abdomen ; à nervure radiale presque contiguë au rebord externe ; à exocorie linéaire ou presque nulle.

PREMIÈRE FAMILLE.

LES ALYDIENS.

CARACTÈRES. Ajoutez aux précédents :

Corps allongé, déprimé en dessus, parfois filiforme. *Tête* triangulaire, jusqu'à la moitié des yeux. *Antennes* insérées au niveau de la base de l'épistome, sur un tubercule ou sur un support situé sur les

Digitized by Google

côtés de la tête, au devant des yeux ; à 1er article généralement un peu moins long que le 2e ; les 2e et 3e grêles, cylindriques ; le 4e généralement le plus long, plus épais, subcylindrique, souvent légèrement arqué. *Yeux* saillants ; parfois subpédonculés. *Pronotum* sensiblement plus long que large ; faiblement élargi jusqu'aux angles latéraux : ceux-ci situés aux cinq sixièmes de sa longueur ; à bords latéraux postérieurs légèrement arqués en arrière, plus prolongés en arrière que le bord postérieur ; à angles postérieurs peu prononcés. *Ecusson* en triangle plus long que large. *Dos de l'abdomen* offrant au milieu du bord postérieur des 3e et 4e arceaux un lobe en demi-cercle dirigé en arrière et reçu dans une échancrure du bord antérieur de l'arceau suivant. *Bec* prolongé au moins jusqu'aux hanches intermédiaires. *Lames prébasilaires* petites. *Pieds* allongés. *Cuisses postérieures* prolongées presque jusqu'à l'extrémité du ventre. *Tibias postérieurs* longs et grêles. *Tarses postérieurs* à 1er article une fois environ plus long que les deux suivants réunis. *Ongles* munis en dessous d'une membrane.

Ces Alydiens, comme l'avait observé L. Dufour, offrent en général une odeur spéciale un peu ascescente.

Les insectes se répartissent dans les genres suivants :

			Genres.
Cuisses postérieures armées d'épines sur leur tranche inférieure. Ocelles situés entre les yeux. Cories pourvues chacune d'une membrane. Ailes existantes.	angles latéraux du pronotum armés d'une épine dirigée en dehors et relevée.		*Huphus.*
	Angles latéraux du pronotum non armés d'une épine dirigée en dehors.	Ocelles près d'une fois plus rapprochés entre eux que du bord interne des yeux. Tête sans col distinct. Yeux situés à l'angle postéro-interne de la tête.	*Camptopus.*
		Ocelles à peine plus rapprochés entre eux que du bord interne des yeux. Tête rétrécie après les yeux et séparée du pronotum par une sorte de cou.	*Alydus.*
Cuisses postérieures inermes. Ocelles situés après le niveau postérieur des yeux. Membranes des cories et ailes nulles.			*Micrelytra.*

Digitized by Google

Genre *Huphus*, Huphe, Amyot.

Amyot. Ann. Soc. entom. de F. 1843. p. 472.

Caractères. *Cuisses postérieures* faiblement plus grosses que les autres, armées d'épines sur le tiers postérieur de leur tranche inférieure. *Ocelles* situés entre les yeux, près d'une fois plus rapprochés entre eux que du bord interne des yeux. *Tête* un peu rétrécie après les yeux : ceux-ci, globuleux, très-saillants, séparés du bord antérieur du pronotum par un espace égal à leur diamètre. *Pronotum* armé, à chacun de ses angles latéraux d'une épine dirigée en dehors et relevée, débordant la base des cories, à bord postérieur un peu moins large que le bord antérieur de l'écusson. *Cories* un peu en courbe rentrante à leur côté externe; chargée chacune sur la médocorie, d'une nervure subcubitale, parallèle à la suture cubitale et contiguë à cette suture : de deux nervures récurrentes : l'une naissant vers les quatre cinquièmes ou cinq sixièmes de la nervure précitée : l'autre, naissant aux trois cinquièmes ou un peu plus de la nervure radiale : ces deux nervures postérieurement convergentes, suivies après leur réunion, d'une nervure prolongée jusqu'au bord postérieur : ces nervures récurrentes et postérieures constituant deux cellules près du bord postérieur. *Membranes* chargées de nervures nombreuses, naissant d'une nervure parallèle au bord postérieur des cories et presque contiguë à ce bord : cette nervure laissant vers l'angle postéro-interne des cories un espace triangulaire formé d'une ou de plusieurs cellules. *Tranches abdominales* presque entièrement voilées par les cories. *Corps* allongé.

Les caractères de cette coupe ont été assez bien indiqués par M. Amyot, pour qu'il soit juste d'adopter comme nom générique la dénomination imposée par cet entomologiste à l'espèce qu'elle renferme.

1. Huphus limbatus, Hérrich-Schaeffer.

Allongé, étroit, hérissé de poils obscurs, noir et ponctué sur la tête, le pronotum et l'écusson : la tête ordinairement parée de deux taches rouges

Digitized by Google

sur le cou. Antennes d'un roux fauve sur les trois premiers articles, avec l'extrémité de ceux-ci obscure : le 4e noirâtre, à base pâle. Pronotum armé d'une épine aux angles latéraux. Cories en courbe rentrante à leur côté externe, d'un roux fauve, avec leur partie externe d'un blanc ou flave roussâtre. Dos de l'abdomen d'un rouge orangé, avec le 6e arceau noir. Tranches abdominales marquées d'une tache rougâtre aux intersections. Dessous du corps et cuisses d'un noir métallique : cuisses postérieures armées en dessous de trois épines. Tibias d'un blanc roussâtre, à extrémité noire.

Alydus limbatus (KLUG). HERRICH-SCHAEFFER, Faun. germ. fasc. 135. (1835). u. 12. — BURMEIST. Handb. t. II. (1835.) p. 324. 2. — GORSKI, Anal. ent. p. 131. 2.
Huphus, AMYOT. Rhyng. p. 104. 86.
Alydus pavidus, GORSKI, Anal. ent. p. 131. 3.
Megalatomus limbatus, FIEBER. Eur. Hemipt. p. 226. 1.

Long. 0m,0112 à 0m,0123 (5 l. à 5 l. 1/2), — Larg. 0m,0026 (1 l. 1/3) aux angles latéraux du pronotum ; 0m,0022 (1 l.) vers la moitié des tranches abdominales.

Corps allongé, étroit; hérissé de poils obscurs sur la tête, le pronotum et les cories. *Tête* triangulaire, plus large que longue, rétrécie après les yeux en une sorte de col court; ruguleusement et plus finement ponctuée que le pronotum ; noire, ordinairement avec la ligne médiane de la seconde moitié du front, et deux taches ponctiformes sur le cou, rouges ; creusée d'un sillon linéaire sur les lignes séparant l'épistome des joues; rayée d'une ligne longitudinale assez courte sur la partie médiane antérieure du front ; marquée de deux sillons, naissant chacun au devant des ocelles, et avancés jusqu'au côté interne des yeux. *Ocelles* rouges. *Yeux* fauves, très-saillants. *Antennes* prolongées jusqu'aux deux tiers du corps ; grêles et fauves sur les trois premiers articles, avec l'extrémité de ceux-ci obscure : le 1er, légèrement renflé vers l'extrémité ; un peu plus long que le 2e : celui-ci à peine aussi long que le 3e : le 4e un peu épaissi, cylindrique, noir, avec la base pâle, aussi long que le 1er. *Pronotum* subarrondi à ses angles de devant, élargi ensuite jusqu'aux angles latéraux; armé à ceux-ci d'une épine aiguë et un peu relevée; débordant de toute la largeur de celle-ci la

Digitized by Google

base des cories; rugueusement et assez grossièrement ponctué; muni en devant d'un rebord étroit, suivi d'une ligne transversale enfoncée; marqué d'un sillon transversal après les cicatrices; à peine déprimé sur la ligne médiane. *Ecusson* en triangle plus long que large; noir; rugueusement ponctué; légèrement rebordé. *Cories* prolongées à leur angle postéro-externe jusqu'à l'extrémité du 5e arceau ventral; en courbe rentrante à leur côté externe depuis la base jusqu'à l'extrémité du 3e arceau ventral; ponctuées; d'un roux fauve sur les endocories et la majeure partie des mésocories, d'un flave roussâtre sur les exocories et l'extrémité externe des mésocories. *Membranes* dépassant un peu l'extrémité du corps, d'un livide roussâtre, mais paraissant bronzées quand elles sont appliquées sur le corps. *Dos de l'abdomen* d'un rouge orangé, ordinairement avec le 6e arceau noir. *Tranches abdominales* d'un noir orangé, avec une tache d'un flave orangé à la partie antérieure des intersections. *Bec* noir; prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires. *Dessous du corps* brièvement pubescent; d'un noir métallique; avec les tranches abdominales marqués comme en dessus. *Pieds* allongés, hérissés de poils fins. *Hanches* noires, vers l'extrémité rougeâtre. *Cuisses* d'un noir métallique : les postérieures plus longues mais à peine moins grêles que les autres, armées de trois épines sous le tiers postérieur de leur tranche inférieure. *Tibias* d'un flave rougeâtre, avec l'extrémité noire. *Tarses* noirs, avec la base du 1er article d'un flave rougeâtre.

Cette espèce est exclusivement méridionale. Feu Bærensprung a décrit une seconde espèce de ce genre provenant de la Russie méridionale.

Huphus sareptanus, Bærensprung.

Allongé, pubescent d'un roux cannelle ou d'un brun roussâtre en dessus. Pronotum armé d'une épine relevée, à ses angles latéraux. Ecusson blanc à l'extrémité. Cories incourbées à leur côté externe, à bord externe blanchâtre et parées d'une tache de même couleur à leur angle postéro-externe. Dos de l'abdomen d'un rouge orangé. Tranches abdominales rougeâtres, avec une partie noire sur les intersections. Dessous du corps roux ou d'un rouge brun. Cuisses d'un roux brunâtre : les postérieures armées en dessous de quatre dents. Tibias jaunâtres avec la base de l'extrémité noirâtre.

Digitized by Google

Alydus sareptanus, BÆRENSP. *in*. Berlin. Ent. Zeitsch. (1859.) p. 334. pl. 6. fig. 7. — A. DOHRN, Stett. entom. Zeit. (1860.) p. 104.
Mégalatomus sareptanus, FIEBER. Eur. Hemipt. p. 236.

Long. 0m,0133 (6 l.).

Patrie : Sarepta.

OBS. La couleur foncière paraît varier du roux cannelle au brun noir : dans le premier cas, la tête est parée sur le front de trois bandes formées par des points noirs : dans le second, elle est noirâtre avec des taches d'un rouge cannelle, etc.

Genre *Camptopus*, CAMPTOPE, Amyot et Serville,

Amyot et Serville. Hémiptères, p. 221. Genre 188.
(Κάμπτω, courber ; πούς, pied).

CARACTÈRES. *Cuisses postérieures* notablement plus renflées que les autres ; armées d'épines dirigées en arrière sur le tiers postérieur ou plus de leur tranche inférieure. *Ocelles* situés entre les yeux, près d'une fois plus rapprochés entre eux que du bord interne des yeux. *Yeux* situés à l'angle postéro-externe de la tête, très-saillants, subpédonculés, débordant de toute leur largeur le bord antérieur du pronotum. *Tête* non rétrécie après les yeux et sans traces de cou. *Pronotum* presque en parallélogramme plus long que large ; à angles latéraux inermes, mais relevés, ne débordant pas la base des cories ; à bord postérieur aussi large que le bord antérieur de l'écusson. *Cories* à peine en courbe rentrante à leur côté externe ; chargées chacune, sur la mésocorie, d'une nervure subcubitale, contiguë en devant à la nervure cubitale, dont elle s'éloigne d'une manière graduelle postérieurement ; chargée d'une nervure récurrente naissant vers les trois cinquièmes de la nervure radiale et d'une nervure transverse unissant cette nervure récurrente à la nervure subcubitale et constituant postérieurement trois cellules : l'interne en triangle allongé et très-étroit. *Membranes* chargées de nervures longitudinales nombreuses, naissant d'une nervure parallèle au bord postérieur des cories et presque contiguë à ce bord ; cette nervure laissant, vers l'angle postéro-interne des cories, un espace triangulaire

Digitized by Google

formé d'une ou de plusieurs cellules. *Tranches abdominales* presque entièrement voilées par les cories. *Tibias postérieurs* plus ou moins arqués. Corps allongé.

Nous devons à feu Léon Dufour les détails suivants sur l'organisation interne de l'espèce suivante :

Son tube digestif a, lorsqu'il est déployé, trois fois la longueur de tout le corps de l'insecte. L'œsophage est capillaire, droit, semi-diaphane, avec une teinte rougeâtre, et s'implante brusquement sur l'origine du ventricule chylifique, sans aucune trace de jabot. L'estomac est allongé, plus ou moins boursouflé, blanchâtre, occupant le métathorax et la base de la cavité abdominale : il est suivi d'un tube filiforme, flexueux et replié sur lui-même, présentant, avant sa terminaison, le renflement ellipsoïdal, désigné sous le nom de *seconde poche gastrique* ; après celle-ci, un tube assez court, parfaitement nu, c'est-à-dire sans aucune trace des cordons valvuleux. L'appareil hépatique ressemble à celui du *Syromastes marginatus*. Les quatre vaisseaux biliaires sont diaphanes, assez gros, et ne paraissent point variqueux. La vésicule est senile à l'origine et sur le côté de la poche stercorale ou intestin. Celui-ci ne déborde pas sensiblement à sa naissance la vésicule biliaire, mais il a assez d'ampleur, et dégénère en arrière en un conduit tubuleux qui s'ouvre par l'anus.

1. Camptopus lateralis, Germar.

Allongé, étroit, pubescent. Tête brune, avec les lignes médianes et quatre autres d'un roux fauve. Antennes à 1er article entièrement noir en dessus. Pronotum, écusson et cories d'un brun fauve, marqué de points enfoncés noirs ; le pronotum et les cories parés latéralement d'une bordure d'un blanc flavescent : le premier orné d'un point tuberculeux blanc, au milieu de son bord postérieur. Ecusson blanc à l'extrémité. Dos de l'abdomen d'un rouge orangé sur les 2e à 5e arceaux, noir sur le 1er et une partie du dernier. Cuisses et dessous du corps fauves, ponctués de noir : cuisses postérieures renflées, armées en dessous de quatre ou cinq épines principales.

Digitized by Google

♂ Tibias postérieurs et plus forts, arqués. 6e arceau du ventre échancré à son bord postérieur. Arceau de l'armure arqué en devant, parallèle sur les côtés, terminé postérieurement de chaque côté par un gros lobe : ceux-ci séparés entre eux par deux lanières convergentes postérieurement et offrant entre elles une petite pièce obtriangulaire.

♀ Tibias postérieurs plus grêles et droits. 6e arceau du ventre entaillé en angle rentrant à son bord postérieur. Arceau de l'armure formé de six pièces : les antérieures constituant ensemble un angle dirigé en arrière et à côtés curvilignes : les deux postérieures internes laissant entre elles une entaille en angle rentrant.

Coreus lateralis, GERMAR, Reis. s. n. Dalmat. p. 491. — Id. Faun. Eur. 8. 21.
Alydus Geranii, L. DUFOUR, Rech. Hémipt. *in* Mem. de l'Inst. (Savants) (1833). p. 167. 1. pl. 2. fig. 16 — Id., tiré à part, p. 39. pl. 2. fig. 16. — BURMEIST. Handb. t. II. p. 324. 3. — RAMBUR, Faun. andal. t. II. p. 131. — BLANCH. Reg. anim. éd. Masson, p. 37. pl. 90. fig. 1.
Alydus lateralis, CURTIS, Brit. Ent. t. VIII. p. 339. 2. — COSTA, Cim. Reg. neap. (1838). p. 36. 1. (50). — H.-SCHÆFF. Wanz. t. V. p. 99. fig. 549 et 550. — BLANCHARD, Hist. nat. t. III. p. 12[illegible]. 2. Hémipt. pl. 4. fig. 3.
Alydus annulatus, BRULLÉ, Exp. Morée. t. III. p. 73. 21. pl. 31. fig. 3.
Anisoscelis Geranii, BRULLÉ, Hist. nat. (Hémipt.) p. 370.
Camptopus lateralis. AMYOT et SERV., Hémipt. p. 225. 2 — FIEBER, Eur. Hemipt. p. 225. 1.

Long 0m,0128 à 0m,0140 (5 l. 3/4 à 6 l. 1/4). — Larg. 0m,0022 à 0m0028 (1 l. à 1 l. 1/4) aux angles latéraux du pronotum ; 0m,0030 à 0m,0035 (1 l. 2/5 à 1 l. 2/3) vers la moitié des tranches abdominales.

Corps allongé, étroit, subparallèle, garni de poils livides sur la tête, le pronotum et l'écusson ; marqué sur ces parties et sur les cories de points enfoncés noirs ou obscurs, sur un fond ordinairement d'un fauve de nuances variables. *Tête* triangulaire, un peu plus large que longue ; parée d'une ligne médiane d'un fauve roux ou d'un rouge fauve, prolongée depuis la partie antérieure de l'épistome jusqu'au bord postérieur ; parée, de chaque côté de celle-ci, de deux autres lignes ou bandes longitudinales de même couleur : l'une, naissant au

Digitized by Google

devant des ocelles et dirigée vers la base des antennes : l'autre bordant le côté interne des yeux jusqu'au bord postérieur : marquée enfin d'une ligne de même couleur sur sa tranche externe, depuis le bord antérieur des yeux jusqu'à la base des antennes. *Yeux* pédonculés très saillants, fauves. *Antennes* prolongées au moins jusqu'à la moitié du corps ; à 1er article au moins aussi long que le 2e, graduellement épaissi de la base à l'extrémité, noir, paré d'une ligne fauve de chaque côté : les 2e et 3e, grêles, cylindriques, à peine renflés à l'extrémité, d'un flave pâle ou d'un blanc flavescent, avec le cinquième antérieur de sa longueur, et parfois sa base, noirs : le 3e un peu plus long que le 2e : le 4e presque aussi long que les deux précédents réunis, épais, d'un roux fauve, avec les extrémités pâles, lié au précédent par un petit module, cylindrique, avec la base et l'extrémité brièvement rétrécies. *Pronotum* échancré en devant dans sa partie médiane, tronqué sur les côtés de son bord antérieur ; élargi en ligne droite jusqu'aux angles latéraux qui sont vifs, ne débordant pas, à ceux-ci, ou débordant faiblement la base des cories ; rugueusement ponctué ; déprimé ou subsillonné transversalement derrière les cicatrices ; creusé sur la ligne médiane d'une dépression graduellement affaiblie d'avant en arrière ; paré, de chaque côté, d'un rebord linéaire flave, prolongé jusqu'aux angles latéraux ; paré d'un point tuberculeux de même couleur, au milieu du bord postérieur. *Ecusson* en triangle allongé ; ordinairement paré d'une tache noire vers le milieu de sa base, et d'une autre de même couleur, avant l'extrémité, qui est d'un blanc flavescent. *Cories* bordées de blanc à leur côté externe ; presque glabres. *Membranes* d'un blanc sale ou livide. *Dos de l'abdomen* ordinairement noir sur le premier arceau et orangé sur les quatre suivants, avec une tache ponctiforme noire, sur les côtés de ceux-ci : le 6e paré d'une ligne médiane et de deux autres lignes, noires : ces dernières séparées chacune de la médiane par une ligne pâle, rose ou blanchâtre. *Tranches abdominales* ordinairement blanchâtres sur les 1er et 2e arceaux, avec une tache noire vers l'extrémité ; blanchâtres sur la moitié antérieure du 3e et noires sur la moitié postérieure ; noires sur la base et sur la moitié postérieure des 4e et 5e arceaux, blanches sur le reste de la partie antérieure ; blanches ou d'un blanc flavescent sur le 6e arceau. *Bec* pro-

Digitized by Google

longé jusqu'aux hanches intermédiaires, fauve, avec l'extrémité noire. *Poitrine* pubescente; marquée de points enfoncés noirs, sur un fond fauve; notée d'une plaque noire de chaque côté de la ligne mésosternale, et d'une tache d'un livide carné au bord externe de l'orifice odorifère. *Ventre* ordinairement fauve ou d'un fauve roux, brièvement pubescent; parsemé de points obscurs; paré, sur la ligne médiane des 4e à 6e arceaux, d'une ligne noire parfois obsolète; orné sur les flancs des 2e à 5e arceaux d'une bande brune formée d'une ligne oblique sur chacun de ces arceaux; marqué, de chaque côté de la ligne médiane du 2e arceau, de trois points noirs, triangulairement disposés, et de chaque côté de la ligne médiane du 3e arceau, de trois points noirs situés en rangée transverse près du bord antérieur. *Pieds* pubescents. *Cuisses* ordinairement fauves ou d'un fauve rougeâtre : les quatre antérieures marquées de points noirs : les postérieures renflées, parées de bandes longitudinales et de points, d'un noir bronzé, parfois presque entièrement de cette dernière couleur, avec la base fauve; armées, sur les trois cinquièmes postérieurs de leur tranche inférieure, de quatre ou cinq épines principales, noires et dirigées en arrière. *Tibias* d'un blanc flavescent ou rougeâtre, avec l'extrémité noire. *Tarses* noirs, avec la base du 2e article blanche. *Ongles* noirs.

Cette espèce est commune dans les provinces du midi et du centre de la France; elle est rare dans le nord.

Obs. Elle varie un peu sous le rapport de la couleur foncière; elle est, sous ce rapport, d'une teinte plus ou moins foncée. Les 2e et 3e articles, le 3e surtout, sont parfois sans taches noires à la base, d'autrefois l'un et l'autre sont noirs, à celle-ci, au moins sur le quart de leur longueur. Le dos de l'abdomen est parfois en grande partie noir sur le 5e arceau. Nous en avons reçu, de M. Seidlitz, un exemplaire provenant de l'Espagne, chez lequel il était entièrement noir, sauf une bordure orangée à la partie postérieure du 2e arceau.

Genre *Alydus*, Alyde, Fabricius.

Fabricius. Syst. Rhyngot. p. 248. — Amyot et Serv. Hémipt. p. 225.

Caractères. *Cuisses postérieures* un peu plus renflées que les autres;

Digitized by Google

armées d'épines dirigées en arrière sous le dernier tiers de leur tranche inférieure. *Ocelles* situés entre les yeux, à peine plus rapprochés entre eux que du bord interne des yeux. *Tête* rétrécie après les yeux et séparée du pronotum par une sorte de cou. *Yeux* très-saillants, globuleux, au tiers enchâssés dans les côtés de la tête et débordant de toute leur largeur le bord antérieur du pronotum. *Pronotum* plus long que large, un peu élargi jusqu'aux angles latéraux ; inerme à ceux-ci ; chargé d'un calus huméral ; ne débordant pas la base des cories ; à bord postérieur un peu moins large que le bord antérieur de l'écusson. *Cories* en ligne à peu près droite à leur côté externe ; chargées, sur la mésocorie, de nervures comme dans le genre précédent. *Membranes* comme dans le genre précédent. *Tranches abdominales* presque entièrement voilées par les cories. *Tibias postérieurs* droits. *Corps* allongé.

1. Alydus calcaratus, Linné.

Allongé, étroit, hérissé en dessus de poils obscurs. Tête noire. Antennes à 1er article fauve à la base. Pronotum, écusson et cories marqués de points enfoncés sur un fond variant du fauve pâle au noir. Ecusson blanc à l'extrémité. Dos de l'abdomen d'un rouge orangé, avec la partie postérieure du 5e arceau et le 6e noirs. Cuisses et dessous du corps d'un noir bronzé : les cuisses postérieures peu renflées, armées en dessous de trois épines principales.

♂ Arceau de l'armure profondément divisé sur sa seconde moitié en quatre pièces : les latérales plus larges, échancrées à leur bord interne antérieur : les médiaires étroites, saillantes, ciliées de chaque côté de leur arête.

♀ Arceau de l'armure composé de six pièces : les deux antérieures plus grandes, en ligne transverse à leur bord postérieur : les deux postérieures médiaires offrant entre elles un petit corps suborbiculaire.

Cimex calcaratus. Linn. Syst. nat. 10e édit. t. I. p. 450. 78. — Id. 12e édit. p. 732. 114. — Id. Faun. suec. p. 257. 968. — De Géer. Mém. t. III. p. 280. 24. pl. 14. fig. 23 et 24. — De Villers, C. Linn. Ent. t. I. p. 535. 200. pl. 3. fig. 25. — Rossi, Faun. etr. t. II. p. 243. 1327. — Id. édit. Illig. t. II. p. 243. 1327.

Digitized by Google

SCHAEFF. Icon. t. II. pl. 123. fig. 2 et 3.

Lygæus tibialis, FABR. Suppl. Ent. Syst. p. 591. 94. (Voy. STAL. Hemipt. Fabr. p. 65.)

Alydus tibialis, FABR. Syst. Rhyng. p. 152. 16.

Lygæus calcaratus, WOLFF., Icon. cim. p. 144. 138. pl. 14. fig. 138.

Alydus calcaratus, FALLÉN, Monog. cimic. p. 106. 1. — Id. Hemipt. suec. p. 40. 1. — LE PEL. et SERV. Encycl. méth. t. X. p. 64. 1. — SCHILL. Beitr. p. 49. 1. pl. 5. fig. 1. — HAHN, Wanz. t. I. p. 198. fig. 101. — CURTIS, Brit. Ent. t. VIII. 369. — H.-SCHAEFF. Faun. germ. 121. 10. — Id. Nomencl. ent. 1. 43. — Id. Wanz. t. VIII. p. 97. — BURMEIST. Handb. t. II. p. 329. 1. — Id. ZETTERST. Faun. lapp. p. 261. 1. — COSTA, Cim. regn. neap. (1838) p. 37. 2. (31). — BLANCHARD, Hist. nat. ins. t. I. p. 125. — AMYOT et SERV. Hémipt. p. 226. 1. — DALLAS, List Hemipt. p. 478. 1. — SAHLB. Monog. géoc. p. 38. 1. — GORSKI, Analect. Ent. p. 130. 78. — FLOR, Rhynch. Livl. 1. p. 183. 1. — FIEBER, Eur. Hemipt. p. 225. 1. — DOUGLAS et SCOTT, Brit. Hemipt. p. 143. 1. pl. 5. fig. 7.

Anisoscelis calcaratus, BRULLÉ, Hist. nat. Hémipt. p. 370. pl. 28. fig. 5.

Long. 0m,0100 à 0m,0112 (4 l. 1/2 à 5 l.). — Larg. 0m,0022 à 0m,0025 (1 l. à 1 l. 1/8) aux angles latéraux du pronotum; 0m,0025 à 0m,0028 (1 l. 1/8 à 1 l. 1/4) vers la moitié des tranches abdominales.

Corps allongé, étroit, subparallèle, hérissé de poils noirs sur la tête, le pronotum et l'écusson; marqué sur ces parties et sur les cories de points enfoncés noirs ou obscurs, sur un fond ordinairement fauve ou d'un fauve livide ou grisâtre, mais parfois brun ou noirâtre. *Tête* triangulaire, un peu plus longue que large, les yeux compris; rétrécie après ces organes jusqu'au bord postérieur; creusée d'un sillon linéaire de chaque côté de l'épistome; souvent entièrement d'un gris foncé, ordinairement plus obscure que le pronotum. *Antennes* prolongées au moins jusqu'à la moitié du corps; hérissées de poils courts sur les trois premiers articles : le 1er à peine de la longueur du 2e, d'un livide carné ou flavescent sur une partie de sa base, noir à l'extrémité : les 2e et 3e cylindriques, grêles, à peine renflés à l'extrémité, d'un blanc flavescent ou carné, avec l'extrémité noire : le 2e un peu plus grand que le 3e : le 4e à peu près aussi long que les deux suivants réunis, lié au précédent par un très-petit nodule, épais, cylindrique, un peu arqué, noir ou d'un noir gris, brièvement rétréci à ses deux extrémi-

Digitized by Google

tés, ordinairement pâle à la base. *Pronotum* échancré en devant dans sa partie médiane; élargi d'avant en arrière jusqu'aux angles latéraux, en formant un léger angle rentrant, au niveau des cicatrices, et en se courbant un peu en dehors près des angles latéraux, qui sont vifs et débordent faiblement la base des cories; chargé d'un calus huméral; à cicatrices presque orbiculaires, d'un noir gris, séparées par un faible relief; subsillonné transversalement derrière les cicatrices; à peine déprimé et marqué d'une ligne noire sur sa ligne médiane. *Ecusson* en triangle allongé, terminé en pointe blanche. *Cories* non bordées de blanc extérieurement; plus brièvement hérissées de poils noirs. *Membranes* livides. *Dos de l'abdomen* ordinairement rose ou d'un rouge orangé, avec le premier et le dernier arceaux noirs. *Tranches abdominales* d'un noir gris, avec la partie antéro-externe des intersections marquée d'une tache rose, non prolongée jusqu'à la base, surtout sur les premières. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires; noir et paraissant brièvement rose à la base dans certaines circonstances. *Dessous du corps* hérissé de poils obscurs; d'un noir bronzé, avec le côté externe de l'orifice odorifique d'un livide carné. *Poitrine* densement ponctuée. *Ventre* à peine ruguleux. Stigmates noirs. *Pieds* hérissés de poils fins. *Cuisses* d'un noir bronzé : les postérieures plus épaisses, armées, sous le dernier tiers de leur tranche inférieure, de trois ou quatre épines. *Tibias* d'un blanc flavescent ou d'une couleur de chair pâle, avec l'extrémité noire. *Tarses* noirs, avec la base du premier article au moins d'un blanc flavescent. *Ongles* noirs.

2. Alydus rupestris, Meyer-Duer.

Allongé, antennes garnies de poils fins. Epistome d'un jaune brunâtre tirant sur le rouge. Pronotum de même couleur, avec le bord des angles latéraux, et le sillon médiaire, noirs. Ecusson d'un noir mat, avec l'extrémité blanche et la partie médiane garnie d'écaillettes blanches. Hémiélytres d'un brun grisâtre ou rougeâtre. Cories parsemées de points, disposées en rangées près du bord interne, avec le bord externe noir, et un trait dentelé, vers leur angle interne; leur extrémité blanche jusqu'à la moitié de la membrane, inponctuée du côté interne, extérieurement bordée de

Digitized by Google

brun et ponctuée ; noires depuis l'extrémité jusqu'à la moitié de la suture. Cuisses antérieures et intermédiaires à massues noires, avec le bord d'un jaune rouge : les postérieures parées d'un éclat bleu d'acier, avec un anneau blanc, ponctué de noir ; munies en dessus de trois ou quatre petites épines avant les quatre principales, qui sont noires.

Alydus rupestris (Meyer-Duer), Fieber. Eur. Hemipt. p. 226.

Long. 0,0096 (4 l.).

Cette espèce, que nous n'avons pas vue, a été trouvée par M. Meyer-Duer, à 6,000 pieds de hauteur, sur les moraines des glaciers du Rhône.

Genre *Micrelytra*, Micrélytre, Laporte.

Laporte. Mag. de zool. de Guérin-Méneville, année 1832, p. 27 ; tiré à part, p. 27.

(μικρός, petite ; ἔλυτρον, élytre).

Caractères. *Cuisses postérieures* à peine moins faibles que les autres ; sans épines en dessous. *Ocelles* situés après le niveau du bord postérieur des yeux ; près d'une fois plus rapprochés entre eux que du bord interne des yeux. *Tête* séparée du bord antérieur du pronotum par un espace visiblement plus grand que le diamètre d'un œil. *Yeux* saillants, au tiers enchâssés dans les côtés de la tête, ne débordant pas de toute leur largeur le bord antérieur du pronotum. *Pronotum* tronqué en devant, à peine élargi d'avant en arrière, presque en parallélogramme d'un tiers au moins plus long que large ; inerme et chargé d'un petit calus aux angles latéraux ; ne débordant pas, à ceux-ci, la base des cories ; à bord postérieur correspondant au tiers médiaire du bord antérieur de l'écusson. *Cories* prolongées jusqu'à la moitié de l'abdomen ; chargées chacune sur la mésocorie d'une nervure longitudinale médiaire peu nettement indiquée. *Membranes* et *ailes* nulles. *Dos de l'abdomen* et *Tranches abdominales* non voilés dans leur seconde moitié. *Bec* à 3e article notablement plus court que le dernier. *Cuisses* peu épaisses, cylindriques. *Tibias* très-grêles, droits. *Corps* allongé, subparallèle, linéaire.

Digitized by Google

Suivant feu L. Dufour, le canal alimentaire a un peu moins de longueur que celui du *Camptopus lateralis*. Il offre du reste la même conformation, la même structure générale, avec cette différence très-essentielle : que la vésicule biliaire est précédée par deux cordons valvuleux disposés comme ceux du *Syromastes marginatus*, et d'une teinte rosée. Ces cordons sont variqueux ou plissés en travers. Les vaisseaux hépatiques ont une couleur verte assez intense, et sont assez gros, vu l'étroitesse de l'insecte. La vésicule biliaire est presque carrée et insérée sessilement sur les côtés de l'origine du sac stercoral.

1. Micrelytra fossularum, Rossi.

Linéaire, glabre, ponctué et d'un noir ou brun bronzé, sur la tête, le pronotum, l'écusson et hémiélytres, avec les bords latéraux de la tête, du pronotum, des cories et la nervure radiale de celles-ci, blancs. Antennes à 1er article noir : le 2e et le 3e noirs, annelés de blanc dans leur milieu. Cories prolongées jusqu'à la moitié de l'abdomen, dépourvues de membranes. Ailes nulles. Dos de l'abdomen d'un noir bronzé. Tranches abdominales d'un blanc sale ou fuligineux. Cuisses d'un noir bronzé. Tibias d'un blanc roussâtre, avec l'extrémité noire.

♂ Arceau de l'armure composé de deux pièces : l'antérieure arquée en arrière à son bord postérieur : la suivante à deux échancrures à son bord antérieur, concave ensuite et offrant dans le milieu de cette partie concave trois pièces grêles, sublinéaires, dirigées en arrière ; les latérales arquées en dehors : la médiane droite.

♀ Arceau de l'armure composé de six pièces : les postérieures médiaires laissant entre elles une entaille en angle rentrant.

Cimex fossularum, Rossi, faun. etr. t. II. p. 223. 1354. — Id. éd. Illig. t. II. p. 398. 1354.
Gerris fossularum, Fabr. Suppl. Ent. Syst. p. 543. 5.
Hydrometra fossularum, Fabr. Syst. Rhyng. p. 279. 9.
Velia fossularum, Latr. Hist. nat. t. II. p. 270. 2.
Micrelytra fossularum, Laporte, Hémipt. p. 27. — Spinola, Essai, p. 208. — Costa, Cim. reg. neap. (1838.) p. 37. 1. (52.) — Amyot et Serville, Hémipt. p. 231. 1. pl. 5. fig. 4. — H.-Schæff. Wanz. t. IX. p. 244. — Dallas. List Hémipt. p. 480. 1. — Gorski, Analect. ent. p. 134. 81. — Fieber, Eur. Hémipt. p. 224. 1.

Digitized by Google

Actorus fossularum, BURMEIST. Handb. t. II. p. 327. — BLANCHARD, Hist. nat. ins. t. III. p. 326. — H.-SCHAEFF. Wanz. t. VI. p. 101. fig. 672.
Alydus apterus, L. DUF. Rech. Hemipt. (Mém. instit. Savants.) (1833.) p. 169. 2. fig. 18. — Id. tiré à part. p. 41. 2. fig. 18.
Stenocephalus fossularum, BRULLÉ. Hist. nat. Hemipt. p. 371. pl. 29. fig. 3.
Micrelytrum fossularum, RAMB. Faun andal. t. II. p. 130.

Long. 0m,0106 à 0m,0115 (4 l. 3/4 à 5 l. 1/8). — Larg. 0m,0011 (1/2 l.) aux angles latéraux du pronotum; 0m,0015 à 0m,0018 (2/3 à 4/5 l.) vers la moitié des tranches abdominales.

Corps linéaire, subparallèle; glabre ou à peu près. *Tête* près d'une fois plus longue que large, les yeux compris; d'un blanc sale ou d'un fauve pâle et lisse sur l'épistome : celui-ci un peu dilaté à sa partie antérieure; lisse et ordinairement d'un fauve pâle sur les joues; d'un noir ou brun bronzé, ponctuée sur le reste de sa surface; creusée d'une ligne longitudinale sur le milieu du front; parée sur les côtés d'une bordure blanche ou d'un blanc fauve, depuis la partie antérieure des yeux jusqu'à la base des antennes. *Yeux* fauves, à moitié enchâssés dans le bord latéral de la tête, séparés du bord antérieur du pronotum par un espace égal à leur diamètre. *Antennes* prolongées jusqu'aux trois cinquièmes du corps; brièvement hérissées de poils fins sur les trois premiers articles : le dernier soyeux : le 1er à peu près égal aux trois cinquièmes du second, noir, renflé sur sa seconde moitié : les 2e et 2e grêles, cylindriques : le 2e plus long que le 3e, noir, avec le tiers médiaire blanc : le 3e noir sur presque la moitié médiane de sa base et brièvement à l'extrémité, blanc sur le reste : le 4e épais, cylindrique, un peu arqué, d'un rouge roux, plus long que le 2e. *Pronotum* tronqué en devant; subparallèle jusqu'aux angles latéraux; assez finement ponctué sur les deux cinquièmes antérieurs, plus grossièrement sur le reste; d'un noir ou brun bronzé avec les côtés parés d'une bordure blanche ou d'un blanc flavescent. *Ecusson* en triangle allongé; noir, grossièrement ponctué. *Cories* prolongées jusqu'à la moitié de l'abdomen; grossièrement ponctuées; d'un noir ou brun bronzé, avec la nervure radiale et le bord externe, blancs. *Membranes* et *ailes* nulles. *Dos de l'abdomen* noir ou d'un noir bronzé, avec les côtés relevés, d'un blanc sale ou fuli-

Digitized by Google

gineux, et séparés des tranches abdominales par un relief linéaire longitudinal. *Tranches abdominales* d'un blanc sale ou fuligineux. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires ; noirâtre avec la gaîne fauve. *Dessous du corps* noir et transversalement ridé sur la tête; densement marqué de points enfoncés obscurs, sur un fond fauve ou bronzé, avec quelques parties rapprochées de la ligne médiane peu densement ponctuées. *Ventre* fauve ou d'un fauve obscur ou bronzé, avec les tranches abdominales plus ou moins pâles. Stigmates noirs. *Pieds* allongés, hérissés de poils fins. *Cuisses* noires, d'un noir verdâtre ou d'un noir bronzé : les postérieures à peine plus épaisses que les autres; inermes en dessous. *Tibias* d'un blanc flavescent avec l'extrémité noire. *Tarses* noirs, avec la base au moins du 1er article pâle. *Ongles* noirs.

Cette espèce est exclusivement méridionale.

Obs. Les pieds se détachent facilement de l'insecte quand celui-ci est desséché et qu'on opère en le piquant de brusques mouvements.

Quand la ♀ est dans un état de gestation avancée, elle offre son abdomen distendu et comme fusiforme. Cette pièce offre alors une bordure blanche, occasionnée par la distension des parties latérales.

2e sous-tribu. *Antennes* à 1er article épais, graduellemement un peu rétréci de la base à l'extrémité; le 2e moins épais, graduellement rétréci de la base à l'extrémité, le 3e cylindrique. 3e arceau du ventre à peu près égal au suivant. *Hémiélytres* à cories soit membraneuses et diaphanes, soit réduites à des moignons.

DEUXIÈME FAMILLE.

LES CHOROSOMIENS.

Caractères. Ajoutez aux précédents :

Corps allongé, sublinéaire, déprimé en dessus. *Tête* parallèle, les yeux non compris, depuis son bord postérieur jusqu'à la base des antennes; triangulaire en devant. *Antennes* insérées, au niveau du bord postérieur de l'épistome, sur un tubercule ou support, situé au côté ex-

Digitized by Google

terne de la base des joues : ce point d'insertion séparé des yeux par un espace à peu près aussi long que l'épistome : celui-ci, plus avancé que les joues. *Yeux* situés sur les côtés de la tête, médiocrement saillants ou subdéprimés, séparés du bord antérieur du pronotum par un espace presque égal ou égal à leur diamètre. *Pronotum* sensiblement plus long que large; plus ou moins faiblement élargi en ligne droite jusqu'aux angles latéraux; à angles postérieurs prononcés. *Ecusson* en triangle ou subcordiforme. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires. *Lames prébasilaires* très-petites. *Pieds* allongés. *Cuisses* grêles, ne dépassant pas ordinairement les deux tiers de l'abdomen. *Ongles* munis en dessous d'une membrane.

		Genres.
Antennes	à 1er article en cône tronqué; à dernier article cylindrique. Joues presque aussi longues que l'épistome. Tarses à 1er article une fois plus long que les deux suivants réunis.	*Chorosoma.*
	à 1er article trigone; à dernier article ovalaire, rétréci en pointe dans la seconde moitié, appendicé à la base. Joues presque rudimentaires, très-courtes. Epistome avancé en angle aigu. Tarses à 1er article faiblement plus long que les deux suivants réunis.	*Sudalus.*

Genre *Chorosoma*, Chorosome, Curtis.

Curtis. Brit. Entom. t. VII. (1830.) p. 297.

Caractères. Ajoutez à ceux de la famille :

Antennes à 1er article épais, presque en cône tronqué, c'est-à-dire subcylindrique, graduellement rétréci de la base à l'extrémité, moins long que le 2e : celui-ci, moins épais, également en cône tronqué; à peu près égal au suivant ou un peu plus long que lui : le 4e subcylindrique, plus ou moins allongé. *Pronotum* presque en ligne droite postérieurement; à cicatrices en ovale transverse. *Ecusson* en triangle plus long que large. *Hémiélytres* un peu moins longues que l'abdomen; à cories prolongées jusqu'à la moitié de la longueur de ce dernier; à nervure radiale parallèle au bord externe et presque contiguë à ce dernier; excories linéaires ou presque nulles; à méso et endocories diaphanes et transparentes : la mésocorie chargée d'une nervure subcu-

Digitized by Google

bitale contiguë en devant à la nervure cubitale dont elle se sépare graduellement vers la partie postérieure : cette nervure subcubitale recevant une nervure récurrente naissant de la nervure radiale, vers la moitié de la longueur de celle-ci. *Membranes* chargées de nervures longitudinales nombreuses, naissant d'une nervure parallèle au bord postérieur des cories et presque contiguës à ce bord. *Dos de l'abdomen* offrant au milieu du bord postérieur des 3e et 4e arceaux, un petit lobe dirigé en arrière et reçu dans une échancrure du bord antérieur de l'arceau suivant.

1. Chorosoma Schillingii (Schummel).

Allongé, sublinéaire; variant du vert blanchâtre au flave pâle, sur la tête, le pronotum et l'écusson. Antennes ordinairement d'un rouge de chair; décroissant de grosseur jusqu'à l'extrémité du 2e article. Pronotum chargé d'un faible relief sur sa ligne médiane. Écusson rebordé et chargé d'une côte médiane. Hémiélytres prolongées jusqu'aux deux tiers du ventre. Cories membraneuses et diaphanes, à nervures d'un flave pâle ou d'un liride verdâtre. Dos de l'abdomen d'un flave pâle sur sa région médiane, paré d'une bande noire de chaque côté.

Rhopalus Schillingii (Schummel), Schilling, Beitr. p. 35. 7. — H.-Schæff. Nomencl. Ent. 1. 42 et 75. — Id. Wanz. t. IV. 74. fig. 402.
Chorosoma arundinis, Curtis, Brit. Ent. t. VII. pl. 297. — Corski, Analect. Entom. p. 137. 83.
Myrmus Schillingii, Burmeist. Handb. t. II, p. 312 2.
Chœrosoma arundinis, Spinola. Essai. p. 222. — Costa, Cim. reg. neap. cent. 1a. (1838.) p. 35. 1. (48).
Chorosoma Schillingii, Amyot et Serv. Hémipt. p. 231. 1. — Dallas, List Hemipt p. 487. 1. — Fieber, Eur. Hemipt. p 227. 1. — Douglas et Scott, Brit. Hemipt. p. 139. 1. pl. 5. fig. 5.
Rhopalus arundinis, Kolenat. Melet. Ent. fasc. 2. p. 57. 17.

Longueur 0m,0157 à 0m,175 (6 l. à 6 l. 3/4). — Largeur 0m,0015 à 0m,0018 (2/3 l. à 4/5 l.) aux angles latéraux du pronotum; 0m,0022 à 0m,0025 (1 l. à 1 l. 1/8) vers la moitié des tranches abdominales.

Corps allongé, sublinéaire; glabre, ordinairement d'un vert blan-

Digitized by Google

châtre, mais souvent, surtout après la mort, d'un livide verdâtre; d'un flave pâle ou d'un flave cendré, sur la tête, le pronotum et l'écusson. *Tête* plus longue que large; assez finement ponctuée; creusée d'un sillon linéaire sur les sutures séparant l'épistome de chaque joue; rayée d'une ligne longitudinale assez courte sur la partie médiane du front. *Antennes* au moins aussi longues que la moitié du corps; variant du rouge couleur de chair ou du rose pâle au flave pâle; ordinairement marquées de très-petits points noirs; à 1er article aussi long que la tête, épais à la base, graduellement un peu rétréci : le 2e à peine moins gros à sa base que le 1er à l'extrémité, d'un tiers au moins plus long que ce dernier, graduellement un peu rétréci de la base à l'extrémité : le 3e aussi grêle que le 2e à l'extrémité, un peu moins long que lui, cylindrique : le 4e à peine plus épais, cylindrique. *Pronotum* tronqué en devant; faiblement élargi jusqu'aux angles latéraux; inerme à ceux-ci et ne bordant pas la base des cories; chargé d'un calus huméral, rendu plus saillant par la fossette située à son côté interne; creusé de deux fossettes au devant de l'écusson; de moitié plus long sur la ligne médiane que large à ses angles latéraux; chargé, au devant des cicatrices, d'un faible relief transversal, séparé du bord antérieur par une raie transversale; chargé d'un faible relief sur sa ligne médiane; ponctué sur le reste. *Ecusson* en triangle plus long que large; rebordé sur les côtés et chargé d'une côte médiane plus ou moins sensible; ponctué; parfois creusé d'une fossette à l'extrémité. *Hémiélytres* dépassant à peine les deux tiers du corps. *Cories* membraneuses et diaphanes; à nervures d'un livide verdâtre ou d'un flave pâle. *Membranes* hyalines. *Dos de l'abdomen* noir sur les côtés, d'un flave pâle sur sa région médiane. *Tranches abdominales* peu saillantes, d'un flave pâle. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires; d'un flave pâle, avec l'extrémité noire. *Dessous du corps* ordinairement d'un livide verdâtre ou d'un flave pâle; ponctué sur la poitrine. *Bord postérieur des flancs du postpectus* arqué en arrière. *Ventre* offrant souvent, sur chacun de ses flancs, une sorte de bande longitudinale noire entrecoupée, formée d'un trait noir sur chaque arceau. *Pieds* allongés; d'un livide verdâtre ou d'un flave pâle. *Cuisses* non renflées. *Tibias* grêles, brièvement pubescents : les postérieurs noirs en dessous à leur extrémité. *Tarses* à

Digitized by Google

1er article une fois plus long que les deux suivants réunis : extrémité du dernier article et ongles, obscurs.

Genre *Sudalus*, Sudale, Mulsant et Rey.

Caractères. Ajoutez à ceux de la famille :

Antennes à 1er article épais, trigone, un peu rétréci de la base à l'extrémité, plus long que le suivant : celui-ci un peu moins épais, subtrigone, rétréci de la base à l'extrémité : le dernier court, ovoïde. *Pronotum* arqué en arrière à chacun de ses bords latéraux postérieurs, arqué en devant et raccourci à son bord postérieur ; à cicatrices en ovale plus long que large. *Ecusson* subcordiforme. *Hémiélytres* réduites ordinairement à des cories en forme de moignons, un peu moins longuement ou à peine aussi longuement prolongés que le bord postérieur du postpectus. *Dos de l'abdomen* sans lobe apparent au milieu du bord postérieur des 3e et 4e arceaux.

1. Sudalus brevicornis, Mulsant et Rey.

Allongé, sublinéaire ; variant en dessus du flave pâle ou flave testacé au cendré flavescent. Tête souvent parée de quatre bandes longitudinales brunes. Antennes ordinairement d'un flave testacé sur les trois premiers articles, décroissant de grosseur jusqu'à l'extrémité du 2e article. Pronotum creusé d'un sillon prolongé depuis la fossette humérale presque jusqu'au bord antérieur : ce sillon souvent obscur; chargé d'un faible relief sur sa ligne médiane. Ecusson chargé d'une côte médiane et d'un court rebord sur les côtés. Dos de l'abdomen d'un flave testacé avec la ligne médiane ordinairement obscure.

♂ arceau de l'armure arqué en devant, plus long que large, convexe, obtusément arrondi à son bord postérieur, creusé d'un point fossette avant ce bord.

♀ 6e arceau ventral en angle rentrant à son bord postérieur. Arceau de l'armure composé de six pièces : quatre basilaires et deux posté-

Digitized by Google

rieures : les basilaires médianes forment, par leur réunion, une ogive à leur bord postérieur : les deux basilaires latérales obtriangulaires : les deux postérieures les plus longues, laissant entre elles, à leur extrémité, une entaille en angle rentrant.

Chorosoma brevicorne, MULS. et REY, Ann. de la Soc. linn. de Lyon (1850-52.) p. 92. — MULS. Opusc. entom. t. I. p. 111.

Longueur 0m,0090 à 0m,0100 (4 l. à 4 l. 1/2). — Largeur 0m,0015 (2/3 l.) vers les angles latéraux du pronotum; 0m,0018 (4/5 l.) vers la moitié des tranches abdominales.

Corps allongé; linéaire; à peu près glabre, déprimé en dessus. *Tête* près d'une fois plus longue que large; subparallèle, les yeux non compris; rugueusement ou ruguleusement ponctuée; variant du flave testacé au cendré jaunâtre; ordinairement marquée de quatre bandes longitudinales obscures, souvent indistinctes. *Antennes* à peine aussi longues que la moitié du corps; habituellement coudées après le 1er article : celui-ci, le plus grand, épais, graduellement un peu rétréci de la base à l'extrémité, trigone, subsillonné sur ses deux faces supérieures, variant du cendré jaunâtre au flave testacé : le 2e à peine aussi long que le 3e, notablement moins épais que le 1er, de même couleur que ce dernier, graduellement un peu rétréci de la base à l'extrémité, subtrigone : le 3e cylindrique, plus grêle, de la couleur des précédents : le dernier, appendicé à sa base; ovalaire, rétréci en pointe à son extrémité, obscur dans sa partie médiane. *Yeux* ovales, déprimés. *Pronotum* à peine élargi d'avant en arrière jusqu'aux angles latéraux; faiblement échancré en arc et finement rebordé en devant; légèrement relevé en rebord depuis les angles antérieurs jusqu'au niveau des cicatrices, sans rebord sur le reste des côtés; creusé, de chaque côté, d'un sillon prolongé depuis la fossette humérale jusqu'au bord antérieur; chargé d'un léger relief sur toute la longueur de sa ligne médiane; à cicatrices plus longues que larges; marqué de points enfoncés souvent obscurs, variant du flave pâle ou testacé au cendré flave ou jaunâtre; à bords latéraux postérieurs arqués en arrière; à bord postérieur et arête transversale arqués en devant. *Ecusson* cordiforme, terminé en pointe,

Digitized by Google

chargé d'une côte médiane et d'un rebord latéral subconvexe, prolongé seulement jusqu'à la moitié de ses côtés ; variant du flave pâle ou testacé au cendré gris plus ou moins obsur. *Hémiélytres* ordinairement réduites à des moignons de cories, à peine aussi longuement prolongés que le bord postérieur du postpectus ; fortement ponctuées ; de la couleur de l'écusson. *Dos de l'abdomen* sublinéaire, graduellement un peu élargi dans son milieu ; ordinairement d'un flave pâle ou testacé, paré d'une bande longitudinale médiaire obscure. *Tranches abdominales* habituellement d'un flave pâle ou testacé, sans taches. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires ; pâle à la base, obscur postérieurement. *Gaine* d'un flave testacé. *Dessous du corps* variant du flave pâle ou testacé au cendré flavescent ; ordinairement paré, sur les flancs de la poitrine et du ventre, d'une bande brune ou obscure, parfois obsolète. *Pieds* d'un flave pâle ou testacé ; finement ponctués ou granulés de noir : 1er article des tarses un peu plus long que les deux suivants réunis. *Ongles* obscurs.

Nous avons pris cette espèce dans les environs de Montpellier et dans ceux d'Hyères. Elle paraît peu commune.

Digitized by Google

TABLEAU MÉTHODIQUE

DES

ALYDIDES DE FRANCE

1re FAMILLE.

Alydiens.

Genre *Huphus*, Amyot.

Limbatus, H.-Schæffer 158

Genre *Camptopus*, Amyot et Serv.

Lateralis, Germar 162

Genre *Alydus*, Fabricius.

Calcaratus, Linné 166

Rupestris, Meyer-Duer . . . 168

Genre *Micrelytra*, Laporte.

Fossularum, Rossi 169

2e FAMILLE.

Chorosomiens.

Genre *Chorosoma*, Curtis.

Schillingii, Schummel 173

Genre *Sudalus*, Mulsant et Rey.

Brevicornis, Mulsant et Rey. 176

Digitized by Google

TABLE

DES

ESPÈCES DÉCRITES

Genre *Alydus*, Fabricius.

Calcaratus, Linné 166
Rupestris, Meyer-Duer . . . 168

Genre *Camptopus*, Amyot et Serv.

Lateralis, Germar 162

Genre *Chorosoma*, Curtis.

Schillingii, Schummel 173

Genre *Huphus*, Amyot.

Limbatus, H.-Schæffer . . . 158
Sarcptanus, Bærensprung . . 160

Genre *Micrelytra*, Laporte.

Fossularum, Rossi 169

Genre *Sudalus*, Mulsant et Rey.

Brevicornis, Mulsant et Rey. 176

Digitized by Google

CINQUIÈME TRIBU.

LES BÉRYTIDES.

Caractères. *Ecusson* plus ou moins court; triangulaire chez la plupart, presque semi-circulaire chez quelques-uns, laissant libre la corie des hémiélytres et leur membrane. *Antennes* insérées au côté interne de la base des joues, au devant des yeux, et par conséquent au dessus du bord inférieur de ces organes; de longueur variable; de quatre articles; coudées dans le repos, après le premier: celui-ci ordinairement le plus long, grêle et filiforme, sur la majeure partie de sa longueur, renflé en massue à son extrémité, généralement pourvu à sa base d'un appendice ou faux article : le 2e filiforme ou subfiliforme, de longueur variable : le 3e filiforme, souvent légèrement renflé à son extrémité : le 4e fusiforme ou subcylindrique, court. *Epistome* plus avancé que les joues. Celles-ci petites. *Tête* plus longue sur sa ligne médiane qu'elle n'est large sur sa partie postérieure; creusée après les yeux, au devant des ocelles, d'une dépression ou *sillon antéocellaire* soit transversal, soit en angle dirigé en arrière, suivi d'un prolongement cylindrique constituant une sorte de *cou*. *Ocelles* existants, situés après le sillon précité. *Hémiélytres* voilant ordinairement le dos de l'abdomen, et laissant peu apparaître les tranches abdominales. *Cories* extérieurement prolongées en un angle très-aigu, atteignant au moins le 3e arceau ventral; divisées sur leur surface en endo, méso et exocorie : celle-ci très-étroite; membraneuses entre les nervures. *Membranes* chargées ordinairement de cinq nervures. *Bec* infléchi sur la poitrine, parfois légèrement arqué à sa base; reçu, à cette dernière, entre des lames prébasilaires très-courtes ou peu distinctes; de quatre articles, dont les proportions varient. *Repli du pronotum* couvrant une partie des côtés de la poitrine. *Ventre* de six arceaux : le 1er très-apparent, entre les hanches postérieures : le sixième, suivi des pièces de l'armure. *Pieds* allongés, grêles : les antérieurs et intermédiaires rapprochés entre eux à leur naissance : les postérieurs

Digitized by Google

séparés plus ou moins largement. *Cuisses* filiformes à la base, renflées à leur extrémité, en une massue plus ou moins prononcée, inermes sous leur tranche inférieure. *Tibias* filiformes. *Tarses* de trois articles : le 1er le plus grand. *Ongles* munis en dessous d'une sole. *Corps* allongé ordinairement linéaire ou sublinéaire.

Les insectes de cette tribu peuvent être compris dans une seule famille.

FAMILLE DES BÉRYTIENS

Caractères. Ajoutez aux précédents :

Antennes au moins aussi longues que les trois cinquièmes du corps, parfois plus longues que lui ; grêles; à 1er article ordinairement le plus long : le 2e tantôt très-court, tantôt au moins égal à la moitié du 3e ou plus long que lui : le 3e filiforme ou brièvement renflé à son extrémité : le 4e épais, rarement aussi long que la moitié du 3e.

La *tête* rétrécie d'arrière en avant, et en forme d'angle au devant des yeux, varie de configuration. Chez les premiers insectes de cette famille, elle est libre sur sa partie supérieure; dans le plus grand nombre des Berytiens, elle se trouve chargée d'une *crête épistomale* naissant de la partie antérieure du front, ou faisant suite à ce dernier et au vertex, en général subgraduellement élargie jusque vers la naissance des antennes, puis graduellement rétrécie d'arrière en avant, plus ou moins élevée, comprimée latéralement dans sa partie antérieure, faisant au devant de l'épistome une saillie plus ou moins prononcée, de forme variable suivant les espèces, tantôt contiguë inférieurement à la partie postérieure de l'épistome, tantôt détachée de cette dernière, en arrière de l'angle que forme cette crête, dans sa partie inférieure, au dessus de l'épistome ou de sa partie postérieure.

L'*épistome* se modifie suivant les espèces. Chez les Armanaires, ordinairement chargé d'une carène sur sa tranche supérieure, il s'incourbe sur la base du rostre. Chez quelques Néidaires, il constitue en devant une saillie en forme de bec. Chez les Bérytaires, il s'incline ordinairement d'une manière perpendiculaire à sa partie antérieure. Chez les derniers Bérytiens, la tête présente au devant de chaque ocelle un *relief*

Digitized by Google

antéocellaire plus ou moins saillant, s'avançant vers la base des antennes.

Les *yeux*, situés sur les côtés de la tête, sont plus rapprochés de la partie antérieure de celle-ci que de son bord postérieur.

Le *pronotum* s'élargit en général assez faiblement, et en ligne droite ou presque droite jusqu'aux angles latéraux ; il est dépourvu de dents ou d'épines, soit à ces derniers angles soit sur ses bords latéraux antérieurs ; à sa partie postérieure très-courte après l'arête transversale, il offre ses angles latéraux postérieurs tantôt faiblement arqués en arrière et la partie antéscutellaire constituant son bord postérieur, échancré en arc ou en angle : les angles postérieurs sont alors naturellement peu ou point indiqués ; d'autrefois il est échancré en arc sur presque toute sa partie postérieure ou en ligne transverse presque droite à cette partie; il est ordinairement chargé d'un calus huméral, au dessus de chaque angle latéral. Chez les uns, il est plus ou moins fortement relevé d'avant en arrière à partir des cicatrices jusqu'à l'arête transversale, c'est-à-dire jusqu'aux épaules : chez les autres il est horizontal jusqu'à ces dernières ou jusqu'à son bord postérieur. Le plus souvent, il est chargé de trois *reliefs longitudinaux linéaires*. Chez les uns, ces reliefs naissent du bord antérieur et s'avancent même souvent en pointe au devant de celui-ci. Chez les premiers Bérytiens le relief médiaire s'avance peu ou pas au devant du bord postérieur de la région des cicatrices ; quelquefois même les latéraux font défaut, comme on le voit chez les Armanes. Ces lignes saillantes se prolongent souvent jusqu'au bord postérieur : les latérales semblent parfois s'arrêter sur le calus huméral, tandis que la médiaire prend quelquefois sur l'arête transversale un développement vertical plus ou moins remarquable.

Les *cicatrices*, par suite du peu de largeur de la partie antérieure du pronotum, sont souvent longitudinalement ovalaires, au lieu d'être orbiculaires ou en ovale transverse.

L'*écusson*, d'une longueur variable, mais toujours court, n'a pas toujours la même configuration. Chez la plupart, il est triangulaire et chargé d'une côte ou arête longitudinale médiane qui rend moins apparents les bords latéraux. Chez les Métatropes, cette arête ne couvre que la partie postérieure de la ligne médiane et se prolonge en arrière

Digitized by Google

en forme de pointe horizontale. Chez les Armanes, l'écusson est semi-circulaire, pourvu à sa base d'une épine redressée et courbée en arrière à son extrémité supérieure.

Les *hémiélytres* se composent toujours des cories et de leur membrane.

Les *cories* rétrécies à leur côté interne, à partir de l'extrémité de l'endocorie ou peu après, se prolongent en un angle très-aigu ; à leur côté externe, elles sont souvent un peu arquées en dehors chez les Bérytaires ; leur nervure radiale parallèle ou presque parallèle à leur bord marginal, resserre l'exocorie dans des limites très-étroites et la rend linéaire ou presque nulle. La mésocorie se montre chargée d'une nervure longitudinale liée au bord postérieur. L'endocorie forme ordinairement, au moins chez les Néidaires et Bérytaires une saillie scutelliforme, qui semble avoir été prise pour l'écusson par quelques écrivains. et dont la partie culminante semble munie d'une arête constituée par la réunion du bord interne de chaque endocorie. Les cories sont généralement membraneuses entre les nervures et rayées de strioles transverses séparées par des nervures transverses.

La *membrane* des cories varie dans sa largueur, suivant les espèces. Chacune d'elles porte ordinairement cinq nervures, rarement paraissant réduites à quatre, naissant soit du bord postérieur des cories, soit d'une courte nervure liée à ce bord.

Les *ailes* existent toujours.

L'*abdomen* offre en dessus six arceaux, séparés par une ligne transversale droite et suivis de l'arceau de l'armure. Souvent il est voilé par une pellicule blanchâtre sur une partie de ses arceaux.

Les *tranches abdominales* médiocrement saillantes, s'incourbent souvent au moins après la mort, sur les côtés du dos de l'abdomen.

Le *bec* formé de quatre pièces dont les proportions varient, ne dépasse pas, chez les uns, les hanches de devant, comme on le voit chez les Bérytes ; chez d'autres, il atteint celles du milieu ou même les postérieures. Son premier article surtout, dont les proportions varient, fournit souvent des caractères utilisés avec avantage pour la distinction des genres ou espèces.

Le *repli du pronotum* qui voile les flancs de la poitrine est générale-

Digitized by Google

ment rétréci d'avant en arrière à son côté interne, mais se rapproche parfois du parallélogramme.

Le *dessous de la tête* est parfois creusé sur sa ligne médiane d'un sillon rostral.

La *poitrine* se montre habituellement creusée d'un sillon sur sa région médisternale, et parfois cette rainure se prolonge, mais d'une manière moins prononcée, sur le métasternum; des flancs du postpectus s'élèvent parfois des appendices corniformes, comme on le voit chez les Métacanthes.

Le *ventre* composé de six arceaux, non comprises les pièces de l'armure, offre souvent les traces d'un relief longitudinal médiaire; le premier arceau, au lieu d'être faiblement apparent sur les côtés, comme chez la plupart des Géocorises précédentes, s'avance jusqu'à la base des pieds postérieurs, et se montre tronqué à son bord antérieur.

Les *pieds* sont grêles et allongés. Les deux premières paires sont plus ou moins rapprochées entre elles à leur naissance : les pieds postérieurs un peu rejetés sur les côtés par l'avancement du premier arceau ventral, se trouvent plus écartés entre eux.

Les *cuisses* filiformes à la base, sont plus ou moins renflées à leur extrémité en une espèce de massue; les postérieures plus longues que les autres, atteignent habituellement l'extrémité de l'abdomen, dans les deux premières branches, et sont plus raccourcies chez les Bérytaires. Les *tibias* sont filiformes. Les *tarses* courts, avec le 1er article le plus long.

Les Bérytiens ont généralement une vie peu active. La plupart se trouvent sur les plantes et surtout au pied de celles-ci, ou sous les feuilles éparses sur le sol. Quelques-uns se rencontrent accidentellement dans nos maisons.

Ces insectes sont habituellement lents dans leurs mouvements, et la longueur de leurs pieds rend leur démarche entrecoupée ou saccadée.

Nous partagerons les Bérytiens de France en trois branches :

Digitized by Google

Tête	non chargée au dessous de l'épistome d'une crête elevée et comprimée, au moins aussi avancée que la partie antérieure de l'épistome ou la dépassant. Antennes et cuisses postérieures prolongées jusqu'à l'extrémité de l'abdomen. Bec prolongé au moins jusqu'aux hanches intermédiaires.		Branches. ARMANAIRES.
	chargée au dessus de l'épistome d'une crête élevée et comprimée au moins aussi avancée que la partie antérieure de l'épistome ou la dépassant	Crête épistomale dépassant à peine la partie antérieure de l'épistome. Ce dernier, en forme de bec. Bec prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires ou plus loin. Antennes et cuisses postérieures atteignant ordinairement l'extrémité de l'abdomen.	NÉIDAIRES.
		Crête épistomale dépassant notablement la partie antérieure de l'epistome. Celui-ci, contigu à la base du bec et ne la dépassant pas ordinairement. Bec ne dépassant pas les hanches antérieures. Antennes ne dépassant pas les trois quarts de la longueur du corps.	BÉRYTAIRES.

PREMIÈRE BRANCHE

LES ARMANAIRES

Caractères. *Tête* non chargée, au dessus de l'épistome, d'une crête élevée et comprimée, au moins aussi avancée que la partie antérieure de l'épistome. *Epistome* carèniforme, plus élevé que les joues. *Antennes* généralement aussi longues ou plus longues que le corps; à 2e article aussi long que le tiers ou que la moitié ou plus du 1er; au moins aussi long que la moitié du 3e. *Pronotum* ordinairement relevé depuis les cicatrices jusqu'à l'arête transversale; chargé d'un relief médiaire non avancé jusqu'au bord antérieur; anguleusement ou arcuément échancré à son bord postérieur, au devant de l'écusson. *Ecusson* le plus souvent muni d'un appendice, soit à sa base, soit à son extrémité. *Cories* brusquement plus rétrécies à leur côté interne à partir des deux cinquièmes ou de la moitié de la longueur de ce bord. *Bec* un peu arqué à sa base; atteignant au moins les hanches intermédiaires; à premier article au moins aussi long que les trois quarts de la tête. *Cuisses postérieures* prolongées au moins jusqu'à l'extrémité de l'abdomen.

Digitized by Google

Nos Armanaires de France semblent réduits, jusqu'à ce jour, aux trois genres suivants :

			Genres.
Ecusson court, presque en demi-cercle, armé au milieu de sa base d'une épine redressée et courbée en arrière. Pronotum sans rebord latéral, c'est-à-dire sans relief sur les côtés. Flancs du postpectus inermes.			*Armanus*.
Ecusson triangulaire. Pronotum rebordé latéralement ou muni d'un relief linéaire sur les côtés. Flancs du postpectus inermes.	Repli du pronotum presque en parallélogramme. Ecusson terminé par une épine subhorizontale naissant un peu avant l'extrémité.		*Metatropis*.
	Repli du pronotum obtriangulaire. Ecusson chargé d'une côte médiane et terminé en pointe.		*Apoplymus*.

Genre *Armanus*, ARMANE, Mulsant et Rey.

CARACTÈRES. Ajoutez à ceux de la branche :

Antennes aussi longues que le corps ; à 1er article moins grand que la moitié de ce dernier ; à 2e article égal environ à la moitié du 1er; un peu moins long ou à peine aussi long que le 3e : le 4e fusiforme, égal environ au tiers du 3e. *Ocelles* rapprochés des bords latéraux de la tête, offrant leur côté externe moins près de la ligne médiane que le côté interne des yeux. *Pronotum* sans saillie en devant, fortement relevé à partir des cicatrices jusqu'à l'arête transversale, sans relief linéaire ou sans rebord sur les côtés ; chargé d'un relief médiaire non avancé jusqu'au bord antérieur, postérieurement terminé par une saillie comprimée et anguleuse ; chargé d'un tubercule sur les épaules. *Ecusson* court, presque en demi-cercle ; armé dans le milieu de sa base d'une épine redressée et courbée en arrière à son sommet. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires ; à 1er article presque aussi long que la tête. *Repli du pronotum* obtriangulaire, rétréci d'avant en arrière à son côté interne. *Flancs du postpectus* inermes. *Cuisses postérieures* prolongées jusqu'à l'extrémité du corps.

L'insecte compris dans cette coupe devrait constituer dans cette branche un rameau particulier, en raison de son prothorax plus court, plus convexe et dépourvu, sur les côtés, de rebord ou relief linéaire.

Digitized by Google

Nous n'avons pu conserver à cette coupe le nom de *Métacanthus*. Ce nom générique a été créé par M. Costa, pour son *Berytus meridionalis*, et quoique le savant entomologiste napolitain ait rattaché à ce genre le *Berytus elegans* de Curtis, ce dernier insecte devant constituer une coupe particulière, nous avons dû créer pour celle-ci une dénomination générique nouvelle.

1 Armanus punctipes, Germar.

Tête chargée, entre les antennes, d'une saillie convexe noire, avec la partie postérieure rousse. Antennes d'un flave pâle sur les trois premiers articles : les deux premiers annelés ou ponctués de noir : le 1er le plus long : les 2e et 3e presque égaux : le 4e court, noir, fusiforme. Pronotum fortement relevé, à partir des cicatrices ; chargé d'un calus huméral ; paré sur sa ligne médiane d'un relief grêle, terminé par une saillie comprimée, anguleusement, relevée ; orangé, à reflet mi-doré, avec la zone des cicatrices, les tubercules huméraux et la lame dorsale, noirs. Ecusson court, armé à sa base d'une épine flave, relevée et courbée en arrière. Cories membraneuses et diaphanes. Dessous de la tête et poitrine noirs. Pieds flaves, annelés de noir.

♂ Arceau de l'armure convexe en devant, sensiblement déprimé avant sa partie postérieure ; arqué en arrière sur la majeure partie médiane de son bord postérieur, avec les angles postérieurs un peu dirigés en pointe en arrière.

♀ Arceau de l'armure composé de six pièces : les deux antérieures coupées en ligne transversale à leur bord postérieur ; les médiaires postérieures obtriangulaires, plus courtes que les latérales : celles-ci laissant entre elles postérieurement une entaille, constituant avec la pièce terminale du dos de l'abdomen une ouverture triangulaire.

Berytus punctipes, Germar, Faun. ins. Eur. 7. 21.
Neides elegans, Curtis, Brit. ent. t. IV. pl. 150. — Spin. Hemipt. p. 206. 4.
Berytus annulatus, Burmeist. Handb. t. II. p. 314. 4.
Neides annulatus, Brullé, Hist. nat. (Hemipt.) p. 356.
Metacanthus elegans, Costa, Att. 7. 258. — Id., Cimic. Regn. neap. 2a cent. p. 23. 2. (127). — Fieber, Beryt. in Wien. ent. Monat. (1859). p. 209. — Id., Eur. Hemipt. p. 214.

Digitized by Google

Berytus elegans, Gorski, Analect. ent. p. 141. 87.
Campsocoris transilvanica, Fuss, Mitth. d. Ver. zu Hermanst. 7.
Matacanthus punctipes, Douglas et Scott, Brit. Hemipt. p. 146.

Longueur 0m,0036 à 0m,0045 (1 l. 2/3 à 2 l.).

Corps allongé. *Tête* d'un quart ou d'un tiers plus longue sur sa ligne médiane que large sur sa partie postérieure; égale en longueur aux trois cinquièmes ou deux tiers du pronotum; chargée, entre les yeux, d'une saillie convexe; sans crête épistomale; noire, avec la partie verticale rousse : cou moins long que large. *Epistome* saillant, convexe, incourbé en devant. *Yeux* noirs ou d'un noir brun; semi-globuleux. *Antennes* un peu plus longues que le corps; à 1er article un peu moins grand que la moitié du corps, d'un quart ou d'un tiers plus long que le 2e, filiforme, grêle, avec l'extrémité brusquement renflée en massue d'un jaune de caramel, brièvement annelé ou ponctué de noir : les 2e et 3e presque égaux, grêles, filiformes, de la couleur du 1er : le 2e ponctué ou annelé de noir : le 4e fusiforme, noir, à peine plus long que le tiers du 3e. *Pronotum* muni en devant d'un rebord flave; élargi d'avant en arrière jusqu'aux angles latéraux, en offrant un léger rétrécissement après les cicatrices; presque de niveau avec la tête sur celles-ci, fortement relevé après elles jusqu'à l'arête transversale; d'un quart plus long sur sa ligne médiane que large aux angles latéraux; chargé d'un tubercule huméral sur chacun de ceux-ci; légèrement relevé en rebord à sa partie postérieure, avec la partie médiane, constituant le bord postérieur, peu fortement échancrée en arc; ponctué sur la partie antérieure déclive et chargé, sur sa ligne médiane, d'un léger relief : celui-ci, relevé sur l'arête transversale en une saillie ou lame comprimée, prolongée jusqu'au bord postérieur et relevée en forme d'angle; noir sur la zone des cicatrices, noir ou brun sur chaque tubercule huméral et sur la tranche de la lame dorsale, d'un flave orangé à reflet mi-doré sur le reste. *Ecusson* petit, presque semi-circulaire; flave; armé, dans le milieu de sa base, d'une épine flave relevée et un peu courbée en arrière. *Hémiélytres* un peu plus longuement prolongées que l'extrémité du corps. *Cories* membraneuses, diaphanes, avec les nervures d'un livide blanchâtre ou flavescent. *Membranes* chargées de

Digitized by Google

cinq nervures, dont l'externe plus courte; rayées de légères stries transverses; hyalines, avec un léger éclat nacré; parées d'une bande longitudinale brune entre les 3e et 4e nervures, à partir du bord interne. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranches abdominales* d'un flave testacé. *Bec* prolongé un peu après les hanches intermédiaires; blond, avec l'extrémité noire. *Dessous du corps* noir sur le milieu de la partie inférieure de la tête et sur la poitrine : celle-ci creusée d'un sillon sur sa région sternale. *Repli du pronotum* obtriangulaire, rétréci d'avant en arrière à son côté interne et terminé en angle; ponctué, blond, avec une tache noire au côté latéral inférieur des cicatrices et de chaque calus huméral. *Ventre* chargé d'une ligne longitudinale médiane, légèrement en relief; blond ou flave, à reflet mi-doré, avec la base et souvent la partie médiane des trois ou quatre premiers arceaux, noires. *Pieds* allongés, d'un flave luisant; brièvement annelés ou ponctués de noir sur les cuisses et les jambes, et noirs sur les deux derniers articles des tarses : cuisses postérieures prolongées au delà de l'extrémité du ventre, graduellement renflées sur le dernier quart de leur longueur et concolores sur cette sorte de massue.

Cette espèce semble être principalement méridionale. Nous l'avons prise en Provence; suivant M. Perris, elle est commune dans le midi, sur l'*Ononis spinosa*. On la trouve aussi dans les environs de Lyon, principalement sur la fin de l'été ou dans l'automne. Elle se traîne péniblement à terre.

Elle est facilement distincte du *Metatropis rufescens* par l'épine redressée dont la base de son écusson est armée, par son pronotum sans rebord sur les côtés, etc.

Genre *Metatropis*, Métatrope, Fieber.

Fieber. Beryt. in Wien. Ent. Monatsch. (1859). p. 206.

Caractères. Ajoutez à ceux de la branche :

Antennes aussi longues que le corps; à 1er article un peu moins grand que la moitié du corps : le 2e égal au moins à la moitié du 1er et aux deux tiers ou trois quarts du suivant : le 4e épais, cylindrique, ré-

Digitized by Google

tréci à ses extrémités, égal environ à la moitié du 3e. *Ocelles* offrant leur bord externe plus rapproché de la ligne médiane que le côté interne des yeux. *Pronotum* sans saillies en devant; élargi d'avant en arrière; fortement relevé à partir des cicatrices jusqu'à l'arête transversale; chargé de trois reliefs longitudinaux et linéaires, prolongés depuis les cicatrices presque jusqu'à sa partie postérieure, et plus saillants sur les épaules et sur le milieu de l'arête transversale : le médiaire peu avancé en devant entre les cicatrices. *Ecusson* en triangle un peu plus long que large, rebordé sur les côtés, muni à son extrémité d'une épine naissant un peu avant l'extrémité et prolongée en arrière, subhorizontale, légèrement arquée. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires; à 1er article à peu près aussi long que la tête. *Repli du pronotum* presque en parallélogramme allongé, peu rétréci d'avant en arrière à son côté interne. *Postpectus* inerme. *Cuisses postérieures* prolongées jusqu'à l'extrémité du corps.

Metatropis rufescens, Herr.-Schaeffer.

D'un roux cannelle ou d'un orangé cannelle en dessus. Tête lisse après les ocelles; munie après la base de chaque antenne d'un relief recourbé en dedans à sa partie postérieure. Antennes d'un jaune de caramel sur leurs trois premiers articles : les deux premiers ponctués de noir : le 2e égal au moins à la moitié du 1er et aux deux tiers du 3e : le 4e noir, égal à la moitié du 3e. Pronotum chargé, après les cicatrices, de trois reliefs longitudinaux linéaires : chacun des latéraux aboutissant au calus huméral : le médiaire relevé sur le dos en une saillie comprimée anguleusement relevée. Ecusson triangulaire, armé postérieurement d'une épine subhorizontalement prolongée en arrière. Cories d'un roux orangé. Pieds d'un flave pâle, ponctués de noir. Cuisses renflées postérieurement en une massue noire, à extrémité pâle.

♂ Arceau de l'armure en demi-cercle à son bord antérieur; convexe, postérieurement déclive, rebordé et tronqué en ligne transversale droite à son bord postérieur entaillé en carré transverse.

♀ Arceau de l'armure rétréci d'avant en arrière; brièvement tron-

Digitized by Google

qué à son extrémité ; composé de six pièces : les deux antérieures constituant un angle très-ouvert et dirigé en arrière à leur bord postérieur : les deux suivantes situées sur les côtés, petites, dépassant à peine en arrière le niveau de l'angle des précédentes : les postérieures allongées, laissant entre elles, à l'extrémité, une ouverture triangulaire.

Berytus rufescens, HERRICH-SCHÆFF. Nom. entom. t. 43. — Id, Faun germ 135. 8. — FLOR, Rhynch. Livl. p. 208. 4,
Berytus elegans, BURMEIST. Handb. t. II. p. 313. 3.
Neides Sieberi, (CRISTOPHORI) SPINOLA, Essai. p. 206 3
Berytus annulatus, GORSKI, Anal. ent. 141 86.
Metatropis rufescens, FIEBER, Beryt. *in* Wien. Ent Monatsch. (1859). p. 207. — Id., Eur. Hemipt. p. 213. — SCOTT, Ent. Ann. 156. fig. 6. — DOUGLAS et SCOTT, Brit. Hemipt. p. 148.

Long. 0m,0085 à 0m,0100 (3 l. 3/4 à 4 l. 1/2). — Larg. 0m,0015 à 0m,0018 (2/3 l. à 4/3 l.) aux angles latéraux du pronotum.

Corps allongé, sublinéaire, un peu moins étroit vers la moitié des tranches abdominales ; d'un roux cannelle ou d'un orangé cannelle en dessus. *Tête* de moitié environ plus longue sur sa ligne médiane que large à sa partie postérieure, égale aux deux tiers au moins du protinorax ; grossièrement ponctuée de chaque côté des ocelles, lisse sur le cou : celui-ci moins long que large ; chargée derrière la base de chaque antenne, près du bord interne des yeux, d'un relief convexe, recourbé en dedans à sa partie postérieure, et offrant à son côté interne des stries transverses. *Epistome* convexe et saillant, incourbé en devant sur la base du bec. *Yeux* bruns. *Antennes* un peu plus longues que le corps ; à 1er article presque aussi long que la moitié de ce dernier, grêle, filiforme, couleur de caramel et ponctué ou annelé de noir, avec l'extrémité brusquement renflée en une massue assez courte, subfusiforme, obscure ou noirâtre, avec la pointe claire : les 2e et 3e grêles, filiformes, de la couleur du 1er : le 2e ponctué de noir, égal au moins aux deux tiers du 3e : celui-ci, sans taches : le 4e épais, subcylindrique, soyeux, noir, avec la base et l'extrémité pâles, presque égal à la moitié du 3e. *Pronotum* d'un roux cannelle ou d'un roux orangé, avec éclat mi-doré ; tronqué et légèrement rebordé en devant ; élargi d'avant

Digitized by Google

en arrière jusqu'aux angles latéraux ; assez fortement relevé à partir des cicatrices jusqu'à l'arête transversale ; faiblement relevé en rebord à sa partie postérieure, et presque en ligne transversale, légèrement sinuée ou échancrée en arc dans son milieu ; rayé transversalement après les cicatrices : celles-ci presque lisses et subarrondies ; chargé, après ces dernières, de trois reliefs linéaires et longitudinaux : les latéraux aboutissant chacun au calus huméral : le médiaire relevé sur l'arête transversale en une sorte de saillie comprimée, anguleusement relevée et prolongée presque jusqu'au bord postérieur ; rugueusement ponctué entre les trois reliefs précités. *Ecusson* de la couleur du pronotum ; obtriangulaire, chargé postérieurement d'une côte prolongée, après l'extrémité, en une épine, subhorizontale, légèrement arquée. *Hémiélytres* prolongées un peu plus longuement (♂) ou à peine aussi longuement (♀) que l'extrémité du corps. *Cories*, d'un roux flave pâle, sans taches. *Membranes* deux ou trois fois plus larges que la corie dans leur diamètre transversal respectif le plus grand ; livides ou d'un livide flavescent, parées sur leur milieu d'une bande longitudinale nébuleuse ; chargées chacune de quatre ou cinq nervures. *Dos de l'abdomen* et *Tranches abdominales* roux ou d'un roux orangé. *Bec* prolongé au moins jusqu'à l'extrémité des hanches intermédiaires ; couleur de caramel, avec l'extrémité noire. *Dessous du corps* noir sur la région médiane de la partie inférieure de la tête et sur la partie sternale de la poitrine ; roux ou d'un roux flave ou orangé sur les côtés de celle-ci. *Poitrine* sillonnée sur toute la longueur de sa partie sternale. *Repli du pronotum* presque en parallélogramme allongé, à peine moins large en arrière qu'en devant ; assez grossièrement ponctué. *Ventre* presque lisse, roux, d'un roux rougeâtre ou d'un roux orangé ; chargé d'un faible relief longitudinal médiaire. *Pieds* allongés, parfois d'un livide verdâtre, ordinairement d'une couleur de caramel : cuisses filiformes, ponctuées ou annelées de noir, avec l'extrémité brusquement renflée en une massue trois fois aussi longue que large, tantôt orangée, tantôt noirâtre, avec ses extrémités claires : *cuisses postérieures* prolongées jusqu'a l'extrémité du corps : *tibias* moins obscurément ponctués, avec l'extrémité noire : *tarses* à 2e et 3e articles noirs : le 1er pâle, un peu plus long que les deux suivants réunis.

Digitized by Google

Cette espèce semble habiter la plupart des provinces de la France (Lethierry, Bellevoye). Elle paraît vers le milieu de l'été. Pendant l'hiver, on la trouve au pied des arbres ou sous la mousse.

Obs. Elle se distingue facilement de la précédente par la forme de son écusson, par son pronotum rebordé sur les côtés, et surtout par la forme de son repli prothoracique et par sa taille.

Près du genre *Metatropis*, vient se placer le suivant :

Genre *Metacanthus*, Métacanthe, Costa.

Costa. Cimic. Regn. neapol. Centur. Prima (1838) p. 27.

Caractères. Ajoutez à ceux de la branche :

Antennes au moins aussi longues ou un peu plus longues que le corps ; à 1er article au moins aussi long que la moitié de ce dernier : le 2e égal aux deux tiers ou plus du 1er : le 3e égal aux deux tiers du 2e : le 4e court, fusiforme. *Ocelles* offrant leur bord externe au moins aussi rapproché de la ligne médiane que le bord externe des yeux. *Pronotum* sans saillies en devant ; élargi d'avant en arrière ; assez fortement relevé à partir des cicatrices jusqu'à l'arête transversale, prolongé depuis les cicatrices presque jusqu'à la partie postérieure, d'une saillie uniforme : les latéraux formant une sorte de rebord sur les côtés. *Ecusson* triangulaire, terminé par une petite pointe. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches postérieures ; à 1er article à peu près aussi long que la tête. *Postpectus* armé, de chaque côté, près de la naissance des pieds postérieurs, d'un appendice corniforme, verticalement relevé et courbé en arrière à son extrémité. *Cuisses postérieures* prolongées au delà de l'extrémité de l'abdomen.

Metacanthus meridionalis, Costa. *Flave ou d'un roux cannelle en dessus. Tête convexe sur le front ; parée d'une ligne noire sur les côtés du cou. Epistome noir, saillant. Antennes d'un roux livide et annelées de noir sur les trois premiers articles : le 1er à massue noire, avec ses extrémités pâles : le 4e fusiforme, égal au quart du 3e noir, à extrémité pâle. Pronotum élargi d'avant en arrière ; assez fortement élevé à partir*

Digitized by Google

des cicatrices ; chargé après celles-ci de trois reliefs linéaires, de grosseur uniforme Ecusson terminé par une petite pointe. Poitrine noire : postpectus armé, sur ses flancs, d'un appendice filiforme relevé verticalement et courbé en arrière à son extrémité supérieure. Pieds de la couleur des antennes, annelés de noir : majeure partie de la massue des cuisses et deux derniers articles des tarses noirs.

Metacanthus meridionalis, A. Costa, Att. d. Instit. neap. t. VII (1838). pl. 1. fig. 1. — Id. tiré à part. p 27. 3. (36) pl. 1. fig. 4.

Long. 0m,0050 à 0m,0060 (2 l. 1/4 à 2 l. 1/2).

Corps allongé, linéaire, un peu moins étroit vers le milieu des tranches abdominales ; d'un roux cannelle ou d'un orangé cannelle, en dessus. *Tête* de moitié ou de deux tiers plus longue sur sa ligne médiane que large à sa partie postérieure ; finement ponctuée ou presque lisse, même au côté externe des ocelles ; chargée au devant de chacun de ceux-ci d'un relief graduellement rétréci d'arrière en avant, aboutissant à la partie postérieure des yeux ; à vertex convexe ; marquée d'une ligne noire sur les côtés du cou. *Epistome* saillant, caréniforme, noir ou obscur, incourbé en devant sur la base du bec. *Yeux* noirs ou bruns. *Antennes* insérées sur un tubercule d'un flave roussâtre, un peu plus longues que le corps ; grêles et d'un roux livide sur les trois premiers articles : les deux premiers annelés de brun : le 1er égal au moins à la moitié de la longueur du corps, terminé par une massue fusiforme, égale au cinquième de sa longueur, noire, avec ses extrémités d'un livide roussâtre : le 2e égal aux deux tiers ou trois quarts du 1er : le 3e égal aux deux tiers du 2e : le 4e fusiforme, égal au quart ou au tiers du 3e, noir, avec l'extrémité pâle. *Pronotum* d'un roux cannelle ; tronqué ou à peine échancré en arc et très-légèrement rebordé en devant ; graduellement élargi d'arrière en avant jusqu'aux épaules, ou en offrant un léger rétrécissement après les cicatrices ; assez fortement relevé à partir de celles-ci jusqu'à l'arête transversale ; rebordé et anguleusement échancré à sa partie postérieure ; chargé d'un calus huméral sur chaque angle latéral ; à cicatrices subarrondies ; transversalement déprimé ou

Digitized by Google

sillonné après celles-ci ; finement ponctué sur ces dernières, moins finement ponctué postérieurement ; chargé de trois reliefs longitudinaux linéaires naissant après les cicatrices : les latéraux s'évanouissant chacun sur le calus huméral : le médiaire prolongé d'une manière uniforme à peu près jusqu'au bord postérieur, c'est-à-dire ne se montrant pas plus saillant sur l'arête transversale. *Écusson* triangulaire terminé par une courte épine. *Hémiélytres* non prolongées jusqu'à l'extrémité de l'abdomen. *Cories* dépassant à peine le 2e arceau ventral à leur côté interne, à peine prolongées jusqu'au bord antérieur du 5e arceau à leur angle postérieur ; livides, à nervures d'un flave pâle. *Membranes* hyalines, brillantes, souvent nébuleuses ou noirâtres entre les nervures marginales. *Dos de l'abdomen* et *tranches abdominales* d'un rouge pâle. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches postérieures ; à 1er article presque aussi long que la tête ; blond avec l'extrémité noire. *Repli du pronotum* obtriangulaire, c'est-à-dire rétréci d'avant en arrière et d'une manière bissinueuse à son bord interne. *Poitrine* noire : postpectus armé sur ses flancs d'un appendice livide, filiforme, verticalement relevé et courbé en arrière à son extrémité supérieure. *Ventre* rougeâtre, avec la partie antérieure brune ; finement ponctué. *Pieds* allongés, grêles, de la couleur des premiers articles des antennes, annelés de noir : cuisses terminées par une massue fusiforme noire, avec ses extrémités pâles : les postérieures prolongées au delà de l'abdomen de toute la longueur de la massue : extrémité des jambes, deux derniers articles des tarses et ongles, noirs.

Cette espèce est exclusivement méridionale. Elle a été découverte dans le royaume de Naples par M. Costa ; elle a été prise en Espagne par M. Perris.

Obs. Elle se distingue facilement de toutes les voisines par l'appendice dont son postpectus est armé.

Près des Métacanthes paraissent devoir se placer les deux genres suivants, dont les types nous sont inconnus :

Genre *Megalomerium*, Mégalomérie, Fieber.

Fieber. Beryt. *in* Wien. Ent. Monat. (1859) p. 208.

Caractères. *Tête* non chargée, au-dessus de l'épistome, d'une crête

Digitized by Google

élevée et comprimée. *Front* arrondi en devant, abaissé sur la base de l'épistome : celui-ci presque droit, vertical. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité du métasternum ; à 1er article aussi long que la tête. *Antennes* à 1er article aussi long que la moitié de tout le corps : le 2e, à peine épaissi à l'extrémité, égal aux deux tiers du 1er : le 3e égal environ aux trois quarts du 2e : le 4e fusiforme, égal à la moitié du 3e. *Pronotum* allongé, quadrangulaire, un peu élargi d'avant en arrière ; chargé en devant de deux ou trois tubercules, dont le médiaire se prolonge en un relief postérieurement relevé en une saillie tuberculiforme ou en un tubercule, très-saillant entre les épaules. *Ecusson* terminé par une épine. *Cories* chargées de nervures fourchues. *Membranes* parées de deux courtes nervures radicales internes unies, donnant naissance à trois nervures postérieures, dont l'externe est libre. *Facies* des Cardopostethes.

Obs. L'auteur n'a pas indiqué si le pronotum est muni sur les côtés d'un relief linéaire.

Megalomerium pallidum, Fieber. *Tête orangée. Pronotum, écusson et cories blanchâtres : l'écusson, grossièrement ponctué, chargé en devant d'une gibbosité rouge. Membranes des cories en partie brunes. Dos de l'abdomen jaunâtre, avec la base et l'extrémité noires. Sillon du médipectus et un trait sur la moitié du ventre, noirs. Pieds garnis de soies spiniformes. Cuisses éparsement ponctuées de rouge brun.*

Megalomerium pallidum, Fieber, *in* Wien. Ent. Monat. (1859) p. 208. — Id. Eur. Hemipt. p. 213.

Long. 0m,0067 (3 l.)

Cette espèce a été découverte en Corse par M. Meyer-Dür.

Genre *Cardopostethus*, Cardopostethe, Fieber.

Fieber. Beryt. *in* Wien. Ent. Monat (1859) p. 208.

Caractères. *Tête* non chargée au dessus de l'épistome d'une crête élevée et comprimée. *Front* arrondi en devant ; brusquement abaissé

Digitized by Google

au devant de la base de l'épistome ou s'évanouissant sur celle-ci. *Bec* prolongé jusqu'à la moitié du métasternum ; à 1er article beaucoup plus court que la tête. *Cou* allongé. *Antennes* à 1er article égal aux deux tiers du corps, atteignant presque la moitié de la membrane, grêle, terminé en massue : le 2e égal à la moitié du 1er : le 3e égal aux trois quarts du 2e : le 4e, court, fusiforme, moins long que le tiers du 3e. *Pronotum* allongé, quadrangulaire, un peu élargi d'avant en arrière, relevé aux épaules en saillie un peu oblique ; chargé en devant de trois tubercules, dont le médiaire se lie à un relief graduellement plus élevé en arrière. *Ecusson* terminé par une épine. *Membrane* chargée de quatre nervures naissant d'une nervure radicale : les extérieures simples. *Méso* et *métasternum* presque d'égale longueur, sillonnés. *Facies* des Métratropes.

Cardopostethus annulosus, Fieber. *Rougeâtre. Tête noire. Pronotum grossièrement ponctué, blanchâtre à son bord antérieur, avec ses trois faibles gibbosités antérieures rougeâtres : la médiane prolongée en arrière en un relief affaibli postérieurement. Dos de l'abdomen noir. Tranches abdominales rougeâtres. Dessous du corps noir sur les médi et postpectus et sur les premiers arceaux du ventre : le reste de ce dernier blanchâtre, avec les côtés rougeâtres. Cuisses et jambes blanchâtres, annelées de petits points bruns : massue des cuisses parée d'un anneau médiaire noir. Membrane parée d'une grande tache brunâtre, rétrécie en pointe en devant, sur sa moitié postérieure : la 1re et la 4e nervures ornées d'un trait noir près de la base.*

Cardopostethus annulosus, Fieber, Beryt. in Wien. Ent. Monat (1859) p. 208.
Id. Eur. Hémipt. p. 213.

Cette espèce habite la Corse, où elle a été découverte par M. Meyer-Dür.

Genre *Apoplymus*, Apoplyme, Fieber.

Fieber, Beryt. in Wien. Ent Monat. (1859) p. 206.

Caractères. Ajoutez à ceux de la branche :
Antennes aussi longues que le corps ; à 1er article presque égal à la

Digitized by Google

moitié du corps : le 2e un peu plus long que la moitié du 1er : le 3e d'un quart environ plus long que le 2e : le 4e fusiforme, court, à peine égal au cinquième du 3e. *Tête* chargée d'une saillie convexe ou en forme de côte, depuis le sillon antéocellaire jusqu'à la partie antérieure du front : celui-ci brusquement abaissé sur la base de l'épistome. *Épistome* arqué et incourbé en devant, saillant, convexe. *Pronotum* allongé, élargi d'avant en arrière, assez fortement relevé à partir des cicatrices jusqu'à l'arête transversale ; chargé de trois reliefs longitudinaux et linéaires ; le médiaire raccourci en devant : les latéraux prolongés depuis les cicatrices, ou moins distinctement depuis les angles de devant jusqu'aux épaules, où ils se terminent par un calus huméral. *Écusson* petit, triangulaire, chargé d'une sorte de côte sur sa ligne médiane et terminé en pointe. *Bec* prolongé jusqu'à la moitié du métasternum ; à 1er article aussi long que la moitié de la tête. *Repli du pronotum* obtriangulaire, rétréci d'avant en arrière à son côté interne. *Postpectus* inerme. *Cuisses postérieures* prolongées jusqu'à l'extrémité du corps.

Obs. Les cories sont chargées, sur la mésocorie, de deux nervures qui se réunissent sur le bord interne des cories, vers le quart de l'espace compris entre l'endocorie et l'angle postérieur. De ce point, naît, sur chaque membrane, une nervure qui se bifurque en arrière : la branche externe ne tarde pas à se confondre avec le bord externe : la branche interne se divise bientôt en deux rameaux qui se dirigent, en se courbant, vers le bord interne, avant l'extrémité ; entre le rameau externe et le bord interne se montrent deux autres nervures, raccourcies en devant et prolongées jusqu'à l'extrémité, en se courbant près de celle-ci.

1. **Apoplymus pectoralis**, Fieber.

Linéaire, d'un jaunâtre testacé, en dessous. Tête chargée, sur sa partie médiane, depuis le sillon antéocellaire jusqu'à la partie antérieure du front, d'une saillie convexe. Epistome saillant, arqué. Antennes d'un blond flavescent et peu distinctement granuleuses sur leurs trois premiers articles : le 1er à massue fauve : le 4e fusiforme, brun, avec ses extrémités blanches. Pronotum assez fortement relevé à partir des cicatrices ; chargé de trois

Digitized by Google

reliefs; les latéraux aboutissant à un calus huméral. Ecusson triangulaire, chargé d'une côte médiane, terminé en pointe. Membranes, d'un livide tirant sur le fauve, ordinairement avec des taches ou des bandes fauves ou nébuleuses. Partie médiane du dessous de la tête et de la poitrine noire, avec les rebords du sillon sternal noirs. Pieds de la couleur des antennes ; massue des cuisses d'un livide testacé. Extrémité des jambes et des tarses, noire.

Apoplymus pectoralis, Fieber, Beryt. *in* Wien. ent Monat (1859) p. 206. — Id. Eur. Hemipt. p. 212.

Long. 0m,0072 à 0m,0081 (3 l. 1/4 à 3 l. 2/3). — Larg. 0m,0012 (1l. 1/2.).

Corps allongé, linéaire ; d'un jaunâtre testacé, en dessus. *Tête* une fois au moins plus longue sur sa ligne médiane que large à sa partie postérieure ; égale environ aux deux tiers de la longueur du prothorax ; chargée sur sa partie médiane, depuis le sillon antéocellaire jusqu'à la partie antérieure du front, d'une saillie convexe, presque lisse, brusquement abaissée sur la base de l'épistome. *Epistome* arqué, incourbé en devant, plus saillant et plus élevé que les joues. *Yeux* bruns. *Antennes* un peu plus longues que le corps ; d'un blanc flavescent ou blondes, grêles, filiformes et peu distinctement granuleuses sur leurs trois premiers articles : le 1er presque aussi long que la moitié du corps, terminé par une massue courte, fauve ou obscure, avec l'extrémité blanchâtre : le 2e un peu plus long que la moitié du 1er, égal environ aux trois quarts du 3e, nébuleux et à peine renflé à son extrémité : le 3e blanchâtre à sa base : le 4e fusiforme, à peine égal au cinquième du 3e, brun, avec ses extrémités blanchâtres. *Pronotum* tronqué et à peine rebordé en devant ; élargi d'avant en arrière jusqu'aux angles latéraux, assez fortement relevé à partir des cicatrices jusqu'à l'arête transversale ; faiblement relevé en rebord sur sa partie postérieure, et échancré en arc dans le milieu de celle-ci ; rayé transversalement après les cicatrices, vers les deux cinquièmes de sa longueur ; chargé de trois reliefs longitudinaux et linéaires : le médiaire ne dépassant pas en devant la raie transversale : les latéraux prolongés depuis les cicatrices, ou moins distinctement depuis les angles de devant jusqu'à l'épaule où ils se terminent par un calus huméral ; près d'une fois plus long sur sa ligne mé-

Digitized by Google

diane que large aux épaules; densement et peu grossièrement ponctué entre les reliefs. *Ecusson* petit, triangulaire; chargé d'une sorte de côte sur sa ligne médiane, terminé en pointe. *Hémyélitres* un peu moins longuement prolongées que l'extrémité du corps. *Cories* d'un flave testacé ou d'un livide fauve avec l'angle postérieur noir, et les nervures pâles. *Membranes* une ou deux fois plus larges que la corie dans leur diamètre transversal respectif le plus grand, ridées; d'un livide tirant sur le fauve, ordinairement parées d'une ou de deux taches ou bandes obliques, nébuleuses ou fauves, sur leur moitié interne. *Dos de l'abdomen et tronches abdominales* d'un fauve pâle. *Bec* prolongé presque jusqu'aux hanches postérieures. *Dessous du corps* noir sur la partie médiane de la région inférieure de la poitrine, avec le rebord du sillon sternal blanc : ce sillon prolongé jusqu'à l'extrémité du métasternum. *Repli du pronotum* obtriangulaire, d'un livide flave ou fauve. *Ventre* fauve ou d'un fauve testacé. *Pieds* allongés, filiformes, grêles d'un livide blanchâtre ou flavescent, ponctué ou granulé de nébuleux. *Cuisses postérieures* prolongées jusqu'à l'extrémité de l'abdomen, à massue d'un livide testacé : extrémité des jambes et du 1er article des tarses, et deux derniers articles de ceux-ci, noirs ou obscurs.

Nous avons trouvé cette espèce dans les environs d'Hyères, en Provence, dans un tas d'herbes, dans le mois de février.

Obs. Elle se distingue aisément de l'*Armanus punctipes* par son pronotum rebordé ou paré de reliefs sur les côtés, et du *Metatropis rufescens* par le repli de son pronotum obtriangulaire.

Elle portait dans notre collection le nom de *Protolus cristatus ;* mais malgré quelques différences dans les caractères génériques et dans la description donnés par M. Fieber, elle paraît se rapporter assez bien à l'*Apoplymus pectoralis* de cet auteur, trouvé en Corse par M. Meyer-Dür, et les dénominations génériques et spécifiques données par M. Fieber doivent être conservées.

Digitized by Google

DEUXIÈME BRANCHE.

LES NÉIDAIRES.

Caractères. *Tête* pourvue d'une crête élevée et comprimée, située au dessus de l'épistome, généralement détachée de la partie supérieure de ce dernier, et à peine plus avancée que la partie antérieure de celui-ci. *Epistome* en forme de bec, détaché ordinairement de la base de celui-ci, et débordant cette base. *Antennes* aussi longues ou plus longues que le corps; à 1er article plus long que la tête et le pronotum : à 2e article plus court que le 3e, au moins aussi long que la moitié de ce dernier. *Pronotum* allongé ; faiblement relevé postérieurement; chargé de trois reliefs longitudinaux linéaires : le médiaire non avancé jusqu'au bord antérieur. *Ecusson* petit et triangulaire, inerme, ordinairement relevé en carène sur sa ligne médiane. *Ailes* à plusieurs nervures. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires ou plus loin. *Postpectus* sans appendice. *Cuisses postérieures* prolongées jusqu'à l'extrémité de l'abdomen.

Les Néidaires se rapprochent des Armanaires par la longueur de leurs antennes, de leurs cuisses postérieures et de leur bec; mais leur tête est parée, au dessus de l'épistome d'une crête élevée et comprimée.

Cette branche est réduite en France au genre suivant :

Genre *Neides*, Néide, Latreille.

Latreille. Hist. nat. (1804) t. XII. p. 209.

Caractères. Ajoutez à ceux de la branche pour nos espèces de France: *Tête* une fois plus longue sur sa ligne médiane que large à sa partie postérieure; subparallèle jusqu'à la base des antennes, les yeux non compris. *Antennes* à 1er article le plus long : les 2e et 3e filiformes : le 2e notablement moins long que le 3e : le 4e subfusiforme, ou cylindrique dans sa partie médiaire, rétréci à ses extrémités, plus court que le 3e. *Pronotum* presque tronqué ou à peine échancré à sa partie anté-

Digitized by Google

rieure ; une fois et demie plus long sur sa ligne médiane que large à ses angles latéraux ; à cicatrices en ovale longitudinal ; à reliefs latéraux non avancés en pointe aux angles de devant ; médiocrement ou faiblement relevé jusqu'à l'arête transversale. *Repli du pronotum* obtriangulaire, rétréci à son côté interne depuis les tranches de devant jusqu'à son extrémité. *Poitrine* creusée sur sa partie sternale d'un sillon rostral sur toute sa longueur.

Tableau des espèces de France :

a. Pronotum sensiblement élargi d'avant en arrière jusqu'aux angles latéraux, graduellement élevé depuis les cicatrices jusqu'à l'arête transversale. Membrane de la corie arquée en dehors jusqu'à l'extrémité de la 2e nervure externe, en angle prononcé dans ce point, obliquement élargie en ligne droite depuis cet angle jusqu'au niveau de l'angle postérieur de la corie, une fois plus large dans ce point que la corie dans son diamètre transversal le plus grand ; offrant les 2e à 4e nervures courbées en dehors vers leur extrémité. *tipularius*.

aa. Pronotum parallèle ou à peu près jusqu'aux angles latéraux, de niveau avec la tête jusqu'à la moitié au moins de sa longueur, relevé postérieurement jusqu'à l'arête transversale. Membrane de la corie terminée postérieurement en angle émoussé, à peine plus arquée à son côté externe qu'à l'interne, sur les côtés de cet angle ; faiblement plus large au niveau de l'angle postérieur de la corie, que celle-ci à son diamètre transversal le plus grand.

b. Crête épistomale presque horizontale sur sa tranche supérieure, en arc ou en angle dirigé en bas sur l'inférieure. *parallelus*.

bb. Crête épistomale arquée sur sa tranche supérieure, échancrée en arc sur l'inférieure. *aduncus*.

1. Neides tipularius, Linné.

Tête et pronotum d'un blond ou rougeâtre livide. Crête épistomale en forme d'angle dirigé en bas sur sa tranche inférieure. Pronotum sensiblement élargi jusqu'aux angles latéraux ; graduellement élevé depuis les cicatrices jusqu'à l'arête transversale. Membrane de chaque corie arquée en dehors jusqu'à l'extrémité de la 2e nervure externe, en angle vif dans ce point, obliquement élargie en ligne droite jusqu'au niveau de l'angle postérieur

rieur de la corie, une fois plus large dans ce point que la corie dans son diamètre transversal le plus grand; offrant les 2e à 4e nervures externes arquées en dehors vers leur extrémité. Cories marquées de cinq ou six points noirs à leur bord interne postérieur. Tarses noirs.

♂ Arceau ventral de l'armure tronqué à son bord antérieur, convexe, brusquement déclive postérieurement, arqué en arrière à l'extrémité de sa partie abdominale.

♀ Arceau ventral de l'armure rétréci d'avant en arrière; tronqué sur le dos de l'abdomen, composé de six pièces : les deux antérieures échancrées chacune à leur bord postérieur et plus prolongées en arrière à leur angle postéro-interne : les deux médiaires postérieures étroites, obtriangulaires, réunies : les deux latérales postérieures tronquées à leur extrémité.

FRISCH, Besch. ins. Deut. 7. p. 28. pl 20.
Cimex tipularius, LINN. Syst. Nat. 10e édit. t. I. p. 451. 84. — Id. 12e édit. t. I. p. 733. 120. — Id. Faun. Suec. p. 258. 973. — FABR. Syst. Entom. p. 729 165. — Id. Spec. ins. t. II. p. 377. 235. — Id. Mant. t. II. p. 308. 304. — DE VILLERS, C. LINN. Entom. t. I p. 338. 206. — PATAGN. Instit. p. 643. 78.
Gerris tipularius, FABR. Ent. Syst. t. IV. p. 192. 18. — FELLÉN. Monog. cimic. p. 118. 7.
Berytus tipularius, FABR. Syst. Rhyng. p. 264. 1. — WOLFF, Icon. cimic. p. 204. pl. 20. fig. 198. — FALLÉN, Hemipt. Suec. p. 165. 1. — SCHILLING, Beitr. p. 56. 1. pl. 7. fig. 3. a. — HAHN, Wanz. t. 1. p. 133. fig. 68. — H. SCHAEFF. Nomencl. entom. t. I. p. 43 et 75. — BURMEIST. HANDB. t. II. p. 313. 1. — GORSKI, Anat. ent. p. 139. 84.
Neides tipularius, LATR. Hist. nat. t. XII. p. 209. 1. — Id. Gen. t. III. p. 120. 1. — OLIV. Encycl. méth. t. VIII. p. 163. 1. pl. 374. fig. 1. — SPINOL. Essai, p. 204. 1. — BRULLÉ, Hist. nat. Hémipt. p. 355. — BLANCH. Hist. nat. t. III. p. 115. 1. — AMYOT et SERV. Hémipt. p. 233. 1. — SAHLB. Mon. Geoc. p. 40. 1. — DALLAS, List Hémipt. p. 489. 1. — FIEBER, Beryt. *in* Wien. Ent. Monats. 1859. p. 203. 3. — Id. Eur. Hemipt. p. 209. 3. — Id. *In* Wien. Ent. Monat. (1864) p. 323. — DOUGLAS et SCOTT, Brit. Hemipt. p. 162. 2.
Sphalerocoris tipularius, FLOR, Rhyng. Livl. t. I. p. 206. 3.

Long. 0m,0100 à 0m,0117 (4 l. 1/2 à 5 l. 1/4) — Larg. 0m0012 à 0m,0014 (1/2 l. à 2/3 l.) aux angles latéraux du pronotum.

Corps allongé, linéaire, blond fauve, d'un rougeâtre livide ou d'un

Digitized by Google

flave fauve, sur la tête, le pronotum et l'écusson. *Tête*, assez finement ponctuée ; légèrement rebordée sur les côtés ; parée d'une crête épistomale, comprimée sur les côtés, presque horizontale ou à peine arquée sur sa tranche supérieure, débordant faiblement la partie antérieure de l'épistome, avec sa tranche inférieure en angle dirigé en bas. *Epistome* offrant à sa partie antérieure l'image d'un petit bec arqué, détaché seulement à son extrémité, de la base du rostre, plus avancé que celle-ci. *Antennes* plus longues que le corps ; blondes ou d'un livide testacé sur les trois premiers articles : le 1er, le plus grand, un peu moins long que la moitié du corps, terminé par une massue d'un blond nébuleux ou obscur : le 2e égal à la moitié ou aux deux cinquièmes du suivant : le 3e égal aux trois quarts ou environ du 2e : le 4e subcylindrique, rétréci à ses extrémités, le plus court, brun ou noir, avec l'extrémité blonde. *Pronotum* sensiblement élargi en ligne très-légèrement arquée en dehors jusqu'aux angles latéraux ; une fois et demie environ plus long sur sa ligne médiane que large à ces angles ; sensiblement relevé depuis les cicatrices jusqu'à l'arête transversale ; échancré en arc à son bord postérieur, au devant de l'écusson ; à bords latéraux postérieurs arqués en arrière ; chargé aux épaules d'un calus assez saillant ; à cicatrices en ovale longitudinal ; marqué sur le reste de points cycloïdes offrant dans leur milieu un petit grain brillant ; chargé de trois reliefs longitudinaux et linéaires blanchâtres : le médiaire, naissant après le sillon transversal situé après les cicatrices et prolongé à peu près jusqu'au bord postérieur : les latéraux naissant chacun à l'angle de devant et s'évanouissant sur les calus huméraux. *Ecusson* en triangle un peu plus long que large ; chargé d'une carène médiane. *Hémiélytres* à peu près prolongées jusqu'à l'extrémité du corps. *Cories* d'un blanc cendré, parées chacune de quatre ou six points noirs à leur bord interne postérieur, et d'un point semblable à leur angle postérieur. *Membranes* presque de la consistance des cories près de celles-ci, garnies de nervures souvent marquées de quelques points noirs ; arquées en dehors jusqu'à l'extrémité de la 2e nervure externe ; terminées en angle vif dans ce point, obliquement élargies en ligne droite à leur côté interne depuis cet angle jusqu'au niveau de l'angle postérieur de la corie, près d'une fois plus large dans ce point que la

Digitized by Google

corie dans son diamètre transversal le plus grand ; à 2e à 4e nervures à partir du bord externe arquées en dehors vers l'extrémité. *Dos de l'abdomen* noir poudré de cendré. *Tranches abdominales* fauves. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires ; fauve, avec l'extrémité noire. *Dessous de la tête* et majeure partie de la poitrine noirs : sillon rostral garni d'un rebord blanc. *Ventre* marqué de points noirs sur un fond variant du fauve pâle au roux brunâtre ; paré d'une ligne longitudinale blanchâtre. *Pieds* blonds, avec l'extrémité des tibias et les trois articles des tarses, noirs. *Cuisses* renflées et concolores vers leur extrémité : les postérieures atteignant l'extrémité de l'abdomen.

Cette espèce paraît habiter toutes les parties de la France. Quand elle est fraîchement éclose, la moitié antérieure du dessus du corps est d'un vert pâle ou blanchâtre au lieu d'être d'un blond fauve ou d'une teinte rapprochée.

On l'a trouve au pied des plantes, quelquefois sur les fleurs et même parfois dans les maisons, dans lesquelles elle est sans doute apportée avec des végétaux.

A cette même division *a* appartient l'espèce suivante :

Neides favosus, Fieber.

Tête parée d'une crête épistomale, presque droite ou faiblement arquée sur sa tranche supérieure, arquée en bas sur l'inférieure, dépassant un peu la partie antérieure de l'épistome. Antennes à dernier article en massue fusiforme. Pronotum sensiblement élargi jusqu'aux angles latéraux ; graduellement relevé en arrière à partir des cicatrices ; presque alvéolairement ponctué ; chargé de trois reliefs. Cories d'un blanc flavescent, noires seulement à l'extrémité. Tarses à 1er article fauve : les deux autres noirs.

Berytus favosus, Fieber, Beryt. in Wien. ent. Monat. (1859). p. 203. 2. — Id. (1864). p. 323. 2. — Id. Eur. Hemipt. p. 209.

Longueur 0m,0100 à 0m,0112 (4 l. 1/2 à 5 l.).

Patrie : l'Allemagne.

Digitized by Google

2. Neides parallelus, FIEBER.

Tête fauve; parée d'une crête épistomale en forme d'angle dirigé en bas sur sa tranche inférieure. Pronotum subparallèle jusqu'à ses angles latéraux; horizontal jusqu'à la moitié au moins de sa longueur. Membrane de chaque corie terminée postérieurement en angle aigu émoussé, à peine plus arquée à son côté externe qu'à l'interne sur les côtés de cet angle, faiblement plus large au niveau de l'angle postérieur de la corie que celle-ci dans son diamètre transversal le plus grand. 2e nervure externe de la membrane faiblement arquée en dehors vers l'extrémité. Cories parées chacune de cinq ou six points noirs sur leur bord interne postérieur. Tarses noirs.

Neides parallelus, FIEBER, *in* Wien. entom. Monat. (1864). p. 323. — Id. Eur. Hemipt. p. 209.
Neides depressus, DOUGLAS et SCOTT, Brit. Hemipt. p. 161. 1.

Longueur 0m,0090 à 0m,0105 (4 l. à 4 l. 3/4). — Largeur 0m,0015 (2/3 l.).

Corps sublinéaire. *Tête* fauve, d'un fauve testacé ou d'un testacé rougeâtre; densement et assez finement ponctuée; légèrement rebordée sur les côtés; parée d'une crête épistomale comprimée sur les côtés, presque horizontale ou faiblement arquée sur la tranche supérieure, dilatée inférieurement en forme d'angle émoussé et dirigé en bas, dépassant à peine la partie antérieure de l'épistome. *Epistome* offrant en devant l'image d'un petit bec, débordant la base du rostre, et détaché de cette dernière. *Antennes* au moins aussi longues que le corps; d'un livide testacé sur les trois premiers articles : le 1er plus court que la moitié du corps, terminé par une massue brunâtre : le 2e au moins aussi long que la moitié du 3e : celui-ci égal aux trois quarts ou quatre cinquièmes du 1er : le 3e fusiforme, noir, avec l'extrémité rougeâtre, égal aux deux tiers ou un peu plus du 2e. *Pronotum* échancré en devant; de la couleur de la tête et subparallèle jusqu'aux angles latéraux; d'un livide tirant sur le fauve après les cicatrices; une fois et demie plus long sur sa ligne médiane que large à ses angles latéraux; de niveau avec les cicatrices jusqu'à la moitié au moins de sa longueur, faiblement

Digitized by Google

relevé ensuite jusqu'à l'arête transversale; chargé aux épaules d'un calus assez saillant; à cicatrices en ovale longitudinal; finement ponctué jusqu'à la partie postérieure des cicatrices; marqué ensuite de points cycloïdes offrant dans leur milieu un point saillant et brillant; chargé de trois reliefs longitudinaux linéraires, blanchâtres : le médiaire peu avancé en devant entre les cicatrices, prolongé jusqu'au bord postérieur : les latéraux naissant chacun à l'angle de devant et s'évanouissant sur les calus huméraux; échancré à son bord postérieur, au devant de l'écusson, avec ses bords latéraux postérieurs arqués en arrière. *Ecusson* petit, en triangle à peine plus long que large, caréné sur sa ligne médiane. *Cories* d'un blanc cendré, brillantes; parées chacune de cinq ou six points noirs à leur bord interne postérieur, et d'un autre à leur angle postérieur. *Membrane* en angle émoussé à sa partie postérieure; à peine plus arquée au côté externe de cet angle, faiblement plus large vers le niveau de l'angle postérieur de la corie que celle-ci dans son diamètre transversal le plus grand; d'un blanc livide brillant, parfois marquée d'un trait brunâtre vers l'extrémité de la seconde nervure. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranches abdominales* d'un fauve testacé. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires. *Dessous de la tête* et partie de la région sternale de la poitrine, noirs : reste de la poitrine d'un fauve livide ou testacé. *Ventre* assez densement marqué de points bruns ou noirs, sur un fond testacé ou d'un fauve livide. *Pieds* blonds, avec l'extrémité des tibias et tous les articles des tarses, noirs. *Cuisses* terminées par une massue allongée brunâtre; les postérieures prolongées à peu près jusqu'à l'extrémité de l'abdomen.

Cette espèce habite principalement les zones du nord de la France. Nous en avons reçu un exemplaire provenant des environs de Lille. Nous en avons vu, dans la collection de M. Perris, un individu provenant de la même localité.

Le *N. parallelus* se distingue des deux espèces précédentes par son pronotum parallèle ou subparallèle jusqu'aux angles latéraux, et horizontal sur la moitié antérieure de sa longueur.

Il se distingue d'ailleurs du *tipularius* par la forme de la membrane de ses cories, et par les 3e et 4e nervures de cette membrane à peu près droites à leur extrémité.

Digitized by Google

3. Neides aduncus, Fieber.

Tête fauve; parée d'une crête épistomale arquée sur sa tranche supérieure, échancrée en arc sur l'inférieure, moins avancée que l'épistome. Pronotum subparallèle jusqu'à ses angles latéraux ; horizontal jusqu'à la moitié au moins de sa longueur. Membrane de la corie postérieurement terminée en angle aigu émoussé, à peine plus arqué à son côté externe qu'à l'interne, sur les côtés de cet angle, faiblement plus large au niveau de l'angle postérieur de la corie que celle-ci dans son diamètre transversal le plus grand. 2e nervure externe de la membrane en ligne presque droite, aboutissant au sommet de l'angle postérieur. Deux derniers articles des tarses noirs.

♂ 4e article des antennes égal au quart du 3e.

♀ 4e article des antennes égal au cinquième du 3e. Arceau de l'armure rétréci d'avant en arrière, tronqué à l'extrémité : pièces antérieures et intermédiaires presque soudées : les antérieures arquées en arrière (prises ensemble) : les intermédiaires obtriangulaires, plus courtes que les externes postérieures entre lesquelles elles sont encloses : celles-ci tronquées à l'extrémité.

Neides aduncus, Fieber, Beryt in Wien. ent. Monat. (1859). p. 202. — Id. (1864) p. 323. — Id. Eur. Hemipt. p. 209.

Longueur 0m,0100 à 0m,0112 (4 l. 1/2 à 5 l.). — Largeur 0m,0009 à 0m,0010 (4/9 l.)

Corps linéaire. *Tête* d'un livide testacé, assez densement marquée de points fauves ou brunâtres, qui lui donnent une teinte rapprochée de ces couleurs; parée en devant d'une crête épistomale, comprimée et incourbée en devant sur sa tranche supérieure, comme le bec d'un oiseau de proie, échancrée en arc sur sa tranche inférieure et complètement détachée de l'épistome, moins avancée que celui-ci à sa partie antérieure. *Epistome* offrant en devant l'image d'un petit bec détaché de la base du rostre, plus avancé que celle-ci et moins que la crête. *Antennes* plus longues que le corps; d'un livide flave ou testacé sur les

Digitized by Google

trois premiers articles : le 1er le plus long, presque égal à la moitié du corps, terminé par une massue courte, ovalaire, d'une teinte un peu moins claire que la base : le 2e égal au moins à la moitié du 3e : celui-ci égal environ aux trois quarts ou plus du 1er : le 4e le plus court, brun ou noir. *Pronotum* tronqué en devant; de la couleur de la tête, et densement ponctué jusqu'à la partie postérieure des cicatrices, d'un livide tirant sur le fauve postérieurement; parallèle jusque près des angles latéraux, un peu élargi et courbé en dehors au côté externe des calus huméraux; arqué en arrière à ses angles latéraux postérieurs et échancré ou entaillé au milieu de son bord postérieur; une fois et demie au moins plus long sur sa ligne médiane que large à ses angles latéraux; marqué de points cycloïdes offrant dans le milieu un point saillant et brillant; chargé de trois reliefs longitudinaux linéaires et blanchâtres : le médiaire, à peine plus avancé que le bord postérieur des cicatrices et prolongé jusqu'au bord postérieur : les latéraux naissant à chacun des angles de devant et s'évanouissant au versant postérieur des calus huméraux. *Ecusson* petit, triangulaire, d'un flave livide, chargé d'une carène. *Cories* d'un blanc cendré; marquées d'un point noir à leur angle postérieur. *Membrane* des cories terminée en angle aigu émoussé à peine plus sensiblement arqué à son côté externe qu'à l'interne, faiblement plus large au niveau de l'angle postérieur de la corie que celle-ci dans son diamètre transversal le plus grand. *Dos de l'abdomen* fauve. *Tranches abdominales* d'un blond testacé. *Bec* prolongé à peu près jusqu'aux hanches intermédiaires; blond, avec l'extrémité noire. *Dessous du corps* blond. *Sillon rostral* prolongé depuis la base du bec jusque sur le premier arceau ventral; noirâtre, muni sur les côtés d'un rebord blanchâtre. *Pieds* blonds, avec la massue des cuisses d'un blond nébuleux : extrémité des jambes noire. *Tarses* à 1er article noirâtre ou seulement noir à l'extrémité : les deux derniers noirs ou noirâtres.

Cette espèce est méridionale; nous l'avons prise en Provence. M. Meyer-Dür l'a trouvée en Corse.

Obs. Elle se distingue aisément des espèces précédentes par la forme de sa crête épistomale d'une figure rapprochée de celle du bec d'un

Digitized by Google

oiseau de proie, arquée sur sa tranche supérieure, échancrée en arc sur l'inférieure.

Les membranes de ses cories se rapprochent de l'étroitesse qu'elles montrent chez les véritables Bérytes.

TROISIÈME BRANCHE

LES BÉRYTAIRES.

Caractères. *Tête* chargée, au dessus de l'épistome, d'une crête comprimée; dépassant notablement la partie antérieure de l'épistome. *Epistome* contigu à la base du bec et ne le dépassant pas ordinairement. *Bec* non prolongé au delà des hanches antérieures. *Antennes* ne dépassant pas les trois quarts de la longueur du corps.

Les Bérytaires se lient aux Néidaires par leur tête chargée d'une crête épistomale; mais leurs antennes et leurs cuisses postérieures n'atteignent pas l'extrémitté de l'abdomen, et leur bec ne dépasse pas les hanches antérieures.

Cette branche est réduite au

Genre *Berytus*, Béryte, Fabricius.

Fabricius. Syst. Rhyng. (1803) p. 264. 40.

Caractères. Ajoutez à ceux de la branche :

Tête parée de deux reliefs, naissant chacun au-devant d'un ocelle et dirigé en avant vers la base de l'antenne. *Crête épistomale* ordinairement peu détachée de l'épistome. *Antennes* à 1er article au moins aussi long que la tête et le pronotum; à 2e article cinq fois au moins plus court que le 3e : le 4e fusiforme, court. *Pronotum* de moitié au moins plus long sur sa ligne médiane que large aux angles latéraux; chargé de trois reliefs longitudinaux linéaires : le médiaire avancé jusqu'au bord anterieur. *Ecusson* petit, triangulaire, inerme; chargé d'une côte sur sa ligne médiane. *Endocories* constituant par leur réunion une saillie scuttelliforme. *Ailes* pourvues d'une seule nervure parallèle au bord externe. *Repli du pronotum* obtriangulaire. *Postpectus* sans appendice.

Digitized by Google

Tableau des espèces de France :

A. Pronotum relevé d'avant en arrière au moins depuis les cicatrices jusqu'à l'arête transversale.

c. Antennes hérissées de poils au moins sur le 1er article. Cories en ligne droite à leur bord interne. Membrane à 2e, 3e et 4e nervures, à partir du bord externe courbée en dehors vers leur extrémité ; terminée en angle aigu à l'extrémité de la 2e nervure, obliquement élargi en ligne droite à son bord interne, à partir de cet angle jusqu'au niveau de l'angle postérieur de la corie. (*Melorus*). *hirticornis*

cc. Antennes glabres sur leurs trois premiers articles. Cories arquées en dehors à leur côté externe. (*Lizinus*).

d. 2e, 3e et 4e nervures de la membrane des cories courbées en dehors avant l'extrémité : la membrane arrondie à sa partie postérieure, offrant un peu après la 2e nervure externe son angle postérieur interne, arquée en dehors à partir de ce point, une fois plus large au niveau de l'angle postérieur de la corie que celle-ci dans son diamètre transversal le plus grand. *montivagus.*

dd. 2e, 3e et 4e nervures de la membrane des cories, en ligne droite à leur extrémité. Membrane terminée en angle émoussé, faiblement arquée à son côté externe, offrant son point le plus prolongé en arrière un peu après la 2e nervure, obliquement élargie en ligne droite à partir de ce point jusqu'au niveau de l'angle postérieur de la corie, de moitié plus large dans ce point que la corie dans son diamètre transversal le plus grand. *Signoreti.*

1. Berytus hirticornis, Brullé.

Blond en dessus. Antennes hérissées de poils sur les 1er et 3e articles ; à massue du 1er blonde. Pronotum élargi jusqu'aux épaules, relevé à partir des cicatrices jusqu'à l'arête transversale. Cories en ligne droite à leur côté externe, marquées d'une tache noire à l'angle postérieur. Membrane hyaline courbée en dehors à son bord externe, jusqu'à l'extrémité de la 2e nervure, et terminée en angle aigu dans ce point, obliquement élargie en ligne droite à son bord interne, depuis cet angle jusqu'au niveau de l'angle postérieur des cories ; une fois plus large, dans ce point, que la corie dans son diamètre transversal le plus grand. Massue des antennes et des cuisses ordinairement blonde.

Digitized by Google

♂ Arceau ventral de l'armure en demi-cercle à son bord antérieur, convexe en devant; offrant à chacun de ses côtés un prolongement droit, arrondi à son extrémité; plus court et à double échancrure dans la partie comprise entre ces lanières, avec le milieu du bord postérieur intermédiaire entre les échancrures prolongé en pointe.

♀ Arceau de l'armure rétréci d'avant en arrière, composé de six pièces : les deux antérieures (prises ensemble) en ligne transversale, presque droite ou légèrement anguleuse en arrière, à leur bord postérieur : les postérieures latérales subparallèles, arrondies chacune à l'extrémité, enclosant les postérieures internes : celles-ci obtriangulaires (prises ensemble), petites, situées après le milieu du bord postérieur des antérieures.

Neide hirticornis, Brullé, Hist. nat. (Hemipt.) p. 355.
Berytus pilicornis, Flor, *in* Wien. Ent. Monat. (1862). p. 45.

Long. 0m,0078 à 0m,0090 (3 l. 1/2 à 4 l.)— Larg. 0m,0007 (1/3 l.) vers les épaules; 0m,0011 (1/2 l.) vers la moitié des cories.

Corps sublinéaire; blond en dessus. *Tête* brièvement pubescente, au moins aussi longue depuis la partie antérieure de la crête jusqu'au bord postérieur des yeux, que depuis ce bord jusqu'à la partie postérieure du cou; parée d'une crête épistomale faiblement élargie depuis son extrémité postérieure jusqu'à la base des antennes, rétrécie en devant; subhorizontale en dessus, avec ses bords un peu relevés et garnis de poils blancs, souvent chargée d'une ligne médiane semblable à ces bords; offrant, vue de côté, l'image d'un triangle d'un tiers plus long que large vers la partie antérieure de l'épistome, un peu arqué en bas sur son côté inférieur, débordant l'épistome d'une longueur plus grande que l'espace compris entre la partie déclive de l'épistome et le bord antérieur de l'œil. *Reliefs anticocellaires* de grosseur presque uniforme. *Antennes* prolongées jusqu'aux deux tiers ou trois quarts du corps; à 1er article hérissé de poils, à peine plus long que la tête et les cicatrices du pronotum, à peine plus long que le 3e, d'un livide blond avec la massue blonde : le 2e sensiblement renflé à son extrémité, cinq ou six fois moins long que le 3e : celui-ci blond, filiforme, ordinairement

Digitized by Google

hérissé de poils : le 4e égal environ au quart du 3e, subfusiforme, noir, avec l'extrémité blanchâtre. *Pronotum* sensiblement élargi jusqu'aux angles latéraux; une fois environ plus long sur sa ligne médiane que large à ces angles; graduellement relevé depuis les cicatrices jusqu'à l'arête transversale, déclive postérieurement; faiblement relevé en rebord à sa partie postérieure, subarrondi à ses angles latéraux postérieurs; échancré en arc entre ces angles; chargé d'un faible calus huméral; paré de trois lignes longitudinales en relief et d'un blanc tirant sur le blond : les latérales avancées en pointe aux angles de devant et s'évanouissant sur le calus huméral : la médiane à peine saillante en devant et prolongée d'une manière uniforme jusqu'au bord postérieur; blond, brièvement pubescent et finement ponctué sur les cicatrices, d'un blond livide ou d'un livide blanchâtre, glabre et grossièrement ponctué postérieurement; offrant, depuis les épaules jusqu'aux cicatrices, entre le relief médiaire et chacun des latéraux, une tumescence longitudinale sublinéaire, moins apparente que les reliefs. *Ecusson* petit, triangulaire, blond, chargé d'une carène médiane et de faibles rebords, plus pâles. *Hémiélytres* un peu plus longuement prolongées que l'abdomen. *Cories* en ligne droite à leur bord externe; prolongées jusqu'à l'extrémité du cinquième arceau ventral ou un peu plus; d'un livide blanchâtre, à nervures blondes, marquées d'un point noir à l'angle postérieur; offrant de fines strioles et nervules transverses entre les nervures. *Membrane de la corie* hyaline terminée en angle aigu à l'extrémité de la 2e nervure externe, obliquement élargie en ligne droite depuis cet angle jusqu'au niveau de l'angle postérieur de la corie; près d'une fois plus large dans ce point que la corie dans son diamètre transversal le plus grand; à 2e à 4e nervures, à partir du bord externe, arquées en dehors vers leur extrémité. *Dos de l'abdomen* et *Tranches abdominales* blonds. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches de devant; blond, avec l'extrémité noire; à 1er article prolongé jusques un peu après le bord postérieur de l'œil. *Dessous du corps* ponctué; garni de poils courts et livides; blond. *Ventre* en partie rougeâtre et paré d'une bande brune de chaque côté, chez le ♂. *Sillon rostral* prolongé jusqu'aux hanches postérieures. *Pieds* presque glabres; blonds ou d'un blond livide, avec les deux derniers articles des tarses et les

Digitized by Google

ongles noirs. *Cuisses postérieures* prolongées jusqu'au bord antérieur du 6e arceau ventral ou un peu plus, graduellement épaissies en massue sur leurs deux cinquièmes postérieurs, et blondes sur cette partie comme à leur base.

Cette espèce habite nos provinces du centre et du midi. On la trouve dans les environs de Lyon; nous l'avons prise également en Provence; M. Perris, dans les environs de Mont-de-Marsan; M. Flor, dans ceux de Castel-Sarrazin.

Ons. Elle est très-distincte de toutes les autres espèces par les poils dont les 1er et 3e articles de ses antennes sont hérissés; et des espèces suivantes par la forme de la membrane de ses cories, qui rappelle celle du *N. tipularius*; par ses cories en ligne droite, c'est-à-dire non arquées en dehors sur les côtés; par l'étroitesse et la longueur de sa crête épistomale; par la longueur de son pronotum proportionnellement à sa largeur, etc.

Quelquefois la tête présente sur le cou une ligne saillante faisant suite à la crête épistomale.

Le 3e article des antennes est parfois presque glabre chez quelques individus.

Il faut peut-être rapporter à cette espèce le *Berytus trichocerus* Scholtz, Arbeit. u. Ver. s. Schles. Gesell. f. Vater Kult. (1846), quoique l'auteur dise la tête dépourvue de crête épistomale; car le bec de cet insecte, n'atteignant que les hanches antérieures, prouve qu'il doit rentrer dans les Bérytaires et non dans les Néidaires. Probablement l'exemplaire unique que M. Scholtz avait sous les yeux se trouvait incomplet.

2. Berytus montivagus, Fieber.

Blond ou blond fauve en dessus. Tête parée d'une crête épistomale subarrondie en devant, vue de côté. Pronotum graduellement relevé depuis les cicatrices jusqu'à l'arête transversale. Corie noire à l'angle postérieur. Membrane arrondie à son extrémité; près d'une fois plus large vers le niveau de l'extrémité de la corie que celle-ci dans son diamètre transversal le plus grand; à 2e à 4e nervures, à partir du bord externe, assez fortement courbées en dehors vers leur extrémité, offrant entre la 2e et la

Digitized by Google

3e le point le plus prolongé en arrière : ce point ordinairement plus rapproché du bord interne que de l'externe ; à 1re et 2e nervures, à partir du bord interne, unies par une nervure transverse un peu après la base : la 2e arquée au côté interne en devant. Massue des antennes et des cuisses ordinairement blonde.

♂ Arceau ventral de l'armure en ligne transversale presque droite à son bord antérieur, convexe en devant, déclive et raccourci postérieurement à sa partie médiaire, à deux échancrures à celle-ci, avec la partie médiane prolongée en angle, suivie d'un relief en demi-cercle plus ou moins apparent, cet arceau offrant de chaque côté, sur la seconde moitié, un prolongement incourbé postérieurement.

♀ Arceau ventral de l'armure rétréci devant en arrière, paraissant formé de cinq pièces : les deux antérieures soudées, chargées d'une nervure longitudinale médiane sur leur point d'union : la 3e transversale : les deux postérieures allongées, semi-cylindriques, accolées l'une à l'autre, subarrondies chacune à l'extrémité.

Berytus montivagus (Bremi), MEYER-DÜR, Stett. ent. Zeit. (1841) p. 69.— FIEBER, *in* Wien. Ent. Monat. (1859) p. 204. 2.— Id. Eur. Hemipt. p. 210. 2.— DOUGLAS et SCOTT, Brit. Hemipt. p. 151. 2.
Neides montivagus, H.-SCHÆFF. Wanz. t. IX. p. 266.
Berytus rotundatus, FLOR, *in* Wien. Ent. Monat. (1862) p. 44.

Long. 0m,0051 à 0m,0056 (2 l. 1/4 à 2 l. 1/2) — Larg. 0m,0006 à 0m,0007 (1/3 l.) aux angles latéraux du pronotum ; 0m,0010 (1/2 l.) vers la moitié des cories.

Corps sublinéaire, moins étroit vers la moitié des cories. *Tête* blonde ou d'un blond tirant sur le fauve ; ruguleusement ponctuée ; à reliefs antéocellaires à peine élargis en arrière ; parée d'une crête épistomale, graduellement et sensiblement élargie en dessus, depuis son extrémité postérieure jusque vers la naissance des antennes, graduellement rétrécie ensuite en devant, garnie en dessus de poils blanchâtres sur ses bords latéraux, faiblement arquée en dessus, comprimée, offrant, vue de côté, la figure d'un demi-ovale, variablement moins haut ou plus

Digitized by Google

haut au devant de la partie déclive de l'épistome que long au devant de ce dernier. *Antennes* prolongées à peine jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur du corps ; blondes sur leurs trois premiers articles : le premier prolongé jusqu'à la partie antérieure des épaules, renflé sur les deux derniers septièmes de sa longueur en une massue ordinairement d'un blond fauve : le 2e égal au sixième du suivant : le 3e presque aussi long que le 1er, avec l'extrémité brièvement renflée et noire : le 4e fusiforme, une fois plus long que le 2e. *Pronotum* assez faiblement élargi jusqu'aux angles latéraux, extérieurement courbé sur les côtés de ceux-ci, et un peu rétréci après ces derniers ; médiocrement et graduellement relevé depuis les cicatrices jusqu'à l'arête transversale, déclive postérieurement ; entaillé en angle très-ouvert à sa partie postérieure ; creusé au devant de celle-ci d'une raie ou d'une dépression transversale ; de moitié ou de trois cinquièmes plus long sur sa ligne médiane que large aux angles latéraux ; chargé au dessus de ceux-ci d'un calus huméral ; paré de trois reliefs longitudinaux blanchâtres : les latéraux avancés en pointe en devant et prolongés jusqu'au bord postérieur, en s'affaiblissant après le calus : le médiaire peu ou point saillant en devant, prolongé d'une manière uniforme jusqu'au bord postérieur ; finement ponctué et d'un blond fauve sur les cicatrices, blond et grossièrement ponctué sur le reste ; offrant entre le relief médiaire et chacun des latéraux une faible tumescence ovalaire, prolongée depuis l'arête jusqu'aux cicatrices. *Ecusson* petit, triangulaire, blond ; chargé d'une côte médiane. *Hémiélytres* très-sensiblement plus longuement prolongées que l'abdomen. *Cories* un peu arquées en dehors à leur côté externe ; prolongées à peu près jusqu'à l'extrémité du 6e arceau ventral ; d'un livide blanchâtre brillant, à nervures blondes, marquées de strioles et de nervures transverses assez fortes ; notées d'un point noir à l'extrémité. *Membrane* près d'une fois plus large vers l'extrémité de la corie que celle-ci dans son diamètre transversal le plus grand ; arrondie à l'extrémité ; à 2e à 4e nervures, à partir du bord externe, assez fortement arquées en dehors, vers leur extrémité ; offrant entre la 2e et la 3e nervure le point le plus prolongé en arrière : ce point ordinairement plus rapproché du bord interne que de l'externe : la 1re nervure après le bord interne unie à la suivante par une nervure

Digitized by Google

transverse, un peu après la base, et constituant ainsi une cellule basilaire : la 2e arquée au côté interne en devant : les 2e et 3e faiblement incourbées ; hyaline, parée sur tous ou la plupart des intervalles des nervures, d'une bande brune, soit interrompue, soit raccourcie en devant ou réduite à sa partie postérieure : ces bandes ou taches parfois en partie obsolètes. *Dos de l'abdomen* et *Tranches abdominales* d'un blond fauve. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches de devant ; blond, avec l'extrémité noire ; à 1er article prolongé jusqu'au bord postérieur des yeux. *Dessous du corps* creusé sous la tête d'un sillon prolongé ordinairement jusqu'à l'extrémité du métasternum, chez le ♂, le plus souvent nul sur cette dernière partie chez la ♀ ; marqué de points munis dans leur centre d'un poil court et luisant ; ordinairement garni de poils blanchâtres sur les côtés du mésosternum ; blond ou d'un blond flave sur la poitrine et sur le ventre (♀) ; d'un blond rougeâtre sur les côtés du mésosternum et sur les flancs du ventre, et souvent paré sur ceux-ci d'une bande longitudinale brune (♂). *Pieds* glabres, blonds : extrémité des jambes et deux derniers articles des tarses, noirs. *Cuisses* antérieures à massue presque concolore : les postérieures prolongées jusqu'à l'extrémité du 4e arceau ventral, à massue souvent brunâtre, au moins sur les côtés.

Cette espèce paraît habiter principalement nos provinces du centre et du midi. Elle n'est pas rare dans les environs de Lyon, ni en Provence.

Obs. Elle offre diverses variations.

Chez divers individus la crête épistomale, vue de côté, offre l'image d'un demi-ovale, plus long au devant de la partie subperpendiculaire de l'épistome que haut au devant de celui-ci, et, dans ce cas, cette crête déborde l'épistome d'une longueur égale à l'espace existant entre cette partie antérieure de l'œil.

Chez d'autres exemplaires, cette crête est plus arrondie et plus raccourcie en devant, et alors elle est aussi haute au-devant de l'épistome que longue au-devant de lui, et plus courte que l'espace compris entre ce dernier et le bord antérieur de l'œil.

Ces derniers constitueraient-ils une espèce particulière (*B. hypocrita*) ? Nous n'oserions l'admettre.

Digitized by Google

Le *B. montivagus* présente d'ailleurs d'autres modifications. Quand la matière colorante s'est développée avec excès ou du moins en toute liberté, la massue du 1er article des antennes s'assombrit; la membrane présente, sur les intervalles des nervures, une bande brune plus ou moins avancée vers le bord postérieur de la corie, et plus développée vers sa partie postérieure; mais quand le pigmentum a plus ou moins fait défaut, ses bandes se montrent entrecoupées, se raccourcissent, se réduisent à une tache postérieure, ou disparaissent même en partie. La massue du 1er article des antennes et celle des cuisses restent blondes.

Le métasternum présente une modification qui semble plus importante : il est creusé d'un sillon très-apparent chez les uns, surtout chez le ♂, et nul ou peu distinct chez les autres, principalement chez la ♀.

Nous avons trouvé dans le midi de la France un individu analogue au *montivagus*, d'un blond pâle, ayant la massue du 1er article des antennes concolore, une partie des intervalles des nervures de la membrane offrant des traces de bandes brunâtres; ayant les 2e à 4e nervures également courbées en dehors, vers l'extrémité, et la membrane arrondie à sa partie postérieure, mais seulement depuis le côté externe jusqu'à la 3e nervure à partir de ce bord, et brusquement en ligne un peu obliquement longitudinale à son bord interne, avec l'angle postéro-interne à peu près rectangulairement ouvert. Ce caractère, qui devrait constituer une espèce particulière (*B. infirmus*), s'il se rencontrait sur divers individus, n'est peut-être qu'une variation accidentelle de *B. montivagus*.

Quant au *B. rotundatus* de M. Flor, il paraît se rapporter évidemment à l'espèce qui nous occupe.

Voici, du reste, la description donnée par ce savant entomologiste :

Berytus rotundatus, Flor. *D'un jaune brunâtre sale, en dessus, un peu plus foncé en dessous. Tête parée d'une crête épistomale graduellement élevée à partir du vertex, graduellement rétrécie en devant sur sa tranche supérieure, paraissant, vue de côté, semi-circulairement arrondie en devant, contiguë en dessous à l'épistome ou faiblement séparée de lui; débordant ce dernier d'une longueur égale au double diamètre d'un œil.*

Digitized by Google

Reliefs antéocellaires peu saillants, plus déprimés en arrière qu'en avant, garnis de poils courts, épais, couchés et luisants, comme le sont les autres parties saillantes de la tête, chez la plupart des espèces de Bérytes. *Antennes* prolongées jusqu'aux trois cinquièmes du corps; à 1er article à peine un peu plus long que le pronotum, à massue d'un brun foncé, égale au tiers de la longueur de l'article : le 2e d'un jaune brun : l'extrémité du 3e et le 4e, noirs : celui-ci fusiforme, aussi long et un peu plus épais que la massue du premier. *Pronotum* graduellement élargi et relevé d'avant en arrière; à peine plus long que la tête, comprise la crête épistomale; chargé de trois reliefs longitudinaux : le médiaire assez vif en dessus, prolongé d'une manière uniforme jusqu'au bord postérieur : chacun des latéraux subconvexement relevé sur le calus huméral et affaibli après ce dernier. *Hémiélytres* à peine plus longuement prolongées que l'abdomen, du moins chez la ♀. *Cories* blondes, avec l'angle postérieur noir. *Membrane* arrondie à l'extrémité, offrant sa plus grande largeur vers la moitié de son bord externe, visiblement plus large dans ce point, que la corie, dans son diamètre transversal le plus grand; offrant son extrémité plus rapprochée du bord interne que de l'externe; parée entre ses nervures d'une bande longitudinale nébuleuse, distincte seulement à certain jour.

3. Berytus Signoreti, Fieber.

Blond en dessus. Tête parée d'une crête épistomale subarrondie en devant, vue de côté. Pronotum convexement relevé depuis les cicatrices jusqu'à l'arête transversale. Cories noires à l'angle postérieur. Membrane rétrécie postérieurement à partir de l'extrémité de la corie; de moitié plus large dans ce dernier point que celle-ci dans son diamètre transversal le plus grand; à nervures 2e et 4e à partir du bord externe à peine arquées en dehors vers l'extrémité; offrant à l'extrémité de la 2e nervure le point le plus prolongé en arrière : la 2e nervure à partir du bord interne assez fortement incourbée en devant, unie à la 1re, un peu après la base, par une nervure obliquement transverse. Massue des antennes d'un blond fauve; celle des cuisses postérieures ordinairement à peine plus foncée.

Digitized by Google

♀ Arceau ventral de l'armure paraissant composé de six pièces : les deux antérieures soudées en une seule, chargées d'un relief sur la ligne médiane, tronquées postérieurement en ligne transversale droite : les deux suivantes soudées en une seule, coupée en ligne transversale droite à son bord postérieur : les deux dernières, allongées, parallèles, subconvexes, accolées l'une à l'autre, subarrondies chacune à l'extrémité.

Berytus Signoreti, Fieber, Beryt. *in* Wien. ent Monat. (1859.) p. 204. 1. — Id. Eur. Hemipt. p. 210. 1.— Douglas et Scott. Brit. Hemipt. p. 150. 1.

(Long. 0,0060 à 0,0070 (2 l. 3/4 à 3 l. 1/8.)

Corps sublinéaire, moins étroit vers la moitié des cories; blond en dessus. *Tête* ponctuée; presque glabre; à reliefs antéocellaires élargis d'avant en arrière; parée d'une crête épistomale graduellement et assez fortement élargie depuis son extrémité postérieure jusqu'à la base des antennes, graduellement rétrécie ensuite en devant; garnie en dessus de poils ou de petites aspérités, comprimée sur les côtés, incourbée en devant sur sa tranche supérieure, paraissant, vue de côté, en ogive ou subarrondie en devant, courbée en dessous jusqu'à l'angle inférieur. *Antennes* prolongées environ jusqu'aux trois cinquièmes du corps; blondes sur leurs trois premiers articles, avec la massue du premier brune ou noire et l'extrémité du 3e noire; à 1er article à peine prolongé jusqu'à l'arête transversale du pronotum : le 2e, égal environ au sixième du suivant : celui-ci, presque aussi long que le 1er, brièvement renflé à son extrémité : le 4e, fusiforme, noir, une fois plus long que le 2e. *Pronotum* élargi jusqu'aux angles latéraux en ligne légèrement courbée en dehors, puis à peine rétréci en ligne droite; convexement ou subconvexement relevé depuis les cicatrices jusqu'à l'arête transversale; convexement déclive postérieurement; assez faiblement échancré en arc ou en angle très-ouvert à sa partie postérieure; marqué au devant de celle-ci d'une ligne ou dépression parallèle; de moitié plus long sur sa ligne médiane que large aux angles latéraux; chargé sur ceux-ci d'un calus huméral; paré de trois reliefs longitudinaux, blancs : les latéraux formant chacun une petite saillie en devant et s'évanouis-

Digitized by Google

sant sur le calus huméral : le médiaire prolongé d'une manière uniforme jusqu'au bord postérieur; blond ou d'un blond fauve et finement ponctué sur la région des cicatrices, d'un blond livide sur le reste et marqué de points cycloïdes offrant un point brillant dans leur centre; chargé, entre le relief médiaire et chacun des latéraux d'une légère tumescence ovalaire, prolongée depuis le calus huméral jusqu'aux cicatrices. *Ecusson* petit, triangulaire, blond, chargé d'une côte médiane. *Hémiélytres* un peu plus longuement prolongées que l'abdomen. *Cories* un peu arquées en dehors à leur bord externe; prolongées jusqu'à l'extrémité du 6e arceau ventral; d'un livide blanchâtre brillant, à nervures fortes et blondes; marquées, entre celles-ci, de strioles et de nervures assez faibles; marquées d'un point noir à l'angle postérieur, avec l'extrémité de l'endocorie parfois brune. *Membrane* de moitié au moins plus large vers l'extrémité de la corie que celle-ci dans son diamètre transversal le plus grand; lancéolées ou rétrécies postérieurement à partir de l'extrémité de la corie; à 2e à 4e nervures à partir du bord externe presque en ligne droite vers leur extrémité; offrant à l'extrémité de la 2e nervure le point le plus prolongé en arrière : ce point sensiblement plus rapproché du bord externe que de l'interne : la 1re nervure, à partir du bord interne, affaiblie en devant; la 2e incourbée à sa base, plus ou moins distinctement unie, un peu après celle-ci, à la première par une nervure un peu obliquement transverse; hyaline, avec le bord externe parfois finement ponctué de noir, les nervures quelquefois noires à la base, et les trois intervalles médiaires des nervures parés chacun d'un trait brun, qui disparait souvent ainsi que les lignes précédentes, surtout chez la ♀. *Dos de l'abdomen* et *tranches abdominales* blonds. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches de devant; blond avec le dernier article noir : le premier, prolongé jusques un peu après le bord postérieur des yeux. *Dessous du corps* ruguleux et aplani plutôt que sillonné sous la tête; creusé sur les pro et mésosternum d'un sillon parfois légèrement indiqué sur le métasternum; marqué de points cycloïdes, peu distinctement munis dans le centre d'un poil court et brillant; blond ou d'un blond flave, chez la ♀, d'un blond fauve ou rougeâtre et souvent marqué sur chaque flanc d'une bande longitudinale brune, chez le ♂. *Pieds* blonds, avec la mas-

Digitized by Google

sue des cuisses postérieures brune ou noirâtre : celle des antérieures moins sombre : deux derniers articles des tarses postérieurs, noirs : cuisses postérieures prolongées au moins jusqu'à la moitié du cinquième arceau ventral.

Cette espèce se trouve dans les environs de Lyon et surtout dans les zones au nord de cette ville.

Elle a été dédiée à M. Signoret, l'un de nos plus habiles hémiptérologistes.

Obs. Le *B. Signoreti* se distingue des *B. montivagus* et *minor*, par son pronotum, relevé en ligne courbe depuis les cicatrices jusqu'à l'arête transversale; par la membrane des cories offrant à l'extrémité de la 2e nervure à partir du bord externe son point le plus prolongé en arrière. Il s'éloigne d'ailleurs du *montivagus* par la membrane des cories non arrondie à l'extrémité; par les 2e à 4e nervures externes de cette membrane presque en ligne droite postérieurement.

cc. Membrane à peine plus large vers l'extrémité de la corie que celle-ci dans son diamètre transversal le plus grand.

A cette section du groupe A se rattachent les deux espèces suivantes, qui nous sont inconnues.

Berytus vittatus, Fieber. *Blond, en dessus. Tête parée d'une crête épistomale offrant, vue de côté, la figure d'un triangle détaché en dessous de l'épistome, parée de chaque côté d'un trait brun, linéaire en dessus et garnie de poils blancs et courts, ainsi que les reliefs antéocellaires. Pronotum faiblement relevé jusqu'aux épaules, faiblement convexe, déclive au devant de sa partie postérieure : celle-ci en ligne transversale droite ; à relief médiaire peu saillant sur toute sa longueur. Cories et leur membrane garnies de traits bruns entre les nervures. Partie inférieure de la tête creusée d'un sillon. Métasternum creusé d'un sillon garni de bords élevés.*

Berytus vittatus, Fieber, Beryt. *in* Wien. Ent. Monat. (1859.) p. 205. 3. — Id. Eur. Hemipt. p. 210. 3.

Long. 0m,0072 à 0m,0078 (3 l. 1/3 à 3 l. 1/2).

Patrie : l'Allemagne.

Digitized by Google

Berytus cognatus, Fieber. *Blond en dessus. Tête parée d'une crête épistomale sublinéaire sur sa tranche supérieure, paraissant, vue de côté, semi-arrondie en devant, un peu isolée en dessous de l'épistome. Reliefs antéocellaires épaissis postérieurement. Pronotum notablement relevé jusqu'aux épaules, convexement déclive postérieurement, faiblement échancré à sa partie postérieure, à relief médiaire très-saillant. Hémiélytres parées de traits bruns sur les cories et les trois intervalles médiaires de chaque membrane : le trait externe de celles-ci élargi à son extrémité : l'interne grêle à sa base, lancéolé ou émoussé postérieurement. Dessus de la tête non sillonné. Métasternum faiblement convexe, creusé d'un sillon prolongé. Ventre orné d'un relief médiaire jaune, paré sur ses flancs d'un trait d'un rouge brun. Cuisses postérieures graduellement épaissies à leur extrémité, noires sur les côtés de la massue.*

Berytus cognatus, Fieber, Beryt. *in* Wien. Ent. Monat. (1859.) p. 205. 4. — Id. Eur. Hemipt. p. 211. 4. — Douglas et Scott, Brit. Hemipt. p. 153.

Long. 0m,0067 (3 l.).

Patrie : l'Allemagne, l'Angleterre.

AA. Pronotum horizontal au moins jusqu'à la partie antérieure des épaules.
  B. 3e article des antennes entièrement blond (*Xanthocerus*).
    g. Crête épistomale arquée en dessous à son bord inférieur. Relief médiaire du prothorax arqué au-dessus dans son milieu. *longicollis.*
    gg. Crête épistomale en ligne droite à son bord inférieur. Relief médiaire du prothorax non arqué en dessus vers son milieu. *gracilis.*

Obs. Les insectes de cette division s'éloignent des précédents par leur pronotum horizontal; la membrane de leurs cories plus étroite, terminée en angle aigu.

Ils s'éloignent des insectes suivants par leurs cories moins arquées en dehors, et par le 3e article des antennes concolore jusqu'à l'extrémité, et peu ou point renflé à celle-ci.

Digitized by Google

4. Berytus longicollis, Mulsant et Rey.

Blond en dessus. Tête une fois et demie plus longue que large, les yeux non compris ; parée d'une crête épistomale offrant, vue de côté, l'image d'un angle aussi large que long, très-émoussé en devant, et en ligne plus courbe sur son côté inférieur que sur le supérieur. Antennes entièrement blondes sur leurs trois premiers articles, même à l'extrémité du 3e : le 4e noir. Pronotum près d'une fois plus long sur sa ligne médiane que large aux épaules ; sans calus huméraux ; en ligne presque droite à sa partie postérieure ; à reliefs latéraux horizontalement prolongés presque jusqu'au bord postérieur : le médiaire un peu relevé dans son milieu. Hémiélytres un peu moins longuement prolongées que l'abdomen. Cories marquées d'un point noir à l'extrémité ; à strioles très-faibles et séparées par des nervules à peine saillantes. Membrane à peine plus large que la corie. Pieds entièrement blonds, avec l'extrémité du dernier article des tarses noirs.

♂ ?

♀ Arceau ventral de l'armure rétréci d'avant en arrière jusqu'aux deux tiers de sa longueur, parallèle ensuite, paraissant formé de quatre pièces : les deux premières soudées en une seule, prolongée jusqu'au tiers, tronquée en ligne transversale droite à son bord postérieur : les deux autres moins intimement rapprochées sur leurs trois cinquièmes postérieurs, subconvexes, terminées chacune presque en angles séparés entre eux par une entaille.

Long. 0m,0090 (4 l.). — Larg. 0m,0009 (2/5 l.) aux épaules ; 0m,0012 (1/2 l.) vers la moitié des cories.

Corps sublinéaire ; blond en dessus. *Tête* une fois et demie plus longue, sur sa ligne médiane, la crête comprise, que large à sa partie postérieure ; ponctuée et garnie sur le cou de poils couchés, subsquamiformes ; chargée d'une crête épistomale naissant vers le tiers postérieur ou un peu après de sa longueur, graduellement et médio-

Digitized by Google

crement élargie jusqu'au niveau de la base des antennes, puis graduellement rétrécie; garnie de poils squammiformes couchés; faiblement incourbée en devant; offrant, vue de côté, l'image d'un triangle très-émoussé en devant, plus arqué sur son côté inférieur que sur le supérieur, à peine aussi long qu'il est large à sa base, postérieurement contigu à l'épistome ou peu séparé de lui : cette crête débordant ce dernier d'une longueur un peu moindre que l'espace compris entre l'épistome et le bord antérieur de l'œil. *Reliefs antéocellaires* forts, de grosseur presque uniforme. *Antennes* prolongées au moins jusqu'à la moitié du 5e arceau ventral; entièrement blondes et garnies de petites aspérités peu distinctes sur les trois premiers articles : le 1er à peine prolongé jusqu'aux angles latéraux du pronotum, renflé en massue concolore sur son quart postérieur : le 2e égal au sixième ou au septième du suivant : le 3e un peu plus long que le 1er, concolore à son extrémité : le 4e fusiforme, noir, une fois plus long que le 2e. *Pronotum* assez faiblement élargi en ligne droite jusqu'aux épaules, à peine incourbé après celles-ci, sans rebord et tronqué ou à peine échancré à sa partie postérieure; près d'une fois plus long sur sa ligne médiane que large aux épaules; chargé de trois reliefs longitudinaux linéaires blanchâtres, prolongés ou à peu près jusqu'au bord postérieur : les latéraux, avancés en pointe en devant, horizontaux sur toute leur longueur et ne passant pas sur un tubercule huméral : le médiaire, vu de côté, très-légèrement arqué et graduellement un peu plus élevé vers la moitié de sa longueur; assez finement ponctué sur les cicatrices, grossièrement ponctué sur le reste, à peu près plan entre les reliefs, ou offrant seulement les traces d'une faible tumescence subarrondie entre le relief médiaire et chacun des latéraux, vers le niveau des épaules. *Écusson* petit, en triangle un peu plus long que large, blond; chargé d'une côte médiane. *Hémiélytres* un peu moins longuement prolongées que l'extrémité du corps, au moins chez la ♀. *Cories* prolongées jusqu'à l'extrémité du 5e arceau ventral ou un peu après; un peu arquées en dehors; à fortes nervures, offrant entre elles des strioles transverses très-faibles, séparées par des nervules à peine saillantes; blondes, avec un petit point noir à l'extrémité. *Membranes* d'un blond livide : chacune d'elles à peine plus ou aussi large vers

Digitized by Google

l'extrémité de la corie que celle-ci dans son diamètre transversal le plus grand. *Dos de l'abdomen* et *Tranches abdominales* blonds. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches de devant, blond avec l'extrémité noire, à 1er article à peine prolongé jusqu'au bord postérieur des yeux. *Dessous du corps* blond, un peu plus grossièrement ponctué sur la poitrine que sur le ventre : celui-ci chargé d'un léger relief médiaire. *Sillon rostral* apparent sous la tête, très-marqué sur le mésosternum, nul sur le métasternum. *Pieds* blonds, avec l'extrémité du dernier article des tarses et les ongles noirs. *Cuisses* graduellement épaissies en massue concolore vers leur extrémité : les postérieures prolongées, jusqu'à la moitié du 5e arceau ventral, en massue assez faible sur leur quart postérieur.

Nous avons trouvé, en Provence, un seul exemplaire de cette espèce remarquable.

Elle se distingue de toutes celles des autres sections de ce genre par son 3e article des antennes entièrement blond, etc.

Le *B. longicollis* se distingue du *gracilis* par sa taille plus grêle, plus avantageuse; par son pronotum plus allongé; par sa crête épistomale en angle obtus en devant, à côté inférieur arqué en dessous; par le relief médiaire de son prothorax arqué supérieurement, vers la moitié de sa longueur. Il s'éloigne d'ailleurs des *B. clavipes*, *crassipes* et *minor*, par sa taille beaucoup plus avantageuse, par sa tête et son pronotum plus grands; par ce dernier sans arête transversale, sans calus huméraux, à peu près sans rebord à sa partie postérieure; par ses hémiélytres un peu moins longuement prolongées que le corps, etc.

5. Berytus gracilis, Mulsant et Rey.

Blond en dessus. Tête près d'une fois et demie plus longue que large, les yeux non compris; parée d'une crête épistomale offrant, vue de côté, l'image d'un angle aigu assez vif, un peu plus long que large, en ligne droite ou sinuée à son bord inférieur. Antennes entièrement blondes sur leurs trois premiers articles : le 4e noir. Pronotum de trois quarts environ

Digitized by Google

plus long sur sa ligne médiane que large aux épaules ; sans calus huméraux ; en ligne presque droite à sa partie postérieure ; à reliefs tous horizontalement prolongés à peu près jusqu'au bord postérieur. Hémiélytres à peine plus longues que l'abdomen. Cories notées d'un point noir à l'extrémité ; à strioles très-marquées et séparées par des nervules très-saillantes. Métasternum sillonné. Pieds blonds, avec le dernier article des tarses noir.

Long. 0m,0071 (3 l. 1/4). — Larg. 0m,0007 à 0,008 (1/3 à 2/5 l.).

Corps sublinéaire; blond en dessus. *Tête* près d'une fois et demie plus longue sur sa ligne médiane, la crête comprise, que large à sa partie postérieure; ponctuée et peu distinctement garnie de poils couchés, sur le cou; chargée d'une crête épistomale naissant vers les deux cinquièmes postérieurs de sa longueur, graduellement et assez faiblement élargie jusqu'à la base des antennes, puis graduellement rétrécie en devant; garnie d'une rangée de poils blanchâtres sur chaque bord de sa tranche supérieure, subhorizontale sur celle-ci, en angle aigu et assez vif en devant, offrant, vue de côté, l'image d'un triangle un peu plus avancé au-devant de l'épistome que haut au-devant de celui-ci, à côté inférieur en ligne droite ou à peine sinuée, et herissé de poils ; postérieurement contigu à l'épistome ou peu séparé de lui; cette crête débordant la partie antérieure de l'épistome d'une longueur égale à l'espace compris entre cette partie antérieure et le bord antérieur de l'œil. *Reliefs antéocellaires* rétrécis d'avant en arrière. *Antennes* prolongées environ jusqu'au 5e arceau ventral ou un peu plus; entièrement blondes et garnies d'aspérités peu distinctes sur les trois premiers articles : le 1er, prolongé environ jusqu'au bord postérieur du pronotum, renflé en massue concolore sur son quart ou sur ses deux derniers septièmes : le 2e, égal au sixième ou au septième du suivant : le 3e, à peine aussi long que le 1er, concolore à son extrémité : le 4e fusiforme, noir, une fois et demie plus long que le 2e. *Pronotum* assez faiblement élargi en ligne droite jusqu'aux épaules, à peine incourbé après celles-ci ; sans rebord et tronqué ou à peine entaillé à sa partie postérieure ; de trois quarts environ plus long sur sa ligne médiane que large aux

Digitized by Google

épaules; chargé de trois reliefs longitudinaux linéaires blanchâtres : tous horizontaux sur toute leur longueur, et prolongés à peu près jusqu'au bord postérieur : les latéraux surtout avancés en pointe en devant, ne passant pas sur un calus huméral; finement ponctué et d'un blond fauve sur les cicatrices; d'un blanc livide ou tirant sur le blond et grossièrement ponctué sur le reste; à peu près plan entre les reliefs. *Écusson* petit, triangulaire, chargé d'une côte médiane faisant suite au relief médiaire du pronotum. *Hémiélytres* à peine plus longuement prolongées que l'abdomen. *Cories* prolongées à peu près jusqu'à l'extrémité du 6e arceau ventral; peu arquées en dehors; à fortes nervures offrant entre elles des strioles transverses très-marquées et des nervules très-saillantes; blondes avec un petit point noir à l'extrémité. *Membranes* hyalines; chacune d'elles faiblement plus large vers l'extrémité de la corie que celle-ci dans son diamètre transversal le plus grand. *Dos de l'abdomen* et *Tranches abdominales* blonds. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches de devant; blond, avec l'extrémité noire; à 1er article prolongé un peu après le bord postérieur des yeux. *Dessous du corps* fauve ou d'un fauve blond; ponctué; paré de chaque côté du ventre d'une bande longitudinale brune ♂. *Sillon rostral* faible sous la tête, très-apparent sur les méso et métasternum. *Pieds* blonds, avec le dernier article des tarses et les ongles noirs. *Cuisses* graduellement épaissies en massue concolore vers leur extrémité : les postérieures prolongées jusqu'à l'extrémité du 5e arceau ventral; en massue assez faible sur les deux septièmes postérieurs de leur longueur.

Nous avons trouvé cette espèce en Provence. Nous n'en connaissons que le ♂.

Obs. Le *B. gracilis* a, comme le *B. longicollis*, le 3e article des antennes non terminé par un petit renflement noir; mais il se distingue de ce dernier par la forme de sa crête épistomale; par le relief médiaire de son prothorax horizontal; par son bec à 1er article prolongé jusqu'au sillon antéocellaire; par ses cories marquées de strioles et de nervules transverses plus prononcées; par son métasternum sillonné sur sa ligne médiane.

Peut-être faut-il rapporter à cette division (*Xanthocerus*) l'espèce suivante, qui nous est inconnue :

Digitized by Google

Berytus angustipennis, Costa. *Linearis, lamina frontali a latere visa subtriangulari, pronoto postice haud elevato; antennarum articulo primo clavato, tertio secundo sexies longiore, elytris abdomine superantibus, angustissimis, subparallelis; femoribus clavatis; pallide fulvo-testaceus, antennarum articulo quarto nigro, apice rufescente; elytrorum membrana villa unica fusca.*

Berytus angustipennis, A. Costa, Additam. Centur. Cimic. Regn. neapol. (1860.) p. 15. 13.

Long. 0m,0072 (3 l. 1/4).

Patrie: el royaume de Naples.

B B. 3e article des antennes un peu renflé et noir ou brun à son extrémité. (*Berytus*).
- *h*. Crête épistomale graduellement élargie depuis le sillon antéocellaire jusqu'au bord postérieur des yeux ou plus avant, rétrécie ensuite en devant.
  - *i*. Crête épistomale offrant, vue de côté, l'image d'un triangle; détachée en dessous de l'épistome. *clavipes*.
  - *i i*. Crête épistomale offrant, vue de côté, l'image d'un demi-cercle; non détachée inférieurement de l'épistome *crassipes*.
- *h h*. Crête épistomale linéaire, depuis le sillon antéocellaire jusqu'au niveau du bord postérieur ou de la moitié des yeux, puis faiblement renflée jusqu'à la moitié de sa partie antérieure et rétrécie ensuite. *minor*.

Obs. Les insectes suivants ou les véritables *Berytus* ont, comme les précédents, le pronotum horizontal; mais ils ont les cories plus arquées en dehors vers la moitié de leur longueur, les hémiélytres rétrécies depuis ce point jusqu'à l'extrémité, et le 3e article des antennes renflé et noir ou obscur vers la base du 4e.

Digitized by Google

6. Berytus clavipes, Fabricius.

Blond en dessus. Tête parée d'une crête épistomale graduellement élargie depuis le sillon antéocellaire jusqu'à la base des antennes, rétrécie ensuite en devant ; anguleuse en dessous et détachée de l'épistome. Pronotum presque parallèle, subhorizontal, à reliefs latéraux prolongés en ligne droite et subhorizontale jusqu'au bord postérieur ; presque sans calus huméral ; échancré en arc postérieurement. Cories un peu arquées sur les côtés. Membrane terminée en angle aigu à côtés faiblement curvilignes, à 2e nervure droite, aboutissant au sommet de l'angle ; postérieurement parée d'un trait brun entre la 2e et la 3e nervure. Massue des antennes brusquement formée, fauve ou peu obscure.

Cimex clavipes, Fabr. Syst. ent. p. 729. 167.
Gerris clavipes, Fabr. Ent. syst. t. IV. p. 192. 20.
Berytus clavipes, Fabr. Syst. Rhyng. p. 265. 2.— Schill. Beitr. p. 56. 2. pl. 7, fig. 3. b? — Fieber, Beryt. in Wien. Ent. Monat. (1859) p. 205. 5. — Id. Eur. Hemipt. p. 211. 5.— Flor, Rhynch. Livl. t. I, p. 205, 2. — Douglas et Scott, Brit Hemipt. p. 154. 4.

Long. 0m,0060 à 0m,0071 (2 l. 3/4 à 3 l. 1/4). — Larg. 0m,0006 à 0m0007 (1/4 l. à 1/3 l.) vers les épaules ; 0m,0009 à 0m,0010 (2/3 l. à 1/2 l.) vers la moitié des cories.

Corps sublinéaire, moins étroit vers la moitié des cories ; ordinairement blond en dessus. *Tête* une fois et quart ou une fois et demie plus longue qu'elle n'est large à sa partie postérieure ; ponctuée et garnie de poils peu apparents sur le cou ; chargée d'une crête épistomale naissant vers les deux cinquièmes basilaires de sa longueur, graduellement élargie ensuite jusque vers la naissance des antennes, graduellement rétrécie ensuite, garnie en dessus de poils épaissis ou subsquammiformes couchés ou à peu près, offrant, vue de côté, l'image d'une sorte de triangle, un peu arquée en dessus, anguleuse en dessous et isolée de l'épistome : cette crête moins longue au devant de la partie antérieure de l'épistome que l'espace compris entre cette partie

Digitized by Google

et le bord antérieur de l'œil. *Reliefs antéocellaires* forts, un peu élargis d'avant en arrière. *Antennes* prolongées environ jusqu'aux quatre septièmes de la longueur du corps ; à 1er article prolongé environ jusqu'à la partie antérieure des épaules, blond, brusquement renflé en assez forte massue d'un blond fauve sur ses deux derniers septièmes : le 2e blond, égal environ au septième du suivant : le 3e un peu plus long que le 1er, blond, avec l'extrémité brièvement renflée et noire : le 4e fusiforme, noir, deux fois et demie aussi long que le 2e. *Pronotum* subparallèle ou faiblement élargi en ligne droite jusqu'à sa partie postérieure, déclive en arrière sur celle-ci, sans rebord et échancré en arc à cette partie ; de moitié au moins plus long sur sa ligne médiane qu'il est large aux épaules ; chargé d'un calus huméral presque nul, paré de trois reliefs longitudinaux blanchâtres : le médiaire horizontal jusqu'à l'arête transversale, déclive ensuite et un peu affaibli jusqu'au bord postérieur : les latéraux avancés en pointe en devant, horizontaux et droits jusqu'au bord postérieur ; plus finement ponctué et d'une teinte moins pâle sur la région des cicatrices, plus pâle et plus grossièrement ponctué sur le reste. *Ecusson* petit, triangulaire ; chargé d'une côte médiane. *Hémiélytres* un peu plus longuement prolongées que l'abdomen. *Cories* un peu arquées en dehors ; prolongées jusqu'à la moitié de l'arceau de l'armure ; blondes, avec l'extrémité marquée d'un point noir. *Membrane* un peu plus large vers l'extrémité de la corie que celle-ci dans son diamètre transversal le plus grand, postérieurement rétrécie en angle aigu à côtés légèrement curvilignes ; à 2e nervure externe droite, dirigée vers le sommet de cet angle ; hyaline, ordinairement parée postérieurement d'un trait brun entre les 2e et 3e nervures : la seconde de celles-ci parfois en partie brune. *Dos de l'abdomen* et *Tranches abdominales* blonds. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches antérieures ; blond, avec l'extrémité noire ; à 1er article un peu plus longuement prolongé que le bord postérieur des yeux. *Dessous du corps* blond et rugueusement ponctué sur la poitrine ; sillonné sur celle-ci jusqu'aux hanches intermédiaires. *Ventre* blond, rougeâtre sur les côtés et marqué sur ceux-ci d'une bande longitudinale brune chez le ♂ ; offrant sur sa ligne médiane les traces d'un relief longitudinal ; marqué de points cycloïdes, munis, dans le centre, d'un poil très-court,

Digitized by Google

brillant. *Pieds* blonds, avec les deux derniers articles des tarses, noirs. *Cuisses* graduellement épaissies en massue vers leur extrémité : les antérieures à massue d'un blond un peu foncé : les postérieures prolongées jusqu'à l'extrémité du 5e arceau ventral, ordinairement d'un blond nébuleux ou brunâtre.

Cette espèce paraît habiter la plupart de nos provinces (Bellevoye, Lethierry, Puton). Elle n'est pas commune dans les environs de Lyon. Elle se plaît, comme les suivantes, sur la terre, aux pieds des plantes ou sous les feuilles.

Obs. Il est assez difficile, d'après la description trop abrégée donnée par Fabricius, de dire si cette espèce est le véritable *Berytus clavipes* de cet écrivain. A en juger par ce qu'il a écrit, la massue du 1er article des antennes et celle des cuisses paraissent être blondes ou d'une teinte peu foncée, et la figure du *B. clavipes* donnée par M. *H.-Schæffer* (Faun. Germ., 135. 6. 2.) répond à cette indication ; mais ces massues ne sont pas toujours d'une teinte si claire, et il devient difficile, par suite des descriptions non suffisamment développées, d'éclaircir la synonymie de notre *Ber. clavipes*.

Ainsi, M. Flor rapporte au *B. minor* de M. *H.-Schæffer* les *B. clavipes*, Burmeist., Handb., t. II. p. 313. 2. On peut se demander aussi si le *B. clavipes*, Fallen, Hemipt. Suec. p. 165. 2; — Hahn, Wanz. 1. 135. fig. 69, ayant la massue du 1er article des antennes et celle des cuisses noires, se rattache à notre *B. clavipes*.

Quant au *Berytus* figuré par Schellenberg (*Cimicum genus*, pl. 4. fig. 10), il est impossible de dire à quel insecte se rapporte ce dessin, aux antennes fantastiques.

M. H.-Schæffer (Wanz., t. IX. p. 267) pense que le *Berytus caucasicus*, Kolenat. (Melet. Ent. fasc., 2. p. 67. pl. 8. fig. 10), ne diffère pas du *Berytus clavipes;* mais cette synonymie paraît douteuse.

Notre *B. clavipes* s'éloigne des espèces suivantes par sa crête épistomale, offrant, vue de côté, l'image d'un triangle plus ou moins visiblement détaché de l'épistome à sa partie postéro-inférieure; par son pronotum muni de reliefs latéraux en ligne droite, déclive sur sa partie postérieure, presque sans rebord et échancré en arc à celle-ci.

Digitized by Google

7. Berytus crassipes, Herrich-Schaeffer.

Blond, en dessus. Tête chargée d'une crête épistomale graduellement élargie depuis le sillon antéocellaire jusqu'à la base des antennes, rétrécie ensuite en devant, en demi-cercle en dessous et non détachée de l'épistome. Pronotum subhorizontal, assez faiblement élargi jusqu'aux angles latéraux; échancré en arc à sa partie postérieure; à reliefs latéraux relevés sur les calus. Cories un peu arquées sur les côtés. Membrane terminée en angle aigu, à côtés assez faiblement curvilignes; à 2e nervure droite, aboutissant au sommet de l'angle; postérieurement parée d'un trait brun entre la 2e et la 3e nervure. Massue des antennes brusquement formée et noire.

Berytus crassipes, Herrich-Schæffer, Faun. Germ. 135. 6. B. — Id. Nomencl. ent. p. 43. — Id. Wanz. t. IX. p. 267. — Fieber, Beitr. 1. 351. 32. pl. 2. fig. 28. — Id. Beryt. in Wien. Ent. Monat. (1859). 206. 6. — Id. Eur. Hemipt. p. 211. 6. — Douglas et Scott, Brit. Hemipt. p. 155. 5.

Long. 0m,0045 à 0m,0051 (2 l. à 2 l. 1/4). — Larg. 0m,0006 à 0m,0007 (1 l. 1/3) aux angles latéraux du pronotum; 0m,0010 (1/2 l.) vers le milieu des tranches abdominales.

Corps sublinéaire, moins étroit vers la moitié des cories; blond ou d'un flave testacé en dessus. *Tête* une fois et quart plus longue qu'elle n'est large à sa partie postérieure; assez finement ponctuée; peu distinctement pubescente; parée d'une crête épistomale graduellement élargie en dessus, depuis le sillon antéocellaire jusqu'à la base des antennes ou un peu plus avant, graduellement rétrécie ensuite en devant, garnie de petites aspérités sur sa tranche, comprimée, offrant en dessous, vue de côté, l'image d'un demi-cercle non détaché de l'épistome. *Reliefs antéocellaires* d'une grosseur presque uniforme. *Epistome* infléchi en devant sur la base du bec. *Antennes* à peine prolongées jusqu'aux trois cinquièmes du corps; à 1er article prolongé jusqu'au calus huméral, blond à la base, abruptement renflé, vers son extrémité, en une massue brusquement ovalaire, forte, noire ou d'un brun noir : le 2e six fois plus court que le 3e, ordinairement au moins en partie brunâtre en

Digitized by Google

dessus; le 3e à peu près aussi long que le 1er, blond, brièvement renflé et noir à son extrémité : le 4e fusiforme, noir, deux fois à deux fois et demie aussi long que le 2e. *Pronotum* graduellement et assez faiblement élargi jusqu'aux angles latéraux; d'un tiers ou de moitié plus long sur sa ligne médiane que large à ces angles; chargé d'un calus huméral; assez faiblement échancré en arc à sa partie postérieure, avec ses bords latéraux postérieurs un peu arqués en arrière; assez grossièrement ponctué et d'un blond plus pâle après les cicatrices; chargé de trois reliefs longitudinaux blanchâtres : les latéraux un peu avancés en pointe en devant, horizontaux jusqu'au calus huméral, subconvexement relevés sur ce calus et affaiblis postérieurement. *Ecusson* petit, triangulaire; blond; chargé d'une côte sur sa ligne médiane. *Hémiélytres* dépassant faiblement l'extrémité du corps. *Cories* prolongées jusqu'à l'extrémité du 5e arceau ventral; un peu arquées en dehors à leur côté externe; à nervures et à nervules transverses assez fortes; blondes, avec l'extrémité marquée d'un point brun. *Membrane* un peu plus large, vers l'extrémité de la corie, que celle-ci dans son diamètre transversal le plus grand, terminée postérieurement en angle aigu à côtés légèrement curvilignes; à 2e nervure droite, aboutissant au sommet de l'angle; hyaline, ordinairement parée d'un trait brun ou noir entre les 3e et 4e nervures, et souvent de quelques autres taches noires. *Dos de l'abdomen* et *Tranches abdominales* d'un fauve testacé. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches antérieures; blond, avec l'extrémité noire; à 1er article prolongé jusqu'au bord postérieur des yeux. *Dessous du corps* blond ou en partie d'un fauve ou testacé rougeâtre; sillonné sur le méso et non sur le métasternum; ponctué; offrant les traces d'un relief sur la ligne médiane du ventre. *Pieds* blonds : cuisses grêles, graduellement renflées en massue à l'extrémité : les antérieures souvent presque concolores : les postérieures prolongées jusqu'à l'extrémité du 5e arceau ventral, à massue brune ou noire, avec l'extrémité souvent moins obscure : deux derniers articles des tarses, noirs.

Cette espèce est généralement assez rare. Elle se tient sur la terre, au pied des plantes. On la trouve dans nos montagnes du Lyonnais et dans quelques-unes de nos provinces du nord (Bellevoye).

Obs. Elle se distingue du *B. clavipes* par sa crête épistomale, se

Digitized by Google

montrant, vue de côté, arrondie en dessous, et non détachée de l'épistome par la massue du 1er article des antennes et par celle des cuisses plus obscure ; par le 2e article des antennes au moins en partie nébuleux ou brunâtre en dessus ; par le pronotum chargé de calus huméraux très-apparents, etc.

8. Berytus minor, Herrich-Schæffer ?

Blond en dessus. Tête chargée d'une crête épistomale linéaire, depuis le sillon antéocellaire jusqu'au niveau de la moitié des yeux, graduellement élargie jusqu'à la base des antennes, puis rétrécie en devant, offrant, vue de côté, l'image d'un demi-ovale ordinairement non détaché en dessous de l'épistome. Pronotum subhorizontal, assez faiblement élargi jusqu'aux angles latéraux ; chargé d'un calus huméral ; en ligne presque droite ou faiblement échancrée en angle très-ouvert à son bord postérieur ; à reliefs latéraux un peu arqués en dehors aux angles latéraux. Cories un peu arquées sur les côtés. Membrane terminée en angle aigu, à côtés faiblement curvilignes ; à 2e nervure droite aboutissant au sommet de l'angle, postérieurement parée d'un ou de plusieurs traits bruns entre les nervures. Antennes à massue peu brusquement renflée et noire.

Berytus minor, Herr.-Schæff. Faun. Germ. 133, 7 ? — Fieber, Beryt. in Wien. Ent. Mon. (1859) p. 206. 7. — Id. Eur. Hemipt. p. 211. 7. — Douglas et Scott, Brit. Hemipt. p. 157. 6.

Long. 0m,0051 à 0m,0061 (2 l. 1/4 à 2 l. 3/4).— Larg. 0m,0007 (1/3 l.) aux angles latéraux du pronotum ; 0m,0010 (1/2 l.) vers la moitié ou un peu moins des cories.

Corps sublinéaire, moins étroit vers la moitié des cories ; blond en dessus. *Tête* une fois et quart à une fois et demie plus longue sur sa ligne médiane que large à sa partie postérieure ; ponctuée ; garnie de poils couchés, subsquammiformes ; parée d'une crête épistomale linéaire depuis le sillon antéoculaire jusqu'au niveau du bord postérieur des yeux, puis lancéolée sur sa tranche, c'est-à-dire graduellement élargie jusqu'à la naissance des antennes et rétrécie ensuite en devant ;

Digitized by Google

garnie de poils blonds subsquammiformes, comprimée sur les côtés, offrant, vue de côté, l'image d'un demi-ovale, débordant la partie antérieure déclive de l'épistome d'une longueur presque égale à l'espace qui sépare cette partie du bord antérieur de l'œil. *Reliefs antéocellaires* élargis d'avant en arrière, garnis de poils squammiformes. *Yeux* noirs. *Antennes* prolongées jusqu'aux trois cinquièmes ou aux deux tiers du corps ; à 1er article un peu moins longuement prolongé que la partie postérieure du pronotum ; blond, avec la base d'un blond fauve, et l'extrémité assez brusquement renflée en une massue ovalaire noire, presque égale au tiers de la longueur de l'article : le 2e blond, cinq fois plus court que le 3e : celui-ci presque aussi long que le 1er, blond avec l'extrémité noire et brièvement renflée : le 4e fusiforme, noir, deux fois et demie aussi long que le 2e. *Pronotum* assez faiblement élargi d'avant en arrière jusqu'aux angles latéraux ; de moitié plus long sur sa ligne médiane que large à ces angles ; presque sans rebord à sa partie postérieure, sans sillon transversal au-devant de celle-ci ; à peine échancré en angle très-ouvert ou presque tronqué à sa partie postérieure ; chargé d'un calus huméral ; finement ponctué et blond sur la région des cicatrices, d'un blond plus pâle et grossièrement ponctué postérieurement ; chargé de trois reliefs blanchâtres ; le médiaire subhorizontal jusqu'au bord postérieur : chacun des latéraux un peu avancé à l'angle de devant, horizontal jusque près du calus huméral, relevé sur celui-ci, un peu arqué en dehors, déclive postérieurement. *Ecusson* petit, triangulaire, blond ; chargé d'une côte médiane. *Hémiélytres* faiblement prolongées au-delà de l'extrémité de l'abdomen. *Cories* prolongées jusqu'à l'extrémité du 6e arceau ventral ou même plus ; arquées en dehors à leur côté externe ; à fortes nervures, marquées entre celles-ci de strioles et de nervules transverses assez fortes ; blondes, avec l'angle postérieur brun ou noir ; bord postérieur et nervure médiane de la mésocorie ordinairement d'un fauve roux chez le ♂. *Membrane* hyaline avec un léger éclat nacré ; ordinairement parée postérieurement d'un trait brun entre plusieurs des nervures chez le ♂ ; ces traits souvent peu distincts chez la ♀ ; faiblement plus large vers l'extrémité de la corie que celle-ci dans son diamètre transversal le plus grand ; terminée en angle aigu à côtés légèrement curvilignes ; à 2e nervure droite,

Digitized by Google

aboutissant au sommet de cet angle. *Dos de l'abdomen* et *Tranches abdominales* blonds. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches antérieures; blond avec l'extrémité noire; à 1er article prolongé jusqu'au niveau de la moitié des yeux. *Dessous du corps* blond ou d'un blond fauve, marqué de points assez grossiers donnant naissance à un poil fin, blond et brillant; déprimé sur la partie médiane du dessous de la tête, sillonné sur la partie sternale de la poitrine. *Pieds* blonds. *Cuisses* peu brusquement renflées, sur leur quart postérieur, en une massue brune ou noirâtre : les postérieures prolongées jusqu'à la moitié du 5e arceau ventral : dernier ou deux derniers articles des tarses et ongles, noirs.

Cette espèce habite les montagnes des environs de Lyon et diverses autres parties de la France, mais elle paraît être peu commune. On la trouve au pied des herbes.

Obs. Elle s'éloigne des deux espèces précédentes par sa taille plus faible; elle s'en distingue surtout par sa crête épistomale linéaire depuis le sillon antéocellaire jusqu'au milieu du bord antérieur des yeux.

Notre *B. minor* se rapporte à l'insecte de même nom décrit par M. Fieber, suivant un exemplaire qu'a eu la bonté de nous envoyer ce savant; mais il est douteux que ce soit celui de M. Herrich-Schæffer; car, suivant le naturaliste de Ratisbonne, son *Berytus minor* a une taille moins faible que le *crassipes* et le pronotum relevé postérieurement et visiblement déclive en devant. Cet insecte appartiendrait donc à une des divisions précédentes.

Nous avons reçu de M. Fieber, sous le nom de *commutatus*, un individu qui ne nous a pas paru différer du *B. minor*. Telle est aussi l'opinion de MM. Douglas et Scott (Brit. Hemipt. p. 158. 7).

Au genre *Berytus*, se rattachent encore les espèces suivantes qui nous sont inconnues. Nous reproduisons ici les descriptions données par l'auteur.

Berytus stettinensis, A. Dohrn. *Dilute fuscus; hemelytris costis parallelis, robustis, corio apice nigro maculato; pedibus fuscis, femoribus apice clavatis, vix obscurioribus; antennarum articulo apice clavato, vix obscuriore, articulo quarto nigro.*

Berytus stettinensis, A. Dohrn, Stett. entom. Zeitt. (1860) p. 103.

Digitized by Google

Long. 0m,0085 (3 l. 3/4).

Obs. Elle se rapproche du *B. minor*, H.-Schæff., mais elle s'en distingue, au premier coup d'œil, par sa taille moins faible. La crête épistomale a la forme d'un triangle, dont les côtés sont plus ou moins arrondis. Le pronotum est convexement déclive après les épaules, et en ligne transversale droite à sa partie postérieure. Les cories ont des nervures fortes, parallèles, et leurs intervalles sont à peine de couleur plus foncée; leur angle postérieur est noir et effilé. Ce caractère sert à distinguer suffisamment le *B. stettinensis* des *B. minor*, *clavipes* et *crassipes*. La membrane est d'un gris sale; de leur extrémité naissent deux traits dirigés d'une manière divergente vers les cories. Les antennes et les pieds sont semblables à ceux du *B. minor*.

Patrie. Les environs de Stettin, dans la Poméranie.

Berytus Fieberi, A. Dohrn, *Dilute fuscus ; elytrorum corio apice fusco ; femoribus apice distincte obscurioribus ; antennarum articulo primo apice clavato.*

Berytus Fieberi, A. Dohrn, Stett. entom. Zeitsch. 1865 p. 105.

Long. 0m,0065 (3 l.).

Obs. Cette espèce se distingue de la précédente par une taille plus faible ; par les nervures de ses cories moins fortes et non parallèles, et surtout par la massue du 1er article des antennes et par celle des cuisses d'une couleur plus sombre. Elle s'éloigne des autres espèces de ce groupe, ainsi que la précédente, par la tache noire de l'extrémité de ses cories, et par la plus grande arcuité du bord externe de ses cories.

Cette espèce a été découverte dans le nord de l'Allemagne; un second exemplaire a été trouvé dans les environs de Paris par M. Signoret; un troisième a été pris en Finlande par M. Mäklin.

Le *Rhabdocoris arcuata*, Kolenati, (Melet. entom. fasc. 2. p. 77. pl. 8.

Digitized by Google

fig. 11), à en juger par la figure donnée par l'auteur, semble un Berytide devant terminer cette tribu.

Il a, comme les insectes des deux dernières branches, la tête parée d'une crête épistomale. Il se rapproche des Néidaires par la longueur des antennes et par le développement assez grand du 2e article de ces organes; mais il a de l'analogie avec les Bérytaires, par ses cuisses postérieures atteignant à peine les quatre cinquièmes de l'abdomen.

Cet insecte semblerait donc destiné à servir de transition naturelle entre les deux premières branches de cette tribu; mais il a le 4e article des antennes allongé et cylindrique, comme celui des Sténocephales, et, sous ce rapport, il paraît destiné à lier la cinquième tribu à la sixième.

Digitized by Google

TABLEAU MÉTHODIQUE

DES

BERYTIDES DE FRANCE

1re BRANCHE.

Armanaires.

Genre *Armanus*, Mulsant et Rey.

Punctipes, Germar 188

Genre *Metatropis*, Fieber.

Rufescens, H.-Schæffer . . . 191

Genre *Aploplymus*, Fieber.

Pectoralis, Fieber 199

2e BRANCHE.

Néidaires.

Genre *Neides*, Latreille.

Tipularius, Linné 203

Parallelus, Fieber 207

Aduncus, Fieber 209

3e BRANCHE.

Bérytaires.

Genre *Berytus*, Fabricius.

Hirticornis, Brullé 212

Montivagus, Fieber 215

Signoreti, Fieber 220

Longicornis, Mulsant et Rey. 225

Gracilis, Mulsant et Rey. . . 227

Clavipes, Fabricius. 231

Crassipes, H.-Schæffer . . . 334

Minor, H.-Schæffer. 236

Digitized by Google

TABLE

DES

ESPÈCES DÉCRITES

Genre *Apoplymus*, Fieber.

Pectoralis, Fieber 199

Genre *Armanus*, Mulsant et Rey.

Punctipes, Germar 188

Genre *Berytus*, Fabricius.

Angustipennis, Costa 230
Clavipes, Fabricius. 231
Cognatus, Fieber. 224
Crassipes, H.-Schæffer . . . 234
Fieberi, Dohrn 239
Gracilis, Mulsant et Rey . . 227
Hirticornis, Brullé 212
Longicollis, Mulsant et Rey. 225
Minor, H.-Schæffer 236
{ Montivagus. Fieber 215
{ *Rotundatus*, Flor 219
Signoreti, Fieber 220
Stettinensis, Dohrn 238

Genre *Cardopostethus*, Fieber.

Annulosus, Fieber 198

Genre *Megalomerium*, Fieber.

Pallidum, Fieber 197

Genre *Metacanthus*, Costa.

Meridionalis, Costa 194

Genre *Metatropis*, Fieber.

Rufescens, H.-Schæffer . . . 191

Genre *Neides*, Latreille.

Aduncus, Fieber 209
Favosus, Fieber 206
Parallelus, Fieber 207
Tipularius, Linné 203

Digitized by Google

SIXIÈME TRIBU.

LES STÉNOCÉPHALIDES.

Caractères. *Ecusson* obtriangulaire; moins long que la moitié du dos de l'abdomen, laissant libre la corie des hémiélytres et leur membrane. *Antennes* insérées au devant des yeux, sur un support ou tubercule situé au côté externe des joues ou de leur base, et dont le bord supérieur de la partie antérieure n'est pas au dessous du bord inférieur des organes de la vision; de quatre articles; coudées après le premier : celui-ci épais : le dernier ordinairement cylindrique, allongé. *Epistome* notablement moins avancé que les joues : celles-ci saillantes, en forme de cône pointu, faisant paraître la tête bifide en devant. *Ocelles* existants. *Pronotum* élargi d'avant en arrière, à peu près aussi large aux angles latéraux que long sur sa ligne médiane. *Hémiélytres* voilant le dos de l'abdomen; offrant les cories divisées en endo, méso et exocorie : cette dernière étroite, parallèle. *Tranches abdominales* relevées; faiblement élargies vers la moitié de leur longueur, peu apparentes en dehors des hémiélytres. *Bec* infléchi sur la poitrine; reçu à sa base entre des lames prébasilaires très-petites; de quatre articles, dont les deux derniers les plus courts. *Tarses* de trois articles : le 1er long : le 2e court. *Ongles* munis en dessous d'une membrane.

Les insectes de cette tribu ne comprennent qu'une seule famille.

FAMILLE DES STÉNOPHALIENS

Elle se trouve réduite en France au genre suivant :

Genre *Stenocephalus*, Sténocephale; Latreille.

Latreille, Familles nat. (1825) p. 421.

Caractères. Ajoutez à ceux qui distinguent la tribu : *Antennes* au moins aussi longues que la moitié du corps; hérissées de poils; à 1er

Digitized by Google

article épais, un peu arqué à son côté interne, moins long que la tête ; les 2e et 3e grêles : le 3e plus grand que le 2e : le 4e allongé, cylindrique. *Tête* plus longue sur sa ligne médiane que large à sa partie postérieure, parallèle depuis sa base jusqu'à celle des antennes (les yeux non compris), rétrécie d'arrière en avant à sa partie antérieure. *Yeux* situés sur les côtés de la tête, semi-globuleux, saillants, séparés du bord antérieur du pronotum par un espace au moins égal à leur diamètre. *Ocelles* situés en arrière du bord postérieur des yeux, plus rapprochés entre eux que de la ligne médiane. *Pronotum* élargi d'avant en arrière jusqu'aux bords latéraux ; ceux-ci, situés vers les six septièmes ou un peu plus de sa longueur ; débordant à peine à ces angles la base des cories ; creusé d'une fossette humérale ; presque en ligne droite à sa partie postérieure ; à angles postérieurs à peine indiqués, correspondant à ceux de l'écusson. *Ecusson* obtriangulaire, à peu près aussi long que le quart de l'abdomen ; terminé par une pointe blanche et un peu relevée. *Hémiélytres* prolongées jusqu'à l'extrémité du corps ; voilant le dos de l'abdomen. *Cories* prolongées jusques un peu avant ou un peu après le bord antérieur du 5e arceau ; à endocorie constituant avec sa pareille une saillie scutelliforme plus ou moins prononcée : la mésocorie chargée d'une nervure longitudinale ordinairement bifurquée vers le bord postérieur pour former une petite cellule, souvent pourvue d'une nervure récurrente (1) : l'exocorie étroite et presque parallèle. *Membrane des cories* chargée de cinq à sept nervures principales naissant d'une nervure basilaire subparallèle au bord postérieur des cories, notablement distante de ce bord, auquel elle est unie par une ou deux nervures radicales et offrant entre elles et ce bord deux ou trois cellules, dont l'interne est située à l'extrémité de l'endocorie. *Ailes* existantes. *Dos de l'abdomen* composé de six segments, non compris celui de l'armure : les 3e et 4e offrant au milieu de leur bord postérieur un lobe reçu dans une échancrure de l'arceau suivant. *Tranches abdominales* assez faiblement saillantes en dehors des hémiélytres. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches

(1) L'endocorie offre ordinairement les traces d'une ligne faiblement enfoncée, d'une fausse suture naissant de la nervure radiale, un peu après la base de celle-ci, et paraissant diviser la mésocorie en deux parties.

Digitized by Google

intermédiaires; à 1er et 2e articles les plus grands. *Repli du pronotum* peu distinctement séparé de la poitrine à son côté interne. *Poitrine* sillonnée sur le mésosternum. *Ventre* de six arceaux, non compris celui de l'armure : le 1er très-court. *Pieds* de longueur moyenne; hérissés de poils. *Cuisses* à peine épaissies; toutes inermes : les postérieures prolongées environ jusqu'à l'extrémité du 5e arceau ventral. *Jambes* cylindriques. *Tarses* à 1er article plus long que les deux suivants réunis.

Suivant M. L. Dufour (2), la longueur du tube alimentaire du *S. agilis* égale quatre fois celle du corps. L'estomac est allongé, très-boursoufflé, comme froncé, rempli d'une pulpe blanche. Il y a une paire de conduits valvuleux, blanchâtres. Les vaisseaux hépatiques sont presque diaphanes. La vésicule biliaire est ovale, sessile. L'intestin est une poche plus ample et plus allongée que celle du *Syromastes marginatus.*

Tableau des espèces de France.

a. 2e article des antennes noir à ses extrémités et noir ou brun entre celles-ci. 1er article du bec égal aux trois quarts de la tête.
  b. Bec prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires. Joues plus longues que l'espace compris entre leur base et le niveau du bord antérieur de l'œil. *agilis.*
  bb. Bec prolongé presque jusqu'aux hanches postérieures. Joues moins longues que l'espace compris entre leur base et le niveau des antennes. *medius.*
aa. 2e article des antennes noir seulement à ses extrémités. Premier article du bec presque aussi long que la tête. *neglectus.*

1 **Stenocephalus agilis,** Scopoli.

Suballongé. Tête d'un gris noir. Joues plus longues que l'espace compris entre leur base et le niveau du bord antérieur des yeux. Antennes à 2e article d'un tiers plus grand que le 3e, noir, brièvement à la base, au milieu et sur leur dernier quart ou tiers, avec deux anneaux blancs. Pronotum, écus.

---

(2) *Recherches sur les Hemipt. (Mém. de l'Inst.).* p. 164.

Digitized by Google

son et cories marqués de points enfoncés, noirs sur un fond variant du gris au fauve. Calus huméral d'un blanc roussâtre. Extrémité de l'écusson, blanc. Bec prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires, à 1er article égal environ aux trois quarts de la tête.

♂ Corps plus étroit. Arceau de l'armure semi-circulaire à son bord antérieur, parallèle sur les côtés, offrant de chaque côté de la ligne médiane un corps obliquement ovale.

♀ Arceau de l'armure constituant une carène médiane; composé de six pièces : les deux antérieures très-grandes, offrant, réunies à leur bord postérieur un angle très-ouvert, dirigé en avant : les quatre postérieures courtes : les externes, triangulaires : les internes, parallèles, offrant entre elles un oviscapte en partie apparent.

La punaise brune à antennes et pattes panachées, Goeff. Hist. t. I. p. 449.
Cimex agilis, Scopol. Ent. carn. p. 126. 366. — Schrank, Faun. boic. t. II. 1. p. 82. 1125.
Cimex nugax, Fabr. Spec. ins. t. II. p. 366. 171. — Id. Mant. t. II. p. 302. 224. — Rossi, Faun. etr. t. II. p. 246. 1333. — Id. éd. Illig. t. II. p. 388. 1333. — Petagn. Instit. p. 638. 44.
La punaise à antennes bigarrées, Stoll. Pun. 50. pl. 11. fig. 78.
Cimex monilis, de Villers, C. Linn. Ent. t. I. p. 321 132.
Lygæus nugax, Fabr. Ent. Syst. t. IV. p. 162. 93 — Wolff. Icon. cimic. p. 30. pl. 3. fig. 30.
Coreus nugax, Fabr. Syst. Rhyng. p. 200. 42. — Latr. Hist. nat. t. XII. p. 207. 14. — Lamarck, An. S. Vert. t. III. p. 493. 4. — Schill. Beitr. t. I. p. 48. 11. pl. 5. fig. 2. — L. Dufour, Rech. Hémipt. (Mém. de l'Inst. Savants etc.) 1833. p. 164. 4. — Id. Tiré à part. p. 37. 4.
Dicranomerus nugax, Hahn, Wanz. t. I. p. 22. fig. 13. — H. Schaeff. Nomencl. ent. 1. 42 et 74.
Stenocephalus nugax, Burmeist. Handb. t. II. p. 328 1. — Costa, Cim. Regn. neap. (1838) p. 38. 1. (53). — Brullé, Hist nat. Hémipt. p. 371. pl. 29. fig. 2. — Ramb. Faun. andal. t. II. p. 129. — Blanchard, Hist. nat. t. II. p. 226. — Amyot et Serv. Hémipt. p. 228 1. — Kolen. Melet. ent. fasc. 2. p. 56. 16. — Gorski, Anal ent. p. 133. 80.
Stenocephalus agilis, Dallas, List Hemipt. p. 481. 1. — Fieber, Eur. Hemipt p. 223. 1. — Douglas et Scott, Brit. Hemipt. p. 141. 1. pl. 5 fig. 6.

Long. 0m,0112 à 0m,0141 (5 l. à 6 l. 1/2). — Larg. 0m,0027 à 0m,0035 (1 l. 1/4 à 1 l. 2/3) aux angles latéraux du pronotum ; 0m,0030 (1 l. 2/5) ♂ ; 0m,0040 à 0m,0042 (1 l. 3/4 à 1 l. 7/8) ♀, vers le milieu des tranches abdominales.

Digitized by Google

Corps suballongé (♂), plus ovalaire (♀). *Tête* près d'une fois plus longue que large, les yeux compris; noire ou d'un noir grisâtre; densement et assez finement ponctuée; rayée de chaque côté d'un sillon linéaire, depuis le côté interne des yeux jusqu'à la base, *Joues* plus longues que l'espace compris entre leur base et le niveau du bord antérieur des yeux. *Antennes* prolongées jusqu'à la moitié ou aux trois cinquièmes du corps; garnies de poils fins sur le 1er article, hérissées de poils clairsemés sur les deux suivants : le 1er, graduellement épaissi vers l'extrémité, subcomprimé au côté externe; noir ou d'un noir grisâtre ou verdâtre; d'un sixième à peine moins long que le 3e : les 2e et 3e, grêles : le 2e d'un tiers plus long que le 3e, noir au milieu et aux extrémités, avec deux anneaux blancs : la partie basilaire noire très-courte, l'intermédiaire couvrant ordinairement du sixième ou cinquième à la moitié : celle de l'extrémité couvrant habituellement le quart ou le tiers de sa longueur : 3e article blanc sur le tiers ou les deux cinquièmes basilaires, noir à l'extrémité : le 4e au moins aussi long que le 2e, cylindrique, légèrement arqué, brièvement blanc à la base, noir ou brunâtre sur le reste. *Pronotum* élargi jusqu'aux angles latéraux, en faisant un léger angle rentrant au niveau des cicatrices; débordant à peine la base des cories; un peu relevé, aux angles latéraux, en un calus rendu plus apparent par la fossette humérale; muni en devant d'un rebord étroit; d'un noir gris sur les cicatrices; marqué sur le reste de sa surface de points enfoncés noirs sur un fond fauve ou d'un fauve brunâtre; paré, sur les côtés, chez la ♀, d'une bordure blanche, souvent nulle chez le ♂, ou réduite à une ligne ou à un point blanc ou d'un blanc roussâtre au côté externe du calus huméral; creusé sur sa ligne médiane, à partir des cicatrices, d'une dépression plus ou moins prononcée. *Ecusson* ponctué et coloré comme le pronotum, blanc à l'extrémité. *Cories* colorées et ponctuées comme le pronotum. *Repli* ordinairement blanc, surtout chez la ♀, parfois concolore, chez le ♂. *Membranes* d'un livide grisâtre, peu translucides, chargées de six à sept nervures, naissant d'une cellule en ovale transverse. *Dos de l'abdomen* d'un rouge sanguin ou d'un rouge orangé, avec le 6e arceau noir. *Tranches abdominales* brunes ou d'un brun grisâtre, avec les deux cinquièmes antérieurs des intersections parés d'une tache d'un blanc sale

Digitized by Google

ou flavescent, non prolongée jusqu'à la base. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches intermédiaires, d'un blanc flavescent, avec l'extrémité noire; à 1er article égal environ aux trois quarts de la longueur de la tête. *Dessous du corps* d'un brun fauve ou d'un fauve brun, grossièrement ponctué sur la poitrine : ces points en partie noirs : bord postérieur des flancs du postpectus échancré en arc avec l'angle postéro-externe aigu et un peu dirigé en arrière. *Ventre* marqué d'une rangée de points noirs sur les stigmates; ordinairement noté, de chaque côté, d'un point de même couleur, presque aussi gros situé un peu plus en dedans, près du bord antérieur des arceaux, et d'un très-petit point aux angles antéro-externes de ceux-ci. *Pieds* assez allongés; hérissés de poils fins. *Cuisses* d'un blanc flavescent à la base : les postérieures sur les deux cinquièmes basilaires (♂) ou sur les trois cinquièmes (♀) : les antérieures plus brièvement; d'un noir grisâtre ou brunâtre sur le reste. *Tibias* d'un flave ou d'un blanc roussâtre, avec la base et l'extrémité noires. *Tarses* noirs : 1er article presque une fois plus long que les deux suivants réunis. *Ongles* fauves.

Cette espèce est commune, pendant l'été, sur différentes espèces d'Euphorbes.

2. Stenocephalus medius, Mulsant et Rey.

Ovale-suballongé. Tête d'un noir gris. Joues moins longues que l'espace compris entre leur base et le niveau du bord antérieur des yeux. Antennes à 2e article noir, brièvement à la base, aux deux cinquièmes et sur ses deux derniers cinquièmes, avec deux anneaux blancs. Pronotum, écusson et cories marqués de points enfoncés noirs, sur un fond variant du gris au fauve. Calus huméral en partie blanc roussâtre. Extrémité de l'écusson blanche. Bec prolongé au delà des hanches intermédiaires, à 1er article égal environ aux trois quarts de la tête.

Long. 0m,0080 à 0m,0090 (3 l. 5/8 à 4 l.). — Larg. 0m,0027 à 0m,0033 (1 l. 1/4 à 1 l. 1/2) aux angles latéraux du pronotum; 0m,0030 (1 l. 2/5) ♂; 0m,0033 (1 l. 1/2) ♀, vers la moitié des tranches abdominales.

Digitized by Google

Cette espèce a beaucoup d'analogie avec la précédente, et elle a probablement été confondue avec elle; elle est colorée de même en-dessus; mais elle est d'une taille un peu plus faible, d'une forme plus ovalaire; les ♂ et les ♀ ont peu de différence entre eux pour la largeur du corps, même vers le milieu des tranches abdominales. Elle se distingue surtout de l'*agilis* par ses joues plus courtes que l'espace compris entre leur base et le niveau du bord antérieur des yeux; par le 1er article à peine plus long que les trois cinquièmes du 2e; par le 2e noir ordinairement sur ses deux cinquièmes postérieurs et offrant la tache intermédiaire noire ou brune non avancée jusqu'à la moitié; par la tache blanche du 3e article ne couvrant le plus souvent que le quart basilaire; par le 4e article un peu moins long; par son prothorax non ou à peine sensiblement paré d'une bande d'un blanc roussâtre sur ses bords latéraux; par ses tranches abdominales blanches sur leur tiers antérieur seulement au lieu de l'être sur les deux cinquièmes; par son bec prolongé après les hanches intermédiaires et parfois presque jusqu'aux postérieures; par leurs cuisses postérieures noires seulement sur leur moitié postérieure (♂) au lieu de l'être sur les deux tiers, et noires à peine sur leur tiers postérieur (♀).

On trouve cette espèce dans les environs de Lyon, durant l'été, sur les Euphorbes et sur diverses autres herbes. Elle est moins commune que la précédente.

3. Stenocephalus neglectus, Herrich-Schæffer.

Allongé, étroit. Tête noire ou d'un noir gris. Antennes à 2e article d'un tiers plus grand que le 3e, d'un blanc flavescent, avec les deux extrémités noires : le 3e d'un blanc flavescent sur sa première moitié, noir sur la seconde. Pronotum, écusson et cories marqués de points enfoncés noirs, sur un fond variant du gris au gris fauve : angles latéraux du pronotum marqués d'un point blanc. Ecusson blanc à l'extrémité. Bec prolongé au moins jusqu'à l'extrémité des hanches intermédiaires ; à 1er article presque aussi long que la tête.

♂ Corps plus étroit. Arceau de l'armure obtusément arquée en de-

Digitized by Google

vant, parallèle sur les côtés; offrant postérieurement de chaque côté de la ligne médiane un corps obliquement ovale plus saillant ou plus détaché de l'arceau que dans l'espèce précédente.

♀ Comme chez l'espèce précédente.

Stenocephalus neglectus, Herrich-Schæffer, Wanz. t. III. p. 55. fig. 272. — Fieber, Eur. Hemipt. p. 223. 2. — Douglas et Scott, Brit. Hemipt. p. 142. 2.

Long. 0m,0100 à 0m,0123 (4 l. 1/2 à 5 l. 1/2). — Larg. 0m,0025 à 0m,0031 (1 l. 1/8 à 1 l. 2/5) aux angles latéraux du pronotum; 0m,0025 à 0m,0031 (1 l. 1/5 à 1 l. 2/5) vers la moitié des tranches abdominales.

Il y a tant d'analogie de forme et de couleur entre cette espèce et la première que divers entomologistes ont regardé le *St. neglectus* comme une variété de l'*agilis*. Cependant le *S. neglectus* est constamment plus étroit et d'une taille plus faible, quand on compare entre eux les individus de même sexe. Il a le corps à peu près de même largeur vers la moitié des tranches abdominales qu'aux angles latéraux du pronotum; les cories parallèles; le 2e article des antennes d'un tiers environ plus grand que le 3e, sans anneau noir dans son milieu : le 3e blanc à la base sur sa première moitié, au lieu de l'être seulement sur les deux cinquièmes; le pronotum non paré sur les côtés d'une bordure blanchâtre ou n'en offrant qu'une trace linéaire, depuis les cicatrices, marqué seulement d'un point blanc au côté externe du calus huméral; le repli des cories de la couleur de celles-ci ou n'offrant qu'une trace linéaire blanche; le bec prolongé au moins jusqu'à l'extrémité des hanches intermédiaires, à 1er article presque aussi long que la tête : les cuisses postérieures d'un blanc flavescent sur leurs trois cinquièmes (♂), ou deux tiers ♀ basilaires; les tarses roux ou d'un roux brunâtre, au lieu d'être noirs.

Cette espèce est plus méridionale que les précédentes. On la trouve dans les environs de Lyon, sur l'*Euphorbia gerardiana*; elle ne paraît pas se trouver dans nos provinces du nord (Bellevoye, Lethierry, Puton).

Digitized by Google

TABLEAU MÉTHODIQUE

DES

STÉNOCÉPHALIDES DE FRANCE

Genre *Stenocephalus*, Latreille.

Agilis, Scopoli 245
Medius, Mulsant et Rey. 248
Neglectus, H.-Schæffer 349

Digitized by Google

PLANCHE I.

Fig. 1. Silhouette grossie du *Verlusia rhombea*. ♀
— 2. Tête grossie du *Id.*
— 3. — du *Gonocerus venator*.
— 4. — du *Syromastes marginatus*.
— 5. — du *Dasycoris denticulatus*.
— 6. Dos de l'abdomen du *Gonocerus venator* ♀.
— 7. Antenne grossie du *Lexocnemis dentator*.
— 8. — du *Ceraleptus gracilicornis*.
— 9. Cuisse grossie du *Pseudophlœus nubilus*.
— 10. — d'un *Spathocera*.

Digitized by Google

2

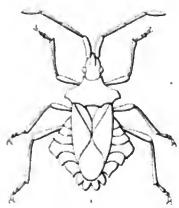
1

3

4

6

5

7

8

9

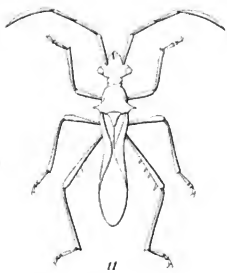
11

10

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
LYON
1894

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE

Digitized by Google

PLANCHE II.

Fig. 1. Antenne grossie du *Strobilotoma typhæcornis* ♀.
— 2. — du *Pseudophlœus laticornis* ♂.
— 3. Tête grossie du *Myrmus miriformis*.
— 4. — du *Corizus hyosciami*.
— 5. Dos de l'abdomen du *Rhopalus abutilon*.
— 6. Tête grossie du *Micrelytra fossularum*.
— 7. — du *Sudalus brevicornis*.
— 8. Silhouette grossie du *Neides tipularius*.
— 9. Tête grossie du *Neides tipularius*.
— 10. — du *Métatropis rufescens*.
— 11. Silhouette grossie du *Stenocephalus nugax*.

Digitized by Google

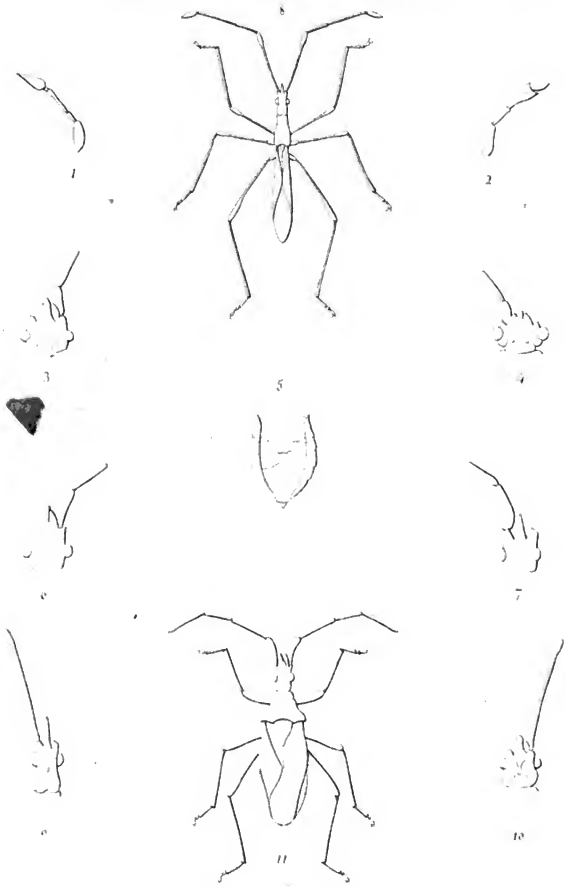

Digitized by Google

LYON
1891

Digitized by Google

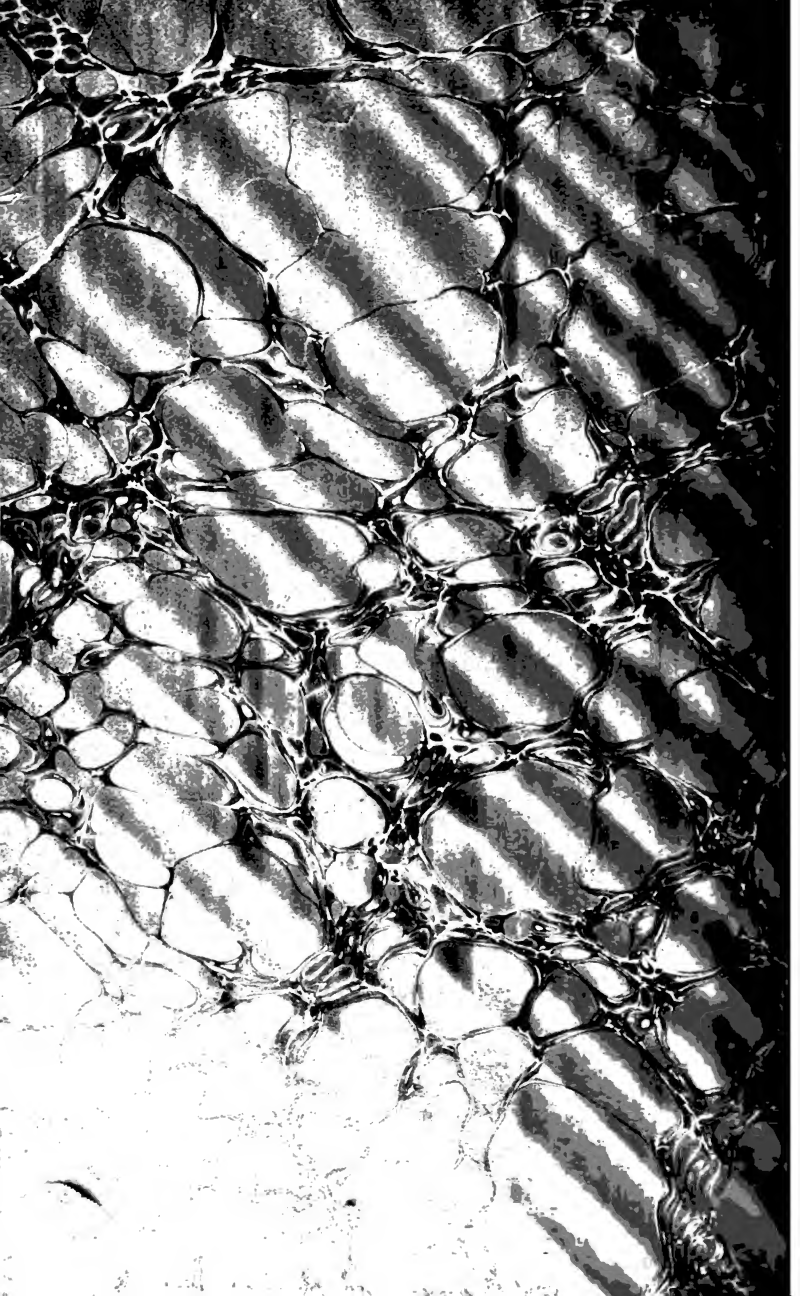

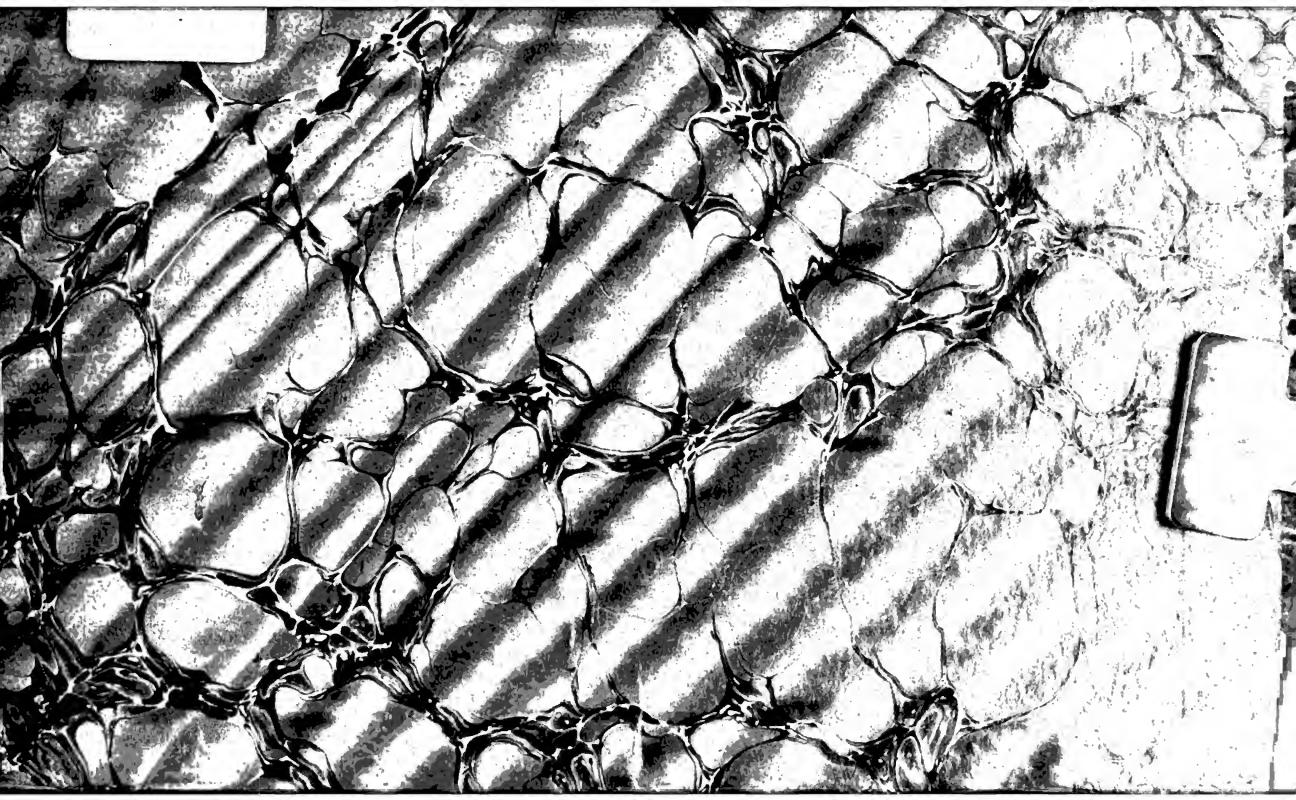

Digitized by Google